DICTIONNAIRE

DE LA

NOBLESSE

CONTENANT

Les Généalogies, l'Hiſtoire & la Chronologie des Familles nobles de la France, l'explication de leurs Armes et l'état des grandes Terres du Royaume, poſſédées à titre de Principautés, Duchés Marquiſats, Comtés, Vicomtés, Baronies, &c., par création héritages, alliances, donations, ſubſtitutions mutations, achats ou autrement.

On a joint à ce Dictionnaire

LE TABLEAU GENEALOGIQUE ET HISTORIQUE

DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE

ET UNE NOTICE DES FAMILLES ETRANGERES, LES PLUS ANCIENNES, LES PLUS NOBLES ET LES PLUS ILLUSTRES

PAR

DE LA CHENAYE-DESBOIS ET BADIER

TROISIÈME ÉDITION

entièrement refondue, réimprimée conformément au texte des Auteurs & augmentée d'une TABLE GÉNÉRALE de tous les noms de familles, de terres, de fiefs, d'alliances cités dans le cours de l'ouvrage, ainſi que d'un ARMORIAL repréſentant les blaſons de Maiſons dont les généalogies ſont compriſes dans cette édition.

TOME QUATRIÈME

A PARIS

Chez SCHLESINGER frères, libraires-éditeurs

Rue de Seine, 12

M DCCC LXIV

2187 d. 32

Digitized by Google

Digitized by Google

DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.

TOME QUATRIÈME.

Digitized by Google

Digitized by Google

DICTIONNAIRE

DE LA

NOBLESSE

CONTENANT

Les Généalogies, l'Hiſtoire & la Chronologie
des Familles nobles de la France, l'explication de leurs Armes
et l'état des grandes Terres du Royaume, poſſédées à titre de Principautés, Duchés
Marquiſats, Comtés, Vicomtés, Baronies, &c., par création
héritages, alliances, donations, ſubſtitutions
mutations, achats ou autrement.

On a joint à ce Dictionnaire

LE TABLEAU GENEALOGIQUE ET HISTORIQUE

DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE

ET UNE NOTICE DES FAMILLES ETRANGERES, LES PLUS ANCIENNES, LES PLUS NOBLES ET LES PLUS ILLUSTRES

PAR

DE LA CHENAYE-DESBOIS ET BADIER

TROISIÈME ÉDITION

entièrement refondue, réimprimée conformément au texte des Auteurs
& augmentée d'une TABLE GÉNÉRALE de tous les noms
de familles, de terres, de fiefs, d'alliances cités dans le cours de l'ouvrage, ainſi que d'un ARMORIAL
repréſentant les blaſons de Maiſons dont les généalogies ſont compriſes
dans cette édition.

TOME QUATRIÈME



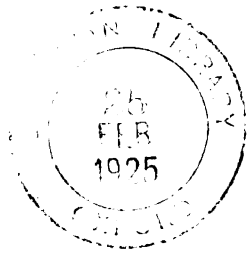
A PARIS

Chez SCHLESINGER frères, libraires-éditeurs

Rue de Seine, 12

M DCCC LXIV

Digitized by Google



Digitized by Google

DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE.

BRANCION, en Bourgogne, Diocèse de Châlons, Terre, Seigneurie, & ancienne *Baronnie*, à quatre lieues de Tournus, qui a donné son nom à une ancienne Maison, connue dès l'an 1000.

WARULPHE, Sire de BRANCION, & frère de GAUTHIER DE BRANCION, Prévôt de l'Eglise de Mâcon en 1025, fut le quatrième aïeul de JOSSERAND DE BRANCION, II^e^ du nom, qui fut tué dans la première Croisade, où il avoit accompagné le Roi St. Louis. Il épousa, l'an 1221, *Marguerite de Vienne*, Dame de Salins. Il eut :

1. HENRI, qui suit ;
2. Et PIERRE, Seigneur de *Visargent*, rapporté après son frère.

HENRI DE BRANCION, Sire de Brancion, eut de *Fouque de la Préviaire*, pour fille unique :

MARGUERITE DE BRANCION, qui porta cette *Baronnie* à son mari *Bernard de Choiseul*, Chevalier, Seigneur de Traves. Elle a ensuite passé au domaine du Roi, & a été vendue par engagement à la Maison de *la Baume-Montrevel*, qui la possède aujourd'hui.

PIERRE DE BRANCION, Seigneur de Visargent, Vorme, la Tour-du-Bois, & Saint-André, continua la lignée, & épousa la veuve de *Renaud*, Sire de *Bresse* & de *Baugé*. Il en eut :

HUGUENIN DE BRANCION, allié à *Jeanne de Digoine*, dont :

JACQUES DE BRANCION, qui laissa :

HUMBERT DE BRANCION, marié à *Jeanne de Lugny*, dont :

JEAN DE BRANCION, Seigneur de Visargent, marié, en 1371, à *Guillemette de Maconis*.

HUGUES DE BRANCION, leur fils, épousa *Marie*, Dame de *Foden*, & fut père d'ANTOINE DE BRANCION, marié à *Marguerite de Montjeu*, dont le deuxième fils, LOUIS DE BRANCION, Seigneur de Visargent, de Saaffre, fut marié, le 12 Mai 1482, à *Jeanne de Maillardet*, dont :

JACQUES DE BRANCION, qui épousa, le 21 Décembre 1521, *Anne de Bouton-Chamilly*, & eut :

Digitized by Google

VALENTIN DE BRANCION, qui épouſa, le 1er Octobre 1551, *Iſabeau de Montconis*. Ils eurent entr'autres enfans :

LOUIS DE BRANCION, Seigneur de Viſargent, Frangi, de Bati & de Givri, qui ſe maria, le 18 Octobre 1583, à *Françoiſe de Villers-la-Faye*, de laquelle il eut pour fils unique :

CLAUDE DE BRANCION, Seigneur de Viſargent, Bure, Géraud, &c., élu de la Nobleſſe de la Vicomté d'Auxonne, marié, le 27 Février 1615, à *Anne de Montrichard*, dont il laiſſa entr'autres enfans :

CLAUDE-SIMON DE BRANCION, marié, le 26 Avril 1646, à *Marie de Beaufort de Saint-Quentin*, qui eut entr'autres enfans :

HUMBERT DE BRANCION, Seigneur de Viſargent, de Bure, &c., qui a laiſſé de *Madeleine de Chargere-du-Breuil* :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. LOUIS, Chevalier de St.-Louis ;
3. Un autre LOUIS, Chevalier de Malte, & Lieutenant-Colonel du Régiment de la Marine ;
4. 5. & 6. SUSANNE, MARGUERITE, & FRANÇOISE ; la première & la troiſième Chanoineſſes à Château-Châlons, & la ſeconde, Chanoineſſe à Château-Saunier.

JACQUES DE BRANCION, Chevalier, Seigneur de Viſargent, Bure, Condé, & Géraud, a épouſé, le 26 Mai 1733, *Jeanne-Claude-Madeleine le Compaſſeur de Courtivron*, dont :

MARIE-GASPARDE-MADELEINE DE BRANCION, mariée, le 24 Juin 1749, à *Jean-Claude de Clermont-Mont-Saint-Jean*, Marquis de la Baſtie en Savoie, Baron de Flaccieux-les-Terreaux & de la Balme en Bugey, Seigneur de Mecorax, Challonge & Sacconnex en Savoie.

Les armes de BRANCION-VISARGENT ſont : d'*azur, à trois faſces ondées d'or*.

BRANDEBOURG. Cette Maiſon n'a pas moins donné de grands hommes que toutes les autres de l'Empire, & peut-être ont-ils mieux conduit leur fortune qu'aucun Prince de ce vaſte Corps. Elle tire ſon origine de FRÉDÉRIC, Comte de Zollern, que l'Empereur RODOLPHE, ſon oncle, fit Burgrave de Nuremberg en 1273. La Marche de Brandebourg ayant paſſé de l'ancienne Maiſon de Saxe entre les mains de l'Empereur SIGISMOND, ce Prince y établit pour ſon Lieutenant FRÉDÉRIC IV, Burgrave de Nuremberg. Il étoit fils de FRÉDÉRIC III. Dans la ſuite cet Empereur lui céda tout ce Pays pour une grande ſomme d'argent, & lui conféra en même temps la dignité d'*Electeur*, qui lui fut confirmée, du conſentement des Princes, dans le Concile de Conſtance le 18 Avril 1417. Ce Prince vendit le Burgraviat de Nuremberg aux habitans de cette Ville, & par-là il leur rendit la liberté ; ils en jouiſſent depuis ce tems-là ſous la protection de l'Empire, & l'on peut dire que Nuremberg eſt la plus riche & la plus illuſtre des Villes Impériales. FRÉDÉRIC IV, Burgrave de Nuremberg, mourut en 1440, & laiſſa, d'*Eliſabeth de Bavière*, 3 garçons & 6 filles, entr'autres :

1. JEAN, Ier du nom, dit l'*Alchimiſte*, marié avec *Barbe de Saxe*, fille de *Rodolphe*, Electeur de *Saxe*, de laquelle n'ayant eu que 4 filles, il céda ſa dignité d'Electeur en 1464, à ſon frère FRÉDÉRIC ;
2. FRÉDÉRIC, Ve du nom, ſurnommé *Dent-de-fer*, qui épouſa *Catherine de Saxe* ; mais les garçons qu'il en avoit eus, étant morts en bas âge, il laiſſa l'Electorat à ſon frère ALBERT ;
3. Et ALBERT, qui ſuit.

ALBERT, ſurnommé l'*Ulyſſe*, l'*Achille* & le *Renard de l'Allemagne*, fut un Prince habile & vaillant, qui gagna huit batailles de neuf qu'il avoit données. Il épouſa 1° *Marguerite de Bade*, fille de *Jacques*, Margrave de *Bade* ; 2° *Anne de Saxe*, fille de *Frédéric*, II, Electeur de *Saxe*. Du premier lit vint :

1. JEAN, qui ſuit.

Et du ſecond lit :

2. Et FRÉDÉRIC, VIe du nom, auteur de la branche de *Brandebourg-Anſpach* (ancien), rapportée plus loin.

JEAN, IIe du nom, nommé le *Cicéron de l'Allemagne*, né le 2 Août 1455, mort le 9 Janvier 1499, avoit épouſé *Marguerite de Saxe*, fille de *Guillaume*, Duc de *Saxe*, de laquelle il eut :

1. JOACHIM, qui ſuit ;
2. Et ALBERT, IIe du nom, Archevêque de Mayence, de Magdebourg, Evêque d'Halberſtadt, & enfin Cardinal, mort en 1545.

JOACHIM, Ier du nom, mort le 11 Juillet 1535, fut un Prince ſavant, qui fonda l'Univerſité de Francfort-ſur-l'Oder, & fut très-zélé pour la Religion Catholique, tandis qu'*Eliſabeth de Danemark*, ſa femme, fille de *Jean*, Roi de *Danemark*, ſuivoit celle de Luther. Cette différence de ſentimens fut cauſe qu'*Eliſabeth* le quitta pour ſe retirer en Saxe. Ils laiſſèrent pour ſucceſſeur :

Digitized by Google

JOACHIM, IIe du nom, né le 9 Janvier 1505, qui ſuivit la Religion de ſa mère, & mourut le 3 Janvier 1571. Il devoit épouſer RENÉE DE FRANCE, fille de Louis XII, Roi de France; mais il fut marié avec *Madeleine de Saxe*, fille de *Georges-le-Barbu*, Duc de *Saxe*, & laiſſa pour ſon ſucceſſeur :

JEAN-GEORGES, Ier du nom, né le 11 Septembre 1525, qui mourut le 8 Janvier 1598. Il épouſa, 1° *Sophie de Lignitz*, morte en couches le 6 Février 1546, fille de *Frédéric*, IIe du nom, Duc de Lignitz & de Briège; 2° SABINE DE BRANDEBOURG; & 3° *Eliſabeth d'Anhalt*, fille de *Joachim-Erneſt*, Prince d'*Anhalt*. Il laiſſa du premier lit :

1. JOACHIM-FRÉDÉRIC, qui ſuit.

Et du troiſième lit :

2. CHRISTIAN, auteur de la branche de *Brandebourg-Bareith*, rapportée plus loin;
3. Et JOACHIM-ERNEST, qui a fait la branche de *Brandebourg-Onolzbach*, puis *Anſpach* (moderne), qui viendra en ſon rang.

JOACHIM-FRÉDÉRIC, né le 27 Janvier 1546, mourut le 18 Juillet 1608. Il épouſa ANNE-CATHERINE DE BRANDEBOURG, fille de JEAN, Margrave de BRANDEBOURG, ſon grand-oncle, & eut:

1. JEAN-SIGISMOND, qui ſuit;
2. & 3. JEAN-GEORGES, IIe du nom, & CHRISTIAN-GUILLAUME, mort ſans poſtérité.

JEAN-SIGISMOND, Ier du nom, né le 8 Novembre 1572, introduiſit, en 1614, la Religion de *Calvin* dans ſes Etats, & mourut le 23 Décembre 1619. Il épouſa ANNE DE BRANDEBOURG, fille d'ALBERT-FRÉDÉRIC DE BRANDEBOURG, Duc de Pruſſe, & de *Marie-Eléonore de Clèves*, Juliers & Bergue. Par elle il eut des droits ſur la Pruſſe, Clèves & Juliers. Ils laiſſèrent :

1. GEORGES-GUILLAUME, qui ſuit;
2. ANNE-SOPHIE, morte en 1660, mariée à *Frédéric-Ulric*, Duc de *Brunſwick*;
3. MARIE-ELÉONORE, morte le 18 Mars 1655, mariée à *Guſtave-Adolphe*, Roi de *Suède*;
4. Et CATHERINE, mariée 1° à *Bethlen-Gabor*, Prince de Tranſylvanie, mort en 1629; & 2° à *François-Charles de Saxe*, Duc de Saxe-Lawenbourg.

GEORGES-GUILLAUME, né le 3 Novembre 1595, eut beaucoup de part aux affaires d'Allemagne, & mourut à Kœnigsberg le 21 Novembre 1640. Il épouſa *Eliſabeth-Charlotte*, fille de *Frédéric IV*, Electeur Palatin du Rhin, & eut :

1. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, qui ſuit;
2. JEAN-SIGISMOND, IIe du nom, mort au berceau;
3. LOUISE-CHARLOTTE, née le 3 Septembre 1617, mariée, le 30 Septembre 1645, à *Jacques Kettler*, Duc de Courlande.
4. Et HEDWIGE-SOPHIE, née en 1621, morte le 25 Juin 1683, mariée, le 9 Juillet 1649, à *Guillaume*, Landgrave de *Heſſe-Caſſel*.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, Ier du nom, né le 6 Février 1620, épouſa, 1° le 7 Décembre 1646, *Louiſe-Henriette de Naſſau*, morte le 15 Juin 1667, fille de *Frédéric-Henri*, Prince d'Orange, & d'*Amélie*, Comteſſe de *Solms*; 2° le 25 Juin 1668, *Dorothée de Holſtein-Glucksbourg*, veuve de *Chriſtian-Louis*, Duc de *Lunebourg-Zell*, & fille de *Philippe*, Duc de *Holſtein-Glucksbourg*. Du premier mariage naquirent :

1. GUILLAUME-HENRI, né le 11 Mai 1648, mort le 24 Octobre 1649;
2. CHARLES, né le 6 Février 1655, mort à Strasbourg le 22 Novembre 1674;
3. Et FRÉDÉRIC, qui ſuit.

Du ſecond mariage ſont iſſus :

4. PHILIPPE-GUILLAUME, né le 19 Mai 1669, auteur de la branche de *Brandebourg-Schwedt*, rapportée plus loin, mort le 19 Décembre 1711;
5. MARIE-AMÉLIE, née le 16 Novembre 1670, mariée, 1° le 8 Août 1687, avec *Charles* de *Mecklenbourg-Guſtrow*, dont elle n'eut point d'enfans; & 2° le 25 Juin 1689, avec *Maurice-Guillaume*, Duc de *Saxe-Zeitz*;
6. ALBERT-FRÉDÉRIC, né le 14 Janvier 1672, tige de la branche de *Brandebourg-Sonnenbourg*, qui viendra en ſon rang;
7. CHARLES-PHILIPPE, né le 26 Décembre 1672, mort à Turin le 25 Juin 1695;
8. ELISABETH-SOPHIE, née le 25 Mars 1674, mariée, le 29 Avril 1691, à ſon couſin *Frédéric-Caſimir Kettler*, Duc de Courlande;
9. DOROTHÉE, née le 27 Mai 1675, morte ſans alliance le 1er Décembre 1676;
10. Et CHRISTIAN-LOUIS, né le 24 Mai 1677.

FRÉDÉRIC, VIIIe du nom, né le 11 Juillet 1657, ſuccéda en 1688 à l'Electorat de Brandebourg. Il racheta du Roi de Pologne, FRÉDÉRIC-AUGUSTE, la mouvance de la Pruſſe, qui depuis 1525 relevoit de cette Couronne; & par la faveur de l'Empereur LÉOPOLD, il fut déclaré Roi de Pruſſe, & ſe fit couronner le 18 Janvier 1701. Il mourut à Berlin le 25 Février 1713. Il avoit été marié, 1° le 23 Août 1679, à *Eliſabeth-Henriette de Heſſe-Caſſel*, fille de *Guillaume*, Landgrave de Heſſe-Caſſel; 2° le 2 Septembre 1684, à *Sophie-Charlotte*, fille

Digitized by Google

d'*Erneſt-Auguſte*, Duc de *Brunſwick-Hanovre*, Evêque d'Oſnabruck, & de *Sophie*, Princeſſe Palatine; & 3° le 19 Novembre 1708, à *Louiſe de Mecklenbourg-Schwerin*. Il a laiſſé du premier lit :

1. Louise-Dorothée-Sophie, Princeſſe Electorale de Brandebourg, morte le 19 Décembre 1705, qui avoit épouſé, le 31 Mai 1700, *Frédéric*, Prince de *Heſſe-Caſſel*.

Et du ſecond lit :

2. Et Frédéric-Guillaume, qui ſuit.

Frédéric-Guillaume I^er^, Roi de Pruſſe, né le 13 Août 1688, mourut le 31 Mai 1740. Il avoit épouſé, le 14 Novembre 1706, *Sophie-Dorothée de Brunſwick-Hanovre*, née le 16 Mars 1687, morte le 28 Juin 1757, fille de *Georges-Louis*, Electeur de Hanovre, dont :

1. Frédérique-Sophie-Wilhelmine, née le 3 Juillet 1709, mariée, le 20 Novembre 1731, à Frédéric-Guillaume, Margrave de Brandebourg-Bareith;
2. Frédéric-Guillaume, qui ſuit;
3. Frédérique-Louise, née le 28 Septembre 1714, mariée, le 30 Mai 1729, à Charles-Frédéric-Guillaume, Margrave de Brandebourg-Anspach;
4. Philippine-Charlotte, née le 13 Mars 1716, mariée, le 2 Juillet 1733, à *Charles*, Duc de *Brunſwick-Wolfenbuttel*;
5. Sophie-Dorothée-Marie, née le 25 Janvier 1719, morte le 13 Novembre 1765, qui avoit épouſé, le 10 Novembre 1734, Frédéric-Guillaume, Margrave de Brandebourg-Schwedt;
6. Louise-Ulrique, née le 24 Juillet 1720, mariée, le 17 Juillet 1744, à *Adolphe-Frédéric*, Duc de *Holſtein-Gottorp-Eutin*, devenu Roi de Suède, mort le 12 Février 1771;
7. Auguste-Guillaume, né le 9 Août 1722, Prince de Pruſſe, mort le 12 Juin 1758. Il avoit épouſé, le 6 Janvier 1742, *Louiſe-Amélie*, née le 29 Janvier 1722, fille de *Ferdinand-Albert II*, Duc de *Brunſwick-Wolfenbuttel*, dont :
   1. Frédéric-Guillaume, rapporté plus loin;
   2. Frédéric-Henri-Charles, né le 30 Décembre 1747, Chevalier de l'Aigle Noir, en 1748, mort le 26 Mai 1767, à Potzen, de la petite-vérole;
   3. Frédérique-Sophie-Wilhelmine, née le 7 Août 1751, mariée, le 5 Octobre 1767, à *Guillaume V*, Prince de *Naſſau-Orange* ou *Dietz*;
   4. Et Georges-Charles-Emilie, né poſthume le 30 Octobre 1758;
8. Anne-Amélie, née le 9 Novembre 1723, Abbeſſe de Quedlinbourg;
9. Frédéric-Henri-Louis, né le 18 Janvier 1726, appelé *le Prince Henri*, Prevôt du Chapitre de Magdebourg, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Noir, marié ſans enfans le 25 Juin 1752 à *Wilhelmine*, née le 23 Février 1726, fille de *Maximilien*, Landgrave de *Heſſe-Caſſel*;
10. Et Auguste-Ferdinand, né le 23 Mai 1730, appelé *le Prince Ferdinand*, Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean à Sonnenbourg, marié, le 27 Septembre 1755, à *Anne-Eliſabeth-Louiſe*, née le 22 Avril 1738, fille de Frédéric-Guillaume, Margrave de Brandebourg-Schwedt, dont :
    1. Frédérique-Elisabeth-Dorothée, née le 1^er^ Novembre 1761;
    2. Frédéric-Henri-Emile-Charles, né le 31 Octobre 1769;
    3. Frédérique-Dorothée-Louise-Philippine, née le 24 Mai 1770;
    4. Et Frédéric-Chrétien-Louis, né le 18 Novembre 1772.

Frédéric II (Guillaume), Roi de Pruſſe, né le 24 Janvier 1712, Margrave de Brandebourg, Electeur & Archi-Chambellan de l'Empire, Duc de Clèves, de Magdebourg, Poméranie, &c., Grand-Maître des Ordres de l'Aigle Noir & du Mérite, marié, ſans enfans le 12 Juin 1733, à *Eliſabeth-Chriſtine*, née le 8 Novembre 1715, fille de *Ferdinand Albert II*, Duc de *Brunſwick-Wolfenbuttel*.

Frédéric-Guillaume II, Roi de Pruſſe, fils d'Auguste-Guillaume, Prince de Pruſſe, naquit le 25 Septembre 1744, & épouſa, 1° le 14 Juillet 1765, *Eliſabeth-Chriſtine-Ulrique*, née le 8 Novembre 1746, ſéparée en 1769, & fille de *Charles*, Duc de *Brunſwick-Wolfenbuttel*; & 2° le 15 Juillet 1769, *Frédérique-Louiſe*, née le 16 Octobre 1751, fille de *Louis IX*, Landgrave de *Heſſe-Darmſtadt*. Il a eu du premier lit :

1. Frédérique-Charlotte-Ulrique-Catherine, né le 7 Mai 1767.

Et du ſecond lit :

2. Frédéric-Guillaume, né le 3 Août 1770.

BRANCHE des Margraves de Brandebourg-Schwedt.

Le Prince Philippe-Guillaume, fils de Frédéric-Guillaume, Electeur de Brandebourg, & de *Dorothée de Holſtein-Glucksbourg*, ſa ſeconde femme, né le 19 Mai 1669, mou-

Digitized by Google

rut le 19 Décembre 1711. Il avoit épouſé, le 25 Janvier 1699, *Jeanne-Charlotte d'Anhalt-Deſſau*, dont entr'autres enfans :

1. Frédéric-Guillaume, qui ſuit ;
2. Henriette-Marie, née le 2 Mars 1702, mariée, le 8 Décembre 1716, à *Frédéric-Louis*, Prince héréditaire de *Wurtemberg*, mort le 23 Novembre 1731 ;
3. Et Henri-Frédéric, rapporté après ſon frère aîné.

Le Prince Frédéric-Guillaume, né le 27 Décembre 1700, qui réſide à Schwedt, a épouſé, le 10 Novembre 1734, *Sophie-Dorothée-Marie*, née le 25 Janvier 1719, morte le 13 Novembre 1765, fille de Frédéric-Guillaume Ier, de Brandebourg, Roi de Pruſſe, dont :

1. Dorothée-Frédérique-Sophie, née le 18 Décembre 1736, mariée, le 29 Novembre 1753, à *Frédéric-Eugène*, Prince de *Wurtemberg ;*
2. Anne-Elisabeth-Louise, née le 22 Avril 1738, mariée, le 27 Septembre 1755, à Auguste-Ferdinand de Brandebourg, Prince de Pruſſe ;
3. Et Philippine-Auguste-Amélie, née le 10 Octobre 1745, mariée, le 10 Janvier 1773, à *Frédéric* II, Landgrave de *Heſſe-Caſſel*.

Le Prince Henri-Frédéric, né le 21 Août 1709, Prevôt du Chapitre d'Halberſtadt, épouſa, le 13 Mars 1739, *Léopoldine-Marie*, née le 8 Décembre 1716, fille de *Léopold*, Prince d'*Anhalt-Deſſau*, dont :

1. Frédérique-Charlotte-Léopoldine-Louise, née le 18 Août 1745, Abbeſſe d'Hervorden en 1764, qui a ſuccédé à la ſœur du Roi de Pruſſe ;
2. Et Louise-Henriette-Wilhelmine, née le 24 Septembre 1750, mariée, le 25 Juillet 1767, à *Léopold-Frédéric-François*, Prince d'*Anhalt-Deſſau*.

BRANCHE
des Margraves de Brandebourg-Sonnenbourg.

Le Prince Albert-Frédéric, cinquième fils de Frédéric-Guillaume Ier, Electeur de Brandebourg, né le 14 Janvier 1672, laiſſa entr'autres enfans :

Le Prince Charles-Albert, né le 10 Juin 1705, Maître de l'Ordre de St.-Jean à Sonnenbourg, mort, le dernier de ſa branche, en 1762.

BRANCHE
de Brandebourg-Bareith.

Christian, Margrave de Brandebourg, troiſième fils de l'Electeur Jean-Georges, né le 30 Janvier 1581, reçut de ſon frère, Joachim-Frédéric, une partie des biens ſitués en Franconie, qu'il avoit hérités de ſon couſin Georges-Frédéric, Margrave d'Anspach. Ces biens ſont le Haut-Margraviat de Nuremberg, la Forteresſe de Bareith, la Ville de Culmbach & autres places. Il mourut le 30 Mai 1655.

Georges-Guillaume, Margrave de Brandebourg, un de ſes deſcendans, né le 16 Novembre 1678, Grand-Maître de l'Artillerie de l'Empire, mort à Bareith, le dernier de ſa branche, le 18 Décembre 1726, avoit épouſé, le 25 Octobre 1699, *Eliſabeth-Sophie*, fille de *Jean-Adolphe*, Duc de *Saxe-Weiſſenfels*, & laiſſa :

Christine-Sophie-Wilhelmine, née le 6 Janvier 1701.

BRANCHE
de Brandebourg-Culmbach.

Christian-Henri, Margrave de Brandebourg-Culmbach, Weverlingen, Général-Major des Armées du Roi de Pruſſe, & Colonel d'un Régiment de Cavalerie à ſon ſervice, naquit le 19 Juillet 1661. Il hérita, le 18 Décembre 1726, des biens de ſon parent Georges-Guillaume, Margrave de Brandebourg-Bareith, & mourut le 26 Mars 1708. Il avoit été marié, le 14 Août 1687, avec *Sophie-Chrétienne de Wolffſtein*, née le 24 Octobre 1667, morte au Château de Freideinbourg en Danemark, au mois d'Août 1737. Elle étoit fille d'*Albert-Frédéric*, Comte du Saint-Empire Romain & de *Wolffſtein*, Seigneur d'Obern-Sultzberg & de Pirbaum, mort le 6 Novembre 1693, & de *Sophie-Louiſe*, née Comteſſe de *Caſtell-Remlingen*, décédée le 19 Juillet 1717. Il a eu de ce mariage 14 enfans, dont ſept ſont morts en bas âge, & les ſept autres ſont :

1. Georges-Frédéric-Charles, qui ſuit ;
2. Albert-Wolfgang, Margrave de Culmbach, né le 8 Décembre 1689, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, Général-Feld-Maréchal-de-Camp au ſervice de l'Empereur, & Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant ;
3. Dorothée-Charlotte, née le 4 Mars 1691, morte le 2 Avril 1712, mariée, le 8 Juillet 1711, avec *Charles-Louis*, Comte de *Hohenlohe-Weickersheim ;*
4. Sophie-Madeleine, née le 28 Novembre 1700, morte le 27 Mai 1770. Elle avoit épouſé, le 7 Août 1721, *Chriſtian VI*, Roi de *Danemark* & de Norwège ;

Digitized by Google

5. Frédéric-Ernest, Margrave de Culmbach, né le 15 Décembre 1703, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, Gouverneur & Commandant-Général des Troupes Danoiſes, dans les Duchés de Holſtein & de Schleſwick, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de la Province de Jutland, mort le 22 Janvier 1762. Il avoit épouſé, le 26 Décembre 1731, *Chriſtine-Sophie*, née le 22 Janvier 1717, fille d'*Erneſt-Ferdinand*, Duc de *Brunſwick-Wolfenbuttel-Bevern*;
6. Sophie-Caroline, née le 31 Mars 1707, mariée, le 8 Décembre 1723, avec *Georges-Albert*, Prince d'*Oſt-Friſe*, mort le 12 Juin 1734;
7. Et Frédéric-Christian, Margrave de Culmbach, né poſthume, le 17 Juillet 1708, Colonel au ſervice de Danemark, & marié, le 27 Avril 1731, avec *Victoire-Charlotte*, née le 25 Septembre 1715, fille de *Victor-Amédée-Adolphe*, Prince d'*Anhalt-Schaumbourg*, dont il a eu:

   Chrétienne-Sophie-Charlotte, née le 15 Octobre 1733;

Georges-Frédéric-Charles, Margrave de Brandebourg-Culmbach, né le 19 Juin 1688, s'étant rendu de Rothenbourg à Bareith, ſur une invitation qui lui avoit été faite par une députation, y fut proclamé, le 22 Décembre 1726, & prit la Régence du pays. Il eſt mort le 17 Mai 1735, à ſa réſidence de Bareith, & avoit épouſé, le 17 Avril 1709, *Dorothée*, née le 24 Novembre 1685, fille de *Frédéric-Louis*, Duc de *Holſtein-Beck*. De ce mariage ſont iſſus:

1. Sophie-Christine-Louise, née le 4 Janvier 1710, morte à Bruxelles, le 13 Juin 1739, qui avoit épouſé, le 11 Avril 1731, à Francfort, *Alexandre-Ferdinand*, Prince héréditaire de *la Tour & Taxis*;
2. Frédéric-Guillaume, qui ſuit;
3. Guillaume-Ernest, né le 25 Juillet 1712, mort au mois de Novembre 1733, ſur la route d'Italie où il alloit joindre le Régiment Impérial;
4. Sophie-Charlotte-Albertine, née le 27 Juillet 1713, morte le 2 Mars 1747, qui avoit épouſé, le 1er Avril 1734, *Erneſt-Auguſte*, Duc de *Saxe-Weimar*;
5. Et Sophie-Wilhelmine de Brandebourg-Bareith, née le 8 Juillet 1714, mariée, le 25 Mai 1734, à *Charles-Edſar*, Prince d'*Oſt-Friſe*, né le 19 Janvier 1716.

Frédéric-Guillaume, Margrave de Brandebourg, né le 10 Mai 1711, Régent de Bareith, mourut le 16 Février 1763. Il avoit épouſé, 1° à Berlin, le 20 Novembre 1731, *Frédérique-Sophie-Wilhelmine*, née le 3 Juillet 1709, fille de Frédéric-Guillaume Ier, de Brandebourg, Roi de Pruſſe; & 2° *Sophie-Caroline-Marie*, née le 8 Octobre 1737, fille de *Charles*, Duc de *Brunſwick-Wolfenbuttel*. Il eut du premier lit:

Elisabeth-Sophie-Frédérique-Wilhelmine de Brandebourg-Bareith, née le 30 Août 1732, mariée, le 26 Septembre 1748, à *Charles-Eugène*, Duc de *Wurtemberg*.

BRANCHE
de Brandebourg-Onoltzbach, *puis* Anspach (*moderne*).

Joachim-Ernest, ſecond fils du troiſième lit de l'Electeur Jean-Georges de Brandebourg, a eu pour ſon partage le Bas-Burgraviat de Nuremberg, où ſe trouve le château d'Anſpach, lieu où il naquit le 16 Juin 1583. Il fut fait Général d'une armée de Proteſtans en 1610, & mourut le 25 Février 1625, laiſſant:

Le Margrave Albert, né le 8 Septembre 1620, qui mourut le 22 Octobre 1667. Il eut:

Le Margrave Jean-Frédéric, né le 18 Octobre 1654, qui mourut le 2 Avril 1686, laiſſant entr'autres enfans:

1. Dorothée-Frédérique, née le 12 Août 1676, morte le 13 Mars 1731, qui épouſa, le 30 Août 1699, *Jean-Reinard*, Comte de *Hanau-Lichtenberg*;
2. Guillelmine-Dorothée-Charlotte, née le 11 Mars 1683, morte le 1er Décembre 1737, qui avoit épouſé, le 2 Septembre 1705, *Georges*, Duc de *Brunſwick-Hanovre*, devenu Roi d'Angleterre, ſous le nom de Georges II.
3. Et Guillaume-Frédéric, qui ſuit.

Le Margrave Guillaume-Frédéric, né le 7 Janvier 1686, mort le 7 Janvier 1723, laiſſa:

Le Margrave Charles-Frédéric-Guillaume, né le 12 Mai 1712, qui mourut le 3 Août 1757. Il avoit épouſé, à Berlin, le 30 Mai 1729, Frédérique-Louise, née le 28 Septembre 1714, fille de Frédéric-Guillaume Ier, de Brandebourg, Roi de Pruſſe, dont:

1. N..., né le 7 Avril 1733;
2. Et Christian-Frédéric-Charles-Alexandre, qui ſuit.

Le Margrave Christian-Frédéric-Charles-Alexandre, né le 24 Février 1736, a hérité le 16 Février 1763 de Bareith & Culmbach, après la mort, ſans enfans mâles, du Margrave Frédéric-Guillaume de Brandebourg-Ba-

Digitized by Google

REITH, ſon couſin. Il a épouſé, le 22 Novembre 1754, FRÉDÉRIQUE-CAROLINE, née le 24 Juin 1735, fille de *François-Joſias*, Duc de *Saxe-Saalfeld-Cobourg*.

BRANCHE
de BRANDEBOURG-ANSPACH (*ancien*).

FRÉDÉRIC VI, ſecond fils d'ALBERT DE BRANDEBOURG, ſurnommé l'*Achille*, né le 2 Mai 1460, eut pour ſon partage les biens ſitués en Franconie, le Burgraviat de Nuremberg, Anſpach, Culmbach, &c., & mourut le 4 Avril 1536.

Cette branche s'eſt éteinte dans ALBERT-FRÉDÉRIC, Duc de Pruſſe, né le 29 Avril 1553, mort en 1618.

Les armes: *d'argent, à une aigle éployée de gueules, dont les aîles ſont chargées de demi-cercles d'or.*

BRANDICOURT: *d'or, au lion de ſable.*

BRANDIS: *d'or, à deux branches de laurier de ſinople, tournées & ployées en cœur.*

BRANDON, famille d'Angleterre dont parle Imhoff dans ſes Pairs d'Angleterre. GUILLAUME BRANDON, Chevalier eut entr'autres enfans:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. Et THOMAS BRANDON, Chevalier de la Jarretière, mort ſans poſtérité.

GUILLAUME BRANDON, II^e^ du nom, tué à la bataille de Boſworth le 22 Août 1485, au ſervice de HENRI VII, Roi d'Angleterre, laiſſa:

CHARLES BRANDON, créé Duc de Suffolk, en 1513, qui mourut le 24 Août 1545. Il épouſa, en troiſièmes noces, le 31 Mars 1515, MARIE D'ANGLETERRE, veuve de LOUIS XII, Roi de France, & fille de HENRI VIII, Roi d'Angleterre, mort le 23 Juin 1547. Voy. Imhoff.

BRANDON, en Normandie: *d'azur, à une aigle d'argent, accompagnée de quatre brandons d'or, flambans de gueules.*

BRANDORGE, Seigneur du Rocher, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 23 Mars 1667.

BRANDT, dans les Pays-Bas. I. GÉRARD DE BRANDT, Seigneur de la Campe, épouſa *Anne de Vargelot*, dont il eut:

II. JEAN DE BRANDT, I^er^ du nom, Seigneur de la Campe, du Bardoul, &c., qui épouſa, par contrat paſſé à St.-Omer, le 25 Juin 1560, *Marie de le North*, fille de *Jean*, Seigneur de Bobrel, & de *Marie le Febvre*, dont il eut:

1. GODEFROY, qui ſuit;
2. Et JEAN, rapporté ci-après.

III. GODEFROY DE BRANDT, Seigneur de la Campe, du Bardoul, de Bobrel, qui teſta à St.-Omer le 10 Septembre 1614, épouſa, 1° par contrat paſſé à Saint-Omer le 17 Avril 1591, *Antoinette du Ploich*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Bretagne, du Pont-à-Lacque, &c., & de *Françoiſe Teſſon*; 2° par contrat paſſé à Gravelines le 15 Octobre 1608, *Marguerite de la Diennée*, fille de *Jacques*, Seigneur de Baudricourt; & 3° par contrat paſſé à Saint-Omer le 8 Juin 1617, *Marie d'Oſtrel*, fille de *Pierre*, Seigneur de Frélinghem, Antringues, &c., & d'*Antoinette de Gomez*. Il n'eut point d'enfans de ſa troiſième femme, mais du premier lit ſont iſſus:

1. PHILIPPE, mort Religieux Capucin ſous le nom de P. *Godefroy*;
2. Et MARIE, Dame de la Campe, du Bardoul, &c., morte ſans alliance: elle avoit teſté à Saint-Omer le 14 Septembre 1656, & fait un codicille le 18 Février 1658.

Et du ſecond lit:

3. ANNE-MARGUERITE, née & baptiſée en l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Denis à Saint-Omer le 11 Juin 1611, fut mariée, par contrat paſſé en la même Ville le 9 Septembre 1643, avec *Charles de Lières* (aliàs d'*Oſtrel*), Baron de Berneville, fils de *Gilles*, Vicomte de Lières, Seigneur d'Isbergue, &c., & de *Marie-Catherine de la Framerie*, dont:
   Gilles-François de Lières;
4. Et IGNACE, né & baptiſé en l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Denis à Saint-Omer le 19 Février 1613, mort en bas âge.

III. JEAN DE BRANDT, II^e^ du nom, Seigneur de Courchelles, Tilques en partie, &c., ſecond fils de JEAN I^er^, & de *Marie de le North*, épouſa, par contrat paſſé à Saint-Omer le 4 Janvier 1591, *Jeanne de Ployart*. Elle fit donation par acte paſſé en la Ville d'Aire le 2 Mai 1637, à LOUIS-FRANÇOIS DE BRANDT, ſon petit-fils, de la Terre de Marconne-lès-Heſdin. Ils eurent:

1. VAAST, né le 20 Mars 1592, mort en bas âge;
2. CHARLES, né le 25 Novembre 1593, mort jeune;
3. JEAN-EMMANUEL, né en Janvier 1595: il acheta la Terre & Seigneurie de Marconne-lès-Heſdin, teſta en 1635, & mourut ſans poſtérité;

Digitized by Google

4. Marie, née le 29 Décembre 1597, mariée, par contrat paſſé à Saint-Omer le 11 Octobre 1617, à *Euſtache d'Auchel*, Seigneur de Piquenhem, fils de *Louis*, Seigneur d'Enquin, & d'*Anne de Renty*, ſa première femme, lors remarié à *Adrienne de Chambly*;
5. Philippe, né le 23 Décembre 1600, mort en bas âge;
6. Autre Charles, né la veille de la Pentecôte 1602, & mort jeune;
7. Un troiſième Charles, né le 28 Août 1605, Seigneur de Courchelles & de Tilques en partie, qui fut tué Meſtre-de-Camp. Il avoit épouſé, par contrat du 17 Décembre 1633, *Jeanne* ou *Marie de Caſtelain*, dont il eut une fille, nommée

   Marie-Jeanne de Brandt, Dame de Courchelles & de Tilques, morte le 25 Mai 1705, qui épouſa, par contrat du 5 Octobre 1652, *Edouard de Fléchin*, Seigneur & Marquis de Wamin, Colonel de Cavalerie, mort le 16 Mai 1681, fils de *Nicolas*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Marguerite de Baſſecourt*;
8. Et Philippe, qui ſuit.

IV. Philippe de Brandt, Ecuyer, Seigneur de Prompſart, Treſſenes, &c., né le 4 Février 1608 en la Paroiſſe de Wattenes, fut Mayeur de la Ville d'Aire en Artois, & mourut en 1659. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Sevin le 17 Novembre 1631, *Florence d'Auchel*, ſœur conſanguine d'*Euſtache d'Auchel*, marié, en 1617, à Marie de Brandt, ſa ſœur, & fille de *Louis d'Auchel*, Seigneur & Marquis d'Enquin, & d'*Adrienne de Chambly*, ſa ſeconde femme. De ce mariage ſont nés:

1. Louis-François, mort en bas âge;
2. Jean-Emmanuel, mort en bas âge;
3. Charles, Ecuyer, Seigneur de Prompſart, tué au ſervice, Capitaine, par Commiſſion du 6 Février 1666, de 50 hommes d'armes aux ordres du Duc d'Havré;
4. Godefroy-Joseph, Chanoine de St.-Pierre d'Aire;
5. René-François, qui ſuit;
6. Gervais-François, Ecuyer, Seigneur de Marconne, Treſſenes, &c., marié, par contrat paſſé à Eſtruval le 19 Novembre 1681, à *Marie-Iſabelle de Salperwick*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Créhen, Freſnoy, Eſtruval, &c., & d'*Antoinette-Philippe de Baſſecourt*;
7. Louis-Balthasar, Abbé d'Auchy-les-Moines;
8. Augustin-Ignace, Religieux de Saint-Waaſt d'Arras, & Prévôt du Meſnil;
9. Et Jeanne-Robertine, morte ſans alliance.

V. René-François de Brandt, Ecuyer, Seigneur de Prompſart & Picquenhem, né & baptiſé en l'Egliſe Paroiſſiale de St.-Sauveur à Arlebeque, épouſa, par contrat paſſé à Saint-Omer le 10 Mai 1692, *Marguerite-Urſule le Joſne-Contay*, fille de *Pierre-Paul*, Ecuyer, Seigneur de Verſigny, & de *Jeanne-Thérèſe d'Auchel*, dont il eut:

1. Louis-François, qui ſuit;
2. Marie-Jeanne, morte ſans alliance;
3. Marie-Ursule-Josèphe, Religieuſe aux Dames de la Conception à Aire;
4. Et Alexandrine-Isbergue, mariée, par contrat paſſé à Aire le 22 Avril 1738, à *Charles-Joſeph Hubert*, Ecuyer, Seigneur de la grande Flamangrie, Mons-en-Bareüil, la Robarderie, &c., fils d'*Antoine-Joſeph*, Ecuyer, Seigneur de Taunay, & d'*Hélène-Marie-Marguerite Dragon*. Elle eut entr'autres enfans:

   Charles-Antoine-Joſeph Hubert, Seigneur de Mons-en-Bareüil, marié avec *N.... Bertoult de Hautecloque*;

   François-Louis-Eugène Hubert, Seigneur de Taunay;

   Louis-Alexandre Hubert, Seigneur de la grande Flamangrie, Officier au Régiment de Rohan-Prince, retiré à cauſe de ſes bleſſures;

   Et *Angélique-Valentine-Françoiſe Hubert*, morte ſans alliance.

VI. Louis-François de Brandt, Ecuyer, Seigneur de Marconne, Picquenhem, &c., baptiſé en l'Egliſe du village d'Isbergue le 28 Août 1693, épouſa, par contrat paſſé à Aire le 10 Août 1723, *Marie-Agnès-Françoiſe de Tolomey*, fille de *Paul-Gabriel-Marie de Tolomey*, Comte Palatin, Patrice Romain, Chevalier de l'Eperon d'Or, Seigneur de la Bretagne, & de *Marie-Agnès de Jonglet-de-Moyenneville*. De ce mariage ſont nés:

1. Louis-François, mort en bas âge;
2. Alexandre-François-Ignace, qui ſuit;
3. Et Marie-Agnès-Angélique, morte en bas âge.

VII. Alexandre-François-Ignace de Brandt, Chevalier, né & baptiſé dans l'Egliſe Paroiſſiale de St.-Pierre d'Aire, Ecuyer, Seigneur de Marconne, Picquenhem, &c., Cornette réformé du Régiment Royal-Cravate, fut créé par le Pape, *Comte Palatin, Patrice Romain, & Chevalier de l'Eperon d'Or*, à cauſe de l'alliance de ſon père avec l'illuſtre Maiſon de *Tolomey*, originaire d'Italie; & créé par Lettres-Patentes du Roi du mois de

Digitized by Google

Mars 1758, *Comte de Brandt*; a épouſé, par contrat paſſé à Arras le 2 Septembre 1752, *Jeanne-Catherine Mathon*, fille de *Guislain-Guillaume Mathon*, Ecuyer, Seigneur de Coiva, & de *Marie-Catherine Foucquier*. De ce mariage ſont nés :

1. Jean-Alexandre-Marie, Chevalier, né à Arras le 25 Juin 1753, & baptiſé en l'Egliſe Paroiſſiale de St.-Géry de ladite Ville le même jour;
2. François-Joseph-Marie-César, Chevalier, né à Arras le 5 Août 1754, & baptiſé en la même Egliſe;
3. Charles-Ignace-Marie, Chevalier, né à Arras le 30 Juillet 1755, & baptiſé en la même Egliſe;
4. Marie-Catherine-Agnès, née à Arras le 22 Mai 1755, & baptiſée en la même Egliſe;
5. Marie-Angélique-Françoise, née à Arras le 24 Février 1760, & baptiſée en la même Egliſe;
6. Et Marie-Catherine-Josèphe, née à Arras le 5 Avril 1763, & baptiſée en la même Egliſe le 7.

Les armes : *d'azur, à trois flammes d'argent, poſées 2 & 1.*

* BRANGE, en Bourgogne, Diocèſe de Châlons, Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat* en faveur d'Antoine Barillon, Seigneur de Morangis, Directeur des Finances, qui ne laiſſa point d'enfans d'*Eliſabeth d'Amoncourt*. Il eut pour ſucceſſeur ſon neveu Jean-Paul Barillon-d'Amoncourt, Ambaſſadeur en Angleterre, & Marquis de *Brange*, auquel *Eliſabeth d'Amoncourt*, ſa tante, donna ſon bien, à la charge que lui & ſes deſcendans porteroient le nom & les armes d'*Amoncourt*. Voyez BARILLON.

BRANGOLO, en Bretagne : *de gueules, à une faſce de vair.*

* BRANTES dans le Comté Venaiſſin, Diocèſe de Siſteron, Terre, Seigneurie & *Baronnie*, poſſédée dans le XII^e^ ſiècle par la Maiſon de Baux. Elle paſſa enſuite ſucceſſivement dans les Maiſons de *Vincens* & de *Cambis*, de la branche des Marquis de *Velleron*.

La Maiſon des *Laurents* en fit l'acquiſition dans le XVII^e^ ſiècle. Elle fut érigée en *Marquiſat* par Bulle du Pape Clément X, du 2 Novembre ou 13 Juillet 1674, en faveur de Georges-Dominique des Laurents. Voyez LAURENTS (des).

En 1697, le *Marquiſat* de *Brantes* fut acquis par Pierre du Blanc, Collatéral, c'eſt-à-dire, Inſpecteur des troupes d'Avignon, Gouverneur, Seigneur de la Roque-ſur-Perne. Voyez BLANC (du).

* BRANTOME, Seigneurie qui a donné ſon nom à une branche de la Maiſon de *Bourdeilles*, connue dès le XI^e^ ſiècle, laquelle branche s'eſt éteinte, après avoir produit de grands hommes, & un Maréchal de France ſous Henri IV & Louis XIII. Voyez BOURDEILLES.

BRAQUE (de), Seigneur de Châtillon-la-Guichardière, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa *Nobleſſe* le 22 Janvier 1669. L'Abbé le Laboureur prétend que ce ne ſont point des *Lettres de Nobleſſe* qui furent données à Arnoul de Braque, mais des *Lettres pour l'armer Chevalier*. Ce ſavant ſe trompe : ce ſont véritablement des *Lettres de Nobleſſe*, comme on le peut voir dans M. d'Hozier, qui les a copiées d'après l'original, & d'après la Roque, dans ſon *Traité de la Nobleſſe*, p. 67, qui rapporte que ledit Arnoul de Braque fut *annobli au mois d'Août* 1339, avec permiſſion de prendre *enſeigne de Chevalier*, par Lettres données au Bois de Vincennes : il étoit Seigneur de Châtillon-ſur-Loing. Cet Arnoul de Braque, poſſeſſeur de deux fiefs, l'un à Stain proche Paris, & l'autre à Champigny-ſur-Marne, proche Charenton, fut annobli par le Roi Philippe de Valois en 1339, par Lettres rapportées, comme nous venons de le dire, par M. d'Hozier, dans ſon *Armorial de France*. Par les fondations qu'il a faites, il paroît qu'il avoit de grands biens. Sa femme ſe nommoit *Jacqueline*.

Nicolas Braque, ſon troiſième fils, éleva ſa famille à un bien plus haut degré d'honneur, que tous ſes frères. Il fut Seigneur de Châtillon-ſur-Loing, de Saint-Maurice-ſur-Labron, de Nogent-ſur-Seine, de Croiſſy & de Croquetaine en Brie, de Choiſy-aux-Loges dans le Gâtinois, & de beaucoup d'autres lieux. Il fut créé *Chevalier*, Maître des Requêtes, Gouverneur des Villes & Châteaux de Moret & de Montargis, Chambellan du Roi Charles V, & Ambaſſadeur Plénipotentiaire en pluſieurs occaſions importantes. Il épouſa 1° *Jeanne de Tremblai*; & 2° *Jeanne le Bouteiller-de-Senlis*. Il n'eut point d'enfans de cette dernière; mais il eut de la première :

Digitized by Google

1. & 2. Blanchet & Nicolas Braque ;
3. Et Jeanne Braque, Dame de Choiſy, femme de *Jean de l'Hôpital*. D'elle deſcendent les Seigneurs de Choiſy, de Vitry, du Hallier, & de Sainte-Meſmes. Voyez HOPITAL.

Pierre de Braque, Seigneur de Blemur, qui vivoit en 1488, & avoit épouſé *Louiſe des Claux*, étoit le triſaïeul de Louis de Braque, Chevalier, Seigneur du Parc, Capitaine dans le Régiment des Vaiſſeaux, marié à *Antoinette de Line*, dont entr'autres enfans, Anne-Marguerite de Braque, née le 20 Janvier 1678, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1687. Cette Maiſon s'éteignit au XII^e^ degré, dans Paul-Emile de Braque, Seigneur de Luat, mort le 6 Octobre 1744, laiſſant d'*Eliſabeth Lorimier :*

Elisabeth de Braque, née le 31 Mai 1741, mariée, en 1761, à *François-Joſeph*, Marquis *de Choiſeul-Meuſe*.

Les armes : *d'azur, à une gerbe de blé d'or, liée de même.*

* BRAQUEMONT. La Terre de *Braquemont*, dont cette Maiſon tire ſon origine, eſt ſituée dans le Bailliage de Caux, proche de la Ville d'Arques. Dans le Catalogue des Seigneurs Normands qui furent avec leur Duc Robert à la conquête de Jéruſalem l'an 1097, ſont nommés *Monſieur* Renaud de Braquemont, *Monſieur* Lyonnel de Braquemont ſon fils, & *Monſieur* Bracquet de Braquemont.

I. Renaud de Braquemont, Chevalier, Capitaine de Lillebonne, ſervit le Roi aux guerres de Saintonge, Guyenne & Languedoc, ès années 1337, 1348 & 1359. Il fut auſſi du nombre, avec Mathieu & Guillaume de Braquemont, dit *Bracquet*, de ceux auxquels le Roi Jean pardonna pour avoir ſuivi le parti du Roi de Navarre l'an 1360. Il eſt enſuite compté entre les Seigneurs qui ſervoient l'Etat l'an 1373, & eut :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Robert, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après ;
3. Jean, Chevalier ;
4. Lyonnel, Chevalier, qui témoigna tant d'ardeur l'an 1415 à la défenſe de Harfleur aſſiégé par Henri V, Roi d'Angleterre, qu'il entra dans la Ville, malgré les ennemis, & la ſecourut,
5. Marguerite, Dame de Lambercourt, femme de *Philippe Tirel*, Seigneur de Poix, fils de *Jean Tirel*, Seigneur de Poix, & de *Marguerite de Châtillon*.

II. Guillaume de Braquemont, dit *Bracquet*, I^er^ du nom, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi & de M. le Duc d'Orléans en 1372, eut procès à l'Echiquier en 1398. Il laiſſa :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Et Richard, auteur de la branche des Seigneurs de *Traverſain*, rapportée ci-après.

III. Guillaume de Braquemont, II^e^ du nom, Chevalier, fut témoin avec *Jacques de Blaru* & *Guillaume de Laire*, Chevaliers, au teſtament du Prince Louis, fils du Roi de France, & Duc d'Orléans. Il épouſa, en 1403, *Jeanne d'Harcourt*, fille de *Philippe d'Harcourt*, Seigneur de Bonneſtable, & de *Jeanne de Tilly*, dont il eut :

1. Olivier, qui ſuit ;
2. Richard, Seigneur de Roſey, Chevalier ;
3. Et Jean, Chevalier.

IV. Olivier de Braquemont, Chevalier, fut allié avec *Jeanne de Campremy*, dont il eut pour fils :

V. Guillaume de Braquemont, III^e^ du nom, Chevalier en 1453, qui fut père de :

VI. Florent de Braquemont, Chevalier, vivant en 1537.

BRANCHE des Seigneurs de Traversain.

III. Richard de Braquemont, Chevalier, Seigneur de Traverſain en 1399, ſecond fils de Guillaume, I^er^ du nom, dit *Bracquet*, fut père de :

IV. Robert de Braquemont, Seigneur de Traverſain, qui eut pour fils :

V. Renaud de Braquemont, dit *Bracquet*, Seigneur de Traverſain, lequel ne laiſſa qu'une fille :

VI. Marie de Braquemont, qui épouſa 1° *Jean de Bethencourt*, fils de *Jean*, Seigneur de *Bethencourt*, & d'*Iſabelle de Saint-Martin-le-Gaillard* ; & 2° *Jean Suhart*, Chevalier, Seigneur de Montfreville.

TROISIÈME BRANCHE.

II. Robert de Braquemont, ſecond fils de Renaud, Chevalier, fut Conſeiller du Roi & ſon Chambellan, puis Amiral de France l'an 1417 : ce fut lui qui conduiſit, par l'ordre du Roi, le Pape Benoit XII, au Château-Renard près d'Avignon. Il eut :

1. Guillaume, qui ſuit ;

Digitized by Google

2. JEAN, dit *Lyonnel*, dont nous parlerons après ſon frère;
3. Et ALDONCE, qui fut fiancée, en 1404, à *Roger de Breauté*, IIIe du nom, dit *l'aîné*, Sire dudit lieu; mais étant mort avant la conſommation du mariage, elle épouſa *Pierre de Gougeul*, Sire de Rouville.

III. GUILLAUME DE BRAQUEMONT, Seigneur de Sedan, Chevalier, eut:

1. LOUIS, Seigneur de Sedan, mort ſans hoirs;
2. Et MARIE, femme, en 1440, d'*Everard de la Marck*, Comte d'Arenberg, auquel elle porta la Terre de Sedan.

III. JEAN DE BRAQUEMONT, dit *Lyonnel*, Chevalier, ſecond fils de ROBERT, Amiral de France, épouſa *Jeanne de Houdetot*, de laquelle il eut:

IV. CHARLES DE BRAQUEMONT, dit *Lyonnel*, qui épouſa *Anne des Eſſars*, & eut pour fils & ſucceſſeur:

V. RICHARD DE BRAQUEMONT, Chevalier, qui fut père de:

1. CHARLES, Seigneur de Bellentot;
2. Et FRANÇOIS.

Le Roi d'Angleterre HENRI V, étant dans ſon camp devant Melun l'an 1421, dépouilla de leurs biens CHARLES DE BRAQUEMONT, LOUIS DE BRAQUEMONT, Seigneur de Pontranges, & autres, qui tenoient le parti du Duc d'Orléans. Ce LOUIS DE BRAQUEMONT ſe trouve compris dans l'état des penſions avec GUILLAUME DE BRAQUEMONT, Chambellan du Duc d'Alençon, & NICOLAS DE BRAQUEMONT, Ecuyer, frère de ROBERT DE BRAQUEMONT, Moine à St.-Denis. Dans les Echiquiers, depuis l'an 1448 juſqu'en l'an 1469, il eſt parlé D'ALVAR DE BRAQUEMONT, Chevalier; de *Léonore de Tolède*, femme de ROBERT DE BRAQUEMONT, Chevalier; de JEAN DE BRAQUEMONT & de Damoiſelle ROBERTE DE BRAQUEMONT, ſa femme, héritiers de RENAUD DE BRAQUEMONT; de GUILLAUME DE BRAQUEMONT, Seigneur de la Pontinière, & de RENAUD DE BRAQUEMONT, ſon fils, Chambellan du Roi.

Il y a encore des familles en Normandie de ce nom DE BRAQUEMONT, dont nous ne pouvons parler faute de mémoires, quoique la Roque, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, diſe que cette Maiſon DE BRAQUEMONT ſoit tombée dans celle d'*Ivry*. Cette grande & ancienne famille n'eſt pas ſeulement renommée en Normandie, mais encore en Italie, dans l'une & l'autre Allemagne & en Eſpagne, où elle s'établit l'an 1386 du tems de JEAN, Roi de Caſtille. ROBERT & JEAN DE BRAQUEMONT furent au ſecours de ce Prince contre JEAN, Roi de Portugal.

JEAN DE BRAQUEMONT, qui étoit Sénéchal du Duc d'Orléans, fut marié avec *Agnès de Mendoze*, fille de *Pierre-Gonſales de Mendoze*, & d'*Aldonce d'Avila*, dont il eut pour fille ALDONCE DE BRAQUEMONT, mariée à *Jacques de Valence*, Maréchal de Caſtille, & de là ſont venus les Seigneurs de *Pigneranda* en Eſpagne, dont étoit chef Don GASPARD DE BRAQUEMONT & de Guzman, Comte de Pigneranda, Vice-Roi de Naples & Ambaſſadeur Plénipotentiaire pour la paix de Munſter l'an 1648.

Les armes: *de ſable, au chevron d'argent.*

BRAQUETI, en Provence: *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois têtes d'aigles arrachées de ſable, 2 en chef & 1 en pointe; au chef d'azur, chargé d'un lambel de trois pendans d'argent.*

BRAS, branche ſortie de la Maiſon de *Fabri*, en Provence, qui ſubſiſte encore aujourd'hui à la Cadraire, Diocèſe de Marſeille. Voyez FABRI.

BRAS: *de gueules, au bras d'argent, tenant une épée nue, ornée de ſable, de même.*

BRASDEFER, Seigneur de Maineville en Normandie, Généralité de Caen & Election d'Argentan, famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 20 Avril 1667, & dont étoit CHARLES BRASDEFER, Médecin, demeurant à Rouen, qui avoit obtenu, ſuivant Maſſeville, des Lettres de Nobleſſe en 1611.

Les armes: *de gueules, à trois mains dextres d'argent, poſées 2 & 1.* Aliàs *trois poings ou gantelets d'argent, mis en bande.*

* BRASSAC, en Quercy, Diocèſe de Cahors, Terre, Seigneurie & *Baronnie* qui fut vendue vers 1195 par GUILLAUME, Vicomte DE CALVIGNAC, à Raymond III, Vicomte de Turenne, de la Maiſon duquel elle a paſſé dans celle de *Galard*, que ſon ancienneté fait mettre, à juſte titre, parmi les plus illuſtres de Guyenne. Elle eſt connue dès le XIe ſiècle dans le Condomois, où elle a poſſédé juſqu'au ſiècle dernier la Seigneurie & les Tours, près Condom, qu'on appelle encore à préſent *les Tours de Galard*, ce qui appuie l'ancienne tradition ſur ſon origine, qu'on rapporte aux

Digitized by Google

Comtes de Condom, iſſus de ceux de Gaſcogne. Voyez GALARD-DE-BRASSAC.

BRASSAC : *d'or, à trois cornets de ſable, enguichés de gueules, & poſés 2 & 1.*

BRASSAY-JAUSSELIN, Seigneur de la Grange & Monrepos, famille noble, laquelle, ſuivant un *arbre généalogique*, remonte à PIERRE DE JAUSSELIN, marié, le 4 Février 1554, à *Marie de Brocas*. Dans leur contrat de mariage, ils font donation de la moitié de leurs biens à un enfant mâle, ce qui prouve qu'ils étoient d'une *ancienne Nobleſſe*. Ils eurent de leur mariage :

ISAAC DE JAUSSELIN, qui épouſa, par contrat du 8 Décembre 1597, *Marthe de Braſſay*. De ce mariage naquirent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de la Grange, & enſuite du Caudere, par partage fait avec ſon frère aîné ; il ſe maria avec *Jacquette du Long*, & mourut ſans poſtérité ;
3. JEANNE, mariée à *Samuel de Roques*, Sieur de Barogue, Aide-de-Camp Général des Armées du Roi ;
4. Et MARTHE, mariée à *Marc-Antoine de Barogue*, Ecuyer, Seigneur de Laſſaubole.

JEAN DE JAUSSELIN, Sieur de Braſſay, ſe maria, par contrat du 26 Mai 1636, avec *Madeleine de la Borde*, dont :

1. PIERRE, Capitaine au Régiment Royal, mort au ſervice ;
2. PAUL, qui ſuit ;
3. Et JEAN-JACQUES, mort âgé de 19 ans.

PAUL DE BRASSAY-JAUSSELIN, Seigneur de la Grange & Monrepos, Lieutenant des Chevaux-Légers, épouſa, 1° le 27 Novembre 1678, *Marie de la Borderie* ; & 2° le 6 Février 1690, *Eſther de la Roche-Gajan*. Il eut du premier lit :

1. JEAN-PAUL, qui ſuit ;
2. MARTHE-MADELEINE, née le 10 Avril 1681, morte veuve de Meſſire *Daniel de la Coſte*, Seigneur de Barry & autres lieux.

Et du ſecond lit :

3. HENRI, Sieur de Monrepos, né le 6 Mars 1692, Capitaine au Régiment de Montconſeil ;
4. & 5. JOSEPH & JACQUES, morts ſans poſtérité ;
6. Et MARIE, veuve de *N... de Laumont*, Seigneur de Caſtille.

JEAN-PAUL DE BRASSAY-JAUSSELIN, Seigneur de la Grange & Monrepos, s'eſt allié, le 26 Septembre 1723, avec *Marie-Anne de Mellet*, dont :

1. JEAN-PAUL, qui ſuit ;
2. JOSEPH, mort âgé de 14 ans ;
3. LOUIS-ELEAZAR, Lieutenant au Régiment d'Auvergne ; & cinq filles, MARTHE, MADELEINE-MARIE, FRANÇOISE, MARGUERITE, & une autre MARIE, vivantes en 1753.

JEAN-PAUL DE BRASSAY-JAUSSELIN, II^e du nom, né le 23 Avril 1725, s'eſt marié, le 18 Septembre 1753, à *Marthe-Madeleine de Mellet*, ſa couſine, dont :

HENRI DE BRASSAY-JAUSSELIN, né le 11 Juillet 1755.

BRAUX, en Champagne. CÔME BRAUX, Seigneur de Florent, Préſident au Bureau des Finances de Champagne, épouſa *Hélène Cardonne*, fille de *Bernard*, Baron d'Anglure, qui lui porta en mariage la Baronnie d'Anglure. Il eut :

PIERRE DE BRAUX, Maître des Requêtes, en faveur duquel la *Baronnie d'Anglure* a été érigée en *Marquiſat*, par Lettres de 1657, enregiſtrées au Parlement de Paris. Il teſta le 12 Juillet 1661, & étant mort ſans enfans, il eut pour héritière ſa ſœur

ANGÉLIQUE DE BRAUX, mariée, le 12 Avril 1646, à *Antoine de Savigny-d'Anglure*, créé *Comte d'Eſloge* en 1656.

Les armes : *de gueules, au dragon ailé d'or.*

BRAY ou BRAYE, Seigneur du Haut-Queſnay, Coullardière, Cernon en Normandie, Généralité de Caen. Cette Maiſon tire ſon origine d'un Bailliage du Cotentin. *Orderic Vitalis*, Moine de Saint-Evroult, parle de BAUDRY DE BRAY, qui vivoit ſous le Roi GUILLAUME *le Conquérant*, & l'accompagna à la conquête du Royaume d'Angleterre l'an 1066. Il eut pour fils :

BAUDRY, Seigneur de BRAYE, II^e du nom, vivant ſous le Roi HENRI I^er l'an 1118, avec *Enguerrand de Trie*, & d'autres illuſtres Chevaliers, qui eut de grands différends avec GODEFROY, Archevêque de Rouen, ès années 1119 & 1122, fit une forte guerre à *Hugues de Neufchâtel* & à pluſieurs autres, ſelon Guillaume, Moine de Jumièges : ce qui donneroit à penſer que la Maiſon de BRAY ne ſeroit point originaire du Cotentin, mais du Bailliage de Caux où le pays de *Bray* eſt encore ſitué ; mais comme toutes les autres opinions y ſont contraires, nous aimons mieux les ſuivre. Les regiſtres de la Chambre des Comptes de Paris diſent que GUILLAUME DE BRAY, *Jean d'Annebaut & Robert d'Ouville*, en vertu

Digitized by Google

des fiefs qu'ils avoient en Normandie ès années 1210 & 1226, ſervoient le Roi, Duc de la Province. *Monſeigneur* GUILLAUME DE BRAY étoit du nombre des Chevaliers qui accompagnèrent *Jean d'Harcourt*, Amiral de France, en ſon voyage de mer l'an 1295. Il eſt marqué dans les Arrêts de la Cour de l'Echiquier de Normandie, comme en celui de 1336, que *Monſeigneur* GUILLAUME DE BRAY, Chevalier, Sire de Cernon, avoit des différends avec *Roger Baron* & autres, &, en l'an 1356, contre l'Abbé & les Religieux de Saint-Etienne de Caen. Ce GUILLAUME DE BRAY, Chevalier, étoit Seigneur de Cernon, de Barenton, de Rouilly, de la Chapelle-Angebout, de Vaſſy & du Pont-Eſcoulant. Il laiſſa :

1. GUILLAUME DE BRAY, Seigneur de toutes ces Terres, mort ſans enfans ;
2. Et BLANCHE DE BRAY, héritière de ſon frère, & femme de *Guillaume d'Harcourt*, Seigneur de la Ferté-Imbaut.

Nous voyons dans le *Mémoire* des Chevaliers qui accompagnèrent *Geoffroy d'Harcourt*, Gouverneur de Normandie au voyage qu'il fit ſur mer l'an 1308, que GUILLAUME DE BRAY y étoit des premiers. Il eſt parlé enſuite entre les perſonnes de qualité de Normandie qui ſervirent la Couronne de France contre les Anglois l'an 1337, de *Monſeigneur* JEAN DE BRAY, Chevalier, de RENAUD DE BRAY, Ecuyer Normand, ès années 1338, 1339 & 1340, de *Monſeigneur* GUILLAUME DE BRAY, Sire de Cernon, Chevalier-Banneret, de *Monſeigneur* JEAN DE BRAY, Chevalier-Bachelier, & autres, qui accompagnèrent *Mathieu de Trie* & *Robert-Bertrand*, Sire de *Briquebec*, Maréchaux de France, & les mêmes ſervoient encore ès années 1348, 1350, 1351 & 1352, avec JEAN DE BRAY, Ecuyer, & autres. A la montre de *Robert de Neubourg*, Seigneur de Livarot, Capitaine de *Fouques* l'an 1347, étoit GUYOT DE BRAY ; & en la même année *Monſeigneur* ROBERT DE BRAY, Chevalier, & quatre Ecuyers furent reçus à Chartres, avec leur Compagnie. JEAN DE BRAY eſt auſſi compris en une montre ès années 1373 & 1374, & *Monſeigneur* GUILLAUME DE BRAY, Chevalier, fut à la journée & au ſiège de Coignac en 1375. *Monſeigneur* JEAN DE BRAY, Bachelier, eſt nommé dans le Compte de *Barthélemy du Dracq*, & *Monſeigneur* GUILLAUME DE BRAY fut reçu à Orléans avec ſa Compagnie l'an 1383.

La Seigneurie de *Cernon* entra dans cette famille par l'héritière de ce nom, mariée au Seigneur DE BRAY, qui avoit pour prédéceſſeur *Olivier de Cernon*, Seigneur de la Lande & du Gripon, lequel fut confiſqué par le Roi d'Angleterre, qui fit don de la Terre du Gripon à *Raoul Teſſon*, Chevalier, qui depuis devint ennemi du Monarque Anglois ; & les Terres de la Lande & du Gripon furent données à *Robert de Marbury*, Chevalier ; ce qui cauſa un procès à l'Echiquier de l'an 1448. *Guillaume de Cernon*, fils d'*Olivier*, ſe ſaiſit de la Terre du Gripon après la réduction de la Ville d'Avranches, comme ancien propriétaire d'icelle.

Il y a une preuve de Nobleſſe de ceux de ce nom, qui contient que JEAN DE BRAY, vivant l'an 1442, eut :

1. FOUQUES, qui ſuit ;
2. JEAN DE BRAY, Chevalier ;
3. Et RENAUD DE BRAY, Chevalier, qui laiſſa :

JEAN DE BRAY, Chevalier, qui épouſa *Granette du Four*, fille de *Gabriel du Four*, & de *Jeanne de Mondrainviller*. Ils vivoient l'an 1492, & eurent pour fille & héritière MAGLONE DE BRAY, qui vivoit l'an 1519.

FOUQUES DE BRAY laiſſa :

JACQUES qui ſuit ;

Et JEAN DE BRAY, qui comparut en brigandine, à la montre des Nobles, faite à la Hogue l'an 1512 ;

JACQUES DE BRAY fit ſa preuve de nobleſſe l'an 1481. Il épouſa *Jeanne d'Auxais*.

Dans le Compte de *Barthélemy du Dracq*, Tréſorier des Guerres ès années 1337 & 1349, eſt auſſi nommé *Monſeigneur* JEAN DE BRAY, Chevalier. N... DE BRAY, fille du Seigneur de *Cernon*, étoit femme, en 1295, de *Robert*, Seigneur d'*O*. On trouve encore une BLANCHE DE BRAY, fille de *Monſeigneur* GUILLAUME DE BRAY, Chevalier, Sire de Cernon, mariée, en 1381, à *Guillaume* d'*Harcourt*, Chevalier-Banneret ; & l'*Hiſtoire de Rouen* parle d'un Sieur DE BRAY-D'ARCY, qui étoit au ſiège de Maeſtricht en 1673. C'eſt ce que nous ſavons de cette ancienne Nobleſſe, dont les armes étoient : *d'argent, au chef de gueules, chargé d'un lion paſſant d'or.*

BRAY (DE), Seigneur de Fleſſelle : *d'azur, à deux flèches poſées en ſautoir, les pointes en haut, & accoſtées de deux demi-vols, le tout d'argent.*

Digitized by Google

BRAYER, Seigneur de la Mothe : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois tourteaux de gueules, & accoſtée de deux croiſſans d'argent.*

BRAZARD, famille noble & ancienne dans la Généralité d'Alençon, Election d'Argentan, en Normandie, qui porte : *d'azur, au chef couſu, endenté de gueules.*

BRÉAL, en Bretagne : *d'argent, à trois colombes de ſable, becquées & membrées de gueules, poſées 2 & 1.*

BRÉANT, Seigneur de Longchamp & de Bertouville, en Normandie, Généralité de Rouen. La Roque, dans ſon *Traité des Bans & Arrières-Bans*, dit qu'en la montre de 1470, Châtellenie de Giſors, MICHEL BRÉANT préſenta *Henri Giſencourt*, armé de brigandine & vouge, pour ſe un vouger.

BREARD, Seigneur de la Motte, des Isles, du Manoir, Platiere, & Longuemarre, en Normandie, Généralités de Rouen & de Caen, famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 27 Février 1669, dont les armes ſont : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au beſant d'or ; aux 2 & 3 d'argent, à une moucheture de ſable.*

BREARD (DE), famille noble de Race, du Cotentin en Baſſe-Normandie. Les anciens titres de cette Maiſon ſont à la Bibliothèque du Roi, à la Tour de Londres, à la Chambre des Comptes de Rouen, & aux Chartriers de Neuville, de la Luthumière, de Courtomer, &c. Ceux qui lui reſtent la font remonter par filiation ſuivie à

I. NOEL DE BREARD, Sire de Neuville, qui épouſa la ſœur du Maréchal *Arnould d'Andrehen*, ſi célèbre dans l'hiſtoire de Charles I^er^, premier Dauphin, Duc de Normandie, & de Jean ſon père. Il eut pour fils :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et GUILLAUME DE BREARD, Commandeur de Malte, en 1360.

II. JEAN DE BREARD, Sire de Neuville, filleul du Maréchal d'Andrehen, ſon compagnon d'armes & ſon héritier, fut fait Maréchal de France après la bataille de Poitiers. Il eut de ſa femme, dont le nom n'eſt pas connu :

III. JACQUES DE BREARD, qui prit, comme ſon père, le parti de Charles VII contre Henri VI, Roi d'Angleterre, dont ce dernier confiſqua les terres, en devenant maître de la Normandie, qu'il donna enſuite à Philippe-Guillaume, Ecuyer, natif d'Angleterre, par Lettres-Patentes du 16 Mars 1424. Il eut pour fils :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. PIERRE, mort ſans poſtérité ;
3. Et BENOÎT DE BREARD, qui épouſa *Germaine Mallet*, remariée à *Michel Morice*, fille unique, & héritière de *Jean Mallet*, Ecuyer, Baron de la Luthumiere, Seigneur & Patron de Saint-Germain de Varreville, &c., dont un fils, nommé BENOÎT, comme lui, qui partagea, le 27 Mai 1462, les biens de ſa mère avec *Cariot Morice*, ſon frère du ſecond lit. Le Sieur de Gourmond-Laval repréſente aujourd'hui *Cariot Morice*, & jouit encore, à ſon droit, du patronage de Saint-Germain de Varreville, qu'il eut comme cadet. Une héritière de la branche de BENOÎT DE BREARD, a porté la Baronnie de la Luthumiere dans une autre Maiſon, où elle n'eſt plus.

IV. JEAN DE BREARD, II^e^ du nom, Sire ou Seigneur de Neuville, n'eſt actuellement connu que par l'acte de la fondation dont on va parler, & par un acte de renſeignement du 7 Juillet 1681. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

V. GUILLAUME DE BREARD, Seigneur de Neuville, qui fit bâtir le clocher de Foucarville, en 1478, & y acquit, par cette fondation, le droit de ſépulture gratuite pour toute ſa poſtérité, & celui de banc dans la chapelle de deſſous ce même clocher, où ſubſiſte toujours le caveau qui ſert de tombeau à toute cette famille. GUILLAUME eſt dit dans l'acte, fils de JEAN, Seigneur de Neuville ; & ce même acte porte que ſa femme, dont il ne dit point le nom, pluſieurs de ſes enfans, PIERRE, ſon oncle, & JEAN, ſon père, avoient été enterrés dans l'Egliſe de cette Paroiſſe. Il acquit les Fief & Seigneurie de Gaſcoin à Sainte-Mère-Egliſe. Il eut pour fils :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et OLIVIER DE BREARD, tige du premier rameau, rapporté ci-après.

VI. JEAN DE BREARD, III^e^ du nom, Seigneur de Neuville, reçut & rendit pluſieurs aveux en 1501, & années ſuivantes, où il eſt qualifié Seigneur de Neuville, &c., & dit fils aîné de GUILLAUME, Seigneur de Neuville & de Gaſcoin. Une héritière de cette branche porta la Terre de Neuville dans la Maiſon de *Fontaine-Cardonville*, d'où elle a paſſé dans celle

Digitized by Google

de *Fontenay*, & de cette dernière dans celle de *Bricqueville*.

Premier Rameau.

VI. Olivier de Breard, ſecond fils de Guillaume, eut la Seigneurie de Gaſcoin, & des Terres en roture à Foucarville. Le Procureur-Général du Parlement de Normandie fit ſaiſir cette Seigneurie pour les droits de franc-fief. Il fut fait une information par un Commiſſaire du Grand-Conſeil, nommé du Bourg: il juſtifia en outre de ſa nobleſſe par titres. Sur cette information & ſa généalogie, il fut jugé exempt des droits de franc-fief, *comme noble de père & de mère, né & procréé de noble Race & lignée, lui & ſes prédéceſſeurs, de toute ancienneté.* Ce jugement eſt du 23 Juillet 1521. Il eut de ſon mariage:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Jacques, auteur du ſecond rameau, rapporté plus loin;
3. Guillaume, qui eut:
   Jacques, Sieur de la Cheſnée, qui épouſa *Catherine Barbou*, & en eut:
   Georges, mort Prêtre, qui fit beaucoup de fondations à Foucarville;
   Et *Jeanne*, dont on ne connoît point de poſtérité;
4. Albin, chef du troiſième rameau, qui viendra en ſon rang;
5. Et Marguerite de Breard, qui fut mariée à *Jean Hue*, Ecuyer, dont deſcend le Marquis de Miromeſnil, Garde-des-Sceaux de France.

VII. Pierre de Breard, Seigneur de Gaſcoin, dont l'alliance n'eſt point encore connue, eut pour fils:

VIII. Olivier de Breard, II^e^ du nom, qui éprouva la même conteſtation que ſon aïeul, ſur ſa nobleſſe, en 1573. Il en juſtifia par titres devant des Commiſſaires députés par le Roi, & obtint, en 1576, Arrêt confirmatif du Jugement de 1521, rapporté ci-deſſus. Il eut pour enfans:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Et Jeanne de Breard, qui fut mariée, en 1609, à *Jacques Audrey*, Ecuyer, Sieur de Sillery, dont *le Chevalier de Fontenay*, mort ſans alliance, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Inſpecteur d'Artillerie, *l'Abbé de Fontenay*, & *le Comte de Fontenay*, morts ſans poſtérité; MM. *Davy*, *Duprael*, *de Brucan*, &c., exiſtans.

IX. Guillaume de Breard, Seigneur de Gaſcoin, épouſa, le 12 Janvier 1602, *Marie de Gondren*, fille de *Noël*, Seigneur d'Auréville, &c., & nièce du Grand-Maître de Malte de ce nom.

X. Sulpice de Breard, dernier Seigneur de Gaſcoin de ce nom. Une héritière de cette branche a porté cette Seigneurie dans la Maiſon de *Saint-Simon-Courtomer*, d'où elle a paſſé dans celle de *Juigné*, par l'alliance du Baron de *Juigné*, frère de l'Archevêque de Paris actuel, avec l'héritière de cette Maiſon.

Second Rameau exiſtant.

VII. Jacques de Breard, ſecond fils d'Olivier, I^er^ du nom, épouſa *Anne Dauphin*, fille de *Jean Dauphin*, Ecuyer, &c. De ce mariage ſont ſortis:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Et Georges de Breard, dont on ne connoit point de poſtérité.

VIII. Jacques de Breard, II^e^ du nom, commanda l'arrière-ban au ſiège d'Avranches, en l'abſence de MM. de Montpenſier & de Saint-Simon, en 1590. Il épouſa, en 1615, *Jeanne Hurel*, fille de *Jean Hurel*, Ecuyer, de laquelle il eut:

1. Charles, qui ſuit;
2. Et Marie de Breard, morte ſans poſtérité.

IX. Charles de Breard, épouſa, 1° *Jacqueline de Petitpied*; & 2° *Catherine Darot de Vaugoubert*. Il eut du premier lit:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Catherine, mariée à *Thomas de Gourmond*, Ecuyer, Sieur de Laval, dont deſcendent l'Abbé de *Gourmond*, Abbé de Chors, & le Sieur de *Gourmond-de-Saint-Clair*, ſon neveu, exiſtans.

Du ſecond lit:

3. Et Marie de Breard, qui épouſa *François Avice*, Ecuyer, Sieur de Petiville, dont on ne connoît point encore la poſtérité.

X. Jacques de Breard, III^e^ du nom, qui épouſa *Anne Berot*, fille de *Jean Berot*, Ecuyer, dont entr'autres enfans:

Jacques-Bernardin, qui ſuit;
Et Jacques de Bréard, auteur de la branche établie à *Aunis*, qui viendra en ſon rang.

XI. Jacques-Bernardin de Breard, épouſa, en 1708, *Marie-Charlotte Gauthier*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Sieur de Launey, de la famille du Maréchal Gauthier, exiſtant en 1069, ſœur de deux frères morts Prêtres, Chanoines, &c., & de quatre ſœurs mariées dans les Maiſons de l'*Emperière*, de *Meſnilade-*

Digitized by Google

lée, d'*Auſſais* & d'*Herſant des Touches*. Il a laiſſé de ce mariage:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Jacques-François de Breard, qui a laiſſé un fils & deux filles;

Et trois filles, mortes ſans poſtérité.

XII. Pierre de Breard épouſa, en 1742, *Louiſe-Suſanne Clément*, dont il a laiſſé pour enfans:

1. Pierre-Antoine-Sulpice, Prêtre, Penſionnaire du Roi, &c., produiſant;
2. Jean-Thomas-Bernardin, qui a ſervi 14 ans, tant dans la Gendarmerie que dans le Régiment de Rouergue, où il a fait toute la guerre de Corſe, & n'eſt point encore marié;
3. Catherine, Religieuſe à Carentan;
4. Et Marie de Breard, encore ſans alliance.

Troiſième & dernier rameau.

VII. Albin de Breard, quatrième fils d'Olivier, épouſa *Jacqueline Leroux*, fille de *Jean Leroux*, Ecuyer, Seigneur de Foucarville, & en eut:

VIII. Michel de Breard, qui laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom:

1. François, qui ſuit;
2. Et Olivier de Breard, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

IX. François de Breard, Sieur du Manoir, épouſa *Madeleine de Marcadey*, dont:

X. Bon-Jacques de Breard, qui eut pour enfans:

1. Bon-François, qui ſuit;
2. Et Françoiſe-Elisabeth de Breard, qui fut mariée à *Michel Morice*, Ecuyer, Sieur de Varreville, dont on ignore la poſtérité.

XI. Bon-François de Breard, Sieur du Manoir, épouſa *N... d'Oſonville*, de laquelle il eut:

Jeanne-Roberte de Breard, mariée au Sieur de *Feuardent*, Ecuyer, Seigneur d'Eculleville, dont:

Un garçon, qui avoit épouſé *N..... de Meſnildot*, petite-nièce du Maréchal de Tourville, qui a laiſſé un fils & deux filles en minorité;

Deux autres garçons, dont l'un eſt Capitaine d'Artillerie, & l'autre Lieutenant de Vaiſſeau;

Et deux filles, ſans alliance.

IX. Olivier de Breard, ſecond fils de Michel de Breard, marié à *Marguerite Julien*, en eut:

X. Jacques-Julien de Breard, Sieur de Longuemare, qui laiſſa de ſon mariage N.... de Breard, mariée au Sieur d'*Hoſtingues*, dont poſtérité.

Généalogie dreſſée ſur titres originaux, communiqués par M. l'Abbé de Breard.

AUTRE BRANCHE de cette Maiſon établie en Aunis.

XI. Jacques de Breard, fils de Jacques, III^e^ du nom, & d'*Anne Berot*, épouſa *Anne Marcellin*, d'une Maiſon du Blaiſois, de ce nom. Il eut entr'autres enfans:

1. Jacques-Michel, Seigneur des *Ports de Saint-Mandé*, en Poitou, où il forme une branche, qui a pris des alliances dans les Maiſons de *Beaupoil de Saint-Aulaire*, d'*Algret*, d'*Aulede*, de *Bouſſard*, &c., &c.;
2. Et Nicolas-Marcellin de Breard, qui ſuit.

XII. Nicolas-Marcellin de Breard, étant au ſervice du Roi dans les Ports, épouſa, 1° en Décembre 1738, *Jeanne-Eliſabeth Boutiron*, fille de *Jean Boutiron*, Ecuyer, & de *Marie de Pichard*; & 2° en 1763, *Marie de Mathar de Gourville*. Du premier lit ſont iſſus entr'autres enfans:

1. Jean-Nicolas, qui ſuit;
2. Marie-Marcellin, dit *le Chevalier de Beauregard*, dans les Ordres ſacrés, après avoir ſervi ſucceſſivement dans les Canoniers des Colonies, Régiment de Rouergue, Infanterie, & dans la Légion Corſe;
3. Marie-Françoise de Breard, mariée au Château des Portes avec *Antoine de Gigouroux de Verdon*, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie, & commandant les Maréchauſſées dans la Province de Périgord.

Et du ſecond lit ſont auſſi nés entr'autres enfans:

4. René de Breard, dit *le Chevalier de Gourville*, né en 1754, Officier des Canoniers;

Deux frères cadets, Officiers dans la Légion de Meuron;

Deux autres, Officiers auxiliaires de la Marine;

Et une fille, non mariée.

XIII. Jean-Nicolas de Breard, Baron libre du Saint-Empire Romain, & Seigneur d'Attigneville, en Lorraine, par ſon mariage, en 1767, avec *Marie-Françoiſe de Viard* (1)

(1) Petite-Nièce de *Pierre-Joſeph de Viard*, Baron libre du Saint-Empire Romain, Comte de Couzance en Barrois, & fait Maréchal au ſervice de l'Empire, commandant le Corps de réſerve ſous le Prince Eugène, au ſiège de Belgrade.

Digitized by Google

d'Attigneville, retiré dans cette Province depuis 1776, du ſervice de la Marine, avec une penſion de Sa Majeſté. Il ne reſte de ce mariage que MARIE-NICOLE-JOSÉPHINE DE BREARD, née libre Baronne de l'Empire, à Paris le 6 Juillet 1768.

Les armes: *d'azur, à trois molettes d'éperon d'argent, 2 & 1.*

(Extrait généalogique dreſſé ſur titres originaux communiqués.)

*BRÉAU, dans la Brie-Françoiſe, Diocèſe de Sens, Terre & Seigneurie érigée en Baronnie en faveur de *François de Verthamon*, Maître des Requêtes, par Lettres du mois de Décembre 1642, regiſtrées au Parlement le 23, & à la Chambre des Comptes le 26 Mai 1644. Voyez VERTHAMON.

BRÉAUHERBERT: *d'azur, au ſautoir d'or, accompagné de quatre étoiles de même.*

BREAUTÉ. Quoique cette ancienne Maiſon éteinte, d'origine Flamande, ait tiré ſon nom du Château de *Breauté*, ſitué près la Ville de Saint-Omer, il y a ſi long-tems qu'elle étoit établie en Normandie, & qu'elle y poſſédoit la Terre de Néville dans le Bailliage de Caux près de Saint-Valery, qu'on peut la comprendre parmi les premières Maiſons de cette Province.

ROBERT Ier, Sire de BREAUTÉ, le premier dont le nom ſoit connu par des actes authentiques, fut un des principaux Seigneurs qui accompagnèrent GUILLAUME, dit *le Conquérant*, lorſqu'il paſſa en Angleterre en 1066, pour en faire la conquête. Autour de ſes armes étoient ces paroles: *pars eſt mihi magna triumphi.*

GUILLAUME DE BREAUTÉ, un de ſes arrière-petits-fils, ſurnommé *le Pieux*, donna en 1152, aux Religieux de l'Abbaye de Saint-Lô de Rouen, ſa Terre de Breauté, & entreprit le voyage de la Terre-Sainte.

ADRIEN DE BREAUTÉ, Vice-Amiral de France, fit à ſes frais un armement, rendit le commerce de la mer libre, & en chaſſa les Pirates. Ce ſervice rendu à l'Etat, & ſa charge de Vice-Amiral, étoient repréſentés par un alcyon dans ſon nid, avec ces paroles: *Æquora placat.*

Un autre ADRIEN DE BREAUTÉ, Chevalier de l'Ordre de St.-Michel, nommé à celui du St.-Eſprit, Capitaine de la Grand-Nef, nommée *la Cartarine*, ſe jeta, par ordre du Roi, dans Therouanne, que l'Empereur aſſiégeoit avec 60000 hommes. Le corps de ſa deviſe étoit un aigle traverſant des foudres & des tonnerres avec ces paroles: *Neſcit diſcrimina pectus impavidum.*

JEAN DE BREAUTÉ, Gouverneur & Grand-Bailli de Giſors, porta toujours les armes contre les Religionnaires, & ſon zèle pour la Religion étoit repréſenté par la *quinte-feuille* de Breauté, plante préſervative contre la morſure des animaux venimeux, avec ces paroles: *Membris agit atra venena.*

ADRIEN DE BREAUTÉ, Gouverneur de Rouen, Mante, Vernon, Andely, Giſors, Colonel-Général de l'arrière-ban de Normandie, & de 3000 Légionnaires, Capitaine d'une Compagnie de Gendarmes des ordonnances du Roi, Conſeiller de Sa Majeſté en ſon Conſeil d'Etat, fit la guerre, par ordre du Roi, aux Prétendus Réformés, & arrêta les courſes & pillages qu'ils faiſoient en Normandie. C'eſt ce qu'on avoit repréſenté par une digue, qui arrêtoit un torrent impétueux, avec ces paroles: *Comprimit ille tumentes.*

Nous allons donner la Généalogie de cette Maiſon, ſuivant un ancien mémoire qui nous eſt tombé dans les mains, & qui remonte ſa filiation ſuivie à

I. ROGER, Ier du nom, Sire de BREAUTÉ, vivant l'an 1230, qui épouſa *Alix de Bournonville*, dont:

II. GUILLAUME, Ier du nom, Sire de BREAUTÉ, qui vint s'établir en Normandie en épouſant, l'an 1275, *Jeanne*, Dame de *Néville*, en Caux, dont il eut:

III. GUILLAUME, IIe du nom, Sire de Breauté & de Néville en 1327, favori de PHILIPPE *le Bel*, qui fut choiſi par ce Prince, à cauſe de ſes belles qualités du cœur & de l'eſprit, pour l'accompagner dans la viſite qu'il fit au Pape BENOÎT, qui tenoit ſon ſiège à Avignon. Il eſt repréſenté par une aurore auprès du ſoleil avec ces paroles: *It comes.* Il épouſa *Catherine de Créquy*, fille de *Jean*, Ier du nom, Sire de Créquy & de Canaples, & de *Jeanne de Beauvais*, dont:

1. ROGER, qui ſuit;
2. Et LUCE DE BREAUTÉ, mariée à *Jean Maſqueret*, Seigneur d'Hermanville.

IV. ROGER, IIe du nom, Sire de BREAUTÉ, Baron de Néville en 1364, eſt qualifié de *noble & puiſſant Seigneur* dans un acte paſſé en 1353, qualité qui ne ſe donnoit alors qu'aux

Digitized by Google

premières & plus illuſtres familles du Royaume. Il commanda pour le Roi dans tout le pays de Caux, & épouſa *Jeanne de Léon*, fille de *Jean de Léon*, Chevalier, Seigneur de Montagu, & de *Jeanne de Varennes*, dont :

1. Roger, qui ſuit ;
2. Jean, appelé plus tard Roger, rapporté après ſon frère aîné ;
3. Et Jeanne, mariée à *Colard*, Ier du nom, Sire de *Villequier*, fils de *Robert*, Sire de Villequier, & de *Richarde Dumeſnil-Varin*.

V. Roger, IIIe du nom, Sire de Breauté, Gouverneur de Rouen & du Pays de Caux, fut Grand-Chambellan du Roi Charles VI, lorſque la Ville de Rouen fut priſe par les Anglois, y fut retenu priſonnier juſqu'à la mort, quelques offres que le Roi leur fit pour le ravoir, regardant ce Seigneur comme le plus ferme appui de ſa Province, & le plus grand ennemi qu'ils euſſent. Il étoit repréſenté ſous la figure d'un lion enchaîné avec ces paroles : *Vinclis me retinet virtus*. Il fut fiancé, en 1404, à *Aldonce de Braquemont*, mais il mourut avant la conſommation du mariage, laiſſant pour héritier ſon frère,

V. Roger, IVe du nom, Sire de Breauté, dit *le Jeune*, Baron de Néville en 1410, qui épouſa *Marguerite d'Eſtouteville*, fille de *Robert*, VIe du nom, Sire d'*Eſtouteville*, & de *Marguerite de Montmorency*, dont :

1. Jean, Baron de Néville, tué du vivant de ſon père à la bataille de Patay, en 1429 ;
2. Jean, qui ſuit ;
3. Jacques, Seigneur de Bellefoſſe ;
4. Roger, Seigneur de Cronnin ;
5. Et Marie, femme de *Jean*, Sire d'*Auvrecher* & de Planes, Maréchal de Normandie.

VI. Jean, Ier du nom, Sire de Breauté, Baron de Néville en 1461, animé contre les Anglois, qui n'avoient pas voulu rendre ſon père, leur fit connoître dans toutes les rencontres, qu'il avoit hérité de ſon courage ; il fut trois fois priſonnier en Angleterre. L'ardeur avec laquelle il combattit contre les ennemis de l'Etat, lorſqu'il eut recouvré ſa liberté, étoit repréſentée par un cheval enfermé avec ces paroles : *Ferocior exibit*. Il mourut en 1467, laiſſant de *Jeanne Deſmarets*, veuve de *Jean de Bouffey*, Seigneur de Courbeſpine :

VII. Jean, IIe du nom, Sire de Breauté, Baron de Néville, Capitaine & Gouverneur de la ville de Dieppe, qui épouſa, en 1483, *Antoinette Maunourry*, fille d'*Etienne Maunourry*, dit *du Tremblay*, Seigneur du Mont de la Vigne, & d'*Agnès de Dreux*, dont il eut :

VIII. Adrien, Ier du nom, Sire de Breauté, Baron de Néville en 1518, qui fut chef de 500 Légionnaires, & eut ordre du Roi François, Ier de conduire en Ecoſſe le Roi Jacques V, ſon gendre, & Madeleine de France, Reine d'Ecoſſe. Il défit la flotte Angloiſe qui s'oppoſoit à ſon paſſage, prit deux gros vaiſſeaux, en coula quatre, & mit les autres en fuite. Cette action fut repréſentée par un torrent qui emportoit une digue, avec ces paroles : *Fit via vi*. Il mourut en 1557, & avoit épouſé *Jeanne de la Haye*, Dame de Hotot en Auge, dont le mariage avec *François d'Harcourt*, Baron de Beuvron, avoit été caſſé. Elle étoit fille & héritière de *Jacques de la Haye*, Seigneur de Hotot, & de *Jeanne* ou *Joſſine de Mouy*. Il laiſſa :

1. Adrien, qui ſuit ;
2. Et Charlotte, femme de *Louis d'Orbec*, Seigneur de Biboſc.

IX. Adrien, IIe du nom, Sire de Breauté, Baron de Néville, Seigneur de Hotot en Auge, Bailli & Gouverneur de Giſors, épouſa *Suſanne de Monchy*, fille de *Jean de Monchy*, Seigneur de Senarpont, & de *Claude de Longueval*, dont :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Et Adrien, rapporté après ſon frère aîné.

X. Pierre, Ier du nom, Sire de Breauté, né le 24 Avril 1580, donna, dès ſes premières années, des preuves éclatantes de ſon courage. Ayant été au ſecours de Calais & d'Ardres où, par quantité de belles actions, il ſe fit diſtinguer de Henri IV, & de toute ſa Cour, Sa Majeſté, pour récompenſer le mérite de ce jeune Seigneur, lui donna le Régiment de Normandie. Après la paix conclue, le Roi d'Eſpagne, qui avoit éprouvé ſa valeur dans pluſieurs rencontres, ſurtout pendant le ſiège d'Amiens, le ſollicita de paſſer en Flandre, & lui fit offrir tels emplois qu'il voudroit dans ſon Armée. Il répondit qu'il ne ſerviroit jamais un Prince qui avoit fait la guerre à ſon Roi. C'eſt ce qu'on avoit repréſenté par un chien portant un bâton fleurdelyſé, avec ces paroles : *Unus cuncta mihi*. Il fut lâchement aſſaſſiné le 5 Février 1600 devant Bréda par l'ordre de Grosbendoncq, Gouverneur de Bois-le-Duc, & laiſſa de *Charlotte de Harlay* :

Digitized by Google

XI. ADRIEN, IIIe du nom (PIERRE), Sire de BREAUTÉ, né le 8 Janvier 1599, premier Ecuyer de MARIE DE MÉDICIS, Reine de France, Chevalier des ordres du Roi. Etant allé au ſiège de Bréda en Hollande, les ſoldats qui avoient tué ſon père, l'attirèrent dans une embuſcade, où ils l'égorgèrent, en Octobre 1624, dans un lieu qui n'étoit pas fort éloigné de Bréda. On les avoit tous deux repréſentés par deux colonnes que la foudre avoit abattues, avec ces paroles : *Pari cecidere ruinâ*. Il épouſa *Suſanne de Monceaux*, fille de *Gaſpard de Monceaux*, & de *Jacqueline d'O*. Ils n'eurent pas d'enfans.

X. ADRIEN, IVe du nom, Sire de BREAUTÉ, Baron de Néville & de Hotot, ſecond fils d'ADRIEN II, & de *Suſanne de Monchy*, mourut en 1658. Il avoit épouſé, après avoir ſuccédé à ſon neveu, *Françoiſe de Roncherolles*, fille de *Pierre de Roncherolles*, Baron de Pont-Saint-Pierre, & de *Charlotte de Moüy*, & laiſſa :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. ALEXANDRE, rapporté après ſon frère aîné ;
3. SUSANNE, mariée à *Charles*, Seigneur de *Longaunay* ;
4. Et N... de Breauté, mariée à N..., Seigneur de *Ricarville*.

XI. PIERRE, IIe du nom, Marquis de BREAUTÉ, né en 1612, Meſtre-de-Camp du Régiment de Picardie, fut tué à la priſe d'Arras en 1640. Il avoit épouſé *Marie de Fieſque*, fille de *François de Fieſque*, Comte de Lavagne, & d'*Anne le Veneur*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE-GASTON, Sire de Breauté, élevé enfant d'honneur du Roi Louis XIV, tué aux lignes d'Arras en 1654, âgé de 18 ans ;
2. FRANÇOIS, qui ſuit ;
3. Et N... DE BREAUTÉ.

XII. FRANÇOIS, Marquis de BREAUTÉ, mourut en réputation d'une grande vertu le 2 Décembre 1708, laiſſant :

1. HENRI-FRANÇOIS-EMMANUEL, Sire de BREAUTÉ, Colonel du Régiment de Vivarois, mort le 14 Octobre 1685, âgé de 19 ans ;
2. Et MARIE-FÉLICE DE BREAUTÉ.

XI. ALEXANDRE, Sire de BREAUTÉ, ſecond fils d'ADRIEN, IVe du nom, & de *Françoiſe de Roncherolles*, mourut en 1685, laiſſant :

XII. CHARLES-CLAUDE, Sire de BREAUTÉ, Maître de la Garde-robe de M. le Duc d'Orléans, qui mourut le 21 Juillet 1711, âgé de 46 ans. Il eut pour fils :

XIII. ALEXANDRE-CHARLES, Sire DE BREAUTÉ. Marquis de Hotot, Maître de la Garde-robe du Duc d'Orléans, né le 20 Mai 1695, & mort le 1er Juillet 1716, le dernier de ſon nom. (On trouve la généalogie de cette Maiſon dans Moréri.)

Les armes : *d'argent, à une quinte-feuille de gueules*.

BREAUTÉ : *d'or, à deux trèfles de ſinople, poſés l'un au-deſſus de l'autre*.

BREBEUF, en Normandie, Généralité de Caen & Election de Coutances, famille alliée aux *Turgot* & aux *la Luzerne*. JEAN DE BREBEUF, Jéſuite, naquit dans le Diocèſe de Bayeux, le 24 Mars 1593. Il fut un des premiers Jéſuites qui paſſèrent au Canada, & avoit établi ſa miſſion chez les *Hurons*. Il fut pris par les *Iroquois* en 1649, qui le brûlèrent à petit feu, commençant par lui jeter de l'eau bouillante ſur la tête en dériſion du baptême. Il étoit oncle de GUILLAUME BREBEUF, Poëte François, qui a laiſſé pluſieurs ouvrages, entr'autres, une traduction de la *Pharſale de Lucain* en vers. Les armes : *d'argent au Bœuf effaré de ſable, pointé d'or*.

BREBISSON (DE), ancienne Nobleſſe, Election de Vire, en Normandie, qui porte : *de gueules, au lion d'argent*.

BRECEY, Seigneur d'Iſigny, en Normandie, Généralité de Caen. La Roque, dans ſon *Traité des Bans & Arrières-Bans*, ſous l'an 1272, parle de ROBERT DE BRECEY, Chevalier, qui avoit deux parties de Fiefs. Dans les Arrêts rendus par l'Echiquier de Normandie dans le XVe ſiècle, eſt nommé NICOLAS DE BRECEY, Ecuyer, & la Demoiſelle ſa femme.

HENRI DE BRECEY, Marquis d'Iſigny, épouſa *Marguerite de Beüil*, morte en 1596, fille de *Claude de Beüil*, Seigneur de Courcillon, & de *Catherine de Monteclerc*.

ANNE DE BRECEY-D'ISIGNY épouſa vers 1600 *Pierre de la Luzerne*, Chevalier, Seigneur de Brévance, Gouverneur du Mont-Saint-Michel. Le *Chevalier* DE BRECEY fut tué au combat de Leuſe en 1691 ; & la Roque, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, pag. 2006, parle de MARGUERITE DE BRECEY, fille du Seigneur d'Iſigny, mariée, vers 1554, à *Euſtache de Thieuville*.

Digitized by Google

Les armes : *d'or, à la croix de ſable, cantonnée de quatre merlettes de gueules.*

BREDA (DE), Seigneur de Troſly, de Guisbert, à Paris & en l'Isle de France, originaire du Brabant Hollandois : *d'argent, à une faſce de gueules, chargée d'une étoile d'or, & accompagnée en chef d'un perroquet de ſinople, & en pointe d'un croiſſant de ſable.* Voyez l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part I.

* BREDAN. Les Seigneurs de ce nom ſont ſortis d'ANTOINE DE BOURGOGNE, premier Seigneur de *Bredan*, ſixième fils de CHARLES DE BOURGOGNE, premier Seigneur de Falais, de Bredan, &c., dont le petit-fils, ANTOINE DE BOURGOGNE, deuxième Seigneur de Fromont, ſervit dans les Armées des Pays-Bas ſous l'Archiduc ALBERT & PHILIPPE IV, roi d'Eſpagne, & mourut ſans poſtérité.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de Bourgogne moderne ; aux 2 & 3 de Bourgogne ancien ;* & ſur le tout *de Flandre, au filet d'argent, mis en barre, brochant ſur le tout.*

BREDASNE, en Bretagne : *gironné d'argent & de gueules, de dix pièces.*

* BREDERODE, château dans la Hollande, près de Harlem, qui a donné ſon nom à une branche des Comtes DE HOLLANDE, qui étoit la première Maiſon du Pays lors de la révolution des Pays-Bas ; elle poſſédoit en 1566 & 1567 la Seigneurie de Vienne, & tiroit ſon origine de SIGEFROY DE HOLLANDE, fils d'ARNOULT, Comte de HOLLANDE.

HENRI DE BREDERODE fut un des chefs des Confédérés Proteſtans des Pays-Bas ; LANCELOT DE BREDERODE, qui fut auſſi un des principaux chefs des mêmes Confédérés, eut la tête tranchée après la priſe de Harlem en 1576. PIERRE-CORNEILLE DE BREDERODE, célèbre Juriſconſulte, vivoit en 1580 & 1590. Cette Maiſon s'eſt éteinte en 1679, dans la perſonne de WOLFART, dernier Baron DE BREDERODE. Voyez Stradat, Grotius, & M. de Thou.

Les armes : *d'or, au lion de gueules* ; ou, ſuivant M. Petau, en ſon Armorial de Hollande, *au lambel d'azur de trois pendans.*

BRÉE : *burelé d'argent & d'azur de huit pièces, au lion de gueules, brochant ſur le tout.*

BRÉE-DE-FOUILLEUX : *faſcé d'argent & d'azur de ſix pièces.*

BREFFEILLAC, en Bretagne : *d'argent, au lion de gueules, couronné, armé & lampaſſé d'or.*

* BREGANSON, petite isle déſerte, au golfe d'Hières, érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Décembre 1574, enregiſtrées au Parlement d'Aix le 30 Octobre 1576, en faveur d'ANTOINE ESCALINDES-AIMAT, Baron de LA GARDE, Général des Galères, appelé *le Capitaine Paulin*, mort le 30 Mai 1578, âgé de plus de 80 ans. MACHION GASQUI, Capitaine des Galères, fut établi Capitaine dans la Forteresse de *Breganſon*, qu'il avoit fait conſtruire à ſes dépens. Ses fils, JOSEPH & HONORÉ GASQUI, furent ſucceſſivement Gouverneurs de Breganſon. Ce dernier acquit en 1606 le domaine de cette isle, que CLAUDE & JEAN GASQUI, ſes fils, ont gardé juſqu'en 1670, que *Louis de Cormis*, Seigneur de Beaurecueil, l'acquit & la laiſſa à ſon fils, PIERRE DE CORMIS, qui la vendit vers 1683 à *Joſeph-Paul de Richard*, Conſeiller au Parlement d'Aix.

BRÉGET. N... DE BRÉGET, laiſſa pour enfans :

PHILIPPE, qui ſuit ;
Et SOPHIE DE BRÉGET, mariée au Marquis de *Hotman.*

PHILIPPE DE BRÉGET, Baron de l'Empire, né le 24 Août 1695, Chevalier, Commandeur & Prevôt-Maître des cérémonies des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare, Conſeiller & Doyen du Grand-Conſeil, épouſa, en 1729, *Françoiſe-Suſanne Caſſini*, dont :

PHILIPPE-JOSEPH, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Caraman ;
Et N... DE BRÉGET, mariée au Marquis de *Caſtelnau du Vaucel.*

Les armes : *d'argent, à la faſce de gueules, chargée de trois roſes du champ, & accompagnée de trois mains dextres appaumées de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRÉHAN, Maiſon reconnue pour une des *plus anciennes* & des *mieux alliées* de la Province de Bretagne, *vraie race d'ancienne Nobleſſe de Chevalerie*, qui dans les XI^e^ & XII^e^ ſiècles, tenoit rang parmi les *anciens Barons* du Pays, avant la réduction faite en 1451. Elle tient ſon nom de la Terre & Seigneurie de *Bréhan-Loudeac*, laquelle eſt tombée dans la Maiſon de *Rohan*, qui la poſ-

Digitized by Google

ſède maintenant. Suivant un vieux Cartulaire de l'Abbaye de Marmoutier, vers 1080, Bréhan *le Vieux* fait une donation au Prieuré de St.-Martin, de certains Fiefs à lui appartenant. Il eſt qualifié dans cet acte de Brientensium *ſummus Dominus & eorum primogenitus*. Suivant le même acte il avoit épouſé la ſœur de *Guildinius*, fils de *Gilon*. Guillaume de Bréhan, ſon fils, ſouſcrit à cette donation avec Gaultier de Bréhan, ſon frère. Il eſt encore mentionné dans un autre titre de Marmoutier de l'an 1100, au ſujet des Fiefs donnés à l'Evêque de Saint-Brieuc, & autres biens & dîmes donnés à Saint-Melene, dans la Paroiſſe de *Bréhan*, par ſes ancêtres, & depuis par Conon de Bréhan, ſurnommé de *Moncontour*, ſon aîné.

Arnaud de Bréhan ſigne comme témoin à un titre du Mont-Saint-Michel, contenant la donation faite aux Religieux de cette Abbaye, de certaines dîmes par Guillaume-Irfoy de Bréhan, fils d'Hervey de Bréhan, avant que d'aller à Jéruſalem.

Norman de Bréhan ſe dit fils d'Arnaud, & ſigne comme témoin à la fondation du Prieuré de Lamballe, faite par Geoffroy, Duc de Bretagne, en date du 24 Juillet 1121.

Guillaume de Bréhan, fils de Norman, eſt préſent avec d'autres Seigneurs à la fondation du Prieuré de Jugon, faite par Olivier de Dinan, Duc de Bretagne, vers 1149.

Morsan de Bréhan, qualifié *Miles*, ſe fait Moine vers 1160, & conjointement avec ſes frères, fait don de l'Egliſe de *Bréhan* à l'Abbaye de St.-Melene. Il fut Abbé de St.-Aubain-des-Bois, & l'on voit dans cette Abbaye une Bulle du Pape de 1163, à lui-même adreſſée, en cette qualité.

Alain de Bréhan fait don en 1184 de certaines dîmes à Saint-Magloire de Lehon. Cet acte eſt ſcellé du ſceau même d'Alain. Il eut Etienne, qui ſuit, Raoul, Geoffroy & Olivier de Bréhan.

Étienne de Bréhan, Chevalier, vivoit en 1230. Il mourut à la croiſade de 1272.

Raoul de Bréhan, qualifié *Miles*, ſe croiſa avec Jean, Duc de Bretagne, & à ſon retour donna à l'Abbaye de Bocquetien une dîme, un pré, & quelques Fiefs. Cet acte eſt de 1275, & apprend que Raoul de Bréhan avoit pour femme *Sibylle d'Herefort*. Olivier de Bréhan, ſon frère, ratifie cette donation.

Geoffroy, dit Alain de Bréhan, Chevalier, fut un des témoins de l'accommodement fait entre *Alain*, Vicomte de *Rohan*, & *Hervé de Lehon*, Chevaliers; la tranſaction eſt de 1288. Il paroît par un vieux fragment de l'Obituaire de l'Egliſe de *Bréhan*, qu'Etienne de Bréhan avoit épouſé *Alipſe de Rohan*, dont il eut :

Jean, Sire de Bréhan, Chevalier, qui vivoit en 1250. Il ſe croiſa avec Jean Ier, dit *le Roux*, Duc de Bretagne. Il épouſa *Sibylle de Biaufort*, fille de Monſſour *Alain de Biaufort*. Il partagea ſes enfans du premier lit, ſavoir :

Guillaume & Pierre, qui ſuivent;
Et Jean de Bréhan.

Guillaume, Seigneur de Bréhan, ſurnommé de *Moncontour*, aîné du premier lit, ſuivant le partage de 1309, reçoit ſes frères Juveigneurs, Jean & Pierre de Bréhan, *en homme bouche baiſée & mains jointes, comme Gentils*. On voit par ce même acte que Jean, ſon père, avoit tout ferme droit dans la Bretagne, excepté ce que l'Egliſe tenoit de la libéralité de ſes ancêtres. Il fut Commandant d'une Compagnie de 120 lances, & mourut à la guerre en 1360. Il avoit épouſé *Sibylle de Tournemine*, fille de *Pierre*, Sire de la Hunaudaye, dont il eut :

1. Geoffroy Ier, l'aîné, connu par l'hommage de ſes Juveigneurs;
2. Pierre, qui ſuit;
3. Guillaume, Chevalier fameux du tems du Connétable du Gueſclin;
4. Et Bertrand, qui rend hommage à ſon aîné en 1324.

Pierre de Bréhan, Damoiſel, fils puîné de Guillaume, ſervit dans les guerres de Charles de Blois, & de Jean de Montfort en 1356. Dans une procédure de 1392, il eſt qualifié Petrus de Bréhan, *Domicellus nobilis & ex nobili proſapiâ etiam Baronum extitit procreatus*. Il eut d'*Aliette le Voyer* pluſieurs enfans, entr'autres :

Geoffroy de Bréhan, Chevalier, Seigneur de Belle-Iſſue, *Mont-Bréhan*, employé *homme d'armes* aux montres de 1370 & 1371, &c., employé *dans la réformation de la véritable Nobleſſe* de 1423, qui mourut en 1435. Il avoit épouſé 1° *Thomine de Dinan*, morte ſans hoirs; & 2° *Thomine-Annot de Penthièvre*, dont il eut entr'autres enfans :

1. Gabriel, qui ſuit;

Digitized by Google

2. Guillaume, Chevalier, Capitaine d'hommes d'armes;
3. Et Julien, qui commanda la Compagnie d'ordonnance de François, Duc de Bretagne, & ſervit dans la guerre du bien public.

Gabriel de Bréhan, Seigneur de Belle-Iſſue, Beaulieu & de la Ville de Corbin, mourut en 1452. Il avoit épouſé *Thomine de la Lande*, unique héritière d'*Olivier de la Lande*, dont il eut:

1. Eon ou Eonnet, qui ſuit;
2. Et Thibaut, homme d'armes des Ordonnances du Roi de France, qui fut partagé à Viage en 1482. Il eut:

   René de Bréhan, qui épouſa *Jeanne du Cambout*, fille d'*Alain*, Seigneur *du Cambout*.

Eon ou Eonnet de Bréhan, Damoiſel, Seigneur de Belle-Iſſue, de Beaulieu, de la Ville de Corbin, du Clos, &c., eut de *Marguerite de Bois-Boëſſel* neuf enfans, entr'autres:

1. Gabriel, l'aîné, qui fut Seigneur de Belle-Iſſue, &c., il étoit homme d'armes des Ordonnances, & commanda la ſeconde Garde. Il épouſa *Marie Bérard*, fille de *Lancelot*, Seigneur de Kermartin, & de *Marie de Rohan;*
2. Roland, dont l'alliance eſt ignorée;
3. Et Jean, qui ſuit.

Jean de Bréhan, Chevalier, Seigneur de Belle-Iſſue, &c., ſurnommé *le Capitaine Bonnet*, fut compagnon du Chevalier Bayard, & ſe diſtingua dans les guerres. Il avoit été partagé à Viage en 1499, fut dangereuſement bleſſé à la bataille de Ravenne, & mourut vers 1520. Il avoit épouſé, 1° *Olivette Guibé*, nièce du Cardinal de ce nom; & 2° *Françoiſe de Kergu*, dont il eut:

1. Mathurin, qui ſuit;
2. Jacques, qui fut partagé à Viage en 1533;
3. Jean, tué aux guerres d'Italie;
4. Claude, Lieutenant d'une Compagnie d'hommes d'armes, bleſſé à Brignoles, mort de ſes bleſſures en 1547;

Et trois filles, l'une deſquelles, nommée Alix de Bréhan, épouſa *Triſtan de Rohan*, Seigneur de Polduc.

Mathurin de Bréhan, Chevalier, Seigneur de Belle-Iſſue, Galinée, des Cognets, &c., né le 10 Août 1506, a ſervi toute ſa vie dans les guerres de Piémont & d'Italie; il fut Capitaine de 300 hommes, puis de 500, & mourut à Galinée au mois d'Octobre 1538, des bleſſures qu'il avoit reçues dans une rencontre en Piémont. Il fut enterré à Saint-Poſtan, où l'on voit ſa tombe, ſur laquelle eſt l'écu de Bréhan. Il avoit épouſé *Gilette des Cognets*, héritière de ſa Maiſon, fille unique de *Guyon*, Seigneur *des Cognets* & de Galinée, de laquelle il eut entr'autres enfans:

Jean de Bréhan, Chevalier, Seigneur des Cognets, de Galinée, de Belle-Iſſue, de Beaulieu, de la Rivière, &c., né le 8 Août 1533, qui épouſa, en 1572, *Jeanne du Pleſſis*, héritière de ſa Maiſon, morte le 26 Juillet 1620, fille de *Pierre*, Seigneur *du Pleſſis*, & de la Morinie. Il laiſſa:

Louis de Bréhan, Chevalier, Seigneur de Galinée, Belle-Iſſue, des Cognets, de Beaulieu, la Forais, &c., né le 13 Avril 1574, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, par Brevet de 1601, Maréchal-de-Camp, Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes d'armes, qui épouſa, le 30 Décembre 1599, *Catherine Huby-de-la-Huberdiere*, héritière de ſa Maiſon, fille de *Jean*, Seigneur de Kerloquet, Conſeiller d'Etat de la Reine Régente, dont il eut:

Jean de Bréhan, Chevalier, Seigneur de Galinée, Belle-Iſſue, &c., Châtelain du Pleſſis, Baron de Mauron, Doyen du Parlement de Bretagne, Conſeiller d'Etat, qui épouſa, en 1630, *Françoiſe le Faïr*, héritière & fille unique de *Jean*, Seigneur de la Mothe-Rouſſel. Il en eut:

1. Maurille, qui ſuit;
2. Claude, qui fut Page du Roi, puis Officier aux Gardes. Il épouſa *Françoiſe Bouan*, dont:

   Claude-Agatif-Hyacinthe de Bréhan, Doyen du Grand-Conſeil;
3. Et Jean-Gilles, qui fut auſſi Page du Roi, enſuite Officier aux Gardes. Il fut tué au ſiège de Lille, en 1667.

Maurille de Bréhan, Chevalier, Comte de Mauron & de Plélo, Seigneur de Galinée, &c., Châtelain du Pleſſis, Vicomte de Mauron, épouſa, en 1654, *Louiſe de Quelen*, héritière de ſa Maiſon, fille de *Gilles*, Seigneur de Saint-Bihy-le-Pelen, &c., & de *Renée du Halgoët*, dont:

1. Louis, Chevalier, Comte de Mauron & de Plélo, mort ſans enfans, de *Sainte du Gouray*, héritière & Marquiſe de la Coſte, Comteſſe de Guebriant, Baronne de Sazé, Dame de *Bréhan*, fille de *Jean du Gouray*, Marquis de la Coſte, Lieutenant de Roi dans la Baſſe-Bretagne, & de *Madeleine de Roſmadec;*

Digitized by Google

2. JEAN-RENÉ-FRANÇOIS-AMALRIC, qui ſuit;
3. Et JEANNE, mariée à *Charles*, Marquis de *Sevigné*, Lieutenant de Roi au Pays Nantois.

JEAN-RENÉ-FRANÇOIS-AMALRIC DE BRÉHAN, Ier du nom, Chevalier, Comte de Mauron & de Plélo, Baron de Pordic & autres Terres mentionnées ci-deſſus, dont il hérita par la mort de ſon aîné, décéda en 1734. Il avoit épouſé 1° *Catherine le Fèvre-de-la-Faluere*, fille de *René le Fèvre*, Chevalier, Seigneur de la Faluere, premier Préſident de Bretagne, & 2° *Radegonde Leroy de la Boiſſière*. Du premier lit vint:

1. LOUIS-ROBERT-HIPPOLYTE, qui ſuit.

Du ſecond lit ſont iſſus:

2. JEAN-RENÉ-FRANÇOIS-AMALRIC, IIe du nom, né le 22 Décembre 1730, appelé *le Comte de Mauron*, marié, en 1766, à *Flore de Milet*;
3. Et BIHI-AMALRIC, né en 1734, marié, en 1771, à *N... Bellanger*.

LOUIS-ROBERT-HIPPOLYTE DE BRÉHAN, Comte de Plélo, né le 28 Mars 1699, ci-devant Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Dragons, & auparavant Sous-Lieutenant des Gendarmes de Flandre, & Ambaſſadeur du Roi en Danemark depuis 1729, fut tué le 27 Mai 1734, à l'attaque des retranchemens de l'armée Moſcovite, aſſiégeant Dantzick. Il commandoit la première colonne du ſecours François, deſtiné pour cette ville aſſiégée; après avoir forcé les barricardes & pénétré juſques dans les retranchemens, il y fut frappé de pluſieurs coups, ralliant ſes troupes qui plioient ſous le nombre & le grand feu des Moſcovites. Il avoit épouſé, le 21 Mai 1722, *Louiſe-Françoiſe Phélypeaux-de-la-Vrillière*, dont il a eu entr'autres enfans:

1. LOUISE-AMÉLIE DE BRÉHAN, dite *Mademoiſelle de Plélo*, née à Copenhague, en 1734, morte à l'Abbaye de Port-Royal à Paris le 26 Octobre 1743;
2. Et LOUISE-FÉLICITÉ, nommée Dame du Palais de la feue Reine en 1748, mariée, le 4 Février 1740, à *Armand-Emmanuel du Pleſſis-de-Richelieu*, Duc d'Agenois, aujourd'hui *Duc d'Aiguillon*.

Les armes: *de gueules, au léopard d'argent*. Voyez les *Mercures* de Juin 1734, p. 1448, & de Novembre 1743, p. 25 & 26, & Moréri.

BRÉHAN. MARIE-JACQUES, dit *le Marquis de Bréhan*, Brigadier le 10 Mai 1748, Colonel de Picardie en 1749, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761, mourut le 13 Mai 1764. Il avoit épouſé, 1° le 10 Mars 1748, *Marie-Jeanne-Angélique Delpech*, morte le 19 Avril 1750, âgée de 26 ans, fille de *N..... Delpech*, Receveur-Général des Finances d'Auvergne; & 2° le 17 Novembre 1755, *N... Tachereau de Baudry*, fille de *Gabriel Tachereau*, Seigneur de Baudry, Conſeiller d'Etat, & de *Philippine Taboureau*. Du premier lit vint:

MADELEINE-ANGÉLIQUE-CHARLOTTE DE BRÉHAN, mariée, le 8 Mars 1769, à *Charles-René*, Comte de *Maillé*.

Les armes: *de gueules, à ſept macles d'or, poſés* 3, 3 & 1.

BREHAN: *faſcé d'argent & de ſable de huit pièces, à la bande de gueules, chargée de trois coquilles d'or.*

BREHAULT (DE), en Bretagne: *de gueules, au léopard d'argent.*

BRÉHONIC, en Guinevez, Evêché de Léon: *d'hermines, à une quinte-feuille de gueules, en abîme.*

BREIGNOU (LE), en Plouyen, Evêché de Léon: *de gueules, à la faſce d'or, accompagnée de ſix beſans de même, trois en chef rangés, & trois en pointe poſés* 2 & 1.

BREIL (DU), en Bretagne, Maiſon très-ancienne, dont la généalogie eſt imprimée dans du Pas, Hiſtorien de Bretagne; mais cette généalogie ne ſe trouve pas exacte. Par un titre trouvé dans l'Abbaye de la Vieuville, & un autre trouvé en celle de Marmoutier, on prouve qu'il y en avoit de ce nom, avant celui par qui du Pas commence, & ceux-là étoient qualifiés de *Milites*. On ſait que cette qualité ne ſe donnoit pas à tout le monde. On trouve un TANNEGUY DU BREIL, Seigneur de Pontbriand, marié, le 29 Juillet 1637, à *Anne des Eſſars*, fille d'honneur de la Reine MARIE DE MEDICIS.

JOSEPH-YVES DU BREIL, Comte de Pontbriand, mort en 1710, avoit épouſé *Marie-Angélique-Sylvie Marot-de-la-Garais*, morte en 1732, à l'Hôpital de Joſſelin en Bretagne, où elle s'étoit retirée après la mort de ſon mari, pour s'adonner au ſervice des pauvres. Elle étoit ſœur de *N... Marot*, Comte de la Garais, qui s'étant livré à l'étude de

Digitized by Google

la Médecine, de la Pharmacie & de la Chirurgié, tenoit chez lui un hôpital dont il prenoit ſoin avec la Dame ſon épouſe. Ils eurent:

1. Louis-Claude, qui ſuit;
2. N..., Marquis de Pontbriand, Capitaine de Dragons dans Vibraye;
3. N..., dit *le Chevalier de Pontbriand*, Gentilhomme de la Chambre du feu Roi Stanislas, Duc de Lorraine & de Bar;
4. Guillaume-Marie, Théologal & Grand-Chantre de Rennes, Abbé depuis 1735, de N.-D. de Lanvaux, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Vannes;
5. N..., dit l'*Abbé de Pontbriand*, connu à Paris par ſon établiſſement pour l'inſtruction des Savoyards;
6. Henri-Marie, Docteur en Théologie le 11 Mai 1736, Vicaire-Général de l'Evêché de Saint-Malo, & nommé à l'Evêché de Québec au Canada, en 1740;

Et trois filles, Religieuſes à la Viſitation de Rennes.

Louis-Claude du Breil, Comte de Pontbriand, Capitaine-Général des Gardes-Côtes au département de Pontbriand, Gouverneur de l'Isle & Fort des Hébiens, mort en ſon Château de Pontbriand près Saint-Malo, en Avril 1754, âgé de 57 ans, avoit épouſé, 1° en 1722, *Françoiſe-Gabrielle d'Eſpinay*, morte en 1743, fille de *Barthélemy-Gabriel*, Comte d'*Eſpinay*, en Bretagne, mort en Septembre 1716, & d'*Anne d'Hautefort*; & 2° le 23 Décembre 1749, ſa couſine germaine, *Rénée-Françoiſe-Eliſabeth du Breil*, Comteſſe de Pontbriand, fille de *François-Louis-Mathurin du Breil*, Seigneur de Pontbriand, & de *Marie-Anne de Saint-Gilles*, fille de *Jean-Baptiſte*, Seigneur de Perronnay, & de *Jeanne*, Marquiſe *du Gueſclin-de-la-Roberie*. Il a eu du premier lit:

Anne-Sylvie-Claudine, mariée à Rennes le 14 Avril 1738, à *Louis-Claude-Jean-Baptiſte-Benoît*, Comte de *Bruc*, fils de *Joſeph-Jean-Baptiſte*, Comte de *Bruc*, Conſeiller de Grand-Chambre au Parlement de Bretagne, & de *Jeanne-Thérèſe le Prêtre*.

Et du ſecond lit:

Claude-Toussaint-Louis, né le 14 Octobre 1750, dit *le Comte de Pontbriand*.

Cette ancienne Nobleſſe, maintenue le 12 Mai 1669, a des alliances conſidérables avec *Nevet, Liſcouet, la Vallière, Richelieu, la Garais, Marbœuf, Rohan, Rohan-Chabot, Quémadeuc, Franquetot-Coigny, Saint-Gilles, Pontcallec*, &c., & porte pour armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au lion d'argent, armé & lampaſſé de gueules*, qui eſt du Breil; *aux 2 & 3 d'azur, au pont de trois arches d'argent, maçonné de ſable*, qui eſt de Pontbriand.

Breil (du), en Bretagne: *d'argent, au lion de gueules, armé d'or.*

Breil (du), même Province: *d'argent, au lion d'azur, armé & lampaſſé de gueules.*

Breil (du), même Province: *d'argent, à trois faſces ondées d'azur, au lion de ſable, iſſant de la première faſce, vers le chef, armé & lampaſſé de gueules.*

Breil (du), Seigneur de Reys, en Normandie: *d'azur, au lion d'argent, armé & lampaſſé de gueules.*

Breil (le), à Erodoiz, en Bretagne, *d'argent, à trois grêliers d'azur, enguichés de gueules, poſés 2 & 1.*

Breisach: *d'argent, au bonnet à l'antique d'azur, fourré & rehauſſé d'hermines.*

Brélidy, en Tréguier: *d'argent, à trois chevrons de gueules, poſés l'un au-deſſus de l'autre.*

Bremon, Seigneur d'Ars: *d'azur, à l'aigle éployée d'or, au vol abaiſſé.*

Bremond (de): *parti d'argent & de ſable, au ſanglier de même, rampant ſur le parti, de l'un en l'autre.*

Bremond, en Dauphiné: *d'or, au cœur de gueules.*

Bremont, même Province: *de gueules, au croiſſant montant d'or; au chef couſu d'azur, chargé de trois roſes d'argent.*

Brendlé: *d'or, à un tronc d'arbre au naturel, flambant en quatre endroits, de gueules.*

Brenne-Bombon. Le nom de Brenne-Bombon eſt remarquable par ſa nobleſſe & par ſes alliances.

François de Brenne, Chevalier, Seigneur de Bombon & de Montjay en Brie, a eu de *Félix de Poſtel d'Ormoy*:

1. Basile de Brenne *de Poſtel*, créé *Comte de Bombon*, par Lettres du mois de Mars 1699, qui épouſa *Marie-Madeleine Duret de Chevery*, dont:

Edmée-Charlotte de Brenne, Comteſſe de Bombon, Dame de Montjay &

Digitized by Google

d'Ormoy, & Dame du Palais de la Reine, morte le 24 Juillet 1756, âgée de 56 ans. Elle avoit épouſé, le 11 Mai 1720, *Marie-Thomas-Auguſte Goyon-de-Matignon-Gacé*, dit *le Marquis de Matignon*, Chevalier des Ordres du Roi depuis le 1er Janvier 1725;

2. Et FRANÇOIS DE BRENNE, Chevalier, Grand-Croix de l'Ordre de St.-Jean de Jéruſalem, Commandeur d'Abbeville, Procureur-Général & Receveur du commun Tréſor du même Ordre au Grand-Prieuré de France, mort à Paris le 13 Septembre 1746, âgé d'environ 57 ans. Il avoit été reçu en cet Ordre en âge de minorité, & Page du Roi en ſa Petite-Ecurie au mois de Février 1704, ſur les preuves de ſa nobleſſe. (*Mercure de France* du mois de Septembre 1746, pag. 197.)

Les armes: *d'argent, à un lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules.*

BRENOLOU, près Carhaix: *d'argent, à trois merlettes de ſable, 2 & 1.*

* BRENS, en Languedoc, Diocèſe d'Alby, Terre, Seigneurie & ancienne Châtellenie, qui avec celle de Saint-Félix, fut érigée en titre de *Baronnie* l'an 1353, par le Roi JEAN, en faveur de JEAN DE BOURBON, fils de BOUCHARD VI, Comte de Vendôme & de Caſtres. Cette *Baronnie* appartenoit à ceux qui avoient ſuccédé à JEAN DE BOURBON, au Comté de Caſtres, quand *Jacques d'Armagnac*, Comte de la Marche, de Pardiac, de Caſtres, Vicomte de Carlat & de Murat, Seigneur de Leuze, la donna en 1456 à *Henri de Pompignan*, Chevalier. LOUISE DE SAVOIE, Régente du Royaume pendant la priſon du Roi FRANÇOIS Ier, ſon fils, donna le Comté de Caſtres & la Baronnie de Brens & de Saint-Félix, à la Marquiſe de Saluces & au Marquis ſon fils, pour en jouir pendant leur vie. Elles furent réunies à la Couronne par Arrêt du Parlement de Paris en 1510. Le 13 Janvier 1643 le Roi LOUIS XIV donna la *Baronnie de Brens* & de Saint-Félix, pour récompenſe des ſervices rendus, à *Etienne Dalmas*, Chevalier de ſon Ordre, ſon Maître-d'Hôtel ordinaire, Conſeiller d'Etat, Capitaine-Gouverneur de Chantilly & Comté de Dammartin, Ecuyer de la Princeſſe Douairière de Conti, mort ſans alliance en 1672. Cette Baronnie fut enſuite donnée à Don *Margueret*, Marquis d'*Aguilar*, qui en jouit juſqu'à ſa mort. En 1723 elle paſſa par échange à *Jean-Pierre de Foucaud-d'Alzon*, Conſeiller & Préſident au Parlement de Toulouſe, qui, de *Marguerite d'Aignan-d'Orbeſſan*, a eu, entr'autres enfans, *Bernard de Foucaud-d'Alzon*, Conſeiller-Préſident au Parlement de Toulouſe, qui la poſſède aujourd'hui.

BREOTTIERES (LES), en Bretagne: *de gueules, à une tête de loup arrachée & lampaſſée d'or.*

BRÉQUIGNY: *d'or, au léopard lionné de ſable, accompagné de trois roſes de gueules, poſées 2 & 1.*

BRESCHARD: *d'argent, à trois bandes d'azur.*

BRESLE: *d'azur, à trois gerbes de bled d'or, liées de même, & poſées 2 & 1.*

BRESLE-VILLE-LA-JURIE: *d'azur, à trois glands verſés d'or 2 & 1.*

BRESLAU *(Religion Catholique)*. Prince *Philippe-Gottard*, Comte de *Schaffgotſch*, né le 3 Juillet 1716, Evêque de Breslau, le 2 Octobre 1747.

BRESNARD, Election de Verneuil, en Normandie, Généralité d'Alençon, Ecuyer, Sieur du Jarriez & du Gué, famille noble & ancienne, qui porte: *d'argent, fretté de gueules.*

BRESOLLE, en Poitou: *de gueules, à ſix beſans d'or en orle.*

BRESSAC, en Dauphiné: *d'argent, au chevron de gueules, chargé de trois étoiles d'or, & accompagnée en pointe d'une moucheture de ſable.*

* BRESSE, Province avec titre de *Comté*, enſuite de *Marquiſat*, que HENRI IV, après l'échange fait avec EMMANUEL DE SAVOIE, en 1601, mit ſous le Gouvernement de Bourgogne & ſous le reſſort du Parlement & de la Chambre des Comptes & Généralité de Dijon.

De la domination des Romains la *Breſſe* paſſa ſous celle des Rois de Bourgogne, & après avoir obéi aux François, elle ſe trouva comme enveloppée dans le ſecond Royaume de Bourgogne. Les Rois de cette dernière Monarchie étant devenus Empereurs & ſe trouvant trop éloignés pour conſerver leur autorité dans ces contrées, pluſieurs Seigneurs particuliers s'en emparèrent & formèrent autant de petits Etats différens. Les principaux

Digitized by Google

furent les Sires de *Baugé*, *Coligny* & de *Thoire*. Voy. ces mots.

Les armes: *d'argent, à la bande d'azur, accoſtée de deux lions de ſable.*

* BRESSEY, famille noble, établie à Nancy en Lorraine, dont il eſt parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. Ier, part. I.

Dans un ancien catalogue des confrères de Saint-Georges, de la ville de Rougemont, il eſt dit que RENARD DE BRESSEY y fut enregiſtré l'an 1431, & ſucceſſivement PIERRE-CLAUDE, FRANÇOIS, JACQUES, HUGUENIN, autre PIERRE, CLAUDE DE BRESSEY, & JEAN DE BRESSEY, Seigneur de Frétigny, mais le premier, depuis lequel on a une filiation ſuivie, eſt

CLAUDE DE BRESSEY, Ecuyer, Seigneur de Mélincourt, qui épouſa, par contrat du 30 Décembre 1520, paſſé ſous le ſcel de la Cour de Faverney, dans le Comté de Bourgogne, *Catherine d'Abonne*, fille de *Jean d'Abonne*, Ecuyer, & de *Guislaine de Menoure*, dont:

FRANÇOIS DE BRESSEY, Ecuyer, Seigneur de Cubry & de Saint-Julien, marié, le 2 Juin 1549, à *Claude Joufroy*, fille d'*Adrien*, Ecuyer, Sieur de Gouzans, & d'*Anne d'Eſpontot*. Il en eut:

GABRIEL DE BRESSEY, Ecuyer, Seigneur de Cubry, qui épouſa *Etiennette de Thomaſſin*, laquelle, comme tutrice de ſes trois enfans, fit hommage des lieux de Rougemont, de Souhelans & des Moulins, le 28 Juin 1619, à *Chriſtophe de Rie*, Marquis de Varambon, & Seigneur de Rougemont. De ce mariage naquirent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. FERDINAND;
3. Et FRANÇOISE DE BRESSEY.

JEAN DE BRESSEY, Ecuyer, Seigneur de Frétigny, de Borey & de Coulenat, fut employé au rang des Confrères de Saint-Georges, de la ville de Rougemont, ſuivant un catalogue imprimé à Beſançon, l'an 1663; il avoit épouſé, le 4 Septembre 1623, *Louiſe de Bildſtein*, fille de *Jean de Bildſtein*, Baron dudit lieu, Seigneur de Magnières, Conſeiller d'Etat du Duc de Lorraine, Gentilhomme de ſa Chambre & Colonel de 3000 Lanſquenets pour le ſervice de ce Prince, & de *Miremonde de Beherey-de-Saint-Etienne*, dit *du Halt*. Leurs enfans furent:

1. CLAUDE-NICOLAS, qui ſuit;
2. CHARLES-LOUIS, Religieux de l'Abbaye noble de Saint-Claude, reçu le 22 Mars 1652;
3. PIERRE-LOUIS, Chambrier de la même Abbaye;
4. Et JEAN DE BRESSEY, Seigneur de la Coſte & de Rougemont, Capitaine d'Infanterie au ſervice du Roi d'Eſpagne.

CLAUDE-NICOLAS DE BRESSEY, Ecuyer, Seigneur de Roville & de Frétigny, épouſa, le 2 Janvier 1650, *Jeanne-Deniſe Poutier*, fille de *Denis Poutier*, Seigneur des deux Sones, de Mamiroles, de Cenſay & de Chalezeul, ancien Co-Gouverneur de la Cité Impériale de Beſançon, & de *Jeanne Etienne*, dont:

CHARLES-ANNE-NICOLAS DE BRESSEY, Ecuyer, Seigneur de Manoncourt & de Roville, Conſeiller d'Etat, & Chambellan du feu Duc de Lorraine, marié, le 2 Juin 1710, à *Jeanne-Agnès de Ragecourt*, Dame & Chanoineſſe de Remiremont, fille de *Bernard-Hyacinthe de Ragecourt*, Seigneur de Brémoncourt & d'Ancerville, Chambellan du même Duc de Lorraine, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie pour le ſervice du Roi, & d'*Antoinette de Gournay*. De ce mariage il a eu entr'autres enfans:

MARIE-CLAUDE DE BRESSEY, Ecuyer, Seigneur de Manoncourt & de Roville, d'abord reçu le 3 Août 1722, au nombre des Gentilshommes élevés dans le Collège Mazarin, dit des *Quatre Nations*, à Paris, ſur les titres qu'il produiſit alors, leſquels établiſſent la filiation que nous venons de donner.

Les armes: *d'azur, à deux faſces d'or, une étoile d'argent au canton gauche du chef de l'écu, & un franc-quartier d'or, chargé d'une clef de gueules, poſée en pal, l'anneau en bas.*

* BRESSIEU, Terre & Seigneurie en Dauphiné, Diocèſe de Vienne, qui eſt une des quatre anciennes *Baronnies* de la Province; elle alterne avec Maubec pour la *quatrième place* aux Etats de Dauphiné. Cette Terre fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois d'Avril ou d'Août 1612, regiſtrées au Parlement de Dauphiné le 20 Avril 1613, en faveur de LOUIS DE GROLÉE-DE-MENILLON. Ce Marquiſat étoit tombé, faute d'hoirs mâles, à *Joachim-Gaſpard de la Baume*, Comte de Suze, du chef de ſon aïeule CATHERINE DE GROLÉE, fille de FRANÇOIS DE GROLÉE, Marquis de *Breſſieu*, & de *Marguerite de Gaſte de Lupé*. Ce Marquiſat eſt aujourd'hui poſſédé par le Marquis de *Valbelle*. Voy. RYANS & VALBELLE.

Digitized by Google

BRESSOLES-BRESCHARD, en Berry: *de ſable, au lion d'argent, chargé ſur l'eſtomac de trois billettes de gueules.*

BRESSONCOURT, famille noble établie en Lorraine, qui a pour auteur Louis de Bressoncourt, fils naturel de *François de Choiſeul*, Baron de Meuſe, & de *Catherine de Sancerobe*. Il fut *légitimé & déclaré noble* par Lettres-Patentes du Duc de Lorraine en 1664. Sa poſtérité a retenu le nom de Bressoncourt. Voy. CHOISEUL.

BRESSUIRE: *de gueules, à l'aigle d'or, & un orle de fers de lance d'argent.*

BRESTEAU: *de gueules, à trois faſces de vair.*

BRESTEL ou BRÉTEL (de), famille originaire de Normandie, établie aujourd'hui à Beauvais, qui remonte par filiation ſuivie à

I. Nicolas de Bretel, Ecuyer, vivant en 1516, tems où il hérita de la Terre d'Hiermont en Ponthieu, de l'ancienne famille des Levaſſeur, à quatre lieues d'Abbeville; il eut pour fils Louis de Bretel d'Hiermont, Ecuyer, vivant en 1550, qui laiſſa de ſa femme dont le nom eſt ignoré:

1. Mathieu, qui ſuit;
2. Et Jacques de Bretel.

II. Mathieu de Bretel d'Hiermont, Ecuyer, marié, le 3 Juin 1585, avec *Blanche Duqueſnel*, eut pour enfans:

1. Audard, qui ſuit;
2. Claude;
3. Et François de Bretel.

III. Audard de Bretel d'Hiermont, Ecuyer, épouſa, le 6 Octobre 1608, *Marie le Vaſſeur*, dont:

1. André, qui ſuit;
2. Et Louise de Bretel, Dame de Dampierre.

IV. André de Bretel d'Hiermont, Ecuyer, mort le 3 Avril 1695, avoit épouſé, le 30 Juillet 1636, *Catherine de Sarens*, & laiſſa:

V. Charles de Bretel d'Hiermont, Ecuyer, marié, le 4 Juin 1674, à *Françoiſe Dumancel*, dont il eut:

VI. Antoine de Bretel d'Hiermont, Ecuyer, mort le 4 Août 1723. Il avoit épouſé, le 25 Novembre 1706, *Charlotte Godard*, & a laiſſé:

VII. Antoine-Marie de Bretel d'Hiermont, Ecuyer, mort le 28 Février 1762, qui avoit épouſé, le 17 Janvier 1752, *Jeanne-Julie de la Grange*, dont il eut:

VIII. Antoine de Bretel d'Hiermont, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, qui a été élevé à l'Ecole Royale Militaire, ancien Officier au Régiment de Rouſſillon, Infanterie. Il a épouſé, le 28 Novembre 1782, *Geneviève Garnier*.

Les armes: *d'azur, à trois beſans d'or*, 2 & 1.

(Généalogie dreſſée ſur un Mémoire certifié par M. le Lieutenant-Général du Bailliage & Siège préſidial de Beauvais.)

BRET (le). I. Cardin le Bret, Seigneur de Flacourt, &c., Avocat-Général du Parlement en 1604, & Conſeiller d'Etat, mourut Doyen du Conſeil le 25 Janvier 1655, laiſſant de *Marguerite le Pelletier*:

II. Julien le Bret, Chevalier, Seigneur de Flacourt, &c., Conſeiller au Parlement, qui mourut Conſeiller d'Etat en 1688, laiſſant de *Marie Sublet*:

III. Pierre-Cardin le Bret, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Flacourt, Pantin, & autres lieux, qui fut Conſeiller du Roi en ſes Conſeils en 1668, Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel en 1676, Intendant de Limoges en 1681, de Dauphiné en 1683, de Lyon en 1686, Commandant pour le Roi, & Intendant de Provence & du commerce du Levant en 1687, premier Préſident du Parlement d'Aix en 1690, & Conſeiller d'Etat. Il mourut le 25 Février 1710, & avoit épouſé *Marie Vedeau-de-Grandmont*, fille & dernière enfant de *François Vedeau*, Chevalier, Seigneur de Grandmont, de Saint-Lubin, &c., Conſeiller du Roi en ſes Conſeils & en ſa Cour de Parlement, l'un des plus beaux génies de ſon tems, mort au château de Saint-Lubin, le 1er Novembre 1658, & inhumé en l'Egliſe dudit lieu, ſous un tombeau relevé en marbre, qui contient ſon Epitaphe, où ſe lit en latin ſon Eloge, & de *Marie Courtin-de-Tanqueux*. Il eut pour fils unique:

IV. Pierre-Cardin le Bret, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Flacourt, Pantin, &c., Comte de Selles, d'abord Conſeiller au Parlement de Paris, & ſucceſſivement Maître des Requêtes en 1696, Intendant de Paris en 1701, Commandant pour le Roi, & Intendant de Provence & du commerce du Levant en 1704, ſur la démiſſion de ſon père, après la mort duquel il devint premier Préſident du Parlement d'Aix en 1710, & Conſeiller d'Etat. Il mourut la nuit du 13 au 14 Octobre 1734,

Digitized by Google

& avoit épouſé, 1° par contrat du 30 Juillet 1697, *Marie-Thérèſe de Lubert*, fille de *Louis*, Tréſorier-Général de la Marine ; 2° par contrat du 12 Mai 1709, *Marguerite-Charlotte-Geneviève le Féron*, morte à Paris ſans enfans, le 5 Janvier 1710, fille de *Jean-Baptiſte*, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-aux-Bois, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Flandre, de Normandie, du Soiſſonnois & de l'Isle-de-France, & Maître des Comptes, mort en 1705, & de *Geneviève Titon*, & ſœur de *Jean-Baptiſte-Maximilien le Féron*, Chevalier Conſeiller du Roi en ſes Conſeils & en ſa Cour de Parlement, & Maître des Requêtes, mort ſans poſtérité de *Marie-Anne Petit* ; & 3° *Marguerite-Henriette de la Briffe*, morte à Paris le 17 Mars 1724, ſœur d'*Antoine-Arnaud*, Chevalier, Seigneur d'Amilly, Conſeiller au Parlement, Maître des Requêtes en 1724, & Premier Préſident du Parlement de Bretagne, reçut le 18 Août 1734, & de *Marie-Charlotte Quentin*, Dame de Richebourg. Il eut du premier lit :

1. Un fils, mort en bas âge le 7 Août 1705.

Et du ſecond lit :

2. Cardin-Paul, dit le *Comte de Selles*, né le 25 Juin 1718, qui acheta en Mars 1734 la ſeconde Cornette des Chevaux-Légers de Bretagne ; & le 11 Janvier 1742, l'Enſeigne des Gendarmes Ecoſſois, qui lui donna rang de Meſtre-de-Camp de Cavalerie. Il paſſa en 1742 à la Sous-Lieutenance des Gendarmes Dauphins, & fut fait Brigadier de Gendarmerie le 20 Mars 1747. Il avoit acheté la Compagnie des Gendarmes Bourguignons le 24 Octobre 1744, dont il s'eſt démis le 23 Août 1758 ;
3. Cardin-François-Xavier, Chevalier, Seigneur de Flacourt, &c., né le 12 Décembre 1719, qui fut Avocat-Général du Grand-Conſeil en 1741, & Intendant de Bretagne en 1752, mort d'apoplexie le 26 Mai 1765. Il avoit épouſé, à Paris le 13 Décembre 1746, *Anne-Louiſe-Charlotte-Felice le Pelletier*, fille de *Félix-Claude*, Chevalier, Seigneur de la Houſſaye, Conſeiller d'Etat & Intendant des Finances, mort âgé de 55 ans & demi, le 6 Décembre 1748, & de *Charlotte-Marie d'Allemant*, Dame de Lévignen ;
4. Bonne-Henriette, née le 18 Mars 1716, mariée, en Décembre 1732, & première femme de *François-Charles-Xavier de Coriolis-de-Villeneuve*, Marquis d'Eſpinouſe, dont la Marquiſe de *Fortia de Piles*, en 1756, à Marſeille ;
5. Marie-Charlotte-Geneviève, née le 14 Décembre 1720 ;
6. Et Marie-Geneviève-Roſalie, née le 27 Décembre 1721, mariée, le 16 Août 1741, à *Jean-Baptiſte-Paulin d'Agueſſeau*, né le 25 juin 1702, Chevalier, Seigneur de Freſne, Comte de Compans-la-Ville & de Maligny, Conſeiller d'Etat ordinaire. Voyez AGUESSEAU.

Les armes : *d'or, au ſautoir de gueules, chargé d'un chevron d'argent, ſurchargé d'un lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules, & cantonné de quatre merlettes de ſable.*

BRET (le), Sieur de Meri, Duval, de la Vallée & de la Heberdiere, Election de Vire, ancienne Nobleſſe qui porte : *d'azur, au chevron d'or.*

BRET (le) : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux branches d'épine d'argent, & en pointe d'un lévrier paſſant de même, accolé de gueules.*

* BRETAGNE, Province de France ayant titre de *Duché*, qui portoit dans les premiers tems le nom d'*Armorique*, commun à tous les pays contenus entre les embouchures de la Seine & de la Loire. Lorſque les Bretons, peuples Celtes d'origine, furent obligés de ſortir de l'isle d'Albion, & de ſe réfugier dans l'Armorique en 458, ils y communiquèrent leur nom à ceux qui les avoient reçus & au pays même. L'époque de l'érection de la Bretagne en *Duché* eſt inconnue. Quelques auteurs la mettent en 1213. Pierre *Mauclerc*, Prince du Sang de France de la branche de Dreux, mari de l'héritière de Bretagne en 1216, n'eſt qualifié que *Comte de Bretagne*, au Jugement rendu à Melun ſur l'hommage de la Champagne. On le trouve qualifié *Duc de Bretagne & Comte de Richemont*, dans un acte de 1230. Jean, ſon fils ne porta que le titre de *Comte*. Ce Duché fut érigé en *Pairie* par le roi Philippe-*le-Bel* au mois de Septembre 1297, en faveur de Jean, Duc de Bretagne, petit-fils de Pierre *Mauclerc* & de ſes ſucceſſeurs. La Bretagne fut unie au Domaine de la Couronne au mois d'Août 1532. François, Dauphin de Viennois, fils aîné de François I^er^, porta le titre de *Duc de Bretagne*, & après ſa mort, ſon frère puiné, depuis Roi ſous le nom de Henri II. François II,

Digitized by Google

du vivant de François Ier ſon aïeul, eſt qualifié dans des vers *Duc des Bretons*. Louis de France, fils aîné du Duc de Bourgogne, né le 25 Juin 1704, mort le 13 avril 1705, & ſon frère Louis, né le 8 Janvier 1707, ont porté la qualité de *Ducs de Bretagne*. Ce dernier quitta ce titre le 18 Février 1712, pour prendre celui de Dauphin à la mort de ſon père, & mourut lui même le 8 Mars 1712.

Les armes de la Province de Bretagne: *d'hermines*.

Les anciens Comtes de Bretagne ont commencé à Alain, dit *Barbetorſe*, IIe du nom, Comte *de Vanne* & de Bretagne, mort en 907. Cette première branche a fini à Alix l'an 1167, donnée en ôtage par ſon père au Roi d'Angleterre Henri II. Euson ou Eudes Ier, a commencé la ſeconde branche des Comtes de Bretagne; il mourut le 7 janvier 1179. Ses deſcendans ont fini à Alix, Comteſſe de Bretagne, mariée, en 1213, à *Pierre de Dreux*, ſurnommé *Mauclerc*; les précédens ſont ſortis des Comtes *de Penthièvre*, *d'Avaugour*, &c., dont le dernier, Henri IVe du nom, Baron d'*Avaugour*, de Mayenne, &c., mort en 1331, ne laiſſa que des filles. En lui finit la poſtérité maſculine des anciens Comtes de Bretagne.

BRANCHE des Comtes de Vertus.

François, bâtard de Bretagne, fils naturel de François II, Duc de Bretagne, & d'*Antoinette de Maignelers*, Dame de Cholet, veuve d'André, Seigneur de *Villequier*, & fille de *Jean*, dit *Triſtan*, Seigneur de Maignelers, & de *Marie de Joui*, fut créé Comte de Vertus & Baron d'Avaugour, première Baronnie de Bretagne le 24 Septembre 1480 par le Duc ſon père, qui l'établit le 29 Septembre 1485, ſon Lieutenant-Général en Bretagne, & lui donna le gouvernement de Saint-Malo. Il fut le cinquième ayeul de:

Henri-François de Bretagne, Comte de Vertus & de Goello, Baron d'Avaugour, Seigneur de Cliſſon, &c., né le 17 Juin 1685, ancien Colonel d'un Régiment d'Infanterie, réformé en 1714, Chevalier de Saint-Louis, qui mourut ſans poſtérité le 2 Septembre 1746. Il avoit épouſé, 1° le 15 Juin 1735, *Jeanne-Madeleine-Catherine d'Aligre*, morte le 14 Avril 1738, fille d'*Etienne d'Aligre*, IIIe du nom, & de *Madeleine-Catherine de Boivin*; & 2° le 15 Août 1745, *Marie-Madeleine-Eliſabeth Charette de Montebert*, morte le 8 Janvier 1778, mariée, 1° le 18 Août 1733, à *Louis de Sérent*, Marquis de Kerfily, mort en 1741; & 3e le 23 Octobre 1752, à *Anne-Léon*, Baron de *Montmorency*. Elle étoit fille de *Gilles Charette de Montebert*, Conſeiller au Parlement de Bretagne, & d'*Eliſabeth-Gabrielle de Montigny*.

Henri-François de Bretagne a eu pour héritiers, dans les biens paternels, le Prince de *Rohan-Soubiſe*, petit-fils de Marie de Bretagne d'Avaugour, femme d'*Hercule de Rohan*, Duc de Montbazon; & dans les biens maternels, le Marquis de la *Grange-Fourilles*, & ſa ſœur *Renée le Lièvre-de-la-Grange*, mariée, le 16 Janvier 1748, à *Louis-Joſeph Joly de Fleury*, Procureur-Général au Parlement de Paris.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'hermines; aux 2 & 3 contre-écartelé, aux 1 & 4* de France, *au lambel d'argent, aux 2 & 3* de Milan, & ſur le tout *d'argent, au chef de gueules*, qui eſt Avaugour.

BRETAGNE (de), en Bretagne: *d'argent, à 3 croiſſans renverſés d'azur, 2 & 1, & une moucheture d'hermines de ſable, en abîme.*

✠ BRETAGNE, famille établie à Avallon, en Bourgogne, & maintenue dans ſa nobleſſe, par arrêt des Commiſſaires du Conſeil, du 9 Mai 1669.

Elle remonte ſa filiation, prouvée par titres, devant le Juge d'armes de France, à Claude, qui ſuit, frère de Jacques Bretagne, Avocat au Parlement, Lieutenant-Général en la Chancellerie d'Autun, mort avant 1596, ſans enfans. Il avoit épouſé, le 27 Août 1543, *Anne de Montholon*, fille de *Guillaume de Montholon*, Avocat-Général au Parlement de Dijon, & de *Catherine Moiſſon*.

I. Claude Bretagne, Conſeiller au Parlement de Dijon, par proviſions du 16 Avril 1554, épouſa, le 28 Janvier 1554, *Deniſe Barjot*, anciennement *Berjot*, ſœur de noble homme *Philibert Barjot*, Conſeiller au Parlement de Paris, & fille de noble homme *Claude Barjot*, Seigneur d'Orval & de Selongey, Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes à Dijon, & d'*Antoinette le Viſte*. Il en eut entr'autres enfans:

1. Jules, Seigneur de Blancey & de Trémont, Conſeiller au Parlement, & Commiſſaire aux Requêtes du Palais, à Dijon;

Digitized by Google

2. Claude, qui ſuit;
3. Antoine Bretagne, Seigneur & Baron de Loiſy, ſucceſſivement reçu Conſeiller au Parlement de Dijon le 26 Mars 1587, premier Préſident du Parlement de Metz le 9 Avril 1633; puis premier Préſident au Parlement de Dijon, pourvu le 21 Juillet 1637, & reçu le 12 Août ſuivant, mort avant 1664, & enterré auprès de ſes pères, dans l'Egliſe de la Madeleine de Dijon. Il avoit épouſé, le 27 Février 1593, *Anne de Maſſol*, dont il eut entr'autres enfans:

   Claude Bretagne, Baron de Loiſy, Conſeiller au Parlement de Dijon, reçu le 1er Mars 1631, puis premier Préſident du Parlement de Metz le 8 Mars 1641.

4. Claude, mariée à *Jacques Boſſuet*, Conſeiller au Parlement de Dijon;
5. Et Marthe Bretagne, mariée, le 7 Mai 1600, à *Philibert Leſnel*, Préſident en la Chambre des Comptes de Bourgogne.

II. Claude Bretagne, IIe du nom, fut reçu Conſeiller au Parlement de Dijon le 13 Août 1602, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & privé, par Lettres du 3 Avril 1639, mourut le 9 Novembre 1648, & fut enterré auprès de ſon frère Antoine. Il avoit épouſé, 1° le 5 Août 1618, *Marie Filsjean*, fille de noble *Nicolas Filsjean*, Seigneur de Sainte-Colombe, Gouverneur de la Chancellerie de Dijon, & d'*Anne Morin*; & 2° le 27 Août 1628, *Hélène Maillard*, fille de *François Maillard*, Tréſorier de France. Du premier lit, il eut entr'autres enfans:

1. Antoine, reçu Conſeiller au Parlement de Dijon, le 12 Juillet 1641;
2. Et André, qui ſuit.

III. André Bretagne, Ecuyer, Seigneur de Bruaille & de Montagny, Préſident, Tréſorier de France en la Généralité de Bourgogne & Breſſe, épouſa, le 30 Octobre 1654, *Joſèphe Galois*, fille de *Jean-Baptiſte Galois*, Ecuyer, Seigneur de Marcilly, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & d'*Olympe de Maſſol*. Il laiſſa pluſieurs enfans, entr'autres pour fils aîné:

IV. Antoine Bretagne, Ecuyer, Seigneur de Bruaille & de Montagny, qui a laiſſé de ſon mariage:

V. Joseph-André Bretagne, Ecuyer, Seigneur de Ruere, qui a épouſé, le 7 Novembre 1724, *Marie Breſſe*, fille de *Pierre Breſſe*, Conſeiller du Roi, Maître particulier des Eaux & Forêts du Bailliage d'Auxois au ſiège d'Avallon, & de *Didière le Court-de-Beau*. De ce mariage il a eu entr'autres enfans:

Nicole-Antoinette-Madeleine Bretagne de Ruere, née le 22 Juillet 1725, & préſentée pour être reçue dans la Maiſon de l'Enfant-Jéſus à Paris, d'après ſes preuves de nobleſſe.

Les armes: *d'azur, à une faſce d'or ondée, accompagnée en chef de trois grelots de même, & en pointe d'un croiſſant montant d'argent.*

BRETAINE: *d'or, au chef de ſable, à l'aigle à deux têtes d'or, becquée, membrée & allumée de gueules, brochante ſur le tout à l'orle de beſans tourteaux, paſſés de l'un en l'autre.*

BRETE-HONVILLIERS: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois roſes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRETEAU: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux coquilles d'argent, & en pointe de deux épées de même, les poignées d'or, miſes en ſautoir, les têtes en bas.*

BRETEL, Seigneur de Grémonville, Lanquetot, Saint-André, d'Auberboſc en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 8 Mai 1668. La Roque, dans ſon *Traité des Bans & Arrière-Bans*, dit qu'en la montre de 1470, Comté de Longueville, défaillant Meſſire Jehan Bretel, Prêtre, *Roger Breauté, Raoullin d'Argens*, leurs *Fiefs, terres & revenus furent prins & mis en la main du Roi notredit Seigneur*. On lit dans l'*Hiſtoire de Malte*, qu'Antoine de Bretel, fils de Flament de Bretel, fut reçu Chevalier de St.-Jean de Jéruſalem, le 21 Juin 1464. Raoul de Bretel, Ier du nom Préſident à Mortier au Parlement de Rouen en 1584, Seigneur de Grémonville, Yvecrique, Eſtalleville, Lanquetot, la Chapelle, Luſſy, Sainte-Beuve, &c., eut de *Marie de Saldaigne*, d'une famille originaire d'Eſpagne:

1. Louis, qui ſuit;
2. Et Nicolas, reçu Chevalier de Malte en 1597.

II. Louis Bretel, Conſeiller au Grand-Conſeil, & enſuite Préſident à Mortier au Parlement de Rouen, en ſurvivance de ſon père, en 1597, appelé *le Préſident de Lanquetot*, avoit épouſé, le 18 Octobre 1574, *Françoiſe le Roux*, fille aînée de *Claude le*

Digitized by Google

Roux, II^e^ du nom, Seigneur de Bourg-Theroulde & d'Ifreville, & de *Marie Potier*. De ce mariage vinrent pluſieurs enfans, entr'autres :

1. Raoul, qui ſuit ;
2. Claude, rapporté après ſon frère aîné ;
3. Louis, Abbé d'Aulnay de St.-Victor en Caux, Doyen de la Cathédrale de Rouen, & enſuite Archevêque d'Aix ;
4. Et Nicolas, Chevalier de Malte, tué d'un coup de mouſquet en 1616 dans un combat ſanglant, où il ſe rendit maître du grand Gallion, qui portoit une *Sultane* à la Mecque. Il commandoit une Galère de la Religion, & il n'avoit que 29 ans (diſent des Mémoires écrits de la main du Préſident de Lanquetot).

III. Raoul Bretel, II^e^ du nom, & troiſième Préſident à Mortier de ſa famille, le 4 Avril 1622, appelé *le Préſident de Grémonville*, avoit épouſé, le 14 Janvier 1603, *Iſabeau Groulart*, fille du premier Préſident de ce nom, dont il eut quantité d'enfans, entr'autres :

1. Nicolas Bretel, Seigneur de Grémonville, Ambaſſadeur à Rome & à Veniſe, qui obtint en ſa faveur l'érection de la Seigneurie de Grémonville en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Novembre 1695, enregiſtrées le 3 Septembre 1696. Il avoit épouſé *Anne-Françoiſe de Loménie*, remariée au Chancelier *Boucherat*. Elle eut de ſon premier mari Elisabeth-Marie Bretel, Dame de Grémonville, qui porta ce Marquiſat à ſon mari *Adrien de Canouville*. Leur fille *Anne-Marie-Madeleine de Canouville*, Dame de Groſménil, morte le 25 Novembre 1741, épouſa 1° *Robert le Roux*, Baron d'Eſneval ; & 2° le 5 Janvier 1700 *Charles-François de Montholon*, premier Préſident du Parlement de Rouen. Voyez ROUX-D'ESNEVAL & MONTHOLON ;
2. François, reçu Chevalier de Malte en 1631, tué devant Lérida, en 1647 ;
3. Louis, Seigneur de la Chapelle, père de la Préſidente de *Vernoüillet*, tué à la bataille de Nortlingue en 1645, avec N... de Lanquetot, ſon couſin germain, ſervant tous deux d'Aides-de-Camp à feu M. le Prince ;
4. Charles, Seigneur d'Eſtalleville, quatrième Préſident à Mortier de ſa famille ;
5. Georges, Seigneur d'Eſtouteville & de Savary, Lieutenant au Régiment des Gardes, tué aux lignes d'Arras en 1654 ;
6. Raoul, Conſeiller-Clerc, Doyen de la Cathédrale de Rouen ;
7. Et Jacques Bretel, Commandeur de Malte. Il donna des preuves de ſa valeur & de ſon habileté en quantité d'occaſions, fut pendant plus de 10 ans Général des Vénitiens à Candie, & fut depuis envoyé Ambaſſadeur extraordinaire de France à la Cour de l'Empereur.

BRANCHE des Seigneurs de Lanquetot.

III. Claude de Bretel, Seigneur de Lanquetot, ſecond fils de Louis de Bretel, & de *Françoiſe le Roux*, épouſa *Madeleine Maignart*, fille de *Charles*, Préſident à Mortier au Parlement de Rouen, d'une famille ancienne & des plus puiſſantes de la Province. Il eut :

N... Bretel, tué à la bataille de Nortlingue en 1645, avec ſon couſin Louis Bretel, Seigneur de la Chapelle ;

N... Bretel, qui épouſa *Louiſe de Cleremartel*, ſœur du Comte de *Clere*, qui fut Chevalier des Ordres du Roi, & du Marquis d'*Arcy*, auſſi Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur du Duc de Chartres, & Ambaſſadeur en Savoie ;

Marie Bretel, qui épouſa *Adrien de Monchy*, Seigneur de Neſmond, Baſcler, Franqueville, &c., d'une illuſtre & ancienne Maiſon, dont étoit le Maréchal d'*Hocquincourt*, De ce mariage ſont ſortis Meſſieurs de *Monchy* d'aujourd'hui, & une Dame d'*Oſonville-Vieux-Pont*, dont le mari étoit d'une famille de la première antiquité ;

Et Françoise Bretel, mariée à *Pierre de Canouville*, Seigneur du Meſnil-au-Vicomte. Voyez CANOUVILLE.

Les armes de *Bretel-de-Lanquetot* ſont : *d'or, au chevron de gueules, chargé d'une fleur-de-lys d'or en chef, & accompagné de trois molettes d'azur, & chargé d'une couleuvre d'argent contournée.*

BRETEL, en Champagne : *d'argent, à trois merlettes de gueules, 2 & 1 ; au chef d'azur, chargé d'une étoile d'or.*

BRETESCHE (de la). Un *Mémoire* tout récemment envoyé ſur cette famille ancienne & dreſſé ſur les titres originaux, nous apprend qu'elle eſt établie dans le Valois, & originaire des environs de Nantes en Bretagne. Elle deſcend, ſuivant la tradition, des anciens Seigneurs de la terre de *la Breteſche*, ſituée dans les environs de Nantes, érigée ſous ce nom en *Baronnie* par Saint-Louis, en 1263, à ſon retour des Croiſades, en conſidération

Digitized by Google

des ſervices rendus par BALTHASAR DE LA BRETESCHE, dans des grades ſupérieurs.

La filiation ſuivie de cette Famille ne commence qu'à

JEAN DE LA BRETESCHE, Ier du nom, établi dans le Valois, qualifié *Ecuyer*, Seigneur de Croize, Choiſy & Boisbezard, Exempt des Gardes-Archers de la Garde ſous CHARLES VI. Il épouſa à Paris, en 1445, *Guillemette de Garges*, dont vinrent:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. JEAN, lequel s'établit dans les limitrophes du Poitou & de la Bretagne, dont on ignore la poſtérité;
3. Et HENRIETTE, mariée à *Georges Hardoin*, Ecuyer, Seigneur de Villers. Ces trois enfans partagèrent la ſucceſſion de leur père par acte paſſé devant *Marillon*, Notaire à Soiſſons, le 18 Mars 1535. C'eſt ce qui juſtifie ce premier degré.

II. JACQUES DE LA BRETESCHE, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Croize, & de Salſongne, Terre dont il donna ſon dénombrement le 1er Mars 1487, fut Archer de la Garde du Roi. Il ſe maria, par contrat paſſé devant *Marillon*, Notaire à Soiſſons, le 23 Septembre 1480, avec *Perotte d'Auquoy* (*a*), & en eut pluſieurs enfans, entr'autres deux garçons, l'aîné nommé

III. JEAN DE LA BRETESCHE, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Salſongne & de Villebin, auſſi Archer de la Garde du Roi, eſt compris dans le procès-verbal des Etats de Valois, du 13 Septembre 1539, avec les autres Nobles, lequel fut délivré au Parlement le 20 Mars 1693. Il rendit ſes dénombremens pour ſes terres de Salſongne & de Villeblin, en 1535 & 1536, & avoit épouſé, par contrat du 23 Septembre 1527, paſſé devant *Monnard*, Notaire à Soiſſons, *Aliſon Tartarin*, de laquelle naquirent:

AMÉ, qui ſuit;

NICOLAS & JEAN, qui partagèrent, avec leur aîné, les biens de leurs père & mère, par acte paſſé devant le même *Monnard*, Notaire à Soiſſons, le 22 Juillet 1563. Un Jugement rendu en faveur d'un JEAN DE LA BRETESCHE, petit-fils de ce JEAN II, & neveu d'AMÉ, par les Commiſſaires du Roi aſſemblés à Mondidier en Picardie, qui le maintient dans ſon ancienne nobleſſe, le 23 Avril 1599, juſtifie ce troſiième degré.

IV. AMÉ DE LA BRETESCHE, Ecuyer, Seigneur de Salſongne, Sery, Sermoiſe, Villebrin & la Boulois, rendit pluſieurs dénombremens en 1570 & 1571, entr'autres celui de Villeblin le 3 Août 1572, & épouſa, par contrat paſſé à Braine en 1558, devant *Fontaine & Copinau*, Notaires, *Creſpine Thurette*, dont:

V. JACQUET DE LA BRETESCHE, Ecuyer, Seigneur de Salſongne, Sery, Sermoiſe, Villeblin & la Boulois, Archer de la Garde du Roi HENRI III, qui fut inhumé en l'Egliſe paroiſſiale de Braine le 20 Octobre 1598, ſuivant ſon épitaphe où ſont ſes armes. Il avoit épouſé 1° *Roberte Poitié*, dont il n'eut point d'enfans; & 2° par contrat paſſé le 6 Janvier 1588 devant *Dupire*, Notaire à Soiſſons, *Jeanne Dupuy-de-l'Epiné*, remariée à *Pierre de Bruſelle*, Ecuyer, Seigneur de Hazau, par acte paſſé devant *Varlé*, Notaire à Braine, le 24 Février 1603. Les enfans de ſon ſecond mariage partagèrent les biens avec ceux qu'elle eut de ſon premier mari, par acte paſſé devant *Bauvé*, Notaire à Braine, le 13 Janvier 1638. Ils eurent:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. Et ALEXANDRE, rapporté après ſon frère aîné.

VI. JACQUES DE LA BRETESCHE, IIIe du nom, eſt auteur d'une branche qu'on croit ne plus ſubſiſter. Elle a été compriſe dans le *Nobiliaire de Champagne*. La dernière, qui vivoit en 1725, eſt morte fort vieille, Abbeſſe d'Argenſol, Diocèſe de Soiſſons.

VI. ALEXANDRE DE LA BRETESCHE, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Villeblin, la Boulois, Lieutenant d'une Compagnie Françoiſe, rendit, avec ſon frère JACQUES, trois dénombremens en 1616 & 1617, des Terres de Salſongne, Villeblin & la Boulois. Il quitta le ſervice pour ſuccéder à la charge de ſon beau-père, Avocat du Roi au Grenier à Sel de Laon, & obtint, avec ſon frère JACQUES, une commiſſion de la Chancellerie du Parlement de Paris, pour faire paſſer titre nouvel aux détenteurs de leurs héritages, ſitués à Salſongne & Villeblin, où il eſt expoſé que la plus grande partie de leurs titres ont été perdus pendant leur minorité. ALEXANDRE épouſa,

(*a*) La minute du contrat de mariage de JACQUES DE LA BRETESCHE (ſelon le *Mémoire envoyé*) a été enlevée de chez ce Notaire, en ſon abſence, ſuivant ſa dépoſition, par ſubtilité, d'un Officier de la ville de Laon, connu de la femme du Notaire, qui fut décreté.

Digitized by Google

par contrat passé devant *Monseigna*, Notaire à Laon, le 25 Décembre 1619, *Marguerite de Martigne*. Ils eurent:

1. Pierre, qui suit;
2. Georges, lequel s'établit en Picardie. On ignore s'il a eu des descendans;
3. Et N... de la Bretesche, Religieux Prémontré.

Une reconnaissance d'un surcens faite au profit d'Alexandre, du 18 Janvier 1648, suivant l'obligation au profit de Jean II, son bisayeul, du 23 Septembre 1538, justifie ce VI^e degré.

VII. Pierre de la Bretesche, I^er du nom, Ecuyer, Seigneur de Villeblin, la Boulois, & du fief de Velle, succéda à son père dans la charge d'Avocat du Roi au Grenier à Sel de Laon. Il épousa, par contrat passé devant *François Robert*, Notaire de cette ville, le 1^er Juillet 1651, *Anne-Marie Aubin de la Maire*. C'est ce qui est justifié par un bail de la Terre de Villeblin, louée à *Joachim Sellier*, passé devant *Huard*, Notaire à Muret, le 23 Novembre 1661, où elle est dite veuve de Pierre de la Bretesche, I^er du nom, par une Sentence du Bailliage de Soissons, rendue en sa faveur, le 20 Décembre suivant, & par un arpentage des Terres dudit Villeblin, à la diligence de ladite veuve, ayant la garde-noble, fait par *Mitelet*, Arpenteur & Notaire à Ezy, le 6 Juillet 1658. Elle eut de son mariage plusieurs enfans, dont deux garçons, nommés

Pierre, qui suit;

Et Antoine de la Bretesche, Ecuyer, Seigneur de Villeblin & la Boulois, d'abord Capitaine, Exempt des Gardes de Monsieur, frère de Louis XIV, qui fut ensuite Président de l'Election de Laon & du Grenier à Sel de la même ville. Ayant été inquiété sur sa noblesse, le 12 Mars 1692, par ladite Election & le Corps de Ville de Laon joints ensemble, par une opposition à sa qualité d'*Ecuyer*, il se pourvut en conséquence au Conseil d'Etat, où il obtint des Lettres de confirmation le 16 Mai même année, adressées à la Cour des Aides de Paris, en articulant par titres valables & authentiques ces faits de Généalogie, qu'il est issu, en ligne directe, de noble race de Jacques, I^er du nom, lequel étoit fils de Jean I^er, & de *Guillemette de Garges*. Sur cette production, ladite Cour rendit un Arrêt le 16 Janvier 1698, contradictoirement avec le Procureur-Général & les parties, déclara ledit Antoine de la Bretesche, issu de *noble race & ligne*, & ordonna l'entérinement desdites Lettres du Conseil d'Etat, signifié au Procureur-Général & aux Parties le 26 Septembre 1701. Il fut maintenu une seconde fois dans sa qualité de *Gentilhomme*, par autre Jugement de l'Intendance de Soissons, rendu aussi contradictoirement entre les Parties, en date du 9 Décembre 1699, lequel fut signifié aux Parties le 12 des mêmes mois & an. Des gens moins passionnés auroient cédé à la force; mais comme ils s'étoient fait une loi de persécuter, sans aucune pudeur, les familles, ils se sont rendus Appellans de ces deux Jugemens, comme on le verra ci-après. Antoine de la Bretesche rendit son dénombrement des terres de Villeblin & la Boulois le 7 Juillet 1673; fit une transaction, en forme de partage, avec son frère aîné, passée devant *Hugot*, Notaire à Laon, le 15 Février 1589; obtint un certificat, en forme de Brevet, sur parchemin, où sont peintes les armes, expédié à l'*Armorial général de France*, au Registre cotté I, & délivré le 27 Juillet 1697, par *M. d'Hozier*, & fut inhumé dans l'Eglise Collégiale & Paroissiale de Saint-Jean de Laon, où se voit son épitaphe avec ses armes. Il avoit épousé, par contrat passé à Laon le 13 Janvier 1683, *Elisabeth Ague*, de laquelle sont issus douze enfans, tous morts sans postérité. Le dernier avoit vendu la Terre de Villeblin en 1744.

VIII. Pierre de la Bretesche, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur du Fief de Velle, Commissaire des Guerres, mourut, & fut inhumé en l'Abbaye Royale de Saint-Martin de Laon, le 15 Juillet 1689, où l'on voit son épitaphe & ses armes. Il avoit épousé, par contrat passé à Reims le 12 Avril 1678, *Angélique Caloux*, qui, devenue veuve & tutrice de ses enfans mineurs, rendit foi, hommage & dénombrement du Fief de Velle le 15 Septembre 1689. Ces enfans eurent pour curateur Antoine, leur oncle, par acte de nomination passé devant *Crochar*, Notaire à Laon, le 12 Janvier 1691. Il eut trois enfans, dont un garçon, nommé

IX. Jean-François de la Bretesche, Ecuyer, Seigneur de Berlancourt, Boisfay, Variscourt & du Fief de Velle, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Langne, & Chevalier de Saint-Louis, rendit dénombrement, foi & hommage au Bureau des Finances de Soiſ-

Digitized by Google

ſons, en 1735, pour ſes terres. Il avoit obtenu un Arrêt du Conſeil d'Etat, du 19 Février 1721, qui le renvoyoit au Bureau des Commiſſaires-Généraux de la Nobleſſe, dont il obtint une commiſſion en forme d'Arrêt, qui lui permit de faire aſſigner le Corps de Ville de Laon, pour reprendre l'inſtance de l'Appel de l'Arrêt de la Cour des Aides & du Jugement de maintenue de l'Intendance, des 16 Janvier 1698 & 9 Décembre 1699. Il fit encore donner, au Corps de Ville de Laon, aſſignation, le 9 Janvier 1726, lequel Corps de Ville ſe déſiſta du procès par acte de ſon aſſemblée, du 16 Février de la même année. Copie de ce déſiſtement, portant abandon de ſon appel, fut délivrée audit JEAN-FRANÇOIS DE LA BRETESCHE; mais par une aſſignation du 9 Février 1737, donnée à la Requête du Procureur du Roi de l'Election de Laon, aux Collecteurs des Tailles de Bourguignon, ils furent obligés de dire en vertu de quoi ledit Sieur DE LA BRETESCHE étoit au nombre des exempts; en conſéquence celui-ci ſe pourvut au Conſeil d'Etat, où il obtint un Arrêt le 25 Mai 1748, & des Lettres-Patentes le même jour, adreſſées à la Cour des Aides, pour rendre l'Arrêt, obtenu par ANTOINE en la même Cour, le 16 Janvier 1698 commun à JEAN-FRANÇOIS DE LA BRETESCHE, ſon neveu; mais en juſtifiant, par titres inconteſtables, qu'il étoit neveu paternel d'ANTOINE: la vérification en ayant été faite vis-à-vis ladite Cour, le Procureur-Général & les Parties, cette Cour rendit l'Arrêt du 16 Janvier 1698, commun entre ANTOINE & JEAN-FRANÇOIS, ſon neveu, par autre Arrêt du 13 Août 1752, & ordonna l'entérinement de l'Arrêt du Conſeil d'Etat, du 25 Mai 1748, & des Lettres-Patentes du même jour. JEAN-FRANÇOIS DE LA BRETESCHE mourut le 25 Mai 1753, & fut inhumé dans l'Egliſe de l'Abbaye Royale de Saint-Martin de Laon le 26. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Blanché*, Notaire à Laon, le 1^er^ Mars 1701, *Madeleine de Martigne*, dont ſont iſſus onze enfans, quatre garçons, deux deſquels ont été tués en Italie:

ALEXANDRE,
Et JEAN-CHARLES-FRANÇOIS, qui vont être rapportés.

X. ALEXANDRE DE LA BRETESCHE, II^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur de Variſcourt, Boisſay, rendit foi, hommage & dénombrement du Fief de Velle, le 10 Août 1753, & une autre foi & hommage pour ſes Terres de Berlancourt & Boiſay, au Bureau des Finances de Soiſſons, en Août 1760. Il fit enregiſtrer les Arrêts & Jugement de maintenue de nobleſſe en l'Election de Laon, le 20 Juin 1753, & a épouſé, par contrat paſſé devant *Maugras* Notaire à Laon, le 3 Août 1764, *Louiſe-Agathe la Mie-d'Angene*, dont ſont iſſus quatre enfans, entr'autres:

ALEXANDRE, né & baptiſé à Bourguignon, Diocèſe de Laon, le 7 Septembre 1769;
Et LOUIS DE LA BRETESCHE, né & baptiſé le 26 Avril 1771.

X. JEAN-CHARLES-FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Berlancourt, ci-devant Capitaine au Régiment de Guyenne, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, avec penſion du Roi, fut auſſi inquiété ſur ſa nobleſſe, par des jaloux du Laonnois, qui obtinrent, au mois de Mars 1762, un Arrêt de la Chambre des Comptes de Paris, adreſſé à l'Election de Laon, qui enjoignoit auxdits Sieurs DE LA BRETESCHE de prouver l'enregiſtrement des Arrêts en ladite Chambre, faute par eux d'y ſatisfaire, d'être impoſés aux ſubſides des Paroiſſes de leur réſidence; & après de nouvelles preuves faites par ledit JEAN-CHARLES-FRANÇOIS, & ſon frère, ils furent, pour la ſixième fois, maintenus dans leurs qualités & prérogatives de nobleſſe, le 18 Janvier 1763, par Arrêt définitif de ladite chambre des Comptes, lequel Arrêt, & les Lettres en duplicata & ſurannation, furent ſignifiés à l'Election de Laon, le 25 Avril de la même année. JEAN-CHARLES-FRANÇOIS DE LA BRETESCHE a épouſé, par contrat paſſé devant *Dupuis*, Notaire à la Fère en Picardie, le 14 Février 1760, *Marie-Anne-Charlotte de la Guerre-de-Charbiſe-du-Lys*, dont il a eu trois garçons & ſept filles. Il n'en exiſte que:

MARC-PIERRE-ANNE-MARIE-FRANÇOIS, né & baptiſé à la Fère ſur l'Oiſe, le 14 Août 1761.

On croit qu'il y a encore pluſieurs branches de cette famille, dont on ignore l'époque de la ſéparation. On ſait ſeulement qu'il y a eu pluſieurs Officiers-Généraux ſous les trois derniers règnes, tant ſur terre que ſur mer, des même nom & armes que ceux dont nous venons de donner la filiation, qui remontent à BALTHASAR DE LA BRETESCHE, vivant ſous le règne de SAINT LOUIS, lequel portoit pour

Digitized by Google

armes : *d'azur, à la tour d'argent, avec un caſque en face, viſière ouverte au-deſſus de la couronne.* Ces armes étoient encore, au commencement de ce ſiècle, ſur la grande porte du Château de la Breteſche, & ce ſont les mêmes qu'on a reconnues depuis pluſieurs ſiècles être celles de cette famille. Elles ſont parlantes, & ſignifient en vieux langage BRETESCHE.

BRETESCHE (LA), à Saint-Grégoire, Evêché de Rennes : *d'azur, à une tête de lévrier d'argent, accompagnée de trois molettes d'éperons d'or.*

* BRETEUIL, Terre dans le Beauvoiſis, érigée en *Marquiſat* en faveur de FRANÇOIS-VICTOR LE TONNELIER-DE-BRETEUIL, mort en 1743, Secrétaire d'Etat ayant le département de la guerre. Voyez TONNELIER. La Terre de *Breteuil* a donné ſon nom à une ancienne Maiſon qui fleuriſſoit ſous le règne des Rois ROBERT & HENRI I^er^. Les Seigneurs de ce nom prenoient le titre de *Comtes*, & cette Maiſon s'eſt éteinte au milieu du XIII^e^ ſiècle.

BRETHEUIL : *d'azur, à un épervier aux aîles étendues d'or, grilleté de même.*

BRETHON, Seigneur de Saint-Pierre-du-Mouſtier, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 23 Janvier 1668.

BRETIGNÈRES (DE), famille originaire de Normandie. On trouve SIMON DE BRETIGNÈRES, célèbre Avocat au Parlement de Rouen, qui plaida en 1563 devant le Roi CHARLES IX, lorſque ce Prince y fut déclaré majeur. Il eut entr'autres enfans :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Et JACQUES, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

FRANÇOIS DE BRETIGNÈRES, auſſi Avocat au Parlement de Rouen en 1570, eut de *Thomine de Quinceſtre* deux garçons. L'aîné, nommé

FRANÇOIS DE BRETIGNÈRES, auſſi Avocat au Parlement de Rouen, pourvu le 6 Septembre 1613 de la charge de Procureur-Général au même Parlement, & reçu le 26 Novembre ſuivant, eut cette charge de la Reine-Mère, à la recommandation du Maréchal de Baſſompierre, pour lequel il avoit plaidé au Parlement de Rouen. La Province de Normandie paya pour lui les 20000 livres qu'il devoit donner à la veuve de Nicolas le Jumel, ſon prédéceſſeur. Il mourut en 1632, & avoit épouſé *Louiſe de Pleurre*, qui teſta le 9 Mai 1652, fille de *Pierre*, Maître des Comptes, & de *Deniſe le Prêtre*. De ce mariage naquirent :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. Et CHARLES, Capitaine de Cavalerie, marié, & dont la poſtérité eſt éteinte.

PIERRE DE BRETIGNÈRES, Sieur de la Pertuiſière, Conſeiller au Parlement de Paris le 6 Février 1651, mort le 19 Février 1696, âgé de 74 ans, & inhumé à St.-Sulpice, avoit épouſé, le 8 Août 1654, *Marthe Petiny*, morte le 19 Septembre 1687, âgée de 53 ans, fille de *François*, & d'*Anne le Queſne*, dont :

PIERRE DE BRETIGNÈRES, II^e^ du nom, Sieur de la Pertuiſière, Subſtitut du Procureur-Général du Parlement de Paris le 6 Mai 1688, Conſeiller au Grand-Conſeil le 2 Mars 1694, qui ſe démit de cette charge au mois de Mai 1719. Il avoit épouſé 1° *Marie d'Alençon*, morte en couches le 23 Décembre 1691, fille d'*Antoine*, Sieur de Saucouſe, Contrôleur-Général de la Maiſon de GASTON, Duc d'Orléans, & de *Marie de Corberon* ; 2° en Mai 1696, *Marie-Madeleine Duret*, morte le 23 Juillet 1699, âgée de 28 ans, fille d'*André*, Conſeiller au Châtelet ; & 3° en Septembre 1705, *Louiſe-Francoiſe Chevalier*, fille de *François*, & de *Louiſe-Catherine Carchaut*. Du premier lit eſt née :

1. Une fille, morte jeune.

Du ſecond :

2. PIERRE-JACQUES, qui ſuit ;
3. Et une fille, morte.

Du troiſième ſont iſſus :

Deux fils jumeaux, nés en 1711, morts en naiſſant ;

Et trois filles, mortes.

PIERRE-JACQUES DE BRETIGNÈRES, né le 28 Mai 1697, Conſeiller au Parlement de Paris le 27 Février 1726, a épouſé, 1° le 4 Mars 1726, *Florence-Anne le Comte*, fille de *Nicolas*, Lieutenant-Criminel au Châtelet de Paris, & d'*Anne-Julienne Lottin-de-Charny* ; & 2° en Avril 1744, *Charlotte de Sauvion*, fille de *Jean-Charles*, Préſident en la Cour des Aides de Paris, & de *Madeleine de la Vigne*. Il a eu du premier lit :

1. FRANÇOISE, mariée à *Alexandre-François de Murard*, Conſeiller au Parlement de Paris, puis Préſident en la troiſième Chambre des Enquêtes, mort en Août 1753, laiſſant trois filles.

Digitized by Google

Et du ſecond lit :

2. ANNE-CHARLES-RENÉ DE BRETIGNÈRES-DE-SAINT-GERMAIN, né le 29 Juillet 1745, Conſeiller au Parlement de Paris le 1er Mars 1765 ;
3. Et une fille, morte en bas âge.

SECONDE BRANCHE.

JACQUES DE BRETIGNÈRES, Sieur de la Pertuiſière, ſecond fils de SIMON, Tréſorier de France à Rouen, vivoit en 1570. Il avoit épouſé *Marguerite Dery*, remariée à *Jacob le Roux*, Sieur de Touffreville, Conſeiller au Parlement de Rouen, & fille de *Pierre*, Conſeiller au même Parlement. Ils eurent :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. MADELEINE, mariée, le 16 Juin 1618, à *Jacques-Paul Anfrie-de-Chaulieu*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi ;
3. Et CATHERINE, mariée, le 9 Janvier 1637, à *Gilles de Giverville*, Sieur de Glatigny, Conſeiller en la Cour des Aides de Rouen.

JACQUES DE BRETIGNÈRES, IIe du nom, Conſeiller au Grand-Conſeil le 4 Janvier 1633, mort en 1671, avoit épouſé 1° *Anne Boulanger*, fille d'*Euſtache*, Secrétaire du Roi, & de *Claude Picot* ; & 2° *Charlotte de Gray*, morte le 27 Juillet 1698, & inhumée à Sainte-Marguerite. Du premier lit naquit :

JACQUES, qui ſuit.

Et du ſecond :

JACQUES-ETIENNE, Chanoine de la Sainte-Chapelle de Vincennes, à qui Euſtache Thibeuf donna la Terre de Saint-Germain près Corbeil.

JACQUES DE BRETIGNÈRES, Conſeiller au Grand-Conſeil le 10 Septembre 1677, mourut ſans alliance le 15 Juillet 1716.

Les armes : *d'or, à trois roſes de gueules ; au chef d'azur, chargé d'un ſoleil d'or.*

BRÉTIGNY : *d'or, au lion dragonné de gueules, couronné d'argent.*

BRÉTIGNY : *d'argent, à la faſce de gueules, accompagnée en chef au canton dextre d'une étoile de ſable.*

BRETON (LE). Suivant un *Mémoire envoyé*, cette famille noble eſt des plus anciennes ; cependant on n'en remonte la filiation qu'à

LOUIS LE BRETON, Ecuyer, Seigneur de Brichantel & de la Perrière, qui épouſa *Catherine Dupleſſis*, dont il eut :

PIERRE LE BRETON, qui épouſa, par contrat paſſé le 3 Mai 1559, ſous le ſcel de la Châtellenie de Verets, *Jeanne de Noſſay*, fille d'*Antoine de Noſſay*, Seigneur de Lières, & de *Guillemette Baudet*, Dame de Terignay & de Laſſay. De ce mariage naquit :

JEAN LE BRETON, Seigneur du Puy, qui épouſa, par contrat paſſé à Loches le 10 Novembre 1597, *M.... Mutault*, fille de *Gilbert Mutault*, Seigneur de Conternon, & de *Marguerite Dubreuil*, en préſence de JEAN LE BRETON, nommé à l'Archevêché de Bordeaux, d'ADRIEN LE BRETON, Seigneur de Chanceaux, & d'HECTOR LE BRETON, Seigneur de Gaumont, couſins paternels. Ils eurent :

GILBERT LE BRETON, Seigneur du Puy, Capitaine & Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier de l'Ordre de St.-Michel, Gouverneur de la Ferté-Arnault, marié, 1° le 26 Novembre 1628, à *Claude Romanette*, morte ſans enfans ; 2° à *Madeleine d'Archambault*, morte ſans poſtérité, ſœur de *Jean d'Archambault*, Grand-Bailli de Châtillon-ſur-Indre ; & 3° par contrat du 15 Avril 1646, paſſé devant *Claude Cordier*, Notaire à Nogent-le-Roi, à *Eliſabeth Havart de Senantes*, fille de *Nicolas de Havart*, Seigneur de Senantes, & de *Madeleine de Salton*, en préſence de Jean d'Archambault, Grand-Bailli d'Epée dudit Châtillon, & de Jean-François d'Archambault, Capitaine au Régiment de Vaubecourt, & Aide-de-Camp du Roi. De ce dernier mariage il a eu :

FRANÇOIS LE BRETON, Seigneur du Puy & de Châteauroux, Major du Régiment étranger du Monroux, né le 9 Septembre 1651, marié, par contrat paſſé devant *le Clerc*, Tabellion, ſous le ſcel de Montfort-l'Amaury à Mittainville le 14 Novembre 1696, à *Julienne-Charlotte de Saint-Pol*, veuve de *Gilles du Queſnoy*, Seigneur de Mezières. Il laiſſa pour fils unique :

GABRIEL-FRANÇOIS LE BRETON DE CHATEAUROUX, qui épouſa, par contrat paſſé à Epernon le 25 Octobre 1730, *Jeanne-Françoiſe Olivier*, dont il eut :

JEANNE-JULIE LE BRETON DE CHATEAUROUX, décédée ſans alliance. Sa ſucceſſion paternelle a paſſé à Meſſieurs d'*Archambault*, comme deſcendans de *Nicolas Havart de Senantes*.

BRETON (LE), Seigneur de la Doineterie, anciennement du ſurnom d'*Envrich*, famille maintenue dans ſa Nobleſſe en 1716, de laquelle étoient JEAN LE BRETON, Archevêque de

Digitized by Google

Bordeaux, mort en 1591 ; & Hector le Breton, Ecuyer, Seigneur de la Doineterie & de la Chesnaye, qui servit pendant 48 ans les Rois Henri IV, & Louis XIII. Ce dernier Monarque, en considération des services recommandables qu'il lui avoit rendus & au feu Roi, lui permit d'ajouter à ses armes, qui étoient : *d'azur, à une étoile d'or, accompagnée de trois colombes d'argent, deux en chef & une en pointe, celles du chef affrontées ; au chef d'azur, chargé d'un lion issant de gueules, un écu d'azur, chargé d'une fleur-de-lys d'or, à un filet de sable pour bordure,* au lieu & place de l'*étoile d'or*, qui étoit en cœur. (Voyez l'*Armorial génér. de France*, reg. II, part. I.)

BRETON (le), Seigneur de la Livournerie, la Vallette, & de la Marre en Normandie, Généralité de Caen, & Election de Coutances, famille noble de laquelle étoit Marie le Breton, de la ville de Coutances, mariée, le 15 Juillet 1671, à *Gilles de Cussi*, Seigneur de Belleval.

Les armes : *d'argent, à trois mouchetures d'hermines de sable, rangées en face, & accompagnées de trois écussons de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRETON (le), en Franche-Comté, famille Noble qui demeuroit à Salins dans les XIII^e^ & XIV^e^ siècles, & qui a fini à Guyette le Breton, laquelle disposa de ses biens au mois de Novembre 1336, en faveur de *Roland Baudouin*, son allié.

BRETON (le), Sieur de Saint-Paul, Election de Valognes, en Normandie, Généralité de Caen, ancienne Noblesse, qui porte : *d'hermines, au chef de gueules.*

BRETON (le), Sieur de Fougerai, Election de Mortain, famille annoblie en 1473, dont les armes sont : *d'argent, à deux chevrons de gueules, accompagnés de trois coquilles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRETON (le), en Bretagne & en Touraine : *d'azur, au chevron d'argent ; au chef cousu de gueules, chargé de trois besans d'or.*

BRETON (le), en Bretagne : *d'azur, à trois bandes d'argent, chargées, chacune, de trois coquilles de gueules.*

BRETON (le), même Province : *d'argent, à la croix dentelée de sable, cantonnée de quatre molettes d'éperons de même.*

BRETON (le), même Province : *d'argent, à l'olivier de sinople, accosté à droite d'une croix pattée de gueules, & à gauche d'une moucheture d'hermines de sable.*

BRETON (le), en Tréguier : *d'argent, à cinq fusées de sable, posées en fasce, & accompagnées de trois ogoesses, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRETON (le), en Bretagne : *d'azur, à un cor-de-chasse d'argent, enguiché de même en sautoir.*

BRETON (le), en Bretagne : *d'argent, au lion léopardé de sable, chargé sur l'épaule sénestre d'une molette d'éperon d'or.*

BRETON (le), de Vaunoise, Election de Bellesme, Généralité d'Alençon, en Normandie, famille noble & ancienne, qui porte : *d'argent, à trois roses de gueules, 2 & 1.*

BRETON (le), Seigneur de la Gueripiere, Gautries & de Resseantise, en Normandie, Généralité de Caen.

BRETON (le), Seigneur de Cissay, le Viel, Bellesme, la Maugerie, &c., en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa Noblesse le 20 Juin 1666.

BRETONBONVILLIERS : *d'azur, au sautoir d'argent, accompagné de quatre roses de même.*

BRETONNIÈRE (la). Jean de la Bretonnière, qui vivoit en 1263, est le premier dont il soit fait mention.

Pierre de la Bretonnière, Chevalier, Seigneur de Warty, Grand-Maître & Réformateur des Eaux & Forêts du Royaume, fut en grand crédit auprès du Roi François I^er^, & exerçoit encore sa charge en 1543.

Joachim de la Bretonnière, issu de Jean, au IV^e^ degré, Chevalier, Seigneur de Warty, quitta le nom de la Bretonnière, & étoit mort en 1556.

Philippe de Warty, son fils, Seigneur dudit lieu, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre en 1581, eut pour héritière sa sœur Françoise de Warty.

Les armes : *de gueules, à cinq fusées d'or, posées en bande.*

BRETONVILLIERS-LE-RAGOIS : *d'azur, au phénix d'argent, tenant de sa patte*

Digitized by Google

dextre un rameau de laurier d'or ; au chef d'argent, chargé de trois faucilles de gueules.

Une autre famille de ce nom porte : *de gueules, à un oiſeau couronné d'or.*

BRETOUILLAYE-DE-WARTHY : *de gueules, à cinq loſanges d'or.*

BRETTES, en Limouſin : *d'argent, à trois vaches de gueules, accolées & clarinées d'azur, paſſantes l'une ſur l'autre.* Voyez l'*Armor. gén. de France*, reg. I, part. I, p. 95.

* BRETTEVILLE. Voyez BRIQUEVILLE.

BRETTEVILLE, famille noble de Normandie, à 3 lieues de Caen. ETIENNE DU BOIS DE BRETTEVILLE, connu ſous le nom de l'*Abbé de Bretteville*, né en Octobre 1650, ſe fit Jéſuite en 1667, & quitta cet état en 1678, pour s'appliquer avec ſuccès à l'inſtruction des jeunes Eccléſiaſtiques, qui ſe deſtinoient au miniſtère de la prédication. Il mourut en 1688. On a de lui des *Eſſais de ſermons pour le Carême & pour les dimanches de l'année.* Voyez Moréri.

BRETUEIL, en Normandie : *d'or, à trois roſes de gueules, 2 & 1 ; au chef d'azur, chargé d'un ſoleil du champ.*

BRETUEIL, même Province : *de ſable au cerf d'or.*

BRETUEIL : *d'argent, au ſautoir de gueules, bordé de ſable.*

BREUGNON. N..... DE BREUGNON, Capitaine de Vaiſſeau, nommé par le Roi, en Février 1767, ſon Ambaſſadeur extraordinaire auprès du Roi de Maroc, & au mois d'Août de la même année Chef d'Eſcadre, a épouſé, par contrat ſigné le 22 Novembre 1767, Madame de *Saint-Sauveur*.

BREUIL DE THÉON. Voyez THÉON.

BREUIL (DU), dans la Marche & en Bourbonnois, famille qui remonte ſa filiation à

I. ANTOINE DU BREUIL, Ecuyer, Seigneur du Breuil, mort ainſi que *Marie de la Motte*, ſa femme, avant le 23 juin 1549. Ils eurent :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. Et PHILIBERT, Ecuyer, Seigneur de la Motte, ainſi qualifié dans une tranſaction qu'il fit avec ſon frère le 23 Juin 1549, ſur le partage des biens de leurs père & mère, prit le parti des armes à 18 ans, & ſervit dans l'Armée du Roi en Italie.

II. PIERRE DU BREUIL, Ecuyer, Seigneur du Breuil, rendit le 23 Juillet 1548, à *Gabriel du Plantadis*, Ecuyer, Seigneur du Boſt & Maignat, aveu des héritages que PHILIBERT, ſon frère, lui avoit cédés dans la mouvance de Maignat, & mourut avant le 24 Mars 1579. Il avoit épouſé, avant le 23 juin 1549, *Gabrielle de Tenelle* dont il eut :

1. LÉONARD, qui ſuit ;
2. Et JEAN, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

III. LÉONARD DU BREUIL, Ecuyer, Seigneur du Breuil, d'Arfeville & de Védignac, acquit la Juſtice haute, moyenne & baſſe du lieu d'Arfeville & le village de la Vergne, paroiſſe de St.-Sulpice, de *haut & puiſſant Seigneur* Meſſire Gabriel Foucaud, Seigneur de Saint-Germain-de-Beaupré-de-Naillac, du Repaire, &c., Vicomte de Dougnon, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes ordonnances, & Gouverneur pour Sa Majeſté des villes & château d'Argenton, &c., par acte des 29 Septembre 1598, & 10 Novembre 1614. Il épouſa, avant le 24 Mars 1579, *Jeanne du Peyroux*, dont :

1. JACQUES, Ecuyer, Seigneur d'Arfeville, qui mourut avant le 30 Octobre 1623. Il épouſa, par contrat du 17 Février 1620 (ou du 12 Décembre 1622, ſuivant un acte original du 30 Octobre 1623), *Catherine de Barbançois*, fille de *Claude*, Ecuyer, Sieur des Roches & de la Faye, Gouverneur des Châteaux, Terre & Seigneurie de Dun, & d'*Anne de Sens ;*
2. FRANÇOIS, qui ſuit ;
3. ETIENNE, Ecuyer, Sieur & Prieur de Châtelus-le-Marcheix ;
4. PIERRE, Ecuyer, Sieur & Prieur d'Ars :
5. Et LÉONARD, Prêtre & Prieur d'Ars.

IV. FRANÇOIS DU BREUIL, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur du Breuil, de Védignac, de la Vergne & d'Arfeville, ſervit en qualité de Gendarme de la Compagnie du Maréchal de Thémines le 26 Octobre 1621, & fut l'un des Chevaux-Légers de la Compagnie des Seigneurs de Saint-Georges, dans l'Armée d'Italie, ſuivant un certificat du Maréchal de Créquy, donné le 30 Septembre 1635. Il eut, le 18 Août 1639, une commiſſion du Roi Louis XIII pour lever une Compagnie de 100 hommes d'armes à pied, & fut qualifié par ce Prince, le 18 Septembre 1640, *Meſtre-de-*

Digitized by Google

Camp du Régiment de Saint-Georges. Il fut donataire de ſa mère, par un acte du 28 Mars 1637, & vivoit encore le 16 Février 1659. Il avoit épouſé, dès le 28 Mai 1631, *Jacqueline Autier de Villemontée,* qui teſta le 16 Février 1659, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Villemontée, & d'*Anne d'Eſcorailles,* Dame de la Grange, & eut pour enfans :

1. Etienne, qui ſuit ;
2. Pierre, Ecuyer, Sieur de la Vergne, qui ſervit d'abord en qualité de Chevau-Léger dans la Compagnie du Seigneur de Beaupré, ſuivant un certificat qu'il lui en donna le 25 Avril 1647, & fut Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie de Noailles au mois de Juillet 1668 ;
3. Jean, Ecuyer, Sieur d'Arfeville, Lieutenant dans le Régiment de la Meilleraye, avant le 24 Mai 1652, & qualifié l'un des Chevaux-Légers de la Compagnie du Seigneur de Montaguilan, dans un certificat que lui donna, le 10 Novembre 1653, le Sieur de Saint-Victor, Capitaine & Commandant du même Régiment de la Meilleraye, ſervoit en qualité de Cornette dans la Compagnie du Chevalier de Birague le 10 Janvier 1655, & fut bleſſé dangereuſement à la bataille des Dunes en 1658. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Octobre 1661, *Judith de la Foſſe* ; mais on ignore s'il en eut des enfans ;
4. Marc, Ecuyer, Sieur de l'Eſcluſe, maintenu avec ſes frères Pierre & Jean, par Arrêt du Conſeil rendu contradictoirement le 10 Octobre 1670, dans leur Nobleſſe qu'ils avoient juſtifiée par titres depuis 1544 ;
5. Jacques, Ecuyer, Prieur & Curé de Saint-Etienne de Chauſſenat dans la Haute-Auvergne, ainſi qualifié dans un acte original du 6 Octobre 1675 ;
6. & 7. Marguerite & Gabrielle du Breuil Religieuſes au Monaſtère de Brageac, Ordre de St.-Benoît.

V. Etienne du Breuil, Ecuyer, Seigneur de Lourdoueix-Saint-Pierre & de Védignac (qu'on croit être le même qui obtint le 3 Juin 1668, du Marquis de Châteaugay, Capitaine d'une Compagnie dans le Régiment Royal-Cravate, un certificat portant *qu'il avoit ſervi dans ſa Compagnie en qualité de Chevau-Léger pendant* 8 *mois*) épouſa, par contrat du 17 Mai 1654, *Marie-Sylvie de Saint-Mort* (aliàs *Saint-Maure, Sainte-Maure* & *Sainte-More*), remariée, avant le 6 Octobre 1675, à *Antoine de Villers*, Ecuyer, Sieur du Merger, Sous-Brigadier des Gardes de Philippe, Duc d'Orléans. Elle étoit fille de *François*, Ecuyer, Sieur de Lourdoueix, & de *Gilberte de N...*, & eut de ſon premier mariage :

1. Joseph, qui ſuit ;
2. François, Ecuyer ;
3. Gabrielle, mariée, par contrat du 6 Octobre 1675, à Etienne du Breuil, ſon couſin Ecuyer, Sieur de Gallemeau : il y eſt fait mention d'un Louis du Breuil, Ecuyer, Sieur de Nizerolles, dont on ne trouve pas la jonction avec ceux-ci, & qui ſemble être le même qu'un Sieur du Breuil de Nizerolles, Ecuyer, lequel ſervoit le 24 Août 1660, en qualité de Maréchal-des-Logis de la Compagnie de Chevaux-Légers du Seigneur de Saint-Victor ;
4. Et Françoise, alliée, par contrat du 25 Janvier 1693, à *Sylvain André*, Ecuyer, Sieur de Soubeyrat, fils de *Jean*, Ecuyer, Sieur des Aulnais, & de *Jeanne Meignan.*

VI. Joseph du Breuil, Ecuyer, Seigneur de Lourdoueix-Saint-Pierre, Garde-du-Corps du Roi, baptiſé le 21 Décembre 1656, étoit Cornette de Cavalerie, lorſque le 30 Janvier 1692 il obtint des Lettres d'héritier bénéficiaire de ſa mère. Il mourut le 21 Décembre 1727 & avoit épouſé, le 15 Mai 1694, *Anne André*, ſœur de *Sylvain*. Il a laiſſé :

1. François, qui ſuit ;
2. Charles, Eccléſiaſtique ;
3. Georges, Prêtre, Curé de Lourdoueix-Saint-Pierre, Diocèſe de Limoges ;
4. Et Catherine, née le 12 Novembre 1697, & reçue à Saint-Cyr, ſur les preuves de ſa Nobleſſe, le 26 Avril 1707.

VII. François du Breuil, II^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur de Lourdoueix-Saint-Pierre s'eſt marié, en 1733, à *Marie le Roux-de-Luſſac*, morte en 1737, dont il a eu Geneviève-Charlotte du Breuil-de-Lourdoueix-Saint-Pierre.

SECONDE BRANCHE.

III Jean du Breuil, Ecuyer, Seigneur d'Arfeville, de Saint-Maurice & de Gallemeau, ſecond fils de Pierre, & de *Gabrielle de Ténelle*, paſſa conjointement avec Léonard du Breuil, ſon frère aîné, une obligation au profit de Louis de Malleret, Ecuyer, Seigneur de Flayat, le 24 Mars 1579 ; fit un emploi d'une partie des deniers qui provenoient de la dot de ſa femme, le 15 Avril 1586, & teſta le 6 Juin 1631. Par ſon teſtament il fit une fondation dans l'Egliſe de Malleret, & chargea ſes héritiers

Digitized by Google

d'y élever un tombeau ſous lequel il voulut être enterré auprès de FRANÇOISE DU BREUIL, ſa fille. Il mourut avant le 21 Août 1633. Il avoit épouſé *Jeanne de Beaulne*, qui teſta le 14 Novembre 1639, & laiſſa:

1. LÉONARD, qui ſuit;
2. & 3. GABRIEL & JEAN, Ecuyers, légataires de leur père, l'an 1631;
4. ETIENNE, qualifié *Prieur de Saint-Maurice* dans le Teſtament de ſa mère, & *Curé de Pouſſanges* dans celui de LÉONARD DU BREUIL ſon frère;
5. FRANÇOISE, morte avant le 6 Juin 1631, & enterrée dans l'Egliſe de Malleret;
6. GILBERTE, vivante le 14 Novembre 1639 avec *Léonard Bouchet* ſon mari;
7. ANNE, femme, avant le 14 Novembre 1639, de *François Galichier*;
8. Et HÉLÈNE, mariée, auſſi avant le 14 Novembre 1639, à *Annet Bétholand*, Notaire Royal, & Greffier de la Baronnie de la Villeneuve-au-Comte.

IV. LÉONARD DU BREUIL, Ecuyer, Seigneur de Saint-Maurice, de Gallemeau & du Cros, inſtitué héritier par le teſtament de ſon père l'an 1631, avoit ſervi en qualité de l'un des Ecuyers de la Grande-Ecurie du Roi, au mois de Janvier 1654, teſta le 28 Mai 1653, & mourut avant le 1er Septembre 1669; il épouſa, par contrat du 21 Août 1633, *Anne de Ségouzat*, fille d'*Annet*, Ecuyer, Sieur de l'Eſcluſe, & de *Jeanne du Mont*, & laiſſa pour enfans:

1. ETIENNE, qui ſuit;
2. Et GASPARD, légataire de ſon père en 1653.

V. ETIENNE DU BREUIL, Ier du nom, Seigneur du Breuil, de la Vaux-du-Maine, de Védignac, d'Arfeville, de Gallemeau & de la Broſſe, fut maintenu dans ſon ancienne Nobleſſe, tant par Arrêt du Conſeil d'Etat rendu contradictoirement le 10 Octobre 1670, que par Ordonnance de M. le Vayer, Intendant de la Généralité de Moulins, du 3 Octobre 1698. On croit que c'eſt lui qui (ſuivant un certificat de Louis-Antoine de Madot, Sieur de Bourdicaud, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général en la Sénéchauſſée & Siège Préſidial de cette même Province, du 25 Mai 1694) ſervoit dans l'arrière-ban de la Province de la Marche, ſous le nom de Sieur DU BREUIL-GALAMAUD. Il fut marié, 1° par contrat du 1er Septembre 1669, à *Catherine de la Motte*, fille de *Jacques*, qualifié Chevalier, Seigneur de la Motte, de Saint-Pardoux, &c. (petit-fils de *Jean de la Motte*, Seigneur de Saint-Pardoux, créé Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel par le Roi CHARLES IX, le 21 Juin 1569), & d'*Anne de la Croix-d'Anglars*; & 2° par contrat du 6 Octobre 1675, à GABRIELLE DU BREUIL, ſa couſine, fille d'ETIENNE, & de *Marie-Sylvie de Saint-Mort-de-Lourdoueix*. Du premier lit il eut:

1. MARIE, alliée à *N... de Boſredon*, d'une ancienne famille noble d'Auvergne.

Et du ſecond:

2. ETIENNE, qui ſuit;
3. CLAUDE-ETIENNE, Seigneur DU BREUIL, Capitaine dans le Régiment de Ruffec, depuis Barbançon, & Chevalier de St.-Louis;
4. JOSEPH, Seigneur de la Broſſe, Capitaine dans le même Régiment de Ruffec, marié, par contrat du 7 Avril 1737, à *Marie-Louiſe de Monchy*, veuve d'*Antoine de Thibeauville*, Seigneur de la Riviere, de Montiers, &c., & fille de *Georges*, Seigneur de Monchy & de Tallemas, Capitaine des Gardes de CHARLES DE LORRAINE, Duc d'Elbeuf, & de *Marie-Louiſe de Ghiſtelles*;
5. MARIE-SYLVIE, mariée, par contrat du 1er Février 1704, à *Antoine de la Roche*, Ecuyer, Seigneur de Gallemeau & du Rouzet, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Prince de Tarente, & Chevalier de Saint-Louis, fils de *Joſeph de la Roche*, auſſi Ecuyer, Seigneur du Rouzet, & de *Gabrielle de la Blanchiſſe*;
6. 7. & 8. MARIE, ANNE, & GABRIELLE DU BREUIL.

VI. ETIENNE DU BREUIL, IIe du nom, né le 6 Avril 1683, Seigneur de la Broſſe, de Breſſoles, de la Vaux-du-Maine & de Chauviere, commença à ſervir en Mars 1704, dans le Régiment de Bellefonds, Cavalerie, où il fut fait Cornette le 20 Juin 1706, puis Lieutenant le 6 Mai 1710; paſſa enſuite dans le Régiment de Ruffec, Cavalerie, depuis Barbançon, eut la Lieutenance de la Compagnie de Bourſonne le 21 Juin 1719, & Commiſſion de Capitaine le 18 Mars 1720, fut créé Chevalier de Saint-Louis le 25 Novembre 1732, & nommé Capitaine en pied de la Compagnie du Sieur d'Hauſſonville dans le même Régiment de Ruffec le 13 Décembre 1734. Il s'eſt trouvé dans ces différens emplois au ſiège d'Huy dans le Pays de Liège en 1705, à la bataille de Ramillies, où il reçut deux coups de feu en 1706, & à l'affaire d'Oudenarde où il eut un cheval tué ſous lui en 1708; fut détaché en 1709 à la bataille de Malplaquet, pour

Digitized by Google

ſoutenir une attaque d'Infanterie, ſe ſignala à l'affaire de Denain en 1712, au paſſage du Rhin en 1733, aux ſièges de Kehl, de Philippsbourg, & dans toutes les autres occaſions où il a été employé juſqu'à ſa mort, arrivée à Strasbourg le 13 Avril 1743. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Octobre 1722, du conſentement d'ETIENNE DU BREUIL ſon père, *Marie-Eliſabeth de Salvert*, fille de *Gilbert-Marien*, Ecuyer, Seigneur de Fouranges, & de *Charlotte Martin*, & laiſſa entr'autres enfants :

1. VINCENT, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS, né le 29 Août 1728 ;
3. JOSEPH, né le 5 Juillet 1732 ;
4. Et JEANNE DU BREUIL-DE-LA-BROSSE, née le 31 Août 1729, & reçue le 4 Avril 1740 à Saint-Cyr, où elle eſt morte au mois de Septembre 1743.

VII. VINCENT DU BREUIL, Ecuyer, né le 8 Janvier 1725, Seigneur de la Broſſe, d'abord Mouſquetaire du Roi dans la ſeconde Compagnie, puis Cornette dans le Régiment de Barbançon.

Les armes : *d'azur, à une ancre d'argent poſée en pal ; au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.* (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. V. part. I.)

BREUIL (DU), en Touraine : *d'argent, à la faſce vivrée de gueules, bordée de ſable, accompagnée de deux jumelles auſſi de gueules, bordées de ſable.*

BREUIL (DU), Seigneur de Boſt, en Berry : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois glands avec leurs coupettes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BREUIL (DU), en Bretagne : *d'argent, à la faſce d'azur, accompagnée de ſix merlettes de ſable, 3 en chef & 3 en pointe.*

BREUIL (DU), Seigneur de Caulombes & de Réauté, en Normandie, Généralité de Caen & Election de Valognes, ancienne Nobleſſe dont les armes ſont *les mêmes que ci-deſſus.*

BREUIL (DU), Ecuyer, Sieur de Lingeares, ancienne Nobleſſe, Election de Bayeux, en Normandie, Généralité de Caen, dont les armes ſont : *loſangé d'argent & d'azur ; au chef de gueules, chargé de deux têtes de léopards d'or.*

BREUIL (DU), Ecuyer, Sieur de la Marguiliere, famille employée dans la recherche de 1666, Election de Mortain, Généralité d'Alençon, en Normandie, dont les armes ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croiſſans de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BREUILLY, ou BREUSLY, ou BRUSLY, en Normandie, Généralité de Caen & Election de Valognes. La Roque, dans ſon *Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt*, dit qu'on trouve, vers l'an 1400, ISABEAU DE BREUILLY, femme de *Guillaume de Thieuville*. Meſſire RAOUL DE BREUILLY étoit nommé comme parent de la Maiſon de Briqueville en 1523. Meſſire GUILLAUME DE BREUILLY, Chevalier, avoit pour femme, vers la fin du XV^e^ ſiècle, *Guillemette d'Eſquay*. Gabriel du Moulin, dans ſon *Hiſt. de Normandie*, parle de Monſieur RAOUL DE BRUSLY, Chevalier-Banneret, & de Monſieur GUILLAUME DE BRUSLY, auſſi Chevalier-Banneret, qui portoient pour armes : *d'azur, au chef couſu de gueules, au lion d'or, couronné, brochant ſur le tout.*

BREUL (DU), en Bugey.

I. JEAN DU BREUL, Damoiſeau, vivant l'an 1300, épouſa *Catherine de Surron*, fille de *Guillaume de Surron*, Damoiſeau, & ſœur de *Jean* & *Girard de Surron*, Damoiſeaux, avec leſquels il eut différend pour le reſte de la dot de leur ſœur l'an 1345. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. ETIENNE, Damoiſeau, vivant en 1336 ;
3. PIERRE, Damoiſeau, qui fit hommage avec ETIENNE DU BREUL, ſon frère, l'an 1336. Il épouſa *Blanche de Saint-Julien*, fille de *Hugues de Saint-Julien*, Chevalier, dont il eut :
   HENRIETTE DU BREUL, morte ſans alliance ;
4. GUILLAUME, Damoiſeau, mort ſans enfans l'an 1391 ;
5. ANTOINE, Chevalier ;
6. Et MARGUERITE, dont l'alliance eſt ignorée.

II. JEAN DU BREUL, II^e^ du nom, Damoiſeau, fit hommage à Humbert, Sire de Thoire & de Villars l'an 1373, & laiſſa :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. HUGONIN, Seigneur de *Corlier*, qui fit branche, rapportée ci-après ;
3. Et ANTOINE, décédé ſans alliance.

III. FRANÇOIS DU BREUL, Damoiſeau, fit hommage au Sire de Thoire & de Villars l'an 1399, & depuis il paſſa le même hommage le 4 Novembre 1408, tant pour lui que pour

Digitized by Google

HUGONIN DU BREUL, ſon frère. Il épouſa *Marie de Vins*, dont il eut :

1. BARTHÉLEMY, qui ſuit ;
2. GUILLAUME, mort ſans hoirs ;
3. Et JEANNE, dont on ignore l'alliance.

IV. BARTHÉLEMY DU BREUL, Chevalier, mourut avant ſon père, laiſſant pluſieurs enfans, tous décédés auſſi ſans poſtérité, ſavoir :

1. PIERRE, Chevalier ;
2. JEAN, Damoiſeau ;
3. LUC, Religieux à Nantua en 1479 ;
4. & 5. JEANNE & ANNE, mortes jeunes.

SECONDE BRANCHE.

III. HUGONIN DU BREUL (*a*), Seigneur de Corlier, ſecond fils de JEAN, II^e^ du nom, Damoiſeau, teſta en 1458. Il épouſa, l'an 1427, *Guygonne de Chatard*, ſœur de *Humbert de Chatard*, Prieur de Gigny en Comté, & fille de *Pierre de Chatard*, Seigneur de Mirigna en Bugey, & de *Jeannette du Vernay*, à cauſe de laquelle alliance les deſcendans écartelèrent leurs armes de celles de *Chatard*. Il laiſſa une grande poſtérité :

1. PHILIBERT, qui ſuit ;
2. ETIENNE, Religieux à Nantua & Prieur de Saint-Alban ;
3. PIERRE, Chevalier, vivant l'an 1455 avec *Guillemette de l'Isle*, ſa femme, dont il laiſſa :
   HENRIETTE DU BREUL, femme de N...., Seigneur de *la Rochette*, en Savoie ;
   Et ANNE DU BREUL, dont on ignore l'alliance ;
4. Autre PIERRE, dit *le Jeune*, Grand-Vicaire & Infirmier en l'Egliſe de Nantua, puis Grand-Prieur de Saint-Claude l'an 1476 ;
5. PHILIPPINE, femme du Seigneur de *Charno*, en Comté ;
6. 7. & 8. BÉATRIX, JEANNE & FRANÇOISE.

IV. PHILIBERT DU BREUL, Chevalier, Seigneur de l'Isle en Bugey, épouſa *Anne de la Baulme*, fille de *Guillaume de la Baulme*, Seigneur de Perès, & de *Louiſe de Genoſt*. Il vivoit avec elle en 1480, & en eut :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. MAXIME, Religieux & Chambrier de Nantua ;
3. FRANÇOIS, Religieux & Aumônier à Saint-Claude, puis Sacriſtain à Nantua, & Prieur dudit Nantua l'an 1537 ;
4. LOUISE, Religieuſe dans la Chartreuſe de Salette en Dauphiné ;
5. PHILIBERTE, Religieuſe au même lieu ;
6. JEANNE, femme, 1° en 1481, de *Claude de Corveys*, Seigneur de Montarfier en Bugey ; & 2° le 19 Février 1509, d'*Antoine de Cordon*, Seigneur des Marches & Gouverneur de Nice, fils puîné d'*Antoine de Cordon*, Seigneur des Marches, & de *Merau-de de Chales ;*
7. Et ANTOINETTE, morte fille.

V. CLAUDE DU BREUL, Seigneur de l'Isle, de Montarfier & de Chenavel, qui teſta en 1560, & fut marié, 1° le 22 Septembre 1483, à *Louiſe de Rogemont*, fille de *Claude de Rogemont*, Co-Seigneur de Verneaux ; & 2° l'an 1501, à *Jeanne de Malain*, Dame de Montbarrey, fille de *Philibert de Malain*, Seigneur de Montbarrey, & de *Simonne d'Amanges*. Il laiſſa du premier lit :

1. ANTOINETTE, mariée, en 1516, à *Amé de Sacconney*, Seigneur d'Ogny, veuf de *Jacquemette du Nam*, dont *Marin de Sacconney*, & fils de *Guillaume*, Seigneur de *Sacconney*, & de *Marie d'Eſtrées* ;
2. BERTRAND, qui ſuit ;
3. ETIENNE, Chevalier, mort ſans alliance ;
4. PIERRE, Sacriſtain de Nantua en 1544, puis Prieur dudit lieu en 1548 ;
5. MARIE, Religieuſe en la Chartreuſe de Salette ;
6. JEANNE, femme de *Humbert de Chiſſé*, Ecuyer, Seigneur de Polinge en Genevois ;
7. MARGUERITE, Religieuſe à Neuville en Breſſe ;
8. PERONNE, femme 1° de *Humbert de Feillens*, Seigneur de Chanay, ſecond fils d'*Antoine de Feillens*, Seigneur de Vologna, & de *Claudine de Colombier ;* & 2° d'*Alexandre de la Charme*, Seigneur de Pirajoux ;
9. Et ANNE, femme de *Marin de Sacconney*, ſon neveu, Seigneur d'Ogny, veuf de *Girarde de Châtillon-de-Michaille*.

VI. BERTRAND DU BREUL, Seigneur de la Baſtie-ſur-Cerdon, l'Isle, Eſpeyſſolles, le Chaſtelard, Montarfier, Chenavel, &c., Conſeiller & Maître-d'Hôtel de S. A. R. de Savoie, fut marié, l'an 1535, à *Louiſe du Chaſtelard*, fille & héritière d'*André*, Seigneur du Chaſtelard & d'Eſpeyſſolles, & de *Marguerite de la Vernée*, dont :

1. FRANÇOIS, mort jeune ;
2. ANTOINE, qui ſuit ;

(*a*) Guichenon, dans ſon *Hiſtoire de Breſſe & de Bugey*, donne encore pour fils à HUGONIN DU BREUL, JEAN DU BREUL, Religieux & Chambrier de Nantua, Prieur des Crues, en Comté.

Digitized by Google

3. Marie, Religieuſe à Neuville en Breſſe, puis Prieure de Blye en 1570 & 1585;
4. Adrienne, mariée, 1° à *Jean de Châtillon*, Seigneur du Chaſtelard en Semine, de la Maiſon de *Châtillon-de-Michaille*; & 2° à *Jean de Montfalcon*, Baron de Flaccieu, Gouverneur de Savoie, fils puîné de *Marin de Montfalcon*, Baron de Flaccieu, & d'*Antoinette de Clermont*;
5. Etiennette-Françoiſe, mariée 1° à *Aynard de Molan*, Seigneur de Villereverſure, fils de *Jean de Molan*, Seigneur de Montberthod, & de *Louiſe-Alix de Gerbais*, ſa ſeconde femme; 2° à *Jean de Molan*, Seigneur de la Tour de Neuville, veuf d'*Aynarde de Maubec*, & fils de *Philibert de Molan*, & de *N..... d'Eſquierré*; & 3° à *Claude de Mareſte*, Seigneur de Chavannes en Breſſe;
6. Et Philiberte (*a*), femme de *Philibert de Pingon*, Baron de Cuſy, Conſeiller d'Etat, & Grand-Référendaire de Savoie, fils de *Louis*, Seigneur de *Pingon*, & de *Françoiſe de Chabeu*.

VII. Antoine du Breul fut premièrement Prieur-Commendataire de Nantua & de St.-Nithier de Clervaux en Montagne, puis, par le décès de ſon frère aîné, devint Seigneur de Montbarrey, de l'Isle, & de *la Baſtie-ſur-Cerdon*. Il étoit Gentilhomme ordinaire de la Chambre de ce Prince, ſon Conſeiller & premier Maître-d'Hôtel, & Commiſſaire-Général des Guerres deçà les monts. Il épouſa, 1° le 29 Avril 1571, *Claire Grimaldi*, fille de *Jacques Grimaldi*, Patrice de Gènes, Comte de *San-Pietro in arenâ*, & d'*Argentine Spinola*; & 2° *Françoiſe de Seyturier*, veuve de *Jean de Montjouvent*, Seigneur du Chanay, & fille de *Jean de Seyturier*, Baron de Cornod, & de *Françoiſe de Conci*. De ce mariage il n'eut aucun enfant, mais du premier:

1. Claude, qui ſuit;
2. Bertrand, Baron de la Baſtie, rapporté après ſon frère;
3. Claudine, mariée, le 27 Juin 1602, à *François de Roſſet*, Seigneur de Morfontaine, fils de *Benigne de Roſſet*, Seigneur de Morfontaine, & de *Guillemette de Cajot-Burnans*;
4. Emmanuelle, femme de *François de Grenaud*, Seigneur de Montillet, fils de *Bertrand de Grenaud*, Seigneur de Montillet;
5. Et Marie, femme de *Balthaſar*, Baron de *Gilly*, en Savoie.

VIII. Claude du Breul, Seigneur du Barmey, Chevalier des Ordres de St.-Lazare & de St.-Maurice en Savoie, fut marié 1° à *Peronne Dormy*, fille de *N... Dormy*, Seigneur & Baron de Vinzelles en Mâconnois, & de *N... de Seyſſel*; 2° à *Marie de Bordes*; & 3° à *Anne du Saix*, fille de *Humbert du Saix*, Seigneur d'Arnens, & de *Claudine du Pont*, de la Maiſon de *Mians* en Savoie, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vint:

1. Françoiſe, Religieuſe à Marcigny.

Et du ſecond lit ſont iſſus:

2. Berald, qui ſuit;
3. André, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment d'Enghien;
4. Jean-Aimé, Religieux à Nantua;
5. Claude;
6. Jeanne, Religieuſe à Marcigny;
7. Peronne, Religieuſe Bernardine à Seyſſel;
8. Et Angélique, Religieuſe de Sainte-Urſule à Châtillon-lès-Dombes.

IX. Berald du Breul, Seigneur de Sacconney, épouſa, au mois de Janvier 1650, *Emerantiane de Moyria*, fille de *Claude*, Seigneur de *Moyria*, & d'*Anne de Camus*, dont il eut des enfans.

BRANCHE DE LA BASTIE.

VIII. Bertrand du Breul, quoique fils puîné d'Antoine, Baron de la Baſtie, & de *Claire Grimaldi*, ſa première femme, obtint de ſon père néanmoins la meilleure partie de ſes biens, & entr'autres les *Baronnies* de la *Baſtie* & du *Chaſtelard*. Il fut marié, 1° le 17 Novembre 1610, à *Jeanne d'Ugnie*, fille de *François*, Seigneur d'*Ugnie* & de la Chaux en Comté, & de *Renée de l'Aubeſpin*, Dame de Varex; & 2° à *Gabrielle d'Andelot*, veuve de *Jean-Jacques d'Urigny*, Seigneur de la Vernée, & fille de *Claude d'Andelot*, Baron de Preſſia, & d'*Anne de Vaudrey*. Il eut du premier lit:

1. Charles, décédé à Bourg, âgé de 7 à 8 ans;
2. Anne, Religieuſe en la Chartreuſe de Salette en Dauphiné;
3. Louise, Religieuſe, puis Supérieure de Sainte-Urſule à Bourg;
4. Jeanne-Baptiste, Religieuſe au même lieu;
5. Et Charlotte.

(*a*) Elle fut Gouvernante des Filles de Marguerite de France, Ducheſſe de Savoie. (Moréri, édit. de 1759, tom. VIII, p. 367.)

Digitized by Google

Et du second lit vint :

6. Et autre ANNE.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, au griffon d'azur*, qui eſt du Breul; *aux 2 & 3 faſcé d'or & de gueules de ſix pièces, à l'aigle d'azur couronné d'argent, brochant ſur le tout*, qui eſt de Chatard.

La Terre de la Baſtie-ſur-Cerdon, à laquelle furent unies celles de Chenavel, l'Isle, le Barrio, Chavagna & de Langes en Bugey, fut érigée en Baronnie par Lettres d'Emmanuel-Philibert, Duc de Savoie, du 20 Décembre 1570, en faveur d'ANTOINE DU BREUL.

BREURDENT, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 24 Mai 1667.

* BREVANT, Seigneurie en Baſſe-Normandie, qui a donné le nom à une branche éteinte de la Maiſon de *la Luzerne-Beuzeville*, une des plus anciennes de la Province. Voyez LUZERNE.

BREVEDENT, en Normandie. Cette famille eſt diviſée en deux branches principales, qui ont la même origine, avec des différences dans les armes, dont on trouvera l'explication d'après la Généalogie dreſſée ſur titres que nous allons donner, & qui nous a été envoyée par une perſonne de conſidération & digne de foi.

On lit dans l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, par la Roque, tom. IV, pag. 1645, que RICHARD DE BREVEDENT étoit au nombre des Ecuyers employés à la guerre en 1285.

VALERIEN DE BREVEDENT, ſuivant les titres qui ont été produits par la famille, vivoit en 1289, ce qui eſt prouvé par un accord fait en 1404, entre MOREL DE BREVEDENT d'une part, & *Jean du Meſnil* de l'autre, au ſujet du Fief de *Painel*, ledit MOREL DE BREVEDENT le poſſédant depuis VALERIEN DE BREVEDENT, à qui le Roi en avoit fait don en 1289. VALERIEN DE BREVEDENT, Seigneur de *Painel*, fut père de :

MOREL DE BREVEDENT, Ier du nom, Seigneur de Painel, qui eut :

ROBERT DE BREVEDENT, Seigneur de Painel, qui laiſſa :

MOREL DE BREVEDENT, IIe du nom, qui ſoutenoit le procès contre *Jean du Meſnil*, en 1404, au ſujet du Fief de *Painel*. Il fut père de :

JEAN DE BREVEDENT, Seigneur de Painel, qui épouſa la ſœur de *Jean du Meſnil*, & céda tous ſes droits ſur les Fiefs qui faiſoient la conteſtation.

BREVET DE BREVEDENT, Ecuyer, vivoit l'an 1395, qu'il paya une rente de 24 livres à la Ducheſſe d'Orléans. Il fut marié 1° à *Marguerite de Bray*, fille de *Nicolas*, morte ſans enfans; & 2° à *Jeanne la Pipart*, Dame de Maneville-la-Pipart, dont :

1. RICHARD, Ecuyer, qui fut diſpenſé de foi & hommage, *étant de préſent occupé dans le fait des guerres*, diſent les Lettres données par le Roi le 18 Octobre 1449;
2. JEAMET, qu'on croit avoir formé la branche cadette;
3. Et JEAN.

La filiation peu ſuivie juſqu'à préſent par le malheur des guerres, la perte des papiers & des titres, n'eſt bien prouvée que depuis CARDIN DE BREVEDENT, qui vivoit le 2 Juillet 1450, & qui rendit cette année là foi & hommage au Roi, pour un tiers de Fief *de haubert*, ſis dans la Vicomté d'Auge. Les preuves en furent faites en 1596 devant HENRI IV, d'après les enquêtes & le témoignage des anciens du lieu *du Pin*, joignant la Paroiſſe de *Brevedent*, en foi de quoi le Roi HENRI IV fit délivrer des Lettres de *confirmation de Nobleſſe très-honorables* pour la famille, puiſqu'il y eſt dit *qu'elle deſcend de la Maiſon* DE BREVEDENT, *longue ancienneté, Noble, domiciliée en la Seigneurie de Brevedent, joignant ledit lieu du Pin juſqu'à environ* 50 *ans, que ladite Seigneurie ſeroit ſortie par échange des mains de* JACQUES DE BREVEDENT..... *que la famille dudit* DE BREVEDENT *dès long-tems reconnue pour ſes ſervices, par les feus Rois nos prédéceſſeurs, & dès le règne du feu Roi, d'heureuſe mémoire,* PHILIPPE-AUGUSTE, *dit le Conquérant, mais par l'injure des tems, guerres Angloiſes, & minorité de ſes prédéceſſeurs, partie de Chartre, titres, & renſeignemens de ſa Généalogie & extraction, ſeroit perdue, & partie tirée des mains de ſondit père par les Seigneurs du Pin, &c.* Ceci eſt copié mot pour mot des Lettres de confirmation de Nobleſſe accordées par le Roi HENRI IV à JEAN DE BREVEDENT-DU-BOCCAGE, l'an 1596. Il n'eſt point dit dans la Requête préſentée à HENRI IV qu'elle étoit la femme de CARDIN DE BREVEDENT, mais il étoit père de :

ROBERT DE BREVEDENT, Ecuyer, faiſant pro-

Digitized by Google

feſſion des armes, qui épouſa *Lucette le Foretier*, & en eut :

JEAN DE BREVEDENT, Ier du nom, Ecuyer, marié à AGATHE DE BREVEDENT, ſa couſine, dont :

JEAN DE BREVEDENT, IIe du nom, Sieur du Boccage & de Saint-Nicot, le même qui obtint du Roi HENRI IV les Lettres de *confirmation de Nobleſſe ancienne*, citées ci-deſſus, & qu'on a mal-à-propos priſes pour des *Lettres d'annobliſſement*, cette famille n'ayant jamais dérogé. Le Roi fit don à ce JEAN DE BREVEDENT de 104 livres de rente, pour le dédommager des pertes faites par le pillage de ſa Maiſon. Il fut père de :

JEAN DE BREVEDENT, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Caneuvre, vivant en 1618. Il eut pluſieurs enfans, entr'autres :

CHARLES DE BREVEDENT, Ecuyer, Sieur du Boccage, qui épouſa *Catherine de Nollent*, dont GABRIEL DE BREVEDENT, qui a ſervi dans la Compagnie des Gendarmes; il épouſa *Marie du Val*, & en eut :

JEAN DE BREVEDENT, IVe du nom, Ecuyer, Sieur du Pleſſis, Garde de Marine le 10 Septembre 1681, commandant un bâtiment avec lequel il gardoit la côte de Normandie en 1690 & 1693, Capitaine-Général des Gardes-Côtes de Honfleur le 21 Mai 1719. Il avoit épouſé *Françoiſe le Doyen*, fille de *Henri le Doyen*, Ecuyer, Sieur d'Aubeuf, & de *Marie Haguelon*, dont il a eu :

ESPRIT-JEAN-BAPTISTE DE BREVEDENT, Ecuyer, Sieur du Boccage, & Seigneur d'Ablon près Pont-Audemer; il a ſervi dans les Chevaux-Légers de la Garde du Roi en 1744, & a épouſé *Marie-Anne de Manoury*, fille de *Guillaume de Manoury*, Ecuyer, & de *Marie-Thérèſe le Sueur*, dont :

LÉON-JEAN-BAPTISTE DE BREVEDENT, né le 29 Juillet 1746, reçu Page du Roi à la Petite-Ecurie, ſur ſes preuves de Nobleſſe en 1762.

BRANCHE CADETTE.

Cette branche compte au nombre de ſes aïeux JEAMET & CARDIN DE BREVEDENT. Il eſt vraiſemblable qu'elle deſcend du dernier qui doit être le chef des deux branches, & père de :

ROBERT DE BREVEDENT, qui fut en grand crédit auprès du Cardinal d'Annebault, & épouſa N... *Huaut*, d'une bonne famille de Paris, dont il laiſſa :

1. DENIS, Sieur de Vanicroq, Abbé de Spire, Conſeiller-Clerc au Parlement de Rouen, mort le 12 Juillet 1542, & inhumé dans la Paroiſſe de St.-Sauveur de Rouen, où eſt le tombeau de cette famille. Voyez l'*Hiſtoire de Rouen*, tom. II, p. 293;
2. JACQUES, qui ſuit;
3. MARCEAU, Religieux;
4. N..... mort écolier;
5. MARIE, femme de *Jean Guerot*;
6. Et AGATHE, femme de JEAN DE BREVEDENT, Ier du nom, Sieur de Caneuvre, ſon parent.

JACQUES DE BREVEDENT, Conſeiller au Parlement en 1534, Lieutenant-Général du Bailli de Rouen en 1547, mort en 1580, avoit épouſé *Marie des Champs*, dont :

1. DENIS, Abbé de la Trappe, mort le 21 Juillet 1573;
2. RENÉ, Sieur de Vanicroq, l'un des 12 Capitaines de la ville de Rouen, lequel eſt rappelé dans les Lettres *de Confirmation d'ancienne Nobleſſe* de 1596;
3. JEAN, qui ſuit;
4. & 5. Autre JEAN, dit *le Jeune*, & LOUIS, morts jeunes;
6. MARIE, femme de *Vincent le Tellier*, Ecuyer, Sieur du Meſnil;
7. ANNE, morte le 31 Janvier 1600, femme de *Robert Cavelier*, Ecuyer, Sieur de Vilquier. De cette alliance deſcendoit feu M. *Potier-de-Novion*;
8. Et CATHERINE, femme de *Georges Langlois-de-Motteville*.

JEAN DE BREVEDENT, dit *l'aîné*, Ecuyer, Lieutenant-Général du Bailli de Rouen par la réſignation de ſon père en 1668, mort en 1690, épouſa *Marie Gontren*, fille unique de *Clément Gontren*, Ecuyer, & laiſſa :

1. JEAN-JACQUES, qui ſuit;
2. MARC-ANTOINE, auteur du rameau de *Saint-Martin*, rapporté ci-après;
3. FRANÇOIS, auteur du rameau de *Sahurs*, qui viendra en ſon rang;
4. DIANE, femme de *François Prévôt*, Seigneur de *Cocherel*;
5. MADELEINE, mariée 1° à *N... du Bois*; & 2° au Baron de *Saint-Remy*;
6. Et MARGUERITE, femme du Sieur de *Creny*.

JEAN-JACQUES DE BREVEDENT, Ecuyer, Sieur des Cateliers & d'Oiſelle, épouſa *Marguerite de Caradas*, dont il eut trois fils & deux filles. L'aîné,

Digitized by Google

ROBERT DE BREVEDENT, Ecuyer, épouſa *Suſanne de Biville*; de cette alliance vint :

LÉONOR DE BREVEDENT, Ecuyer, qui, pour s'être battu en duel, fut obligé de paſſer en Lorraine, où il a épouſé *Charlotte*, fille naturelle & reconnue du Duc CHARLES DE LORRAINE, dont il a eu :

BERNARDIN-AUGUSTE DE BREVEDENT, Ecuyer, vivant en 1760, ſans être marié.

Rameau de SAINT-MARTIN.

MARC-ANTOINE DE BREVEDENT, Ier du nom, ſecond fils de JEAN & de *Marie Gontren*, étoit Conſeiller au Parlement de Rouen en 1600, & mourut en 1637. Il eut de *Jeanne le Blanc*, fille de *Pierre le Blanc*, Ecuyer :

1. MARC-ANTOINE, qui ſuit;
2. CHARLES, auteur du rameau de *Giverni*, rapporté ci-après;
3. Et CATHERINE, femme de *Gilles-Eudes*, Ecuyer, Sieur de *Berengeville*.

MARC-ANTOINE DE BREVEDENT, Ecuyer, Sieur de la Houſſaye, Conſeiller au Parlement de Rouen en 1637, Lieutenant-Général du Bailli de Rouen en 1650, mourut en 1679. Il avoit épouſé *Catherine le Roux*, fille de *Claude le Roux*, Seigneur de Bourgtheroulde & de Saint-Aubin, & de *Marie Cavelier*, dont 9 enfans, entr'autres :

1. MARC-ANTOINE, qui ſuit;
2. FRANÇOISE, femme de *Samſon Vaignon*;
3. CATHERINE, femme de *Nicolas Puchot*;
4. & 5. Deux filles, Religieuſes;

Et quatre garçons, morts jeunes.

MARC-ANTOINE DE BREVEDENT, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de la Houſſaye, Conſeiller au Parlement de Rouen en 1668, a ſuccédé à ſon père dans la charge de Lieutenant-Général du Bailli de Rouen en 1679; il eſt mort en 1689, & a eu de *Marie Loquet*:

1. JEAN-JACQUES, qui ſuit;
2. ANNE, femme de M. de *Piennes*;

Et trois autres enfans, morts ſans poſtérité.

JEAN-JACQUES DE BREVEDENT, Ecuyer, Sieur de Saint-Martin & de la Houſſaye, a épouſé, en 1736, *N.. de Boutren*, dont ANNE DE BREVEDENT, femme de *N... le Sens*, Sieur de Morſan, veuve ſans enfans depuis 1765.

Rameau de GIVERNI.

CHARLES DE BREVEDENT, Ecuyer, Sieur de Giverni, ſecond fils de MARC-ANTOINE, Ier du nom, & de *Jeanne le Blanc*, Maître des Comptes à Rouen, épouſa *Anne Dorat*, fille de *N... Dorat*, Ecuyer, & d'*Antoinette le Grand*, tante de Meſſieurs de Saint-Conteſt & de Courteilles, dont CHARLES-DENIS DE BREVEDENT, Ecuyer, marié à *Marie de la Poterie*, fille de *Louis de la Poterie*, Ecuyer, & de *Marie Andrieu*, dont il a eu cinq filles; une ſeule a été mariée, ſavoir : MARGUERITE-CATHERINE DE BREVEDENT, morte le 31 Décembre 1764, femme, en 1714, de *François de Croiſmare*, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment de Bretagne, Infanterie.

Rameau de SAHURS.

FRANÇOIS DE BREVEDENT, Ier du nom, Ecuyer, Sieur de Sahurs, troiſième fils de JEAN, & de *Marie Gontren*, épouſa, en 1616, *Marie Romé*, fille de *Laurent Romé*, Seigneur de Freſquiſnes, & de *Marguerite de Hatty*, dont :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et ANGÉLIQUE, femme de *N... de Pardès-Moulinos*.

FRANÇOIS DE BREVEDENT, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de Sahurs, épouſa, en 1666, *Marie Bras-de-Chol*, fille de *François*, & de *Marie Beſoches*, dont :

1. HENRI, qui ſuit;
2. Et N... femme de *N... du Four*.

HENRI DE BREVEDENT, Ecuyer, Sieur de Sahurs & de Berville, Conſeiller au Parlement de Rouen en 1683, épouſa *Anne Maignard*, fille de *Philippe*, Ecuyer, Sieur de Bernières, & de *Marie Coquerel*, dont :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. MARC-ANTOINE-HENRI, reçu Chevalier de Malte en 1695, Page du Roi à la Petite-Ecurie en 1702, mort à Landau, Cornette de Cavalerie;
3. PIERRE-LOUIS, Chevalier de Malte en 1695; auſſi Page du Roi à la Petite-Ecurie, Commandeur, Grand-Bailli de la Morée & de Saint-Jean de Latran en 1762, connu ſous le nom du *Bailli de Sahurs*;
4. Et LOUIS-PIERRE, Chevalier de Malte en 1699, mort.

FRANÇOIS DE BREVEDENT, IIIe du nom Ecuyer, Seigneur de Sahurs, de Berville & de Bardouville, épouſa *Suſanne Planteroſe*. Il eut pour enfans :

1. HENRI-FRANÇOIS, qui ſuit;

Digitized by Google

2. Susanne, femme de *Claude-Pierre Eſtieure-de-Geſſoſſe*, Conſeiller au Parlement de Rouen en 1728, père de M. de Tremanville, Enſeigne de Gendarmerie en 1764 ;
3. Et Louise-Catherine, femme de *N... du Tot*, Comte de Varneville, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Lieutenant des Gardes-du-Corps, mort ſans enfans.

Henri-François de Brevedent, Ecuyer, a épouſé *N... Mouret-du-Pont*, dont il a eu un fils, vivant en 1763.

Brevedent-*du-Boccage*, Seigneur d'Ablon près Pont-Audemer, porte : *d'azur, à la croix ancrée d'or ; au chef d'argent, chargé de trois anilles de ſable*. Et Brevedent-*de-Saint-Martin & de Sahurs*, porte : *d'argent, à trois anilles de ſable, au chef d'azur, chargé de cinq beſans d'or*.

*BREVES en Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Terre et Seigneurie portée en mariage par Anne de Nourry à *Jean Damas*, Seigneur de Montagu, triſaïeul de François de Damas, Seigneur de Montagu, triſaïeul de Françoise de Damas, mariée à *Denis Savary*, Seigneur du Pont, laquelle hérita des Terres de *Breves* & de Maulévrier. La Seigneurie de *Breves* unie aux fiefs & Seigneuries de *Sardy-lès-Forges* & de *Guyot de Mery*, fut érigée en *Comté* en 1625, en faveur de François Savary, Marquis de Maulévrier. Voyez MAULEVRIER.

Les armes de Breves-Savary : *parti, au 1 écartelé d'argent & de ſable ; au 2 de gueules, à la croix ancrée d'or, coupé d'un bandé d'or & d'azur de ſix pièces, à la bordure de gueules*.

BREVILLARDS, Seigneur de Courſon : *d'argent, à deux léopards paſſant de gueules*.

BRÉVILLE. C'eſt une famille noble de Normandie, Généralité de Caen & Election de Valognes. La Roque, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, p. 805, dit qu'Henri de Bréville tenoit un fief à Bréville l'an 1389.

Les armes : *de gueules, à trois roſes d'argent, les deux premières ſur le chef qui eſt de ſable, & l'autre en pointe*.

BREZAIS, Seigneur de Boiſamies en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 10 Avril 1666.

BREZAL, en Bretagne : *de gueules, à ſix beſans d'or*, 3, 2 & 1.

BREZCANUEL, en Brelez, Evêché de Léon : *écartelé d'argent & de gueules*.

* BREZÉ, en Anjou, Terre & Seigneurie qui eſt entrée, au commencement du XV^e^ ſiècle, dans la Maiſon de *Maillé*, par l'alliance de *Jeanne de l'Eſtang*, Dame de Brezé, fille de *Macé de l'Eſtang*, & de *Catherine*, Dame de Brezé, avec *Payen* ou *Pean de Maillé*, Seigneur de Saint-Georges-du-Bois, fils puîné d'*Hardouin*, V^e^ du nom, Seigneur de Maillé, & de *Jeanne de Beauçay*, lequel fut Sénéchal de Périgord & de Quercy, puis de Poitou & de Limoges, en 1341, & mourut vers 1347.

Claire-Clémence de Maillé vendit, depuis ſon mariage, la Seigneurie de Brezé à *Thomas Dreux*, I^er^ du nom, Conſeiller au Parlement de Paris, en faveur duquel la Seigneurie de *Brezé* fut érigée en Marquiſat par Lettres d'Août 1685, regiſtrées en la Chambre des Comptes & au Parlement de Paris les 23 Juillet & 5 Août 1686. Voy. DREUX-DE-NANCRÉ. Elle fut mariée, le 11 Février 1641, à Louis de Bourbon, II^e^ du nom, Prince de Condé, ſurnommé *le Grand*, & devint héritière des Duchés de Fronſac & de Caumont, & du Marquiſat de Brezé. Elle étoit fille d'*Urbain*, Marquis de Brezé, Maréchal de France, & de *Nicole du Pleſſis-Richelieu*.

L'ancienne Maiſon de Brezé éteinte a donné de Grands-Sénéchaux d'Anjou, un Maréchal de Normandie, un Grand-Veneur & un Grand-Aumônier de France, Evêque de Meaux. On trouve dans le P. Anſelme, tom. VIII, pag. 269, Geoffroy, Seigneur de Brezé en Anjou & de la Varenne, qui vivoit en 1288 & 1300 ; & Jean, Seigneur de Brezé, Chevalier, mort en 1293. Le premier par lequel il commence la filiation de cette Maiſon eſt

Jean de Brezé, Seigneur de la Varenne, qui plaidoit le 13 Février 1323 & en 1332, contre *Payen de Maillé*, & *Jeanne de Brezé*, ſa femme, Seigneur & Dame de Brezé, au ſujet de cette Terre & des biens ſitués dans le Bailliage de Tours, qui avoient appartenu à *Catherine*, fille de Jean de Brezé *le Vieil*, leur père. Il étoit mort en 1351, & eut pour deſcendant au V^e^ degré :

Digitized by Google

Pierre de Brezé, IIe du nom, Seigneur de la Varenne & de Briſſac, Comte de Maulevrier, Grand-Sénéchal d'Anjou, de Poitou & de Normandie, dont il prêta ſerment, ainſi que de la Capitainerie d'Angers, ès mains de l'Evêque de cette Ville, Chancelier du Roi de Sicile le 18 Novembre 1437. Il ſuivit le Roi lorſqu'il alla au ſecours de la ville de Saint-Maixent en 1440, & fut pourvu, le 12 Mai 1441, de l'Office de Sénéchal de Poitou, en quittant la Capitainerie d'Angers. Le Roi lui donna au mois de Décembre 1444, en conſidération de ſes ſervices, les Terres de *Nogent-le-Roy*, *Anet*, *Breval* & *Montchauvet*, confiſquées ſur le Roi de Navarre. Il acquit, en 1445, celles de *Montfort*, *Aillac*, *Charlus* & autres, du Sire de Pons; ſe trouva au ſiège de la ville du Mans en 1447, ſuivit le Roi à toutes les conquêtes qu'il fit en Normandie en 1449; étoit aux entrepriſes de Conches, du Pont-de-l'Arche, de Verneuil, de Pont-Audemer, de Mantes, de Vernon & de la ville de Rouen, dont il fut Capitaine, & Gouverneur du pays de Caux après la reddition de la ville de Caen; ſe trouva à la bataille de Formigny en 1450, où il acquit beaucoup d'honneur, & fut inſtitué en 1451 Grand-Sénéchal & Réformateur du pays de Normandie. Il vendit la Terre de Broon, que ſon neveu Jean de Brezé avoit acquiſe du Duc de Bretagne, à Henri de Villeblanche; paſſa en Angleterre avec 4000 hommes d'armes au mois d'Août 1457, y prit la ville de Sandwick, & aſſiſta au retour au procès criminel du Duc d'Alençon en la ville de Vendôme. Il obtint une ſomme du Roi le 15 Janvier 1460, pour lui aider à fortifier ſa ville de Nogent; mais après la mort de Charles VII, le Roi Louis XI le fit conſtituer priſonnier au Château de Loches, & pour en ſortir il promit d'aller en Sicile ſervir le Duc d'Anjou, & conſentit au mariage de ſon fils avec la ſœur naturelle du Roi le 21 Mars 1461. Il retourna, en 1462, en Angleterre avec 2000 hommes d'armes, d'où il revint ſans aucun avantage, & fut tué le 17 Juillet 1465, à la journée de Montlhéry, laiſſant de *Jeanne Creſpin*, fille de *Guillaume*, Seigneur du Bec-Creſpin & de Mauny, & de *Jacqueline d'Auvrecher*, entr'autres enfans:

Jacques de Brezé, Comte de Maulévrier, Maréchal & Grand-Sénéchal de Normandie, Baron du Bec-Creſpin & de Mauny, Seigneur de la Varenne, de Briſſac, de Nogent-le-Roy, d'Anet, de Breval, &c., qui mourut à Nogent-le-Roy le 14 Août 1494. Il épouſa, le 21 Mars 1461, Charlotte, bâtarde de France, fille naturelle du Roi Charles VII & d'*Agnès Sorel*. De ce mariage vinrent ſix enfans, entr'autres:

1. Louis de Brezé, Comte de Maulevrier, Baron du Bec-Creſpin & de Mauny, Seigneur de Nogent-le-Roy, Briſſac, Anet, Breval & Montchauvet, Chevalier, Conſeiller, Premier Chambellan du Roi, Chevalier de ſon Ordre, Grand-Sénéchal & Gouverneur de Normandie, qui fut d'abord Capitaine de la ſeconde Compagnie des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, pourvu le 17 Septembre 1510, dont il ſe démit à la fin de 1527, & Capitaine de 100 hommes d'armes des ordonnances. Il obtint du Roi Louis XI, en 1481, en conſidération de ce qu'il étoit ſon neveu, & à cauſe de ſon mariage projeté avec *Yolande de la Haye*, fille unique de *Louis*, Seigneur de Paſſavant, & de Marie d'Orléans, qui néanmoins n'eut point d'exécution, le don de toutes les Terres que ſon père avoit cédées au Roi pour l'amende de 100000 écus, en laquelle il avoit été condamné, & en fit hommage les 14 Mai 1484 & 26 Mai 1491; fut créé Grand-Sénéchal de Normandie le 30 Août 1490; & dans une quittance qu'il donna le 9 Novembre de la même année, il eſt qualifié *Maréchal héréditaire*, *Grand-Sénéchal & Réformateur-Général du pays & Duché de Normandie*. Il exerça la Charge de Grand-Veneur de France depuis le 1er Janvier 1496, juſqu'au 31 Décembre 1497. Le Roi François Ier le fit Chevalier de ſon Ordre à la cérémonie qui ſe fit à Compiègne le 29 Septembre 1527, & il mourut à Anet le 23 Juillet 1531. Il avoit été marié 1° à *Catherine de Dreux*, Dame d'Eſneval, fille de *Jean*, Seigneur de Beauſſart & d'Eſneval, & de *Gilette Picard*, dont il n'eut point d'enfans; & 2° à *Diane de Poitiers*, depuis Ducheſſe de Valentinois, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Vallier, & de *Jeanne de Batarnay*, ſa première femme. De ce ſecond mariage il eut:
   1. Françoise de Brezé, Comteſſe de Maulevrier, &c., morte en 1574, qui épouſa, le 19 Janvier 1538, *Robert de la Marck*, IVe du nom, Duc de Bouillon, Maréchal de France;
   2. Et Louise de Brezé, Dame d'Anet, qui épouſa, le 1er Août 1547, *Claude de Lorraine*, Duc d'Aumale, fils puîné

Digitized by Google

de Guiſe, & d'*Antoinette de Bourbon-Vendôme ;*

2. Et GASTON, qui ſuit.

JACQUES DE BREZÉ eut pour fils naturels :

1. JACQUES, *bâtard* DE BREZÉ, Capitaine du Vieux-Palais de Rouen ;
2. Et GUILLAUME, Seigneur d'Auteuil, mentionné dans un Arrêt de l'Echiquier de Normandie de 1497, auteur de la branche des Seigneurs *du Breuil*, & de *Gaignonville*, rapportée ci-après.

Ils eurent, dit le Père Anſelme, un frère nommé

ADRIEN DE BREZÉ, Curé de Manneville en 1525.

GASTON DE BREZÉ, Seigneur de Plannes, d'Auvrecher & de Plainboſc, Maréchal héréditaire de Normandie, fut ſubſtitué aux biens de ſa Maiſon par la donation qu'en fit le Roi Louis XI à ſon frère aîné en 1481. Il eſt qualifié *Chevalier, Seigneur de Fauquernon* dans une quittance qu'il donna le 11 Avril 1516. Il laiſſa de *Marie de Ceriſay*, Dame de Fauquernon & de la Haye-du-Puy, fille de *Chriſtophe*, Seigneur des mêmes Terres, & de *Marie de Maynneville :*

1. LOUIS, Grand-Aumônier de France, Evêque de Meaux, Tréſorier de la Sainte-Chapelle de Paris, Abbé de St.-Faron de Meaux & d'Igny, Seigneur de la Haye-du-Puy, de Manneville & de Fauquernon, qui fut nommé à cet Evêché à la recommandation de la Ducheſſe de Valentinois, veuve du Comte de Maulevrier, ſon oncle, dont il prit poſſeſſion le 31 Mars 1554, & fut pourvu en 1556, à la même recommandation, de la charge de Grand-Aumônier de France, après la mort de l'Abbé de Pontleroy, par Lettres du 1er Juin 1556. Il l'exerça juſqu'au décès du Roi HENRI II, aux obſèques duquel il aſſiſta en cette qualité en 1559, & enſuite au Concile de Trente. Il gouverna ſon Egliſe de Meaux juſqu'en 1565, que Jean du Tillet fut pourvu de cet Evêché ſur ſa démiſſion. Il y rentra en 1570, mourut à Paris le 15 Septembre 1589, & fut enterré dans ſa Cathédrale ;
2. CATHERINE, qui fut la première femme de *Nicolas de Dreux*, Vidame & Baron d'Eſneval, fils de *Jacques*, Seigneur d'Eſneval, & de *Madeleine de Hames*, ſa première femme ;
3. Et FRANÇOISE DE BREZÉ, mariée à *Gilles le Roy*, Seigneur du Chillou, fils de *Guyon*, Seigneur dudit lieu, & d'*Iſabeau de Beauval*, ſa première femme.

BRANCHE
des Seigneurs DU BREUIL *& de* GAIGNONVILLE.

GUILLAUME DE BREZÉ, Seigneur du Breuil, épouſa, le 3 Juillet 1525, *Jacqueline Touſtain*, fille de *Jean*, Ecuyer.

GUILLAUME DE BREZÉ, IIe du nom, ſon fils, Seigneur du Breuil, ne vivoit plus en 1565. Il eſt qualifié *Ecuyer* dans le traité de mariage de ſon fils de l'an 1595. Il eut de *Catherine de la Mazure :*

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et SUSANNE, mariée, par traité du 25 Octobre 1565, à *Etienne le Franc*, Seigneur de la Vieuville.

JEAN DE BREZÉ, Ecuyer, Seigneur du Breuil, eſt qualifié *Ecuyer*, Seigneur du Breuil & de Gayers, dans un bail d'héritages du 1er Novembre 1579. Il épouſa, par traité du 22 Mai 1595, *Madeleine de Vaudrets*, remariée à *Robert de Fouquerolles*, Ecuyer, Seigneur du Boſc, & fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur d'Harbouville, & de *N... de Beaunay*. Du premier lit vinrent :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. Et MARGUERITE, mariée à *Alexandre de Caſtillon*, Ecuyer.

ANTOINE DE BREZÉ, Ecuyer, Seigneur de Gaignonville, fut marié, 1° par traité du 13 Novembre 1614, à *Madeleine de la Rivière*, fille aînée de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Denis, & de *Madeleine Regnoult* ; & 2° par traité du 2 Avril 1642, à *Françoiſe Alexandre*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Marguerite de Mahiel*. De ſa première femme il eut :

PHILIPPE DE BREZÉ, Ecuyer, Seigneur de Gaignonville, qui demeuroit en la Paroiſſe de Gerville, Election de Montivilliers, lorſqu'il produiſit ſes titres conjointement avec ſa belle-mère, devant M. *Barrin de la Galiſſonnière*, Intendant de la Généralité de Rouen, le 30 Mars 1669.

Les armes de la Maiſon de Brezé ſont : *d'azur, à huit croiſettes d'or, poſées en orle autour d'un écuſſon auſſi d'or, comblé d'azur, & l'azur rempli d'argent*. Les Seigneurs *du Breuil* & de *Gaignonville* briſoient ces armes *d'une barre*.

BREZONS. C'étoit une ancienne & illuſtre Maiſon d'Auvergne, qui eſt éteinte.

AMBLARD DE BREZONS, iſſu de cette ancienne Maiſon, fonda, vers l'an 1000, le Monaſtère

Digitized by Google

& l'Egliſe de Saint-Flour, & lui céda & tranſporta à perpétuité le fief & la juſtice qu'il avoit en la Ville de Saint-Flour. C'eſt cette même Egliſe qui a été érigée depuis en *Evêché* par le Pape JEAN XXII.

Un autre AMBLARD DE BREZONS, différent de celui dont on vient de parler, & ASTORG DE BREZONS ſon neveu, donnèrent l'an 1173 à l'Abbaye & Monaſtère de Bonneval, de l'Ordre de Cîteaux, à 4 lieues de Rodès, tous les droits ſeigneuriaux qu'ils avoient aux villages & territoires de Freiſſanet & Combret.

ETIENNE, ARMAND, & un autre AMBLARD DE BREZONS, & *Paſſador* leur mère, donnèrent à la même Abbaye 25 ſeptiers de bled de rente à prendre ſur les appartenances du même village. Ces titres ſont dans les archives de l'Abbaye de Bonneval. L'on voit, dans la généalogie de la Maiſon d'Eſtaing, que PIERRE DE BREZONS, qui a vécu depuis 1300 juſqu'après 1376, eſt qualifié de *Chevalier* & de *Haut & Puiſſant Seigneur* dans ſon contrat de mariage, daté du 30 Novembre 1376, avec *Marguerite d'Eſtaing*, & dans le teſtament de ladite Dame. Du tems de *Bernard d'Armagnac*, Connétable de France, ſous le règne de CHARLES VI, un Seigneur de la Maiſon DE BREZONS étoit Gouverneur de Carladez. Dans les hommages, aveux & dénombremens des vaſſaux de la Haute-Auvergne, rendus en 1503 au Bailli des montagnes d'Auvergne, ou à ſon Lieutenant, en conſéquence d'une Commiſſion du Roi LOUIS XII, Meſſire BONNET DE BREZONS rendit hommage de toutes ſes Terres ſituées en ce pays, & donna un dénombrement de ce qu'il tenoit du Roi, de la Vicomté de Murat, de l'Evêque de Clermont, de l'Evêque de Saint-Flour & du Baron de Pierrefort. Il donna auſſi la liſte de tous ſes vaſſaux. A ce BONNET DE BREZONS ſuccéda TRISTAN DE BREZONS; à celui-ci CHARLES DE BREZONS; & à ce dernier, FRANÇOIS DE BREZONS, qui fut Capitaine pour le Roi, des Château & Forteresſe de la Ville & Vicomté de Murat. Dans les actes de ce tems-là où il eut quelque part, il eſt qualifié *haut & puiſſant Seigneur Meſſire* FRANÇOIS DE BREZONS. Il épouſa *Marie de Berton-Crillon*, de laquelle il n'eut point d'enfans; mais il eut tant d'eſtime pour elle, que par ſon teſtament olographe, il l'inſtitua ſon héritière univerſelle. Ce teſtament fut ouvert après ſa mort par le Juge Préſidial d'Appeaux des Vicomtés de Carlat & Murat, le 1er Février 1622. *Marie de Berton* étoit fille de *Claude de Berton*, & de *Catherine de Joyeuſe*, veuve en premières noces d'*Ennemond de Brancas*, dont elle avoit eu *Georges*, Duc de *Brancas*. *Marie de Berton*, mourant ſans enfans, donna par ſon teſtament reçu par *Mareli*, Notaire, tous ſes biens audit *Georges de Brancas*, d'Avignon, ſon frère utérin, & au Comte de *Brancas*, ſon fils puîné; celui-ci mariant *Françoiſe de Brancas*, ſa fille, avec ALPHONSE DE LORRAINE, Prince d'Harcourt, lui donna en dot les Terres & Seigneuries de Brezons, Montrial, Céſens, Valeugheol & Leſcure, qui toutes avoient appartenu à la Maiſon de Brezons. Ainſi finit la Maiſon de BREZONS, car les Seigneurs de *Nierebourſe*, de *la Roque-Maſſebeau* & autres qui portent le nom DE BREZONS, ſont iſſus de noble homme ANTOINE, bâtard DE BREZONS, Sieur de Nierebourſe, qui, en cette qualité, l'an 1503, donna ſon aveu & dénombrement par-devant le Lieutenant du Bailli des Montagnes d'Auvergne. Les Seigneurs de *la Roque-Maſſebeau* ſont des cadets de *Nierebourſe*. Il y en a eu deux dans le ſiècle dernier qui ont utilement & glorieuſement ſervi le Roi dans ſes Armées.

BRIAILLE : *coupé, d'argent & de gueules; le premier, chargé d'une faſce du ſecond; & celui-ci de 3 trèfles d'or, poſés 2 & 1.*

BRIANÇON-VARSES, en Dauphiné : *d'azur, à la croix d'or.* Anciennement ils portoient : *d'azur, à une herſe d'or en pal.*

* BRIANÇONNOIS, pays avec un ancien titre de *Comté*, qui fait partie de la Province du Dauphiné; il a été ſoumis aux Dauphins Viennois, mais avec de grandes réſerves. Les Dauphins ſe qualifioient *Princes de Briançon & Comtes de Cézanne.* Après avoir appartenu aux Dauphins de Viennois, il paſſa ſous la domination de la FRANCE en même tems que le reſte du Dauphiné. Voyez ce mot.

† BRIANSIAUX-DE-MILLEVILLE, famille établie à Dunkerque, dont eſt JEAN-LOUIS DE BRIANSIAUX, Ecuyer, Seigneur de Milleville, né à Dunkerque le 29 Décembre 1727, fils aîné de défunts MATHIEU BRIANSIAUX, commerçant dans la même ville, & de *Madeleine Hochart*, d'abord reçu Secrétaire du Roi, Audiencier près la Chancellerie du Parlement de Flandre en 1759, Chevalier de

Digitized by Google

l'Ordre du Roi, & penſionnaire de Sa Majeſté. Il a été ennobli, ſans finance, & ſes enfans & deſcendans mâles & femelles, nés & à naître, en légitime mariage, par Lettres-Patentes données à Verſailles le 10 Mars 1765, enregiſtrées au Parlement de Paris le 24 Mai, en la première Chambre de la Cour des Aides le 26 Juin & au greffe du Magiſtrat de la ville de Dunkerque le 4 Janvier 1766, reg. 14, fol. 152. Ces Lettres-Patentes ont été repréſentées le 26 Octobre 1776, tranſcrites & rétablies dans les regiſtres & dépôts de la Cour des Aides de Paris, en vertu des déclarations du Roi, des 11 Mars & 15 Août 1776, regiſtrées les 26 Mars & 21 Août ſuivant, & des Arrêts de la Cour des 29 Mars & 24 Avril 1776. Elles portent, entr'autres choſes, que c'eſt en conſidération de ſon intelligence & du zèle qu'il a montrés dans les différentes opérations de commerce & de courſes. Pendant la paix il a entrepris pluſieurs branches de commerce dans différentes parties du monde. Lors de la déclaration de la guerre dernière de 1756 à 1762, il a été un des premiers & des plus ardens à courir ſur les ennemis; a fait conſtruire 18 corſaires qu'il a armés pluſieurs fois, un de 40 canons, un de 24, un de 14, & les autres de 10 à 6 canons, avec leſquels il fit 28 armemens contre les ennemis de l'Etat, & s'eſt intéreſſé dans d'autres armemens de même eſpèce; ſes entrepriſes ont employé une quantité conſidérable de matelots & d'ouvriers, ont attiré beaucoup d'étrangers à Dunkerque, & ont contribué à l'augmentation des gens de mer. Le ſuccès de pluſieurs de ſes corſaires, en produiſant un bénéfice réel à l'Etat, a cauſé un tort notable au commerce des ennemis. Les dépenſes du Sieur Briansiaux-de-Milleville, & le produit des priſes de ſes Corſaires, ont fait circuler un argent immenſe dans la Flandre. Voici comme Sa Majeſté s'exprime dans ſes lettres: *En 1759, pour aider notre ſervice de ſes propres fonds, & faciliter les armemens que nous faiſions alors à Dunkerque, il s'eſt mis à découvert de ſommes conſidérables, & a altéré ſon crédit, &c.* Sa Majeſté conſtate encore les faits ci-deſſus, par commiſſion royale du 10 Octobre 1765, & notamment les différentes branches de commerce que le Sieur de Milleville a entrepris dans pluſieurs parties du monde, & les priſes que ſes corſaires ont faites pendant la guerre ſur les ennemis de l'Etat. Tant de zèle & d'ardeur pour le ſervice du Roi & de la Patrie, & tant d'avances & de dépenſes faites qui ont altéré ſes fonds, comme le diſent les lettres de nobleſſe, lui ont mérité le cordon & la croix de l'Ordre Royal de Saint-Michel, dans lequel il a été reçu au Chapitre tenu à Paris le 2 Décembre 1765, avec diſpenſe de deux autres degrés de nobleſſe. Il a obtenu auſſi de Sa Majeſté Danoiſe une gratification de 20000 liv. par forme d'indemnité d'un de ſes vaiſſeaux corſaires pris dans un des ports neutres de ce Prince, contre toutes les règles de la guerre, par les Anglois, ſuivant une lettre de M. de Bernſtorf, premier Miniſtre de ce Monarque, datée de Copenhague, le 5 Septembre 1769. Enfin Louis XV lui accorda, le 1er Janvier 1772, une penſion de 10000 liv. ſans retenue. Il a épouſé, le 11 Mai 1750, *Marie-Jacqueline Looten*, née à Dunkerque le 26 Septembre 1726, fille de *Nicolas Looten*, Capitaine de navire marchand, & de *Marie-Louiſe Verhaghe*. De ce mariage il a eu, outre deux garçons & une fille morts :

1. Julie-Marie-Joséphine, née à Dunkerque le 9 Février 1759;
2. Et Emilie-Marie-Claire de Briansiaux de Milleville, née à Dunkerque le 8 Février 1761.

Les armes : *d'argent, à une faſce d'azur, chargée de deux diamans d'argent en loſange, ſurmontée d'un lion de gueules paſſant; en cœur, deux ancres de ſable poſées en ſautoir; & la pointe de l'écu en forme de terraſſe d'azur, endentée par le haut, & chargée auſſi d'un diamant d'argent en loſange.* Supports : *deux lions.*

BRIANSON, en Provence : *d'or, à la faſce d'azur, accompagnée en chef de trois roſes de gueules, & en pointe d'une coquille d'azur.*

* BRIAS en Artois, Diocèſe d'Arras, Terre & Seigneurie qui a donné ſon nom à une Maiſon également illuſtre par ſon ancienneté & par ſes alliances, & qui a entrée dans tous les Chapitres nobles des Pays-Bas, où elle eſt admiſe depuis plus de 400 ans, ſans interruption, juſqu'à préſent.

Henri, Seigneur de Brias, eſt qualifié *Miles* (Chevalier) dans des actes des années 1199 & 1202, qu'il fit avec ſa femme *Harvidis*, des donations aux Religieux de Clermareſt. De

Digitized by Google

lui deſcendoit JEAN DE BRIAS, Chevalier, Seigneur de Brias, qui fut tué à la bataille de Montlhéry, le 17 Juillet 1465, en combattant pour le Duc de Bourgogne. Il étoit neveu de N.... DE BRIAS, reçue Chanoineſſe à Maubeuge en 1414, & avoit épouſé, en 1448, *Jeanne de Créquy*, Dame de Royon, au Comté de Saint-Paul en Artois, dont il laiſſa :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. Et CHARLES, qui a fait la branche des Seigneurs de *Royon*, rapportée ci-après.

JACQUES DE BRIAS, Chevalier, Seigneur de Brias, épouſa, en troiſièmes noces, vers 1510, *Jeanne du Pleſſis*, dont :

JACQUES DE BRIAS, II^e^ du nom, Seigneur de Brias, néen 1512, Gouverneur de Renty en 1549, qu'il défendit contre les François, puis de Marienbourg en 1583, étant depuis 1558 Colonel d'un Régiment d'Infanterie Wallone, marié, par contrat du 20 Mai 1536, à *Jeanne de la Creſſonnière*, morte en 1584, dont naquit :

JACQUES DE BRIAS, III^e^ du nom, Seigneur de Brias, Baron de Moriamé, premier Pair de Liège, Gouverneur de Marienbourg, & Colonel d'un Régiment Wallon. Il épouſa, le 17 Août 1584, *Adrienne de Nédonchel*, & en eut entr'autres enfans :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. Et GUISLAIN, qui fut Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Commandeur de Molinos & de Lagunarota, Conſeiller au Conſeil Suprême de Guerre du Roi d'Eſpagne, & Capitaine général de la Cavalerie légère de ſon Armée contre le Portugal ; ce fut en ſa faveur que la Terre & Seigneurie de Molengheim en Artois fut érigée en Marquiſat par Lettres du Roi Catholique du 20 Juin 1645. Etant mort ſans poſtérité, ce Marquiſat échut à ENGELBERT DE BRIAS, ſon neveu, mentionné ci-après.

CHARLES DE BRIAS, Seigneur de Brias, en faveur duquel, comme en conſidération de ſa naiſſance & de ſes ſervices militaires, la Seigneurie de Brias fut érigée en *Comté* avec réunion de celle de Briſtel, Troiſvaux, Groſſart, Rolancour, Hernicourt, Saint-Martin, Gliſe, Béthonval, Lannoy & Gauchin, par Lettres du Roi Catholique du 30 Mai 1649. Le Comte de BRIAS, qui fut auſſi Gouverneur de Marienbourg, mourut en 1655. Il épouſa, par contrat du 4 Avril 1626, *Anne-Philiberte d'Immerſele*, morte en 1637, & laiſſa entr'autres enfans :

1. JACQUES-THÉODORE, Archevêque & Duc de Cambray, qui mourut le 16 Novembre 1694 ;
2. Et ENGELBERT, qui ſuit.

ENGELBERT, Comte DE BRIAS, Marquis de Molengheim, Baron de Moriamé, & premier Pair de Liège, mort le 21 Juillet 1677, fut marié, le 5 Février 1664, à *Iſabelle-Albertine*, morte le 12 Novembre 1677, fille de *Charles d'Argenteau*, Comte d'Eſſeneux & du Saint Empire. Ils eurent :

Quatre filles, Chanoineſſes à Mons & à Maubeuge ;

Et ENGELBERT-FRÉDÉRIC, qui ſuit.

ENGELBERT-FRÉDÉRIC, troiſième Comte de BRIAS, Marquis de Molengheim, &c., mourut le 30 Juin 1703. Il épouſa, le 14 Mai 1695, *Wilhelmine*, née Comteſſe de *Mérode-de-Groesbeeck*, & du Saint-Empire. De ce mariage eſt né :

ENGELBERT-FRÉDÉRIC-FERDINAND, Comte de BRIAS, Seigneur des Terres franches de Fumay & Revin, Marquis de Molengheim, Baron de Moriamé, premier Pair de Liège, marié, le 16 Juillet 1749, à *Marie-Françoiſe*, Comteſſe de *Hamal* & du Saint-Empire, née en 1732.

BRANCHE des Seigneurs DE ROYON.

CHARLES-LOUIS DE BRIAS, Seigneur de Royon, ſecond fils de JEAN & de *Jeanne de Créquy*, épouſa, le 2 Novembre 1497, *Françoiſe de Humières*, fille de *Hugues*, Seigneur de Vittermont, Bailli de Namur, & d'*Iſabelle de Bailleul*, dont vint :

ANTOINE DE BRIAS, Seigneur de Royon, vivant en 1547, allié à *Marie de Seneghem* ou *Zinneghen*, remariée à *Jean de Lalain*, dit *Penel*, Seigneur de la Barre, & fille de *Bernard de Seneghem*, Seigneur de Villecourt, Bailli de Caſſel, & de *Jacqueline de Palme*. De ce mariage vint :

BERNARD DE BRIAS, Seigneur de Royon, d'Eſpréaux, &c., Gouverneur d'Heſdin, marié, le 16 Février 1555, à *Marguerite de Peuſſin*, morte en 1611, fille de *Jean*, Seigneur de Villecourt, & de *Jeanne d'Avelin*, dont :

JEAN DE BRIAS, Seigneur de Royon, de Lincelles, &c., Capitaine d'une Compagnie de 200 Lanciers au ſervice d'Eſpagne, qui épouſa, le 27 Mai 1587, *Anne de Dion*, fille d'*Adrien*, Seigneur de Wandonne, & d'*Anne d'Aix*, dite *de Lens-Aubigny*. Il eut :

Digitized by Google

François-Bernard de Brias, Seigneur de Royon, d'Eſpréaux, de Bourg, de Lincelles, &c., qui eut de *Françoiſe d'Ongnies*, ſa ſeconde femme, fille de *François*, Seigneur de Courieres, & d'*Odille de Noyelles:*

Louis-Joseph de Brias, Seigneur de Royon, Député général & ordinaire pour le corps de la Nobleſſe des Etats d'Artois, en faveur duquel la Terre de *Royon* fut érigée en *Marquiſat* par Lettres-Patentes de 1692. Il épouſa *Marie-Alexandrine de Bernard*, fille de *Maximilien-François*, Seigneur d'Eſquelmes, & de *Marie-Claire de Berghes*. Ils eurent:

Charles-Louis-François de Brias, Marquis de Royon, Seigneur d'Embry, &c., vivant en 1756, ancien Député général & ordinaire pour le corps de la nobleſſe des Etats d'Artois, qui épouſa, en 1711, *Marie-Eugénie-Brigitte de Croy*, ci-devant Chanoineſſe de Maubeuge, morte en 1759, fille de *Balthaſar-Charles-Joſeph*, dit le *Marquis de Molembais*, & de *Marie Philippine-Anne de Créquy*, héritière d'Erain, dont:

1. Ferdinand-Philippe-Bernard, dit le *Marquis de Brias*, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, qui épouſa, en 1750, *Marie-Françoiſe-Robertine d'Eſclaibes*, Dame d'Huſt & d'Eſquelmes, morte le 15 Novembre 1753, fille aînée & héritière de *Charles-Antoine-Alexandre d'Eſclaibes*, Comte d'Huſt, & de *Marie-Marguerite de Bernard*, héritière d'Eſquelmes, dont:

   Charles-Eugène-Bernard, dit le *Comte de Brias*, né à Saint-Omer, le 6 Février 1751.

2. Et Anne-François-Eugène, dit le *Chevalier de Brias*, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Rouſſillon. (*Tabl. Gén.* part. VIII, pag. 52).

Les armes: *d'argent, à la faſce de ſable, ſurmontée de trois cormorans de même, membrés & becqués de gueules*:

* BRICHANTEAU-DE-NANGIS. Nangis eſt une petite ville en Brie, dont l'héritière épouſa Fleury, fils naturel du Roi Philippe Ier. Leur fille, *Eliſabeth*, Dame de *Nangis*, porta cette Terre à ſon mari, *Amiel*, Seigneur de *Veniſy*. *Helvis*, Dame de *Nangis*, de Vienne, épouſa *Pierre Britaut*, Seigneur de Nangis, Connétable du Royaume de Naples, & Grand-Pannetier de France. Sa fille, *Philippe*, devint Dame de *Nangis*, & épouſa en 1260 *Bouchard de Montmorency*, Seigneur de Saint-Leu, dont la poſtérité maſculine s'éteignit en 1402. *Marie de Vères*, Dame de Nangis, de Vienne, de Valjouan, fille unique de *Jean de Vères*, Seigneur de *Beauvais* & de *Nangis*, épouſa, le 16 Août 1507, Louis Seigneur de Brichanteau, aïeul d'Antoine, Seigneur de Brichanteau, Amiral de France en 1589, reçu Chevalier du Saint-Eſprit le 7 Janvier 1595, en faveur duquel *Nangis* fut érigé en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Novembre 1612. Il mourut le 9 Août 1617, & fut père de:

Nicolas de Brichanteau, Marquis de Nangis, reçu Chevalier du Saint-Eſprit le 13 Janvier 1619, dont le fils:

Louis-Fauste de Brichanteau, Marquis de Nangis, Colonel du Régiment Royal la Marine, & Brigadier des Armées du Roi, mourut d'un coup de mouſquet qu'il reçut en Allemagne le 8 Août 1690. Il avoit épouſé, par diſpenſe, le 14 Septembre 1676, *Marie-Henriette d'Aloigny de Rochefort*, ſa couſine germaine, Dame du Comté de Gien, de la Vicomté de Meaux, de la Baronnie de Villemort & de Saint-Liébault, morte à Paris le 18 Octobre 1736, âgée de 73 ans. Il eut pour fils:

Louis-Armand de Brichanteau, Marquis de Nangis, Chevalier d'honneur de la Reine, qui fut reçu Chevalier des Ordres du Roi le 16 Mai 1728, & élevé à la dignité de Maréchal de France en 1741. Ce Seigneur étoit mort ſans poſtérité le 8 Octobre 1742. Le Marquiſat de Nangis eſt échu par droit de ſucceſſion à feu *Louis de Regnier*, Marquis de Guerchy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ſes Ordres, & Gouverneur d'Huningue, du chef de ſon aïeule, Julie de Brichanteau, fille de l'Amiral, mariée à *Claude de Regnier*, Baron de Guerchy. Voyez REGNIER DE GUERCHY.

La Maiſon de *Brichanteau* eſt noble & ancienne, & tire ſon nom d'une Terre dans la Beauce, dite *Brichantel* ou *Brichanteau*.

Les armes: *d'azur, à fix beſans d'argent* 3, 2, 1.

BRIÇONNEAU: *d'azur, à la croix d'or.*

BRIÇONNET, famille originaire de Tours, illuſtrée par un Garde-des-Sceaux-Chancelier de France, un Cardinal, deux Archevêques de Reims & des Evêques.

Digitized by Google

I. Jean Briçonnet, natif de Tours, mort le 13 Juillet 1447, eſt le premier dont le P. Anſelme faſſe mention.

II. Jean Briçonnet, II^e du nom, ſon fils aîné, Seigneur de Varennes, &c., enſuite Receveur-Général des Finances, eſt le premier qui fut inſtitué Maire de la Ville de Tours en 1462. Il mourut en Octobre 1493, laiſſant de *Jeanne Berthelot :*

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Jean, Secrétaire de Louis XI, mort le 26 Août 1427;
3. Martin, Grand-Archidiacre de Reims, Chanoine de St.-Martin & de St.-Gatien de Tours, Docteur en Théologie, mort en Septembre 1502;
4. Robert, Conſeiller au Parlement en Novembre 1481, enſuite Préſident aux Enquêtes, Chanoine de St.-Agnan d'Orléans & de St.-Quentin, Abbé de St.-Waaſt d'Arras en 1488, Préſident des Comptes en 1494, pourvu de la charge de Chancelier de France le 30 Août 1485, mais dont il ne jouit pas long-tems;
5. Pierre, Seigneur de Praville, qui a fait la branche des Seigneurs de *Cormes*, rapportée ci-après;
6. Et Guillaume Briçonnet, auteur de la branche des Seigneurs du *Pleſſis-Rideau*, qui viendra en ſon rang.

III. Guillaume Briçonnet fut Auditeur des Comptes à Paris en Novembre 1467, Conſeiller au Parlement en Avril 1469, & mourut en Juin 1477. Il eut de *Jeanne Brinon :*

1. Jean, Abbé de Blanche-Couronne, Conſeiller au Parlement de Paris en 1491, Vice-Chancelier de Bretagne, &c., mort en 1538;
2. Guillaume, qui ſuit;
3. Jean, Tréſorier de Frédéric d'Aragon, Roi de Naples;
4. Michel, Grand-Vicaire de Narbonne, enſuite Evêque de Nîmes, transféré en l'Egliſe de Lodève en 1560, & mort en 1574, âgé de 97 ans;
5. Regnaud, qui fut Argentier de François I^er, & Receveur-Général de Touraine;
6. Et Peronnelle, mariée à *Olivier Berault*, Receveur-Général des Finances en Anjou & en Bretagne.

IV. Guillaume Briçonnet, Seigneur de Glatigny, Secrétaire du Roi, Tréſorier de la Maiſon de la Reine & des 100 Gentilshommes du Roi en 1506, Receveur-Général du Maine en 1511, mourut en 1534. Il eut de *Claude de Leveville :*

1. Guillaume, Chanoine de Chartres, Prieur de Chene-Galon, qui céda ſon droit d'aîneſſe;
2. Jean, qui ſuit;
3. François, qui a fait la branche des Seigneurs de *Leveville*, rapportée ci-après;
4. Claude, Evêque de Lodève depuis 1561 juſqu'en 1566;

Et ſix filles, dont deux mariées, une morte fille, & trois Religieuſes.

V. Jean Briçonnet, Seigneur de Glatigny, fut Préſident à la Cour des Aides de Paris, & eut d'*Etiennette de Berulle*, trois garçons & deux filles.

VI. François Briçonnet, l'aîné, Seigneur de Glatigny, Conſeiller en la Cour des Aides, eut de *Clémence d'Elbenne :*

1. Alexandre, qui ſuit;
2. André, auteur de la branche des Seigneurs de *la Chauſſée*, rapportée ci-après;
3. Thomas, tige de la branche des Seigneurs des *Tournelles*, qui viendra en ſon rang;

Et ſix filles, dont deux mariées, & quatre Religieuſes.

VII. Alexandre Briçonnet, Seigneur de Glatigny, Général des Finances, épouſa *Françoiſe Maynard*, dont trois garçons & deux filles.

VIII. Charles Briçonnet, l'aîné, Seigneur de Glatigny, Préſident au Parlement de Metz, épouſa 1° *Angélique Crépin*, morte ſans enfans; & 2° *Madeleine Petau*, de laquelle il eut :

1. Alexandre, qui ſuit;
2. Guillaume, Major du Régiment du Roi, Infanterie;
3. Marie, morte en 1724, mariée, en 1703, à *Claude Huot*, Seigneur du Haut-Moulin;
4. Et une autre fille, mariée à *Alexandre Gillot*, Seigneur d'Aligny.

IX. Alexandre Briçonnet, Seigneur de Glatigny, d'abord Mouſquetaire, enſuite Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes le 15 Juin 1682, fut Sous-Aide-Major le 28 Janvier 1690, Lieutenant en Septembre 1692, & Capitaine-Commandant de la Colonelle en 1707.

BRANCHE
des Seigneurs de la Chaussée.

VII. André Briçonnet, Seigneur du Meſ-

Digitized by Google

nil & de la Chauſſée, Auditeur des Comptes, ſecond fils de FRANÇOIS, Seigneur de Glatigny, & de *Clémence d'Elbenne*, mourut le 10 Octobre 1652, & eut, entr'autres enfans, de *Louiſe Pithou*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Leger :

VIII. FRANÇOIS-BERNARD BRIÇONNET, Lieutenant des Chaſſes de Saint-Germain-en-Laye & de Verſailles, mort en Décembre 1688, laiſſant de *Françoiſe le Prevoſt*, fille & héritière de *Paul*, Seigneur d'Oyſonville, & de *Marie Chahu* :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Et LOUISE-MARIE, mariée, le 11 Mars 1690, à *Jean-Baptiſte Freſeau*, Marquis de la Frezelière, Lieutenant-Général de l'Artillerie.

IX. FRANÇOIS BRIÇONNET, Marquis d'Oyſonville, Seigneur de la Chauſſée, épouſa, le 2 Septembre 1700, *Marie-Madeleine de Seve*, fille unique de *Jean*, Seigneur de Chaſtignonville, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes, & de *Marie de Bernage*, dont il eut :

1. PAUL GUY-CHARLES, Capitaine au Régiment du Roi ;
2. CLAUDE-HENRI, Officier dans le même Régiment ;
3. Et GENEVIÈVE-CLAUDE.

BRANCHE des Seigneurs des TOURNELLES.

VII. THOMAS BRIÇONNET, Conſeiller en la Cour des Aides à Paris, troiſième fils de FRANÇOIS, Seigneur de Glatigny, & de *Clémence d'Elbenne*, épouſa, l'an 1630, *Madeleine le Picart*, fille de *Jean*, Seigneur du Pleſſis, & de *Jeanne Sublet*, dont il eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS, Lieutenant au Régiment de Piémont, reçu Enſeigne aux Gardes en 1658, puis Lieutenant la même année, tué au ſiège de Lille l'an 1667 ;
3. JEAN-BAPTISTE, Chevalier de Malte, Tréſorier de ſon Ordre, Commandant de Fieffe, mort à Paris le 7 Décembre 1723 ;
4. THOMAS, Seigneur de Germigny, en partie, mort le 9 Septembre 1694 ;
5. MADELEINE, morte le 23 Juin 1653, femme de *Pierre Hillerin*, Seigneur du Bois, Maître-d'Hôtel du Roi.
6. FRANÇOISE, morte le 18 Avril 1684, mariée à *René le Tellier*, Seigneur de Morſan, Conſeiller en la Cour des Aides à Paris ;
7. COLOMBE, Religieuſe à Fontaines ;
8. CLAIRE, Religieuſe à Haute-Bruyère ;
9. Et CATHERINE, morte ſans avoir été mariée.

VIII. JEAN BRIÇONNET, Seigneur des Tournelles, Conſeiller en la Cour des Aides à Paris, a laiſſé de *Marie-Françoiſe Sevin*, morte le 27 Avril 1716, fille de *Guy*, Seigneur de Gaumers-la-Ville, & de *Marguerite Pichon* :

1. & 2. JEAN, & N...., Colonel d'un Régiment.

BRANCHE des Seigneurs de LEVEVILLE *& de* MILLEMONT.

V. FRANÇOIS BRIÇONNET, fils de GUILLAUME, Seigneur de Glatigny, & de *Claude de Leveville*, fut Conſeiller au Parlement le 3 Décembre 1544, marié trois fois en 36 ans, & vécut avec chacune de ſes trois femmes préciſément 12 ans. De ſa première femme, *Jeanne de Tavel*, il eut entr'autres enfans :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Et CHARLES, qui a formé la branche des Seigneurs de *Leſſay*, rapportée ci-après.

De ſa ſeconde, il n'eut point d'enfans ; de ſa troiſième, il eut :

3. Et MARIE, mariée, en 1581, à *Philippe le Bouteiller-de-Senlis*.

VI. FRANÇOIS BRIÇONNET, I^er^ du nom, Seigneur de Leveville, &c., fut reçu Conſeiller au Parlement le 24 Janvier 1568, & mourut Conſeiller en la Grand'Chambre en 1610, âgé de 68 ans, laiſſant de *Marie le Lièvre*, Dame du Cheſnoy :

VII. FRANÇOIS BRIÇONNET, II^e^ du nom, Seigneur de Leveville, &c., Maître, puis Préſident en la Chambre des Comptes, mort le 1^er^ Février 1631. Il eut d'*Anne de Landes*, Dame de Magnanville :

VIII. GUILLAUME BRIÇONNET, Seigneur de Leveville, &c., reçu Conſeiller au Parlement le 19 Mai 1635, Maître des Requêtes en Décembre 1641, puis Préſident au Grand-Conſeil, mort le 3 Février 1674. Il épouſa *Marguerite Amelot*, fille de *Jacques*, Préſident aux Requêtes du Palais, & de *Catherine de Creil*, dont :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Et JEAN-BAPTISTE, Seigneur de Magnanville, Conſeiller au Parlement, mort le 25 Décembre 1698, ſans enfans.

IX. FRANÇOIS BRIÇONNET, Seigneur de Millemont, Marquis de Rozay, Comte d'Auteuil, Seigneur de Garencières, &c., Préſident en

Digitized by Google

la troiſième Chambre des Enquêtes, mourut honoraire le 14 Février 1705, âgé de 65 ans, laiſſant de *Geneviève Courtin*, Dame de Rozay, fille & héritière de *Nicolas*, Seigneur de Rozay, & de *Françoiſe du Drac* :

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Et Jacques-François, Chanoine de Notre-Dame de Paris, puis Chevalier de Malte, mort le 28 Octobre 1737, âgé de 61 ans.

X. Guillaume Briçonnet, Marquis de Rozay, Avocat-Général au Grand-Conſeil, puis Conſeiller au Parlement, & Préſident en la troiſième Chambre des Enquêtes en la place de ſon père, mourut le 31 Janvier 1713. Il épouſa, le 17 Janvier 1697, *Charlotte Croiſet*, morte le 2 Novembre 1747, fille de *Louis-Alexandre Croiſet*, Préſident en la quatrième Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, dont :

1. François-Guillaume, qui ſuit;
2. Et Jacques-Alexandre, Seigneur d'Auteuil, Conſeiller au Parlement, mort le 12 Mai 1740, âgé de 35 ans. Il avoit été nommé, au mois de Mars précédent, Intendant de la Généralité de Montauban, & avoit épouſé, le 21 Décembre 1733, *Marie-Madeleine Thibert-des-Martrais*, remariée, le 15 Février 1742, à *Henri-Claude*, Comte d'*Harcourt*, fille unique de *Jacques-Ennemond*, Seigneur des Martrais, Secrétaire du Roi, mort le 1er Septembre 1734, & de *Marguerite-Madeleine de la Grange-Trianon*, ſa première femme. Voyez HARCOURT.

XI. François-Guillaume Briçonnet, Comte d'Auteuil, Marquis de Rozay, reçu Conſeiller au Parlement à la ſeconde Chambre des Requêtes le 16 Décembre 1718, puis Préſident en la troiſième Chambre des Enquêtes, a été marié, 1° le 11 Janvier 1723, à *Marie-Cécile Mousle-de-Champigny*, morte le 15 Mai 1728, âgée de 22 ans; & 2° le 13 Septembre 1728, à *Eliſabeth Lambert-d'Herbigny*, fille de *Pierre-Charles*, Seigneur d'Herbigny, Marquis de Thibouville, Conſeiller d'Etat, & de *Louiſe-Françoiſe-Armande d'Eſtrades*.

BRANCHE
des Seigneurs de Lessay.

VI. Charles Briçonnet, Seigneur de Leſſay, de Launay, de Meuſnières, &c., ſecond fils de François, Seigneur de Leveville, & de *Jeanne de Tavel*, fut Gentilhomme ſervant de François de France, Duc d'Alençon, & eut, entr'autres enfans, d'*Iſabelle Minard* :

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Jacques, qui a fait la branche des Seigneurs de *Meuſnières*, rapportée ci-après.

VII. Jean Briçonnet, Seigneur de Leſſay, épouſa *Louiſe Pluvinel*, dont il eut :

Guillaume Briçonnet, Seigneur de Feucherolles & de Launay, mort le 30 Juin 1702, laiſſant d'*Anne du Poncel*, morte le 15 Mars 1696 :

1. Gabriel, Seigneur de Feucherolles;
2. Charles, Prêtre de la Paroiſſe de St.-Paul;
3. Henri, Chanoine Régulier de Saint-Victor à Paris;
4. Et Marie-Anne, morte à Paris le 13 Juillet 1725, âgée de 75 ans, & enterrée aux Jacobins de la rue Saint-Honoré, qui épouſa, par contrat du 7 Juin 1716, *Charles de Biencourt*, Seigneur de Poutrincourt.

BRANCHE
des Seigneurs de Meusnières.

VII. Jacques Briçonnet, Seigneur de Meuſnières, deuxième fils de Charles, Seigneur de Leſſay, & d'*Iſabelle Minard*, s'eſt marié trois fois. De ſes deux premières femmes il a eu poſtérité.

BRANCHE
des Seigneurs de Cormes.

III. Pierre Briçonnet, Ier du nom, Seigneur de Praville, de Cormes, &c., fils puîné de Jean, Seigneur de Varennes, & de *Jeanne Berthelot*, fut qualifié *Notaire & Secrétaire du Roi*, & mourut à Orléans au mois de Février 1509, laiſſant, entr'autres enfans, d'*Anne de la Croix*, ſa ſeconde femme :

IV. Pierre Briçonnet, IIe du nom, Seigneur de Cormes, Tréſorier-Général du Milanois, Pannetier de la Reine, & Echanſon de la Reine de Navarre, marié à *Marie Heſſelin*, dont entr'autres enfans :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et François, qui a fait la branche des Seigneurs de *Sermerolles*, rapportée ci-après.

V. Pierre Briçonnet, IIIe du nom, Seigneur de Cormes, l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi en 1568, Capitaine en Piémont, eut d'*Iſabelle Brachet* :

VI. Pierre Briçonnet, IVe du nom, Seigneur de Cormes, Grand-Maître des Eaux & Forêts d'Orléans, marié à *Marie Moreau*, dont il eut entr'autres enfans :

Digitized by Google

VII. Pierre Briçonnet, V^e du nom, Capitaine au Régiment de Saint-Paul en 1622, puis Tréſorier de France à Orléans, marié à *N.... Begon*, fille de *Jean*, Tréſorier de France à Orléans, & d'*Anne de Troye*, dont il a des enfans.

BRANCHE
des Seigneurs de Sermerolles.

IV. François Briçonnet vivoit en 1617, & étoit ſecond fils de Pierre, Seigneur de Cormes, & de *Marie Heſſelin*.

François Briçonnet, ſon fils aîné, Seigneur de Sermerolles, Contrôleur des Guerres, Maître-d'Hôtel de la Reine Marie de Médicis, mourut au XVII^e ſiècle, le dernier mâle de ſa Maiſon. Il avoit épouſé *Marie Fayot*, fille de *Gilles*, Secrétaire du Roi, de laquelle il eut un fils nommé auſſi François Briçonnet, Seigneur de Sermerolles, mort ſans poſtérité.

BRANCHE
des Seigneurs du Pleſſis-Rideau.

III. Guillaume Briçonnet, le jeune, Seigneur du Pleſſis-Rideau, dernier fils de Jean, Seigneur de Varennes, & de *Jeanne Berthelot*, fut fort conſidéré du Roi Louis XI, qui le recommanda au Roi Charles VIII, ſon fils, lequel le retint de ſon Conſeil, le commit à la diſtribution des Finances du Dauphiné en 1484 & le fit Surintendant de celles de France. Après la mort de ſa femme il embraſſa l'état Eccléſiaſtique, & fut Doyen de l'Egliſe de Vienne, puis pourvu de l'Evêché de Saint-Malo en 1490; il contribua par ſa conduite à la conquête du royaume de Naples, fut honoré du chapeau de Cardinal le 15 Février 1495, eut l'Evêché de Nîmes en 1496, fut élu Archevêque de Reims le 24 Août 1497, après la mort du Chancelier, ſon frère. Il s'en démit enſuite pour l'Archevêché de Narbonne où il mourut le 14 Décembre 1514, laiſſant entr'autres enfans de *Raoulette de Beaune* :

1. Jean, qui ſuit;
2. Guillaume, qui fut Evêque de Lodève & Préſident des Comptes, à la place de Robert Briçonnet, ſon oncle, par Lettres du 3 Août 1495, puis Abbé de St.-Germain-des-Prés à Paris en 1507, Evêque de Meaux en 1516. Il y fit bâtir l'Hôtel Epiſcopal, & mourut le 24 Janvier 1534, âgé de 65 ans, dans ſon Prieuré d'Aiſmans, près Montereau, où il fut enterré;
3. Et Denis, Grand-Archidiacre de Reims & d'Avignon, Doyen de Taraſcon, Evêque de Toulon, puis de Lodève, & enſuite de Saint-Malo, Abbé de Cormery & d'Eſpernay, Ambaſſadeur à Rome auprès du Pape *Léon X.* Il mourut le 18 Décembre 1535, & fut enterré dans le chœur de l'Abbaye de Cormery.

IV. Jean Briçonnet, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-Rideau, le dernier mâle de cette branche, fut Conſeiller d'Etat, Tréſorier-Général de Provence & de Dauphiné, fut fait ſecond Préſident des Comptes à la place de Guillaume Briçonnet, Evêque de Lodève, ſon frère, le 10 Novembre 1507. Il fut Adminiſtrateur de l'Hôtel-Dieu de Paris, & mourut le 24 Avril 1559. Il fit bâtir la Chapelle, nommée *des Briçonnet*, en l'Egliſe de St.-Jean-en-Grève à Paris, & eut de *Louiſe Raguier*, fille de *Jean*, Seigneur de la Motte-de-Tilly, Tréſorier des Guerres, deux filles mariées.

On trouve encore de cette famille Marie Briçonnet, mariée, vers 1400, à *Jean Olivier*, dont pour fille, *Jeanne Olivier*, femme de *Jacques Rapoüel*, Seigneur de Vignole.

Les armes : *d'azur, à la bande componée d'or & de gueules de cinq pièces, chargées ſur le premier compon de gueules d'une étoile d'or, accompagnée d'une autre de même en chef.* (P. Anſelme, tom. VI, pag. 427.)

BRICOUET : *faſcé d'or & de gueules de huit pièces, les faſces de gueules, chargées chacune de deux fleurs-de-lys d'or; au chef d'azur, chargé de trois beſans d'or.*

BRIDEL, Seigneur du Boſc, de Reſez, &c., en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 19 Novembre 1669.

BRIDIERS, en Berry : *d'or, à la bande de gueules.*

BRIDIES : *d'azur, à 3 étoiles d'or, poſées 2 & 1, & une loſange d'argent en cœur.*

BRIDIEU, en Limouſin, famille du ſurnom de *Jacmeton*, qui ſubſiſte en deux branches, & dont il eſt fait mention dans l'*Armorial génér. de France*, reg. I, part. I, p. 104.

Louis de Bridieu, qui défendit ſous Louis XIV, la place de Guiſe, étoit Gouverneur, lorſque les Eſpagnols en firent le blocus. Il les repouſſa vivement, & pour ſa belle défenſe, fut honoré du cordon bleu. (Voyez *la Deſcrip-*

Digitized by Google

tion du ſiège de Guiſe (*a*), dans les *Mémoires* de l'Abbé de Marolles.)

CHARLES-PAUL-JACQUES-JOSEPH, Marquis de BRIDIEU, de la Province de la Marche, laiſſa entr'autres enfans d'*Armande-Marie-Claude de Bergeron de la Goupilière*, de la Province de Touraine :

AIMÉE DE BRIDIEU, mariée, en 1752, à *Jacques Chauvelin*, Seigneur de Beauregard. (Voyez CHAUVELIN.)

Les armes : *d'azur, à la macle d'argent, cramponée par le bas* (*b*), *& accompagnée de trois étoiles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRIDOT, en Champagne : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

* BRIDOUZE, en Armagnac. C'étoit anciennement une des premières *Baronnies* de Béarn; elle a été retranchée & fait aujourd'hui partie du Comté de Parabère, ſitué dans le Bigorre, & qui eſt poſſédé par une branche de la Maiſon de BAUDEAN (*Tabl. gén.*, p. V, p. 274).

* BRIE, Province, avec un ancien titre de *Comté*, qui a eu des Seigneurs particuliers qui portoient le titre de *Comtes de Meaux*. HERBERT DE VERMANDOIS, Comte de Meaux ou de Brie, devint Comte de Troyes ou de Champagne en 988 & réunit ces deux Provinces. Depuis ce tems la Brie ſuivit conſtamment le ſort de la Champagne, & ces deux Provinces furent réunies à la Couronne.

BRIE-DE-SERRANT, en Anjou. Dans un ancien Hérault d'armes de Bretagne il eſt fait mention d'un NOEL DE BRIE, Comte de Nantes, du tems de HUGUES CAPET.

Une Hiſtoire Sainte, écrite en latin, par GUILLAUME, Archevêque de Tyr, parle d'un ANSEAU ou ANSELME DE BRIE, favori de FOULQUES, Comte d'Anjou & Roi de Jéruſalem en 1102.

On trouve un Seigneur du nom de BRIE, couché ſur le rôle des Princes & Barons qui accompagnèrent GUILLAUME, Duc de Normandie, à la conquête du Royaume d'Angleterre.

REGNAULT DE BRIE, Chevalier, allié des Comtes de Boulogne, floriſſoit à la Cour de ce Prince, & en étoit très-connu. Il vivoit en 1270. (*Hiſtoire de Saint Louis*, par le Sire de Joinville.)

(*a*) Voy. *Le Triomphe de la Ville de Guiſe*, par J.-B. de Verdun.

(*b*) Paillot, dans ſa *Parfaite Science des Armoiries*, dit : *cramponée double par le haut.* (*Note des Editeurs*).

On lui donne pour femme *Alix de Vendôme.*

JEAN DE BRIE, I^er^ du nom, qu'on croit être ſon fils, vivoit en 1303, & fut marié à *Marguerite de Goulaine.* L'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne* rapporte pluſieurs anecdotes curieuſes touchant la Maiſon de *Brie*, qui étoit en grande conſidération à la Cour des Rois de France. Elle eſt en effet une de ces anciennes Maiſons dont on ne peut fixer l'origine; & ſans aſſurer qu'elle deſcend de HOEL ou NOEL DE BRIE, Comte de Nantes, on trouve

Un JEAN DE BRIE, II^e^ du nom, qui, probablement fils de JEAN DE BRIE, I^er^ du nom, & de *Marguerite de Goulaine*, épouſa *Françoiſe de Serrant*, héritière de la branche aînée des Sires de Serrant en Anjou. C'eſt depuis cette alliance & par la poſſeſſion du Château de Serrant, que la Maiſon de Brie a pris le nom de *Brie-de-Serrant*, ſous lequel elle eſt connue aujourd'hui. De ce mariage vint :

JEAN DE BRIE, III^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Serrant, tué à la bataille de Poitiers le 30 Septembre 1356. On voit ſon tombeau dans le cloître des Jacobins de Poitiers, à côté de celui d'un Prince tué à la même bataille. Il avoit épouſé *Jeanne de Dreux*, Dame de Saguinville, fille de *Robert*, III^e^ du nom, iſſu en ligne directe du ſang Royal de France. L'Hiſtorien Ducheſne, dans la *Généalogie de la Maiſon de Dreux*, dit que JEAN DE BRIE-DE-SERRANT n'eut point d'enfans de *Jeanne de Dreux*, & que les biens de cette dernière retournèrent à *Pierre de Saguinville*, ſon couſin; mais

ANGER DE BRIE, Chevalier, après la mort de JEAN, III^e^ du nom, comme ſon proche parent & ſon héritier, ſoit qu'il fut ſon frère ou ſon couſin germain, fut mis en poſſeſſion de la Terre de *Serrant*, que ſes deſcendans ont conſervée juſqu'en 1598. Il épouſa *Peronelle Courtet*, fille de *N.... Courtet*, dont il eut :

RAOUL DE BRIE, Chevalier, Seigneur de Serrant, qui obtint Sentence en ſa faveur au Siège d'Angers le 23 Mai 1386, pour un *dépié de Fief* (*c*) contre *Perrin Guerif.* Il eſt qualifié *Chevalier*, dans un aveu rendu en 1409, par le Duc de Bretagne à RENÉ, Duc d'Anjou & Roi de Sicile, dans lequel ce Prince dit : *Premièrement Monſieur Raoul, Cheva-*

(*c*) Terme de Juriſprudence féodale, qui ſignifie démembrement de fief.

Digitized by Google

lier, me doit foi & hommage à cauſe de ſa Terre de Serrant. Voyez *les Regiſtres de la Chambre des Comptes d'Anjou*, vol. 239, cote 118, fol. 37. RAOUL DE BRIE épouſa *Jeanne de Coëſme*, d'une ancienne Nobleſſe de Bretagne, dont il eut :

JEAN DE BRIE, IV^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Serrant & de la Roche-Serrant. Il eſt qualifié, dans la grande Hiſtoire de Mézeray, de *Maître-d'Hôtel & Grand-Chambellan du Roi* CHARLES VII (mais le P. Anſelme n'en parle point), par Lettres-Patentes du 4 Novembre 1433, portant érection de la Terre de *Serrant* en Châtellenie, données par GILLES, Sire de Raye, Comte de Brienne, Seigneur de Chantocé, où il eſt qualifié de *ſon bien aimé couſin & compère*, JEAN DE BRIE, *Chevalier*, &c. Par d'autres Lettres-Patentes du 24 Octobre 1437, données par RENÉ, Duc d'Anjou & Roi de Jéruſalem, portant confirmation des précédentes & de ladite érection y contenue, ce Prince le qualifie d'*amé & féal Conſeiller & Chambellan*, &c. Par d'autres Lettres-Patentes du mois de Janvier 1437 (vieux ſtyle) portant confirmation des précédentes, données par CHARLES VII, Roi de France, ce Prince le qualifie de ſon *amé & féal Conſeiller & Maître-d'Hôtel*, &c., & finalement par d'autres Lettres-Patentes du 14 Juillet 1438, le même Monarque le qualifie encore de ſon *amé & féal Chevalier, Conſeiller-Chambellan*, &c. Depuis ce JEAN DE BRIE, la filiation que nous allons donner eſt prouvée par titres originaux communiqués, & tous les faits ci-deſſus rapportés depuis le mariage de *Françoiſe de Serrant* avec JEAN DE BRIE, II^e^ du nom, ſont prouvés par les épitaphes, armoiries & figures en relief qu'on voit dans la Chapelle de MM. de *Brie* au chœur de l'Abbaye de St.-Georges-ſur-Loire, dont ils paſſent pour être les Fondateurs, ainſi que de celle de Pontron, dans la même Province. Voyez ce qu'en dit Ménage qui a écrit ſur cette Maiſon. Ce JEAN DE BRIE, IV^e^ du nom, mourut en 1441, & laiſſa d'*Iſabeau-de-Maillé de Brezé* :

1. GILLES, qui ſuit;
2. ANGER, Abbé de St.-Evroult en Normandie, Doyen du Mans & nommé à l'Evêché d'Angers par Louis XI;

Et pluſieurs autres enfans, morts jeunes ou ſans poſtérité.

VII. GILLES DE BRIE, Chevalier, Seigneur de Serrant, défendit & ſoutint le ſiège de Châtillon en Bourgogne. Il fut fait Chevalier à la bataille de Fourmigny en 1450, où il battit les Anglois commandés par le Général Talbot. Sa valeur lui fit mériter le ſurnom de *Fléau des Anglois*. Il rendit aveu de ſa Terre de *Serrant*, le 3 Août 1456, au Seigneur de Chantocé, Maréchal de France, de qui elle relevoit, & eſt qualifié de *Chevalier* dans cet acte. Il mourut peu de tems après. Suivant deux enquêtes faites, la première au Préſidial d'Angers & la ſeconde au Parlement de Rouen aux mois de Juillet & d'Octobre 1499, ANGER DE BRIE, Abbé de Saint-Evroult & Doyen du Mans, & deux autres du nom de *Brie*, tous trois frères dudit GILLES DE BRIE, dépoſent qu'ils étoient auprès de lui lors de ſa mort, & qu'ils ont connoiſſance du teſtament qu'il fit en faveur de FRANÇOIS, ſon ſecond fils & leur neveu. Ce GILLES DE BRIE laiſſa de *Marie Giffart*, Dame du Pleſſis-Giffart, d'une ancienne Nobleſſe de Bretagne :

1. PONTHUS, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *la Sorinière*, rapportée ci-après;
3. FÉLIX, qui ſuccéda à ANGER DE BRIE, ſon oncle, dans l'Abbaye de St.-Evroult en Normandie;
4. MARIE, femme de *Félix de Savonnières*;

Et pluſieurs autres enfans, morts jeunes ou ſans poſtérité.

VIII. PONTHUS DE BRIE, Chevalier, Seigneur de Serrant, fut Chambellan du Roi Louis XI, qui lui permit par Lettres-Patentes du 15 Décembre 1480, & entérinées au Préſidial d'Angers le 20 Juin 1482 (dans leſquelles il le qualifie de ſon *féal Conſeiller-Chambellan*, &c.), de faire fortifier le Château de Serrant. Ce Prince lui fit donation & abandon, au mois de Janvier 1481, de la Terre de la *Roche-Serrant*, ci-devant nommée la *Roche-au-Duc*, par Lettres-Patentes, dont l'original eſt au Mémorial de la Chambre des Comptes de Paris, coté B, fol. 123, pour laquelle dernière Terre, il rendit hommage au Roi les 31 des mêmes mois & an & 21 Juillet 1484. Il avoit épouſé *Anne de Mathefelon*, laquelle étant veuve donna lieu aux deux enquêtes ci-devant citées, par le procès qu'elle intenta, en qualité de tutrice, à FRANÇOIS DE BRIE, ſon beau-frère, au ſujet d'un don de 200 liv. de rente au principal de 4000 livres, que lui avoit fait GILLES DE BRIE, père de ſon

Digitized by Google

mari, par ſon teſtament. De ſon mariage vinrent entr'autres enfans:

IX. PÉAN DE BRIE, Chevalier, Seigneur de Serrant & de la Roche-Serrant, qui termina, ſous l'autorité de FÉLIX DE BRIE, ſon oncle & ſon Curateur, avec FRANÇOIS & JEAN DE BRIE, ſon fils, ſes oncle & couſin germain, par tranſaction du 29 Juillet 1524, le procès qu'avoit intenté à ces derniers *Anne de Mathefelon*, ſa mère & tutrice. Il fut marié 1° à *Jeanne de Mathefelon*, ſa couſine; & 2° à *Renée de Surgères*. Les enfans du premier lit furent:

1. MADELON, mort ſans poſtérité de *Renée Auvé*;
2. Et FRANÇOISE, morte ſans alliance.

Du ſecond lit il n'eut que:

3. Et CHARLES, qui ſuit.

X. CHARLES DE BRIE, I^er^ du nom, Chevalier, Seigneur de la Roche-Serrant, eſt qualifié *Chevalier de l'Ordre du Roi*, dans l'hommage qu'il rendit de cette Terre le 15 Janvier 1582, au Duc d'Alençon, Comte d'Anjou, de qui elle relevoit. Voy. les *Regiſtres de la Chambre des Comptes d'Anjou*, fol. 123, V° cote 872, vol. 339. Il devint Seigneur de Serrant après la mort de MADELON, ſon frère aîné conſanguin, & fut aſſaſſiné. Il avoit épouſé 1° *Thierrie du Bois-Orcan*, qui mourut ſans enfans; 2° *Guillemette de Vaſſé*; & 3° *Marguerite de Beauvau-Tigny*. Il laiſſa de ſon ſecond mariage:

1. CLAUDE, Chevalier, mort ſans alliance;
2. CLAUDINE, qui fut Demoiſelle de la Reine LOUISE DE LORRAINE, & mourut auſſi ſans alliance à la ſuite de cette Princeſſe;
3. Et MARQUISE, femme d'*Annibal de Gautier*, Seigneur d'Auſſigné.

Et du troiſième lit:

4. CHARLES, qui ſuit;
5. Et MARIE, morte ſans alliance.

Ce fut ſous la minorité de ces deux derniers que la Terre de Serrant en Anjou avoit été miſe en decret en 1598, & vendue à *Sardini*, Italien. Elle fut retirée par retrait lignager en 1603, par *François de Maillard*, ſous le nom de *Madeleine de Maillard*, ſa fille. Elle fut une ſeconde fois vendue par décret & adjugée en 1607 à *Hercule de Rohan-de-Montbazon*, ſur lequel la vente & adjudication ſe fit à *Guillaume de Bautru*, Introducteur des Ambaſſadeurs en 1636; elle fut finalement vendue à M. *Walſh*, Anglois, frère du Pair d'Irlande, par la Ducheſſe d'*Eſtrées*, conjointement avec celle du *Pleſſis-Macé*. Voy. SERRANT.

XI. CHARLES DE BRIE, II° du nom, Chevalier, Seigneur de la Roche-Serrant, eut d'abord pour Curateur, ainſi que *Marie*, ſa ſœur, RENÉ DE BRIE-*de-la-Motte*, leur couſin iſſu de germain, qui fut déchargé de cette charge par Arrêt du Parlement de Paris du 7 Mai 1598, d'après lequel il intervint Sentence au Siège d'Angers le 11 Décembre ſuivant, qui leur nomme pour Curateur FRANÇOIS DE BRIE, Seigneur de la Chauvière, qui prêta ſerment en ladite qualité au même Siège le 23 Janvier 1599, avec proteſtation & réſerve d'appeler de ladite nomination, attendu que ledit Sieur DE BRIE-DE-LA-MOTTE, qui étoit héritier préſomptif deſdits mineurs, avoit été mal-à-propos déchargé, ſans que la Cour en fut inſtruite. Ce CHARLES eut de ſa femme, dont on ignore le nom:

XII. CHARLES DE BRIE, III° du nom, Chevalier, Seigneur de la Roche-Serrant, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de 50 hommes d'armes, qui avoit épouſé *Deniſe de Billy*. On ne ſait point s'il en a eu poſtérité, & ſi cette branche ſubſiſte aujourd'hui.

BRANCHE
des Seigneurs DE LA SORINIÈRE, *iſſue de celle des Seigneurs* DE SERRANT.

VIII. FRANÇOIS DE BRIE-DE-SERRANT, Chevalier, ſecond fils de GILLES & de *Marie Giffart*, eut de ſon père un don de 200 livres de rente que la veuve de PONTHUS DE BRIE, ſon frère aîné, lui diſputa. Voy. les degrés VII, VIII & IX précédens. Il eut de *Marie de Pierre*, Dame de la Sorinière:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et FRANÇOISE, qui fut mariée à *N.... de Sourdis-d'Eſcoubleau*.

IX. JEAN DE BRIE, I^er^ du nom, Chevalier, Seigneur de la Sorinière & de Feſle, avoit préſenté requête le 25 Février 1540 à PÉAN DE BRIE, Chevalier, Seigneur de Serrant & de la Roche-Serrant, ſon couſin iſſu de germain, pour qu'il lui fut permis de vendre certains héritages dont l'interdiction avoit été adjugée à la requête dudit PÉAN, d'après laquelle intervint tranſaction du 13 Mai 1567, qui lui adjugea ſa demande. Il mourut peu de tems après. Il fut marié, 1° en 1517, à *Françoiſe de Mathefelon*, ſa couſine; & 2° en 1540, à *Catherine Panthin*, Dame de la Hamelière

Digitized by Google

& de Landemon. Il laiſſa du premier lit:

1. René de Brie, Chevalier, Seigneur de Feſle, de la Sorinière, qui, de *N... de Vaugirard*, n'eut que des filles. L'aînée fut mariée à *N... d'Eſcoulant*, & mère de deux filles, dont une a épouſé *N... du Verdier*, & lui a apporté en dot la Terre de la Sorinière & les autres biens de ſa branche que MM. *du Verdier* poſſèdent aujourd'hui.

Et du ſecond lit:

2. Autre René, qui ſuit;
3. Jacques, Chevalier, mort ſans alliance;
4. N..., mariée à *N..... Lancelot*, Chevalier, Seigneur de la Mabilière, ſuivant un partage paſſé devant *Simon*, Notaire, en 1583;

Et pluſieurs autres filles.

X. René de Brie, Chevalier, Seigneur de la Chapelle & de la Motte, fut nommé Curateur des enfans de Charles de Brie, I^er^ du nom, Chevalier, Seigneur de Serrant, ſon couſin iſſu de germain, & de *Marguerite de Beauvau-Tigny*, ſa troiſième femme, lors du décret de la Terre de Serrant en 1598. Il s'en fit décharger par Arrêt du Parlement de Paris du 7 Mai audit an (dont nous avons parlé au degré XI). Il épouſa *Claire Thomas*, fille de *N... Thomas*, Ecuyer, & de *Pauline de Saint-Aignan*, & ſœur de *Philippe Thomas*, Demoiſelle. Il fut nommé Tuteur & Gardien-noble de ſes enfans, ſuivant un partage noble fait entre lui d'une part audit nom, & ſa belle-ſœur d'autre part, des biens de la ſucceſſion de ladite *Pauline de Saint-Aignan*, leur mère & aïeule. De cette alliance vinrent:

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Jeanne, Demoiſelle.

XI. Jean de Brie, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de la Chapelle & de la Motte, avoit épouſé (ſuivant un acte du 23 Décembre 1609), *Renée Cloteaus*, Dame de la Voyerie & de la Meuſe, fille de *René Cloteaus*, & de *Jacquette Vinette*, dont il eut:

XII. François de Brie, Chevalier, Seigneur de la Houſſaye, qui épouſa, par contrat paſſé le 14 Août 1651 devant *Aubreau*, Notaire à Saumur, réſidant à Greſillée, *Marie de Lux*, Dame de Vantelet, fille de *Louis de Lux*, Chevalier, Seigneur de Vantelet, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi & Ecuyer ordinaire de ſa Grande-Ecurie, & de *Marie Mérault*. Il eut:

1. Antoine, qui ſuit;
2. N..., ſurnommé de *la Barangerie*, qui s'allia à *N... de Verteuil*, dont il eut des enfans, tous morts ſans alliance;
3. François, chef de la branche des Seigneurs de *la Bernardière* & de *Fourneux*, rapportée ci-après;
4. N..., qui fut marié à *N... de Genne*;
5. N..., femme de *N... de Malineau*;

Et deux autres filles, mortes ſans alliance.

XIII. Antoine de Brie, Chevalier, Seigneur de Douces en Anjou, épouſa *Perrine le Mercier*, dont:

1. 2. 3. Trois garçons, Chevaliers;
4. N..., Chevalier, ancien Capitaine au Régiment de la Couronne, Infanterie, & Chevalier de St.-Louis, marié, dont des enfans en bas âge;
5. Et N..., Demoiſelle.

Les contrats de mariage & autres titres de cette branche ont été produits à MM. de *la Noiraye* & de *Bragelongne*, Commiſſaires nommés par S. M. pour la recherche de la Nobleſſe, qui ont maintenu MM. *de Brie-de Serrant* dans leur ancienne nobleſſe.

BRANCHE
des Seigneurs de la Bernardière, *&c.*

XIII. François de Brie-de-Serrant, Chevalier, Seigneur de la Bernardière, troiſième fils de François, Seigneur de la Motte & de la Houſſaye, & de *Marie de Lux-de-Vantelet*, a épouſé, par contrat paſſé devant *Garreau*, Notaire à Montfaucon, le 11 Juin 1686, *Anne le Gay-du-Verger*, Dame de la Bernardière, & en a eu entr'autres enfans:

XIV. François-Antoine de Brie, Chevalier, Seigneur de la Bernardière & de Fourneux, qui s'eſt marié, par contrat paſſé le 24 Décembre 1714, devant *Roberdeau*, Notaire à Beaufort, à *Louiſe Jammeron*, dont pluſieurs enfans, & entr'autres, l'aîné nommé

XV. Joseph-François-Antoine de Brie, né le 15 Janvier 1718, & baptiſé en l'Egliſe Paroiſſiale de Dampierre en Anjou, Chevalier, Seigneur de la Bernardière & de Fourneux, qui s'eſt marié, par contrat paſſé le 18 Janvier 1744, devant *Nourry* & *Teslot*, Notaires à Laval, Pays du Maine, à *Agathe-Renée Mareſt*. Il en a eu pluſieurs enfans qui ſont morts, & il ne lui reſte aujourd'hui que

XVI. Clément-Alexandre de Brie, Chevalier, Seigneur, par ſucceſſion maternelle, du Marquiſat d'*Erigné*, né le 29 Mai 1748, & baptiſé en l'Egliſe Paroiſſiale de Dampierre en Anjou, d'abord reçu Page du Roi dans ſa

Digitized by Google

Grande-Ecurie en 1762, d'après les preuves faites vis-à-vis le Juge d'armes de France: il eſt depuis 1765 Sous-Lieutenant au Régiment de Bourgogne, Cavalerie.

Les armes: *d'argent, à quatre faſces de ſable au lion de gueules, brochant ſur le tout,* ainſi qu'elles ſe voient dans l'Abbaye de Saint-Georges, aux Châteaux de Serrant & de la Sorinière, & autres qu'ils ont poſſédés. On les voyait autrefois à la Sainte-Chapelle du Palais à Paris, & dans l'Egliſe de Notre-Dame au bas du côté droit du Chœur en dehors.

BRIE en Beauvoiſis. Louis de Brie, Seigneur de Sablonnières & de Geville en Beauvoiſis, Conſeiller & Chambellan du Duc de Bourbon, Gouverneur de Savonne, épouſa *Jeanne de Boulainvilliers,* fille de *Perceval,* Seigneur de *Boulainvilliers,* & de *Jeanne de Gournay,* dont il eut:

1. Léon, Seigneur de Sablonnières, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Beauvoiſis;
2. Charles, Chanoine & Comte de Lyon;
3. Et Marguerite, mariée, le 17 Février 1481, à *Guy,* Seigneur de *Châteauvieux,* fils de *Georges,* Seigneur de *Châteauvieux,* & de *Jeanne de Lugny.*

Pierre de Brie, Seigneur de la Bochardière, épouſa *Antoinette de Bagié,* dont:

Philiberte de Brie, mariée, le 24 Mai 1529, à *Claude Guillod,* Seigneur des Berteaudières, fils de *Thomas Guillod,* Seigneur du même lieu.

Antoine de Brie, Seigneur de la Bochardière en 1580, épouſa *Françoiſe Bachet,* fille de *Jean Bachet,* Seigneur de Meyſeria, & de *Marie-Françoiſe de Chavannes,* ſa première femme, dont il eut:

Charlotte de Brie, femme de *Philibert de Caſot,* Seigneur de Burnans, fils de *Philibert de Caſot,* Seigneur de Burnans, & de *Philiberte de Chanluy.*

C'eſt ce que nous ſavons de cette famille, dont les armes ſont: *d'azur, à deux haches d'armes adoſſées en pal d'argent.*

Les Seigneurs de *la Bochardière* portent: *d'azur, à la hallebarde d'or, en pal, les fers d'argent, au chef couſu de gueules.*

BRIE (de), Seigneur de la Baſtide, en Limouſin, famille dont il eſt parlé dans l'*Armorial gén. de France,* reg. I, part. I, p. 97, elle fut maintenue dans ſa Nobleſſe par Lettres du 21 Juillet 1712, & porte pour armes: *d'or, à trois lions de gueules, armés, lampaſſés & couronnés d'azur, poſés 2 & 1.*

BBIENÇON & SAONES. On ne peut parler avec certitude de la Maiſon de Saones, qu'on voit par pluſieurs preuves être puînée de celle de Briençon, & nous ne pouvons ſavoir l'origine de cette dernière: il eſt vrai que la Terre de *Saones* eſt ſituée dans le Bailliage de Caux ſur le chemin de Rouen à Dieppe; mais le long-tems qu'il y a que ces deux familles ſont éteintes, empêche d'en avoir une connoiſſance entière. Voici confuſément ce que nous en avons pu découvrir.

Les armes de cette maiſon ſont: *gironné d'argent & d'azur de ſix pièces, chargé en abîme d'un écuſſon de gueules.* Dans l'*Armorial* dreſſé ſous le Roi Charles V, en 1368, 1° *Monſieur* Guillaume de Briençon les portoit toutes pleines; 2° *Monſieur* Compagnon de Briençon les portoit ſemblables *à un bâton de gueules;* & 3° *Monſieur* Colart de Saones, ſemblables à *un écuſſon de gueules.* Dans l'*Enquête* faite touchant les patronages laïques l'an 1205, eſt nommé Robert de Saones; & dans l'*Appointement* qui ſe fit enſuite en 1205, entre le Clergé & les Barons de la Province eſt nommé, parmi les Chevaliers Guillaume de Saones, lequel eſt auſſi mentionné dans le regiſtre *des fiefs* ſous le Roi Philippe-Auguste l'an 1208; ce qui fait voir que cette branche étoit déjà ſéparée de celle de Briençon. Il eut pour fils Nicolas, Seigneur de Saones, vivant en 1267, qui fut père de Robert, Seigneur de Saones, lequel épouſa l'an 1303, *Agnès d'Eſtouteville,* fille de *Robert* IV° du nom, dit *Paſſemer,* Sire d'*Eſtouteville* & de Vallement, & de *Jeanne Bertrand,* dont vint Jean, Seigneur de Saones, Chevalier.

Colinet de Saones ſervoit le Roi Charles VI, dans ſes Armées l'an 1390, & fut père d'Olivier de Saones, Chevalier en 1403; Robert, Sire de Saones, épouſa *Jacqueline d'Eſneval,* & eut pour fils Jean Sire de Saones & de Toqueville, qui épouſa, *Charlotte d'Eſtouteville,* fille de *Jean* II° du nom, Sire d'*Eſtouteville,* & de *Marguerite d'Harcourt,* dont il eut Thomas, Sire de Saones, qui épouſa *Alienor de Beuves.*

Dans les Mémoires de M. Bigot-Sommenil, ſont mentionnés Guillaume de Saones &

Digitized by Google

THOMAS DE SAONES, Seigneur de Beaudriboſc. ROBERT, Seigneur DE SAONES, Chevalier, avoit procès en l'Echiquier l'an 1400, contre le Comte de *Tancarville*.

* BRIENNE-SUR-AUBE, petite ville en Champagne, avec titre de Comté, laquelle étoit une des ſept Pairies que les Comtes Palatins de Champagne avoient dans cette Province, où les Pairs tenoient les *grands-jours*. Elle eſt ſituée près de Troyes, entre Bar-ſur-Aube & Plancy, & a donné ſon nom à l'ancienne Maiſon, dont nous allons donner un extrait généalogique, d'après l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VI, pag. 126. & ſuiv. Le premier connu du nom DE BRIENNE eſt :

I. ENGELBERT, Ier du nom, Comte DE BRIENNE, nommé dans une Chartre de Monſtier-Ramey, la troiſième année du règne de HUGUES CAPET. On lui donne pour femme *Mainfrede*, veuve de *Fromond*, IIIe du nom, Comte de Sens & de Joigny, nommée avec ſon ſecond mari dans les titres de Monſtier-Ramey. Elle fut mère de :

II. ENGELBERT, IIe du nom, Comte DE BRIENNE, qui vivoit encore l'an 1055, ſuivant la Chronique d'Albéric. Il maria N..... Comteſſe de Joigny, ſa belle-ſœur, à *un vaillant Chevalier*, nommé *Etienne*, lequel fit bâtir le Château de Joinville ſous le règne de HENRI Ier, & donna commencement à la Maiſon de *Joigny* & de Joinville, dont nous parlerons en ſon lieu. ENGELBERT eut de ſon épouſe, dont on ignore le nom :

III. GAUTHIER, Comte DE BRIENNE, Ier du nom, marié avec *Euſtache*, Comteſſe de *Bar-ſur-Seine*, fille puînée de *Renaud*, Comte de *Bar-ſur-Seine* & de Tonnerre. Il fit en 1608, avec ſa femme, quelques donations à l'Abbaye de Monſtier-Ramey. Leurs enfans furent

1. ERARD, qui ſuit ;
2. MILON, tige de la branche des Comtes de *Bar-ſur-Seine*, rapportée ci-après ;
3. ENGELBERT, auteur de la branche des Seigneurs de *Conflans*, mentionnée en ſon rang ;
4. Et GUY, nommé avec ſes frères dans les titres de Monſtier-Ramey, ainſi que ſes quatre ſœurs :

MANSFREDE, PÉTRONILLE, ADELAÏS & AVANE DE BRIENNE.

IV. ERARD, Comte DE BRIENNE, Ier du nom, ſe trouva à Moleſme le 2 Avril 1104, lorſque *Hugues*, Comte de Troyes, confirma les donations qu'il avoit faites à cette Abbaye dans le Concile tenu à Troyes, & céda à l'Abbaye de Beaulieu, par une Charte de 1112, tout ce qu'il avoit au village de Giſſey, à la réſerve de la juſtice. Il eut *d'Alix de Roucy*, fille d'*André*, Comte de Rameru, & d'*Alix*, ſa première femme :

1. GAUTHIER, qui ſuit ;
2. HUBERT, qui aſſiſta avec pluſieurs Seigneurs à une aſſemblée tenue à Semur l'an 1113, pour pacifier le différend qui étoit entre *Gerard*, Abbé de St.-Pierre de Flavigny & ſes Religieux ;
3. Et FÉLICITÉ, mariée, 1° en 1110, à *Simon*, Ier du nom, Seigneur de *Broyes* & de *Beaufort*, avec lequel elle fonda un Monaſtère à Andecies, près Baye, où ils mirent des Religieuſes tirées de l'Abbaye de Juilly ; & 2° à *Geoffroy*, IIIe du nom, dit *le Vieil* & *le Gros*, Sire de Joinville, Sénéchal de Champagne, fils de *Roger de Joigny*, Sire de Joinville, & d'*Aldeard de Vignory*.

V. GAUTHIER, Comte DE BRIENNE, IIe du nom, fonda l'Abbaye de Sainte-Marie de Baſſe-Fontaine, à laquelle il céda la dîme du revenu du Château de Brienne, ſuivant les Lettres de fondation datées du 22 Janvier 1143 ; & étant ſur le point de faire le voyage de la Terre-Sainte, il donna aux Religieux du Prieuré de Rameru, du conſentement de ſa femme & de ſes enfans, partie du *ſalage* de Rameru, la dîme de ſes granges & le droit d'*uſage* dans ſa forêt, & confirma les donations faites à ces Religieux par *André*, Comte de Rameru, ſon aïeul maternel. Au retour de ſon voyage de la Terre-Sainte, il ratifia, en 1152, le don qui avoit été fait à l'Abbaye de Beaulieu, des Terres de Luat, de la Foſſe, de Macelin & autres : il ne vivoit plus l'an 1156. GAUTHIER DE BRIENNE, IIe du nom, portoit pour armes : *d'azur, à un lion d'or, ſemé de billettes de même*. Il épouſa *Adelaïs de Baudement*, nommée *Hubline*, dans une Charte de Prémontré de 1144, & eut :

1. ERARD, qui ſuit ;
2. ANDRÉ, tige de la branche des Seigneurs de *Rameru*, rapportée ci-après ;
3. JEAN, Abbé de Beaulieu, qui vivoit en 1186 ;
4. & 5. MARIE ET ELVIDE, nommées la première dans une Charte de l'Abbaye de Marmouſtier de 1147, & l'autre dans un titre de l'Abbaye de Beaulieu de 1152.

VI. ERARD, Comte DE BRIENNE, IIe du nom,

Digitized by Google

fut préſent avec *Pierre*, Abbé de Clairvaux; *Jean*, Abbé de Beaulieu; *Aubert*, Abbé de la Chapelle, & pluſieurs Chevaliers, à la donation que *Simon de Broyes* fit, en 1182, à l'Abbaye de Boulancourt. Il termina un différend qu'il avoit avec l'Evêque de Troyes en 1186, & vivoit encore en 1189. Il eut d'*Agnès*, dite de *Montbéliard*, fille de *Richard*, Seigneur de Montfaucon, & d'*Agnès*, Comteſſe de Montbéliard :

1. Gauthier, qui ſuit;
2. Guillaume, qui étoit mort au mois de Mai 1200;
3. Jean, Roi de Jéruſalem & Empereur de Conſtantinople, tige de la branche des Comtes d'*Eu* & des Vicomtes de *Beaumont*, rapportée ci-après;
4. Ermengarde, femme d'*Amé*, Comte de *Montbéliard*;

Et pluſieurs autres filles, dont les noms ſont inconnus.

VII. Gauthier, Comte de Brienne, III^e du nom, puis Roi de Sicile & Duc de la Pouille, ſe croiſa au voyage de la Terre-Sainte avec Jean, ſon frère, & ſignala ſon courage à la défenſe de la ville d'Acre, contre les Sarraſins en 1188. Pendant ce tems il fut appelé à la Couronne de Sicile, & après avoir amaſſé un corps de troupes aſſez conſidérable, il paſſa en Italie & au Royaume de Naples, où il combattit vaillamment contre Diepald, Lieutenant-Général de l'Armée de l'Empereur. Il fut bleſſé en aſſiégeant un Château dans la Pouille, & mourut de cette bleſſure en 1205. Il avoit épouſé, en 1201, *Marie*, nommée *Alberie*, par du Cange, Reine de Sicile & de Naples, ſœur de Guillaume III, Roi de Sicile, fille aînée & héritière de *Tancrède-le-Bâtard*, Roi de Sicile, & de *Sybille*, dont :

1. Gauthier, qui ſuit;
2. Et Marguerite, mariée à *Balian*, I^er du nom, Seigneur de *Saiette*, fils de *Renaud*, dont elle eut des enfans.

VIII. Gautier, Comte de Brienne, IV^e du nom, dit *le Grand*, né poſthume, paſſa ſa jeuneſſe dans la Pouille, & fut dans ſa minorité ſous la tutelle de Jean de Brienne, ſon oncle, qui tint le Comté de Brienne à titre de garde ou de bail juſqu'en 1221, qu'il le reſtitua à ſon neveu, priant Blanche de Navarre, Comteſſe de Champagne, & Thibaut, ſon fils, de l'en mettre en poſſeſſion. Il paſſa enſuite dans la Terre-Sainte, où il ſignala ſa valeur en pluſieurs occaſions contre les Sarraſins, qui l'ayant fait priſonnier, le firent cruellement mourir : Mathieu Paris place ſa mort en 1251. Il eut de Marie de Chypre, fille de Hugues I^er, Roi de Chypre, & d'Alix de Champagne, dite de *Jéruſalem*, & ſœur de Henri, Roi de Chypre :

1. Jean, mort ſans enfans, avant 1270, de *Marie d'Enghien*, veuve de *Hugues de Réthel*, Seigneur de Beaufort;
2. Hugues, qui ſuit;
3. Et Amaury, mort ſans poſtérité avant 1270.

IX. Hugues, Comte de Brienne & de Liches, Duc d'Athènes, accompagna à la conquête du Royaume de Naples, Charles de France, Comte d'Anjou, Roi de Sicile. Il obtint de ce Prince en 1269, en titre de *Comté*, les Terres & Seigneuries de Liches, de Saint-Donat, de Tripazzo & de Tibenrano, ſiſes dans la Terre d'Otrante. Il fut préſent lorſque *Philippe I^er, de Courtenay*, Empereur titulaire de Conſtantinople, ratifia les conventions qui avoient été accordées entre *Baudouin*, l'Empereur ſon père, & Charles I^er, Roi de Sicile, pour le recouvrement de l'Empire de Conſtantinople. Il ne vivoit plus en 1301, & laiſſa d'*Iſabelle de la Roche*, veuve de *Geoffroy*, Seigneur de *Caritaine* & de *Thebes*, & fille de *Guillaume*, Duc d'*Athènes* & Sire de *Thebes* :

1. Gauthier, qui ſuit;
2. Et Agnès, femme, avant 1306, de *Jean*, II^e du nom, Comte de *Joigny*, Seigneur de Mercœur, fils de *Jean I^er*, Comte de *Joigny*, & de *Marie de Mercœur*.

X. Gauthier, V^e du nom, Comte de Brienne & de Liches, Duc d'Athènes, fut donné pour *Pleige* des conventions du mariage de Jeanne de Valois, avec Guillaume, I^er du nom, Comte de Hainaut, par Charles de France, Comte de Valois & d'Alençon en 1305. Il vendit cette même année avec ſon épouſe aux Doyen & Chapitre de l'Egliſe de Troyes, 200 liv. de rente ſur les renes & iſſues de la Ville de Troyes & de ſes foires pour la ſomme de 6600 liv. petits tournois. Il paſſa enſuite en ſon Duché d'Athènes, où ayant conclu un traité avec les Catelans, & les ayant reçus à ſa ſolde, il déclara la guerre à Jean de Duras, Duc de Patras, & à Thomas, fils de Nicéphore, Deſpote d'Arte ou d'Arcanie ſes ennemis, ſur leſquels il reprit plus de 30 Châteaux qu'ils lui avoient enlevés, & les obligea enfin à faire la paix. Quelques temps après il ſe

Digitized by Google

brouilla avec les Catelans, & s'étant mis en devoir de les chaſſer par force, il perdit la bataille & la vie l'an 1312. Il avoit épouſé *Jeanne de Châtillon*, morte le 16 Janvier 1354, fort âgée, & enterrée dans le chœur de l'Egliſe des Jacobins de Troyes devant le grand Autel, où ſe voit ſon épitaphe gravée ſur une tombe de marbre noir. Elle étoit fille aînée de *Gaucher V*, Connétable de France, & d'*Iſabelle de Dreux*, ſa première femme. De ce mariage naquirent :

1. GAUTHIER, qui ſuit;
2. Et ISABEAU, qui devint Ducheſſe d'Athènes, Comteſſe de Brienne & Dame de Liches par la mort ſans enfans de ſon frère; elle vivoit encore l'an 1362, ſuivant un Arrêt du Parlement de Paris. Elle épouſa, la nuit de la fête du 6 Janvier 1320, *Gauthier*, IV^e^ du nom, Seigneur d'Enghien, fils de *Gauthier*, III^e^ du nom, Seigneur d'Enghien, & d'*Yolande de Flandre*, dont pluſieurs enfans.

XI. GAUTHIER, VI^e^ du nom, Comte de BRIENNE & de Liches, Duc d'Athènes, Connétable de France, mourut à la bataille de Poitiers le 19 Septembre 1356, ſans enfans. Il avoit épouſé 1° *Marguerite de Sicile-Tarente*, fille aînée de *Philippe de Sicile*, I^er^ du nom, Prince de Tarente & d'Achaïe, & d'*Ithamar Ange*, ſa première femme; & 2° JEANNE DE BRIENNE-EU, morte le 6 Juillet 1389, après s'être remariée, le 16 Janvier 1357, à *Louis d'Evreux*, Comte d'Eſtampes, & fille de *Raoul de Brienne*, Comte d'Eu, Connétable de France, & de *Jeanne de Mello*, Dame de Château-Chinon & de Lorme.

BRANCHE des Rois de JÉRUSALEM, *Comtes* D'EU *&* DE GUINES.

VII. JEAN DE BRIENNE, Roi de Jéruſalem, Empereur de Conſtantinople, troiſième fils d'*Erard II*, Comte de BRIENNE, & d'*Agnès de Montbéliard*, eut l'adminiſtration du Comté de Brienne pendant la minorité de GAUTHIER, IV^e^ du nom, Comte de BRIENNE, ſon neveu. Il s'en qualifia *Comte*, ſuivant l'uſage du tems, & le tint juſqu'en 1221. Il fut un de ceux qui ſe croiſèrent avec les conquérans de Conſtantinople; le bruit de ſes armes & la renommée de ſa valeur allèrent ſi avant, que les Barons de Jéruſalem, après le décès du Roi AMAURY, députèrent en France pour lui offrir ce Royaume avec *Marie de Montferrat*, ce qu'il accepta & promit d'effectuer avec l'agrément du Roi PHILIPPE-AUGUSTE, qui le ſecourut de 40,000 livres. Il fut couronné dans la Ville de Tyr le Dimanche d'après la St.-Michel 1210, où il reçut l'hommage de tous les Seigneurs du Royaume, retourna délivrer la Ville d'Acre aſſiégée par *Conradin*, Soudan de Damas, & l'an 1218 mit le ſiège devant la Ville de Damiette en Egypte, où après avoir enduré beaucoup de fatigues l'eſpace d'un an & demi, & quelquefois été battu, elle lui fut rendue le 5 Novembre 1219. Il ne la put conſerver que huit mois. Jacques Blondel, ſelon le P. Anſelme, dit que les Sarraſins la reprirent au mois de Septembre 1221. Etant paſſé en France après le décès de la Reine *Marie de Montferrat*, ſa femme, à deſſein d'en obtenir du ſecours pour la Terre-Sainte & delà en Eſpagne, il retourna en France où il aſſiſta au Sacre du Roi Louis VIII, le 6 Janvier 1223, reçut de ce Prince 100000 livres, outre 200000 livres qui devoient être employées pour le même ſujet, & que le Roi avoit mis entre les mains du Grand-Maître des Templiers & de l'Hôpital. Il ſe trouva la même année au jour aſſigné pour les noces de ſa fille YOLANDE avec l'Empereur FRÉDÉRIC II, mais auſſitôt après le couronnement de cet Empereur dans Tyr, il fut contraint de lui céder tous les droits qu'il avoit ſur le Royaume de Jéruſalem à cauſe de ſa fille, quoiqu'il eût été convenu qu'il en jouiroit pendant ſa vie. Se voyant dépouillé de tout, il ſe retira auprès du Pape INNOCENT III, qui lui donna la conduite de l'armée contre l'Empereur pour conquérir la Sicile. Cette entrepriſe n'eut aucune ſuite, parce que la paix ſurvint l'an 1229. JEAN DE BRIENNE, après le traité conclu en préſence du Pape avec les Ambaſſadeurs de l'Empire, ſe prépara pour aller prendre poſſeſſion de ſa nouvelle dignité, fit pluſieurs levées de gens de guerre, ſe rendit à Veniſe où il renouvela l'alliance qui étoit entre les François & les Vénitiens, emprunta d'eux des vaiſſeaux pour paſſer à Conſtantinople, partit de Veniſe avec ſes troupes vers le mois de Septembre 1231, & étant arrivé à Conſtantinople ſur la fin de l'Automne, il y fut reçu avec un applaudiſſement général de tout le monde, & couronné Empereur en l'Egliſe de Sainte-Sophie par le Patriache SIMON. Il paſſa en Aſie l'an 1233, où il prit le Château de Piga ſur Vatace, & défit l'armée navale de ce général & celle d'Azen l'an 1235. Les der-

Digitized by Google

nières actions qu'il fit au siège de Conſtantinople & la défaite d'une armée nombreuſe d'ennemis où il ſe comporta avec beaucoup de hardieſſe & de conduite, le comblèrent de gloire. Le Nécrologe de l'Egliſe Paroiſſiale de St.-Paul de Paris marque ſon décès le jour de St.-Benoît 21 Mars, & celui du Prieuré de Sainte-Catherine-de-la-Couture de la même Ville le 23 Mars: Mathieu Paris dit que ce fut l'an 1237. Il avoit épouſé, 1° le 14 Septembre 1209, *Marie de Montferrat*, Reine de Jéruſalem, morte l'an 1219, fille de *Conrad*, Marquis de Montferrat, & d'*Iſabeau d'Anjou*, Reine de Jéruſalem; & 2° l'an 1222, *Bérengère de Caſtille*, morte l'an 1237, ſuivant la chronique d'Albéric, elle étoit ſœur de FERDINAND III, Roi de Caſtille, & fille d'ALPHONSE IX, Roi de Léon & de Galice, & de *Bérengère de Caſtille*, ſa ſeconde femme.

Du premier lit naquirent:

1. N... DE BRIENNE, morte 15 jours après ſa mère en 1219, âgée ſeulement de 4 ans;
2. YOLANDE, dite d'*Acre*, Reine de Jéruſalem, morte en couches de ſon fils *Conrad* en 1228; elle avoit épouſé, en 1223, l'Empereur FRÉDÉRIC II.

Et du ſecond lit vinrent:

3. ALPHONSE, qui ſuit;
4. JEAN, dit d'*Acre*, Grand-Bouteiller de France mort en 1296, marié 1° à *Marie de Coucy*, veuve d'ALEXANDRE II, Roi d'Ecoſſe, & fille aînée d'*Enguerrand III*, dit *le Grand*, Sire de Coucy, & de *Marie de Montmirail*, ſa troiſième femme, dont il n'eut point d'enfans; & 2° en 1251, à *Jeanne de Châteaudun*, Dame du Château-du-Loir, veuve de *Jean*, Comte de *Montfort-l'Amaury*, & fille de *Geoffroy*, IV° du nom, Vicomte de Châteaudun, Seigneur de Montdoubleau & du Château-du-Loir, & de *Clémence des Roches*, dont:

   BLANCHE DE BRIENNE, Dame de la Loupelande, alliée, l'an 1269, à *Guillaume*, Baron de *Fiennes* & de Tingry, fils aîné d'*Enguerrand II*, Seigneur de *Fiennes*, Baron de Tingry & de Ruminghem, & de *N..... de Condé*. Elle apporta à ſon mari la Terre de *la Loupelande* qui lui avoit été cédée, l'an 1269, par *Robert*, Comte de *Dreux*, & *Béatrix*, Comteſſe de *Montfort*, ſa femme, pour les droits qu'elle pouvoit prétendre en la ſucceſſion de *Jeanne de Châteaudun*, ſa mère;
5. LOUIS, tige de la branche des Vicomtes de *Beaumont-au-Maine*, rapportée ci-après;
6. Et MARIE, qui vivoit encore l'an 1275, mariée, par traité paſſé à Peruſe le 19 Avril 1229, à *Baudouin*, II° du nom, Seigneur de *Courtenay*, Empereur de Conſtantinople, fils de *Pierre*, II° du nom, Seigneur de *Courtenay*, Comte de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, Empereur de Conſtantinople, & d'*Yolande de Hainaut*, ſa ſeconde femme.

VIII. ALPHONSE DE BRIENNE, dit d'*Acre*, Comte d'Eu, Chambrier de France, mourut à Tunis le 25 Août 1270. Il avoit été amené en France avec ſes frères, lorſque *Baudouin de Courtenay*, Empereur de Conſtantinople, y vint demander du ſecours aux Princes Chrétiens. Il avoit épouſé *Marie de Leſignem*, Comteſſe d'Eu, fille de *Raoul*, dit d'*Iſſoudun*, II° du nom, Comte d'Eu, & d'*Yolande de Dreux*, ſa ſeconde femme, dont il eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et BLANCHE, Religieuſe, puis Abbeſſe de Maubuiſſon-lès-Pontoiſe, qui vivoit encore l'an 1309.

IX. JEAN DE BRIENNE, I^er du nom, Comte d'Eu, fait Chevalier par le Roi ST. LOUIS vers 1252, fit pluſieurs donations à l'Abbaye de Foucarmont, à laquelle il céda, entr'autres, la ville de Feſques, qu'il fit acheter de ſes deniers par Jean de Forges, ſon Clerc & Gouverneur. Il mourut à Clermont en Beauvoiſis l'an 1294, & fut enterré dans le Chœur de l'Abbaye de Foucarmont, ſuivant la Chronique de ce Monaſtère. Il avoit épouſé *Béatrix de Châtillon*, dite de *Saint-Paul*, qui ſe retira au Comté de Saint-Paul après la mort de ſon mari, mourut en 1304, & fut enterrée en l'Abbaye de Cercamp. Elle étoit fille de *Guy*, Comte de Saint-Paul, & de *Mahaut de Brabant*. De ce mariage vinrent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. ISABEAU, mariée à *Jean*, II° du nom, dit de *Flandre*, Seigneur de *Dampierre* & de Saint-Dizier, fils de *Jean*, I^er du nom, Seigneur de Dampierre, & de *Laure de Lorraine*. Du Cheſne la dit fille d'ALPHONSE, & la nomme MARGUERITE;
3. JEANNE, alliée 1° à *Raymond*, VII° du nom, Vicomte de *Turenne*; & 2° à *Renaud*, Seigneur de *Piquigny*, Vidame d'Amiens;
4. MARGUERITE, femme de *Guy*, II° du nom, Vicomte de *Thouars*, Seigneur de Talmont, fils d'*Aimery*, VIII° du nom, Vicomte de Thouars, Seigneur de la Chèze & de Vihers, & de *Marguerite de Leſignem-la-Marche*;

Digitized by Google

5. Et MAHAUT, qualifiée nièce de feu *Blanche d'Eu*, Abbeſſe de Maubuiſſon, dans des Lettres de 1328.

X. JEAN DE BRIENNE, II^e du nom, Comte d'Eu & de Guines, reprit, au nom de ſa femme, le procès intenté au Parlement par feu *Baudouin de Guines*, ſon beau-père, pour faire caſſer la vente faite au mois de Février 1282, par le Comte *Arnoul*, III^e du nom, du Comté de Guines au Roi PHILIPPE *le Hardi*, & obtint, après pluſieurs pourſuites, délivrance de ce Comté, par Arrêt de 1295. Il confirma toutes les donations qui avoient été faites à l'Abbaye de Foucarmont, où il fut depuis enterré, ayant été tué à la bataille de Courtray contre les Flamands l'an 1302. Il avoit épouſé *Jeanne*, Comteſſe de *Guines*, morte l'an 1331, & enterrée auprès de ſon mari dans l'Abbaye de Foucarmont; elle étoit fille aînée & héritière de *Baudouin de Guines*, Seigneur d'Ardres, Châtelain de Bourbourg, & de *Catherine de Montmorency*. De cette alliance naquirent:

1. RAOUL, qui ſuit;
2. Et MARIE, morte jeune & enterrée dans l'Abbaye de Longvilliers.

XI. RAOUL DE BRIENNE, I^er du nom, Comte d'Eu & de Guines, fut établi Lieutenant ſur les frontières de Hainaut & ès parties de Languedoc en 1331 & 1338, honoré de la charge de Connétable de France en 1332, ou avant 1336, lorſqu'il paſſa en Italie avec JEAN, Roi de Bohême. Il ſigna, en 1332, le traité fait entre le Roi de France & le Roi de Caſtille pour un ſecours mutuel de gens de guerre, fut envoyé en Guyenne, où il réduiſit ſous l'obéiſſance du Roi les villes de Bourg & de Blaye, mourut, le 18 Janvier 1344, d'un coup de lance au tournoi qui ſe fit à Paris aux noces de PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, & fut regretté de tous les Princes & des Grands du Royaume. Il avoit épouſé *Jeanne de Mello*, Dame de Lorme & de Château-Chinon, fille aînée & héritière de *Dreux de Mello*, Seigneur de Château-Chinon & de Lorme, & de *Jeanne de Tocy*, dont il eut:

1. RAOUL, qui ſuit;
2. JEANNE DE BRIENNE-EU, Dame de Château-Chinon & de Lorme en Morvant, qui laiſſa par ſon teſtament 1000 francs d'or à l'Abbaye de St.-Denis, confirma cette diſpoſition par ſon codicille du 27 Février 1387, mourut à Sens le 6 Juillet 1389, & fût enterrée à l'Abbaye de St.-Denis dans la Chapelle de *Notre-Dame la Blanche*, dite de la Reine JEANNE, comme porte ſon épitaphe; elle fut mariée 1° à GAUTHIER, VI^e du nom, Comte DE BRIENNE, Connétable de France, Duc d'Athènes, fils de GAUTHIER, V^e du nom, & de *Jeanne de Châtillon*; & 2° par contrat du 16 Janvier 1357, à *Louis d'Evreux*, Comte d'Eſtampes & de Gien, Pair de France, fils de *Charles*, Comte deſdits lieux, Pair de France, & de *Marie d'Eſpagne*, Dame de Lunel;
3. Et MARIE, morte jeune.

XII. RAOUL DE BRIENNE, II^e du nom, Comte d'Eu & de Guines, Connétable de France, fut décapité à Paris le 19 Novembre 1350. Il avoit épouſé, au mois d'Octobre 1340, *Catherine de Savoie*, mariée, 1° l'an 1333, à *Azzon Viſconti*, Seigneur de Milan, & 3° à Seurre en Bourgogne, au mois de Mars 1352, à *Guillaume de Flandre*, I^er du nom, Comte de Namur, fils de *Jean*, & de *Marie d'Artois*, ſa ſeconde femme. Elle étoit fille de *Louis de Savoie*, II^e du nom, Seigneur de Vaud, de Bugey & de Valromey, & d'*Iſabelle de Châlon*, Dame de Joigny. Elle n'eut point d'enfans de ſes trois maris.

RAOUL DE BRIENNE, II^e du nom, eut un fils naturel nommé

JEAN DU BOIS, Seigneur de la Maiſonfort, bâtard de *Brienne*, qui fut légitimé & annobli par Lettres du Roi CHARLES VI, de 1395.

Cette branche portoit: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au lion d'or, ſemé de billettes de même*, qui eſt Brienne; *aux 2 & 3 de* Champagne & ſur le tout de Jéruſalem.

BRANCHE
des Vicomtes DE BEAUMONT-*au-Maine*.

VIII. LOUIS DE BRIENNE, dit d'*Acre*, Vicomte de Beaumont-au-Maine, dont ſa poſtérité prit le ſurnom, troiſième fils de JEAN DE BRIENNE, Roi de Jéruſalem, Empereur de Conſtantinople, & de *Bérengère de Caſtille*, ſa ſeconde femme, permit aux Religieux de St.-Hippolyte de Vivoin d'aggrandir la cour de leur Monaſtère l'an 1253, ſe trouva avec ſes frères à la Cour d'ALPHONSE X, Roi de Caſtille en 1255, ſelon Surita, augmenta la fondation de la Chartreuſe du Parc-d'Orques, vers 1263, de 1200 livres de rente, & y fut enterré. Il avoit épouſé, avant le mois de Février 1253, *Agnès*, Vicomteſſe de *Beaumont* après ſes frères, Dame de la Flèche, de Freſnay, de Sainte-Suſanne, du Lude & de

Digitized by Google

Château-Gontier. Elle étoit ſœur & héritière de *Richard II*, Vicomte de Beaumont, mort avant 1249, & fille de *Raoul*, III^e du nom, Vicomte de Beaumont, & d'*Agnès*, ſa ſeconde femme. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. LOUIS, Evêque de Dunelmont en Angleterre ;
3. MARGUERITE, morte le 9 Avril 1328, & enterrée en l'Abbaye de Maubuiſſon, ſuivant ſon épitaphe, mariée à *Bohemond*, VII^e du nom, Prince d'*Antioche*, Comte de Tripoli, fils aîné de *Bohemond VI*, Prince d'*Antioche*, & de *Sibylle d'Arménie ;*
4. MARIE, alliée à *Henri* d'*Avaugour*, III^e du nom, Baron de Mayenne & de Goello, fils d'*Alain* d'*Avaugour*, II^e du nom, Baron de Mayenne, Vicomte de Dinan, & de *Clémence ;*
5. Et JEANNE, mariée, en 1286, à *Guy*, VII^e du nom, Sire de *Laval* & de Vitré, Comte de Caſerte, veuf d'*Iſabeau de Beaumont*, fille unique de *Guillaume de Beaumont*, Seigneur de Paci-ſur-Marne, & fils de *Guy de Montmorency*, dit de *Laval*, VI^e du nom, Seigneur de Laval, d'Aquigny, d'Hérouville & d'Attichy-ſur-Aiſne, & de *Philippe*, Dame de Vitré & de Châtillon.

IX. JEAN, I^er du nom, Vicomte de Beaumont, Baron de Sainte-Suſanne, fut l'un des *Pleiges* que CHARLES, Comte de Valois & d'Anjou, donna à *Guillaume*, Comte de Hainaut & de Hollande, pour les conventions du mariage de JEANNE DE VALOIS, ſa fille. Il eut de *Jeanne*, Dame de *la Guerche*, de Pouance & de Château-Gontier, fille de *Geoffroy*, Seigneur de la Guerche, &c., & d'*Emmé*, Dame de *Château-Gontier :*

1. ROBERT, qui ſuit ;
2. RICHARD, mentionné dans un titre de l'Abbaye de Marmoutier ;
3. ISABELLE, mariée à *Geoffroy*, Seigneur d'*Ancenis* ;
4. Et ANNE, femme de *Payen de Chourſes*, Seigneur de Malicorne.

X. ROBERT, Vicomte de Beaumont, Baron de Sainte-Suſanne, Seigneur de la Guerche, &c., mort le 28 Septembre 1327, avoit épouſé, le 25 Août 1303, *Marie de Craon*, fille de *Maurice*, & de *Mahaut de Malines*, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. GEOFFROY, Seigneur du Lude, Chambellan du Roi, mort ſans enfans de *Jeanne*, Dame de *Beauçay*, morte au mois de Mars 1402, après s'être remariée, vers le mois de Mai 1360, à *Charles d'Artois*, Comte de Longueville & de Pezenas, cinquième fils de *Robert III*, Comte de Beaumont-le-Roger, & de *Jeanne de Valois*. Elle étoit fille de *Hugues de Beauçay ;*
3. MARIE, Abbeſſe de Ronceray ;
4. JEANNE, femme de *Jean d'Amboiſe*, Seigneur de Chaumont ;
5. Et MARGUERITE, mariée à *Bernard*, Vicomte de *Ventadour*.

XI. JEAN, II^e du nom, Vicomte de Beaumont, Baron de Sainte-Suſanne, &c., Chevalier-Banneret, ſe trouva à Amiens en 1338, où il avoit dans ſa Compagnie un Chevalier & 9 Ecuyers. Il ſervit auſſi dans l'Oſt de Bouvines l'an 1340. Suivant le compte de Jean du Cange, il épouſa 1° *Iſabeau d'Harcourt*, fille de *Jean*, III^e du nom, Sire d'*Harcourt*, Vicomte de Châtellerault, & d'*Alix de Brabant*, Dame de Mezières en Brenne ; & 2° par contrat du 31 Décembre 1330, *Marguerite de Poitiers*, fille d'*Aymar*, IV^e du nom, Comte de Valentinois, & de *Sibylle de Baux*. Il eut du premier lit :

1. JEANNE, Dame du Hommet ;
2. MARIE, alliée à *Guillaume Chamaillart*, Seigneur d'Antenaiſe, dont elle eut :
   Marie Chamaillart, Vicomteſſe de Beaumont, après la mort de *Louis*, Vicomte de Beaumont, ſon oncle, laquelle porta cette Terre en mariage, l'an 1371, à *Pierre*, Comte d'*Alençon* & *du Perche*.

Et du ſecond lit :

3. LOUIS, Vicomte de Beaumont, Baron de Sainte-Suſanne, &c., tué à la bataille de Cocherel le 23 Mai 1364, enterré dans l'Egliſe de la Chartreuſe-du-Parc d'Orques au pays du Maine, ſans laiſſer d'enfans d'ISABELLE DE BOURBON, remariée à *Bouchard*, VII^e du nom, Comte de *Vendôme* & de Caſtres, fille de JACQUES, I^er du nom, Comte de la Marche & de Ponthieu, & de *Jeanne de Châtillon ;*
4. GEOFFROY, Seigneur du Lude, Chevalier, Chambellan du Roi PHILIPPE DE VALOIS, mort en 1355 ſans enfans de *Jeanne de Beauçay ;*
5. JEANNE, Religieuſe ;
6. Et MARGUERITE, femme de *Bouchard de Vendôme*, Seigneur de Feuillet & de Segré, fils puîné de *Bouchard VI*, Comte de Vendôme & de Caſtres, & d'*Alix de Bretagne*.

Cette branche portoit : *d'azur, au lion d'or, ſemé de fleurs de lys de même.*

BRANCHE
des Seigneurs DE RAMERU.

VI. ANDRÉ DE BRIENNE, Seigneur de Rame-

Digitized by Google

ru, second fils de GAUTHIER II, & d'*Adelaïs de Baudement*, consentit à la donation que fit son père aux Religieux du Prieuré de Rameru l'an 1147, fit le voyage de la Terre-Sainte avec le Roi PHILIPPE-AUGUSTE, & fut tué au siège de la ville d'Acre en 1191, où il étoit Général des Troupes Françoises. Il avoit épousé, en 1184, *Adelaïs*, Dame de *Venisy*, remariée à *Gaucher de Joigny*, Seigneur de Château-Renard, second fils de Renaud III, Comte de Joigny, & d'*Alix de Champagne*. Elle étoit fille d'*Ansel*, Seigneur de *Venisy*, & d'*Elisabeth de Nangis*. Ses enfans du premier lit furent:

1. GAUTHIER, qui suit;
2. ERARD, qui continua la postérité;
3. ELISABETH, mariée, en 1211, à *Miles*, Seigneur de *Pogy*;
4. Et ALIX, femme de *Clérembaut*, Seigneur de *Noyers*, qui accompagna PHILIPPE-AUGUSTE à la Terre-Sainte en 1190. Il étoit fils aîné de *Miles II*, & d'*Odeline de Chappes*.

VII. GAUTHIER DE BRIENNE, Seigneur de Rameru, est nommé dans plusieurs titres de l'Abbaye de Marmoutier. Il mourut avant le mois de Mai 1215, & fut enterré dans l'Eglise de Saint-Etienne d'Auxerre. Il épousa 1° N...; & 2°, avant 1211, *Eustachie*, Dame & héritière de *Courtenay*, de Montargis, de Château-Renard en partie, de Champignelles, de Tanlay, de Charny & de Chantecocq, qui vivoit encore en 1233; elle se remaria, en 1218, à *Guillaume Ier*, Comte de Sancerre, fils d'*Etienne de Champagne*, Comte de Sancerre, & de *Mathilde de Donzy*. GAUTHIER laissa:

VII. ERARD DE BRIENNE, Seigneur de Rameru & de Venisy, Chevalier, second fils d'*André* & d'*Adelaïs de Venisy*, passa dans la Terre-Sainte, & à son retour disputa, à cause de sa seconde femme, le Comté de Champagne, dont il fut débouté par le Jugement des Pairs de France assemblés à Melun au mois de Juillet 1216. Il eut en récompense plusieurs autres Terres, & renonça à tous les droits qu'il y prétendoit en 1221. Il se trouva en 1224, à l'assemblée que *Thibaut VI*, Comte de Champagne, tint pour régler les partages des enfans mâles des Nobles. Il fonda l'Abbaye de la Piété-lès-Rameru en 1234, & vivoit encore au mois de Janvier 1244, suivant une Charte de l'Abbaye de Molesme. Il fut marié, 1° à *Helisende*, Comtesse du Perche, suivant une Charte de Pontigny de 1210; c'est peut-être la même nommée *Helisende de Réthel*, veuve de *Thomas*, comte du *Perche*, Seigneur de Nogent-le-Rotrou, fille de *Hugues II*, Comte de Réthel, & de *Félicité de Roye*, Comtesse de Beaufort; & 2° en 1214, *Philippe de Champagne*, seconde fille & héritière d'*Henri*, II° du nom, dit *le Jeune*, Comte de Champagne & de Brie, & d'ISABEAU, Reine de Jérusalem.

Du premier lit vint:

1. ANDRÉ DE BRIENNE, nommé dans un titre de l'Abbaye de Pontigny, mort jeune.

Du second lit sont issus:

2. HENRI, qui suit;
3. ERARD, Seigneur de Rameru, qui accompagna le Roi SAINT LOUIS dans son premier voyage de la Terre-Sainte, où il fut tué pour la défense de la Religion, suivant le Sire de Joinville;
4. MARIE, alliée 1° du vivant de son père, avec *Gaucher*, III° du nom, Seigneur de *Nanteuil-la-Fosse*, mort en 1241; & 2° avec *Hugues*, II° du nom, Seigneur de *Conflans*, d'Estoges & de Congy, fils d'*Eustache II*, & d'*Helvide de Thorote*;
5. ISABEAU, Dame de Rameru après la mort d'ERARD DE BRIENNE, son neveu, qui vivoit encore en 1274, femme de *Henri VI*, Comte de *Grandpré*, fils de *Henri V*, Comte, de *Grandpré*, & de *Marie de Garlande*.
6. MARGUERITE, qui, après la mort de son second mari, se fit Religieuse à Felines, & y mourut en 1275. Elle avoit été accordée en 1234, & mariée depuis 1° à *Thierry*, Seigneur de *Beures* en Flandre; & 2° à *Adenet*, Sire de *Nike*;
7. JEANNE, mariée, avant 1250, à *Mathieu*, III° du nom, Sire de *Montmorency*, fils de *Bouchard*, Sire de Montmorency & d'Ecouen, & d'*Isabeau de Laval*;
8. SIBYLLE, Abbesse de la Piété de Rameru;
9. Et ALIX, morte après 1244, sans avoir été mariée.

VIII. HENRI DE BRIENNE, Seigneur de Rameru & de Venisy, Chevalier, accompagna le Roi ST. LOUIS à son premier voyage de la Terre-Sainte en 1248, & mourut en Egypte en 1250. Il eut de *Marguerite de Châlons*, fille de *Jean*, Ier du nom, Comte de Châlons, & de *Mahaut de Bourgogne*:

IX. ERARD DE BRIENNE, II° du nom, Seigneur de Rameru & de Venisy, qui vendit au mois d'Octobre 1270, 646 arpens de bois à l'Abbaye de Pontigny, pour la somme de 1612 liv. & vivoit encore en 1278, avec sa

Digitized by Google

femme nommée *Mahaut*, dont apparemment il n'eut point d'enfans. Cette branche portoit: *d'azur, au lion d'or, ſemé de billettes de même.*

BRANCHE des Comtes DE BAR-SUR-SEINE.

IV. MILON DE BRIENNE, Ier du nom, Comte de Bar-ſur-Seine à cauſe de ſa mère, fils puîné de GAUTHIER, Ier Comte de Brienne, & d'*Euſtache*, Comteſſe *de Bar-ſur-Seine*, fit pluſieurs conceſſions à l'Abbaye de Monſtier-Ramey en 1100 & 1108, pour le repos de l'âme de ſon père, & de ſa mère, & donna à celle de Moleſme en 1116, du conſentement de ſa femme, tout ce qu'il poſſédoit en Seigneuries au village de la Chapelle, avec les coutumes de Vertaut & d'Eſſoye, & ſon Château de Juilly, qui avoit appartenu au Comte MILON, ſon oncle paternel. Il eut de ſa femme, nommée *Mathilde* dans la donation de 1116:

1. GUY, qui ſuit;
2. Et RENAUD, Abbé de Cîteaux l'an 1133, & mort en 1151, ſuivant la Chronique de l'Abbé Robert.

V. GUY, Ier du nom, Comte de Bar-ſur-Seine, fit des donations en 1139 à l'Abbaye de St.-Michel de Tonnerre, avec ſa femme & ſes enfans, fut un de ceux qui ſe trouvèrent au Prieuré de Juilly en 1142, lorſque Godefroy, Evêque de Langres, donna l'habit de Religieuſe à Mahaut & à Helvide, filles d'André de Baudement, Seigneur de Brenne, en préſence de leur père, de Guy de Baudement, leur frère, & de St.-Bernard, Abbé de Clairvaux. Il eut de ſa femme *Pétronille*, nommée *Eliſabeth* dans la donation de 1139:

1. MILON, qui ſuit;
2. MANASSÈS, rapporté après ſon frère aîné;
3. & 4. GUILLAUME & GUY, morts ſans poſtérité;
5. Et HERMESSINDE, mariée, en 1159, à *Simon*, Seigneur de *Rochefort*.

VI. MILON, IIe du nom, Comte de Bar-ſur-Seine, ſuccéda à ſon père peu après 1145, & mourut le 1er Octobre 1151. Il avoit épouſé *Agnès de Baudement*, remariée, en 1152, à ROBERT DE FRANCE, Comte de Dreux, cinquième fils du Roi Louis VI, dit *le Gros*, & d'*Adélaïs de Maurienne*, & fille aînée & héritière de *Guy*, Seigneur de Brenne, & d'*Alix*. Elle eut de ſon premier mari:

PÉTRONILLE, Comteſſe de Bar-ſur-Seine, mariée, avant 1168, à *Hugues du Puiſet*, Vicomte de Chartres, fils de *Hugues du Puiſet*, Comte de Japhe, & de *Malmide de Roucy*.

VI. MANASSÈS, Comte de Bar-ſur-Seine, après ſon aîné, vivoit en 1263, avec ſa femme *Eliſabeth*, dont il eut:

1. MILON, qui ſuit;
2. MANASSÈS, Evêque & Duc de Langres, Pair de France;
3. THIBAUT, Seigneur de Chanlot, nommé dans des titres de 1188 & 1204, qui eut de ſa femme, nommée *Marguerite:*

   LAURENCE, mariée à *Pons*, Seigneur de *Cuſeau*, laquelle traita en 1210 avec *Thibaut*, Comte de Champagne, pour la part qu'elle avoit au Comté de Bar-ſur-Seine, comme héritière du Comte MILON, ſon oncle;

   Et PÉTRONILLE, Dame de Chanlot, laquelle porta cette Terre à *Guy de Chappes*, ſon mari, Seigneur de Juilly, père de *Péronnelle de Chappes*, Dame de Juilly & de Chanlot, mariée, en 1221, à *Guy de Joinville*, Seigneur de Sailly;
4. Et ISABEAU, femme 1° d'*Anceau*, Seigneur de Trenel, & 2° de *Thibaut*, Ier du nom, Comte de *Bar*, fils de *Renaud*, IIe du nom, dit *le Jeune*, Comte de *Bar*, & d'*Agnès de Champagne*, Dame de Ligny.

VII. MILON, IIIe du nom, Comte de Bar-ſur-Seine, mourut au ſiège de Damiette le 15 des calendes d'Août 1219, ſuivant Alberic, & eut d'*Heliſende*, ſa ſeconde femme, fille, ſuivant la conjecture de du Bouchet, de Renaud IV, Comte de *Joigny*:

1. JEAN, mort jeune;
2. Et GAUCHER, mort avant ſon père au ſiège de Damiette en 1219, ſans enfans d'*Eliſabeth de Courtenay*, fille puînée de *Pierre de Courtenay*, IIe du nom, Empereur de Conſtantinople, & d'*Yolande de Hainaut*.

Les armes que portoient les Comtes de *Bar-ſur-Seine*, ſont les mêmes que celles que portoient les Seigneurs de *Rameru*.

BRANCHE des Seigneurs DE CONFLANS.

IV. ENGELBERT DE BRIENNE, Chevalier, troiſième fils de GAUTHIER, Ier du nom, Comte de Brienne, & d'*Euſtache*, Comteſſe de *Bar-ſur-Seine*, eut en partage la Terre & Seigneurie de *Conflans*, dans l'Election de Châlons, diſtante de 4 lieues de cette Ville, & de 12 du Comté de Brienne. Il en prit le nom, qui paſſa à ſes deſcendans, mais qui ont toujours conſervé les armes de Brienne. Il vivoit l'an

Digitized by Google

1112, & fit en 1138, avec ſa femme, en préſence de ſes fils, pluſieurs dons à l'Abbaye de Moleſme pour le repos de l'âme du Comte GAUTHIER, ſon père. Il laiſſa d'*Adeline :*

1. HUGUES, qui ſuit;
2. Et MANASSÈS, nommé avec ſon frère & ſa mère dans le titre de 1138.

V. HUGUES, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Conflans en 1150, augmenta les donations faites par ſon père à l'Abbaye de Moleſme. Il eut de ſa femme, nommée *Aga :*

1. EUSTACHE, qui ſuit;
2. Et N.... DE CONFLANS, femme de *Guy du Plaiſſié*, nommé par Villehardouin parmi les Seigneurs de Champagne, qui ſe croiſèrent en 1198 avec leur Comte *Thibaut*.

VI. EUSTACHE, Seigneur de Conflans, d'Eſtoges & de Mareuil, Chevalier, ſe trouve qualifié *couſin de Geoffroy*, Ve du nom, Sire de Joinville, dans un acte de ce dernier de 1200, qui ſe trouve dans le Cartulaire de Champagne. Cet acte ſert à prouver la deſcendance des Seigneurs de Conflans des Comtes de Brienne, le titre de *couſin* du Sire de Joinville étant fondé ſur ce que *Geoffroy* étoit petit-fils de FÉLICITÉ DE BRIENNE, petite-fille de GAUTHIER DE BRIENNE, biſaïeul, ſelon pluſieurs Auteurs, d'EUSTACHE, Ier du nom, Seigneur de Conflans. Cet EUSTACHE accompagna en 1201 GAUTHIER III, Comte DE BRIENNE, à la conquête du Royaume des Deux-Siciles, qui lui appartenoit du chef de ſa femme, fille du Roi TANCRÈDE. Il ſe trouva en 1224 au réglement que fit *Thibaut*, Comte de Champagne, avec ſes Barons, pour le partage des enfans mâles. Il avoit épouſé, avant 1200, *Marie*, dite Dame de Playotre, de Montmort & d'Auger, fille de *Hugues*, Seigneur des mêmes lieux. Elle ſe qualifie *veuve d'*EUSTACHE DE CONFLANS, dans le don qu'elle fit en 1226 aux Religieux de l'Abbaye de Charmoye, Ordre de Cîteaux, dans le Diocèſe de Châlons, de 40 ſeptiers de ſeigle qu'elle avoit acquis à Conflans, & de 20 ſeptiers de froment & d'autant d'avoine ſur la Châtellenie de Montmort. De leur alliance vint :

VII. EUSTACHE, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Conflans, Maréchal de Champagne, qui fut, en 1228, caution de la vente que *Thibaut*, Comte de Champagne, fit au Comte de Blois de la Terre de Bohain. Il traita avec *Marie*, ſa mère, en 1238, des différends qu'ils avoient enſemble en qualité de Sire de Conflans, & il *affranchit* au mois de Mars 1238 *Robert de Beſil* & ſes héritiers, iſſus de *Marie*, ſa femme, à condition qu'il ſeroit obligé de le ſervir en perſonne, ou de le faire ſervir par quelqu'autre pour lui durant un mois par an; & que s'il y contrevenoit il comparoîtroit à la Cour de THIBAUT, Roi de Navarre, Comte de Champagne, pour propoſer ſon excuſe (*a*). Il épouſa, avant 1226, *Helvide de Thorote*, fille de *Jean*, Châtelain de Noyon, & d'*Odette de Dampierre*, dont :

1. HUGUES, qui ſuit;
2. EUSTACHE, tige de la branche des Seigneurs de *Mareuil*, rapportée ci-après;
3. GAUTHIER, nommé dans un Diplôme de l'Empereur CHARLES V;
4. Et HELVIDE, première femme de *Raoul de Flamenc*, Ve du nom, Seigneur de Cany, Maréchal de France, fils de RAOUL IV, Seigneur de Cany, & de *Marie*.

VIII. HUGUES, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Conflans, d'Eſtoges & de Congis, dont il rendit hommage en 1248 à THIBAUT VI, Comte de Champagne, Roi de Navarre, fut Maréchal de Champagne, & ratifia en 1249 ce que ſon aïeul avoit aumôné à l'Abbaye de Charmoye. Il épouſa 1° MARIE DE BRIENNE, veuve de *Gaucher III*, Seigneur de *Nanteuil-la-Foſſe* en la montagne de Reims, mort en 1241, & fille d'ERARD DE BRIENNE, Seigneur de Rameru & de Veniſy; & 2° après 1251, *Ida*, veuve de *N...*, Avoué de Thérouenne. Il eut du premier lit :

1. HUGUES, qui ſuit.

Et du ſecond :

2. Un autre HUGUES, tige de la branche des Seigneurs de *Gizencourt*, rapportée ci-après;
3. EUSTACHE, Chanoine de Paris & de Reims, mort le 24 Décembre 1313, enterré dans le milieu de la Chapelle de Gondy, derrière le chœur de l'Egliſe Notre-Dame de Paris;
4. Et ISABELLE, morte en 1305, & enterrée aux Dominicains de St.-Paul de Valenciennes, femme de *Vautier*, Seigneur de *Boufies*, Chevalier.

IX. HUGUES DE CONFLANS, IIIe du nom, Seigneur d'Eſtoges, Maréchal de Champagne, fut caution, en cette qualité, pour la ſomme de 20000 livres dans le contrat de mariage

(*a*) Ceci eſt rapporté par la Roque dans ſon *Traité de la Nobleſſe*, chap. 40, p. 195, comme un exemple de l'affranchiſſement des *ſerfs* ou *eſclaves* nés d'une mère libre.

Digitized by Google

d'un des fils de *Guy*, Comte de Flandre, le Vendredi 28 Mai 1227 : il vivoit encore en 1295 & avoit épouſé 1° *Béatrix*, Avouée de Thérouenne; & 2° *N...* fille de *Jean*, Vidame de Châlons, & de la fille de *Robert de Châlons*, Seigneur de Bazoches. Il eut du premier lit :

1. Eustache, qui ſuit;
2. Hugues, Seigneur de la Bouteillerie, qui vivoit en 1314, marié à *Blanche d'Eſquoy*, dont :

   Jacquette, Dame de la Bouteillerie, mariée 1° à *Jean de Viaire*; & 2° par contrat du 24 Janvier 1337, à *Renaud de Trie*, Seigneur de Mareuil, fils de *Philippe*, Seigneur de Fontenay, & de *Jeanne de Mareuil*.

3. N... femme de *N...* Seigneur de *Bruſières*;
4. Hélène, Abbeſſe d'Origny, Ordre de St.-Benoît, Diocèſe de Laon, en 1315;
5. & 6. Et deux autres filles.

Et du ſecond lit :

7. Et Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Vezilly* & de *Vieilmaiſons*, rapportée ci-après.

X. Eustache de Conflans, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur d'Eſtoges, avoué de Thérouenne, Conſeiller du Roi en 1323, qualifié *Chevalier* dans une quittance qu'il donna à Paris le 12 Juillet 1357, eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. Eustache, Seigneur d'Eſtoges, avoué de Thérouenne, lequel de *N..... de Sully* eut un fils unique mort jeune;
2. Hugues, Seigneur de Beauvoir, mort ſans poſtérité;
3. N..... femme de *Jean de Saint-Verain*, Seigneur de Bleneau;
4. Et Marguerite, qui hérita de ſon frère Eustache de la Seigneurie d'Eſtoges & de l'avouerie de Thérouenne, qu'elle porta dans la Maiſon d'*Anglure* par le mariage, qu'elle contracta en 1339, avec *Oger*, Seigneur d'*Anglure*, fils d'*Oger*, & de *Béatrix d'Eſſey*, ſa première femme.

BRANCHE des Seigneurs de Vezilly & de Vieilmaisons.

X. Jean de Conflans, Ier du nom, fils de Hugues, IIIe du nom, Seigneur d'Eſtoges, & de *N..... des Vidames* de Châlons, ſa ſeconde femme, fut, du chef de ſon aïeule maternelle, Seigneur de Vieilmaiſons en Brie, & dit *le Vidame*, à cauſe des Vidames de Châlons de la Maiſon de *Châtillon-ſur-Marne*, dont il deſcendoit par les femmes, & Seigneur de Vezilly, du chef de *N..... de Bazoches*, ſon aïeule maternelle. Il tranſigea au mois de Septembre 1332 avec les Abbé & Religieux d'Igny, ſur les prétentions qu'ils avoient dans ſa Terre de Vezilly. Il fit en ſon nom, & comme ayant la garde-noble de *Péronnelle d'Unchair*, fille de ſa femme & de ſon premier mari, aveu & dénombrement de la Terre & Seigneurie d'Armentières au Chapitre de l'Egliſe Cathédrale de Soiſſons le 18 Novembre 1362. Il épouſa 1° *Iſabelle de Lor*, veuve de *Renier de Choiſeul*, IIe du nom, Seigneur d'Aigremont; & 2° *Peronne de Jouvengues*, veuve de *Gaucher d'Unchair*, Chevalier, Seigneur d'Armentières. Il eut du ſecond lit :

XI. Jean de Conflans, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Vieilmaiſons & d'Armentières en partie, qui, ſuivant une Commiſſion donnée le 7 Juillet 1394 par le Bailli de Valois, rendit aveu & dénombrement de ſa Seigneurie de Vieilmaiſons à Jeanne d'Harcourt & à Guillaume de Torcy, Seigneur de Montmirail, le 2 Mars 1403 : il eſt qualifié dans cet acte *Seigneur d'Armentières*. Il épouſa *Madeleine de Hornes*, fille de *Thierry*, Seigneur de Baucignies & de Montcornet, & d'*Iſabeau de Montigny*, en Oſtrevant, dont vinrent :

1. Barthélemy, qui ſuit;
2. Et Anne, Abbeſſe de Sainte-Claire de Reims en 1438.

XII. Barthélemy de Conflans, Seigneur de Vieilmaiſons, de Vezilly, d'Armentières, &c., Vicomte d'Oulchy ou d'Auchy-le-Châtel, vendit, conjointement avec ſa femme, par contrat du 24 Septembre 1446, à Jean Jouvenel-des-Urſins, Evêque & Duc de Laon, Pair de France, depuis Archevêque de Reims, ſa Terre d'Armentières-les-Oulchy-le-Châtel, au Diocèſe de Soiſſons, laquelle lui étoit échue par le décès de Jean de Conflans, ſon père. On apprend par un autre contrat du 28 Mars 1462 qu'il étoit encore Seigneur en partie de Poilly en Tardenois. Il eut de *Marie de Cramailles*, fille de *Baudouin*, Seigneur de Saponnay & de Saint-Remy, & d'*Aliénor de Mailly*, de la branche de *Lorſignol* :

1. Jean, qui ſuit;
2. Emeri, Seigneur de Roſoy, Vicomte d'Oulchy, qui acquit le Fief du Petit-Meſnil en 1493, & mourut ſans poſtérité;

Digitized by Google

3. Autre JEAN, Seigneur de Saint-Remy & de Vezilly, Chanoine de Soiſſons, mort le 22 Décembre 1525;
4. GUISLAINE, mariée à *Pierre de la Bricogne*, Chevalier, Seigneur de Lagery, dont elle étoit veuve en 1530;
5. Et JEANNE, Religieuſe à Andecy. Tous ces enfans, excepté cette dernière, ſont nommés dans un Jugement rendu le 19 Mai 1530, comme devant être cautions de la vente de la Terre de Cugny, faite par feu BARTHÉLEMY DE CONFLANS, leur père, à feu Jean Jouvenel des Urſins, Archevêque de Reims.

XIII. JEAN DE CONFLANS, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Vieilmaiſons, de Saponnay & de Vadancourt au Comté de Guiſe, étoit mort le 24 Octobre 1507. Il avoit épouſé, en 1477, *Marguerite de Bournonville*, fille d'*Antoine*, Seigneur de *Bournonville*, & de *Jeanne de Thorote*, dont il eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. GILLES, Seigneur de Saint-Remy, Abbé de St.-Creſpin de Soiſſons lors du mariage de ſon frère puîné en 1525; il eſt auſſi qualifié Abbé de St.-Nicolas-aux-Bois, & étoit mort en 1548;
3. ANTOINE, auteur de la branche des Vicomtes d'*Oulchy*, Seigneurs d'*Armentières*;
4. JEANNE, femme de *Jacques de Vaudray*, Seigneur de Saint-Phalle, avec lequel elle vivoit le 19 Mai 1530;
5. Autre JEANNE, veuve en 1530 de *Florimond de Villiers-Saint-Paul*, Seigneur de Dommart;
6. Et MARIE, ſous la garde-noble de ſa mère lors du partage des biens de ſon père en 1507.

XIV. JEAN DE CONFLANS, IV^e du nom, Chevalier, Seigneur de Vieilmaiſons & de Saponnay, vivoit le 19 Mai 1530: il épouſa *Madeleine Lucas*, veuve en 1535, fille de *Louis*, Seigneur de Courcelles & de la Roche-Teſſon. Ses enfans furent:

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. MARGUERITE, héritière de Vieilmaiſons après la mort de ſon frère, mariée à *Gérard de Vieilmaiſons* (ainſi ſurnommé de la Terre de ce nom, ſituée près la Ferté-Gaucher, différente de celle dont ſa femme hérita), Seigneur de Sainte-Colombe: il vivoit en 1578;
3. ANTOINETTE, morte ſans enfans. Elle avoit épouſé, par contrat du 6 Octobre 1551, *Jacques d'Anglure*, Vicomte d'Eſtoges, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de la Ville d'Auxerre, Capitaine de Dunkerque, Capitaine de 50 hommes d'armes, & premier Gentilhomme du Duc d'Anjou en 1572, fils de *François d'Anglure*, Vicomte d'Eſtoges, Baron de Bourſault & de Givry, & de *Marie de Veres*, Dame de Beauvais-Nangis;
4. Et JEANNE, mariée, en 1561, à *Philippe de Chaſtellux*, Seigneur de Baſerne, de Phregibert & de Saint-Palais, fils aîné de *Philippe*, Seigneur de *Chaſtellux*, Vicomte d'Avalon, & de *Barbe de Hochberg*: elle fut ſa première femme.

On trouve EUSTACHE DE CONFLANS, Seigneur de Vieilmaiſons, Porteur d'Enſeigne de la Compagnie de 50 Lances ſous M. de Brienne, lequel donna quittance le 24 Septembre 1543 de 50 livres en 22 écus ſol, à 45 ſols la pièce, & 10 ſols de monnoie pour ſes gages du quartier d'Avril: elle eſt ſignée EUSTACHE DE CONFLANS, & ſur le ſceau en placard eſt un *lion*, *le champ ſemé de billettes*.

XV. ANTOINE DE CONFLANS, Seigneur de Vieilmaiſons, de Saponnay, de Vadancourt au Comté de Guiſe, &c., mourut ſans poſtérité. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Octobre 1550, *Marie Jouvenel des Urſins*, Dame de Villiers & de Jouveignes, fille de *Louis*, Seigneur des mêmes lieux & d'Armentières, & de *Françoiſe de Wiſſocq*.

BRANCHE des Vicomtes D'OULCHY, *Seigneurs* D'ARMENTIÈRES.

XIV. ANTOINE DE CONFLANS, Chevalier, troiſième fils de JEAN, III^e du nom, Seigneur de Vieilmaiſons, & de *Marguerite de Bournonville*, fut Seigneur de Roſoy, de Vezilly, Saint-Remy, &c., Baron de Sommevelle, Vicomte d'Oulchy, & Lieutenant de la Vénerie de France. Il fit élever des fourches patibulaires dans la Terre de Cugny, vendue par ſon aïeul paternel à Jean Jouvenel des Urſins, Archevêque de Reims; mais les héritiers de ce Prélat l'attaquèrent en Juſtice, & firent auſſi aſſigner les autres enfans & petits-enfans du vendeur, comme obligés de garantir la vente, & de les maintenir au droit acquis par feu leur oncle. Le Lieutenant du Bailli de Valois à Oulchy-le-Châtel termina ce différend par Jugement du 19 Mai 1530: il mourut le 18 Avril 1546, ſuivant ſon épitaphe qui eſt au bas de la nef de Saint-Aubin à Roſoy. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Décembre 1525, *Barbe de Rouy*, fille de *Jean*,

Digitized by Google

Seigneur de la Boiſſière, Colonel des Légionnaires de Picardie, & de *Louiſe de Villiers-Saint-Paul,* dont il eut :

1. Eustache, qui ſuit ;
2. Antoine, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Remy* & d'*Ennancourt*, rapportée ci-après ;
3. Robert, tige de la branche des Seigneurs de *Veſilly*, qui viendra en ſon rang ;
4. Et Catherine, mariée 1° à *Charles d'Aumale*, Vicomte du Mont-Notre-Dame ; & 2° à *Philippe de Ravenel*, Seigneur de Sablonnière, qui fut préſent avec elle lorſque ſes frères & elle partagèrent la ſucceſſion de leurs père & mère le 29 Septembre 1563.

XV. Eustache de Conflans, I^er^ du nom, Vicomte d'Oulchy, Lieutenant d'une Compagnie de 40 Lances ſous M. de la Broſſe, Chevalier de l'Ordre du Roi le 14 Janvier 1559 ; ſervit en qualité de Maréchal-Général-des-Camps & Armées de Sa Majeſté à la bataille de Saint-Denis l'an 1567, & avoit défait peu de tems auparavant un Corps de *Reiſtres* à la retraite de Meaux ; il fut Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi Charles IX en 1570. Le Maréchal de Caſtelnau dit dans ſes Mémoires *qu'il étoit froid & ſage, & l'un des plus hommes de bien de ſon tems :* il eſt qualifié *Chevalier, Seigneur & Vicomte d'Auchy-le-Châtel, Guidon de la Compagnie du Duc de Guiſe,* dans une quittance de ſes gages, du 26 Avril juſqu'au 30 Juin, datée du 31 Juillet 1554. Il teſta le 10 Juillet 1574, & mourut la même année ſur le point d'être fait Maréchal de France, dont le Brevet lui alloit être expédié, & ayant eu l'honneur de garder le Roi de Navarre priſonnier cette même année à Vincennes, & de gagner ſes bonnes grâces par les manières dont il en avoit uſé avec lui ſans manquer à ſon devoir. Il avoit épouſé *Marie de Scepoy*, fille de *Meri*, Vice-Amiral de Bretagne, & de *Renée de Scepeaux*, dont il eut :

XVI. Eustache de Conflans, II^e^ du nom, ſurnommé *la Grand-Barbe*, Vicomte d'Oulchy, Baron de Sommevelle, qui fut Gouverneur de Saint-Quentin, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Député de la Nobleſſe du Bailliage de Vermandois aux Etats de Blois en 1588, Chevalier des Ordres du Roi le 5 Janvier 1597, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, Ambaſſadeur Extraordinaire en Flandre vers les Archiducs, & Chevalier d'honneur de la Reine Marie de Médicis. Il vendit ſes Terres de Sommevelle, de Rozay-Saint-Albin, de Soupir, de Crony-ſur-Ourcq, proche Treſmes, de Villeneuve près Fère, & de Villiers-Bonneuil au Bailliage de Provins, & mourut le 19 Juin 1628. Il avoit épouſé *Charlotte Jouvenel-des-Urſins*, morte le 3 Janvier 1646 : c'étoit une Dame illuſtre par ſon eſprit & ſa piété, qui compoſa une *paraphraſe* ſur l'Epître de Saint Paul aux Hébreux. Elle étoit fille unique & héritière de *Gilles*, Seigneur d'Armentières, & d'*Anne d'Arces*. Leurs enfans furent :

1. Henri, qui ſuit ;
2. Mercure, Seigneur de Scepoy, Colonel du Régiment de Picardie, Bailli & Gouverneur de Château-Thierry, mort le 18 Avril 1651 ;
3. Et Gilles, Seigneur d'Armentières, qui défendit, à l'âge de 20 ans, la Ville de Senlis où il s'étoit jeté avec péril, & y ſoutint deux aſſauts, contre l'opinion de tous ceux qui étoient dedans & du Gouverneur même, n'ayant jamais voulu capituler ; ce qui donna le tems aux troupes du Roi Henri IV de ſecourir cette place & d'y gagner une mémorable bataille qui avança fort les affaires de Sa Majeſté. Peu de tems après, ce Seigneur voulut pétarder une petite place & y fut tué d'un coup de mouſquet.

XVII. Henri de Conflans, Vicomte d'Oulchy, Seigneur d'Armentières, Gouverneur de Saint-Quentin, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, fut nommé Chevalier des Ordres du Roi ; mais il mourut après 1628, avant d'avoir été reçu. Il avoit épouſé, 1° en 1613, *Charlotte Pinart*, fille de *Claude*, Vicomte de Comblify, Marquis de Louvois, Seigneur de Cramailles, première Baronnie de Valois & de Maillebois, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Château-Thierry, & de *Françoiſe de la Marck* ; & 2° *Antoinette d'Herbin*, fille d'*Henri*, Seigneur de Gennes en Lorraine, & de *Geneviève Imbert*. Du premier lit naquirent :

1. Henri, dit *le Marquis d'Armentières*, mort le 28 Février 1639 ;
2. Eustache, qui ſuit ;
3. Marie-Charlotte, morte à l'âge de 14 ans, Penſionnaire à Port-Royal des Champs, le 16 Juin 1633. Le Nécrologe de cette Abbaye en parle avec éloge, pag. 244.

Et du ſecond lit vinrent :

Digitized by Google

4. François, dit *le Comte d'Oulchy*, tué à la chaſſe en 1677, ſans avoir été marié;
5. Et Henriette, dite *Mademoiſelle d'Armentières*, héritière de ſa branche, qui mourut le 14 Avril 1712. Elle avoit donné avec ſubſtitution, dès le 26 Mai 1696, les Terres qu'elle poſſédoit à Michel de Conflans, III^e^ du nom, ſon couſin du IV^e^ au V^e^ degré, qui ſe qualifia depuis *Marquis d'Armentières*.

XVIII. Eustache de Conflans, III^e^ du nom, fut d'abord Abbé de Lonlay, & de Val-Chrétien, dont il ſe démit après la mort de ſon frère, & devint Seigneur d'Armentières & de Cramailles, Marquis de Louvois, Baron de Chambray en Normandie & de Ferrières, Seigneur-Châtelain de la Rivière de Thibouville, & mourut au mois d'Avril 1690, ſans enfans d'*Anne Huë*, morte en Février 1704, fille de *Jacques*, dit de *Francine*, & d'*Antoinette Joly*.

BRANCHE des Seigneurs de Saint-Remy *& d'*Ennancourt.

XV. Antoine de Conflans, ſecond fils d'Antoine, Vicomte d'Oulchy, & de *Barbe de Rouy*, Seigneur de Saint-Remy & d'Ennancourt-le-Sec dans le Vexin-François, de Servennay, de Vitry-la-Ville, de Chaſmy & d'une rue dans la Ville de Braine, & Capitaine de 300 hommes de pied pour le ſervice du Roi, étoit mort en 1572. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Avril 1559, *Françoiſe Boulard*, Dame d'Ennancourt, veuve de *Robert de Pertuis*, Seigneur de Rougny, remariée, en 3^es^ noces, en 1584, à *Antoine de Chaumont*, Seigneur de Boiſgarnier en Vexin. Elle étoit fille de *Jean Boulard*, Baron de Puché, Seigneur d'Ennancourt, & de *Marie d'Aniſy*. Les enfans de ſon premier mari furent:

1. Antoine, qui ſuit;
2. Jean, mineur en 1578;
3. Jacques, Seigneur d'Ennancourt, Capitaine dans le Régiment de Picardie, qui teſta & mourut en 1594. Il fut enterré dans l'Egliſe de la Paroiſſe St.-Marcel près Laon;
4. Susanne, qui ratifia le partage fait entre ſon frère Antoine & ſes ſœurs en 1594. Elle épouſa, 1° le 26 Janvier 1594, *Joſias de Roucy*, Seigneur de Manré; & 2° *David de Limery*, Seigneur de Bezu;
5. Marie, mariée, en 1598, à *Jean de Vaſſan*, Seigneur de Martimont;
6. Autre Marie, mineure en 1578, qui partagea avec Antoine, ſon frère, en 1594;
7. Et Judith, mineure en 1578.

XVI. Antoine de Conflans, II^e^ du nom, Seigneur de Saint-Remy & d'Ennancourt-le-Sec, Meſtre-de-Camp, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Vicomte d'Oulchy, ſon couſin, partagea le 13 Décembre 1594, & fit hommage au Roi de la Seigneurie de Saint-Remy & d'Ennancourt le 25 Juillet 1596. Il épouſa, 1° en 1597, *Madeleine de Ravenel*, Dame de Fouilleuſe, qui teſta le 8 Octobre 1602, fille d'*Olivier*, dit *Claude de Ravenel*, Seigneur de Rantigny & de Fouilleuſe, & de *Françoiſe d'Angennes-de-Rambouillet*; & 2° le 12 Juillet 1610, *Eléonore de Saint-Quentin*, qui teſta le 12 Décembre 1616, fille de *Jean*, Seigneur de Fouronne, & de *Claude de Torcy*, Dame de Vandy. Les enfans du premier lit furent:

1. Michel, qui ſuit;
2. Eustache, tige de la branche des Seigneurs d'*Ennancourt-le-Sec*, rapportée ci-après;
3. Antoine, Chevalier de Malte en 1631, & Commandeur d'Auxerre en 1652 & 1654;
4. Jean, Seigneur d'Ennancourt, Capitaine d'Infanterie dans un Régiment étranger qui s'établit à Saint-Gengoul dans l'Election de Château-Thierry, & produiſit ſes preuves de Nobleſſe par-devant *Nicolas Dorieu*, Maître des Requêtes, Commiſſaire départi pour la recherche de la Nobleſſe en 1667. Il épouſa, le 23 Octobre 1644, *Anne de Vieilmaiſons*, fille de *René*, & de *Louiſe de l'Isle-Marivaux*, dont il eut:
   1. N... mort Capitaine au Régiment de Normandie;
   2. N... mort auſſi ſans poſtérité;
   3. & 4. Jeanne & Charlotte, mortes ſans alliance;
   5. Et Renée-Françoise, mariée, le 5 Février 1691, à Antoine-Eustache de Conflans, ſon couſin germain;
5. Christophe, Capitaine d'Infanterie, mort ſans avoir été marié;
6. Antoinette, Religieuſe à Notre-Dame de Soiſſons;
7. Et Madeleine, fille d'honneur de l'Archiducheſſe Isabelle d'Autriche, puis Carmélite à Gand.

XVII. Michel de Conflans, Marquis de Saint-Remy, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Colonel d'un Régiment de Cavalerie étrangère dans l'armée commandée par le Cardinal de la Valette en Allema-

Digitized by Google

gne en 1635, épouſa, 1° en 1622, ſa couſine, *Françoiſe de Ravenel*, veuve de *Frédéric*, Comte de Berghes, & fille d'*Euſtache de Ravenel*, Seigneur de Rantigny, & de *Marie de Renti*; 2° le 7 Juillet 1631, *Louiſe de Carvoiſin*, fille de *Guy*, Seigneur de Saugeon, & d'*Antoinette d'Audenfort*; & 3° *Geneviève Poncet*, morte en 1667, veuve de *Jean-Jacques de Sève*, Seigneur de la Foreſt, Maître des Requêtes, & fille de *Charles Poncet*, Lieutenant au Bailliage du Palais, & de *Marie d'Oujat*. Il a eu de ſa ſeconde femme :

1. Michel, qui ſuit;
2. Jean-François, Seigneur de Fouilleuſe, Capitaine d'Infanterie en 1667, Aide-de-Camp & Capitaine de Cavalerie en 1677, tué à la bataille de Nerwinde le 29 Juillet 1693. Il avoit épouſé *Claire-Louiſe-Thérèſe Doucet*, fille d'*Etienne*, Avocat-Général des Requêtes de l'Hôtel, & de *Louiſe Fontereau*, dont il a eu :
   1. Godefroy-Maurice, Prieur de Vaiſſeaux en Vivarais, Abbé d'Aiguebelle en 1608, Grand-Vicaire de Soiſſons, ſacré Evêque du Puy le 20 Juillet 1621, mort le 14 Mars 1625, âgé de 49 ans, dans la cinquième année de ſon Epiſcopat;
   2. Michel-François, tué étant Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi;
   3. Catherine-Angélique, née le 21 Août 1680, morte ſans avoir été mariée;
   4. & 5. Marie-Michelle & Anne-Marie-Louise, toutes les deux reçues à St.-Cyr: l'une en 1690, & l'autre en 1691;
3. Et Angélique, mariée, en 1667, à *Louis-Honoré de Carvoiſin*, Seigneur de la Cour-d'Oiſy.

XVIII. Michel de Conflans, II° du nom, Marquis de Saint-Remy, &c., devenu le chef de ſa Maiſon au mois d'Avril 1690, mourut le 22 Janvier 1712, âgé de 79 ans. Il avoit épouſé, le 10 Juillet 1667, *Marguerite d'Agueſſeau*, fille de *François*, Seigneur de Puiſeux, Maître des Comptes, & de *Catherine Godet-de-Soudé*, dont :

1. Michel, qui ſuit;
2. Philippe-Alexandre, Chevalier non profès de l'Ordre de Malte, où il fut reçu de minorité en 1686, Commandeur de Pezenas & d'Abbeville, Brigadier d'Infanterie le 1er Février 1719; premier Gentilhomme de la Chambre de Philippe, petit-fils de France, Régent du Royaume, en ſurvivance de Louis de Conflans, Marquis d'Armentières, ſon neveu; & fait au mois de Janvier 1723 premier Gentilhomme de la Chambre de Louis d'Orléans, premier Prince du Sang, qui l'envoya à Madrid, au mois de Novembre 1724, faire des complimens de condoléance ſur la mort du Roi d'Eſpagne, Louis Ier, beau-frère de ce Prince, mourut à Paris le 12 Février 1744, âgé de 68 ans;
3. Alexandre-Philippe, tige de la branche des Marquis de *Saint-Remy*, rapportée ci-après;
4. Catherine, morte d'apoplexie à Paris, âgée de 66 ans le 21 Mars 1738, mariée, en 1714, à *Charles-Joſeph*, Comte de *Lannion*, dont elle fut la ſeconde femme;
5. Et Henriette.

XIX. Michel de Conflans, III° du nom, Marquis d'Armentières, Vicomte d'Oulchy-le-Châtel, Seigneur de Brecy, du Buiſſon, de la Haye, &c., premier Gentilhomme de la Chambre de Philippe, petit-fils de France, mourut en ſon Château du Buiſſon le 5 Avril 1717. Il avoit épouſé, le 11 Janvier 1709, *Diane-Gabrielle de Juſſac*, nommée par Louis XIV, au mois de Juin 1715, l'une des Dames du Palais de Madame la Ducheſſe de Berry, & depuis Dame de Compagnie de S. A. R. Madame la Ducheſſe d'Orléans. Elle étoit fille de *Claude*, Comte de *Juſſac*, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc du Maine, Prince légitimé de France, après en avoir été Gouverneur, & de *Françoiſe Evrard-de-Saint-Juſt*. De cette alliance ſont iſſus :

1. Philippe, né le 29 Octobre 1709, mort le 9 Octobre 1716;
2. Louis, qui ſuit;
3. Euſtache, né le 7 Février 1716, reçu Chevalier de Malte de minorité, mort le 14 Avril 1717;
4. Et Marie-Françoise de Conflans, née le 19 Mars 1713, morte en 1764, mariée, le 13 Décembre 1728, à *François-Charles de Rochechouart*, dit alors *le Comte de Faudoas*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Roi. Voyez ROCHECHOUART.

XX. Louis de Conflans, chef des noms & armes de ſa Maiſon, Marquis d'Armentières en Champagne, Vicomte d'Oulchy en Valois, né le 23 Février 1711, Meſtre-de-Camp du Régiment d'Anjou, Infanterie, par commiſſion du 16 Septembre 1727, Brigadier des Armées à la promotion du 18 Octobre 1734, nommé après la mort de ſon père, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans, petit-fils de France, en ſurvivance du Marquis de Conflans, ſon oncle; fut bleſſé

Digitized by Google

d'un coup de fuſil au col à la bataille de Guaſtalla en Italie le 19 Octobre 1734; a ſervi en Bavière en 1741 & 1742, & a commandé dans Ingolſtadt, puis ayant paſſé en Bohême où étoit ſon Régiment, fut fait Gouverneur de Leutmeritz, où il fut aſſiégé par le Prince Lobkowitz, Général d'un des corps d'Armée de la Reine de Hongrie, auquel il réſiſta pendant quelque tems, mais il fut ſurpris par ce Général, qui feignit de ſe retirer, & le Marquis d'Armentières ayant fait un détachement de ſa garniſon pour aller au-devant d'un convoi, le Prince revint, fit donner l'aſſaut par différens endroits, & l'obligea de ſe rendre avec 900 hommes de ſa garniſon priſonnière de guerre. Il a été fait Maréchal-de-Camp à la promotion du mois de Février 1743, a eu le Gouvernement de la ville d'Ath en Flandre, en Octobre 1745, a été nommé Lieutenant-Général le 15 Octobre 1746, après avoir rapporté au Roi la nouvelle du gain de la bataille de Rocoux, donnée dans le pays de Liège le 11 Octobre 1746, Chevalier des Ordres du Roi à la promotion du 2 Février 1753, Commandant dans les trois Evêchés, & Lieutenant-Général de la Haute-Guyenne le 28 Février 1762, & enfin Maréchal de France en 1768. Il a épouſé, le 15 Mai 1733, *Jeanne-Françoiſe de Bouteroue d'Aubigny*, née au mois de Mai 1717, morte à Paris le 9 Mai 1746, fille unique & héritière de *Jean de Bouteroue*, Seigneur d'Aubigny & de Chamſloup, Secrétaire du Roi qui avoit été auparavant Secrétaire des Commandemens d'Anne-Marie de la Trémoïlle, Princeſſe des Urſins, pendant ſa faveur en Eſpagne, où il amaſſa de grands biens, & Grand-Maître des Eaux & Forêts des Provinces de Touraine, d'Anjou & du Maine, & de *Marie-Françoiſe le Moine de Rennemoulin*. Le Maréchal, Marquis d'Armentières, a eu de ſon mariage:

1. Louis-Gabriel, qui ſuit;
2. Louis-Charles, né le 5 Décembre 1737, Garde de la Marine en Mars 1753;
3. Et N... né au mois d'Avril 1740.

XXI. Louis-Gabriel de Conflans d'Armentières, né à Paris le 28 Décembre 1735, nommé d'abord *le Vicomte d'Oulchy*, aujourd'hui *le Marquis de Conflans*, Meſtre-de-Camp, Lieutenant du Régiment d'Orléans Cavalerie en Avril 1752, Maréchal-de-Camp en 1770, a épouſé, le 20 Mai 1755, *Marie-Jeanne-Antoinette Portail*, née le 9 Mai 1738, dont Louise-Eglé, née le 12 Novembre 1763.

BRANCHE des Marquis de Saint-Remy.

XIX. Alexandre-Philippe de Conflans, Marquis de Saint-Remy en Champagne, fils puîné de Michel de Conflans, IIe du nom, Seigneur, Marquis de la Buiſſière en Artois, & Marquis de Saint-Remy, & de *Marguerite d'Agueſſeau*, fut reçu au mois de Décembre 1717, premier Gentilhomme de la Chambre de Philippe, petit-fils de France, Duc d'Orléans, & mourut le 2 Décembre 1719, âgé de 42 ans, ancien Meſtre-de-Camp de Dragons. Il avoit épouſé, le 9 Février 1712 *Louiſe-Françoiſe de Juſſac*, qui a été Gouvernante de Mademoiſelle de Chartres, depuis morte Princeſſe de Conti, & auparavant elle a été une des Dames de compagnie de S. A. R. Madame la Ducheſſe d'Orléans, mère de cette Princeſſe. Elle étoit fille aînée de *Claude*, Comte de Juſſac, & de *Françoiſe Evrard de Saint-Juſt*. De ce mariage ſont iſſus:

1. Eustache, qui ſuit;
2. Un autre Eustache, né le 31 Mars 1719, reçu Chevalier de Malte de minorité, mort au mois de Novembre 1725;
3. Françoise, née le 14 Mai 1715, morte au Couvent de la Madeleine de Treſnel à Paris au mois d'Octobre 1729;
4. Et Marguerite-Félicité, nommée, au mois d'Octobre 1750, une des Dames de compagnie de Meſdames de France, filles du Roi, mariée, le 12 Juillet 1735, à *Louis-François de Maulde*, ci-devant Capitaine Commandant du Régiment de Turenne Cavalerie, titré *Comte de Maulde*, dont elle eſt veuve avec des enfans.

XX. Eustache de Conflans, Marquis de Saint-Remy, dit *le Marquis de Conflans*, né le 5 Décembre 1712, fut reçu Colonel du Régiment d'Infanterie d'Auxerrois le 15 Août 1733, & en donna ſa démiſſion au mois de Février 1742. Il a paſſé en Eſpagne en 1743, où il a été fait Exempt des Gardes-du-Corps de Sa Majeſté Catholique. Il a encore quitté le ſervice en 1747, & a épouſé à Madrid, en Septembre 1753, *Eliſabeth Cauderon de Quentin*, née à Douai en Flandre, une des Camériſtes ou Filles d'honneur de la feue Reine Douairière d'Eſpagne (Farnèse), & ſœur de l'Abbé Commendataire des Poulletières, au Diocèſe de Langres. Il en a eu deux fils morts en bas âge.

Digitized by Google

BRANCHE des Seigneurs d'Ennancourt-le-Sec.

XVII. Eustache de Conflans, Seigneur d'Ennancourt-le-Sec, ſecond fils d'Antoine, II^e^ du nom, & de *Madeleine de Ravenel*, fut maintenu dans ſa Nobleſſe le 21 Septembre 1668, par M. *de la Galiſſonnière*, Intendant de Rouen. Il épouſa, le 20 Septembre 1637, *Catherine de Guiry*, fille d'*Hector*, Seigneur de Ronſières, & de *Rachel de Troyes*, dont:

1. Hippolyte, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Rablière en 1671 & 1674, puis Meſtre-de-Camp au Régiment de la Tournelle en 1693;
2. Antoine-Eustache, qui ſuit;
3. & 4. Catherine & Marguerite, Religieuſes à Verneuil au Perche;
5. Marie-Antoinette, Religieuſe à Poiſſy;
6. Jeanne, femme de *Louis de Bidache*, Chevalier, Seigneur de la Boiſſière, l'un des Chevaux-Légers de la Garde du Roi en 1693;
7. Et Anne de Conflans.

XVIII. Antoine-Eustache de Conflans, Seigneur d'Ennancourt-le-Sec, Election de Chaumont & de Magny, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Tournelle, épouſa, avec diſpenſe, contrat paſſé le 28 Décembre 1690, & célébration le 5 Février 1691, Renée-Françoise de Conflans, ſa couſine germaine, fille de Jean, Seigneur d'Ennancourt & de Saint-Gengoul, & d'*Anne de Vieilmaiſons*, dont il eut:

1. 2. & 3. Hippolyte, Antoine-Jacques, âgé de 2 ans en 1693, & Antoine-Hector, âgé de 4 mois le 20 Décembre de la même année;
4. Et Angélique-Louise, baptiſée le 25 Février 1692, reçue à Saint-Cyr en 1699.

BRANCHE des Seigneurs de Vezilly.

XV. Robert de Conflans, Seigneur de Vezilly, troiſième fils d'Antoine, Seigneur de Roſoy, & de *Barbe de Rouy*, fut Chambellan en 1578 de François de France, Duc d'Alençon, frère des Rois François II, Charles IX & Henri III, & ſe ſignala au combat d'Auneau le 14 Novembre 1587. Il épouſa, par contrat du 19 Février 1564, *Charlotte de Miremont*, qui vivoit veuve en 1601, & devint Dame de Bouleuſe & Vicomteſſe de Germigny; elle étoit fille d'*Aimé de Miremont*, Seigneur de Gueux & de Ronay, & de *Françoiſe d'Anglure*, Dame de Bouleuſe. De ce mariage vinrent:

1. Eustache, élevé Page du Roi Henri IV, puis Capitaine de Chevaux-Légers, tué au ſiège de Dourlens en 1595, étant accordé avec une fille du Comte de Maulévrier, de la Maiſon de *la Marck*;
2. Robert, tué au ſiège d'Amiens en 1597;
3. Jacob, qui ſuit;
4. Et Pierre, Baron de Ronay, Capitaine au Régiment du Duc de Réthelois, Infanterie, qui épouſa *N... de Boſſut*, fille de *Charles*, Seigneur de Longueval, & de *Jeanne de Beaudoche*, dont il eut:
   1. Marie-Thérèse, mariée, 1° en 1634, à *Philippe de Miremont*, Seigneur de Berieux; & 2° à *Henri-Auguſte d'Orléans*, Marquis de Rothelin, veuf de *Marie le Bouteiller de Senlis*, fils de *Henri d'Orléans*, I^er^ du nom, Marquis de Rothelin, & de *Catherine-Henriette de Loménie*;
   2. Louise, femme d'*Antoine Caillouet*, Vicomte de Pommières;
   3. Marguerite, femme de *Jacques de la Haye*, Seigneur de Ploiſy;
   4. Et Jacqueline, Religieuſe aux Charmes.

XVI. Jacob de Conflans, Seigneur de Vezilly, de Bouleuſe, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi par Lettres du 3 Octobre 1618, en prêta ſerment le 7 du même mois, fut Capitaine au Régiment de Champagne, puis Colonel d'Infanterie, Maréchal-des-Camps & Armées de Sa Majeſté, Commandant d'une Compagnie de 300 hommes pour ſon ſervice au ſiège d'Amiens, où il eut une jambe caſſée d'un coup de mouſquet, & reçut d'autres bleſſures au ſiège de Montauban & ailleurs. Il ne vivoit plus en 1628. Il épouſa, le 16 Octobre 1606, *Madeleine le Veſque*, Dame de Sotinges, fille de *Paris*, Seigneur de Fay-le-Sec, près Lieſle, Vicomte de Bray, & de *Claude de Suſanne*, dont:

1. Christophe, qui ſuit;
2. Jacob, auteur de la branche des Seigneurs de *Fay-le-Sec*, rapportée ci-après;
3. Henri, Capitaine d'Infanterie, mort ſans avoir été marié en 1651;
4. Charles, élevé Page de la Chambre du Roi Louis XIII, puis Cornette du Régiment de Heucourt, mort en 1635, au voyage de Montbéliard;
5. Madeleine, morte ſans alliance;
6. Et Marguerite, morte ſans enfans, mariée 1° à *François de Rigond*, Seigneur de Boiſ-

Digitized by Google

govin, mort en 1657; 2° à *Jean-Louis*, Seigneur de *Clermont*; & 3° à *Nicolas Doucet*, Seigneur de Touillemont.

XVII. Christophe de Conflans, dit *le Comte de Vezilly*, qui succéda aux droits de sa mère, & Seigneur de Bouleuse, de Poilly, &c., élevé Page de la Chambre du Roi Louis XIII, ensuite Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine en 1635 d'une Compagnie de Chevaux-Légers de 100 Maîtres dans l'Armée d'Allemagne commandée par le Cardinal de la Valette, servit avec distinction, produisit ses titres avec son fils devant M. *de Caumartin*, Intendant de Champagne en 1668, & mourut le 1er Septembre 1683, âgé de 73 ans. Il épousa, par contrat du 1er Octobre 1628, *Madeleine de Châtillon-sur-Marne*, fille de *François*, Seigneur de Marigny, & de *Louise des Fossés*, héritière de Cissy & de Castillon-sur-Oise près Saint-Quentin, & eut:

1. Eustache, qui suit;
2. Marguerite, Religieuse à la Congrégation de Reims;
3. Marie, Religieuse à la Congrégation de Soissons;
4. & 5. Anne & Françoise, Religieuses en l'Abbaye d'Origny;
6. Et Louise-Catherine, morte au Château de Bouleuse en Champagne le 19 Juin 1733, dans sa 86e année. Elle épousa, après 1676, *Emmanuel de Proisy*, Marquis de Morfontaine, dont elle est restée veuve & mère de *Louise de Proisy*, femme d'*Emmanuel de Hallencourt*, Marquis de Dromenil, cidevant Capitaine de Gendarmerie.

XVIII. Eustache de Conflans. Comte de Vezilly, &c., servoit dans les Mousquetaires en 1660, lors du mariage de Louis XIV, qu'il suivit en qualité de Volontaire dans ses conquêtes de Flandre en 1667, & mourut sans enfans. Il avoit épousé, le 16 Décembre 1663, *Marie-Madeleine de Castille*, morte le 7 Octobre 1738, âgée de plus de 96 ans, fille de *Jean*, Marquis de Chenoise, Seigneur & Baron de Boucaut, de Troissy, Vicomte de Nesle, & de *Diane-Louise de Bouvent*, & tante de *Philippe-Gaspard de Castille*, Marquis de Chenoise, Seigneur de la Baronnie de Troissy, Vicomte de Nesle, Lieutenant de Roi en Champagne, mort en 1726, ne laissant que quatre filles.

BRANCHE des Seigneurs de Fay-le-Sec.

XVII. Jacob de Conflans, Seigneur de Fay-le-Sec, de Ronay près Reims, Vicomte de Germigny, second fils de Jacob, & de *Madeleine le Vesque*, fut Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Nettancourt, & Cornette en 1635, dans la Compagnie de son frère aîné. Il épousa, par contrat du 24 Septembre 1641, *Anne-Marguerite de Carelle*, fille de *Louis*, Gouverneur de Vaudrevanges, Bailli d'Allemagne pour le Duc de Lorraine, & ensuite pour le Roi, & d'*Antoinette de Marimont*, dont:

1. Henri-Jacob, qui suit;
2. Robert-Anne, tué au combat de Fleurus en 1690, étant Capitaine dans le Régiment de Furstenberg. Il avoit épousé *Anne-Charlotte du Bouchel*, dont il eut plusieurs enfans. L'aîné, nommé Louis, fut baptisé le 25 Août 1679, dans la Chapelle du Vieux-Château de Saint-Germain-en-Laye, & tenu sur les Fonts par M. le Dauphin & Madame la Duchesse d'Orléans;
3. Louis de Conflans;
4. Anne, fille d'honneur de *Marguerite-Louise d'Orléans*, Grande-Duchesse de Toscane;
5. Et Henriette-Madeleine, mariée à *Denis de la Mothe-d'Isfault*, premier Capitaine-Commandant d'un Bataillon de Picardie, fils d'*Oger de la Mothe-d'Isfault*, en Guyenne, & de *Marguerite de Rochechouart*.

XVIII. Henri-Jacob de Conflans, Seigneur de Fay-le-Sec, dit *le Marquis de Conflans*, élevé Cadet des Gardes-du-Corps du Roi, fut ensuite Cornette de la Compagnie des Chevaux-Légers du Baron d'Ennancourt, son cousin, & épousa *Marie du Bouchet*, vivante en 1729, dont il eut:

1. Louis, Mestre-de-Camp réformé de Cavalerie, mort sans postérité;
2. Robert, mort aussi sans postérité;
3. Jacob, marié 1° à *Elisabeth de Chanlin*, morte sans enfans; 2° à *Angélique de Monçaux*, vivante en 1729, dont il a eu:

   N..., Marquis de Conflans, Enseigne de Vaisseau, tué d'un coup de canon chargé à mitraille dans le combat qui se donna le 25 Octobre 1747, entre la flotte Angloise & l'Escadre Françoise commandée par M. de l'Erranduaire; quoiqu'il n'eut que 18 ans, il s'étoit déjà trouvé à six combats, où il s'étoit comporté en héros;

   Et quatre filles, l'une desquelles nommée Marie-Charlotte, morte le 21 Novembre 1747, âgée de 25 ans, épousa *Henri-Alexandre de Lieurray;*

Digitized by Google

4. HUBERT, qui ſuit;
5. Et N..., Religieuſe.

XIX. HUBERT DE CONFLANS, Seigneur de Suſanne en Thierache & de Fay-le-Sec en Laonnois, Chevalier de St.-Louis & de St.-Lazare, appelé d'abord *le Chevalier de Brienne-de-Conflans*, enſuite *Comte de Conflans*, né en 1690, fait Lieutenant de Vaiſſeau en 1729, étoit Capitaine de Vaiſſeau & Gouverneur de la Martinique, lorſque revenant en France ſur la Frégate la Renommée de 24 pièces de canon, il fut attaqué par un Vaiſſeau Anglois de 60 canons: il ſe défendit très-long-tems, fut bleſſé dans le combat & obligé de céder à la ſupériorité de l'ennemi & de ſe rendre priſonnier. Il a été fait Chef d'Eſcadre à la promotiou du mois de Mars 1748, enſuite Gouverneur & Vice-Roi de Saint-Domingue, & Lieutenant-Général des Armées Navales en 1752, Vice-Amiral en 1756, & Maréchal de France le 15 Mars 1758. Il a épouſé, à Léogane, le 11 Mai 1750, *Marie-Roſe Foujeu*, ſœur de Madame de *la Rochefoucauld-Bayers*, & fille d'*Aignan Foujeu*, Chevalier de Saint-Louis & ancien Capitaine de Milice dans l'Iſle de Saint-Domingue, dont:

ANNE-CHARLOTTE DE CONFLANS, née le 22 Juin 1751, morte à Paris le 17 Octobre 1755 & inhumée à St.-Sulpice.

Il y a encore eu de la Maiſon de BRIENNE du nom de CONFLANS:

La branche des Seigneurs de *Gizencourt*, qui a pour auteur HUGUES, IV• du nom, Seigneur de Conflans & de Gizencourt, ſecond fils de HUGUES II, Seigneur de Conflans, & d'*Ida*, ſa ſeconde femme. Elle n'a formé que IV degrés & a fini à ROBINE DE CONFLANS, fille de HUGUES VII, laquelle porta la Seigneurie de Conflans en mariage à *Gauthier VI*, Châtelain de Thorote, qui par cette alliance ſe qualifia de *Maréchal héréditaire de Champagne*.

La branche des Seigneurs de *Dampierre*, qui a pour auteur EUSTACHE DE CONFLANS, fils puîné d'HUGUES, IV• du nom, Seigneur de Conflans & de Gizencourt, & d'*Héliſende de Precy*, & a fini à ſon ſecond fils JEAN DE CONFLANS, Seigneur de Dampierre, mort ſans poſtérité de *Cunégonde de Grancey*.

Et la branche des Seigneurs de *Mareuil*, qui n'a formé que IV degrés, a commencé à EUSTACHE DE CONFLANS, fils puîné d'EUSTACHE, II• du nom, Seigneur de Conflans, & d'*Helvide de Thorote*, & a fini à EUSTACHE DE CONFLANS, IV• du nom, Seigneur de Mareuil, &c., Maréchal de Champagne, vivant en 1353 & mort avant 1372 ſans poſtérité. On peut, ſur ces trois dernières branches, conſulter l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VI, p. 157 & ſuiv.

Les armes de *Conflans-d'Armentières* & des autres branches qui ſubſiſtent ſont les mêmes que celles de la Maiſon de Brienne, dont ils ont quitté le nom, ſavoir: *d'azur, ſemé de billettes d'or, au lion de même, brochant ſur le tout*.

BRIENNE: *cinq points d'azur, équipolés à quatre d'hermines.*

BRIERE, Seigneur de Nouans: *de gueules, au chevron échiqueté d'argent & d'azur, de trois traits, accompagné en chef de deux étoiles d'or, & en pointe d'une tête de léopard de même.*

BRIERE (DE), Seigneur de l'Iſle & de Breteville: *d'or, au lion de gueules, enclos dans un trécheur de ſable; au chef échiqueté d'azur & d'argent, de trois traits.*

BRIET: *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois roſes de même, 2 en chef & 1 en pointe; au chef auſſi de même.*

BRIEUX (DES): *d'argent, à cinq ogoeſſes, poſés en ſautoirs.*

* BRIEY, Ville ancienne dans le Duché de Bar, qui a été poſſédée en franc-aleu par les premiers Ducs de la Moſellane; enſuite elle vint comme un bien allodial à la Marquiſe BÉATRIX, fille de FRÉDÉRIC II. La Comteſſe MATHILDE, fille de BÉATRIX, étoit Dame de Briey, & il y avoit alors dans cette place un *avoué* nommé ALBERT, frère de RICHER, Evêque de Verdun: cet avoué de la Comteſſe MATHILDE avoit la propriété du Château & de la Seigneurie de *Briey*. Juſqu'alors *Briey* n'avoit eu que le titre de Châtellenie, mais ALBERT lui donna de ſon chef, à ce qu'il paroît, celui de *Comté*, en ſe qualifiant *Comte de Briey*. Dans la ſuite les Evêques de Metz firent l'acquiſition du Comté de *Briey*, & le poſſédèrent juſqu'à ce qu'il fût donné en Fief & hommage-lige à *Henri*, Comte *de Bar* en 1225, par JEAN D'APREMONT, Evêque de Metz, pour les hoirs mâles & femelles de *Henri*, en

Digitized by Google

augmentation de Fief, parce qu'il tenoit déjà de l'Egliſe de Metz, le Fief de Thilaucourt en Barrois, & de Fribourg en Lorraine. Par ſucceſſion de tems les deſcendans de *Henri* ſe ſont affranchis de cet hommage.

BRIEY-DE-LANDRES, famille noble, qui tire ſon nom de la Terre que nous venons de citer, au Duché de Bar, dont étoit :

CLAUDE DE BRIEY, Baron de Landres, né en 1610, marié, le 24 Août 1639, à *Jeanne-Claude-Chriſtine de Fiquémont*, fille de *Balthaſar*, Seigneur de Mars-la-Tour, & de *Charlotte d'Anglure de Bourlemont*. Il en a eu entr'autres enfans :

LÉONARD-CLAUDE, Comte de BRIEY, Baron de Landres, né en 1654, mort le 13 Mai 1715, qui épouſa, le 19 Juin 1696, *Gabrielle de Roucelz*, morte le 30 Août 1746, fille de *Jean-Nicolas*, d'une des quatre anciennes Maiſons de Metz, & d'*Anne de Wignacourt*, dont :

1. NICOLAS-HENRI, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS-FERDINAND, Capitaine au Régiment de Bourgogne, Infanterie, tué ſans alliance à la guerre de Bavière, en Février 1743 ;
3. PHILIPPE-THÉODORE-ALEXANDRE, rapporté après ſon frère aîné ;
4. ANNE-CATHERINE, Doyenne du Chapitre de Bouxières ;
5. ANNE-FRANÇOISE, Chanoineſſe de Sainte-Marie de Metz ;
6. JEANNE-FRANÇOISE, Chanoineſſe de Bouxières ;
7. CLAUDE-MARIE, née le 5 Août 1705, mariée, en 1748, à *Pierre-François-Chriſtophe*, Comte de *Coucy*, dont un enfant mort jeune ;
8. MARGUERITE-CHARLOTTE, Chanoineſſe de Bouxières, morte en 1729 ;
9. Et HYACINTHE-CÉLESTINE, morte Doyenne de Remiremont.

NICOLAS-HENRI, Comte DE BRIEY, né le 27 Mai 1697, mort le 17 Juillet 1761, épouſa, le 23 Février 1740, *Marie-Madeleine de Scorailles*, Chanoineſſe de Sainte-Marie de Metz, née le 29 Mai 1709, morte le 17 Janvier 1752, dont :

1. JEAN-GABRIEL, né le 15 Décembre 1740, Capitaine au Régiment de Champagne ;
2. LOUIS-GÉRAUD-NICOLAS, né le 17 Avril 1742, Lieutenant au Régiment de Virzé, pour le ſervice de S. M. ;
3. THÉODORE-ALEXANDRE-FORTUNÉ, né le 29 Février 1744, Lieutenant au Régiment de Naſſau, Infanterie, au ſervice de France, tué d'un coup de canon au dernier ſiège de Caſſel, le 22 Octobre 1762 ;
4. AUGUSTE-FRANÇOIS, né le 18 Février 1749, Enſeigne au Régiment de Virzé ;
5. FORTUNÉ-MARIE, né le 11 Avril 1751, auſſi Enſeigne au même Régiment ;

Et deux filles, mortes Chanoineſſes de Remiremont.

PHILIPPE-THÉODORE-ALEXANDRE DE BRIEY, troiſième fils de LÉONARD-CLAUDE DE BRIEY, & d'*Anne de Wignacourt*, Baron de Landres & commandant un Bataillon du Régiment de Champagne, a épouſé, par contrat paſſé le 13 Janvier 1755, *Anne-Pauline-Dorothée du Hautoy*, veuve d'*Antoine-Henri*, Comte de *Wignacourt*, & Aide-Maréchal-des-Logis de la Cavalerie, mort des bleſſures reçues le 11 Mai 1745 à la bataille de Fontenoy, & fille unique de *Louis*, Comte *du Hautoy*, Bailli d'Etain, & de *Madeleine de Herbillon*, dont il a eu :

1. LOUISE-CATHERINE, morte le 21 Mai 1763 ;
2. Et ANNE-FRANÇOISE-HENRIETTE DE BRIEY.

§ BRIFFE (DE LA), ancienne nobleſſe du Vicomté de Fezenſaguet en Armagnac, où ſont ſitués la Terre & le Château de ce nom. Le premier Seigneur DE LA BRIFFE, connu par titres, eſt

ARNAUD-ANER DE LA BRIFFE, qualifié *Damoiſeau* & Seigneur de la Briffe, dans la Charte des privilèges & coutumes accordés en Janvier 1294, aux Barons, Chevaliers & Gentilshommes du pays, par *Gaſton*, Vicomte de Fezenſaguet, fils de *Geraud*, Comte d'*Armagnac*.

ANER DE LA BRIFFE, ſon petit-fils, au II^e^ ou III^e^ degré, qualifié *Chevalier*, Seigneur de la Briffe, depuis lequel on a une filiation ſuivie de mâle en mâle, par titres originaux, qui nous ont été communiqués, & que nous avons vérifiés, fut fait Capitaine-Commandant du Château des Angles par le Comte d'*Armagnac*, en 1392. Il rendit hommage de la Terre de la Briffe au Vicomte de *Fezenſaguet*, en 1401, & eut pour fils :

AMANIEU DE LA BRIFFE, Ecuyer, Seigneur en partie de la Briffe, qui fut établi Capitaine-Châtelain des Angles, après ſon père, par Lettres de *Bernard*, Comte d'*Armagnac*, du 10 Juin 1409. Il fut témoin, en 1427, au teſtament de la Dame de Montlezun, épouſe du Seigneur de Leomont, & laiſſa :

JEAN DE LA BRIFFE, Ecuyer, mort en 1482, qui eut pour fils :

Digitized by Google

François de la Briffe, Ecuyer, vivant en 1500. Il fut père de :

Jean de la Briffe, IIe du nom, Ecuyer, qui teſta en 1538, ayant eu pour fils :

Denis de la Briffe, Ecuyer, marié, par contrat du 28 Juillet 1539, à *Domenge de Ponſan*, dont entr'autres enfans :

Jean, qui ſuit ;

Et Pierre de la Briffe, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

Jean de la Briffe, Ecuyer, Seigneur de Ponſan, épouſa, 1° par contrat du 3 Septembre 1579, *Friſe de Bordes* ; & 2° par contrat du 23 Février 1591, *Catherine de Chelles*. Du premier lit vint :

Charles, qui ſuit.

Du ſecond lit eſt iſſu :

Jean-Isaac de la Briffe, rapporté après ſon frère aîné.

Charles de la Briffe, Ecuyer, épouſa, le 17 Septembre 1613, *Jeanne de Mallac*, dont poſtérité.

Jean-Isaac de la Briffe, Ecuyer, Seigneur de Ponſan, fut maintenu dans ſa *Nobleſſe d'extraction*, par Jugement de M. *Pellot*, Intendant de Guyenne du 5 Mai 1668. Il épouſa, le 26 Avril 1633, *Catherine le Picard*. Sa poſtérité ſubſiſte dans le Perche.

SECONDE BRANCHE.

Pierre de la Briffe, Ecuyer, fils puîné de Denis, & de *Domenge de Ponſan*, épouſa, le 4 Juillet 1560, *Marguerite Perès*, dont entr'autres enfans :

Arnaud de la Briffe, Ecuyer, Seigneur de Ribeyre au Comté de Gaure, qui teſta le 17 Août 1619. Il épouſa 1° *Marie de Pomiers* ; & 2° par contrat du 12 Mars 1583, *Jeanne de Cornet*, & laiſſa du ſecond lit, entr'autres enfans :

Jean de la Briffe, Ecuyer, Seigneur de Paſſy-lès-Paris, qui épouſa, par contrat du 13 Février 1645, *Anne de Maſparault*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Buis & de Grandval, & d'*Anne de Maillard*, dont entr'autres enfans :

Arnaud de la Briffe, IIe du nom, Chevalier, Marquis de Ferrières, en Brie, par Erection du mois de Décembre 1692, Seigneur de Paſſy, Procureur-Général du Parlement de Paris, Conſeiller d'Etat par Lettres du 10 Avril 1676, qui mourut à Paris le 21 Septembre 1700, âgé de 51 ans. Il épouſa, 1° par contrat du 29 Avril 1675, *Marthe-Agnès Potier de Novion*, morte le 28 Mai 1686, fille de *Nicolas*, Seigneur de Novion ; & 2° le 28 Février 1691, *Bonne Barillon d'Amoncourt*. Du premier lit ſont iſſus :

1. Pierre-Arnaud, qui ſuit ;
2. Anne-Catherine, morte le 19 Février 1701, qui épouſa, le 22 Juillet 1693, *Jean-Baptiſte Rouillé*, Comte de Meslay ;
3. Et Marguerite-Marie, mariée, le 22 Février 1700, à *Louis Boſſuet*, Seigneur d'Azalicorne, « Maître des Requêtes, dont une fille unique, morte ſans enfans. »

Du ſecond lit vinrent :

4. Antoine-Arnaud, auteur de la branche des Seigneurs d'*Amilly*, rapportée plus loin ;
5. Agnette, née le 26 Mars 1694 ;
6. Marguerite-Henriette, morte le 17 Mars 1724, mariée à *Pierre-Cardin le Bret*, Chevalier, Comte de Selles ;
7. Et Anne-Madeleine de la Briffe, née le 9 Avril 1697.

Pierre-Arnaud de la Briffe, Chevalier, Marquis de Ferrières, Seigneur de Paſſy, né en Juillet 1678, Conſeiller d'Etat par lettres du 6 Décembre 1728, « Maître des Requêtes, Intendant de la Province de Bourgogne, Breſſe, Bugey, & pays de Gex, » mourut le 7 Avril 1740, à Dijon. Il avoit épouſé, le 12 Février 1703, *Françoiſe-Marguerite Brunet de Rancy*, morte à Paris le 12 Mai 1747, âgée de 66 ans, fille de *Paul-Etienne*, Seigneur de Rancy, Secrétaire du Roi & Fermier-Général, & de *Geneviève Colbert*, dont :

1. Louis-Arnaud, qui ſuit ;
2. Gilles-Arnaud, dit *le Chevalier de la Briffe*, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes, tué à la bataille de Dettingen, le 27 Juin 1743 ;
3. « Henri-François, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de N. D. d'Obaſive, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Limoges, & Vicaire-Général du Diocèſe de Dijon ; »
4. Marguerite-Geneviève, mariée à *Charles de Choiſeul*, Comte d'Eſguilly ;
5. « Marguerite, Chanoineſſe à Picpus ; »
6. Et Marie-Victoire de la Briffe, mariée, en 1732, à *Etienne Roux-Déageant*, de Pontherieu, Comte de Morges & d'Alvères, en Dauphiné, Conſeiller d'honneur au Parlement de Grenoble, dont deux fils & deux filles.

Louis-Arnaud de la Briffe, Chevalier, Vicomte de Barzy en Champagne, Seigneur de Brecour, en Auge, « né le 5 Janvier 1705,

Digitized by Google

Conſeiller au Parlement de Dijon, le 14 Juillet 1727, Maître des Requêtes en 1734, Préſident au Grand-Conſeil le 25 Janvier 1738, nommé à l'Intendance de Caen au mois de Mai 1740, mourut à Caen en Juillet 1752, après une longue maladie. » Il avoit épouſé, le 29 Juillet 1736, *Madeleine de Toynard*, fille de *Barthélemy*, Fermier-Général, & de *Marie de Saint-Pairre*, dont :

1. Pierre-Arnaud, qui ſuit ;
2. Arnaud-Barthélemy, rapporté après ſon frère aîné ;
3. Et Marie-Sophie-Joséphine de la Briffe, « née le 4 Décembre 1750, » morte en 1770, qui avoit épouſé, par contrat du 27 Octobre 1768, *Louis-Alexandre-Nolaſque-Félix de Balbe-Berton*, Marquis de Crillon.

Pierre-Arnaud de la Briffe, IIe du nom, Chevalier, Vicomte de Paſſy-ſur-Marne, Barzy & de Charmeil, Seigneur de Brecour, en Auge, né le 26 Janvier 1739, ſucceſſivement Préſident du Parlement de Paris, & du Grand-Conſeil, a épouſé, en Mai 1776, *Claude-Renée-Marie-Félicité de Bernage*, fille de *Jean-Louis de Bernage*, Conſeiller d'Etat, dont :

Louis-Philippe-Arnaud, né en 1778.

Arnaud-Barthélemy, Marquis de la Briffe, Chevalier, Baron d'Arcis-ſur-Aube, né le 7 Novembre 1744, Colonel en ſecond du Régiment de la Reine, Dragons, Chevalier de Saint-Louis, mort à Paris, le 28 Septembre 1776, avoit épouſé, le 28 Avril 1770, *Catherine-Eliſabeth de l'Averdy*, de laquelle il a laiſſé :

1. Pierre-Arnaud de la Briffe, né en Mai 1772 ;
2. Angélique-Marie-Elisabeth, née en 1773 ;
3. Antoinette-Mélanie, née en 1774 ;
4. Et Catherine-Espérance-Renée.

BRANCHE des Seigneurs d'Amilly.

Antoine-Arnaud de la Briffe, Chevalier, fils d'Arnaud, Chevalier, Marquis de Ferrières, & de *Bonne Barillon*, ſa ſeconde femme, né le 4 Janvier 1699, Seigneur d'Amilly, Maître des Requêtes en 1724, fut premier Préſident au Parlement de Bretagne, le 18 Août 1734, & eſt mort à Rennes, le 7 Juillet 1777. Il avoit épouſé, le 12 Mars 1719, *Marie-Charlotte Quentin-de-Richebourg*, « Dame de Richebourg, fille de *Charles-Bonaventure*, Seigneur de Richebourg & Intendant de Poitiers, & de *Catherine de Ragareu*, » dont pour enfans :

1. Charles-Arnaud de la Briffe, Chevalier, Comte de Préaux, né à Paris, le 4 Juillet 1720, Lieutenant-Colonel du Régiment de Lorraine, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis ;
2. Antoine-Henri, qui ſuit ;
3. Marie-Charlotte, mariée, le 8 Mars 1764, à *René-Jacques-Louis le Preſtre*, Baron de Châteaugiron, Marquis d'Epinay, ancien Préſident à Mortier du Parlement de Bretagne ;
4. & 5. « Marguerite-Henriette & Bonne-Adélaïde de la Briffe. »

Antoine-Henri de la Briffe, Chevalier, Comte d'Amilly, né à Paris, le 24 Mai 1724, Capitaine des Frégates du Roi, mort en 1770, à Rennes, avoit épouſé, le 21 Janvier 1764, *Julienne-Marie-Renée le Preſtre de Châteaugiron*, de laquelle il a laiſſé :

1. Arnaud-Paul de la Briffe, Comte d'Amilly, né à Rennes, le 6 Novembre 1765 ;
2. Henri-Bonaventure-Jean-Baptiſte ;
3. Et Charlotte-Julie-Marie-Jeanne de la Briffe, née le 14 Août 1769.

Les armes : *d'argent au lion rampant de gueules, à la bordure d'argent chargée de ſix merlettes de ſable, poſées 3 en chef, 1 à chaque flanc & l'autre en pointe.*

BRIGNAC, en Bretagne, portoit anciennement : *de gueules, au ſautoir d'argent* ; & depuis, *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à un arbre d'azur, aux 2 & 3 plein d'azur.*

BRIGNAC, en Languedoc : *de gueules, au lion paſſant d'or.*

BRIGNEN, au Menihy de Saint-Paul de Léon : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à une croix d'argent ; aux 2 & 3 d'argent, à un arbre d'azur.* Deviſe : *Eſpoir me conforte.*

BRIGNOL, en Provence : *d'argent, au cœur de gueules, chargé de trois étoiles d'or, & du cœur ſort une croix trèflée d'azur ; il eſt ſoutenu en pointe d'un croiſſant de ſable.*

BRIGUE. Les Comtes de la Brigue, d'une branche de la Maiſon *de Laſcaris*, ont pour auteur Pierre de Lascaris, ſecond fils de Guillaume-Pierre de Lascaris, IIe du nom, Comte de Vintimille & de Tende. Cette branche a été diviſée en pluſieurs autres, dont une a produit dans le dernier ſiècle Jean-Paul de Lascaris, des Comtes de *Vintimille*, Grand-

Digitized by Google

Maître de Malte pendant près de 22 ans, qui mourut le 14 Août 1657. Voy. VINTIMILLE.

BRIGUEUL: *écartelé, plein, d'argent & d'azur.*

BRIHON, Seigneur de Houppeville en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa Noblesse le 9 Juillet 1667.

BRILHAC. La Baronnie de *Gençay* fut érigée en *Vicomté* par Lettres du mois de Mai 1655, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 31 Juillet & 18 Août 1656, en faveur de PIERRE DE BRILHAC, Conseiller au Parlement de Paris.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à trois fleurs-de-lys d'argent, 2 & 1; aux 2 & 3 aussi d'azur, au chevron d'argent, chargé de cinq roses de gueules, & accompagné de trois molettes d'éperon d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRILLET, famille originaire de Bretagne, & établie en Anjou, qui porte: *d'argent, à trois têtes de loups de gueules, arrachées & posées 2 & 1.*

BRILLET: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la fasce bretessée & contre-bretessée d'or; aux 2 & 3 de gueules, à trois maillets d'or, posés 2 & 1.*

BRILLOT: *de sable, au lion d'argent.*

BRILLOUET, en Touraine. JACQUES DE BRILLOUET, Chevalier, Seigneur de Riparfont en Touraine, épousa, en 1590, *Guyonne Baraton*, Dame de Rivarenne, fille de *Louis*, Seigneur de Montgauger, dont il eut pour fille unique:

CHARLOTTE DE BRILLOUET, Dame de Rivarenne & Riparfont, mariée, en 1600, à *Louis de Beauvau*, Chevalier, Seigneur des Aunais, Bugny, &c., dont des enfans, d'où descend la branche *de Beauvau-Montgauger*. Le Duc de *Choiseul-Praslin* possède Montgauger.

Les armes: *de sable, au lion d'argent.*

BRILLY, Seigneur du Hancel, d'Ellangreville & du Bocage, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa Noblesse le 6 Février 1666. La Roque, dans son *Traité des Bans & Arrière-Bans*, dit qu'au Catalogue de 1254 à 1330, intitulé: *Armigeri Vavassores*, se trouve HENRICUS DE BRILLY, &c. En la montre de 1470, Vicomté de Montivilliers, se trouvent défaillans RICHARD DE BRILLY, *Robert Filleul*, &c., par quoi tous leurs fiefs, héritages & revenus *furent prins* & mis en la main du Roi notre dit Seigneur, & commandé à *Louis Painbleu*, Vicomte de Montivilliers, cueillir & faire cueillir les revenus desdits fiefs & héritages au profit du Roi, notre dit Seigneur.

BRIME-FAY, Seigneur de Quincy: *d'argent, à la fasce de gueules, brisée au premier canton d'un écu bandé d'argent & d'azur de six pièces.*

BRIMEN: *d'azur, à trois soucis ou tournesols d'or, posés 2 & 1.*

BRIMEU, Maison noble & ancienne, honorée du Collier de l'Ordre de la Toison d'Or dans le premier Chapitre tenu en 1429, & de laquelle étoit le Seigneur de Humbercourt, qui fut père de:

CATHERINE-ANTOINETTE DE BRIMEU, mariée à *Jean de Coupigny*, Ve du nom, Seigneur dudit lieu, d'Avion & de Salau, avec lequel elle fit acquisition en 1435 de la Terre de *Fouquières*, & dont elle eut postérité. Voy. COUPIGNY.

Les armes: *d'argent, à trois aigles de gueules, becquées & membrées d'azur, posées 2 & 1.*

*BRINON, en Nivernois, Diocèse d'Auxerre. JEAN-CHARLES, Marquis de SAINT-NECTAIRE, Maréchal de France, ayant acquis, par son mariage, des terres considérables dans l'Isle de la Guadeloupe, en Amérique, en obtint l'érection en *Marquisat* en sa faveur, sous la dénomination de *Marquisat de Brinon*, par Lettres du mois de Mars 1738, registrées au Conseil Supérieur de la Guadeloupe au mois de Janvier 1739. Ce Seigneur, qui a vendu ce Marquisat en 1758 à *François-Guillaume Pinet*, Secrétaire du Roi, est issu d'une des premières & des plus considérables Maisons d'Auvergne, qui tire son nom de la Terre de *Saint-Nectaire*, par corruption *Senneterre* ou *Sennecterre*. Voy. SAINT-NECTAIRE.

BRINON, famille qui subsiste aujourd'hui dans deux branches établies à Rouen & à Moulins. Le premier dont on ait connoissance est

I. GUILLAUME BRINON, Ier du nom, Seigneur de Vilaines, qui vivoit en 1400, & eut pour fils:

Digitized by Google

II. Guillaume Brinon, IIe du nom, qui fut Procureur au Parlement de Paris, & inhumé en l'Egliſe Paroiſſiale de St.-Severin de cette ville, où il avoit une Chapelle. Celui-ci fut père de:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Yves, rapporté après ſon frère;
3. Et Jean, auteur de la branche établie à Moulins en Bourbonnois, qui viendra en ſon rang.

III. Guillaume Brinon, IIIe du nom, fut auſſi Procureur au Parlement de Paris, & eut:

IV. Jean Brinon, Ier du nom, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & premier Préſident au Parlement de Rouen, qui laiſſa de *Pernelle de Perdriel:*

V. Jean Brinon, IIe du nom, d'abord Conſeiller au Parlement de Paris en 1544, pourvu depuis d'une Charge de Maître des Requêtes, dans laquelle il ne put être reçu, étant mort ſans alliance en 1554.

III. Yves Brinon, ſecond fils de Guillaume, IIe du nom, fut auſſi Procureur au Parlement de Paris, & laiſſa de *Gillette Picard:*

IV. René Brinon, d'abord Conſeiller au Parlement de Paris en 1522, puis en 1539 Préſident du Parlement de Bordeaux, qui eut pour fils:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et Nicolas, rapporté après ſon frère.

V. Pierre Brinon fut reçu Conſeiller au Parlement de Rouen, & père de:

VI. Louis Brinon, auſſi Conſeiller en la même Cour, dont on ignore la poſtérité.

V. Nicolas Brinon, ſecond fils de René, fut Conſeiller au Parlement de Rouen, & épouſa *Antoinette Ruſtaut*, dont il eut:

VI. Louis Brinon, auſſi Conſeiller en la même Cour, dont il mourut Doyen, après avoir épouſé *Françoiſe Imbert du Thil*, dont on ignore s'il a des enfans.

Branche établie a Moulins.

III. Jean Brinon, troiſième fils de Guillaume, IIe du nom, né à Moulins, fut reçu Conſeiller du Roi au Parlement de Paris entre 1462 & 1469, & marié 1° à *Marguerite de Boyleſve*; & 2° à *N....* Du premier lit, il laiſſa entr'autres enfans:

Jean, qui ſuit.

Et du ſecond lit:

Pluſieurs enfans.

IV. Jean Brinon, IIe du nom, Sieur de Pontillaut & de la Buxière, Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes, épouſa *Jeanne Luillier*, dont il n'eut qu'une fille nommée

V. Jeanne Brinon, qui fut mariée à *Jean du Tillet*, Greffier-Civil du Parlement de Paris, auquel elle porta la Terre de la Buxière, & de laquelle eſt iſſue toute la famille des *du Tillet*.

C'eſt ce que nous ſavons ſur les deux branches de cette famille, établies à Rouen & à Moulins.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, au chef denché de même.* La ſeconde branche, ſuivant Blanchard, a briſé ſes armes *d'une étoile à ſix rais d'or en pointe de l'écu*, juſqu'à ce que la première branche fût éteinte; & celle établie à Moulins continue de les briſer *d'un croiſſant d'argent, auſſi en pointe de l'écu.*

* BRINVILLIERS, Seigneurie dans le Diocèſe de Paris, érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Mai 1760, regiſtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Paris les 30 Juillet & 16 Septembre ſuivant, en faveur d'Antoine Gobelin, qui, de *Madeleine d'Aubray* a eu:

Antoine Gobelin, Comte d'Offemont, mort le 30 Juillet 1739, laiſſant d'*Anne-Françoiſe de Saint-Maiſſant:*

Antoine & Nicolas-Louis Gobelin, celui-ci, appelé *le Marquis d'Offemont*, a épouſé, le 29 Juin 1739, *N... de Bombelles.* Voyez MOTTE (la).

BRIOIS, famille originaire d'Abbeville, où un Briois étoit à la tête de la magiſtrature en 1430.

François-Albert Briois, Avocat-Général du Conſeil d'Artois, charge qu'il exerça pendant 30 ans, puis Conſeiller honoraire de ce même Conſeil, épouſa *Marie-Catherine Lallart*, riche héritière d'Arras, dont:

François-Joseph Briois, Chevalier, qui ſuccéda à ſon père, en 1747, dans la charge d'Avocat-Général du Conſeil d'Artois. Il a été reçu premier Préſident & chef du Conſeil d'Artois le 22 Décembre 1752, & a épouſé, le 9 Juillet 1754, la fille de *N... Palyat*, Gentilhomme de Picardie, & de *N... Lallart.*

Il y a des branches de cette Maiſon en Artois, qui portent le nom & les armes de Briois, qui ſont: *de gueules, à trois gerbes de blé d'or, à la bordure d'or, chargée de*

Digitized by Google

huit beſans de gueules. (Tablettes de Themis, part. II, pag. 149.)

BRIOIS (DE), en Artois. C'eſt une ancienne famille de la Province d'Artois, connue dans le XIV^e^ ſiècle, & différente de celle du premier Préſident du Conſeil Souverain d'Artois, auſſi de la même Province. Elle a donné quelques Chevaliers du Temple, dont un étoit oncle de:

VAAST, I^er^ du nom, Chevalier, Seigneur de BRIOIS, à Hébuterne, qui vivoit en 1346, & épouſa *Jeanne du Fay*, fille de *Jean*, Chevalier, dont il eut:

PIERRE DE BRIOIS, Chevalier, qui paroît dans les Titres de 1376 & 1393, & épouſa *Marie de Mallepart*, qui fut mère de:

JEAN, qui ſuit;

Et GILLES DE BRIOIS, Ecuyer, lequel vivoit en 1438, qui épouſa *Marie de Rély*, fille de *Nicolas*, Chevalier, & de *Guye de Wignacourt*.

JEAN DE BRIOIS, Chevalier, ſurnommé *le Bon*, Seigneur d'Hailly & de Bertrangle, inhumé en la Chapelle DE BRIOIS, eut de *Marie Baudouin*, fille de *Nicaiſe*, Ecuyer, Seigneur de Ramillies, & de *Jeanne de Piſſeleu*:

1. VAAST, qui ſuit;
2. Et JEANNE, femme de *Baudouin de Rély*, Ecuyer, Seigneur de Framecourt, dont entr'autres enfans:

   Jean de Rély, décédé en 1497 Evêque d'Angers, & Conſeiller d'Etat du Roi CHARLES VIII.

I. VAAST DE BRIOIS, II^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur de Bertrangle, fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi au Sacre de LOUIS XI, le 15 Août 1461, honneur qu'il n'accorda qu'aux Gentilshommes qui avoient été élevés avec lui; & ſe diſtingua à la bataille de Guinegaſte (village près Thérouenne), en 1479, où il demeura priſonnier. Il avoit épouſé *Marie Cornet*, dont il eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et VAAST, qui fut Prêtre, Chanoine & Doyen de St.-Martin de Tours, & Chapelain du Roi CHARLES VIII, dont il eſt encore qualifié Ambaſſadeur. Il eſt mort à Tours le 1^er^ Juillet 1505.

II. JEAN DE BRIOIS, II^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur de Bertrangle, fut Ecuyer d'Ecurie du Roi CHARLES VIII, par Lettres du 15 Février 1491, & mourut le 3 Mai 1534. Il épouſa *Marie de Baillencourt*, dite *Courcol*, fille de *Jacques*, Ecuyer, & ſœur de *Jean*, Echanſon de la Reine BLANCHE, dont il eut:

III. PIERRE DE BRIOIS, II^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur de Bertrangle, qui mourut âgé de 36 ans, laiſſant de ſa femme, dont le nom eſt ignoré:

IV. JEAN DE BRIOIS, III^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur de le Bargue, &c., né en 1530, mort le 24 Mars 1609, qui épouſa, en 1562, *Jeanne du Mont-Saint-Eloy*, fille de *Charles*, Seigneur de Sailly, Poix & autres lieux, & d'*Antoinette de Bertoult*, dont il eut:

1. PIERRE, III^e^ du nom, Ecuyer, mort ſans poſtérité de *Jacqueline de Genevières*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Courchelettes;
2. HUGUES, auteur de la branche des Seigneurs d'*Angres*, rapportée ci-après;
3. MAXIMILIEN, auteur de la branche des Seigneurs d'*Hulluch*, qui viendra en ſon rang;
4. Et MARIE-MARGUERITE, qui épouſa *Guillaume de Boucherat*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, &c., & en eut:

   Françoiſe de Boucherat, mariée à *Nicolas Falart*, Marquis de Saint-Etienne, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers & Commandant le Régiment d'Urfé;

   Et *Marguerite de Boucherat*, alliée avec *Jean*, Comte de *Mailly*, Général de l'armée de Pologne dans le Grand-Duché de Lithuanie.

*BRANCHE des Seigneurs d'*ANGRES.

V. HUGUES DE BRIOIS, Ecuyer, Seigneur de Poix, né en 1569, mourut avant ſon père, le 22 Juillet 1597, & avoit épouſé, en 1596, *Iſabeau du Val*, fille aînée de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Natoi, dont:

VI. JEAN DE BRIOIS, IV^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur de Poix, né en 1597, mort en 1647, qui épouſa, en Mars 1625, *Jeanne de Belvalet*, fille de *Floris*, Ecuyer, & eut:

VII. CHARLES DE BRIOIS, I^er^ du nom, Ecuyer, Seigneur de Poix, né en Janvier 1644, mort le 15 Septembre 1681, qui fut Officier au Régiment Royal, Infanterie, & épouſa, le 25 Octobre 1670, *Anne-Dominique de Widebien*, fille de *Philippe*, Chevalier, Seigneur d'Ignacourt, dont:

VIII. CHARLES DE BRIOIS, II^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur de Poix, qui fut Officier au Régiment de Famechon, Infanterie, en 1692,

Digitized by Google

& mourut en 1753. Il épousa, le 2 Mai 1695, *Anne-Catherine de Baudequin*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur d'Allincourt, avec laquelle il acheta la Terre & Seigneurie d'Angres. Il en eut:

1. Charles-Joseph, qui suit;
2. Philippe-Ignace de Briois, mort à Perpignan en 1734, Chevalier de l'Ordre Militaire de St.-Louis, & Capitaine au Régiment de Bourbon, Infanterie;
3. Et Anne-Dominique, mariée 1° à *Henri d'Espalungue*, Chevalier de l'Ordre Militaire de St.-Louis; & 2° à *Bertault de Bertoult*, Chevalier du même Ordre, & Seigneur de Saint-Waast;

IX. Charles de Briois, IIIe du nom, (Joseph), Ecuyer, Seigneur d'Angres, né en 1697, Officier au Régiment de Bourbon, Infanterie en 1720, a épousé, le 22 Février 1728, *Marie-Lamoraldine-Thérèse le Ricque*, fille de *Pierre-Ignace*, Ecuyer, Seigneur du Surgeon, dont il eut:

1. Pierre-Dominique, qui suit;
2. Charles-Guislain, dit *le Chevalier d'Angres*, non marié;
3. François-Joseph-Procope, Ecuyer, mort en 1752 à Barcelone, Enseigne aux Gardes-Wallones;
4. Et Marie-Henriette, mariée à *Louis-Lamoral-Benoît le Ricque*, Ecuyer, Seigneur de Marquais, fils de *Philippe-Louis*, Ecuyer, Seigneur des Prés, membre du Corps de la Noblesse des Etats d'Artois.

X. Pierre-Dominique de Briois, Chevalier, Seigneur de la Mairie, Officier, puis Capitaine au Régiment d'Eu, Infanterie, l'un des Députés nommés de la Noblesse d'Artois en 1768, a épousé, en 1753, *Marguerite-Françoise-Josèphe le Vasseur*, fille de *Philippe-Robert*, Ecuyer, Seigneur de Bambecque, & de *Marguerite-Isabelle de Croëzes*, dont:

1. Claire-Charlotte-Josèphe;
2. Agnès-Ignace-Josèphe;
3. Pierre-Louis-Robert, Elève du Collège Royal de la Flèche;
4. Et Jean-Baptiste-François-Xavier.

*BRANCHE des Seigneurs d'*Hulluch.

V. Maximilien de Briois, Ecuyer, Seigneur de la Pugnanderie & de Sailly, né en 1571, troisième fils de Jean, IIIe du nom, & de *Jeanne du Mont-Saint-Eloy*, épousa, le 23 Novembre 1598, *Jeanne de Hapiot*, dont il eut:

1. Maximilien-Philippe, qui suit;
2. Et Adrienne, mariée à *Jean-Baptiste de Bourgogne*, Chevalier, Seigneur d'Herbamez, du Tilly, &c., né en 1613, & mort en 1638, Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes pour le service de Sa Majesté Catholique. Il étoit fils puîné de *Philippe*, Seigneur des mêmes lieux dans la Châtellenie de Lille, par son mariage, avec *Isabelle Delecandele*, dont des enfans. Voy. BOURGOGNE.

VI. Maximilien-Philippe de Briois, Ecuyer, né le 10 Septembre 1610, fut *créé Chevalier, lui & sa postérité*, par Louis XIV, en 1671, testa le 4 Janvier 1673, & laissa de son mariage:

1. Robert-Maximilien, Chevalier, mort sans alliance;
2. Charles, qui suit;
3. Et Marie-Charlotte, mariée à *Jacques de la Rivière*, & bisayeule maternelle de *N.... de Rodoan*, Baron de Fontaine-l'Evêque, marié, en 1755, à *Marie-Charlotte de Rouvroi*, Chanoinesse d'Andenne, & sœur cadette de la Princesse de *Gavre-Ayseaux*.

VII. Charles de Briois, Chevalier, Seigneur de Carnin, Sailly & autres lieux, testa le 9 Février 1728, & mourut le 6 Octobre 1731. Il avoit épousé, le 6 Octobre 1686, *Marie-Madeleine le Merchier*, Dame d'Hulluch, & *la dernière du nom*, dont:

1. Robert-Hyacinthe-Joseph, qui suit;
2. Antoine-Joseph, Chevalier, Chanoine & Doyen de la Collégiale de St.-Pierre de Lille;
3. Charles-Maximilien-Joseph, né le 28 Mai 1692, marié, au mois de Janvier 1738, à *Marie-Madeleine de la Rivière*, fille de *Robert*, Seigneur de Dours, de Violaine, &c., dont il a pour fils unique:
   Marie-Constant-Joseph de Briois, Chevalier, Seigneur de Carnin, né le 8 Octobre 1739, marié, le 12 Juillet 1767, à *Pauline-Marie-Thérèse-Josèphe de Grusson*, Dame de Maincourt, Peuvrel, la Monverdrie, Favrel, de Douval, &c., la dernière de sa famille, & fille unique de *Louis-Joseph de Grusson*, Ecuyer, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Beauvilliers;
4. Pierre-François, Chevalier, Seigneur du Coulombier, de la Croix, &c.;
5. Philippe-Charles-Bernard, nommé en 1749, Abbé de St.-Vaast d'Arras, Député à la Cour de la part du Clergé d'Artois en 1752, 1756, 1760, & 1771;
6. Marie-Elisabeth-Claire, Dame de Sailly;

Digitized by Google

7. Marie-Françoise-Florence-Josèphe, mariée, le 11 Décembre 1722, à *Charles-François-Joseph de Coupigny*, Chevalier, Seigneur de le Bargue, Louverval, &c.;
8. Marie-Catherine, Religieuse à Marquette, morte en Mai 1771;
9. Et Anne-Renée, Dame du Brulle.

VIII. Robert-Hyacinthe-Joseph de Briois, Chevalier, Seigneur d'Hulluch, né le 15 Août 1688, Député à la Cour de la part de la Nobleſſe d'Artois, en 1748, mourut le 30 Décembre 1758. Il avoit épouſé, le 9 Décembre 1722, *Marie-Gabrielle de Coupigny*, fille de *Jean-François*, Chevalier, Seigneur de le Bargue, &c., & de *Marguerite de Haynin*, de laquelle il a laiſſé :

1. Antoine-Dominique-Hyacinthe, Chevalier, Seigneur d'Hulluch, & autres lieux, qui avoit épouſé, le 18 Avril 1759, *Valentine-Charlotte de Carieul*, fille d'*Adrien-Philippe*, Chevalier, Seigneur de Fiefs, de Beauqueſne, de Beaurins, &c., & de *Marie-Anne-Joſèphe-Valentine de Hautecloque*, Dame de Quatrevaux;
2. Henri-François-Gabriel, dit *le Chevalier d'Hulluch*, né le 22 Mars 1739, veuf avec deux garçons de *Marie-Béatrix de Gourdin de Drinkam*;
3. Renée-Amélie-Caroline, Religieuſe à l'Hôpital de Notre-Dame de Tournay, aujourd'hui Supérieure de cette Maiſon;
4. Marie-Gabrielle-Florence, Religieuſe à Marquette;
5. Et Antoinette-Valentine, Religieuſe à Eſtrun.

Voy. ſur cette famille, la Morlière, Carpentier, & la ſeptième partie des *Tablettes Généalogiques*.

Les armes: *de gueules, à trois gerbes de bled d'or, poſées 2 & 1; & une bordure de même, chargée de huit tourteaux de gueules.*

BRIOIS: *d'or, à la bande de ſable.*

* BRIOLLAY ou BRIOLLEY en Anjou, Diocèſe d'Angers, *Baronnie* qui relève de l'Evêque d'Angers. Le Baron de cette Terre eſt un des quatre Vaſſaux qui ſont obligés de porter l'Evêque le jour qu'il fait ſon entrée publique dans la Ville d'Angers.

BRION DE COMBRONDE en Auvergne. Jean Brion, Marquis de Combronde en Auvergne, Baron de Salvert, Conſeiller au Parlement de Paris, mort le 1er Août 1684, avoit épouſé *Anne-Marie de la Barde*, morte le 28 Février 1700, fille de *Jean de la Barde*, Marquis de Marolles, Seigneur de Molteaux, Ambaſſadeur extraordinaire pour le Roi vers les Cantons Suiſſes & Griſons. Leurs enfans furent :

1. Jean-Antoine de Brion-de-la-Barde, Conſeiller au Parlement de Paris, mort le 15 Décembre 1708;
2. Et Noel-François de Brion, Marquis de Combronde & de Marolles en Gâtinois, Baron de Salvert, &c., Chevalier, Commandeur des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de St.-Lazare de Jéruſalem, dans leſquels il avoit été reçu le 10 Novembre 1713. Il avoit été Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Paris & Prieur de la Dorade; mais étant reſté fils unique, il quitta l'état eccléſiaſtique & ſe maria. Il mourut ſubitement le 22 Décembre 1736, âgé de plus de 60 ans. Il épouſa, le 22 Août 1714, *Marie-Agnès de Pomereu*, fille de *Jean-Baptiſte de Pomereu*, Seigneur des Riceys, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & ci-devant Intendant d'Alençon, & de *Marie-Michelle Bernard*. Il a laiſſé deux fils qui ſont au ſervice.

BRION, autre famille, qui, ſelon le *Mercure de France* du mois de Janvier 1743, p. 179, eſt originaire de la Ville de Langres, & connue ſous le nom de Brion depuis plus de 250 ans. Marc-Cyrus de Brion, Seigneur de Hautefontaine & de Verberie en Picardie, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, ci-devant Enſeigne de la Compagnie des Gendarmes Dauphins, a laiſſé de *Renée-Madeleine le Belde-Valgenheuſe*, morte le 29 Juin 1738 :

Eugénie-Renée de Brion, fille unique, morte à Paris ſans poſtérité le 12 Janvier 1743. Elle avoit épouſé, le 14 Mars 1735, *Pierre*, Comte de *Grammont*, du Comté de Bourgogne, Meſtre-de-Camp du Régiment de ſon nom, dont elle fut la première femme.

Les armes: *vairé d'or & de gueules, parti de gueules plein.*

* BRIONNE, Bourg avec titre de *Comté*, en Normandie, Diocèſe de Rouen. Guy, Comte de Brionne, neveu de Robert, Ier du nom, Duc de Normandie, diſputa la poſſeſſion de cette Province au Duc Guillaume II, mais ayant été battu en 1042, il abandonna ſes prétentions & ſe retira. La Terre de *Brionne* eſt maintenant poſſédée par la Maiſon de Lorraine, de la branche établie en France. Voy. LORRAINE.

Digitized by Google

BRIONNE: *de gueules, à deux faſces d'or, accompagnées de trois beſans de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

* BRIONNOIS, petit pays de Bourgogne, qui a eu des Seigneurs particuliers, d'où il a paſſé dans la Maiſon de *Luſy*, des Seigneurs de *Bourbon-Lancy*, & enſuite dans celle de *Château-Villard*; & enfin il a été réuni au Duché de Bourgogne, dont il fait partie.

BRIORD, ancienne Maiſon de Breſſe, dont étoit GABRIEL DE BRIORD, qui obtint ſous ſon nom l'érection & la réunion des Terres & Seigneuries de *Saint-Martin*, *la Salle* & *le Parc*, à celle de Senozan, en *Comté*, par Lettres-Patentes de Septembre 1690, regiſtrées le 23 Avril 1694. Les armes: *d'or, à la bande de ſable.*

BRIOT, dans le Barrois. JEAN BRIOT, premier annobli, fils unique de MICHEL BRIOT, reprit la Nobleſſe maternelle, conformément à la coutume de cette Province, par Lettres-Patentes entérinées en la Chambre des Comptes de Bar en 1717. Le père & le fils ſont inhumés dans le chœur de l'Egliſe des Cordeliers de la ville de Ligny. JEAN, Ecuyer, n'a laiſſé entr'autres enfans que NICOLAS, qui ſuit, & qui ait eu poſtérité mâle.

NICOLAS BRIOT, Ecuyer, Maître & Auditeur en la Chambre des Comptes de Bar en 1714, mourut en 1729. Il avoit épouſé, en 1721, *Louiſe-Gabrielle le Paige*, d'une famille Noble du pays, morte en 1726. Ils ſont inhumés dans la même Egliſe. De leur mariage ſont iſſus:

1. NICOLAS-ANTOINE BRIOT, Capitaine d'Infanterie, Chevalier de St.-Louis, qui eſt retiré du ſervice & n'eſt point marié;
2. Et JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit.

JEAN-FRANÇOIS BRIOT DE MONREMY, né le 24 Mars 1725, Officier des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, avec commiſſion de Capitaine de Cavalerie, Chevalier de St.-Louis, Seigneur de Courcelles & de Neuville en Verdunois, & Gouverneur de Ligny, s'eſt marié à Paris, par contrat du 3 Octobre 1769, à Noble *Henriette-Simonne Bachoy*, fille d'un Conſeiller de la Cour des Monnoies, & ſœur de M. le Lieutenant-Criminel, dont:

1. ANTOINE, né le 28 Septembre 1770;
2. HENRIETTE, née le 28 Juillet 1772;
3. Et LOUISE BRIOT, née le 5 Avril 1776.

« Les armes: *d'hermine, au chef d'or, chargé d'une aigle à deux têtes naiſſantes & déployées de ſable, allumé & lampaſſé de gueules:* Cimier: *l'aigle de l'écu,* & ſont telles qu'elles ont été accordées à *Gérard Mangeot,* par RENÉ D'ANJOU, Roi de Sicile, à Aix en Provence. Cette famille en deſcend, & en a repris la nobleſſe, comme il a été dit ci-devant.

Elle ſe trouve dans l'*Armorial Général de Lorraine*, p. 89; mais on a écrit par erreur, BRIET, au lieu de BRIOT.

Il y a pluſieurs familles nobles de ce nom, & la Baronnie de *Briot* eſt en Picardie. »

BRIOT: *chapé, renverſé* ou *vêtu d'argent & de ſable.*

* BRIOUDE, Ville en Auvergne, Diocèſe de Saint-Flour, où il y a un Chapitre Noble de Chanoines, qui ſont obligés de faire preuve de Nobleſſe de quatre races. Ils ſont Seigneurs de la Ville, & en cette qualité la Juſtice leur appartient. Pour le ſpirituel ils ne relèvent que du Pape.

* BRIOUZE, en Normandie, Subdélégation de Falaiſe, *Baronnie* très-ancienne, qui eſt ſortie des mains du Roi, & a paſſé il y a très-long-tems dans la Maiſon d'*Orglandes*, dont le chef porte le nom de *Comte de Briouze*. Voy. ORGLANDES.

* BRIQUEBEC, Bourg, Terre & Seigneurie, avec une forêt qui portoit ſon nom, ſituée dans le Bas-Cotentin près de la Ville de Valogne, & laquelle a toujours été poſſédée par l'ancienne & illuſtre Maiſon de *Bertrand*, ou des *Bertrands*, éteinte il y a pluſieurs ſiècles, & laquelle eſt aujourd'hui dans la Maiſon de *Goyon de Matignon*. Voy. GOYON. Les armes de l'ancienne Maiſon de *Briquebec* étoient: *d'or, au lion de ſinople, armé, lampaſſé & couronné d'argent.*

BRIQUEMARPIED-DE-GRIMAUT: *de gueules, à trois faſces d'or, à la bande d'hermines brochante ſur le tout.*

BRIQUEMAULT, en Champagne: mêmes armes que la précédente.

BRIQUET (DE), Seigneur de la Chaume: *d'azur, à la bande d'or, chargée de trois molettes d'éperons de ſable, accoſtée en chef d'un croiſſant d'argent, & en pointe d'un bouc paſſant d'or.*

* BRIQUEVILLE, ancienne & illuſtre

Digitized by Google

Maiſon de Normandie, Généralité de Caen, qui n'eſt pas moins diſtinguée par ſes alliances que par les emplois dont ont été honorés par nos Rois pluſieurs de ceux de cette Maiſon pour leurs actions éclatantes. Elle tire ſon nom de la Terre de *Briqueville*, ſituée dans le pays que l'on nomme *le Beſſin*, qui a des extenſions de Fief dans les Terres de *Coulombieres*, *Berneſy*, *la Folie*, *Sarunet*, *Maiſtry*, *Saint-Marcou* & *Saint-Sauveur*, & a été poſſédée de tems immémorial par la Maiſon DE BRIQUEVILLE juſqu'en 1763, qu'elle a été vendue par Meſſire LOUIS DE BRIQUEVILLE, Chevalier, à M. le Marquis DE BRIQUEVILLE DE LA LUZERNE, Seigneur d'Iſigny. Nous allons en donner la Généalogie, d'après l'examen des titres originaux qui nous ont été communiqués.

I. Le plus ancien de cette Maiſon qui nous ſoit connu, & dont la mémoire eſt parvenue juſqu'à nous, eſt un Sire DE BRIQUEVILLE, que GUILLAUME, Duc DE NORMANDIE, lorſqu'il entreprit, en 1066, la conquête d'Angleterre, nomma avec pluſieurs autres Seigneurs de cette Province pour aider la Ducheſſe *Mathilde* dans le Gouvernement de ſes Etats pendant ſon abſence, maintenir les Normands en leur devoir, & aller au-devant des entrepriſes de ſes voiſins. C'eſt ce qui paroît par un ancien manuſcrit tiré de l'Abbaye de la Sainte-Trinité de Caen, appelée l'Abbaye aux Dames. On ignore l'alliance de ce Sire de BRIQUEVILLE, mais on croit qu'il eut pour fils :

II. GUILLAUME DE BRIQUEVILLE, qualifié *Monſieur*, Sire de Lanne, Chevalier-Banneret Normand, lequel fut du nombre des Seigneurs qui accompagnèrent ROBERT *Courte-Heuſe*, Duc de Normandie, & *Godefroy de Bouillon*, à la conquête de la Terre-Sainte en 1096, & à la priſe de Jéruſalem, comme il paroît par un regiſtre qui ſe trouve à la Cathédrale de Bayeux. Il épouſa *Jeanne Scitel*, Dame de Leſſay, de la même famille de *Haſtain Scitel*, qui donna le premier établiſſement aux Normands en Italie, & qui avoit été leur chef dans la Pouille. De ce mariage naquirent :

ALMERED, qui ſuit;
Et THOMAS, qui aumôna à l'Abbaye de Leſſay l'Egliſe de Lanne, avec les dîmes qui en dépendoient & autres, dont il eſt fait mention dans le *Neuſtria Pia*.

III. ALMERED DE BRIQUEVILLE, Sire de Briqueville & de Lanne, eſt cité pour ſes bienfaits dans les Chartes de l'Abbaye de Leſſay. Il épouſa *Amicie de Montfort*, parente du célèbre *Simon*, Comte de *Montfort*. Il en eut:

OSBEON, qui ſuit;
Et GEOFFROY DE BRIQUEVILLE, dont la femme n'eſt point connue, mais qui en eut une fille, mariée à *Guillaume de Côtentin-Tourville*, Chevalier.

IV. OSBEON DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Sire de Briqueville & de Lanne, vivant en 1148, eſt ainſi nommé dans une Charte de l'Abbaye de Leſſay de 1190. Il épouſa *Rohais de Caligny*, Dame dudit lieu, dont :

V. GUILLAUME DE BRIQUEVILLE, II^e du nom, Sire de Briqueville & de Lanne, qui eſt regardé comme un des principaux bienfaiteurs de l'Abbaye de la Luzerne en 1189. Outre les Terres qu'il poſſédoit, il fut encore Seigneur de Caligny & de la Hériſſonnière. Il épouſa *Mathilde de Courcy*, & en eut :

VI. ROBERT, I^er du nom, Sire DE BRIQUEVILLE, qui donna au Chapitre de Coutances la moitié du patronage de Saint-Cyrille en 1221, comme il ſe voit au I^er vol. du Cartulaire dudit Chapitre, pag. 24; & fit pluſieurs dons à l'Abbaye de Leſſay, ce qui eſt auſſi prouvé par les Chartres de cette Abbaye. Il épouſa *Mahaud de Paiſnel*, d'une des premières Maiſons de Normandie, ainſi qu'il eſt rapporté dans le Catalogue de ceux qui tenoient des Fiefs du tems du Roi PHILIPPE-AUGUSTE. De ce mariage vint :

VII. THOMAS DE BRIQUEVILLE, qu'on ſait encore par tradition être fils de ROBERT, I^er du nom, & de *Mahaud de Paiſnel*. Il épouſa *Adeline Bertrand-de-Briquebec*, dont :

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. NICOLAS, mentionné dans des titres de 1240;
3. Et RENAUD DE BRIQUEVILLE, auſſi cité dans les mêmes titres.

VIII. GUILLAUME, III^e du nom, Sire DE BRIQUEVILLE, la Blouette, Briqueville en Beſſin, Lanne, Latelle, &c., épouſa *Agnès de la Ferrière*. Il eut :

1. ROBERT, qui ſuit;
2. & 3. THOMAS & JEANNE, cités dans un acte latin en parchemin, lequel acte prouve que la Terre de Briqueville en Beſſin eſt très-ancienne dans cette Maiſon.

IX. ROBERT, II^e du nom, Sire DE BRIQUEVILLE, la Blouette, Briqueville en Beſſin, Lanne, &c., donna, ſuivant une Charte de l'Abbaye de Leſſay, à ce Monaſtère, trois quartiers

Digitized by Google

de froment, mesure de Vesly, à prendre sur son moulin de Pissot, & se maria à *Alix Bacon*, fille du Sire de Molley-Bacon. Leurs enfans furent :

1. Robert, qui suit;
2. Thomas, vivant en 1265, mort avant son père, qui donna en 1266, pour le salut de l'âme de son fils & de la sienne, trois quartiers de froment de rente, mesure de Vesly, à prendre sur le moulin de Pissot;
3. Et Jeanne, citée avec son frère Thomas, dans un acte en parchemin daté du mois de Mai 1264.

X. Robert, III^e du nom, Sire de Briqueville, la Blouette, Briqueville en Bessin, Lanne, &c., prouvé fils de Robert II, par la tradition & l'histoire de cette Maison, & d'*Alix Bacon*, vendit au Chapitre de Coutances 36 quartiers de froment, mesure de Tessy, comme il paroît par les Cartulaires dudit Chapitre, & épousa *Jeanne de Tesson*, fille du Sire de la Roque-Tesson, de laquelle il eut :

XI. Jean de Briqueville, Chevalier, Seigneur de Briqueville, la Blouette, Briqueville en Bessin, Lanne, Gerville, Latelle, Caligny, &c., qui mourut le 8 Mars 1330. Il avoit épousé *N... de Cailletot*, d'une ancienne Maison de Normandie, ce qui est prouvé par son tombeau dans la Paroisse de Briqueville, placé vis-à-vis l'Autel de Notre-Dame, vers le midi, où il est figuré en *homme armé, ayant une Epée, & à ses pieds un lévrier :* l'on y voit les armes de Briqueville, qui sont : *d'argent, à six feuilles de chêne ;* & celles de Cailletot : *d'or, au lion rampant de gueules.* C'est ce qui résulte d'une attestation du Dimanche 24 Novembre 1565, faite par les Sieurs Curé, Prêtres & habitans de Briqueville, devant les Notaires en la Seigneurie d'Isigny, Vicomté de Bayeux, ladite attestation en parchemin, duement signée. De son mariage il eut :

1. Guillaume, qui suit;
2. & 3. Colin & Thomas, servant le Roi en 1340, & morts sans alliance.

XII. Guillaume de Briqueville, IV^e du nom, Chevalier, Seigneur de Briqueville en Bessin, Briqueville, la Blouette, Lanne, &c., épousa *Jeanne de Meulent*, fille de *Raoul*, Comte de *Meulent*, descendu de *Robert de Meulent*, & d'*Elisabeth de Vermandois*, petite-fille du Roi Henri I^er. Ils eurent :

1. Guillaume, Chevalier, Seigneur de Lanne, &c., qui n'eut point d'enfans de *Jeanne*, Dame de *Meaultis*, fille de *Jean de Meaultis*, Chevalier. On voit leurs tombeaux dans l'Eglise de Lessay;
2. Jean, Chevalier, Seigneur de Briqueville, la Blouette, qui n'a point fait de lignée, son fils étant mort en bas âge ;
3. Roger, qui suit;
4. Thomas, auteur de la branche des Seigneurs de *Briqueville*, en Bessin, rapportée plus loin;
5. Nicolas, auteur de la branche des Seigneurs de *la Haye*, qui viendra en son rang;
6. N... mariée à *Jean d'Escajeul*, Chevalier, Seigneur de la Rammée ;
7. Luce, mariée à *Jean des Montiers*, Chevalier, Seigneur d'Aisy, Saint-Germain & Saint-Gabriel ;
8. Jeanne, mariée à *Vigor de Clinchamp*, Seigneur de Maiserette ;
9. Et Isabeau de Briqueville, mariée à *Philippe de la Haye*, Seigneur de la Haye-Hue.

XIII. Roger, Sire de Briqueville & de Lanne, fut Seigneur de Lanne & de plusieurs autres Terres. Il ne se trouve pas employé dans la Généalogie produite par Richard de Briqueville en 1523, parce que, selon toutes les apparences, celui-ci ne s'occupa que de sa branche, comptant bien que ceux de la branche de Roger ne seroient pas oubliés dans ses recherches. Au reste cette omission de Roger de Briqueville se trouve corrigée par la Roque en son *Histoire de la Maison d'Harcourt*, tom. I, pag. 112, lequel avoit vu les titres des différentes branches du nom de Briqueville. Roger recueillit la succession de Guillaume, son frère aîné. La qualité de *Chevalier* qui lui est donnée dans les actes étoit alors une récompense de sa valeur. Il se distingua dans les guerres de son tems, suivant le compte de Jean le Flamant, Trésorier des Armées en 1387 & 1388; il assista encore en 1392, avec un autre Chevalier & 6 Ecuyers de sa Compagnie, à la montre faite dans le pays du Maine par Jean le Meingre, dit *Boucicault*, Maréchal de France sous le Roi Charles VI. Il mourut en 1404, & fut inhumé dans l'Abbaye de Blanche-Lande, laissant ses enfans sous la tutelle de sa femme, *Jeanne Campion*, Baronne de la Haye-du-Puy; elle étoit veuve de *Jean*, Sire de *Coulombières* & de Sainte-Croix-de-Grantonne, qui lui avoit donné, en la prédécédant, ces deux grandes Terres qu'elle laissa au fils de son second mari. Ils eurent :

1. Roger, qui suit;

Digitized by Google

2. Et GUILLEMETTE, que quelques Mémoires nomment JEANNE, femme de *Bertrand de la Rivière*, Seigneur de Brucourt, du Parc, fils de *François*, Seigneur de *la Rivière*, & de *Perrette*, Dame de *Cliquebœuf*.

XIV. ROGER, II^e^ du nom, Sire DE BRIQUEVILLE, de Lanne, de la Haye-du-Puy & de Sainte-Croix-de-Grantonne en 1448, avec lequel *Bertrand de la Rivière*, ſon beau-frère & ſa femme, eurent, dit la Roque, différend à cauſe du Fief *du Mesle*, qu'il avoit vendu, épouſa *Huguette de la Haye*, & eut :

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. Et EUSTACHE DE BRIQUEVILLE, Chevalier, mort ſans hoirs.

XV. GUILLAUME, V^e^ du nom, Sire DE BRIQUEVILLE, de Lanne, de Coulombières & de Sainte-Croix-de-Grantonne, fut ſous la tutelle de Guillaume le Normant, Seigneur de Beaumont; & quand il fut en âge, il épouſa *Guillemette Pelerin*, Dame d'Amainville, dont :

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. Et JACQUELINE, femme d'*Artus de Vierville*, Baron de Creuilli.

XVI. GUILLAUME, VI^e^ du nom, Sire DE BRIQUEVILLE, de Lanne, d'Amainville, de Sainte-Croix-de-Grantonne, de Coulombières, de la Haye-du-Puy, d'Orgueil, &c., épouſa par contrat de l'an 1494, *Jeanne Havart*, Dame d'Auſſeboſc, &c., fille & héritière en partie de *Georges*, Vicomte de Dreux, Seigneur d'Auſſeboſc, de la Roſière, &c., Sénéchal du Perche, & l'un des deux Maîtres des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & d'*Antoinette d'Eſtouteville*. La Maiſon DE BRIQUEVILLE a eu l'honneur d'être alliée à celle de BOURBON-CONDÉ par ce mariage; car *Antoinette d'Eſtouteville* étoit ſœur utérine de *Jean de Roye*, dont la poſtérité s'eſt depuis éteinte par *Eléonore de Roye*, alliée à LOUIS DE BOURBON, Prince de Condé. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et JEAN, tige de la branche des Barons, Marquis de *Coulombières*, rapportée ci-après.

XVII. FRANÇOIS, I^er^ du nom, Sire DE BRIQUEVILLE, de Lanne, d'Auſſeboſc, &c., épouſa *Florence de Clere*, fille de *Georges*, Baron de *Clere*, & d'*Anne de Brezé*, ſa première femme. Il en eut :

1. FRANÇOIS, ſelon Moréri, ou GEORGES (ſuivant un *manuſcrit*), qui ſuit;
2. GUY, ſuivant le même Moréri, ou JEAN, ſuivant le *Mémoire* cité, marié à *Jeanne de Recuſſon*, & auteur de la branche des Seigneurs de *Sainte-Croix-Grantonne*, qui s'eſt éteinte dans ſon fils, qui n'eut, de *Jeanne du Queſnel-Coupigny*, qu'une fille unique, mariée à *Gilles Vipart*, Seigneur de Cilli, Gouverneur de Montreau-faut-Yonne, dont elle eut un fils, père d'une fille unique, qui porta dans la Maiſon de *Madaillan*, pour ſes deniers dotaux, les Terres de Sainte-Croix-Grantonne, de Montcaniſi, &c. Cette dernière Terre venoit de *Jeanne de Recuſſon*;
3. Et MARIE, d'abord Abbeſſe de N. D. de Liſieux, qui, s'étant fait relever de ſes vœux, épouſa 1° *Charles d'Harcourt-Beuvron*, Baron de la Motte, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, fils de *François*, & de *Françoiſe de Gallion*; & 2° en 1608, *Pierre de Harville* Seigneur de la Grange, Capitaine & Bailli de Montfort, fils de *Fiacre*, Seigneur de Palaiſeau, & de *Renée de Rouville*.

XVIII. FRANÇOIS, II^e^ du nom, ou GEORGES, Sire DE BRIQUEVILLE, de Lanne, d'Auſſeboſc, &c., eut de *Marie de Cheninelles* :

XIX. ISAAC, Sire DE BRIQUEVILLE, de Lanne & d'Auſſeboſc, dernier mâle de la branche aînée de la Maiſon de Briqueville, qui laiſſa de *Françoiſe du Queſnel-Coupigny* :

XX. FRANÇOISE, Dame de BRIQUEVILLE, de Lanne & d'Auſſeboſc, mariée à *Fabien de Biran*, Seigneur de Caſtel-Jaloux en Gaſcogne, dont eſt ſorti *Fabien de Biran*, II^e^ du nom, Seigneur d'Auſſeboſc.

BRANCHE
des Barons, Marquis DE COULOMBIÈRES.

XVII. JEAN DE BRIQUEVILLE, I^er^ du nom de ſa branche, Chevalier, Seigneur de Coulombières, &c., ſecond fils de GUILLAUME VI, & de *Jeanne Havart*, épouſa, le 15 Janvier 1530 ou 1534, *Françoiſe de Bloſſet*, fille de *Jean de Bloſſet*, Seigneur de Torcy, & d'*Anne de Cugnac-de-Dampierre (a)*. Il en eut :

(a) Cette *Françoiſe de Bloſſet* devint, après la mort de ſon mari, mère de FRANÇOIS D'ORLÉANS, Marquis de Rothelin : elle étoit ſœur cadette de *Claude de Bloſſet*, la plus belle perſonne de la Cour de FRANÇOIS I^er^, qui fut mariée à *Louis de Montberon*, Baron de Fontaines-Chalandré, Gouverneur de Bayonne, père d'*Anne de Montberon*, femme de *Louis de Gourdon-de-Genouillac*, Comte de Veillac, Gouverneur de Bordeaux, Seigneur célèbre dans le XVI^e^ ſiècle.

Digitized by Google

1. François, qui ſuit;
2. Catherine, mariée, en 1557, à *Jean Bonnenfant*, Seigneur de Launay, fils de *François*, & de *Barbe de la Bruyère;*
3. Et Anne, femme de *Nicolas Allemani.*

XVIII. François de Briqueville, Baron de Coulombières & d'Amainville, l'un des plus grands Capitaines de ſon tems, fit ſes premières campagnes dans les armées de François Ier & d'Henri II, commanda une Compagnie de 100 Lances dans celles de François II, & des corps ſéparés dans celles de Charles IX. Il ſe ſignala ſurtout dans les guerres des Religionnaires, où il fit priſonnier, dit l'Abbé le Laboureur, Michel de Caſtelnau, Seigneur de Mauviſière, qui commandoit pour le Roi en Normandie. Il ſe mit courageuſement ſur la brèche de Saint-Lo, & y mourut l'épée à la main en 1574. Il perdit ſa portion dans la riche ſucceſſion du Baron de Torcy, Chevalier des Ordres, ſon oncle maternel, pour s'être laiſſé entraîner dans la faction Huguenote. (Voyez l'*Hiſtoire des guerres civiles de France*). Il avoit épouſé *Gabrielle de la Luzerne*, fille & héritière de Jean, Seigneur de *la Luzerne*, & de *Gironde Thezart*, qui ſe remaria avec *Jean Thezart*, Baron de Tournebu. De ce mariage vinrent:

1. Paul, qui ſuit;
2. Gabriel, auteur de la branche des Marquis de *la Luzerne*, rapportée ci-après;
3. Marie, femme de *Robert du Boſc*, Marquis de Radepont;
4. Elisabeth, femme de *Julien d'Eſcajeul*, Seigneur de la Rammée;
5. Gabrielle, mariée 1° à *Jacques de Cordouan*, Seigneur de Greſtain; 2° à *Gabriel de Courſeulles*, Seigneur de Saint-Remy;
6. Et Jacqueline, femme de *Guillaume Suhart*, Seigneur de la Courcillière.

XIX. Paul de Briqueville, Ier du nom, Baron de Coulombières, &c., apprit le métier de la guerre ſous ſon père, & ſe fit, comme lui, une haute réputation dans le parti Calviniſte, qu'il quitta cependant pour prendre celui d'Henri III, ſon légitime Souverain. Il fut un des quatre principaux Seigneurs Normands, qui menèrent en 1589, chacun un Régiment d'Infanterie qu'ils avoient mis ſur pied à Falaiſe, place que le Duc de Montpenſier aſſiégeoit alors, pour la faire rentrer dans l'obéiſſance du Roi. Il ſe trouva en 1592, au ſiège de Caudebec avec 300 chevaux que le Comte de Montgommery (fils du malheureux de Montgommery, pris à Domfront par Jacques de Matignon, depuis Maréchal de France, qui mourut ſur un échafaud) & lui y avoient conduit pour le ſervice de l'Etat: il ne ſignala pas moins ſon zèle au ſiège de Honfleur, où il combattit en 1594, avec Gabriel de Briqueville-la-Luzerne, ſon frère, à la tête des Régimens de Coulombières & de la Luzerne. Il avoit épouſé, en 1574, *Jeanne* ou *Claude de Monchy*, fille de *Jean*, Seigneur de Sénarpont, Lieutenant-Général au Gouvernement de Picardie, & de *Claude de Longueval-Haraucourt*. De ce mariage vinrent:

1. Paul, IIe du nom, Marquis de Coulombières, mort en 1615, ſans enfans de *Jeanne de la Luzerne-Beuzeville;*
2. Gédéon, mort jeune;
3. Et Gabriel, qui ſuit.

XX. Gabriel de Briqueville, Ier du nom, Seigneur de Bernai, Marquis de Coulombières après la mort de ſon aîné, épouſa 1° *Anne d'Anet;* 2° *Hélène* ou *Jeanne Moreau* ou *Marec*, fille de *René*, Seigneur de Montbarot, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Bretagne, Gouverneur de Rennes, & d'*Eſther du Bois-de-Bolac*. Il n'eut qu'un fils de ſa première femme, & de la ſeconde:

1. & 2. Gilles & Gabriel, IIe du nom, morts ſans poſtérité;
3. César, mort ſans alliance;
4. Cyrus-Antoine, qui ſuit;
5. Esther, femme de *Louis Cornet*, Seigneur de Buſſi;
6. Marguerite, femme de *François de Saint-Ouen*, Seigneur de Freſnai;
7. Et Hélène, mariée 1° à *Tanneguy de Saint-Ouen*, Seigneur de Magny; & 2° à *N..... de Madaillan*, Comte de Montataire.

XXI. Cyrus-Antoine de Briqueville, Marquis de Coulombières, &c., ſuccéda à ſes trois frères, & mourut à Paris le 30 Novembre 1706, laiſſant de *Henriette de Malortie*, pour fille unique, Anne-Henriette de Briqueville, héritière de ſa branche.

Les armes: *d'argent, à trois mouchetures d'hermines de ſable, poſées 2 & 1.*

BRANCHE
des Marquis de la Luzerne.

XIX. Gabriel de Briqueville, Ier du nom de ſa branche, Seigneur de la Luzerne, d'Amainville, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine de 50 Lances des Ordonnances de Sa

Digitized by Google

Majeſté, ſecond fils de FRANÇOIS, & de *Gabrielle de la Luzerne*, fit ſes premiers exercices militaires ſous les yeux de ſon père, combattit à ſes côtés ſur la brêche de Saint-Lo dans ſa 14e année, lorſque cet excellent Capitaine y perdit la vie, & ſe trouva dans pluſieurs autres occaſions à la tête de ſon Régiment d'Infanterie, avec PAUL DE BRIQUEVILLE, ſon frère aîné. Son expérience fut ſurtout reconnue par HENRI IV, qui l'honora d'un Brevet de Maréchal-de-Camp. Il ſervit ſous ce règne & le ſuivant, avec une valeur & une prudence diſtinguées. Pluſieurs fois il fut conſulté ſur les affaires preſſantes de l'Etat par des Lettres de la main de Leurs Majeſtés, MARIE DE MÉDICIS & ANNE D'AUTRICHE. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Richard Jouanne* & *Noël Piſtel*, Tabellions Royaux en la Vicomté de Vire, le 24 Mai 1593, *Gilette d'Eſpinay*, fille d'*Antoine d'Eſpinay*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Bron, & de *Renée Hériſſon*. Ils eurent:

1. HENRI, qui ſuit;
2. BERNARDIN, auteur de la branche des Seigneurs d'*Ocalen*, Comtes de la Luzerne, rapportée ci-après;
3. ROBERT, Baron de Montfreville, tué en 1626;
4. GABRIELLE, mariée, par contrat du 3 Décembre 1597, reconnu le 24 Mai 1612, à *Jacques Morin*, Chevalier, Seigneur d'Eſcajeul, Châtelain de Villers, &c., fils unique de *Robert Morin*, Seigneur d'Eſcajeul & de Villers-en-Bocage, & d'*Iſabeau de Vauquelin*, dont poſtérité. Voy. MORIN;
5. Et AMAURIE, femme de *Charles d'Eſpinay*, Marquis de Vaucouleur, fils de *Charles*, Marquis de Vaucouleur, & de *Marguerite de Chaynay*.

XX. HENRI DE BRIQUEVILLE, Ier du nom, Marquis de la Luzerne, d'Amainville, &c., Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, Gouverneur du Mont-Saint-Michel, reçut de LOUIS XIII, en 1638, un Régiment de Cavalerie. Il ſervit en qualité de Maréchal-de-Camp, celle de Lieutenant-Général dans l'armée de Catalogne où il mourut en 1642, & fut inhumé, par une diſtinction toute ſingulière, dans la Chapelle Royale de St.-Louis, fondée dans l'Egliſe de Notre-Dame de Montferrat. Il avoit épouſé, en 1626, *Claire l'Huillier*, fille de *Paul* ou *Geoffroy*, Seigneur de Malmaiſon, d'Orgeval, &c., & de *Claire de Faucon*, dont il eut:

1. GABRIEL, qui ſuit;
2. Et CLAIRE, femme de *Louis* ou *Jacques d'Argouges*, Baron de Gratot.

XXI. GABRIEL DE BRIQUEVILLE, IIe du nom, Marquis de la Luzerne, Seigneur d'Amainville, de Montfreville, &c., Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, Gouverneur du Mont-Saint-Michel en 1642, & Lieutenant de Roi en Baſſe-Normandie en 1668, ne ſe ſignala pas moins que ſes ancêtres par ſa prudence & par ſa valeur. Il avoit épouſé, le 5 Juin 1656, *Marguerite de Bonvouſt*, fille de *Julien*, Seigneur de la Miotière, & de *Marguerite Courtin*, dont:

1. LOUIS-GABRIEL, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, mort en 1684;
2. HENRI, IIe du nom, Evêque, Comte de Cahors, premier Baron & Préſident, né des Etats-Généraux de Quercy;
3. FRANÇOIS, qui ſuit;
4. Un autre FRANÇOIS, Seigneur de Montfreville, Capitaine de Vaiſſeau;
5. CATHERINE, Religieuſe de la Viſitation du Monaſtère de Caen, & Supérieure de celui de St.-Séré en Quercy;

Et deux autres filles, Religieuſes du même Ordre.

XXII. FRANÇOIS DE BRIQUEVILLE, Marquis de la Luzerne, Seigneur de pluſieurs terres en Normandie, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, premier Enſeigne de la Compagnie de ſes Mouſquetaires, ci-devant Lieutenant de Sa Majeſté en Baſſe-Normandie & Colonel d'un Régiment d'Infanterie, épouſa, le 3 Décembre 1691, *Catherine d'Aix-de-la-Chaiſe*, fille de *François*, Comte de la Chaiſe, Capitaine des Gardes de la Porte du Roi, Sénéchal de Lyon & du Lyonnois, & nièce du célèbre P. de la Chaiſe, Jéſuite, Confeſſeur du Roi Louis XIV, dont:

1. HENRI, IIIe du nom;
2. FRANÇOIS-ANTOINE;
3. GABRIEL, reçu Chevalier de Malte en 1706;
4. MARTIN;
5. PHILIPPE;

Et deux filles.

Cette branche ſubſiſte aujourd'hui dans la poſtérité de

HENRI DE BRIQUEVILLE, Marquis de la Luzerne, Maréchal-de-Camp, marié à *Marie-Anne-Catherine Boutet de Guignonville*, dont:

N..., qui ſuit;
N..., Capitaine de Frégate en Août 1767;
Et ANNE-MARIE DE BRIQUEVILLE, mariée, le

Digitized by Google

18 Septembre 1752, à *Jacques-Gabriel Bazin*, Marquis de Bezons.

N..., Marquis de BRIQUEVILLE, Maréchal-de-Camp, en Juillet 1767, épouſa *N... Camus de Pontcarré*, fille de *Geoffroy-Macé Camus*, premier Préſident au Parlement de Normandie, dont:

Un fils, né en 1756 ou 1757.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*OCALEN, *Comtes de la Luzerne.*

XX. BERNARDIN DE BRIQUEVILLE, Seigneur d'Ocalen, ſecond fils & préſomptif héritier de GABRIEL, & de *Gilette d'Eſpinay*, épouſa, par contrat paſſé devant *Mathieu Deſpiés* & *Jean Hoſtet*, Tabellions Royaux de la Sergenterie des Vés, en la Vicomté de Bayeux, le 17 Juillet 1643, *Jeanne du Bois*, fille de noble Seigneur *Jacques du Bois*, Seigneur de Marigny, & de noble *Françoiſe de Faoucq*, dont:

1. HENRI, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, appelé *le Comte de Briqueville*, Colonel d'un Régiment des Milices de Normandie, qui eut:
   FRANÇOIS, Capitaine de Cavalerie;
   Et N... DE BRIQUEVILLE, Mouſquetaire du Roi;
3. Autre FRANÇOIS, appelé *le Chevalier de Briqueville*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie;

Et deux filles, dont l'une Abbeſſe de Notre-Dame de Protection à Valogne, & l'autre Religieuſe dans le même Monaſtère.

XXI. HENRI DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Comte de la Luzerne, Fontainne, Ocalen, la Ville-Eloin, marié, par contrat du 18 Septembre 1680, paſſé devant *Bobuſe* & ſon Confrère, Notaires au Châtelet de Paris, avec *Bonne-Gabrielle-Marguerite de Chervy*, fille unique de *Jean de Chervy*, Ecuyer, Seigneur de Champagne, & de noble *Bonne de Bonhouſt* ou *Bonvouſt*. Leurs enfans furent:

1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et N... DE BRIQUEVILLE, Chevalier, auteur de la troiſième branche de *la Luzerne*, qui a eu en partage, par accommodement avec ſon frère, la Terre de la Luzerne près St.-Lo en Normandie. Il a épouſé *N... Cavigny*, dont eſt iſſu:
   N... DE BRIQUEVILLE-DE-LA-LUZERNE, Chevalier, non marié.

XXII. JEAN-FRANÇOIS DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Comte de la Luzerne, d'Ocalen, Gouverneur de la Ville & Château de la Flèche mourut en 1755. Il épouſa, 1° par contrat paſſé devant les Notaires au Châtelet de Paris, le 5 Juin 1715, *Marie-Françoiſe-Philberte-Damaris de Froulay-de-Teſſé*, veuve de Meſſire *Claude*, Marquis de *la Varenne*, Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement d'Anjou & Pays Saumurois, Baron & Gouverneur de la Flèche, Seigneur de Sainte-Suſanne. Elle étoit fille de *René de Froulay*, Comte de Teſſé, Grand d'Eſpagne, Chevalier des Ordres & de la Toiſon-d'Or, Maréchal de France, Général des Galères de Sa Majeſté, & de *Marie-Françoiſe Aubert d'Aunay*. Voyez FROULAY; & 2° en 1746, *Marie-Madeleine Chollet*, veuve de Meſſire *Camille Savary*, Chevalier, Comte de Brèves, Marquis de Jarzé. Du premier lit ſont iſſus:

FRANÇOIS-PHILBERT, qui ſuit;
Et BONNE-DAMARIS, appelée *Mademoiſelle de Briqueville*, mariée, en 1746, à Meſſire *Paul-Louis-Camille-Jean-Baptiſte Savary*, Comte de Brèves, Marquis de Jarzé, fils de *Camille Savary*, Comte de Brèves, &c., & de *Marie-Madeleine Chollet*, dont poſtérité.

XXIII. FRANÇOIS-PHILBERT, Comte DE BRIQUEVILLE-DE-LA-LUZERNE, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi, Enſeigne d'une Compagnie des Gardes-du-Corps de Sa Majeſté, Gouverneur de la Ville & Château de la Flèche, Seigneur d'Ocalen, de la Ville-Eloin, des Châtellenies de la Frélonière, Belſaulle, Chauffour & autres lieux, acheta, conjointement avec ſon père, en 1753, de M. Coupard de la Bloterie, Ecuyer, les Terres & Châtellenies de la Frélonière, du Creux & de Belſaulle, ſituées Paroiſſe de Souligné, à trois lieues du Mans. Il eſt mort, le 11 Avril 1762, au Château de la Frélonière, & a été enterré dans le Chœur de l'Egliſe de la Paroiſſe de Souligné-ſous-Ballon. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Chevalier*, Notaire au Mans, le 25 Janvier 1746, *Marguerite-Alexandrine Savary-de-Brèves*, fille de *Camille Savary*, Chevalier, Comte de Brèves, Marquis de Jarzé, & de *Marie-Madeleine Chollet*. De ce mariage ſont iſſus:

1. N... DE BRIQUEVILLE, né au Château d'Avrigny en Nivernois, & mort, à 4 ans, au Château de la Frélonière;
2. MARIE-FRANÇOISE-PHILBERTE-ALEXANDRINE, qui ſuit;
3. Et BONNE-FRANÇOISE-MADELEINE DE BRI-

Digitized by Google

QUEVILLE-DE-LA-LUZERNE, née au Château de la Frélonière, non mariée en 1776.

XXIV. MARIE-FRANÇOISE-PHILBERTE-ALEXANDRINE DE BRIQUEVILLE-DE-LA-LUZERNE, née au Château d'Avrigny, devenue aînée par la mort de son frère, a épousé, par contrat passé devant *Grignon*, Notaire à Souligné-sous-Ballon, le 22 Mars, célébration le 11 Avril 1768, *Armand-René-François d'Hardouin*, Chevalier, Comte de la Girouardière, Seigneur de Chantenay, Coudreuse, la Roche-Saint-Bault, &c., ancien Capitaine de Dragons au Régiment d'Orléans, fils aîné de *René-Charles-Hyacinthe d'Hardouin*, Chevalier, appelé *le Marquis de la Girouardière*, &c., & d'*Anne-Susanne-Henriette de Broc*. Voyez ROCHE-SAINT-BAULT pour la Généalogie de la Maison d'HARDOUIN-DE-LA-GIROUARDIÈRE. Les armes: *d'or, à trois pals de gueules*.

BRANCHE

des Seigneurs de BRIQUEVILLE, *en Bessin.*

XIII. THOMAS DE BRIQUEVILLE, II^e^ du nom, quatrième fils de GUILLAUME DE BRIQUEVILLE, IV^e^ du nom, & de *Jeanne de Meulent*, fut Chevalier, Seigneur de Briqueville en Bessin, Terre qu'il eut pour son partage, & épousa *Jeanne de Vieux*, fille de *Bidaut de Vieux*, Seigneur de Putot en Auge, comme il appert de la déclaration baillée au Procureur du Roi sur le fait des Aides & Tailles de Valogne, le 9 Juillet 1523, par RICHARD DE BRIQUEVILLE. Il en eut:

JEAN, qui suit;
Et RICHARD DE BRIQUEVILLE, Chevalier, lequel fut du nombre des 119 Gentilshommes qui défendirent, en 1427, le Mont-Saint-Michel contre toute la puissance des Anglais.

XIV. JEAN DE BRIQUEVILLE, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Briqueville & de Breteville, &c., à cause de sa femme, reçut quittance, le 13 Janvier 1412, de Pierre de la Roque, Vicomte de Valogne, de 75 sols pour le relief de la mort de *Guillaume Picot*, son beau-père; reçut aussi aveu le 2 Décembre 1416 de Jean Liat, pour plusieurs Terres sises à Breteville, &c.; acquit par contrat passé devant *Jean Herbeline*, Clerc Tabellion en la Sergenterie de Cerisay le 9 Septembre 1421, de Jean Bazaing, demeurant à Coulombières, tout & tel tènement d'héritage que feu Jean Bazaing, son père, avoit en la Paroisse de Briqueville, &c. Il épousa *Cécile Picot*, qui, par son testament en latin du 14 Mai 1439, institua exécuteur son mari; fit plusieurs donations à l'Eglise de Breteville, où elle voulut être enterrée à celles de Digoville, Tourlaville, Naqueville & de Briqueville, aux pauvres & à plusieurs filles & particuliers. Elle étoit fille de *Guillaume Picot*, Ecuyer, Seigneur du Fief, Terre & Seigneurie de Breteville, en la Paroisse de Breteville, près Cherbourg. De ce mariage vinrent:

1. GUILLAUME, qui suit;
2. GUILLEMETTE, mariée à *Thomas Louis*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Andrieu;
3. Et COLETTE DE BRIQUEVILLE, mariée à *Robert de Vieux*, Ecuyer, Seigneur de Putot en Auge.

XV. GUILLAUME DE BRIQUEVILLE, V^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Briqueville & de Breteville, reçut l'aveu de Richard Godin le 9 Décembre 1445, pour plusieurs vergées de Terre redevables de diverses rentes à cause de la Sieurie de Briqueville; & deux autres, l'un de Colin Bazaing, en Décembre 1445; & l'autre de Robert le Patruel, le 13 Mars 1446, pour des Terres dépendantes de sadite Seigneurie de Briqueville, & testa le 14 Novembre 1448. Il épousa, par contrat passé devant les Tabellions de Sainte-Marie-du-Mont, le 30 Août 1432, *Perrine de Beuzeville*, qui fut dotée par noble homme *Richard de Beuzeville*, Ecuyer, Seigneur de Beuzeville-sur-le-Vey, & *Raoulet de Beuzeville*, ses frères. Leurs enfans furent:

1. RAOUL, qui suit;
2. GUILLAUME, Prêtre, Curé de Montfiquet;
3. JACQUELINE, mariée à *Guillaume de Percy*, Ecuyer, Seigneur des Noyers;
4. Et GUILLEMETTE DE BRIQUEVILLE, mariée à *Robert Heuzey*, Ecuyer, Seigneur de Naqueville.

XVI. RAOUL DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur de Breteville, Briqueville, &c., employé comme un des anciens nobles dans l'Extrait des Recherches de noblesse faites sous Raymond Montfaouq en 1463, fut mis hors de garde-noble, & envoyé en possession de ses Terres & héritages, comme étant capable de les régir, ayant plus de 22 ans, par acte passé le 4 Mars 1472, en présence de *Michel Corbin*, Procureur dudit Seigneur RAOUL DE BRIQUEVILLE. Il obtint, en 1486, de Guillaume de Mante, Lieutenant-Général du Grand-

Digitized by Google

Maître Enquêteur des Eaux & Forêts du Duché de Normandie, main-levée des droitures & franchiſes qui lui avoient été accordées dans les Forêts du Roi. Il avoit épouſé (ce qui paroît par un accord paſſé le 10 Janvier 1494, au ſujet de la dot de ſa femme), *Olive de Sainte-Marie*, fille de *Jean de Sainte-Marie*, Ecuyer, Seigneur d'Equilly, & de *Jeanne de la Luzerne*. De leur mariage vinrent :

1. Richard, qui ſuit ;
2. Gautier, Prêtre ;
3. Guillaume, Ecuyer, mort ſans alliance ;
4. Une fille, mariée à *Pierre de Brebeuf*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu ;
5. Et Guyonne, femme de *Guillaume du Sauſſey*, Ecuyer, Seigneur de Vivaudeville.

XVII. Richard de Briqueville, Chevalier, Seigneur de Briqueville, Breteville & Sebeville, obtint une Sentence par défaut en 1500, de Jean Bloſſet, Lieutenant-Général de la Vicomté de Valognes, contre Gautier de Briqueville & ſes autres frères. Il eut en 1501, par acte paſſé à Valognes, pour ſon droit d'aîneſſe, la Terre & Seigneurie de Breteville, en rendit aveu au Roi le 25 Octobre 1515, fit ſa déclaration devant le Procureur du Roi ſur le fait des Aides & Tailles de Valognes en 1523, où il dit que de Guillaume de Briqueville & de *Jeanne de Meulent*, fille du Comte de ce nom, ſortirent en loyal mariage Jean & Thomas de Briqueville ; que Jean eut les Seigneuries de Briqueville, la Blouette, & Thomas, celle de Briqueville en Beſſin ; qu'il en ſortit auſſi Guillaume de Briqueville, Seigneur de Gerville & de Lanne, tous frères ; que de Thomas de Briqueville, & de *N... de Vieux*, ſortirent Jean de Briqueville & Richard ; que de Jean & *Cécile Picot*, vint Guillaume de Briqueville ; que de celui-ci & de *Perrine de Beuzeville*, vint Raoul de Briqueville, marié à *Olive de Sainte-Marie* ; & de celui-ci Richard de Briqueville, dont il eſt queſtion, lequel & ſes ancêtres ont toujours vécu noblement, hanté & fréquenté les guerres. Cette déclaration en parchemin fut ſignée de lui & produite en la Juriſdiction de Valognes. Il eut de *Jacqueline Boucard* :

1. Jean, Chevalier, Seigneur de Breteville, qui reçut pour lui & ſes frères, à cauſe de ſa Seigneurie de Briqueville le 18 Juin 1534, aveu du nommé le Bourgeois, pour le tènement qu'il avoit conſiſtant en Maiſons & arbres ſis en ladite Paroiſſe, à cauſe de quoi il doit rentes, pluſieurs ſervices & ſujetions ſuivant l'accord fait entr'eux le 19 Janvier 1533, &c. Par acte paſſé le 15 Mars 1537, avec ſes frères puînés Pierre & Jacques, il choiſit pour ſon partage la Terre & Seigneurie de Breteville, leur laiſſant les Fiefs & Seigneuries de Briqueville & de Sebeville. Il rendit aveu au Roi le 17 Octobre 1541, pour ſa Terre de Breteville, fit un accord le 4 Août 1543, avec ſes frères, par lequel ils ſe chargent de payer chacun leur part de 20 liv. de rente due à Jean Cabart, à cauſe de leur mère. Par un autre acte du 7 Mai 1549, il céda des Terres ſituées à Bretevillé & des rentes à Pierre, ſon frère, qui lui donna en échange le Fief de Briqueville ſitué en la Vicomté de Bayeux ; mais cet échange fait entr'eux fut déclaré nul & de nul effet par accord du 17 Mars 1554, fait au Bailliage de Valognes, par lequel les deux frères contractans rentrèrent dans leur première poſſeſſion. Jean de Briqueville mourut ſans alliance ;
2. Pierre, qui ſuit ;
3. Et Jacques, Chevalier, Seigneur de Sebeville, Terre qu'il rendit à Sauveur le Tonnelier, qui la remit à Michel Cudot, Ecuyer, en 1538. Il mourut auſſi ſans avoir été marié.

XVIII. Pierre de Briqueville, Chevalier, Seigneur de Briqueville, eſt compris dans un rôle des montres des Nobles, ſujets au ban & arrière-ban pour la Vicomté de Bayeux, fait à Caen, par Jacques d'Auberville, Chevalier, Bailli dudit lieu, le 2 Avril après Pâques 1554. On y voit au Chapitre des Nobles cotiſés en Aide, que Pierre tenoit le Fief de Briqueville ſis audit lieu, & qu'il fut baillé en Aide à Charles de Trouſſeauville. Il étoit mort en 1560, que *Guillemette le Bunetel*, ſa veuve, obtint une Sentence de Jean de la Rivière, Lieutenant-Général de la Vicomté de Bayeux, touchant une vente de meubles. Il en eut :

XIX. Guillaume de Briqueville, VI^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Breteville, qui fit au Roi, le 3 Février 1567, aveu ou déclaration de ſa Terre de Briqueville, près de Bayeux. Jacques de Briqueville, ſon oncle, par contrat paſſé devant Martin & Lanier, Tabellions à Cherbourg le 10 Octobre 1569, abandonna à Jean de Briqueville, ſon frère, & audit Guillaume, ſon neveu, qui étoient en communauté de biens, la vente d'héritages qu'il avoit faite à Jean Noyon, d'une pièce de 10 vergées ſituée à Breteville, aux conditions portées dans l'acte. Guillaume de Briqueville fit un échange avec Jean, ſon oncle, par con-

Digitized by Google

trat du 12 Janvier 1571, de la Terre & Seigneurie de Briqueville dans la Vicomté de Bayeux, qui lui étoit échue par la mort de PIERRE DE BRIQUEVILLE, son père, pour le Fief, Terre & Seigneurie de Breteville. Suivant une expédition donnée à Valognes le 14 Septembre 1575, par M. de Thou, Grand-Maître Enquêteur & Général Réformateur des Eaux & Forêts de Normandie, ledit GUILLAUME, sur la production de ses titres, fut maintenu & ses hommes, à cause de son Fief de Breteville, dans le droit de prendre & d'avoir des bois en les Forêts du Roi & Verderies de Valognes ; & il fut fait défense à tous Verdiers, Sergens & Gardes d'icelles Forêts, de troubler le Seigneur de Breteville & ses hommes, dans la possession & jouissance desdits droits, par un Mandement du même Grand-Maître, donné à Valognes le 26 Juin 1577. Il avoit épousé, par contrat du 26 Avril 1562, passé devant *Benoît* & *Mahaut*, Tabellions de Briqueville, du consentement de JEAN DE BRIQUEVILLE, son oncle, *Marie d'Urevie*, fille de noble homme *Gautier d'Urevie*, Seigneur de Sotteville, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. PIERRE, Capitaine de Vaisseau, par commission du 6 Décembre 1612, donnée par GUILLAUME DE BRIQUEVILLE, son frère, qui en avoit le pouvoir. Il avoit obtenu du Roi des Lettres de *Committimus*, le 6 Novembre 1611, dans lesquelles il est qualifié Capitaine de Marine ès Mers du Ponant ;
3. GUILLAUME, Sieur de la Vallée, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem & de Bethléem, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi & de celle de la Reine, par Brevet que lui expédia, le 4 Avril 1602, Charles d'Angennes, Vidame du Mans, Capitaine des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi. Il avoit obtenu, le 6 Août 1601, du Roi HENRI IV, une pension de 400 écus, pour lui faciliter les moyens d'être à la suite de Sa Majesté. Charles de Montmorency, Amiral de France, lui donna commission, le 20 Février 1604, d'équiper une flotte, & aussi la charge d'Amiral & Lieutenant-Général de ladite flotte, pour la découverte des terres, isles, côtes & continent, depuis le 40e degré de latitude septentrionale jusqu'au Cap François. Il eut pareillement le pouvoir de nommer les Capitaines de Vaisseau & autres Officiers de ladite flotte. En conséquence de cette commission HENRI IV l'établit, par Brevet du 8 Mars 1605, son Lieutenant-Général & Vice-Amiral, pour représenter Sa Personne aux pays, côtes, isles, continens & mers, qui sont depuis le Cap François jusqu'au 40e degré de latitude boréale. Il fut pourvu de la commanderie de la Lande d'Airou au Diocèse de Coutances, le 6 Juillet 1610, par Philibert de Nerestang, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Maître dudit Ordre, & fut tué en 1613, dans un combat sur la rivière de Gambie, qui est un bras du Niger ;
4. GILLES DE BRIQUEVILLE, Sieur de Saint-Martin, mort sans alliance ;
5. TIMOLÉON, Prêtre & Curé de Breteville ;
6. Et PERRETTE, mariée à *Nicolas du Gardon*, Ecuyer, Sieur de la Biseville.

XX. JEAN DE BRIQUEVILLE, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Breteville, reçut une Lettre datée de Caen, le 25 Mars 1596, de HENRI DE BOURBON, Duc de Montpensier, Gouverneur de Normandie, par laquelle il le prie de se mettre en état de marcher, sur la fin du même mois au plus tard, pour le service de Sa Majesté, & qu'il lui sera fort obligé de la particulière affection qu'il lui témoignera dans cette occasion, & qu'il lui en donnera de la sienne toutes les preuves qu'il sauroit désirer, étant *son bien affectionné ami*. Signé, HENRI DE BOURBON. Suivant un extrait des registres des Commissaires députés par le Roi pour le recouvrement des Tailles, la réformation des abus commis au fait des Finances & des Tailles, & l'usurpation du titre de noblesse en la Généralité de Caen, JEAN DE BRIQUEVILLE comparut le 13 Novembre 1598, tant pour lui que pour PIERRE, GUILLAUME, GILLES & TIMOLÉON, ses frères, & produisit ses titres & enseignemens, faisant preuve de noblesse de huit races en droite ligne de son extraction & descente de noblesse, dont il lui fut délivré acte, à Cherbourg, pour lui servir & à ses frères en tems & lieux. Il rendit foi & hommage au Roi en 1604, de sa Terre & Seigneurie de Briqueville qu'il avoit par droit successif de GUILLAUME DE BRIQUEVILLE, son père. Il avoit épousé, par contrat sous-seing-privé du 27 Décembre 1606 (reconnu le 25 Avril 1620, devant *Guyot* & *Bazire*, Tabellions Royaux à Saint-Pierre-Eglise), *Jeanne le Berceur*, fille aînée de *Richard le Berceur*, Chevalier, Seigneur & Patron de Saint-Marcouf, Fonteney, &c., & de *Charlotte Aubert*, dont :

1. JACQUES, qui suit ;
2. GUILLAUME, lequel, en 1636, fut blessé au service du Roi, d'un coup de pistolet, en

Digitized by Google

mourut & fut inhumé dans l'Abbaye de Marolles proche Landrecie, Diocèſe de Cambray, ſuivant ſon extrait mortuaire délivré par le Sieur le Noir, Curé de Breteville;

3. Et BARBE, mariée à *Aimon Poupet*, Ecuyer, Sieur des Epaiſſes.

XXI. JACQUES DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur de Breteville & de Briqueville, rendit foi & hommage au Roi, le 14 Juillet 1633, de ſa Terre de Breteville à lui échue par ſucceſſion de ſon père. L'aveu fut vérifié le 13 Janvier 1634, aux Aſſiſes tenues à Valogne par Robert de Franquetot, Ecuyer, Seigneur & Patron de Coigny, Lieutenant-Général Civil & Criminel du Bailliage de Côtentin, & Préſident au Siège Préſidial de Coutances, où l'on voit que ledit Fief étoit dans la Maiſon de BRIQUEVILLE depuis plus de 300 ans. JACQUES obtint, le 17 Août 1641, de Charles le Roy, Sieur de la Potherie, Intendant à Caen, Commiſſaire député par Sa Majeſté pour le recouvrement des droits de Francs-Fiefs, main-levée de la ſaiſie de ſes Fiefs de Briqueville & de Breteville, vu ſa comparution & la production de ſes titres, papiers & enſeignemens juſtificatifs de ſon ancienne nobleſſe. Le Sire de Matignon, Lieutenant-Général de Sa Majeſté en Normandie, & de l'armée levée en cette Province, lui donna un Certificat comme il avoit ſervi, ainſi que *Jacques d'Aigremont*, ſon beau-père, ſous ſon commandement avec armes, chevaux & équipages ſuivant ſa qualité de Noble, & qu'il a ſervi depuis le rendez-vous par lui donné à la Nobleſſe en la Ville de Caen, le 28 Septembre 1636, juſqu'à ce jour qu'il a délivré ce Certificat pour lui valoir. Fait à Brixon près Châteauvillain en Bourgogne, le 23 Novembre 1636. Signé, MATIGNON. Il épouſa *Anne d'Aigremont*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur d'*Aigremont*, Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & d'*Hilaire des Montiers*. En faveur de ce mariage, PIERRE DE BRIQUEVILLE, ſon oncle, lui donna, en avancement de ſucceſſion, la propriété de ſa Seigneurie de Briqueville, par acte paſſé le 6 Février 1635, devant *Houchart* & *le Mignot*, Tabellions Royaux en la Vicomté de Valognes pour le ſiège du Val de Saire. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui ſuit;
2. ANTOINE, Chevalier, Seigneur de Briqueville en Beſſin, Capitaine de Frégate, cité dans la recherche de Nobleſſe par M. *de Chamillart* en 1666. Il fut tué ſur ſa Frégate proche du Havre-de-Grâce, & inhumé le 27 Juillet 1674, dans le Chœur de l'Egliſe de Breteville, ſuivant le Certificat délivré, le 23 Septembre 1739;
3. MARIE, mariée, en 1667, à *Adrien Morel*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cyr & de Courcy;
4. SUSANNE, qui ſignala ſa piété par l'attachement qu'elle eut pour les pauvres, ayant été la principale fondatrice de l'Hôpital de Valogne. Elle eſt morte en 1706;
5. Et FRANÇOISE, morte, mariée, en 1672, à *Jean-François Osbert*, Chevalier, Seigneur d'Agneaux.

XXII. JEAN DE BRIQUEVILLE, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Breteville en Saire, & de Briqueville en Beſſin, compris au rang des anciens Nobles dans la recherche de 1666, obtint du Roi des Lettres de bénéfice d'âge le 27 Mars 1656, vu qu'il avoit atteint l'âge de 16 à 17 ans, & qu'il étoit capable de gouverner ſes biens; & rendit aveu à Sa Majeſté le 28 Juillet 1667, de ſa Seigneurie de Breteville. Il eut du Comte de Breauté, Bailli du Côtentin, une atteſtation, datée des 16 Mai 1691, 15 Juin 1693, & 9 Juillet 1696, comme il avoit ſervi & ſervoit encore actuellement en ſon équipage. Le Sire de Matignon, Lieutenant-Général de Sa Majeſté, lui délivra un Certificat le 15 Juin 1706, comme il ſervoit encore le Roi. Il avoit épouſé, au mois de Janvier 1681, *Françoiſe-Jeanne de Fontaines*, fille de *Céſar de Fontaines*, Chevalier, Seigneur, Patron & Baron de Cardouville, & de *Marie de Midorge*. Ce contrat fut paſſé en préſence des parens communs, de *François de Neſmond*, Evêque de Bayeux, parent de la future, & de pluſieurs illuſtres perſonnes; & fut reconnu par *Michel*, Notaire de Briqueville, le 19 Octobre 1692. Ils ont eu pour enfans :

1. GUILLAUME-ANTOINE, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, né en 1683, qui eut pour parrain François de Neſmond, Evêque de Bayeux. Il entra dans la première Compagnie des Mouſquetaires du Roi en 1703, & fut tué à la bataille de Malplaquet le 11 Septembre 1709, ſans avoir été marié;
3. JEAN-BAPTISTE, né en 1684, d'abord Mouſquetaire du Roi dans ſa première Compagnie en 1702, Enſeigne de la Colonelle au Régiment de Touraine en 1703, puis Capitaine en 1706. Il fut bleſſé au ſiège de Lille

Digitized by Google

en Flandre en 1708, &, après la Capitulation de cette ville, fut transporté à Douai, où il mourut de ses blessures, & y fut inhumé dans l'Eglise de Saint-Amé;

4. Charles, mort jeune;
5. François-Adrien, né en 1695, Bachelier de la Faculté de Théologie de Paris, suivant ses Lettres en latin du 5 Novembre 1725;
6. & 7. Deux garçons, morts, l'un âgé de 3 ans, & l'autre à 3 mois;
8. Louis, appelé *le Chevalier de Briqueville*, né en 1702, qui est entré dans la première Compagnie des Mousquetaires du Roi en 1721, où il servoit encore en 1724;
9. Hilaire, née en 1682, morte jeune;
10. Elisabeth, née en 1686, Religieuse à l'Abbaye de Notre-Dame des Anges à Coutances en 1708, où elle est morte en 1727;
11. Madeleine, née en 1688, Religieuse au Couvent de la Congrégation de Notre-Dame à Carentan, en 1711, morte en 1722;
12. Marie-Anne, née en 1693, Religieuse au même Monastère en 1718;
13. Et Marie-Françoise, née en 1700, mariée, en 1718, à *Jean-Pierre-Alexandre le Fevre-de-Grainthéville*, Ecuyer, Seigneur, Baron de Clitourp & de Grainthéville, mort le 16 Septembre 1724.

XXIII. Guillaume-Antoine de Briqueville, Chevalier, Seigneur & patron de Breteville en Côtentin, rendit foi & hommage de son Fief de Breteville, relevant de Sa Majesté, le 10 Mars 1729; donna son aveu, le 15 Mars 1736, au Roi, à cause de sa Vicomté & Châtellenie de Valognes, du Fief, Terre & Seigneurie de Breteville, située en la même Paroisse, & s'étendant à celles de Digoville, Tourlaville, Maupertuis & Sainte-Croix en la Hague, & eut, suivant cet aveu, le 23 Mars 1737, pleine, entière & dernière main-levée de son Fief de Breteville & dépendances, vu l'information faite dudit Fief, par Jean-Jacques le Pigeon, Ecuyer, Lieutenant-Général du Bailli de Côtentin à Valognes. Il fut Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Touraine, & ensuite nommé Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Général de la Capitainerie-Garde-Côte du Val de Saire en toute son étendue, le 25 Juin 1732, par commission du Roi. Louis XV l'ayant chargé de recevoir des Chevaliers de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, particulièrement le Sieur Cantel d'Anthéville, en 1774, lui adressa une Lettre pour cet effet, dans laquelle il lui donne le titre de *Comte*. Il est mort âgé de 85 ans, au mois de Novembre 1775, & avoit épousé, par contrat du 6 Octobre 1721, passé au Château du Pontroger, reconnu devant les Notaires de Cherbourg le 17 Août 1724, *Madeleine de la Motte*, fille de Messire *Pancrace de la Motte*, Chevalier, Seigneur & Patron de Saint-Jean-des-Champs, Pontroger, Grimouville, & de noble *Françoise Leuilly*, dont:

1. Claude-Marie, qui suit;
2. Bon-Chrétien de Briqueville, Chevalier, Seigneur & Patron de Roncey, Neuville, &c., né le 2 Octobre 1726, Capitaine de Vaisseau du Roi, Directeur des constructions de la Marine, Chevalier de St.-Louis en 1763;
3. Jeanne-Françoise, née le 25 Août 1722, morte en 1773;
4. Louise-Madeleine, née le 19 Octobre 1725, mariée à Messire *Henri-François-Bernard d'Aubigny*, dont un fils, mort en 1775, & une fille vivante;
5. Et Françoise-Hilaire, née le 15 Mars 1728.

XXIV. Claude-Marie, Comte de Briqueville, Chevalier, Seigneur & Patron de Breteville, Grimouville, Saint-Etienne, Pontroger, la Cour du Bois, la Poissonnière Beauchamp, Hotot, Saint-Jean-des-Champs, né le 11 Avril 1724, d'abord Page du Roi en sa Petite-Ecurie en 1739, Capitaine de Cavalerie en 1743, Chevalier de Saint-Louis en 1758, Lieutenant-Colonel de Cavalerie en 1768, Mestre-de-Camp de Cavalerie en 1770, a épousé, en 1751, *Catherine-Yolande-Rose de Thiboutot*, fille de *François*, Comte de *Thiboutot*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Brigadier de la seconde Compagnie des Mousquetaires, & Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Fécamp (frère du feu Marquis de *Thiboutot*, Maréchal-de-Camp), & de noble *N... le Roux*, de laquelle il a:

François-Claude-Marie de Briqueville, Chevalier, né à Saint-Valery de Fécamp le 24 Août 1761, reçu Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi au mois de Juin 1777.

Les armes: *d'argent, à six feuilles de chêne de sinople, posées 3, 2 & 1.*

ANCHE
des Seigneurs de la Haye.

XIII. Nicolas de Briqueville, Chevalier, Seigneur de la Haye, près Cerizi, cinquième fils de Guillaume, IV^e^ du nom, & de *Jeanne*

Digitized by Google

de Meulent, épouſa, en 1390, *Jeanne de Juvigny*, dont:

1. Robert de Briqueville, qui fut un des 1115 Gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel en 1426;
2. Et Jean, qui ſuit.

XIV. Jean de Briqueville, Chevalier, Seigneur de la Haye & de Caligny, fut auſſi un de ceux qui défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglois en 1426. Il épouſa *Jeanne de Roſel*, fille de *Jean*, Seigneur de Beaumanoir, dont:

XV. Richard de Briqueville, Chevalier, Seigneur de la Haye, marié à *Jeanne de Garſalles*, de laquelle il eut:

Guillaume, Léonor, David, qui ſuit;
Et Pierre.

XVI. David de Briqueville, Chevalier, Seigneur de la Haye, partagea avec ſes frères les biens paternels & maternels, & épouſa *Jeanne de Noriolle*, dont entr'autres enfans:

XVII. Roger de Briqueville, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de la Haye, marié à *Jeanne Campton*, dont:

Jeanne de Briqueville, femme de *Jean de Thieuville*, Seigneur de Claës.

La Maiſon de *Briqueville* a eu de très-belles alliances, entr'autres avec les Comtes de *Montfort*, les Comtes de *Meulent*, la Maiſon d'*Harcourt*, celle d'*Eſtouteville*, &c. Voyez Moréri, la Roque, *les Mémoires de Caſtelnau* & l'*Armorial de France* par M. d'Hozier.

Les armes: *palé d'or & de gueules de ſix pièces*.

BRIROY, Seigneur de la Comté & de Goix en Normandie, Généralité de Caen. La Roque dit que Raoul Briroy fit preuves d'ancienne Nobleſſe par-devant *Raymond Montfaouq*, Commiſſaire député à la recherche de la Nobleſſe l'an 1463: il épouſa N..., fille de *Jean Boudet*, Ecuyer, Seigneur de Crôville, & eut pour fils:

Robert Briroy, qui épouſa *Jacqueline des Moutiers*, dont:

Guillaume Briroy, marié à *Gilette de Thieuville*, de laquelle il eut:

1. Jean, qui ſuit;
2. Guillaume Briroy, Seigneur de la Comté, qui fit preuves de nobleſſe en 1598;
3. Et Nicolas Briroy, ſacré Evêque de Coutances en 1597, & mort le 22 Mars 1620.

Jean Briroy, Seigneur de Fierville, Baron de Neoux, marié à *Diane de Thieuville*, dont:

Nicolas, Adrien & Pierre Briroy, & deux filles; l'une, nommée Marie épouſa, le 17 Janvier 1614, *Pierre d'Harcourt*, Baron d'Olonde;

Les armes: *d'azur, au chevron d'or.*

BRISACIER, famille originaire de Blois, qui a donné un Aumônier du Roi Louis XIII, en 1634, un Conſeiller d'Etat en 1648; un Précepteur de Louis XIV, en l'abſence de M. de Péréfixe, dans la perſonne de Laurent Brisacier, Abbé-Commendataire de l'Abbaye de Notre-Dame de Flabemond, Ordre des Prémontrés, Diocèſe de Toul, mort dans ſon Doyenné de St.-Sauveur le 15 Février 1690, âgé de 80 ans; & dans Jacques-Charles Brisacier, Prêtre, neveu du précédent, un Conſeiller, Aumônier, Prédicateur de la Reine Marie-Thérèse d'Autriche, Abbé-Commendataire de l'Abbaye de Flabemond, après ſon oncle, mort le 23 Mars 1736, âgé de plus de 94 ans, ancien Supérieur du Séminaire des Miſſions Etrangères. On trouve encore Jean de Brisacier, Jéſuite, né à Blois en 1608, qui fut Viſiteur de la Province de Portugal, mort à Blois le 10 Septembre 1668. Voy. Moréri.

BRISARD, Seigneur de Mouſetière, du Meſnil, de Mesleray, en Normandie, Généralité d'Alençon, & Election de Mortagne, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 12 Mai 1667, de laquelle étoit Charles Brisard, reçu Préſident au Parlement de Paris le 13 Février 1673. Les armes: *d'or, à la faſce d'azur, ſurmontée de deux étoiles de gueules.*

BRISARD, Seigneur de Longny, Election de Mortagne, Généralité d'Alençon en Normandie, famille qui porte: *faſcé d'azur & d'argent de ſix pièces, chaque faſce d'azur chargée d'une chaîne d'or avec trois médailles de même, & les faſces d'argent chargées de neuf mouchetures de ſable* 3, 3 & 3.

BRISARD, en Normandie, famille qui paroît être une branche de celle ci-deſſus, & qui porte: *faſcé d'azur & d'argent de ſix pièces, l'azur diapré d'une aigle & de deux lions affrontés d'or, & l'argent de neuf mouchetures de ſable, poſées* 3, 3 & 3.

BRISAY, Maiſon d'*ancienne Chevalerie*, originaire du Poitou, mais dont la branche qui ſubſiſte aujourd'hui eſt établie depuis pluſieurs ſiècles dans la Beauce. Faute de *mé-*

Digitized by Google

moire nous n'allons en parler ici que d'après une Carte Généalogique qui nous eſt tombée dans les mains: elle fait remonter cette Maiſon à

GEOFFROY, dit *Griſegonelles*, Comte d'Anjou, Grand-Maître de France, & Connétable, qui, ſuivant Jean le Féron, fut Seigneur de Mirebeau en 988. Les *Hiſtoires du Poitou* & de l'*Anjou* diſent qu'il décéda en 1010, & qu'il laiſſa pluſieurs enfans, entr'autres:

GUILLAUME, Seigneur de Mirebeau en 1022, qui, ſuivant l'*Hiſtoire d'Anjou*, prit le ſurnom de ſon apanage; il vivoit encore en 1035.

SIMON DE MIREBEAU, Sieur de Briſay, Chevalier, partagea la Seigneurie de Mirebeau en 1050, dit le Cartulaire de Bourgueuil, rapporté par Trincant. On lui donne pour fils:

AIMERY DE BRISAY, Chevalier, vivant en 1097, & CHARLES DE BRISAY, tous les deux rapportés par Trincant. Le premier fut père de

PIERRE DE BRISAY, I^er^ du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui vivoit en 1100, ſuivant une Charte de l'Abbaye de Fontevrault, qui fait mention de PIERRE, ſon fils, qui ſuit. Il paroît qu'il eut pour autres enfans, CHAOURÉ DE BRISAY, Chancelier de France depuis 1141 juſqu'en 1146; & GUILLAUME DE BRISAY, Chevalier, qui ſigna comme témoin à la fondation d'Aſnier-le-Bellay, faite par Guillaume de Montreuil.

I. PIERRE DE BRISAY, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, par lequel nous allons commencer la filiation ſuivie de cette Maiſon, eſt auſſi nommé dans une Charte de l'Abbaye de Fontevrault de 1115, rapportée par Ménard d'Angers. Il fut en 1119 Bienfaiteur de cette Abbaye; & il eſt nommé dans la Bulle de CALIXTE II, entre les Bienfaiteurs de cette Maiſon.

II. ALAU DE BRISAY, I^er^ du nom, ſon fils, Chevalier, Seigneur dudit lieu, eſt nommé dans une Charte de 1150 de la même Abbaye de Fontevrault. On lui donne pour fils:

III. PIERRE DE BRISAY, III^e^ du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui, ſuivant un Rôle des Bannerets, fut Banneret du Roi PHILIPPE, dit *Auguſte*. Il eut:

IV. RAOUL ou RODOLPHE DE BRISAY, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui fonda les Cordeliers de Mirebeau. Il eut pour fils:

V. ALAU ou ALÈS DE BRISAY, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qualifié auſſi Seigneur de Diſtillé dans une Charte de Fontevrault de 1245; ſa veuve, nommée *Sibylle*, donna en aumône certaines rentes à l'Égliſe de Fontevrault, & eut:

VI. PIERRE DE BRISAY, IV^e^ du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, nommé dans une Charte de Fontevrault de 1253. Il eut pour fils:

VII. PIERRE DE BRISAY, V^e^ du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Chevalier-Banneret dont il eſt fait mention dans les *Mémoires du Prieuré de Mondonville*, vol. coté I, p. 538: il eſt auſſi nommé, dans les Regiſtres du Parlement *Olim*, Chevalier-Banneret de la paye d'Anjou. Il eut pour fils:

VIII. GUY DE BRISAY, Chevalier, Seigneur dudit lieu en 1330; il en eſt parlé dans les Regiſtres de la Chambre des Comptes de Paris. Il eut:

IX. ALAU ou ALLONET DE BRISAY, III^e^ du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qualifié *fils de Monſeigneur* GUY DE BRISAY, *Chevalier*, dans ſon contrat de mariage paſſé ſous le ſcel de Chinon le Lundi 14 Mars 1323, avec *Béatrix de Montejean*. Il eut:

1. ALAU ou ALÈS, qui ſuit;
2. ISABELLE, mariée à *Eſchivart*, Baron de *Preuilly*, dont deſcendent les Marquis de la Rochepoſé, les Comtes de Saint-Georges & de Chinſſe, de Chomberg, Duc d'Aluys, Marquis de Clermont-Gallerande & de Courtomer; les Comtes de Ludes, de la Roche-Guyon, Liancourt, de Mérinville de Rieux; les Marquis de Montboucher & de Lang, la Comteſſe de Montauban-Guémenée;
3. MARGUERITE, mariée 1° à *Guy de Laval*, mort en 1346, & 2° à *Louis Rouault*;
4. & 5. ALIX & AGNÈS.

X. ALAU ou ALÈS DE BRISAY, IV^e^ du nom, auſſi appelé HALOT, Chevalier, Seigneur de Briſay, ſuivant un titre du 3 Août 1374, par lequel il paſſa certaines rentes à la Maiſon de Fontevrault, épouſa *Bertaude de la Jaille*, dont il eut:

1. GILLES, qui ſuit;
2. AIMERY;
3. Et JEANNE, mariée à *Jean Prévoſt*, Chevalier, Seigneur du Chaſtellier-Portault.

XI. GILLES DE BRISAY, Chevalier, Seigneur dudit lieu, épouſa, par contrat du 26 Octobre 1394, *Marguerite de Rochechouart*, Dame de Saint-Germain, fille d'*Aimery*, Seigneur de Mortemart, dont:

XII. JEAN DE BRISAY, Chevalier, Seigneur

Digitized by Google

dudit lieu, né à Diſtillé le 9 Août 1396, ſuivant un Extrait de la Chapelle de Diſtillé, & un titre du 31 Mars 1405, épouſa, en 1411 (comme l'apprend un titre de la Chambre des Comptes de Paris de 1428), *Jeanne de Linières*, Dame de la Ferté-Gilbert, dont:

1. Aimar, Chevalier, décédé ſans hoirs, ſuivant un titre de la Chambre des Comptes de Paris de l'an 1482, marié à *Marie Turpin;*
2. Jacques, qui ſuit;
3. Autre Aimar, dit *le jeune*, auteur de la branche des Seigneurs de *Dénonville*, rapportée ci-après;
4. Catherine, mariée à *Louis de Valory*, Ecuyer, dont ſont iſſus MM. de *Valory*, Seigneurs de Diſtillé;
5. Marguerite, mariée à *Foucaud d'Archiac;*
6. Françoise, mariée à *Antoine Pot*, Seigneur de Puyſagu;
7. Et Hardouine, mariée à *Jean*, Sieur de *Saint-Germain*, tous rapportés par Trincant.

XIII. Jacques de Brisay, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Pouſſay, puis de Briſay après la mort de ſon frère aîné, épouſa, en 1472, *Françoiſe de Beauvau*, dont ſont iſſus trois garçons & ſix filles. Voy. l'*Hiſtoire de la Maiſon de Beauvau*.

BRANCHE
des Seigneurs de Dénonville.

XIII. Aimar, troiſième fils de Jean de Brisay, & de *Jeanne de Linières*, mourut environ l'an 1512. Il épouſa, vers 1490, *Marguerite de la Rivière*, avec laquelle il fit acquiſition de la Terre de la Mothe-lez-Lorele-Bocage, près de Nemours. Ils eurent:

1. François, qui ſuit;
2. Marguerite;
3. Et Charlotte de Brisay, mariée, ſuivant un titre du 12 Décembre 1521, à *Jean du Bois*, Ecuyer.

XIV. François de Brisay, Chevalier, Seigneur de Pouſſay, épouſa, par contrat du 12 Décembre 1521, *Marie de Hémard*, fille de *Pierre de Hémard*, premier Seigneur de Dénonville en Beauce, & ſœur aînée de *Charles de Hémard*, Evêque de Mâcon, Ambaſſadeur à Rome ſous le règne de François Ier, & depuis Cardinal, Evêque d'Amiens. De ce mariage eſt né:

XV. Pierre de Brisay, VIe du nom, Chevalier, Seigneur de Pouſſay, de Briſay, de Dénonville, né en 1523, marié, par contrat paſſé à Châlons le 24 Novembre 1575, à *Jacqueline d'Orléans-de-Longueville*, petite-fille de *Claude*, bâtard de *Longueville* & Grand-Chambellan de France, & de *Marie de la Boiſſière*. Voy. *les Grands Officiers de la Couronne*, tom. I, p. 218.

XVI. Jacques de Brisay, IIe du nom, ſon fils, Chevalier, Seigneur de Dénonville, &c., né le 4 Janvier 1579, Gouverneur de Gergeau, Capitaine de 100 hommes d'armes d'ordonnance aux Pays-Bas, mourut en 1625. Il épouſa, par contrat du 9 Février 1606, *Judith d'Argenſon*, de la Maiſon d'*Avenne*, dont:

XVII. Pierre de Brisay, VIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Dénonville, Conſeiller ordinaire du Roi en tous ſes Conſeils, & Capitaine de Cavalerie aux Pays-Pas, épouſa, par contrat du 9 Octobre 1628, *Louiſe d'Alès de Corbet*, morte le 6 Mai 1677, fille de *René d'Alès*, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Corbet, Maréchal-de-Camp, Ecuyer ordinaire de l'Ecurie du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & iſſu de la famille des *O-d'Alès*, de Libeonie, de laquelle étoit le bienheureux *Alexandre d'Alès*, célèbre dans l'Ecole, & de *Louiſe Hatte*, ſa ſeconde femme, qu'il avoit épouſée par contrat du 3 Octobre 1602. Ils laiſſèrent 14 enfans, 6 moururent en bas âge; les autres ſont:

1. Jacques-René, qui ſuit;
2. Charles, Chevalier de St.-Louis, Capitaine & Major du Régiment Royal, Infanterie, né le 12 Novembre 1645, mort des bleſſures qu'il reçut à la priſe de Salins en Franche-Comté;
3. Jean-François, Chanoine & Chambrier de l'Egliſe de Chartres, Official & Vicaire-Général du même Diocèſe, Abbé de la Buſſière, Diocèſe d'Autun, & Evêque de Cominges en 1694;
4. Pierre-Alexandre, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine & Major des Dragons de la Reine, enſuite Directeur des fortifications de Mela & de Thionville, mort des bleſſures qu'il avoit reçues au ſiège de Philippsbourg en 1688;
5. Marc-Antoine, Chevalier;
6. Octave, Chevalier de Malte, mort au ſervice, de ſes bleſſures en 1669;
7. Jules-Armand, Chevalier de St.-Louis, Capitaine dans le Régiment des Dragons de la Reine;
8. Et Anne, mariée, par contrat du 2 Juin 1653,

Digitized by Google

à *Claude de Languedouc de la Villeneuve*, d'une famille du Languedoc.

Un *mémoire domeſtique* dreſſé en 1748, porte que de cette *Louiſe d'Alès* & de PIERRE DE BRISAY naquirent encore :

La Comteſſe d'*Auvillars*, la Marquiſe de *Champignelle*, Meſdames de *Dixier* & de *Dampierre*. Voy. ALÈS, & l'*Armorial gén. de France*, Reg. III, part. I.

XVIII. JACQUES-RENÉ DE BRISAY, Chevalier, Marquis de Dénonville, Gouverneur & Lieutenant-Général dans la Nouvelle-France & Pays de Canada, enſuite Sous-Gouverneur des enfans de France, mourut en Septembre 1710. Il épouſa, par contrat du 24 Novembre 1668, *Catherine Courtin*, fille de *Germain Courtin*, II^e^ du nom, Seigneur de Moncel, Tanqueux, Beauval, Ormoy, Vignelle, &c., Contrôleur des Guerres en Bretagne, Conſeiller d'Etat par Brevet du 2 Mai 1624, & Secrétaire du Roi du grand Collège, & de *Catherine de Laffemas*, ſa ſeconde femme, qu'il avoit épouſée, le 11 Février 1640. Il eut :

1. PIERRE-RENÉ, qui ſuit ;
2. CATHERINE-LOUISE-MARIE, née le 24 Novembre 1682, mariée à *Louis-Charles Rogre-de-Champignelle*, dont poſtérité ;

Et pluſieurs autres enfans, morts jeunes.

XIX. PIERRE-RENÉ DE BRISAY, Chevalier, Comte de Dénonville, Capitaine au Régiment du Roi en 1695, Lieutenant-Général pour S. M. du Gouvernement des Villes & Pays Chartrain, & Brigadier des Armées du Roi, mourut en Octobre 1746. Il épouſa, le 15 Avril 1697, *Jeanne-Catherine Quentin*, morte au Château de Dénonville en Beauce, le 31 Janvier 1742, âgée de 67 ans, fille de *François Quentin*, dit de *la Vienne*, Marquis de Chancenay en Brie, premier Valet de Chambre de Louis XIV, mort le 11 Août 1710, & de *Jeanne-Claudine Thierry*, ſa première femme. Il a laiſſé :

1. LOUIS-RENÉ, qui ſuit ;
2. CATHERINE-HIPPOLYTE, mariée, le 21 Juillet 1720, à *Aimé-Marie de Gonthier*, Comte du Perron & Baron d'Auvillars ;
3. ADÉLAÏDE-LOUISE, morte à Paris le 27 Mai 1766, première femme, en 1746, d'*Antoine-Pierre Courtin*, Chevalier, Seigneur d'Uſſy, Officier dans les Carabiniers, Capitaine au Régiment de Bourbon-Buſſet, Gouverneur & Grand-Bailli de Meaux, fils aîné de *Pierre-François*, Chevalier, Seigneur de Tanqueux, ancien Lieutenant au Régiment des Gardes Wallones, & de *Claude du Port*. Elle laiſſa quatre enfans en bas âge, de ſon mari, qui épouſa, en ſecondes nôces, en 1767, Mademoiſelle de *Béritault*, fille de *Pierre-Anne de Béritault*, Seigneur de Salbeuf, Maître des Comptes à Nantes ;
4. N..., Abbeſſe de N.-D. de Molaiſe en Décembre 1738 ;
5. N..., Carmélite à Orléans ;
6. & 7. N... & N..., filles en 1742.

XX. LOUIS-RENÉ DE BRISAY, dit *le Marquis de Briſay*, né le 17 Mai 1701, ancien premier Cornette des Chevaux-Légers de la Garde, avec Brevet de Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Chevalier de St.-Louis, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, mourut en 1770. Il épouſa, le 12 Mars 1733, *Françoiſe-Michelle Pinon*, dont :

XXI. ANGE-RENÉ DE BRISAY, marié, en 1766, à *Emilie-Louiſe Picot*, fille de *Pierre*, Marquis de *Dampierre*, Capitaine aux Gardes.

Les armes : *faſcé d'argent & de gueules de huit pièces.*

BRISE (DE LA), Ecuyer, Sieur de la Geſſardière, de la Chapelle & de la Villenière, Election d'Avranches & Généralité de Caen, en Normandie, ancienne Nobleſſe, qui porte : *d'azur, à deux faſces d'argent, & deux chevrons d'or brochans ſur le tout, accompagnés de trois molettes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRISE-LANCE, ancienne Nobleſſe, Election de Carentan, en Normandie, qui porte : *d'azur au phénix ſur ſon immortalité d'or.*

BRISETÊTE : *d'or, au lion naiſſant de gueules ; au chef couſu d'argent.*

* BRISON, Terre & Château dans le Vivarais, poſſédés de toute ancienneté par les Seigneurs de Briſon, qui étoient une branche de la Maiſon de *Beaumont*. *Louiſe de Gavaret-de-Saint-Didier*, épouſe & héritière de GABRIEL, Seigneur DE BRISON, fit donation de cette Terre & de ce Château le 12 Décembre 1583 à *Jeanne de Cayres-d'Entraigues*, épouſe de *Roſtaing*, Seigneur de *Beaumont*, pour la remettre à celui de leurs enfans qu'ils inſtitueroient héritier. JOACHIM, Baron de BEAUMONT, leur fils aîné, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Colonel d'Infanterie, & Gentilhomme de la Chambre, connu dans

Digitized by Google

l'Hiſtoire par ſes ſervices diſtingués à la tête d'un parti Proteſtant, hérita de cette Terre & prit le nom de BRISON, que ſes deſcendans portent encore aujourd'hui. C'eſt une branche cadette de la Maiſon de *Beauvoir-du-Roure*. Voyez BEAUVOIR.

* BRISSAC, Ville, Terre & Seigneurie en Anjou, Diocèſe d'Angers, qui, après avoir appartenu à une Maiſon très-ancienne qui en portoit le nom, paſſa dans le XIII^e^ ſiècle dans celle de *Chemillé*, & ſur la fin du XIV^e^ dans celle de *Coſſé*, qui la poſſède depuis ce tems. La Ville de Briſſac eſt le chef-lieu de la Duché-Pairie de ce nom, & diſtante de trois lieues de la Ville d'Angers. Elle eſt compoſée de 300 feux; il y a une Sénéchauſſée & un Grenier à Sel. Le Duché eſt compoſé de 26 Paroiſſes ou Fiefs, dans l'étendue d'environ quatre lieues, où ſe trouvent différens châteaux conſidérables & maiſons de campagne. Le gros Bourg de *Thouarcé* en fait partie & y eſt auſſi enclos. Voy. COSSÉ.

BRISSAC : *de gueules, à la bande ondée d'or, accompagnée en chef d'un lion léopardé d'argent.*

BRISSART : *d'argent à l'arbre de ſinople, poſé ſur une terraſſe de même; au cerf paſſant d'or, brochant ſur le fût de l'arbre.*

BRISSAY : *d'hermines, au lion de gueules.*

BRISSON : *d'azur, à trois fuſées d'argent, rangées en faſce.*

BRITAL : *de gueules, au ſautoir d'or.*

BRITAUT, ancienne & illuſtre Maiſon, dont on fait remonter l'origine à PIERRE BRITAUT, qui vivoit en 1175, & qui s'eſt éteinte dès le XIII^e^ ſiècle, dans la perſonne de JEAN BRITAUT, qui étoit Pannetier de France vers 1260.

Les armes : *de gueules, au ſautoir d'or.*

BRIVIERS : *de ſable, à la bande d'or.*

BRIX (DE), Seigneur d'Arlot, du Mareſque, de Brimont & du Brocq, en Normandie, Généralité de Caen & Election de Valognes, famille annoblie en 1543, dont les armes ſont : *d'argent, à trois molettes d'éperons de ſable, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRIXENT (*Religion Catholique*). *Léopold-Marie-Joſeph*, Comte de *Spaur*, né le 10 Mai 1696, élu Evêque de Brixen le 18 Octobre 1747.

BROC (DE) ancienne Maiſon, qui a pris ſon nom d'une Terre qu'elle poſſède de tems immémorial, laquelle eſt ſituée dans l'Election de Baugé en Anjou. Cette Maiſon eſt d'*ancienne Chevalerie*, de la Province d'Anjou. Quoiqu'elle ſoit très-ancienne, nous n'en pouvons commencer, faute de Mémoire, la filiation qu'à

I. BAUDOUIN DE BROC, Ecuyer, Seigneur de Broc, qui acquit la Terre & Seigneurie de la Baillerie de Richelieu, dans la Paroiſſe de St.-Laurent de Langeais en Touraine, par acte du 7 Février 1402. Il épouſa 1° *Jeanne de Neſle*; & 2° *Marie Grenette*. Il eut du premier lit : PIERRE, qui ſuit; & du ſecond, GUYON, dont on ignore l'alliance.

II. PIERRE DE BROC, Chevalier, Seigneur dudit lieu, &c., vendit un moulin ſis dans la Paroiſſe de St.-Symphorien en Touraine, à Noble Jean Sevin, le 8 Mars 1430, fit auſſi un bail à rente du lieu de la Baillerie de Richelieu le 26 Décembre 1443. Il épouſa *Fouquette de Rougebec*, fille de *Jean de Rougebec*, Chevalier, Seigneur de Maulne, dont :

III. RENÉ DE BROC, Chevalier. Il eſt rapporté dans l'*Hiſtoire de la Maiſon de Savonnières*, compoſée par Trincant, que *Jean de Savonnières*, Seigneur de la Bretêche qui étoit marié, l'an 1450, à *Anne de Rougebec*, eut un différend avec *Marie de Saint-Benoiſt*, veuve de RENÉ DE BROC, & ayant le bail de ſes enfans, ſur le partage de la ſucceſſion de *Jean de Rougebec*. Il épouſa *Marie de Saint-Benoiſt*.

IV. GIRARD DE BROC, Ecuyer, Seigneur de Broc & des Perrais, leur fils, avoit un procès pendant au Parlement contre GUYON DE BROC, ſon grand-oncle, Seigneur de Leſpinay, Conſeiller & Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & demandeur en Supplément de partage des biens de feu BAUDOUIN DE BROC, ſon père, & de *Marie Grenette*, ſa ſeconde femme. Ils tranſigèrent ſur ce différend le 15 Octobre 1476. GIRARD DE BROC ratifia les conditions d'un accord qui avoit été fait entre lui & Michel des Eſcotais, Ecuyer, Seigneur de la Chevalerie, par acte du 21 Juin 1476. Il épouſa *Iſabeau du Bouchet*, fille de *Guillaume du Bouchet*, Seigneur de Saint-Leſnard au Maine, & de *Jeanne de Vaſſé*, Dame de Sourches. Ses enfans furent :

Digitized by Google

1. Julien, qui ſuit;
2. Et Marguerite, mariée, 1° en 1504, à *Georges de Büeil*, Seigneur du Bois & des Fontaines; & 2° à *Jean de Chandis*, Chevalier, Grand-Prévôt de France, ainſi qu'il paroît par un ſupplément de dot qui lui fut payé en 1527 par Julien de Broc, ſon frère.

V. Julien de Broc, Chevalier, Seigneur de Broc, des Perrais, &c., fit hommage le 24 Octobre 1511 au Seigneur de la Fléchère pour raiſon du Fief de *Saint-Loup* qui lui étoit échu par la mort de Girard de Broc, ſon père, & étoit mort avant 1574. Il épouſa, par contrat du 28 Janvier 1520, *Jeanne de Vendomois*, fille de Noble homme *Jean de Vendomois*, Seigneur de Parpacé, & d'*Anne de la Grandière*, & laiſſa pluſieurs enfans, entr'autres:

1. Mathurin, qui ſuit;
2. Et Françoise, mariée, le 8 Décembre 1574, à haut & puiſſant Seigneur *Louis de Pontlevoy*, Chevalier, Seigneur & Baron du petit château de la Motte-Bourneau & de la Blandinière.

VI. Mathurin de Broc, Ecuyer, Seigneur de Lizardière & des Perrais. Le Roi Charles IX, étant à Blois, fit l'honneur au Sieur de Broc de lui écrire une lettre datée du 14 Février 1572, par laquelle Sa Majeſté lui mande qu'il avoit été élu dans l'aſſemblée des Frères & Compagnons de l'Ordre de St.-Michel pour y être aſſocié, & qu'Elle avoit commis le Sieur de Bouillé pour lui en donner le collier. Il épouſa, par contrat du 28 Août 1566, *Louiſe de Lavardin*, fille de *François de Lavardin*, Ecuyer, Seigneur de Rannai, l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, & de *Marguerite de Château-Châlon*, Dame de Baſoches, & laiſſa:

1. François, qui ſuit;
2. Et Sébastien, qui fut Seigneur des Perrais. Ils partagèrent les biens de leur père par acte du 27 Octobre 1607, dans lequel *Louiſe de Lavardin*, leur mère, prend la qualité de Dame d'honneur de la Reine.

VII. François de Broc, Chevalier, Seigneur de Cinqmars, de la Pile, Grillemont, Lisle-Oger, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Chevalier de ſon Ordre, reçut une lettre du Roi, datée du 20 Février 1613, ſignée Louis, & au-deſſous, *de Loménie*, par laquelle Sa Majeſté lui fait ſavoir qu'il avoit été choiſi pour être aſſocié à l'Ordre de St.-Michel, & que le Maréchal de Bois-Dauphin étoit commis pour lui en donner le collier, qu'il reçut le 8 Janvier 1615. Il épouſa, par contrat du 11 Mars 1596, *Françoiſe de Montmorency*, fille de haut & puiſſant Seigneur Meſſire *Pierre de Montmorency*, Seigneur de Foſſeux, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes ordonnances, & de *Jacqueline d'Avaugour*, Dame de Courſalin. Ses enfans furent:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Et François, reçu dans l'Ordre de Malte au Grand-Prieuré de France, d'après le procès-verbal de ſes preuves du 27 Mai 1614.

VIII. Jacques de Broc, Chevalier, Baron de Cinqmars, épouſa, par contrat de mariage, du 1er Juillet 1624, paſſé en préſence & du conſentement des Reines Marie de Médicis & Anne d'Autriche, du Cardinal de Richelieu, allié à ladite Demoiſelle, & de Meſſire *Henri de Bourdeilles*, ſon oncle, Chevalier des Ordres du Roi, ſon Conſeiller en ſes Conſeils, Sénéchal & Gouverneur de Périgord, *Marguerite de Bourdeilles*, fille d'honneur de la Reine-Mère, & fille de haut & puiſſant Seigneur Meſſire *Claude de Bourdeilles*, Chevalier, Seigneur & Baron de Matas & de Beaulieu en Saintonge, & de *Marguerite du Breüil*, Dame de Theon. Ils laiſſèrent:

1. Pierre, mort ſans hoirs;
2. Michel, qui ſuit;
3. Jacques, dont l'alliance eſt ignorée;
4. Et Louise, qui partagea avec ſes trois frères ci-deſſus la ſucceſſion de leurs père & mère, par acte du 12 Novembre 1663.

IX. Michel de Broc fut marié, le 2 Août 1666, à *Eliſabeth Prud'hommeau*, fille de Noble *Antoine Prud'hommeau*, Seigneur de Darron, demeurant au Lude, & de *Renée Fautras*. De ce mariage naquit, entr'autres enfans:

X. Eléonor de Broc, Chevalier, baptiſé le 16 Mai 1667, & reçu Page du Roi en la Grande-Ecurie au mois de Janvier 1685.

C'eſt ce que nous ſavons ſur cette ancienne Nobleſſe, qui porte: *de ſable, à la bande fuſelée d'argent de neuf pièces*. Couronne de *Comte*.

BROC (de), Seigneur des Moulins, de la Jumelière, &c., en Bretagne: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croiſſans de même, 2 en chef & 1 en pointe*.

BROCAMONT: *d'argent, au chevron de*

Digitized by Google

ſable, accompagné en pointe d'un maillet de même.

BROCART, en Bourgogne : *coupé de gueules & d'or, le premier chargé d'un chevron d'argent.*

BROCES, en Breſſe, noble & ancienne famille, dont étoient GEOFFROY & HUGUES DE BROCES, Damoiſeaux, qui firent hommage à AMÉ DE SAVOIE, Seigneur de Baugé l'an 1272. HUGUES, Seigneur de Broces, épouſa *Guigonne de Pertorel*, fille de *Guyonnet de Pertorel*, Seigneur du Beſſey en Breſſe, & d'*Antoinette de Varennes*, dont vint :

PERNETTE DE BROCES, qui épouſa, 1° le 27 Mai 1374, *Geoffroy de Corſant*, Chevalier, fils de *Guillaume de Corſant*, & de *Henriette de Saint-Sulpis*; & 2° *Jean du Gour*, Seigneur de Laye en Beaujolois.

Les armes : *d'argent, à la bande de gueules chargée de trois étoiles du champ.*

BROCHANT, Seigneur du Breuil & d'Orangis : *d'or, à l'olivier de ſinople, accoſté de deux croiſſans de gueules, à la Champagne d'azur, chargée d'un brochet d'argent.*

BROCHARD, Généralité d'Alençon, Election de Falaiſe, en Normandie, Ecuyer, Sieur du Deſert, de Beauvais, famille noble & ancienne, maintenue le 11 Juillet 1667, qui porte : *d'argent, au chevron renverſé d'azur, accompagné de trois annelets d'or, 1 & 2; au chef couſu du ſecond.*

BROCHET. De cette famille étoient RAYMOND BROCHET *de Pontcharoſt*, Secrétaire du Roi, mort à Paris le 28 Mai 1754, âgé de 74 ans; & JEAN-JACQUES RAYMOND BROCHET *de Pontcharoſt*, Capitaine au Régiment de Picardie, mort auſſi à Paris le 11 Juin 1754.

BROCQ, en Pologne : *d'azur, à une couverture de grains de quatre pieux d'argent, eſſorés d'or.*

BRODEAU, en Touraine. Suivant les titres de cette ancienne Nobleſſe, le luſtre en a commencé par VICTOR BRODEAU, annobli par PHILIPPE II, dit *Auguſte*, au camp devant Acre en Egypte, à cauſe des belles actions de ſon père & des ſiennes. Ce titre original en latin porte ceci : PHILIPPE, *par la grâce de Dieu, Roi de France; Salut. Le principal ſoin des Princes étant de récompenſer le mérite des hommes illuſtres, nous le faiſons en accordant* la Nobleſſe *à* VICTOR BRODEAU, *dont le père a fait des actions éclatantes dans la guerre ſacrée, & nous voulons qu'il porte ſur ſon écu,* trois pals en chef, ſur la croix recroiſettée. *Donné à Paris l'an* 1191. Ces Lettres en parchemin ſont revêtues d'un petit ſceau de cire jaune pendant au bas. Il y a eu dans la Maiſon DE BRODEAU des Miniſtres d'Etat, des Cardinaux, des Généraux d'Armées de terre & de mer, & des Magiſtrats diſtingués.

ANTOINE BRODEAU, II° du nom, épouſa *Catherine* ou *Jeanne Briçonnet*, ſœur du Cardinal de ce nom, Archevêque de Reims & de Narbonne, qui bénit une des filles d'ANTOINE, qui avoit été nommée Abbeſſe. Il eut pour Diacre & pour Sous-Diacre dans cette cérémonie les deux fils d'ANTOINE BRODEAU, l'un Evêque de Meaux, & l'autre de Lodève. Il étoit triſaïeul de

VICTOR BRODEAU, Seigneur de la Chaſſelière, qui fut pendant 38 ans ſeul Secrétaire d'Etat de HENRI IV, dit *le Grand*, Roi de Navarre. Il laiſſa de *Catherine de Beaune*, fille de *Guillaume de Beaune*, Surintendant & Gouverneur de Touraine :

VICTOR BRODEAU, II° du nom, qui eut de *Bonne Courtin* :

VICTOR, qui ſuit;
Et trois fils, morts au ſervice.

VICTOR BRODEAU, III° du nom, Seigneur de Candé & de Vaugligneuſe, épouſa *Claudine du Val*, dont :

1. JEAN, qui ſuit;
2. LOUIS, Marquis de la Chaſſelière, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, Gouverneur du Mont-Saint-Michel, mort dans ſon Gouvernement, des bleſſures qu'il avoit reçues. Il laiſſa :
   Un fils qui portoit le nom de *la Chaſſeliere*, & qui a été Brigadier dans la première Compagnie des Mouſquetaires du Roi.
3. ANNE BRODEAU, mariée au Marquis de *Curtigny* (de *Gouy*). De ce mariage vinrent 7 garçons, dont 4 ont été tués, ou Colonels ou Capitaines de Cavalerie. Il en eſt reſté un Capitaine de Cavalerie & Chevalier de St.-Louis; & deux Eccléſiaſtiques, Docteurs de Sorbonne. L'aîné portoit le nom d'*Abbé de Curtigny*, & a été Grand-Vicaire de Strasbourg; l'autre celui d'*Abbé de Gouy*, a été Grand-Vicaire d'Ypres, & fut pourvu d'une Abbaye conſidérable en Flandre;
4. Et une autre fille.

Digitized by Google

JEAN BRODEAU, Marquis de Châtre & de Candé, ci-devant Grand-Maître des Eaux & Forêts de l'Isle de France, mort en ſon château de Candé le 21 Décembre 1712, en faveur duquel le Roi érigea la Terre de *Châtre* en *Marquiſat*, avoit pour oncle du côté maternel, *Renaud de Beaune*, Archevêque de Bourges, & enſuite de Sens, qui eut l'honneur de ſacrer HENRI IV, à Saint-Denis. Sa Majeſté, après ſon Sacre, le fit Grand-Aumônier de France, & Commandeur du Saint-Eſprit. Le Château de Candé, où demeuroit le Marquis de Châtre, avoit été bâti par le Cardinal Briçonnet, à deux lieues du Pleſſis-lès-Tours, où LOUIS XI faiſoit ſa demeure. JEAN BRODEAU a eu de *Catherine Deſchamps*:

Un fils tué au combat de Steinkerque, le 3 Août 1692, âgé de 18 ans, où il commandoit une Compagnie de Dragons dans le Régiment de la Reine.

BRANCHE CADETTE.

FRANÇOIS BRODEAU, Conſeiller d'Etat & Maître des Requêtes d'ANTOINE DE BOURBON, Roi de Navare, eut pour fils:

CHARLES BRODEAU, Avocat-Général de HENRI IV, alors Roi de Navarre, qui laiſſa:

JULIEN BRODEAU, célèbre Avocat au Parlement, qui préféra toujours ſa fonction aux charges les plus élevées de la Robe, & voulut y mourir.

JULIEN BRODEAU, II^e^ du nom, ſon fils, Seigneur de Moncharville, Oiſeville, Frêne, &c., Conſeiller Honoraire en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, a laiſſé de *Madeleine Bechefer*, d'une ancienne Nobleſſe de Champagne, originaire d'Allemagne:

1. PIERRE-JULIEN, Seigneur de Moncharville, qui n'a point été marié;
2. JULIEN, II^e^ du nom, Seigneur d'Oiſeville, Lieutenant-Général de Tours;
3. CLAUDE-JULIEN, Seigneur de Frêne, Lieutenant de vaiſſeaux, qui courut de grands riſques ſur le vaiſſeau monté par le Comte de Hautefort;
4. Et MADELEINE-CATHERINE, mariée à *François-René de la Corbenaye*, Comte de Bourgon, d'ancienne Chevalerie de Bretagne.

Si cette famille DE BRODEAU ſubſiſte, nous en ignorons l'état actuel.

Les armes: *d'azur, à la croix recroiſettée d'or; au chef du ſecond, chargé de trois pals de ſinople.*

BROE-LAGUITTE: *d'azur, à une étoile d'or; au chef de même, chargé de trois trèfles de ſinople*

BROEL, en Bretagne: *de gueules, au léopard d'hermines.*

✠ BROGLIA ou BROGLIE, la Terre, Seigneurie & Baronnie *de Ferrieres*, en Normandie, fut érigée en *Duché-héréditaire*, ſous le nom de BROGLIE, par Lettres-Patentes regiſtrées le 20 Août 1752, en faveur de FRANÇOIS-MARIE DE BROGLIE, Comte de Broglie & Maréchal de France, dont nous parlerons plus loin.

Cette Maiſon ancienne & illuſtre, connue en Italie, ſous le nom de BROGLIA, DE GRIBALDENGHIS, eſt une des plus anciennes du Piémont, & une des ſept nobles familles d'*Albergue*, fondatrices de la Ville & République de *Quiers*, en Lombardie (*a*), ſuivant un mémoire qui nous a été fourni, dreſſé d'après les titres & archives de la Maiſon de BROGLIE, nous allons d'abord parler de la Ville & République de *Quiers*, des ſept nobles familles qui en ont été fondatrices, & nous donnerons enſuite la filiation ſuivie de la Maiſon de BROGLIE, qui commence à UBERT BROGLIA, Sénateur du Conſeil-Souverain de *Quiers* en 1254, & nous la conduirons juſqu'à nos jours.

Le nom originaire de cette famille eſt *Gribaldi*, elle deſcend D'AMAURY GRIBALDI, Seigneur de *Barbania*, *Corio*, *Rivara*, *Rocea*, *Buzano*, & *Camagna*, ſitués dans le *Canavez*, à cinq, ſix & ſept lieues de *Turin*.

AMAURY GRIBALDI, qui eſt le plus ancien Seigneur de cette Maiſon, dont on ait pu recouvrer des monumens, vivoit vers 950, ALMARICUS GRIBALDI, *Dominus Barbaniæ*, *Corii*, *Ripariæ*, *Rocchæ*, *Buzani*, & *Camagnæ*. Il étoit fondateur de l'Abbaye de *Buzano*, qui

(*a*) Ces ſept familles d'Albergue ſont dénommées dans une Ordonnance du Grand-Conſeil de *Quiers*, dès l'année 1422, & dans deux Ordonnances de LOUIS, Duc de Savoie, des années 1444 & 1445: *Nobiles de Albergis, videlicet de* BALBIS *de* GRIBALDENGHIS, MERLENGIS D'ALBUZANIS, *de Mercandillo*, *de Beuzzis & de Pigloliis.*

Certificat de *Jean*, Baron de Launay & du St.-Empire, Généalogiſte du Roi Catholique, délivré à ANTOINE BROGLIA, Capitaine au Régiment de Genevois, le 12 Janvier 1675, qui atteſte que les ancêtres dudit BROGLIA ſont Fondateurs de la République de *Quiers*, d'après les Hiſtoriens & mémoires généalogiques, extraits de la Bibliothèque du feu ARCHIDUC, DUC D'AUTRICHE.

Digitized by Google

étoit un Monaſtère de *Bénédictines*, uni à l'Abbaye de *Fruttuaria*, en 1114, par les deſcendans du fondateur. Cette Abbaye s'appelle aujourd'hui *Fruttuaria, vulgo Saint-Benigne*. AMAURY eut pour enfans:

MAINFROY, qui ſuit,

Et LIBANIA, qui fut la première *Abbeſſe* de *Buzano*, dans le X^e^ ſiècle.

MAINFROY GRIBALDI eut:

1. CONRAD, qui ſuit;
2. Et RAYMONDE, Abbeſſe de Buzano, après ſa tante LIBANIA.

CONRAD, Seigneur de Camagna, fut père de GUY, & d'HUBERT, Abbé de Saint-Benigne.

GUY fut père de CONRAD, Abbé de Fruttuaria, qui fut Evêque d'Yvrée, aux années 1097 & 1098.

On ignore ſi GUY eut d'autres enfans; mais il eſt à préſumer qu'il en a eu, ou qu'il avoit des frères qui ont laiſſé de la poſtérité, puiſqu'on voit, en 1114, VIBERT, LAUDULF, un autre VIBERT, GUILLAUME & PIERRE GRIBALDI, qui eut pour enfans: GRIBAUT & GUILLAUME. Ces Seigneurs donnèrent l'Abbaye de Buzano à celle de Fruttuaria, & ils ſe qualifièrent tous, dans l'acte de donation de la même année, Seigneurs de Barbania, Corio, Rivara, Buzano & Camagna.

On trouve enſuite BORGOGNUS GRIBALDI, mort en 1152; il étoit père de PIERRE, & d'autres enfans, qui vivoient en 1184 & 1191, & qui acquirent les Seigneuries de Santena, avec les Mercandigli & les Groſſi.

La Maiſon de GRIBALDI ſe diviſa en trois branches, vers 1200, l'aînée retint le nom originaire & primitif de GRIBALDI, la ſeconde prit le nom de BROGLIA (*a*), & la troiſième, celui de *Bollio*, & enſuite *Bullio*.

En 1383, JEAN GRIBALDI, deſcendu en ligne directe de PIERRE, acquéreur du fief de Santena, prit le nom de *Moffa*, que ſes deſcendans ont toujours porté, depuis JOANNES GRIBALDUS, DICTUS MOFFA; mais ces quatre branches ont toujours ajouté au nom particulier & diſtinctif, que chacune d'elles avoit pris, celui qui leur étoit commun de GRIBALDENGHIS; ainſi l'aînée ſe qualifioit GRIBALDI, DE GRIBALDENGHIS; la ſeconde BROGLIA DE GRIBALDENGHIS, & les deux autres BULLIO, MOFFA DE GRIBALDENGHIS (*b*).

Monſeigneur François Auguſtin della Chieſa, Evêque de Saluces, dans ſon *Hiſtoire de la Couronne Royale de Savoie*, part. I, pag. 182, en parlant de pluſieurs anciennes familles du Piémont qui s'étoient établies dans cette Province, & y avoient acquis des Seigneuries, met au nombre de ces familles, celle de GRIBALDI, chef de l'Hoſpice des Nobles de ce pays, qui fut un temps Seigneur de Barbania; & à la pag. 183, en parlant encore de ces anciens nobles, il dit: *Qu'il pouvoit nommer les* BEUZZI, BISCARETTI, GRIBALDI, *Seigneurs de Barbania, Tana &c., & que c'étoit une tradition, que ces familles étoient venues d'Allemagne; che dicono eſſer venuti d'alla Germania.*

Cet Auteur, pag. 435, *dit encore, que les* GRIBALDI *venus de Quiers, poſſédèrent la Terre de Barbania*, & à la pag. 479, *en parlant du Canavez, il ajoute que la Terre de Rivara fut vendue aux* GRIBALDI *de Quiers, chefs de l'Hoſpice, dit de* GRIBAUDENGES *qui comprenoit les* BROGLIA, *les Bullio & les Moffa, Co-Seigneurs de Santena, & que la Terre de Barbania paſſa des* GRIBALDI *aux Seigneurs de Fronté, vers* 1370.

Que ces quatre branches ſoient toutes deſcendues d'AMAURI GRIBALDI, leur tige commune, c'eſt un point de fait conſtaté par les monumens les plus authentiques, dont la plupart ſont conſignés dans les Archives du Conſeil-Souverain de la Ville & République de Quiers; en voici les preuves:

(*a*) Ce nom vient d'un canton où tènement ſitué aux confins de *Quiers*, nommé BROGLIA; il conſiſte en pâturages, bois & marais, qui appartenoient à la Commune de *Quiers*, & à pluſieurs habitans de cette Ville. RAPHAEL & EMARD GRIBALDI, Seigneurs de *Santena*, en déclarèrent une autre partie la même année. La Commune de *Quiers* en vendit 50 journaux à PIERRE BROGLIA, & à *Jean-Jacques Beuzzi*, & le Commandeur LOUIS BROGLIA en déclara 30 journaux en prés & paturages pour ſon conſignement de 1557. M. le Maréchal de BROGLIE en poſſède aujourd'hui 80 journaux.

(*b*) Ce n'eſt pas dans la ſeule famille de GRIBALDI que les branches ont pris des noms différens. Les branches cadettes, dans les ſept familles d'*Albergues*, prirent des ſurnoms, qui les diſtinguèrent de la branche aînée. Les *Balbes* étoient diviſés en *Balbes, ſine addito*, & en *Balbes Simeoni, Bertoni, l'Anfranchi, Bonatti*, de *Iſto* & *Porri*; les *Albuzani* ſe diviſèrent en *Albuzani Coſta*, & *Albuzani Roſchiero*; les *Merlengi*, en *Merli Vignoli, Griffo, Ratti* & *Narri*; les *Beuzzi*, en *Santena* de *Ponticillo*, & de *Baldiſetto*, les *Mercandigli*, en de *Santena* & de *Graſſi*; & les *Piglolii*, en *Pillolii* & *Pilloribus*.

Digitized by Google

1° Cette Maiſon, comme les ſix autres familles d'*Albergue*, avoit un Palais, une forteresſe conſidérable dans la Ville, au quartier appelé *Gribaudenghes*; elle étoit fondatrice de l'Egliſe de Saint-Lazare, ſituée hors la Ville, & d'un Hôpital, dit de *Gribaudenghes*, fondé en 1278, par Henri Gribaldi, & *Anſulite* ſon épouſe, en faveur des pauvres Infirmes & des Pélerins.

2° Ces quatre branches ont toujours eu les mêmes armes, les mêmes écuſſons, le même cimier & les mêmes ſupports (*a*).

3° Dans les conſignemens des biens de cette Maiſon, les Gribaldi, Broglia, Bullio & Moffa, après l'énumération des biens de chaque branche, depuis 1260 juſqu'en 1563, chaque conſignant a toujours ajouté: *Item pro parte ſuâ turris Gribaldenghorum.* Cette tour ou forteresſe étoit donc commune entre les quatre branches; elle leur appartenoit donc à titre de ſucceſſion.

4° On a un grand nombre d'Elections & de Nominations, des Recteurs de l'Egliſe de Saint-Lazare de Quiers, depuis & compris l'année 1444 (tant avant que depuis qu'elle a été érigée en Commanderie, ſous les noms des SS. Lazaro & Maurice), juſques & compris l'année 1736. Tous ces actes prouvent que le droit de préſentation à ce bénéfice appartenoit à ces quatre branches, qu'elles y nommoient concurremment à chaque vacance, qu'elles s'y qualifient, *omnes Compatroni Fundatores Eccleſiæ Sancti Lazari:* elles s'y diſent toutes de *Albergo, progeniæ, proſapiâ, familiâ, domo & parentelâ de Gribaudenghis.* Il y a dans quelques-uns de ces actes *Gribaldenghis*, & dans d'autres, *Gribaldenghorum.*

Ces Elections, comme toutes celles de cette eſpèce, ſe faiſoient à la pluralité des voix; mais comme il ſe trouva dans la ſuite des temps plus de ſujets dans quelques-unes de ces branches que dans les autres, il s'éleva, en 1504, une queſtion entre les Nominateurs. Ceux qui ſe trouvoient en plus grand nombre prétendoient que l'Election, & nomination du Recteur devoit ſe faire par têtes, *per capita*, & qu'il devoit y avoir autant de voix que de têtes: ceux qui étoient en moindre nombre ſoutenoient au contraire, qu'elle devoit ſe faire par branches, *per ſtirpes;* qu'étant tous *co-patrons*, on ne devoit pas compter les têtes: mais que le droit de préſentation devoit ſe diviſer par branches: *utique in ſtirpes jus nominandi dividi debet, quià ab uno ſtipite de Gribaldenghis originem ſumpſit, cumque radix in omnes ramos diſtincta fuerit de Gribaldis, de Broglià, de Bullio, & de Moffâ. Profecto, non per capita ipſorum & unius familiæ fieri debet nominatio, ſed per ſtirpes; adeò ut idem privilegium habeat ſolus unus ex compatronis, quod alii plures de alia agnatione habeat, ex quo à ſtipite originem ſumpſit jus patronatûs, & cum ex ſtipibus ipſi ſuccedant ſeparatim, non quilibet ſtipiti una nominatio & denique unum præſentandi jus concedi debet.* La queſtion fut décidée en faveur de ce ſoutien.

5° Dans les Elections des Adminiſtrateurs de l'Hôpital de Gribaudenghes, fondé par Henri Gribaldi & ſa femme, en 1278, poſtérieurement à la diramation de la branche de Broglia, on ne voit aucun perſonnage de ce nom, & la branche de Broglia n'a concouru à ces Elections & aux réglemens faits par l'Adminiſtration des biens de cet Hôpital qu'après l'extinction des autres branches (*b*), & depuis 1567 que Louis Broglia fut maintenu & confirmé dans le droit de patronage de cet Hôpital, parce qu'il avoit prouvé que la Maiſon de *Gribaldi*, ſuivant la confirmation qui porte: *per eſſer de dettâ caſâ Gribaldenghâ.*

6° Cet Hôpital étant tombé en ruine, ou ayant été détruit par les guerres civiles, il n'en reſtoit que les veſtiges & la Chapelle. *M. Bergera*, Archevêque de Turin, ayant formé le projet d'y faire bâtir l'Egliſe de l'Annonciade, qu'il fonda en 1651, fut obligé d'en demander la permiſſion à la Maiſon de Broglia, & de lui conſerver le droit de premier

(*a*) Cette famille a toujours porté pour armoirie, dans ſes quatre branches: *d'or, au ſautoir encré d'azur, & au caſque d'argent, ſurmonté d'une couronne de Comte.* Cimier: *un cygne, auſſi d'argent, portant ſur ſa poitrine le ſautoir d'azur, orné d'une banderole de gueules.* Supports: *deux lions d'or, ayant leurs têtes détournées & les queues fendues, rejetées en arrière.*

(*b*) Les branches de Gribaldi ſe ſont éteintes, depuis l'an 1500, en la perſonne de Jean-Antoine de Bullio, qui ne laiſſa que deux filles. Catherine, qui ſe maria avec *Aubertin Panicia*, de *Quiers;* & Louise, qui épouſa *Veſpaſien Vallia de Cambian.*

Digitized by Google

Patron, comme repréſentant le premier Fondateur.

Il eſt démontré que les branches de GRIBALDI, BROGLIA, BULLIO & MOFFA, deſcendent du même tronc, *ab uno ſtipite de Gribaldenghis*, 1° par les mêmes armes qu'elles ont toujours portées; 2° par le nom commun de *Gribaudenghes*, qu'elles prenoient après leur nom *patronymique*; 3° par la *Tour* de *Gribaudenghes*, qui leur étoit commune; 4° par les nominations des Recteurs de St.-Lazare, où ces quatre branches ſe nommoient toutes *de Gribaudenghes*, & par la reconnoiſſance qu'elles ont paſſé en 1504, de deſcendre toutes du même chef, & d'être toutes *d'Albergo, progenie proſapiâ, familiâ, domo & parentelâ de Gribaldenghis*; 5° par le jugement de 1567, qui a confirmé LOUIS BROGLIA dans le droit de patronage de l'Hôpital de Gribaudenghes, *per eſſer de dettâ caſâ Gribaldenghâ*; 6° pour la permiſſion accordée, par la Maiſon de BROGLIA, à M. l'Archevêque *Bergera*, de bâtir l'Egliſe de l'Annonciade à la place de cet Hôpital, en ſe réſervant le droit de premier Patron.

J'ai dit que la Maiſon de BROGLIA de *Gribaudenghis* eſt une des ſept nobles familles d'Albergues, fondatrices de la République de Quiers en Lombardie; ce fait eſt conſtaté par titres émanés du Conſeil de la République des *Ducs de Savoie*.

Ancienneté & Privilèges des nobles D'ALBERGUES, *ſur les autres nobles.*

Pour ſe former une idée juſte de l'ancienneté de ces ſept familles principales, de leur opulence, du degré d'autorité qu'elles ont toujours eu, & qu'elles ont encore dans l'adminiſtration de l'Etat, & des privilèges dont elles ont toujours joui, ſur les autres Nobles, il eſt néceſſaire ici de donner un précis de l'Hiſtoire de la Ville & République de Quiers, de ſa puiſſance, de ſes alliances avec les Républiques voiſines, de ſon Gouvernement, avant ſa décadence, arrivée vers le milieu du XIV^e^ ſiècle, & des changemens ſurvenus depuis qu'elle s'eſt ſoumiſe aux Princes de Savoie.

La Ville & République de Quiers en Lombardie eſt très-ancienne, ſuivant le témoignage des Hiſtoriens. Pline l'Ancien, cité par deux Hiſtoriens, dont les ouvrages (*a*) ont été imprimés à Turin en 1662 & 1665, connoiſſoit ſi parfaitement cette Ville, qu'il en a fait la deſcription, la nomme *Carrea, quod potentiâ cognominatur*, d'où elle a été nommée depuis *Caria*, au rapport d'Otto Frigenſis, & enſuite *Carium*.

Son antiquité eſt encore atteſtée par un ancien temple de *Minerve*, qui forme aujourd'hui l'Egliſe Collégiale de Notre-Dame de Scala; ce fait eſt prouvé par des inſcriptions anciennes, recueillies par ordre des Ducs de Savoie. Il y avoit d'autres monumens anciens, des inſcriptions, des tombeaux des Romains, des médailles, & des monnoies, qui atteſtent également l'antiquité de cette Ville. Il y avoit proche de l'Hôpital de Gribaudenghes (aujourd'hui l'Egliſe de l'Annonciade) un Amphithéâtre, nommé l'*Arêne*, dont la porte de la Ville, ſituée au même lieu a retenu le nom: elle s'appelle la porte de l'*Arêne*. Il y a des Chroniques anciennes qui donnent à cette Ville l'épithète latine *Torratum*, parce qu'elle fut brûlée par les ordres de l'Empereur FRÉDÉRIC I^er^ à l'armée duquel la République avoit réſiſté en 1154, par ſes ſeules forces, ſuivant le témoignage du Poète Ligurin, qui fait le détail de cette action ſi honorable à la République. L'Empereur offenſé de cette réſiſtance, fit mettre le feu à la Ville. Cet incendie, atteſté par Abbas Veſpergienſis, conſuma beaucoup de tours, & de monumens, & preſque tous les titres anciens. On conſerve à Quiers, des mémoires de cet incendie, & du rétabliſſement de la Ville, qui prit le nom de Chieri (Quiers), vers 1300. Il y avoit dans cette Ville une Citadelle & pluſieurs Palais fortifiés de tours, qui furent ruinés dans le XV^e^ ſiècle, pendant les factions d'entre les *Nobles d'Albergues* & *des non-Albergues*. Quelques Auteurs la nomment *Turrata*, à cauſe de ſes forteresſes, & du nombre des tours qu'elle renfermoit: d'autres l'ont appelée *Civitas Septicollis*, à cauſe des ſept collines qui ſont dans ſon enceinte. Avant ces Guerres qui les ont ruinées, & du temps de l'Empereur FRÉDÉRIC I^er^, ſurnommé *Barbe-Rouſſe*, cette Ville étoit très-grande & très-fortifiée, puiſque ce Prince l'appeloit *Villa maxima & munitiſſima*.

Avant cette époque, outre la Citadelle, qui

(*a*) Le premier intitulé: *Deſcription de la Ville de Quiers*, chez Ruſtis; le ſecond: *Hiſtoire de la fondation & des Miracles de Notre-Dame de l'Annonciade*, chez Pierre d'Ambrogio.

Digitized by Google

étoit la fortereſſe principale, il y avoit auprès pluſieurs autres fortereſſes d'une architecture militaire, environnées de foſſés & de tours, avec ponts tournans; ſept de ces tours appartenoient aux ſept familles d'*Albergues*, ſuivant les conſignemens de leurs biens. On voit, parmi les veſtiges de ces fortereſſes, celle du Château de Gamenard, ancien Domaine de la Maiſon de *Tana*, qui étoit une place très-forte.

Cette Ville, dans ſa ſplendeur, renfermoit un grand nombre d'habitans. Ganthaire, Gonthur ou Gonthière, dans ſon poème, intitulé: *Ligurinus ſeu de Geſtis Frederici Barbæ roſſæ*, dit qu'elle étoit très-peuplée, *populoſa nimis*. Elle ſe gouvernoit par les loix & les coutumes libres d'une République. Elle exerçoit un pouvoir abſolu par ſes Magiſtrats, les loix romaines & patriciennes: ſon gouvernement étoit ariſtocratique; il réſidoit dans les mains des principaux de l'Etat, & ſurtout des *nobles Albergues*, qui avoient de grands privilèges ſur le reſte de la Nobleſſe.

Lorſque l'Empire Romain fut transféré à Conſtantinople, la République de *Quiers* fit alliance avec celle de Gênes, & avec les principales Villes & Républiques du pays, depuis *Padoue* juſqu'à *Quiers* (*a*); elles réunirent leurs forces contre les ennemis communs. Celle de *Quiers* ſe diſtingua dans pluſieurs combats, livrés pour la cauſe commune, & celle de Gênes, par reconnoiſſance lui fit préſent de ſon écuſſon, qui eſt une *croix de gueules en champ d'argent*. Depuis ce temps, la République de *Quiers* a toujours porté écartelé de *Gênes* & de *Quiers*, qui eſt un *lion d'or au champ de gueules*.

Cette République réuniſſoit, ſous ſa domination 40 Villes & pluſieurs fortereſſes; on conſerve, dans les Archives, un détail très-exact des Châteaux, Maiſons fortes, Fiefs, & étendue de ſon ancien territoire.

(*a*) Elle fut toujours alliée avec la République d'*Aſt*, depuis 1168 juſqu'en 1307, on en a des traités, des années 1168, 1191, 1194, 1259, 1273 & 1307. Elle a été alliée avec les *Comtes de Savoie;* avec la Ville de *Tortone;* les Communes de *Dioſaſco de Cervere*, & *de Caverno;* on a même un traité d'alliance avec l'Evêque de *Turin*, malgré ſes anciennes prétentions. Ce traité eſt de 1259. On a auſſi des traités avec le Marquis de *Salus*, de 1276, avec la Ville d'*Albe*, en 1227; avec ROBERT, Roi de Naples, & la Reine JEANNE, ſa mère, en 1338 & 1345.

Le Marquis de *Montferrat*, Lieutenant de l'Empire, ennemi déclaré de la République, ayant aſſemblé des troupes ſupérieures à celles de *Quiers* & de ſes alliés, leur livra bataille, & remporta, ſur elles, une victoire ſanglante; les habitans de *Quiers*, affoiblis par cette défaite, & par les guerres civiles qui ſuivirent, eurent recours au Comte *Amédée de Savoie*, dit *le Verd*, & à *Jacques de Savoie, Prince d'Achaïe & de Morée*, auxquels ils ſe ſoumirent volontairement, pour conſerver leur Ville & leur état, par un traité du 19 Mai 1347.

L'acte de cette ſoumiſſion contient des privilèges honorables à cette République, parmi leſquels il y en a un qui n'a jamais été accordé à aucune Ville de Piémont; il conſiſte en neuf Villes & Châteaux adjacents, qui furent laiſſés à cette République pour les tenir en fief, ſous le titre de *Comté* & de *Domaine*, avec tous droits de juſtice, à cauſe duquel Comté, on rend hommage à la République; de-là les nobles de *Quiers* naiſſent *Comtes*, ſans avoir ni *Fiefs*, ni *Comtés*, & les *Chevaliers de Savoie* ſe font honneur de relever des nobles de *Quiers*, au terme du traité.

La nobleſſe de *Quiers* a toujours été très-nombreuſe; on y a compté juſqu'à 22 Commandeurs & Chevaliers de Malte, vivans en même temps, & dont pluſieurs étoient Grands-Croix; & cette nobleſſe étoit ſi ancienne, que les meilleures Maiſons de Savoie ſe font gloire de tirer leur origine de cette Ville. Il y a eu juſqu'à 90 Maiſons nobles de *non-Albergues* qui, avec les ſept Maiſons des *nobles Albergues* & leurs différentes branches, formoient plus de 120 Maiſons nobles dans la Ville & République de *Quiers*.

Depuis le traité de 1347, les nobles ont perdu une partie de leur autorité dans le Gouvernement, qui étoit *Ariſtocratique* auparavant. Les *Princes de Savoie* y ont établi un *Lieutenant* ou *Vicaire*, qui réſide à *Quiers*; ce *Lieutenant* ou *Vicaire* eſt choiſi par le Prince, ſur quatre Chevaliers, élus par les *Nobles* & par le Peuple de *Quiers*; cette Ville eſt donc gouvernée préſentement par une aſſemblée *de Nobles* & *de Marchands*, dont chaque Congrégation a un Syndic à ſa tête, qui doit être élu & établi tous les ans, avec la Compagnie qui doit former le Conſeil. Cette Compagnie propoſe quatre Chevaliers externes, pendant la vacance du Vicariat & Recto-

Digitized by Google

rat; ſur ces quatre élus, le *Prince* choiſit celui qu'il juge à propos, enſuite le Chevalier élu entre ſolennellement dans la Ville & prête ſerment, ſous le nom du *Prince*, de conſerver la Ville & Domination dans tous ſes privilèges. Ce ſerment eſt prêté par les *Préſidens élus Nobles* & par le Peuple, & ils ont autant d'autorité que le *Gouverneur* ou *Vicaire*.

Tel eſt l'état actuel du Gouvernement de la République de *Quiers*, qui occaſionna beaucoup de conteſtations, & même des actes d'hoſtilité, entre *les Nobles d'Albergues* & ceux *de non-Albergues*, qui diſputoient aux premiers des droits de préſéance, & des privilèges, dont ils avoient toujours joui; ces conteſtations furent terminées par trois Edits & Ordonnances du Conſeil-Souverain de *Quiers*, & de Louis, Duc de Savoie, des années 1422, 1444 & 1445, à l'avantage *des Nobles d'Albergues*, comme on le dira ci-après.

Les *Nobles d'Albergues* de *Quiers* étoient nommés, dans les premiers temps, *di Oſpizio*. Ils furent appelés enſuite *de Albergo*. C'étoient des nobles, riches & puiſſans, dont les Palais étoient ouverts aux *Souverains*, aux *Princes* & aux *Etrangers* illuſtres, pour l'honneur & l'utilité de la République. Suivant le Conſeil de Théophraſte, rapporté par Cicéron, liv. II de ſes Offices, chap. XVIII: *Rien n'eſt plus beau* (en parlant de l'hoſpitalité) *que de voir les Maiſons des Perſonnes illuſtres, ouvertes à d'Illuſtres Hôtes; & il y va de l'honneur de la République, que les Etrangers trouvent une ſorte de libéralité en uſage parmi nous, &c. Eſt enim valde decorum.... patere domos hominum illuſtrium, illuſtribus hoſpitibus: idque etiam Reipublicæ eſt ornamento, homines extraneos, hoc liberalitatis genere, in Urbe noſtrâ non egere, &c.* On verra, dans la ſuite, que l'Empereur Henri VII logea dans le Palais d'Ardicion Broglia, I^er^ du nom, l'an 1310 & que Sa Majeſté Impériale y reçut l'hommage du Seigneur de Brotio, à cauſe de pluſieurs Châteaux qu'il tenoit dans la mouvance de l'Empire.

Ces *nobles d'Albergues* de *Quiers*, au nombre de ſept familles, riches & puiſſantes, étoient les *Balbi, Gribaldenghi, Merlenghi, Albuzani (ou Coſti) Mercandigli, Beuzzi*, & *Pigloli*. Ces ſept familles ont toujours eu de grands privilèges ſur les autres nobles de la République. Ils étoient riches & puiſſans, avoient leurs Palais & leurs fortereſſes, chacun dans un quartier de la Ville, qui portoit leur nom; ils étoient revêtus des premières charges de la République, comme celles de *Conſul*, de *Podeſtat*, ou *Puiſſance de Quiers*, de *Recteur*, de *Sage de la guerre* (*a*), dont ils avoient ordinairement le commandement, ſous le titre de *Dux Cherii Militiarum*; enfin, ils paſſoient pour les Fondateurs de la République, d'après une tradition ancienne, & ce titre ne paroît pas leur avoir été conteſté. Ils ont même conſervé une partie de ces anciens privilèges, depuis le traité de 1347, & les Ducs de Savoie les y ont confirmés contradictoirement avec les *nobles de non-Albergues*, par les Edits de 1422, 1444 & 1445.

Ces privilèges conſiſtent en ſubſtance: 1° en ce que l'élection des Magiſtrats du Conſeil-Souverain doit ſe faire par écrit, & être communiquée aux *nobles d'Albergues*, & à tous les Membres du Conſeil, qui peuvent y faire les changemens qu'ils jugent à propos, pendant le gouvernement de chaque Lieutenant ou Vicaire.

2° Que des quatre ſceaux de la République, l'un doit être aux mains du Syndic, choiſi parmi les *nobles d'Albergues*; le ſecond doit être mis à la Communauté des *nobles de non-Albergues*; le troiſième au Lieutenant ou Vicaire; & le quatrième au Recteur du Peuple. Il en fut fait un cinquième, qui doit toujours être tenu par un noble des *Balbes*, qui devoit toujours être un des quatre Sages de la guerre; & il fut ordonné, en 1422, que toutes les Bulles & les actes de la Communauté, ſoit

(*a*) Ubert Broglia étoit *Sénateur* au Conſeil-Souverain en 1254; — Benoît Broglia étoit *Recteur* en puiſſance en 1313; — Mathieu Broglia étoit *Sénateur* en 1317; — Mélanin Broglia étoit *Sénateur* en 1320; — Philippon Broglia l'étoit en 1332; — Jean Broglia, l'étoit en 1361 & 1362. — Mathieu Broglia étoit Préſident au Conſeil-Souverain en 1362; Jean Broglia fut député par le Conſeil, pour traiter des intérêts de la République, en 1415, avec Louis, Duc de Savoie; — Mathieu Broglia fut envoyé en ambaſſade auprès de la *Ducheſſe de Savoie*, à l'occaſion des privilèges de la Ville, & fut encore envoyé en ambaſſade avec *Georges Berton*, qui étoit un *Balbe*, & avec *Adrien de Villa*, & le Co-Seigneur de *Baldezain*, auprès de Philibert, Duc de Savoie, pour les intérêts de la République, en l'année 1474; le même Mathieu Broglia fut élu pour la réformation du Conſeil de *Quiers* en 1497; & il convoqua une Aſſemblée générale, &c.

Digitized by Google

pour les dépenſes, ſoit pour l'adminiſtration des fonds communs, ſeroient ſcellés de cinq ſceaux, ſous peine de nullité des actes. Voilà encore un privilège des *nobles d'Albergues*, d'avoir deux ſceaux ſur cinq, puiſque le premier doit être aux mains du Syndic, choiſi par les *nobles*, & que le cinquième devoit toujours être aux mains de celui des *Balbes*, qui ſeroit un des quatre Sages de la guerre. Or, les *Balbes* ſont d'une des ſept *nobles* familles d'*Albergues*.

3° Qu'à la fin du gouvernement de chaque Vicaire, il doit remettre ſon ſceau à une des puiſſances d'*Albergues*; au moyen de quoi, dans ce cas, il doit y avoir trois ſceaux aux mains des *nobles d'Albergues*.

4° Que les *nobles d'Albergues* doivent toujours avoir la préférence ſur les autres nobles, quoique plus âgés qu'eux, à moins que ces *non-Albergues* ne ſoient revêtus de quelqu'office qui leur donne la préſéance ſur les *Albergues*, pendant le temps de l'adminiſtration, & entre les *nobles d'Albergues*, toutes choſes égales, le plus âgé doit précéder les autres. *Edit de* 1444.

5° Le Conſeil de la République devoit être compoſé d'un tiers, ou de quarante Conſeillers des *nobles d'Albergues*, & des deux tiers de la Commune, mais il en fut ajouté deux de plus aux quarante des *d'Albergues* qui devoient être pris parmi les *nobles*, ſuivant l'Edit de Louis, Duc de Savoie, de 1445, parce que, dit ce Prince, il ſavoit par expérience que la République & l'Etat ſeroient gouvernés plus honnêtement par les *nobles d'Albergues*, que s'ils étoient régis & adminiſtrés par le peuple.

6° Le même Edit, en réglant la forme des élections, ordonna qu'il y auroit toujours ſept *nobles d'Albergues*, dans celle du *Lieutenant-Général* ou *Vicaire*, deux dans celle de *Sage de la guerre*, deux dans celle du *Recteur* & *Gouverneur* des biens de la République, & un dans celle des *Syndics* de la Commune, & dans celles des Juges qui doivent connoître des cauſes d'appel; de manière que rien ne peut ſe faire ſans le concours de ces principales familles.

7° Si quelqu'un des *nobles d'Albergues* prend le bonnet de Docteur, ou s'il prend le parti des armes, il a droit, en qualité de Docteur ou de Militaire plus anciens que lui, parmi les autres *nobles*, ſoit dans les aſſemblées ou ſéances, où doivent ſe traiter les affaires de la Ville & de la République, &c. Il n'y avoit entre ces ſept familles aucune diſtinction, aucun privilège, ni préſéance; elles étoient toutes égales entr'elles, & il n'y avoit que l'âge qui régloit la préſéance.

Maiſon de Broglia, *une des ſept familles d'*Albergues.

On pourroit étayer ce point de fait d'une infinité de monumens & de titres publics, & de particuliers, qui le conſtatent; mais après avoir démontré que les Broglia & *Gribaldi* étoient de la famille & deſcendoient d'un tronc commun (*a*), il ſuffit de prouver que cette Maiſon a toujours été comptée parmi les *nobles d'Albergues* & de rapporter les termes des Edits de 1422, 1445-1447, rendus ſur les conteſtations mues entre les *nobles d'Albergues* & les autres nobles. On voit, dans celui de 1422, ces ſept familles déſignées ſous les noms de *Balbi, Gribaldenghi, Merlenghi, Albuzani, Mercandigli, Beuzzi* & *Pigloli*.

Dans celui de 1445, à l'occaſion des 40 Con-

(*a*) Ce point de fait eſt encore prouvé: 1° par le traité de paix conclu entre les *Balbes* & les *Gribaudenghes*, par la médiation de *Jean*, Evêque de Turin, & de *Barthélemy Chiguino*, Lieutenant d'*Amédée*, Comte de Savoie, le 16 Mars 1377, Indiction 15, où les quatre branches de la Maiſon de *Gribaldi* ſont réunies contre les *Balbes*; 2° par le certificat délivré à Antoine Broglia, Capitaine au Régiment de Génevois, le 12 Janvier 1675, par *Jean*, Baron de *Launay* & du *St.-Empire*, Généalogiſte du Roi Catholique, qui atteſte que les ancêtres dudit Antoine Broglia ſont Fondateurs de la Ville & République de *Quiers*, d'après les Hiſtoriens & mémoires généalogiques, extraits de la Bibliothèque du feu Archiduc Albert d'Autriche; 3° par le Diplôme impérial, du 28 Mai 1759, rapporté ci-après, au XIV° degré, par lequel le feu Empereur a reconnu cette qualité, & celle de Fondateur des *Dominicains* & du Monaſtère de *Saint-André*, en ces termes: *Conſiderantes quàm conſpicuo ſanguine, quamque pervetuſtâ Pedemontii Proſapiâ magnificus ſincerè nobis dilectus Victor-Franciſcus Dux de Broglie, ortus ſit, authenticis nempe conſtare documentis, inſignem hanc ſtirpem imam eſſe ex illis ſeptem familiis, nobilitate antiquiſſimâ clariſſimis, quæ à pluribus retro ſæculis, non ſolum memoratam civitatem ſed & ibidem, jam Sancti Dominici tempore Monaſterium Fratrum, ejuſdem nominis nec non Paulò poſt aliud, Virginum ſub nomine Sanctæ Mariæ de domo Dei, nunc autem Sancti Andreæ nuncupatum fundavit.* Voy.ci-après ſous le I^er degré, les fondations de ces deux Monaſtères.

Digitized by Google

ſeillers, qui doivent être parmi les *nobles d'Albergues* & des deux autres, qui doivent être ajoutés à ce nombre, ces ſept familles ſont encore déſignées ſous les noms de *Balbis*, de *Coſtis (branche des Albuzanis)*, de *Gribaudenghis*, de *Merlenghis*, de *Beuzzi*, de *Mercandila* & de *Pilloribus*.

Et dans l'Edit de 1447, ces ſept familles y ſont repréſentées par des députés, qui ſont: *Andrea Bertono*, *Joanne Ratti (rameau de Broglia)*, *Xandrio Simeoni*, *Joannino* Broglia *& Triglino Mercandiglo*. Ces cinq députés y ſtipuloient, tant pour eux, & en leur nom, que pour & au nom des autres *Albergues*.

La Maiſon de Broglia eſt alliée des autres familles d'*Albergues*, telles que celles de *Merlo*, ou de *Merlenghis*, de *Beuzzi*, de *Balbis*, & des meilleures familles du pays, telles que celles de *Parpaglia*, *Villa*, *Pelleta*, *Tana*, *& des Comtes de Favria*, &c. Ce fut vers 1200, comme on l'a déjà dit, que la Maiſon de *Gribaldi* ſe diviſa en trois branches, connues ſous les noms de *Gribaldi*, *Broglia* & de *Bullio Gribaudenghes*. On ignore l'époque de cette diramation, parce que tous les titres anciens ont été anéantis dans l'incendie de la Ville, ordonné par l'Empereur Frédéric; mais on voit par quelques titres particuliers, que Rodolphe Broglia, & Bonjean, ſon fils, vivoient en 1178 & 1180 (*a*). La branche de Broglia s'étoit multipliée en 1200, au point qu'elle étoit déjà diviſée en quatre rameaux, dont les chefs ſont:

1. Ubert Broglia, d'où deſcendent M. le Maréchal de Broglie, & M. le Marquis de Broglie, la branche de Provence & celle de Turin;

2. Jean & Guarnerius Broglia, frères;

3. Guillaume;

4. Guy Broglia;

La deſcendance des trois dernières branches s'eſt éteinte dans le XV^e^ ſiècle. On voit, parmi leurs deſcendans, Benoît Broglia, Recteur & Puiſſance de *Quiers*, en 1313; Mathieu Broglia, au nombre des Sénateurs du Conſeil-Souverain, en 1317; Philippon Broglia, Recteur et Puiſſance en 1361 & 1362; & Mathieu Broglia, Préſident du Conſeil-Souverain, en la même année 1362.

Comme on n'a pas la filiation de Rodolphe Broglia, juſqu'à Ubert, on ne commencera la généalogie de cette Maiſon qu'à cet Ubert, qui a vécu depuis 1200 jusque vers 1263. Il étoit au nombre des Sénateurs en 1254. Depuis ce temps, juſqu'à M. le Maréchal & M. le Marquis de Broglie, la deſcendance d'Ubert Broglia eſt juſtifiée par une multitude de titres inconteſtables.

Filiation ſuivie de la Maiſon de Broglie.

I. Ubert Broglia étoit Sénateur du Conſeil-Souverain de *Quiers*, en 1254, ſuivant un acte, en bonne forme, tiré des Archives de la Ville & de la République. Il étoit mort en 1263, ſuivant un conſignement tiré des mêmes Archives, de 1263, par lequel, Ardicion Broglia, *filius quondam* Uberti Broglia, fit le conſignement de ſes biens.

La Maiſon de Broglia étoit riche & puiſſante dès ce temps-là, puiſqu'elle fit deux fondations conſidérables du vivant d'Ubert Broglia: la première eſt celle de l'Egliſe & du Monaſtère des *Dominicains*, faite l'an 1220, du vivant de *Saint Dominique*. Ce fait eſt rapporté par l'auteur de la deſcription de la Ville & République de *Quiers*, qui dit: *que ce Monaſtère & l'Egliſe des Dominicains eſt mis au nombre des plus beaux édifices; que ce monument fut conſtruit par Saint Dominique, qui vivoit à Quiers, en* 1220; *& que la famille de* Broglia *de Gribaudenghes lui donna les fonds, & en jeta les premiers fondemens avec la famille de* Villa: *nec minus præfulget cœnobium, templumque Domino Dominico Sacrum ab ipſomet Sanctiſſimo Patriarcha, in hac Urbe de Gente, anno* 1220, *extructum, familiâ* Broglia *de Gribaldis, ſitum ac prima fundamina ſubpeditante, unà cum familiâ de Villa.*

(*a*) On trouve Rodolphe Broglia, & Bonjean, ſon fils, dans un contrat de vente qu'ils firent, le 15 Décembre 1178, à l'*Hôpital de St.-Jacques de Turin*. Rodolphe Broglia, fit un accord avec le Prévôt de Turin, en la même année. Le même Rodolphe, & Bonjean, ſon fils, furent témoins, en 1180, dans l'acte de foi & hommage, que Milon, Evêque de Turin, fit à Jean Caburo. Raymond Broglia garantit, en 1200, le traité de paix fait entre la Ville de *Turin*, & celle de *Quiers*. « Raymond Broglia, Cardinal, Archevêque de Céſarée en 1241, ſe diſtingua par ſon zèle pour la propagation de la Foi. Valentin Broglia, Général de l'armée d'Andronic, Empereur d'Orient, défit les Infidèles, & les chaſſa de l'isle de Chypre en 1342. Et Théodoric Broglia, Commandant les Galères de Gênes, s'acquit, par ſa bravoure & par ſes hauts faits d'armes une réputation peu commune dans le XV^e^ ſiècle. »

Digitized by Google

L'auteur de l'*Hiſtoire & des Miracles de Notre-Dame de l'Annonciade* rapporte le même fait, en diſant que la Ville de *Quiers* a toujours eu tant d'amour pour la piété, que du vivant des deux glorieux *Patriarches, St. Dominique* & *St. François*, les perſonnes les plus illuſtres de cette Ville donnèrent les fonds pour bâtir deux Monaſtères; que la famille *Siméona* fonda les *Franciſcains*, & la famille de Broglia de *Gribaudenghes*, celle des *Dominicains*: *Gloriandoſi haver havuto perſonaggi coſpicui da queſta citta, che tanto inclinata alla pieta, anche viventi due glorioſi Patriarchi, St. Dominico, & St. Franciſco, aſſagnandoli luogo pro fondar Monaſtero, à queſto la famiglia Simeona, ed à quello la Gribalda* Broglia, *ambe due nobiliſſime.*

Depuis ce temps, la Maiſon de Broglie a toujours eu ſes droits de ſéance & de ſépulture dans le chœur de l'Egliſe des *Dominicains*, en qualité de Fondateurs (*a*). Les prédéceſſeurs de M. le Maréchal de Broglie y ont leurs tombes en marbres: Louis Broglia, Prieur de Veniſe, Bailli de St.-Etienne, & Amiral des Galères de Malte, y a ſon tombeau en marbre, élevé au-deſſus de ſa tombe, avec ſa repréſentation en marbre blanc, au-deſſus, avec ſon épitaphe, en ſtyle lapidaire.

La ſeconde fondation eſt celle de l'Egliſe & Monaſtère des Religieuſes de la *Maiſon-Dieu*, connue aujourd'hui ſous le nom de *Saint-André*, fondée en 1256, par *Douce*, veuve de Guillaume Broglia, & *Mathilde Guialardi*; on a l'acte de fondation en original. Ce Monaſtère eſt de l'Ordre de Cîteaux. Ces deux Fondatrices, en dotant ces Maiſons de biens conſidérables, s'y conſacrèrent au ſervice de Dieu; &, en 1597, le Cardinal *Bandino*, & Charles Broglia, Archevêque de Turin, réunirent, à cette maiſon le *Monaſtère de Bonlieu*; les biens de ce Monaſtère, joints à ceux de l'ancienne fondation, forment aujourd'hui un revenu de 50000 francs de rente; & l'uſage établi de tous tems, eſt de ne recevoir que des filles de qualité dans cette maiſon. La *Princeſſe de Savoie*, fille du feu Roi, fut nommée Abbeſſe de St.-André: elle mourut quelques années après; depuis ce temps, la Communauté écrivit à M. le Maréchal de Broglie, & le pria de lui accorder une Abbeſſe de ſon nom.

II. Ardicion Broglia aſſiſta à la donation de la quatrième partie du Château de *Guarnono* en 1231; il ſe trouva avec Guy & Guarnerius Broglia, dans un conſignement de 1263, où il eſt dit: *Ardicini filius quondam Uberti Brogliæ.* Il eſt au nombre des Seigneurs qui promirent à la commune de *Quiers*, & à tous & chacun des *Balbes*, d'obſerver & de garder les trèves & Ordonnances de Guillaume de Gorzano, Podeſtat de Quiers, pendant tout le temps du Gouvernement, & trois jours après ſon expiration, ſuivant un acte de 1271. Il vivoit encore en 1310, l'Empereur Henri VII logea, cette année là, dans ſon Palais, à *Quiers*, ſuivant l'acte d'inveſtiture que ce Prince accorda à Aimonet de Caſtro-Monte de Brozzio, tant en ſon nom, qu'au nom de Guibert, de Joannet, & Hubertin, ſes frères, Seigneurs de Manletti, Ponletti, Vimbletti, de Trembinello, Henri de la Porte, & autres, des Châteaux de Brozzi, de Caſtro-Monte, de Montalange, & de Strabinelli, daté de *Quiers* & du Palais d'Ardicion Broglia, le 8 Novembre 1310, *in nomine Domini amen: anno à Nativitate ejuſdem mileſimo trecenteſimo-decimo, indictione* 8, *dieque* 8 *Novembri in loco Chieri in Palatio Ardicionis Brogliæ.* Il laiſſa:

1. Jean Broglia, Recteur de la Société de St.-Georges en 1357, & *Podeſtat de Quiers;*
2. Et Mélanin Broglia, qui ſuit.

III. Mélanin Broglia, Sénateur au Conſeil-Souverain de Quiers, fils d'Ardicion, ſuivant un acte du 12 Août 1278, paſſé au Conſeil-Souverain de *Quiers*, à l'occaſion du Grand-Hôpital de *Quiers*, vivoit encore en 1342, comme il eſt juſtifié par une Procuration du 4 Mai de la même année, donnée par Jean Broglia, *filius quondam* Ardicionis Brogliæ; & par autre Ardicion, *Saglanbin & Simondon* Brogliæ, *fratres filii quondam* Melanini Brogliæ, *filii dicti quondam* Ardicionis Brogliæ, à Benoît Broglia, par laquelle ces quatre Seigneurs l'établiſſent leur

(*a*) Ce droit de Sépulture eſt prouvé par les teſtamens de Bernardin & de Pierre Broglia, de *Barthélemie de Villa*, femme dudit Pierre, de Bernardin Broglia, II^e^ du nom, de Julien & d'Amédée de Broglia, & de François-Marie, Comte de Broglia, & de *Revel*, Marquis de Sénonches, des 10 Octobre 1473, 27 Septembre 1504, 10 Mars 1521, 3 Février 1559, 3 Novembre 1570, 6 Octobre 1619, & 29 Juin 1656, par leſquels ces Seigneurs ont ordonné leurs Sépultures dans le chœur de l'Egliſe des *Dominicains.*

Digitized by Google

Procureur-Général: *ad omnia & ſingula eorum negocia gerenda & adminiſtranda.* Cet acte prouve qu'ARDICION BROGLIA, fils d'UBERT, eut deux fils, JEAN & MÉLANIN, & que MÉLANIN fut père de :

1. ARDICION, II^e du nom ;
2. SAGLANBIN, qui vivoit en 1342, & laiſſa :
   1. HENRI BROGLIA, père de :

      CECOLE, c'eſt-à-dire FRANCISCO BROGLIA, connu de tous les Hiſtoriens du pays, ſous le nom du Capitaine BROGLIA, Souverain d'Aſſiſe, qui, au rapport de Paul Jove, de St.-Antonin, Evêque de Florence, & des Auteurs qui ont écrit des affaires d'Italie, donna les preuves les plus ſignalées de ſon courage & de ſon expérience militaire, depuis l'an 1385 juſqu'en 1400, pendant les guerres de Milan & de Florence. Il paſſa quelques-tems de ſa jeuneſſe à Turin, & ſe retira enſuite à Rimini, où, ayant épouſé *Jeanne de Montilio*, iſſue d'une noble famille Patricienne de *Trin*, dans le Montferrat, il y fixa ſa demeure. Jean-André Irico, Hiſtorien de cette Ville, qui parle de ce Général avec éloge, convient qu'il n'étoit pas originaire de *Trin*, mais qu'il y a demeuré pluſieurs années. Tous les autres Hiſtoriens ſe trompent, en diſant qu'il étoit de *Trin*, *de Tridino vel Tridinenſis :* il y demeuroit en 1398, quand *Galéas*, Vicomte, Duc de Milan, fit alliance avec lui. On a la Patente de ce Prince, donnée à *Pavie*, le 7 Mars 1378, conçue en ces termes : *Nos Joannes Galeas, Vice-Comes, Dux Mediolani ; conſiderantes egregia geſta ſputabilis & ſtrenui militis Cecoli Brogliæ, nobis viſum fuit plurimum prodeſſe poſſe extentioni & conſervationi ſtatûs noſtri, ſi egregius hic miles cum ejus equitum & peditum, turmâ noſtro exercitui adderetur. His ideò attentis, præfatum generoſum militem Cecolum Brogliam cariſſimum noſtrum, eum ejus ſquadrâ exercitibus noſtris aggregamus, aſſignato eidem ſtipendio Florenorum bis mille, pro quâlibet menſe, mandantes, &c.*

Le Duc de Milan battit l'armée des Florentins, avec le ſecours du Capitaine BROGLIA, qui ſe diſtingua dans pluſieurs rencontres, pendant cette campagne. Les avantages que ce Général remporta ſur l'armée de cette République, lui firent un honneur infini, le rendirent formidable aux *Florentins*, comme il eſt prouvé par deux Arrêts du Conſeil de Florence, des 22 & 23 Octobre 1398 ; mais la paix ne fut pas plutôt conclue entre cette République & le Duc de Milan, que les Florentins l'engagèrent à prendre le commandement de leur armée, ſuivant le traité qu'ils firent avec lui, dès le mois d'Octobre 1398, moyennant 2000 florins d'or par an, que la République s'obligea à lui payer durant ſa vie, à commencer du 1^er Novembre de la même année. Il eſt qualifié, par ce traité, *Strenuum militem Dominum Brogliam, filium Arrigi (id eſt Henrici) de Tridino.* Dès le 16 Novembre 1398, la République lui envoya 8000 florins d'or, pour les ſervices qu'il venoit de lui rendre. Il lui en rendit encore de plus importants par la ſuite, ſuivant le témoignage de Jean-André Irico, dans ſon *Hiſtoire des Princes de Montferrat,* & des exploits des hommes illuſtres, depuis 1320 juſqu'en 1400. *Sequenti anno*, dit cet Hiſtorien, *Seneſes Florentinorum & Perufinos Eccleſiæ hoſtes aggreſſus ceadibus atque agrorum populatione mulctavit. Hinc in Piſcenum Degreſſus Malateſtas inſigni victoria fregit, multis ex eis captis & non paucis interfectis, tum in Caſſentinum delapſus, & adverſus comitem Puppii dimicans, Octobri menſe, ſpoliis oneſtus Aſſiſium regreſſus eſt.* Les Florentins ont fait délivrer à M. le Maréchal de BROGLIE une copie authentique de ce traité, & des copies des états de ſes appointemens, des gratifications & frais de la guerre, & des ſommes payées au Médecin, envoyé par la République à *Empoli*, où il mourut de la peſte, en 1400, & de celui des frais de ſes obſèques, dont la République voulut faire la dépenſe, en reconnoiſſance des ſervices ſignalés que ce grand homme lui avoit rendus ; elle fit tranſporter ſon corps d'*Empoli* à Florence, où il fut inhumé très-honorablement, dans l'Egliſe de la Cathédrale, nommée depuis : *Sancta Reparata ;* cette Egliſe fut réparée vers le milieu du XVI^e ſiècle, & pavée de marbre en entier, au moyen de quoi, les tombeaux & les inſcriptions diſparurent, & il n'en reſte plus aucun veſtige. Mais les Hiſtoriens & les mémoires, conſervés aux Archives de la République, atteſtent unanimement ce point de fait (*a*).

(*a*) Jean-André Irico lui donne le nom de CECOLE BROGLIA, & dit qu'il mourut le 15 Juillet 1400, *Veneno tactus.* Il ajoute qu'il commanda l'Armée du Pape BONIFACE IX, en 1395 ; qu'il battit les Souverains ennemis de l'Egliſe, & que les citoyens d'Aſſiſe, s'étant révoltés contre Ce-

Digitized by Google

Toutes les dépenſes faites par la République, ſuivant les différens états (ſauf erreur de calcul) montent à 124744 florins d'or, pendant le cours d'environ deux années & demie, que ce Général a commandé l'armée des Florentins. Il étoit Souverain du Comté d'*Aſſiſe*, ce fait eſt atteſté par un extrait en bonne forme d'un livre ancien des réformations de cette Ville, duquel on a tiré neuf Ordonnances, des 23 Janvier, 18 Mars & 14 Avril 1399, rendues par ce Souverain; il s'y qualifie *Magnificus, Dominus Dominus* Broglia, de *Tridino, miles Capitaneus Confalonerius & Generalis Dominus civitatis, & Comitatus Aſſiſii*, & il parle en *Souverain* dans ces Ordonnances. Il mourut, diſent les Hiſtoriens, dans le temps qu'il méditoit de plus grandes entrepriſes. Bernardin Corio, dans ſon *Hiſtoire de Milan*, parle des exploits militaires de ce grand Capitaine, de l'année 1385. Il paroît qu'il mourut jeune, & que ſa vie militaire ſe réduit à 15 ou 16 années de guerre continue.

Cecole Broglia n'eut point d'enfans. L'Hiſtoire nous apprend qu'il aima particulièrement Tartaglia, & qu'il l'adopta pour ſon fils & ſon héritier, parce que Henri Broglia, ſon père, qui lui a ſurvécu, n'avoit point eu d'autres enfans; c'eſt ſous ce grand homme, que ſe ſont formés les plus grands Généraux de ſon tems: tels que Laurent Sforce, Tartalia, Catignola, &c., & quand on louoit un Capitaine, recommandable par ſa bravoure & ſon expérience militaire, on diſoit de lui: c'eſt un Broglia, *Egli è Brogliesco in ogni parte.*

Un Poëte de ſon tems fit ce diſtique à ſa louange :

Neſcio cur poſitum fuerit tibi, Broglia, nomen,
B. ſiquidem dempto, gloria dictus eris.

Cecole Broglia avoit épouſé *Jeanne de Montilio*, qui lui ſurvécut 46 ans au moins, ſuivant deux actes, des 10 Juillet 1439 & 15 Juin 1446. On voit, par le premier, qu'elle donna aux Religieuſes de *St.-François de Cazal*, où elle s'étoit retirée, après le décès de ſon mari, la maiſon qu'elle avoit dans cette Ville, au quartier de *Brignan*, en circonſtances & dépendances. C'eſt aujourd'hui le Monaſtère de la Madeleine, qu'on dit être conſidérable, & dont elle eſt Fondatrice, & eſt qualifiée, dans cet acte, *Spectabilis Domina Joanna de Montilio, relicta, quondam ſpectabilis militis Brogliæ de Tridino.* Elle fit préſent, par le ſecond acte, à l'Egliſe de Cazal, d'un chef d'argent de Saint Evaſe, Patron de cette Egliſe, pour être placé ſur le Tabernacle;

2. & 3. Etienne & Gautier, dont on ne connoît pas la poſtérité.

3. Et Simon ou Simondon, qui ſuit.

IV. Simon ou Simondon Broglia, troiſième fils de Mélanin, continua la poſtérité: il eſt qualifié *haut & puiſſant Seigneur*, ainſi que Jean Broglia, ſon fils, dans un contrat de vente fait audit Jean Broglia fils, le 14 Mars 1410; il vivoit encore en 1376, & il intervint dans le traité de paix, fait par la médiation de l'Evêque de Turin, entre les Seigneurs de *Gribaudenghes* & les *Balbes*: Simondon, Antoine Perrin & Jean Broglia, y ſoutenoient les intérêts de leur Maiſon contre celle des *Balbes*; il laiſſa :

1. Jean Broglia, qui ſuit;
2. Antoine, Chanoine de l'Egliſe Collégiale de *Quiers* en 1394;
3. Louis, Prévôt de la même Egliſe en 1398;
4. Etienne, Docteur, Chanoine Régulier de l'Ordre de St.-Auguſtin, & Prévôt de l'Egliſe du St.-Eſprit de *Quiers* en 1382;
5. Et Georges, Chanoine de la Cathédrale de Turin.

La filiation de ces cinq frères eſt prouvée 1° par un contrat de vente faite par leſdits Antoine & Louis Broglia, pour eux, & Etienne Broglia à Jean Broglia, leur frère aîné, de la quatrième partie qui revenoit audit Antoine Broglia, dans les biens de la ſucceſſion de Simondon, leur père commun; 2° celle de Jean Broglia eſt prouvée en particulier, par quatre contrats d'acquêts, des 12 Avril 1399, 6 Avril 1406, 15 Décembre 1412, & 20 Décembre 1415, où ledit Jean Broglia eſt qualifié fils de noble & puiſſant Seigneur Simondon Broglia.

---

colin, leur Souverain, ſe ſoumirent au Capitaine Broglia, & le reconnurent ſous le titre de *Souverain*, de l'agrément du St.-Père; *ſed Aſſiſii, cives, in Cecolinum inſurgentes*, Brogliam, *annuente Pontifice, ſibi Dominum preficiunt.* Irico raconte enſuite les exploits du Capitaine Broglia, & il ajoute qu'il mourut en 1400, *dum majora meditaretur in Caſtro Empolo contracto peſtifero morbo*, qu'il fut inhumé, aux frais de la République, dans l'Egliſe de Florence, en vertu du décret dudit Sénat. Scipion, Ammirato, Nicolas Ridolphi, *les Annales de Torli, l'Hiſtoire de Florence* de Leonardo Aretino, & tous les Auteurs qui ont écrit des guerres d'Italie atteſtent le même fait.

Digitized by Google

« On trouve encore un Denis Broglia, que l'on ſoupçonne être bâtard de cette Maiſon, qui obtint pour lui & ſa poſtérité, moyennant 400 liv. de Finances, des Lettres de Nobleſſe du Roi Charles VI, données à Paris au mois de Mars 1391, & enregiſtrées le même mois en la Chambre des Comptes de ladite Ville. »

V. Haut & puiſſant Seigneur Jean Broglia, « Seigneur de Moxior & d'Arygnano en partie, par acte du 20 Septembre 1427, Seigneur de Gribaudenghes, Co-Seigneur de Moſſi, Moſſati, &c., étoit Podeſtat de Quiers vers 1400. Il acquit, le 14 Avril 1412, une maiſon dans ſon territoire de Gribaudenghes, & fit encore pluſieurs autres acquiſitions les 24 Février 1413, 20 Décembre 1415 & 12 Mars 1417, dans leſquelles il eſt qualifié *noble & puiſſant fils de feu noble & puiſſant* Simondon Broglia, &c. Le 24 Mai 1435, *Antoinette*, veuve de *noble & puiſſant* Benoît Broglia-de-Gribaudenghes, lui fit donation de tous ſes biens dotaux, & auſſi de tous les droits qu'elle avoit ſur les biens de feu ſon mari, en vertu du teſtament qu'il avoit fait en ſa faveur le 3 Octobre 1404, & des biens qui lui appartenoient de la ſucceſſion de feu leur fils, Benoît Broglia, II^e^ du nom, né poſthume & mort en puberté (parce qu'*elle le reconnoiſſoit pour être le plus proche parent de ce dernier*), à la charge par ledit Jean & ſes héritiers, de lui fournir ſon néceſſaire ſa vie durant. » Il épouſa *Béatrix Merlo* (*a*), fille de *Michelon Merlo de Merlenghis*; ce mariage eſt prouvé par une Sentence du Préſidial de Grenoble, rendue entre ledit Jean Broglia & le Seigneur de Dodoli, & par une autre Sentence, rendue par le Collège des Docteurs de la Ville de Florence, en faveur de ladite *Merlo*, touchant la ſucceſſion de *Michelon Merlo*, ſon père. De ce mariage vinrent:

1. Jean Broglia, *dit* Joannin, chef de la branche établie, vers 1600, à Aix en Provence, & rapportée plus loin;
2. Etienne, Chanoine-Régulier de l'Ordre de Saint-Auguſtin, Prévôt de l'Egliſe du St.-Eſprit;
3. Michel, né en 1415, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, reçu en 1448, d'abord Commandeur d'Inverno, & enſuite de Butilières;
4. Mathieu, auteur de la ſeconde branche, établie à Paris;
5. Julien Broglia, mort en 1473, inhumé aux Dominicains de *Quiers*;
6. Louis Broglia, chef de la branche reſtée à *Quiers*, qui mourut en 1490. Il épouſa 1° *Iſabelle de Cinto*, d'une noble famille d'Avignon; 2° *Blanchette Bullio de Gribaudenghis*; & 3° *Bartholomée Taburro*, des Seigneurs de *Vernono*. Il laiſſa de l'une de ſes femmes:
   1. « Louis, II^e^ du nom, qui fut Docteur ès Loix;
   2. Alexandre, qui fut Capitaine de Juſtice & Docteur ès loix;
   3. Pompée, Docteur ès loix, qui laiſſa poſtérité;
   4. Et Jérôme de Broglia, Capitaine des Milices de Quiers, qui laiſſa auſſi poſtérité. »
7. Pierre Broglia, mort en 1467;
8. Et Amédée Broglia, chef de la branche des Comtes de *Caʒal-Bourgon*, établie à *Turin*, & rapportée plus loin.

Cette filiation eſt prouvée 1° par une Sentence arbitrale, rendue le 26 Juin 1436, entre Jean Milon, & Joannin Broglia, fils de Jean, tant en ſon nom, en qualité de Tuteur de Julien, Louis, Pierre & Amédée, que de Curateur d'Etienne & de Mathieu, tous ſes frères, touchant les différends qu'ils avoient pour la propriété du Château de Moxior, & autres biens mentionnés au compromis du 26 Juin 1536. Cette Sentence donne l'ordre de primogéniture entre ſes frères. Joannin étoit l'aîné, puiſqu'il étoit Curateur de Michel, de Mathieu, & Tuteur de Julien, Louis, Pierre & Amédée, qui étoient mineurs. Cette filiation eſt prouvée, 2° par une Sentence du 29 Janvier 1445, par une procuration de Joannin & de Mathieu Broglia, le 20 Avril 1444; & par pluſieurs actes, des 19 Février, 20 Mars 1450, 1^er^ Décembre 1451, 25 Novembre 1452, 14 Février, 7 Décembre 1454, 19 Juillet 1455; par les teſtamens de Pierre & de Julien Broglia, des 3 Février 1457, & 10 Octobre 1473; & par pluſieurs autres, qu'il ſeroit trop long de rapporter.

On n'entreprendra point de comprendre, dans cette généalogie, celles des branches qui ſe ſont établies à *Quiers* & à *Turin*, on ſe contente de continuer celle de la branche qui s'eſt

(*a*) La Chenaye-Desbois lui donne une première femme, appelée *Marguerite de Lovencito*. (*Note des Editeurs*).

Digitized by Google

établie en France, vers le milieu du XVII^e siècle.

PREMIÈRE BRANCHE établie en Provence.

VI. « Jean de Broglia, II^e du nom, dit *Joannin*, fils de Jean & de *Béatrix Merlo*, laiſſa pour fils unique :

VII. Jean de Broglia, III^e du nom, lequel donna, comme héritier univerſel de ſon père, le 11 Mai 1481, quittance générale à Mathieu, Louis & Amédée de Broglia, ſes oncles, de tout ce qu'il pouvoit prétendre en la ſucceſſion de Jean de Broglia, I^er du nom, ſon aïeul & leur père. Il eſt qualifié fils de *noble & généreux Seigneur* Joannin de Broglia, dans ſon contrat de mariage paſſé en 1490, avec *Lucie d'Agacla*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

Jean, *aliàs* Antoine, qui ſuit.

Il eut auſſi un fils naturel, nommé

Pierre de Broglia, qui eſt nommé en cette qualité l'un des témoins du Teſtament de *Barthélemie de Villa*, veuve de Bernardin de Broglia, I^er du nom, fait le 10 Mai ou Août 1521.

VIII. Jean de Broglia, IV^e du nom, *aliàs* Antoine, épouſa *Yolande de Séchet*, d'une famille noble, dont il eut entr'autres enfans :

IX. Pierre de Broglie, Chevalier, qui laiſſa, entr'autres enfans, de ſa femme, dont le nom eſt inconnu :

X. Jean-François de Broglie, I^er du nom, Chevalier, qui ſe maria, à Aix le 22 Janvier 1637, avec noble *Madeleine de Barthélemy*, des Seigneurs de *Sainte-Croix*, dont entr'autres enfans :

XI. Jean-Joseph de Broglie, I^er du nom, Chevalier, qui fut maintenu dans *ſa Nobleſſe*, & reconnu avoir la *même origine* que les Broglia établis à Quiers, par Jugement rendu contradictoirement par *M. le Bret-de-Flacourt*, Intendant en Provence, le 18 Novembre 1698. Il eut de ſon mariage avec une femme dont le nom nous eſt inconnu :

1. Jean-François, qui ſuit ;
2. Et Jean-Joseph, I^er du nom, Chevalier, qui épouſa à Arles *Jeanne d'Antonelle*. Il eut entr'autres enfans :
   1. Joseph-Amédée de Broglie, Chevalier, né à Arles en 1710, nommé en 1753 Evêque d'Angoulême, & ſacré le 3 Mars 1754. Il vivoit en 1771 ;
   Et Marie-Salomée, mariée, en 1750, à *Jacques-François d'Avignon*, Seigneur de Malijai ;
2. Et Jean-Baptiste de Broglie, Chevalier, qui eut entr'autres enfans :
   Jean-Baptiste-Joseph de Broglie, Chevalier, Seigneur de Montbeau, & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, vivant en 1771.

XII. Jean-François de Broglie, II^e du nom, Chevalier, Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, épouſa *Marguerite-Victoire de Veteris*, des Seigneurs de *Reveſt* & de *Puimichel*, dont il laiſſa entr'autres enfans :

XIII. François de Broglie, Chevalier, qui a été pourvu de l'Office de ſon père : il eſt aujourd'hui Doyen de la même Cour, dont il eſt Membre, & a épouſé 1° *N... de Frégier*, & 2° *Marie-Blanche de Glandevès-Niozelles*, avec laquelle il vit en 1771. Il a du premier lit :

1. N...., Chevalier, marié, ſans enfans, avec *Indegonde de Sabran-Beaudinar*.

Et du ſecond lit :

2. Et Elzéar-Marie-Joseph-Charles, appelé *le Vicomte de Broglie*, né en 1737, qui a ſervi dans la Maiſon du Roi ; Colonel-Commandant du Régiment d'Aquitaine, Infanterie, depuis 1761 ; fait Brigadier des Armées du Roi à la Promotion du mois de Janvier 1770, Chevalier de St.-Louis, & mort à Metz le 28 Septembre 1776. Il avoit épouſé, en 1768, *Louiſe-Marie Denis*, Dame de Lanſeac, née en 1748, morte à Paris, le 13 Décembre 1789, fille de *Louis-Denis*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Louiſe Berthelot*. »

SECONDE BRANCHE établie à Paris.

VI. Mathieu Broglia, Seigneur de Moxior, quatrième fils de Jean, & de *Béatrix de Merlo*, eſt nommé avec ſes frères dans des actes des années 1436, 1444, 1451, 1452, 1469 & 1481. Il épouſa, ſuivant un acte du 19 Février 1450, *Adrienne Parpaglia*, fille de *Jean Parpaglia*, de la Maiſon des Seigneurs de *Reviliaſchi*, acte par lequel il reconnaît avoir reçu de *Jean Parpaglia* 800 florins de Savoie, pour la dot d'*Adrienne*. De ce mariage ſont iſſus :

Digitized by Google

1. Bernardin, qui ſuit;
2. Simon ou Simondon, « qui teſta les 4 & 5 Décembre 1517, & étoit mort en 1521, lorſque ſa belle-ſœur fit ſon teſtament;
3. Et Jean-Etienne Broglia, qui vivoit en 1526.

Mathieu eut auſſi pour enfans naturels:

1. *François Broglia*, nommé dans les teſtamens de Bernardin, Ier du nom, & de Pierre Broglia, ſes frère & neveu, des années 1504 & 1539;
2. *Marguerite Broglia*, mariée à *Antoine Bengian* ou *Oringian*, Bourgeois de Quiers, à laquelle Bernardin Broglia, ſon frère, fit un legs en 1504;
3. Et *Anne Broglia*, qualifiée ſœur naturelle de Bernardin dans le teſtament de ce dernier de 1504, par lequel il lui fait auſſi un legs. »

VII. Bernardin Broglia, Ier du nom, Chevalier, « fit ſon teſtament, étant en pleine ſanté, dans le Couvent des Frères Prêcheurs de Quiers le 27 Septembre 1504, par lequel il ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe de ce Monaſtère, au tombeau de ſes ancêtres; & fit un codicille le 5 Décembre 1517, dans lequel Simon & Jean-Etienne, ſes frères, ſont nommés comme *témoins*. » Il épouſa *Barthélemie* ou *Bartholomée de Villa*, ſuivant le teſtament de cette Dame, du 10 Mars 1521, & ſuivant un acte du 18 Décembre 1525; elle teſta en faveur de ſes fils Dominique & Louis, & étoit fille de noble *Martin de Villa*, des Seigneurs de *Villeſtellon*, & de noble *Andriette de Berton de Balbis*. Ils eurent:

1. Dominique, « qui étoit Clerc tonſuré en 1504, lors du teſtament de ſon père, Chanoine de Quiers lors de ſon codicille en 1517, & Chantre de la même Egliſe lors de la tranſaction qu'il fit avec ſes frères le 1er Juin 1526. » Il devint Prévôt de l'Egliſe de Notre-Dame de Scala, & Prieur du Boſquet (*Boſqueto*), « & obtint le 25 Mai 1553 l'inveſtiture de la moitié de la ſixième partie du Château & de la Seigneurie de Santena; »
2. Pierre, qui ſuit;
3. Mathieu, « IIe du nom, mort avant le teſtament de Pierre, ſon frère, de 1539; »
4. Louis, né en 1500, Chevalier, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, reçu en 1517, fut fait Commandeur de Sainte-Croix & de Saint-Jean de Tortone ſuivant une Bulle du Pape Paul III, du 8 Mars 1539, un acte du 4 Février 1535, & une lettre du Grand-Maître du 2 Décembre 1558; « Commandeur de Saint-Jean de la Motte & de Troyes, enſuite de Saint-Dominique de Buccino, & enfin de Marſana, le 27 Février 1566. Il commandoit au fort de Saint-Elme, dans l'Iſle de Malte en 1565, lorſque Soliman, Empereur des Turcs, vint aſſiéger cette Iſle, & il ſe défendit vigoureuſement, quoiqu'il ne lui reſtât plus que 7 hommes en état de combattre, ce qui lui valut des éloges d'autant plus flatteurs qu'ils étoient des mieux mérités. Le Grand-Maître le fit Amiral des Galères de Malte le 7 Décembre 1565, & Bailli de Saint-Etienne de la Pouille le 29 Avril 1566. On a des copies en bonne forme de ſes lettres. Il mourut en 1571, & fut inhumé dans l'Egliſe des Dominicains, au tombeau de ſes ancêtres, où l'on voit le ſien de marbre blanc aux pieds des gradins du *Sancta-Sanctorum;*
5. Amédée, « mort avant 1539;
6. Adrienne, mariée, avant 1517, à noble *Jean Paſſerii*, de la Ville de Quiers;
7. Madeleine, morte ſans alliance avant 1517;
8. Et Marguerite Broglia, née depuis le codicille de ſon père de 1517, mais qui n'étoit pas encore mariée lors du teſtament de ſa mère de 1521.

Bernardin eut auſſi une fille naturelle nommée

Jeanne, à laquelle ſa femme fit un legs d'habits en 1521, ainſi que Pierre Broglia, ſon fils aîné, en 1539. Elle épouſa *Vit-Tenant*, de la Ville de Quiers. »

Cette filiation eſt prouvée, 1° par le teſtament de Bernardin Broglia, du 27 Septembre 1504; il s'y dit fils de noble Mathieu Broglia; il y nomme, outre ſon père, ſa famille & ſes enfans, ſes frères, & ſes deux ſœurs naturelles, & ordonne ſa ſépulture dans l'Egliſe des Dominicains, au tombeau de ſes ancêtres; & par ſon codicille du 12 Septembre 1521, il lègue 1000 écus d'or à ſa fille Marguerite, & 200 à *Jeanne Broglia*, ſa fille naturelle; 2° par le teſtament de *Barthélemie de Villa*, , par ſes diſpoſitions en faveur de Dominique & de Louis Broglia; 3° par pluſieurs actes des 9 Décembre 1525, & 20 Juillet 1526; & 4° par l'acte de partage fait entre Dominique, Mathieu, & Amédée Broglia, le 4 Avril 1526.

VIII. Pierre Broglia, Chevalier, acquit le Fief de Santena, de Julien de Marcandillo, par contrat du 27 Février 1525, & partie des pâturages de Broglia & de Broglietta, ſitués à Quiers, par contrats des 15 Décembre 1525, & 23 Avril 1529; on a déjà dit qu'une partie

Digitized by Google

de ces pâturages appartenoit anciennement à la Maiſon de *Gribaldi*, & la ſeconde branche de cette Maiſon en prit le nom ſur la fin du XII^e ſiècle. PIERRE BROGLIA épouſa, par contrat paſſé à Quiers le 19 Juin 1521, *Anne-Nicoline Berton de Balbis*, fille d'*Antoine*, des Seigneurs de *Roviliaſchi* & de *Ferrere*, ce qui eſt prouvé, 1° par une tranſaction du 9 Décembre 1525, indiction 13, paſſée entre lui & ſes frères, héritiers de *Barthélemie de Villa*, leur mère, d'une part, & *Jean-Jacques Parpaglia*, des Seigneurs de *Revegliaſchi*, *Alix Berton*, leur tante naturelle, d'une ſeconde part, & avec leur autre tante *Marie Berton*, veuve de *Jean-Odon Dodoli*, d'une autre part, ſur la ſucceſſion d'*Andriette Berton*, leur Aïeule maternelle; 2° par ſon teſtament du 3 Février 1559, par lequel il légua à ladite *Anne-Nicoline Berton* ſa dot & augment de dot, *pro ut in inſtrumento dotali continetur*, à condition qu'après ſa mort cette dot retourneroit aux héritiers univerſels du teſtateur; il fit encore pluſieurs autres legs, légua même une ſomme ſuffiſante pour marier neuf filles, ordonna que FRANÇOIS BROGLIA, fils de MATHIEU, ſeroit nourri & entretenu tant qu'il voudroit demeurer avec ſes héritiers univerſels, & dans le cas où il ſe retireroit, il lui aſſigna des fonds ſuffiſans, du conſentement de DOMINIQUE & de LOUIS BROGLIA, ſes frères. Ses enfans furent:

1. AMÉDÉE BROGLIA, qui embraſſa le parti de l'Egliſe; il fut reçu Docteur en Droit Civil & Canonique, & pourvu d'une Prébende dans l'Egliſe Collégiale de *Quiers*, par lettres d'André de Monté, Vicaire-Général, & de Céſar Cibo, Archevêque de Turin; enſuite de la Chapelle de St.-Lazare, par d'autres lettres, du 12 Mars 1558, & fut enſuite Prévôt de l'Egliſe de Sainte-Marie de *Scala*, ſuivant une Bulle du Pape PIE, du 16 Octobre 1556;
2. BERNARDIN, qui ſuit; nommés tous les deux par leur père héritiers univerſels par égale portion;
3. Et MARIE, à laquelle ſon père légua 1200 écus d'or, & conſentit que cette ſomme fût augmentée par ſes tuteurs, s'ils jugeoient à propos qu'elle ne fût pas ſuffiſante pour la marier; & en cas de décès de ces deux fils, il inſtitua DOMINIQUE & LOUIS BROGLIA, ſes frères, héritiers univerſels, à condition qu'après leur décès (ſans enfans), la ſubſtitution retourneroit au fils aîné de JEAN BROGLIA, fils d'AMÉDÉE, ſon frère. Il établit pour tuteur à ſes deux fils, & à ſa fille, *Anne-Nicoline Berton*, ſon épouſe, tant qu'elle reſteroit veuve; & en cas de convol, DOMINIQUE & LOUIS BROGLIA, ſes frères, & à leur défaut, JEAN-ETIENNE BROGLIA & *Jean-Jacques Beuzzi*.

IX. BERNARDIN BROGLIA, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Santena, Cortandon, Monal & Baſtite, étoit Commandant des Troupes de la République de *Quiers; Dux Chierii Militiarum*, ſuivant les Lettres d'EMMANUEL-PHILIBERT, Duc de Savoie, du 16 Mars 1561; il fit ſa foi & hommage du fief de Santena à M. l'Archevêque de Turin, le 21 Novembre 1554; fut fait Gentilhomme de la Chambre du Prince EMMANUEL-PHILIBERT, le 1^er Octobre 1568. Dès le 3 Novembre 1570, il fit ſon teſtament, par lequel il voulut être inhumé dans l'Egliſe des Frères Prêcheurs de Quiers, au tombeau de ſes ancêtres, & laiſſoit en dot à chacune de ſes trois filles légitimes, nommées BARTHOLOMÉE, CATHERINE, MARIE, & autres filles à naître, 1500 écus d'or, & nomme pour ſes héritiers univerſels, PIERRE-JÉRÔME, PIERRE-ALPHONSE, AMÉDÉE & LOUIS, ſes fils légitimes, & autres qui pouvoient naître par la ſuite, entre leſquels il diſpoſe de ſes biens, ainſi qu'il eſt plus au long expliqué par ſon teſtament, depuis lequel il eut encore quatre enfans: LÉONARD, JULES-CÉSAR, FLAMINIO & JULIE. BERNARDIN II mourut avant le 19 Octobre 1588. Il avoit épouſé, en 1557, *Françoiſe Pelleta*, née en 1540, fille de *Jérôme*, de la Ville d'Aſt, Seigneur de la Tour, de Coſambra & de Cortandon, & de *Catherine de la Rovère*, des Seigneurs de *Virorio-Rivalba*, comme il eſt prouvé par les titres rapportés dans les preuves de CHARLES-BERNARDIN BROGLIA, fils d'AMÉDÉE, 3° vol. des *preuves* de FRANÇOIS-MARIE, Comte de Rével. De ce mariage ſont iſſus:

1. PIERRE-JÉRÔME, né en 1561, reçu Docteur le 4 Août 1590, Seigneur de Santena le 13 Mars 1591, « dont il fut de nouveau inveſti le 3 Décembre 1593 par CHARLES BROGLIA, Archevêque de Turin, » enſuite Capitaine d'une Compagnie de Lances pour le ſervice de S. A. R. le Duc de Savoie en 1595; le Prince l'inveſtit, tant en ſon nom que comme procureur de FLAMINIO, ALPHONSE, LOUIS, LÉONARD, JULES-CÉSAR & AMÉDÉE, ſes frères, de partie des fiefs de Santena, Courtandon, Monal & Baſtite. « Il teſta le 8 Août 1595, en faveur d'AMÉDÉE, ſon frère,

Digitized by Google

& fut tué, pour le ſervice du Duc de Savoie, au combat de la Frette, près Barrault, peu de jours avant le 10 Septembre 1597, » abandonné des ſiens, & combattant vigoureuſement : c'étoit un Capitaine de Cavalerie très-expérimenté & très-brave. Il a été inhumé dans le chœur de l'Egliſe des Dominicains de Quiers, où l'on voit ſon tombeau & ſon épitaphe ;

2. Louis, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem en 1592 ;
3. Pierre-Alphonse, reçu Chevalier de Malte le 22 Janvier 1574 ; il prit enſuite le parti de l'Egliſe, & fut Chapelain de la Chapelle de Saint-Jean-Baptiſte, fondée en l'Egliſe de Notre-Dame de Scala, ſuivant les lettres de Jérôme de la Rovère, Archevêque de Turin, du 10 Décembre 1585, & enſuite Chanoine de Villenovo & de Notre-Dame de Scala, par deux Bulles de 1587 & 1588. « Ayant fait, le 2 Juin 1590, donation de ſes biens à ſon frère aîné, il la confirma le 27 Mai 1592, & mourut Chanoine de Quiers avant le 17 Octobre 1599 ; »
4. Léonard, né depuis le teſtament de ſon père, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem le 10 Juin 1582, fut Capitaine des Lances de Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, par commiſſion donnée à Barro le 10 Septembre 1597, & fut tué en 1614, âgé de 40 ans, en défendant la place de Maro, dont il étoit Capitaine ; ſon tombeau & ſon épitaphe ſont aux Dominicains de Quiers ;
5. Jules-César, Religieux de Cîteaux à l'Abbaye de Caſeneuve ;
6. Amédée, qui ſuit ;
7. Flaminio, Religieux Dominicain à Quiers ;
8. Lelio ;
9. 10. 11. & 12. Barthélemie, Geneviève, Catherine & Marie ; « deux furent Religieuſes, une épouſa le Comte de *Montoux*, dont le fils a été Gouverneur du Duc de Savoie, & une autre épouſa le Marquis de *Baſgnac* ; »
13. Et Julie, « née depuis le teſtament de ſon père, qui ſe fit Religieuſe au Monaſtère de Sainte-Catherine à Caſal. »

Cette filiation eſt prouvée par un privilège d'Emmanuel-Philibert, Duc de Savoie, du 26 Janvier 1577, par lequel ce prince exempte Bernardin de toutes impoſitions faites & à faire ſur ſes biens, en conſidération de ſes 13 enfans, qui ſont tous dénommés dans la Patente de ce Prince.

X. Amédée Broglia, ſixième fils de Bernardin, & de *Françoiſe Pelleta*, Comte de Cortandon, Seigneur de Santena, Monal & Baſtite, Maître-d'Hôtel de Christine de France, Ducheſſe de Savoie, & qualifié Comte de Cortandon, dans l'inveſtiture de Santena, & dans ſon teſtament, tranſigea avec Louis & Léonard, ſes frères, le 17 Septembre 1599 ; & il fut réglé, par cet acte, que les biens de Santena appartiendroient à Amédée & à ſa poſtérité maſculine, née en légitime mariage ; & que s'il mouroit ſans enfans mâles, le droit de primogéniture ſur ſes biens reviendroit à Louis, & après ſa mort, à Léonard ; & que cette branche venant entièrement à manquer, faute d'enfans mâles légitimes & naturels, cette ſucceſſion appartiendroit au fils aîné de Gaspard Broglia, des Seigneurs de *Montaldo*, & à ſa poſtérité maſculine, avec ſubſtitution aux autres fils dudit Gaspard, en gardant l'ordre de primogéniture à l'infini, tant qu'il y auroit des deſcendans mâles. Ces trois frères tranſigèrent encore le 26 Octobre ſuivant.

Amédée fit ſon teſtament olographe à Turin, le 4 Décembre 1616, & le dépoſa aux Archives du Sénat ; il y prend la qualité de Gentilhomme de Madame, & ordonne ſa ſépulture, en cas qu'il meure dans le voyage de Savoie, en l'Egliſe & Couvent de St.-Dominique de Turin, dans la Chapelle du St.-Roſaire, & dans le cas qu'il mourut en Piémont, dans l'Egliſe de St.-Dominique de *Quiers*, au tombeau de ſes ancêtres, dans la grande Chapelle où ſont inhumés ſes père & mère & enfans ; il y nomme Louis & Léonard, ſes frères, ſes autres frères, & ſes ſœurs Religieuſes ; il lègue à *Angélique*, ſa femme, ſa dot & augment de dot, tels qu'ils ſont reconnus par l'acte reçu par *Jean-Paul Sereno*, Notaire à *Quiers*, tous ſes habits & joyaux, avec une ſomme de 1000 écus ; & l'uſufruit de tous ſes biens, tant qu'elle reſtera veuve ; il inſtitue le Chevalier Charles-Bernardin Broglia, ſon fils aîné, héritier particulier, auquel il lègue, outre ſon droit de primogéniture, dans les fiefs & biens de Santena, le fief, château, juridiction, domaine & roture de Cortandon, lui ſubſtitue ſes enfans mâles, ſuivant l'ordre de primogéniture ; & en cas que cette ligne vint à manquer, il veut que ſes autres enfans mâles, d'aînés en aînés, lui ſuccèdent dans le même ordre ; il lègue à Françoise-Octavie, à Hélène, Louise, Ma-

Digitized by Google

RIE-CATHERINE, & MARGUERITE, ſes filles, 1800 écus d'or à chacune pour leur dot; & 800 ducatons à chacune de celles qui ſe feroit Religieuſe. Il nomme auſſi, pour ſes héritiers univerſels, ledit CHARLES-BERNARDIN, conjointement avec PIERRE-JÉRÔME, LOUIS-FRANÇOIS-MARIE, MICHEL-ANGE, LÉONARD-CHARLES, & autres, ſes fils légitimes qui viendroient à naître; & il veut qu'outre le legs ci-deſſus fait audit CHARLES-BERNARDIN, en cas que l'un de ſeſdits enfans vint à mourir, ils ſoient ſubſtitués les uns aux autres par égale portion; il nomme, pour tuteur de ſes enfans, ladite Dame *Angélique*, ſa femme, *Lélio* & *Fortunio Tana*, ſes couſins, le Seigneur SÉBASTIEN VALFRÉDO & MARINO BROGLIA, Chevaliers de Saint-Maurice & de Saint-Lazare.

Le 18 Août 1621, il reçut l'inveſtiture de ſa portion du fief de Santena, de François Milet, Grand-Croix, & Chancelier deſdits Ordres, au nom & comme Procureur de ſon frère Philbert Milet, Archevêque de Turin, dans laquelle eſt viſée une autre inveſtiture du même fief à lui accordé: & après le décès de PIERRE-JÉRÔME, le 17 Novembre 1591, par CHARLES BROGLIA, Archevêque de Turin. Le 7 Mai 1606, il fit ſa foi & hommage à CHARLES-EMMANUEL, Duc de Savoie; reçut de ce Prince l'inveſtiture de partie des fiefs, lieux, Châteaux & Juridictions de Cortandon, Monal & Baſtitè, qui lui appartenoient, par donation de LÉONARD BROGLIA, ſon frère, qui en avoit été inveſti le 12 Février 1601; & le 12 Décembre 1639, le Prince MAURICE, Cardinal, & FRANÇOIS-THOMAS de Savoie, tuteur du Séréniſſime Prince EMMANUEL, Duc de Savoie, Gouverneurs & Adminiſtrateurs de ſes Etats, lui accordèrent une penſion annuelle de 360 écus d'or au ſoleil, ſa vie durante, reverſibles, après ſa mort, à VICTOR & PIERRE-JÉRÔME, ſes frères reſpectivement, en conſidération (eſt-il dit dans la Patente) *de la valeur & des ſervices rendus à l'état par le feu Comte* BERNARDIN BROGLIA, *leur père, dans les différens grades & charges dont il avoit été honoré, & en dernier lieu, en celle de Capitaine des Cuiraſſiers, où il avoit perdu la vie, en combattant vaillamment contre les François, dans la Campagne de Villeſtellône.* Il avoit épouſé *Angélique Tana*, ſœur de *Jules-Céſar Tana*, Chevalier de Malte, & fille d'*Hercule Tana*, des Seigneurs de *Santena*, & de *Hélène Beuzzi*, des Seigneurs de *Menalbo* & de *Cellaringo*. Ce mariage eſt prouvé, 1° par une Bulle du Pape CLÉMENT VIII, datée des Ides de Novembre 1599, qui accorde, 1° auxdits AMÉDÉE BROGLIA, & *Angélique de Tana*, la diſpenſe pour la célébration de leur mariage, parce qu'ils étoient parens au III^e^ degré de conſanguinité; 2° par la Sentence d'entérinement de cette Bulle, rendue par Octave Viallio, Vicaire-Général de CHARLES BROGLIA, Archevêque de Turin, du 8 Janvier 1600; 3° par la diſpenſe des deux derniers bans, du 9 deſdits mois & an.

De ce mariage ſont iſſus, dans l'ordre du teſtament & de la Patente, du 12 Décembre 1639:

1. CHARLES-BERNARDIN BROGLIA, qui ſuit;
2. PIERRE-JÉRÔME, nommé dans le teſtament de ſon père, & dans la Patente des Princes de Savoie, avec ſes frères;
3. LOUIS BROGLIA, mort jeune;
4. FRANÇOIS-MARIE, Comte de Rével, rapporté après la poſtérité de ſon aîné;
5. MICHEL-ANGE, Docteur en Droit Civil & Canonique, Abbé de Ste.-Marie de Pignerol, ſur la nomination du Roi LOUIS XIV; ce fut lui qui, en 1654, produiſit à Turin tous les titres néceſſaires pour les preuves de FRANÇOIS-MARIE, Comte de Rével, nommé Chevalier de l'Ordre du St.-Eſprit; il fut depuis Evêque de Verceil, & fit ſon teſtament le 23 Novembre 1678;
6. LÉONARD BROGLIA, mort jeune;
7. CHARLES, Comte de Santena, dit le *Comte Carles*, Marquis de Dormans, Lieutenant-Général des Armées du Roi, rapporté plus loin;
8. 9. 10. 11. & 12. FRANÇOISE-OCTAVIE, HÉLÈNE, LOUISE, MARIE-CATHERINE & MARGUERITE BROGLIA, qui furent léguées par leur père, comme on l'a dit ci-deſſus.

« Et trois enfans, morts jeunes, avant le teſtament de leur père. »

XI. CHARLES-BERNARDIN BROGLIA, né en 1601, Comte de Cortandon, Chevalier de l'Ordre de St.-Maurice & de St.-Lazare, Capitaine des Cuiraſſiers, élevé *Page du Prince de Piémont*, fit ſes preuves de Chevalier de St.-Maurice & de Saint-Lazare, le 1^er^ Octobre 1634; l'inſcription qui eſt au bas de ſon portrait porte qu'il étoit Enſeigne des Gardes-du-Corps de VICTOR-AMÉDÉE, Duc de Savoie. Il avoit épouſé *Sylvie Argentier*, fille de *Philbert Argentier*, Comte de Benaſque, Chevalier de St.-Maurice & de St.-Lazare, dont il eut :

Digitized by Google

1. Victor Broglia, Capitaine d'Infanterie au ſervice de France : il y fut naturaliſé avec le Comte Charles, ſon oncle, & Pierre-Jérôme, ſon frère, en 1656 ; il ſe retira chez les Pères de St.-Philippe de Nery à *Quiers*, où il eſt mort ;
2. Pierre-Jérôme Broglia, Comte de Santena, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, au ſervice de France, mort ſans enfans ;
3. Marie-Agnès Broglia, Religieuſe aux Filles de Ste-Marie de Turin, morte en 1711 ;
4. N... Broglia, femme du Comte *de la Ville-Stelon*, à Turin ;
5. Et N.... Broglia, mariée au Comte de *St.-Georges*, à Turin.

« On trouve encore N... Broglia, Marquis de Tana & Gouverneur de Turin, dont le fils, Comte de Santena, prit l'habit de Religieux à l'Abbaye de la Trappe le 14 Juillet 1692 ſous le nom de frère *Palémon*, & y mourut en 1695. »

XI. François-Marie Broglia, I^er^ du nom, Comte de Rével, en Piémont, dit *le Comte de Broglia*, Marquis de Sénonches, Seigneur de Brezoles & Tardais, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de la Baſſée, Chevalier des Ordres de Sa Majeſté, quatrième fils d'Amédée Broglia, Comte de Cortandon, & d'*Angélique Tana*, devenu l'aîné de ſa Maiſon, après l'extinction de la branche de Charles-Bernardin, ſon frère, fut inveſti pour lui & ſes héritiers de l'un & de l'autre ſexe, à l'infini & de ſes ayant-cauſes, du Comté de Rével, par Lettres-Patentes du Duc de Savoie, du 11 Novembre 1643 ; il avoit été élevé Page du Prince Maurice de Savoie, qui le fit Gentilhomme de ſa Chambre, & Capitaine des Arquebuſiers-à-Cheval de ſa Garde ; il ſe ſignala à la priſe de Chivas, ſous le Prince Thomas, dont il commandoit l'Avant-Garde : à celle d'Ivrée, où il eut la principale part, ainſi qu'au Château de Maſſino, qu'il prit ; enſuite à la priſe de Villeneuve, où il entra le premier ; il ſuivit partout le Prince Maurice, ſpécialement aux expéditions de Rével, de Bené, de Saluces & de Foſſano, & au ſiège de Coni, où il donna de nouvelles preuves de ſon affection pour le ſervice de ce Prince, qui lui en témoigna ſa reconnoiſſance par de nouvelles Lettres de Gentilhomme de ſa Chambre, & de Capitaine des Arquebuſiers-à-Cheval de ſa Garde, datée de Nice, le 20 Septembre 1639 ; la Princeſſe Christine, Ducheſſe de Savoie, Reine de Chypre, ſœur de Louis XIII mère & tutrice du Duc Charles-Emmanuel, lui accorda 360 écus d'or de penſion, en conſidération de ſes ſervices, ſuivant les Lettres-Patentes de cette Princeſſe, datées de Turin, le 17 Février 1643. Il défendit pendant trois mois, contre l'Armée Françoiſe, la Ville de Coni, avec tant de courage & de prudence, que le Cardinal Mazarin, ſur la repréſentation du Comte d'Harcourt, qui commandoit cette armée, & qui avoit été témoin de ſa valeur & de ſon expérience, crut devoir l'engager à paſſer au ſervice de France (*a*) ; il y paſſa, âgé d'environ 34 ans, de l'agrément de la Cour de Turin, & ſoutint les eſpérances qu'on avoit conçues de lui. Il commanda d'abord en qualité de Colonel-Lieutenant, un Régiment de Cavalerie italienne, ſous les ordres du Cardinal Mazarin, Colonel en Chef, où il donna des preuves de ſa valeur & de ſa capacité : en conſidération de quoi, le Roi, par un Brevet, du 8 Avril 1646, l'établit *Sergent-de-Bataille* de ſes Armées (*b*), & par autre Brevet, du 25 Août de la même année, Sa Majeſté, pour reconnoître ſa valeur & ſon expérience, la vigilance & fidélité, dont il avoit donné des preuves en différentes occaſions, emplois & charges, notamment en celle de Sergent-de-Bataille, *qu'il avoit dignement exercée en l'Armée de Catalogne, ſur la Sègre, où il s'étoit ſignalé, le fit Maréchal-de-Camp*. Le 20 Février 1647, Sa Majeſté lui accorda la Commiſſion d'une Compagnie de Chevaux-Légers, dans un Régiment de Cavalerie Italienne, du Cardinal de Mazarin, & le 12 Février 1648, la Commiſſion de Meſtre-de-Camp du Régiment de Champagne ; *en con-*

(*a*) Jean Silhon, Conſeiller d'Etat ordinaire, touchant l'adminiſtration du Cardinal Mazarin, en parlant des ſièges de Caſal & de Coni, à l'occaſion de la réſiſtance que fit le Comte de Broglio, Gouverneur de cette dernière Place, pag. 131 & 132, dit : *Turin reconquis : Harcourt n'eût preſque plus rien en Piémont, qui lui fit de la peine que le ſiège de Coni, où le Gouverneur, qui étoit le Comte de* Broglio, *fit une réſiſtance au-delà de tout ce qu'on s'étoit imaginé ; il rendit des preuves ſignalées de cette valeur, qu'il employe aujourd'hui au ſervice du Roi, & qui mérita que le Cardinal* Mazarin *l'y attirat, après qu'il eut détaché les Princes de Savoie des intérêts d'Eſpagne, pour les réunir aux nôtres.*

(*b*) Sergent-de-Bataille étoit alors un Officier-Général de l'Armée, chargé de ranger les troupes en bataille, ſous les ordres du Général (*Journal de Trévoux*).

Digitized by Google

fidération de ſes talens militaires, dont il avoit donné de nouvelles preuves, dans le commandement du Régiment de Cavalerie Italienne.

Lorſque le Comte d'Harcourt fut obligé de lever le siège de Lérida, & d'abandonner ſon canon, le Comte de Broglia fit ferme à l'arrière-garde, reprit deux pièces de canon, qu'il ramena. Le 31 Décembre 1648, il eut la Commiſſion de Gouverneur des Places de Conſtantin & de Salo, près de la Ville de Tarragone, en Catalogne, pour empêcher les courſes de la garniſon, qui étoit dans cette place, ſur le pays des environs, & pour en réſerrer les limites. Il bloqua cette Ville par mer & par terre; & en conſidération de ſa bonne conduite, fidélité & affection, dans les différentes charges qui lui avoient été confiées, & notamment dans celle de Meſtre-de-Camp du Régiment de Champagne, Louis XIV lui accorda la Commiſſion de Gouverneur de la Baſſée, le 26 Février 1650; & la Reine Anne, régente, lui accorda une penſion annuelle de 12000 liv., à prendre ſur le Tréſorier de ſa Maiſon, par ſon Brevet du 1er Mars ſuivant. Le 5 des mêmes mois & an, le Roi lui donna la Commiſſion d'une Compagnie de Chevaux-Légers, de nouvelle levée, pour tenir garniſon dans la Baſſée; il entreprit de fortifier cette place, & la défendit avec tant d'avantage au milieu des ennemis, qu'elle devint depuis un des principaux motifs qui les portèrent à demander la paix.

Sa Majeſté, ſatisfaite de ſes ſervices, l'éleva au grade de Lieutenant-Général, en ſon armée de Flandre, en l'abſence du Maréchal du Pleſſis-Praslin, par ſes Lettres, du 25 Septembre 1650. Il s'y diſtingua au paſſage de l'Eſcaut, & en différentes entrepriſes, il commanda en cette qualité pendant les guerres civiles, & fut le premier, qui, à la vue de toute l'Armée, monta à l'eſcalade pour prendre Charenton; après les ſecondes guerres, il ſoutint la Ville d'Angers & la Province d'Anjou, le 30 Juin 1651. *Le Roi, en conſidération des ſervices que le Comte de* Broglia *lui avoit rendus en tant d'occaſions importantes, voulant les reconnoître & lui donner moyen de ſubvenir aux dépenſes qu'il étoit obligé de faire dans le Gouvernement de la Baſſée, lui fit don de tous & un chacun les biens, meubles & immeubles confiſqués ſur pluſieurs Gentilshommes, & particuliers, qui s'étoient retirés du ſervice de France, & dans les terres des Ennemis de la Couronne; & entr'autres des Terres & Seigneuries de l'Homme & de Sauls-Monſaux, leurs appartenances & dépendances, dont les Propriétaires avoient paſſé au ſervice du Roi Catholique.*

Le 25 Février 1652, le Roi ayant voulu augmenter les troupes qu'il avoit ſur pied, d'un Régiment de Cavalerie Etranger, de 8 Compagnies de 100 hommes chacune, lui en accorda la commiſſion de Colonel, & de Capitaine-Particulier de la première Compagnie. Il fut nommé Chevalier-Commandeur des Ordres du Roi, le 25 Mars 1652; obtint des Lettres de naturalité, pour lui & *Olympe-Catherine Vaſſal*, Comteſſe de Favria, ſon épouſe, données à Paris, au mois de Février 1654, enregiſtrées en la Chambre des Comptes, le 14 Mars ſuivant. Il y eſt qualifié fils du feu Comte Amédée de Broglia & d'*Angélique Tana. Sa Majeſté déclare les deux impétrans*, d'ancienne & illuſtre Maiſon du pays de Piémont, *& Elle y reconnoît l'affection du Sieur Comte de* Broglia, *la valeur & la généroſité, dont il avoit donné des preuves en toute occaſion, tant dedans que dehors le Royaume, en la charge de Lieutenant-Général, qu'il exerçoit avec grand honneur & réputation.* Il avoit obtenu de ſon Alteſſe Royale Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, dès le 5 Mai 1651, la permiſſion de ſolliciter cette grâce, ſuivant une Lettre de Madame Royale, mère & tutrice de ce Prince, conçue en ces termes:

Monſieur le Comte de Broglia, *je vous envoye la permiſſion que vous avez déſirée de S. A. R. M. mon fils, pour prendre des Lettres de naturalité en France, & pour y continuer d'y ſervir Sa Majeſté, vous aſſurant qu'elle & moi, aurons toujours une particulière ſatisfaction des avantages de votre fortune, & de voir vos mérites ſuivis des honneurs & des biens que je vous ſouhaite en mon particulier, comme étant de bien bon cœur, Monſieur le Comte de* Broglia, *votre bien bonne amie*, Christine. *De Turin, ce 5 Mai* 1651.

Le Roi déſirant remplir la Charge de Colonel d'un Régiment d'Infanterie Allemande, commandé par le Sieur Schak, qui s'étoit retiré du ſervice de France, Sa Majeſté crut ne pouvoir faire un meilleur choix que du Com-

Digitized by Google

te de Broglia, tant par le crédit qu'il avoit entre les gens de Guerre, que pour lui témoigner de plus en plus la satisfaction de ses services, & maintenir ce Régiment en bon état, lui en accorda la Commission le 8 Février 1654; le 10 Février de la même année, le Roi commit le Maréchal de l'Hôpital, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, & le Sr. de Senneterre, Commandeur du même Ordre, pour informer, par témoins & par actes authentiques, de la noblesse, extraction, religion, vie & mœurs du Sieur Comte de Broglia, en dresser des procès-verbaux, & les envoyer cachetés & signés d'eux au Sieur Servian, Garde-des-Sceaux desdits Ordres, pour être, le tout, par lui présenté, ouvert à Sa Majesté, & lu au prochain Chapitre & Assemblée: les preuves furent faites le 12 Mai suivant.

Au commencement de la campagne de Flandre, il défit sur la Lys, avec 400 fusiliers & 200 chevaux seulement, 800 Irlandois, commandés par le Comte de Morphis, & il fut blessé dangereusement le 25 Août suivant, à l'attaque des lignes d'Arras, qu'il avoit conseillées, où il s'étoit conduit avec autant de prudence que de valeur: le Roi récompensa ses services, par l'assurance du premier bâton de Maréchal de France qui viendroit à vaquer: *Cet exploit* (dit le Président Hénault), *rassura la France & le Cardinal, dont la fortune dépendoit presque de l'événement de cette journée. Le 12 Février* 1655, *Sa Majesté voulant encore reconnoître & témoigner en toute occasion au Comte de* Broglia *l'estime qu'elle faisoit de sa personne, & la confiance qu'elle avoit de son expérience, sa valeur, fidélité, affection à son service, lui accorda la charge de Lieutenant, en la Compagnie de* 100 *hommes d'armes de ses Ordonnances, commandées par le Prince* Maurice *de Savoie, vacante par la démission du Sieur de Clerembault, Maréchal de France.*

Enfin, Sa Majesté, désirant donner à M. le Duc de Modène *le moyen non-seulement de repousser les entreprises que les Espagnols se préparoient de continuer sur ses Etats, mais encore d'exécuter contre eux les desseins convenables pour la cause commune, & pour les obliger à se départir de ceux qu'ils avoient formés d'opprimer les Princes libres, & à consentir au rétablissement d'une équitable & solide paix; & ayant résolu, pour une fin si juste & si glorieuse, de faire passer plusieurs troupes, tant de cheval que de pied, en Italie, pour composer un corps d'Armée considérable, qui devoit être joint aux forces du Duc de* Modène, *à qui Sa Majesté en avoit accordé le commandement en chef, elle jeta les yeux sur le Comte de* Broglia, *par la connoissance particulière qu'elle avoit de sa grande valeur en la guerre, & par la confiance entière qu'elle avoit en sa fidélité & affection à son service, le tira de l'Armée de Flandre, & lui donna le pouvoir de Lieutenant-Général, en celle de Lombardie, en l'absence, & sous l'autorité du Duc de* Modène, *suivant les Lettres du* 6 *Mai* 1655.

Avant de partir pour cette expédition, il fit un testament & un codicille, par lesquels il établit deux substitutions graduelles & perpétuelles, l'une en faveur de Victor-Maurice Broglia, son fils aîné, & l'autre en faveur de Charles-Amédée, Comte de Rével, son second fils: institua ses autres enfans, héritiers particuliers. Il fit le siège de la Ville de Valence, sur le Pô, il en ordonna & dirigea toutes les dispositions; mais le 2 Juillet 1656 il fut tué d'un coup de Mousquet, dans la tranchée, en reconnoissant la place, âgé seulement de 45 ans. Cette mort prématurée le priva de l'honneur de recevoir le bâton de Maréchal de France, qui lui avoit été promis, & qu'il avoit mérité par ses services. Il commença à servir en France en 1645, mérita & obtint tous les grades Militaires, en 10 à 11 années de services; il avoit fait bâtir une magnifique Chapelle dans l'Eglise de St.-Charles des Augustins-Déchaussés de Turin, à la structure & fondation de laquelle il avoit dépensé plus de 40000 livres. Elle étoit dédiée à Saint-Joseph & à Saint-Augustin, suivant cette inscription: *Clementissimis auxiliaribus Josepho & Augustino* Franciscus-Maria Broglia. Son cœur repose dans cette Chapelle, où ce Général est représenté à gauche en entrant, en marbre blanc, à genoux, d'une grandeur naturelle, avec les marques de l'Ordre du Saint-Esprit; son épitaphe, en style lapidaire, est gravée au-dessous. Son corps a été porté à *Quiers* dans l'Eglise des Dominicains, au tombeau de ses ancêtres, où il avoit élu sa sépulture par son testament.

Dès le 10 Juillet 1656, *le Roi* Louis XIV,

Digitized by Google

voulant gratifier & traiter favorablement la Comteſſe de BROGLIA, *ſa veuve, en mémoire des ſervices de ſon mari, qui avoit perdu la vie devant la place de Valence ſur le Pô, en exerçant la charge de Lieutenant-Général en l'Armée d'Italie, qu'il commandoit en chef, lui accorda* 15000 *fr. de penſion annuelle, à prendre ſur les contributions qui ſe levoient dans le Gouvernement de la Baſſée; & par un autre Brevet du* 10 *Janvier* 1657, *Sa Majeſté accorda encore à cette Dame & à ſes enfans la permiſſion de faire mettre & appoſer les marques des Ordres du Saint-Eſprit & de Saint-Michel, tant ſur le tombeau dudit Sieur Comte de* BROGLIA, *que ſur ſes effigies & Armoiries, dans tous les endroits qu'il conviendroit, comme s'il avoit été reçu à ladite dignité, en conſidération de ſes mêmes ſervices, de ce qu'il avoit perdu la vie devant cette Ville, réduite en l'obéiſſance de Sa Majeſté, à quoi elle reconnoît expreſſément qu'il avoit beaucoup contribué.* C'étoit, en effet, à ſes ſages diſpoſitions, qu'on devoit la réduction de cette place. Il eut d'*Olympe-Catherine de Vaſſal*, fille de *Jean-François de Vaſſal*, Comte de Favria, & de *Françoiſe-Marie*, des Comtes de *Saint-Georges:*

1. VICTOR-MAURICE, rapporté plus loin;
2. CHARLES-AMÉDÉE, Comte de Rével, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur des Ordres de Sa Majeſté, Gouverneur de Condé. Le Capitaine Eſprit Donaudi, ſon tuteur & curateur, reçut pour lui l'inveſtiture des biens de Piémont, le 16 Mai 1664, de CHARLES-EMMANUEL, Duc de Savoie. Il commença à ſervir en 1665, fut Colonel du Régiment des Cuiraſſiers, & enſuite Brigadier & Maréchal-de-Camp en 1678, il fut élevé au grade de Lieutenant-Général en 1688. C'eſt de lui dont Boileau, parle dans ſon épître au Roi ſur le paſſage du Rhin, en 1672, en ces termes:

Rével le ſuit de près, ſous ce Chef redouté,
Marche des Cuiraſſiers l'eſcadron indompté.

Il paſſa effectivement le Rhin, à la tête des Cuiraſſiers en préſence du Roi, & repouſſa avec ce ſeul Régiment pluſieurs troupes des Ennemis, quoiqu'il fut bleſſé dangereuſement, & enſuite il fut encore bleſſé au combat de Senef. Il ſe diſtingua partout où il ſe trouva; ſoutint en 1702, à la tête de la Garniſon de Crémône, l'Armée ennemie, commandée par le Prince EUGÈNE de Savoie, entré par ſurpriſe dans cette Place, d'où il le força de ſe retirer, & mérita que le Roi lui accordât le Gouvernement de Condé, & le fit Chevalier de ſes Ordres, le 24 Avril de la même année, & en reçut le Colier, le 27 Mai 1703. On voit, parmi les titres produits pour ſes preuves de Nobleſſe, qui remontent à SIMONDON BROGLIA, une lettre que le Roi d'Eſpagne lui avoit écrite de Barcelone, le 5 Février 1702, par laquelle ce monarque reconnoît que c'étoit à ſa valeur & à ſa conduite qu'on devoit attribuer la meilleure part de la gloire d'avoir chaſſé les Ennemis, qui étoient entrés dans Crémône. Il fit bâtir l'Hôtel de BROGLIE, ſitué ſur les rues Saint-Dominique, de Belle-Chaſſe & de l'Univerſité, & mourut le 25 Octobre 1707, ſans laiſſer d'enfans. Il avoit épouſé, en Juillet 1707, *Charlotte-Julie Potier de Geſvres*, née le 2 Novembre 1669, morte le 3 Janvier 1752, fille de *Léon Potier, Duc de Geſvres*, Pair de France, & de *Marie-Françoiſe-Angélique Du Val;*
3. FRANÇOIS-RAYMOND-FÉLIX BROGLIA, dit le Chevalier de BROGLIA, & depuis Comte de Rével (au droit de la ſubſtitution établie par FRANÇOIS-MARIE ſon père), Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, ſes preuves, pour être reçu Chevalier de Malte, avoient été faites en 1673. Il mourut le 14 Août 1720, au petit Hôtel de Broglie, rue Saint-Dominique. Il avoit épouſé, en 1718, *Marie-Marthe des Champs de Marcilly*, morte à Paris le 15 Janvier 1734, mariée 1° en 1700 à *Nicolas de Chaugy*, Comte de Rouſſillon. Elle étoit fille de *Louis des Champs*, Marquis de Marcilly, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Dona Marie de Blanes-de-Santillane*. Ils eurent:

   FRANÇOISE DE BROGLIE, dite *Mademoiſelle de Rével*, née en 1719, morte ſans poſtérité, en 1749;
4. JOSEPH-HYACINTE BROGLIA, Abbé de Notre-Dame de Pignerol, mort à Paris au commencement de 1735, âgé de 83 ans;
5. ANNE-LOUISE BROGLIA, née à Paris le 22 Février 1651, tenue ſur les Fonds de Baptême par M. le Duc D'ORLÉANS, frère unique de LOUIS XIV, & par Madame la Princeſſe de BADE, mariée en Piémont au Comte de *Viche;*
6. CHRISTINE, née à la Baſſée, le 7 Novembre 1651, morte quelques jours après, & inhumée dans le Chœur de l'Egliſe du Tiers-Ordre de Saint-François;
7. Et CHRISTINE-FRANÇOISE BROGLIA, mariée à Turin au *Comte de Benti*, contre lequel, FRANÇOIS-RAYMOND-FÉLIX, Comte de Rével, plaidoit à Turin, au mois de Février 1719.

Digitized by Google

Cette filiation eſt conſtatée par le teſtament de François-Marie Broglia, père des enfans ci-deſſus mentionnés, paſſé devant *Jean-Joſeph-Rodolphe Delzoppo*, Notaire Ducal à Turin, le 29 Juin 1655, & par ſon codicille, paſſé devant le même Notaire, le 17 Juin 1656, par leſquels il inſtitua Victor-Maurice, ſon fils aîné, héritier univerſel, dans les biens de France, & Charles-Amédée, ſon ſecond fils, dans les biens d'Italie, à la charge d'une ſubſtitution graduelle & perpétuelle, d'abord envers ſes enfans mâles; à leur défaut, en faveur de François-Raymond-Félix, ſon frère puîné; & inſtitue ſes héritiers particuliers, Anne-Louise & Christine-Françoise, ſes filles, & *Olympe-Catherine*, ſon épouſe, & les autres filles à naître, à chacune deſquelles il lègue 10000 ducatons pour dot.

XI. Charles Broglia, Comte de Santena, Marquis de Dormans, dit *le Comte Carles*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & ſeptième fils du Comte Amédée Broglia, & d'*Angélique Tana*, paſſa auſſi au ſervice de France, où il fut Colonel d'un Régiment étranger. Il eut le commandement de la Baſſée; ce fut ſous ces qualités qu'il fut naturaliſé François, avec Pierre-Jérôme & Victor Broglia, ſes neveux, fils de Charles-Bernardin Broglia, Comte de Cortandon, ſon frère aîné, par Lettres du mois de Février 1656, régiſtrées en la Chambre des Comptes le 12 Juin 1657, & en la Chambre du Tréſor au Palais, le 12 Mai 1681; le Roi lui accorda des Lettres de ſurannation, pour les faire enregiſtrer au Parlement, au mois de Novembre 1674; il fut établi Gouverneur des Villes & Pays d'Aveſnes, & Grand-Bailli de Hainaut; & le Marquis de Sénonches (Victor-Maurice Broglia), ſon neveu, en ſurvivance, par Lettres données à Avignon le 22 Mars 1660, il en prêta le ſerment entre les mains du Chancelier, le 13 Mars 1663. Il acquit d'Armand de Bourbon, Prince de Conti, la Terre & Seigneurie de Dormans, ſituée en Champagne, entre Epernay & Château-Thierry, ſur le bord & à gauche de la rivière de Marne, en 1660, avec la Terre de Vincelles, mouvante de la Tour & du Château du Louvre, & les Terres & Seigneuries de Savigni, Vaſſieu, Vaſſi, Bonnefoy, la Rue-Franche, & Soilli, en toute Juſtice, relevantes de la Terre de Dormans, & la Vicomté de Soilli, relevante du Roi, à cauſe de la Tour de Châtillon-ſur-Marne, en toute Juſtice. Le Roi unit toutes ces Terres à celle de Dormans, & les érigea en Marquiſat, ſous le nom de Dormans, par Lettres de l'an 1671; il y eſt dit: *qu'entre les familles conſidérables des ſujets des Princes alliés, qui ont témoigné leur zèle pour la France, dans les dernières guerres, il n'y en a point de plus illuſtre, dont le feu Roi* (Louis XIII) *& Nous* (Louis XIV) *ayons reçu des ſervices plus importans & ſignalés, que de celle des Sieurs Comtes de* Broglia, *originaires de Piémont; car, quoique le Sieur* François-Marie de Broglie, *Comte de Rével, &* Charles de Broglio, *Comte de Santena, frères, furent iſſus d'une très-ancienne famille de Piémont, quoique leurs aïeux ſe ſoient ſignalés dans les Armées, qu'ils aient tous eu des dignités & des charges dans l'armée d'Italie, & auprès des Perſonnes de nos très-chers & très-amés Couſins, les Ducs de Savoie & Prince de Piémont; entr'autres qu'il y en ait eu un Souverain d'Aſſiſe, qui commandait les troupes de l'Egliſe, en* 1395; *& que dans leur famille il y ait eu ſept Chevaliers de Malte, dont un défendit vaillamment le Fort St.-Elme, & y ſoutint pluſieurs aſſauts, lorſque Malte fut aſſiégée par les Turcs en* 1565; *deux Chevaliers de St.-Maurice & de St.-Lazare, un Archevêque de Turin & un Evêque d'Aſt, du même nom; pluſieurs Perſonnes revêtues de toutes ſortes de dignités eccléſiaſtiques & ſéculières, en Savoie & en Piémont, comme il a été juſtifié par des preuves authentiques, par des informations faites par nos ordres, en* 1694, *par notre Ambaſſadeur près de notre dit Couſin le Duc de Savoie; ceux-ci néanmoins, pouſſés par le désir de la gloire, qui eſt naturel à tous ceux de leur famille, & par une inclination particulière pour la France, ſont venus dès leur jeuneſſe dans nos Armées, où ils ont donné tant de preuves de valeur & d'expérience dans les armes, que le Sieur* François-Marie de Broglia, *Comte de Rével, après avoir paſſé par toutes les charges militaires, a été longtemps Lieutenant-Général de nos Armées en Italie & de Flandre, Gouverneur pour nous de la Ville de la Baſſée, après que nous l'eûmes conquiſe, en..... & nommé par nous pour être Chevalier-Commandeur de nos Ordres; lequel honneur, il auroit reçu de nous, ſi combattant vaillamment pour notre Couronne au*

Digitized by Google

ſiège de Valence, il n'eût été tué, après avoir extrêmement contribué à l'heureux ſuccès qu'eurent nos Armes en cette occaſion.

Ces Lettres ajoutent que CHARLES BROGLIA, Comte de Santena, vint au ſervice du Roi en 1645, qu'il fut ſucceſſivement Capitaine de Cavalerie, Maréchal-de-Camp, Lieutenant-Général des Armées du Roi, en Italie, en Catalogne, en Alſace & en Flandre; qu'il ſe trouva depuis cette année à preſque tous les ſièges, batailles & occaſions qui ſe préſentèrent juſqu'à la paix; qu'il eut auſſi ſucceſſivement les Gouvernemens de Betfort, en Alſace, de la Baſſée, en Flandre, après la mort de FRANÇOIS-MARIE, Comte de Rével, ſon frère, & d'Aveſnes, en Hainaut. Il avoit fait ſon teſtament le 8 Février 1698, & un codicille le 20, par lequel il ſubſtitue à ſes petits-fils ſa Terre de Dormans, & à leurs deſcendans mâles, en loyal mariage de mâles en mâles, ſuivant leur ordre de progéniture, & à leur défaut, il ſubſtitua cette Terre au même titre à VICTOR-MAURICE, Marquis de BROGLIA, ſon petit-neveu, & à tous les enfans mâles légitimes de cette ligne; & à leur défaut, au Comte de Rével, à FRANÇOIS-RAYMOND-FÉLIX, Chevalier de BROGLIA, au Comte PIERRE-JÉRÔME BROGLIA, Baron de Santena, ſon neveu, l'ordre de progéniture gardé.

Le Comte CARLES mourut Doyen des Lieutenans-Généraux des Armées le 17 Mai 1702, & fut enterré dans l'Egliſe de Dormans. Il épouſa, par contrat paſſé à Paris le 12 Juillet 1661, *Anne-Eliſabeth d'Aumont*, à laquelle CHRISTINE DE FRANCE, Ducheſſe de Savoie, envoya des Lettres par leſquelles elle la nommoit l'une de ſes Dames d'honneur. Elle mourut le 27 Janvier 1716, & fut inhumée à Dormans. Elle étoit fille d'*Antoine*, Duc d'Aumont, Maréchal de France, & de *Catherine Scarron de Vavres*. Ils eurent:

ANNE-CATHERINE BROGLIA, morte le 4 Décembre 1701, qui épouſa, le 8 Avril 1682, *Hyacinthe*, Prince de *Ligne*, Marquis de Moy, mort le 31 Décembre 1723.

XII. VICTOR-MAURICE, Comte de BROGLIA, né en 1647, Marquis de Sénonches & de Brézolles, Gouverneur d'Aveſnes, Maréchal de France, fils aîné de FRANÇOIS-MARIE, Comte de BROGLIA & de Rével, obtint du Roi, quoique mineur, en conſidération des ſervices de ſon père, le Gouvernement de la Baſſée, dont le Comte CHARLES DE BROGLIA, ſon oncle, eut le Gouvernement juſqu'à ſa majorité. Mais la Place de la Baſſée ayant été raſée, en exécution du traité de paix des Pyrennées, Sa Majeſté, par ſes Lettres de proviſion du 22 Mars 1660, donna audit Comte, & au même Marquis de BROGLIA, la charge de Gouverneur de la Ville & Place d'Aveſnes, en ſurvivance l'un de l'autre. Dès le 19 Avril 1657, le Marquis de BROGLIA fut gratifié de toutes les confiſcations qui appartenoient au Roi dans le Gouvernement de la Baſſée. Il fut nommé Guidon des Gens d'Armes, le 28 Juin 1666, avec une penſion de 6000 liv. ſur le Tréſor Royal, le 24 Avril 1670, & il acheta, le même jour, la Compagnie des Chevaux-Légers de Bourgogne; ſervit, en cette qualité, au ſiège d'Epinal, de Châté, en Lorraine, de Charleroy, Tournay, Douai, Lille, Athe, Maeſtricht, Dôle & Gray; quoiqu'Officier de Cavalerie, il ſe trouva à toutes les attaques des Places. La diſtinction avec laquelle il ſervit au combat de Senef, & le ſuccès des différentes charges qu'il fit à la tête de la Gendarmerie, lui attirèrent les éloges du Prince de Condé, Général de l'armée, qui le chargea d'en faire l'arrière-garde en ſa préſence; & le lendemain du combat, il l'envoya retirer les bleſſés du champ de bataille, ce qu'il exécuta, après avoir battu pluſieurs troupes de Cavalerie de l'armée ennemie. Sur la fin de la même Campagne, ſous les ordres du Maréchal de Turenne, il eut bonne part au ſuccès du combat de Mulhauſen, ayant, à la tête de ſa Compagnie de Chevaux-Légers, enfoncé celle des Chevaux-Légers de Lorraine, compoſée d'Officiers réformés; il fut grièvement bleſſé d'un coup de piſtolet dans le col. Le 25 Août 1674, le Roi commua, érigea & convertit, en faveur dudit Marquis de Sénonches, la Compagnie des Chevaux-Légers de Bourgogne, en Compagnie d'hommes d'armes des Ordres de Sa Majeſté, ſous le titre de Bourgogne.

Les bleſſures qu'il avoit reçues, & les preuves éclatantes qu'il donna de ſon expérience, de ſon courage & de ſa capacité, engagèrent le Roi à le nommer Brigadier de ſa Gendarmerie, en 1675; il ſervit en cette qualité, en 1676, au ſiège d'Aire & à celui de Condé, où il repouſſa une ſortie des ennemis, & eut un cheval tué ſous lui. Dans la même Campagne, il fut employé ſous les ordres du Maréchal Schomberg; & ayant été chargé, avec un gros détachement, de porter des ſecours à

Digitized by Google

Maeſtricht, dont le Prince d'Orange faisoit le Siège, il chargea ſi à propos, avec l'avant-garde qu'il commandoit, l'arrière-garde des ennemis, qu'il la mit en déroute.

La canonnade de Pont-à-Mouſſon ne lui fut pas moins glorieuſe, puiſqu'il y chargea pluſieurs fois avec avantage la Cavalerie ennemie. Il fut élevé, le 25 Février 1677, au grade de Maréchal-de-Camp; le Maréchal de Créquy l'ayant détaché en 1678, avec le Marquis de Raſne, Lieutenant-Général, pour couvrir ſa marche ſur Rhinfeld, occupant le débouché des montagnes, le Duc de Lorraine y engagea un combat, dans lequel le Marquis de Raſne ayant été tué, le Comte de Broglio ſoutint l'action avec avantage, juſqu'à ce qu'il eût des ordres précis pour ſe retirer: il fit cette retraite avec tant de précaution, à la vue des ennemis, qu'ils ne purent jamais l'entamer, quoiqu'ils l'euſſent attaqué à pluſieurs repriſes.

La guerre ayant recommencé en 1688, Louis XIV, pour lui témoigner la ſatisfaction qu'il avoit de ſes ſervices, & pour le mettre en état de les lui continuer plus utilement, le pourvut de la charge de Lieutenant-Général de ſes Armées, le 24 Août 1688; & comme les déſordres ſurvenus dans la Province du Languedoc, par les mouvemens des Religionnaires, exigeoient la préſence d'un Chef, qui, joignant la douceur à la fermeté & à l'expérience, pouvoit faire rentrer les Rebelles en leur devoir, le Roi lui donna, le 20 Décembre ſuivant, le commandement de cette Province, qu'il a continué pendant pluſieurs années, ſans autre ſecours que celui des Milices. Il rendit inutiles les intrigues qui y avoient été fomentées en différentes conjonctures, par des Puiſſances étrangères, & battit les Religionnaires, toutes les fois qu'ils eurent l'audace de paroître en armes.

Le 22 Mars 1702, le Roi ayant réſolu d'augmenter de quelques Régimens ſes troupes d'Infanterie, & déſirant de donner le commandement de l'un de ces Régimens, en qualité de Colonel, à une perſonne qui eût les qualités requiſes pour s'en acquitter dignement, fit choix du Comte de Broglie, & l'établit Colonel dudit Régiment, & Capitaine de la première Compagnie. Le 20 Juin ſuivant, le Roi lui accorda la Charge de Bailli d'Honneur de la Ville d'Aveſnes, vacante par la mort du Sieur Comte de Broglia.

Enfin, dans toutes les occaſions, ſoit générales ou particulières, où il s'eſt trouvé, il a donné des preuves authentiques de toute la conduite, la valeur, l'expérience, & autres grandes qualités qu'on peut déſirer dans un Général d'Armée; ce qui détermina le Roi Louis XV, qui connoiſſoit d'ailleurs ſon parfait attachement aux intérêts de Sa Majeſté, à lui accorder le grade de Maréchal de France, le 2 Février 1724; il en prêta le ſerment entre les mains de Sa Majeſté, le 24 Mars ſuivant, & mourut le 4 Août 1727, en ſon Château de Buhi. Il avoit épouſé, le 29 Août 1666, *Marie de Lamoignon*, morte à Paris, le 12 Janvier 1733, âgée de 88 ans, fille de *Guillaume de Lamoignon*, Marquis de Baſville, premier Préſident du Parlement de Paris, & de *Madeleine Potier d'Ocquière*, dont il eut:

1. N..., Marquis de Broglie, tué au ſiège de Charleroy, en 1693, en repouſſant une ſortie des ennemis;
2. Charles-Guillaume, qui ſuit;
3. François-Marie, rapporté après ſon aîné;
4. Charles-Maurice de Broglie, Docteur en Théologie, Abbé du Mont-Saint-Michel, de Beaume-les-Moines, & des Vaux de Cernai, Agent-Général du Clergé, depuis 1710 juſqu'en 1720, & Promoteur à l'Aſſemblée générale de 1723. Il avoit fait ſes preuves, & avoit été reçu Chevalier de Malte, le 24 Octobre 1701, & il eſt mort le 21 Avril 1766;
5. Achille, dit le Chevalier de Broglie, reçu Garde Marine en 1687, Enſeigne de vaiſſeau en 1689, Lieutenant en 1691, Capitaine en 1696, Gouverneur d'Aveſnes, en ſurvivance de ſon père en 1722, avec 1000 livres de penſion ſur la Marine, & 3000 livres ſur le Tréſor Royal. Il eſt mort Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées Navales, le 13 Avril 1750, étant premier à être nommé Vice-Amiral;
6. Victor de Broglie, reçu Chevalier de Malte le 19 Juillet 1693, qui eſt mort en 1719 ou 1720, Colonel du Régiment d'Agénois, Infanterie; il s'étoit diſtingué à l'affaire d'Oudenarde, où il perdit un bras; & à l'attaque des retranchemens de Denain;
7. Et Catherine de Broglie, morte en Janvier 1699, mariée, par contrat du 28 Juillet 1696, à *Jean-Mathias Riquet*, Seigneur de Bonrepos, Maître des Requêtes, Préſident au Parlement de Toulouſe, dont elle fut la ſeconde femme, c'eſt de ce mariage que deſcend le Marquis de *Caraman*, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

Digitized by Google

BRANCHE AINÉE.
Marquis DE BROGLIE.

XIII. CHARLES-GUILLAUME, Marquis de Broglie, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Gravelines, fut d'abord deſtiné à l'Egliſe & reçu Bachelier en Théologie; mais ſon frère aîné ayant été tué au ſiège de Charleroy, en 1693, il prit le parti des armes: le Roi lui donna une commiſſion de Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, le 20 Août 1698, & le 15 Décembre de la même année, il fut fait Colonel du Régiment de l'Isle de France, Infanterie. Le Roi voulant gratifier, & traiter favorablement le Sieur Marquis de BROGLIE, en conſidération de ſes ſervices, & lui donner moyen de les continuer, le 10 Mars 1703, lui accorda 2000 francs de penſion par an, à prendre ſur les deniers, tant ordinaires qu'extraordinaires de ſon Tréſor Royal, & en être payé ſa vie durant ſur ſes ſimples quittances; fut fait Brigadier d'Infanterie le 26 Octobre 1704, & Inſpecteur d'Infanterie françoiſe & étrangère, le 12 Décembre 1705, Maréchal-des-Camps & Armées, le 29 Mars 1710, en conſidération de ſes bons & fidèles ſervices, tant dans les fonctions des charges de Brigadier & Inſpecteur d'Infanterie, & de Colonel du Régiment de l'Isle de France, qu'en pluſieurs autres emplois de guerre qui lui avoient été confiés, & dans leſquels il avoit donné des preuves ſignalées de ſa valeur, courage, expérience en la guerre, activité & ſage conduite, ainſi que de ſa fidélité & affection au ſervice de Sa Majeſté. Le 18 Octobre 1712, le Roi lui accorda le Gouvernement de Gravelines, & le 22 Février 1718, Sa Majeſté accorda auſſi au Marquis de BROGLIE des marques de la ſatisfaction qu'elle avoit de ſes ſervices, ainſi que de l'eſtime particulière qu'elle faiſoit de ſa perſonne, lui fit un don de ſix petites pièces de canon de l'invention du Sieur Thomas, & qu'il avoit fabriquées par ordre de Sa Majeſté, dont une du calibre d'une demie livre de boulet, une d'une livre, une de 2 livres; une de 6, une de 8, & une autre de 12, montées & armées, avec permiſſion de les faire tranſporter dans ſa Terre & Château du Meſnil, près Chartres, & de les y tenir pour ſa défenſe & décoration: la même année il fut nommé Directeur-Général de l'Infanterie françoiſe & étrangère, & Sa Majeſté déſirant lui témoigner l'eſtime qu'elle faiſoit de ſa perſonne, & l'obliger de plus à la ſervir utilement, le fit Lieutenant-Général de ſes Armées. Le 23 Mai 1719, le Roi lui accorda le renouvellement de ſes proviſions de Gouverneur de Gravelines & dépendances, & y comprit la Châtellenie de Caſſel, ci-devant annexée au Gouvernement d'Ypres, & qui s'en trouvoit diſtraite alors par les diſpoſitions des derniers Traités de paix. Il eſt mort dans un âge très-avancé, le 13 Novembre 1751. La paix & des intrigues de Cour l'empêchèrent d'être élevé au grade de Maréchal de France, qu'il méritoit par ſes ſervices diſtingués, & par le génie le plus vaſte. Il épouſa, le 13 Mars 1710, *Marie-Madeleine Voiſin*, morte le 11 Janvier 1722, dans ſa 32ᵉ année, ſeconde fille de *Daniel Voiſin*, Seigneur de la Noyraye, Chancelier de France, & de *Charlotte Trudaine*, laiſſant:

1. CHARLES-GUILLAUME-LOUIS, qui ſuit;
2. Et MARIE-FRANÇOISE DE BROGLIE, née le 5 Octobre 1714, qui a épouſé, le 18 Août 1732, *Charles-Joſeph Robert*, Comte de Lignerac, mort le 15 Décembre 1741.

XIV. CHARLES-GUILLAUME-LOUIS, dit le Marquis de BROGLIE, Seigneur du Meſnil, né le 15 Juin 1716, mort le 16 Mai 1786, épouſa, 1° le 12 Septembre 1733, *Théodore-Eliſabeth-Catherine de Beſenval*, fille de *Jean-Victor*, Baron de Brunſtatt, & de *Catherine*, Comteſſe de *Bielenſka*; & 2° vers 1778, *Agathe-Emilie de Menou*, née le 7 Septembre 1757, fille de *René-François de Menou*, Chevalier, Maréchal-de-Camp, & de *Louiſe-Marie-Charlotte de Menou*. Du premier lit vint:

XV. ACHILLE-JOSEPH, Comte de BROGLIE, né le 12 Juillet 1740, Colonel d'Infanterie au mois de Décembre 1757, mort (fort regretté par les talens qu'il annonçoit) des bleſſures qu'il avoit reçues le 23 Juillet 1758, au combat de Sondershauſen en Heſſe, où il ſervoit d'Aide-de-Camp à VICTOR-FRANÇOIS, Duc de BROGLIE, ſon oncle, qui, à la tête d'un Corps de troupes françoiſes, battit le Prince d'Iſenbourg, qui commandoit 12000 Heſſois.

DEUXIÈME BRANCHE.
Premier Rameau. — Ducs de BROGLIE, *Prince du Saint-Empire Romain.*

XIII. FRANÇOIS-MARIE, Comte de BROGLIE, IIᵉ du nom, dit d'abord *le Comte de Buhi*, & depuis *Comte* & *Maréchal Duc de* BROGLIE, né le 11 Janvier 1671, troiſième fils de VIC-

Digitized by Google

TOR-MAURICE, Comte de BROGLIE, Maréchal de France, commença à ſervir en 1686, dans la Compagnie des Gentilshommes-Cadets de Beſançon; en 1687, il fut Cornette dans le Régiment de Cavalerie Royal-Cravate; en 1690, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de St.-Valery; en 1694, Meſtre-de-Camp du Régiment de Cavalerie du Roi; le 22 Décembre 1702, il fut fait Brigadier; le 26 Octobre 1704, Maréchal-de-Camp; en 1707, Inſpecteur-Général de la Cavalerie; le 29 Mars 1710, Lieutenant-Général; & en 1718, Directeur-Général de la Cavalerie. Etant Cornette il ſe trouva à l'affaire de Valcourt, & à la bataille de Fleurus; & comme Capitaine à la bataille de la Marſaille. Ce fut ſur le rapport que fit le Maréchal de Catinat au Roi, de la manière dont il s'étoit comporté, que Sa Majeſté lui donna l'agrément d'acheter ſon Régiment de Cavalerie, quoiqu'il fut encore bien jeune. Ce Régiment n'étoit pas en bon état; mais en peu de temps il le remit ſur un tel pied, qu'il fut un des plus beaux de la Cavalerie: c'eſt un de ceux qui a le mieux ſervi, & qui s'eſt le plus diſtingué, particulièrement à la bataille d'Hochſtett. Le feu Roi (LOUIS XIV), content de ſes ſervices, le tira de ſon rang pour le faire Maréchal-de-Camp; depuis ce temps il commanda toujours des Corps ſéparés, à la tête deſquels il eut pluſieurs actions heureuſes. Il paſſa trois fois le Rhin en préſence des Ennemis; la première, il fut chargé par le Maréchal de Villars de l'attaque de l'Isle du Marquiſat, dont il ſe rendit maître, après une grande perte de part & d'autre; la ſeconde, il força les lignes de Stoloffen; il avoit fait lui-même le projet de cette attaque, après le ſuccès de laquelle il paſſa le Rhin avec 4000 hommes, près de Haquembach; la troiſième, il le paſſa auprès de Neufbourgvaire, força les Ennemis qui étoient retranchés de l'autre côté de ce fleuve, & établit un pont près des lignes d'Ettlingen, ce qui donna moyen à l'Electeur de ſortir des lignes de Wiſſembourg, avec l'Armée du Roi, & de la mener au Camp de Candelle, ſans que les ennemis qui étoient beaucoup plus forts, oſaſſent quitter leur poſte pour s'y oppoſer, parce que s'ils euſſent abandonné les lignes d'Ettlingen, ils auroient ouvert un paſſage à nos Troupes pour entrer dans l'Empire, & le mettre à contribution. Il avoit auſſi fait le projet de cette opération qu'il exécuta, & il en reçut beaucoup de louanges de ſon Alteſſe Electorale. LOUIS XIV étoit ſi ſatisfait de ſes ſervices, qu'il le fit Lieutenant-Général de ſes Armées avant ſon rang. Après la bataille de Malplaquet, il battit, avec le Corps de troupes qui étoit à ſes ordres, auprès de l'Euſe, un fourage général des Ennemis, commandé par le Prince de Lobkowitz, & il prit plus de 1000 chevaux, & au moins autant d'Infanterie, ayant entièrement défait toute l'eſcorte de ce fourage.

L'hiver de 1711 & de 1712, pendant qu'il commandoit à Arras, il prit le Château de l'Ecluſe, dans lequel il y avoit 800 hommes de pied, qu'il fit priſonniers, & 300 chevaux, avec Savary, leur Commandant. La même année, il battit le Général St.-Amour, qui étoit venu, avec 800 chevaux & 300 Dragons ou Huſards, pour attaquer un fourrage qu'il devoit faire entre Douai & Lens; il le fit priſonnier avec tout ſon détachement, dont il ne ſe ſauva que quelques hommes. Le Roi, ſatisfait de ſes ſervices, lui accorda le Gouvernement de Mont-Dauphin, par ſes Lettres du 25 Février 1712.

Il paſſa le premier l'Eſcaut à Denain, avec le corps de troupes qu'il commandoit; força les lignes qu'on appeloit *le chemin de Paris*, & battit un convoi qui venoit de Marchienne à Denain; après quoi il fit le ſiège de Marchienne, qu'il prit avec la garniſon, compoſée de 5000 hommes. Il fut enſuite chargé d'aller inveſtir Douai: il avoit fait le projet de ce ſiège l'année précédente, & l'avoit propoſé à la Cour. LOUIS XIV, content de ſes ſervices, ordonna à M. Voiſin de lui mander de ſa part: *qu'il ne ſe paſſoit rien d'heureux où il n'eut part; qu'il étoit très-ſatisfait de ſon zèle; & que quoique toutes les actions qu'il avoit eues lui fuſſent fort-agréables, il le croyait encore capable de plus grandes choſes.*

La campagne de 1713, à l'attaque du chemin couvert de Fribourg, fut une des actions les plus grandes qu'il y ait eu pendant les dernières guerres; M. le Maréchal de Villars, voyant que les troupes qui avoient attaqué le chemin couvert, n'avoient pu emporter une lunette bien fraizée & palliſſadée, qui étoit environ 200 pas en avant, & de laquelle les Impériaux tiroient par derrière ſur nos troupes, qui ſe logeoient ſur ce chemin couvert, détacha le Comte de BROGLIE, avec quelques Compagnies de Grenadiers, qui reſtoient

Digitized by Google

encore dans la tranchée, pour attaquer cet ouvrage; ce qu'il fit ſi vivement, qu'il eut le bonheur de l'emporter, non ſans beaucoup de peine, ayant été obligé de faire monter les Grenadiers ſur les épaules de leurs camarades, pour pouvoir entrer dans cet ouvrage, où il n'y avoit pas la moindre brèche. Il perdit, dans cette occaſion, preſque tous les Grenadiers qui étoient ſortis de la tranchée avec lui, & M. le Maréchal de Villars lui témoigna publiquement ſa ſatisfaction du ſervice important qu'il venoit de rendre; en effet, ſans la priſe de cette redoute, il auroit été impoſſible de ſe loger ſur le chemin couvert, qui avoit coûté à emporter près de 3000 hommes.

Il eut le commandement du Haut & Bas-Palatinat, l'hiver de 1713 à 1714, & il fit hiverner 20000 hommes aux dépens du pays. Les troupes en ſortirent bien rétablies & fort à leur aiſe, par le bon traitement qu'il leur avoit procuré.

La paix, qui fut le fruit de cette campagne, ſuſpendit ſes ſervices militaires; mais il ne fut pas inutile à l'Etat dans l'Ambaſſade d'Angleterre qui lui fut confiée, & dans laquelle il fit voir qu'il n'étoit pas moins propre aux négociations qu'au métier des armes, ayant conclu, en 1725, le traité de Hanovre. Il fut nommé Chevalier des Ordres, le 12 Février 1731. Ses preuves furent faites le 22 Mars ſuivant; il prêta le ſerment, & reçut le collier le 13 Mai de la même année.

La guerre ayant recommencé en 1733, il fut employé à l'armée d'Italie, où il eut bonne part à la rapidité des conquêtes, qui rendirent le Roi de Sardaigne maître du Milanois: le Roi lui témoigna ſa ſatisfaction par les proviſions du Gouvernement de Bergues, qu'il lui accorda le 12 Mai 1734. Enfin, les preuves ſignalées qu'il avoit données en tant d'occaſions de toute la conduite, la valeur, l'expérience, & généralement toutes les grandes parties qui forment un Général d'Armée, & la haute réputation qu'il s'étoit acquiſe dans toutes celles où il avoit ſervi, déterminèrent le feu Roi à l'élever à la plus haute dignité de la guerre, en lui accordant le titre, état & dignité de Maréchal de France, par ſes Lettres, du 14 Juin 1734; il en prêta le ſerment aux mains de Sa Majeſté, le 7 Mai 1735, & ſes lettres furent enregiſtrées en la Chambre des Comptes le 8 Juillet ſuivant.

Il eut grande part à la victoire remportée à Parme, le 29 Juin 1734, après laquelle il inveſtit Guaſtalla, qu'il prit, & fit la garniſon priſonnière de guerre; elle étoit compoſée de 1800 hommes. Il contribua auſſi beaucoup au gain de la bataille de Guaſtalla, par ſes bonnes diſpoſitions, & par l'attaque qu'il fit faire près du Po, où il s'empara des bateaux où les ennemis avoient leur artillerie. La campagne étant finie, toutes les troupes que le Roi avoit en Italie, reſtèrent ſous les ordres du Maréchal de Broglie; & les ennemis ayant marché pendant l'hiver, pour venir attaquer Guaſtalla, il fut à leur rencontre, & il les obligea de ſe retirer avec précipitation, quoiqu'il leur fût beaucoup inférieur ſur cette rive du Po. Le Roi lui donna, le 26 Janvier 1739, le commandement en chef de la Province d'Alſace, un des poſtes les plus importans du Royaume, & ſes lettres furent enregiſtrées au Conſeil ſouverain d'Alſace, le 15 Avril ſuivant. La part que la Cour de France crut devoir prendre aux affaires de l'Empire, avoit porté Sa Majeſté, en Août 1741, à faire paſſer en Bohême des troupes auxiliaires au ſervice de l'Electeur de Bavière, depuis Empereur, ſous le nom de Charles VII. Elles étoient aux ordres du Maréchal de Belle-Isle; mais différentes circonſtances faiſant craindre pour cette armée, le Roi crut devoir en confier le commandement au Maréchal de Broglie, & lui fit écrire par le Cardinal de Fleury, à la fin de Novembre, qu'il lui demandoit de s'y rendre promptement, parce qu'il ne la croiroit en ſûreté que lorſqu'il apprendroit qu'il l'avoit joint. Le Maréchal partit ſur-le-champ pour Prague; & ayant appris en y arrivant, que le Grand-Duc, depuis Empereur, marchoit ſur Piſſek, il envoya ordre aux troupes de s'y raſſembler, & s'y rendit lui-même. Le Grand-Duc y arrivoit en même temps avec une armée de 40000 hommes; mais le Maréchal prit une ſi bonne poſition avec la ſienne, qui n'étoit que de 12000, que ce Prince, après avoir été repouſſé à une attaque qu'il fit faire à la Ville de Piſſek, & avoir tenté inutilement pendant trois jours de le tourner, prit le parti de ſe retirer. Le Maréchal conſerva ce poſte tout l'hiver, & au printemps, ayant reçu un renfort de l'armée de Bavière, il marchaau Prince de Lobkowitz, qui faiſoit le ſiège du Château de Frauenberg, & le força de le lever, après l'avoir battu près du Village de Salſy, avantage qui auroit été plus grand, ſi

Digitized by Google

la nuit n'avoit favoriſé ſa retraite. Les trois fils du Maréchal de BROGLIE combattirent à ſes côtés dans cette occaſion, avec un courage & une valeur digne de leur illuſtre origine : le Comte de BROGLIE (aujourd'hui Maréchal Duc de BROGLIE), alors Brigadier, y fut bleſſé au bras. Le Roi, pour reconnoître tant de grands, importans & honorables ſervices, que Sa Majeſté & les Rois ſes prédéceſſeurs avoient reçus de la Maiſon de BROGLIE, & ſingulièrement de ce Maréchal, & répandre ſur ſa poſtérité un accroiſſement d'honneur, crut ne le pouvoir faire d'une manière plus glorieuſe, qu'en lui conférant pour lui, & l'aîné des mâles, nés & à naître de lui, en légitime mariage, le titre, qualité & honneur de Ducs héréditaires, & en attachant ce titre à une terre de ſon nom, qui le portât à perpétuité ; ce qu'il fit par ſes lettres, du mois de Juin 1742, enregiſtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Paris, le 20 Août & 16 Novembre ſuivant, & aux Parlemens & Chambre des Comptes de Normandie, les 1^er^ Février 1744 & 25 Mai 1745. Par ces Lettres, Sa Majeſté a créé & érigé en Duché, ſous la dénomination de Duché de BROGLIE, la Terre, Seigneurie & Baronnie de Ferrière, avec toutes ſes circonſtances & dépendances, le tout relevant de Sa Majeſté, à cauſe du Duché de Normandie, & aujourd'hui à cauſe de la Tour du Louvre.

Le gain du combat de Sahy avoit mis le Maréchal en état de paſſer le Moldau à Budweiſſ, & de ſeconder les opérations du Roi de Pruſſe, qui venoit de battre le Grand-Duc à Czaslau ; mais ce Prince ayant conclu ſa paix avec la Reine de Hongrie, laiſſa la liberté à l'Armée Autrichienne de ſe porter toute entière ſur celle du Maréchal, qui lui étoit très-inférieure. Il apprit cette nouvelle à quatre heures du matin à ſon quartier-général de Frauenberg, par des fuyards du corps de M. le Marquis d'Aubigny, qui défendoit le paſſage du Rhin ſur la Moldau. Il leva ſur-le-champ ſes poſtes, & ſe retira à Voduian, vivement harcelé dans ſa marche par le Corps du Prince de Lobkowitz, il y campa, & le lendemain il y fut attaqué par le même corps, pendant que le Grand-Duc ſe portoit ſur ſes derrières à Poitevin ; le Maréchal n'avoit avec lui que 12000 hommes, & pour toute artillerie, ſix pièces de canon à la ſuédoiſe. Le Corps du Prince de Lobkowitz étoit de 15000, & l'armée du Grand-Duc de plus de 30. Il y avoit tout à craindre de ſe retirer de jour devant des forces ſi ſupérieures ; il étoit également dangereux de s'en laiſſer envelopper. Le Maréchal prit le parti de l'audace, & réuſſit à en inſpirer à ſes troupes, & à en impoſer aux ennemis pendant toute cette journée ; il profita enſuite de la nuit pour repaſſer la Wotava, & ſe rendre à Piſſek. Sa conduite, dans ces différentes journées, lui mérita des louanges de ſes ennemis les plus déclarés, & le couvrit de gloire.

Le Grand-Duc ayant paſſé la Wotava, au-deſſus de Piſſek, & tourné ainſi ce poſte, le Maréchal fut obligé de l'abandonner, & de ſe replier ſous Prague, où il arriva ſans avoir éprouvé d'échecs. L'Armée Autrichienne, forte de 80000 hommes, vint l'y inveſtir, & après avoir demeuré pluſieurs mois dans le camp qu'il avoit choiſi ſous cette Ville, il fut obligé de s'y renfermer, & y ſoutint un ſiège, qui ſera toujours mémorable, par les ſorties vigoureuſes qu'il fit faire, & la manière dont il diſputa le terrain aux ennemis, qui ne purent jamais parvenir à achever leur ſeconde parallèle.

L'arrivée de l'Armée de Maillebois, ſur les frontières de Bohême, fournit au Grand-Duc un moyen honnête d'abandonner cette entrepriſe, il marcha à ſa rencontre. M. de Maillebois n'opéra pas ſa jonction avec l'armée qui défendoit Prague, qui étoit l'objet de ſa miſſion, & ſe replia avec la ſienne ſur le Danube. Le Maréchal de BROGLIE, ayant reçu ordre d'aller en prendre le commandement, la joignit au mois de Décembre à Ingelfing, ſur l'Iſer ; elle étoit réduite à l'état le plus facheux par les maladies, ſuite des fatigues qu'elle avoit éprouvées, & dans une diſette extrême de ſubſiſtance. Cependant, le Prince Charles de Lorraine aſſiégeoit Braunau, mauvaiſe place ſur Linu, & il étoit important de ne pas la laiſſer prendre, pour que les ennemis n'euſſent pas la facilité d'entrer en Bavière, & d'y hiverner. La ſaiſon la plus rude, & le défaut preſque total de moyens, n'arrêta point le Maréchal ; à la tête de 5000 ou 6000 hommes, il ſe rendit à Braunau, & obligea, par ſon arrivée, les ennemis d'en lever le ſiège.

Après un quartier d'hiver, pendant lequel la mortalité emporta les trois quarts de notre armée, qui, avec les recrues qu'on y envoya, ne faiſoit pas, au mois de Juin, 25000 hommes ; le Prince Charles, avec une de 80, marcha

Digitized by Google

ſur les quartiers de l'Armée Françoiſe, les attaqua, & obligea de les replier ſucceſſivement ſous Ratisbonne, où toutes les troupes ſe raſſemblèrent. Le Maréchal ſe retira enſuite ſous Ingolſtadt, où, ayant reçu les ordres du Roi, il ſe replia ſucceſſivement ſur Donawert, & delà ſur Wimpfen, continuellement ſuivi & harcelé par une armée plus de trois fois plus forte que la ſienne, qui dans une marche auſſi longue, ne put parvenir à l'entamer, & il ramena avec lui toute l'artillerie de ſiège, qu'on avoit fait paſſer en Bavière. L'Empereur ſe plaignit amèrement qu'on eût abandonné la Bavière, qu'il étoit impoſſible de garder, & pour lui donner quelque ſatisfaction, les rivaux du Maréchal engagèrent le Roi à lui ôter le commandement de cette armée, ainſi que celui de la Province d'Alſace, & de l'exiler dans ſon Duché de Broglie; il reçut cette nouvelle en arrivant à Wimpfen, & remit le lendemain le commandement au Comte de Saxe.

Il ſoutint ce traitement, qu'il avoit ſi peu mérité, avec la tranquilité qu'inſpire le témoignage de ſa conſcience, & il jouit de la ſatisfaction ſi douce d'être regretté de toutes les troupes, & plaint de tous les hommes vertueux. Les fatigues de ſes dernières campagnes avoient conſidérablement affecté ſa ſanté, elle continua de s'affoiblir, & il fut enfin attaqué d'une maladie violente, qui dégénéra en pulmonie, & y ſuccomba le 22 Mai 1745. Il vit venir la mort avec cette fermeté dont il l'avoit conſidérée toute ſa vie; il s'y prépara avec tous les ſentimens d'un héros chrétien; & dans ſes derniers momens, il donna des marques de ſon attachement pour la gloire du Roi & de l'état; par la joie qu'il témoigna de la victoire de Fontenoy, & la lettre qu'il écrivit au Maréchal de Saxe, pour l'en féliciter, lettre qui eſt la dernière qu'il ait écrit. Il fut inhumé dans le chœur de l'Egliſe de St.-Martin de Broglie, & il ordonna qu'on ne mit ſur ſa tombe, pour épitaphe, que ſes noms & ſes titres. Le Roi lui avoit accordé le gouvernement des Ville & Citadelle de Strasbourg, par ſes lettres, du 27 Mars 1743, regiſtrées en ſa Chambre des Comptes, le 7 Mars 1744.

Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant le Notaire de Saint-Malo, le 5 Février 1716, *Thérèſe-Gilette Locquet de Grandville*, morte à Paris le 4 Mai 1763, fille de *Charles*, Sieur de Grandville, armateur de Saint-Malo. De ce mariage ſont iſſus:

1. Victor-François, qui ſuit;
2. Charles, Comte de Broglie, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ſes Ordres, Gouverneur de Saumur & Saumurois, Commandant en chef du Comté de Bourgogne, & ci-devant Ambaſſadeur auprès du Roi & de la République de Pologne, auteur du ſecond rameau de la ſéconde branche, rapporté plus loin;
3. François de Broglie, Comte de Rével, Colonel du Régiment de Poitou, Infanterie, Brigadier des Armées du Roi, Maréchal-des-Logis de l'Armée, commandée par le Prince de Soubiſe, né le 27 Septembre 1720, tué à la bataille de Rosbach le 5 Novembre 1757. Ce fut une perte pour l'Etat, par le courage & les talens dont il avoit donné des preuves éclatantes pendant le cours de la guerre de 1741. Il avoit épouſé le 4 Septembre 1752, *Anaſtaſie-Jeanne-Thérèſe Savalette*, fille de *Charles Savalette*, Seigneur de Magnanville & autres Terres près Mantes-ſur-Seine, Garde du Tréſor Royal, dont il n'a pas eu d'enfans;
4. Charles de Broglie, né le 18 Novembre 1733, déſigné Cardinal par le Roi de Pologne, en 1757, Evêque, Comte de Noyon, Pair de France, & Abbé de l'Abbaye des Bernardins d'Ourſcamp, mort le 20 Septembre 1777. Il avoit rempli la place d'Agent du Clergé, en 1760, avec une diſtinction qui a rendu ſa perte prématurée très-ſenſible au Clergé de France;
5. Et Marie-Thérèse de Broglie, née le 11 Mai 1732, mariée, le 13 Décembre 1751, à *Louis-Charles*, Comte de *Lameth*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Maréchal-des-Logis de la Cavalerie de l'Armée du Haut-Rhin, mort à Francfort, le 12 Mars 1761.

Cette filiation eſt prouvée: 1° par les Extraits baptiſtaires; 2° par deux Inventaires faits, l'un à Paris, par *Jourdain*, le 18 Juillet 1745, & l'autre à Broglie, par *Auzoux*, le 29 dudit mois & jours ſuivans; 3° par une tranſaction paſſée entre ledit Seigneur Victor-François Duc de Broglie, fils aîné, & Madame la Maréchale Ducheſſe de Broglie, ſa mère, en ſon nom, & en qualité de tutrice dudit Seigneur Charles, Abbé de Broglie, & de ladite Demoiſelle Marie-Thérèse de Broglie, & leſdits Seigneurs Charles & François Comtes de Broglie & de *Rével*, devant ledit *Jourdain* & ſon Confrère, Notaires au Châtelet, le 25 Avril 1746, par laquelle ledit Seigneur Duc de Broglie, comme aîné, eſt demeuré propriétaire incommutable du Du-

Digitized by Google

ché de Broglie; 4° & par l'acte du partage passé entre lesdits Seigneurs Maréchal Duc de Broglie, Comte & Abbé de Broglie, & ladite Dame Comtesse de *Lameth*, des successions desdits Seigneurs leur père & mère, & du feu Seigneur Comte de *Rével* leur frère, passé devant *Boulard* & son Confrère, Notaires au Châtelet, le 16 Mars 1765.

XIV. Victor-François, Duc de Broglie, né le 19 Octobre 1718, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Prince du St.-Empire Romain, premier Baron Fossier de Normandie, Gouverneur des Ville & Citadelle de Metz, & Pays-Messin, & Commandant en Chef dans les 3 Evêchés de Metz, Toul & Verdun, & sur les frontières de la Meuse & de Thiers, en 1778. Il suivit son père en Italie, en 1733, en qualité d'Aide-de-Camp; & obtint, au mois de Mars suivant, une Compagnie de Cavalerie au Régiment Dauphin; il se trouva au siège de Pissighitone, au passage de Loglio, au combat de Colorno, & aux batailles de Parme & de Guastalla. Ayant porté au Roi la nouvelle du gain de cette dernière bataille, Sa Majesté lui accorda le Régiment de Luxembourg, à la tête duquel il fit la Campagne suivante en Italie. Les Troupes ayant passé le Rhin en 1741, il marcha avec celles que le Marquis de Gassion conduisit en Bohême, sous les ordres du Comte de Saxe; il escalada, à la tête du détachement qu'il commandoit, la ville de Prague; il fut commandé peu de jours après avec 14 Compagnies de Grenadiers sous les ordres du Comte de Polastron, pour entrer en Moravie. Cette expédition dura trois mois; il vint à Pisseck, au mois de Mars 1742, pour joindre son père, à qui le Roi avoit donné le commandement de l'armée; il se rendit de là au siège d'Egra, où son Régiment fut employé, & il porta au Roi la nouvelle de la prise de cette Place, à l'occasion de laquelle, & de la valeur qu'il avoit marquée devant Prague, Sa Majesté lui conféra le titre de Brigadier, par un Brevet du 26 Avril 1742. A son retour en Bohême, il se trouva au combat de Sahay & y reçut un coup de feu au travers du bras; il n'étoit pas guéri de cette blessure qu'il en reçut une seconde à la jambe, au combat de Troya. Après le siège de Prague, il suivit le Maréchal son père en Bavière, & dans la marche, où il obligea le Prince Charles de lever le siège de Braunau. Les talens qu'il avoit fait paroître en ces différentes occasions firent juger à Sa Majesté, que, malgré sa jeunesse, il rempliroit avec distinction la charge de Major-Général de l'Infanterie: il y fut nommé le 1er Avril 1743, & il l'exerça pendant cette Campagne, jusqu'à ce que l'armée eût repassé le Rhin. Il se trouva en 1744 à l'attaque des lignes de Wissembourg, & au siège de Fribourg. Il servit sur le Rhin en 1745, sous les ordres du Prince de Conti, qui lui confia le commandement d'un Corps détaché aux environs de Worms, avec lequel il emporta, l'épée à la main, une redoute que les Ennemis avoient construite dans l'île du Héron, près d'Oppenheim; il fit cette Campagne comme Brigadier, le Roi ayant jugé à propos de ne déclarer qu'au mois de Novembre la promotion des Maréchaux-de-Camp qu'il avoit faite le 1er Mai précédent, dans laquelle il fut compris. Les preuves qu'il avoit données de son application constante à tout ce qui pouvoit tendre au rétablissement & au maintien de la discipline engagèrent Sa Majesté de lui donner, à la campagne suivante (en Mai 1746), la commission d'Inspecteur-Général de l'Infanterie. Il fut employé au siège d'Anvers, & se trouva à la bataille de Rocoux, où sa division, qui étoit aux ordres du Marquis de Clermont-Gallerande, Lieutenant Général, attaqua & força le village de Varoux. Pendant la campagne de 1747, qui commença par l'expédition de la Flandre Hollandoise, il se trouva au siège de Hultz & d'Axel, & à la bataille de Lawfeld, où il battit & chargea trois fois l'ennemi à la tête des Régimens Royal-Aquitaine & de Broglie. Il finit cette guerre en marchant avec le corps commandé par le Comte d'Estrées, d'abord sur Berg-op-Zoom, & de là sur Maestricht. Sa Majesté crut devoir récompenser son zèle & ses services en l'élevant au grade de Lieutenant-Général, le 10 Mai 1748; le 3 Décembre 1751, elle lui accorda le Gouvernement de Béthune.

La paix qui fut conclue la même année, ayant été troublée depuis en Allemagne, il passa en 1757, en qualité de Lieutenant, sur le Bas-Rhin, il y commanda une réserve qui eut part à la bataille d'Hastenbeck, donnée par le Maréchal d'Estrées, & il investit le lendemain Hamelen, qui se rendit sans résistance. Il fut détaché par M. le Maréchal de Richelieu, d'Halberstadt, avec un corps de 20 bataillons & autant d'escadrons pour aller joindre le Prince de Soubise à Languesalsa en

Digitized by Google

Thuringe. Après la bataille de Rosbach, où ſa Cavalerie ſoutint l'effort de celle du Roi de Pruſſe, il revint auprès du Maréchal de Richelieu à Lunebourg; il fut employé à différentes expéditions, s'empara d'un magaſin conſidérable des ennemis à Vegeſſac, ſe fit ouvrir les portes de la Ville de Bremen, & en impoſa à la populace qui s'étoit mutinée: étant paſſé enſuite en Heſſe pour y prendre le commandement de l'armée aux ordres du Prince de Soubiſe, il la ramena à Duſſeldorf lorſque M. le Comte de Clermont ſe retira avec la ſienne à Veſel. Il fut envoyé enſuite à Hanau, pour commander les troupes qui étoient ſur le Mein, & au mois de Juillet ſuivant il commanda l'avant-garde de l'armée du Prince de Soubiſe, & battit, le 23 Juillet 1758, à Sondershauſen, un corps de 10,000 hommes de troupes Heſſoiſes, commandées par le Prince d'Iſenbourg: ce corps fut entièrement diſſipé, abandonna le champ de bataille & 15 pièces de canon. Sa Majeſté fit don de quatre deſdites pièces au Duc DE BROGLIE, & lui permit de les garder dans le château du Duché de ce nom, par le Brevet du 14 Août 1758; & il le nomma Chevalier de ſes Ordres. Il contribua encore, par ſa bonne conduite au gain de la bataille de Lutzelberg. A la fin de cette campagne, le Roi lui accorda la ſurvivance du commandement de la Province d'Alſace. Le Maréchal de Soubiſe s'étant rendu à la Cour au mois de Février 1759, le Duc DE BROGLIE fut chargé du commandement de ſon armée, & le Prince Ferdinand de Brunſwick ayant devancé la ſaiſon ordinaire pour faire une irruption au milieu de nos quartiers, le Duc DE BROGLIE les raſſembla tous en 24 heures, près Bergen, à une lieue de Francfort, ſoutint vigoureuſement les efforts des ennemis, quoique ſupérieurs du double, & remporta ſur eux une entière victoire, qui les empêcha de pénétrer dans l'Empire. Sa Majeſté lui fit encore don de quatre pièces de canon, faiſant partie de celles qu'il avoit priſes ſur l'ennemi en cette occaſion. L'armée s'étant enſuite avancée vers le Veſer, aux ordres du Maréchal de Contades, le Duc DE BROGLIE fut chargé de la droite à la bataille de Minden, après laquelle il favoriſa la retraite de nos troupes, & contribua à contenir les ennemis ſur la Lohn. Tant d'actions de guerre dans leſquelles le Duc DE BROGLIE s'étoit généralement concilié la confiance des Troupes du Roi, & où il avoit donné des marques éclatantes de ſa valeur & de ſa capacité, déterminèrent Sa Majeſté à lui confier le 23 Octobre 1759 le commandement de ſon armée en Allemagne; & voulant le mettre à portée de lui rendre des ſervices encore plus conſidérables, en lui conférant la plus haute dignité à laquelle puiſſe aſpirer un homme de guerre, Sa Majeſté lui accorda l'état & office de Maréchal de France, par ſes Lettres du 16 Décembre ſuivant: il en prêta le ſerment le 18 Janvier 1762; ces Lettres ont été enregiſtrées en la Chambre des Comptes le 30 Juin de la même année.

La valeur avec laquelle le Maréchal DE BROGLIE avoit ſignalé ſon zèle pour le ſervice de l'Empire & pour la cauſe commune dans ces dernières campagnes, & notamment aux batailles d'Haſtenbeck, Rosbach, Lutzelberg, Minden, Sondershauſen & Bergen, engagea Sa Majeſté Impériale à prendre la réſolution, comme Chef du Corps Germanique, de lui conférer, de ſon propre mouvement, la dignité de Prince du Saint-Empire, pour lui & pour tous ſes deſcendans mâles & femelles; & elle chargea le Comte Collorédo, Vice-Chancelier, de lui faire part de cette réſolution, par une lettre datée de Vienne, du 27 Mai 1759. Cette lettre n'ayant été remiſe au Maréchal DE BROGLIE que le 19 Juin ſuivant par M. d'Offlamagan, Aide-de-Camp de l'Empereur, il répondit le lendemain au Vice-Chancelier, *que la grâce que l'Empereur vouloit bien lui faire étoit d'autant plus flatteuſe pour lui, qu'elle partoit du propre mouvement de Sa Majeſté Impériale, & n'avoit été ſollicitée de ſa part directement ni indirectement; qu'il prioit le Vice-Chancelier de préſenter à ſon Maître les aſſurances de ſa reſpectueuſe reconnoiſſance de cette preuve de ſatisfaction qu'il lui avoit plu d'accorder aux ſervices qu'il avoit été aſſez heureux de rendre à la cauſe commune, & de le ſupplier de le diſpenſer de la recevoir avant d'en avoir informé le Roi, & d'avoir reçu ſes ordres en conſéquence.* Le Roi ayant approuvé qu'il acceptât cette grâce de la part de la Cour de Vienne, Sa Majeſté Impériale lui envoya ſon Diplôme daté de Vienne le 28 Mai 1759, conçu dans les termes les plus honorables pour ſa Maiſon & ſa perſonne, revêtu de toutes ſes formes, & enregiſtré en la Chambre de la Chancellerie Impériale.

Digitized by Google

TENEUR DU DIPLÔME IMPÉRIAL.

FRANÇOIS, *par la divine clémence, Empereur des Romains, &c., &c. L'éclat qui diſtingue aux yeux de tout l'univers la dignité du Saint-Empire Romain rejaillit ſur les perſonnes qui approchent de plus près le Trône Impérial, & principalement ſur ceux qui jouiſſent du haut rang de* Princes du Saint-Empire Romain; *auſſi nos prédéceſſeurs ont-ils eu le plus grand ſoin de ne conférer ce grade éminent qu'aux perſonnes qui, à la plus illuſtre naiſſance & aux dignités de leurs aïeux, joignoient les ſervices les plus ſignalés rendus au Saint-Empire Romain.*

Conſidérant donc de quelle ancienne & illuſtre famille de Piémont eſt né Magnifique & Bien-Aimé VICTOR-FRANÇOIS, *Duc* DE BROGLIE, *Lieutenant-Général des Armées de notre frère le Roi Très-Chrétien, Inſpecteur-Général de ſon Infanterie, Chevalier de ſes Ordres & Gouverneur de Béthune; certain, par des pièces authentiques, que non-ſeulement cette Maiſon eſt une des ſept illuſtres familles qui fondèrent autrefois la Ville de Quiers, mais que dans cette même Ville, dès le temps de Saint Dominique, elle fonda un Monaſtère de Religieux de cet Ordre, & peu de temps après un autre Monaſtère de Religieuſes connu d'abord ſous le nom de* Sainte-Marie de la Maiſon de Dieu, *aujourd'hui dit de* Saint-André; *en outre qu'*AIMONET DE CASTROMONTE DE BROGLIE, *l'an* 1310, *reçut de l'Empereur* HENRI VII *l'inveſtiture de différens Châteaux; de plus que* CECOLE DE BROGLIE, *autrefois Souverain d'Aſſiſe, donna, pendant les guerres de Florence & de Milan, les preuves du plus grand courage & d'une expérience conſommée dans l'art Militaire; que ladite Maiſon* DE BROGLIE, *par une longue ſuite non interrompue, a conſtamment joui de l'entrée dans les Ordres illuſtres de Malte, de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, & qu'elle n'a pas été moins diſtinguée par ſes vertus & ſes mérites en tout genre, que par les premières dignités, ſoit eccléſiaſtiques, ſoit civiles, ſoit militaires, dont elle a été décorée; que cette famille ayant été appelée en France ſous le règne de* LOUIS XIII, *mérita, par l'importance & l'éclat de ſes ſervices, autant que par l'antiquité de ſa nobleſſe, de parvenir aux premières charges & d'être décorée du titre de Duc héréditaire; que* FRANÇOIS-MARIE, *Comte* DE BROGLIE, *après s'être ſingulièrement diſtingué au ſervice du Duc* DE SAVOIE, *étant paſſé, du conſentement de ce Prince, au ſervice de France, il y donna d'égales preuves de valeur qui lui méritèrent ſucceſſivement le grade de Lieutenant-Général, la dignité de Chevalier des Ordres du Roi, & enfin la promeſſe du bâton de Maréchal de France, qu'il alloit obtenir lorſqu'il fut tué au ſiège de Valence, attaquée par l'Armée Françoiſe qu'il commandoit ſous l'autorité du Duc* de Modène; *en outre que* CHARLES, *frère de* FRANÇOIS-MARIE, *& les trois fils de celui-ci, marchant ſur les traces de leurs aïeux, ſe ſont tellement diſtingués par leur bravoure, que ledit* CHARLES *devint Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur d'Aveſnes;* VICTOR-MAURICE, *l'aîné des fils de* FRANÇOIS-MARIE, *fut fait Maréchal de France & Gouverneur de la même Ville d'Aveſnes; & ſes cadets,* CHARLES-AMÉDÉE, *Comte* DE RÉVEL, *&* RAYMOND-FÉLIX, *furent nommés Lieutenans-Généraux, & ledit* CHARLES-AMÉDÉE *fut Chevalier des Ordres du Roi; enfin que les trois fils de* VICTOR-AMÉDÉE, *ſavoir:* 1° CHARLES-GUILLAUME *obtint les grades de Lieutenant-Général, d'Inſpecteur & Directeur de l'Infanterie Françoiſe, & le Gouvernement de Gravelines;* 2° FRANÇOIS-MARIE, *père de* VICTOR-FRANÇOIS, *Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Strasbourg, Commandant de la Province d'Alſace, ſe diſtingua dans pluſieurs expéditions, & enſuite à la tête des Armées Françoiſes qu'il commanda en chef;* 3° ACHILLE, *troiſième fils de* VICTOR-MAURICE, *parvint au grade de Lieutenant-Général des Armées Navales; mettant ſurtout en conſidération les ſervices importans rendus à nous & au Saint-Empire Romain par* VICTOR-FRANÇOIS, *Duc* DE BROGLIE, *qui, après avoir donné des preuves de la plus grande valeur dès ſa première jeuneſſe aux ordres de ſon père, s'eſt acquis une telle expérience & une ſi grande habileté dans l'art Militaire, que dans la guerre préſente il a montré la plus rare capacité aux batailles d'Haſtenbeck, Rosbach, Lutzelberg & Minden: mais où ſes talens militaires parurent dans tout leur éclat, ce fut non-ſeulement le* 23 *Juillet* 1758, *jour*

Digitized by Google

où il défit, avec la ſeule avant-garde de l'Armée Françoiſe, un Corps de 10000 *Heſſois commandé par le Prince d'*Iſenbourg, *mais ſurtout à la fin de l'hiver dernier, où, commandant en chef l'Armée Françoiſe près du Mein, par une habileté qui immortaliſera la gloire de ſon nom, il raſſembla ſes quartiers dans le court eſpace de 24 heures ; puis s'avança à leur tête vers Bergen contre le Prince* Ferdinand de Brunſwick *qui venoit à lui avec une Armée beaucoup ſupérieure, & remporta ſur ce Prince une victoire ſi illuſtre & ſi complète, qu'il en réſulta les plus grands avantages pour le Saint-Empire Romain & pour la bonne cauſe : afin donc de tranſmettre à la poſtérité la plus reculée le témoignage de l'eſtime que nous faiſons des éminentes qualités de ſon cœur & de ſon génie, ainſi que notre reconnoiſſance de ſon zèle pour nos intérêts & ceux du Saint-Empire Romain, & des ſervices brillans de ſes deux frères, dont l'un,* François, *Comte* de Rével, *eſt mort glorieuſement à la bataille de Rosbach ; l'autre,* Charles, *Comte* de Broglie, *connu par ſon Ambaſſade en Pologne, Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit, Maréchal-de-Camp, s'eſt diſtingué par ſa valeur & la conduite prudente & courageuſe qu'il a tenue dans les troubles qui agitent aujourd'hui l'Allemagne, voulons donner une preuve publique de notre gratitude & bienveillance Impériale audit* Victor-François, *Duc* de Broglie ; *en conſéquence nous avons réſolu de le décorer, lui & ſes enfans, & les enfans de ſes enfans légitimes en ligne directe de l'un & de l'autre ſexe, de la dignité ſublime de* Prince du Saint-Empire Romain, *perſuadés que nous ſommes qu'il n'omettra aucune occaſion de bien mériter de nous, du Saint-Empire Romain & de notre auguſte Maiſon.*

Ainſi, de notre propre mouvement, de notre certaine ſcience, après une mûre & ſaine délibération, de la plénitude d'autorité & de puiſſance Impériale dont nous jouiſſons par la grâce de Dieu, nous avons fait, créé & nommé Victor-François, *Duc* de Broglie, & ſes enfans & leurs deſcendans légitimes en ligne directe de l'un & de l'autre ſexe, vrais Princes du Saint-Empire Romain, *& les avons élevés, exaltés au ſublime titre & haute dignité de la principauté du Saint-Empire Romain, & les avons inſcrits & agrégés au nombre, collège & ſociété de nos autres Princes du Saint-Empire Romain, comme par ces préſentes nous les faiſons, créons, nommons, élevons, exaltons, inſcrivons & agrégeons ; en ſorte que non-ſeulement ledit* Victor-François, *mais encore ſes enfans & leurs deſcendans légitimes en ligne directe de l'un & de l'autre ſexe, ſoient vrais Princes du Saint-Empire Romain, ſoient ainſi nommés par les autres, regardés & honorés comme tels, voulant & ordonnant par notre préſent Edit Impérial que ledit* Victor-François, *Prince* de Broglie *& du Saint-Empire Romain, ſes enfans légitimes & ſes deſcendans en ligne directe de l'un & de l'autre ſexe ſoient nommés & appelés Princes du Saint-Empire Romain, tant dans les actes par écrit que de vive voix ; qu'ils aient la liberté de prendre le manteau, qui eſt l'attribut des Ducs & Princes du Saint-Empire Romain, & qui convient à la prééminence de cette dignité ; qu'ils puiſſent uſer, profiter & jouir de tous les droits, honneurs, prérogatives, libertés, exemptions, privilèges & régale en Juſtice & hors de Juſtice dans toutes les affaires & cauſes tant eccléſiaſtiques que civiles, en tous temps & en tous lieux, comme tous nos Princes du Saint-Empire Romain en uſent, en profitent, en jouiſſent ou peuvent en uſer, en profiter & jouir.*

Et pour donner audit Victor-François de Broglie, *notre Prince & du Saint-Empire Romain, une preuve toujours plus ſenſible de notre affection & bienveillance particulière, nous lui avons accordé, comme par ces préſentes nous lui accordons, ainſi qu'à ſes enfans & deſcendans légitimes en ligne directe de l'un & de l'autre ſexe, le titre d'*Illuſtriſſime, *de* Bien-Aimé *& de* cher Couſin ; *voulant & ordonnant, par cette loi à jamais durable, que déſormais, dans toute la ſuite des temps, les ſuſdits titres d'*Illuſtriſſime, *de* Bien-Aimé *& de* cher Couſin, *leur ſoient accordés par nos Chancelleries & celles de nos ſucceſſeurs dans le Saint-Empire Romain, &c.*

En outre qu'ils ſoient capables & en état, en vertu de leur haut rang de Princes du Saint-Empire Romain, de poſſéder & de recevoir toutes dignités, grâces, libertés, prérogatives, exemptions & privilèges quelconques, enfin de jouir de tous les droits dont jouiſſent de coutume ou de droit tous ceux

Digitized by Google

que nous & nos auguſtes prédéceſſeurs Empereurs & Rois des Romains avons décorés de la dignité de Princes du Saint-Empire Romain.

C'eſt pourquoi nous mandons & ordonnons, &c.

Et les préſentes Lettres, ſignées de notre main & munies de notre Sceau Impérial, données à Vienne le vingt-huitième jour du mois de Mai, l'an mil ſept cent cinquante-neuf, de notre règne le quatorzième.

Signé François.

Lorſque le Maréchal de Broglie prit le commandement de l'Armée, elle étoit campée ſur la rive gauche de la Lahn, à Klein-Linés; le Prince Ferdinand avec la ſienne campoit vis-à-vis ſur la rive droite de la même rivière. La facilité qu'il avoit de tirer du fourrage de ſes derrières lui permettoit de tenir dans ſon camp plus long-tems que l'Armée Françoiſe, dont les reſſources en ce genre de ſubſiſtance étoient épuiſées; & il ſe promettoit, après qu'elle auroit été forcée par la diſette à ſe retirer, de ſe rendre maître de Gieſſen, petite place mal fortifiée, mais qui devenoit importante pour les deux Généraux, parce qu'elle pouvoit également faire la tête, & couvrir les quartiers d'hiver de celui qui en reſteroit en poſſeſſion.

Le Maréchal de Broglie, obligé de décamper le premier le 4 Décembre, laiſſa une garniſon dans Gieſſen, ſous les Ordres du Baron de Blaiſſel, Maréchal-de-Camp, Officier d'une intelligence & d'un courage reconnu, & il fit cantonner ſon armée dans les environs de Friberg, ayant placé intermédiairement à Butzbach un nombre conſidérable de troupes légères, de Dragons & de Grenadiers.

Le Prince Ferdinand, auſſitôt après la retraite du Maréchal de Broglie, fit paſſer la Lahn à des détachemens de ſon armée, qui occupèrent les Villages entre Butzbach & Gieſſen; il fit ſommer cette place: mais il ne tenta jamais de l'attaquer, le Maréchal de Broglie ayant fait harceler ſi ſouvent & avec tant de ſuccès les troupes que l'ennemi avoit portées en-deçà de la Lahn, qu'il fut obligé de la leur faire repaſſer, & il ſe vit forcé enfin de ſe retirer au mois de Décembre, lorſqu'un corps, que le Maréchal de Broglie avoit fait avancer du Bas-Rhin, menaça ſa droite & ſes derrières, & le priva des fourrages qu'il en avoit tirés juſques-là avec abondance.

La conſervation de Gieſſen fit d'autant plus d'honneur au Maréchal de Broglie, qu'on en avoit déſeſpéré; elle procura la tranquillité des quartiers d'hiver, que l'armée prit vers le milieu de Janvier 1760, entre la Lahn & le Mein, & derrière cette dernière rivière.

Le Prince Ferdinand s'occupa pendant l'hiver à ſe préparer des moyens de défenſive ſur l'Hom pour nous empêcher de pénétrer en Heſſe la campagne ſuivante. Dès le mois de Mai il fit camper ſon armée en avant de l'Eder, & il fit ouvrir des communications pour la porter promptement, auſſitôt qu'il ſeroit inſtruit du raſſemblement de l'armée Françoiſe, ſur l'Hom entre Kirelhaim, Schvingsbourg & Hombourg, qu'il occupoit par des corps avancés, & où il s'étoit préparé une poſition capable d'arrêter des forces même infiniment ſupérieures aux ſiennes.

Le Maréchal qui connoiſſoit tout l'avantage de cette poſition, ſentit qu'il étoit indiſpenſable d'y prévenir l'ennemi; cela étoit très-difficile, puiſque le Prince Ferdinand, campé à Wavern, n'avoit que 12 lieues pour arriver ſur l'Hom, pendant que l'armée Françoiſe, répandue dans un grand nombre de quartiers entre la Lahn & le Mein, & même au-delà du Mein, en étoit beaucoup plus éloignée.

Cependant, à l'aide d'un ſecret impénétrable, & par beaucoup de mouvemens ſucceſſifs, & qui ne paroiſſoient avoir d'objets que de faire conſommer les ſubſiſtances qui reſtoient encore dans les différens Villages, le Maréchal de Broglie trompa tellement l'attention de l'ennemi, & même celle de ſon armée, qu'elle ſe trouva toute entière raſſemblée à Grimberg, ſans qu'elle l'eût imaginé, ni que le Prince Ferdinand en eût la moindre connoiſſance.

L'Armée Françoiſe marcha le lendemain ſur Schvingsbourg, & les ponts ayant été jettés ſur la Lahn, elle paſſa cette rivière, & prit un camp ſi avantageux au-delà, que le Prince Ferdinand, qui s'avança pour l'attaquer, n'oſa l'entreprendre, & ſe retira derrière l'Eder à Zigenhaim & Treiza.

Ce début de campagne fut d'autant plus glorieux au Maréchal de Broglie, que l'on avoit regardé comme impoſſible, dans la poſition où étoit le Prince Ferdinand, de ſurprendre le paſſage de l'Hom, & de le forcer, s'il étoit défendu. Le Maréchal parvint également, par beaucoup de ſecret, à dérober aux

Digitized by Google

ennemis le paſſage de l'Eder à Freukemberg, & à le prévenir à Corback. Il y fut attaqué le lendemain par la plus grande partie de l'Armée ennemie; l'action fut fort vive, mais les ennemis furent obligés de ſe retirer avec une perte conſidérable. Ils allèrent occuper le camp de Saxenhauzen, à peu de diſtance de Corback. Ce poſte, très-fort par ſon aſſiette, avoit l'avantage de couvrir la Heſſe & Caſſel, & on ne doutoit pas que le Prince Ferdinand ne le conſervât pendant le reſte de la campagne. Mais le Maréchal parvint, en l'occupant ſur ſon front, à le faire retourner au-deſſus de ſa droite, ce qui l'obligea à ſe retirer précipitamment derrière Caſſel. L'Armée Françoiſe l'y ſuivit, & avoit lieu de s'attendre à remporter un avantage conſidérable, lorſqu'un brouillard extrêmement épais donna les moyens au Prince Ferdinand de repaſſer la Dymel, & d'attaquer enſuite avec avantage un corps que le Maréchal DE BROGLIE avoit détaché ſur la rive gauche de cette rivière pour en défendre le paſſage. Ce corps, ayant été mal poſté, fut battu, après cependant avoir fait une vigoureuſe réſiſtance, & il fut forcé de repaſſer la Dymel avec perte. Pendant que ce combat ſe donnoit, un autre corps de l'armée Françoiſe attaqua celui que les ennemis avoient ſous Caſſel, le battit, & s'empara de cette place.

Dès le lendemain de ces deux actions, le Maréchal raſſembla ſon armée ſur la rive droite de la Dymel, vis-à-vis de celle des ennemis; mais la bonté du poſte qu'ils avoient pris ne lui permit pas de les y attaquer. Il fit paſſer la Fulde & entrer dans le pays de Hanovre à un Corps conſidérable commandé par M. le Comte de Luſace, avec lequel le Maréchal DE BROGLIE, qui s'y étoit porté en perſonne, battit celui de M. de Vangenheim, que le Prince Ferdinand avoit pouſſé ſur la rive droite du Veſer.

Le défaut de ſubſiſtances ayant obligé le Maréchal DE BROGLIE de ſe rapprocher de Caſſel, & le Prince Ferdinand conſervant le camp qu'il avoit occupé ſur la Dymel, il ſembloit que la campagne ſe termineroit dans cette poſition reſpective, dans laquelle on attendroit le moment d'entrer en quartiers d'hiver, lorſque ce Prince forma le projet de faire paſſer le Rhin, entre Duſſeldorf & Veſel, à un corps de ſon armée aux ordres du Prince héréditaire de Brunſwick. La poſition de l'armée ennemie donnoit beaucoup de facilité au Prince Ferdinand de dérober ce mouvement, & les troupes qu'il faiſoit marcher avoient beaucoup de journées de moins à faire pour arriver à leurs deſtinations, que celles que le Maréchal DE BROGLIE pouvoit porter ſur Duſſeldorf.

Cependant le Maréchal fut inſtruit du projet des ennemis, & il dirigea ſur le Rhin un corps aux ordres du Marquis de Caſtries, qui y arriva aſſez promptement pour remporter un avantage conſidérable ſur le Prince héréditaire & l'obliger de lever le ſiège de Veſel qu'il avoit entrepris.

Les deux armées ayant vécu une grande partie de cette campagne dans la Heſſe, y avoient conſommé tous les fourrages; & les demandes du Maréchal DE BROGLIE, qu'il fût envoyé de l'argent pour en acheter dans la Thuringe, & en former des magaſins ſur la Fulde & ſur la Verra, ayant été inutiles, il étoit impoſſible d'y faire hiverner une quantité de troupes ſuffiſante pour s'oppoſer aux entrepriſes de l'ennemi pendant l'hiver, & l'empêcher de reprendre la Heſſe, comme cela étoit arrivé à la fin des campagnes précédentes; ce qui avoit obligé de paſſer une grande partie de celles qui ſuivoient, à pénétrer juſqu'à Caſſel, qu'on abandonnoit régulièrement au mois de Novembre.

Pour diminuer autant qu'il étoit poſſible un ſi grand inconvénient, le Maréchal DE BROGLIE ſe détermina à faire fortifier la Ville de Gottingen & celle de Caſſel. Il y mit deux fortes garniſons, & il confia le commandement de la première de ces places au Comte de Vaux, & celui de la ſeconde au Comte DE BROGLIE ſon frère; il ſe donnoit par-là deux points d'appui dans le pays de Hanovre & dans la Heſſe, qui devoient incommoder beaucoup les derrières du Prince Ferdinand, s'il paſſoit la Verra ou la Fulde, & qui, s'il en entreprenoit les ſièges, donneroient le temps au Maréchal de raſſembler ſon armée & de venir les combattre. Les fortifications de ces deux Villes, qui étoient entièrement ruinées, furent relevées avec une célérité prodigieuſe, & miſes en état de faire une longue & vigoureuſe réſiſtance.

Le Prince Ferdinand ſe détermina cependant à la fin de Février 1761 à entrer en Heſſe avec une armée de 50000 hommes. Le Maréchal DE BROGLIE replia les quartiers du petit nombre de troupes qu'il avoit pu y conſerver, & ſe retira ſucceſſivement, & ſans avoir été

Digitized by Google

jamais entamé, ſous Francfort où il raſſembla ſon armée, & ſe fit joindre par un corps qu'il y fit arriver du Bas-Rhin.

Le lendemain de cette jonction il marcha vers le Prince Ferdinand, qui s'étoit avancé juſque ſur la Nidda, & qui ſe replia auſſitôt. Le Maréchal battit à Grimberg le Prince héréditaire de Brunſwick; lui prit 2500 hommes, 19 drapeaux & 20 pièces de canon; & ſucceſſivement obligea les ennemis d'abandonner la Heſſe, après leur avoir fait lever le ſiège de Caſſel, qui avoit été vigoureuſement défendu par le Comte DE BROGLIE pendant près d'un mois. Le défaut de ſubſiſtance en tout genre empêcha le Maréchal de pourſuivre ſes avantages, & l'obligea de renvoyer ſes troupes dans des quartiers ſur le Mein juſqu'au moment où la campagne pourroit s'ouvrir.

Enfin, le Roi voyant la ſupériorité avec laquelle le Maréchal Duc DE BROGLIE avoit rempli le commandement de ſon armée en Allemagne pendant la dernière campagne (de 1760), & les ſages diſpoſitions par leſquelles il avoit rendu inutiles les tentatives que les ennemis avoient faites pendant l'hiver pour reprendre les places dont les troupes de Sa Majeſté étoient reſtées en poſſeſſion dans la Heſſe, & dans l'Electorat de Hanovre, lui faiſant connoître que perſonne n'étoit plus en état que lui de veiller à la conſervation d'une Province auſſi importante que l'Alſace, Sa Majeſté ne penſa pas devoir différer plus longtemps à réaliſer les eſpérances qu'elle lui avoit données précédemment de lui conférer le Commandement de cette Province, que le feu Maréchal DE BROGLIE ſon père avoit exercé pendant pluſieurs années, à l'entière ſatisfaction de Sa Majeſté, & elle lui en accorda le Commandement en chef, par une commiſſion datée de Verſailles le 1^er^ Mai 1761.

Le Roi s'étant déterminé de former, pendant la campagne de 1761, deux armées de celle qu'avoit commandée précédemment le Maréchal DE BROGLIE; elle lui donna le commandement de l'armée qui devoit opérer ſur le Haut-Rhin & en Heſſe.

Dès les premiers jours de cette campagne, il paſſa la Dymel, & battit près de Varbourg un corps ennemi qui la défendoit; il marcha enſuite à Paderborn, d'où il ſe porta ſur Werle, pour joindre l'armée commandée par M. le Prince de Soubiſe, qui ſe trouvoit alors en préſence de celle du Prince Ferdinand de Brunſwick.

Peu de jours après cette jonction, les deux Généraux réſolurent d'attaquer l'armée ennemie, qui étoit campée ſur la rive gauche de la Lippe. Le Maréchal de BROGLIE marcha le 15 Juillet, avec un corps de 25,000 hommes, ſur le village de Filingshauzen, dont il s'empara, malgré une aſſez vigoureuſe réſiſtance; mais l'armée ennemie, s'étant portée preſque toute entière ſur ce village, & l'ayant rattaqué le 16 au matin, le Maréchal de BROGLIE n'étant pas ſoutenu, & n'ayant pas aſſez de forces pour réſiſter ſeul à toutes celles de l'Ennemi, fut obligé d'ordonner la retraite, qui fut exécutée avec le plus grand ordre, ſans que les Ennemis oſaſſent le ſuivre, & il fit camper ſes troupes à une demi-lieue du champ de bataille, où elles demeurèrent pendant pluſieurs jours, & juſqu'au moment où la ſéparation des deux armées Françoiſes ayant été ordonnée par la Cour, celle du Maréchal de BROGLIE, renforcée d'un détachement de celle du Prince de Soubiſe, rentra dans le pays de Hanovre. La manière dont il exécuta le paſſage du Veſer en préſence de l'armée Ennemie, qui harcela ſon arrière-garde, & celle dont il arrêta près d'Embeck le Prince Ferdinand, qui comptoit le ſurprendre, lui firent également honneur. Après cette dernière affaire il fit rentrer l'Armée dans ſes quartiers d'hiver, fut nommé Maréchal de France, le 16 Décembre 1761, & revint enſuite à la Cour au commencement de Janvier 1762.

Le mauvais ſuccès de la journée de Filingshauzen avoit élevé une diſcuſſion ſur la cauſe à laquelle on devoit l'attribuer; les ennemis du Maréchal de BROGLIE renouvelèrent leurs imputations contre lui; plus protégés & plus en crédit, ils parvinrent à obtenir du Roi de lui ôter le commandement de l'Alſace & de l'Armée, & de l'exiler dans ſon Duché de BROGLIE. Sa diſgrace dura 26 mois, après leſquels il fut rappelé à la Cour, où il rentra dans les bonnes grâces de ſon Maître, qui lui accorda, en 1771, le Gouvernement de la Province des Evêchés; & en 1774, le commandement en chef de cette Province, & des frontières de la Meuſe & de la Sarre. Ces grâces prouvèrent qu'il lui avoit toujours conſervé ſon eſtime.

Il reçut une marque de celle du Roi régnant, par le choix que fit de lui ce Prince, au mois de Mai 1778, pour commander les

Digitized by Google

Troupes qu'il fit raſſembler en Normandie & en Bretagne, avec le commandement de ces deux Provinces; mais l'expédition dont il devoit être chargé n'ayant pas eu lieu, ce commandement finit dans la même année. Il avoit épouſé, 1° le 2 Mai 1736, *Marie-Anne du Bois de Villers,* morte le 13 Décembre 1751, fille de *Claude-Thomas*, Seigneur de Villers, Capitaine au Régiment Royal-Piémont, Cavalerie; & 2° le 11 Avril 1752, par contrat paſſé devant Maîtres *Baron* & *Jourdain*, Notaires à Paris, le 8 Avril 1752, *Louiſe-Auguſtine-Salbigothon de Crozat de Thiers*, née le 25 Octobre 1733, fille puînée de *Louis-Antoine*, Baron de Thiers, Lieutenant-Général de Champagne, & de *Marie-Louiſe-Auguſtine de Laval-Montmorency*. Du premier lit vinrent:

1. François-Marie, né le 13 Août 1737, mort en bas âge;
2. & 3. Deux fils, morts jeunes;
4. Et Charles-Maurice de Broglie, né le 18 Octobre 1744, mort en Mai 1752.

Du ſecond lit ſont iſſus:

5. Charles-Louis-Victor, Prince de Broglie & du St.-Empire, né à Paris, le 22 Septembre 1756, Colonel en ſecond du Régiment de Saintonge, Infanterie, marié, le 3 Février 1779, à *Sophie*, Comteſſe de *Roſen-Kleinroop*, fille d'*Eugène-Octave-Auguſtin*, Comte de Roſen, & arrière-petite-fille du Maréchal de *Roſen;*
6. Auguste-Joseph, Prince de Revel, né à Broglie, le 31 Octobre 1762, Capitaine à la ſuite du Régiment d'Aunis, Infanterie, marié, le 9 Avril 1782, à *Françoiſe-Louiſe-Angélique de la Brouſſe de Verteillac;*
7. Charles-Louis-Victor, Prince de Broglie, né à Paris, le 28 Août 1765;
8. Maurice-Jean-Madeleine, Prince Abbé de Broglie, né à Broglie, le 5 Septembre 1766;
9. Victor-Amédée-Marie, Prince de Broglie, né à Broglie, le 23 Octobre 1772;
10. Louise-Augustine-Thérèse, Princeſſe de Broglie, née à Paris, le 6 Mars 1753, morte le 13 Décembre 1771, mariée, le 15 Février 1768, à *Louis-Etienne-François*, Comte de *Damas de Crux*, alors Colonel du Régiment de Limouſin, Infanterie, & à préſent Maréchal-des-Camps & Armées du Roi;
11. Charlotte-Amédée-Salbigothon, Princeſſe de Broglie, née à Paris, le 12 Juin 1754, mariée, le 5 Mars 1774, au Comte *Louis-Jean-Népomucène d'Helmſtatt*, Meſtre-de-Camp en ſecond du Régiment d'Eſterhazy, Huſſards;
12. Adélaïde-Françoise, Princeſſe de Broglie, née à Broglie, le 19 Juin 1764, mariée, le 9 Avril 1782, à *Adélaïde-Marie-Stanislas*, Marquis de *Boiſſe;*
13. Et Aglaé-Charlotte-Marie, Princeſſe de Broglie, née à Broglie, le 21 Septembre 1771.

Second Rameau
DE LA SECONDE BRANCHE.
Comte de Broglie, *Marquis de Ruffec, Seigneur de Canchy.*

Charles de Broglie, ſecond fils de François-Marie, Duc de Broglie, Maréchal de France, né le 20 Août 1719, porta d'abord le nom de *Comte de Buhy;* il s'appela enſuite *le Chevalier de Broglie*, & à la mort du Maréchal ſon père, arrivée en 1745, il prit le nom de *Comte de Broglie.*

Il commença à ſervir en 1734, à l'Armée d'Italie, en qualité d'Aide-de-Camp du Maréchal de Broglie, ſon père, qu'il joignit huit jours avant la bataille de Parme; il eut peu de mois après la Cornette de la Meſtre-de-Camp du Régiment de Berry, Cavalerie; & après la bataille de Guaſtalla, il obtint la même année une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment Dauphin, dans lequel il fit la campagne ſuivante, en 1735; il paſſa enſuite à une autre Compagnie dans le Régiment de Chepi, Cavalerie.

Il conſerva cette Compagnie juſqu'au mois de Mars 1741, qu'il fut nommé Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, vacant par la mort de M. le Vidame de Vaſſé.

En 1741, il paſſa en Bohême, où il fut Aide-de-Camp du Maréchal de Broglie ſon père, il fit la campagne de 1742, en qualité d'Aide-Maréchal-des-Logis de la Cavalerie; il aſſiſta à toutes les actions, ſièges & batailles de cette campagne, qui fut fort vive, ainſi que de la ſuivante en Bavière & ſur le Rhin.

En 1744, il ſervit en Flandre & en Allemagne.

En 1745, il ſervit en Allemagne, dans l'armée de M. le Prince de Conti, & battit les Ennemis à la tête d'un détachement de 300 chevaux près de Worms, à la fin de cette campagne.

En 1746, il ſervit dans l'armée de Flandre, & aſſiſta aux ſièges de Mons, & de Charleroy, & à la bataille de Rocoux.

Digitized by Google

Il fut fait Chevalier de St.-Louis & Brigadier avant le commencement de la campagne de 1747, qui débuta par les ſiéges des Villes de la Flandre Hollandoiſe, où il ſervit en qualité de Volontaire, & eut le bonheur de décider lui ſeul la réduction de la Ville d'Hulſt, & de toute l'Isle & Fortereſſe d'Axel, ayant été chargé, par M. le Marquis de Contades, de la négociation de ces capitulations avec les Commandans de ces deux Places.

En conſidération de ce ſervice, M. le Maréchal de Saxe demanda pour lui le grade de Maréchal-de-Camp, qui ne lui fut pas accordé alors, parce qu'il étoit trop nouveau Brigadier.

Pendant cette campagne (1747) il ſe trouva à la bataille de Lawfeld, & fut du nombre des Troupes qui battirent la Cavalerie Angloiſe, & décidèrent le gain de cette bataille; peu de jours après, M. le Comte d'Eſtrées, l'ayant mené avec lui à une reconnoiſſance du camp de St.-Pierre, près Maeſtricht, avec une ſimple eſcorte de 200 chevaux, & ayant trouvé les Ennemis en nombre plus conſidérable, il lui fit prendre le commandement de ce détachement, & le chargea de la retraite, qui ſe fit dans le meilleur ordre, quoiqu'expoſé à un feu très-conſidérable, qui tua ou bleſſa preſque tous les Officiers de ce détachement.

En 1748, il ſervit dans l'Armée de Flandre.

En 1752, il fut nommé Ambaſſadeur Extraordinaire près le Roi & la République de Pologne, où il a rendu des ſervices importans aux Diètes de Grodno, & de Varſovie, en 1752 & 1754. En 1756, il ſe trouva auprès du Roi de Pologne à Dreſde, lors de l'invaſion du Roi de Pruſſe, & détermina Sa Majeſté Polonoiſe, malgré l'avis de ſon Conſeil, à raſſembler le peu de Troupes qui lui reſtoient, & à ſe retrancher dans le camp de Pirna; ce qui, malgré l'échec de l'Armée Saxonne, qui termina cette campagne, ſauva la Bohême, & déconcerta tous les projets de Sa Majeſté le Roi de Pruſſe. Le Comte de Broglie eut pluſieurs occaſions de réſiſter à ce Prince, & de rendre des ſervices ſignalés à la Reine de Pologne, pendant ſon ſéjour à Dreſde, qu'il prolongea, malgré le Roi de Pruſſe, juſqu'au commencement de Décembre 1756.

Le Roi pour lui marquer ſa ſatisfaction des ſervices qu'il avoit rendus dans cette occaſion, en ſoutenant la dignité de ſon caractère, le fit Chevalier de ſes Ordres, le 1er Janvier 1757, & lui donna le grade de Maréchal-de-Camp. Sa Majeſté lui ordonna de retourner la même année en Pologne, malgré les inſtances qu'il fit pour avoir la permiſſion de faire cette campagne en Allemagne. Il partit au commencement du mois de Mai pour ſe rendre à Varſovie; mais ayant trouvé, à ſon paſſage à Vienne, cette Cour dans la plus grande criſe, par la perte de la bataille de Prague, il y reſta pendant deux mois, ſur le déſir que lui en témoignèrent l'*Impératrice-Reine* & ſon Miniſtre, avec lequel il travailla pendant tout ce tems au plan des opérations, qui précédèrent & amenèrent l'heureuſe bataille de Kolzmits ou Colin. L'*Impératrice-Reine*, non contente de lui faire l'honneur de lui demander ſon avis écrit, qu'elle faiſoit paſſer journellement au Maréchal Daun, lui propoſa d'aller à l'Armée, manda à ce Général de ſe concerter avec lui, de lui donner voix dans le Conſeil de guerre, & lui preſcrivit même de ſuivre ſon avis dans le cas de partage d'opinion. Cette marque de confiance, la plus honorable, & la plus flatteuſe de toutes celles qu'aucun particulier ait jamais reçue, ne put avoir de ſuite par des circonſtances qui s'oppoſèrent au départ du Comte de Broglie pour l'Armée Autrichienne; mais il continua à travailler au Plan des opérations qui ſe terminèrent par la bataille de Kolzmits, & lorſqu'il eut l'honneur d'aller complimenter L. M. I. ſur le gain de cette journée, Elles lui firent celui de le remercier en pleine audience, de la part qu'il y avoit eue, & le même jour l'*Impératrice* lui envoya, par M. de Kaunitz, ſon portrait enrichi de diamans.

Le Comte de Broglie reſta encore trois ſemaines à Vienne après cet événement, pour y travailler à des objets relatifs aux intérêts de Leurs Majeſtés Polonoiſes, qu'il termina avec ſuccès. Le Roi de Pologne, voulant lui témoigner, à ſon arrivée à Varſovie, au mois d'Août, le gré qu'il lui en ſavoit, lui offrit ſa future nomination à un Chapeau de Cardinal pour l'Abbé de Broglie ſon frère, qu'il accepta avec la permiſſion du Roi.

Il demeura le reſte de l'année 1757 en Pologne, & en revint au commencement de 1758, pour aller ſervir à l'armée du Bas-Rhin, où il arriva peu de jours avant la bataille de Crevelt. M. le Comte de Clermont, Général de cette Armée, le plaça à la diviſion des Carabiniers aux ordres de M. le Marquis de Poyanne.

Digitized by Google

Ce Corps ſe diſtingua à cette bataille dont le ſuccès fut malheureux.

Dans la même Campagne, le Comte de Broglie fut chargé, à la tête de 2000 Grenadiers, de l'avant-garde d'un détachement, commandé par M. de St.-Pern, d'attaquer le Corps ennemi de M. le Prince de Holſtein-Gottorp, campé de l'autre côté de la Lippe. Ce Corps fut ſurpris, & battu par l'avant-garde ſeule, avec une perte très-médiocre. Le Comte de Broglie y eut une contuſion à la jambe, & reçut à ce ſiège beaucoup d'éloges de M. le Maréchal de Belle-Isle, & de M. le Maréchal de Contades. Il ſervit, en 1759, dans l'Armée d'Allemagne, & fut employé à la réſerve commandée par le Duc de Broglie, ſon frère, dont il mena toujours les avant-gardes. Il marcha avec une de ces avant-gardes, dans le mois de Juillet, à Minden, étant ſoutenu d'autres détachemens, que le Duc de Broglie commandoit lui-même. Il le chargea de paſſer le Veſer, au-deſſus de cette Ville, pour l'attaquer par la rive droite, pendant qu'il ſe préſenteroit à la rive gauche; ce qui fut exécuté avec tout le ſuccès poſſible. La Ville fut emportée l'épée à la main, & on y fit 1000 à 1200 priſonniers.

A la bataille de Minden, qui fut donnée & perdue le 1er Août 1759, le Comte de Broglie commanda une partie de la réſerve, avec laquelle le Duc de Broglie favoriſa la retraite de notre armée.

A la fin de cette campagne, il fut fait Maréchal-Général-des-Logis de toute l'Armée d'Allemagne (dont le commandement fut donné au Duc de Broglie, qui fut fait, peu de jours après, Maréchal de France): il en fit les fonctions juſqu'au commencement de 1762, & établit dans cette partie un ordre qui y avoit été inconnu juſqu'alors.

Le 18 Mai 1760, le Roi lui accorda le grade de Lieutenant-Général, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus, tant en qualité de Maréchal-de-Camp, & de Maréchal-Général-des-Logis de l'Armée, dont Sa Majeſté avoit donné le commandement à M. le Maréchal Duc de Broglie, que dans ſon Ambaſſade près du Roi & de la République de Pologne, & en divers emplois de guerre.

Outre la place de Maréchal-Général-des-Logis, le Comte de Broglie a été chargé de pluſieurs expéditions & commandemens de Corps détachés.

Le 9 Avril 1761, Sa Majeſté lui accorda celui de la Ville de Caſſel, dont M. le Maréchal de Broglie, ſon frère, s'étoit emparé, & dont la ſupériorité des ennemis l'avoit obligé de s'éloigner pour quelque tems. Il y avoit laiſſé une garniſon, ſous les ordres du Comte de Broglie: la Ville fut aſſiégée; mais le Comte de Broglie la défendit avec tant de vigueur pendant 28 jours, que les aſſiégeans furent obligés d'abandonner leur attaque, & de ſe retirer en déſordre: événement d'autant plus mortifiant pour eux, qu'ils s'étoient attendus que cette entrepriſe ſeroit ſuivie des plus grands ſuccès; & comme cet avantage étoit dû principalement à la valeur, la fermeté & l'expérience que le Comte de Broglie fit paroître pendant la durée du ſiège, Sa Majeſté crut devoir le nommer Gouverneur de cette place qu'il lui avoit conſervée.

Le 2 Août 1770, le Roi lui accorda le Gouvernement du Saumurois, vacant par le décès du Sieur Marquis d'Aubigny, en conſidération des ſervices importans qu'il avoit rendus à Sa Majeſté & à l'Etat, à l'exemple de ſes ancêtres, tant dans les armées, où il avoit donné en toute occaſion les preuves les plus ſignalées de ſon courage & de ſon expérience conſommée dans l'Art militaire, que dans l'Ambaſſade dont il avoit été chargé auprès du Roi & de la République de Pologne, où il avoit également fait connoître ſa capacité & ſon intelligence dans les négociations; & le 4 des même mois & an, Sa Majeſté lui accorda le Gouvernement des Ville & Château de Saumur, & dépendances.

Le 16 Novembre 1774, le Roi le nomma Commandant en ſecond des Evêchés, ſous le Maréchal Duc de Broglie; & le 10 Janvier 1781, Sa Majeſté lui accorda le Commandement en chef du Comté de Bourgogne, vacant par la démiſſion du Marquis de Ségur, Lieutenant-Général, nommé à la charge de Secrétaire d'Etat au département de la guerre.

Il avoit remarqué, dans différens voyages qu'il avoit fait à Rochefort, combien l'intempérie qui y règne pendant pluſieurs mois chaque année faiſoit périr d'hommes précieux à l'état. Il s'étoit occupé des moyens d'y remédier, & il avoit fait accueillir des Miniſtres un projet pour y parvenir. Il reſtoit à lever quelques doutes qui reſtoient encore ſur ſa poſſibilité & la dépenſe qu'entraîneroit ſon exécution. Toujours animé de ce déſir du bien,

Digitized by Google

qui fut ſa paſſion dominante, il s'offrit d'aller ſur les lieux pour vérifier les faits, conjointement avec le Commandant de la Province, & les Ingénieurs du Roi. Il ne fut point effrayé du danger qu'il pouvoit courir, & ſe rendit le 1er Août à Rochefort; il viſita le lendemain les marais, qu'on ſe propoſoit de deſſécher, & il y employa toute la journée; à ſon retour, il fut attaqué de la fièvre, qui ne l'empêcha pas de continuer pendant pluſieurs jours de s'occuper ſans relâche de cet objet; le mal augmenta, il partit pour ſe rendre à ſa terre de Ruffec, mais il ne put paſſer St.-Jean-d'Angély, où il mourut, le 6 Août 1781, victime de ſon zèle & de ſon humanité.

Doué d'un eſprit ſupérieur, il étoit également propre à bien ſervir le Roi & l'Etat dans la guerre, dans les négociations, & dans l'adminiſtration publique. Son génie & l'ardeur avec laquelle il ſe portoit à tout ce qu'il croyoit utile, ne lui faiſoit rien trouver de difficile; il communiquoit ce ſentiment à ceux qui lui étoient ſubordonnés, & leur inſpiroit ce noble fanatiſme du bien, ſans lequel on ne peut faire de grandes choſes. Ses talens, ſa pénétration pour découvrir les abus, ſon exactitude à les réprimer, lui attirèrent beaucoup d'envieux & d'ennemis. La correſpondance ſecrète que le feu Roi entretint avec lui pendant plus de 20 ans, & qui ne fut jamais découverte, mais ſeulement ſoupçonnée par les perſonnes en place, le leur rendit toujours ſuſpect, & ſans lui avoir jamais procuré des graces de ſon Maître, elle en fit l'objet des intrigues, qui parvinrent à le faire exiler deux fois, ſans lui ôter la confiance du Roi, qui voulut que, quoiqu'éloigné, il continuât toujours à diriger cette correſpondance, & à lui en rendre compte.

Celui qu'il a rendu, devant trois Miniſtres, que le Roi régnant avoit chargé de le recevoir, de la conduite qu'il avoit tenue pendant le long eſpace de tems qu'il avoit été honoré de la confiance de Sa Majeſté, a prouvé combien cette conduite avoit été pure; & le certificat qu'ils lui en ont donné, en eſt une preuve trop glorieuſe pour que l'on ne l'ajoute pas à cet article.

LETTRES DU ROI

A M. le Comte de Broglie.

A Verſailles, le 2 Mai 1775.

Monſieur le Comte de Broglie, *après avoir fait examiner & m'être fait rendre le compte le plus exact de la correſpondance ſecrète que vous avez eue pendant 22 ans avec le feu Roi, mon Seigneur & aïeul, j'ai reconnu que vous vous étiez comporté dans cette affaire avec tout le zèle & toute la fidélité que vous lui deviez, & même que les circonſtances, quelquefois embaraſſantes, où vous vous étiez trouvé, n'avoient jamais ralenti, & qu'en tout, vous vous étiez acquitté de cette commiſſion de la manière la plus ſage & la plus conforme aux vues du feu Roi. J'ai vu, de plus, que dans la dernière année, vous vous étiez trouvé compromis dans une affaire, où vous n'aviez aucune part, & ſur des ſoupçons qui ne pouvoient exiſter que dans l'ignorance où l'on étoit des relations que vous aviez, & des travaux que vous faiſiez de l'ordre du feu Roi, ce qui ne vous a pas porté à trahir ſon ſecret. Je vous fais cette lettre, pour vous aſſurer que je n'ai aucune impreſſion défavorable ſur votre compte; & qu'ayant reconnu dans votre conduite la marche d'un bon & fidèle ſerviteur; & ne doutant pas de la perſévérance de votre attachement à mon ſervice, je vous donnerai toujours des preuves de mon eſtime & de ma bienveillance. Sur ce, je prie Dieu, M. le Comte de* Broglie, *qu'il vous ait en ſa ſainte garde.* Signé Louis.

AUTRE.

Verſailles, le 25 Mai 1775.

Je vous ai marqué, Monſieur, par ma dernière lettre, la conviction où j'étois de votre innocence, par rapport à l'affaire de la Baſtille; j'attends de votre ſoumiſſion & de votre fidélité, que vous ne chercherez pas à réveiller une affaire que je veux qui ſoit oubliée; en conſéquence, j'ai ordonné qu'on me rapportât la procédure & toutes les copies du rapport, pour être brûlées, & s'il en exiſtoit encore, elles doivent être regardées comme de nulle valeur. Sur ce, je prie Dieu, &c. Signé, Louis.

DÉCLARATION.

La conduite ſoutenue de M. le Comte de Broglie, *ſes ſervices à la guerre, & ceux qu'il a rendus dans la carrière politique, n'ont beſoin d'aucune apologie, mais ſa délicateſſe lui ayant fait déſirer que les motifs de la confiance particulière dont le feu*

Digitized by Google

Roi l'avoit honoré pendant un grand nombre d'années, & le travail ſecret qu'il avoit dirigé par ſes ordres exprès, puſſent être connus & appréciés par Sa Majeſté, il l'a ſuppliée d'ordonner que toutes les pièces en fuſſent miſes ſous les yeux de quelques-uns de ſes Miniſtres, pour en faire leur rapport.....

Nous ſouſſigné, en conſéquence des ordres du Roi, qui nous a chargé de cet examen, & de recevoir de M. le Comte de Broglie *tous les éclairciſſemens, titres & documens relatifs à la correſpondance ſecrète, déclarons y avoir procédé avec l'attention la plus ſuivie, & l'impartialité la plus ſcrupuleuſe; & que d'après les pièces originales qui ont été miſes ſous nos yeux, & les détails explicatifs que M. le Comte de* Broglie *y a joints, nous n'avons pu qu'applaudir à la fidélité, à l'exactitude & au zèle avec leſquels M. le Comte de* Broglie, *en ſe conformant aux ordres qu'il recevoit immédiatement du feu Roi, a ſecondé ſes vues politiques & bienfaiſantes.*

Nous ne devons pas moins d'éloges à la ſagacité & à la ſageſſe de la prévoyance de M. le Comte de Broglie, *qui, ne perdant jamais de vue les intérêts de ce Royaume, ſavoit calculer avec autant de préciſion que de juſtice le rapport des événemens qui ſe paſſoient dans le reſte de l'Europe, & l'influence & les ſuites qu'ils pouvoient avoir, ſoit pour la conſidération, comme pour la ſûreté de la Monarchie.*

Ce qui n'eſt pas moins digne de louanges, eſt la prudente dextérité avec laquelle M. le Comte de Broglie *a ménagé & conſervé, pendant 22 ans un ſecret auſſi délicat & jaloux, ſans que les différentes épreuves de ſéduction & de rigueur auxquelles l'envie, ſuſcitée par la confiance, dont on n'ignoroit pas que le feu Roi l'honoroit, l'ont mis ſouvent en butte, l'aient jamais engagé dans aucune démarche ou aveu, qui auroient pu compromettre le ſecret, dont le Prince lui avoit impoſé l'obligation la plus préciſe.*

Nous devons encore à M. le Comte de Broglie *la juſtice la plus authentique, que, non ſeulement les inſtructions & dépêches qu'il étoit chargé par le feu Roi de rédiger, pour les Ambaſſadeurs, Miniſtres, & autres Employés admis à la correſpondance ſecrète, n'ont jamais tendu à contrarier les vues & à croiſer les ſyſtêmes politiques de ſon miniſtère; mais que lorſque les vues ſecrètes de Sa Majeſté ne combinoient pas exactement avec les réſolutions de ſon Conſeil, toute ſon étude a été de les rapprocher & de les concilier, en quoi il a réuſſi ſi heureuſement, que la diſſonnance qui auroit réſulté de la contradiction des ordres, n'a pu ſervir de moyen pour percer le myſtère dans lequel le feu Roi vouloit que la correſpondance ſecrète fut enveloppée.*

Nous ſouhaiterions qu'il nous fût permis de nous expliquer ſur le mérite des plans, projets & inſtructions politiques qui nous ont été repréſentés, il n'en eſt aucun qui ne méritât les éloges les plus diſtingués à ſon auteur; mais ces ouvrages ayant été dévoués, dès le principe, à un ſecret auquel les ordres du Roi nous lient encore inviolablement, nous nous bornerons à dire qu'il n'en eſt aucun qui ne mérite la ſanction flatteuſe & honorable que le feu Roi leur a donnée par l'approuvé qu'il y avoit mis de ſa main.

Chargé encore par Sa Majeſté de faire la réviſion de la procédure, connue ſous le nom d'affaire de la Baſtille, dans laquelle on avoit impliqué M. le Comte de Broglie, *nous l'avons examinée dans le plus grand détail, & nous nous ſommes convaincus qu'il n'avoit, en aucune manière, mérité les imputations haſardées contre lui dans le rapport fait au Conſeil du Roi, en Octobre 1773. Cette vérité, que nous confirmons ici, eſt atteſtée d'une manière plus particulière encore dans le rapport privé que nous avons eu l'honneur de mettre ſous les yeux de Sa Majeſté; mais la déclaration plus glorieuſe que M. le Comte de* Broglie *puiſſe avoir de la fauſſeté des accuſations ſi légèrement intentées contre lui, de la pureté de ſes vues, & de l'honnêteté & de la ſûreté de toute ſa conduite, eſt le témoignage que le Roi a bien voulu lui en donner lui-même, par la lettre qu'il lui a écrite de ſa propre main, pour l'aſſurer de la juſtice qu'il lui rend, & pour lui défendre toute pourſuite ultérieure.*

Après avoir rendu, dans ce réſumé, ainſi que dans nos rapports directs & particuliers à Sa Majeſté, la juſtice que nous croyons due, à tous égards, à M. le Comte de Broglie, *nous eſtimons ne pouvoir mieux répondre aux intentions du Roi, & à la confiance dont il lui a plu de nous honorer, qu'en repréſen-*

Digitized by Google

tant très-humblement à Sa Majeſté, qu'à tous ces titres aucun de ſes ſujets n'eſt plus digne que M. le Comte de Broglie, *des marques de ſa bonté & de ſa haute bienveillance. Fait à Verſailles le* 3 *Mai* 1775, ſignés, *le Maréchal* de Muy & de Vergennes.

Il avoit épouſé, le 11 Mars 1759, *Louiſe-Auguſtine de Montmorency*, née en Janvier 1735, fille de *Louis-François*, Prince de Montmorency, premier Baron Chrétien, Comte de Longuiers, Vicomte des ville & territoire de Rouſſelaer (Roulers), Seigneur de Neuville-Wiſtace, Mercatel, Amougies, Ruſſeignies, Clèves en Langemack, & autres lieux, Colonel de Cavalerie, & de *Marie-Thérèſe Rym*, Baronne de Belhem & de Schuweld. De ce mariage ſont iſſus :

1. Auguste-Louis-Joseph, Comte de Broglie, né le 30 Janvier 1765 ;
2. Ferdinand-François, né le 30 Janvier 1768;
3. Louise-Auguste-Charlotte-Françoise, née le 25 Août 1760, mariée, par contrat du 29 Août 1779, à *Alexis-Bruno-Étienne*, Marquis de *Vaſſé;*
4. Philippine-Thérèse, née le 5 Février 1762 ; mariée, par contrat du 4 Mai 1783, au Marquis de *Fournes;*
5. Et Adélaïde-Charlotte de Broglie, née le 29 Juillet 1763, mariée par contrat du 4 Mai 1783, à *Nicolas-Gabriel Emé*, Comte de Marcieu.

BRANCHE

des Comtes de Cazal-Bourgon, *établie en Piémont.*

Amédée Broglia, Chevalier, huitième fils de Jean Broglia, Ier du nom, & de *Béatrix de Merlo*, ſa ſeconde femme, ratifia le 29 Mai 1469 une donation faite par ſes frères à Mathieu, leur autre frère, le 4 Janvier précédent. Il épouſa, par diſpenſe admiſe par le Grand-Vicaire de Turin, le 26 Janvier 1475, *Catherine Dodol*, ſa couſine au IVe degré, fille de noble *Mathieu Dodol*, habitant de Quiers, dont il eut pluſieurs enfans, entr'autres :

Jean, IIe du nom qui laiſſa :

Gaspard Broglia, des Seigneurs de *Montaldo*, qui épouſa *Marthe Balbiani*, d'une des cinq familles, qu'on regarde comme les plus anciennes de Quiers, ſuivant ce vers latin :

Balbianus, Balbus, Bertonus, Broglia, Benſus.

C'eſt ce qu'on appelle communément les cinq B de Quiers.

C'eſt de cette branche que ſont ſortis :

Charles Broglia, Archevêque de Turin depuis 1592 juſqu'en 1617;

Octave Broglia, Evêque d'Aſti;

Annibal, Chevalier de Malte, reçu en 1602

Nicolas, Commandeur de Butilières;

Pluſieurs Commandeurs des Ordres de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, & le Marquis de Broglie, qui fut envoyé du Roi de Sardaigne près l'Empereur en 1723.

Voyez le Père Anſelme, tome VII, p. 688.

Les armes de la maiſon de Broglie ſont : *d'or, au ſautoir encré d'azur* : au-deſſus de l'écuſſon eſt poſé directement un *caſque d'argent*, ſurmonté d'une *Couronne de Comte*. Cimier : *un cygne, auſſi d'argent, portant ſur ſa poitrine le ſautoir d'azur, orné d'une banderolle de gueules.* Support : *deux lions d'or, ayant les têtes détournées & les queues fendues & jetées par derrière. Le cygne, dans ces armoiries, eſt le ſymbole d'une vieilleſſe glorieuſe & honorable, & les lions déſignent la force, la magnanimité & la valeur qui a toujours diſtingué cette Maiſon.*

A ces armes, M. le Maréchal Duc de Broglie y ajoute, 1° le collier & les attributs de l'Ordre du St.-Eſprit; 2° le Manteau-Ducal; & 3° les attributs de Prince de l'Empire.

Il nous reſte à dire que tous les anciens Nobles de la République de *Quiers*, dont cette Maiſon eſt originaire, ſont nés Comtes, à cauſe des Comtes qui relèvent de cette Ville, & de l'inveſtiture que le corps de la Nobleſſe donne aux propriétaires de ces Comtés.

BROIES : *d'azur, ſemé de roſes d'argent; au lion d'or brochant ſur le tout.*

BROIES : *d'or, à la bande de gueules, accoſtée de ſix molettes d'éperons de même, miſes en orle.*

BROIN-BRONDINEAU : *d'azur, à la croix d'argent.*

BROISE (la), en Normandie. Il n'y a pas de famille plus étendue que celle-ci. Les branches qu'elle a formées ſont celle de la Broise, Seigneurs du *Meſnil-Ozerne* & de *Grandville* proche Avranches, & de la Broise, aux environs de Laval.

On prétend qu'il y a encore pluſieurs autres branches en la Paroiſſe de Beaufice dans l'A-

Digitized by Google

vranchin. La Marquiſe de *Rys*, qui demeure à Paris, eſt née d'une Demoiſelle DE LA BROISE.

M. de Chamillard, dans la recherche de 1666, nomme 13 ou 14 Gentilshommes du même nom DE LA BROISE, dans la ſeule Election de Mortain. Cette famille a donné ſon nom à pluſieurs Terres, qu'elle a poſſédées dans les Paroiſſes du Meſnil-Adelée & de Gul. On trouve à l'Abbaye de Savigny deux Chartes d'Etienne de Terregaſte de 1288, par leſquelles il donne une terre de *la Broiſe* & une rente en froment ſur une maſure de *la Broiſe*.

RICHARD DE LA BROISE, Ecuyer, Seigneur du Fief de *la Broiſe* en Cernon, & en partie du Meſnil-Adelée, deſcendoit de ROBERT DE LA BROISE, Chevalier, Baron d'Ardevon. Cette Baronnie & le Fief de *la Broiſe* en Cernon ſont aujourd'hui dans les mains des Religieux du Mont-Saint-Michel. RICHARD DE LA BROISE eut de *Jeanne de Cervon*, ſœur de *Robert de Cervon*, Chevalier :

JEAN DE LA BROISE, marié à une des filles de *N... du Bois-Turpin*, dont il eut :

GUILLAUME DE LA BROISE, marié à *Olivette Rouſſel*, fille & héritière en partie du Meſnil-Rainfray, comme il paroît par des Lettres du mercredi, jour de St.-Marc 1349. De ce mariage eſt iſſu :

THOMAS DE LA BROISE, inſcrit dans un Tableau, qui eſt dans l'Egliſe Abbatiale du Mont-Saint-Michel, & qui contient les noms des 119 Gentilhommes, qui, en 1423, défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglois. Il eut pour fils :

PIERRE, auteur d'une branche ;
Et THOMAS, qui ſuit.

THOMAS DE LA BROISE ayant été condamné, ainſi que ſon frère, avec trop de précipitation par *Montfault*, ils ſe pourvurent auſſitôt devant le Roi Louis XI, qui tenoit ſa Cour à Chinon. Il leur donna des Lettres pour procéder à l'examen de leurs titres, & un Commiſſaire après cet examen les maintint dans leur qualité de *Nobles*. L'original des Lettres & du Jugement de maintenue eſt dans les mains de M. DE LA BROISE-*la-Rivière*. Tous ceux qui portent le nom DE LA BROISE deſcendent de THOMAS, qui épouſa *Yvonne Allard*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Tourelle & de la Roupelière, & eut entr'autres enfans :

PIERRE DE LA BROISE, Ecuyer, Seigneur de la Graverie, marié à *Jacquette*, ou *Jacqueline de Malherbe*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Garnetot. Un *Mémoire domeſtique* lui donne pour enfans :

1. THOMAS, marié à *Suſanne de Vaubarel*, dont la poſtérité ne ſubſiſte plus ;
2. CHARLES, qui ſuit ;
3. RICHARD, rapporté après ſon frère ;
4. Et JEAN DE LA BROISE, qui viendra en ſon rang.

CHARLES DE LA BROISE, Chevalier, ſe maria à *Jeanne de Sauccex*, dont il eut :

1. PHILIPPE, dont la poſtérité eſt éteinte ;
2. Et JEAN, qui ſuit.

JEAN DE LA BROISE ſe maria à *Marguerite Gautier*, de laquelle naquit :

CLAUDE DE LA BROISE, I^er^ du nom, Chevalier, qui, de *Marguerite du Meſnil-Adelée*, eut :

CLAUDE DE LA BROISE, II^e^ du nom, qui épouſa *Marguerite le Marié*, fille du Seigneur de Garantière & de Saint-Quentin, dont la poſtérité ſubſiſte.

RICHARD DE LA BROISE, troiſième fils de PIERRE, & de *Jacquette de Malherbe*, épouſa *Marie de Belcé*, dont :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. Et ROBERT, rapporté après ſon frère.

CLAUDE DE LA BROISE ſe maria à *Jeanne du Roſel*, de laquelle naquit :

ANDRÉ DE LA BROISE, I^er^ du nom, Sieur de la Rivière, qui de *Françoiſe Halé* eut :

ANDRÉ DE LA BROISE, II^e^ du nom, marié à *Jacqueline Avenel*, fille de *Robert Avenel*, Ecuyer, de laquelle ſont nés :

1. & 2. JEAN & DANIEL, Ecuyers, Sieurs de la Rivière.

ROBERT DE LA BROISE, ſecond fils de RICHARD, & de *Marie de Belcé*, épouſa *N.... du Roſel*, fille du Seigneur de Saint-Germain, du Crioul, ſœur de l'Abbé *du Roſel*, Conſeiller au Parlement de Rouen, & Abbé de Sévère, & d'*Avoye du Roſel*, Fondatrice des Urſulines de Vire, qui a vécu près de 100 ans, en menant une vie très-édifiante. De ce mariage vinrent :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. THOMAS, rapporté après ſon aîné ;
3. GUILLAUME, qui viendra en ſon rang ;
4. MICHEL, qui laiſſa une fille unique, morte en 1707, veuve de *Henri le Couturier*, Ecuyer, Sieur de Neuville, tué à la bataille de Steinkerque, le 3 Août 1692, commandant un Bataillon du Régiment du Roi ;

Digitized by Google

5. Et Côme, Religieux de St.-Bernard, élu Abbé de Lieu-Dieu en 1638, enſuite de Beaubec. Le P. Artus de Monſtier en parle en ces termes: *Mox illîc reformationem piè introduxit, ſacra accrevit, vetera reſarcivit, cuncta in melius reſtauravit.*

Pierre de la Broise, Ecuyer, Seigneur de Chalange & de la Cour-du-Bois, ſe maria à *N... de la Perronière*, Dame de Poiriers dans la Province du Maine, où cette branche s'eſt établie depuis cette alliance. Il eut pour fils:

Jean de la Broise, Ecuyer, qui de *N.... le Clerc* laiſſa:

N... de la Broise, Ecuyer, Sieur de Chalange.

Thomas de la Broise, ſecond fils de Pierre, Sieur de Chancé, a été père de:

Jean de la Broise, Ecuyer, qui, d'*Olive de Vaubarel*, a eu:

Jean-Épiphane de la Broise, Ecuyer, marié à *Eliſabeth de Saint-Genis*, fille de *Nicolas de Saint-Genis*, Ecuyer, Seigneur des Hammeaux, & de *Marie Artur*, dont ſont iſſus:

1. Nicolas, Sieur de la Chevrenaye, marié, en 1711, à *N... Achard*, dont il a laiſſé une fille, mariée au Sieur d'*Anfernet;*
2. Et N..., mariée à *N... Achard*, Seigneur du Pax-de-Lavente, frère de la femme de Nicolas.

Guillaume de la Broise, troiſième fils de Robert, Sieur du Châtelier & du Meſnil-Ozerne, mourut à Avranches le 11 Février 1692, âgé de 92 ans, laiſſant de *Bertranne de Charton*:

Pierre de la Broise, Seigneur du Meſnil-Ozerne, marié 1° à *N....*, & 2° à la fille de *Madelon du Taillis*, Ecuyer, Seigneur de Lanfrière. Il eut du premier mariage:

1. Guillaume, qui ſuit.

Et du ſecond:

2. N...., mariée au Seigneur de *Saint-Quentin* & de la Garantière.

Guillaume de la Broise épouſa 1° *Suſanne-Agnès le Mercier*; & 2° *N... Vivien*, fille de *René Vivien*, Ecuyer, Seigneur de la Champagne. Du premier lit ſont nés:

1. N..., Seigneur du Meſnil-Ozerne & de Grandville;
2. Et une fille.

Et du ſecond lit:

3. Et Jean.

Jean de la Broise, nommé dans un autre *Mémoire domeſtique*, auſſi fils de Pierre & de *Jacqueline de Malherbe*, épouſa 1° *Michelle Payen*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur du Plan; & 2° *Jeanne Cheval*, fille de *Philippe*, Seigneur de la Roufraie. Il eut du premier mariage:

1. Bertrand, qui ſuit;
2. Christophe.

Et du ſecond:

3. Eustache, Religieux Carme;
4. Et Guillaume.

Bertrand de la Broise, Ier du nom, épouſa, par contrat du 21 Mars 1496, *Marie le Royer*, fille de *Fabien*, Ecuyer, Sieur de la Breſolière, & de *Jeanne de la Lande*, dont:

1. Claude;
2. Jacques, qui ſuit;
3. Et Julien, Religieux.

Jacques de la Broise ſe maria à *Jeanne Fromont*, fille de *Guillaume*, de laquelle il eut entr'autres enfans:

1. Ambroise, Religieux Dominicain;
2. Bertrand, qui ſuit;
3. Et Pierre, tué au ſiège de Domfront, en 1574.

Bertrand de la Broise, IIe du nom, épouſa, par contrat du 28 Mars 1583, *Georgette de Pency*, fille de *Jean de Pency*, Ecuyer, Seigneur de Norolles, & de *Guillemette de Bagars*, de laquelle ſont nés:

1. Philippe, qui ſuit;
2. Et Louise, épouſe de *Nicolas Turgot*, Ecuyer, Sieur de la Motte.

Philippe de la Broise, Ier du nom, ſe maria, par contrat du 2 Juillet 1614, à *Marie de Heudex*, fille de *Jean de Heudex*, Ecuyer, Seigneur de la Bigne, & de *Marie Rupure*, dont:

1. Gaspard, tué à la bataille de Homecourt, en 1663;
2. Nicolas, qui ſuit;
3. Et Jacques.

Nicolas de la Broise, Ecuyer, épouſa, en 1650, *Marguerite le Veau*, fille de *Julien le Veau*, Ecuyer, Sieur de Benoiſeau, & de *Diane le Chevalier*, fille de *Barthélemy*, qui hérita de la Terre du Meſnil-Jean, par le décès de *Claude le Chevalier*, ſon frère, mort ſans hoirs. De ce mariage vinrent pluſieurs enfans, dont deux ſeulement ont laiſſé poſtérité, ſavoir:

1. Philippe, qui ſuit;

Digitized by Google

2. Et HENRI-FRANÇOIS, rapporté après ſon frère.

PHILIPPE DE LA BROISE, Ier du nom, Seigneur du Meſnil-Jean & de la Papionière, obtint en récompenſe des ſervices qu'il avoit rendus en qualité d'Aide-de-Camp de M. le Maréchal de Créquy, par Lettres-Patentes de 1690, la *Réunion* des Fiefs du *Meſnil-Jean* & de la *Papionière*, en *plein Fief de haubert*. Il épouſa, par contrat du 28 Janvier 1681, *Françoiſe de Tournebu*, fille de *Tanneguy*, & de *Charlotte de Nollent*. Il eut :

1. N..... mort jeune ;
2. JACQUES-PHILIPPE, qui ſuit ;
3. MARGUERITE-FRANÇOISE ;
4. Et MARIE-SUSANNE, Religieuſe à la Viſitation d'Alençon.

JACQUES-PHILIPPE DE LA BROISE mourut ſans enfans, en 1741 ; il épouſa, en 1735, *Anne Guyon*. *Marguerite-Françoiſe*, ſa ſœur & ſon héritière, vendit en 1750 la Terre du Meſnil-Jean, & mourut peu de tems après. Cette Terre a été retirée par le feu Comte de *Briouze*.

HENRI-FRANÇOIS DE LA BROISE, ſecond fils de Nicolas, & de *Marguerite le Veau*, Seigneur de Chamfremont, & enſuite de Sainte-Marie-la-Robert, ſervit en qualité de Lieutenant au Régiment d'Enghien Infanterie, & fut enſuite Guidon de l'arrière-ban du Maine. Il vendit en 1695 la Terre de Chamfremont, pour acquérir celle de Sainte-Marie-la-Robert de *François Guyon*, ſon couſin, qui avoit hérité en partie de *Claude le Chevalier*, ſon grand-oncle, frère de *Diane* & de *Renée le Chevalier*. Celle-ci eſt aïeule du Sieur *Guyon*. Il mourut en 1725. Il épouſa, le 5 Mars 1682, *Marie-Léonore des Parhes*, fille & héritière en partie de *François des Parhes*, Ecuyer, Seigneur de Chamfremont & de la Bellière, & de *Catherine Fournil*, & laiſſa :

HENRI-CHARLES DE LA BROISE, Seigneur de Sainte-Marie-la-Robert, mort en 1739. Il épouſa, en 1723, *Marie-Henriette-Cécile-Céſarine le Bœuf*, dont :

MARIE-HENRIETTE-CÉCILE DE LA BROISE, fille unique.

Les armes : *d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de trois molettes de même, 2 en chef & 1 en pointe, chargées de 2 jumelles d'or.*

BROISSET, dit auſſi BROSSET, en Orléanois. La branche des Seigneurs d'*Arconville* ſupprimoit les *trois trèfles* de ſes armes. HECTOR DE BROISSET, dit BROSSET, fils de LOUIS, Seigneur d'Arconville, & d'*Eléonore du Faur*, fut élevé Page de M. GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, & devint Seigneur d'Arconville, en la Paroiſſe d'Outarville-au-Conins en Beauce. Il épouſa *Charlotte-Frétart*, fille unique de *Claude*, Chevalier, Seigneur d'Outarville, & d'*Eſther de Prunelé-Guillerval*, dont un fils & deux filles, qui n'ont point laiſſé de poſtérité. La dernière fille ſurvivante vendit la Terre d'Arconville à *Jean-Louis Thiroux-de-Lailly*, Fermier-général, mort le 19 Juillet 1742, dont le fils LOUIS-LAZARE THIROUX-DE-LAILLY, Conſeiller au Parlement, la poſſède aujourd'hui.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent chargé de trois trèfles arrachés de ſinople, & accompagné de trois gerbes d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

* BROISSIA, en Franche-Comté, Diocèſe de Beſançon. Par lettres du mois d'Octobre 1691, regiſtrées à Beſançon & à Dôle, les Terres & Seigneuries DE BROISSIA, de *Montagna, Annotres, le Saulcois, Villangrette*, &c., furent unies & érigées en *Marquiſat* ſous le nom DE BROISSIA, en faveur de *Jean-Claude-Joſeph Froiſſard-de-Broiſſia*. Par d'autres Lettres du mois de Mai 1739, les Terres & Seigneuries de *Ville* & de *Noidans* furent unies & érigées en *Comté*, ſous le nom DE BROISSIA, en faveur de *N.... Froiſſard*, Seigneur de *Broiſſia*.

BRON-LALIEQUE (DE), famille noble & ancienne, de laquelle étoit *Jeanne de Bron-Lalieque*, mariée à *Albert de Sallemard*, Chevalier, vivant en 1441, fils de *Guillaume*, IIe du nom, & d'*Antoinette de Varennes*, dont poſtérité. Les armes : *d'or, à la faſce de ſable, accompagnée en chef d'un lion de même, iſſant de ladite faſce.*

BRONDINEUC, autrement appelé BROON-DIT-NEUF, porte comme *Broon*, ci-après.

BRONGNON : *de ſinople, à trois pals ancrés d'or, poſés 2 & 1 ; au chef de même, chargé d'un écu de gueules, ſurchargé de neuf annelets d'argent.*

BRONOD : *d'azur, au cœur enflammé d'argent ; au chef de même, chargé de deux branches de laurier de ſinople, paſſées en ſautoir, & formant une couronne.*

Digitized by Google

BROON, Seigneur de Fourneaux en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue *dans ſa Nobleſſe* le 7 Juillet 1667. Cette Maiſon, originaire de Bretagne, tire ſon nom d'un ancien Château qu'on nommait *Broon* ou *Bron*.

La Roque dit que deux frères jumeaux, nommés l'un ROBERT, & l'autre HAMON, eurent un différend ſur le droit d'aîneſſe, pour ſavoir auquel des deux appartenoit le château DE BROON. Pour les accorder la Seigneurie fut partagée par un Duc de Bretagne l'an 1185, & la moitié, où étoit le château de *Broon*, tomba à ROBERT, dont la poſtérité, qui a tombé en quenouille, a fait paſſer cette Seigneurie dans la Maiſon de *du Gueſclin*. HAMON, dont nous rapporterons ci-après la filiation, poſſédoit l'autre moitié ſous le nom de *la Brondinière*.

JEAN DE BROON, iſſu de ROBERT, fut reçu avec 14 autres Ecuyers à Corenzich le 1er Octobre 1388. Meſſire GUILLAUME DE BROON aſſiſta aux Etats de Bretagne en 1420. JEAN DE BROON, qui étoit de la Maiſon d'ARTUS, Comte DE RICHEMONT, Connétable de France, depuis Duc de Bretagne, fut fait *Chevalier* l'an 1440, au ſiège de Bray-ſur-Seine; dans un titre de 1442, il eſt qualifié de *Meſſire Jean de Bron, Chevalier*.

OLIVIER DE BROON, ou DE BRON, ſe trouva à la bataille de Formigny, en 1450, où les Anglois furent défaits, & au ſiège de Vire avec Olivier Quelen, & autres Bretons, pour le ſervice de la Couronne de France.

HAMON DE BROON, Seigneur de la Brondinière, frère jumeau de ROBERT, Seigneur de Broon, eut un fils auſſi nommé

HAMON DE BROON, IIe du nom, Seigneur de la Brondinière, qui épouſa une fille de la Maiſon du *Châtelier d'Erac*. Il en eut :

GUILLAUME DE BROON, Seigneur de la Brondinière, qui épouſa *Marguerite de Tremereuc*, dont :

GUILLAUME DE BROON, IIe du nom, Seigneur de la Brondinière, marié à *Marguerite le Moine*, mère de JEAN, OLIVIER, qui ſuit, & de THOMAS DE BROON.

OLIVIER DE BROON, Seigneur de la Brondinière, épouſa *Macée de Tillet*, dont il eut :

FRANÇOIS DE BROON, qui acquit la Terre de *Fourneaux*, & fut premier Pannetier de la Reine ANNE DE BRETAGNE, qui lui fit épouſer, 1° vers 1491, *Miramonde de Baraſanon*; & 2° *Françoiſe le Vaſſeur*. Il eut de cette dernière :

JEAN DE BROON, Seigneur de la Brondinière, de Fourneaux & du Val, qui ſe maria, en 1541, à *Claude de Bernezai*, dont :

CLAUDE DE BROON, Seigneur de Fourneaux, Ambaſſadeur en Angleterre, qui s'allia avec *Françoiſe le Verrier*, dont :

JACQUES DE BROON, Seigneur de Fourneaux, allié avec *N..... Bariot*.

Les armes : *d'azur, à la croix d'argent, frettée de gueules*.

BROQUARD, en Franche-Comté. On peut, dit un *Mémoire domeſtique* envoyé, juger de l'ancienneté de cette famille, par le teſtament de Dame *Marguerite de Banan*, en date du 29 Juin 1427, qui rappelle HUGUENIN BROQUARD-DE-MONTBELIARD, Seigneur de Ternuay, & Dame *Anſelin*, ſon épouſe. Les *Banan* ſont qualifiés dans ce teſtament de *Chevaliers*.

La Généalogie des BROQUARD eſt pleinement vérifiée par une requête préſentée aux 28 Notables de la cité de Beſançon, & enregiſtrée dans les Livres-Journaux de l'Hôtel-de-Ville.

Il eſt prouvé que PONCET BROQUARD & *Alix de Beurreville* ont eu pour fils ÉTIENNE BROQUARD, qui épouſa *Marguerite de Crozey*, dont RICHARD BROQUARD, marié à *Marguerite de Marnay*, fille de *Jean de Marnay*, & de *Simonette de Cul*. De ce mariage vint noble CLAUDE BROQUARD, qui s'allia à *Françoiſe Rougemont*. De ce mariage vint :

JEAN BROQUARD, fait Gouverneur de Beſançon en 1581. Il mourut le 17 Février 1622. On lit ſur ſon tombeau, qui eſt au milieu de l'Egliſe des Carmes de cette Ville, ſon épitaphe, conçue en ces termes : *Hic jacet nobilis* JOANNES BROQUARD, *dùm vixit, civis & Co-gubernator Bizuntinus Dominus à Lavernay*, &c. Il épouſa, par contrat paſſé le 23 Octobre 1561 (par-devant *Daniel*, Notaire), *Chriſtine Monnier*, & eut :

1. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Longueville, qui fut Gouverneur des Princes de Furſtenberg;
2. JEAN-RÉAL, Chanoine en l'Egliſe Métropolitaine de Beſançon;
3. JEAN-ANTOINE, mort jeune;
4. Et ETIENNE, qui ſuit.

ETIENNE BROQUARD, Seigneur de Lavernay, Gros-Bois, &c., donna ſa Requête aux 28 Notables de la Cité, & ſe fit adjuger la première

Digitized by Google

place au rang des Nobles, après le Préſident. La Requête & l'appointement ſur icelle ſont enregiſtrés dans les Livres-Journaux de la Ville à la date du 26 Juin 1638. Il épouſa, en 1616, *Jeanne-Antoinette Bichet*, fille de noble *Pierre Bichet*, Gouverneur de la Cité, & eut :

1. Désiré, qui leva une Compagnie de 200 hommes, & fut tué en 1674, en défendant les murs de la ville de Beſançon ;
2. Et François, qui ſuit.

François Broquard fut reçu aux Etats le 12 Janvier 1657, & le 18 il y prit ſéance, & y donna ſa voix délibérative, comme l'un des autres Gentilshommes. Il avoit épouſé, le 28 Juillet 1655, *Jeanne Petrey*, fille de Meſſire *Jean-Baptiſte Petrey*, Chevalier, premier Préſident de la Cour de Dôle, Baron de Longwy, & de *Suſanne Courvoiſier*. De ce mariage ſont nés :

1. Charles-Emmanuel, qui ſuit ;
2. Et Étienne, qui s'eſt diſtingué au ſervice de l'Empire, où il eſt mort Commandant à Peſth en Hongrie le 24 Juin 1719.

Charles-Emmanuel Broquard, Seigneur de Lavernay, s'eſt marié, le 11 Février 1721, à *Etiennette-Thérèſe Ramel*, fille de *Pierre-François Ramel*, Ecuyer, Seigneur de Buſſières, & d'*Anne-Pierre Hugon*, d'une famille annoblie par l'Empereur Charles-Quint, le 24 Février 1530. De ce mariage eſt né :

Pierre-Etienne-François Broquard, reçu Conſeiller au Parlement de Beſançon le 8 Mai 1747. Il s'eſt marié, le 21 Juillet 1749, à *Marguerite-Thérèſe le Bas-de-Clévand*, fille de Meſſire *Joſeph le Bas-de-Clévand*, Marquis de Bouclan, Conſeiller au même Parlement, & de *Marie-Thérèſe Hermand de Varignoles*. De ce mariage ſont nés :

1. Charles-Emmanuel-Bruno-Marie, Seigneur de Lavernay, né le 11 Mars 1752, reçu Chanoine-Coadjuteur en l'Egliſe Métropolitaine de Beſançon, dont il a pris poſſeſſion le 13 Juillet 1768, après avoir fait preuve de 16 quartiers de Nobleſſe, tant paternels que maternels ;
2. Claude-Ferdinand, né le 13 Avril 1754 ;
3. Jean-Baptiste, né le 17 Octobre 1755 ;
4. Charles-Nicolas-Joseph, né le 24 Août 1759.
5. Marie-Josèphe-Gertrude, née le 21 Novembre 1750 ;
6. Pierrette-Thérèse, née le 20 Avril 1760,
7. Et Catherine-Marie-Mathurine, née le 9 Novembre 1767.

Les armes : *de gueules, à deux faſces d'argent, accompagnées de trois étoiles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

BROSSARD, en Touraine. Suivant un *Tableau généalogique & hiſtorique* imprimé à Tours en 1766, cette famille eſt établie en France depuis 1289. Elle eſt diviſée en 12 branches, qui toutes ont pour auteur Antoine de Brossard, I^er^ du nom, né en 1289, fils naturel de Charles de France, Comte de Valois, fils puîné de Philippe *le Hardi*, & d'Hélène de Brossard.

Il y a tant de confuſion dans la généalogie de cette famille, qu'il ne nous eſt pas poſſible d'en donner une filiation ſuivie & exacte. Nous nous contenterons de dire qu'il y a une branche établie en Normandie, dont les armes ſont : *d'azur, à trois fleurs-de-lys d'or, au bâton d'argent en bande, brochant ſur le tout.*

Une autre en Anjou, qui porte pour armes : *de ſable, à trois fleurs-de-lys d'or, à un bâton de gueules en barre, brochant ſur le tout.*

Une autre en Champagne, aux environs de Châlons, qui porte : *d'azur, à une main gantelée d'or en face, qui tient ſur ſon poing un oiſeau de proie d'argent, accompagnée de trois fleurons de lys, chacun ſoutenu d'une moucheture d'hermines d'argent.*

Un autre qui réſide en Bretagne & a pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois fleurs-de-lys d'or.*

Il y a la branche des Seigneurs de Broſſard, Ecuyers, Sieurs de *la Gautraye*, qui porte : *d'argent, à trois fleurs-de-lys mi-parti d'azur & de gueules, à la cotice de gueules, brochante ſur le tout.*

Les branches diſperſées en Anjou & en Touraine ont pour chef N..... Brossard de la Brahaniede, réſidant à *Parcé en Anjou*, & N..... de Brossard de Saint-René, qui, originaire de Pilmil au Maine, réſide actuellement à Tours. Tous les deux ont pour armes : *trois fleurs-de-lys d'or en champ d'azur, à la bande d'argent, brochante ſur le tout.*

Ces diverſes armes ont été vérifiées en différens tems par M. de *Machaut*, Intendant d'Orléans en 1667.

BROSSARD, autre famille établie en Normandie, Election de Vire, qui fut annoblie en 1659, dans la perſonne de Gilles Bros-

Digitized by Google

SARD, qui fut maintenu dans ſa Nobleſſe en 1666, & obtint auſſi des Lettres-Patentes, pour changer ſon nom en celui de BROSSARD, que ſa poſtérité a retenu depuis. Les armes : *de ſable, au chevron d'or, accompagné en chef de deux beſans, & en pointe d'une molette d'éperon, le tout de même.*

‡BROSSARD-LONNETIERE eſt une terre que la famille de BROSSARD poſſédoit dans le XV^e^ ſiècle, aux environs de Condé-ſur-Néreau; cette ancienne nobleſſe a été maintenue par une Charte de HENRI IV, de 1598, par Arrêt du Conſeil de 1667; les armes de cette famille ſe voient encore en une Chapelle de l'Egliſe de St.-Martin-de-Condé, bâtie avant le XIV^e^ ſiècle, dans laquelle les BROSSARD-LONNETIÈRE ont leur tombe depuis ce temps. La Roque, à l'article BROSSARD, fait mention d'un accord paſſé entre JEAN & THOMAS BROSSARD, Ecuyers, pour la réparation d'une Chapelle qui eſt dans l'Egliſe de Saint-Martin-de-Condé, proche le Presbytère. On voit dans l'inventaire de *Jean de Serre*, que

I. GAUTIER, Sire de Broſſard, fit entrer un convoi, en 1426, dans la Ville de Montargis, aſſiégée par les Anglois, & qu'il fut fait enſuite Officier-Général & Gouverneur de la Fère; il eut pour fils :

II. FRANÇOIS BROSSARD, Seigneur de la Lonnetière, qui fut auſſi Officier-Général, ſous LOUIS XI, & laiſſa pour fils JEAN BROSSARD, I^er^ du nom, Seigneur de la Lonnetière, reconnu noble par Lettres-Patentes du Roi HENRI IV, & qui ſe maria avec *Marguerite Germain*, dont il eut :

III. JEAN BROSSARD, II^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur de la Lonnetière, qui épouſa, en 1504, *Jeanne le Foulon*, de laquelle il eut :

IV. JEAN BROSSARD, III^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin, qui ſe maria, par contrat paſſé devant les Tabellions de Cleſſy & Saint-Lambert, le 16 Février 1539, à *Anne le Bailli*, fille de *Michel*, Ecuyer, Seigneur des Eaux, dont il eut entr'autres enfans :

1. GILLES, qui ſuit;
2. JEAN, Auteur de la branche des Seigneurs de *Groſmeſnil*, établie en Normandie, rapportée ci-après;
3. Et GUILLAUME, auteur de la branche éteinte des Seigneurs de *la Lonnetière*, n'ayant laiſſé que deux héritières.

V. GILLES BROSSARD, Ecuyer, Seigneur de Breneau, tint le parti de ſon Souverain dans les troubles de la ligue, ainſi que ſes frères, qui ſervoient dans l'armée du Roi, & qui avoient été tués à ſon ſervice. Il avoit épouſé, en 1570, *Gratienne de la Marre*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Breuil, & de *Jeanne Cairon*, dont il eut :

1. CONSTANTIN, qui ſuit;
2. JACQUES, dont l'héritière a paſſé dans la Maiſon de *St.-Germain d'Aſtremont.*

Et pluſieurs filles, mariées dans des familles nobles.

VI. CONSTANTIN DE BROSSARD, Ecuyer, Seigneur de St.-Martin, épouſa, en 1600, *Jeanne de la Pommeraye*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur des Isles-Bardel, dernier de ſa famille, qui deſcendoit en ligne directe de *Joſſelin de la Pommeraye*, Fondateur de l'Abbaye de Notre-Dame-du-Val, Diocèſe de Bayeux, & de *Jeanne de Monteſton*, du pays du Maine; de ce mariage vint :

VII. JULIEN DE BROSSARD, Ecuyer, Seigneur des Isles-Bardel; il épouſa 1° *Gabrielle de Saint-Germain*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Rouvron, & de *Gillette Milet*; & 2° en 1648, N... *Goſſelin*, veuve d'*Antoine de Queſnel*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent :

1. CONSTANTIN, Cornette de Cavalerie, tué dans les lignes d'Arras;
2. JEAN-JACQUES, qui ſuit;
3. Et HERCULE, auteur de la branche de *Brincaux*, établie à St.-Martin-de-Condé.

VIII. JEAN-JACQUES DE BROSSARD, Ecuyer, Seigneur des Isles-Bardel, épouſa, en 1676, *Marie-Thérèſe de la Lande*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur du Détroit & du Valcorbet, & d'*Anne Feslard*; il eut :

1. ANTOINE-CONSTANTIN, qui ſuit;
2. GUILLAUME, Capitaine de Cavalerie, tué en 1708, en détachement;
3. Et SUSANNE, mariée à *Pierre Duſauſay*, Secrétaire du Roi.

IX. ANTOINE-CONSTANTIN DE BROSSARD, Ecuyer, Seigneur des Isles-Bardel, Gendarme de la Garde du Roi, épouſa, en 1704, *Marie-Claire Jouenne*, fille d'*Hercule*, Ecuyer, Seigneur de Couvrigny & de Pancy, Capitaine-Lieutenant des Gardes de la Porte, & de *Claire Rouſſin*, dont ſont iſſus :

1. JOSEPH-XAVIER, qui ſuit;
2. THOMAS, Seigneur *du Détroit & du Valcorbet*, tige de la branche établie près de Falaiſe;

Et deux filles, Religieuſes, l'une à Nivet-Cali-

Digitized by Google

vet, & l'autre à Vignati, Diocèſe de Séez.

X. Joseph-Xavier de Brossard, Ecuyer, Seigneur des Isles-Bardel, ancien Capitaine au Régiment de Médoc, né en 1705, vivant en 1771, demeurant en ſon Château des Isles-Bardel-ſur-Orne, Election de Falaiſe, marié, en 1736, à *Marie-Madeleine de Marſeille*, fille & héritière en partie de *François*, Ecuyer, Seigneur de la Chatellière, & d'*Anne Poret du Boiſandré*; de ce mariage ſont nés:

François-Constantin, Sous-Aide-Major au Régiment du Colonel-Général, Dragons, en 1773;

Et deux filles, l'une mariée à *Jean le Hanquier*, Ecuyer, Seigneur de la Beflière, dont pluſieurs enfans.

BRANCHE
des Seigneurs de Grosmesnil, *établie en haute Normandie.*

V. Jean de Brossard, Ecuyer, Seigneur de la Mauſonière, ſecond fils de Jean, IIIe du nom, & d'*Anne le Bailli*, épouſa, en 1584, *Anne Blanchard*, dont il eut:

VI. Pierre de Brossard, Ecuyer, Seigneur du Manoir, tué à la bataille de Rocroy le 19 Mai 1643, où il commandoit les Enfans-Perdus; il avoit épouſé, en 1615, *Eſther le Peigné*, fille de *Michel*, Seigneur de Groſmeſnil; de ce mariage vinrent:

1. David;
2. Louis, tige de la branche de *Monhue*, Seigneur de Prouville, en Picardie, Election d'Amiens;
3. Et Abraham, qui fut Major de Cavalerie, & ne laiſſa, de N... *Bayard*, qu'un garçon, Capitaine de Cavalerie, qui ſe maria, & n'eut que trois filles.

Les armes: *de ſable au chevron d'or, accompagné de deux beſans en chef, de même & d'une molette auſſi d'or en pointe.* Il ne faut pas confondre cette famille avec une autre du même nom & armes, annoblie en 1659, & maintenue, comme nous l'avons dit, en 1666.

BROSSART, en Bretagne: *de ſable, à trois fuſées d'argent, poſées en faſce, ſurmontées d'une étoile de même.*

BROSSART ou BROSSAUT, même Province: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois fleurs-de-lys d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

BROSSAY (du), branche de du Moulin, qui a poſſédé long-tems la Terre de ce nom, ſituée en Bretagne dans l'Evêché de Vannes. Voyez MOULIN (du).

BROSSE (de), ancienne & illuſtre Maiſon, originaire de Bretagne, qui remonte à

I. Geraud, Vicomte de Brosse, qui vivoit en 1120 & 1136. Il eut d'*Agnès de Liveras*:

1. Bernard, qui ſuit;
2. Guillaume;
3. Guy, marié à une Dame nommée *Alpays*;
4. & 5. Foulques & Garnier.

II. Bernard, Ier du nom, Vicomte de Brosse, laiſſa de *Philiberte de Paſtoreſſe*, ſœur de *Pierre*, Prévôt de Salles:

1. Bernard, qui ſuit;
2. Et Berard.

III. Bernard, IIe du nom, Vicomte de Brosse, vivoit en 1175, & épouſa *Almodie d'Angoulême*, veuve d'*Amanieu*, Sire d'*Albret*, & fille de *Guillaume*, IVe du nom, Comte d'Angoulême, dit *Taillefer*, dont:

IV. Bernard, IIIe du nom, Vicomte de Brosse, qui laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom:

1. Hugues, qui ſuit;
2. Guillaume, Archevêque de Sens, mort fort âgé en 1268;
3. Et Ænor, mariée à *Thibaut Chabot*, Seigneur de Roche-Serrière, vivante en 1250, que ſon mari lui aſſigna ſon douaire.

V. Hugues, Ier du nom, Vicomte de Brosse, vivoit en 1256, & eut pour enfans:

1. Hugues, qui ſuit;
2. Et Roger, auteur de la branche des Seigneurs de *Bouſſac* & de *Sainte-Severe*, rapportée ci-après.

VI. Hugues, IIe du nom, Vicomte de Brosse, épouſa *Iſabelle de Deols*, Dame de Château-Meillant, fille aînée d'*Ebbes de Deols*, dont il eut:

1. Jean, Vicomte de Brosse, qui eut:
   Jeanne, Vicomteſſe de Brosse, &c., mariée à *André de Chauvigny*, IIe du nom, Baron de Château-Raoul, vivant en 1348;
2. Elie, qui ſuit;
3. Et Ænor, mariée à *N..... de Sully*, dit *le Boucher*, dont des enfans.

VII. Elie de Brosse, Seigneur de Châteauclos, &c., vivoit en 1326, & laiſſa de *N...*, Dame de *Fleet*, pour fille unique:

VIII. N... de Brosse, Dame de Châteauclos, &c., qu'elle porta en mariage à *Jean de Prie*, Seigneur de Buſançois.

Digitized by Google

BRANCHE
des Seigneurs DE BOUSSAC *&* DE SAINTE-SEVERE.

VI. ROGER DE BROSSE, second fils de HUGUES, Ier du nom, Vicomte DE BROSSE, eut en partage les Terres de Bouſſac, Sainte-Severe & de Huriel, & mourut avant 1287. Il avoit épouſé *Marguerite de Deols*, fille d'*Ebbes de Deols*, Seigneur de Château-Meillant, dont il eut:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. GUILLAUME, Evêque de Meaux, puis Archevêque de Bourges & de Sens, mort en 1338;
3. Et BELLEASSEZ, mariée, en 1293, à *Ythier*, Seigneur de *Maignac* en Limouſin & de Cluys en Berry.

VII. PIERRE DE BROSSE, Ier du nom, Seigneur de Bouſſac, de Sainte-Severe & de Huriel, mort en 1305, avoit épouſé, en 1301, *Blanche de Sancerre*, fille de *Jean Ier*, Comte de *Sancerre*, & de *Marie de Vierzon*, dont:

1. LOUIS, qui ſuit;
2. Et PIERRE, IIe du nom, Seigneur de Huriel, vivant en 1321.

VIII. LOUIS DE BROSSE, Ier du nom, Seigneur de Bouſſac, de Sainte-Severe, &c., ſervit en Saintonge contre les Anglois en 1338, & mourut à la bataille de Poitiers en 1356. Il épouſa, 1° *Jeanne de Saint-Vérain*, Dame de Ceſy, fille de *Gibaut*, & de *Jeanne de Linières*; & 2° le 27 Mars 1339, *Conſtance de la Tour*, morte en 1392, fille de *Bertrand*, & d'*Iſabelle de Levis*. Du premier lit vinrent:

1. MARGUERITE, alliée, en 1343, à *Guillaume Comptour*, dit *le Jeune*, Seigneur d'Apchon;
2. Et BLANCHE, Dame de Ceſy, mariée à *Guy de Chauvigny*, Seigneur de Château-Raoul.

Du ſecond lit naquirent:

3. LOUIS, IIe du nom, Seigneur de BOUSSAC & de Sainte-Severe, qui ſervit ſous le Maréchal de Sancerre en 1368, ſuivit le Duc DE BOURBON en ſon voyage de Barbarie, & mourut à ſon retour à Gênes en 1390, ou 1398 ſelon d'autres, ſans poſtérité de *Marie d'Harcourt*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Ferté-Imbault;
4. PIERRE, qui ſuit;
5. ISABELLE, mariée à *Guichard de Culant*, Seigneur de Dervant;
6. Et JEANNE, mariée à *Godemar de Linières*, Seigneur de Merville, &c.

IX. PIERRE DE BROSSE, IIIe du nom, Seigneur de Huriel, puis de Bouſſac, Sainte-Severe, &c., après la mort de ſon frère aîné, mourut le 28 Juillet 1422. Il épouſa *Marguerite de Malleval*, fille & principale héritière de *Louis*, Seigneur de *Malleval*, la Forêt, Châteauclos, dont:

1. JEAN, qui ſuit;
2. ANTOINETTE, morte jeune;
3. BLANCHE, mariée à *Guerin*, Seigneur de *Brion*;
4. Et CATHERINE, qui vivoit en 1466, mariée à *Blain Loup*, Seigneur de Beauvoir & de Montfaut, Sénéchal de Bourbonnois.

X. JEAN DE BROSSE, Ier du nom, Seigneur de Sainte-Severe, Bouſſac, Huriel, &c., Conſeiller, Chambellan du Roi & Maréchal de France, rendit de grands ſervices à l'Etat & au Roi CHARLES VII, qui, après qu'il l'eut pourvu de l'Office de Maréchal de France, le retint pour être toujours à la garde de ſa perſonne avec 100 hommes d'armes & 50 de trait. Il ſe ſignala à la défenſe de la ville d'Orléans & à la bataille de Patai en 1429, & aſſiſta au ſacre du Roi, qui le fit ſon Lieutenant-Général au-delà des rivières de Seine, Marne & Somme en 1430. Il ſervit la même année au ſiége de la Charité, qui ne lui fut pas heureux. Il aida auſſi, en 1430, à faire lever le ſiège que les Anglois & les Bourguignons avoient mis devant Compiègne & Lagny, & mourut en 1433. Il avoit épouſé, le 20 Août 1409, *Jeanne de Naillac*, Dame de la Motte-Jolivet, fille de *Guillaume*, & de *Jeanne Turpin*, dont:

1. JEAN, qui ſuit;
2. MARGUERITE, Dame de la Châtaigneraye & d'Ardelay, alliée, vers 1448, à *Germain de Vivonne*, Seigneur d'Aubigné;
3. Et BLANCHE, mariée à *Jean de Roye*, Seigneur de Beauſault & de Buſanci.

XI. JEAN DE BROSSE, IIe du nom, Seigneur de Sainte-Severe, de Bouſſac, &c., rendit des ſervices conſidérables au Roi CHARLES VII, qui le fit ſon Conſeiller & Chambellan par Lettres du 26 Avril 1449: deux jours après il lui donna la conduite *du ban & de l'arrière-ban* du Berry. Il ſe trouva à la journée de Formigny en 1450, & de-là paſſa en Guyenne dans la Compagnie du Comte de Dunois qui le fit *Chevalier* à l'entrée de la ville de Bayonne le 21 Août 1451. Ayant été fait Lieutenant-Général de l'Armée du Roi, il

Digitized by Google

prit Bergerac & Caſtillon, & contribua beaucoup à la réduction de toute la Province. Il ſuivit le parti du Roi Louis XI, dans la guerre du Bien-public; ce qui fut cauſe que le Duc de Bretagne ſe ſaiſit du Comté de Penthièvre & des autres Terres de Bretagne qui lui appartenoient à cauſe de ſa femme, auxquelles il avoit ſuccédé en 1454, après la mort du Comte de Penthièvre, & dans leſquelles il ne put rentrer de ſa vie, quelques pourſuites qu'il en fit, ce qui le détermina de céder & tranſporter au Roi en 1479 tous les droits qu'il pouvoit prétendre au Duché de Bretagne par ſa femme. *Jean de Bretagne*, Comte de Penthièvre, ſon Curateur, lui fit épouſer, le 18 Juin 1437, *Nicole de Blois*, Vicomteſſe de Limoges, dernière Comteſſe de Penthièvre, fille unique de *Charles de Châtillon* & *de Bretagne*, Baron d'Avaugour, & d'*Iſabeau de Vivonne*, Dame de Tors, à condition que leur poſtérité porteroit le nom & les armes de *Bretagne*. De ce mariage vinrent :

1. Jean, qui ſuit;
2. Antoine, auteur de la branche des Seigneurs *des Crot* & de *Malleval*, rapportée ci-après;
3. Paule, morte le 9 Août 1479, mariée, par contrat du 30 Août 1471, à *Jean de Bourgogne*, Comte de Nevers, Duc de Brabant;
4. Claudine, morte le 13 Octobre 1513, ſeconde femme, le 11 Novembre 1485, de *Philippe*, II^e^ du nom, Duc de *Savoie;*
5. Bernarde, troiſième femme de *Guillaume Paléologue*, IV^e^ du nom, Marquis de *Montferrat*, ſelon quelques-uns ;
6. Et Hélène, première femme de *Boniface*, III^e^ du nom, Marquis de *Montferrat*.

XII. Jean de Brosse, III^e^ du nom, dit de *Bretagne*, Comte de Penthièvre, Vicomte de Bridiers, Seigneur de Bouſſac, &c., pourſuivit inutilement toute ſa vie, ainſi qu'avoit fait ſon père, la reſtitution de ſes Terres de Bretagne: il vivoit encore en 1492. Il épouſa, le 15 Mai 1468, *Louiſe de Laval*, morte en 1480, fille de *Guy*, XIV^e^ du nom, Comte de *Laval*, & d'*Iſabeau de Bretagne*, ſa première femme. Il en eut:

1. René, qui ſuit ;
2. Madeleine, mariée 1° à *Janus de Savoie*, Comte de Genève; & 2° à *François*, bâtard de *Bretagne*,, Baron d'*Avaugour;*
3. Isabeau, troiſième femme de *Jean*, IV^e^ du nom, Sire de *Rieux*, Maréchal de Bretagne ;
4. Marguerite ;
5. Et Catherine, dite de *Bretagne*, mariée à *Jean*, Baron *du Pont* & de Roſtrénan.

XIII. René de Brosse, dit de *Bretagne*, Comte de Penthièvre, Vicomte de Bridiers, Seigneur de Bouſſac, continua ſes pourſuites pour la reſtitution de ſes Terres de Bretagne auprès du Roi Louis XII. Il en fit même hommage le 20 Mai 1503, mais il n'y fut point rétabli, & n'en obtint pas davantage du Roi François I^er^. Le déplaiſir qu'il en eut le porta à quitter la France, & il ſuivit en Italie le Connétable de Bourbon, au ſervice de l'Empereur Charles V, pour lequel il combattit à la bataille de Pavie le 24 Février 1524, & y fut tué. Il épouſa, 1° le 13 Août 1504, *Jeanne de Commines*, morte le 19 Mars 1513, fille unique de *Philippe*, Seigneur d'Argenton & de Talmond, Conſeiller & Chambellan du Roi, Sénéchal du Poitou, & d'*Hélène de Chambes-Montſoreau;* & 2° *Jeanne de Compeys*, dite de *Gruffy*. Du premier mariage vinrent :

1. François, mort jeune;
2. Jean, qui ſuit;
3. Charlotte, mariée à *François de Luxembourg*, Vicomte de Martigues;
4. Et Jeanne, dite de *Bretagne*, mariée, le 11 Mars 1531, à *René de Laval*, Baron de Breſſuire, morte ſans poſtérité.

Du ſecond mariage ſortit:

5. Et Françoise, dite de *Bretagne*, Dame de Palluau, de Bourg-Charente, &c., morte en couches le 16 Novembre 1558, qui avoit épouſé, le 23 Décembre 1545, *Claude Gouffier*, Duc de Roanais, Grand-Ecuyer de France, dont elle fut la ſeconde femme.

XIV. Jean de Brosse, IV^e^ du nom, dit de *Bretagne*, Duc d'Eſtampes, Comte de Penthièvre, fut Chevalier de l'Ordre du Roi en 1550, Gouverneur de Bourbonnois, puis de Bretagne. Après avoir cherché les moyens de rentrer en poſſeſſion du Comté de Penthièvre & de ſes autres Seigneuries, il n'en trouva pas de meilleurs que d'épouſer la maîtreſſe du Roi François I^er^, à qui ce Prince vouloit donner une dignité à ſa Cour. Il aſſiſta au Sacre du Roi Henri II, mourut ſans enfans à Lamballe le 27 Janvier 1564, & fut enterré en l'Egliſe des Cordeliers de Guingamp, dans le tombeau de ſes prédéceſſeurs. C'eſt pour lui que le *Comté d'Eſtampes*, qui lui avoit été donné par le Roi François I^er^, fut érigé en *Duché* par Lettres du mois de Janvier 1536, regiſtrées le 18 du même mois. Il obtint en-

Digitized by Google

core l'érection de la *Baronnie de Chevreuſe* en *Duché* pour lui & pour ſa femme *Anne de Piſſeleu*, qui fut fille d'honneur de Louise de Savoie, Ducheſſe d'Angoulême, & obtint de grands dons de François Ier pour elle & pour ſon mari. Elle avança ſes frères & ſœurs & vivoit encore en 1575, qu'elle fit hommage de la Seigneurie de Challuau, de Beaumont & de partie de Villemor.

BRANCHE
des Seigneurs DES CROT & DE MALLEVAL.

XII. Antoine de Brosse, Ier du nom, ſecond fils de Jean, IIe du nom, & de *Nicole de Biois*, tonſuré le 7 Mai 1462, aſſocié à l'Ordre de N.-D. du Mont-Carmel en 1471, fait Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jéruſalem en 1481, bleſſé en 1498 dans un combat ſur les côtes de Syrie, ſe maria, par contrat du 2 Avril 1502, à *Jeanne de la Praye*, fille & unique héritière de *Jérôme*, Seigneur des Crot, dont il eut:

XIII. Ponthus de Brosse, Ier du nom, Seigneur des Crot & de Malleval, qui fut Capitaine de 60 hommes d'armes, & teſta le 9 Septembre 1535. Il avoit épouſé, le 6 Septembre 1527, *Marie Sardin*, fille de *Jean*, Seigneur de Beauregard, dont:

1. Antoine, qui ſuit;
2. Et Charlotte, mariée, en 1548, à *Charles Domas*, Seigneur de Piſey.

XIV. Antoine de Brosse, IIe du nom, Seigneur des Crot & de Malleval, teſta le 2 Mars 1570. Il avoit épouſé, le 7 Janvier 1561, *Catherine Magnin*, fille de *Charles*, Seigneur de Sainte-Colombe, & laiſſa:

1. Claude, qui ſuit, qu'il fit ſon héritier;
2. Et Philibert, Prêtre, Prieur de Montfauvet, auquel il légua 6000 livres.

XV. Claude de Brosse, Ier du nom, Seigneur des Crot & de Malleval, ſervit avec honneur les Rois Charles IX, Henri III & Henri IV. Il commandoit pendant les guerres civiles dans les Villes & Châteaux de Beaujeu. Il teſta le 2 Septembre 1605, mourut le 28 du même mois & fut inhumé dans l'Egliſe Paroiſſiale de Beaujeu, où l'on voit ſon épitaphe. Il épouſa, par contrat du 26 Mai 1572, *Anne Griſard*. Ses enfans furent:

1. Claude, qui ſuit;
2. Et Antoine, Gendarme d'Ordonnance dans la Compagnie du Duc de Bellegarde, Grand-Ecuyer de France, & depuis Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi. Ayant été compris dans le *rôle des Gentilshommes* pour ſervir *au ban & arrière-ban* de 1635, il y fut tué. Il épouſa, par contrat du 20 Février 1605, *Catherine de Marſi*. Ses enfans furent:
   1. Jacques-Gaspard de Brosse, Enſeigne de la Colonelle du Régiment Lyonnois, tué en Piémont;
   2. Et Luc-Adrien de Brosse, dont la poſtérité eſt éteinte.

XVI. Claude de Brosse, IIe du nom, Seigneur des Crot & de Malleval, teſta le 14 Avril 1648. Il épouſa, par contrat du 9 Octobre 1641, *Catherine Buchet*, fille de *Jean*, Seigneur de Changrenon, & de *Jeanne de Cret*, & eut:

1. Jean;
2. Claude, qui ſuit;
3. Jérôme, Capitaine au Régiment Lyonnois, & Chevalier de St.-Louis, tué au ſiège de Turin en 1706;
4. & 5. Marie & Marguerite.

XVII. Claude de Brosse, IIIe du nom, Seigneur des Crot & de Malleval, qui teſta le 12 Avril 1714, épouſa, le 3 Janvier 1671, *Marie Cheſnard*, fille de *Salomon*, Seigneur des Nuguets & de Montrouge. Ses enfans furent:

1. Salomon, Capitaine au Régiment de Navarre, & Chevalier de St.-Louis, tué par un parti aux portes d'Arras, en ſe battant avec la plus grande valeur. On voit ſon épitaphe dans l'Egliſe St.-Nicolas-des-Foſſés d'Arras. Il n'a point laiſſé de poſtérité. Il avoit épouſé, par contrat du 1er Mars 1703, *Marie-Anne de Bethſi*, veuve du Marquis de *Pechery*, Lieutenant de Roi de la Haute-Alſace;
2. Claude, qui ſuit;
3. Léonard-Joseph, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de St.-Vincent de Mâcon;
4. 5. 6. 7. & 8. Marguerite, Marie, Aimée, Jeanne & Claudine, toutes reſtées filles ou Religieuſes en l'Abbaye de la Deſerte à Lyon.

XVIII. Claude de Brosse, IVe du nom, Seigneur des Crot & de Malleval, Baron de Chavanne, Capitaine au Régiment de Villequier & Chevalier de St.-Louis, qui teſta le 27 Mai 1741, épouſa, par contrat du 18 Avril 1711, *Catherine Cottin*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Barre & de Saint-Germain-d'Amberieu, & eut:

1. Claude, Ve du nom, Capitaine au Régi-

Digitized by Google

ment de Picardie, qu'il inſtitue ſon héritier;

2. Pierre-Michel, Capitaine-Aide-Major au Régiment d'Eu, qu'il rappelle dans ſon teſtament;
3. Et Marguerite, Chanoineſſe à Aix, à laquelle il confirme la penſion qu'il lui avoit donnée ſur ſes biens.

Les armes: *d'azur, à trois gerbes* ou *broſſes d'or, liées de gueules*. La branche des Seigneurs de *Bouſſac* & de *Sainte-Severe*, commencée à *Jean de Bretagne*, Comte de Penthièvre, &c., a porté: *écartelé, aux* 1 *&* 4 de Bretagne; *aux* 2 *&* 3 *d'azur, à trois gerbes* ou *broſſes d'or liées de gueules*, qui eſt de Broſſe. Voyez *les Grands Officiers de la Couronne*, tom. V, p. 568 & ſuiv. & Moréri.

BROSSE: *d'azur, à trois broſſes d'or, poſées* 2 *&* 1; *à la bordure componée d'argent & de gueules.*

BROSSE (de), en Bretagne: *écartelé, aux* 1 *&* 4 *de gueules, à une croix alaiſée d'argent; aux* 2 *&* 3 *faſcé d'argent & de ſinople de ſix pièces.*

BROSSE (la), en Bretagne: *burelé d'argent & de ſable de dix pièces; au bâton de ſable, brochant ſur le tout en bande.*

BROSSE (la), ancienne famille éteinte, qui a donné un Chambellan de France, ſous le règne de Philippe-*le-Hardi*, dans la perſonne de Pierre, Seigneur de la Broſſe, de Langais, &c. Ses richeſſes & la faveur de ſon Prince, dont il abuſa, furent cauſe de ſa diſgrâce. On lui fit ſon procès ſur la fin de 1277; & par Arrêt il fut condamné à mort, & ſes biens acquis & confiſqués au Roi. Sa poſtérité a fini à ſes enfans. (Voyez l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne.*)

BROSSELOIR-CHALUDET: *écartelé, aux* 1 *&* 4 *de ſable, à une faſce d'or; aux* 2 *&* 3 *auſſi de ſable, à deux lions léopardés d'or; & ſur le tout, auſſi d'or, à un lion de gueules, rampant vers une nuée d'azur, chargée d'une étoile d'or.*

BROSSES (des) ou DESBROSSES, en Normandie. D'après les inſtructions qu'on nous a fait paſſer ſur cette ancienne nobleſſe, elle eſt connue dès le commencement du XIII^e^ ſiècle, mais ſa filiation prouvée par titres ne remonte qu'à:

I. Robert des Brosses, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, du Boyhyon, & de Baſtigny, qui

vivoit en 1374 avec *Jeanne de la Place*, ſon épouſe; ce qui eſt prouvé par un contrat d'échange par eux fait en la même année, des Terres de Hardencourt & de Gadencourt contre ladite Terre de Baſtigny. Ce Robert des Brosses, Ecuyer, prit à rente pour 9 livres tournois de rente annuelle de Jean Fromont, Ecuyer, le Fief du Boyhyon avec toutes ſes dignités, détaillées audit contrat en parchemin, paſſé devant *Denis Maleſque*, Tabellion à Evreux, le 15 Mars 1375. Ceci eſt conforme à une preuve de nobleſſe faite devant les Commiſſaires du Roi en 1576, par Hector des Brosses, Seigneur dudit lieu & de Baſtigny. Du mariage de Robert des Brosses vint:

II. Jean des Brosses, qui vivoit en 1396. Son exiſtence eſt prouvée par une Sentence des Commiſſaires du Roi, députés pour la liquidation des franc-fiefs, en date du 15 Janvier 1599, dans laquelle il eſt dit que Jean des Brosses, Ecuyer, alors Seigneur de Baſtigny, avoit fait preuve de ſon ancienne nobleſſe devant les commiſſaires, & qu'il leur avoit repréſenté un aveu du Fief de Baſtigny, en date du 5 Février 1396. Cet aveu fut rendu à la Baronnie d'Ivry, d'où Baſtigny relève. Ce même Jean des Brosses rendit aveu au Roi le 18 Juin 1404, de ſa Terre du Boyhyon, mouvante de la Châtellenie de Conches, & reçut lui-même le 2 Avril 1410, de Pierre Jullien & ſa femme, aveu d'héritages mouvans de ſa Seigneurie de Baſtigny. Le nom de la femme de Jean des Brosses, I^er^ du nom, n'eſt pas connu; mais il en eut:

III. Jean des Brosses, II^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur du Boyhyon & de Baſtigny, qui rendit aveu au Roi le 22 Février 1416.

IV. Gilles des Brosses, ſon fils, Ecuyer, Seigneur des Broſſes, du Boyhyon & de Baſtigny, épouſa *Eudeline du Buiſſon*, au profit de laquelle il fit un contrat de rente de la ſomme de ſix ſalus d'or, pour en jouir après ſa mort: cet acte en original eſt de 1440. Elle eut la garde-noble de ſes enfans & épouſa 2° *Chardin de Bulleta*. Gilles des Brosses laiſſa ſes enfans en bas âge, ſavoir:

1. Simon, qui ſuit;
2. Et Robine, mariée à *Gilles le Conte*, Ecuyer.

V. Simon des Brosses, Ecuyer, Seigneur du Boyhyon, des Broſſes & de Baſtigny, eſt connu par un aveu que lui rendit le 15 Dé-

Digitized by Google

cembre 1472, Jean du Bois, par un hommage qu'il rendit lui-même à la Chambre des Comptes de Paris pour le Fief & la Seigneurie du Boyhyon, le 17 Juillet 1487, & auſſi par un Arrêt du Parlement de Rouen du 20 Août 1515, au ſujet des différends qu'il avoit avec Charles de Luxembourg, Baron d'Ivry, pour le droit de nomination à la Cure de Baſtigny. Il épouſa, par contrat du 15 Août 1469, dont on a l'original, *Marie de Melicourt*. Il n'y eſt pas dit fils de GILLES, mais les Sentences des Commiſſaires rectifient l'omiſſion, & dans un acte du 15 Avril 1487, SIMON DES BROSSES eſt dit fils de GILLES. Il eut :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. & 3. GILLES & JEAN.

VI. FRANÇOIS DES BROSSES, Ecuyer, Seigneur de Bantelu, fit un échange le 10 Février 1502, avec Perrin Audebourg, qui demeuroit à Baſtigny. Il obtint des Lettres Royaux en la Chancelerie le 1er Février 1518, qui caſſèrent une donation qu'avoit faite ſon père, tant à ſon préjudice qu'à celui de GILLES DES BROSSES, ſon frère, à JEAN DES BROSSES, leur frère puîné, à cauſe de ſon mariage, fait en 1515, avec *Jacqueline de Lieurrey*. Il en eut :

VII. JACQUES DES BROSSES, Ecuyer, Seigneur de Baſtigny, qui rendit pluſieurs hommages de ce Fief. Le premier, le 25 Août 1546, à Madame d'Eſtouteville, Baronne d'Ivry ; le ſecond, le 29 Septembre 1549, à Diane de Poitiers, Baronne d'Ivry. Il épouſa, par contrat du 5 Décembre 1524, *Anne le Bœuf*, dont entr'autres enfans :

HECTOR, qui ſuit ;
Et CLAUDE, mariée, par contrat du 29 Avril 1563, à *Charles de Courtonne*, demeurant dans la Paroiſſe d'Amfreville.

VIII. HECTOR DES BROSSES prouva ſa nobleſſe devant les Commiſſaires du Roi par titres, en remontant à ROBERT DES BROSSES, Ecuyer, & *Jeanne de la Place*, ſon épouſe, leſquels en 1374 échangèrent leur Terre contre celle de Baſtigny. Ce ROBERT DES BROSSES, comme on l'a dit, étoit Seigneur des Broſſes & du Boyhyon, & HECTOR DES BROSSES, deſcendu de lui au VIIIe degré, fit dépoſer au Greffe d'Evreux, le 8 Novembre 1576, ſa généalogie. Par contrat du 4 Janvier 1570, il amortit 40 livres de rente à Guillaume le Vicomte & autres. Il épouſa, le 25 Novembre

1569, *Iſabeau des Landes*, fille de noble homme *Bertaut des Landes*, Ecuyer, Seigneur de Beaurepaire, &c. De leurs enfans, qu'ils laiſſèrent mineurs, ſuivant un acte de tutelle & de garde-noble, fait au Bailliage d'Ivry le 26 Novembre 1583, on ne connoît que :

IX. JEAN DES BROSSES, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Baſtigny, qui obtint en 1594 exemption du ban & arrière-ban ; il eut en 1599 une décharge des francs-fiefs, & avoit rendu hommage de ſa Terre à la Baronnie d'Ivry le 14 Juin 1597. Il avoit épouſé, le 6 Mai 1597, *Françoiſe de la Noe*, qui étoit veuve, ſuivant un aveu qui lui fut rendu le 1er Juin 1620. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. RENÉ, Ecuyer, Prêtre & Curé de Baſtigny ;
3. VINCENT, Ecuyer, Sieur de Chantelu ;
4. Et GABRIELLE. Ils tranſigèrent tous le 4 Janvier 1599, avec *Françoiſe de la Noe*, leur mère.

X. LOUIS DES BROSSES, Ecuyer, Seigneur de Baſtigny, fut déchargé le 29 Novembre 1636 de la contribution du ban & arrière-ban, à cauſe des Fiefs par lui poſſédés. Il épouſa, par contrat du 1er Juillet 1629, *Marie de Bourge*, fille de *Guillaume de Bourge*, Ecuyer, Seigneur de l'Isle, dont :

XI. NICOLAS DES BROSSES, Ecuyer, Seigneur & Baron de Goulet, Seigneur de Sauçay, obtint de *Céſar*, Duc de *Vendôme*, le 11 Mars 1658, proviſions de Lieutenant des Gardes de la Marine. Il épouſa, par contrat du 26 Mai 1666, *Marguerite de Baignard*, fille de *Nicolas de Baignard*, Ecuyer, Seigneur de la Couture, de laquelle il eut :

Cinq fils, qui ont ſervi & ont été tués ou ſont morts de leurs bleſſures, dont trois à la tête du Régiment de Vendôme ; un d'eux, nommé RENÉ-NICOLAS, étoit Capitaine de ce Régiment ;
NICOLAS, qui ſuit ;
MARIE-HÉLÈNE, née en 1673, & LOUISE-MARIE, née en 1675, reçues à Saint-Cyr au mois d'Août 1686 ;
Et trois autres filles.

XII. NICOLAS DES BROSSES, Baron de Goulet, Cuigny & la Couture, fut Garde de la Marine ; mais ſa famille lui fit quitter le ſervice pour ſe mettre à la tête de ſes biens, & il épouſa, par contrat du 13 Octobre 1710, *Françoiſe-Henriette de la Grange*, fille de Meſſire *François de la Grange*, Chevalier,

Digitized by Google

Marquis de la Grange, Seigneur de Fontaine & autres Terres, Enſeigne des Gardes-du-Corps du Roi, Brigadier de ſes armées, & d'*Eliſabeth-Louiſe de Salnoë*, dont :

Joseph-Nicolas, qui ſuit ;

Et Louise-Elisabeth des Brosses *de Goulet*, reçue à Saint-Cyr le 8 Mai 1726.

XIII. Joseph-Nicolas des Brosses, Chevalier, Baron de Goulet, Cuigny, Plainville, la Couture, Fontaine & autres lieux, né le 30 Mai 1718 a commencé à ſervir en qualité de Cornette dans le Régiment du Duc de Saint-Simon en 1733, fut réformé à la paix de 1737, rejoignit au commencement de la guerre de 1741 ſon Régiment en la même qualité de Cornette ; fut employé avec des Cavaliers de bonne volonté, dans toutes les occaſions qui ſe préſentèrent, & où il donna de ſi belles marques de ſon courage & de ſon zèle, que le Duc de Briſſac, aujourd'hui Maréchal de France, le choiſit pour faire ſon avant & arrière-garde, avec des Carabiniers de bonne volonté, deſtinés à faire paſſer 300 ſacs de farine dans le Château de Frouembert ; ce qui fut exécuté heureuſement, en traverſant ce lieu des quartiers ennemis & en les trouvant partout. Le Baron de Goulet y reçut une contuſion, & ſon cheval fut bleſſé. Cependant il fit des priſonniers, qu'il amena, & le Duc de Briſſac en rendit compte ſur-le-champ au Cardinal de Fleury, qui lui fit donner une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment de Chepy en 1742. Il paſſa avec ce Régiment en Bavière, & ſervit ſous les ordres du Maréchal de Maillebois. Pendant la campagne de 1743, il fit pluſieurs actions éclatantes, comme d'avoir arrêté les ennemis avec 50 Maîtres, qui avoient culbuté la Compagnie franche de Rombert, dans une reconnoiſſance que le Maréchal Comte de Saxe fit faire à Plane. Quelques jours après le Maréchal de Maillebois ayant commandé tous les piquets de l'armée, pour aller reconnoître l'ennemi, la troupe du Baron de Goulet ſe trouva environnée par les ennemis, au point que ce Général fut obligé de faire pointer le canon pour diſſiper les ennemis ; ce qui réuſſit, & le Baron de Goulet les battit, y reçut pluſieurs bleſſures, & ramena toute ſa troupe, excepté ceux qui reſtèrent morts ſur la place. Le Maréchal de Maillebois en rendit compte ſur-le-champ au Roi, & lui fit avoir la Croix de Saint-Louis en 1741, quoique n'étant que le dernier Capitaine de ſon Régiment. A l'affaire de Saverne, il demanda au Maréchal Duc d'Harcourt des hommes de bonne volonté, pour aller en avant & reconnoître l'ennemi, qu'il vit de près débouchant ſur deux colonnes, pour aller s'emparer de Saverne ; & auſſitôt il alla à toute bride à Phalsbourg en rendre compte à ce Maréchal, qui fit rétrograder les troupes envoyées pour la défenſe de cette Place ; les ennemis ayant déjà outre-paſſé la hauteur, & le long de la chauſſée, le Baron de Goulet fut de bonne volonté, par ordre du Général, avertir le Marquis du Châtelet de ſe retirer ſur Phalsbourg. Dans cette occaſion, le Baron de Goulet fut bleſſé, & ſon cheval reçut deux coups de feu. Il ne ſe ſignala pas moins à la bataille de Rocoux, ſous les ordres du Maréchal Comte de Saxe : la Cavalerie étant dans l'inaction, & ayant aperçu pluſieurs fuyards de quelques bataillons, il les ranima & les ramena à la charge aux hayes de Rocoux, où il fut bleſſé d'un coup de biſcayen au ventre. Cette action lui attira beaucoup de louanges de la part du Maréchal Comte de Saxe. A la bataille de Lawfeld, ſous les yeux du Roi, où il commandoit le ſecond Eſcadron de ſon Régiment, nommé alors Belfond, il y reçut d'abord un coup de canon, qui coupa ſon cheval en deux, & lui bleſſa les deux jambes, de façon qu'on fut obligé ſur-le-champ de couper ſes bottes avec un raſoir ; & ſe ſentant encore aſſez de force pour faire ſon devoir, il ſe fit mettre par quatre Cavaliers ſur un autre cheval, mena ſon Eſcadron à la charge, battit l'ennemi, & reſta chargé du Commandement du Régiment, les autres Officiers ayant été tués ou mis hors de combat. Il y reçut encore un coup de ſabre, qui lui partagea preſque la figure en deux juſqu'au goſier, dont il porte aujourd'hui la cicatrice, un ſur la tête & un coup de piſtolet. Dans cet état, il eut l'honneur d'aller préſenter au Roi un étendart des ennemis, qu'il avoit pris ; mais les forces lui manquant aux pieds de Sa Majeſté, on fut obligé de l'enlever. Sa Majeſté en reconnoiſſance de tant de bravoure, le fit Lieutenant-Colonel, avec une penſion. Heureuſement guéri de toutes ſes bleſſures, dont il porte des marques, il n'a pas moins fait paroître de courage & de zèle dans la dernière guerre, à toutes les affaires où il s'eſt trouvé ; comme à la bataille de Crevelt & à celle de Lutzelberg, ſous les ordres de M. de Chevert, où il a combattu avec le même

Digitized by Google

ſuccès. A cette dernière affaire, il fut démonté deux fois & ſes chevaux bleſſés ſous lui, reçut un coup de biſcayen à l'épaule: l'Eſcadron qu'il commandoit prit deux pièces de canon. Il s'eſt trouvé à pluſieurs autres petites actions, dans le détail deſquelles nous n'entrerons pas; a ſenti les effets de toutes les armes dont on ſe ſert à la guerre, & a ſur ſon corps les marques de 15 différentes bleſſures. Le Baron de Goulet eut l'agrément du Régiment de Fleury, Cavalerie; mais il aima mieux reſter Lieutenant-Colonel du Régiment de Chartres, Cavalerie, ci-devant Belfond, à la tête duquel il a donné tant de marques de ſon courage & de ſa valeur, ayant été fait Brigadier le 20 Février 1761. Il eſt Maréchal-de-Camp depuis la promotion du 20 Avril 1768, & a épouſé, par contrat du 10 Octobre 1749, *Marie-Catherine-Jeanne Cureau*, veuve de *Jacques-Bernard de Coëfferel*, dont:

MARIE-YVES DES BROSSES-DE-GOULET, né le 20 Février 1752, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Condé, non encore marié.

Les titres de cette ancienne Nobleſſe ont été préſentés à M. *de Baujon*, Généalogiſte des Ordres du Roi, & ſont, en 1772, entre les mains de M. *Cherin*, ſucceſſeur de M. de *Baujon* en cet Office.

Les armes: *d'argent, au lion de ſable armé & lampaſſé de gueules.*

BROSSES, de Tournay: *d'azur, à trois trèfles d'or, poſés 2 & 1.*

BROSSET, Seigneur de la Chevalerie, de la Chaux, la Houſardière, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 18 Août 1666 & le 25 Août 1667, de laquelle étoit JEAN BROSSET, Contrôleur d'Alençon, dont il eſt parlé dans le P. Anſelme, lequel épouſa, vers 1520, *Deniſe Poncher*, nièce d'*Etienne Poncher*, Evêque de Paris, & Garde-des-Sceaux de France, mort l'an 1524.

BROSSET, famille noble de la Ville d'Orange, en Provence, dont étoit PIERRE-LOUIS DE BROSSET, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence le 22 Décembre 1750: il eſt mort, & a laiſſé des enfans de ſa femme, dont on ignore le nom. Les armes: *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois roſes de gueules.*

BROSSIN, Seigneur de Meré, en Touraine: *d'argent au chevron d'azur.*

* BROU, ou SAINT-ROMAIN DE BROU, Diocèſe de Chartres, Terre & Seigneurie qui eſt une des cinq *Baronnies* du Perche-Gouet qui fut donnée, avec celle d'Alluye, à FLORIMOND ROBERTET. Elle fut le partage de ſon deuxième fils FRANÇOIS ROBERTET, Bailli du Palais, marié à *Jacqueline Hurault*, Dame de Mainci. Leur fille unique, FRANÇOISE ROBERTET, porta la Baronnie de *Brou*, le *Comté de la Guerche*, &c., à ſon mari *Triſtan de Roſtaing*, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître & Général Réformateur des Eaux & Forêts de France. Sa petite-fille, MARGUERITE-RENÉE DE ROSTAING, mariée à *Henri de Beaumanoir II*, Marquis de Lavardin, devint héritière en 1679, par la mort de ſes frères, de la Baronnie de *Brou*. Sa petite-fille MARIE-LOUISE-HENRIETTE DE BEAUMANOIR, femme de *Jacques-Louis de Beringhen*, Marquis de Châteauneuf, a vendu la *Baronnie de Brou* à *Anne-Barbe de Courſelle*, Dame de Ville, mère d'*Anne-Marie-Barbe de Ville*, première femme d'*Anne-Léon de Montmorency*, Baron de Foſſeux, & mère d'*Anne-Léon de Montmorency*, qui poſſède actuellement cette Baronnie. Voy. MONTMORENCY-FOSSEUX.

BROUART, Seigneur de Chamerolles & d'Aigremont.

GUY DE BROUART, II^e^ du nom, Seigneur de Chamerolles, eut pour fils:

GUY DE BROUART, Ecuyer, Seigneur de Tréfontaine, qui vendit au Roi 100 liv. de rente ſur Beaugency;

GUILLAUME, aïeul de

ISABEAU DE BROUART, Dame de Chamerolles, qui vivoit en 1390, avec ſon ſecond mari *Jean de Monliari;*

Et JEAN DE BROUART, Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance en 1346, père de

JEAN DE BROUART, II^e^ du nom, Seigneur d'Aigremont, qui mourut en 1400.

Les armes: *d'azur, au ſanglier d'or paſſant.*

BROUAULT, Seigneur de la Motte, en Normandie, Généralité de Caen & Election d'Avranches. M. d'Hozier parle de CHARLES DE BROUAULT, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Barbe, qui avoit épouſé, avant 1600, *Jeanne Mignot*, dont:

FRANÇOISE BROUAULT, mariée, le 23 Octobre 1621, à *Jean Yon*, Ecuyer.

Digitized by Google

Les armes: *coupé d'azur & d'argent, à la bande de gueules brochante ſur le tout, cottoyée de deux étoiles, une d'argent en chef & une de gueules en pointe.*

BROUCHIER, en Provence, famille dont eſt JEAN-JOSEPH BROUCHIER, Tréſorier-Général de France en 1736, qui a des enfans de ſon mariage avec la fille du Conſeiller *Garidel*. Il porte pour armes: *d'or, à la tour de gueules, ſortant d'une mer d'argent.*

BROUCHOVEN. Le Roi Catholique, pour récompenſe des ſervices de JEAN-BAPTISTE DE BROUCHOVEN, Chevalier de l'Ordre Militaire de St.-Jacques, Conſeiller de Robe-Courte du Conſeil Suprême des Pays-Bas & de Bourgogne, Envoyé Extraordinaire en Angleterre, Ambaſſadeur & Plénipotentiaire à la paix de Nimègue, l'éleva, par Lettres du mois de Décembre 1676, à la dignité de *Comte de Bergeyck*, applicable à quelques Terres des Pays-Bas qu'il lui plairoit acquérir. Il mourut, le 13 Novembre 1681, & avoit épouſé 1° *Hélène Forment*, morte en 1673, veuve de *Pierre-Paul Rubens*; & 2° par contrat du 10 Avril 1674, *Marie-Françoiſe d'Ennetières*, morte le 2 Mai 1700, veuve d'*Henri de Croonendael*. Il eut du premier lit:

JEAN DE BROUCHOVEN, Comte de Bergeyck, né le 9 Octobre 1644, Surintendant-Général des Finances, Miniſtre de la Guerre, du Conſeil Royal aux Pays-Bas, de tous les Conſeils du Cabinet du Roi à Madrid, Ambaſſadeur & Plénipotentiaire au Congrès d'Utrecht, créé *Baron de Léefdael*, par Lettres de 1699, qui mourut le 21 Mai 1725. Il épouſa, 1° *Anne-Françoiſe Helman*, morte en 1682, fille de *Philippe*, Seigneur de Léefdael, & de *Barbe Vecquemans*; & 2° par contrat du 3 Mars 1685, *Livine-Marie de Beer*, morte le 28 Avril 1741, veuve de *Gérard van Vilſteren*, Baron de Laerne, & fille de *Nicolas-Ignace de Beer*, Baron de Meulebeke. Il eut du premier lit:

1. CATHERINE-FERDINANDE, Baronne de Léefdael, morte le 17 Novembre 1757.

Et du ſecond lit:

2. JEAN-PHILIPPE-JOSEPH, Baron de Bergeyck, mort le 21 Août 1709;
3. NICOLAS-JOSEPH, né le 27 Octobre 1691, Comte de Bergeyck, qui mourut le 4 Août 1765. Il épouſa, par contrat du 5 Février 1720, *Marie-Charlotte-Albertine-Louiſe de Viſcher*, morte le 12 Octobre 1742;
4. MARIE-CATHERINE-CAROLINE, morte au mois de Mai 1731, qui avoit épouſé, en 1718, *Pierre-Engelbert-Martin de la Faille*, Baron de Nevele;
5. Et MARIE-THÉRÈSE-CAROLINE, morte en Avril 1763, qui épouſa, 1° par contrat du 21 Février 1716, *Philippe-Théodore-François de Fourneau*, Comte de Cruyckenbourg, mort au mois de Mai 1724; & 2° en 1731, *André de Recourt-de-Licques*, Comte de Licques, mort le 8 Octobre 1752.

BROUDIANT: *d'azur, à la croix d'argent, frettée de gueules.*

✠ BROUE (DE LA), ancienne famille d'extraction noble, originaire d'Auvergne. Cette Maiſon a formé deux branches principales: la première, connue ſous le titre de Seigneurs de *Gaudelon*, établie actuellement à Moiſſac, en Quercy; & la ſeconde à Niort, en Poitou, ſous le nom de *Vareilles*.

I. JEAN DE LA BROUE, qualifié Noble & Ecuyer, habitoit la Ville d'Aurillac, Diocèſe de St.-Flour, en 1420, & portoit pour armes: *d'argent à trois corbins de ſable, 2 & 1.* Il eut pour enfans:

FRANÇOIS, qui ſuit;
Et AMAURY, reſté à Aurillac.

II. FRANÇOIS DE LA BROUE, qualifié noble & Ecuyer, épouſa, au Vican-les-Gourdon, par contrat du 17 Octobre 1495, noble *Allunguette de Pellegrin*, dit de *Valſergues*, fille de noble *Jean de Pellegrin*, Seigneur de Vican, au Diocèſe de Cahors, dont vinrent:

1. MARTIN, qui ſuit;
2. SALVI;
3. Et JEAN, Chanoine de Sarlat, lequel teſta, le 7 Septembre 1572, en faveur de *Françoiſe de Conſtantin*, ſa belle-ſœur.

III. MARTIN DE LA BROUE, qualifié noble comme ſes ancêtres, habitoit la Ville de Gourdon; fonda, le 29 Mars 1549, avec *Françoiſe de Conſtantin*, ſa femme, une Chapellenie, fit dreſſer deux procès-verbaux, le 5 Mars & 2 Décembre 1552, qui conſtatent que ſes Maiſons furent pillées & brûlées par ceux du parti de la Religion prétendue réformée, & paſſa un bail à nouveau fief, le 12 Octobre 1555; il fit un teſtament mutuel avec ſadite femme, le 21 Août 1563, laquelle étant devenue veuve, ſe trouva ſaiſie de ſon hérédité; elle fit un autre teſtament, le 28 Mars 1580, devant *Vernilhol*, Notaire Royal de Gourdon; ils eurent de leur mariage:

1. JEAN, mort ſans alliance;

Digitized by Google

2. Antoine, qui ſuit;
3. Raymond;
4. Thomas, décédé ſans alliance;
5. Antoine, que l'on ignore avoir été marié;
6. Jean, dit *le Jeune*, mort ſans alliance;
7. 8. & 9. Anne, Clémence & Catherine, toutes trois mortes Religieuſes.

IV. Antoine de la Broue, qualifié noble & Ecuyer, Seigneur de Blagnac, Officier-d'Armes dans la Compagnie de St.-Sulpice, puis devenu Capitaine de cette Compagnie; fut déchargé d'une tutelle, à cauſe de ſa nobleſſe, comme il appert d'un acte authentique, paſſé à Sarlat devant *Fontalbe*, Notaire Royal, le 26 Septembre 1583 & teſta le 30 Janvier 1593, en faveur de Jean, ſon fils; il épouſa, en préſence de ſes père & mère, *Françoiſe de Calus*, fille de noble *Pierre de Calus*, & de *Jeanne de Laſſalle*, & eut:

V. Jean de la Broue, Ecuyer, Seigneur de Monglieur, né à Gourdon, le 3 Février 1560, qui, ayant été cotiſé à la taille par les Conſuls de Dommes, en fut déchargé par un Arrêt contradictoire, rendu au Parlement de Bordeaux, le 20 Août 1630, qui, ſur la production de ſes titres, le maintient dans la qualité de noble, comme noble d'extraction; il avoit épouſé, par acte ſous ſeing-privé, le 3 Janvier 1602, rédigé en contrat, le 31 du même mois, devant *Paillie*, Notaire Royal, *Françoiſe de Lautier*, fille de noble *André de Lautier*, & de *Geneviève de la Porte*, dont il eut:

1. Blaise, qui ſuit;
2. Et Jean, Prieur de Bruniquel, & Chanoine de Moiſſac.

VI. Blaise de la Broue, Ecuyer, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, le 11 Février 1640, fut appelé à Paris, pour être du Conſeil de la Régence, & épouſa, par contrat, du 9 Juillet 1633, reçu par *Claivaux*, Notaire Royal, *Jacqueline de Catelan*, fille de *François de Catelan*, & de *Guillarde Deſpagne*, & eut:

1. Jean-Joseph, mort jeune;
2. Jean-François, qui ſuit;
3. Pierre, Prieur de Bruniquel, nommé à l'Evêché de Mirepoix, en 1679, & mort à Belleſtat, Village de ſon Diocèſe, le 20 Septembre 1720, âgé de 77 ans;
4. 5. & 6. Françoise, Jeannette & Ursule, mortes Religieuſes;
7. Et Marie, mariée, par contrat, du 13 Juin 1670, avec *François de Pelegrue*, Chevalier, Seigneur de Montagudet, Mouſquetaire du Roi dans ſa première Compagnie.

VII. Jean-François de la Broue, Chevalier, né à Toulouſe, le 19 Février 1641, Gouverneur des Ville & Château de Moiſſac, en Quercy, fut Garde-du-Corps dans la Compagnie de M. le Duc de Noailles, depuis 1665 juſqu'en 1667, où il leva une Compagnie de Chevaux-Légers, dans le Régiment d'Orléans, qu'il commanda pendant deux ans, que la paix ſe fit, & ſe trouva réformé juſqu'en 1671, qu'il leva une ſeconde Compagnie dans le Régiment de Verdelin, Cavalerie; fut fait priſonnier & très-dangereuſement bleſſé au combat de St.-Jean-de-Pagés, en Catalogne, en 1674; fut choiſi parmi les priſonniers qui étoient à Barcelone, au nombre de 3000, pour aller à la Cour moyenner leur liberté, & faire faire le cartel pour l'échange des priſonniers, entre la France & l'Eſpagne. Le Roi, en récompenſe de ſa miſſion & de ſes bons ſervices, lui donna une gratification de 10000 livres, avec une penſion de 1200 livres, & la promeſſe d'un Régiment, où il fut nommé, par Brevet du 20 Juin 1690, à celui de Foix, Infanterie, qu'il a commandé juſqu'en 1695, ayant été nommé auparavant, par Brevet, du 24 Mars 1684, Lieutenant des Maréchaux de France, pour juger les différends des Gentilshommes, & fut chargé, par M. de Crillon, de ſe tranſporter ſur les côtes de la Saintonge, pour y faire la revue de MM. les Gentilshommes qui y étoient aſſemblés, les remercier & congédier, de la part du Roi, & de faire donner des certificats à ceux qui s'y ſeroient trouvés, ſelon un ordre du 12 Août 1696; il fut aſſigné pour ſa nobleſſe devant M. Pellot, Intendant de Guyenne; eut acte de la repréſentation qu'il fit de ſes titres, en remontant à noble Martin de la Broue, ſon triſaïeul, & fut maintenu dans la qualité de noble & d'Ecuyer, par jugement rendu par cet Intendant, le 23 Juillet 1668, dans lequel ſont rappelés Jean de la Broue, Ecuyer, & François, ſon fils, père dudit Martin; il fut auſſi déchargé du droit de Franc-fief, pour ſa Terre de Gandelon, ſituée en Languedoc, ſur le vu de ſes titres, par Ordonnance de M. le Gros, Commiſſaire Subdélégué de M. de Baville, Intendant de cette Province, du 26 Juin 1693, & encore maintenu dans ſa nobleſſe, par autre jugement de M. Samſon, Intendant en la Généralité de Montauban, rendu le 20 Mars 1697; il fit ſon teſtament devant *Eſcoubié*, Notaire Royal, le 26 Novembre 1723, & mou-

Digitized by Google

rut à Moiſſac, le 5 Octobre 1724; il avoit épouſé, 1° par contrat, du 18 Juillet 1678, reçu par *Martin*, Notaire Royal de St.-Cyprien à Moncuq, en Quercy, *Angélique de Crucy-Marcillac*, veuve de *Pierre de Lilhol*, Préſident à la Cour des Aides de Montauban, & fille de *Charles de Crucy-Marcillac-St.-Béarn*, & de *Louiſe le Maſuyer*; 2° le 17 Septembre 1693, devant *Delbriel*, Notaire de Montauban, *Jeanne de Marqueyrel*, dont il n'eut point d'enfans; & 3° *N.... de Roumegoux*, morte ſans poſtérité; du premier lit vinrent:

1. Pierre-Louis, qui ſuit;
2. Blaise, Archidiacre de Mirepoix, mort à Moiſſac en 1748;
3. François, Chanoine de Moiſſac & Prieur de Bruniquel, mort à Paris en 1758;
4. Sylvestre, Bénédictin, mort à Reims en 1758;
5. Henriette, mariée avec noble *Hippolyte Delperé de la Chapelle*, Capitaine au Régiment Royal-des-Vaiſſeaux, Chevalier de l'Ordre de St.-Louis, puis nommé Lieutenant de Roi à la place de Lauterbourg, morte ſans poſtérité;
6. Et Marie, morte ſans alliance, le 13 Janvier 1776.

VIII. Pierre-Louis de la Broue, Ecuyer, Seigneur de Gandelon, né à Moiſſac, le 7 Mai 1679, reçu Conſeiller au Parlement de Toulouſe, le 13 Septembre 1700, fit ſon teſtament à Montpellier, le 25 Octobre 1721, clos par *Chardenoux*, Notaire Royal, & y mourut le 31 du même mois. Il épouſa, par contrat, paſſé le 31 Mai 1700, devant *Delbriel*, Notaire à Montauban, *Marie-Thérèſe de Borderie*, fille de *Pierre*, Secrétaire du Roi, & de *Jeanne de Marqueyrel*, & laiſſa pour fils:

1. Pierre-François, qui ſuit;
2. Et Jean-François, né à Mirepoix, le 11 Février 1711, ancien Capitaine au Régiment de Dauphiné, Infanterie, & Chevalier de l'Ordre de St.-Louis.

IX. Pierre-François de la Broue, Ecuyer, Seigneur de Gandelon, né à Toulouſe, le 25, & baptiſé le 30 Septembre 1704, inſtitué héritier univerſel, par teſtament de ſes père & aïeul, fut reçu Gouverneur de la Ville de Moiſſac, en Quercy, le 19 Mars 1723, ſur la démiſſion faite en ſa faveur par ſon aïeul, & mourut en ladite Ville, le 20 Décembre 1778; il avoit épouſé, par contrat, paſſé devant *Tournier*, Notaire Royal, le 13 Septembre 1747, *Marie de Couhé*, fille de Meſſire *Jean-Joſeph de Couhé*, & de *Germaine-Etiennette de Ducros*, dont il a eu:

1. Germain-Joseph-Paul, qui ſuit;
2. Jean-François-Joseph, né à Moiſſac, le 7 Août 1755, Sous-Lieutenant, en 1773, au Régiment d'Orléans, Dragons;
3. Marguerite-Jeanne-Françoise, mariée, par contrat, du 6 Janvier 1772, reçu par *Colombier*, Notaire Royal, à Meſſire *Barthélemy de Mazars*, Seigneur d'Alairac;
4. Marie-Cyprienne, mariée, par contrat, du 16 Septembre 1776, à Meſſire *Georges-Jean-Joſeph de Bonnefoux*, Seigneur de Caminel;
5. Et Marthe-Marie-Jeanne, mariée, par contrat, du 13 Juillet 1778, à Meſſire *Guillaume de Lavolvene*, Seigneur de Layraguet.

Germain-Joseph-Paul de la Broue, Ecuyer, Seigneur de Gandelon, né à Moiſſac, le 7 & baptiſé le 15 Janvier 1753, a été reçu Conſeiller au Parlement de Toulouſe, le 9 Septembre 1775, & diſpenſé, attendu les preuves de ſa nobleſſe d'extraction, par Arrêt du Conſeil d'Etat du 29 Juin ſuivant, du paiement du droit de marc d'or, ordonné par l'Edit du mois de Décembre 1770; il a épouſé, par contrat, paſſé le 31 Décembre 1776, devant *Daubert*, Notaire Royal à Toulouſe, *Marie-Thérèſe de Bernier*, fille de noble *André de Bernier*, Ecuyer, & de *Marie de Teulade*, dont ſont iſſus:

1. Pierre-André, né à Toulouſe, le 14, baptiſé le 17 Novembre 1777;
2. Et Germaine-Marie-Andrée-Sophie, née le 3 Avril 1779.

La branche des Seigneurs de *Gandelon* porte pour armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'or à trois corbeaux de ſable, becqués & membrés de gueules, poſés 2 & 1*, qui eſt de la Broue, *& aux 2 & 3 de ſable, à la tour d'or maçonnée de ſable & ſurmontée d'un cordon d'or, paſſé & repaſſé en trèfle*

BRANCHE DE VAREILLES.

N... de la Broue laiſſa pour enfans:

1. Jean-François, qui ſuit;
2. Jean-Marie, né le 7 Août 1708, appelé *le Comte de Vareilles*, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Chef d'une Brigade des Gardes-du-Corps du Roi, Seigneur de la Motte d'Autefa, &c., qui épouſa, le 9 Novembre 1731, *Radegonde de Mareillac*, dont:
   1. Nicolas-Marie, né le 21 Avril 1733,

Digitized by Google

appelé *le Marquis de Vareilles*, Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, & Capitaine de Cavalerie, marié en 1759;

2. Anne-Marie-Jeanne, née le 6 Septembre 1734, mariée, le 21 Juin 1756, à N... *de Cremoux*, Vicomte de Boulois, dont des enfans;
3. Et Thibaut de la Broue, né le 6 Janvier 1742, appelé *le Chevalier de Vareilles*, Capitaine au Régiment de la Reine, Cavalerie.

3. François, né le 15 Novembre 1714, appelé *le Baron de la Broue*, ancien Lieutenant des Maréchaux de France, dans la Province de Poitou, qui épouſa, le 21 Septembre 1743, *Marguerite-Céleste-Félicité Maron*, dont:
   1. N..., née le 13 Avril 1745, appelée *Mademoiſelle de la Broue;*
   2. N..., née le 14 Mars 1746, appelée *Mademoiſelle d'Exireuil;*
   3. N..., née en Avril 1747, appelée *Mademoiſelle d'Abigny;*
   4. N..., née en Août 1748, appelée *Mademoiſelle de Faye;*
   5. Et N... de la Broue, née en 1749, appelée *Mademoiſelle de la Clergerie.*
4. Louise-Antonine, née le 18 Novembre 1712, Religieuſe & Secrétaire de l'Ordre de Fontevrault;
5. Et Charlotte de la Broue, née le 21 Octobre 1713, mariée, le 3 Janvier 1731, à *Joſeph de Villadon*, Chevalier, Seigneur de la Chevrelière, dont des enfans.

Jean-François de la Broue, né le 12 Octobre 1706, appelé *Baron de Vareilles*, chef du nom & armes, épouſa, le 26 Août 1730, *Anne-Henriette du Bois*, dont:

1. Auguste-Jean-François-Antoine, né le 1er Août 1733, Baron de Vareilles-Sommières, Officier au Corps Royal d'Artillerie;
2. François-Henri, né le 4 Septembre 1734, appelé l'*Abbé de Vareilles*, Grand-Vicaire du Diocèſe de Metz;
3. Marie-Anne-Françoiſe, née le 29 Novembre 1739, Religieuſe à Fontevrault;
4. Marie-Marguerite, née le 10 Novembre 1740, appelée *Mademoiſelle de Vareilles-Sommières*,
5. Henriette, née le 30 Mars 1742, appelée *Mademoiſelle de Saint-Romain;*
6. Et Joseph de la Broue, né le 19 Septembre 1744, appelé *le Chevalier de Vareilles*, Officier au Régiment des Grenadiers Royaux d'Ailly.

BROUEL (de), en Bretagne: *de gueules, à un léopard d'argent, ſemé d'hermines.*

BROUILLARD, en Bretagne: *d'argent, au chevron d'azur.*

BROUILLÉ, BROUILLARD, ou BROUILLAC, Ecuyer, Sieur de la Maingre, famille noble & ancienne, employée dans la recherche de 1666, Election de Mortagne, Généralité d'Alençon, en Normandie, & maintenue le 29 Juillet 1667, dont les armes ſont: *loſangé d'argent & de gueules; coupé du premier à cinq mouchetures de ſable*, 2, 1 & 2.

BROUILLONI, famille originaire d'Angleterre, & habituée à Aups. Elle poſſède depuis plus de 100 ans, la Seigneurie de Fabrègues, & a toujours rempli depuis ce tems-là les premières Charges de ſa Ville. Elle ſubſiſte dans Pierre-Charles de Brouilloni, Seigneur de Fabrègues, pourvu d'un Office de Tréſorier-Général de France le 27 Septembre 1749. Les armes: *d'argent, à l'aigle de ſable, couronné de même.*

BROUILLY, en Artois. I. Antoine, Ier du nom, Seigneur de Brouilly, en Artois, épouſa *Jeanne de Crannes*, dont il eut:

II. Antoine, IIe du nom, Seigneur de Brouilly, qui mourut à la bataille d'Azincourt, le 25 Octobre 1415, laiſſant de *Jeanne de Guyſtelle:*

III. Nicolas, Seigneur de Brouilly, auquel Jean, Duc de Bourgogne, fit épouſer, l'an 1422, *Marie de Fromentières*, Dame des Terres d'Eſſey, de Beauvoir, de Corcoy & de la Marcie. Il en eut:

1. Robert, qui ſuit;
2. Et Antoine, Seigneur de Mainviller, rapporté après ſon frère aîné.

IV. Robert, ou Robinet de Brouilly, fit hommage au Comte de Beaumont d'un Fief ſis à Couval l'an 1473. Il épouſa *Jeanne d'Athyes*, Dame de Houin, dont il eut:

Marguerite, Dame de Brouilly, femme de *Morel*, Seigneur de *Saveuſe.*

IV. Antoine de Brouilly, IIIe du nom, Seigneur de Mainviller, ſecond fils de Nicolas, Seigneur de Brouilly, & de *Marie de Fromentières*, épouſa *Marie de Cais*, dont vinrent:

1. Jean, qui ſuit;
2. Pierre, Seigneur de Silly, marié à *Françoiſe de Vieuxpont;*
3. Louis, Seigneur de Chevriers & d'Eſtour-

Digitized by Google

mel, Capitaine de Compiègne, qui épouſa *Jeanne de Belloy*, Dame de Roſoy;

4. Et MARGUERITE, femme de *Bon de Hangeſt*, Seigneur du Meſnil-Saint-Georges.

V. JEAN DE BROUILLY, Seigneur de Mainviller & de la Villette, épouſa *Antoinette du Pas*, fille d'*Antoine du Pas*, Seigneur de Feuquières, & de *Jeanne de Châtillon*, dont il eut:

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. MADELON, Chevalier de Malte, tué au ſiège de Malte l'an 1565;
3. FRANÇOISE, femme de *Charles de Herbouville*, Seigneur de Thionville & du Freſnay;
4. Et MADELEINE, Abbeſſe de Sainte-Madeleine de Bival en 1564.

VI. ANTOINE DE BROUILLY, IV^e^ du nom, Seigneur de Mainviller & de la Villette, employé l'an 1567 dans le Procès-verbal des Coutumes de Montdidier, fut marié 1° à *Eſther de la Fayette*; & 2° à *Charlotte d'Aumale*, de la branche de *Haucourt*. Il eut entr'autres enfans du premier lit:

1. FRANÇOIS, qui ſuit.

Et du ſecond lit:

2. Et MADELEINE, femme de *Claude Savary*, Seigneur de Lancoſme, fils de *Claude*, & de *Jacqueline de Villequier*.

VII. FRANÇOIS DE BROUILLY, Seigneur de Mainviller, tué à la bataille de Senlis l'an 1589, avoit épouſé *Louiſe de Halluyn*, fille de *Charles de Halluyn*, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Picardie, Duc de Halluyn, Pair de France, Seigneur de Piennes & de Maignelers & Gouverneur de Metz, & d'*Anne Chabot*. Il laiſſa:

1. CHARLES, qui ſuit;
2. Et NICOLAS, tué en l'Isle de Rhé au ſervice du Roi l'an 1622.

VIII. CHARLES DE BROUILLY, Seigneur de Mainviller, du Meſnil-Saint-Georges & de Saint-Martin, Gouverneur du Caſtellet, vivoit l'an 1615. Il épouſa *Renée de Rochefort*, fille d'*Anne de Rochefort*, Seigneur de la Croiſette, & de *Charlotte de Sautour*. Il laiſſa:

1. LOUIS, qui ſuit;
2. ANTOINE, rapporté après ſon frère;
3. ANNE, femme de *Guillaume Pot*, Seigneur de Rhodes;
4. Et ISABEAU, femme de *Jacques d'Angennes*, Baron de Poigny.

IX. LOUIS DE BROUILLY, Marquis de Piennes, fut tué devant Arras l'an 1640. Il avoit épouſé *Gilonne d'Harcourt*, fille unique & héritière de *Jacques d'Harcourt*, Marquis de Beuvron, & de *Léonore Chabot*. Il laiſſa pour fille unique:

MARIE DE BROUILLY, morte l'an 1672, femme de *Henri de Regnier*, Marquis de Guerchy.

IX. ANTOINE DE BROUILLY, V^e^ du nom, Marquis de Piennes après ſon frère aîné, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Pignerol, mourut à Paris le 1^er^ Novembre 1676, âgé de 65 ans. Il épouſa, l'an 1661, *Françoiſe Godet*, fille de *Claude Godet-des-Marais*, & de *Jeanne Gravé*, & laiſſa:

1. OLYMPE, morte à Paſſy, près de Paris, au mois d'Octobre 1723, qui épouſa, le 17 Décembre 1690, *Louis d'Aumont*, Marquis de Villequier, depuis Duc d'*Aumont*;
2. Et MARIE-ROSALIE, morte le 12 Septembre 1735, qui épouſa, le 26 Mars 1685, *Alexis-Henri*, Marquis de *Châtillon*, Chevalier des Ordres du Roi.

Les armes: *d'argent, au lion de ſinople, armé, lampaſſé & couronné de gueules*. Supports: *deux centaures*. Cimier: *un centaure*.

BROUSSE DE VERTEILLAC (LA). THIBAUT DE LA BROUSSE, Comte de Verteillac, épouſa MARIE-MADELEINE-ANGÉLIQUE DE LA BROUSSE, Comteſſe de Verteillac, morte le 21 Octobre 1751, dont:

CÉSAR-PIERRE-THIBAUT DE LA BROUSSE, Marquis de Verteillac, né le 8 Octobre 1729, qui étoit Capitaine dans le Régiment de Penthièvre, Cavalerie, quand il acheta un Guidon de Gendarmerie le 15 Août 1759; il eſt devenu premier Cornette des Chevaux-Légers de Berry en 1760, & Sous-Lieutenant des Gendarmes de Flandre en 1762 avec Brevet de Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Gouverneur & Grand-Sénéchal du Périgord. Il a épouſé, le 20 Mars 1759, *Louiſe-Marie de Saint-Quintin*, morte le 9 Juin 1763, fille d'*Alexandre*, Comte de Belet, & de *Marie Peyrenc de Boiſſieu*, dont:

FRANÇOIS-GABRIEL-THIBAUT DE LA BROUSSE, né en 1763.

BROUSSEL. PHILIPPE DE BROUSSEL, Ecuyer, vivant en 1490, eut de *Marguerite de la Porte*:

CLAUDE DE BROUSSEL, marié, le 12 Janvier 1553, à *Marguerite de Maupeou*, dont:

Digitized by Google

PIERRE DE BROUSSEL, Baron de la Pierre, Seigneur de la Neuville, Gouverneur de Troyes, & Ambaſſadeur en Angleterre pour le Roi HENRI IV.

LOUIS DE BROUSSEL, ſon fils, commandant la Cavalerie en Piémont ſous le Prince THOMAS DE SAVOIE, fut père de

CHARLES DE BROUSSEL, Baron de la Neuville, marié à *Nicole-Françoiſe du Châtelet de Pierrefitte*, dont naquirent:

1. LOUIS-JOSEPH, Baron d'Ambronville, par acquiſition de la Baronnie de ce nom, qui eut de *N... de Meſgrigny*:

   NICOLE DE BROUSSEL, morte ſans alliance après 1742;
2. ARMAND-JEAN, qui ſuit;
3. CHARLOTTE-ELISABETH, mariée à *Pierre-Gaſton de Capizucchi*, dit de *Bologne*, Marquis de Bonnecourt & de Bologne, d'où ſont ſortis le Marquis de *Bologne-Capizucchi*, la Comteſſe de *Vidampierre* & un Abbé, mort Doyen de la Cathédrale de Langres;
4. HENRIETTE, Prieure perpétuelle de Notre-Dame de la Pitié-lès-Joinville;
5. Et une fille, Religieuſe Urſuline à Bar-ſur-Aube.

ARMAND-JEAN DE BROUSSEL, Chevalier, Comte de la Neuville, Seigneur de Bailly & de Voilecomte, épouſa, par contrat du 27 Décembre 1716, *Jeanne-Charlotte de Viard-d'Attigneville*, Baronne de l'Empire. Après 22 ans de veuvage, elle s'eſt remariée, en 1763, à *Gaſpard-Hardouin-François d'Ambly*, Marquis des Ayvelles, ancien Capitaine de Dragons & Chevalier de St.-Louis, fils de *Philippe-François*, & de *Marie-Béatrix du Châtelet*. Elle étoit fille de *Jean-Nicolas de Viard-d'Attigneville*, Seigneur de Couſances, &c., & de *Louiſe de Viard-de-Tronville*, ſa ſeconde femme. Elle a eu du premier lit:

1. ANTOINE-FLORENT, qui ſuit;
2. NICOLAS-ANTOINE-AUGUSTIN, né le 6 Janvier 1736;
3. CHARLOTTE-JOSÉPHINE, née le 30 Octobre 1740;
4. DIANE, Religieuſe à l'Abbaye de St.-Pierre de Reims, & depuis Prieure de Notre-Dame de la Pitié-lès-Joinville;
5. LOUISE, Religieuſe à Saint-Pierre de Reims;
6. MADELEINE, Religieuſe aux Annonciades de Joinville;
7. Et BONNE-FRANÇOISE, Religieuſe Urſuline à Bar-ſur-Aube.

ANTOINE-FLORENT DE BROUSSEL, Comte de la Neuville, né le 23 Novembre 1734, eſt devenu Baron d'Ambronville par la mort de ſa couſine germaine NICOLE DE BROUSSEL.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roſes, & en pointe d'un croiſſant; le tout de même.*

BROUSSORE (DE), Seigneur du Pujet & de Virargues: *d'argent, à l'aigle de ſable, accompagné en chef de deux tours de gueules.*

BROUSTAL, près Tréguier: *de gueules, à une croix d'argent, chargée de cinq merlettes de ſable.*

BROYE (DE), famille noble & ancienne, dont étoit HUGUES DE BROYE, Chevalier, marié à *Marie de Boulainvilliers*, dont il eut entr'autres enfans:

NICOLAS DE BROYE, Chevalier, Seigneur de Nanteuil-le-Haudouin & de Paſſy en Valois, marié à *Jeanne de Villiers* ou *Villers*, fille de *Jean*, & de MARGUERITE DE SOISSONS, fille de THIBAUT DE SOISSONS, Comte de Moreul, & de *Marguerite Tirel*, Dame de Pois. Il en eut entr'autres enfans:

MARGUERITE DE BROYE, Dame de Nanteuil & de Paſſy, mariée à *Henri de Lénoncourt*, IIe du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, fils de *Thierry*, & de *Jeanne de Ville*, dont poſtérité.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à une bande d'azur, accompagnée de ſix merlettes de même, poſées en orle*, qui eſt DE BROYE; *& aux 2 & 3 de gueules, à trois pals de vair appointés; au chef d'or, chargé de trois coquilles de ſinople*, qui eſt DOGNY; & ſur le tout: *d'argent, à neuf fleurs de ſable, poſées* 3, 3 & 3.

BROYES, ancienne Maiſon éteinte, qui tire ſon origine de la Châtellenie de ſon nom, ſituée en Brie, près la Ville de Sézanne, de laquelle étoit ſortie celle de *Châteauvillain*, auſſi éteinte. Le célèbre Ducheſne en parle amplement à la ſuite de la Maiſon de DREUX. Le premier de ce nom dont le P. Anſelme fait mention, tom. II, p. 338, eſt

RENARD, Seigneur de BROYES, de Beaufort & Pithiviers, qui vivoit du tems du Roi HUGUES *Capet*, vers 960, & épouſa une Dame nommée *Havoiſe* ou *Heloyſe*, que le Roman de GUERIN DE LORRAINE dit avoir été une des filles de HERVÉ, frère du même GUERIN;

Digitized by Google

mais il y a plus d'apparence qu'elle eut pour père EUDES, Ier du nom, Comte de Chartres & de Blois. Ils eurent :

1. ISEMBART, qui ſuit ;
2. Et ODOLRIC, Evêque d'Orléans en 1022.

ISEMBART, Seigneur de BROYES & de Beaufort, ſigna à une Charte de 1026 ; le nom de ſa femme n'eſt point connu, mais il eut :

1. HUGUES, qui ſuit ;
2. Et ISEMBART, Evêque d'Orléans après ODOLRIC ſon oncle, l'an 1033.

HUGUES, ſurnommé *Bardoul*, Ier du nom, Seigneur de BROYES, de Beaufort, de Pithiviers & de Nogent en 1058, eut de ſon épouſe, dont le nom n'eſt pas connu :

1. BARTHÉLEMY, qui ſuit ;
2. HADERIC, qui ſuccéda à ſon oncle ISEMBART à l'Evêché d'Orléans l'an 1063 ;
3. Et ISABEAU, femme de *Simon*, Ier du nom, Comte de *Montfort*, auquel elle porta en dot la Châtellenie de Nogent.

BARTHÉLEMY, Seigneur de BROYES & de Beaufort en 1081, laiſſa :

1. HUGUES, qui ſuit ;
2. Et RENAUD, Chevalier, mentionné dans l'Hiſtoire des guerres de la Terre-Sainte.

HUGUES, dit *Bardoul*, IIe du nom, Seigneur de BROYES, de Beaufort, de Baye, Trie-le-Bardoul & Charmentré en 1089, mourut vers 1112. Il épouſa *Emmeline de Montlhéry*, fille de *Miles*, dit *le Grand*, Seigneur de *Montlhéry* & de Bray, & de *Lithaiſe*, Vicomteſſe de Troyes. Il laiſſa :

1. SIMON, qui ſuit ;
2. BARTHÉLEMY, Chevalier en 1104 ;
3. Et MARIE, morte fille en 1131.

SIMON, Ier du nom, Seigneur de BROYES, de Beaufort, de Baye, Trie-le-Bardoul & Charmentré en 1113, mourut vers 1141. Il épouſa *Félicité de Brenne* ou *Brienne*, fille d'*Erart*, Comte de *Brenne* en Champagne, & eut :

1. HUGUES, qui ſuit ;
2. SIMON, Seigneur de Beaufort & de Trie-le-Bardoul en 1152, qui eut d'*Agnès de Rameru* :

   FÉLICITÉ DE BROYES, dite de *Beaufort*, qui fut mariée à *Hugues*, Comte de *Réthel*, fils de *Manaſſès*, Comte de *Réthel*, & de *Mahaut* ;
3. Et EMMELINE, morte fille.

HUGUES, IIIe du nom, Seigneur de BROYES, de Châteauvillain & d'Arc en Barrois en 1168, épouſa 1e *Etiennette de Bar*, fille de *Renaud*, dit *le Borgne*, Ier du nom, Comte *de Bar*, & de *Gilles de Vaudemont* ; & 2e *Iſabeau de Dreux*, fille de ROBERT DE FRANCE, Comte de Dreux, & d'*Agnès de Bràine*. Il eut du premier lit :

1. SIMON, qui ſuit ;
2. EMMELINE, morte ſans avoir eu d'alliance en 1197 ;
3. AGNÈS, morte de même.

Du ſecond lit ſont iſſus :

4. SIMON, dit *le Jeune*, qui fit la branche des Seigneurs de *Châteauvillain*, rapportée ci-après ;
5. Et AMELINE, morte fille en 1194.

SIMON, IIe du nom, Seigneur de BROYES & de Commercy, mourut l'an 1210. Il épouſa *Nicole*, Dame de *Commercy*, dont il eut :

1. HUGUES, qui ſuit ;
2. GAUCHER, Seigneur de Commercy en 1243, mort ſans lignée ;
3. RENAUD, dit de *Commercy*, qui épouſa *Marguerite de Buzancy*, dont il n'eut point d'enfans ;
4. Autre HUGUES, qui fut d'Egliſe ;
5. Et AGNÈS, morte fille.

HUGUES, IVe du nom, Seigneur de BROYES, mourut l'an 1226. Il épouſa *Odette de Vendeuvre*, fille & héritière d'*Eudes*, Seigneur de *Vendeuvre*, & de *Béatrix de Ceris*, & laiſſa :

1. HUGUES, qui ſuit ;
2. EUDES, Seigneur de Vendeuvre, mort ſans hoirs, l'an 1246 ;
3. SIMON, Chanoine de l'Egliſe de Reims en 1252 ;
4. GAUCHER, auſſi Chanoine de l'Egliſe de Reims ;
5. MARGUERITE, femme de *Gérard*, Seigneur de *Durnay*, fils de *Jacques*, Seigneur de *Durnay*, & d'*Agnès* ;
6. Et ERMENSENS, Religieuſe en l'Abbaye de Notre-Dame de Troyes en 1223.

HUGUES, Ve du nom, Seigneur de BROYES en 1247, épouſa une Dame nommée *Bérengère*, & laiſſa :

1. THIBAUT, qui ſuit ;
2. JEAN, Chevalier, qui eut en partage les Seigneuries de Soiſy & de la Villeneufve, & fut père de GUY DE BROYES, Seigneur des mêmes lieux, marié à une Dame nommée *Perrenelle* : ils vivoient l'an 1297 ;
3. Et HUGUES, Chanoine de Saint-Quiriace de Provins, & de Saint-Blitaire de Broyes en 1270.

THIBAUT, Seigneur de BROYES, ayant ſuc-

Digitized by Google

cédé à ſon père, eut d'une femme, dont le nom eſt inconnu, GUY, Seigneur de BROYES, lequel eſt nommé avec JEAN, Seigneur de CHATEAUVILLAIN, dans des Lettres paſſées en 1314. La branche aînée de cette Maiſon a fini aux enfans de THIBAUT DE BROYES. Ces Seigneurs vivoient ſous le règne de PHILIPPE *le Bel*, & portoient pour armes : *d'azur, à trois broyes d'or, poſées en pal, & rangées en face.*

BRANCHE
des Seigneurs de CHATEAUVILLAIN.

SIMON DE BROYES, dit *le Jeune*, fils de HUGUES III, Seigneur DE BROYES, & D'ELISABETH DE DREUX, ſa ſeconde femme, eut en partage la Seigneurie de *Châteauvillain*. Lui & ſa poſtérité prirent le ſurnom de *Châteauvillain*, ſuivant la coutume uſitée de ces tems-là, ainſi que les armes, qui ſont : *de gueules, ſemé de billettes d'or, au lion de même brochant ſur le tout*. SIMON mourut en 1258 ou 1259. JEAN DE CHATEAUVILLAIN, ſon troiſième fils, fut Evêque & Comte de Châlons, & Pair de France en 1284 : il mourut en 1312. SIMON DE CHATEAUVILLAIN, ſon neveu, fut auſſi Evêque de Châlons, ſe trouva au Concile Provincial de Reims en 1329, & mourut en 1334.

La Maiſon de *Châteauvillain* a fini à JEAN DE CHATEAUVILLAIN, mort jeune. JEANNE, Dame de CHATEAUVILLAIN, principale héritière, fut mariée quatre fois ; elle eut de ſon dernier mari, *Enguerrand d'Eudin :*

MARIE DE CHATEAUVILLAIN, mariée à *Jean de Bourgogne*, Seigneur de Montaigu.

La Terre de *Châteauvillain* fut érigée en 1703 en Duché-Pairie en faveur de LOUIS-ALEXANDRE DE BOURBON, Comte de Toulouſe, Prince légitimé de France. Au mot CHATEAUVILLAIN nous dirons les Maiſons où cette Terre a paſſé.

De la Maiſon de *Châteauvillain* ſont ſorties deux branches auſſi éteintes : la première, celle des Seigneurs de *Pleurre* & de *Baye*, dont eſt auteur HUGUES DE CHATEAUVILLAIN, ſecond fils de SIMON II, mort en 1314. Ces Seigneurs ont fini à JEAN DE CHATEAUVILLAIN, Seigneur de Vauclere & de Baye, mort ſans enfans vers 1372 ; & la ſeconde eſt celle des Seigneurs de *Luſy* & de *Sémur*, qui a pour tige GUY DE CHATEAUVILLAIN, ſecond fils de JEAN I^er^, Seigneur DE CHATEAUVILLAIN, & de *Jeanne de Luſy*, mort en 1288, & qui a fini à JEAN DE CHATEAUVILLAIN, Seigneur de Luſy, mort ſans poſtérité en 1361. Voy. le P. Anſelme, ci-deſſus cité.

BROYES, en Picardie : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à la bande de gueules, accompagnée de ſix merlettes de même, poſées en orle, 3 en chef & 3 en pointe ; aux 2 & 3 d'or, à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'argent.*

BRUANT, Seigneur des Carrières : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'un croiſſant de même ; au chef couſu de gueules.*

BRUBACH : *de gueules, fretté d'or, à la faſce d'argent ſur le tout.*

BRUC. JOSEPH-BENOÎT, Comte de Bruc, Conſeiller de Grand-Chambre au Parlement de Bretagne, marié, en 1712, à *Thérèſe le Preſtre de Châteaugiron*, dont :

LOUIS-CLAUDE-JEAN-BAPTISTE-BENOÎT, Comte de BRUC, qui épouſa, à Rennes, le 14 Avril 1738, *Anne-Sylvie-Claudine du Breil de Pontbriand.*

BRANCHE
des Marquis DE LA GUERCHE
& DE MONTPLAISIR.

C'eſt en faveur de RENÉ DE BRUC, Chevalier, Seigneur de Montplaiſir, Maréchal-de-Camp & Lieutenant de Roi d'Arras, que la Terre & Seigneurie de *la Guerche*, dans l'Evêché de Nantes, fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Février 1682, enregiſtrées à Nantes le 18 Février 1684, & à Rennes le 3 Juillet 1686 : ſa poſtérité poſſède aujourd'hui ce Marquiſat. Les armes : *d'argent, à la roſe de gueules, boutonnée d'or.*

BRUCAN (DE), Sieur de la Freſnaye, ancienne Nobleſſe, Election de Valognes, en Normandie, qui porte : *de gueules, à un homme armé d'argent, tenant une hallebarde d'or.*

BRUCE, famille noble d'Angleterre, qui tire ſon origine de ROBERT BRUCE, qui, paſſant avec GUILLAUME *le Conquérant*, reçut en don pluſieurs Châteaux & Fiefs, & en particulier celui de *Skelton*, dans le Comté d'Yorck. Depuis ce tems cette famille a fleuri de plus en plus, & a donné deux Rois à l'Ecoſſe, ROBERT & DAVID BRUCE ; le dernier mourut ſans enfans dans le Château d'Edimbourg. MARGUERITE BRUCE, ſa ſœur, devint ſon héritière, & fut mariée à *Walter Stuart*, de qui

Digitized by Google

deſcendirent enſuite les Rois d'Ecoſſe. Le Roi JACQUES STUART étant parvenu à la couronne d'Angleterre après la mort de la Reine ELISABETH, ſa couſine, en 1603, EDOUARD BRUCE-DE-KINLOSS le ſuivit en Angleterre; il fut Contrôleur des Regiſtres de la Chancellerie, Baron d'Ecoſſe, ſous le titre de *Lord Bruce de Kinloſſ.* Il eut :

1. EDOUARD, qui fut tué en duel par Edouard de Sackville, Chevalier de Bath;
2. Et THOMAS, qui ſuit.

THOMAS DE BRUCE devint héritier de ſon frère. Le Roi JACQUES Ier le fit Comte d'Elgin, en Ecoſſe, en 1612; & le Roi CHARLES Ier le créa Baron d'Angleterre avec titre de *Lord Bruce-de-Worthon*, dans le Comté d'Yorck, en 1663, & ſon fils ROBERT hérita de ſon bien & de ſes titres; il fut fait Comte d'Aylesbury par le Roi CHARLES II. Il eut de *Diane*, fille d'*Henri*, Comte de *Stafford*, 8 fils & 8 filles, dont une partie vivoit encore vers le commencement du règne de JACQUES II, & il laiſſa pour ſon ſucceſſeur dans ſes titres & ſes biens, le ſixième de ſes fils, qui étoit l'aîné de ceux qui vivoient alors.

BRUCELLES, en Picardie: *d'or, au chevron de gueules, accompagné de deux grappes de raiſin en chef, & d'un écureuil auſſi de gueules en pointe.*

BRUCHARD, en Limouſin. Suivant un *inventaire* des titres juſtificatifs produits par PIERRE & ISAAC BRUCHARD, devant M. d'*Agueſſeau*, Commiſſaire départi pour l'exécution des Ordres de S. M. lors de la recherche de la Nobleſſe, FRANÇOIS BRUCHARD, Ecuyer, Seigneur de Monmady & Margniac, & en partie de Saint-Avit, ſuivant ſon teſtament du 8 Octobre 155.., épouſa *Louiſe de Saint-Chamant*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

CHRISTOPHE BRUCHARD, Ecuyer, Seigneur de Monmadi, qui épouſa, par contrat du 22 Juin 1552, paſſé à Périgueux, *Marie de Belcier*, fille de noble homme *Jean de Belcier*, Seigneur de Ralfie, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général, Civil & Criminel de la Sénéchauſſée de Périgord, & de *Marguerite de Laure*, Dame de Belcaſtel.

PIERRE BRUCHARD DE MONMADY, Ecuyer, Seigneur de Monmady & de Margniac, épouſa, par contrat paſſé au Château de Javerlhac, Sénéchauſſée de Périgord, le 5 Novembre 1584, *Françoiſe Texier*, fille de *François Texier-de-Javerlhac*, & de *Catherine de Lambertye*. Il eſt marqué dans ſon teſtament du 1er Juin 1623 qu'il eut deux fils :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et CHARLES, rapporté après la poſtérité de ſon frère.

Noble FRANÇOIS BRUCHARD, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Margniac, étoit mort le 21 Mars 1646. Il épouſa, par contrat du 17 Juin 1620, *Suſanne du Saillant*, fille de noble *Elie du Saillant*, Ecuyer, & d'*Anne d'Eſcars*, & laiſſa *Suſanne du Saillant* veuve avec un fils en bas âge, nommé PIERRE, dont elle fut tutrice.

PIERRE BRUCHARD, IIe du nom, Seigneur de Monmady & de Margniac, épouſa *Jeanne de la Pomelie*, Dame dudit lieu, veuve le 8 Janvier 1645, de Meſſire *Jacques-François Royère*, Seigneur de Brigniac. CHARLES BRUCHARD, ſon oncle, Seigneur de la Fayolle, ſigna ſon contrat de mariage, chargé de procuration par *Suſanne du Saillant*, ſa mère.

CHARLES BRUCHARD, Sieur de la Fayolle, ſecond fils de PIERRE Ier, & de *Françoiſe Texier*, teſta le 10 Juin 1663, & nomma ſon épouſe, & après elle tel ou tel de leurs enfans qu'elle aviſeroit. Il épouſa, par contrat du 7 Novembre 1629, *Catherine du Saillant*, fille d'*Elie du Saillant*, Ecuyer, & d'*Anne d'Eſcars*. Ses enfans furent :

ISAAC & PIERRE BRUCHARD, nés, ſuivant leurs extraits baptiſtaires, les 22 Janvier 1631 & 6 Janvier 1638. D'un de ces deux frères vint :

JEAN DE BRUCHARD, marié, par contrat du 30 Août 1668. Il eſt apparemment père d'un autre JEAN DE BRUCHARD, marié, par contrat du 2 Janvier 1712, à *Eléonore de l'Eſtrade*. De ce mariage eſt né :

FRANÇOIS-PHILIBERT DE BRUCHARD, chef de ſa famille en 1769, marié, par contrat du 7 Février 1749, à *Françoiſe Léonard de Saint-Cyr*.

C'eſt ce que nous apprend cet inventaire de pièces produites de la famille noble DE BRUCHARD, dont la maiſon fut incendiée par un parti dans la révolte de Guyenne. Alors le Parlement de Bordeaux députa un Commiſſaire pour que les rentes & aveux dûs au Château de Monmady, Paroiſſe de Corignac en Périgord, fuſſent payés & rendus, comme précédemment avant l'incendie. L'Arrêt à la Réole, le Parlement y ſéant alors, porte que

Digitized by Google

cette famille eſt une *des plus anciennes Nobleſſes du Périgord, qu'elle y poſſédoit St.-Avit, Monmady & autres Terres en Périgord, & Jumilhac-Saint-Jean en Limouſin:* c'eſt ce qui ſe prouve par les tombeaux qui ſont dans les Egliſes Paroiſſiales de ces deux endroits, où l'on voit des figures en relief avec des épitaphes en lettres gothiques. Meſſieurs de *Jumilhac* poſſèdent aujourd'hui ces deux Terres.

La famille DE BRUCHARD eſt établie depuis 200 ans en Limouſin, au Château de la Pomelie, à trois lieues de Limoges. Elle eſt alliée aux plus grandes Maiſons du Périgord, comme à celles d'*Aubeterre-de-Lanmary*, de *Javerlhac*, d'*Hautefort*, de *Luberſac*, &c.

Du Règne de HENRI II, un DE BRUCHARD étoit Capitaine de Lances, ce qui ſe prouve par la lettre de ce Prince, qui l'exhorte *à continuer ſes bons ſervices, ainſi qu'ont fait ſes ancêtres;* & le biſaïeul de FRANÇOIS-PHILIBERT DE BRUCHARD a commandé le dernier banc & arrière-ban du Limouſin.

Les armes: *d'azur, à trois faſces d'or, & une bande de gueules.* Cette famille eſt la ſeule de ſon nom.

* BRUCOURT, Seigneur de Douville en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 5 Avril 1666. La Terre *de Brucourt*, ſituée dans le Bailliage de Caen, a donné l'origine à cette Maiſon, qui eſt éteinte depuis ſi long-tems qu'il ne nous en reſte que des Mémoires très-confus.

Wace, Chanoine de Bayeux, parlant de la conquête de l'Angleterre par le Duc GUILLAUME *le Bâtard*, l'an 1066, y met dans le nombre des Chevaliers qui l'accompagnèrent le Sire DE BRUCOURT; & parmi ceux qui ſuivirent leur Duc ROBERT-*Courteheuſe*, au voyage de la Terre-Sainte l'an 1097, eſt *Monſieur* GUILLAUME DE BRUCOURT. ROBERT DE BRUCOURT eſt nommé parmi les Chevaliers qui ſignèrent au mariage du Roi JEAN-*ſans-Terre* l'an 1173. JEAN DE BRUCOURT eſt compris dans le rôle de ceux qui portoient bannières ſous le Roi PHILIPPE II, dit *Auguſte*, ès années 1205 & 1215.

Et dans un *Catalogue* fait des Seigneurs renommés, ſous le même Roi, l'an 1218, ſont HENRI & GILBERT DE BRUCOURT. JEAN DE BRUCOURT, Seigneur de Saint-Denis-le-Vêtu, vivoit l'an 1228, avec autre JEAN DE BRUCOURT, Seigneur de Menilles; HENRI, Seigneur DE BRUCOURT, de Saint-Martin en Beſſin & de Chambeval; un troiſième JEAN DE BRUCOURT, Seigneur de Crèvecœur en Auge; & HUGUES DE BRUCOURT, Seigneur de Ham.

Parmi ceux qui accompagnèrent Jean d'Harcourt, Amiral de France, en ſon voyage de mer l'an 1295, eſt GUILLAUME DE BRUCOURT. L'Echiquier de 1306 parle de ROBERT DE BRUCOURT, ayant différend contre Robert de Tilly, Seigneur de Barou. GUILLAUME DE BRUCOURT eſt du nombre des Chevaliers que Geoffroy d'Harcourt, Amiral de France, mena en mer l'an 1318. L'Echiquier de 1341 parle de *Jeanne de Ferrières*, Dame de Sommerive, veuve de JEAN DE BRUCOURT, *Robert Patry*, GUY DE BRUCOURT, & autre JEAN DE BRUCOURT, Chevaliers. Un JEAN DE BRUCOURT eſt du nombre de ceux à qui le Roi JEAN pardonna après l'affaire de Rouen l'an 1360. La même *Jeanne de Ferrières* & GUY DE BRUCOURT, plaidoient encore en l'Echiquier contre pluſieurs autres l'an 1363. *Pierre Gougeul*, dit *Moradas*, Sire de Rouville, Capitaine du Pont-de-l'Arche en 1374, fils de *Jean Gougeul*, dit *Morequin*, Sire de Rouville, & de *Péronnelle des Eſſarts*, épouſa LUCE DE BRUCOURT. *Girard de Tournebu*, Sire d'Auvillers, & JEANNE DE BRUCOURT, ſon épouſe, vivoient en 1377. *Jeanne Paynel*, fille de *Guillaume Paynel*, Baron de Hambie, & de *Jeanne de Norgot*, épouſa FERRAND DE BRUCOURT. ROBERT DE BRUCOURT, Seigneur de Meſſy, Chevalier, prit pour femme *Marie Paynel*, de laquelle entr'autres enfans il eut pour fille:

ISABELLE DE BRUCOURT, qui fut mariée à *Jean*, Seigneur *Deſmonſtiers*. *Jean*, Seigneur de *Maimbeville*, II^e^ du nom, eut pour femme GUILLEMETTE DE BRUCOURT. Dans le Compte de *Jean le Flamant*, Tréſorier des Guerres en 1387, eſt ROBERT DE BRUCOURT. Enfin, Gabriel du Moulin, dans ſon *Hiſtoire de Normandie*, parle de M. GUILLAUME DE BRUCOURT, qui étoit du nombre des Chevaliers qui furent en Terre-Sainte.

Les armes: *faſcé d'or & de gueules de ſix pièces à vingt-une fleurs-de-lys de l'un en l'autre, 4, 3, 4, 3, 4 & 3; & un bâton d'azur brochant ſur le tout.*

BRUCOURT: *d'or, au lion de gueules.*

* BRUET. Maiſon d'ancienne nobleſſe de

Digitized by Google

Guyenne, établie en Agenois. L'antiquité de ſon exiſtence eſt conſtatée par des titres des XII^e, XIII^e & XIV^e ſiècles. Le rôle Gaſcon, les actes de Reymer en font une honorable mention; des perſonnages de ce nom & de cette Maiſon ſe trouvent auſſi au nombre des Barons & Seigneurs de la Guyenne, qui firent hommage au Prince de Galles, en 1363. Sa filiation eſt établie par titres authentiques juſqu'à LAURENT DE BRUET, qui avoit épouſé *Talaiſe de Saintrailles*, fille de *Fortiſſon*, & ſœur de *Pothon de Saintrailles*, Maréchal de France, & qui paſſa un acte avec noble Dona Blaſia de Tantalon, le 10 Avril 1400. Ce titre, que j'ai vu, a été recouvré depuis que M. d'*Hozier*, après un ſérieux examen des titres de cette Maiſon, a inſéré la généalogie dans ſon *Armorial de France*. Ledit LAURENT DE BRUET laiſſa pour ſon héritier & ſucceſſeur, & de ſadite femme:

II. JACQUES, dit JACQUEMET DE BRUET, qui, conjointement avec ſon frère, JEAN DE BRUET, fit un échange avec noble Jeanne de Braſſeux, & eut pour fils:

III. Noble LOUIS DE BRUET, qui tranſigea, le 6 Novembre 1490, avec noble & puiſſant Seigneur d'Eſtuer, Chevalier, Seigneur de Saint-Megrin, ſur les différends qu'ils avoient pour le partage des biens de *Fortiſſon de Saintrailles*, père de *Thalie* ou *Thalaiſe de Saintrailles*. Il laiſſa pour fils & ſucceſſeur:

IV. JEAN DE BRUET, Seigneur de la Garde, qui teſta en 1543. Il épouſa *Catherine de Madaillan*, qui teſta le 28 Juin 1568, en faveur d'ALEXANDRE, qui ſuit, qu'elle nomma, étant veuve, ſon héritier univerſel.

V. ALEXANDRE DE BRUET, Ecuyer, Seigneur de la Garde & de Saint-Capraſi, habitant de la Ville de Tonneins, fut breveté Aide-de-Camp du Roi; il tranſigea avec Queslin, Comte de la Vauguyon, finit les diſcuſſions pour la ſucceſſion des biens de la maiſon *Saintrailles*, & teſta le 23 Avril 1578. Il épouſa *Jeanne de Broubailh*, dont:

VI. JACQUES DE BRUET, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de la Garde & de St.-Capraſi, Gouverneur pour le Roi des Ville & Château de Tonneins, où il ſe comporta avec tant de courage & de prudence, pendant les guerres de Religion, qu'il mérita les applaudiſſemens du Roi & de la Reine, par pluſieurs lettres, auſſi flatteuſes qu'honorables pour ſa famille. Il teſta le 29 Janvier 1648. Il avoit épouſé, le 10 Octobre 1617, *Françoiſe de Moreli de Choiſy*, & laiſſa:

VII. JACQUES DE BRUET, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur de la Garde & de St.-Capraſi, maintenu dans ſa nobleſſe, par jugement de M. *Pellot*, Intendant de Montauban, rendu le 31 Mars 1647, qui ſe maria, le 18 Août 1647, à *Olive de Briet*, fille de *Jean de Briet*, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, & de *Charlotte Laramiere*, dont vint:

VIII. CHARLES DE BRUET, Ecuyer, Seigneur de la Garde, & de St.-Capraſi, qui ſe maria, le 25 Octobre 1688, à *Marie-Thérèſe de Pichard*, fille de *Jean de Pichard*, Conſeiller au Parlement de Bordeaux. De ce mariage vint:

IX. JEAN-LOUIS DE BRUET, Ecuyer, Seigneur de la Garde & de St.-Capraſi, qui fut auſſi maintenu dans ſa nobleſſe, par jugement de M. *Bazin-de-Bezons*, Commiſſaire départi en la Généralité de Bordeaux, le 12 Mars 1698, & épouſa, le 14 Janvier 1713, *Marie de Larroque*, dont vinrent:

1. JOSEPH-CLÉMENT-MARIE DE BRUET, Comte de Bruet, chef actuel de cette ancienne Maiſon;
2. JOSEPH-FRANÇOIS-CLÉMENT DE BRUET, Prêtre & Vicaire-Général du Diocèſe de Périgueux;
3. Et JEAN-JOSEPH, qui ſuit.

JEAN-JOSEPH DE BRUET, Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de la Reine, Dragons, épouſa N..., dont:

X. JOSEPH-CLÉMENT-MARIE, Comte de Bruet, Seigneur de la Garde & de St.-Capraſi, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St.-Louis, Gouverneur pour le Roi de la Ville de Saint-Antonin, & Gentilhomme de la Chambre de MONSIEUR, frère du Roi, s'eſt marié, à Paris, à *N... Desjardins*, originaire de Normandie, où ſa famille a toujours joui de la nobleſſe, & donne plus de 40 titres originaux, qui repoſent à Paris, en la Bibliothèque de St.-Martin-des-Champs, depuis 1369 juſqu'au XVII^e ſiècle, avec les qualités d'Ecuyer, d'Hommes d'Armes des Ordonnances, & autres titres, appartenant à la Nobleſſe. Cette famille porte pour armes: *trois tulipes en ſinople argent & or, fond d'azur*. Ils eurent:

XI. PAUL-PIERRE-JOSEPH DE BRUET.

Les armes: *de gueules, à un lion d'argent, écartelé d'argent à une croix de Malte d'argent.*

Digitized by Google

BRUEYS (DE), en Languedoc. Ce nom ſe trouve diverſement écrit dans les titres: on y lit *de Brueix*, *de Brueis*, *de Brues*, *de Bruex* & *de Brois;* mais plus communément, & preſque dans tous les anciens titres, DE BRUEYS: c'eſt pourquoi nous nous arrêtons à cette dernière manière de l'écrire dans la Généalogie que nous allons donner de cette famille.

Il eſt fait mention dans Froiſſard (*Hiſtoire de France*, imprimée à Paris en 1574, vol. I, chap. 235, pag. 282.), d'un GUILLAUME DE BRUEIX, Capitaine en 1366, ſous Bertrand du Gueſclin.

I. PIERRE DE BRUEYS, auquel cette famille remonte ſa filiation, vivoit vers 1350. Il épouſa *Bertrande du Caylar*, fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Chapte, & en eut pour fils:

II. JEAN DE BRUEYS, qui laiſſa de *Douce des Gardies*, Dame en partie de Saint-Chapte:

III. PIERRE DE BRUEYS, II^e^ du nom, Seigneur de Pouls, qui fut élu Conſul de Nîmes ès années 1458 & 1459. Il épouſa *Catherine de Remolins*, Dame de Pouls, & fut père de:

IV. PIERRE DE BRUEYS, III^e^ du nom, Seigneur de Pouls & de la Calmette, Co-Seigneur de Saint-Chapte, de Sainte-Agathe & de Domeſſargues, nommé Avocat du Roi en la Sénéchauſſée de Nîmes en 1466, & premier Conſul de cette Ville ès années 1476 & 1477 (à moins que cette élection ne fut faite pour PIERRE DE BRUEYS, ſon père, qui pouvoit encore vivre alors), donna au Roi CHARLES VIII, le 9 Novembre 1490, ſon dénombrement des Fiefs & biens nobles qu'il poſſédoit, & fut compris pour ces mêmes biens en qualité de *Brigandinier à un cheval*, dans un rôle du ban & arrière-ban des Gentilhommes de la Sénéchauſſée de Beaucaire & de Nîmes, du 10 Avril 1492. Il mourut avant le 23 Janvier 1503 ou 1504, date du dénombrement que ſa veuve donna au Roi de ſes Terres, ſuivant ſon teſtament du 25 Avril 1494 (par lequel il déclara qu'il vouloit être enterré en la Chapelle de St.-Nicolas & de Sainte-Madeleine de l'Egliſe des Frères Prêcheurs de Nîmes). Il avoit épouſé *Perrette Fabre*, & en eut:

1. JEAN, qu'on croit être le même qui fut élu premier Conſul de Nîmes ès années 1511 & 1512;
2. TRISTAN, qui ſuit;
3. Et ANTOINETTE DE BRUEYS, mariée, lors du teſtament de ſon père, à *Vital de Nîmes*, Licencié ès Loix de la ville de Nîmes.

V. TRISTAN DE BRUEYS, Co-Seigneur de la Calmette, Seigneur de Pouls, de Domeſſargues & de Saint-Chapte, Avocat du Roi en la Sénéchauſſée de Beaucaire & de Nîmes, ainſi qualifié dans un acte du 25 Avril 1494, qu'il paſſa avec Jacques de Sarrat, Seigneur de Bernis, fit hommage au Roi les 16 Février & 14 Juin 1516 des Seigneuries de Pouls, de Domeſſargues & de Saint-Chapte; fut élu premier Conſul de Nîmes en la même année & pour la ſuivante. Il eſt qualifié *Monſeigneur l'Advocat du Roi. Meſſire* TRISTAN DE BRUEYS, dans un acte du 12 Décembre 1522, & donna ſon dénombrement à Sa Majeſté des Fiefs nobles qu'il poſſédoit, le 6 Février 1550. Ayant été aſſigné pour le payement des Francs-fiefs, il en fut exempté par Sentence du Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, rendue le 18 Juin 1551, enſuite de laquelle eſt un certificat donné le 27 du même mois par le Secrétaire de la Maiſon commune & Conſulaire de la Cité de Nîmes, qui porte que *ledit Seigneur de Brueys avoit été tenu envers Meſſieurs les Commiſſaires des Francs-fiefs & nouveaux acquets du Diocèſe de Nîmes, pour noble, & n'avoit été mis au rôle des contribuables à la finance deſdits Francs-fiefs, pour raiſon de ſa Nobleſſe.* Il teſta le 28 Septembre 1562, & laiſſa de *Marguerite de la Croix:*

1. ROBERT, qui ſuit;
2. ANTOINE, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
3. DENIS, chef de la troiſième;
4. Et GUY, tige de la quatrième, mentionnée en ſon rang.

VI. ROBERT DE BRUEYS, Seigneur de la Calmette, Avocat du Roi en la Sénéchauſſée de Beaucaire & de Nîmes, teſta le 11 Août 1562, mourut avant le 28 Septembre ſuivant, & avoit épouſé, avant le 12 Juillet 1555, *Anne de Varadier*. De ce mariage vinrent:

1. DENIS, qui ſuit;
2. 3. & 4. MARGUERITE, CLAUDE & CATHERINE, qui tranſigèrent le 17 Mars 1592, avec DENIS, leur frère, & TRISTAN DE BRUEYS, leur couſin germain.

VII. DENIS DE BRUEYS, Seigneur de la Calmette, de Bourdic, & de la Tour, eut un ordre le 1^er^ Juin 1588, pour lever une Compa-

Digitized by Google

gnie d'Infanterie, & le Duc de Ventadour le chargea, le 16 Juin 1595, d'un commandement d'un Régiment de cinq Compagnies de 100 hommes chacune. Il testa le 9 Mars 1612, & laissa d'*Alexandrine de Borne*, sœur de *David*, Seigneur de Ligonnès :

1. Jacques, Seigneur de Bourdic, reconnu *Noble & issu de noble race & lignée*, par Ordonnance de M. de *Bézons*, Intendant de Languedoc, rendue le 24 Décembre 1668;
2. René, qui doit être le même que René de Brueys, Seigneur du Chabian, aussi déclaré *Noble & issu de noble race & lignée*, par Ordonnance du même Intendant rendue le 6 Novembre 1669, conjointement avec Alexandre, son frère, Nicolas & Benoît-Benjamin de Brueys, ses deux derniers fils;
3. Et Alexandre, qui suit.

VIII. Alexandre de Brueys, Seigneur de Bourdic, de la Tour, de Gattigues & de Tharaux, Gouverneur d'Argèles en Roussillon, servit dans le Régiment des Gardes-Françoises dès le 25 Novembre 1624; obtint une commission du Duc de Savoie le 20 Juillet 1625 pour lever une Compagnie d'Infanterie & en eut une du Roi Louis XIII en 1632, pour faire la levée d'une Compagnie de Chevaux-Légers. Ce Prince lui donna, le 8 Septembre 1635, une nouvelle commission pour commander une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment du Tournel, & il fut commis par le Duc de Lesdiguières, le 1er Février 1636, pour lever 100 Mousquetaires à cheval. Il est qualifié *Capitaine de Dragons* dans un passeport que ce Seigneur lui donna le 20 Janvier 1638, pour venir s'établir en France, se trouva en 1639 au siège de Salces, où il servit avec beaucoup de distinction en qualité de Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, suivant un certificat que le Prince de Condé lui en fit expédier le 7 Novembre 1639; obtint le 15 Juin 1641 une nouvelle commission pour lever un Régiment d'Infanterie de 20 Compagnies, & en 1649 Louis XIV lui en donna une autre, pour faire la levée d'un nouveau Régiment d'Infanterie. Il fut élu premier Consul de Nîmes en 1658, & souscrivit en cette qualité le 11 Février 1658, aux articles de l'accommodement convenu avec le Duc de Mercœur, sur l'émeute arrivée dans cette Ville, au sujet du Consulat. Il épousa, par contrat du 13 Novembre 1629, *Marthe de Praneuf*, qui testa le 5 Janvier 1663, & eut :

1. Nicolas, Seigneur de Gattigues & de la Tour, lequel obtint le 28 Mars 1659 du Roi, une commission pour lever une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Mazarin;
2. Autre Nicolas, Sieur de Laspet, qui servit d'abord en qualité de Capitaine dans le Régiment de Montpezat; mais ayant été depuis réformé, il reçut ordre le 28 Mai 1668 pour aller servir à la suite de la Compagnie de Faure, dans le Régiment de Champagne;
3. Et Benoît-Benjamin de Brueys, Seigneur de Tharaux, nommé le 13 Juillet 1656, Syndic de la Noblesse du Diocèse d'Uzès. Il fut émancipé par acte du 2 Avril 1663, fit son testament le 27 Mars 1705, par lequel il institua héritière sa femme, & donna à Pierre de Brueys-de-la-Tour, son cousin, sa Terre de Tharaux; à Louis de Brueys-de-Souvinargues, aussi son cousin, la somme de 2000 livres; à Jacques Brueys-de-la-Calmette, Capitaine de Dragons, également son cousin, la somme de 1000 livres; & à César de Brueys-de-Fontcouverte, aussi son cousin, 50 livres de pension. Il avoit épousé *Gabrielle de Guérin*.

SECONDE BRANCHE.

VI. Antoine de Brueys, Seigneur de Souvinargues, de Saint-Etienne-d'Escate, de Milhau & de Combejagues, second fils de Tristan, & de *Marguerite de la Croix*, rendit hommage au Roi, le 15 Décembre 1564, de ses Terres & Seigneuries, ainsi que des autres biens qu'il tenoit des Fiefs nobles mouvans de Sa Majesté à cause de son Comté de Languedoc, en toute juridiction, haute, moyenne & basse. Ayant été accusé pour l'un des auteurs du massacre des Catholiques de Nîmes, appelé *la Michelade* (parce qu'il avoit été formé avant la St.-Michel & exécuté peu après), arrivé l'an 1567, il fut condamné par Arrêt du Parlement de Toulouse le 18 Mars 1569, ainsi que ceux qui avoient pris part à cette horrible conjuration, aux peines que méritoient leurs crimes; mais cet Arrêt ne fut point exécuté à son égard. Les Religionnaires ayant porté leur fureur jusqu'à vendre aux enchères les biens ecclésiastiques de Nîmes ou du Diocèse, il acquit, au mois de Septembre 1569, des biens de l'Evêque ou du Chapitre, la Tour, dite de l'*Evêque* & ses dépendances près du Vistre, moyennant la

Digitized by Google

ſomme de 4000 livres. Il eſt qualifié *Conſeiller du Roi, Juge Magiſtrat en la Cour de Monſieur le Sénéchal & Siège Préſidial de Nîmes* dans ſon teſtament du 11 Mars 1585, par lequel il déclara qu'il vouloit être enſeveli *à la manière de ceux de la Religion Réformée*. Il mourut avant le 22 Décembre 1596. Il ſe qualifioit *Conſeiller du Roi en ſon Siège Préſidial de Nîmes*, lorſqu'il épouſa, par contrat du 18 Mars 1556, *Françoiſe de Faulcon*, Dame de Souvinargues, fille d'*Hermengaud*, Seigneur de Souvinargues, & de *Catherine de Montcamp*, & arrière-petite-fille de *Pierre de Saint-André*, premier Préſident du Parlement de Toulouſe. Il ſe remaria, avant de teſter, à *Diane de Génas*, & laiſſa de ſa première femme :

1. François, qui ſuit ;
2. & 3. Anne & Isabelle.

VII. François de Brueys, Ecuyer, Seigneur de Souvinargues, de Saint-Etienne-d'Eſcate, &c., comparut en cette qualité le 2 Août 1594, au ban & arrière-ban de la Sénéchauſſée de Beaucaire & de Nîmes, fit hommage au Roi le 27 Janvier 1614, des places & juridictions des lieux de Souvinargues & de Saint-Etienne-d'Eſcate ; voulut, par ſon teſtament du 14 Juin 1628, être enſeveli *au tombeau de ſa Maiſon, en la forme de la Religion Chrétienne & Réformée dont il faiſoit profeſſion*, & mourut avant le 10 Mars 1630. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Décembre 1596, *Antoinette de Ganges*, Dame de Pondres, fille d'*Antoine*, Seigneur de Pondres, & de *Suſanne de Foulhaquier*, dont il eut :

1. Hélie, mort à Caſtres au mois d'Octobre 1651 ;
2. Antoine, qui ſuit ;
3. Marie, femme d'*Amalric de Durfort*, dont elle étoit veuve lors du teſtament de ſon père ;
4. Et Jeanne, qui vivoit encore alors ſans alliance, & ſe maria depuis avec *N... de Sagreville*.

VIII. Antoine de Brueys, Seigneur de Souvinargues, de Saint-Etienne-d'Eſcate & de Pondres, fit depuis ſon mariage abjuration de ſon héréſie ; car, ſelon ſon teſtament du 17 Mars 1652, il veut être enſeveli dans l'Egliſe de St.-André de Souvinargues, au tombeau de ſes prédéceſſeurs, *en la forme de ceux de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine dont il faiſoit profeſſion* ; teſta une ſeconde fois le 24 Avril 1663, & mourut au mois de Septembre 1668. Il épouſa, le 10 Mars 1630, par contrat qui devoit être célébré en l'Egliſe Chrétienne Réformée, *Roſe de Calvière*, qui, devenue veuve, rendit hommage au Roi le 10 Octobre 1679, des Terres & Seigneuries de Souvinargues & de Saint-Etienne-d'Eſcate, avec leur juſtice, haute, moyenne & baſſe, mouvantes immédiatement de Sa Majeſté, à cauſe de la Viguerie de Sommières. Elle étoit fille de *Claude*, Seigneur de Saint-Coſme, de Boiſſières, de Saint-André, &c., & de *Julie de Louet-de-Murat-de-Nogaret-de-Calviſſon*. Ils eurent :

1. François, Seigneur de Saint-Etienne-d'Eſcate & de Souvinargues, qui fut déclaré *noble & iſſu de noble race & lignée*, par Ordonnance de M. de *Bézons*, Intendant de Languedoc, du 2 Janvier 1669, & mourut ſans alliance, ſur la fin de 1679 ;
2. Victor, Sieur de Saint-André, maintenu dans ſa Nobleſſe par M. *Pellot*, Intendant de Guyenne, le 20 Janvier 1668, qui mourut avant le 2 Avril 1694, après avoir fait ſon teſtament le 4 Février précédent, par lequel il voulut être enſeveli dans l'Egliſe Paroiſſiale de St.-Michel de la Ville de Verdun. Il épouſa, par articles du 30 Mars 1664, *Marie de la Faurie*. De ce mariage naquirent :
   1. Jean-Pierre de Brueys, Sieur de Saint-André, qui mourut en 1737. Il épouſa, par contrat du 1er Mai 1700, *Françoiſe de la Nuſſe*, fille de *Jean-François*, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Civil & Criminel en chef au Siège Royal de la Ville de Verdun, & d'*Iſabeau de Comère*. Ils eurent pluſieurs enfans ;
   2. Jean-Baptiste-Joseph, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Nogaret, incorporé dans celui de Conti ;
   3. Jean-Victor, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Limouſin ;
   4. Marie-Claudine, alliée, par contrat du 3 Décembre 1688, à *Bernard de Caumont-de-Beauvila* ;
   5. Et Marie-Anne de Brueys.
3. Louis, qui ſuit ;
4. Claudine, mariée, par contrat du 8 Juillet 1665, à *Guy d'Iſalguier*, Sieur de Beauſoleil, fils de *François-Mathieu*, & de *Marie de Geſtas-de-Floran* ;
5. 6. 7. & 8. Jeanne, Rose, Marguerite, Madeleine ;
9. Et Julie, Religieuſe au Couvent de Vigniogou-lès-Montpellier.

IX. Louis de Brueys, Seigneur de Souvi-

Digitized by Google

nargues & de Saint-Etienne-d'Eſcate, teſta le 16 Avril 1725 & mourut en 1728, laiſſant de *Marguerite de Gauſſant :*

1. François, qui ſuit ;
2. Antoine-Hercule, Prêtre, Prieur & Curé de Canals au Diocèſe de Montauban ;
3. Louis, Capitaine-Lieutenant de la Meſtre-de-Camp du Régiment de Cavalerie de la Vieſville, mort le 13 Août 1746, d'un boulet de canon qui lui avoit fracaſſé la cuiſſe droite, & qu'il avoit reçu le 10 du même mois à l'affaire du paſſage du Tydon ;
4. Et Marguerite, mariée, le 6 Août 1722, à *Louis de Percin*, Seigneur de Seilh & de Tricherie, fils de *Claude*, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, Capitaine d'une Compagnie franche de la Marine, & de *Marie-Thérèſe de Comere*.

X. François de Brueys-de-Souvinargues, Seigneur de Donneville, &c., ci-devant Capitaine de Cavalerie, épouſa, le 6 Octobre 1741, *Françoiſe de Carrieredouble*, fille de *François-Mathieu*, Ecuyer, & de *Françoiſe de Fontrouge*, dont :

1. François-Joseph, né le 20 Mars 1743 ;
2. Antoine-Marie-Hercule, né le 3 Mars 1744 ;
3. Louis-César-François, né le 4 Mai 1745 ;
4. Et Louis-Rose, né le 20 Août 1748.

TROISIÈME BRANCHE.

VI. Denis de Brueys, Seigneur de Saint-Chapte & de Pouls, troiſième fils de Tristan, & de *Marguerite de la Croix*, Conſeiller au Préſidial de Nîmes, en fut élu premier Conſul ès années 1551 & 1552. Il poſa en 1565 la ſeconde pierre du Temple des Religionnaires de Nîmes, dont il fut un des plus zélés partiſans ; mais il embraſſa la Religion Catholique avant le 8 Mai 1585. Il avoit teſté le 25 Décembre 1565, & eut de *Claude Bienvenue* :

1. Tristan, qui ſuit ;
2. 3. & 4. Marguerite, Gabrielle & Marie.

VII. Tristan de Brueys, Seigneur de St.-Chapte, de Pouls & de Cièvre, Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Comte d'Offemont, nommé le 8 Février 1580 l'un des quatre Capitaines établis pour commander à la Garde Bourgeoiſe de Nîmes, fut député par cette Ville aux Etats de Languedoc convoqués à Béziers le 17 Février 1595, & élu premier Conſul de Nîmes la même année, & le fut encore pendant les années 1601 & 1634. Il fit deux teſtamens : le premier le 11 Janvier 1603, & le ſecond le 13 Octobre 1617. Il étoit alors marié à *Marguerite d'Albenas*, dont :

1. Denis, qui ſuit ;
2. Jean, Lieutenant-Colonel au Régiment de Montpezat, mort le 1er Octobre 1668 ;
3. Louis, élevé Page du Roi, depuis Capitaine d'une Compagnie de Gens de pied, qui ſervit avec diſtinction aux ſièges de Montauban, de Montpellier, de l'Iſle de Rhé, de la Rochelle & en Italie, &c. ;
4. Abdias, mort en Italie au ſervice du Roi ;
5. Guy, mort auſſi au ſervice ;
6. Antoine, premier Capitaine & Major du Régiment de Roqueſervière, ſucceſſivement Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Montpezat le 2 Avril 1645, Lieutenant pour le Roi au Château de Verrue le 23 Mars 1646, qui teſta le 21 Septembre 1656, & mourut le 22 du même mois. Il avoit épouſé, le 17 Mai 1641, *Claude de Malmont*, dont il eut :
   Louis, nommé Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment du Roure le 31 Janvier 16... & déclaré *noble & iſſu de noble race & lignée* par Ordonnance de M. *de Béziers*, Intendant de Languedoc, du 24 Décembre 1668 ;
7. Gabrielle, mariée à *N... de Bornes*, Seigneur d'Auriolles ;
8. Et Diane, mariée à *Daniel de Chalas*.

Un Jacques de Brueys, Seigneur de Sainte-Agathe, eſt nommé oncle paternel des enfans de Denis de Brueys, qui ſuit ; ce qui fait croire qu'il eſt un de ſes frères.

VIII. Denis de Brueys, Seigneur de Saint-Chapte & de Cièvre, ayant été aſſigné pour le droit de francs-fiefs, produiſit à M. *des Yveteaux*, Intendant du Languedoc, un inventaire de titres de Nobleſſe où les filiations remontent à Pierre de Brueys, ſon ſixième aïeul. Il teſta 1° le 6 Septembre 1636 ; & 2° le 30 Novembre 1647. Il épouſa *Victoire Louet-de-Nogaret-de-Calviſſon*, fille de *Jean*, Baron de Calviſſon, & de *Marguerite de Grimaldi*, & eut :

1. Jean-Félix, qui ſuit ;
2. Marguerite, mariée à *Henri de Raymond*, fils de *Guillaume*, Seigneur de Brignon, & de *Marguerite de Saint-Bonnet*, ſœur du Maréchal de *Thoiras* ;
3. Et Gabrielle.

IX. Jean-Félix de Brueys, Baron de St.-Chapte, Seigneur de Cièvre, &c., vendit conjointement avec Gabrielle de Brueys, ſa

Digitized by Google

tante, par acte du 28 Mai 1670, aux Auguſtins de Nîmes, la *Maiſon-carrée*, antiquité Romaine, dont ils firent une Egliſe, teſta le 2 Janvier 1688, choiſit ſa ſépulture dans la Chapelle qu'il avoit fondée au lieu de Saint-Chapte, & épouſa, le 3 Janvier 1651, *Louiſe de Forez*, fille de *Pierre*, Seigneur de Tréguier, & de *Jeanne de Gineſtoux*, dont:

1. Henri, qui ſuit;
2. Joseph-François, déclaré *noble & iſſu de noble race & lignée*, ainſi que ſon père & ſes frères, par Jugement de M. *de Bézons*, Intendant du Languedoc, rendu le 24 Décembre 1668;
3. Louis, qu'on croit être le même que François-Louis, rappelé dans le teſtament de ſon père;
4. & 5. Jean & Félix, légataires de leur père en 1688;
6. Alexandre, auſſi légataire de ſon père, qui ſe jeta en 1702 dans le parti des Camiſards, aux ſollicitations d'une jeune fille dont il étoit éperduement amoureux; mais après la mort de cette fanatique, étant rentré en lui-même, il obtint, par le crédit du Maréchal de Montrevel & de l'Intendant, ſa grâce de la Cour;
7. André-Joseph, Prieur de Saint-Chapte & de Saint-Ginieys de Chapte, ainſi qualifié dans le teſtament de ſon père;
8. Marguerite, mariée à *Jean de Verdier*, de la ville d'Arles;
9. & 10. Marie-Anne & Gabrielle, légataires de leur père en 1688;

Et un fils naturel nommé

Pierre, à qui ſon père légua 60 livres pour lui faire apprendre un métier.

X. Henri de Brueys, Baron de St.-Chapte, Seigneur de Cièvre, eut de *Marie Sinargue*:

XI. Henri de Brueys, émancipé par acte du 3 Septembre 1711.

QUATRIÈME BRANCHE.

VI. Guy de Brueys, Seigneur de Pouls, quatrième fils de Tristan, & de *Marguerite de la Croix*, épouſa, le 18 Novembre 1565, *Catherine d'Entraigues*, fille de *Guillaume*, & de *Firmine de Barjeton*, dont:

1. Jean, Lieutenant du Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes en 1602;
2. Jacques, qui ſuit;
3. Et Louise, mariée, avant le 19 Juin 1603, à *Charles-Bernard de Mirmand*, Avocat-Général en la Chambre des Comptes de Montpellier.

VII. Jacques de Brueys, Seigneur de Flaux, mourut avant le 27 Septembre 1640, & avoit épouſé, par contrat du 22 Juin 1603, *Jeanne d'Iſarn*, fille de *Baptiſte*, Seigneur de Caſtanet & en partie de Villefort, Capitaine d'une Compagnie de 100 Arquebuſiers, & de *Marie de Montjeu*, dont:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Catherine, laquelle teſta le 30 Juin 1670;
3. Marie, mariée, par contrat du 6 Octobre 1627, à *Antoine de la Garde*, Seigneur de Malbos & en partie de Naves;
4. Jeanne, mariée à *Pierre de Plantier*, Docteur en Droit, dont elle étoit veuve le 31 Août 1670;
5. Et Suzon de Brueys.

VIII. Jacques de Brueys, Seigneur de Flaux, nommé en 1636 Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie de Milice, & enſuite Capitaine dans le Régiment de Polignac le 11 Mars 1639, fut maintenu dans ſa Nobleſſe par Jugement de M. *de Bézons*, Intendant de Languedoc, du 24 Décembre 1668, & mourut avant le 19 Février 1697. Il épouſa, le 27 Septembre 1640, *Marthe le Chantre*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Pougnadoureſſe, & de *Jeanne de Jauſſaud*, dont:

1. Pierre, né le 6 Juin 1645;
2. Pons, qui ſuit;
3. Jean-Antoine, Prêtre & Prieur du Pin;
4. Et Marguerite, qui teſta le 29 Septembre 1695, & mourut le 25 Mars 1707.

IX. Pons de Brueys, Seigneur de Flaux, obtint, le 6 Février 1684, une commiſſion de Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Conti, teſta le 8 Avril 1716, & mourut âgé de 75 ans le 14 Novembre 1724, étant Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Bolonois, & Chevalier de St.-Louis. Il épouſa, le 25 Mars 1707, *Olympe de Roſſel*, fille de *Jacob*, Seigneur & Baron d'Aigalliers & de Saint-Quintin, & de *Marguerite de Clauſel*, dont:

1. Pons, né le 3 Février 1708, nommé Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Bolonois le 18 Décembre 1724, & mort en 1725;
2. Gabriel, qui ſuit;
3. Et François, né le 16 Mai 1719, Chevalier de St.-Louis & Capitaine au Régiment de Forez.

X. Gabriel de Brueys, Baron d'Aigalliers, né le 28 Août 1715, épouſa, 1° par contrat du 29 Mars 1735, *Marguerite-Gabrielle de la Rouvière*, fille de *François*, Receveur des tailles des Ville & Diocèſe d'Uzès, & de *Ga-*

Digitized by Google

brielle-Françoiſe de Roȝier; & 2° par contrat du 10 Août 1748, *Marie de Vivet*, fille de *Joſeph-François*, Conſeiller du Roi, Lieutenant de Maire de la ville d'Uzès, & de *Louiſe d'Eſcudier-de-Beaulieu*. Du premier lit ſont iſſus :

1. Gabriel-François, né le 28 Février 1743, Lieutenant au Régiment de Forez depuis le mois de Mai 1757;
2. Henriette-Olympe, née le 17 Octobre 1740, mariée, le 17 Septembre 1756, à *Pierre-Louis d'Entraigues*, fils de *Jean-François*, & de *Marie-Charlotte d'Hoȝier*.

Et du ſecond lit :

3. François, né le 1er Octobre 1751;
4. François-Paul, né le 11 Février 1753;
5. Et Marie-Louise, née le 8 Septembre 1750, & nommée en 1755 pour remplir une place dans la Maiſon Royale de St.-Louis à Saint-Cyr.

Outre ces branches ci-deſſus rapportées, il y en a une autre connue ſous le nom de Brueys-de-Fontcouverte, dont il ne reſte plus aujourd'hui que

Marie de Brueys, alliée, par contrat du 22 Janvier 1716, à *Jean de Bramaric*, Seigneur de Trémons, Capitaine au Régiment de l'Isle de France. Cette branche a été maintenue dans ſa Nobleſſe par un Jugement rendu en ſa faveur le 20 Septembre 1669 par M. *de Béȝons*, Intendant du Languedoc. *Armorial gén. de France*, reg. V, part. I.

Les armes: *d'or, à un lion de gueules, langué & onglé de ſable; & une cotice d'aȝur, bordée d'argent, brochante ſur le tout, embraſſée des deux pattes de devant du lion.*

BRUGES: *d'aȝur, à dix macles d'or, poſées 4, 3, 2 & 1.*

BRUGES: *d'or, au lion de ſable.*

BRUGES: *d'aȝur, à trois fleurs-de-lys d'or, à la bordure de gueules, beſantée d'or, au nombre de huit.*

BRUGES, Seigneur de la Gruthuſe: *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à la croix de ſable; aux 2 & 3 d'argent, au ſautoir de gueules.*

BRUGNY: *d'aȝur, à trois poings renverſés d'or, 2 & 1.*

BRUHL, en Pologne. Le Comte de ce nom, premier Miniſtre du feu Electeur de Saxe, Auguste, Roi de Pologne, Comte du St.-Empire, eſt mort à ſon Château de Pfeffortin le 28 Octobre 1763, dans ſa 64e année, & a laiſſé d'*Anne de Kolowrath*, morte à Varſovie le 11 Mai 1762, âgée de 46 ans, quatre garçons & deux filles.

BRUIERET, Seigneur de Saint-Porche: *tiercé, en chef d'argent, à trois crancelins de gueules, 2 & 1; en faſce, d'or à une faſce vivrée d'argent; & en pointe, d'aȝur à trois beſans d'or, 2 & 1.*

BRUILLAC, près Tréguier, portoit d'abord: *d'argent, à trois chevrons de gueules, poſés l'un au-deſſus de l'autre*; & depuis, *faſcé d'or & de gueules de ſix pièces*. Deviſe: *da vat è tevy*, c'eſt-à-dire *tu n'as qu'à venir*.

BRUILLE ou BREVILLE, Election de Verneuil en Normandie, Ecuyer, Sieur de la Fontenelle, annobli au commencement de ce ſiècle ou ſur la fin de l'autre, famille qui porte: *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRUILLY: *de gueules, au lion d'or.*

BRULART. Ceux de ce nom diſent tirer leur origine d'Adam & Geoffroy Brulart, père & fils, ſucceſſivement Bouteillers de Henri *le Large*, & de Thibaut de Champagne en 1150 & 1165. Cette Maiſon a produit un Chancelier de France, des Evêques, des Chevaliers des Ordres, pluſieurs illuſtres Ambaſſadeurs, &c., des Miniſtres d'Etat, &c. Elle forme aujourd'hui deux branches, ſavoir: Brulart-Sillery & Brulart-Genlis.

I. Pierre Brulart, Ier du nom, vivoit en 1437; il s'attacha, après la mort de Charles VII, au Roi Louis XI, qui lui accorda ſa confiance. Il fut en 1466 ſon principal Secrétaire, Charge qu'il exerça auſſi ſous le règne ſuivant, ainſi que d'autres Commiſſions importantes qui lui furent données. Il releva de l'Abbé de Saint-Waaſt d'Arras, au nom de ſon fils, les Fiefs de Héez & de Courtieux en Aignets, au Pays d'Artois. Il mourut à Paris le 24 Juin 1423 dans un âge fort avancé, & fut enterré au Cimetière des Saints-Innocens, auprès de ſa première femme. Il épouſa 1° *Deniſe Dourdin*, morte le 18 Février 1466, fille unique de *Raoul*, & de *Catherine Bailli*; & 2° *Marguerite de Livres*, qui lui ſurvécut. Il eut du premier lit :

Jean, qui ſuit.

Et du ſecond lit :

Pierre & Geoffroy, vivans en 1480;

Digitized by Google

Et Marie, dont l'alliance eſt ignorée.

II. Jean Brulart, Seigneur de Héez & de Courtieux en Aignets, au Comté d'Artois, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 23 Juin 1502, mourut le 20 Novembre 1519. Il épouſa 1° *Jeanne Jayer*, morte le 15 Septembre 1505, fille de *Philippe*, & de *Gillette le Coq*; 2° *Guillemette Allegrain*, veuve de *Pierre*, Seigneur *de Montmort*; & 3° *Jeanne Aligret*, veuve de *Jean de Sanſec*. Il laiſſa du premier lit:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Nicolas, Chantre & Chânoine de l'Egliſe de St.-Honoré de Paris, mort le 21 Avril 1561, & enterré avec ſes père & mère au Cimetière des Saints-Innocents;
3. Geoffroy, Intendant de Juſtice en Champagne;
4. N..., Brulart, Religieux à l'Abbaye de St.-Denis en France;
5. Noel, auteur de la branche des Seigneurs de *la Borde*, rapportée ci-après;
6. Et Jacques, Baron de Héez en Aignets, marié à *Iſabelle le Picart*, fille de *Renaud*, Seigneur de Villevrart, & de *Catherine Turquan*, ſa ſeconde femme, dont il eut:

   Jeanne Brulart, mariée à *Pierre Hennequin*, Seigneur de Boinville, Préſident au Parlement;
7. Catherine, femme de *Louis de Longueil*, Conſeiller au Parlement de Paris;
8. Et Jacqueline (*aliàs* Catherine), Religieuſe au Prieuré de Poiſſy, où elle vivoit encore le 13 Mars 1562.

III. Pierre Brulart, II° du nom, fut reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 14 Novembre 1522. Il mourut le 1er Octobre 1541, laiſſant d'*Ambroiſe Reynault*, Dame de Berni, morte le 19 Octobre 1551, fille de *Pierre*, Seigneur de *Montmort*, & de *Guillemette Allegrain*:

1. Pierre, qui ſuit;
2. & 3. Jean & François, ce dernier Chanoine de Tours;
4. & 5. Nicolas & Jacques, Religieux de l'Abbaye de St.-Denis en France;
6. Jeanne, Religieuſe aux Filles-Dieu de Paris;
7. Marie, Religieuſe à Montmartre;
8. Anne, Religieuſe à Hières;
9. Et Marie, mariée à *Charles Prévôt*, Seigneur de Grandville, Intendant des Finances.

IV. Pierre Brulart, III° du nom, Seigneur de Berni, Préſident des Enquêtes, mourut le 31 Décembre 1584. Il avoit épouſé, le 30 Novembre 1543, *Marie Cauchon*, Dame de Sillery & de Puiſieux, fille de *Jean*, d'une ancienne famille de la Ville de Reims, annoblie en Février 1383, qui a donné un Evêque, Comte de Beauvais, Pair de France en 1420; & de *Marie Picart*. Il en eut:

1. Nicolas, qui ſuit;
2. François, Archidiacre de Reims, Abbé de Valleroi & de Chanteraine, Aumônier du Roi, qui fut élu Archevêque de Reims par le Chapitre, & refuſa cette nomination: il eſt le fondateur du Collége que les Jéſuites avoient à Reims;
3. Noel, Chevalier de Malte, dit *le Commandeur de Sillery*, premier Ecuyer, & enſuite Chevalier d'honneur de la Reine Marie de Médicis, Ambaſſadeur de ſa Religion en France & à Rome, & Ambaſſadeur extraordinaire de France en Eſpagne; au retour de ſon Ambaſſade de Rome il fut ordonné Prêtre. Il fit bâtir l'Egliſe des Filles de Sainte-Marie, rue St.-Antoine à Paris, où il eſt enterré;
4. Jean, Religieux Capucin;
5. Mathieu, Seigneur de Berni, Conſeiller au Parlement, Ambaſſadeur en Savoie & en Flandre vers les Archiducs, qui épouſa 1° *Marie de Boudeville*, Dame de Vaux, & 2° *Madeleine de Cerifiers*, fille de *Barnabé*, Maître des Comptes, & de *Marie Hulin*. Il eut du premier lit:

   Pierre Brulart, Seigneur de Vaux.

   Et du ſecond lit:

   Noel Brulart, Seigneur de Vaux, mort à Paris le 7 Mars 1714, âgé de 96 ans, & inhumé à Saint-Sulpice;

   Pierre Brulart, Chevalier de Malte, Capitaine de Galères, mort le 22 Novembre 1658, & inhumé dans l'Egliſe des Blancs-Manteaux;

   Et Madeleine Brulart, Religieuſe aux Filles de la Viſitation à Paris;
6. Jérôme, nommé mineur, & ſous la tutelle de ſa mère, dans le partage du 6 Mai 1587;
7. Marie, femme de *Louis Durand*, Seigneur de Villegagnon, Maître des Requêtes;
8. Anne, mariée, le 25 Août 1582, à *Laurent Cauchon*, Seigneur de Trélon, Maître des Requêtes, puis Conſeiller d'Etat;
9. Madeleine, femme de *Guichard Faure*, Secrétaire du Roi;
10. Et Catherine, Abbeſſe de Longchamp, près Paris.

V. Nicolas Brulart, Marquis de Sillery, Seigneur de Puiſieux en Champagne, de Marines près Pontoiſe, de Berni, &c., Conſeiller au Parlement le 18 Juin 1568, Préſident

Digitized by Google

aux Enquêtes le 18 Décembre 1584, Maître des Requêtes le 15 Juin 1588, fut envoyé en Ambaſſade vers les Suiſſes & Griſons en 1589, où il rendit des ſervices ſignalés à HENRI III & une ſeconde fois en 1593 par le Roi HENRI IV, qui, à ſon tour, le pourvut de l'Office de ſixième Préſident à Mortier de la Cour en 1597. En 1599 il ſe trouva en qualité d'Ambaſſadeur & Plénipotentiaire pour le Roi à l'Aſſemblée de Vervins, où la paix fut conclue avec l'Eſpagne & la Savoie; enſuite il fut envoyé à Bruxelles avec le Duc de Biron & le Chancelier de Bellièvre, pour en voir jurer le Traité par l'Archiduc. De là il paſſa en Italie en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire vers le Pape, & il négocia le Mariage de HENRI IV, avec MARIE DE MÉDICIS; fut pour la troiſième fois en Ambaſſade en Suiſſe en 1602, pour le renouvellement de l'alliance perpétuelle avec la Couronne de France; Garde-des-Sceaux en titre en 1604, Chancelier de France en 1607, Charge qu'il exerça juſqu'en 1616: il fut rappelé après la mort du Maréchal d'Ancre. Les Sceaux lui furent rendus le 23 Janvier 1623, & il s'en démit entièrement le 2 Janvier 1624. LOUIS XIII avoit érigé ſa Terre de *Sillery* en Champagne, en *Marquiſat* en 1619, il s'y retira, & y mourut dans un âge avancé le 1er Octobre 1624: il fut enterré à Marines près Pontoiſe, où l'on voit ſon tombeau. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Novembre 1574, *Claude Prudhomme*, fille puînée de *Louis*, Seigneur de Fontenay en Brie, Tréſorier de France à Rouen, & de *Marie l'Huillier-de-Boulencourt*, dont:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. HENRI, tenu ſur les fonts de Baptême au nom des Cantons Suiſſes, mort étudiant au Collège de Navarre, âgé de 16 ans;
3. NICOLAS, mort à ſix mois;
4. MARIE, Religieuſe aux Filles-Dieu de Paris, morte en 1628;
5. ISABELLE, mariée, par contrat du 30 Juillet 1601, à *Gaſpard Dauvet*, Seigneur des Marêts, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Beauvaiſis, Ambaſſadeur en Angleterre, fils de *Pierre*, & de *Marie de Rouvroy-Saint-Simon*;
6. Et CLAUDE, mariée, le 3 Février 1605, à *Nicolas de Bellièvre*, Seigneur de Grignon, fils de *Pomponne*, Chancelier de France, & de *Marie Prunier*.

VI. PIERRE BRULART, IVe du nom, Marquis de Sillery, Vicomte de Puiſieux, Seigneur de Marines, de Berni, &c., Grand-Tréſorier des Ordres du Roi, Secrétaire d'Etat & des Commandemens & Finances, par Brevet du 1er Janvier 1607, Ambaſſadeur en Eſpagne en 1612, procura en 1622 la réduction de Montpellier, que LOUIS XIII aſſiégeoit depuis longtems ſans certitude de prendre cette Place. Ce Prince lui promit de le faire *Duc & Pair & Chevalier de ſes Ordres* à la première promotion qui ſe feroit; mais une intrigue de la Cour empêcha l'effet de cette promeſſe: il ſe retira en Janvier 1624, & mourut ſans avoir donné la démiſſion de ſa Charge de Secrétaire d'Etat, le 22 Avril 1640, âgé de 57 ans. Il avoit épouſé, 1° en 1606, *Madeleine de Neufville-Villeroy*, morte ſans enfans le 24 Novembre 1613, fille de *Charles*, Marquis de Villeroy & d'Alincourt, & de *Marguerite de Mandelot*, ſa première femme; & 2° par contrat du 11 Janvier 1615, *Charlotte d'Eſtampes-Valençay*, morte le 8 Septembre 1677, à l'âge de 80 ans, fille de *Jean*, Chevalier des Ordres, & de *Sara d'Applaincourt*, dont:

1. LOUIS-ROGER, qui ſuit;
2. NICOLAS-FRANÇOIS, Abbé de Leſpau, de la Pliſſe, &c., vivant en 1677;
3. CLAUDE-CHARLES, reçu Chevalier de Malte de minorité le 7 Juillet 1640;
4. LÉONOR-ADAM, Abbé de Marines, mort au mois de Décembre 1699;
5. CHARLOTTE, morte le 28 Septembre 1697, âgée de 78 ans, qui épouſa, le 16 Mai 1640, *François d'Eſtampes*, Marquis de Mauny, fils de *Jacques*, Maréchal de France, & de *Catherine-Blanche de Choiſeul-Praslin*;
6. & 7. MARIE-ELÉONORE & FRANÇOISE, l'une Abbeſſe d'Avenay, morte le 3 Février 1687; & l'autre Religieuſe au même Monaſtère.

VII. LOUIS-ROGER BRULART, Marquis de Sillery, Vicomte de Puiſieux, Seigneur de Precigny, de Marines, &c., né en 1619, tenu ſur les fonts de Baptême par LOUIS XIII & la Comteſſe de Soiſſons, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie de 20 Compagnies de 100 hommes chacune le 4 Juin 1651, mourut à Liancourt le 19 Mars 1691. Il avoit épouſé, en Mai 1638, *Marie-Catherine de la Rochefoucauld*, qui porta à ſon mari les Terres de la Borde, de la Mothe-Saint-Claude & de Château-Regnault en Angoumois, & mourut le 7 Mars 1698, âgée de 78 ans. Elle étoit fille de *François*, Ve du nom, premier Duc *de la Rochefoucauld*, Pair de France, &

Digitized by Google

Gabrielle du Pleſſis-Liancourt. De ce mariage naquirent:

1. ROGER, qui ſuit;
2. LOUIS, Chevalier de Malte, mort en Portugal le 17 Juillet 1664, âgé de 22 ans, après avoir ſervi avec beaucoup de valeur ſous le Maréchal de Schomberg, & en défendant courageuſement l'entrée de la maiſon de ſon Commandant;
3. FRANÇOIS, Abbé de Saint-Basle, mort en 1668;
4. CHARLES-HENRI, Seigneur de Briançon, Enſeigne-Colonel au Régiment de Turenne, mort à 13 ans & demi, en défendant ſon Drapeau au combat de Saint-Gothard, donné contre les Turcs en Hongrie le 1er Août 1664;
5. ACHILLE, Chevalier de Malte, Aide de Camp du Vicomte de Turenne, & Capitaine d'Infanterie dans ſon Régiment, mort à Landau des bleſſures qu'il reçut à la bataille de Sentzeim le 3 Juillet 1674, âgé de 19 ans & 10 mois;
6. FABIO, Abbé de Saint-Basle, de la Pliſſe, du Gard & de Chezy, ſacré Evêque de Soiſſons le 23 Mars 1692, reçu à l'Académie Françoiſe en 1705, & mort à Paris le 20 Novembre 1714, âgé de 59 ans;
7. CARLOMAN-PHILOGÈNE, dit *le Comte de Sillery*, rapporté après la poſtérité de ſon frère aîné;
8. MARIE-CATHERINE, morte au mois de Novembre 1717, qui épouſa, le 23 Novembre 1664, *Jean-Baptiſte de Rochefort d'Ailly*, Comte de Saint-Pont & de Montferrand;
9. JEANNE-ANDRÉE-CHARLOTTE, morte veuve à Paris le 21 Octobre 1710, âgée de 63 ans. Elle avoit épouſé, en 1672, *Gabriel de Langan*, Marquis de Boisfevrier;
10. GABRIELLE-FRANÇOISE, morte à Paris le 27 Juin 1732, âgée de 83 ans, qui épouſa, le 23 Juin 1675, *Louis de Tibergeau*, Marquis de la Mothe au Maine, fils de *Louis*, Seigneur de la Mothe, & de *Renée le Camus*;
11. Et MARIE-FRANÇOISE, morte à Turin le 31 Janvier 1707, qui épouſa, en 1683, *François-Hyacinthe de Gontheri*, Marquis de Cavaglia, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, Lieutenant-Général des Armées du Duc de Savoie, & Général des Poſtes dans ſes Etats.

VIII. ROGER BRULART, Marquis de Sillery & de Puiſieux, baptiſé dans l'Egliſe de St.-Euſtache à Paris le 1er Avril 1640, ſe ſignala en pluſieurs occaſions en Flandre, où il fit ſa première campagne en 1658, fut bleſſé dangereuſement au viſage lors du ſiège de Valenciennes, & en Allemagne, où il le fut encore à l'épaule à la bataille d'Ensheim ou de Saint-François, & commanda depuis dans la Province d'Alſace pendant pluſieurs campagnes. Il fut Ambaſſadeur extraordinaire en Suiſſe depuis 1697 juſqu'en 1708, Conſeiller d'Etat ordinaire d'Epée, Gouverneur de la Ville de Huningue près Bâle, & d'Epernay en Champagne, Chevalier des Ordres du Roi le 1er Janvier 1705, & Lieutenant-Général de ſes Armées, & mourut le 28 Mars 1719. Il avoit épouſé, le 7 Mars 1668, *Claude Godet*, Dame de Reyneville & de Marc, morte à Huningue le 24 Mai 1681, âgée d'environ 33 ans, fille aînée & héritière de *Joachim Godet*, Seigneur de Reyneville & de Marc, près Châlons en Champagne, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Claudine de Châtillon*. De ce mariage vinrent:

1. FÉLIX-FRANÇOIS, Comte de Sillery, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & Brigadier des Armées du Roi, tué à la bataille d'Almanza en Eſpagne le 25 Avril 1707, en donnant des marques ſurprenantes de valeur & de courage;
2. CATHERINE-FRANÇOISE, morte le 20 Septembre 1750, âgée de 78 ans, ſeconde femme, le 2 Mai 1697, de *Pierre Allemand*, Comte de Montmartin, Lieutenant de Roi en Dauphiné, mort le 7 Janvier 1713. Ils eurent *Anne-Félicité-Allemand*, mariée, en 1724, à *Claude-Gabriel-Amédée de Rochefort-d'Ailly*, Comte de Saint-Point. Voyez ROCHEFORT.
3. GABRIELLE-CHARLOTTE-ELISABETH, morte à Paris le 16 Janvier 1740, âgée de 68 ans, mariée, le 27 Janvier 1702, à *François-Joſeph de Blanchefort*, Baron d'Aſnois en Nivernois, Gouverneur pour le Roi de la Province & Pays de Gex, mort le 16 Mars 1714. Voyez BLANCHEFORT;
4. ANNE-CLAUDINE, morte le 14 Mars 1737, mariée, en Décembre 1703, à PIERRE BRULART, Marquis de Genlis, ſon couſin;

Et quatre autres filles, mortes en bas âge.

VIII. CARLOMAN-PHILOGÈNE BRULART, dit *le Comte de Sillery*, ſeptième fils de LOUIS-ROGER, & de *Marie-Catherine de la Rochefoucauld*, Capitaine de Vaiſſeau, puis Colonel d'Infanterie du Régiment du Prince de Conti, dont il étoit premier Ecuyer, & Gouverneur de la Ville d'Epernay en Champagne le 31 Mars 1719, fut bleſſé dangereuſement à la bataille de Nerwinde le 29 Juillet 1693, & mourut à Paris le 27 Novembre 1727, âgé

Digitized by Google

de 71 ans. Il avoit épouſé, au mois d'Août 1697, *Marie-Louiſe Bigot*, morte le 8 Mai 1746, âgée de 84 ans, fille d'*Antoine*, Auditeur des Comptes de Paris, & de *Louiſe Renard*, dont il eut :

1. Louis-Philogène, qui ſuit ;
2. Et Marie, née le 30 Octobre 1707, appelée *Mademoiſelle de Sillery*, morte le 31 Mai 1771.

IX. Louis-Philogène Brulart, dit *le Marquis de Sillery*, Vicomte de Puiſieux, &c., né le 12 Mai 1702, a été d'abord Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Villeroy, puis Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, ci-devant du Luc, le 20 Février 1734, fait Brigadier des Armées le 1er Août ſuivant, nommé Ambaſſadeur de France auprès du Roi des Deux-Siciles en 1735, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1743 ; envoyé en Août 1746 Miniſtre Plénipotentiaire de France aux Conférences de Breda ; au mois d'Octobre ſuivant fait Conſeiller d'Etat d'Epée à la place du Marquis de Fénélon, tué à la bataille de Rocoux ; Secrétaire d'Etat pour les affaires Etrangères le 15 Janvier 1747 à la place du Marquis d'Argenſon ; Chevalier des Ordres à la promotion du 2 Février 1748, Lieutenant-Général au Gouvernement de la Province de Languedoc le 7 Mai 1751 ; & enfin Gouverneur de la Ville d'Epernay en Champagne, s'eſt démis de la Charge de Secrétaire d'Etat le 9 Septembre 1751 avec conſervation de l'entrée au Conſeil en qualité de Miniſtre d'Etat ; & il s'en eſt retiré le 30 Juin 1756 à cauſe de ſa mauvaiſe ſanté. Il eſt mort le 8 Décembre 1770, & avoit épouſé, le 19 Juillet 1722, *Charlotte-Félicité le Tellier-Louvois-de-Rebenac*, ſœur du Marquis de Souvré, & fille de *Louis-Nicolas*, Marquis de Souvré, & de *Catherine-Charlotte du Pas-de-Feuquières*, dont pour fille unique :

Adélaïde-Félicité Brulart-de-Sillery, née le 5 Novembre 1725, mariée, par diſpenſe, le 26 Janvier 1744, à *Louis-Charles-Céſar le Tellier*, Comte, puis Maréchal, Duc d'Eſtrées, dont il n'y a point d'enfans.

BRANCHE des Seigneurs de la Borde.

III. Noel Brulart, Seigneur de Crône & de la Borde, cinquième fils de Jean, & de *Jeanne Jayer*, ſa première femme, Conſeiller, puis Procureur-Général du Parlement de Paris le 29 Août 1541, mourut en 1557, & laiſſa d'*Iſabeau Bourdin*, fille de *Jacques*, Seigneur de Villaines, Contrôleur-Général des Finances en Touraine, & de *Catherine Brinon* :

1. Jacques, Abbé de Melinais, Chanoine de l'Egliſe de Paris, Maître des Requêtes ;
2. Denis, qui ſuit ;
3. Pierre, auteur de la branche des Seigneurs de *Genlis*, rapportée ci-après ;
4. Nicolas, Abbé de Saint-Martin d'Autun & de Joyenval, Maître des Requêtes le 5 Août 1570, & mort le 14 Novembre 1597 ;
5. Marguerite, femme de *Louis Aleaume*, Seigneur de Verneuil, Lieutenant-Général au Préſidial d'Orléans ;
6. Ambroise, femme de *Raoul Aurillot*, Seigneur de Champlatreux, Conſeiller au Parlement ;
7. Madeleine, femme de *Thierry Cauchon*, Seigneur de Condé-ſur-Noirau ;
8. Et Jeanne, mariée à *Jean Gauchery*, Seigneur de Grand-Champ.

IV. Denis Brulart, Ier du nom, Baron de la Borde, Conſeiller au Parlement de Paris, nommé le 25 Juillet 1570, premier Préſident au Parlement de Bourgogne, dont il ſe démit le 10 Juin 1610, épouſa, le 9 Janvier 1563, *Madeleine Hennequin*, fille de *Jean*, Seigneur de Dammartin, Conſeiller au Parlement de Paris, & d'*Anne Molé*. Il en eut :

1. Nicolas, qui ſuit ;
2. Noel, Baron de Sombernon, Maître des Requêtes le 2 Juin 1612, marié à *Charlotte Baillet*, fille de *Philippe*, & de *Marguerite Noblet* ;
3. Jeanne, mariée 1° à *Jacques Baillet*, Conſeiller au Grand-Conſeil ; & 2° le 1er Juin 1593, à *Erard Bouton*, Seigneur de Chamilly. Voy. BAILLET & BOUTON.
4. Marguerite, femme de *Jean-Baptiſte le Goux*, premier Préſident au Parlement de Bourgogne ;
5. Et Madeleine, Abbeſſe de Molaiſe.

V. Nicolas Brulart, Ier du nom, Baron de la Borde, &c., Maître des Requêtes, puis Préſident, & enſuite premier Préſident au Parlement de Bourgogne, mourut en Janvier 1627. Il avoit épouſé, le 8 Octobre 1593, *Marie Bourgeois*, Dame d'Origni, fille de *Claude*, Préſident au Parlement de Bourgogne, & de *Françoiſe de Montholon*, dont :

1. Denis, qui ſuit ;
2. Roger ;
3. Françoise, mariée, en 1613, à *Claude de*

Digitized by Google

Saulx, Comte de Buzançois, Vicomte de Tavannes;
4. Et ANNE, Religieuſe Carmélite.

VI. DENIS BRULART, II^e^ du nom, Marquis de la Borde, &c., Conſeiller, puis Préſident au Parlement de Bourgogne, fit ériger au mois d'Août 1645 la Baronnie de la Borde en *Marquiſat*. Il épouſa, le 29 Janvier 1623, *Marie Maſſol*, fille de *Jean*, Conſeiller au Parlement de Dijon, & de *Claude Maillard*, dont:

1. NICOLAS, qui ſuit;
2. NOEL, rapporté après la poſtérité de ſon frère aîné;
3. DENIS, Chevalier de Malte;
4. 5. 6. & 7. JEAN-BAPTISTE, ROGER, PIERRE & autre DENIS, morts jeunes;
8. CHARLOTTE, morte le 5 Janvier 1688, mariée 1° à *Louis Frère*, premier Préſident au Parlement de Dauphiné; & 2° à *Jean Amelot*, Maître des Requêtes. Voy. AMELOT.
9. & 10. CLAUDE & FRANÇOISE, Religieuſes à la Viſitation de Dijon;
11. 12. & 13. Trois filles, mortes jeunes;
14. Et ELISABETH, Religieuſe Carmélite à Dijon.

VII. NICOLAS BRULART, II^e^ du nom, Marquis de la Borde, Baron de Sombernon, &c., né le 19 Janvier 1627, premier Préſident au Parlement de Bourgogne le 17 Avril 1657, mourut le 29 Août 1692. Il avoit épouſé 1° *Marie Cazet*, morte en 1666, fille de *François*, Seigneur de Vautorte, & de *Marie Marcel*; & 2° le 29 Janvier 1669, *Marie Bouthillier*, morte le 11 Juin 1728, âgée de 82 ans, après s'être remariée, le 4 Mai 1699, à *Céſar-Auguſte*, Duc de *Choiſeul*, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, dont elle fut la ſeconde femme. Elle étoit fille de *Léon Bouthillier*, Comte de Chavigny, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, Grand-Tréſorier de l'Ordre du Roi, & d'*Anne-Phélypeaux*. Les enfans du premier lit furent:

1. JACQUELINE-CHARLOTTE, morte à Paris le 28 Décembre 1743, âgée de 83 ans, mariée, le 6 Février 1689, à *André-Louis de Loménie*, Comte de Brienne, mort le 14 Mars 1743, âgé de 85 ans, fils de *Louis-Henri*, Secrétaire d'Etat, & de *Henriette Bouthillier-Chavigny*;
2. MARIE-RENÉE, Religieuſe à la Viſitation de Dijon;
3. Et N... BRULART, qui n'étoit point mariée en 1691.

Du ſecond lit ſont nés:

4. ARMAND-NICOLAS, mort par accident le 22 Décembre 1695;
5. JEAN-BAPTISTE, Capitaine des Gendarmes du Berry, tué à la bataille de Spire le 15 Novembre 1703;
6. LOUIS, Capitaine au Régiment d'Auvergne, mort à Socino en Lombardie en 1701;
7. ANNE, mariée à *Gaſpard de Vichy*, Comte de Chameron;
8. Et MARIE, morte à Verſailles le 11 Septembre 1763, femme, 1° ſans enfans, le 18 Décembre 1704, de *Louis-Joſeph de Béthune*, Marquis de Charoſt, tué à la bataille de Malplaquet le 11 Septembre 1709; & 2° auſſi ſans enfans, le 15 Janvier 1732, de *Charles-Philippe d'Albert*, Duc de Luynes, mort le 2 Novembre 1758. Voy. BÉTHUNE & ALBERT DE LUYNES.

VII. NOEL BRULART, Baron de Sombernon & Comte de Rouvre, ſecond fils de DENIS, II^e^ du nom, & de *Marie Maſſol*, né le 28 Juin 1632, Conſeiller au Grand-Conſeil en 1655, mort le 12 Août 1694, avoit épouſé, 1° au mois de Mai 1655, *Jeanne Gruin*, morte le 21 Mai 1686, fille de *Charles*, Seigneur des Bordes; & 2° *Urſule-Françoiſe de Simiane-de-Monetha*. Du premier lit vinrent, cinq enfans, morts jeunes;

6. DENIS-NOEL, qui ſuit;
7. CATHERINE, mariée, le 13 Décembre 1683, à *Armand-Charles d'Anglebermer-de-Furſtenberg*, Chevalier, Marquis de Lagny;
8. MADELEINE, morte à Langres le 7 Septembre 1761, âgée de 95 ans, femme, en 1696, de *Louis Tiſſart*, Seigneur de Biche, fils de *Daniel*, Seigneur de Clayes & de Biche, & de *Judith Hardy*;

Et deux filles, Urſulines à Arc en Barrois.

Du ſecond lit vint:

Une fille, morte en 1710, âgée de 15 à 16 ans.

VIII. DENIS-NOEL BRULART, dit *le Marquis de Brulart*, Marquis de Rouvre, fut dans ſa jeuneſſe Guidon de la Compagnie des Gendarmes Ecoſſois, & mourut ſubitement à Paris le 5 Octobre 1739, âgé d'environ 71 ans. Il avoit épouſé, en Juillet 1695, *Bonne-Marie Bachelier*, morte le 5 Février 1716, fille de *Nicolas* ou *Simon*, Seigneur de Beaubourg & de Clotomont, Receveur-Général des Finances de la Généralité d'Orléans, & de *Madeleine de Broé-de-la-Guette*. De ce mariage eſt né:

IX. SIMON-LOUIS BRULART, Chevalier, Sei-

Digitized by Google

gneur de Beaubourg par sa mère, appelé *le Marquis de Rouvre*, qui entra en 1713 dans le Corps de la Marine, où il servit jusqu'en 1716, qu'il fut pourvu d'une Charge de Sous-Lieutenant dans le Régiment des Gardes-Françoises. Il a épousé, par contrat du 23 Janvier 1738, *Marie-Françoise Mallet*, fille de *Jacques-François*, Seigneur de Chanteloup, Président en la Chambre des Comptes de Paris, & de *François Lucas-de-Demuyn*. Il n'y avoit point d'enfans de ce mariage en 1754.

BRANCHE des Seigneurs DE GENLIS.

IV. PIERRE BRULART, Seigneur de Crône & de Genlis, troisième fils de NOEL, & d'*Isabeau Bourdin*, acquit la Terre de Genlis des Seigneurs de l'ancienne Maison d'*Hangest*, qui fut érigée en *Marquisat* au mois d'Août 1645. Il fut Secrétaire des Commandemens de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, & Secrétaire d'Etat par CHARLES IX, le 8 Juin 1569, en récompense de ses services: il mourut le 12 Avril 1608, âgé de 73 ans. Il avoit épousé, par contrat du 10 Septembre 1571, *Madeleine Chevalier*, fille de *Joseph*, Seigneur de Malpierre, & d'*Agnès de Chambly*, dont:

1. GILLES, qui suit;
2. CHARLES, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Paris, Abbé de Joyenval & de Neaufle, Prieur de Léon en Bretagne. Il fut Ambassadeur à Venise depuis 1612 jusqu'en 1615, & à la Diète de Ratisbonne en 1640. Il mourut Doyen des Conseillers du Roi le 25 Juillet 1649. Amelot de la Houssaye, dans ses Mémoires historiques, lui donne un fils naturel nommé *Charles*, qui épousa la veuve d'un Trésorier de France, qui lui apporta une Terre de 4000 liv. de rente;
3. NOEL, mort au siège d'Amiens en 1597;
4. PIERRE, Conseiller au Grand-Conseil & Abbé de St.-Martin d'Autun;
5. LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs du *Ranché* & du *Broussin*, rapportée ci-après;
6. NICOLAS, Chambellan de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, mort le 27 Octobre 1659. Il avoit épousé *Marie* (alias *Madeleine*) *de Cerisiers*, veuve de PIERRE BRULART, Seigneur de Vaux, son parent. Il en a eu:

   Un garçon, mort Capitaine au Régiment du Duc d'Orléans, sans avoir été marié;
   ELISABETH, mariée à *Alphonse de Civille*;
   N..., mariée à *Louis d'Estourmel*;
   MARIE, morte le 17 Avril 1699, âgée de 64 ans. Elle avoit épousé, en 1662, *Nicolas de l'Hôpital*, Marquis de Vitry, Ambassadeur Extraordinaire en Pologne;
   Et N... BRULART, Religieuse aux filles de Sainte-Marie, à Melun;
7. MADELEINE, femme de *François Robertet*, morte sans enfans;
8. MARIE, alliée 1° à *François*, Baron de *Mailloc* en Normandie; & 2° à *François de Raveton*, Seigneur de Chauvigny;
9. Et ELISABETH, Religieuse à l'Abbaye de St.-Antoine de Paris.

V. GILLES BRULART, Seigneur de Genlis, &c., Bailli & Gouverneur de Chauny, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa 1° *Anne de Hallwin*, fille de *Charles*, Seigneur de Piennes, Chevalier des Ordres, & de *Jeanne* ou *Anne Chabot*; & 2° *Claudine Aux-Epaules*, fille de *François*, Seigneur de Pisy, & de *Gabrielle de Laval*, Marquise de Nesle. Du premier lit vinrent:

1. CHARLES, tué en duel en 1649;
2. FLORIMOND, qui suit;
3. CHARLES, Abbé de Joyenval & Prieur de Léon, mort le 14 Mai 1669;
4. FRANÇOIS, Chevalier de Malte;
5. ANNE BRULART.

Du second lit vint:

6. Et RENÉ, Marquis de Genlis, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Lieutenant des Gendarmes d'Anjou, Gouverneur du Fort Barrault & des frontières du Dauphiné, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 21 Décembre 1696, âgé de 79 ans. Il avoit épousé *Anne de Longueval*, fille de *Julien*, Seigneur de Thenelles, & d'*Anne le Picart*, dont il laissa postérité.

VI. FLORIMOND BRULART, Marquis de Genlis, Lieutenant des Gendarmes d'Orléans, mourut le 10 Janvier 1685, âgé de 83 ans. Il avoit épousé, 1° le 6 Juin 1628, *Charlotte de Blecourt*, morte en 1676, à Genlis, fille de *Louis*, Seigneur de la Tour-Brunetel, &c., & de *Charlotte de Gomer*; & 2° *Elisabeth-Marguerite de Bovelles*, fille de *Jean*, Seigneur d'Eppeville, & d'*Elisabeth de l'Espinay*, Les enfans du premier lit furent:

1. FLORIMOND, II° du nom, Marquis de Genlis, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, qui servit pendant plusieurs campagnes avec beaucoup de distinction & fit les fonctions de Maréchal-de-Camp des Armées du Roi. Il mourut sur la fin du mois de Novembre 1653, sans avoir été marié, n'étant âgé que de 24 à 25 ans;

Digitized by Google

2. CHARLES, Archevêque d'Embrun en 1668, mort le 2 Novembre 1714, âgé de 86 ans;
3. CLAUDE, Marquis de Genlis, après son frère aîné, Colonel du Régiment d'Artois, puis de la Couronne, mort le 15 Avril 1673. Il avoit épousé, le 11 Mars 1669, *Angélique de Fabert*, morte à Paris, le 12 Octobre 1730, âgée de 82 ans, après s'être remariée, le 19 Janvier 1677, à *François d'Harcourt*, III^e^ du nom, Marquis de Beuvron. Elle étoit fille d'*Abraham*, Maréchal *de Fabert*, & de *Claudine Richart-de-Clevant*. CLAUDE laissa:

   MARIE-ANNE-CLAUDE BRULART, morte le 15 Décembre 1750, qui avoit épousé, le 31 Janvier 1687, *Henri d'Harcourt-Beuvron*, Pair & Maréchal de France.
4. FRANÇOIS, Colonel du Régiment de la Couronne après la mort de son frère CLAUDE, tué à la bataille de Consarbruck, devant Trèves en 1674;
5. N... BRULART, Religieux à Lisjean;
6. PIERRE, qui suit;
7. MICHEL, Chevalier de Malte, Commandeur de Colioure, Capitaine de Vaisseau, mort sur la fin du mois de Mars 1701;
8. Un autre MICHEL, Colonel du Régiment de la Couronne, après ses deux frères aînés, tué à l'attaque d'un Fort près Saint-Omer, en forçant une redoute au mois de Mars 1677;
9. HARDOUIN, Chevalier de Malte, Commandeur de Liége, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, Inspecteur-Général en Catalogne & Gouverneur de Gironne, mort à Montpellier le 30 Avril 1699;
10. & 11. LOUISE-CHARLOTTE & MARGUERITE, mortes à Origny: l'une Religieuse, & l'autre Novice;
12. & 13. Deux autres filles, mortes au berceau;
14. LOUISE-CATHERINE, non mariée, morte à Paris le 29 Avril 1738, âgée de 83 ans, ayant fait sa légatrice universelle la Maréchale d'*Harcourt*, sa nièce.

Et du second lit:

15. Et FLORIMONDE-RENÉE, morte jeune.

VII. PIERRE BRULART, Marquis de Genlis, après ses frères, étant resté seul des garçons, renonça à l'état ecclésiastique, & se démit en 1702 de l'Abbaye de Sainte-Elisabeth de Genlis de l'Ordre de Prémontré, qu'il possédoit depuis 1669. Il fut Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans, & mourut dans ses Terres en Picardie le 18 Janvier 1733, dans la 85^e^ année de son âge. Il avoit épousé, au mois de Décembre 1703, ANNE-CLAUDINE BRULART, morte le 14 Mars 1737, âgée de 58 ans, à Saint-Germain-en-Laye où elle s'étoit retirée depuis la mort de son mari. Elle étoit fille de ROGER, Marquis de Sillery & de Puisieux, & de *Claudine Godet-de-Reyneville*. De ce mariage sont nés:

1. CHARLES, qui suit;
2. Et N... BRULART, mort en bas âge.

VIII. CHARLES BRULART (Moréri dit PIERRE), Comte de Genlis en Picardie, puis Marquis, mourut dans sa Terre le 15 Mai 1753, âgé de 46 ans. Il avoit épousé, au mois de Novembre 1726, *Louise-Charlotte-Françoise de Hallencourt-de-Dromesnil*, morte à Paris le 21 Mai 1742, dans sa 32^e^ année, & enterrée dans l'Eglise des Grands-Augustins, dans la Chapelle de la famille des BRULART. Elle étoit fille d'*Emmanuel-Joseph*, Marquis de Dromesnil, ci-devant Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers-Dauphins, & de *Louise de Proisy-de-Morfontaines*. De ce mariage sont issus:

1. CHARLES-CLAUDE, Marquis de Genlis, né le 15 Mars 1733, ci-devant Colonel dans les Grenadiers de France, marié, par contrat du 14 Avril 1765, à *N... de Riotor-de-Villemur*, fille de *Jean-Baptiste-François*, Marquis de Villemur, mort Lieutenant-Général le 2 Janvier 1763, âgé de 65 ans, & de *Charlotte-Maurice de Courten*, morte le 14 Février 1750, âgée de 24 ans;
2. CHARLES-ALEXIS, né le 21 Janvier 1737, appelé *Comte de Genlis*, ci-devant Garde de la Marine, Colonel au corps des Grenadiers de France, marié, en 1763, à *Stéphanie-Félicité Ducrest de Saint-Aubin*, née le 25 Janvier 1746, présentée le 26 Avril 1767, par la Comtesse de Puisieux. Elle est fille du Marquis de Saint-Aubin;
3. Et LOUIS-MARIE BRULART, né le 28 Novembre 1738, connu d'abord sous le nom de l'*Abbé de Genlis*, mort Officier dans le Régiment du Roi, Infanterie.

BRANCHE
des Seigneurs DU RANCHÉ *&* DU BROUSSIN.

V. LOUIS BRULART, Seigneur du Ranché & du Brouffin, cinquième fils de PIERRE, Seigneur de Crône & de Genlis, & de *Madeleine Chevalier*, épousa *Madeleine Colbert*, morte le 27 Février 1690, fille d'*Edouard*, Seigneur de Villacerf, & de *Marie le Fouret*. Il en a eu:

1. PIERRE, qui suit;
2. Et CHARLES, Seigneur du Ranché, Capitaine aux Gardes-Françoises & Maréchal-

Digitized by Google

de-Camp, mort le 1er Juillet 1712, ſans poſtérité d'*Anne de la Bertherie*, qui étoit auparavant veuve de *Jean le Coigneux*, Seigneur de Bezonville.

VI. Pierre Brulart, Seigneur du Brouſſin, épouſa *Catherine Bauyn*, veuve d'*André Goislard*, Seigneur de la Gravelle, Maître des Comptes, & fille de *Proſper Bauyn*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Marguerite Boucherat*, dont:

Louise-Madeleine Brulart, morte le 13 Février 1733, âgée de 63 ans. Elle avoit épouſé, 1° en 1699, *François-Jules du Bouzet*, Marquis de Roquépine; & 2° en Novembre 1704, *François de la Vergne*, Marquis de Treſſan.

Les armes: *de gueules, à la bande d'or, chargée d'une traînée de cinq barillets de poudre de ſable.*

BRULON-LA-MUCE: *d'argent au griffon de ſable.*

BRUM (le), en Artois, dont on trouve des Chevaliers dans les tournois ès années 1130 & 1290. Jean le Brum, Ecuyer, Seigneur de Werquigneul, Tencques, la Vallée, &c., épouſa *Jeanne de la Vacquerie*, laquelle fit en Juſtice une tranſaction en date du 12 Août 1506. Il en eut:

Pierre le Brum, Ier du nom, Seigneur de Werquigneul, &c., marié à *Jeanne de Lucques*, dont il eut:

Gilles le Brum, Ier du nom, Seigneur de Werquigneul, &c., marié à *Marie le Comte*, avec laquelle il teſta le 13 Octobre 1559, dont:

Jean le Brum, Seigneur de Werquigneul, Tencques & la Vallée, qui laiſſa de *Marie de Noyelles*:

Pierre le Brum, IIe du nom, Seigneur de Werquigneul, la Vigne & Gouy, qui teſta le 8 Novembre 1603. Il avoit épouſé, *Antoinette de Widebien*, dont:

Gilles le Brum, IIe du nom, Seigneur de la Vigne, de Gouy, &c., marié, le 18 Octobre 1614, à *Marie-Florence de Miraumont*, fille de *Philippe*, & de *Françoiſe de Boffles*, & petite-fille de Meſſire *Claude de Miraumont*, & de *Marie de Longueval-de-Bucquoy*, dont:

1. Maximilien, qui ſuit;
2. Et Lamoral, auteur de la troiſième branche, rapportée plus loin.

Maximilien le Brum-de-Miraumont, né le 11 Septembre 1626, Ecuyer, Seigneur de Puiſeux-Aumont, Bacquelroy, d'Anvers, Luzinghien, &c., Lieutenant-Colonel du Régiment du Duc d'Havré, Cavalerie, au ſervice d'Eſpagne, marié, le 12 Août 1658, à *Françoiſe-Philippine de Hoſton*, née le 5 Janvier 1639, fille de *Louis*, & d'*Anne de Wignacourt*, dont:

1. Maximilien-Joseph, qui ſuit;
2. Ferdinand-Joseph, rapporté après la poſtérité de ſon frère aîné;

Maximilien-Joseph le Brum-de-Miraumont, Seigneur de Puiſeux-Aumont, Bacquelroy, d'Anvers, Luzinghien, &c., né le 15 Juin 1661, marié, le 3 Octobre 1700, à *Agnès Modé*, fille d'*Arnould Modé*, Ecuyer, & Capitaine au Régiment du Vicomte d'Havré, au ſervice d'Eſpagne, de laquelle il a eu:

1. François-Joseph, Seigneur d'Anvers & de Luzinghien, &c., Lieutenant-Colonel du Régiment de Los-Rios, au ſervice de Sa Majeſté l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, lequel n'a point d'enfant. Il a épouſé, le 10 Janvier 1753, *Marie-Anne-Françoiſe le Gillon-de-Cordes-de-Bruges;*
2. Joachim-Joseph, Major du Régiment de Saxe-Gotha, au même ſervice, qui eſt mort le 20 Février 1759, à un hoſt, près de Prague en Bohême. Il avoit épouſé *N... de Colins*, morte en 1758. Il en a eu:

   Jean-François-Martin le Brum;
   Jean-Joseph-Christian le Brum;
   Et Béatrix le Brum;
3. Guillaume-Ferdinand-Joseph;
4. Jacques-Joseph, Lieutenant au Régiment de Los-Rios, au même ſervice, marié, le 8 Janvier 1762, à *Anne-Marie de Monflin;*
5. Eléonor-Emmanuel;
6. Jeanne-Agnès, Religieuſe en la noble Abbaye d'Herkenrode, morte le 22 Décembre 1756;
7. Agnès-Ernestine, Religieuſe à l'Abbaye du Val-Virginal de Lintre;
8. Et Marie-Madeleine, mariée, le 26 Octobre 1748, à *Charles-Joſeph*, Baron de *Fraula*.

SECONDE BRANCHE

Ferdinand-Joseph le Brum, ſecond fils de Maximilien, & de *Françoiſe-Philippe de Hoſton*, fut Seigneur d'Oſtergnies, Capitaine dans le Régiment du Duc d'Havré, Cavalerie, au ſervice d'Eſpagne; il épouſa *Marie-Anne le Bouchel*, fille de *Dominique*, Ecuyer, Seigneur de Bienne-Leopard, dont:

1. Maximilien, qui ſuit;

Digitized by Google

2. Charles-Albert, né en 1712, marié à *Marie-Anne-Thérèſe de Honzieaux*, dont il n'a point d'enfans ;
3. Joseph-Emmanuel, né en 1714, Eccléſiaſtique ;
4. Charles-Joseph, né en 1720 ;
5. Hélène, née en 1696, Carmélite à Marche ;
6. Marie-Josèphe, née en 1702 ;
7. Marie-Albertine, née en 1704 ;
8. Isabelle-Françoise-Josèphe, née en 1708, Religieuſe Carmélite au même Couvent qu'Hélène, ſa première ſœur ;
9. Et Amélie-Josèphe, née en 1718, Religieuſe à Compiègne.

Maximilien le Brum, Seigneur d'Oſtergnies, né en 1710, a épouſé *Iſabelle-Ignace de Fourmanoir*, dont :

Vincent-Joseph le Brum, né en 1748.

TROISIÈME BRANCHE.

Lamoral le Brum, Capitaine au ſervice d'Eſpagne, ſecond fils de Gilles, II^e^ du nom, & de *Marie-Florence de Miraumont*, fut tué à la défaite des ennemis entre Mons & Maubeuge. Il avoit épouſé *Catherine-Emmanuelle de la Biche*, Dame de Rouzies & de Cerfontaine, dont :

1. François Lamoral, Seigneur de Fierd-le-Petit, &c., marié, le 22 Juin 1681, à Maubeuge, à *Françoiſe-Marie Rivart*, dite de *Martigny*, dont il eut :
   Maximilien-François Lamoral-le-Brum, Seigneur de la Vigne & de Fierd-le-Petit, &c., mort ſans être marié en 1747 ;
2. Anne, mariée, à Cerfontaine, le 8 Juillet 1674, à *Claude*, Comte de *Choiſeul*, & Baron de Beaupré. Voyez CHOISEUL ;
3. Et Marie-Anne, née à Maubeuge le 2 Octobre 1682, qui épouſa à Fierd-le-Petit le 9 Août 1701, *Léon-Claude de Boufies*, Vicomte de Rouvroy.

Les armes : *de gueules à la faſce d'argent, chargée de trois poiſſons au naturel.*

BRUMBACH : *d'argent, à l'aigle éployée de ſable.*

BRUMEN (le), Seigneur du Boisflamel en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans *ſa Nobleſſe* le 4 Juin 1668. Nicolas le Brumen, dit l'*Hiſtoire de Rouen*, demeuroit en cette Ville, & obtint des Lettres de Nobleſſe en 1643.

BRUN (le), Sieur de Saint-Gervais, du Meſnil-Angot, Manducage & Putot en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans *ſa Nobleſſe* le 25 Septembre 1669. Suivant l'*Hiſtoire de Rouen*, Georges le Brun, Seigneur de Boiſguillaume, fut reçu Conſeiller au Parlement de Normandie en 1543. Jean-Baptiste le Brun le fut en 1567. Un autre Jean-Baptiste le Brun fut Conſeiller-Clerc au même Parlement en 1581 ; & un autre Jean-Baptiste le Brun, Seigneur de Boiſguillaume, fut auſſi Conſeiller au même Parlement en 1605 : il avoit épouſé *Catherine de Bauquemare*, qui devint veuve en 1658. Enfin l'Abbé de Vertot, dans ſon *Hiſtoire de Malte*, parle de Jacques le Brun, reçu Chevalier de Malte le 7 Juin 1631.

Les armes : *écartelé de vair & de gueules.*

BRUN (le), Seigneur du Breuil, de Champignolle & de Dinteville : *de gueules, à trois chardons fleuris d'or, 2 & 1.*

BRUN (le), Seigneur de la Franquerie : *d'azur, à un lion d'or, & un croiſſant d'argent, poſé en chef, accoſté de deux étoiles d'or*, & l'écu timbré *d'un caſque de profil.* Voyez l'*Armorial de France*, reg. I, part. I, p. 100.

BRUN (le), Seigneur de Kermorven, en Vannes : *d'azur, au château d'argent, maçonné de ſable.*

BRUN (le), en Tréguier : *d'argent, à une quinte-feuille de ſinople.*

BRUN, en Franche-Comté. Claude-Ferdinand, Baron de Brun, Seigneur d'Amanges, Chevalier d'honneur au Parlement de Beſançon, a obtenu, par Lettres du mois de Janvier 1694, que la Seigneurie de *la Roche*, au Comté de Bourgogne, fut érigée en *Marquiſat*. Il avoit épouſé *Marie de Gineſloux-de-la-Tourette*, dont il a eu :

1. Ferdinand-Agathe-Ange, qui ſuit ;
2. Marie, mariée à *Marc de Montagu*, Marquis de Poutavans ;
3. Et Marie-Anne, morte en 1711, qui avoit épouſé, en 1711, *Claude-Eliſabeth de la Guiche*, Comte de Sivignon.

Ferdinand-Agathe-Ange, Baron de Brun, Marquis de la Roche, Chevalier d'honneur au Parlement de Franche-Comté, mort en 1746, Lieutenant-Général des Armées du Roi, a eu de *Charlotte de Montſaunin-de-Montal :*

Charlotte-Gabrielle de Brun, née en 1720, qui a eu les ſucceſſions de ſes père & mère, par jugement du 23 Mars 1747, & ſentence du

Digitized by Google

Châtelet du mois de Juillet 1752. Elle étoit encore fille en 1762.

Les armes: *d'or, à trois grappes de raisin de pourpre, pamprées & tigées de sinople, la queue en haut, & posées 2 & 1.*

BRUN, en Provence, famille originaire de Castellane, où elle étoit comptée parmi les Maisons nobles dans le XIV^e siècle.

I. Foucou Brun est celui par lequel on commence à avoir les papiers en règle. Il étoit Capitaine de Cuirassiers sous le Roi Henri II & fut tué au premier siège de la ville d'Amiens, en combattant à la tête de son Régiment. Il eut de *Julie de Requiston:*

1. Jean, qui suit;
2. Et Sébastien, tige de la branche des Seigneurs de *Boades*, rapportée ci-après.

II. Jean Brun, Seigneur de Caille, dont il fit hommage au Roi Charles IX en 1560, avoit épousé, le 19 Novembre 1529, *Marguerite de Pallier*, fille de *noble & généreux Claude de Pallier*, Seigneur du Castellet, & de *Gaspard de Castellane*, dont:

III. Balthasar Brun, Seigneur de Caille & de Rougon, qui ajouta à son nom celui de *Castellane*. Par le testament de *Gaspard de Castellane*, sa mère, fait le 22 Janvier 1588, il fut chargé de prendre le nom & les armes de Castellane, à peine de privation de ses droits & de tout son héritage. Il épousa, par contrat passé devant *Lambert*, Notaire à Castellane, le 7 Août 1558, *Lucrèce d'Ambrois*, fille de *Remi*, Président au Parlement de Provence, dont il eut:

1. Paul, mort sans enfans;
2. Joseph, qui suit;
3. Et Jean-Baptiste, chef de la branche des Seigneurs de *Vaucrovet* & de *Taulane*, terminée dans la personne d'Augustin de Brun, mort à Castellane sans postérité.

IV. Joseph Brun-de-Castellane épousa *Honorée d'Albert*, fille de *Jean*, Seigneur de Reguste, de laquelle il eut plusieurs fils, un desquels, Alexandre de Brun-de-Castellane, fut reçu Chevalier de Malte en 1643. Les autres firent différentes branches, actuellement éteintes.

SECONDE BRANCHE.

II. Sébastien de Brun, second fils de Foucou, & de *Julie de Requiston*, se maria, le 30 Janvier 1541, à *Luce Imbert*, fille d'*Antoine*, de laquelle il laissa:

III. Joseph de Brun, marié, par contrat passé devant *Rasque*, Notaire à Draguignan, le 21 Janvier 1591, à *Honorade-Geoffrette Ganfard*, fille de *Gaspard-Delphin*, dont entr'autres enfans:

IV. Elzéar de Brun, qui acquit, par succession, la Terre & Seigneurie de Boades & testa le 1^er Novembre 1663. Il épousa, le 20 Janvier 1630 (*Pierre Arnoux*, Notaire à Draguignan), *Louise de Caille*, & eut:

1. Antoine, qui suit;
2. Jacques, auteur de la branche des Seigneurs de *Favas*, rapportée ci-après;
3. Joseph, à qui son père légua la somme de 18000 livres. Il a eu un fils, qui n'a point d'enfans;
4. Et Anne, à qui son père légua la somme de 20000 livres, mariée à noble *Pierre de Mollet*.

V. Antoine de Brun, que son père institua héritier universel, prêta hommage pour ses Terres & Seigneuries de Boades & de Châteauvieux le 17 Juin 1672, & pour la plus grande partie de celle de Villepeys le 16 Mai 1698. Il épousa, le 10 Juillet 1650 (*Pascal*, Notaire à Draguignan), *Honorade de Calvi*, fille de *Melchior*, & de *Françoise de Calvi-de-Cannes*, dont:

VI. Joseph de Brun, II^e du nom, Seigneur de Boades, marié, par contrat du 7 Mars 1686 (*Graffeau*, Notaire à Aix), à *Anne de Joannis*, fille de *N.... de Joannis*, premier Avocat-Général en la Cour des Comptes, Aides & Finances, & d'*Isabeau d'Amat-de-Coste giraud*. De ce mariage sont nés:

1. Emmanuel-Esprit-Antoine, qui suit;
2. N..... Officier de Vaisseaux, Chevalier de St.-Louis, gratifié par le Roi d'une pension annuelle de 500 livres, après l'affaire de Mahon, où il se trouva en qualité de Capitaine en second;
3. Madeleine, Religieuse au Monastère de la Visitation de Castellane;
4. Elisabeth, mariée à *Louis de Fabre-Mazan*, Co-Seigneur de Riès, & Seigneur de Vinay;
5. Et Thérèse, mariée à *Jean-Pierre de Perrot*, Ecuyer, Seigneur du Bourguet.

VII. Emmanuel-Esprit-Antoine de Brun, Chevalier, Seigneur de Boades, de Villepeys & de Meaux, reçu Conseiller au Parlement de Provence le 8 Janvier 1711, a épousé, par contrat du 6 Avril 1720 (*Boyer*, Notaire à Marseille), *Elisabeth de Boisson*, fille de *François*, Président du Bureau des Tréso-

Digitized by Google

riers-Généraux de France, & de *Marie de Montolieu*, dont :

1. Joseph-François, Chevalier, Seigneur de Boades ;
2. Jean, Lieutenant de Vaiſſeaux ;
3. Et Joseph, Enſeigne de Vaiſſeaux.

TROISIÈME BRANCHE.

V. Jacques de Brun, Chevalier, Seigneur de Favas, ſecond fils d'Elzéar, & de *Louiſe de Caille*, à qui ſon père légua la ſomme de 34000 livres, épouſa, par contrat du 5 Février 1663, *Marguerite de Rafaëlis-Broves-de-Tourtour*, dont :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Pierre-Emmanuel, mort Capitaine dans le Régiment d'Auxerrois ;
3. Et Joseph, Chevalier de St.-Louis, mort Commandant de Givet.

VI. Antoine de Brun, Chevalier, Seigneur de Favas, Lieutenant-Général d'Epée en la Sénéchauſſée de Draguignan, épouſa, par contrat paſſé le 14 Octobre 1697, *Françoiſe de Gilles-Taurenes*, dont il eut :

1. François ;
2. Et Dominique, mort en Bavière, Capitaine dans le Régiment de Poitou.

VII. François de Brun, Chevalier, Seigneur de Favas, a épouſé, par contrat du 14 Février 1731, *Marguerite-Thérèſe de Raimondis-Canaux*, de laquelle il a :

1. Antoine, Enſeigne de Vaiſſeaux du Roi, & Lieutenant de Compagnie ;
2. Et Joseph, Lieutenant & Officier-Major dans le Régiment de Guyenne.

Cette famille a été pluſieurs fois maintenue dans ſa Nobleſſe : la première en 1668 par les Commiſſaires députés du Roi, & en 1699 & 1702, par Arrêt de M. *le Bret*, Intendant de la Province ; & l'aïeul du Conſeiller de Boades, & ſon frère Jacques de Brun-*de-Favas*, furent déchargés de la taxe prononcée contre les uſurpateurs du titre de Nobleſſe, & de celle des francs-fiefs.

Les armes : *d'azur, à la hache d'armes d'argent, emmanchée d'or.* (*Armor. de Prov.* tom. I, p. 195 & ſuiv.)

La branche de Caſtellane portoit : *parti au 1 de* Brun, *& au 2, de gueules, à un château ouvert, crénelé & ſommé de trois tours d'or, maçonnées de ſable, qui eſt de* Caſtellane.

BRUN, en Languedoc : *de gueules, à un cœur d'argent, accompagné de trois croiſſans de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRUNE, en Champagne, famille dont étoit François de Brune, Ecuyer, Seigneur de Volandre & de Bouchou, qui obtint le titre de *Baron*, applicable ſur telle Seigneurie qu'il choiſiroit, ſous le nom de *Brune*, par Lettres du 12 Mai 1704. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles & en pointe d'une hure de ſanglier, le tout de même.*

BRUNEL, en Hurepoix. I. Isaac de Brunel, Ecuyer, Seigneur d'Autry & des Ruées, fils de Nicolas, Seigneur de la Queux, Capitaine d'Infanterie, & de *Renée de Montliard-Rumont*, épouſa, le 13 Août 1630, *Marie le Chat*, dont il eut :

1. Claude, Ecuyer, Seigneur des Ruées, marié, le 23 Juin 1664, à *Jeanne Deſprez*, veuve de *Louis d'Elbe*, Ecuyer, Seigneur de Caumont, dont un fils ;
2. Isaac-Louis, qui ſuit ;
3. Et Edmée, femme de *Claude de Pontbriant*, Ecuyer, Seigneur de la Grandmaiſon.

II. Isaac-Louis de Brunel, Ecuyer, Seigneur de Ruelle, Paroiſſe de Sully-la-Chapelle-ſur-Loire, Volontaire dans le Régiment de Picardie, enſuite Garde-du-Corps du Roi, mort en 1728, avoit épouſé, en l'Egliſe de Sonchamp en 1701, *Suſanne-Catherine de Fitte*, morte à Sonchamp en 1708, fille de *Gédéon*, Ecuyer, Seigneur de Chatouville, Baudicourt & Boiteau, en ladite Paroiſſe de Sonchamp, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Hablière, Lieutenant de la Louveterie du Roi, tué au ſiège de Lille en 1708, & de *Catherine d'Eppeſſe*, dont :

1. Louis-Pierre, Ecuyer, Seigneur de Baudicourt, Capitaine des Grenadiers Royaux au Régiment d'Ailly, Chevalier de St.-Louis, né le 9 Avril 1706, marié, le 13 Juin 1752, à *Marie-Anne de Sainx*, Demoiſelle des Carneaux, Dame en partie de Barberonville, ſans enfans ;
2. Charles-Alexandre, né le 11 Juillet 1709 ;

Et trois filles, nées en 1702, 1703 & 1704.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un lion naiſſant :* le tout de même.

BRUNEL, Seigneur de Saint-Maurice en Dauphiné. Antoine de Brunel, fils de Jean, Chevalier, Seigneur de Saint-Maurice & Rhodet, Gouverneur d'Exiles, & de *Madeleine de Nicolaï*, Dame de Soiſon, fut Seigneur de Saint-Maurice, Soiſon, Saint-Di-

Digitized by Google

dier, &c., Capitaine de Cavalerie dans les Troupes de Hollande, Gouverneur du Prince de Naſſau, enſuite Gentilhomme de la Maiſon du Roi, mort au Château de Saint-Maurice en 169... épouſa, le 9 Janvier 1677, *Louiſe de Jaucourt*, née en 1654, morte à Grenoble le 22 Mai 1728, fille de *Pierre*, Baron d'Eſpeuille & d'Huban en Nivernois, & de *Madeleine du Faur*, dont :

1. Louise-Madeleine, Dame de Saint-Maurice, mariée, le 7 Juillet 1713, à *Claude Rambaud*, Chevalier, Seigneur de Champrenard, dont des enfans;
2. Marie-Anne, née le 7 Février 1687, mariée, à Grenoble le 13 Février 1704, à *Guillaume Bouvier*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Vendôme, mort le 22 Février 1738, ne laiſſant qu'une fille, femme le 3 Février 1733 de *Jean-Claude de Bucher*, Chevalier, Seigneur de Champron, arrière-petit-fils du Procureur-Général du Parlement de Grenoble;
3. Et Françoise-Armande, femme, ſans enfans, de *Pierre de Richaud*, Seigneur de Fallavaux en Dauphiné, qui porte : *d'azur, à la patte d'ours d'or, en bande.*

Les armes : *d'or, au lion de ſable, à la faſce de gueules chargée de trois coquilles d'argent brochantes ſur le tout.*

BRUNEL, Seigneur de Vienne, en Dauphiné : *coupé, au 1 de gueules, au lion d'or, armé, vilainé & lampaſſé de gueules; au 2 d'argent, à trois tourteaux d'azur, rangés en faſce.*

BRUNEL, Seigneur de Paleſſein, en Dauphiné, famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 28 Août 1668, dont il eſt fait mention dans l'*Armorial de France*, reg. I, part. I, p. 88 : *de gueules, au lion coupé des crins, en-bas d'or, le reſte d'argent.*

BRUNEL, Seigneur de Serbonne : *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de trois fleurs-de-lys d'or, dans le ſens du chevron.*

BRUNEL-DE-LA-BRUYERE, famille noble établie à Nîmes en Languedoc.

Un *Mémoire*, qu'on nous a fait paſſer avec les titres, apprend que cette famille eſt ancienne en Vivarais; mais les guerres qui ont déſolé cette contrée pendant long-tems, le ſac de la ville de Saint-Agreve, arrivé en 1580, la deſtruction de tous les Regiſtres des Notaires, qui ne remontent pas au-delà de 1600, ſont cauſe qu'on ne peut parvenir à en aſſigner l'origine : c'eſt ce qui eſt conſtaté par un Procès-verbal fait devant M. *Bollon*, Ecuyer, Juge de Saint-Agreve, le 21 Juin 1607, relatif au ſiège de ladite Ville. Tous les actes que le Chef de cette famille a pu trouver, ſont quelques extraits, en forme, de mariages & de teſtamens de ſes ancêtres, &c., qui remontent juſqu'en 1490. Il en réſulte que

I. Pons-Joseph Brunel, qualifié d'*Ecuyer*, fils de noble Louis-Antoine Brunel, Sieur de Montgardy, & de *Marie-Henriette Bayle-des-Hermens*, épouſa, par contrat du 15 Janvier 1490, *Eliſabeth-Cloride de Saint-Jeure*, fille de noble *Hector de Saint-Jeure*, Chevalier, Co-Seigneur de Saint-Agreve, & de *Juſtine du Fay*. Il en eut :

II. Jacques Brunel, qualifié *noble* & *Ecuyer*, qui ſe maria, par contrat du 14 Mai 1540, à *Iſabeau de la Toureille*, fille de noble *Louis de la Toureille*, & de *Marie-Julienne du Peloux*, dont vint :

III. Laurent Brunel, Sieur de Laulanier, qui fit ſon teſtament le 14 Avril 1633, par lequel il inſtitua héritier univerſel Pierre, ſon fils aîné, & lui ſubſtitua, à défaut d'enfans mâles, noble Antoine Brunel, ſon autre fils. Il eſt qualifié *noble* & *Ecuyer*, dans ſon contrat de mariage, paſſé le 5 Janvier 1575, avec *Agnès Jonac*, fille de noble *Mathieu Jonac*, & de *Jeanne de Virilha*, dont :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et Antoine de Brunel, auteur de la branche de Brunel de Moze, dont le chef

N..... de Brunel-de-Moze, actuellement Maire & Juge de Saint-Agreve, eſt marié à *N... de la Battie*, du Puy en Velay. Il a un frère qui eſt Porte-Enſeigne dans la Gendarmerie, Compagnie de Berry.

IV. Pierre Brunel, Ecuyer, étant prêt de partir pour le ſervice du Roi dans ſon armée de Piémont, en qualité de premier Gendarme de la Compagnie d'Ordonnance du Comte de Tournon, Lieutenant-Général pour Sa Majeſté dans les Provinces de Languedoc & de Dauphiné, fit ſon teſtament le 20 Mars 1637, & mourut le 16 Janvier 1645. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Avril 1615, *Jeanne de Reboullet*, morte le 22 Décembre 1640, fille de noble *Jean de Reboullet*, Seigneur de Ruiſſas (d'une famille de Languedoc, qui poſſède aujourd'hui la Baronnie *de Rochebloine*, dont elle porte le nom), & de *Catherine Largier*. Leurs enfans furent :

Digitized by Google

1. Claude, qui ſuit, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon père;
2. 3. & 4. Jean, Antoine & Pierre, ſubſtitués, ainſi que François, à Claude, leur frère aîné;
5. François Brunel, dit de *Montgardy*, Ecuyer, qui ſervit en qualité de Lieutenant de la Compagnie Meſtre-de-Camp au Régiment de Languedoc, place qu'il avoit acquiſe, le 3 Mai 1656, de François de la Baume, Comte de Vallon, Lieutenant-Général des Armées du Roi en Piémont, & Meſtre-de-Camp dudit Régiment de Languedoc. Quelque tems après, le Vicomte de Barrin l'attira dans ſes Terres de Bretagne: il s'y maria à *N... d'Andoulier;* fixa ſon ſéjour au Château de Vaux, Paroiſſe de Dingé, & mourut en 1702, ſans laiſſer de poſtérité;
6. Antoine, légataire, par le teſtament de ſon père;
7. Et Marie, auſſi légatrice, mariée à *N... de Senoveſt*, Juge de Cleſaigue & autres lieux, dont la famille eſt actuellement tranſplantée à Toulouſe.

V. Claude de Brunel, Sieur de Laulanier, baptiſé le 30 Juin 1624, qualifié *noble & Ecuyer*, Docteur ès Droits, Juge aux Mandemens & Juridictions de la Chapelle & de Freyunet, dans ſon contrat de mariage, fut auſſi Capitaine-Châtelain de Saint-Agreve. Ayant été aſſigné en 1698, à la requête du Sieur de Beauval, pour la repréſentation de ſes titres, il fut relaxé de cette aſſignation par Ordonnance de M. de *Lamoignon*, Intendant de Languedoc, du 16 Mai de la même année, ſur le fondement d'un Jugement rendu par M. de *Bezons*, ſon prédéceſſeur, Intendant de ladite Province, le 16 Septembre 1668, qui le déclara *noble & iſſu de noble race & lignée*. Il mourut le 21 Novembre 1698, & avoit épouſé, par contrat du 24 Février 1650, *Catherine Lacourt*, morte le 11 Janvier 1673, fille d'*Antoine*, & d'*Elix Crouzet*, du Bourg de l'Extra. Ils eurent:

1. François, qui ſuit;
2. Claude, Ecuyer, préſent au contrat de mariage de ſon frère;
3. Et une fille, mariée au Baron de *Montréal*.

VI. François de Brunel, Ier du nom, Ecuyer, baptiſé le 4 Février 1663, auſſi Capitaine-Châtelain de Saint-Agreve, mourut le 14 Juin 1703, étant Capitaine d'Infanterie au Régiment de Clavieres. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Novembre 1689, *Antoinette Bollon*, morte le 14 Avril 1713, fille de *Jean*, Ecuyer, Juge de la ville de Saint-Agreve & d'autres Juridictions, & de *Catherine Pinot* & a eu de ſon mariage:

Claude, qui ſuit;
Et Jean-Joseph de Brunel, Ecuyer, Sieur de Montgardy, qui s'établit en la ville du Puy, où il ſe diſtingua dans le Barreau en qualité d'Avocat; c'eſt ce qui facilita ſon mariage. Il mourut en 1765, & avoit épouſé une Demoiſelle *de Chabannes*, parente de M. *de Chabannes*, Evêque du Puy, dont:

N... de Brunel-de-Montgardy, mariée avec M. *Gailhard de Ferrerolle*, Gentilhomme de la ville du Puy.

VII. Claude de Brunel, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Bruyère, baptiſé le 21 Février 1692, Capitaine-Châtelain de la ville de Saint-Agreve, fut aſſigné, en 1738, pour le payement du droit de franc-fief, à raiſon des rentes en directe de la Seigneurie de la Bruyère; mais par Ordonnance de M. de *Bernage-de-Saint-Maurice*, Intendant de Languedoc, du 17 Mai 1741, il a été déchargé de la demande qui lui avoit été faite ſur le fondement de l'Ordonnance de M. de *Lamoignon*, rendue en faveur de Claude de Brunel, ſon grand-père. Il teſta le 3 & eſt mort le 22 Février 1755. Il laiſſa de *Catherine de Reymondon*, décédée le 10 Janvier 1764:

1. François, qui ſuit;
2. Claude, baptiſé le 26 Février 1725, Curé de la Paroiſſe de Bouzy, près Châteauneuf-ſur-Loire, dans l'Orléanois, ancien Curé de la Paroiſſe de Saint-Agreve;
3. Joseph-Laurent de Brunel d'Arcenesches, baptiſé le 11 Février 1736, marié, à Saint-Agreve, avec *Geneviève de Chambonnal*, dont il a des enfans;
4. Antoine, baptiſé le 16 Février 17..., Religieux Bénédictin, Prieur & Seigneur de Sainte-Luzime en Gévaudan, mort le 19 Mai 1771;
5. Anne-Marie, baptiſée le 12 Août 1720, & morte, ſans enfans, le 20 Septembre 1757, femme de *N... de Carriere*, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis;
6. Et Marguerite, baptiſée le 17 Mars 1728, morte le 3 Avril 1769.

VIII. François de Brunel, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Bruyère, baptiſé le 23 Février 1718, Avocat au Parlement, teſta le 2 Novembre 1768, & eſt mort le 27 Mars 1775. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Février 1749, *Marie-Anne Percie-du-Sert*,

Digitized by Google

baptiſée le 6 Juillet 1731, fille de *Juſt-François-Ange Percie*, Conſeiller du Roi au Bailliage d'Annonay, & d'*Antoinette de la Vigne*, dont pour enfans :

1. Claude-François-Fleury, qui ſuit ;
2. Claude-Antoine-Pascal, baptiſé le 17 Avril 1756 ;
3. Christophe-Marie, baptiſé le 19 Août 1765 ;
4. Julie-Antoinette, baptiſée le 9 Juin 1753, mariée à *Claude Rouveure-de-Chambonnal* ;
5. Et Anne-Françoise, baptiſée le 25 Octobre 1767.

IX. Claude-François-Fleury de Brunel-de-la-Bruyere, Ecuyer, baptiſé le 9 Mai 1751, Procureur du Roi au Préſidial de Nîmes, a épouſé, en 1776, *Marie-Françoiſe de Rangueil*, née le 19 Juin 1749, fille de *Jean-François de Rangueil*, Chevalier, Seigneur de Popincourt, Moiſſon & autres lieux, ancien Capitaine d'Infanterie, Aide-Major de la Ville & Citadelle de Nîmes, & de *Suſanne de Grutelle*.

Les alliances de cette famille, par femmes, ſont avec celles de *Truchet* (fondue dans la Maiſon de *Vogué*), de *l'Eſtrange*, de *Rochebloine*, du *Fay*, *Rochemore*, *Aubuſſon*, *Monclar*, *Maiſonſeule*, du *Peloux-de-Saint-Romain*, *Reſſins*, *Montréal*, *Thezard-de-la-Peyrouze*, *Chalendar*, *Veron*, *Luzy*, *Chazaux*, &c.

Les armes : *d'or, au lion couronné de ſable, à la faſce de gueules, chargée de trois coquilles d'argent, brochante ſur le tout.*

Les armes de la famille de Brunel, Seigneur de Saint-Maurice en Dauphiné, ſont les mêmes, à la réſerve que le *lion* n'eſt point *couronné*. Il peut ſe faire qu'originairement celle de Saint-Agreve ſoit ſortie de celle de Dauphiné, ou cette dernière des Brunel-de-Saint-Agreve ; mais c'eſt ce dont on n'a nulle certitude. Il y a auſſi beaucoup de familles du même nom, dans le Languedoc, auxquelles celle de Brunel-de-Saint-Agreve n'appartient aucunement.

BRUNES-DE-MONTLOUET, en Bretagne, famille dont le nom étoit anciennement *Montloüet*, lequel eſt écrit différemment dans les titres. On y lit de *Mauloüay*, de *Monloit*, de *Monloüail*, de *Monloüé*, de *Monloüel*, de *Monloüil*, de *Monloy*, de *Montloüail*, de *Montloüait*, de *Montloüal*, de *Montloüay*, de *Montloüel*, de *Montloüell* & de *Montloy* ; mais plus communément de *Montloüet*, qui eſt la vraie manière de l'orthographier.

I. Guillaume de Montlouet, Seigneur dudit lieu, vivant ou ſur la fin du XII^e^ ſiècle ou au commencement du XIII^e^, poſſédoit noblement la Terre & Seigneurie de *Montloüet*, dont il hérita de ſes ancêtres. Il avoit épouſé *Marie Freslon*, & eut :

II. Guillaume, Seigneur de Montlouet, qui donna en 1382 ſon aveu au Duc de Bretagne de ſa Terre & Seigneurie de *Montloüet*, & ſcella de ſon ſceau, le Vendredi d'après la St.-Martin d'hiver 1397, un autre aveu que Guillaume d'Arzac rendit à ce Prince de pluſieurs Terres voiſines dudit lieu de Montloüet, de partie deſquelles il devoit les foi & hommage audit Seigneur de Montloüet. De ſa femme, dont on ignore le nom, il laiſſa :

III. Raoul, Seigneur de Montlouet, qui eſt ainſi qualifié dans une déclaration que lui fit le nommé Perrin Maslait le 6 Juillet 1451. Il eſt employé dans une montre des Nobles de l'Evêché de Dol de 1421, & mourut peu de tems avant le 9 Mars 1455, jour auquel Hamelin de Bouteville rendit hommage au Duc de Bretagne de la Seigneurie de *Montloüet*, ainſi que d'un autre lieu appelé *le Pré*, le tout ſitué dans la Paroiſſe de Plaine-Fougères, en qualité de tuteur de :

1. Gilles, Ecuyer, dont on ignore la deſtinée ;
2. Et Raoul, qui ſuit.

IV. Raoul de Montlouet donna ſon aveu au Duc de Bretagne, le 7 Février 1470, de la Seigneurie de *Montloüet*, ainſi que du lieu du Pré dans la Paroiſſe de Plaine-Fougères, dont il avoit hérité de Gilles de Montlouet, ſon frère. Il ſe trouve employé dans pluſieurs Rôles des Nobles de l'Evêché de Dol, des 1^er^ Juin 1467, 5 Juin 1480 & 4 Septembre 1482, comme ayant comparu aux montres deſdites années, & mourut avant le 17 Mars 1509, jour auquel *Guillemette de Benay*, ſa veuve, étoit remariée à *Pierre du Cartier*. Il eut pour fils :

V. Gilles de Montlouet, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui paſſa un acte avec Thomas, Sire de Québriac, de Béloczac, &c., par lequel celui-ci ratifia le 3 Mai 1494 un tranſport qu'il lui avoit fait de pluſieurs rentes, Juridictions, Seigneuries & obéiſſances qui lui

Digitized by Google

étoient dues au Fief du Petit-Pleſſeix, Paroiſſe de Saint-Ouain de la Rouérie : il donna ſon aveu au Duc de Bretagne le 20 Décembre 1513 du lieu & domaine de *Montloüet*, tenu noblement de ce Prince; & dans un Livre de réformation de l'Evêché de Dol du 18 du même mois, il eſt nommé au rang des Nobles, francs & exempts de *fouage*, demeurans en la Paroiſſe de Plaine-Fougères. Suivant un acte du 17 Mars 1509, il épouſa *Françoiſe Tuffin*, des Seigneurs de *la Rouérie* en Bretagne, dont il eut :

VI. Jacques de Montlouet, dit de *Brunes*, Seigneur de Montloüet, qui ſe trouve cité dans le Rôle des Nobles de l'Evêché de Dol du 15 Mai 1534, où il eſt dit qu'il avoit été préſent *en robe courte à pied, ayant une épée au côté*, & qu'il avoit fait un Archer: il ſervit auſſi dans le Corps de la Nobleſſe de ſa Province, ſuivant un certificat du Capitaine de l'arrière-ban du 10 Octobre 1545; il mourut le 12 Octobre 1558. L'extrait de ſon mariage, délivré le 23 Février 1561 par le Vicaire de la Paroiſſe de Sainte-Facile de Luce, Diocèſe du Mans, porte qu'il avoit épouſé, le 2 Septembre 1543, *Jacquine de Chauvigné*, à laquelle échut le lieu & domaine du Pleſſis-Pommerieux, ſuivant un partage fait le 19 Août 1544. Elle étoit fille de *François*, & de *Jeanne de la Saugere*. Ils eurent :

1. Jacques, qui ſuit;
2. Et Françoise, morte en 1574.

VII. Jacques de Montlouet, dit de *Brunes*, Ecuyer, Seigneur de Montloüet, obtint le 15 Novembre 1568 un certificat de Meſſire François du Breil, Chevalier, Seigneur de la Roche & de la Coulombière, Capitaine de 100 Arquebuſiers à Cheval, portant que depuis le 15 Septembre précédent il l'avoit ſuivi pour le ſervice du Roi, auquel il étoit encore attaché. N'ayant pu comparoître aux montres générales du Ban de l'Evêché de Rennes, à cauſe de ſon ſervice ſous la Cornette du Seigneur de Martigny, Lieutenant-Général pour le Roi en Bretagne, il fut rayé du rôle de la taxe à laquelle il avoit été mis faute d'y avoir comparu, par Ordonnance du Sénéchal de Rennes du 19 Janvier 1569; reçut une lettre de M. de Coetquen le 16 Février 1576, par laquelle ce Seigneur le pria de ſe rendre à Rennes le 22 du même mois, pour aller trouver enſuite le Seigneur de Saint-Luc avec ſa Compagnie ; & fut tué devant la Rochelle, ſuivant un mémoire de famille. Un acte du 11 Octobre 1593 lui donne pour femme *Marie du Chaſtel*, des Seigneurs de *la Rouveraye* en Bretagne, & pour fils unique :

VIII. François de Brunes, Ecuyer, Seigneur de Montloüet, qui obtint le 23 Août 1594 un paſſeport & ſauf-conduit du Sieur de Saint-Laurent, Gouverneur de Dinan & Maréchal de Camp de l'Armée du Duc de Mercœur, avec ordre d'aller faire armer & barricader les Villes & Paroiſſe de Bazouges-la-Pérouſe, Antrain, Rimon, Saint-Remy, Marcilley & autres Paroiſſes voiſines, & d'y aller commander. Un mémoire de famille porte qu'il fut bleſſé à la bataille d'Ivry en 1590: il mourut le 22 Décembre 1621, & fut inhumé le lendemain dans la Paroiſſe de Plaine-Fougères. Il avoit épouſé *Marguerite de la Noé-du-Boſchet*, morte à Montloüet le 21 Juin 1637, & enterrée le même jour dans la ſuſdite Paroiſſe, au lieu des ancêtres de ſon mari. Ses enfans furent :

1. François, qui ſuit ;
2. Et Julien, Ecuyer, Seigneur du Meſnil, né le 11 Avril 1609 ſuivant un mémoire de famille, & mort le 8 Juin 1639, au retour de l'armée, où il commandoit pour le ſervice du Roi.

IX. François de Brunes, Ecuyer, Seigneur de Montloüet, baptiſé le 6 Avril 1606, mort le 25 Février 1649, & inhumé le lendemain dans l'Egliſe de Plaine-Fougères, aux tombeaux de ſes ancêtres, avoit épouſé, par contrat du 28 Septembre 1637, *Marie de Taillefer*, qualifiée dans cet acte Dame douairière de la Herbedaie, morte le 8 Janvier 1678, & enterrée le lendemain auprès de ſon premier mari. Elle s'étoit remariée, en 1654, à *Gilles de Poilvillain*, Ecuyer, Seigneur de Mizouard, & étoit fille de Meſſire *Alain de Taillefer*, Seigneur de la Brunaye, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Françoiſe de Châteaubriand*. Ils eurent :

1. Eustache, Ecuyer, mort jeune en 1659;
2. Et Paul, qui ſuit.

X. Paul de Brunes, Ecuyer, Seigneur de Montloüet, baptiſé le 8 Octobre 1646, fut Officier de la Marine du Roi, & déclaré *noble, iſſu d'extraction noble*, par Arrêt de la Chambre de Réformation de la Nobleſſe de Bretagne, rendu le 6 Mars 1671. Etant alors

Digitized by Google

en procès avec le Seigneur de Mizouard, ſon beau-père, qui lui avoit refuſé la communication des titres qui avoient échappé à l'enlèvement de 1600, il ſe borna à établir ſa qualité d'ancien *Gentilhomme*, ſans entrer dans la preuve de celle de *Chevalier*, & ſans faire valoir le titre avantageux de 1513, qui prouve l'ancienne extraction de cette famille. Il obtint le 23 Mai 1695 un certificat du Lieutenant de la Nobleſſe des Paroiſſes non enclavées de l'Evêché de Dol, portant qu'il avoit fait aſſiduement les fonctions du ſervice de ſa Compagnie. Il épouſa, le 28 Septembre 1672, *Catherine du Breil*, Dame du Pleſſis-Chalonge, morte le 5 Septembre 1676, & enterrée le lendemain dans l'Egliſe de Plaine-Fougères, fille de *Jean du Breil*, Seigneur dudit lieu, & de *Sylvie de Maſſuel*. De ce mariage naquit :

XI. Julien-Jude de Brunes-de-Montlouet, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, né le 15 Avril 1674, qui ſervit en qualité de *Cadet* ſur le Vaiſſeau du Roi, dit *le Faucon*, le 30 Mai 1690. Il fut choiſi par Sa Majeſté le 8 Avril 1720 pour travailler avec M. de *Brou*, Intendant de Bretagne, aux Etats de répartition de la Capitation, ſur la Nobleſſe de l'Evêché de Dol, & nommé Major Garde-Côte dans la Capitainerie de cet Evêché le 30 Avril 1721, *en conſidération de ſa valeur & de ſon expérience au fait de la Guerre & de la Marine, dont il avoit donné des Preuves en diverſes rencontres*; fait Capitaine-Général de cette Capitainerie le 16 Avril 1738; mourut le 15 Janvier 1744, & fut inhumé le lendemain au tombeau de ſes père & mère. Il avoit épouſé, le 8 Novembre 1699, *Françoiſe-Thérèſe Symon*, Dame de Lépinay, de Malchat & de la Ruë, morte le 17 Janvier 1740, & enterrée le lendemain à Plaine-Fougères, fille de *Georges Symon*, Sieur de la Ruë, & de *Françoiſe le Fer*. Il a laiſſé :

1. Luc-François, qui ſuit;
2. François-Joseph, né le 16 Octobre 1712, nommé ſucceſſivement Grand-Vicaire, Official, Archidiacre & Chanoine de Dol, Abbé de Beaulieu, Diocèſe de Saint-Malo, & Evêque de Saint-Omer en 1754, qui fut ſacré à Conflans par M. l'Archevêque de Paris le 12 Janvier 1755;
3. Et Thérèse-Lucrèce, née le 20 Décembre 1710, mariée, le 27 Janvier 1728, à *François Uguet*, qualifié Chevalier, Seigneur du Demaine & de la Guerche.

XII. Luc-François de Brunes-de-Montlouet, qualifié Chevalier, Seigneur de Montloüet, de Malchat, &c., né le 25 Février 1704, Commiſſaire des Etats de Bretagne & Lieutenant-Colonel du Département de Dol, a obtenu le 30 Mai 1751 une Commiſſion de Lieutenant-Colonel de la Capitainerie Garde-Côte de Dol. Les Etats de Bretagne ayant établi dans cette Province une Société d'Agriculture, de Commerce & des Arts, il a été propoſé & agréé le 2 Février 1757 pour l'un des 6 Aſſociés qui devoient être dans l'Evêché de Dol, & Commiſſaire Examinateur de l'Hôtel des Gentilshommes établi à Rennes. Il a été marié, 1° le 15 Janvier 1726 à *Jeanne Ruault de la Sauſſaye*, morte le 27 Juillet 1735, & enterrée le ſurlendemain dans l'Egliſe de Plaine-Fougères, fille de *Pierre-Marc*, Ecuyer, Seigneur de la Sauſſaye & de la Veidière, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Luc, & d'*Anne-Françoiſe Couppel*, Dame douairière de Villiers près d'Avranches; & 2° ſans enfans le 16 Février 1749, à *Anne-Marguerite-Françoiſe-Adrienne de Gonnelieu*, Dame & Patronne de Radepont, du Bourg-Baudouin & de Fleury-ſur-Andelle, proche Rouen, morte à Montloüet, le 28 Août 1752, & inhumée le ſurlendemain dans ladite Egliſe de Plaine-Fougères; veuve 1° de *Nicolas Hüe-de-Montaigu*, Seigneur de Langevinière en Bretagne, &c. De ſon premier mariage il a eu :

1. François-Jean-Raphael, qui ſuit;
2. Et Julien-Joseph-Placide, dit *le Chevalier de Montloüet*, né le 17 Juin 1735, Capitaine dans le Régiment de Picardie, qui a été tué à la tête de ſa Compagnie le 12 Février 1761, à l'attaque des quartiers François ſur la Verra, par l'armée que le Prince Ferdinand commandoit, après avoir ſervi depuis le commencement de la guerre avec autant de zèle que de valeur, ſuivant un certificat du Marquis de Bréhant, ci-devant Colonel de ce Régiment, Maréchal-de-Camp & Inſpecteur-Général d'Infanterie, en date du 9 Septembre 1763.

XIII. François-Jean-Raphael de Brunes-de Montlouet, Capitaine dans le Corps des Grenadiers de France, naquit le 13 Août 1728 : on ignore s'il eſt marié.

Les armes : *d'azur, à un cor de chaſſe lié d'argent, accompagné de trois beſans de même, poſés 2 en chef & 1 en pointe. (Armorial gén. de France,* reg. V, part. I.)

Digitized by Google

BRUNET, famille originaire de Beaune en Bourgogne, qui remonte à

GILLES BRUNET, né en 1556, Lieutenant-Général au Bailliage de Beaune, marié à *Judith Galois*, née en 1564, & morte en 1624, dont il eut :

1. JEAN BRUNET, né le 28 Janvier 1595, Lieutenant-Général à Beaune, marié, le 16 Mai 1619, à *Jeanne le Goux*, de laquelle il eut :
   JEAN-GERARD BRUNET, Sieur de Sérigny, Conseiller au Grand-Conseil en 1672, puis Président des Requêtes du Palais à Paris le 17 Mars 1687, mort sans alliance en Février 1702 ;
2. PHILBERT, qui suit ;
3. Et MARIE, alliée à N..... BRUNET, Lieutenant-Général de la Chancellerie à Beaune.

PHILBERT BRUNET, Sieur de Chailly, né le 11 Octobre 1597, Secrétaire du Roi en 1667, établi à Beaune, & mort le 27 Mars 1673, avoit épousé, en 1622, *Jeanne Taveau*, morte en Novembre 1696, âgée de 90 ans, dont il eut :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
2. GILLES, Abbé de Villeloin & de Mureau, Conseiller-Clerc au Parlement de Paris en 1674, mort le 11 Novembre 1709 ;
3. CLAUDE, Abbé du Bouchet, Chanoine d'Auxerre, mort le 28 Septembre 1694, âgé de 49 ans ;
4. FRANÇOIS, Sieur de Montferrand, près Beaune, Conseiller au Parlement de Paris en 1676, Président de la Chambre des Comptes de Paris, mort le 26 Avril 1696, laissant de sa femme, dont on ignore le nom :
   ETIENNE BRUNET, Président à Mortier au Parlement de Metz, mort le 1er Juillet 1708 ;
   Et de *Marie-Jeanne le Masson*, un fils naturel nommé
   FRANÇOIS BRUNET, Sieur de Montjamont, Trésorier Provincial de l'Extraordinaire des Guerres en Flandre ;
5. PAUL-ETIENNE, tige de la branche de *Rancy*, rapportée ci-après ;
6. JOSEPH, Archidiacre de Beaune, Abbé de Saint-Crespin de Soissons, Administrateur de la Cure de St.-Roch, mort le 12 Mars 1720, âgé de 72 ans ;
7. ANNE, Religieuse à la Visitation de Beaune ;
8. PHILBERTE, mariée à *Pierre-Alexis Durand*, Sieur de Saint-Eugène, Président en la Chambre des Comptes de Dijon, dont un fils ;
9. Et JEANNE-MADELEINE, morte en 1706, mariée à *Pierre-François Durey*, Secrétaire du Roi, Trésorier-Général de sa Maison, mort en 1710, dont des enfans.

JEAN-BAPTISTE BRUNET, Seigneur, Baron de Chailly, de Cherisy & de Toisy-le-Désert, Seigneur de Sérigny, Fermier-Général, Secrétaire du Roi, Greffier du Conseil, Garde du Trésor Royal & Conseiller d'Etat, mort le 21 Juin 1703, âgé de 80 ans, avoit épousé *Marie de Cadolu*, morte en 1670, fille de *N... de Cadolu*, & de *Geneviève Creffé*, dont :

1. PIERRE, qui suit ;
2. JEANNE, morte en Juin 1706, mariée à *Charles du Tillet*, Sieur de la Buffière, Président au Grand-Conseil ;
3. CATHERINE-ANNE, morte le 18 Juin 1737, sans enfans, mariée, en 1683, à *Charles de Mornay*, Marquis de Villarceaux, tué à Fleurus le 1er Juillet 1690 ;
4. Et FRANÇOISE-MARIE, morte en couches le 6 Mai 1692. Elle avoit épousé, le 20 Mai 1691, *Roland-Armand de Bignon*, Avocat-Général en la Cour des Aides.

PIERRE BRUNET, Baron de Chailly, Seigneur de Sérigny, Conseiller au Châtelet, puis au Parlement de Paris le 5 Avril 1686, Maître des Requêtes le 31 Mars 1693, Président en la Chambre des Comptes le 1er Juin 1702, obtint par Lettres du mois d'Octobre 1700, enregistrées en la Chambre des Comptes de Dijon le 24 Mars 1704, l'érection en *Comté* de la Seigneurie de *Sérigny*, située au diocèse d'Autun en Bourgogne. Il mourut le 10 Février 1740, âgé de 79 ans, sans postérité. Il épousa, 1° le 29 Janvier 1701, *Marguerite de Normanville*, morte en Octobre 1719, fille de *Pierre de Normanville*, Sieur des Heberts, & de *Marguerite le Roy-du-Mée* ; & 2° le 8 Janvier 1720, *Marie-Marguerite de Carvoisin*, morte le 30 Mai 1742, fille de *François-Philippe de Carvoisin-d'Achy*, Maréchal-de-Camp, & de *Marie-Madeleine Budé*, Dame de Villiers-sur-Marne. Par le mariage de JEANNE BRUNET avec *Charles du Tillet*, tous les biens du Président BRUNET ont passé dans la famille de *du Tillet*.

BRANCHE des Seigneurs DE RANCY.

PAUL-ETIENNE BRUNET, Seigneur de Rancy & d'Evry, cinquième fils de PHILBERT, fut Secrétaire du Roi & Fermier-Général, & mourut le 19 Août 1717. Il avoit épousé, le 15 Juin 1678, *Geneviève Colbert*, morte le

Digitized by Google

18 Novembre 1734, âgée de 76 ans, fille de *Michel*, Maître des Requêtes, & de *Geneviève Baudouin*. De ce mariage ſont nés:

1. GILLES, qui ſuit;
2. JOSEPH BRUNET DE RANCY, Brigadier d'Infanterie le 20 Février 1734, Commandant d'un Bataillon du Régiment des Gardes-Françoiſes, mort le 3 Décembre 1754, âgé de 68 ans;
3. JEAN-BAPTISTE BRUNET-DE-BEAUREGARD, mort le 8 Novembre 1737;
4. FRANÇOISE-MARGUERITE, morte le 12 Mai 1747, âgée de 66 ans, mariée, le 13 Février 1703, à *Pierre-Arnaud de la Briffe*, Marquis de Ferrières en Brie, Conſeiller d'Etat & Intendant de Bourgogne en 1711, mort le 7 Avril 1740;
5. Et MARIE BRUNET, Dame de Comblaville & de Vaux-la-Reine, morte le 16 Mai 1742, âgée de 49 ans, mariée, le 30 Décembre 1711, à *Louis-Henri-François Colbert*, Comte de Croiſſy, mort le 24 Août 1747, dont des enfans. Voy. COLBERT.

GILLES BRUNET, Seigneur de la Paliſſe, de Rancy, d'Evry & de la Baronnie de *Châtelmontagne*, qui eſt la première Baronnie du Bourbonnois, obtint l'érection de la Terre de *la Paliſſe* en *Marquiſat* par Lettres-Patentes du mois de Février 1724, enregiſtrées au Parlement le 4 Juillet ſuivant. Il a vendu cette Terre au défunt Comte de Chabannes, Major des Gardes-Françoiſes. Il a été Conſeiller au Parlement de Paris le 23 Avril 1706, Maître des Requêtes en 1709, Intendant d'Auvergne le 16 Août 1720, & du Bourbonnois le 13 Juin 1723, & eſt mort le 8 Août 1762. Il avoit épouſé, le 10 Septembre 1715, *Françoiſe-Suſanne Bignon*, morte le 15 Février 1738, âgée de 39 ans, fille de *Roland-Armand Bignon*, Conſeiller d'Etat & Intendant de Paris, & de *Françoiſe-Agnès Hebert-du-Buc*, ſa ſeconde femme. De ce mariage ſont nés:

1. N... BRUNET, mort le 17 Juin 1739, âgé de 23 ans;
2. JEAN-PAUL BRUNET-D'ARFEUIL, Prieur-Commendataire des Prieurés de St.-Nicolas, d'Acy-lès-Salins, né à Clermont en Auvergne le 26 Mai 1722;
3. JOSEPH-MOULINS, qui ſuit;
4. Et N... BRUNET, morte le 15 Janvier 1740, âgée de 23 ans, mariée, en Octobre 1739, à *N... de Caſe-de-Jouyencourt*.

JOSEPH-MOULINS BRUNET, né à Moulins le 18 Février 1725, Chevalier de St.-Louis, Meſtre-de-Camp par Brevet, Maréchal-des-Logis de la Cavalerie de France, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Commiſſaire-Général. Par ſon contrat de mariage, ſon père lui a aſſuré la Baronnie de Châtelmontagne. Il a été marié, le 20 Avril 1750, dans la Chapelle de la Bibliothèque du Roi, à *Marie-Eſpérance Maſſon-de-Pliſſay*, fille de *Jean Maſſon-de-Pliſſay*, Secrétaire du Roi, dont:

1. ANTOINE-LOUIS-GILLES BRUNET-DE-MONTMORILLON, né à Paris le 3 Juin 1752;
2. ARMAND-JÉRÔME-JOSEPH BRUNET-D'ARFEUIL, né le 26 Août 1753;
3. Et PÉTRONILLE-JEANNE, née le 22 Septembre 1756, mariée, le 21 Juillet 1778, à *Charles-Albert-Xavier*, Marquis d'*Agueſſeau-d'Aubercourt*.

TROISIÈME BRANCHE établie à Beaune en Bourgogne.

N... DE BRUNET eut pour enfans:

1. GÉRARD, qui ſuit;
2. ELISABETH, née à Beaune, en 1725, veuve ſans poſtérité de *Jacques Blancheton*, Seigneur de Thorey, Chevalier de St.-Louis, Capitaine au Régiment de Tournaiſis, tué au ſervice;
3. Et MARIE DE BRUNET, née en 1727, veuve de *François Biſouard*, Ecuyer, Seigneur de Montille & de la Courtine.

GÉRARD DE BRUNET, Ecuyer, Seigneur de Monthelie, Marjolet & Barain, né à Beſançon, le 13 Janvier 1724, lequel a été reconnu, par arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 31 Juillet 1775, originaire d'une nobleſſe ancienne de Provence, a épouſé, le 30 Janvier 1752, *Suſanne Suremain*, fille de *Hugues*, Ecuyer, ancien Officier au Régiment Royal-Comtois, Infanterie, nièce de *Philippe*, & ſœur de *Jean-Baptiſte-Claude Suremain*, Conſeiller au Parlement de Dijon. Ils ont pour enfans vivans:

1. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, Ecuyer, né à Beaune, le 2 Janvier 1760;
2. LOUIS-FRANÇOIS, né le 24 Mars 1767;
3. JEAN-BAPTISTE-MARIE-JOSEPH, né le 23 Mars 1769;
4. ANTOINE-LOUIS-MARIE-CHARLES, né le 1er Juin 1771;
5. LOUIS, né le 11 Juillet 1775;
6. SUSANNE-BERNARDE, née le 9 Juillet 1761;
7. Et ELISABETH DE BRUNET, née le 11 Janvier 1764.

BRUNET, en Provence, branche de la famille précédente. Le P. Colombi, Jéſuite, en ſon *Hiſtoire de la ville de Manoſque*, rap-

Digitized by Google

porte que dans les Chartes du XII^e siècle, il est parlé de PHILIBERT BRUNET, Chevalier, qui fut présent à un acte d'inféodation fait par Guillaume, Comte de Forcalquier, à un de ses Barons; & au rapport du Moine des Isles-d'Or, HUGUES BRUNET se distingua dans le même siècle parmi les *Poëtes Provençaux*.

I. PONS DE BRUNET, un de ses descendans, alla s'établir à Arles en 1350, comme il paroît par les Registres de cette Ville. Il testa en 1374.

II. FRANÇOIS DE BRUNET, son fils, fit son testament en 1412, & laissa de sa femme, dont on ignore le nom:

III. HONORÉ DE BRUNET, marié à *Antoinette de Martia*, dont il eut:

1. JACQUES;
2. HONORÉ, qui suit;
3. Et LOUIS, rapporté ci-après.

IV. HONORÉ DE BRUNET, II^e du nom, se maria, en 1496, à *Madeleine de Bouic*, de laquelle il eut:

V. GUILLAUME DE BRUNET, Viguier d'Arles, marié, 1° en 1524, à *Jeanne de Balb*; & 2° en 1546, à *Madeleine de Jausseran*. Du premier mariage il eut:

LAURENT, dont la branche donna deux Chevaliers à l'Ordre de Malte, & finit à ses petits-fils.

Du second lit vint:

JEAN-ANTOINE-ANNIBAL, qui suit.

VI. JEAN-ANTOINE-ANNIBAL DE BRUNET alla s'établir à Salon, où il épousa *Françoise d'Etienne*, de laquelle il laissa:

VII. JEAN-ANTOINE DE BRUNET, qui eut de *Jeanne d'Eiguesier*, Dame de Confous:

VIII. ANTOINE DE BRUNET, Seigneur de Confous & de Lamanon, lequel épousa, en 1640, *Charlotte de Cadenet*, & laissa:

IX. FRANÇOIS DE BRUNET, Seigneur de Lamanon & de Confous, marié, en 1671, à *Marguerite de Damian*, des Seigneurs *du Vernègues*.

Il ne reste plus de cette branche qu'un garçon vivant à Arles sans alliance.

DEUXIÈME BRANCHE.

IV. LOUIS DE BRUNET, troisième fils d'HONORÉ I^er, & d'*Antoinette de Martia*, retourna à Manosque, dont ses ancêtres tiroient leur origine. Il fut père de

V. FOUQUES DE BRUNET, qui est qualifié *noble & discret Seigneur*, dans un acte de reconnoissance, passé devant *Antoine Montanerii*, Notaire à Manosque, le 20 Mai 1493. Il eut pour fils:

VI. FRANÇOIS DE BRUNET, qui épousa, par contrat du 28 Janvier 1535, *Félicité de Pontevès*, de laquelle il eut:

VII. ANTOINE DE BRUNET, né & baptisé le 20 Mars 1538. Il fonda & dota en 1578 une Chapelle sous le titre de *St.-Antoine*, dans l'Eglise de Saint-Sauveur de Manosque, & fut marié avec *Catherine de Moret*, dont il eut:

VIII. PAUL DE BRUNET, Ecuyer, né en 1590, qui testa le 5 Janvier 1663. Il épousa, par contrat passé devant *Richard*, Notaire à Manosque, le 20 Mai 1633, *Marie de Faucher*, & eut:

IX. PAUL DE BRUNET, II^e du nom, Seigneur d'Estoublon, qui prêta hommage pour sa Terre le 28 Avril 1714; & le 5 Mai de la même année, il donna le dénombrement des droits seigneuriaux qu'il possédoit dans le territoire d'Estoublon, & testa le 30 Mars 1727. Il épousa, par contrat du 11 Novembre 1666, *Marie de Robert*, fille du Capitaine *Jean-Claude de Robert*, Ecuyer, Commandant pour le Roi dans la Ville de Grasse, & de *Catherine d'Aimini*, & laissa:

1. PAUL, qui suit;
2. JEAN-BAPTISTE, second Directeur des Jeux qu'on montroit au Roi LOUIS XV, régnant, pendant sa plus grande jeunesse. Il fut pourvu du Gouvernement de Manosque en 1722. Il étoit Chevalier de l'Ordre de St.-Louis, a servi en qualité de Capitaine dans le Régiment de Languedoc, Dragons, & a laissé de *N..... de Vesulve*:

   GASPARD-JEAN-BAPTISTE, actuellement Capitaine dans le Régiment des Gardes Lorraines;

   Et une fille, mariée à *Joseph-André de Vachere*, Seigneur de Saint-Martin;
3. Et JACQUES, qui a servi pendant plus de 40 ans en qualité de Capitaine dans le Régiment de Penthièvre, Infanterie, & plus de 15 ans Lieutenant pour le Roi, & Commandant de la Ville & Citadelle de Villefranche en Roussillon.

X. PAUL DE BRUNET, III^e du nom, Seigneur d'Estoublon, prêta hommage pour la Terre d'Estoublon le 24 Avril 1730, & testa le 26 Janvier 1744. Il épousa, par contrat passé devant *Metre*, Notaire à Manosque, le 17 Janvier 1712, *Thérèse de Pochet*, & laissa entr'autres enfans:

XI. PAUL DE BRUNET, IV^e du nom, Sei-

Digitized by Google

gneur d'Eſtoublon & en partie de Saint-Jurs, lequel, après avoir ſervi en qualité de Cornette dans le Régiment de Cavalerie du Duc de Villars, Gouverneur de Provence, ſe maria, le 20 Mai 1736, à *Jeanne de Pochet*, de laquelle eſt né :

XII. PAUL DE BRUNET, V^e du nom, Chevalier, Seigneur de Molan, Eſtoublon & de St.-Jurs, Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi au Département de Toulon, qui a épouſé *Anne-Antoinette de Clavel*, dont :

PAUL ;

Et MARIE-THÉRÈSE-ANGÉLIQUE-MARGUERITE DE BRUNET.

Cette famille a été confirmée dans *ſa Nobleſſe* par les Commiſſaires du Roi, députés pour la vérification des titres de nobleſſe, le 30 Mars 1667. (Mémoire envoyé.)

Les armes des BRUNET, de Provence, ſont : *d'or, au lévrier rampant de gueules, à la bordure crenelée de ſable.*

Le Promptuaire armorial de Jean Boiſſeau, édition de 1657, in-fol., part. II, pag. 46, dit, *à la bordure componée d'or & de ſable.*

Les BRUNET de Paris & ceux de Bourgogne portent : *écartelé, aux 1^er^ et 4 d'or, chargé d'une levrette rampante de gueules, à la bordure componée de ſable ; & aux 2 & 3 d'argent, à une tête de Maure de ſable.*

BRUNET, Seigneur de Neuilly : *de gueules, à deux chevrons alaiſés d'or, accompagnés de trois étoiles d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRUNET, Seigneur de Rouilly & du Molant : *gironné d'argent & de ſable de huit pièces, le premier giron chargé d'une molette d'éperon d'azur.*

BRUNET, Seigneur de Saint-Maurice, en Normandie, Généralité de Caen. Etienne Paſquier, dans ſes recherches, tom. I, pag. 542 & 544, dit que le Roi CHARLES VII donna à *Jeanne d'Arc*, dite *la Pucelle d'Orléans*, & à ſes frères, le nom *du Lys*, & le privilège d'*annoblir leurs deſcendans mâles & femelles*. Il y a toute apparence que les Sieurs BRUNET *de Saint-Maurice* ſont dans ce cas, & qu'ils auront épouſé une fille de la famille du *Lys*, qui leur aura donné la *Nobleſſe & le droit de porter les armes* accordées par le Roi CHARLES VII à la Pucelle d'Orléans, qui ſont : *d'azur, à une épée d'argent, à la garde d'or, poſée en pal, accompagnée de deux fleurs-de-lys d'or, & ſurmontée d'une couronne royale de même.*

BRUNET, Généralité d'Alençon, Election de Falaiſe, en Normandie, Ecuyer, Sieur des Courcières, famille annoblie en 1592, & maintenue le 11 Mai 1666, dont les armes ſont : *d'azur, à trois croiſſans d'argent, adoſſés, mal ordonnés, & celui du milieu entrelaſſé, accoſtés de deux étoiles d'or, & ſurmontés d'un ſoleil de même.*

BRUNET, ancienne Maiſon de Bretagne, dont la filiation, prouvée par titres ſur tous les degrés, remonte à OLIVIER, qui ſuit, & à MAURICE BRUNET, qui comparut en qualité d'Ecuyer à la montre qu'Olivier de Cliſſon fit à Vannes, le 1^er^ Janvier 1375. Voyez l'*Hiſtoire de Bretagne*, par Dom Morice, tom. II des *preuves*, pag. 101.

I. OLIVIER BRUNET, Ecuyer, ratifia le traité de Guerrande à Dinan, le 25 Avril 1381 (*Hiſtoire de Bretagne*, par Dom Lobineau, vol. des *preuves*, & par Dom Morice, ſecond vol. des *preuves*, pag. 276). Il avoit épouſé *Guyonne Dubois*, comme il eſt prouvé ci-après, dont il eut :

II. PERROT BRUNET, Ecuyer, Seigneur de la Berechere, marié, en 1386, à *Marguerite Gruel*, fille de Meſſire *Guillaume Gruel*, Chevalier, & ſœur aînée de Meſſire *Raoul Gruel*, Chevalier : cette alliance eſt prouvée par un acte du 28 Décembre 1400, ſigné *Olivier Bodin*, paſſé à Dinan entre *Guillaume Gruel*, & PERROT BRUNET, au ſujet d'une vente dans la Paroiſſe d'Evran ; il eſt prouvé par cet acte que PERROT BRUNET étoit fils d'OLIVIER, & de *Guyonne Dubois* ; l'alliance de PERROT BRUNET, avec *Marguerite Gruel*, eſt encore rappelée avec la deſcendance de GUILLAUME BRUNET, leur fils, dans un accord paſſé le 22 Décembre 1516, touchant la ſucceſſion collatérale de Charles Gruel, Ecuyer, Seigneur de la Bodinaye. PERROT BRUNET eut de ſon mariage : CAROU & GUILLAUME, qui ſuivent :

CAROU BRUNET, Ecuyer, Seigneur de la Berechere, eſt employé en cette qualité, dans la réformation de la Nobleſſe, faite en 1428, dans la Paroiſſe de la Bauſſainne, Evêché de St.-Malo, ſuivant un titre de la Chambre des Comptes de Nantes ; il mourut ſans enfans. Cette réformation de la Paroiſſe de la Bauſſainne, faite en 1428, ſe trouve tranſpoſée par er-

Digitized by Google

reur parmi les réformations de l'Evêché de Saint-Brieuc.

III. Guillaume Brunet, Ecuyer, Seigneur de la Berechere, fit hommage de la Terre & Seigneurie de la Berechere, le 3 Décembre 1440, à la Dame Comteſſe de Laval; il fut employé comme noble dans la réformation de la Nobleſſe, faite en 1442, dans la Paroiſſe de la Bouſſaine, Evêché de St.-Malo; comparut, en qualité d'homme d'armes, ayant à ſa ſuite deux Archers en brigandines, aux montres de l'Evêché de Saint-Malo, aux années 1462, 1467, & autres ſuivantes, ce qui eſt prouvé par des titres de la Chambre des Comptes de Nantes, tant pour les réformations, que pour les montres; il avoit épouſé, en 1438, *Anne le Léonnays*, fille de Meſſire *Guillaume le Léonnays*, Chevalier, Seigneur de la Houſſays, dont il étoit veuf en 1462, ſuivant un accord paſſé le 8 Octobre 1462, entre *Guillaume le Léonnays*, Chevalier, & noble Ecuyer Guillaume Brunet, comme père & garde naturel de ſes enfans, avec *Anne de Léonnays*, qui furent:

Guillaume, qui épouſa, par acte du 5 Février 1468, *Honorée Piedevache*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Piedvachaye & de Langoet, dont il laiſſa Brigide, mariée à *Roland Dubois*, Ecuyer; & 2° à *Jean de Mauvoiſin*, Ecuyer, Seigneur des Chapelles; & une autre fille;

Et Macé, qui ſuit.

IV. Macé Brunet, Ecuyer, Seigneur de la Boullays, fut Archer de la Garde de François II, Duc de Bretagne. Voyez l'*Hiſtoire de Bretagne*, par Dom Morice, vol. II des Preuves, pag. 606. Le même Duc fit un accord, le 2 Avril 1483, entre Macé Brunet, & Roland Dubois, l'un des Conſeillers du Duc. Macé tranſigea en 1494, ſur partage noble avec *Roland Dubois*, Ecuyer, comme mari de Brigide Brunet, ſa nièce. Il avoit épouſé, par acte du 10 Octobre 1477, *Périne de la Crouex*, fille unique & ſeule héritière d'*Olivier de la Crouex*, Ecuyer, & de *Georgette de Tourdelain*, Seigneur & Dame de la Pironnays & de la Villemorin, dont:

V. François Brunet, Ecuyer, Seigneur de la Pironnays, qui fit un accord, le 9 Mai 1526, avec *Jean de Mauvoiſin*, Ecuyer, Seigneur des Chapelles, mari de *Brigide Brunet*, dans lequel acte ſont nommés Macé Brunet, & *Périne de la Crouex*, ſes père & mère. Il avoit épouſé, par acte du 7 Juillet 1524, *Françoiſe Langlais*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Guyonne de Saint-Pern*, Seigneur & Dame de la Bertaudière. Il en eut:

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Guy Brunet, tué à la bataille de Dreux, le 19 Décembre 1562, commandant une Compagnie de 200 Arquebuſiers à pied, & 25 à cheval, qu'il avoit levée, par commiſſion à lui donnée par le Sieur de Bouillé, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Bretagne, en date du 16 Avril 1562, & par autre commiſſion donnée audit Guy Brunet, par Jean de Bretagne, Lieutenant-Général du Roi en Bretagne, en date du 14 Juin 1562, leſdites commiſſions, ſignées & ſcellées; il avoit fait montre de cette Compagnie à Rennes, le 14 Juillet 1562.

VI. Jean Brunet, Ecuyer, Seigneur de la Pironnays, tranſigea, le 14 Août 1554, ſur la ſucceſſion de feu *Jean Langlais*, Ecuyer, ſon aïeul maternel, avec le curateur de *Pierre Langlais*, ſon couſin. Il mourut en Piémont, au ſervice du Roi; il avoit épouſé, ſuivant l'acte de tutelle de ſon fils, mentionné ci-après, en date du 15 Avril 1558, *Iſabeau de Plumangal*, fille de *François*, Ecuyer, & de *Gabrielle de la Rocque*, Seigneur & Dame de Trevelene; de leur mariage vint:

VII. Charles Brunet, Ecuyer, Seigneur de la Pironnays, Archer de la Compagnie du Sieur de Malicorne, ſuivant une atteſtation donnée par le Comte du Lude, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & ſon Lieutenant-Général en Poitou, du 17 Août 1575; il ſervoit en la même Compagnie, en qualité d'homme d'armes, le 2 Mai 1580, ayant armes & chevaux pour le ſervice qu'il devoit, & étoit tenu de faire au Roi, ſelon le certificat d'Arnaud d'Ordivilliers, qui étoit Lieutenant de ladite Compagnie. Il avoit épouſé, le 2 Mars 1572, *Jacqueline de Gaudemont*, Dame *du Moulin-Tiſon*, fille de *Jacques de Gaudemont*, Ecuyer, & de *Jeanne Henri*, dont:

1. Fiacre Brunet, Seigneur du Moulin-Tiſon, qui épouſa *Marguerite de France;* il continua la branche aînée, qui s'eſt éteinte après pluſieurs générations;
2. Jacques, Seigneur de *la Villemorin*, qui épouſa *Anne Viaut*, dont la branche eſt éteinte;
3. Et François, qui ſuit.

BRANCHE
des Seigneurs du Guillier.

VIII. François Brunet, Chevalier, Sei-

Digitized by Google

gneur de la Pironnays, fit, au nom de ſes enfans, hommage au Roi, le 3 Juillet 1612, des Fiefs qu'il tenoit en la Sénéchauſſée de Jugon; & tranſigea le 13 Novembre 1627, au ſujet de ſon partage, avec FIACRE BRUNET, Chevalier, Seigneur du Moulin-Tiſon, ſon frère aîné; il épouſa *Françoiſe du Breil*, fille unique & ſeule héritière de Meſſire *Guillaume du Breil*, Chevalier, & de *Marguerite de Lécu*, Seigneur & Dame du Guillier, ce qui eſt prouvé par deux comptes de la tutelle de ladite *Françoiſe du Breil*, rendus audit Seigneur de la Pironnays, comme mari de ladite *du Breil*, en date des 26 Avril & 7 Mai 1601. Ses enfans furent:

JACQUES, qui ſuit;
Et LOUISE BRUNET, femme de *Jean Rolland*, Chevalier, Seigneur de la Normandais.

IX. JACQUES BRUNET, Chevalier, Seigneur du Guillier, partagea noblement, le 5 Mai 1648, avec *Jean Rolland*, Chevalier, Seigneur de la Normandais, ſon beau-frère. Il avoit épouſé, par acte du 11 Novembre 1629, *Françoiſe de Kergu*, fille aînée de Meſſire *Claude de Kergu*, Chevalier, & d'*Iſabeau de Leſquen*, Seigneur & Dame de Kergu, dont il eut:

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;
2. SYMPHORIEN, Seigneur de la *Villaubert*, tige d'une branche éteinte;
3. FRANÇOIS, auteur de celle des Seigneurs de *Hac*, rapportée ci-après;
4. FRANÇOISE, mariée, par acte du 8 Juin 1650, à Meſſire *François Feron*, Chevalier, Seigneur de Quenard;
5. Et ELISABETH, mariée à Meſſire *Louis Rouvel*, Seigneur du Preron.

X. JEAN-BAPTISTE BRUNET, Chevalier, Seigneur du Guillier, né le 6 Mars 1639, fut maintenu dans ſa nobleſſe, par Arrêt de la Chambre, établie par le Roi, pour la réformation de la nobleſſe de Bretagne, le 19 Novembre 1668; il avoit épouſé, par acte du 5 Décembre 1666, *Périne Bougevel de Beaumont*, dont il eut:

1. RENÉ-JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;
2. Et FRANÇOISE, mariée, par acte du 14 Mars 1685, à Meſſire *Jean-Paul de Pluvié*, Seigneur du Monſtois & de la Villemartel.

XI. RENÉ-JEAN-BAPTISTE BRUNET, Chevalier, Seigneur du Guillier, né le 8 Octobre 1667, marié, par acte du 20 Août 1691, à *Marguerite Chevray*, fille unique & ſeule héritière de *Jean Chevray*, Ecuyer, & de *Jeanne de Saint-Pern*, Seigneur & Dame de Badouard; de leur mariage vint:

XII. FRANÇOIS BRUNET, Chevalier, Seigneur du Guillier, né le 24 Décembre 1693, qui ſervit en qualité de Lieutenant au Régiment de Lannion, Infanterie, & épouſa, par acte du 28 Août 1717, *Jeanne-Barbe Guyère*, dont:

1. JOSEPH, qui ſuit;
2. FRANÇOIS-MARIE, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, mort à Breſt, le 13 Mai 1773;
3. Et JEANNE-ROSE, mariée, par acte du 9 Juillet 1751, à Meſſire *François-Louis de Saint-Melois*, Chevalier.

XIII. JOSEPH BRUNET, Chevalier, Seigneur du Guillier, né le 15 Janvier 1730, a ſervi, en qualité de Lieutenant, au Régiment de Berry, Infanterie, & a épouſé, par acte du 7 Avril 1753, *Jeanne Feudé*, fille unique & ſeule héritière de *Jean Feudé*, Ecuyer, & de *Guillemette de Kermarec*, dont:

FRANÇOIS-MARIE, qui ſuit;
Et trois filles.

XIV. FRANÇOIS-MARIE BRUNET, Chevalier, Seigneur du Guillier, né le 19 Janvier 1759, eſt Sous-Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, en 1779.

BRANCHE des Seigneurs de HAC.

X. FRANÇOIS BRUNET, Chevalier, Seigneur de Hac, troiſième fils de JACQUES BRUNET, Chevalier, Seigneur du Guillier, & de *Françoiſe de Kergu*, né le 22 Août 1641, fut maintenu dans ſa nobleſſe, avec ſon frère aîné, par Arrêt de la Chambre établie par le Roi, pour la réformation de la nobleſſe de Bretagne, le 19 Novembre 1668, & partagea noblement avec ſes frères & ſœurs, le 24 Juillet 1670, la ſucceſſion de ſes père & mère. Il avoit épouſé, par acte du 6 Avril 1666, *Marie Ruellan*, fille de *François Ruellan*, Ecuyer, & de *Péronnelle Poulain*, dont:

1. LOUIS-JEAN, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, Seigneur du Gueſſeau, qui ſervoit, en qualité de Cornette & de Lieutenant, au Régiment de Belarbre, Dragons. Il ſe fit Religieux Feuillant;

Et quatre filles, mortes ſans alliance, à l'exception de MARGUERITE-FRANÇOISE, mariée à *Jean-Baptiſte le Deſnays*, Chevalier, Seigneur de Quemadeuc, morte ſans enfans.

XI. LOUIS-JEAN BRUNET, Chevalier, Seigneur de Hac, né le 18 Août 1680, partagea noblement, avec ſes frères & ſœurs, la ſucceſſion de

Digitized by Google

ſes père & mère, le 30 Août 1716, & épouſa, par acte du 30 Avril 1711, *Françoiſe-Pélagie Heurtault*, fille de *Jean Heurtault*, Ecuyer, Seigneur de Bricour, Secrétaire du Roi, en la Chancellerie de Bretagne, & de *Françoiſe-Marie Landais*, dont il eut:

François-Louis, qui ſuit;
Trois filles, qui n'ont point pris d'alliance;
Et Françoise, qui a épouſé, par acte du 2 Juillet 1636, Meſſire *Mathurin-René du Boisbilly*, Chevalier, Seigneur de Beaumanar & de Bodiffe.

XII. François-Louis Brunet, Chevalier, Seigneur de Hac, né le 26 Février 1719, a partagé noblement, avec ſes frères, la ſucceſſion de ſes père & mère, le 10 Décembre 1765, & a épouſé, par acte du 2 Mai 1757, *Marie-Roſe Guerry*, fille de Meſſire *Claude Guerry*, Chevalier, Seigneur du Bois-Guerry, Conſeiller au Parlement de Bretagne, & de *Marie-Roſe Polly*, dont:

1. François-Louis-Marie, qui ſuit;
2. Et Sophie-Reine-Hélène-Marie Brunet.

XIII. François-Louis-Marie Brunet, Chevalier, Seigneur de Hac, nommé par le Roi, Page de Monſeigneur, Comte d'Artois, au mois de Juillet 1773, reçu ſur les preuves, le 1er Octobre ſuivant, a ſervi trois ans en cette qualité, & eſt, depuis 1779, Lieutenant au ſixième Régiment des Chevaux-Légers.

Les armes: *d'azur à trois molettes d'argent, au chef couſu de ſable, chargé de trois têtes de loup d'argent, arrachées & lampaſſées de gueules.*

BRUNET, en Agénois. Pierre Brunet, Ecuyer, Seigneur de Repaire & de Laubarade, laiſſa d'*Anne Tremblier*:

Pierre, qui ſuit;
Et deux filles.

Pierre Brunet épouſa *Suſanne Portail*, dont:

Pierre, né le 21 Novembre 1740;
Louis, né le 8 Mai 1743;
Et pluſieurs filles.

DEUXIÈME BRANCHE.

Jacques Brunet, Ecuyer, Seigneur de Vezis, Officier de Cavalerie, laiſſa de *Madeleine Mathieu*:

1. Joseph, Religieux de l'Ordre des Frères Prêcheurs, né le 23 Juin 1708;
2. Pierre, qui ſuit;
3. François-Armand de Combebrune, ancien Capitaine d'Infanterie, né le 23 Septembre 1723;
4. Et Claire Brunet, veuve de *François Boëry de la Boiſſière*.

Pierre Brunet, Seigneur de Vezis, né le 8 Avril 1715, ancien Garde du Roi, épouſa *Marguerite-Angélique de Bouſquet*, dont:

1. Pierre, né le 8 Avril 1744;
2. Pierre-Armand, né le 27 Juin 1746;
3. Autre Pierre, né le 2 Décembre 1753;
Et pluſieurs filles.

BRUNET DE PUJOLS. *David de Caſtelpers*, Vicomte de Panat, mari d'*Anne de Vernede-Corneillan*, fille d'*Antoine*, Vicomte de Corneillan, & de *Jeanne du Clau*, n'eut de cette alliance qu'une fille, nommée *Anne de Caſtelpers*, qui porta les Vicomtés de Panat & de Cadars, & pluſieurs autres Terres conſidérables, à ſon Couſin Louis de Brunet-de-Castelpers, rapporté plus loin.

Arnaud de Brunet, Seigneur de Leſtelle, eut de *Jeanne de Laugnac*:

Arnaud de Brunet, Baron de Leſtelle, marié à *Régine*, Dame de *Galapian*;
Et Jean, qui ſuit;

Jean de Brunet, Baron de Leſtelle, épouſa, en 1506, *Marguerite de Stuer*, & laiſſa:

Guy de Brunet, marié, par contrat du 22 Juillet 1544, à *Bertrande de Guerre*, dont:

Louis de Brunet-de-Panat, Baron de Pujols, qui épouſa, le 17 Mai 1579, *Madeleine de Lordat*, Dame d'Ambialet, & eut:

Jean-Jacques de Brunet, Baron de Pujols, marié, par contrat du 31 Mai 1605, à *Marguerite-Catherine du Faur*, fille de *Louis du Faur*, Chancelier de France. Ils eurent:

Louis de Brunet-de-Castelpers, Baron de Pujols & de Caſtelpers, Vicomte de Panat, d'Ambialet & de Montbaus, qui fut tué au ſiège de Libourne, le 26 Mai 1649, après avoir fait ſon teſtament le même jour. Il avoit épouſé, le 27 Octobre 1631, *Anne de Caſtelpers*, ſa couſine, & laiſſa:

1. Jean-Samuel, qui ſuit;
2. Et Louis-Joseph, rapporté après ſon frère.

Jean-Samuel de Brunet-de-Castelpers-de-Levis-de-Panat, Vicomte de Panat, de Cadars, d'Ambialet, &c., & Seigneur de Thouils, épouſa, par contrat du 25 Février 1660, *Jacqueline d'Eſpinchal*, fille de *François d'Eſpinchal*, & d'*Iſabeau-Marie de Polignac*, & fut père de:

1. Joseph, qui ſuit;

Digitized by Google

2. Et MARIE-ELISABETH, mariée, le 19 Novembre 1699, à *Jacques*, Marquis de *Volonzac*.

JOSEPH DE BRUNET, Vicomte de Panat, mort en 1739, avoit épouſé, par contrat du 27 Janvier 1700, *Marie de Toulouſe-Lautrec*, Vicomteſſe de Montfa, morte en 1745. Il laiſſa :

1. JOSEPH-SAMUEL, né le 14 Octobre 1700, mort en 1741, ſans poſtérité d'*Anne-Françoiſe de Roquefeuil-Londres ;*
2. JEAN-ELISABETH, ſacré Evêque le 1er Novembre 1739 ;
3. JOSEPH, qui ſuit ;
4. Et FRÉDÉRIC-JOSEPH, Eccléſiaſtique.

JOSEPH DE BRUNET, Vicomte de Panat & de Cadars, né en 1704, Capitaine de Vaiſſeaux du Roi, mourut en 1776. Il avoit épouſé, en 1750, *Françoiſe-Marie de la Rochefoucauld-Langeac*, fille de *Jean-Antoine*, Marquis de Langeac, & de *Marie de Michel de Lachant*. Ils eurent :

1. DOMINIQUE-FRANÇOIS, né le 30 Août 1752 ;
2. ARMAND-JEAN, né le 18 Août 1753 ;
3. LÉOPOLD, né le 14 Novembre 1762 ;
4. Et MARIE-EUGÉNIE-ANTOINETTE DE BRUNET.

SECONDE BRANCHE.

LOUIS-JOSEPH DE BRUNET-DE-PUJOLS-DE-CASTELPERS-DE-LEVIS, Seigneur & Marquis de Villeneuve, Diocèſe de Béziers, frère puîné de JEAN-SAMUEL, Vicomte de Panat, fut marié, le 6 Janvier 1674, à *Eliſabeth de la Croix-de-Caſtries*, morte en 1714. De ce mariage il a laiſſé :

1. JOSEPH-FRANÇOIS, né le 18 Octobre 1681 ;
2. PIERRE-FRANÇOIS, Marquis de Villeneuve, Comte de Montredon, Vicomte de Lautrec, marie à Dona *Marie de Villanova*, Eſpagnole ;
3. LOUIS-JOSEPH, dit *le Vicomte de Lautrec ;*
4. MARIE, mariée, à Toulouſe, à M. d'*Allies ;*
5. N..., mariée au Seigneur de *Caſeneuve ;*
6. Et ELISABETH DE BRUNET, mariée, le 7 Juillet 1708, à ſon oncle, à la mode de Bretagne, *Pierre-Joſeph-Hyacinthe*, Marquis de *Caylus*, Baron de Rouairoux, Commandant en Provence. *Tab. Gén. & Hiſt.* part. VII, p. 245 & ſuiv.

BRUNETIÈRE (LA), en Bretagne : *de ſable, à trois croiſſans montans d'argent*, 2 & 1.

BRUNEY : *d'argent, à la licorne de gueules.*

BRUNI ou BRUNY, en Provence. La famille des Barons de la Tour-d'Aigues & des Marquis d'Entrecaſteaux, du nom de *Bruni*, eſt originaire d'Italie, d'où elle vint s'établir à Nice, & de-là à Marſeille vers le milieu du dernier ſiècle. Elle eſt actuellement habituée à Aix, où elle forme deux branches.

FRANÇOIS DE BRUNI, Baron de la Tour-d'Aigues, Seigneur de pluſieurs autres Terres, fils de N..... BRUNI, auſſi Baron de la Tour-d'Aigues & de Lormarin, Seigneur de Pepin, la Motte, Saint-Canat, & autres lieux, l'un des 300 Secrétaires de la Maiſon du Roi, eſt chef de la branche aînée. Il a de *Marie-Louiſe de Souſſin :*

1. JEAN-BAPTISTE-JÉRÔME DE BRUNI, Conſeiller au Parlement ;
2. Une fille, mariée au Marquis de *Montolieu ;*
3. LOUISE-GABRIELLE, mariée avec *Louis-Charles-Marie d'Arnaud-de-Rouſſet*, Conſeiller au Parlement ;
4. Et N.... DE BRUNI, qui vit ſans alliance.

JEAN-BAPTISTE DE BRUNI, Marquis d'Entrecaſteaux, fils de noble RAYMOND DE BRUNI, Tréſorier de France, qui avoit acheté en 1713, la Terre & *Baronnie d'Entrecaſteaux*, pour laquelle il avoit obtenu de nouvelles Lettres d'érection de cette Terre en *Marquiſat* en 1714, eſt aujourd'hui chef de la branche cadette. Il a été ſucceſſivement Conſeiller & Préſident au Parlement de Provence, & marié à *N.... de l'Eſtang-Parade*, de laquelle il a trois fils :

L'aîné après avoir exercé pendant quelque tems un office de Conſeiller au Parlement d'Aix, a été reçu Préſident à Mortier en 1755 ;
Le ſecond étoit Jéſuite ;
Et le troiſième ſert ſur les Vaiſſeaux du Roi en qualité d'Officier.

Cette famille a fait de très-bonnes alliances depuis le peu de tems qu'elle eſt établie en Provence, comme avec les Maiſons de *Pontevès-la-Forêt*, de *Glandevès-Caſtelet*, de *Thomas-la-Valette*, de *Foreſta-Caſtelar*, auxquelles elle a donné de ſes filles.

Les armes : *d'azur, au cerf d'or, courant ; au chef d'or.*

Il y a une autre famille du nom de BRUNI, qui porte pour armes : *d'azur, à la hache d'argent, emmanchée d'or, miſe en pal.*

BRUNIE (LA), en Agénois. FRANÇOIS DE LA BRUNIE, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, épouſa, par contrat du 31 Décembre 1523, *Jeanne de Garros*, dont :

PIERRE DE LA BRUNIE, Ecuyer, Seigneur du

Digitized by Google

dit lieu, qui testa le 28 Juin 1554. Il laissa de *Marie Demerat :*

JEAN DE LA BRUNIE, Ecuyer, habitant de Lectoure, marié, par contrat du 6 Mai 1605, à *Françoise-Esclarmonde Daulin*. Ils eurent :

FRANÇOIS DE LA BRUNIE, Ecuyer, Seigneur d'Escoutte, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, suivant ses provisions du 20 Novembre 1643, qui épousa, par contrat du 27 Août 1636, *Charlotte Manneſſe*, dont :

JEAN-FRANÇOIS DE LA BRUNIE, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment de Champagne, suivant sa commission du 24 Juin 1676, marié à *Jeanne Delard*, fille de *Jean Delard*, Ecuyer, Seigneur de la Coste-Compagnol. Ils laissèrent :

JEAN-FRANÇOIS, qui suit ;

Et FRANÇOIS, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

JEAN-FRANÇOIS DE LA BRUNIE, II^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur d'Escoutte, Capitaine dans le Régiment de Bourbon, suivant sa commission du 4 Mars 1703, épousa *Marthe d'Aly*, fille de *Bernard d'Aly*, Ecuyer, Seigneur de Trépadou, dont :

JEAN-FRANÇOIS DE LA BRUNIE, Ecuyer, Seigneur d'Escoutte, ancien Capitaine dans le Régiment de Bourbon, suivant sa commission du 19 Février 1743.

SECONDE BRANCHE.

FRANÇOIS DE LA BRUNIE, second fils de JEAN-FRANÇOIS DE LA BRUNIE, I^er^ du nom, & de *Jeanne Delard*, fut Capitaine au Régiment de Poitou, suivant sa commission du 12 Août 1690, & épousa *Marguerite d'Hébrard de Saint-Sulpice*, fille de *Charles d'Hébrard de Saint-Sulpice*, Ecuyer, Seigneur du Rocal, dont :

BERNARD DE LA BRUNIE, Ecuyer, qui se distingua au service de Sa Majesté. Il fut nommé Maréchal-de-Camp, suivant ses provisions du 2 Mai 1744.

Ce fut en récompense des services qu'il avoit rendus dans la guerre d'Allemagne ladite année 1744, en qualité de Brigadier, sous les ordres de M. le Maréchal de Coigny ; car il commanda en chef les Bavarois & les deux Bataillons du Régiment de Bourbon. Il fit l'attaque du village de Picard, où le Prince Charles avoit jeté toutes ses forces ; il le prit & en chassa les ennemis qu'ils se fussent emparés des lignes qui vont de Lauterbourg à Wissembourg : ce qui lui mérita une félicitation de M. le Maréchal de Coigny & de tous les Officiers-Généraux. Le Roi lui donna, en 1745, le Commandement de Colmar.

BRUNIER, en Dauphiné : *d'azur, à la bande d'or, au chef de même.*

BRUNOT, Seigneur de Lorme : *d'azur, au chevron d'or, chargé de trois étoiles de sable.*

* BRUNSTADT, dans le Sundgau, Diocèse de Bâle, Terre & Seigneurie qui fut acquise par *Martin de Besenval*, d'une famille originaire du Duché d'Aoſt, lequel s'établit en 1625 à Soleure en Suisse, où il occupa des charges considérables du Canton de ce nom. Voyez BESENVAL.

BRUNSWICK. Cette Maison, qui doit, sans contredit, tenir un des premiers rangs dans l'Empire, tant pour l'ancienneté que pour l'illustration, a la même origine que celle d'ESTE : elles descendent l'une & l'autre d'ALBERT-AZZO D'ESTE, Marquis de Ligurie & de Lombardie ; il vivoit dans le XI^e^ siècle, & épousa 1° *Cunégonde*, fille & héritière de *Cuelfe*, Duc de *Carinthie* ; & 2° *Hermengarde*, Comtesse du *Maine*. Du premier lit vint :

GUELFE D'ESTE, I^er^ du nom, père d'HENRI, qui suit.

Du second lit est issu :

Et FOULQUES D'ESTE, chef de la branche allemande de la Maison d'Este.

HENRI D'ESTE, I^er^ du nom, surnommé le *Noir*, mourut en 1125, & laissa de *Wilfide*, fille & héritière de *Magnus*, Duc de *Saxe :*

HENRI, II^e^ du nom, dit *le Superbe*, auquel son beau-père donna l'investiture de la Bavière vers 1137, puis le Duché de Saxe. Il mourut en 1179, & avoit épousé *Gertrude*, fille de Lothaire II de *Saxe*, Empereur d'Allemagne. Ils eurent :

HENRI III, dit *le Lion*, qui fut un des grands Princes de son tems. Il se révolta en 1180 contre l'Empereur FRÉDÉRIC I^er^, qui le dépouilla de ses biens & donna la Bavière à OTHON, Comte de Scheyern, & la Saxe à BERNARD, fils d'ALBERT *l'Ours*, de la Maison d'*Ascanie*. HENRI *le Lion* fut obligé de se réfugier auprès de son beau-père. Il fut trois ans dans cette espèce d'exil, après lesquels il revint ; rentra en possession de Brunswick & de quel-

Digitized by Google

ques autres de ſes Terres, & mourut en 1195. Il avoit épouſé, en 1179, *Mahaud*, fille d'*Henri* II, Roi d'*Angleterre*, dont :

1. Henri, IVe du nom, qui fut Comte Palatin du Rhin par ſon mariage avec *Agnès*. ils eurent :

   Agnès, mariée, vers 1225, à *Othon* II, de *Bavière*, auquel elle porta le Palatinat;
   Et Hermengarde, mariée à *Hermann*, Margrave de *Brandebourg*.

2. Othon, IVe du nom, Empereur d'Allemagne, mort en 1218;
3. Guillaume, qui ſuit, tige des Ducs de Brunswick;
4. Et Lubert.

Guillaume, Duc de Brunswick, fut un Prince pacifique: il y a des auteurs qui diſent que l'Empereur Othon, ſon frère, érigea ſes Terres en Duché. Il épouſa *Hélène*, fille de *Woldemar*, Roi de *Danemark*, & eut :

Othon, ſurnommé l'*Enfant*, parce qu'il n'avoit que 10 ans quand ſon père mourut, qui recouvra, par ſon mariage, Brunſwick & d'autres Terres qu'on avoit enlevées à ſon père. C'eſt en ſa faveur, ſelon quelques hiſtoriens, que l'Empereur Frédéric II, érigea Brunſwick & Lunebourg en *Duchés*. Ayant été fait priſonnier dans une bataille, on l'obligea de céder le Duché de Saxe à Albert II. Othon mourut le 9 Juin 1252. Il avoit épouſé *Mathilde*, fille d'*Albert*, Margrave de *Brandebourg*, & laiſſa :

1. Albert, qui ſuit;
2. Jean, Duc de Lunebourg, qui mourut en 1261 ou 1276;
3. Ulric, qui mourut en bas âge;
4. Conrad, Evêque de Verden, mort en 1303;
5. Othon, Evêque d'Hildesheim;
6. Hélène, mariée à *Albert*, Electeur de *Saxe*;
7. Adélaïde, mariée à *Henri* Ier, Landgrave de *Heſſe*, mort le 8 Avril 1308;
8. Agnès, mariée à *Venceslas*, Prince de *Rugen*;
9. Et Mathilde, mariée à *Henri*, Prince d'*Anhalt*.

Albert *le Grand*, Duc de Brunswick, mourut en 1279. Il avoit épouſé 1° *Eliſabeth*, morte ſans poſtérité, fille d'*Henri II*, dit *le Magnanime*, Duc de *Brabant*; & 2° *Alix*, fille d'*Aldobrandin*, Marquis d'*Eſte*, dont :

1. Henri, auteur de la branche des Ducs de *Grubenhagen*, rapportée ci-après;
2. Albert, qui ſuit;
3. Guillaume, mort jeune en 1292;

4. & 5. Luder & Conrad, Chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jéruſalem;
6. Othon *le Templier*;
7. Et Mathilde, mariée 1° à *Eric VII*, Roi de *Danemark*; & 2° à Henri II, Duc de *Siléſie*.

Albert le Gras, Duc de Brunswick, mourut en 1318, laiſſant de *Richſe*, fille de *Magnus*, Duc des *Herules* & des *Vandales* :

1. Othon *le Riche*, Duc de Brunswick & de Lunebourg, qui mourut en 1334. Il avoit épouſé 1° *Agnès*, fille de *Conrad*, Margrave de *Brandebourg*; & 2° *Judith*, fille d'*Henri* II, Landgrave de *Heſſe*. Il laiſſa du premier lit :

   Agnès, mariée à *Barnime III*, Duc de *Poméranie*.

2. Ernest, Duc de Gottingen, qui mourut en 1379, laiſſant de *Barbe*, fille d'*Henri* IV, Duc de *Sagan* :

   Othon *le Mauvais*, qui mourut en 1394, & fut père d'Othon *le Borgne*;
   Et Anne, mariée à *Guillaume* Ier, Comte d'*Henneberg*;

3. Magnus, qui ſuit;
4. Albert, Evêque d'Halberſtadt;
5. Henri, Evêque d'Hildesheim;
6. Et Jean, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique.

Magnus *le Débonnaire* mourut en 1368. Il avoit épouſé *Sophie* ou *Agnès*, fille d'*Henri*, Margrave de *Brandebourg* à *Lansberg*, dont :

1. Louis qui mourut ſans poſtérité en 1358. Il avoit épouſé *Mathilde*, fille de *Guillaume*, Duc de *Lunebourg*;
2. Magnus, qui ſuit;
3. Jean, qu'on croit avoir été Archevêque de Magdebourg;
4. Albert, Archevêque de Brême, mort en 1395;
5. Mathilde, mariée à *Bernard* III, Prince d'*Anhalt*;
6. Hélène, mariée à *Othon*, Comte de *Hoye*;
7. Agnès, mariée à *Eric*, Comte de *Hoye*;
8. Et Sophie, morte ſans alliance.

Magnus *Torquatus* prit ſon ſurnom d'une chaîne d'argent qu'il portoit à ſon col. Il tua en duel Othon, Comte de Schawinbourg en 1373, & un ſoldat de ſon ennemi le tua lui-même ſur-le-champ, pour venger la mort de ſon maître. Il avoit épouſé *Catherine*, fille de *Woldemar*, Electeur de *Brandebourg*, & laiſſa :

1. Frédéric, élu Empereur d'Allemagne par quelques-uns des Electeurs, & aſſaſſiné à

Digitized by Google

Frislar le 5 Juin 1400. Il avoit épouſé *Anne*, fille de *Venceslas*, Electeur de *Saxe*, dont :

CATHERINE, mariée à *Henri*, Comte de *Schwartzbourg* ;
Et ANNE, mariée à *Frédéric*, Archiduc d'*Autriche*.

2. BERNARD, auteur de la branche des Ducs de *Lunebourg*, rapportée ci-après ;
3. OTHON, Archevêque de Brême, mort en 1416 ;
4. HÉLÈNE, mariée, en 1395, à *Albert* de *Mecklenbourg*, Roi de Suède ;
5. AGNÈS, mariée 1° à *Boſon*, Comte de *Manſfeld* ; & 2° à *Bogislas*, Duc de *Pomeranie* ;
6. SOPHIE, mariée à *Henri*, Duc de *Mecklenbourg* ;
7. CATHERINE, mariée 1° à *Gérard*, Duc de *Schleswig* ; & 2° à *Eric*, Duc de *Saxe* ;
8. Et ANNE, mariée à *Maurice*, Comte d'*Oldenbourg*.

BRANCHE des Ducs DE GRUBENHAGEN.

HENRI *le Merveilleux*, fils d'ALBERT *le Grand*, eut pour ſon partage *Embec* & *Grubenhagen*, & mourut en 1332. Il avoit épouſé *Agnès*, fille d'*Albert*, Landgrave de Thuringe, & laiſſa entr'autres enfans :

ERNEST, qui mourut en 1344. Il avoit épouſé *Agnès*, fille d'*Henri*, Comte d'*Eberſtein*, dont :

ALBERT, qui mourut en 1397, laiſſant entr'autres enfans, de *Sophie*, fille d'*Albert*, Duc de *Saxe-Lawenbourg* :

ERIC, qui mourut en 1429. Il avoit épouſé ELISABETH, fille d'OTHON, Duc de BRUNSWICK-LUNEBOURG, dont entr'autres enfans :

ALBERT, qui mourut en 1486, laiſſant d'*Eliſabeth*, fille de *Vollrath*, Comte de *Waldeck* :

PHILIPPE, né en 1486, qui mourut le 4 Septembre 1551. Il avoit épouſé *Catherine*, morte en 1535, fille d'*Erneſt*, Comte de *Manſfeld*, dont :

1. ERNEST, né le 2 Avril 1518, qui mourut le 2 Avril 1567, ſans laiſſer de poſtérité maſculine ;
2. ALBERT, né en 1521, mort le 20 Octobre 1546 ;
3. JEAN, né en 1526, tué devant Saint-Quentin, le 2 Septembre 1557 ;
4. WOLFGANG, qui mourut le 14 Mars 1595. Il avoit épouſé *Dorothée*, morte en 1586, fille de *François*, Duc de *Saxe-Lawenbourg* ;
5. Et PHILIPPE, né en 1533, mort le dernier de ſa branche le 4 Avril 1596. Il avoit épouſé *Claire*, morte le 23 Novembre 1595, fille de HENRI *le Jeune*, Duc de BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL.

BRANCHE des Ducs DE LUNEBOURG.

BERNARD, ſecond fils de MAGNUS *Torquatus*, eut pour ſon partage le Duché de Lunebourg, & mourut en 1434. Il avoit épouſé *Marguerite*, fille de *Venceslas*, Electeur de *Saxe*, & laiſſa :

FRÉDÉRIC *le Pieux*, qui ſe retira dans un Couvent de Cordeliers qu'il avoit fondé à Zell, & mourut en 1478. Il avoit épouſé, en 1430, *Madeleine*, morte en 1480, fille de *Frédéric I^er^*, Electeur de *Brandebourg*, dont :

OTHON *le Conquérant*, qui mourut le 10 Janvier 1471. Il avoit épouſé, le 29 Septembre 1467, *Anne*, fille de *Jean*, Comte de *Naſſau*, & laiſſa :

HENRI *le Jeune*, né en 1468, qui ſuccéda à ſon grand-père, & mourut en 1532. Il avoit épouſé, le 27 Février 1487, *Marguerite*, morte le 7 Décembre 1529, fille d'*Erneſt*, Electeur de *Saxe*, dont :

OTHON & ERNEST, qui ſuivent.

OTHON, né le 24 Août 1495, fut d'abord Duc de Lunebourg, mais il céda enſuite ce Duché à ſon frère ERNEST, pour une penſion que ce dernier s'obligea de lui payer tous les ans. OTHON mourut le 11 Août 1549.

ERNEST, né le 26 Juin 1497, mourut le 11 Janvier 1546. Il avoit épouſé, en 1528, *Sophie*, morte le 18 Juin 1541, fille d'*Henri*, Duc de *Mecklenbourg*, & laiſſa :

HENRI, qui ſuit, auteur de la branche de *Brunſwick-Dannenberg*, à préſent de *Brunſwick-Wolfenbuttel* ;
Et GUILLAUME, tige de la branche actuelle des Ducs de *Brunſwick-Lunebourg*.

BRANCHE DE BRUNSWICK-DANNENBERG, *à préſent de* BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL.

HENRI DE DANNENBERG, né le 4 Juin 1533, mourut le 17 Janvier 1598. Il avoit épouſé, en 1569, *Urſule*, fille de *François*, Duc de *Saxe-Lawenbourg*, dont :

1. JULES-ERNEST, qui mourut le 26 Octobre 1636. Il avoit épouſé 1° *Marie*, morte le 10 Juillet 1616, fille d'*Ennon*, Comte d'*Oſt-Friſe* ; & 2° le 18 Décembre 1617, SIBYLLE, morte en 1652, fille de GUILLAUME DE BRUNS-

Digitized by Google

WICK, Duc de Lunebourg. Il eut du premier lit :

Une fille & un garçon, morts au berceau;
Et MARIE-CATHERINE, née en 1616, mariée, en 1635, à *Adolphe-Frédéric*, Duc de *Mecklenbourg-Schwerin*;

2. FRANÇOIS, qui se noya en 1601;
3. HENRI, mort encore enfant en 1575;
4. AUGUSTE, qui suit;
5. ANNE-SOPHIE;
6. SIBYLLE-ELISABETH, née le 4 Juin 1576, mariée, en 1610, à *Antoine*, Comte de *Delmenhorst*;
7. Et SIDONIE, née le 10 Septembre 1577, morte le 4 Septembre 1645.

AUGUSTE de Lunebourg, né le 10 Avril 1579, devint Duc de Brunswick-Wolfenbuttel, en 1634, à la mort sans enfans de FRÉDÉRIC-ULRIC. Il hérita aussi de Dannenberg, après la mort sans postérité de son frère aîné, JULES-ERNEST, & mourut le 27 Septembre 1666. Il avoit épousé, 1° le 13 Décembre 1607, *Claire-Marie*, morte le 19 Février 1623, fille de *Bogislas* XIII, Duc de *Poméranie*; 2° le 26 Octobre 1623, *Dorothée*, morte le 26 Septembre 1634, fille de *Rodolphe*, Prince d'*Anhalt-Zerbst*, & 3° le 13 Juillet 1635, *Sophie-Elisabeth*, morte le 22 Août 1676, fille de *Jean-Albert*, Duc de *Mecklenbourg*. Sa première femme fit deux fausses-couches, l'une en 1609, l'autre en 1610. Du second lit sont issus :

1. HENRI-AUGUSTE, né le 28 Avril 1625, mort le 30 Septembre 1627;
2. RODOLPHE-AUGUSTE, né le 6 Mai 1627, mort le 26 Janvier 1704, qui épousa, le 10 Novembre 1650 *Christine-Elisabeth*, Comtesse de *Barby*, morte le 2 Mai 1681, dont :
   1. DOROTHÉE-SOPHIE, née le 18 Janvier 1653, morte le 21 Mars 1722, mariée, en 1673, à *Jean-Adolphe*, Duc de *Holstein-Ploën*;
   2. CHRISTINE-SOPHIE, née le 2 Avril 1654, morte le 5 Février 1695, mariée, le 24 Juin 1681, à AUGUSTE-GUILLAUME, Duc de BRUNSWICK, son cousin;
   3. Et ELÉONORE-SOPHIE, née en 1655.
3. ANTOINE-ULRIC, qui suit;
4. SIBYLLE-URSULE, née en 1629, morte le 12 Décembre 1671, mariée, en 1663, à *Christian*, Duc de *Holstein-Glucksbourg*;
5. N... morte avant d'avoir été nommée;
6. Et CLAIRE-AUGUSTE, née le 25 Juin 1632, morte le 6 Octobre 1700, mariée, le 7 Juin 1653, à *Frédéric*, Duc de *Wurtemberg*.

Du troisième lit vinrent :

7. FERDINAND-ALBERT, auteur de la branche de *Brunswick-Bevern*, à présent *Brunswick-Wolfenbuttel*, rapportée ci-après;
8. MARIE-ELISABETH, née le 6 Janvier 1638, morte le 5 Février 1687, mariée, 1° en 1662, à *Adolphe-Guillaume*, Duc de *Saxe-Weimar*; & 2° en 1668, à *Albert*, Duc de *Saxe-Cobourg*;
9. Et CHRISTIAN-FRANÇOIS, né le 1er Août 1639, mort le 7 Décembre 1639.

Le Duc ANTOINE-ULRIC de BRUNSWICK, né le 4 Octobre 1633, mourut le 27 Mars 1714. Il avoit épousé, le 17 Août 1656, *Elisabeth-Julienne*, morte le 4 Février 1704, fille de *Frédéric*, Duc de *Holstein-Norbourg*, dont :

1. FRÉDÉRIC-AUGUSTE, né le 24 Août 1657, tué au siège de Phlilippsbourg, le 19 Août 1676;
2. ELISABETH-ELÉONORE, née le 29 Septembre 1658, morte le 15 Mars 1729, mariée, 1° le 2 Février 1675, à *Jean-Georges*, Duc de *Mecklenbourg*; & 2° le 25 Janvier 1681, à *Bernard*, Duc de *Saxe-Meiningen*;
3. SOPHIE-ANNE, née le 29 Octobre 1659, mariée, en 1677, à *Charles-Gustave*, Margrave de *Bade*;
4. AUGUSTE-GUILLAUME, qui suit;
5. AUGUSTE-DOROTHÉE, né le 26 Décembre 1666, mariée, en 1684, à *Antoine-Gunther*, Comte de *Schwarzbourg*;
6. HENRIETTE-CHRISTINE, née le 19 Septembre 1669;
7. Et LOUIS-RODOLPHE, auteur du rameau de *Brunswick-Blankenberg*, rapporté ci-après.

Le Duc AUGUSTE-GUILLAUME de Brunswick, né le 26 Mars 1662, mourut le 23 Mars 1731, sans enfans. Il avoit épousé, 1° le 24 Juin 1681, CHRISTINE-SOPHIE, née le 2 Avril 1654, morte le 5 Février 1695, sa cousine, fille de RODOLPHE-AUGUSTE, Duc de BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL; 2° le 7 Juillet 1695, *Sophie-Amélie*, morte le 27 Février 1710, fille de *Christian-Albert*, Duc de *Holstein-Gottorp*; & 3° le 12 Septembre 1710, *Elisabeth-Sophie-Marguerite*, née le 12 Septembre 1687, à Sopienthal, fille de *Rodolphe-Frédéric*, dernier Duc de *Holstein-Norbourg*.

Rameau de BRUNSWICK-BLANKENBERG.

Le Duc LOUIS-RODOLPHE de Brunswick, né le 12 Juillet 1671, mourut le 1er Mars 1735 à Wolfenbuttel. Il avoit épousé, le 12 Avril 1690, *Christine-Louise*, fille d'*Albert-Ernest*, Prince d'*Oettingen*, dont entr'autres enfans :

Digitized by Google

1. Elisabeth-Christine, née le 28 Avril 1691, morte le 21 Décembre 1750, qui avoit épouſé, le 1er Août 1708, *Charles VI*, Empereur d'*Autriche;*
2. Et Antoinette-Amélie de Brunswick, née le 22 Avril 1696, mariée, le 15 Octobre 1712, à Ferdinand-Albert II, Duc de Brunswick-Wolfenbuttel.

BRANCHE

de Brunswick-Bevern, *à préſent de* Brunswick-Wolfenbuttel.

Le Duc Ferdinand-Albert, troiſième fils d'Auguste, Duc de Brunswick, & de *Sophie-Eliſabeth de Mecklenbourg*, ſa troiſième femme, naquit le 22 Mai 1636, & mourut le 23 Avril 1687, dans ſon Château de Bevern, près Holzminden, & laiſſa :

1. Ferdinand-Albert, qui ſuit;
2. Et Ernest-Ferdinand, auteur de la ſeconde branche de *Brunſwick-Bevern*, rapportée ci-après.

Le Duc Ferdinand-Albert, IIe du nom, né le 19 Mai 1680, mourut le 2 Septembre 1735, à Wolfenbuttel. Il avoit épouſé, le 15 Octobre 1712, *Antoinette-Amélie de Brunſwick-Wolfenbuttel*, née le 22 Avril 1696, fille de Louis-Rodolphe, Duc de Brunswick, dont:

1. Charles, qui ſuit;
2. Antoine-Ulric, né le 28 Août 1714, qui épouſa, le 14 Juillet 1739, *Anne de Mecklenbourg*, née le 18 Décembre 1718, Régente de Ruſſie le 20 Novembre 1740, appelée alors *Eliſabeth-Catherine-Chriſtine*, morte le 18 Mars 1746. Elle étoit fille de *Charles-Léopold*, Duc de *Mecklenbourg-Schwerin*. Ils eurent:
   1. Jean, né le 23 Août 1740, Empereur de Ruſſie le 18 Octobre 1740, ſous le nom d'Ivan VI, exilé le 6 Décembre 1741, & mort le 16 Juillet 1764;
   2. Catherine, née le 26 Juillet 1741;
   3. Elisabeth, née le 16 Novembre 1743;
   4. Pierre, né le 31 Mars 1745;
   5. Et Alexis, né le 8 Mars 1746.
3. Elisabeth-Catherine, née le 8 Novembre 1715, mariée, le 12 Juin 1733, à *Frédéric-Guillaume*, Prince Electoral de *Brandebourg*, devenu Roi de Pruſſe ſous le nom de Frédéric II;
4. Louis-Ernest, né le 25 Septembre 1718, Général-Feld-Maréchal de l'Empire & de l'Impératrice-Reine, Général-Feld-Maréchal des Troupes Hollandoiſes, Gouverneur de Bois-le-Duc;
5. Auguste, né le 3 Novembre 1719, mort le 26 Mars 1720;
6. Ferdinand, né le 12 Janvier 1721, Feld-Maréchal au ſervice du Roi de Pruſſe, Gouverneur de Magdebourg;
7. Louise-Amélie, née le 29 Janvier 1722, mariée, le 6 Janvier 1742, à *Auguſte-Guillaume*, Prince de *Pruſſe*, mort le 12 Juin 1758;
8. Sophie-Antoinette, née le 23 Janvier 1724, mariée, le 23 Avril 1749, à *Erneſt-Frédéric*, Duc de *Saxe-Cobourg-Saalfeld;*
9. Albert, né le 4 Mai 1725, tué le 30 Septembre 1745, à la bataille donnée à Prandnitz, près Staudentrz, gagnée par le Roi de Pruſſe, ſur le Prince Charles de Lorraine;
10. Christine-Charlotte-Louise, née le 30 Novembre 1726, Doyenne de Quedlinbourg;
11. Thérèse-Natalie, née le 4 Juin 1728, Chanoineſſe d'Hervorden;
12. Julienne-Marie, née le 4 Septembre 1729, mariée, le 8 Juillet 1752, à *Frédéric V*, Roi de *Danemark*, mort le 14 Janvier 1766;
13. Frédéric-Guillaume, né à Wolfenbuttel, le 17 Janvier 1731;
14. Et Frédéric-François, né à Brunſwick, le 8 Juin 1732.

Le Duc Charles de Brunswick, Comte de Blankenbourg, né le 1er Août 1713 épouſa, le 2 Juillet 1733, *Philippine-Charlotte*, née le 13 Mars 1716, fille de *Frédéric-Guillaume Ier*, Roi de Pruſſe, dont:

1. Charles-Guillaume-Ferdinand, qui ſuit;
2. Sophie-Caroline-Marie, née le 8 Octobre 1737, mariée à *Frédéric-Guillaume*, Margrave de *Brandebourg-Culmbach*, mort le 16 Février 1763;
3. Anne-Amélie, née le 24 Octobre 1739, mariée à *Erneſt-Auguſte-Conſtantin*, Duc de *Saxe-Weimar*, mort le 28 Mai 1758;
4. Frédéric-Auguste, né le 29 Octobre 1740, Lieutenant-Général au ſervice de Pruſſe, Gouverneur de Cuſtrin, Chanoine de Lubeck, marié, le 6 Septembre 1768, à *Frédérique-Sophie-Charlotte-Auguſte*, née le 1er Août 1751, fille de *Charles-Chriſtian-Erdmann*, Duc de *Wurtemberg-Oels;*
5. Guillaume-Adolphe, né le 18 Mai 1745, Colonel en Pruſſe;
6. Elisabeth-Christine-Ulrique, née le 8 Novembre 1746, mariée, le 14 Juillet 1765, à *Frédéric-Guillaume II*, Roi de *Pruſſe;*
7. Frédérique-Wilhelmine, née le 8 Avril 1748;
8. Auguste-Dorothée, née le 2 Octobre 1749;
9. Et Maximilien-Jules-Léopold, né le 10 Octobre 1752.

Digitized by Google

Le Duc CHARLES-GUILLAUME-FERDINAND, né le 9 Octobre 1735, épouſa, le 16 Janvier 1764, *Auguſte*, née le 11 Août 1737, fille de *Frédéric-Louis de la Grande-Bretagne*, Prince de Galles. De ce mariage ſont iſſus :

1. AUGUSTE-CAROLINE-FRÉDÉRIQUE-LOUISE, née le 3 Décembre 1764 ;
2. CHARLES-GEORGES-AUGUSTE, né le 18 Février 1766 ;
3. Et CAROLINE-AMÉLIE-ELISABETH, née le 17 Mai 1768.

SECONDE BRANCHE
de BRUNSWICK-BEVERN.

Le Duc ERNEST-FERDINAND, fils puîné de FERDINAND-ALBERT Ier, Duc de Brunſwick-Wolfenbuttel, né le 4 Mai 1682, Grand-Maître de l'Artillerie de l'Empire à la place du feu Margrave de Brandebourg-Bareith, au mois de Juin 1727, épouſa, le 5 Avril 1715, *Eléonore-Charlotte*, née le 11 Juin 1686, fille de *Frédéric-Caſimir*, Duc de *Courlande*, dont :

1. AUGUSTE-GUILLAUME, né le 10 Octobre 1715, Lieutenant-Général au ſervice de Pruſſe & Gouverneur de Stettin ;
2. CHRISTINE-SOPHIE, née le 11 Décembre 1717, mariée, le 26 Décembre 1731, à *Frédéric-Erneſt*, Margrave de *Brandebourg-Culmbach* ;
3. FRÉDÉRIQUE-ALBERTINE, née le 21 Août 1719 ;
4. GEORGES-LOUIS-FRÉDÉRIC, né le 2 Juin 1721 ;
5. FRÉDÉRIC-GEORGES, né le 24 Mars 1723 ;
6. N... née la nuit du 2 au 3 Juin 1724 ;
7. FRÉDÉRIC-AUGUSTE, né le 3 Août 1726, mort le 30 Mars 1729 ;
8. FRÉDÉRIC-CHARLES-FERDINAND, né le 5 Avril 1729 ;
9. Et JEAN-ANTOINE, né à Brunſwick, le 16 Février 1731.

On peut dire qu'il n'y a point de Maiſon dans l'Empire qui ait fait de plus belles alliances que celle-ci dans ſes différentes branches. La branche de *Hanovre* a été élevée en 1692 à la dignité Electorale : c'eſt néanmoins y arriver bien tard pour une Maiſon auſſi illuſtre. Elle poſſède le Royaume de la Grande-Bretagne depuis 1714, qu'elle y fut appelée par la mort de la Reine ANNE ; & depuis ce temps elle continue de poſſéder cette couronne. Voyez ANGLETERRE.

Les armes : *de gueules à deux léopards d'or, paſſant l'un au-deſſus de l'autre, langués & onglés d'azur.*

BRUSCOLY : *d'azur, au lion d'argent, tenant de ſa patte ſeneſtre de devant, un rameau d'olivier d'or.*

BRUSE : *d'or, au ſautoir de gueules ; au chef d'azur.*

BRUSE : *d'argent, à trois maſſues armées de picotons de gueules, poſées en bande.*

BRUSLÉ : *d'argent, au phénix ſur ſon feu, fixant un ſoleil, le tout de gueules.*

BRUSLÉ, en Vannes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à un épervier d'argent, grilleté d'or ; aux 2 & 3 d'argent, au lion de gueules.*

BRUSLON. Voyez BRULON-LA-MUCE.

BRUSSEL (DE), Seigneur de la Neuville & de la Pierre : *de ſable, au lion d'argent, armé & lampaſſé de gueules, poſé ſur une terraſſe de ſinople.*

BRUSTI : *d'argent, au chef d'azur, au lion de gueules, armé & couronné d'or, brochant ſur le tout.*

BRUTAY (DU), en Bretagne : *d'azur, à une aigle éployée d'or, membrée & becquée de gueules.*

* BRUX. Cette famille tire ſon nom de la Terre & Maiſon noble de Brux, ſituée dans la Guyenne.

FRANÇOIS, Ier du nom, Seigneur de BRUX, laiſſa de *Madeleine de Lomagne-Terride*, dite de *Baringue* :

FRANÇOIS, IIe du nom, Seigneur de BRUX ou BRUIS & de Cledes, qui acquit du Marquis de Poyanne, la Terre ou Seigneurie de Miremont en Chaloſſe, autrefois une des 12 premières Baronnies de Béarn. Il épouſa *N... de Deſpruets-Trabeſſé*, dont entr'autres enfans :

N...., Baron de Miremont, Seigneur de Brux & de Cledes, qui épouſa *N... d'Abadie-d'Arbocave*, dont il eſt veuf. Ils eurent pluſieurs garçons ;

N... DE BRUX, dit *le Chevalier de Brux*, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Navarre, qui eut de *N... de la Beyrie* :

N...., Aide-Major au Régiment de Navarre ;

Et N.... DE BRUX, Demoiſelle.

(Tabl. Généal., part. VI, pag. 105.)

BRUYANT : *d'azur, à la faſce de ſinople.*

Digitized by Google

BRUYÈRE (LA), en Picardie: *d'azur, au lion d'or, accompagné de trois mouchetures d'hermines de sable, 2 en chef & 1 en pointe.*

* BRUYERES-LE-CHATEL, dans l'Isle de France. Par Lettres du mois d'Août 1676, la Terre & Seigneurie de BRUYERES fut érigée en *Marquisat*, en faveur de JEAN-LOUIS L'ESPINETTE-DE-MEIRAT, Conseiller au Parlement de Paris. Ces Lettres furent enregistrées au même Parlement le 4 Septembre 1676. Il y a aussi une autre Terre & Châtellenie DE BRUYÈRES, qui fut portée en mariage, avec la Seigneurie de Monceaux, par MARGUERITE LAISNÉ, à *Pierre de Maupeou*, Seigneur de Noisi, dont le second fils, RENÉ DE MAUPEOU, Président en la Cour des Aides en 1609, eut ces Seigneuries en partage. Voy. MAUPEOU.

BRUYERES-LE-CHATEL, Maison existante en deux branches, l'aînée en Languedoc, sous le nom & les titres de Baron DE BRUYERES-CHALABRE, Diocèse de Mirepoix; la cadette en Dauphiné, sous celui de Baron DE BRUYERES-SAINT-MICHEL, Diocèse de Die.

Cette Maison, d'ancienne Chevalerie, est illustre par ses alliances & services rendus à nos Rois & à l'Etat.

On voit par un état des Chevaliers François, qui suivirent le Roi LOUIS VII, à la Terre-Sainte, en 1147, que THIBAUT DE BRUYERES étoit du nombre des Chevaliers Croisés.

On trouve aussi dans un Cartulaire de l'Abbaye de St.-Vincent-aux-Bois, Diocèse de Chartres, une donation en latin de 1186, que fit un Seigneur Gervais de Château-Neuf, & Marguerite sa sœur, en aumône & rémission de leurs péchés, en faveur de l'Eglise & Chanoines de Saint-Vincent de Nemours, de cent sols pentionels, à prendre sur le péage de Brajolle, du consentement du Seigneur Henri qui leur avoit donné cette rente, & de celui de Guillaume & Philippe, d'Henri & de Gervais, leurs enfans, en présence des Seigneurs soussignés, *Nicolaus de Brueria, Reginaldus de Cruille, Galarenus de Olneto, Baldricus Abbas, Nicolaus Gaudin, Guillelmus Gazellii, Simon de Illon. Anno ab incartione Domini* M. C. LXXXVI.

« On voit, dans nombre de dépôts publics du Comté de Bourgogne, qu'un PONS DE BRUYERES, dans les commencemens de 1100, est cité avec les plus grands Seigneurs de cette Province, où il y a deux Terres & villages faisant partie de la Seigneurie de Quingey (gros Bourg à trois lieues de Besançon & trois de Salins, auxquels ledit PONS donna son nom DE BRUYERES), &, par des dotations, qu'il a existé une branche de cette Maison en Bourgogne & Franche-Comté, qui s'y est éteinte. »

Il est probable que THIBAUT DE BRUYERES, croisé en 1147, étoit père de NICOLAS DE BRUYERES, premier signataire de cette donation de 1186, trente-neuf ans après la croisade dudit THIBAUT, de même que NICOLAS pouvoit être père de PONS DE BRUYERES, qui se croisa avec Simon, Comte de Montfort, en 1209, vingt-trois ans après cette donation de 1186; mais comme il n'existe aucune preuve de filiation suivie par titres, que depuis ledit PONS, on ne commence la descendance de cette Maison qu'à l'époque de son établissement en Languedoc.

I. PONS DE BRUYERES, Ier du nom, Seigneur de Bruyeres-le-Chatel, passa, suivant la tradition, en Languedoc avec Guy de Lévis, & Pierre de Voisins, à la suite de Siméon de Montfort, dont ils étoient alliés & voisins des Terres de Montfort-l'Amaury en l'Isle de France; la Terre de Bruyeres-le-Chatel est située dans la forêt d'Iveline en l'Isle de France. (Voy. Moréri.) Elle a passé dans la Maison de M. de Maupeou, ancien premier Président au Parlement de Paris, Vice-Chancelier, Garde-des-Sceaux, père du Chancelier actuel.

Simon de Montfort, dès qu'il fut élu chef de la Croisade contre les Albigeois, donna ordre audit PONS DE BRUYERES, en 1209, d'aller, en qualité de son Lieutenant, avec un corps de 6000 hommes, dans le pays de Chercors, où il prit, en 1210, plusieurs Châteaux, entr'autres celui de Puyvert, qui se rendit après trois jours de siège; ce trait est rapporté par Dom Vaissette, Bénédictin, en son *Histoire du Languedoc*, tom. III, imprimé en 1737, pag. 202, & aux Titres originaux qui sont dans les Archives de la Maison de Bruyères, au Château de Chalabre.

Le Comte de Montfort fit don audit PONS DE BRUYERES de tout le pays qu'il avoit conquis, divisé en deux Baronnies, Chalabre & Puyvert, avec leurs dépendances, de la première desquelles les descendans dudit PONS, Ier du nom, sont encore en possession; Guy de Lévis eut aussi, pour récompense de ses exploits guerriers, la Baronnie de Mirepoix, en

Digitized by Google

1213, érigée depuis en Duché-Pairie, & Pierre de Voiſins, la Cize de Limoux en 1216.

Ledit PONS DE BRUYERES, Ier du nom, épouſa, en 1216, *Anne du Moulin*, ou *de Moulin*, de même Maiſon que *Roger de Moulin* (huitième Grand-Maître de l'Ordre de St.-Jean de Jéruſalem, en 1179, & de Jean du Moulin, Cardinal en 1358). Voy. Moréri, article *du Moulin*, ou *de Moulin*, tom. IV, pag. 332 à 335. PONS eut entr'autres enfans:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et N... DE BRUYERES, mariée à *Guy de Lévis*, dit *Guyot*, dont nous avons à parler.

II. JEAN DE BRUYERES-LE-CHATEL, Ier du nom, Seigneur de Bruyeres-le-Chatel, Baron de Chalabre, Puyvert & dépendances, Chambellan de PHILIPPE III, dit *le Hardi*, fut le premier appelé pour accompagner au voyage de Bordeaux en 1283, ce Prince, qui lui accorda, en conſidération de ſes ſervices, des privilèges conſidérables, confirmés par ſes ſucceſſeurs, comme d'avoir ſes vaſſaux taillables à ſa volonté, déchargeant en conſéquence, toutes les Terres dépendantes de ces deux Baronnies, de toutes ſortes d'impôts à perpétuité, & déclarant au ſurplus ledit JEAN DE BRUYERES, Gouverneur-né de ces Châteaux, lui en confiant la garde par ſes vaſſaux, pour laquelle garde il fut établi une Compagnie de 50 hommes d'armes & Ordonnances du Roi, dont leſdits Seigneurs ſeroient toujours les Capitaines-nés (les Officiers de cette Compagnie jouiſſent encore de pluſieurs privilèges, entr'autres de l'exemption, du ban & arrière-ban, Milice, &c.). Le Roi HENRI IV, ayant confirmé, ainſi que ſes prédéceſſeurs, les privilèges d'exemption des Baronnies de Chalabre, Puyvert & dépendances, écrivit une lettre conſervée aux archives de Chalabre, adreſſée à FRANÇOIS DE BRUYERES, IIIe du nom, Baron de Chalabre, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes, Sénéchal de Lauraguais, & Chevalier de ſon Ordre, qui eſt des plus flatteuſes, « par laquelle il eſt invité, ledit FRANÇOIS, de contribuer, ſans conſéquence, par un don gratuit, aux beſoins de l'Etat; lequel don a toujours ſubſiſté, mais à la levée des Seigneurs, Barons de Chalabre, ſur leurs vaſſaux, &c. » JEAN DE BRUYERES paſſa pluſieurs actes ſur les limites de ces Terres, entr'autres, en 1223, une tranſaction avec Pons de Villars, Prieur de Camon, où il eſt qualifié de *haut & puiſſant Seigneur*; il eſt parlé de lui dans l'*Hiſtoire du Languedoc*, tome III, pag. 584 & 585. Il épouſa *Euſtachie de Lévis*, fille de *Guyot II*, Baron de Mirepoix, Monſégur, &c., vivant en 1224, comme on le voit dans Moréri, article de *Lévis-Mirepoix*, où il eſt rapporté qu'*Euſtachie de Lévis* épouſa JEAN DE BRUYERES, Chevalier. On voit auſſi dans la *Généalogie de Lévis-Mirepoix*, par le père Anſelme, dans ſon *Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IV, que N..., ſœur de *Guy de Lévis*, dit *Guyot*, IIIe du nom, épouſa JEAN DE BRUYERES, avec laquelle ledit *Guyot* eut un grand Procès pour ſes droits, qu'il perdit. Il avoit lui-même épouſé N... DE BRUYERES, ce qui prouvoit dès-lors une double alliance de leurs Maiſons. JEAN DE BRUYERES eut:

1. THOMAS, qui ſuit;
2. Et AGNÈS DE BRUYERES, femme d'*Aubert d'Angel*, Seigneur de Genlis; elle eut de ce mariage une fille, nommée *Eléonore d'Angel*, qui acquit, étant veuve, la Terre des Mondeſcourt; fit bâtir en 1310, 11, 12 & 13, la groſſe tour de Varennes, & fut mère de *Raviel de Flamenc*, VIIe du nom, Seigneur de Cani, rapporté par le père Anſelme, tom. III, pag. 38, 744.

III. THOMAS DE BRUYERES, Ier du nom, Baron de Chalabre, Puyvert, Sonac, Rivel, &c., Gouverneur-né de ces Châteaux, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, ſervit dans les guerres de 1314. Il fut demandé de nouveaux ſubſides à la Province du Languedoc; mais en conſidération des ſervices qu'il rendoit à l'Etat, des privilèges accordés à JEAN DE BRUYERES, ſon père, & des dépenſes qu'il avoit faites pour ſe mettre en armes, allant joindre l'Armée du Roi, on ne demanda que 30 liv. à ſes vaſſaux, attendu qu'ils n'étoient, ainſi que ceux de Mirepoix, taillables qu'à volonté des Seigneurs deſdits lieux comme on le voit rapporté dans l'*Hiſtoire générale du Languedoc*. Il prenoit, ainſi que ſon père, la qualité de *haut & puiſſant Seigneur*, & de *Chevalier*. « Il prêta ſerment de fidélité au Roi, en la Sénéchauſſée de Carcaſſonne & de Biteris, & y dénombra, le 3 Avril 1317, les Châteaux, Terres & Baronnies de Puyvert, Chalabre, villes de Nébiac, de Saint-Jean, Rével, Paracol, Villefort, Mongardin, Sonac, Paris, de Maſſario & Beaumont, avec tous les villages en dépendants;

Digitized by Google

&c. » Il mourut en 1360, & laiſſa de ſon mariage, contracté en 1310, avec *Iſabelle de Melun* :

1. THOMAS, qui ſuit;
2. PHILIPPE, rapporté après ſon frère aîné, qui continue la poſtérité;
3. Et JEANNE, mariée, le 23 Mai 1342, à *Guy de Nesle*, ou de *Néesle*, Seigneur de Mélo, Capitaine-Général du Pays d'Artois & Boulonnois, Maréchal de France dès 1345. *Guy de Nesle*, après avoir rendu de grands ſervices au Roi & à l'Etat, fut tué dans un combat donné à Moron, le 13 Août 1351, comme on le voit dans Moréri, tom. II, article de *Clermont-Beauvoiſis*, & à l'article de *Nesle*. JEANNE DE BRUYÈRES, devenue veuve, épouſa un Comte de *Soiſſons-Bourbon*; elle eſt citée morte en 1392, par le père Anſelme, dans les *Grands Officiers de la Couronne*, tom. IV, pag. 396. Le mariage de THOMAS DE BRUYÈRES, 1er du nom, avec ladite *Iſabelle de Melun*, eſt auſſi cité par le père Anſelme, tom. V, pag. 226.

IV. THOMAS DE BRUYERES, IIe du nom, Seigneur de Bruyeres-le-Châtel, Baron de Chalabre, Puyvert & dépendances, & Capitaine, Gouverneur-né de ces Châteaux, Sénéchal de Carcaſſonne & de Bennes, dénombra en 1367, la terre de Quillan, « & préta enſuite hommage des villes de Puyvert, Château, & villes de Nébiac, de Saint-Jean-de-Paradele, Villefort, &c., le 22 Mars 1371. » Il paſſa un acte de partage avec PHILIPPE, ſon frère cadet, en 1350, pour les Terres & Baronnies de Chalabre, Puyvert, &c., venant de leur père & mère. Il épouſa, en 1346, *Béatrix de Barence*, & eut :

1. HÉLIX, femme de *Girard* ou *Guiraud de Voiſins*, Seigneur d'Argues, Magnot, &c.; elle porta la Baronnie de Puyvert, dans la Maiſon de *Voiſins*, étant devenue veuve en 1414, comme on le voit dans les *Grands Officiers de la Couronne*, tom. IV, pag. 17;
2. ALIX, mariée, en 1367, à *Philippe de Caraman*, fils d'*Arnault*, Vicomte de Caraman;
3. ISABELLE, femme de *Raymond de Villemur*, ainſi qu'il paroît par un acte de 1382;
4. Et MARGUERITE DE BRUYERES, mariée, en 1374, à *Guillaume des Bordes*, Chambellan du Roi. Voyez *les Grands Officiers*, &c.

IV. PHILIPPE DE BRUYERES, Ier du nom, ſecond fils de THOMAS Ier, & d'*Iſabelle de Melun*, « perpétuant la Maiſon de Bruyeres par les mâles », fut Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c., Gouverneur & Capitaine-né, &c., ſervoit dans les Armées de PHILIPPE DE VALOIS, où il reçut pluſieurs bleſſures, & rendit de grands ſervices au Roi JEAN; il rendit hommage pour ſa Terre de Campendu en 1349; ſe partagea avec ſon frère aîné THOMAS II, en 1350, paſſa reconnoiſſance le 22 Mars 1370, pour le Comté de Caſtres, dont il étoit Gouverneur, comme procureur fondé d'excellente Dame Marie de Ponthieu, Comteſſe de Caſtres & de Vendôme, ſa nièce, fit ſerment de fidélité audit Seigneur Roi, comme Baron de Chalabre & dépendances, le 22 Mars 1371, & teſta en ladite année. Il épouſa, en 1371, *Marguerite de Campendu*, Dame dudit lieu, dont il eut :

1. PHILIPPE, qui ſuit;
2. JACQUELINE, mariée, en 1373, à *Pierre de Broé*, fils de *Jean*;
3. Et EUSTACHIE DE BRUYERES, femme de *Ratier de Landoire*, fils d'*Arnault*, Vicomte de Cadras, Diocèſe de Rhodez, ce qui eſt prouvé par un acte de 1388.

V. PHILIPPE DE BRUYERES, IIe du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c., Gouverneur & Capitaine-né, &c., fut Chambellan du Roi CHARLES VI, auquel il rendit de grands ſervices, & à l'Etat, mérita l'eſtime de ſon maître, qui lui donna le Gouvernement de Montpellier, & de la forteresſe de Monteau en 1396. Il teſta en 1404, & fut marié 1° à *Judith*, Dame de Gaillac, veuve de noble *Jean de Châteauneuf*. « On voit par le teſtament de cette Dame, trouvé dans les archives de la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, à la date du 18 Mai 1395, qu'elle teſta dans le Château & Palais Royal de Montpellier, & inſtitua héritiers ſa fille EUSTACHIE DE BRUYÈRES, & la Comteſſe, ſon autre fille, qu'elle avoit eue de ſon premier mari, & ſon petit-fils noble *Bertrand Députario*, les faiſant tous trois ſes co-héritiers, & ſon mari PHILIPPE DE BRUYÈRES, Exécuteur teſtamentaire; » 2° à *Jordanne de Pérepetuſe*; & 3° en 1395, à *Jordanne de Damat*, fille de *Raymond*, Seigneur dudit lieu, Diocèſe d'Agde. Il eut du troiſième lit :

1. JEAN, qui ſuit;
2. HENRI, mort au ſervice;
3. THOMAS;
4. Et JEANNE DE BRUYERES, qui épouſa, en 1402, *Roger-Bernard de Lévis*, Seigneur, Baron de Mirepoix.

Digitized by Google

Dans l'*Hiſtoire générale du Languedoc*, par Dom Vaiſſette, tom. IV, pag. 421, on trouve qu'il y eſt fait mention des enfans de PHILIPPE DE BRUYÈRES, II^e^ du nom, & dans les Lettres-Patentes du 23 Mars 1419, portant exemption des tailles, en faveur des Baronnies de Chalabre, Puyvert & Terres adjacentes, on lit ces mots : *Orphælinorum & hæredum defuncti* PHILIPPI DE BRUERIIS, *Domini quondam loci, & Baronis ac terræ Chialabræ, ac etiam Domini Baronis ac terræ de Podiveridi Quaternis ejuſmodi negotium ipſos tangit*, &c.

« On trouve auxdites archives de la Chambre des Comptes de Montpellier, une preſtation de ſerment de fidélité ou hommage de *Jean de Damat*, comme Procureur fondé de *Jordanne de Damat*, ſa ſœur, veuve de PHILIPPE DE BRUYERES, Gouverneur de Montpellier, Chevalier, Baron de Chalabre, lequel prête ledit ſerment de fidélité pour JEAN, HENRI & THOMAS, frères, mineurs de trois ans, fils dudit BRUYÈRES & de *Jordanne de Damat*, le 17 Novembre 1404. » (Ce ſont les mêmes orphelins cités par Dom Vaiſſette dans ſon *Hiſtoire du Languedoc*.)

VI. JEAN DE BRUYERES, II^e^ du nom, Baron de Chalabre, Rivel, &c., Gouverneur & Capitaine-né, &c., mourut en 1442. Il avoit épouſé, en 1434, *Béatrix de Mauléon*, & laiſſa :

1. ROGER-ANTOINE, qui ſuit ;
2. JEAN, auteur de la branche de BRUYÈRES-SAINT-MICHEL, établie à Creſt en Dauphiné, Diocèſe de Die, rapportée ci-après ;
3. CATHERINE ;
4. Et MARGUERITE DE BRUYERES, mariée, en 1497, au Seigneur de *Montagut*.

« S'eſt encore trouvé au même dépôt des archives de la Chambre des Comptes de Montpellier, une preſtation de ſerment de fidélité, par M^e^ Etienne de Vivaderii, Procureur fondé de noble & puiſſant homme JEAN DE BRUYERES, Chevalier, Baron de Chalabre, Rivel & dépendances, fils majeur de 27 ans, de puiſſant Seigneur PHILIPPE DE BRUYERES, Baron, quand il vivoit, de Chalabre, Rivel & dépendances, Gouverneur de Montpellier, &c., qui prêta le ſerment de fidélité, que devoit ledit JEAN DE BRUYERES au Roi Charles, promettant prêter hommage & dénombrement aux Pâques ſuivantes, &c. Cet acte eſt du 4 Décembre 1424, & la Dame *Béatrix de Mauléon* a, après la mort de ſon mari (ſans diſpoſer de les biens), pris la garde-noble de ſes quatre enfans, laiſſés pupilles & portionnaires deſdits biens, Terres, Baronnies, &c., dont elle prêta pour eux hommage au Seigneur Roi, en attendant leurs majorité & partages. »

VII. ROGER-ANTOINE DE BRUYERES, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c., « hérita, par égales part & portion, avec JEAN, CATHERINE & MARGUERITE, ſes frère & ſœurs, des biens & Terres de leur père. JEAN, mort ſans teſter, ainſi que ſes ſœurs, vécurent ſous la tutelle & garde-noble de ladite *Béatrix de Mauléon*, leur mère, en attendant les partages à faire à leur majorité. ROGER-ANTOINE continua la branche aînée de ſa Maiſon. Il étoit Gouverneur-né des châteaux de Chalabre, &c., & Capitaine de 50 hommes d'armes & ordonnances du Roi, pour leur garde ; & quoique *Béatrix de Mauléon*, ſa mère (comme ayant la tutelle & garde-noble de ſes enfans, eût été obligée de prêter pour eux l'hommage qu'ils devoient au Roi pour leurs Terres, ledit ROGER fut obligé d'en prêter un pour lui, ſon frère & ſœurs, dès qu'il fut majeur de 21 ans, ſon père étant décédé depuis 18 ans ou environ). Il remplit cette obligation le 14 Janvier 1454, comme on le voit auxdites archives de la Cour des Comptes & Aides de Montpellier (où ont été portés tous les titres de la Sénéchauſſée de Carcaſſonne & de Bithrie.) Il y dénombra la Baronnie de Chalabre, & autres Terres en dépendantes, Rivel, Sonac, Sainte-Colombe, Souplaine, Montjardin, Laforeſt, & tous droits quelconques, » & mourut en 1474. Il avoit épouſé, en 1450, *Conſtance de Pérepetuſe*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Raballot en Rouſſillon, & laiſſa :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. GASTON, qui hérita des biens de la Maiſon de *Pérepetuſe*, ſous la charge d'en porter le nom & les armes, & teſta en 1480, en faveur d'HÉLIX, ſa ſœur ;
3. PHILIPPE ;
4. HÉLIX, femme de *Hugues de la Roque*, Seigneur de Jouares, comme on le voit dans une quittance de 1477 ;
5. Et JEANNE DE BRUYERES, femme de *Pierre de Monteſquieu*, Seigneur de Caladru, ainſi qu'il eſt prouvé par un acte de 1510.

VIII. JEAN DE BRUYERES, III^e^ du nom de ſa branche, Baron de Chalabre, Sonac, Rivel, &c. (car toutes les Terres de la Maiſon ſe réunirent ſur ſa tête), Gouverneur & Capitaine-

Digitized by Google

né de ces châteaux, &c., fut Chambellan du Roi CHARLES VIII. Louis XII lui accorda, par Lettres-Patentes de 1511, nombre de privilèges, & entr'autres l'exemption de toutes ſortes de ſubſides, mis ou à mettre ſur la Terre & Baronnie de Chalabre & dépendances. « Il les hommagea en 1503. » Il épouſa, le 8 Juillet 1489, *Cécile de Voiſins*, fille de *Jean*, Seigneur d'Ambres, & de *Marguerite de Cominges-de-Bruniquel*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. JEAN-ANTOINE, Seigneur de Sarotte, qui épouſa *Marguerite du Vivier*, ce qui eſt prouvé par un acte de 1552 ;
3. FRANÇOISE, mariée, en 1520, à *Germain de Lévis*, Seigneur de Léran (qui mourut à Stafort le 12 Août 1572). Voyez *les Grands Officiers de la Couronne*, du P. Anſelme, tom. IX, p. 227, R. ;
4. & 5. ETIENNETTE & MARGUERITE DE BRUYÈRES.

IX. FRANÇOIS DE BRUYERES, I^er^ du nom, Baron de Chalabre, Rivel, &c., Gouverneur & Capitaine-né, &c., reçut, en 1519, le ſerment de fidélité des vaſſaux & habitans de ſes Terres. Il avoit épouſé, le 7 Novembre 1516, *Françoiſe de Châteauneuf*, fille de *Sigiſmond*, Seigneur de Sainte-Récuze, Tourniel, &c., & de *Gabrielle de Gravier*. Il eut de ce mariage :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. FRANÇOISE, mariée à *Bernard de Narbonne*, Seigneur de Fimarcon, qui donna reconnoiſſance de la dot de ſa femme, de tous droits paternels & maternels. Voyez le P. Anſelme, tom. IX, pag. 227, R. ;
3. GLORIANDE, mariée 1° en 1547, à *Jean Dupuy de la Jugie*, Comte de Rieux, Seigneur de Moreſſe, Cajoul, &c., ſon couſin germain ; & 2° en 1566, à *Pierre de Cailus*, Seigneur de Colombières, Diocèſe de Béziers ;
4. & 5. ANNE & MARGUERITE ;
6. Et MADELEINE DE BRUYERES, Religieuſe au Monaſtère de Cazel.

X. FRANÇOIS DE BRUYERES, II° du nom, Baron de Chalabre, &c., Gouverneur & Capitaine-né, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 Chevaux-Légers, en faveur duquel il fut ordonné à ſes Vaſſaux de lui paſſer nouvelle reconnoiſſance, en 1542, teſta le 15 Mars 1551 ; & en 1552 *Jean de Joyeuſe*, ſon beau-père, ſubſtitua tous ſes biens, par ſon teſtament, à *Anne de Joyeuſe*, ſa fille, & aux ſiens, à perpétuité. Il épouſa, le 6 Octobre 1529, *Anne de Joyeuſe*, fille de *Jean*, Vicomte de Joyeuſe, Baron de Grandpré, en Champagne, de Puyvert, d'Argues, &c., & de *Françoiſe de Voiſins* (Voyez Moréri, art. de *Joyeuſe*). De ce mariage vinrent :

1. JEAN-PAUL, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 Chevaux-Légers, Sénéchal de Lauraguais, qui reçut ordre d'*Anne de Joyeuſe*, ſon couſin, Lieutenant de Roi du Languedoc, pour l'union, de faire démolir la maiſon de la Roque-de-Linéz, préjudiciable à l'Etat & au pays en 1580 ; & en 1581, de faire exécuter les Edits de Sa Majeſté dans ladite Province. Il mourut ſans poſtérité, & la dot de ſa veuve, montant à 45000 livres, fut rendue à ſon ſecond mari *Dodon de Lévis*, cadet de Léran. Il épouſa, en 1573, *Louiſe de Lévis*, remariée à *Dodon de Lévis*, & fille de *Philippe*, Baron de Mirepoix, & de *Louiſe de la Trémoille* ;
2. FRANÇOIS, qui ſuit ;
3. JEAN-ANTOINE, Abbé de Villeloin & de Fontaine-les-Blanches, Prévôt de l'Egliſe de Toulouſe, Député, en 1594, par le Clergé de cette Ville, aux Etats-Généraux. Il revint chargé d'une lettre de créance du Roi au Parlement ; ce Prince l'ayant auſſi chargé de traiter de la paix avec le Duc de Joyeuſe, & les Villes de la Province qui ſuivoient ſon parti. Il fut compris dans les articles ſecrets accordés au Duc de Joyeuſe, qui pria Sa Majeſté de conférer à cet Abbé un Evêché ; mais le Roi en ayant diſpoſé, il en fut indemniſé par une ſomme de 50000 écus. Il fut nommé, par Madame la Ducheſſe de Guiſe, tuteur de la Princeſſe ſa fille (comme l'un de ſes plus proches parens) ;
4. GABRIELLE, mariée, en 1562, au Seigneur de *Cucurail*, lequel donna la même année quittance de ſa dot ;
5. CÉCILE, mariée au Seigneur de *Save* ;
6. Et FRANÇOISE DE BRUYERES, mariée au Seigneur de *Longuitaud*, ce qui eſt prouvé par une quittance du 25 Octobre 1587.

XI. FRANÇOIS DE BRUYERES, III° du nom, Baron de Chalabre, Gouverneur & Capitaine-né, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, Sénéchal de Lauragais, en 1595, fut nommé, par Lettres-Patentes du Roi de 1558, Chef d'une Légion de 600 hommes, qu'il commanda à l'armée du Maréchal de Noailles, en 1573, & mourut en 1595. Il fut marié 1° à *Philippe de Lordat*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2° en 1550, à *Iſabeau Barthélemy de Gramont*, & laiſſa de ce mariage :

Digitized by Google

1. Guillaume, auſſi Sénéchal de Lauraguais, après ſon père, mort ſans poſtérité;
2. Jean-Antoine, qui ſuit;
3. Antoinette, mariée à *Guyot*, Seigneur de *Bonrepaux*, & de Perignan;
4. Et Françoise de Bruyeres, mariée à *Jacques de Belliſſen*, Seigneur de Brijolles, comme on le voit dans un acte de 1580.

XII. Jean-Antoine de Bruyeres, Ier du nom, Baron de Chalabre, &c., Gouverneur & Capitaine-né, Capitaine de 50 hommes d'armes & ordonnances du Roi, par commiſſion du 8 Janvier 1617, Colonel d'Infanterie, par commiſſion du 19 Septembre 1622, Gouverneur pour le Roi du Pays de Sault, dès 1613, fonda en 1630 un Couvent de Capucins dans la ville de Chalabre, & teſta le 4 Mai 1632, après s'être marié 1° à *Paule d'Orbeſſan*, fille de *Jean*, Seigneur de la Baſtide, &c., dont il n'eut point d'enfans; & 2° en 1606, à *Béatrix de Poitiers-la-Theraſſe*, dont il eut:

1. Jean-Pierre, qui ſuit;
2. Emeric, qui paſſa en Lorraine, ſous le nom de Bruyeres, dit *Sonac*. Il y fut Capitaine de Cavalerie, & Chambellan du Duc, dont il épouſa la fille naturelle, de laquelle il eut deux fils, morts ſans poſtérité;
3. Cécile, mariée au Seigneur de *Montleżun-de-Buſca*, Colonel d'Infanterie;
4. Et Marthe de Bruyeres, Abbeſſe de Rieunette.

XIII. Jean-Pierre de Bruyeres, Ier du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c., Gouverneur & Capitaine-né, &c., fut Gentilhomme de la Chambre du Roi, Colonel du Régiment de Languedoc, enſuite d'un Régiment de ſon nom, & Gouverneur du Pays de Sault, ainſi que ſon père. Il avoit épouſé, le 11 Avril 1631, *Gabrielle de Lévis-Léran*, dont:

1. Jean-Emeric, qui ſuit;
2. François;
3. Un autre François;
4. Guy, nommé l'Abbé de Bruyeres;
5. Isabeau, mariée, le 15 Juin ..., à *Jean de Dax*, Seigneur d'Axat, &c., Lieutenant des Maréchaux de France dans l'étendue de la Sénéchauſſée de Limoux, fils de *Raymond de Dax*, & de *Delphine de Sauton-Monſteron;*
6. Et Louise de Bruyeres, mariée à *N... de Sauton-Monſteron*, Seigneur d'Eſcouloubres, dont une fille, mariée à François de Bruyeres, dit *le Jeune*.

XIV. Jean-Emeric de Bruyeres, Ier du nom, Baron de Chalabre, Capitaine & Gouverneur-né, &c., Capitaine de Cavalerie au Régiment de Léran, dont il fut Lieutenant-Colonel, paſſa une tranſaction avec Monsieur, frère de Louis XIV, devant *Belanger* le jeune, & ſon Confrère, Notaires au Châtelet de Paris, le 30 Mai 1695, par laquelle, comme héritier en partie de Mademoiſelle de Montpenſier, ſa couſine germaine, poſſédant les biens de la Maiſon de *Joyeuſe* & de *Guiſe* (auxquels celle de Bruyeres-Chalabre étoit ſubſtituée), ce Prince aſſigne audit Jean-Emeric de Bruyeres la ſomme annuelle de 1500 liv. de rente, à prendre & recevoir ſur ſes recettes de Rouen & Caen, en Normandie; Son Alteſſe Royale promettant de plus audit Jean-Emeric, par ladite tranſaction, de lui fournir tous les actes néceſſaires pour pourſuivre ladite ſubſtitution du Duché de Joyeuſe, &c. Il épouſa, en 1661, *Jeanne de Raymond-la-Borde*, dont il eut:

1. François, qui ſuit;
2. Autre François, dit *le Jeune*, qui épouſa, en 1722, *N... de Sauton-Monſteron*, fille de *Sauton-Monſteron*, d'Eſcouloubres, & de Louise de Bruyeres, ſa tante, dont il eut un fils établi à Fanjeaux, près de Caſtelnaudary, encore garçon, ſous le nom de Bruyeres-le-Chatel, en 1764, & deux filles, dont une Religieuſe à Limoux;
3. Louis, Abbé;
4. Gabrielle, mariée, le 1er Mai 1701, à *François de Dax*;
5. Et Cécile de Bruyeres, non mariée.

XV. François de Bruyeres, IVe du nom, dit *l'aîné*, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c., Gouverneur & Capitaine-né, ſervit à la tête d'un bataillon d'Infanterie, appelé *du Roi*, ſous les ordres d'Anne-Jules de Noailles, Maréchal de France, Vice-Roi de Catalogne, s'étant trouvé, ainſi que ſon frère le jeune, à la bataille du Thir, que le Maréchal, leur parent, gagna en 1694. Il épouſa, en 1698, *Catherine de Caillau-la-Graulet*, Dame des Allemants & des Aumelles, & Valcornouze, fille de *Jean*, Baron deſdits lieux, & de *Françoiſe de Villeneuve-Sainte-Camelle;* il en eut:

1. Jean-Emeric, qui ſuit;
2. François, appelé *le Chevalier de Beaumont;*
3. Jean, appelé *le Chevalier de Chalabre;*
4. Louis, appelé l'*Abbé de Chalabre;*

Digitized by Google

5. & 6. Anne & Françoise de Bruyères, mortes filles.

XVI. Jean-Emeric de Bruyeres, IIe du nom, Baron de Chalabre, Capitaine & Gouverneur-né de ces Châteaux, appelé *le Comte de Bruyeres*, mort en 1781, âgé de 84 ans, épousa, en 1724, *Marie de Saint-Etienne de Caraman*, Dame de la Pomarède, Baronne dudit lieu, morte en Août 1778, dont il eut:

1. François-Jean, qui suit;
2. Louis-Henri, appelé l'*Abbé de Chalabre*, d'abord Vicaire-Général du Diocèse de Carcassonne, nommé à l'Abbaye de l'Abbie, Diocèse de la Rochelle en 1753, puis Evêque de Saint-Pons, en Languedoc, le 12 Mars 1770;
3. Jacques-Paul, appelé *le Vicomte de Chalabre*, d'abord Capitaine au Régiment de Royal-Marine, puis au Corps des Grenadiers de France; après, Major au Régiment Provincial de Montpellier, Colonel en second du Régiment d'Anjou, & ensuite Colonel-Commandant du Régiment de Limousin, Chevalier de Saint-Louis;
4. Alexandre-Joseph, appelé l'*Abbé de Bruyeres*, Vicaire-Général du Diocèse de Lyon, Abbé de l'Abbaye de l'Abbie, après son frère, & Evêque de Saint-Omer;
5. Louis-Gabriel, appelé *le Comte de Bruyeres-Chalabre*, Capitaine de Vaisseau du Roi, Chevalier de Saint-Louis;
6. Jean-Baptiste, appelé *le Baron de Chalabre*, Capitaine au Régiment de Royal-Marine, Chevalier de Saint-Louis;
7. Angélique, mariée au Seigneur de *Bellevese du Puy-Vatan*, Comte de St.-Pierre, ayant des enfans;
8. Marthe, mariée au Seigneur de *Voisins*, Marquis d'Alzau, avec trois filles;
9. Et Marie de Bruyeres, femme du Comte de *Badins*, avec un fils en 1770.

XVII. François-Jean de Bruyeres, Ier du nom, Baron de Chalabre-la-Pomarède, Seigneur de Sonac, Montbel, Montjardin, Cantarate, la Bastide-de-Beaumont, & autres Terres, au Diocèse de Mirepoix, Gouverneur de ces Châteaux, & Capitaine-né de 50 hommes d'armes & Ordonnances du Roi pour leur garde, appelé *le Marquis de Chalabre*, fut Page du Roi de la Petite-Ecurie en 1744, Cornette au Régiment de Royal-Etranger, Cavalerie, Aide-de-Camp du Maréchal Duc de Richelieu dans les dernières campagnes de Mahon, & sur le Rhin, successivement de M. le Comte de Clermont, Prince. Il a épousé, le 24 Novembre 1760, *Louise-Françoise de Bon*, fille de *Louis-Guillaume*, premier Président au Conseil-Souverain de Roussillon, & Comté de Foix, Intendant de Roussillon, &c., & d'*Elisabeth-Jeanne-Thérèse de Bernage*. Il a de ce mariage:

1. Jean-Louis-Félicité, appelé *le Comte de Chalabre*, né le 28 Octobre 1762, « Officier au Régiment du Roi, Infanterie; »
2. Et Jeanne-Elisabeth-Fortunée, appelée *Mademoiselle de Bruyeres*, née le 29 Août 1761.

SECONDE BRANCHE

de la Maison de Bruyeres, *connue sous le nom de* Barons de Bruyeres-Saint-Michel, *Diocèse de Die, en Dauphiné, depuis sa séparation en* 1470.

VII. Jean de Bruyeres, IIIe du nom, qui est le premier qui forma cette seconde branche, étoit fils cadet de Jean de Bruyeres, IIe du nom, & de *Béatrix de Mauléon*, qu'il laissa avec quatre enfans pupilles, co-héritiers (étant mort sans tester). Roger-Antoine, Jean, Catherine & Marguerite de Bruyeres, sous la tutelle & garde-noble de leur mère, qui hommagea les Terres de ses enfans au Roi, en attendant leurs majorité & partage. « Jean de Bruyeres céda sa portion co-héréditaire à la branche aînée, » étant passé au service de Sa Sainteté Pie II, Capitaine d'une troupe Italienne, & récompensé de ses services par le Pape Paul II, qui le nomma Commandant de la ville de Valréas, au Comtat Venaissin. Il se maria, par contrat du 4 Janvier 1470, reçu par *Limojéon*, Notaire de Nions, à *Honorade*, ou *Honorée de Vesc-de-Comps*, fille de *Dalmas*, Seigneur desdits lieux, & d'*Alix d'Ancezune de Cap de Rousse*, donna quittance de partie de la dot de sa femme le 14 Mars 1471, reçue par le même Notaire. La famille de *Comps* a donné deux Grands-Maîtres de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem dans *Arnaud* & *Bertrand de Comps*. Voy. Moréri, tom. II, pag. 465, col. 2. Jean de Bruyeres eut pour enfans:

1. Jeaume, qui suit;
2. Et Pierre, qui ne fut pas marié, & traita avec son frère Jeaume de ses droits paternels & maternels, par contrat du 28 Novembre 1500, reçu par *Limojéon*, Notaire; dans lequel acte, Pierre de Bruyeres prend la qualité de Gouverneur de Lille & de Cavillon, places qui lui furent données par Sa

Digitized by Google

Sainteté, en récompenſe de ſes ſervices, à la tête de la Compagnie d'Italiens, qu'il eut après ſon père.

VIII. JEAUME DE BRUYERES, Ier du nom, combattit vaillamment à la bataille de Ravennes, & à celle de Marignan, à la tête d'une Compagnie franche de 100 hommes; il épouſa, par contrat du 15 Août 1500, paſſé par *Limojéon*, Notaire, *Louiſe d'Artis*, fille de noble *Louis*, & d'*Iſabelle de Thermes*, de la ville de Nions, en Dauphiné, où ſon père habitoit. Il eut de ce mariage:

1. JACQUES, qui fut maſſacré par les Religionnaires, auprès de Nions-aux-Baronnies en Dauphiné, ce qui eſt conſtaté par un Arrêt du Parlement de Grenoble, qui adjuge à ſes héritiers les biens de ſes Meurtriers;
2. JEAN, qui ſuit;
3. ROBERT, qui fit ſon établiſſement à Nions, auteur d'un rameau rapporté plus loin;
4. « Et autre JEAN, mort jeune. »

IX. JEAN DE BRUYÈRES IVe du nom, & le ſecond de ſa branche, étoit Capitaine d'Infanterie, ainſi que ſon frère ROBERT, comme on le voit, par un acte d'emprunt que fit JEAUME leur père, de Georges d'Urre, Seigneur de Venterole, de la ſomme de 2000 liv., pour fournir au rétabliſſement de leurs Compagnies, acte reçu, *Georges Cotharel*, Notaire de Nions, du 15 Janvier 1555, que ces deux frères, JEAN & ROBERT, rembourſèrent audit Georges d'Urre, comme il conſte par le reçu devant le même Notaire, le 2 Octobre 1559. « Ledit JEAUME, leur père, avoit acquis de noble Jean de Montauban de Nions, une terre audit lieu, par contrat du 26 Avril 1515, reçu par *Limojéon*, Notaire dudit Nions, où ſur les qualités reſpectives de Nobles audit acte, & autres inſérées dans d'autres, produites par les enfans & petits-enfans dudit JEAUME DE BRUYÈRES; M. *de Bouchu*, Intendant, rendit jugement contradictoire en maintenue de Nobleſſe, pour les deſcendans dudit JEAUME, qu'il nomme Nobles d'extraction (en qualité de Commiſſaire du Roi en cette partie de la recherche des Nobles en Dauphiné), ledit Jugement de cet Intendant *de Bouchu* eſt du 15 Février 1699. » JEAN céda les droits co-héréditaires paternels & maternels, par acte, de partage, du 22 Mai 1581, paſſé devant ledit *Cotharel*, Notaire, à ROBERT, ſon frère, Gouverneur de Nions, &c. Ils paſſèrent un acte de ſubſtitution réciproque, le 24 Octobre 1582, devant le même *Cotharel*, Notaire, pour eux & leur plus près de nom & Armes; ledit JEAN prêta hommage en la Chambre des Comptes, & teſta le 24 Mai 1573, devant *Piſſit*, Notaire de Creſt, & prend dans cette diſpoſition la qualité de Guidon des Gendarmes de la Compagnie du Seigneur de Simiane, Marquis de Gordes, Lieutenant-Général de la Province de Dauphiné. JEAN DE BRUYÈRES avoit épouſé, le 24 Février 1548, *Enemonde de Foreſt*, fille de *Charles*, Seigneur de Blacons, & de *Juſtine de la Tour-Gouvernet*. La Maiſon de *Foreſt*, en Dauphiné, étoit d'ancienne extraction noble, éteinte par la mort d'*Alexandre de Foreſt*, Seigneur de Blacons, Mirabel, &c., qui ne laiſſa de *Juſtine de la Tour-Gouvernet*, que trois filles: *Iſabeau de Foreſt*, qui épouſa *Jean d'Armand*, Conſeiller de Lux, auquel elle porta les biens de ſa Maiſon, que poſſédent aujourd'hui Meſſieurs de Blacons, ſes deſcendans; *Lucrèce de Foreſt*, qui ſe maria à *Pierre de Pellegrin*, Seigneur de la Baſtide-Goudarguez, « dont les biens ont paſſé dans la Maiſon d'un Comte de *Vogué*, ayant épouſé l'héritière de la Maiſon de *Cadouelle-Cadouane*, en Languedoc; » & *Jeanne de Foreſt*, qui eut pour mari *François de Thollon-Sainte-Jealle*, dont la fille unique, *Marguerite de Thollon-Sainte-Jealle*, épouſa *François Lers-de-Jony*, Seigneur de Pennes, Barnave, Piegros, Aubenas, Saint-Médard, la Claſtre, &c., habitant de Creſt en Dauphiné. JEAN DE BRUYÈRES eut de ſon mariage:

1. PONS, qui ſuit;
2. ANTOINE, Capitaine au Régiment d'Aiguesmortes, qui eut de *Claudine de Laudun*, un fils nommé JEAN, mort jeune;
3. JEAN, tué au Siège de Lille en Flandre, où il ſervoit en qualité de Mouſquetaire;
4. ROBERT, Capitaine de Chevaux-Légers, qui s'établit en Picardie, où il forma deux rameaux, l'un ſous le nom DE BRUYÈRES D'AVAUCOURT; & l'autre, ſous celui DE BRUYÈRES DE CAUMONT, tous les deux tombés en quenouille, chez MM. de *Gautier-Couveron*;
5. IMBERTE, mariée à *Roman Monier*, Seigneur de Rochechinard, Reculés, &c.;
6. JEANNE, mariée à *Charles de Vellieu*, Conſeiller au Parlement de Dauphiné;
7. Et ANNE DE BRUYÈRES, mariée à *Jean Flotte de Molières*, Gouverneur des Ville & Citadelle de Romans, dont les biens ſont paſſés dans la branche de *Caſtellane-Novejan*, Ambaſſadeur à la Porte.

X. PONS DE BRUYÈRES, IIe du nom, Sei-

Digitized by Google

gneur de la Maiſon-Forte de la Bruyères-en-Maron, fut ſucceſſivement Gendarme & Guidon dans la Compagnie du Comte de Tournon, enſuite Capitaine de 100 hommes des Ordonnances du Roi; il ſe diſtingua aux ſièges & priſes de Gap, Livron, Loriol, Allés, Eurre, Armins, Beauvoir, Saint-Quentin, Sainte-Grève, &c., ſous les ordres de MM. de Glandage & Maugiron, Lieutenants-Généraux en Dauphiné, & des Ducs de Mayenne & de la Valette, du Comte de Tournon, & du Baron de Saint-Vidal; il fut un des plus zélés défenſeurs de la Religion Catholique, « ſe diſtingua dans une guerre de Malte contre les Infidèles, où il fut avec bien d'autres Gentilshommes ſervir à ſes dépens, en revint avec la Croix pour récompenſe, » & mourut Commandant pour le Roi à Creſt.

Il eſt parlé de lui dans l'*Hiſtoire Générale du Dauphiné*, in-folio, par Chorier, tom. II. Il teſta le 9 Avril 1617, par acte reçu par *Recoin*, Notaire de Grenoble, inſtituant héritier ſon fils aîné ANTOINE. Il épouſa, par contrat du 10 Octobre 1584, reçu par *Villeneuve*, Notaire de Roche-Colombe en Vivarais, *Françoiſe de Vogué*, fille de *Guillaume*, Marquis de Roche-Colombe, &c., & d'*Antoinette de Vedène-Gadagne*. Voyez VOGUÉ. Ils eurent:

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. GUILLAUME, Capitaine de 100 hommes au Régiment de Montoiſon, mort ſans poſtérité, Commandant à Bagnols en Languedoc;
3. SUSANNE, mariée, par contrat, à *François de Corbeau*, Seigneur de la Combe en Savoie (auteur de Meſſieurs de *Corbeau Saint-Albin*), auxquels ledit PONS DE BRUYÈRES fournit les titres de ſa Maiſon, pour faire recevoir ſes petits-fils, *François* & *François-Aimé de Corbeau*, Chanoines au Noble Chapitre de Saint-Pierre à Vienne, en 1668 & 1672, ainſi que les arrières-petits-fils, *Pierre*, *Joſeph* & *Antoine de Corbeau*, en 1704 & 1708.

XI. ANTOINE DE BRUYÈRES, I^er^ du nom, Seigneur de Saint-Michel, vendit la Seigneurie de la Maiſon-Forte de la Bruyères-en-Maron, ſituée ſur le chemin de Creſt à Valence, à Gaſparde de la Baume-d'Hoſtun, Baronne de Montoiſon, le 31 Décembre 1629, devant *Roche* & *Chaſte*, Notaires de Creſt, quoiqu'elle fut ſubſtituée à ſes deſcendans, dont procès, à raiſon de ce, avec le Comte de Clermont-Montoiſon, Capitaine de Gendarmerie. Il teſta le 14 Mars 1648, par acte reçu par *Gilbert*, Notaire, & avoit épouſé, par contrat de mariage, reçu par *François Froment*, Notaire de Grenoble, le 29 Avril 1617, *Florence de Pourroy*, fille de *Paul*, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes, & Receveur-Général de la Province de Dauphiné, & d'*Eliſabeth du Faure*; elle étoit ſœur de *Sébaſtien de Pourroy*, Préſident à Mortier au Parlement de Grenoble, même Maiſon que le Préſident de *Lauberivière-Quinſonas*, dont le fils, Préſident à Mortier audit Parlement, fut choiſi par Sa Majeſté, pour être placé à la tête de celui de Beſançon, où il eſt mort en 1770; ſon frère cadet, Commandeur de Malte; un troiſième, Chevalier dudit Ordre; le quatrième, Evêque de Québec; & une fille, mariée au Marquis de *Bailly-Bourchenu*, premier Préſident en la Chambre des Comptes de Dauphiné. ANTOINE DE BRUYÈRES laiſſa:

1. PONS, qui ſuit;
2. JEAN-FRANÇOIS, mort ſans poſtérité, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Lazare & de Saint-Louis (Voyez M. d'Aſpect);
3. CATHERINE, mariée à *Cathelin d'Aillan*, dont *Catherine*, qui épouſa le Comte *du Meſnil*, Chef du Corps des Carabiniers, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur de Creſt & de Nions, qui, morte ſans enfans, laiſſa héritier de tous ſes biens, ſon couſin germain, JEAN-FRANÇOIS DE BRUYÈRES-SAINT-MICHEL, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis;
4. Et FRANÇOISE DE BRUYÈRES, mariée à *Antoine de Ripert*, Capitaine au Régiment de la Baſtie-du-Vere, Infanterie, dont la fille unique fut mariée au Préſident *du Claux*.

XII. PONS DE BRUYÈRES, III^e^ du nom, Seigneur de Saint-Michel, fut émancipé devant le premier Magiſtrat, le 1^er^ Avril 1649, par ANTOINE ſon père. Il ſigna, ainſi que ce dernier, un concordat de la Nobleſſe de France, du mois de Novembre 1649, avec un grand nombre de Gentilshommes des plus diſtingués du Bas-Dauphiné, comme il appert dudit concordat enregiſtré aux Notes de M^e^ *Bernavel*, Notaire à Creſt, le 25 Août 1672, & mourut *ab inteſtat*. Il épouſa, le 3 Juin 1648, devant *Farſac*, Notaire de Creſt, *Florence de Vincens*, fille de *Jean* (des Seigneurs de *Cauſans*), & de *Catherine Dupont*, & laiſſa:

1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit;

Digitized by Google

2. Paul, mort en bas âge ;
3. Pons, Chanoine Régulier & Pitancier de l'Abbaye de Saint-Thiers de Saou ;
4. Marianne, morte à 12 ans ;
5. Sébastienne, morte à 14 ;
6. Florence, morte à 20 ;
7. Et Gabrielle de Bruyères, morte fort âgée, en odeur de sainteté, Capucine à Marseille.

XIII. Jean-François de Bruyères, Ier du nom, Seigneur de Saint-Michel, fut d'abord Enseigne au Régiment de Navarre, Infanterie, puis Cornette au Régiment de Montplaisir, Cavalerie, Lieutenant au Régiment de Brionne (qui fut ensuite Broglie), où il fut Capitaine, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St.-Louis, de la deuxième promotion (comme on le voit dans M. d'Aspect), Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi Louis XIV, ayant fait toutes les guerres avec ce Prince, qu'il fut obligé d'abandonner dévoré de goutte, ayant épousé par conventions privées du 24 Mars 1699, rédigées en contrat public, reçu par *Siboud*, Notaire de Crest, le 31 Mai 1703, *Marianne de Lers de Jony*, fille de *François*, Seigneur de Pennes, Barnave, Aubenas, Piegros, la Clastre, Saint-Médard & autres lieux. Les biens de la Maison *Lers de Jony* (des plus anciennes du Dauphiné), sont passés dans une branche de celle de la *Tour-du-Pin*, à la charge d'en porter les nom & armes (y étant tombée en quenouille), & de *Marguerite de Tholon-Sainte-Jalle* ; *Didier de Tholon-Sainte-Jalle*, fut le 45e Grand-Maître de Malte, élu en 1536 (Voyez Moréri); le Pape Clément V, dit-on, étoit aussi de la même Maison. Jean-François de Bruyères-Saint-Michel eut :

1. Pons-Laurent-François, qui suit ;
2. Et Marguerite-Florence de Bruyères, morte fille, âgée de plus de 80 ans.

XIV. Pons-Laurent-François de Bruyères, Ier du nom, appelé *le Baron de Saint-Michel*, fut destiné, dès ses plus tendres ans, à l'état Militaire, à l'exemple de ses ancêtres; il fut d'abord Cornette au Régiment de Chartres Cavalerie, successivement Lieutenant au Régiment de Beaujolois, Infanterie, Lieutenant de Roi de Crest, & de MM. les Maréchaux de France, Chevalier de St.-Louis, comme on le voit dans l'Histoire de cet Ordre, par M. d'Aspect. Il transigea avec Etienne de Bernardy, Vicomte de Valernes en Provence, en qualité de Co-Seigneur dudit lieu, le 15 Mars 1731, acte reçu par *Chaix*, Notaire de Sisteron, pour terminer les différens qu'ils avoient, à raison de ladite Seigneurie de Valernes, érigée en Vicomté, en 1350, par la Reine Jeanne, en faveur de Guillaume Roger, Comte de Beaufort, frère de Clément VI, avec privilège qu'elle porteroit le titre de Vicomté, à tous les possesseurs de ladite terre, à perpétuité. (Voyez les *Tablettes Généalogiques*). Pons-Laurent-François de Bruyères fut choisi par le Clergé & la Noblesse de la ville de Crest, pour traiter tous les différens qu'avoient les deux premiers Ordres avec le Tiers-Etat, par procuration syndicale, passée devant Me *Bouvele*, Notaire à Crest, le 28 Juillet 1751, en vertu de laquelle il transigea avec MM. les Consuls & Députés de ladite ville, au gré des parties, le 9 Novembre 1753, devant Me *Gaillard*, Notaire de ladite ville. Ayant été proposé au Roi pour remplir la place de Syndic de la Noblesse de la Sénéchaussée de Crest, sur la démission de François de Grace, Gentilhomme de ce département, qui avoit perdu la vue, il remit à M. de la Porte, Intendant de la Province, les titres de sa noblesse, pour être envoyés au Ministre, & vérifiés par MM. les Généalogistes de France, d'*Hozier* & *Clairambault*, auxquels il joignit un certificat de 100 Gentilshommes des plus distingués de la Province, de tous les Etats, visé par MM. les Commandant & Intendant de la Province, qui certifièrent l'ancienne & noble extraction de la Maison de Bruyères-Saint-Michel, au bas duquel certificat est l'attestation des Officiers de l'Election de Montélimart & du Chatelain-Royal, Consuls, Officiers, Notables, & principaux Habitans de la ville de Crest, qui disent que MM. de Bruyères-Saint-Michel sont une branche de la Maison de Bruyères du Languedoc, établie en cette ville, depuis plus de deux siècles, y ayant toujours vécu noblement, & de la manière la plus distinguée. Lesdits certificats ont été enregistrés au Greffe de la Sénéchaussée de ladite ville, par ordre du premier Magistrat, sur les conclusions des Gens du Roi, le 28 Avril 1762; ladite Ordonnance, signée *Pétrement*, premier Greffier, sur lesquelles preuves littérales & testimoniales, ledit Pons-Laurent-François de Bruyères, Baron de Saint-Michel, fut nommé au Syndicat de la Noblesse de la Sénéchaussée de Crest, par Lettre de cachet du Roi du 11 Novembre 1757. Il a eu, en 1760, par nouvelle Lettre de cachet, le

Digitized by Google

département de l'Election de Montélimart, qui contient tout le Bas-Dauphiné. « Ledit Pons-Laurent-François, & François-Pons-Laurent-Jacques-Louis de Bruyères, Barons de Saint-Michel, père & fils, ſon donataire, achetèrent conjointement, par acte reçu par *Raſpail*, Notaire de Creſt, du 10 Juin 1776, les fiefs, Maiſon-Forte de Mont-Chalapt, l'Hôtel d'Urre, &c., ainſi que la Seigneurie de Saou, Cellax & Francillon, de Madame la Marquiſe de Vogué, & autres co-héritiers de la maiſon de Laſtic, qu'ils hommagèrent au Roi, le 19 Juillet 1779.» Pons-Laurent-François de Bruyères avoit contracté mariage devant Me *Martinel*, Notaire de Valréas, au Comtat Venaiſſin, le 12 Février 1722, avec *Marie de Reynier*, veuve ſans enfans, d'un Seigneur, Marquis des *Iſnards*, fille unique de *Jean de Reynier*, Gentilhomme du Comtat, Capitaine de Dragons, & de *Marie de Boné d'Honières*, d'où ſont nés :

1. Pons-Laurent, mort au berceau ;
2. François-Pons-Laurent-Jacques-Louis, qui ſuit;
3. Marianne, Religieuſe Urſuline à Valréas, puis à Saint-Marcellin, en Dauphiné, en 1772;
4. Gabrielle-Spérite, Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Juſt, à Romans;
5. Diane-Pauline, morte fille à 15 ans ;
6. Et Marianne de Bruyères, morte ſans alliance, en 1782.

XV. François-Pons-Laurent-Jacques-Louis de Bruyères, Ier du nom, Baron de Saint-Michel, Seigneur de Mont-Chalapt, l'Hôtel d'Urre, l'Orient, &c., Co-Seigneur de la Vicomté de Valernes, Saou, Cellax, Francillon, &c., entra au ſervice très-jeune, Lieutenant au Régiment de l'Iſle de France, où il parvint bientôt au grade de Capitaine, & paſſa en cette qualité au Corps des Grenadiers de France, où il fut reçu Chevalier de Saint-Louis, comme on le voit dans M. d'Aſpect; il paſſa aſſez rapidement aux grades de Major, Lieutenant-Colonel, & Colonel audit Corps, qui fut à l'époque de 1769, & ce Corps fut réformé en 1771 ; après, Colonel en ſecond du Régiment de Royal-Marine, où il fut fait Brigadier des Armées du Roi, à la promotion du 1er Mars 1780, & Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, le 1er Janvier 1784. Il eut par ſon mariage, contracté ſur la procuration de ſes père & mère, dont le Comte de *Corbeau-Vaulſerre*, ſon parent, fut porteur, une donation générale de ſes père & mère, comme il conſte par cet acte, reçu par *Turlat* & *Maréchal*, ſon Confrère, Notaires à Paris, du 6 Mai 1755, avec *Anne de la Motte*, morte en 1770, fille de *Nicolas*, & d'*Anne de Mirey*. Ils laiſſèrent :

1. Nicolas-Jean-François-Marianne, né le 25 Mars 1756, mort le 4 Septembre 1761;
2. Denis-Félix-Auguste, appelé *le Vicomte de Bruyères*, né le 12 Janvier 1769, Sous-Lieutenant au Corps des Carabiniers, Gouverneur des ville & château de Morlaix en Bretagne, en ſurvivance de ſon père, qui fut nommé à ce Gouvernement en 1771, & au Commandement des ville & château de Creſt, & Lieutenant des Maréchaux de France en 1770;
3. « Antoinette-Marianne-Siméone-Perrette, morte jeune ; »
4. Et Marianne-Louise-Aimée de Bruyères, appelée *Mademoiſelle de Bruyères*, née le 4 Décembre 1770.

Il y a eu dans les deux branches de la Maiſon de Bruyères pluſieurs terres, outre celles qui y reſtent, qui ſont la Baronnie de Chalabre & de la Pomarède, la Vicomté de Valernes, les Seigneuries de Sonac, Rivel, Montbel, Montjardin, la Baſtie de Beaumont-Catarale, Mont-Chalapt, l'Hôtel d'Urre & l'Orient; Co-Seigneurs de la Vicomté de Valernes, de Saou, Cellax, Francillon, &c.

RAMEAU
De la Branche cadette.

IX. Robert de Bruyères-le-Chatel, troiſième fils de Jeaume, Ier du nom, & de *Louiſe d'Artis*, fit hommage noble au Roi-Dauphin, en la Chambre des Comptes de Dauphiné, le 27 Avril 1592, où il eſt dit *habitant de Nions*, dont il fut Gouverneur, ainſi que du Buis & Meouillon, après avoir été Capitaine d'une Compagnie des Ordonnances du Roi, & Meſtre-de-Camp du Régiment du Prince Thomas de Savoie. Il fut un des plus zélés Catholiques lors des guerres de la Religion, & ſoutint avec vigueur le ſiège des trois places, dont il avoit le gouvernement. Quelque tems après, il fut tué au ſiège de Crémone. Il épouſa, 1° par contrat paſſé devant *Cotharel*, Notaire à Nions, le 10 Septembre 1558, dans lequel il eſt qualifié Gentilhomme de la Chambre du Roi, *Catherine Urgeas*, fille de *Guillaume*, Gentilhomme de Rouſſet, en Comtat, & de *Jeanne d'Eymieu*, dont il n'eut point d'enfant; & 2° le 3 Août 1563,

Digitized by Google

Victoire d'Urre, fille d'*Eſprit*, Seigneur de la Baſtie-Verdun, &c., & de *Jeanne Silve*. Il laiſſa de ſon ſecond mariage :

1. ANTOINE, Lieutenant-Colonel au Régiment des Pilles, Gouverneur de Berre & du Martigues, lequel n'eut qu'un fils, pourvu d'une Abbaye Royale ;
2. CHARLES, dit de *Locaſſe*, Capitaine au Régiment de Créquy, Gouverneur de la Ville d'Ath en Piémont, enſuite des Isles d'Hières, de Cannes & de Saint-Tropez, lequel eut de *Diane de Flaxi*, deux fils, Capitaines dans Pery Etranger, morts ſucceſſivement ſans poſtérité, Commandans à Antibes ;
3. PIERRE, dit *du Caſtellet*, Capitaine au Régiment de Montclar, & Commiſſaire Provincial à l'armée de Piémont, qui eut de *Paute de Bertrand du Percy :*

   ROBERT DE BRUYÈRES, tué au ſiège de Crémone ;

   JOSEPH DE BRUYÈRES, Cornette au Régiment de Saint-Germain-Beaupré, tué ;

   Et CÉSAR DE BRUYÈRES, Capitaine au Régiment de Carignan, qui eut :

   MARIE-ANNE, veuve ſans enfans de M. *Duval*, qui fit héritière *Alphonſine Bellecombe*, ſa nièce, femme de M. de *Valleton*, originaire d'Irlande, dont un fils, qui porte le nom *du Caſtellet ;*

   FRANÇOISE & VICTOIRE DE BRUYÈRES ;
4. JACQUES, dit *La Lauzette*, Capitaine au Régiment d'Houdancourt. Il ſe ſignala au combat du Teſſin dans le Milanois, avec un détachement de 30 hommes, à la tête duquel il paſſa cette rivière à la nage, & encloua le canon de la grande batterie des ennemis. Il eut de *Jeanne Péliſſier :*

   JEAN-BAPTISTE DE BRUYÈRES, qui eut de *Jeanne de Rochegude :*

   LOUISE DE BRUYÈRES, qui finit le rameau ;
5. PHILIPPE, dit de *Châteauvieux*, Capitaine au Régiment de Sully, qui eut de *Charlotte de Bonnedone*, un fils, nommé

   HENRI DE BRUYÈRES, qui fut tué à la tête d'une Compagnie Franche de Dragons à Lirnieu, pays de Salvato, entre Liège & Luxembourg, ſans poſtérité ;
6. CLAUDE-JOSEPH, Ier du nom, dit *de la Bruyères*, Capitaine au Régiment de Ville-Vieille, Gouverneur de Crémone & de Bacara, dans la Lorraine Allemande. Il eut de *Catherine d'Alphan :*

   CLAUDE-JOSEPH, qui ſuit ;

   Et MARIE DE BRUYÈRES, mariée à *N.... Coreard-Dupuy-la-Marne.*

CLAUDE-JOSEPH DE BRUYÈRES, IIe du nom, Seigneur de Miſcon, Chevalier de Saint-Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel, Lieutenant-Colonel au Régiment de Bourbonnois, Gouverneur du Château de Leure dans le Comté de Bourgogne & de Rodemon, Lieutenant au Gouvernement de Luxembourg, & ſucceſſivement Brigadier des Armées du Roi, & ſon Lieutenant au Gouvernement de Maubeuge, mourut au mois de Juillet 1723 dans ſon Commandement, laiſſant pour ſon héritier *Jean Coreard-Dupuy-la-Marne*, Seigneur de Miſcon, ancien Capitaine au Régiment d'Agénois, Gouverneur du Bulis, fils aîné de MARIE DE BRUYÈRES, ſa ſœur unique. Il épouſa *Marie d'Agout*, fille de *François*, Seigneur de Chanousle, Montjeay, Vaucluze, & de *Marie de Virieu*.

Cette dernière branche ou rameau ſorti de la ſeconde établie en Dauphiné, finit par la mort ſans poſtérité dudit CLAUDE-JOSEPH DE BRUYÈRES, IIe du nom.

Il y a eu auſſi, dont on a preuves littérales, un Chevalier croiſé avec LOUIS VII, deux de Saint-Lazare, deux de l'Ordre du Roi, ſept de Saint-Louis, quatre Conſeillers-Chambellans, quatre Sénéchaux d'Epée, un Syndic de la Nobleſſe, un Député de cet Ordre, trois Gentilshommes de la Chambre du Roi, ſeize Gouverneurs de différentes Places, outre ceux des Baronnies de Chalabre & Puyvert, dont les Seigneurs le ſont nés de droit, nombre de Commandans, Lieutenans de Roi, trois Brigadiers de ſes Armées, pluſieurs Colonels, Lieutenans-Colonels, Chefs de Légions, Capitaines d'hommes d'armes, & autres de tous Corps, deux Evêques de nos jours, &c.

Les alliances de la Maiſon DE BRUYÈRES, directes par les filles qui y ſont entrées, ou qui en ſont ſorties, ſont : *de Moulin* ou *du Moulin*, en 1216 ; de *Lévis-Mirepoix*, en 1273 ; qui a donné celles de *la Trémoïlle*, *Guiſe*, *Lorraine*, *d'Hangeſt*, de *Melun*, en 1310 ; qui a donné celles de *Nesle* ou *Néelle*, *Soiſſons-Bourbon*, de *Barence*, en 1346 : qui a donné celles de *Voiſins*, *Caraman*, *Villemur*, des *Bordes*, de *Campendu-Broé*, en 1348 ; qui a donné celles de *Landoire-Cadras*, de *Gaillac*, en 1395 ; qui a donné celles de *Damat*, *Pérepetuſe*, *Lévis-Mirepoix*, de *Mauléon*, en 1434 ; qui a donné celles de *Montagut*, *Pérepetuſe de Raballot*, en 1450 ; qui a donné celles de *Jouares-la-Ro-*

Digitized by Google

que, Monteſquieu, de *Veſc-de-Comps*, en 1470; qui a donné celles d'*Ancezune*, de *Cap de Rouſſe*, de *Voiſins*, d'*Ambres*, en 1489; qui a donné celles de *Cominges-de-Bruniquel*, du *Vivier*, de *Lévis-Leran*, de d'*Artis*, en 1500; qui donne celles d'*Urre*, *La Baſtide*, *Verdun*, *Silve*, de *Châteauneuf*, en 1516; qui donne celles de *Gravier*, *Narbonne*, du *Puy-Cailux*, de *Foreſt-Blacons*, en 1540; qui donne celles de *la Tour-Gouvernet*, *Laudon*, *Monier*, *Vellieu*, *Flotte*, de *Joyeuſe*, en 1529; qui donne celles de *Voiſins*, *Lévis*, *la Trémoïlle*, *Cucurail*, *Longuitaud*, de *Vogué*, en 1584; qui donne celles de *Vedène-Gadagne*, de *Corbeau-Saint-Aubin*, de *Barthélemy de Grammont*, en 1570; qui donne celles de *Lordat*, *Bonrepaux*, *Belliſſen*, de *Pourroy-Lauberivière-Quinſonas*, en 1617; qui donne celles du *Faure*, d'*Aillan*, de *Ripert*, de *d'Orbeſſan*, en 1606; qui donne celles de *Poitiers-la-Theraſſe*, *Lorraine*, *Montlezun-de-Buſca*, de *Vincens*, en 1648; qui donne celles de *Cauſans*, de *Marade*, de *Lévis-Leran*, en 1631; qui donne celles de *Dax-d'Axat*, *Sauton-Monſteron*, d'*Eſcouloubres*, de *Lers-de-Jony*, en 1699; qui donne celles de *Tholon-Sainte-Jalle*, de *Raymond-la-Borde*, en 1661, qui donne encore celles de *Sauton-Monſteron*, de *Dax-d'Axat*, d'*Eſcouloubres*, de *Reynier*, en 1722; qui donne celle de *Boné-d'Honières*, de *Caillan-de-la-Graulet*, en 1698; qui donne celle de *Villeneuve-Sainte-Camelle*, de *la Motte*, en 1755; qui donne celles de *Mirey*, de *Saint-Etienne*, en 1724; qui donne celles de *la Pomarède*, du *Puy-Vatan*, *Voiſins-d'Alzau*, de *Badins*, de *Bon*, en 1760; qui donne celle de *Bernage*, &c.

Les armes ſont: *d'or au lion de ſable, la queue fourchue, nouée & paſſée en ſautoir.* Deviſe: *ſola fides ſufficit.*

Généalogie dreſſée ſur titres originaux, produite par la branche cadette des Barons de Bruyères-Saint-Michel, & par la branche aînée des Barons de Bruyères-Chalabre, ſur un Mémoire tiré de leurs lettres, repoſant dans leurs archives, où ils ſont notés: le Sieur Jean, auteur de la branche cadette de Bruyères-Saint-Michel, établie en Dauphiné.

BUA (du): *d'azur, à trois glands d'or, la queue en haut, poſés 2 & 1.*

BUADE, en Touraine: *d'azur, à trois pattes de griffon d'or, poſées 2 & 1.*

BUADE, en Languedoc: *écartelé, d'or & d'azur.*

BUAT (du), Seigneur de Bazoches & de Revilles en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue *dans ſa Nobleſſe* les 22 Avril & 5 Octobre 1667.

Jacques du Buat, Seigneur de Montcollain, vivoit avec *Marie de la Tour*, ſa femme, avant 1542. Il fut père de

François du Buat, Ecuyer, Seigneur de Bazoches en Thimerais, de Migergon, de Médavy, & de Gaillon. Il ſervoit au camp de la Rochelle en 1573, en qualité d'homme d'armes de la Compagnie de Charles de Coſſé, Maréchal de France. Il épouſa, le 6 Janvier 1586, *Lucrèce de Dambray*, dont il eut:

Nicolas du Buat, Seigneur de Bazoches, qualifié de *Baron du Lac*, dans ſon contrat de mariage du 28 Octobre 1604, avec *Renée de Groignaux*. Ils eurent pour enfant:

Nicolas du Buat, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Bazoches & de Gaillon, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, marié le 21 Juin 1637, à *Geneviève le Normand*, dont il eut:

Nicolas du Buat, Ecuyer, Seigneur de Bazoches, qui épouſa, le 7 Février 1682, *Barbe Moulin*, dont:

Jacques du Buat, Ecuyer, Seigneur de Bazoches, marié, le 5 Mai 1711, à *Gillone-Madeleine Malard*, dont il eut:

Jacques-Christophe du Buat, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Bazoches & de Garnenot, reçu Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie le 10 Septembre 1731, qui épouſa, le 17 Juillet 1733, *Madeleine-Léonore-Thérèſe de Cherville*, dont:

Madeleine-Léonore-Elisabeth du Buat, mariée à *Jacques-Nicolas de Gautier*, Chevalier, Seigneur des Authieux, vivans en 1778.

Les armes: *d'azur, à trois bâtons d'or fleurdeliſés, 2 en ſautoir & 1 en pal.*

SECONDE BRANCHE.

Seigneurs des Fontaines, du Moncel, de la Couture, de Sarassinières, *en Normandie.*

Robert des Buats avoit épouſé, vers 1500, *Guillelmine du Freſne*, dont il eut:

Catherine des Buats, mariée, le 11 Octobre 1535, à *Geoffroy-Marie*, Seigneur de *Noireville.*

Digitized by Google

ADRIEN DES BUATS, Ecuyer, Seigneur des Noyers, de Biſy, & du Meſnil-Gondoin, avoit épouſé *Barbe de Roſnyvinen*. Ils nommèrent tous les deux à la Cure du Meſnil-Gondoin en 1572.

Le P. Anſelme parle de NICOLAS DES BUATS, Seigneur du Noyer, Chevalier de l'Ordre du Roi (St.-Michel), Capitaine de Touques, mort en 1582, lequel avoit épouſé MARGUERITE DE DREUX, de la branche de DREUX, Seigneur de Morainville, deſcendant de LOUIS-*le-Gros*, Roi de France. De cette famille étoit :

N... DU BUAT, qui eut pour enfans :

1. LOUIS-GABRIEL, qui ſuit ;
2. PIERRE-LOUIS-GEORGES, Chevalier de Saint-Louis, Major-Ingénieur du Roi à Condé, marié à *Marguerite-Jacqueline-Joſèphe de Boſquet*, dont pour enfans vivans :
   1. PIERRE-DÉSIRÉ ;
   2. LOUIS-JACQUES-JOSEPH ;
   3. ANDRÉ-AUGUSTIN ;

   Et cinq filles.
3. MARIE-MADELEINE, mariée au Seigneur de *la Cuſtière* ;
4. Et ANNE DU BUAT.

LOUIS-GABRIEL, Comte DU BUAT, & Seigneur des Fontaines, né le 2 Mai 1732, Miniſtre de la Cour de France auprès de la Diète générale de l'Empire, & ci-devant Chevalier de Malte, épouſa, 1° le 1er Septembre 1765, *Thérèſe*, née Baronne de *Craſſe*, Dame de Wiſant près Ratisbonne, morte le 24 Janvier 1777, veuve du Baron de *Fulckemberg* ; & 2° le 2 Mars 1778, *Marie-Sophie le Cordier de Bigars de la Heuze*, fille du Comte de la Heuze.

Les armes : *de ſable, au croiſſant d'or, ſoutenu d'une moucheture d'hermines de même ; au chef du ſecond, chargé d'une quinte-feuille du premier, accoſtée de deux mouchetures d'hermines, auſſi de ſable.*

RAMEAU
des Seigneurs DE SAINT-DENIS.

N... DU BUAT laiſſa pour enfans :

LOUIS-JOSEPH, qui ſuit ;
Et Dom JACQUES DU BUAT, Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, Prieur de l'Abbaye de Samer, près Boulogne-ſur-Mer en 1778.

LOUIS-JOSEPH DU BUAT, Chevalier, Seigneur du Val & d'Ambenay, épouſa *Marie-Eliſabeth de Bourienne*, dont pour enfans vivans :

1. LOUIS-LAURENT, Chevalier, Capitaine au Corps Royal du Génie ;
2. LOUIS-FRANÇOIS, Officier au Régiment de Conti, Infanterie ;
3. Et GILONNE-LOUISE DU BUAT, non mariée.

TROISIÈME BRANCHE.

N... DU BUAT laiſſa pour enfans :

1. N... qui ſuit ;
2. Et N... DU BUAT, père de
   1. ELISABETH, mariée, le 22 Avril 1752, à *Antoine-Philippe l'Abbé*, Ecuyer, Seigneur de Gaſprée, dont un fils vivant, marié en 1778 ;
   2. Et MARIE-MADELEINE DU BUAT, mariée à *Louis-Antoine l'Abbé*, Chevalier de Saint-Louis, frère du précédent. Ils eurent deux filles vivantes, dont une eſt mariée.

N... DU BUAT laiſſa :

JACQUES, qui ſuit ;
Et JACQUELINE-MADELEINE DU BUAT, mariée à *Louis-Alexandre de la Haye*, Chevalier, Seigneur de la Barre, dont un fils & trois filles.

JACQUES DU BUAT, Chevalier, Seigneur du Vaujary, des Hayes-Médavy, des Chapelles, &c., né le 10 Avril 1713, ancien Mouſquetaire de la Garde du Roi, épouſa, le 29 Mai 1744, *Marie-Renée-Geneviève des Chapelles*, dont pour enfans vivans :

EUSTACHE-RENÉ, Chevalier, Marquis DU BUAT, Seigneur des Chapelles, &c., né le 7 Novembre 1746, Capitaine au Régiment des Cuiraſſiers du Roi ;
Et RENÉE-LOUISE-GENEVIÈVE DU BUAT, non mariée.

QUATRIÈME BRANCHE.

N... DU BUAT eut pour enfans :

PIERRE-GEORGES, qui ſuit ;
Et ANTOINE-NICOLAS DU BUAT, Chevalier, ancien Officier au Régiment de Beauvoiſis, père de

NICOLAS-CLAUDE DU BUAT, Chevalier, marié, le 12 Janvier 1773, à *Marie-Françoiſe de Gaſtel*, dont :

ROBERT-FRANÇOIS-FÉLIX, né le 1er Juillet 1775 ;
Et LOUIS-THÉODORE DU BUAT, né le 31 Décembre 1776.

PIERRE-GEORGES DU BUAT, Seigneur de Tréhéru, ancien Capitaine d'Infanterie, Cheva-

Digitized by Google

lier de Saint-Louis, épouſa, en 1737, *Louiſe Lochon*, dont il reſte :

MARIE-MARGUERITE-BARBE DU BUAT, née en 1739, mariée, au mois d'Octobre 1777, à *Jacques-Louis l'Homme-Dieu du Tranchant*, Chevalier, Seigneur de Lignerolles.

Seigneurs DU BUAT, *au Comté de Mortain.*

N... DU BUAT eut pour enfans :

1. CHARLES-FRANÇOIS-RENÉ, qui ſuit ;
2. ANNE-PHILIPPE, né le 2 Janvier 1741, qui épouſa, le 4 Janvier 1768, *Marie-Julie d'Argennes*, dont :

   FRANÇOIS-JEAN-RAOUL DU BUAT.
3. LOUIS-MARIE-JACQUES, Ecuyer, né le 19 Avril 1742, marié à *Jeanne-Françoiſe Payen*, dont :
   1. FRANÇOIS-JEAN, né en 1769 ;
   2. RENÉ-FRANÇOIS-MARIE, né le 20 Janvier 1771 ;
   3. GABRIEL-JEAN-AUGUSTIN, né le 7 Mai 1775 ;
   4. Et VICTOR-FRANÇOIS-RENÉ DU BUAT, né le 3 Décembre 1777.
4. Et JEAN-FRANÇOIS DU BUAT, né le 15 Janvier 1745, auſſi marié, dont deux fils.

CHARLES-FRANÇOIS-RENÉ DU BUAT mourut le 3 Mars 1771, laiſſant de *Louiſe Teſſon :*

RAOUL-RENÉ-PHILIPPE, Ecuyer, Seigneur DU BUAT, né le 21 Juin 1770.

Les armes : *d'argent, à la bande denchée de gueules, accompagnée de ſix merlettes en orle de même.*

BRANCHE
des Seigneurs DE LA SUBRARDIÈRE.

✦ BUAT (DU), de Buat, des Buats & des Buaſts, en latin *de Buato*, mot d'origine celtique, qui ſignifiait montagne ; en effet, le Château du Grand-Buat, près la Trappe, eſt ſur l'une des plus hautes montagnes du Perche. Cette Maiſon, l'une des plus anciennes de Normandie & du Perche, s'eſt toujours diſtinguée par ſes ſervices militaires & ſes alliances.

Deshais Doudaſt, Généalogiſte Breton, dans ſon *Nobiliaire de Bretagne*, à l'article DU BUAT, après avoir rapporté les différentes preuves & maintenues de nobleſſe de cette Maiſon, dit que, quoiqu'elle ſoit originaire de Normandie, elle peut trouver place dans le Nobiliaire Breton, ayant été 200 ans établie dans cette Province, & y ayant contracté des alliances diſtinguées, ſavoir : dans les Maiſons de *Roſmadec*, *Coetquen*, *Budes*, *Romillé*, *Sévigné*, *Quatrevaux*, *Madaillan*, *Montmorency*, &c., &c. Il ajoute en outre qu'on peut les regarder comme fondateurs de la Paroiſſe du Buat, en Normandie.

Dans l'*Hiſtoire de Bretagne*, du Père Lobineau, II^e vol., dans les comptes des Tréſoriers des Ducs de Bretagne des années 1452, 1453, 1454, 1455, 1457 & 1465, rapportés aux pages 1187, 1188, 1190, 1195, 1198 & 1367, on y trouve JEAN DU BUAT, Ecuyer du Duc.

JEAN DU BUAT, l'un des 5 lances que le Duc mit ſus pour la Garde du Pays, l'un deſquels fut Meſſire JEAN DU BUAT.

Pour les gages de pluſieurs Chevaliers & Ecuyers, pour eux entretenir au ſervice du Duc, pour 9 mois commencés le 1^er Mars 1454, l'un deſquels étoit Meſſire JEAN DU BUAT.

Le Duc Pierre ordonna & mit ſus 100 lances & 200 archers à commencer au 1^er Septembre 1456, au prix de 20 écus neufs par mois, lance garnie, au nombre deſquels fut le Sieur DU BUAT.

Au nombre de ceux qui ont vaqué à la Garde du Château-Briand, on y voit GILLES DU BUAT, homme d'armes à la Morte-Paye.

Aux Preuves du 22^e livre de la même Hiſtoire, pag. 1632, on trouve que Jean de Rohan, Capitaine de Concq, doua au Duc, pour plaige, Meſſire JEAN DU BUAT, Chevalier, Seigneur dudit lieu.

M. le Laboureur, en la Généalogie du Maréchal de Guébriant, dit que Meſſieurs DU BUAT ſont originaires de Normandie, où ils ont fondé des Paroiſſes de leur nom : mais il y a pluſieurs ſiècles qu'il en paſſa en Bretagne, ainſi qu'on le voit dans l'*Hiſtoire de Bretagne* du Père Lobineau.

La Roque, dans un ancien rôle de la nobleſſe, pour le ban & arrière-ban, cite ROBERT DU BUAT, en ces termes : *Robertus du Buat, Miles, habet duas partes feodi.*

Dans un recueil des preuves de la Maiſon DU BUAT, qui ſe trouve au nombre des titres domeſtiques de cette Maiſon, qui par ſa forme & ſes abréviations paraît être du commencement du XVI^e ſiècle, eſt fait mention de CHARLES DU BUAT, par où commence la filiation ſuivie de cette Maiſon.

I. CHARLES DU BUAT épouſa une Demoiſelle de la Maiſon de *Montauban*, en Bretagne, dont entr'autres enfans :

Digitized by Google

II. JEAN DU BUAT, né au Pays de Dolais, en Bretagne, où il épouſa *Guillemette du Vergier*. Ils eurent :

III. JEAN DU BUAT, II^e^ du nom, qui eſt le premier qui paſſa en Anjou. Il fit preuve de ſa nobleſſe le 13 Avril 1395, devant les commiſſaires du Roi, ſur le fait des Francs-Fiefs, qui, en conſéquence, le renvoyèrent comme noble. Il épouſa *Colette de Saint-Aignan*, fille de noble homme *Pierre de Saint-Aignan*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, en la Baronnie de Craon en Anjou. De ce mariage vint :

IV. JEAN DU BUAT, III^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur de Braſſé, qui fut maintenu & confirmé noble par des lettres de CHARLES VI, données à Saumur le 28 Février 1439, adreſſées aux élus, ſur le fait des Aides, ordonnés pour la guerre, en la Ville & Election d'Angers. Ces lettres ſe trouvent en original au Chartrier de la Subrardière. Il obtint encore, en 1465, d'autres lettres de confirmation de nobleſſe, & exemption de Francs-Fiefs, & qui donnent des preuves de ſon origine de Bretagne. Il épouſa 1° *Jeanne de Lambout*, Maiſon de Bretagne; & 2° vers 1440, *Louiſe de la Touchardière*, Dame de la Motte des Ballots, Maiſon d'Anjou. Il eut du premier lit :

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. Et JEAN DU BUAT, tige de la branche de *la Subrardière* & de *Braſſé*, rapportée ci-après.

V. GUILLAUME DU BUAT, Ecuyer, épouſa, en 1434, *Marguerite*, l'unique héritière de la Maiſon de *Barillé*, Seigneurs dudit lieu & de Chantelou en Craonnois, dont :

VI. JEAN DU BUAT, IV^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur de Barillé & de Chantelou, qui épouſa *Perrine de Nepveu*, & eut :

VII. CLÉMENT DU BUAT, Ecuyer, Sieur de Barillé & de Chantelou, qui épouſa *Françoiſe de la Rochère*, Maiſon d'Anjou, dont :

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. Et GUYONNE DU BUAT, qui épouſa *Georges le Picard*, Ecuyer, Sieur de la Grand-Maiſon en Anjou.

VIII. GUILLAUME DU BUAT, II^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur de Barillé & de Chantelou, épouſa *Jeanne de Romillé*, fille de *Geoffroy de Romillé*, Chevalier, Seigneur de la Cheſnelaye, d'Ardenne & de Pont-Glou, & de *Renée de Monteclerc*. Il eut :

1. CLAUDE, mort jeune, & ſans alliance;
2. RENÉE, principale héritière après la mort de ſon frère, mariée à *René Perrault*, Ecuyer, Sieur de Boisbernier, en Anjou;
3. Et PHILIPPINE DU BUAT, qui épouſa *Jacques de Mondamer*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, ſur les confins de l'Anjou & du Maine, dont une fille unique, par laquelle cette branche aînée de la Maiſon DU BUAT s'eſt fondue dans celle de *Bréon*, & cette dernière en celle de *Lancrau de Bréon* & de *Chantail*, toutes Maiſons d'Anjou.

Les différens titres domeſtiques de cette branche aînée DU BUAT, qui ſe trouve fondue depuis beaucoup plus de 200 ans, étant paſſés ſucceſſivement dans différentes autres Maiſons, qu'il ſeroit aſſez difficile de découvrir, nous ont empêchés de donner des preuves par citations d'actes & contrats de mariage; nous rapporterons ſeulement en preuve ſur cet article, deux pièces eſſentielles qui ſe ſont trouvées au chartrier du château de la Subrardière, qui prouvent l'exiſtence de cette branche DU BUAT, ſes alliances & ſa fonte dans les Maiſons *le Picard*, *Perrault* & de *Mondamer*.

La première pièce eſt un partage noble, fait le 20 Avril 1575, devant le Lieutenant-Général de la Sénéchauſſée d'Angers, des biens immeubles demeurés des ſucceſſions de défunts GUILLAUME DU BUAT, & d'*Anne de Romillé*, Sieur & Dame de Barillé, &c.

La ſeconde pièce eſt une tranſaction ſur partage, datée du 15 Septembre 1581, & paſſée devant *René le Breton*, Notaire de la Cour de Craon, entre *René Perrault*, Sieur de Bois-Bernier, RENÉE DU BUAT, héritière principale de ſon frère, & PHILIPPINE DU BUAT, héritière puînée, & épouſe de *Jacques de Mondamer*.

BRANCHE
de la SUBRARDIÈRE *& de* BRASSÉ

V. JEAN DU BUAT, Chevalier, ſecond fils de JEAN DU BUAT, III^e^ du nom, Chevalier, Sieur de Braſſé, & de *Jeanne de Lambout*, fut Seigneur de Braſſé en la Paroiſſe de Beaulieu. Il épouſa, par contrat du 8 Août 1442, paſſé devant les Notaires Royaux de la Cour de Saint Laurent-des-Mortiers en Anjou, *Jeanne de Charnacé*, fille aînée d'*André de Charnacé*, Seigneur dudit lieu, en la Paroiſſe de Champigny en Anjou, & de *Catherine de la Touchardière*. De ce mariage vinrent :

1. GILLES, qui ſuit;
2. Autre GILLES, Sieur de la Blandinière, mort ſans poſtérité;

Digitized by Google

3. Catherine, mariée, par contrat du 20 Mai 1462, passé devant *Greteril*, Notaire de la Cour de Craon, à *Olivier Cheminart*, Ecuyer, fils de *Jean Cheminart*, Ecuyer, Sieur de la Porcherie, & de *Bertrande du Tertre*. Il y a eu postérité de ce mariage ;
4. Bertrande, Dame de la Carterie, mariée, par contrat du 2 Juillet 1478, passé devant *Beudé*, Notaire de la Cour de Craon, à *Pierre de la Touche*, Ecuyer, Sieur de la Fontaine & de la Bennèche ;
5. Et Jeanne du Buat, mariée, par contrat du 23 Janvier 1480, passé devant *Chenillart*, Notaire de la Cour de Craon, à *Pierre Lambert*, Ecuyer, Sieur de la Pommeraye, en la Paroisse de Marans en Anjou, fils de *Mathurin Lambert*, Ecuyer, Sieur de la Celinaye, & de *Marguerite le Pouere*.

VI. Gilles du Buat, Chevalier, Sieur de Brassé, épousa, en 1475, *Catherine Pinçon de Boutigné*, dont :

1. Georges, qui suit ;
2. Jean, mort sans postérité ;
3. Et Perrine du Buat, mariée à *Louis Baraton*, Ecuyer, Seigneur de l'Isle-Baraton, en la Paroisse d'Athée en Anjou.

VII. Georges du Buat, Chevalier, Seigneur de Brassé & de la Subrardière, épousa, par contrat du 29 Avril 1507, passé devant P. *Boullay*, Notaire de la Cour de Candé, *Perrine de Bois-Joullain*, fille de *Jean de Bois-Joullain*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Béatrix de Seillons*. De ce mariage vinrent :

1. Guillaume, qui suit ;
2. & 3. Thibaut & René, Prêtres-Religieux Cordeliers en la communauté des Anges, près Craon ;
4. François, auteur de la branche du *Teillay-Saint-Gauld*, rapportée ci-après ;
5. Et Françoise du Buat, mariée, par contrat du 20 Septembre 1543, passé devant *Maulny*, Notaire, à *François de la Morellière*, Ecuyer, Seigneur de la Behuignerie & de la Cour-Fourrée, Paroisse de la Selle-Craonnoise en Anjou, dont postérité.

VIII. Guillaume du Buat, Chevalier, Seigneur de Brassé & de la Subrardière, obtint, le 20 Septembre 1533, de l'Election d'Angers, une sentence en sa faveur, contre les habitans de la Paroisse de Meral, qui avoient prétendu le rendre contribuable aux impositions roturières de ladite Paroisse. Il épousa, par contrat du 19 Juin 1533, passé devant *Galery*, Notaire de la Cour de Durtal, *Jeanne de Mauvielle*, fille aînée de *René de Mauvielle*, Ecuyer, Sieur de la Druere, &., & de *Jeanne Coron*, dont :

1. René, qui suit ;
2. Marin, marié à *Jeanne de Bois-Hébert*, dont :
   Renée du Buat, mariée à *Thibaut le Gay*, Ecuyer, Sieur du Teilleul ;
3. Pierre, mort sans alliance ;
4. Marthe, mariée, par contrat du 18 Novembre 1559, passé devant *Hunaud*, Notaire en la Cour de Craon, à *Claude de Langellerie*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, fils de *François de Langellerie*, Ecuyer ;
5. Et Marie du Buat, mariée, par contrat du 12 Novembre 1562, passé devant *Hunaud*, Notaire de la Cour de Craon, à *Jean Lenfant*, Ecuyer, fils de *Guy*, Ecuyer, Sieur de la Guesuerie, & de *Renée Guerif*, dont postérité.

IX. René du Buat, Chevalier, Seigneur de la Subrardière & de Brassé, épousa, par contrat du 2 Juillet 1559, passé devant *Samson le Roux*, Notaire Royal au Mans, *Anne de la Roussardière*, fille de *René de la Roussardière*, Ecuyer, Seigneur de Paronneau & de Gaultrel, & de *Renée d'Availloles*. De ce mariage vinrent :

1. Jean, qui suit ;
2. Et Perrine du Buat, qui épousa, par contrat du 4 Février 1584, passé devant *René Vieil*, Notaire de la Cour du Mans, *Louis de Champagné*, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Ferchault & de la Roussière, fils de *François de Champagné*, Ecuyer, & de *Marie de la Roussière*, dont postérité.

X. Jean du Buat, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de la Subrardière, Brassé, & autres lieux, obtint des lettres de confirmation de noblesse, datées du 25 Juin 1635, qui lui furent données sur vu de pièces par Messire Jérôme de Bragelongue, Commissaire du Roi pour la recherche de la noblesse. Il épousa, par contrat du 12 Novembre 1609, passé devant *Baptiste Roullet*, Notaire Royal au Mans, *Madeleine de Birague*, fille & héritière portionnaire de Messire *François de Birague*, Chevalier de l'ordre du Roi, & de *Jeanne de la Pommeraye*. De ce mariage sont issus :

1. Charles, qui suit ;
2. Et Marie du Buat, mariée à Messire d'*Aubert*, Ecuyer, Seigneur de Langeron & de Launay, en la province du Maine, dont postérité.

XI. Charles du Buat, Chevalier, Seigneur de la Subrardière, Chatel, la Bodinière & Bal-

Digitized by Google

lots, épouſa, par contrat du 12 Février 1646, paſſé devant *Jean Marcoul*, Notaire Royal au Mans, *Eliſabeth de la Corbière*, fille de Meſſire *Charles de la Corbière*, Chevalier, Seigneur de la Benichère, des Alleux, &c., & de *Marie de Pidoux*. De ce mariage vinrent :

1. Madelon-Hyacinthe, qui ſuit;
2. Jean-Baptiste, Chevalier, Sieur de Voleinnes, marié « à N... *Domeſtiſſac*, dont il n'eut pas d'enfans; »
3. Malo-Marie, Chevalier, Sieur de Saint-Pean, marié, par contrat du 24 Janvier 1682, paſſé devant *Jean Garnier*, Notaire Royal à Château-Gontier, à *Gabrielle de la Fontaine*, fille de *Julien de la Fontaine*, Ecuyer, Sieur du Tertre, & d'*Anne Charel*. Il n'y a pas eu de poſtérité de ce mariage;
4. Philippe, Chevalier, mort ſans alliance;
5. & 6. Madeleine & Marie, qui furent Religieuſes en la communauté du Buron, de la ville de Château-Gontier;
7. Anne-Henriette, mariée à Meſſire *François Minault*, Ecuyer, Sieur de la Charbonnerie, dont poſtérité;
8. Et Charlotte-Elisabeth du Buat, mariée à Meſſire *François de la Chevallerie*, Ecuyer, Seigneur de la Daumerie, dont poſtérité.

XII. Madelon-Hyacinthe du Buat, Chevalier, Seigneur de la Subrardière & de Chanteil, épouſa, par contrat du 10 Juin 1690, paſſé devant *le Roy*, Notaire de la Baronnie de Craon, *Marie-Eliſabeth Blavet*, fille de *René Blavet*, & de *Jeanne le Seurre*, dont :

1. Madelon-Hyacinthe, qui ſuit;
2. Malo-Gabriel, Sieur de Ballots, mort ſans alliance;
3. Philippe, Prieur de Lohéac, né le 10 Août 1697;
4. François, Curé de Meral;
5. Charles-Joseph, Chanoine Régulier & Prieur du Port Reingeard, né le 2 Mai 1702;
6. Henri-Louis, Abbé, né le 6 Juillet 1711;
7. Rose-Elisabeth, née en 1712, qui épouſa, le 3 Octobre 1746, Meſſire *Charles-Céſar d'Aubert*, Chevalier, Seigneur de Launay, en la province du Maine, dont poſtérité;
8. Et Hyacinthe du Buat, morte ſans alliance.

XIII. Madelon-Hyacinthe du Buat, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de la Subrardière, épouſa, par contrat du 17 Février 1728, paſſé devant *Jean Portier*, Notaire de la Baronnie de Candé, *Marie-Renée du Mortier*, (la ſeule Demoiſelle de ce nom qui ait contracté alliance), fille de Meſſire *Pierre du Mortier*, Chevalier, Seigneur de la Ruchenière, & de *Marie-Eliſabeth Serin*.

Par ce mariage, cette ancienne Maiſon *du Mortier*, que pluſieurs hiſtoriens ont prétendu & aſſuré être une branche cadette de la Maiſon de *Rougé*, en Bretagne, & dont les armes ſont ſemblables, s'eſt trouvée éteinte & fondue en celle du Buat. De ce mariage eſt iſſu :

XIV. Louis-Joseph-François-Ange-Pierre-Hyacinthe du Buat, Chevalier, Seigneur de la Subrardière, Maupertuis, la Hunaudière, &c., ſeul fils & unique héritier, a épouſé (*a*), par contrat du 24 Mai 1763, paſſé devant *Perrier*, Notaire en la Sénéchauſſée de Hennebon en Bretagne (célébration le 31 Mai), *Thérèſe-Charlotte du Boueſtier*, fille puînée de Meſſire *Jacques-Pierre du Boueſtier*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Kerlan & de Kerſené, Capitaine-Général Garde-Côte, Chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Navarre, & de *Jacquette des Portes de Saint-Nudec*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Louis-Charles-Marie, qui ſuit;
2. Louis-Jean-Marie, né & baptiſé en la Paroiſſe de Meral, le 15 Avril 1772, reçu de minorité dans l'Ordre de Malte le 1^er^ Avril 1775, & dont les preuves furent admiſes au mois de Février 1780, par MM. les Commiſſaires de la vénérable langue de France, au Grand-Prieuré d'Aquitaine;
3. Thérèse-Esther-Marie, née le 25 Juin 1764, non mariée;
4. Et Marie-Fortunée du Buat, née le 27 Mars 1767, non encore mariée.

XV. Louis-Charles-Marie du Buat, Chevalier, né & baptiſé en la Paroiſſe de Méral en Anjou, le 5 Juin 1765, Page du Prince de Condé en Mai 1778, enſuite Lieutenant au Régiment de Bourbon, Infanterie, en 1782, n'eſt pas encore marié en 1785.

BRANCHE
du Teillay-Saint-Gauld, *en la Province du Maine.*

VIII. François du Buat, Chevalier, Seigneur de Cramaillé, quatrième fils de Georges du Buat, Ecuyer, Sieur de Braſſé & de

(*a*) La Chenaye-Desbois dit qu'il épouſa, en 1758, *Marie-Renée-Michelle Berſet*, dont :
Louis-Jean-Marie du Buat, Chevalier, né le 6 Juillet 1759. (*Note des Editeurs*).

Digitized by Google

la Subrardière, & de *Perrine de Bois-Joullain*, épouſa, en 1544, *Jeanne de Teſſé*, qui lui apporta, en dot, la Terre du Tellay, en la Paroiſſe de Saint-Gauld, Province du Maine. De ce mariage vinrent:

1. François, qui ſuit;
2. Anne, mariée à *Paul Poncher*, Ecuyer, Seigneur de l'Eſpinay, Paroiſſe de Bouchamp, en Anjou;
3. Jeanne, Religieuſe en l'Abbaye Royale du Ronceray de la ville d'Angers, & enſuite Doyenne de ladite Abbaye;
4. Et Françoise du Buat, nommée en 1620 Abbeſſe de l'Abbaye de la Trinité de Poitiers.

IX. François du Buat (*a*), Chevalier, Seigneur du Teillay, épouſa, en 1610, *Perinette du Chaſtelet*, dont:

1. Anselme, qui ſuit;
2. Et Marie du Buat, qui épouſa, en 1642, Meſſire *François de Meules*, Ecuyer, Seigneur de la Foreſt & de la Durbellière en Poitou.

X. Anselme du Buat, Chevalier, Seigneur du Teillay, épouſa, en 1647, *Anne Eveillard*, fille de noble homme Meſſire *Jean Eveillard*, Ecuyer, Conſeiller au ſiège préſidial d'Angers, dont:

1. François, qui ſuit;
2. Charles, mort ſans alliance en 1675, étant alors en Lorraine, au ſervice;
3. Et Marie du Buat, qui épouſa Meſſire *François Moreau*, Ecuyer, Seigneur de la Martellière, ſans poſtérité.

XI. François du Buat, Chevalier, Seigneur du Teillay & de Saint-Gauld, épouſa, en 1682, *Anne d'Adde*, Italienne, nièce du Cardinal d'*Adde*, dont:

1. Hyacinthe, Prêtre & Curé de Quelaines en 1738;
2. Bernard, qui ſuit;
3. François, mort au ſervice, ſans alliance;
4. Gabriel, Prêtre;
5. Henri, mort ſans alliance;
6. Et Marthe du Buat, décédée fille.

XII. Bernard du Buat, Chevalier, Seigneur du Teillay & de Saint-Gauld, après la mort de ſon frère aîné, épouſa, en 1716, *Anne-Marie Prezeau*, fille de Meſſire *Charles-Jean Prezeau*, Ecuyer, Seigneur de Loiſellinière, dont:

1. Bernard-Hyacinte-Charles, Prêtre & enſuite Curé de Quelaines par la réſignation de Hyacinthe du Buat, ſon oncle;
2. Anne, par laquelle cette branche ſe trouve éteinte, qui épouſa, en 1769, Meſſire *Charles d'Andigné*, Chevalier, Seigneur de Maineuf, Lieutenant-Colonel au Régiment d'Anjou, ſans poſtérité;
3. Louise, ſans alliance;
4. Lucie, Religieuſe en l'Abbaye de Nyoiſeau, près Segré, en Anjou;
5. Et Bernardine du Buat, morte ſans alliance.

Les armes: *d'azur, à trois quintes-feuilles d'or, poſées 2 & 1.*

BUAT (du), Ecuyer, Sieur de Prethon, Election de Valogne, porte: *d'argent, à trois faſces de gueules.*

Il y a une autre Terre & Seigneurie de ce nom, ſituée en Baſſe-Normandie, dont le Château n'eſt qu'à une petite diſtance de Falaiſe, qui appartenoit aux Seigneurs du Buat, & qui ſortit de cette famille, lorſqu'elle alla s'établir en Bretagne, d'où elle paſſa en Anjou.

* BUCH. La Terre & Captalat de Buch a été vendue 70000 livres le 23 Avril 1713, par contrat devant *Renard*, Notaire à Paris, rue St.-Honoré, par le dernier Duc de Foix, à *N... Druat*, Conſeiller au Parlement de Bordeaux.

BUCHER, nom d'une des premières Maiſons de la République & Canton de Berne, qu'on dit auſſi *ancienne* que la Ville de ce nom. Pierre Bucher étoit membre de l'Etat de Berne en 1361. Ses deſcendans ont ſuccédé de père en fils dans les importans emplois de l'Etat. On en compte 15 qui ont été membres du Grand-Conſeil, quatre Chanceliers qui ſe ſont ſuccédés l'un à l'autre de père en fils, trois Banderets, & trois Tréſoriers des Finances. Ceux qui ſe ſont particulièrement diſtingués ſont Jacques III, & Jean-Jacques, Ier du nom. Voy. Moréri.

BUCKERIDGE, nom d'une ancienne famille d'Angleterre dans le Comté de Berks, qui avoit ſa réſidence à Baſſerdon, depuis le tems de Guillaume-*le-Conquérant*. C'eſt de cette famille que deſcendent tous les Buckeridge d'Angleterre. Thomas Buckeridge en poſſédoit les biens au commencement de ce ſiècle. De cette famille deſcendoit Jean Buc-

(*a*) La Chenaye-Desbois lui donne pour père Anselme, marié, en 1573, à *Marie de Chauvigné*, Dame de Terretiens. (*Note des Editeurs.*)

Digitized by Google

KERIDGE, Evêque de Rocheſter en 1611, qui fut transféré à l'Evêché d'Eli en 1627.

BUCKINGHAM, Comté ou Sirerie en Angleterre, qui a paſſé dans trois familles de ce Royaume. GUILLAUME-*le-Conquérant* donna ce Comté à *Gualteras*, pour récompenſe des ſervices qu'il lui avoit rendus en Angleterre. Il laiſſa un fils mort ſans enfans. RICHARD II, Roi d'Angleterre, donna en 1377 ce Comté à *Thomas Voodſtock*, le dernier des fils du Roi EDOUARD III. Il laiſſa une fille mariée à *Edmond*, Comte de Stafford. HENRI IV le créa en 1445, Comte de Buckingham. *Edmond* fut tué avec ſon fils à la bataille de Northampton en 1460. *Henri de Stafford*, ſon petit fils, fut Comte de Buckingham. Il eut la tête tranchée en 1483. *Edouard*, ſon fils aîné, fut rétabli dans les biens & dignités de ſon père par HENRI VII, mais ayant été ſoupçonné d'avoir voulu attenter ſur la perſonne du Roi, il eut auſſi la tête tranchée; & il fut défendu à ſon fils & à ſes deſcendans de prendre le nom de Buckingham. Il leur permit de ne retenir que celui de Stafford. JACQUES Ier, vers 1618, donna le titre de Marquis, & enſuite de Duc de Buckingham, à *Georges de Villiers*, ſon favori, dont la famille étoit originaire de France. Ce Duc fut tué à Plymouth en 1628, d'un coup de couteau, par un Ecoſſois, dans le tems qu'il ſe préparoit à ſecourir la Rochelle avec la flotte d'Angleterre dont il avoit le commandement. (Voy. Imhoff, *ſur les Pairs d'Angleterre*.)

BUCUCI. On trouve de ce nom un Pannetier du Roi, nommé *le Chevalier* GUILLAUME BUCUCI, Châtelain de Nîmes. Il acheta en 1277, de *Marie*, veuve de *Guiraud d'Ernouville* à Aubais, un Château conſidérable dans le Diocèſe de Nîmes, connu dès 1099, avec les lieux de Nages & Solorgues. Ce BUCUCI les vendit à *Guiraud Languſſel*, père de *Bernard Languſſel*, IIe du nom, Seigneur d'Aubais, ce dernier fut tué à la bataille de Poitiers le 19 Décembre 1356. Il eut pour héritière ſa ſœur, *Marie Languſſel*, mariée, en 1359, à *Raymond Pelet*, dont la fille *Jeanne Pelet*, Dame d'Aubais, épouſa *Antoine de Bermont*. Voy. AUBAIS & BERMONT.

BUCY, Seigneur d'Hénonville & de Fréville, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans *ſa Nobleſſe* le 20 Mars 1666, de laquelle étoit MARC DE BUCY, Chevalier, Seigneur d'Hénonville & de Seloine, marié, vers 1580, à *Marie de Saint-Simon de Rouvroy*.

✠ BUDÉ, famille noble connue à Paris dès le règne du Roi CHARLES V, qui ſubſiſte & eſt établie depuis du temps à Genève. Le premier du nom de BUDÉ connu eſt

I. JEAN BUDÉ, qui vivoit en 1350. Il eut de N...:

II. DREUX BUDÉ, Ier du nom, Seigneur de Villiers-ſur-Marne & d'Yerre, qui laiſſa:

III. DREUX BUDÉ, IIe du nom, Seigneur de Villiers & d'Yerre, qui eut de ſon mariage, auſſi inconnu:

IV. JEAN BUDÉ, IIe du nom, Seigneur de Villiers & d'Yerre, qui fut Secrétaire du Roi, & Audiencier en la Chancellerie de France. Il épouſa *Catherine le Picard*, fille de *Jean le Picard*, Seigneur de Plateville, & de *Catherine Poncher*, dont:

1. N... BUDÉ, auteur d'une branche aînée, dont nous ne pouvons donner la filiation, faute de mémoire;
2. Et GUILLAUME-FRANÇOIS, qui ſuit.

V. GUILLAUME-FRANÇOIS BUDÉ, Seigneur de Marly-la-Ville & de Villeneuve, né à Paris, en 1467, mort le 24 Août 1540, fut un de ces grands hommes, qui a le plus fait honneur à ſon ſiècle, par ſon érudition & ſon mérite. FRANÇOIS Ier l'honora d'un Office de Conſeiller Maître des Requêtes, & de la Charge de Prévôt des Marchands de Paris, le 16 Août 1522; & l'envoya Ambaſſadeur à Rome, auprès du Pape LÉON X. Il laiſſa, de *Roberte le Lyeur*, fille de *Roger le Lyeur*, Seigneur des Boisbernard, & d'*Iſabeau Lailly*, quatre fils & deux filles, dont entr'autres:

VI. JEAN BUDÉ, IIIe du nom, Seigneur de Verace, qui ſe maria à *Marie de Jouan*, fille de *Rogerin de Jouan*, Seigneur de Jonvilliers en Beauce, dont il eut:

VII. JEAN BUDÉ, IVe du nom, Seigneur de Verace, vivant en 1591, qui eut d'*Eſther d'Alinges*, fille de *Bernard d'Alinges*, Baron de Coudrée, & de *Françoiſe Mionax*:

VIII. BERNARD BUDÉ, Ier du nom, Seigneur de Verace, leur fils aîné, qui épouſa, au mois d'Octobre 1631, *Marie Turettiny*, fille de *François Turettiny*, & de *Camille Burlamacchi*, tous deux iſſus des plus anciennes familles de Lucques. De ce mariage vinrent:

Digitized by Google

1. Camille;
2. Esther;
3. Jean;
4. Elisabeth, mariée à *Jean de Sanſure*, Seigneur de Dommartin;
5. Madeleine;
6. Bernard;
7. Marie-Claire;
8. Isaac;
9. Guillaume, qui ſuit;
10. Et Bernard, dont il ſera parlé après la poſtérité de ſon aîné.

IX. Guillaume de Budé, IIe du nom, né en Juin 1643, Ecuyer, Seigneur de Fernex & de Boiſy, ſervit, étant jeune, dans les Gardes-du-Corps de Charles XI, Roi de Suède; enſuite ſous M. de la Feuillade, en qualité de Volontaire, au ſiège de Candie : à ſon retour il ſe maria, 1° le 19 Juillet 1681, à *Françoiſe Saladin*; & 2° en 1689, à *Adrienne*, fille de Noble *Jean-Jacques Favre*, Conſeiller d'Etat de la ville de Genève, & de *N... de la Croix*.

Du premier lit vinrent :

1. Bernard de Budé, IIIe du nom, né le 21 Mars 1686, Comte de Montréal, qui a ſervi dans les Gardes-Suiſſes en France;
2. Jacob; né le 15 Septembre 1687, tué en Flandre d'un coup de canon, au ſiège de Hulſt, étant Lieutenant dans le Régiment de Surbeck;
3. Anne-Elisabeth, née le 31 Mai 1689, mariée à Noble *Jacques Pictete*, fils de *Jacques*, premier Syndic de la ville de Genève, & Général de l'Artillerie.

Et du ſecond mariage ſont iſſus :

4. Marguerite, née le 20 Août 1690, mariée au Comte de *Portes*, Général au ſervice de Sa Majeſté Sarde, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, & Gouverneur de la Ville & Citadelle d'Alexandrie;
5. Isaac, né le 29 Décembre 1691, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
6. Vincent, mort en bas âge;
7. Jacob, né le 15 Mars 1693, qui fut Major dans les Suiſſes en France, d'où il paſſa en Hollande, où il leva un Régiment, & parvint au Généralat;
8. Et Guillaume de Budé, IIIe du nom, Baron de Montfort, né le 21 Mai 1699, qui parvint au premier grade de Général d'Infanterie, au ſervice de Sa Majeſté Sarde, Colonel d'un Régiment de ſon nom, retiré dans ſa patrie, après cinquante-deux ans de ſervice.

IX. Bernard de Budé, IVe du nom, cinquième fils de Bernard de Budé, Ier du nom, Lieutenant, en 1663, du Lieutenant-Colonel Joule, dans le Régiment du Baron d'Eulamberg, fait Capitaine en 1694, dans le Régiment du Colonel Bakre; alla la même année, avec ſa Compagnie, dans les Isles de l'Amérique, où l'on fit une deſcente à la Martinique : à ſon retour, il alla au ſiège de Grave, où il entra dans le Régiment Wallon, dans lequel il demeura juſqu'en 1679, qu'il fut obligé de ſe retirer en Hollande pour un Duel; il y fut rappelé en 1683, & fut fait Lieutenant-Colonel dans un Régiment que devoit lever le Comte de Friſe. Le Régiment n'eut pas lieu, & le Prince d'Orange, depuis mort Roi d'Angleterre, le fit Grand-Maître de la Maiſon de la Princeſſe *Marie Stuart*, ſon épouſe, fille du Roi Jacques II, & eut une penſion de 1000 livres des Etats-Généraux, avec une Compagnie. Il quitta tous ces avantages à la fin de 1688, pour ſe retirer à Genève, où il vécut dans le célibat, quoique pluſieurs Princes lui eurent fait offrir de l'emploi.

SECONDE BRANCHE.

IX. Isaac de Budé, né le 29 Décembre 1691, cinquième enfant de Guillaume de Budé, Seigneur de Verace, & d'*Adrienne Favre*, ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Boiſy-Baleiſon, &c. Son mérite le fit aimer & eſtimer dans ſa Patrie, ainſi que dans pluſieurs Cours de Princes étrangers, qui l'ont honoré de leur amitié & bienveillance. Il épouſa *Marie du Pan*, fille de noble *du Pan*, Seigneur, premier Syndic de la Ville & République de Genève. Il eut de ſon mariage :

1. Jean-Louis, qui ſuit;
2. Andrienne, dont nous ignorons la deſtinée;
3. Jacob, né en 1737, qui a été Page de S. A. S. Monſeigneur le Prince d'Orange, enſuite eſt entré dans le Régiment de Budé, en Hollande, d'où il a paſſé au ſervice de Sa Majeſté le Roi de Sardaigne, qu'il quitta au bout de quelque tems, pour entrer au ſervice de Sa Majeſté Britannique, à Hanovre. Il eſt parvenu au grade général de Major, & eſt attaché à S. A. R. Monſeigneur le Prince Guillaume-Henri, 3e fils du Roi d'Angleterre;
4. Et Georges de Budé, né en 1745, qui a ſervi dans les Gardes de S. A. S. le Prince Landgrave de Heſſe-Caſſel.

Digitized by Google

X. Jean-Lòuis de Budé, Seigneur de Boiſy & de Baleiſon, né en 1729, après avoir ſervi dans les armées du Roi de Sardaigne, a épouſé *Jeanne-Remie Sollier*, fille de *Jacques Sollier*, & d'*Eliſabeth de Gaudrie*, dont:

1. Isaac, né en 1756, qui a ſervi quelques années en France;
2. Jacques, né en Avril 1758, qui a ſervi pendant quelques années dans le Régiment des Gardes de S. M. Britannique, à Hanovre;
3. Marie, née en Octobre 1759;
4. Et Isabelle de Budé, née en Octobre 1761.

Les armes: *d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois grappes de raiſin d'azur, poſées 2 & 1.* Supports: *deux ſauvages au naturel, feuillés de ſinople.* Cimier: *un demi-ſauvage au naturel.*

(Généalogie dreſſée ſur un mémoire envoyé.)

BUDES. Maiſon originaire de la Province de Bretagne. L'héritière de la branche aînée qui s'eſt éteinte, en avoit porté les biens dans la Maiſon de *Roſmadec*, mais la Maiſon de Budes ſubſiſte encore, comme on va le voir par la Généalogie que nous allons en donner, d'après les inſtructions qu'on nous a fournies.

I. Guillaume Budes, Chevalier, Seigneur d'Uzel & du Pleſſis-Budes, vivoit en 1300. Il eut de *Jeanne du Gueſclin*, fille de *Robert*, Seigneur du Gueſclin, & de l'héritière du *Broon*:

1. Sylvestre, qui ſuit;
2. Geoffroy, rapporté après ſon frère aîné;
3. Bertrand, mort ſans hoirs;
4. Jean, qui viendra en ſon rang;
5. Hector, mort ſans hoirs;
6. Catherine, femme de *Henri Cadoret*, Seigneur de Leſponguen;
7. Et Unode Budes, femme de *Roland de Goudelin*, fils de *Guillaume*, Seigneur de *Goudelin*, & de *Jeanne de Trongoff.*

II. Sylvestre Budes, Chevalier, Seigneur d'Uzel, Lieutenant-Général des Armées, & Gonfalonier de l'Egliſe Romaine, accompagna le Connétable *du Gueſclin* en Eſpagne en 1366, & portoit ſa bannière à la bataille de Navarret. Il mourut à Mâcon l'an 1379, & avoit épouſé *Renée Goyon*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Matignon, & de *Jeanne Paynel*. Il en eut pour fille unique:

Margelie Budes, Dame d'Uzel, mariée 1° à *Bertrand*, Seigneur de *Marchois* & de Saint-Denoval; 2° à *Raoul*, Seigneur de *la Châteigneraye.*

II. Geoffroy Budes, Ier du nom, Seigneur du Pleſſis-Budes en 1366, ſecond fils de Guillaume, Seigneur d'Uzel, & de *Jeanne du Gueſclin*, épouſa *Jeanne de la Feuillée*, fille de *Thibaut*, Seigneur de la Feuillée, dont:

Geoffroy Budes, IIe du nom, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-Budes en 1373, qui eut de ſa femme, dont le nom eſt inconnu, Geoffroy, mort peu après 1383, laiſſant pour héritière ſa tante, dont on va parler;

Robin, Chevalier, mort ſans hoirs;

Et Louise, Dame du Pleſſis-Budes après ſon neveu, femme de *Jean*, Seigneur de *Couvran.*

II. Jean Budes, Ier du nom, Chevalier, Seigneur du Hirel, quatrième fils de Guillaume & de *Jeanne du Gueſclin*, mourut à la journée de Rosbecque en 1382. Il avoit épouſé *Françoiſe*, Dame *du Hirel*, dont:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Tristan, Seigneur du Tertre-Jouan, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après.

III. Guillaume Budes, Seigneur du Hirel en 1403, épouſa *Clémence Madeuc*, fille de *Laurent Madeuc*, Seigneur de Guemadeuc, & de *Marie Goyon*, dont:

IV. Jean Budes, IIe du nom, Chevalier, Seigneur du Hirel, marié à *Margelie Brexin*, veuve de *Jacques de Guitté*, Seigneur de Beaumont. Il en eut:

1. Henri, qui ſuit;
2. Alain;
3. Et Charlot Budes, Ecuyer en 1449, marié à *Catherine de Pardo*, dont Jean Budes, Seigneur de Villecarrée, mort ſans hoirs.

V. Henri Budes, Seigneur du Hirel, ſuccéda à ſon père, racheta & paya la Terre du Hirel les 24 Juillet 1429 & 10 Juillet 1434, & mourut en 1471. Il avoit épouſé *Jeanne Bara*, Dame du Gareth, dont il laiſſa:

1. Jean, qui ſuit;
2. Antoine, mort ſans hoirs;
3. Et Sylvestre Budes, mort ſans alliance.

VI. Jean Budes, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur du Hirel & du Gareth, rendit aveu de la Terre du Hirel le 29 Mars 1469, & épouſa *Catherine le Pennec*, fille de *Michel le Pennec*, Seigneur de Kerdour, & Maître-d'Hôtel de la Ducheſſe de Bretagne. De ce mariage vinrent:

Digitized by Google

1. Bertrand, qui ſuit;
2. Et François, Seigneur de Validays, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Louis XII.

VII. Bertrand Budes, Seigneur du Hirel, du Gareth & du Coédic, ſuccéda à ſon père, rendit auſſi hommage de la Terre du Hirel le 16 Avril 1504, & mourut en 1535. Il épouſa, le 15 Août 1507, *Françoiſe le Voyer*, Dame du Coédic, morte en 1539, fille de *Jean le Voyer*, Seigneur de la Cornillière, & de *Marguerite Madeuc*, & eut :

1. Christophe, Seigneur du Hirel, mort ſans alliance l'an 1552;
2. Jacques, qui ſuit;
3. Jean, Abbé de Blanche-Couronne;
4. Marguerite, femme 1° de *Jean*, Seigneur de *Boiſjegu*; & 2° de *Jean Trouſſier*, Seigneur du Pont-Menard;
5. Catherine, morte fille;
6. Et Anne, morte auſſi ſans alliance.

VIII. Jacques Budes, Seigneur du Hirel, du Gareth & du Coédic, Procureur-Général au Parlement de Bretagne, ayant ſuccédé à ſon frère aîné l'an 1553, épouſa, par contrat du 29 Décembre 1561, *Béatrix de Romillé*, Baronne de Sacé, fille de *Charles de Romillé*, Seigneur de la Cheſnelaye, & de *Françoiſe de Couvran*. De ce mariage vinrent :

1. François, Seigneur du Hirel, mort ſans avoir été marié à la priſe de Quilhec;
2. Charles, qui ſuit;
3. René, Seigneur de Bouſſé, mort ſans enfans de *Marguerite*, Dame *du Pont-Avice*;
4. Christophe, Seigneur du Pleſſis-au-Noir, marié à *Anne*, Dame *du Ruflay*, dont :
   - Charles, Seigneur du Ruflay, Conſeiller au Parlement de Bretagne, mort ſans hoirs en 1643;
   - Claude, Seigneur du Pleſſis-au-Noir & du Ruflay, Prêtre & Prieur de Saint-James de Beuvron;
   - Béatrix, femme d'*Olivier de Taillefer*, Seigneur de la Brunaye, fils d'*Alain de Taillefer*, Seigneur de la Brunaye, & de *Jeanne du Châtelier*;
   - Et Louise, Religieuſe;
5. Jean, Seigneur de la Courbe, mort ſans hoirs de *Renée Arel*, fille de *François Arel*, Seigneur de Kermarker, & de *Jeanne de la Lande*;
6. Julien, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
7. Françoise, morte jeune avant Avril 1605;
8. Anne, femme de *Thomas Franchet*, Seigneur de Laumône;
9. Et Esther, morte jeune.

IX. Charles Budes, Seigneur du Hirel, du Pleſſis-Budes, de Guébriant, Baron de Sacé, &c., fut élu par les Etats de Bretagne à la naiſſance du Dauphin, pour en aller témoigner leur joie au Roi Henri IV. La Province eut toujours tant d'eſtime pour lui, qu'il fut choiſi pluſieurs fois pour venir en Cour faire ſes remontrances. Il obtint en juſtice la Terre de Guébriant pour les droits qu'il avoit contre les héritiers de cette Seigneurie. Il mourut le 26 Janvier 1619, & avoit épouſé, le 7 Octobre 1591, Anne Budes, ſa parente, fille unique de Jean, Seigneur de Quatrevaux, & de *Marie du Houlle*. De ce mariage vinrent :

1. Jacques, Baron de Sacé, mort jeune;
2. Yves, qui ſuit;
3. Jean-Baptiste, Comte de Guébriant, né au Château du Pleſſis-Budes en Bretagne, le 2 Février 1602. Il fit ſes premières campagnes en Hollande, ſe trouva aux ſièges d'Aletz & du Wignon, où il fut dangereuſement bleſſé d'une mouſquetade à la joue; eut une Compagnie dans le Régiment de Piémont, Infanterie, en 1630, enſuite dans le Régiment des Gardes; ſervit dans l'Armée du Roi en Allemagne en 1635; fut créé Maréchal-de-Camp, contribua beaucoup à la victoire gagnée à Rhinaut près Wittemweyer, le 9 Août 1638, & à la priſe de Briſach le 9 Décembre ſuivant, étant Lieutenant-Général des Armées du Roi. Il gagna la bataille de Kempen près Cologne, le 17 Janvier 1642, fit priſonniers les Généraux Lambery & de Bercy; eut pour ſes belles actions le bâton de Maréchal de France à Narbonne le 22 Mars 1642; prit les villes de Nuits, de Kempen, de Durenne & de Lin; & fut bleſſé au bras au ſiège de Roſweil d'un coup de fauconneau, dont il mourut le 24 Novembre 1642, après avoir pris cette place. Il n'eut point d'enfans. Il avoit épouſé, en 1632, *Renée du Bec*, morte le 2 Septembre 1659, déſignée première Dame d'Honneur de la Reine Marie-Thérèse d'Autriche, & fille de *René du Bec*, Marquis de Vardes, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la Capelle, & d'*Hélène d'O*;
4. François, mort jeune en 1615;
5. Renée, femme de *Guy du Gourray*, Seigneur de la Coſte, fils de *Jean*, & de *Jeanne du Pleſſis*;
6. Anne, morte en 1617;
7. Et Marguerite, morte en 1623.

X. Yves Budes, Chevalier, Baron de Sacé, Seigneur du Hirel, du Pleſſis-Budes & du

Digitized by Google

Gareth, né en 1601, mort le 8 Janvier 1631, avoit épouſé *Françoiſe Bouhier*, remariée à *Jacques*, Baron de *Saint-Gilles*, Gouverneur de Bayeux, dont elle eut auſſi des enfans. Elle étoit fille de *Robert*, Seigneur de Beauregard, & de *Marie le Mignot*. De ſon premier mari vinrent :

1. Henri, Comte de Guébriant, Marquis de Sacé, mort ſans alliance à Rouen, en Février 1655 ;
2. Charles, Seigneur du Hirel, tombé en démence ;
3. Anne, fille d'Honneur de la Reine, morte ſans alliance vers 1647 ;
4. Et Renée, Comteſſe de Guébriant, Marquiſe de Sacé, mariée, à Paris le 11 Septembre 1655, à *Sébaſtien de Roſmadec*, Marquis de Molac. Par ſon contrat de mariage, il fut ſtipulé que le ſecond fils qui naîtroit d'elle, prendroit le nom & les armes de Budes, & la qualité de Comte de Guébriant.

SECONDE BRANCHE.

IX. Julien Budes, Seigneur de Blanche-Lande, ſixième fils de Jacques, Seigneur du Hirel, & de *Béatrix de Romillé*, épouſa 1° *Anne Arel*, Dame de Kermarker, fille de *François*, Seigneur de Kermarker, & de *Jeanne de la Lande* ; & 2° *Françoiſe de Roſmar*, fille de *Pierre*, Seigneur de Kerdaniel, & de *Françoiſe du Poulpry*. Il eut du premier lit :

1. Pierre, Seigneur de la Courbe, tué au ſiège de Saint-Omer en 1638 ;
2. Sainte, Dame de Kermarker, alliée, 1° en 1639, à *Claude*, Marquis *du Châtel* ; mais ce mariage ayant été diſſous, elle ſe remaria 2° à *Jacques Anzeray*, Seigneur de Courvaudon, Conſeiller au Parlement de Rouen, dont elle n'eut point d'enfans.

Et du ſecond lit :

3. François, Chevalier, Seigneur de Blanche-Lande & de Launay-Couvran, cité dans le Laboureur, qui ne laiſſa d'*Anne de Carnavalet*, autrement dite *Carnavanoi*, qu'un fils, mort au berceau ;
4. Jean-Baptiste, qui ſuit ;
5. Et Armand, tué en Allemagne, ſans avoir été marié. Le P. Simplicien fait cet Armand ſecond enfant du ſecond lit ; mais le Mémoire qui nous a été envoyé, nous apprend qu'il étoit le troiſième.

X. Jean-Baptiste Budes, Seigneur de Blanche-Lande, épouſa, le 22 Novembre 1695, *Jeanne-Thérèſe Kerouſi*. Le P. Simplicien la fait couſine germaine de ſon mari ; mais elle n'étoit que ſa nièce à la mode de Bretagne, & fille de *Sébaſtien Kerouſi*, & de *Catherine de Roſmar*, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Kerdaniel, & de *Jeanne Huon de Keraufret*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit ;
2. Joseph-Marie-Louis, dit le *Comte de Budes*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Penthièvre, Cavalerie, né en 1699, mort en 1755. Il avoit épouſé, en 1726, *Angélique de Varennes*, veuve depuis 1720, de *Charles Fleuriot*, Comte de Langle, & ſœur du Comte de Varennes, Colonel du Régiment de Lorraine, dont N... de Budes, mort en 1728 ;
3. Joseph-Marie, Chevalier de Saint-Louis, Chef d'Eſcadre des Armées Navales, & Commandant de la Marine à Rochefort, où il eſt mort en 1760. Il avoit épouſé 1° *Marguerite le Demours-de-Kernilien*, dont il n'a point eu d'enfans ; & 2° *Jeanne-Marguerite de Kergariou*, fille de *Joſeph*, Seigneur de Coétiliou, & de *Marguerite-Henriette Fage*, dont il a eu Joseph, mort jeune, & Rose de Budes, Penſionnaire en l'Abbaye Royale de Saint-Antoine-lès-Paris ;
4. Jean-François, Prieur-Commendataire de Compriant, Diocèſe de Bordeaux ;
5. & 6. Reine-Mauricette, morte en 1718, & Jeanne, morte fille.

XI. Jean-Baptiste de Budes, Comte de Guébriant, Chevalier, Seigneur de Launay-Couvran, du Coédic & de Kerdaniel, député en Cour par les Etats de Bretagne, Capitaine au Régiment du Roi, & enſuite nommé Colonel au Régiment de Luxembourg, Province, fut tué en Italie à la bataille de Guaſtalla le 19 Septembre 1734. Il avoit épouſé, le 1er Février 1728, *Françoiſe Acton de Marſais*, fille de *Jean-Charles Acton de Marſais*, dont ſont iſſus :

1. Louis-Jean-Baptiste-Spiridion, qui ſuit ;
2. & 3. Deux filles, nommées par le P. Simplicien dans l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, & mortes en bas âge ;
4. Et Jeanne-Françoise, qui vit en 1772.

XII. Louis-Jean-Baptiste-Spiridion de Budes, dit *le Comte de Guébriant*, Chevalier, Seigneur de Coédic, de Launay-Couvran, de Kerdaniel, d'abord Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie ; fait Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal-Etranger en 1758, a ſervi en Allemagne, s'eſt trouvé à toutes les batailles qui ſe ſont données en 1765, a été nommé Colonel du Régiment de

Digitized by Google

Penthièvre, député en Cour de la part des Etats de Bretagne, fait Chevalier de Saint-Louis en 1770, & n'eſt point encore marié en 1772.

TROISIÈME BRANCHE.

III. TRISTAN BUDES, Seigneur du Tertre-Jouan, ſecond fils de JEAN, I^er^ du nom, Seigneur du Hirel, & de *Françoiſe*, Dame *du Hirel*, eut de ſa femme, dont on ignore le nom:

1. YVES, qui ſuit;
2. OLIVIER, Chevalier, mort à la guerre ſans hoirs en 1415;
3. Et ROLAND, Chevalier.

IV. YVES BUDES, I^er^ du nom, Seigneur du Tertre-Jouan en 1420, épouſa *Anne du Ruflay*, fille d'*Eon*, Seigneur dudit lieu, dont:

1. NORMAND, qui ſuit;
2. JEAN, Chevalier, Ecuyer du Duc de Bretagne en 1450;
3. & 4. FRANÇOIS & HENRI, morts ſans alliances.

V. NORMAND BUDES, Seigneur du Tertre-Jouan, épouſa, le 22 Décembre 1442, *Olive Dolo*, de la Maiſon de *Robien*, de laquelle il eut entr'autres enfans:

VI. YVES BUDES, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur du Tertre-Jouan en 1489, qui épouſa *Jeanne de Poencé*, d'une ancienne famille dans l'Evêché de Tréguier, dont vinrent:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. ALAIN, Seigneur de la Croix-Cadio, qui partagea avec ſon frère en 1536;
3. Et un autre JACQUES, dit le *Jeune*, Seigneur de la Croix-Noye, marié à *Françoiſe le Moyne*, dont il n'eut point d'enfans.

VII. JACQUES BUDES, dit *l'aîné*, Chevalier, Seigneur du Tertre-Jouan, mort en 1555, avoit épouſé *Anne de Callac*, fille de *Prégent de Callac*, Seigneur de Talcoëtmeur, & de *Jeanne de Château-Thro*. Il en eut:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. JEAN, Seigneur de Quatrevaux, Leſpinac & Bienaſſis, Gouverneur de Domfront, marié à *Marie du Houlle*, fille de *Claude*, Seigneur du Houlle, & de *Louiſe du Pé*, dont ANNE, Dame de Quatrevaux, mariée, le 7 Octobre 1591, à CHARLES BUDES, Seigneur du Hirel, ſon couſin germain;
3. Et JACQUES BUDES, Seigneur de Saint-Guen, mort ſans hoirs.

VIII. FRANÇOIS BUDES, Seigneur du Tertre-Jouan & de la Noë-Seche en 1581, épouſa 1° *Barbe de Gourvinec*, fille de *Guy*, Seigneur de Créahanic, & de *Jeanne de la Foreſt*; & 2° *Anne de Saint-Aubin*, veuve de *Jean le Bigot*, Seigneur de la Ville-Bougaut, & fille de *René de Saint-Aubin*, Seigneur de Tremartin, & d'*Urbaine de Reil*. Du premier lit vinrent:

1. NICOLAS, mort jeune;
2. RENÉE, femme de *Philippe du Halgoët*, Seigneur de Kergrech;
3. ISABEAU, mariée à *Barthélemy Pinart*, Seigneur de Cadoalan;
4. MARGUERITE, alliée 1° à *François le Noir*, Seigneur de Brangolo; & 2° à *Jean Viſdelou*, Seigneur de Kermarker.

Et du ſecond lit vinrent:

5. JEAN, qui ſuit;
6. RENÉE, mariée à *Jean de la Villeon*, Seigneur des Marais;
7. YOLANDE, femme de *Jean*, Seigneur de *Boiſgelin*, morte ſans hoirs;
8. Et MARIE, qui épouſa, le 15 Janvier 1585, *Charles*, Seigneur de *Keraly*.

IX. JEAN BUDES, Seigneur du Tertre-Jouan, de la Noë-Seche & de Ploufragan, épouſa, le 31 Août 1596, *Louiſe de Gourvinec*, fille de *Guy*, Seigneur de Beſit, & d'*Iſabeau de Callac*. Il en eut:

1. CHRISTOPHE, qui ſuit;
2. OLIVIER, Chevalier de Malte, Commandeur d'Auſon;
3. MELCHIOR, Seigneur de Guen, qui ſe fit d'Egliſe après la mort de *Catherine de Suaſſe*, dont il eut des enfans;
4. FRANÇOIS, Chevalier de Malte, Commandeur de Mauléon;
5. JACQUES, Seigneur de la Pleſſe, Chanoine de Cornouaille, mort en 1645;
6. MARGUERITE, femme de *Claude le Picard*, Seigneur de la Foſſe-David;
7. MARIE, femme de *Gilles Jegou*, Seigneur de Kervilion, fils d'*Olivier*, Seigneur dudit lieu, & de *Louiſe Etienne*;
8. Et CATHERINE, mariée à *Iſaac de Roumelin*, Seigneur des Loges.

X. CHRISTOPHE BUDES, Seigneur du Tertre-Jouan, de la Touche, Carmene & autres lieux, Conſeiller au Parlement de Rennes, épouſa, le 15 Octobre 1625, *Renée Bouilly*, fille de *Guillaume*, Seigneur des Portes, de Trebrit, & de *Marguerite de Roſmadec*, dont:

1. JEAN, Chevalier, reçu Conſeiller au Parlement de Bretagne, mort avant ſon père, en Septembre 1655, ne laiſſant qu'une fille en bas-âge de *Jeanne Brandin*, fondatrice du Couvent des Religieuſes de Rennes, appelées les *Dames Budes*, comme on appelle à Paris les *Dames Miramionnes*;
2. CLAUDE, Seigneur de la Noë-Seche;

Digitized by Google

3. & 4. Renaud & François, Chevaliers de Malte;
5. Marguerite, morte en Décembre 1651, mariée à *Vincent le Borgne*, Seigneur de Leſquiffiou, fils de *Jean*, Seigneur dudit lieu, & d'*Anne de Ploeuc;*
6. Louise, femme d'Yves Budes, Comte de Guébriant, Seigneur de Coſguerou, fils de *Chriſtophe de Guébriant*, Seigneur de Roſlan & de *Marie de Kerſaint-Gily;*
7. Et Jeanne.

L'Abbé le Laboureur a donné la Généalogie de cette Maiſon à la fin de ſon *Hiſtoire du Maréchal de Guébriant.*

Les armes: *d'argent, au pin de ſinople,* que depuis, par conceſſion du Roi, ceux de cette Maiſon ont augmentées *de 2 fleurs-de-lys de gueules, poſées une à chaque flanc.*

BUDOS (de). Cette Maiſon éteinte étoit originaire de la Province de Guyenne. Le premier de cette Maiſon dont on ait connoiſſance eſt

I. Pierre de Budos, Chevalier, qui vivoit du tems du Roi Saint Louis, & eut pour fils:

II. Raymond de Budos, Chevalier ſous le Roi Philippe-*le-Bel*, qui épouſa *Jeanne de Gouth,* ſœur du Pape Clément II, dont vint:

III. Raymond-Guillaume, Baron de Budos, Seigneur de Caron & de l'Aunol, Gouverneur d'Avignon. Il acquit de Guillaume de Raudon, Seigneur de Saint-Luc, le 13 Février 1321, la Baronnie des Portes-Bertrand, conſidérable en Vivarais; & épouſa 1° *Eſclarmonde de la Motte*, 2° & *Cécile de Baux*, dite *Raſcaſſe*, fille de *Bertrand de Baux*, Comte d'Avellin. Il eut du premier lit:

1. André, qui ſuit;
2. Guillaume-Raymond, Chevalier;
3. Et Bertrand, auſſi Chevalier.

Du ſecond lit ſont iſſus:

4. Raymond-Guillaume;
5. Autre Bertrand, Chevalier, mort ſans lignée;
6. Aymieu, mort de même;
7. & 8. Regine & Assende.

IV. André, Ier du nom, Baron de Budos & des Portes, eut 22 enfans mâles; mais on ne connoît que:

V. Thibaut, Ier du nom, Baron de Budos & de Portes en 1377, qui laiſſa pour fils:

VI. André, IIe du nom, Baron de Budos & des Portes, ſurnommé *le Fléau des Anglois,* Conſeiller & Chambellan du Roi Charles VII, & Gouverneur de Bazas en 1424, qui mourut l'an 1446. Il épouſa *Cécile de la Fare,* fille de *Guillaume*, Baron de *la Fare;* & laiſſa entr'autres enfans:

VII. Thibaut de Budos, IIe du nom, Baron des Portes, Maître-d'Hôtel du Roi Charles VIII, ſon Conſeiller & Chambellan. Il épouſa 1° *Marguerite de Leſtrange*, fille de *Mondon*, Seigneur de *Leſtrange*, dont il n'eut point d'enfans; & 2° *Anne de Joyeuſe*, dont il eut:

1. 2. & 3. Charles, Guillaume & Nicolas, morts jeunes;
4. Jean, qui ſuit;
5. & 6. Thibaut & Antoine;
7. 8. 9. & 10. Gabrielle, Anne, Madeleine & Jeanne.

VIII. Jean de Budos, Baron des Portes, Colonel des Gens de pied au ſiège de Perpignan, épouſa *Louiſe des Porcellets,* fille de *Pierre des Porcellets*, Seigneur de Maillanes, dont il eut:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Gabrielle, femme du Seigneur de *Luſſan:*
3. Et Jeanne, femme du Seigneur de *Rozilles.*

IX. Jacques de Budos, en faveur duquel la *Baronnie des Portes* fut érigée en *Vicomté* l'an 1585, Gouverneur de Saint-Ambrois & de Barſac, puis Gouverneur du Pont Saint-Eſprit en 1595, fut décoré par Sa Majeſté du Collier de l'Ordre du Saint-Eſprit la même année, & épouſa *Catherine de Clermont,* fille de *Claude de Clermont,* Baron de Montoiſon, & de *Louiſe de Rouvroy*, dont il eut:

1. Antoine-Hercule, qui ſuit;
2. Henri, Comte de Saint-Prix;
3. Balthasar, Evêque d'Agde;
4. Louise, ſeconde femme, en 1593, de *Henri*, Duc de *Montmorency*, Connétable de France;
5. Marie, femme du Baron de *Tournel*;
6. Marguerite, femme de *Charles*, Comte de *Diſiniceux;*
7. Et Laurence, Abbeſſe de la Trinité de Caen.

X. Antoine-Hercule de Budos, Marquis des Portes, Vicomte de Saint-Jean, Chevalier des Ordres du Roi en 1619, Vice-Amiral de France & Lieutenant de Roi en Languedoc, Gévaudan & Cévennes, obtint au mois de Décembre 1613 des Lettres-Patentes portant érection de la *Vicomté des Portes* en *Marquiſat.* Il fut marié: le nom de ſa femme eſt ignoré.

Digitized by Google

Les armes : *bandé d'or & de ſinople de ſix pièces.*

BUEIL (DE). Ancienne Maiſon de Touraine, dont on fait monter l'origine à BARTHÉLEMY DE BUEIL, Chevalier, Seigneur du Pleſſis, qui vivoit en 1251. Les grands hommes ſortis de cette Maiſon ſont:

JEAN DE BUEIL, II^e du nom, qui ſe rendit illuſtre ſous le règne de PHILIPPE-DE-VALOIS, & fit lever le ſiège de Rennes en 1345.

JEAN DE BUEIL, III^e du nom, qui ſe ſignala ſous CHARLES VI contre les Anglois, & fut Capitaine de la Garde de ſon corps en 1358. Il mourut en 1390.

JEAN DE BUEIL, IV^e du nom, Sire de Bueil, Grand-Maître des Arbalêtriers de France, fut tué à la bataille d'Azincourt le 25 Octobre 1415. Il laiſſa :

JEAN, qui ſuit;

Et PIERRE DE BUEIL, auteur de la branche de *Bueil-des-Fontaines;*

HONORAT DE BUEIL dit *le Marquis de Bueil*, deſcendu de lui au X^e degré, Colonel d'Infanterie, Brigadier des Armées du Roi le 10 Février 1704, Inſpecteur-Général de l'Infanterie, fut tué ſans avoir été marié le 11 Septembre 1709, à la bataille de Malplaquet après avoir donné dans cette occaſion & dans pluſieurs autres des preuves d'une grande valeur;

PIERRE DE BUEIL, alors Colonel du Régiment de *Bueil*, a été ſeul héritier de ſon frère.

JEAN, Sire DE BUEIL, V^e du nom, Comte de Sancerre, appelé le *Fléau des Anglois*, ſuccéda en 1451, au Seigneur de Coëtivy dans la charge d'Amiral de France. Il rendit toute ſa vie des ſervices conſidérables à la Couronne, & vivoit encore en 1464.

FRANÇOIS DE BUEIL, fut Archevêque de Bourges en 1520, & mourut à Paris le 25 Mars 1525, fort regretté de ſes Diocéſains & des pauvres.

LOUIS DE BUEIL, Comte de Sancerre, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Echanſon de France, vivoit dans le XVI^e ſiècle: il ſe ſignala dans les occaſions les plus périlleuſes, ſous les Rois HENRI II, FRANÇOIS II, HENRI III, & HENRI IV, & ſauva la vie au Prince de Condé.

Enfin, JEAN DE BUEIL, VII^e du nom, fils de Louis, Chevalier de l'Ordre du Roi, auſſi Grand-Echanſon de France, ſervit fidèlement les Rois HENRI III & HENRI IV, durant les troubles du Royaume.

La branche aînée de cette Maiſon a fini à FRANÇOIS DE BUEIL, Seigneur de Courcillon, mort ſans alliance vers le milieu du dernier ſiècle.

Il y a eu une branche du nom & des armes DE BUEIL, dont on n'a point trouvé la jonction, qui a pour auteur JEAN DE BUEIL, Seigneur de Portaut, qui vivoit en 1535. Cette branche a fini à JEAN DE BUEIL, Ecuyer, Seigneur de Betton, qui fit preuve de Nobleſſe le 3 Septembre 1667, & qui s'étoit marié, en 1638, à *Suſanne de Vieux*. Voy. le P. Anſelme & Moréri.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au croiſſant montant d'argent, accompagné de ſix croix recroiſettées, au pied fiché d'or.* qui eſt DE BUEIL; *aux 2 & 3 de gueules à la croix ancrée d'or,* qui eſt AVOIR; *& ſur le tout écartelé aux 1 & 4* de Dauphiné, *aux 2 & 3* de Champagne.

BUENC, en Breſſe. I. MANASSÈS, Seigneur DE BUENC, vivant l'an 1143, eut pour fils :

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. Et JEAN, Chevalier, père de MANASSÈS DE BUENC, Abbé d'Ambronay en 1200.

II. GUILLAUME, I^er du nom, Seigneur DE BUENC, Chevalier, vivoit en 1180, & laiſſa :

1. GUILLAUME, Chevalier, qui donna à l'Abbé & Religieux de Saint-Sulpice en Bugey, tout ce qu'il avoit en un lieu nommé *Eſchevieu*, l'an 1225;
2. HENRI, qui ſuit;
3. Et AMÉ, Chevalier, qui vivoit ès années 1226 & 1230. Il épouſa 1° N...; & 2° *Sibylle*, & eut du premier lit :

HUGUES, Chevalier, qui donna à la Chartreuſe de Seillon le droit de pâturage ſur ſa Terre l'an 1239, du conſentement de *Bonjors* ſa femme;

JOSSERAND, Chevalier;

JACQUES, Religieux à Saint-Claude en Comté;

HUMBERT, Curé de Romanêche en 1241;

CLÉMENCE, femme de *Joſſerand du Saix*, Chevalier;

Et ALIX, Religieuſe à St.-Pierre de Vienne.

Et du ſecond lit:

ETIENNE DE BUENC, Damoiſeau, qui vivoit en 1250.

III. HENRI, Seigneur DE BUENC, Chevalier, vivoit en 1230, & fut père de :

1. PAYEN, qui ſuit;
2. Et HUMBERT, Seigneur de l'Aſne en 1272,

Digitized by Google

qui fut père de HUGONIN & d'ETIENNE DE BUENC, Damoiſeaux, qui vivoient l'an 1300.

IV. PAYEN, Seigneur DE BUENC, Chevalier, donna vers 1240 à l'Egliſe de Nantua le tiers des dîmes de Rigna en Breſſe. Il épouſa *Alix*, dont il eut :

1. AMBLARD, mort ſans hoirs ;
2. GUILLAUME, qui ſuit ;
3. Et BARTHÉLEMY, Damoiſeau.

V. GUILLAUME, IIe du nom, Seigneur DE BUENC, Chevalier, par titre de 1249, du conſentement de *Florence*, ſa femme, & de ſes enfans, ci-deſſous mentionnés, donna au Monaſtère de St.-Sulpice le droit de pâturage dans ſa Terre. Il laiſſa :

1. ARTOL, Seigneur DE BUENC, marié à *Marguerite de la Palu*, fille de *Guillaume de la Palu*, Seigneur de Varembon, dont il n'eut point d'enfans ;
2. JEAN, qui ſuit ;
3. Et GUILLAUME, Chevalier, Seigneur de Châtillon au Val-de-Buenc en 1304 & 1318.

VI. JEAN, Ier du nom, Seigneur DE BUENC, de Beaurepaire & de Châtillon, teſta l'an 1319, & laiſſa :

1. HUGONIN, Seigneur DE BUENC, mort ſans hoirs ;
2. PIERRE, qui ſuit ;
3. JOSSERAND, Seigneur de Beaurepaire, marié à *Guye de Verjon*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Verjon* en Breſſe, dont il n'eut point d'enfans ;
4. Et HENRI, Damoiſeau.

VII. PIERRE ou PERNET, Seigneur DE BUENC, vivoit ès années 1340 & 1350, & laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt inconnu :

1. ETIENNE, Seigneur de Mirigna & de Chenavel en 1373, mort ſans hoirs ;
2. JEAN, qui ſuit ;
3. FRANÇOIS, Chevalier, marié, en 1371, à *Anne de Chandieu*, en Dauphiné ;
4. Autre JEAN, dit *le Jeune*, Prieur de Comiers ;
5. TOREL, Damoiſeau ;
6. Et ANNE, femme de *Guillaume*, Seigneur d'*Arlos*, vivans l'an 1390.

VIII. JEAN DE BUENC, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Mirigna & de Chenavel, épouſa *Béatrix de Vareilles*, fille de *Guillaume de Vareilles*, Damoiſeau, avec laquelle il vivoit ès années 1392 & 1394. Ils eurent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. ANTOINE, Prieur de Chavaur ;
3. PIERRE, Religieux en l'Abbaye de l'Isle-Barbe ;
4. Et ERNESSON, femme d'*André de Bouvens*, Seigneur de Châtenay.

IX. JEAN DE BUENC, IIIe du nom, Seigneur de Mirigna, de Chenavel en Bugey, & de Chaſte en Dauphiné, épouſa, le 29 Avril 1428, *Gabrielle d'Urfé*, fille d'*Arnoul d'Urfé*, Seigneur de la Baſtie en Forez, dont il eut :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. PIERRE, Seigneur de Mirigna & de Chaſte, mort ſans enfans ;
3. ANNE, femme de *Jean de Teney*, Seigneur de la Falconnière en Breſſe, fils de *Jean de Teney*, Seigneur de Vers, & d'*Antoinette de Fougères*, dont vinrent *Etiennette de Teney*, Dame de Mirigna, femme d'*Antoine de Moyria*, Seigneur de Châtillon-de-Corneille ; & *Philiberte de Teney*, Dame de la Falconnière, femme de *Louis de la Baulme*, Seigneur de Montfalconnet ;
4. & 5. ISABELLE & ANTOINETTE, mortes filles ;
6. Et CLAUDINE DE BUENC, mariée à *Aymar Laure*, Seigneur de Brotel en Dauphiné, dont vint *Gabriel Laure*, Seigneur de Brotel.

X. ANTOINE DE BUENC, Seigneur de Mirigna & de Chenavel, n'eut point d'enfans ; & en lui finit la Maiſon DE BUENC, par ſa mort arrivée l'an 1477. Il inſtitua héritier ſon beau-frère *Philibert de Compeys*, Seigneur de Torenc en Savoie. Il avoit épouſé *Anne de Compeys*.

Les armes : *d'azur, à trois pals d'or.*

BUFFOT DE MILLERY, famille du Duché de Bourgogne, au Bailliage d'Autun, laquelle remonte, ſuivant un *Mémoire* qui nous a été envoyé à

I. SIMON BUFFOT, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Millery, qui eut, de *Lazare Berthier*, entr'autres enfans :

II. GEORGES BUFFOT, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Millery & de Sivry, qui ſe maria, en 1656, à *Claudine Pillot*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

1. GABRIEL, qui ſuit ;
2. ANDRÉ, Capitaine au Régiment Royal-Vaiſſeau ;
3. SIMON, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Millery, Cornette de Cavalerie au Régiment de la Reine, & reçu aux Etats de Bourgogne en 1685, lequel a laiſſé de *Marie de Ganay* :

   N... mariée à *Jacques Rabyot*, Ecuyer, Seigneur de Vaux ;

   Et N... mariée à *Jean-Louis Thiroux-de-Lailly*, Ecuyer, Seigneur d'Arconville ;

Digitized by Google

4. PHILIBERT, Ecuyer, Seigneur de Sivry, Lieutenant au Régiment de Provence, qui a laiſſé de *Louiſe de Beaumont:*
   - GEORGES BUFFOT, IIe du nom, Commiſſaire Provincial d'Artillerie & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, qui a été tué à la bataille de Plaiſance, le 16 Juin 1746;
   - LAZARE BUFFOT, ci-devant Lieutenant au Régiment du Roi Infanterie, qui a été reçu aux Etats de Bourgogne en 1754;
5. CLAUDINE, femme de *Pierre le Beſgue*, Ecuyer, Seigneur d'Ambly, Gentilhomme de S. A. R. Monſeigneur le Duc d'Orléans;
6. Et LAZARE-RENÉE BUFFOT, mariée à *Joſeph Dupré*, Chevalier, Seigneur de Guipy en Nivernois, ancien Major des Carabiniers, & Chevalier de Saint-Louis, dont poſtérité. Voyez DUPRÉ.

III. GABRIEL BUFFOT, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Millery & du Chanſeau, épouſa, en 1692, *Louiſe Dupuy*, fille de *Charles Dupuy*, Ecuyer, Seigneur du Chanſeau, Capitaine de Cavalerie, & d'*Anne Berthelot*, dont il eut entr'autres enfans:

1. GABRIEL, qui ſuit;
2. HUGUES, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale d'Autun;
3. Et LOUISE, mariée, en 1736, à *Charles-François Quarré*, Chevalier, Seigneur d'Aligny, ancien Capitaine d'Infanterie, fils de *Pierre Quarré*, Comte d'Aligny, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, Brigadier des Armées du Roi, & Gouverneur d'Autun, & de *Pierrette Châtel*. Ils ont une fille, mariée à *Louis Damoiſeau*, Ecuyer, Seigneur de Colombier, Ingénieur en chef & Brigadier des Armées du Roi.

IV. GABRIEL BUFFOT, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Millery, ancien Capitaine au Régiment de la Sarre, s'eſt marié, en 1728, à MARGUERITE BUFFOT, ſa couſine, dont il a laiſſé:

V. GEORGES BUFFOT, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Millery & de Beaulieu, lequel a été reçu aux Etats de Bourgogne en 1763, marié, en 1754, à *Marie-Françoiſe de Bony*, fille de *François de Bony*, Chevalier, Seigneur de Beaulieu en Nivernois, ancien Capitaine de Grenadiers au Régiment de Beaujolois, & Chevalier de St.-Louis, & d'*Anne du Bois-d'Aiſy-de-Marcilly*. Il a de ce mariage:

1. & 2. FRANÇOIS-CHARLES & LOUIS, Chevaliers;
3. & 4. ANNE-GABRIELLE & MARIE-VICTOIRE, Demoiſelles.

Les armes: *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre hermines de ſable; au chef d'azur, chargé d'un lion iſſant d'or, armé & lampaſſé de gueules.* Voyez ſur cette famille le *Catalogue des Gentilshommes de Bourgogne*, imprimé & gravé par Durand, à Dijon, par ordre des Etats.

Il y a eu auſſi une branche de cette famille établie au Comté de Bourgogne, dont nous ne pouvons parler faute de Mémoire.

BUGARD, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 3 Décembre 1668. La Roque, dans ſon *Traité des Bans & Arrière-Bans*, dit qu'en la montre de 1470, Vicomté de Caudebec, furent défaillans en ladite montre JEHAN BUGARD, *Robert des Hayes*, les hoirs de *Martin* MARGUERIE, &c., par quoi tous leurs fiefs & héritages furent mis en la main du Roi, notre dit Seigneur, & commandé à Guillaume d'Eſmalleville, Vicomte de Caudebec, d'en recueillir les fruits au profit du Roi, & au regard des ſouſſignés *contraindre les Gardiens* à faire le ſervice de l'Arrière-Ban. C'eſt ce que nous ſavons de cette ancienne famille noble.

* BUGNON, dans le Gâtinois, Terre achetée il y a quelques années par M. le Marquis de *Mirabeau*, de LOUISE-ANTOINETTE-THÉRÈSE DE MELUN, mariée, le 29 Août 1734, à *François de Laurens*, Marquis de Bruë. La Terre de *Bugnon* avoit été rachetée en 1508 par ANTOINE DE MELUN, ſixième ayeul du Marquis de Bruë, le ſeptième du Vicomte & de l'Abbé ſon frère, & le cinquième du feu Marquis. ANTOINE DE MELUN exerça ce rachat ſur *Morlet du Muſeau*, qui avoit acheté la Seigneurie de *Bugnon*, le 26 Mars 1500, de LOUIS DE MELUN, Archidiacre de Meaux, neveu & couſin germain des deux CHARLES DE MELUN, qui eurent la tête tranchée en 1468, de la branche de *la Borde*, laquelle briſoit: *d'un lion naiſſant de gueules ſur le chef d'or*, comme le père de Madame de *Bruë*, qui eſt décédé le 15 Avril 1731, chef de cette branche.

BUIGNY, en Ponthieu, famille maintenue dans ſa nobleſſe en Janvier 1700, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France*, reg. I, part. I, p. 102: *d'or, à une bande de gueules, chargée de trois lions d'argent, & ac-*

Digitized by Google

compagnée de deux buis de ſinople, poſés 1 *en chef &* 1 *en pointe.*

BUISADAM, en Dauphiné. PHILIBERTE DE BUISADAM, Dame de la Pérouſe, étoit femme, en 1380, d'*Antoine*, Seigneur de *Montonnent*, fils puîné de *Henri*, Seigneur de *Montonnent*, & de *Claudine de Chevrel*, ſa ſeconde femme. PHILIPPE DE BUISADAM épouſa, en 1448, *Marguerite Langlois*, veuve de *Girard de Colomb*, Seigneur de la Salle, & d'*Hothenin de Beyniers*. PHILIBERT DE BUISADAM, Seigneur de Leſcheroux en 1480, épouſa *Guillemette*, Dame de *Bouvens*, fille de *Humbert*, Seigneur de *Bouvens*, & de *Marguerite de Châteauvillain*, dont :

PHILIBERTE, Dame DE BUISADAM & de *Bouvens*, mariée 1° à *Pierre de Non*; & 2° à *N...* Seigneur de *la Charme*;

Et JEANNE DE BUISADAM, qui épouſa, en 1493, *Jean de Tarlet*, Seigneur d'Egnerande, fils de *Jean de Tarlet*, Seigneur du même lieu, & de *Huguette de Bertonde*, ſa première femme.

C'eſt ce que nous ſavons de cette famille qui portoit pour armes : *d'azur, à la bande d'hermines.*

* BUISSERET. I. ROBERT DE BUISSERET, Seigneur de Buiſſeret, le premier qui s'établit dans la province de Champagne en 1291, au retour de la Croiſade, fut un des 100 hommes d'armes entretenus par les Ordonnances des Rois LOUIS le *Hutin*, PHILIPPE *le Bel* & PHILIPPE *de Valois*, comme il conſte par un vieux Rôle de l'état de la Maiſon du Roi, cité par Dom Anſelme, Moine de Dommartin. Il mourut en 1348, & avoit épouſé noble *Béatrix Cochon*, décédée l'an 1330. Ils ſont inhumés tous deux en l'Egliſe du Bourg de Crecy en Champagne, & eurent pour fils :

II. GUY, Seigneur DE BUISSERET, qui fut tué à la bataille de Poitiers le 19 Décembre 1356. Il avoit épouſé 1° *Berthe*, fille du Seigneur de *Vandière*; & 2° *Yolande de Leniers*. Du premier lit vint :

III. HUGUES, Seigneur DE BUISSERET & du Grand-Préaux en Champagne, Chevalier, qui épouſa *Eléonore de Brioncourt*, avec laquelle il donna, en 1373, la tour & fief de Jumignies à ETIENNE ſon fils, qui ſuit, alors marié. Cet acte original eſt en velin, ſcellé du ſceau de ſes armes en cire verte, repréſentant *un chevron & 3 étoiles à 5 pointes.*

IV. ETIENNE DE BUISSERET s'établit le premier en Hainaut. Il ſervit Guillaume de Bavière, Comte de Hainaut, en qualité de Grand-Fauconnier, & mourut en 1401. Il avoit épouſé *Jeanne de Noyelle*, comme il eſt prouvé par l'acte cité de 1373, & par celui du jour des Rogations 1403, exiſtant, de ſa femme *Jeanne*, pendant l'abſence de ſon fils JEAN, qui ſuit. Ils ſont inhumés dans l'Egliſe Saint-Nicolas, à Mons.

V. JEAN DE BUISSERET, I^er^ du nom, Sire de Jumignies, épouſa *Magne Florent*, ainſi qu'il conſte par un acte de 1445, & eut pour fils :

VI. COLART DE BUISSERET, Seigneur d'Eugies, homme d'armes de l'Empereur CHARLES, qui épouſa *Jeanne de Gueſquières*, dont :

QUENTIN, qui ſuit;

Et GEORGES, qui fut père de FRANÇOIS DE BUISSERET, mort Archevêque de Cambray en 1615.

VII. QUENTIN DE BUISSERET, Seigneur d'Eugies, & d'Hantes à cauſe de ſa femme, épouſa *Vaudrule Dumont*, Dame d'Hantes, comme il paroît par un aveu de 1570, & en eut :

VIII. JEAN DE BUISSERET, II^e^ du nom, Seigneur d'Hantes & d'Eugies. Il épouſa *Jeanne Gerard*, dont vinrent :

JEAN, qui ſuit;

Et NICOLAS, Seigneur de Beauchamps, tige de la Branche cadette exiſtante en Hainaut, dont nous parlerons ci-après.

IX. JEAN DE BUISSERET, III^e^ du nom, Seigneur d'Hantes & d'Eugies, épouſa, le 20 Février 1579, *Marie d'Eſpiennes*, dont :

X. LOUIS DE BUISSERET, Seigneur d'Hantes & d'Eugies, marié, en 1616, à *Catherine Alatruye*, de laquelle il eut :

XI. MICHEL DE BUISSERET, Seigneur d'Hantes & d'Eugies, qui épouſa *Catherine Faſſe*. De ce mariage vint :

XII. JEAN-FRANÇOIS DE BUISSERET, Seigneur d'Hantes, d'Eugies, de Lanſon, &c., né le 1^er^ Décembre 1658, qui a obtenu, par Lettres du mois d'Avril 1745, l'érection en *Comté* de ſes Terres de Thiennes, Stéenbecque & Blarenghien. Il eſt mort le 24 Juillet 1750, & avoit épouſé, en Février 1701, *Marie-Cornélie Desbuiſſons*, dont :

1. JACQUES-FRANÇOIS, né le 19 Décembre 1701, Député de la Nobleſſe en 1745, marié, le 7 Janvier 1739, à *Marie-Claire-Charlotte-Auguſtine Diedeman*, dont pour fille unique :

Digitized by Google

MARIE-JOSÈPHE-CHARLOTTE, née le 8 Octobre 1739, mariée, le 17 Décembre 1758, à JEAN-ALBERT-JOSEPH DE BUISSERET, ſon couſin germain conſanguin, actuellement Comte de Thiennes, Stéenbek & Blarenghien ;

2. Et JEAN-ETIENNE-ALBERT, qui ſuit.

XIII. JEAN-ETIENNE-ALBERT DE BUISSERET, Seigneur d'Hantes, d'Eugies & de Lanſon, Page de la Grande-Ecurie en 1718, ſuivant ſes preuves faites devant M. *d'Hozier*, Juge d'armes de France, remontantes à 1403, dépoſées au Cabinet des Ordres du Roi à Paris, au Parlement de Flandre à Douai, & au Tribunal de la Gouvernance, ainſi qu'elles l'avoient été à la Chambre Héraldique & Impériale de Bruxelles, en 1677 & 1696. Il a été marié, 1° en 1728, à *Marie-Françoiſe-Jeanne-Agnès Talbot*, morte le 21 Décembre 1729; 2° le 4 Mai 1732, à *Agathe-Nicole Darets-de-Théede*, morte le 21 Mars 1735; & 3° le 2 Octobre 1740, à *Marie-Angélique des Buiſſons*, ſa couſine iſſue de germain. Du premier lit il a eu:

1. JEAN-ALBERT-JOSEPH, qui ſuit.

Du ſecond lit:

2. HONÊTE-FRANÇOISE, née le 21 Avril 1734.

Et du troiſième lit:

3. MARIE-ANGÉLIQUE-ISABELLE, née le 30 Août 1741;
4. ANNE-CLAIRE-FRANÇOISE, née le 18 Juillet 1743;
5. Et MARIE-SYLVIE-ALBERTINE, née le 25 Septembre 1747.

XIV. JEAN-ALBERT-JOSEPH DE BUISSERET, Comte de Thiennes, Stéenbek, Blarenghien, Seigneur d'Hantes, d'Eugies & de Lanſon, né le 19 Novembre 1729, eſt entré Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie le 1er Avril 1745, & a épouſé, le 17 Décembre 1758, MARIE-JOSÈPHE-CHARLOTTE DE BUISSERET, ſa couſine germaine, dont:

LOUIS-HENRI-JOSEPH, né le 30 Avril 1765;
Et CHARLOTTE-ALBERTINE-JOSÈPHE-MARIE, née le 18 Novembre 1763.

BRANCHE CADETTE établie en Hainaut.

Cette branche, qui a pour auteur noble homme NICOLAS DE BUISSERET, Seigneur de Beauchamps, ſecond fils de JEAN II, & de *Jeanne Gerard*, qui s'établit dans la Province de Hainaut, ſubſiſte dans la perſonne de

PHILIPPE-FRANÇOIS-JOSEPH DE BUISSERET, Seigneur de Boſevelde & d'Helfaut, ci-devant Capitaine-Commandant de bataillon au Régiment de Ligne, au ſervice de l'Impératrice-Reine de Hongrie, qui a épouſé *Marie-Madeleine Dumont*, dont deux garçons & cinq filles. L'un des fils, nommé PHILIPPE-ADRIEN-LOUIS DE BUISSERET, eſt entré au ſervice de France dans le Régiment Royal-Comtois en 1773; & une des filles a été Elève & Directrice de la noble famille à Lille.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, à cinq pointes, 2 & 1.* (Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués.)

Il ne faut pas confondre cette famille avec celle de *Philippe-Philibert de Sibille* (citée dans le Roux & d'autres Nobiliaires de la Flandre), qui obtint, le 7 Décembre 1695, de CHARLES II, Roi de Caſtille, la permiſſion de porter le nom de *Buiſſeret*, à cauſe qu'il diſoit avoir la Terre & Seigneurie de Buiſſeret, & dont les armes ſont: *un écuſſon de ſable, au lion d'argent, armé & lampaſſé de gueules; au chef d'or, chargé d'un ſautoir de gueules; l'écu timbré d'un heaume ouvert*, &c., comme il conſte par l'extrait original duement ſcellé, tant de la part de Meſſire *Joſeph-Antoine-Albert Jaerens*, Roi & Héraut d'armes de S. M. Imp. & Roy. à Bruxelles, que du Conſeil-Souverain de Brabant, ſouſſigné *J.-G. Delvaux* avec paraphe, & ſcellé des Armes Impériales, délivré le 7 Janvier 1774. L'Enregiſtrement de Meſſire de *Berckel*, Roi & Héraut d'armes de ce tems, contient ſon oppoſition à l'enregiſtrement des Lettres-Patentes obtenues par le ſuſdit *Philippe-Philibert de Sibille*, qui avoit motivé que la famille de BUISSERET, dont nous avons donné la Généalogie, portant les armes ci-deſſus, étoit éteinte.

* BUISSIERE (LA), en Artois, Diocèſe d'Arras, Terre & Seigneurie qui eſt entrée dans la Maiſon de *Maulde*, une des plus anciennes du Hainaut, où eſt ſituée la Terre de *Maulde*, qui lui a donné ſon nom par l'alliance de JOSSINE DE COURTEVILLE, Dame de *la Buiſſière* & de Famillereux, avec *Georges de Maulde*, Seigneur de Mauroy, mort en 1597, iſſu au XII° degré de *Watier*, Sire de *Maulde*, qui vivoit dans le XII° ſiècle. Voy. MAULDE.

Digitized by Google

BUISSON. Ce nom eſt différemment écrit dans les Annales de Toulouſe: on y lit, ſuivant l'ancienne prononciation du Rouergue, Bouisson, Seigneurs de Mirabel, Beauteville, Auſſonne, Montmaur, la Garde, Roſaillas, & avec ces mêmes Terres, Buisson, de Buisson, du Buisson, façon d'écrire qui s'eſt introduite, quoique ces prépoſitions ne doivent ſe mettre que devant les noms qui viennent des Seigneuries. (Ménage, dans ſes *Obſervations ſur la langue Françoiſe.*)

Cette famille, originaire de Rouergue, eſt une des plus diſtinguées, tant par ſon ancienneté, ſes domaines, ſes alliances, ſes charges & ſes ſervices, que par les titres publics qui le juſtifient. La Faille la met au nombre des nobles & anciennes Maiſons d'*Adhémar*, de *Durfort*, d'*Eſpagne*, connues ſous les noms de *Grignan*, de *Duras*, de *Monteſpan*, & autres qui ont rempli & illuſtré le Capitoulat, que les Gentilshommes de la haute qualité de Toulouſe recherchoient encore il n'y a pas deux ſiècles. Voy. ſon Avertiſſement & ſon Catalogue de pluſieurs nobles & anciennes familles, dans ſon *Traité de la Nobleſſe des Capitouls*, p. 113, 128, 138 & 153. C'eſt pour cela qu'on qualifie de *nobilis vir Dominus* de Buisson (titre qui ne ſe donnoit qu'à la meilleure Nobleſſe), celui qui en 1262 & 1263 tranſigea avec le Grand-Prieur de la Selve, ſur quelques différends ſurvenus entr'eux par le voiſinage de cette Commanderie & de Durenques, belle Terre qui eſt toujours dans cette Maiſon. M. le Chevalier de *Beauteville*, Maréchal-de-Camp, frère de M. l'Evêque d'Alais, a fait retirer des mains de M. d'Hozier ces deux titres de 1262 & 1263, qui ſont en original. Ainſi l'Hiſtoire qui nous a tranſmis les noms d'une partie des Gentilshommes qui périrent à la bataille de Poitiers en 1356, & qu'elle dit tous gens de nom, a conſervé celui de Guinet de Buisson, enterré dans le Cloître des Frères Mineurs, tige commune à toutes les branches qui ſubſiſtent aujourd'hui. Voy. les *Annales d'Aquitaine*, par du Bouchet, p. 203. A quelque tems de là, cette même Hiſtoire parle d'un de Flotte & d'un de Buisson, l'un Grand-Commandeur, & l'autre Prieur, revêtus en 1395 des deux plus hautes dignités de l'Ordre de St.-Jean de Jéruſalem, comme Chevaliers pleins de zèle & inviolablement attachés à l'obſervation des Statuts, leſquels furent nommés par conſeil pour accompagner le Grand-Maître d'Heredia à Avignon, où étoit le Pape, & éclairer ſa conduite, ſous prétexte de lui procurer un cortège honorable. Et ailleurs, elle dit que Charles VIII, paſſant à Lyon l'année de ſon expédition d'Italie, nomma de même Guillaume de Buisson, par des Lettres-Patentes données en Avril 1494, pour aller à Toulouſe, & le joignit à d'autres Commiſſaires qui s'y étoient déjà rendus pour connoître de pluſieurs excès commis dans une guerre inteſtine, occaſionnée par la concurrence de deux prétendans à cet Archevêché, Pierre du Roſier, élu par le Chapitre, & Hector de Bourbon, qui avoient chacun un puiſſant parti. Il étoit Juge de Lyon, charge à laquelle le Roi ou ſon Grand-Conſeil nommoit, & qui par ſon importance, demandoit qu'il fût étranger à la Province. Voy. *les Annales de Toulouſe*, tom. I, p. 265; & *l'Hiſtoire Conſulaire de Lyon*, p. 443 & 445.

Clément du Buisson, ſon petit-fils, qui pendant les guerres de Religion ſe retira de Lyon à Genève, il y a près de deux ſiècles, y forma une branche qui a rempli ſucceſſivement les premières charges & dignités de la République. Dans les regiſtres du Parlement de Toulouſe en date du 27 Janvier 1513, le Sire Hugues de Buisson, Seigneur de Mirabel, eſt le premier de ceux qui furent choiſis pour l'exécution des funérailles de la Reine Anne de Bretagne, célébrées avec la plus grande magnificence.

Ce fut de N... de Buisson, Seigneur de Montmaur, que la Ville de Toulouſe acheta, en 1549, la Maiſon-Forte qu'il y avoit, dite *la Tour de Montmaur*, où ſont encore la Cour & les Officiers du Sénéchal, mais dont il conſerva la Terre, ſous le nom de laquelle une de ſes branches eſt connue. En effet on voit que, 12 ans après, cette ville étant dans le plus grand déſordre, remplie de gens de guerre que les Catholiques & les Proteſtants y jetoient tour-à-tour, le Parlement fit choix de quatre Gentilshommes, tous Capitaines ayant Commiſſion du Roi, pour ſe ſaiſir de l'Hôtel-de-Ville, & que de Buisson-*Montmaur*, qui en étoit un, fut bleſſé dans l'action. Il fut plus heureux depuis, lorſqu'en concluant dans Montmaur même avec la Tour-Gouvernet un traité de ligue offenſive & défenſive entre la Valette & Leſdiguières, contre le Duc de Mayenne, Chef de la ligue, il jeta les précieuſes ſemences de l'union qu'il y eut bientôt après

Digitized by Google

entre les Royaliſtes & les Proteſtans, qu'on nomma *les Politiques*, union que l'on ſait avoir été ſi favorable à la France. M. de Thou, qui place ce traité au 13 Août 1588, donne ailleurs une nouvelle preuve de la fidélité de cette Maiſon: car en 1589, accompagnant Schomberg, envoyé par le Roi en Allemagne pour y lever 10000 chevaux & 20000 hommes de pied, après avoir repréſenté les Ligueurs dreſſant des embuſcades pour empêcher ou retarder ce voyage, fermant toutes les avenues, & ſe vantant que ſi le Roi ne recevoit pas ce ſecours, il faudroit qu'il quittât le Royaume avant quatre mois; le même Hiſtorien dit que le Gouverneur de Rouergue (ANTOINE DE BUISSON, Baron de Bournazel) alla au-devant de Schomberg, qu'il l'attendit à Villefranche, & que de-là en rebrouſſant chemin, ils vinrent par ſon château de Bournazel à Figeac; & pour ſe rapprocher de ce tems, dans les mémoires dreſſés par Meſſieurs les Intendans à la fin du ſiècle dernier & dans l'*Etat de la France*, par M. le Comte de Boulainvilliers, ſi difficile ſur cet article, on met la Maiſon DE BUISSON au rang de la Nobleſſe principale & diſtinguée des Généralités de Montauban & de Riom. Ses Terres ſont celles d'Airoux, Aubin, *Auſſonne*, Beauteville, Beauvoir, Belcaſtel, Berlingue, *Bournazel*, Broquiers, Durenques, la Garde, la Loubière, la Salle, le Plégat, Loubens, Mirabel, Monclair, Montmaur, Raigades, Ronſenac, Seirac, Vareilles, Villemaché & Villeman. Deux de ces Terres ont été érigées en *Marquiſat*, en conſidération de l'ancienne Nobleſſe de cette Maiſon, de ſes bonnes alliances & de ſes notables ſervices, ſavoir: *Bournazel*, ancienne Baronnie & la principale Juſtice ſeigneuriale de l'Election de Villefranche en Rouergue, par Lettres-Patentes du 1^er^ Août 1624, en faveur de FRANÇOIS DE BUISSON, Gouverneur du Rouergue, & Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, fils d'un Chevalier de l'Ordre du Roi, &, comme lui, Gouverneur du Rouergue; & *Auſſonne*, gros Bourg dans le Diocèſe de Toulouſe, par Lettres-Patentes données en Août 1676, en faveur de JACQUES DE BUISSON, Conſeiller d'Etat, dont le père, auſſi Conſeiller d'Etat, avoit été Gouverneur de Cahors & Pays de Quercy.

Les branches de *Beauteville*, d'*Auſſonne* & de *Bournazel* ont donné pluſieurs Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, des Gouverneurs & Commandans pour Sa Majeſté dans les Provinces du Rouergue, du Quercy & des Cévennes, & toutes, en général, nombre d'Officiers de rang dans les armées du Roi: celles des Seigneurs d'*Airoux*, d'*Aubin*, de *Varannes* & de *Villeman* ſont éteintes.

La Maiſon de BUISSON eſt alliée à celles d'*Arpajon*, d'*Aubeterre*, de *Beaurepaire*, de *Beauvoir*, de *Bermont*, de *Bernuy*, de *Belſunce*, de *Caylus-Tubières*, de *Cardaillac*, de *Caſtelnau*, de *Clermont-Lodève*, de *Durfort*, d'*Eſtrées*, *du Faur de Saint-Jory*, de *Gontaut-Biron*, de *Lauzières-Thémines*, de *Levis*, de *Loyſe*, de *Mancipy*, de *Maſſip-Bournazel*, de *Noailles*, de *Puget-Saint-Alban*, de *Puymiſſon*, de *Rigaud-de-Vaudreuil*, de *Turenne*, de *Loubens-Verdalle*, de *Paule*, &c., dont les deux dernières ont donné des Grands-Maîtres de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem.

Les armes que l'on voit à l'Hôtel-de-Ville & dans les Egliſes des Auguſtins, Bénédictins & Cordeliers de Toulouſe, dont cette Maiſon eſt bienfaitrice, ſont: *d'or, à un arbre*, ou *buiſſon de ſinople*. Quelques branches, en s'alliant avec des héritières, ont chargé & écartelé de leurs alliances: d'autres branches cadettes ont pris anciennement, & portent encore aujourd'hui *trois arbres* pour briſure.

Revenons à préſent aux deux branches des Seigneurs de *Beauteville*, d'*Auſſonne* & de *Bournazel*.

JEAN DE BUISSON, mort vers 1470, laiſſa:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. Et JEAN, rapporté après ſon frère.

PIERRE DE BUISSON, Seigneur de Beauteville, Vareilles, Albin, le Plégat, acheta des Maiſons de *Voiſins*, & de *Barbaſan*, la Terre & Seigneurie d'Auſſonne, ſituée en Languedoc, Diocèſe & Sénéchauſſée de Toulouſe, qui étoit poſſédée en 1190 par les Seigneurs de l'*Isle-Jourdain*, & en 1286 par les Seigneurs de *Faudoas* & de *Barbaſan*, qui n'en avoient que la Seigneurie directe. La propriété en appartenoit en 1307 à *Géraud de Balena*, Chevalier, Baron de Blocignac, dont la fille unique porta cette Terre dans la Maiſon de *Voiſins*. PIERRE DE BUISSON teſta en 1510, en faveur de ſon frère, n'ayant point eu d'enfans de *Claire de la Borderie*.

JEAN DE BUISSON, devint Seigneur d'Auſſonne, & mourut le 28 Juillet 1515. Il avoit

Digitized by Google

épouſé, en 1480, *Catherine de Reſtes*, & laiſſa:

JEAN DE BUISSON, Seigneur de Beauteville, Auſſonne, Vareilles, marié, en 1503, à *Claire de Faure-de-Puymiſſon*, qui eut :

MARTIN DE BUISSON, Baron de Beauteville, Seigneur d'Auſſonne, mort en 1577. Il avoit épouſé *Marthe de Bernays*, dont il eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs d'*Auſſonne*, rapportée ci-après.

BRANCHE des Seigneurs DE BEAUTEVILLE.

JEAN DE BUISSON, Baron de Beauteville, mort le 3 Décembre 1634, avoit épouſé, le 6 Décembre 1617, *Jeanne de la Venſan-de-la-Loubière*, & laiſſa entr'autres enfans :

JEAN-LOUIS DE BUISSON, Baron de Beauteville, mort le 14 Décembre 1711, qui avoit épouſé, le 17 Décembre 1642, *Anne de Saint-Jean-Fayac*, & laiſſa :

JEAN-CLAUDE DE BUISSON, Baron de Beauteville, mort en Janvier 1740, après avoir épouſé, le 8 Octobre 1692, *Jeanne de Sales-de-Gudane*, dont

1. JEAN-JOSEPH, Marquis de Beauteville, Seigneur de la Garde, Moncla, la Loubière, ci-devant Officier dans le Régiment des Gardes-Françoiſes ;
2. PIERRE, dit *le Chevalier de Beauteville*, Brigadier des Armées du Roi le 25 Avril 1747, & Colonel en ſecond du Régiment de Normandie, préſenté le 19 Décembre 1762 en qualité d'Ambaſſadeur de Sa Majeſté en Suiſſe, Lieutenant-Général en 1762, Commandeur de Saint-Louis, & Miniſtre Plénipotentiaire de Sa Majeſté auprès de la République de Genève en 1766 ;
3. JEAN-PIERRE, Religieux-Bénédictin, qui demeura à la Baronnie d'Ancos, qui appartient à l'Ordre des Bénédictins, & dont il a la geſtion, ſa vie durant ;
4. JEAN-LOUIS, né en 1708, Grand-Vicaire de l'Evêque de Mirepoix, Abbé de Valmagne en 1747, puis nommé en 1755, & ſacré en 1756, Evêque d'Alais ;
5. ANNE, mariée, vers 1709, à *Jacques du Puy-de-Saint-Pierre*, Seigneur de Belveze près Limoux, Capitaine de Dragons dans le Languedoc. Il quitta le ſervice en ſe mariant, & étoit veuf ſans enfans de *N. ... de Nigry*. Voyez DU PUY ;
6. CATHERINE, morte en 1759, veuve depuis 1733, du Baron de *Thorignan*, n'ayant laiſſé qu'une fille, mariée au Baron de *Pointis*, près Saint-Girons ;
7. Et MARIE-ANNE, mariée à *N..... de Vendomois-de-Belfloux*, dans le Diocèſe de Mirepoix, dont trois fils & une fille. L'aîné des fils a épouſé, en 1761, *N... de Signoret*, dont il a un fils & une fille. Le ſecond eſt Officier dans Royal-Rouſſillon. Le troiſième eſt Grand-Vicaire de ſon oncle, l'Evêque d'Alais ; & la fille eſt mariée depuis 1762.

BRANCHE des Seigneurs D'AUSSONNE.

JACQUES DE BUISSON, I^er^ du nom, Seigneur d'Auſſonne, Berlingue, la Salle, fils puîné de MARTIN, & de *Marthe de Bernays*, fut Préſident aux Requêtes du Parlement de Toulouſe en 1593, Conſeiller d'Etat en 1630, & mourut en Octobre 1631, ayant épouſé, en 1589, *Catherine de Benoît*, dont il eut :

JACQUES DE BUISSON, II^e^ du nom, Seigneur d'Auſſonne, premier Préſident de la Cour des Aides de Cahors, transférée depuis à Montauban, Conſeiller d'Etat le 9 Mai 1653, Gouverneur & Commandant à Cahors & pays de Quercy le 2 Novembre 1651, qui mourut le 28 Mai 1670. Il laiſſa de *Marie Tallemandier* :

JACQUES DE BUISSON, III^e^ du nom, Seigneur d'Auſſonne, premier Préſident de la Cour des Aides de Montauban le 19 Juin 1656, en faveur duquel la Seigneurie d'*Auſſonne* fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois d'Août 1676, enregiſtrées au Parlement de Toulouſe le 24 Novembre ſuivant, & à la Chambre des Comptes de Montpellier le 13 Janvier 1677. Il mourut le 2 Janvier 1689, & avoit épouſé, le 24 Novembre 1652, *Catherine de Renaldy*, dont il eut :

1. JACQUES, IV^e^ du nom, Marquis d'Auſſonne, Avocat-Général au Parlement de Toulouſe, mort ſans poſtérité le 17 Décembre 1703 ;
2. Et MATHIEU-FRANÇOIS, qui ſuit.

MATHIEU-FRANÇOIS DE BUISSON, Seigneur de Raigades, Seyrac & Villemaché, puis Marquis d'Auſſonne, un des 40 de l'Académie des Jeux Floraux & de l'Académie des Sciences de Toulouſe, mort le 23 Juin 1723, avoit épouſé, en 1695, *Catherine de Charles de la Reintrie*, dont il a eu :

1. JACQUES, V^e^ du nom, Marquis d'Auſſonne, ci-devant Officier dans le Régiment de la Cheſnelaye, marié, le 20 Décembre 1740, à *Jeanne-Françoiſe-Louiſe Trenqualye*, dont il a, après 22 ans de mariage, un fils, né en Décembre 1762 ;
2. JEAN-CLAUDE, Capitaine au Régiment de Piémont ;

Digitized by Google

3. Charlotte-Françoise, dite *Mademoiſelle d'Auſſonne;*
4. Elisabeth-Eugénie, dite *Mademoiſelle de Raigades;*
5. Et Irène-Aimée, dite *Mademoiſelle de Seirac.*

BRANCHE
des Seigneurs de Bournazel.

Jean de Buisson, fils de Hugues, Seigneur de Mirabel, épouſa *Charlotte Maſſip*, fille de *Gaſpard*, & d'*Anne de Cardaillac*, qui lui porta en mariage la Seigneurie de *Bournazel*, ſituée en Rouergue (Voyez ce mot.), dont:

Antoine de Buisson, Baron de Bournazel, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Gouverneur & Sénéchal de Rouergue, qui teſta le 5 Août 1590. Il avoit épouſé, en 1570, *Marguerite de Chaumeil*, héritière de Cayac, dont:

François de Buisson, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur & Sénéchal de Rouergue, en faveur duquel la *Baronnie de Bournazel* fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du 1er Août 1624, enregiſtrées au Parlement de Toulouſe le 8 Février 1627. Il avoit épouſé, le 5 Février 1592, *Fleurette de Morlhon*, dont

Jean de Buisson, Marquis de Bournazel, Gouverneur & Sénéchal de Rouergue, marié, le 8 Octobre 1623, à *Jeanne-Marie de Bauclerc*, mère de

François de Buisson, IIe du nom, Marquis de Mirabel, marié, le 3 Février 1643, à *Madeleine de la Caſſaigne-du-Cayla*, dont entr'autres enfans:

1. Jacques, Marquis de Bournazel, qui n'eut qu'une fille, nommée Anne de Buisson, morte ſans poſtérité en 1700, peu de mois après ſon mariage avec *Armand de Belſunce-de-Caſtelmoron;*
2. Et Raymond, qui ſuit.

Raymond de Buisson, devenu Marquis de Bournazel après la mort de ſa nièce, teſta le 6 Août 1710. Il avoit épouſé, le 2 Avril 1699, *Marie-Anne de Loubens-de-Verdalle*, dont:

1. Jean-Claude, qui ſuit;
2. & 3. Charles-Louis & Raymond;
4. Et Madeleine, mariée à *François-Claude-Armand de Durfort*, Baron de Boiſſières, Sénéchal d'Agénois.

Jean-Claude de Buisson, Marquis de Bournazel, Seigneur de Mirabel, Belcaſtel, Broquier, Daraingue, Albin, Loubens, le Plégat, a épouſé, le 12 Novembre 1726, *Marie-Camille de Buiſſon-Beaucler*, décédée en 1747, dont il a un fils & une fille.

Les armes: Voyez ci-devant.

BUISSY (de), famille noble & ancienne, qui tire ſon nom d'un Village, appelé vulgairement *Buiſſy-Barraſtres*, ou *Buiſſy-les-Baraltes*, diſtant de cinq à ſix lieues de la ville d'Arras, Capitale du Comté d'Artois. Son ancienneté & ſon établiſſement dans cette Province ſont connus dès 1102, & prouvés, 1° par l'*Hiſtoire Généalogique du Cambréſis*, par le Carpentier; 2° par celles de *Ponthieu* & d'*Abbeville*; 3° par diverſes Chartes tirées des Abbayes de St.-Aubert & d'Anchin; & 4° par nombre d'épitaphes & litres funèbres, étant au-dedans & au-dehors des différentes Egliſes d'Abbeville & d'Arras, & de celles de Villers-Brouslin, de Noulettes, du Meſnil, d'Acqueſt, de Long, de Longpré-aux-Corps-Saints, de Fontaine-le-Sec, de Mons & de Bealcourt. Elle eſt établie actuellement dans le Comté de Ponthieu, & a été maintenue dans *ſa Nobleſſe* par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 24 Juin 1758, enregiſtré en la Cour des Aides le 11 Août ſuivant. Le plus ancien que l'on trouve du nom de Buissy eſt

I. Thibaut de Buissy, Ier du nom, dont la poſtérité eſt prouvée par les différens titres. Il ſe qualifioit dès 1102 de *Chevalier, Seigneur de* Buissy-*Barraſtres*. Il laiſſa entr'autres enfans:

II. Hugues de Buissy, Chevalier, Seigneur de Buiſſy-Barraſtres, qui eſt qualifié fils de Thibaut Ier dans une Charte de 1178, par laquelle il donne à l'Abbaye de St.-Aubert, du conſentement de ſa femme, & de ſes trois fils, ci-après nommés, deux héritages ſitués au village de Barraſtres. Ses enfans furent:

1. Thibaut, qui ſuit;
2. & 3. Wulfran & Wion.

III. Thibaut de Buissy, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Buiſſy-Barraſtres, eſt dénommé dans une Charte de ladite Abbaye de St.-Aubert de 1262 (Voy. *Hiſt. généal. des Pays-Bas*, ou *Hiſt. de Cambray & du Cambréſis*, par Jean le Carpentier, pag. 335); & dans une autre Charte de 1289, contenant donation par lui à l'Abbaye de Ranchin, il eſt dit qu'il avoit épouſé la fille du Seigneur de *Mancicourt* en Oſtrevan, dont il eut:

1. Thibaut, qui ſuit;
2. & 3. Jean & Robert;

Digitized by Google

4. 5. 6. & 7. MARIE, MELSANDE, CLODEVUNDE & RIÉTRUDE.

IV. THIBAUT DE BUISSY, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Buiſſy-Barraſtres, eſt dit dans ladite Charte de 1289, avoir épouſé *Jeanne de Prémont*, fille d'*Adam*, Pair du Cambréſis, dont il eut :

1. WALTIER, qui ſuit;
2. Et CORNU, Chevalier, Seigneur de Buiſſy-Barraſtres, qui eſt qualifié fils de THIBAUT III, & de *Jeanne de Prémont*, dans une Charte de l'Abbaye de St.-Aubert de 1315, où il eſt mentionné qu'il a deux fils :

ROGER & GILLES DE BUISSY, connus par diverſes Chartes de la même Abbaye des années 1367, 1370 & 1378.

V. WALTIER DE BUISSY, Chevalier, Seigneur de Buiſſy-Barraſtres, eſt dénommé en diverſes Chartes de ladite Abbaye de St.-Aubert, & laiſſa entr'autres enfans :

VI. JEAN DE BUISSY, I^er du nom, qui eſt qualifié *Ecuyer, Seigneur de Villers-Brouſlin, de Villerotte & de Noulettes*, dans les mêmes Chartes de ladite Abbaye de St.-Aubert des années 1367, 1370, & 1378, & vivoit encore en 1380. Il eut de *Sainte de Gribouval* :

VII. JEAN DE BUISSY, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Villers-Brouslin, Villerotte, Noulettes, &c., qui épouſa, par contrat du 7 Mai 1414, *Catherine de Mailly*, fille de noble & puiſſant Seigneur, Monſeigneur de *Mailly-d'Hauteville*, & d'*Iſabelle d'Auxy*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, III^e du nom, ſurnommé *le Ramage* ou *le Sauvage*, qui eſt dénommé parmi les vaſſaux de l'Abbaye de St.-Aubert en 1435; dans une Charte de la même Abbaye de l'an 1446, il eſt qualifié *Ecuyer* & *Receveur-Général* de Mgr. *Jean de Bourgogne*, Evêque de Cambray;
2. PIERRE, Ecuyer, qui s'allia avec *Marguerite de Bertries*. Il eſt dénommé avec ſa femme, au livre des Fiefs du palais Archiépiſcopal de Cambray en 1460;
3. ROBERT, Ecuyer, qui eſt repris au livre des Fiefs de l'Abbaye de St.-Aubert de 1477, avec ſa première femme. Il mourut en 1512, ſuivant ſon épitaphe, que l'on voit encore aujourd'hui en l'Egliſe de St.-Nicolas de Cambray, où il eſt qualifié d'*Ecuyer*. Il épouſa 1° *Alix*; & 2°, ſuivant le livre des Fiefs du palais Archiépiſcopal de Cambray, *Marguerite de Beaulincourt*, dite *le Hardy*;
4. PASQUES, qualifié d'*Ecuyer*, & dénommé avec ROBERT, ſon frère, dans le livre des Fiefs du palais Archiépiſcopal de Cambray;
5. GUILLAUME, Ecuyer, qui ſuccéda au Sieur d'Abancourt dans la Charge de Prévôt de Cambray;
6. ANTOINE, qui ſuit;
7. COLLARD, Ecuyer, mort jeune;
8. Et COLLE, mariée à *Jean de Villers*, Ecuyer, Seigneur de Senlis.

VIII. ANTOINE DE BUISSY, I^er du nom, Ecuyer, Seigneur de Villers-Brouslin, Noulettes, Villerotte, &c., épouſa, par contrat du 5 Juin 1439, *Catherine de Lieſtre*, fille de *N...*, *de Lieſtre*, Chevalier, Seigneur d'Eſtrées, & de *Blanche de Formenſent*; & 2° par contrat du 7 Août 1459, *Marie de Honvaut*. Il eut du premier lit :

1. MARGUERITE, mariée à *François des Preꝛ*, Chevalier, Seigneur de la Loze & de Châtres.

Et du ſecond lit :

2. JEAN, qui ſuit.

IX. JEAN DE BUISSY, IV^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Villers-Brouslin & de Noulettes, épouſa, par contrat paſſé devant les Echevins de la ville de Béthune le 18 Mai 1479, *Jeanne de la Rivière*, Dame de Grand-Moulin, fille d'*Edmond de la Rivière*, Chevalier, & de *Marguerite de Bailleul*. De ce mariage vinrent :

1. JACQUES, qui ſuit;
2. PHILIPPE, auteur de la branche des Seigneurs de *Noulettes*, rapportée ci-après;
3. FRANÇOIS, Ecuyer, mort en bas âge;
4. PIERRE ou PIERCHON, auteur de la branche des Seigneurs du *Meſnil*, établie en Picardie, qui viendra en ſon rang;
5. MARIE, mariée, par contrat du 15 Janvier 1515, à *Jacques de Wignacourt*, Ecuyer, Seigneur de Bugnette, dont poſtérité;
6. Et JEANNE, morte ſans alliance.

JEAN, IV^e du nom, eut encore un bâtard nommé

Robinet de Buiſſy.

BRANCHE
des Seigneurs DE VILLERS-BROUSLIN, *&c.*

X. JACQUES DE BUISSY, I^er du nom, Ecuyer, Seigneur de Villers-Brouslin & de Noulettes, épouſa, par contrat paſſé à Beauqueſnes le 8 Avril 1518, *Françoiſe d'Eſtrées*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur d'*Eſtrées*, & de *Jeanne de la Cauchie*, dont il eut :

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. JACQUES, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ormeaux, mort ſans alliance;

Digitized by Google

3. Autre ANTOINE, Religieux à l'Abbaye de St.-Pierre de Corbie;
4. Et JEANNE, morte ſans alliance.

XI. ANTOINE DE BUISSY, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Villers-Brouslin, épouſa, par contrat paſſé à Arras le 18 Juin 1548, *Jeanne de Dincourt*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Hurionville, & de *Jacqueline de Framecourt*, dont il eut:

1. JEAN, Ve du nom, Ecuyer, Seigneur de Villers-Brouslin, mort ſans poſtérité;
2. & 3. N.... & N..., Ecuyers, morts jeunes.

BRANCHE
des Seigneurs DE NOULETTES, *&c.*

X. PHILIPPE DE BUISSY, Ecuyer, Seigneur de Noulettes, ſecond fils de JEAN, IVe du nom, & de *Jeanne de la Rivière*, devint par la mort de JEAN DE BUISSY, Ve du nom, ſon petit-neveu, Seigneur de Villers-Brouslin. Il épouſa, en 1516, *Catherine de Poix*, ſeconde fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur de Lignereul, Mazieres, &c., & de *Marguerite d'Humières*, dont il eut:

XI. FRANÇOIS DE BUISSY, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Noulettes & de Villers-Brouslin, qui épouſa 1° *Catherine de Bouffiers*, morte ſans poſtérité; & 2° *Claire Aſſet*, Dame d'Agny, Cracourt, Naves, Chiracourt, &c., fille & unique héritière de *Pierre Aſſet*, Chevalier, Seigneur deſdits lieux, & d'*Anne de la Motte*, dite *Bruyelle*. Ils eurent:

1. FRANÇOIS, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Villers-Brouslin & de Noulettes, Capitaine d'Infanterie, mort ſans alliance;
2. MARIE, Dame de Noulettes, Naves, Hamry, Chiracourt, &c., morte ſans enfans le 16 Janvier 1582, qui épouſa, le 1er Octobre 1575, *Jacques de Brias*, Chevalier, Seigneur de Brias, &c., Gouverneur & Capitaine de Marienbourg;
3. Et ISABELLE, Dame de Noulettes, Naves, Hamry, Chiracourt, Villers-Brouslin, Agny, Ingolſelles & Villerotte, qui épouſa, le 26 Septembre 1582, *Charles de Bonnières-Guines*, des Comtes de Souaſtres, Chevalier, Seigneur & Comte de Souaſtres, du Meſnil-Yvrench, la Croix-Nieurlet, Courtiſaupere, &c., Gouverneur & Grand-Bailli des Ville & Bailliage de Saint-Omer & pays de Langres. Elle en eut pluſieurs enfans qui ont laiſſé poſtérité, du nombre deſquels étoit *Marie-Françoiſe de Bonnières*, décédée ſans alliance le 30 Août 1658, dont l'épitaphe ſe voit encore aujourd'hui en l'Egliſe de la Madeleine à Arras, où eſt la Chapelle des Seigneurs de Bonnières.

BRANCHE
des Seigneurs DU MESNIL, *&c.*

X. PIERRE, ou PIERCHON DE BUISSY, Ier du nom, Ecuyer, homme d'armes des ordonnan du Roi, quatrième fils de JEAN, IVe du nom, & de *Jeanne de la Rivière*, épouſa, par contrat du 18 Septembre 1509, *Agnette de Caulin*, fille de *Jean*, Chevalier, dont il eut:

1. PHILIPPE, qui ſuit;
2. Et YVES, Ecuyer, Seigneur de Noulettes, qui étoit, ſuivant une tranſaction en forme de partage, du 13 Avril 1546, tuteur de ſes neveux, dont nous parlerons ci-après.

XI. PHILIPPE DE BUISSY, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur du Meſnil, épouſa, par contrat paſſé devant les Auditeurs du Roi au Comté de Ponthieu, le 27 Avril 1529, *Antoinette de Gueldes*, fille & unique héritière de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de *Gueldes*. Il en eut pluſieurs enfans, dont il paroît qu'il fut nommé tuteur, conjointement avec YVES DE BUISSY, ſon frère, ſuivant une tranſaction en forme de partage du 13 Avril 1546, portant diviſion entre ſes enfans, des biens délaiſſés par leur mère:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. BALTHASAR, Ecuyer;
3. GRÉGOIRE, Ecuyer;
4. PHILIPPE, IIe du nom, Ecuyer;
5. VINCENT, Ecuyer;
6. Et JEANNE, Damoiſelle: tous les cinq morts ſans alliance, & tous les ſix dénommés dans ledit partage du 13 Avril 1546.

XII. JACQUES DE BUISSY, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur du Meſnil, épouſa par contrat, *Marie Maneſſier*, iſſue des Seigneurs de *Préville*, dont il eut:

XIII. CLAUDE DE BUISSY, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur du Meſnil & du Meſnil-Yvrench, qui épouſa, par contrat du 25 Juillet 1597, *Jeanne Belle*, fille de *Jean*, Chevalier, & de *Barbe de Remieu*, dont il eut:

XIV JACQUES DE BUISSY, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Meſnil-Yvrench, qui épouſa, par contrat du 27 Septembre 1622, *Catherine Gallet-Sombrin*, fille de *Joſſe*, Chevalier, Seigneur de Sombrin, & d'*Iſabeau de Calonne*, Dame d'Aveſnes, dont il eut:

XV. CLAUDE DE BUISSY, IIe du nom, Chevalier, Seigneur du Meſnil-Yvrench, &c.,

Digitized by Google

qui épouſa, en 1656, *Marie-Marguerite de l'Herminier*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Thiboutot, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, & de *N... le Roy-Jumelles*, iſſue des Marquis de *Jumelles*. De ce mariage vinrent:

1. Nicolas, Chevalier, mort ſans poſtérité;
2. Pierre, qui ſuit;
3. Honoré, auteur de la branche des Seigneurs de *Long*, rapportée ci-après;
4. Et Claude-Joseph, auteur de la branche des Seigneurs de *Montmaiſnil*, qui viendra en ſon rang.

XVI. Pierre de Buissy, IIe du nom, Chevalier, Seigneur du Meſnil-Yvrench, & autres lieux, épouſa, par contrat du 8 Juillet 1688, *Marie-Marguerite le Blond*, Dame d'Acqueſt, de Mons, de Bealcourt, &c., fille de *François*, Ecuyer, Seigneur deſdit lieux, & de *Marie-Jacqueline Tillette*. De ce mariage ſont nés:

1. Pierre-Paul, Prêtre, Religieux de Cluny, Prieur de St.-Pierre d'Abbeville, de St.-Gelais & de St.-Briſſon, & Vicaire-Général de l'Abbaye de Cluny;
2. François-Jacques, mort jeune;
3. Honoré-Jean, mort ſans poſtérité;
4. François-Pascal, mort en bas âge;
5. François-Joseph, qui ſuit;
6. Marie-Marguerite-Agnès, Religieuſe de la Viſitation;
7. Anne-Françoise-Elisabeth, Religieuſe Carmélite;
8. Et Marie-Thérèse de Buissy, Religieuſe de l'Ordre de Saint-François.

XVII. François-Joseph de Buissy, Chevalier, Vicomte du Meſnil, Pair d'Yvrench, Seigneur d'Acqueſt, Mons, Bealcourt, & autres lieux, épouſa, par contrat du 27 Avril 1727, *Marie-Marguerite le Bel-d'Huchenneville*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur d'*Huchenneville*, & de *Marie-Catherine Foucques*. De ce mariage ſont iſſus:

1. Pierre-Jacques-Joseph, né en 1730, mort en bas âge;
2. Paul-François, né en 1731, Chevalier, Vicomte du Meſnil, Mouſquetaire de la première Compagnie de la Garde ordinaire du Roi depuis 1753. Il a quitté le ſervice en 1764, & a épouſé, en 1764, ſa couſine iſſue de germaine, Marie-Charlotte-Geneviève de Buissy, ſeconde fille d'Honoré-Charles, Seigneur de Long, & de *Thérèſe-Geneviève Ravot*, ſa ſeconde femme;
3. & 4. Claude, Chevalier, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Lorraine, & Honoré, Prêtre, dit l'*Abbé de Buiſſy*, nés tous deux jumeaux en 1732;
5. Marie-Marguerite-Marthe, née en 1728, mariée, en 1752, à *Marc-Antoine de Carpentin*, Chevalier, Seigneur de Gappeſnes, Neuville & autres lieux;
6. Et Thérèse-Françoise, née en 1736, morte jeune.

BRANCHE des Seigneurs de Long.

XVI. Honoré de Buissy, Chevalier, Seigneur & Châtelain de Long, Seigneur, Fondateur & Patron de l'Egliſe Collégiale de Notre-Dame de Longpré-aux-Corps-Saints, troiſième fils de Claude, IIe du nom, & de *Marie-Marguerite de l'Herminier*, a épouſé, en 1692, *Marie-Marguerite de Fuzelier*, fille de *N... de Fuzelier*, Chevalier, & de *Marguerite Godard*. De ce mariage ſont nés:

1. Honoré-Charles, qui ſuit;
2. Jacques, Prêtre, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale, & Grand-Vicaire de l'Evêché d'Arras;
3. N... de Buissy, Chevalier, Seigneur du Cattelet, & Mouſquetaire de la Garde ordinaire du Roi;

Et quatre filles, mortes toutes ſans alliance.

XVII. Honoré-Charles de Buissy, Ier du nom, Chevalier, Seigneur & Châtelain de Long, Seigneur, Fondateur & Patron de l'Egliſe Collégiale de Notre-Dame de Longpré-aux-Corps-Saints, Seigneur du Cattelet, Hurtevan, Boufflers, Hauconnay, Ligecourt, &c., a épouſé, 1° par contrat du 3 Juillet 1720, *Marie-Madeleine d'Hollande*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Friaucourt, Béthancourt, Rivière, &c., morte ſans poſtérité; & 2° par contrat du 20 Février 1733, *Thérèſe-Geneviève Ravot-d'Ombreval*, fille de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur d'Ombreval, de la Guérinière, d'abord Avocat-Général de la Cour des Aides de Paris, puis Maître des Requêtes, enſuite Lieutenant-Général de Police de la ville de Paris, & enfin Intendant de Juſtice de la Province de Touraine, & de *Thérèſe-Gabrielle Breau*. De ce mariage ſont iſſus:

1. Honoré-Charles, IIe du nom, Chevalier, mort en bas âge;
2. Charles-François-Gabriel, Chevalier, mort jeune;

Digitized by Google

Digitized by Google

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Le *Dictionnaire de la Nobleſſe* ſera diſtribué par demi-volume de près de 500 colonnes in-4°, imprimé ſur beau papier vergé collé, en caractères neufs gravés & fondus exprès par M. René, Directeur de la FONDERIE GÉNÉRALE. Il aura 17 volumes in-4° & un *Armorial* de même format, publié pour la première fois, donnant les blaſons de Familles inſérées dans l'ouvrage.

Le *Dictionnaire de la Nobleſſe* ſera terminé par une TABLE GÉNÉRALE de tous les noms de Familles, de Terres, de Fiefs, d'Alliances cités dans le corps de l'ouvrage. Celle-ci offrira d'un coup-d'œil la réunion de toutes les Familles nobles de la France & des pays étrangers mentionnées dans la publication, & renverra, pour l'hiſtorique propre à chacune d'elles, au volume qui la concernera. Cette diſpoſition épargnera les recherches longues & fatigantes que néceſſitent les anciennes éditions du *Dictionnaire de la Nobleſſe* & ſes nombreux ſuppléments.

Le prix du demi-volume, *au domicile des éditeurs,* eſt de 10 francs.

Un grand nombre de Maiſons nobles nous ayant déjà honorés de leurs ſouſcriptions, notre publication tend à s'écouler rapidement, & dès lors, le prix de l'ouvrage ſera augmenté pour les nouveaux ſouſcripteurs au fur & à meſure de la publication des volumes ſubſéquents.

Les ſouſcripteurs recevront, à titre de prime, un ARMORIAL repréſentant les blaſons de Familles dont les notices ſont compriſes dans cette édition; ils auront, de plus, la faculté de faire inſérer, *ſans frais*, à la fin de l'ouvrage, une ANNOTATION excluſivement généalogique ou de filiation, dont l'étendue ne pourra dépaſſer trente lignes; les Notices des éditions in-8° & in-4° du *Dictionnaire de la Nobleſſe* ſeront reproduites textuellement; les Annotations, qui tendront à les modifier, ſeront placées à la fin de l'ouvrage; elles devront être baſées ſur des documents authentiques, & pourront être puiſées dans les Recueils généalogiques antérieurs à 1789 & dans ceux de MM. DE SAINT-ALLAIS, DE COURCELLES, &c.

A Arras, de l'Imprimerie de H. Schoutheer, rue des Rapporteurs, n° 6.

Digitized by Google

DICTIONNAIRE

DE LA

NOBLESSE

CONTENANT

Les Généalogies, l'Hiſtoire & la Chronologie
des Familles nobles de la France, l'explication de leurs Armes
et l'état des grandes Terres du Royaume, poſſédées à titre de Principautés, Duchés
Marquiſats, Comtés, Vicomtés, Baronies, &c., par création
héritages, alliances, donations, ſubſtitutions
mutations, achats ou autrement.

On a joint à ce Dictionnaire

LE TABLEAU GENEALOGIQUE ET HISTORIQUE

DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE

ET UNE NOTICE DES FAMILLES ETRANGERES, LES PLUS ANCIENNES, LES PLUS NOBLES ET LES PLUS ILLUSTRES

PAR

DE LA CHENAYE-DESBOIS ET BADIER

TROISIEME ÉDITION

entièrement refondue, réimprimée conformément au texte des Auteurs
& augmentée d'une TABLE GÉNÉRALE de tous les noms
de familles, de terres, de fiefs, d'alliances cités dans le cours de l'ouvrage, ainſi que d'un ARMORIAL
repréſentant les blaſons de Maiſons dont les généalogies ſont compriſes
dans cette édition.

TOME QUATRIÈME

A PARIS

Chez SCHLESINGER frères, libraires-éditeurs

Rue de Seine, 12

M DCCC LXIV

2187 d. 32

Digitized by Google

Digitized by Google

3. JACQUES-HONORÉ, Chevalier, mort jeune;
4. PIERRE, Chevalier, né en 1737, Sous-Lieutenant aux Gardes-Françoiſes en 1758;
5. MARIE-THÉRÈSE-ADÉLAÏDE, dite *Mademoiſelle de Long*, mariée à *N... de Fontaine*, Mouſquetaire du Roi de la ſeconde Compagnie;
6. MARIE-CHARLOTTE-GENEVIÈVE, dite *Mademoiſelle de Longpré*, mariée, en 1764, à ſon couſin iſſu de germain, PAUL-FRANÇOIS DE BUISSY, Chevalier, Vicomte du Meſnil, Mouſquetaire du Roi de la première Compagnie;
7. Et N...., dite *Mademoiſelle de Buiſſy*.

BRANCHE
des Seigneurs de MORO-MESNIL.

XVI. CLAUDE-JOSEPH DE BUISSY, Chevalier, Seigneur de Moro-Meſnil, de Fontaine-le-Sec, de Ponthoile, &c., quatrième fils de CLAUDE, II^e^ du nom, & de *Marie-Marguerite de l'Herminier*, épouſa, par contrat paſſé le 10 Janvier 1701, *Françoiſe de la Caille*, dont il eut:

1. PIERRE-JOSEPH, qui ſuit;
2. Et N.... DE BUISSY, dite *Mademoiſelle de Ponthoile*. morte, ſans alliance.

XVII. PIERRE-JOSEPH DE BUISSY, Chevalier, Seigneur de Moro-Meſnil, de Fontaine-le-Sec, du Queſnel, de Bricourt, & autres lieux, a épouſé, par contrat du 21 Février 1729, *Marie-Eliſabeth de Fuzelier*. De ce mariage ſont iſſus:

1. JACQUES-JOSEPH-FRANÇOIS-VULFRAND, né en 1735, Chevalier, Seigneur de Fontaine-le-Sec;
2. CLAUDE-ANTOINE, né en 1738, Chevalier, Seigneur de Moro-Meſnil;
3. PIERRE-JOSEPH, né en 1742, Chevalier, Seigneur du Queſnel;
4. CHARLES-NICOLAS-JACQUES, né en 1743, dit *le Chevalier de Buiſſy*;
5. & 6. FRANÇOISE-FÉLICITÉ, dite *Mademoiſelle de Fontaine*, & MARIE-THÉRÈSE, dite *Mademoiſelle de Bricourt*, nées toutes deux jumelles en 1729;
7. Et MARIE-ANNE, dite *Mademoiſelle du Queſnel*, née en 1736.

Les armes: *d'argent, à une faſce de gueules, chargée de trois boucles d'or*. Supports: *deux levrauts d'argent, avec un collier de gueules, bouclé d'or*. Cimier: *un dogue aîlé, iſſant du caſque*, avec *la couronne de Marquis*. Deviſe: ATTENTE NUIT, BUISSY. (Mémoire envoyé.)

* BULGNÉVILLE, dans le Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Terre, Seigneurie & Prévôté, compoſée du Bourg de Bulgnéville, & de neuf Villages, Terres ou Seigneuries, qui fut érigée en *Comté* par Lettres de LÉOPOLD, Duc de Lorraine, du 16 Février 1708, puis en *Marquiſat* par autres du 8 Juin de la même année, regiſtrées à la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois, en faveur de FRANÇOIS DES SALLES, II^e^ du nom, Comte de Rorthé, Lieutenant, commandant l'une des Compagnies des Chevaux-Légers de la Garde de S. A. R. & Bailli de Pont-à-Mouſſon. Voyez SALLES (DES).

BULKELEY, ancienne & illuſtre Maiſon au pays de Galles, qui doit ſon origine à un Fief du même nom, ſitué dans le Comté Palatin de Cheſter.

Au mois d'Octobre 1318, le Roi EDOUARD II accorda des Lettres de pardon à divers Seigneurs qui s'étoient révoltés contre lui, avec THOMAS, Comte de *Lancaſtre*, Prince du ſang Royal, & ſon couſin germain. De ce nombre étoit un ROBERT BULKELEY, Chevalier.

GUILLAUME DE BULKELEY, Chevalier, accompagna en Eſpagne, en Mars 1348, ſous le Roi RICHARD II, JEAN D'ANGLETERRE, Duc de Lancaſtre, oncle de ce Monarque, & père du Roi HENRI IV, qui prenoit le titre de Roi de Caſtille & de Léon, comme mari d'une fille aînée du Roi PIERRE-*le-Cruel*. Il fut fait chef de Juſtice du Comté de Cheſter, ſous le règne du Roi HENRI IV.

Dans le même tems un autre GUILLAUME DE BULKELEY fut Gouverneur de Beaumaris, dans l'isle d'Angleſey, qui fait partie du pays de Galles.

RICHARD DE BULKELEY, ſon petit-fils, ayant épouſé une fille de *Guillaume Griffith de Penrhyn*, au Comté de Caernarvon, Seigneur iſſu des anciens Princes ſouverains de Galles, en laiſſa pour fils:

RICHARD, qui ſuit;
Et LANCELOT DE BULKELEY, qui mourut Archevêque de Dublin ſous le règne de JACQUES I^er^.

RICHARD DE BULKELEY, II^e^ du nom, fut un guerrier très-renommé du tems de la Reine ELISABETH. Il eut pour petit-fils:

THOMAS DE BULKELEY, qui fut créé *Lord, Vicomte de Cashel*, au Comté de Tipperary

Digitized by Google

en Irlande, & *Pair de ce Royaume*, par Lettres-Patentes du Roi CHARLES Ier en date du 10 Novembre 1644, ſelon l'ancien ſtyle, portant *mutation du nom de Cashel* en celui DE BULKELEY, ou du moins, jonction des deux noms à ſa mort. Il laiſſa deux fils:

L'aîné, qui a perpétué la ligne des Vicomtes, DE BULKELEY, Pairs d'Irlande;

Et HENRI, qui ſuit.

HENRI DE BULKELEY fut Grand-Maître-d'Hôtel des Rois CHARLES II, & JACQUES II, qu'il ſuivit en France en 1688, & a épouſé *Sophie Stuart*, morte à Saint-Germain-en-Laye le 6 Septembre 1730, ayant été une des Dames d'honneur de la Reine MARIE D'EST, femme de JACQUES II, Roi d'Angleterre. Elle étoit fille cadette de *Walter Stuart*, troiſième fils du Lord, Baron de Blantyre, Pair d'Ecoſſe, dont:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. CHARLOTTE DE BULKELEY, Vicomteſſe *de Clare*, Dame d'honneur de la Reine MARIE D'EST, morte le 30 Octobre 1753, à Paris, dans l'enclos des Petites-Maiſons, où elle demeuroit. Elle avoit épouſé, 1° le 9 Janvier 1697, *Charles O-Brien*, Vicomte de Clare; & 2° *Daniel Mahoni*, Lieutenant-Général des Armées d'Eſpagne. Elle avoit conſervé le titre de *Vicomteſſe de Clare*, & eut de ſon premier mari, pour fils, le Maréchal de Thomond;
3. ANNE DE BULKELEY, morte le 12 Juin 1751, qui avoit épouſé, le 18 Avril 1700, *Jacques Fitz-James*, Maréchal Duc de Berwick, mort le 12 Juin 1734;
4. HENRIETTE DE BULKELEY, qui a été Dame d'honneur de la Reine MARIE D'EST. Elle eſt fille & retirée au Monaſtère des Religieuſes de la Croix du faubourg Saint-Antoine à Paris avec ſa ſœur;
5. Et LAURE DE BULKELEY, qui n'a pas été mariée.

FRANÇOIS, Comte de BULKELEY, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, Gouverneur de Saint-Jean-Pied-de-Port, Colonel d'un Régiment d'Infanterie Irlandoiſe de ſon nom, mourut le 14 Janvier 1756. Il avoit épouſé *Marie-Anne Mahoni*, morte au mois de Février 1751, fille de *Daniel*, Comte titulaire de Caſtille, Lieutenant-Général des Armées d'Eſpagne & Vice-Roi de Sicile. Ils eurent:

HENRI, Comte de BULKELEY, Colonel d'un Régiment Irlandois de ſon nom, né le 23 Octobre 1739.

Les armes: *d'argent, à la faſce de ſable, chargée d'une mître d'or, & accompagnée de trois tourteaux d'azur, deux en chef & un en pointe.*

* BULLI ou BULLY, Terre & Seigneurie en Bray, apportée en dot par JEANNE LE FILLEUL, à *Pierre l'Etendart*, mort en 1460. Elle a paſſé dans la Maiſon de *Roncherolles*, par THÉRÈSE-SUSANNE DE L'ETENDART, veuve de *Charles*, Marquis de *Roncherolles*, devenue héritière en 1740 de JEAN-LOUIS DE L'ETENDART, Marquis de Bulli, ſon frère, mort ſans poſtérité. ANNE-MARGUERITE-THÉRÈSE DE RONCHEROLLES, Marquiſe de Bulli, l'a portée, le 28 Juin 1744, à *René-Nicolas-Charles-Auguſtin de Maupeou*, Chancelier & Garde-des-Sceaux de France en Septembre 1768. Voyez ETENDART & MAUPEOU.

BULLION (DE), famille noble originaire de Mâcon. I. CLAUDE DE BULLION, Ier du nom, Seigneur du Layer & de Senecé, Secrétaire du Roi, épouſa *Claudine Vincent*, dont il eut entr'autres enfans:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et CLAUDE, IIe du nom, Seigneur du Layer & d'Argny, qui épouſa *Marguerite de la Porte*, dont, entr'autres enfans, PIERRE DE BULLION, Seigneur du Layer & de Reclainville, Conſeiller au Parlement, lequel épouſa *Marie Hatte*, fille d'*Euverte*, Seigneur de Nuiſement, & de *Marie de Marreau*, dont, entr'autres enfans, LOUISE DE BULLION, mariée, en 1640, à *Jean-Eléonor de Rochechouart*, Marquis de Montpipeau.

II. JEAN DE BULLION, Ier du nom, Seigneur d'Argny, &c., Conſeiller au Parlement, fut pourvu de la Charge de Maître des Requêtes en 1572, qu'il exerça juſqu'en 1588. Il épouſa *Charlotte de Lamoignon*, fille de *Charles*, Seigneur de Baſville, Maître des Requêtes, & de *Charlotte de Beſançon*. Ses enfans furent:

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. JEAN, IIe du nom, Conſeiller au Parlement de Dijon, puis à celui de Metz, & Préſident en la Cour des Aides de Dauphiné, établie à Vienne;
3. HENRI, auteur de la branche des Seigneurs de *Fontenai* & de *Courci*, rapportée ci-après;
4. CHARLOTTE, mariée à *N.....* Seigneur de *Broſſes*, Bailli du pays de Gex;
5. Et FRANÇOISE, alliée 1° à *Jean Anjorran*, Seigneur de Claye, Conſeiller au Parlement; & 2° à *Pierre Hatte*, Seigneur de Saint-Mars, auſſi Conſeiller au Parlement.

Digitized by Google

III. Claude de Bullion, IIIe du nom, Marquis de Gallardon, Seigneur de Bonnelles, &c., fut ſouvent employé par les Rois Henri *le Grand* & Louis *le Juſte*, en diverſes négociations, Ambaſſades, Traités & autres affaires importantes. Il fut reçu Conſeiller au Parlement de Paris en 1599, Maître des Requêtes en 1605, puis Conſeiller d'Etat ordinaire. Le Roi Louis XIII lui donna en 1632 la Charge de Surintendant de ſes Finances, & peu après l'honora de celle de Garde-des-Sceaux de ſes Ordres. Ce Prince, voulant le récompenſer encore des ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat pendant plus de 30 années, créa en ſa faveur un Office de Préſident à Mortier au Parlement de Paris, où il fut reçu au mois de Février 1636, & mourut le 22 Décembre 1640 en réputation d'avoir été l'un des plus habiles Miniſtres de ſon ſiècle. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Janvier 1612, *Angélique Faure*, fille de *Guichard Faure*, Secrétaire du Roi, & de *Madeleine Brulart*. De ce mariage vinrent:

1. Noel, qui ſuit;
2. François, auteur de la branche des Marquis de *Montlouet*, rapportée ci-après;
3. Pierre, Abbé de St. Faron de Meaux, mort le 30 Novembre 1659;
4. Claude, IVe du nom, tige de la branche des Marquis d'*Atilly* & de *Longcheſne*, qui viendra en ſon rang;
5. Et Marie, morte ſans poſtérité le 11 Mai 1649, alliée à *Pomponne de Bellièvre*, premier Préſident du Parlement.

BRANCHE
des Marquis de Bonnelles, &c.

IV. Noel de Bullion, Seigneur de Bonnelles, en faveur duquel la Seigneurie de *Gallardon* fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Février 1655, enregiſtrées au Parlement le mois de Juin ſuivant, fut Préſident au Parlement en ſurvivance de ſon père, & en donna ſa démiſſion pour être reçu Conſeiller d'Honneur: il fut pourvu de la Charge de Greffier des Ordres du Roi en Juin 1643, dont il ſe démit en 1656, & mourut le 3 Août 1670. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Février 1639, *Charlotte de Prie*, morte le 14 Novembre 1700, âgée de 78 ans, fille de *Louis*, Marquis de Toucy, &c., & de *Françoiſe de Saint-Gelais*, dont:

1. Armand-Claude, Seigneur d'Eſclimont, Marquis de Gallardon, premier Ecuyer de la Grande-Ecurie du Roi, mort ſans alliance le 27 Novembre 1671, âgé de 27 ans;
2. Alphonse-Noel, Marquis de Fervaques, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Reine, Gouverneur du Maine, Perche & Comté de Laval, mort ſans alliance le 30 Mai 1690, âgé de 53 ans;
3. Charles-Denis, qui ſuit;
4. Et N... de Bullion, morte jeune.

V. Charles-Denis de Bullion, Marquis de Gallardon, Seigneur de Bonnelles, Eſclimont, Prévôt de la Ville, Prévôté & Vicomté de Paris, Gouverneur de la Province du Maine, Perche & Comté de Laval, mourut le 20 Mai 1721. Il avoit épouſé, le 21 Décembre 1677, *Marie-Anne Rouillé*, morte le 29 Septembre 1714, âgée de 55 ans, fille de *Jean Rouillé*, Comte de Meslay, Conſeiller d'Etat ordinaire, & de *Marie de Comans-d'Aſtric*. Il eut pour enfans:

1. Jean-Claude, Marquis de Bonnelles, Lieutenant de Roi au Pays Chartrain, Brigadier de Cavalerie & Meſtre-de-Camp du Régiment Royal de Rouſſillon, mort, ſans alliance, des bleſſures qu'il avoit reçues à la journée de Turin le 7 Septembre 1706;
2. Anne-Jacques, qui ſuit;
3. Charles-Jean-Baptiste, Seigneur de Marly, mort le 14 Décembre 1699, âgé d'environ 17 ans;
4. Auguste-Léon, Marquis de Bonnelles, reçu Chevalier de Malte en 1697, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Dragons;
5. Gabriel-Jérôme, Comte d'Eſclimont, Meſtre-de-Camp du Régiment de Provence, & Prévôt de Paris, mort le 31 Décembre 1752, âgé de 57 ans;
6. Anne-Marie-Marguerite, née en 1684, morte le 3 Août 1760, mariée, le 13 Mars 1706, à *Jean-Charles de Cruſſol*, Duc d'Uzès, Pair de France;
7. Elisabeth-Anne-Antoinette, mariée, le 2 Décembre 1707, à *Frédéric-Guillaume de la Trémoïlle*, Prince de Talmont, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Sarrelouis;
8. & 9. Anne-Thérèse & Marie-Thérèse de Bullion, Religieuſes aux Filles Sainte-Marie de Chaillot.

VI. Anne-Jacques de Bullion, Marquis de Fervaques, appelé *le Marquis de Bonnelles*, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Gouverneur des Provinces du Maine, Perche & Comté de Laval, Lieutenant de Roi au Pays Chartrain, Lieutenant-Général des Armées & Chevalier des Ordres du Roi en 1724, a

Digitized by Google

épouſé, le 27 Mars 1708, *Marie-Madeleine-Hortenſe Gigault-de-Bellefonds*, fille de *Louis-Chriſtophe*, Marquis de Bellefonds & de la Boulaye, Gouverneur du Château de Vincennes, & premier Ecuyer de feu Madame la Dauphine, & de *Marie-Olympe-Emmanuelle de la Porte-Mazarini*, dont :

1. Marie-Etiennette, morte le 9 Octobre 1749, qui avoit épouſé, le 22 Octobre 1734, *Charles-Anne-Sigiſmond de Montmorency-Luxembourg*, Duc d'Olonne, mort le 21 Juillet 1777 ;
2. Jacqueline-Hortense, mariée, le 28 Décembre 1740, à *Guy-André-Pierre de Montmorency*, Duc de Laval ;
3. Et Auguste-Eléonore-Olympe-Nicole de Bullion, née le 6 Décembre 1721, morte le 27 Janvier 1751, qui avoit épouſé, le 8 Avril 1745, *Paul-Louis*, Duc de *Beauvilliers*, mort le 9 Novembre 1757.

SECONDE BRANCHE.

IV. François de Bullion, ſecond fils de Claude, III^e^ du nom, Marquis de Gallardon, Seigneur de Bonnelles, &c., Surintendant des Finances, Préſident au Parlement, & d'*Angélique Faure*, fut Marquis de Montlouet, Baron de Maule, &c., premier Ecuyer de la Grande-Ecurie du Roi, & ſe tua par accident en Juillet 1671. Il avoit épouſé *Louiſe-Henriette Rouault*, Dame de Thiembrune, morte en Avril 1687, fille d'*Aloph*, & de *Marguerite de Theon*, ſa ſeconde femme. De ce mariage naquirent :

1. Louis, Comte de Thiembrune, mort en 1688 ſans alliance ;
2. Léon, mort auſſi ſans alliance en 1690 ;
3. Remy, qui ſuit ;
4. Henri-Charles, Marquis de Saint-Amant, qui épouſa, le 28 Novembre 1694, *Eulalie de Vauvré*, dont des enfans ;
5. Claude, Comte de Montlouet, Seigneur de Preures, mort laiſſant poſtérité de *Françoiſe le Bel* ;
6. & 7. Henri & François, morts ;
8. Claude, morte ſans avoir été mariée ;
9. Marie-Angélique, mariée, le 23 Juillet 1674, à *Joſeph-Emmanuel-Joachim Rouault*, Marquis de Saint-Valery, ſon couſin ;
10. Marguerite-Angélique, Abbeſſe de St.-Corentin ;
11. Louise-Henriette, Religieuſe à Chaillot ;
12. Et Henriette-Françoise de Bullion, dite *Mademoiſelle de Montlouet*, ſans alliance.

V. Remy de Bullion, Marquis de Montlouet, épouſa, le 27 Septembre 1697, *Françoiſe Bailli*, morte le 13 Octobre 1717, dont des enfans.

TROISIÈME BRANCHE.

IV. Claude de Bullion, IV^e^ du nom, quatrième fils de Claude, III^e^ du nom, Marquis de Gallardon, Seigneur de Bonnelles, &c., & d'*Angélique Faure*, fut Marquis d'Atilly, Panſou, Seigneur de Longcheſne, Villiers, &c., & mourut le 14 Janvier 1677. Il avoit épouſé *Perrette Meuſnier*, morte le 13 Décembre 1706, âgée de 80 ans, & en eut :

1. Claude-Louis, qui ſuit ;
2. François, Marquis de Longcheſne, qui épouſa *Catherine-Henriette de Senneterre*, fille de *Henri*, Duc de la Ferté, Pair & Maréchal de France, & de *Madeleine d'Angennes*, dont :
   N..... de Bullion, Marquis de Longcheſne, Capitaine au Régiment de Piémont, tué à Paris dans une rencontre la nuit du 3 au 4 Décembre 1711 ;
   Et Henri de Bullion, mort ſur mer.
3. Joseph, Marquis de Mezelan, Seigneur de Villiers, de Launay & du Petit-Mont ;
4. Et Angélique de Bullion, morte ſans enfans le 16 Mai 1716, mariée à *Chriſtophe de la Tour-Saint-Vidal*, Marquis de Choiſinet.

V. Claude-Louis de Bullion, I^er^ du nom, Marquis d'Atilly, Seigneur de Launay, Igé, &c., mort le 18 Juin 1693, épouſa, le 18 Avril 1680, *Marie-Catherine de Beauvau*, remariée à *Pierre de Barville*, Seigneur de Nocey, Lieutenant de Roi au Fort de Barraux, & fille de *Jacques*, Marquis du Rivau, & de *Diane-Marie du Campet-de-Saujon*. De ſon premier mariage vinrent :

1. Claude-Louis, qui ſuit ;
2. Catherine-Marie-Anne, mariée, le 11 Décembre 1704, à *Pierre Rouxelin*, Seigneur de Montcourt, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Touraine ;
3. Et Eléonore-Madeleine, mariée, le 2 Mai 1711, à *Charles-Henri le Seſne de Menilles*, Seigneur de Bourneuf, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Dauphin, François.

VI. Claude-Louis de Bullion, II^e^ du nom, Marquis d'Atilly, âgé de 13 ans en 1705, a eu de *Madeleine de Roſnyvinen*.

VII. Claude-Louis-François de Bullion, dit le *Comte d'Atilly*, né en Octobre 1723, Lieutenant aux Gardes-Françoiſes.

QUATRIÈME BRANCHE.

III. Henri de Bullion, I^er^ du nom, troi-

Digitized by Google

ſième fils de JEAN, Ier du nom, Seigneur d'Argny, & de *Charlotte de Lamoignon*, fut Conſeiller d'Etat, & mourut le 18 Août 1658. Il eut de *Marie Euſtache*, morte en Février 1658.

1. HENRI, qui ſuit;
2. Et ANGÉLIQUE DE BULLION.

IV. HENRI DE BULLION, IIe du nom, Marquis de Courcy, Seigneur de Fontenay, Baſonville, reçu Conſeiller au Parlement le 31 Décembre 1647, mourut le 22 Janvier 1689. Ce fut en ſa faveur que la Seigneurie de *Courcy* fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois d'Août 1681, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris les 5 Septembre & 15 Décembre ſuivant. Il avoit épouſé *Madeleine de Vaſſan*, morte à 77 ans le 25 Avril 1709, fille de *Jacques*, Seigneur de Morſan, &c., Tréſorier des parties caſuelles, & de *Madeleine Bailli*, & laiſſa :

1. JEAN-LOUIS, qui ſuit;
2. CHARLES, premier Chambellan de PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, mort le 1er Juillet 1721 (Moréri dit en 1722), ayant eu d'*Eliſabeth Ridel-de-Plaineſevette*, pour fille unique :

   MADELEINE-CHARLOTTE DE BULLION, née le 24 Décembre 1693, & morte le 8 Août 1723. Elle avoit épouſé, le 6 Novembre 1719, *Jean-Paul de Roux*, Seigneur de Gaubert, Marquis de Courbons, alors Avocat-Général au Parlement d'Aix, puis premier Préſident à Pau, dont elle fut la première femme;
3. Et ANGÉLIQUE-CHARLOTTE DE BULLION, mariée, le 7 Septembre 1694, à *Jean-Louis Paſſart*, Conſeiller au Parlement.

V. JEAN-LOUIS DE BULLION, Marquis de Courcy, Comte de Fontenay-ſous-Bris, &c., Conſeiller au Parlement, & Commiſſaire aux Requêtes du Palais le 21 Mars 1689, mourut Conſeiller de Grand'Chambre de la même Cour le 6 Décembre 1736, âgé de 85 ans. Il avoit épouſé, le 13 Février 1685, *Marie-Geneviève-Pinette de Charmois*, morte le 1er Mai 1704, fille de *Jacques*, Maître des Comptes & Secrétaire des Commandemens de Madame la Ducheſſe de Guiſe, & de *Geneviève Hallé*. Il eut:

1. JEAN-CHARLES, né le 5 Novembre 1693, appelé le *Comte de Fontenay*, ci-devant Capitaine de Dragons;
2. CHRISTOPHE-LOUIS, appelé *le Comte de Bullion*, Capitaine de Dragons, marié, le 21 Février 1735, à *Antoinette de Rouget*, d'une Famille noble de Rouergue;
3. MARIE-MADELEINE, mariée, le 5 Janvier 1706, à *Henri-Louis le Maiſtre*, Seigneur de Bellejamme & du Queſnel, Conſeiller au Parlement, mort en 1731 ou 1733;
4. Et MARIE-FRANÇOISE DE BULLION, mariée, le 6 Juin 1717, à *Joſeph-Simon de Laiſtre*, Secrétaire du Conſeil.

Les Seigneurs de *Fervaques*, de *Longcheſne*, de *Montlouet*, de *Bonnelles* & d'*Eſclimont* portent pour armes : *écartelé, aux* 1 & 4 *d'azur, au lion d'or, iſſant de trois faſces ondées d'argent, qui eſt de* Bullion; *aux* 2 & 3 *d'argent, à la bande de gueules, accoſtée de ſix coquilles de même, miſes en orle, qui eſt de* Vincent. Et les Seigneurs de *Fontenay* & de *Courcy* portent: *écartelé aux* 1 & 4 *contr'écartelé comme deſſus; aux* 2 & 3 *d'argent, à quatre lionceaux cantonnés de gueules, armés, lampaſſés & couronnés d'or, qui eſt de* Beauvau.

*BULLOU, dans le Perche-Gouet, Diocèſe de Chartres, Gouvernement d'Orléans, Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie* par Lettres du mois d'Avril 1661, regiſtrées au Greffe des Expéditions de la Chancellerie de France le 6 du même mois, en faveur d'ALEXIS DE LAUNAI, Chevalier, Seigneur de Vos & de *Bullou*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Grandpré.

BUNEL, Seigneur de Tiſſy en Normandie, Généralité de Caen. La Roque, dans ſon *Traité des bans & arrière-bans*, dit qu'en la montre de l'an 1470, Vicomté d'Arques, Guillaume le Maréchal préſenta pour lui YVON BUNEL, armé de Brigandine, ſallade, gantelets & vouge.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois lunettes de même*, 2 & 1.

BUONCOMPAGNI, Maiſon de Bologne en Italie, qui a donné un Pape dans GRÉGOIRE XIII en 1572, & deux Cardinaux & Archevêques de Bologne en 1651 & 1690.

HUGUES BUONCOMPAGNI, troiſième Duc de Sora, mourut au mois d'Octobre 1676. Il avoit épouſé Dona *Marie Ruffo*, fille de *François-Marie*, ſecond Duc de Bagnara, dont entr'autres enfans :

1. GRÉGOIRE, qui ſuit;
2. JACQUES, né le 5 Mai 1652, qui fut nommé par le Pape INNOCENT XII, Cardinal du titre de Sainte-Marie *in viâ latâ*, le 12 Dé-

Digitized by Google

cembre 1695, & mourut ſubitement à Rome le 24 Mars 1731;

3. Et ANTOINE BUONCOMPAGNI, qui mourut en 1730. Il avoit épouſé, le 29 Mars 1702, MARIE-LÉONORE BUONCOMPAGNI, ſa nièce, née au mois de Mars 1686, morte le 6 Janvier 1745, fille de GRÉGOIRE, Duc de Sora & Prince de Piombino.

GRÉGOIRE BUONCOMPAGNI, Duc de Sora, Marquis de Vignole, Prince de Piombino, né en 1641, mourut le 1er Février 1707. Il avoit épouſé 1° *Flaminia Gallio*, morte en 1679, fille de *Ptolémée*, Duc d'Alvito; & 2° le 19 Octobre 1681, *Hippolyte Ludoviſi*, fille de *Nicolas*, Prince de Piombino. Du ſecond lit vint entr'autres enfans:

MARIE-LÉONORE BUONCOMPAGNI, née au mois de Mars 1686, morte le 6 Janvier 1745, qui épouſa, le 29 Mars 1702, ANTOINE BUONCOMPAGNI, Duc de Sora, ſon oncle. (*Mercure de France*, du mois d'Avril 1731, pag. 791.)

BUREAU. Cette famille a eu pour auteur SIMON BUREAU, Bourgeois de Paris, natif de Semoine en Champagne.

JEAN BUREAU, ſon ſecond fils, Chevalier, Seigneur de Montglas, de la Houſſaye, &c., fut commis par le Roi au gouvernement de l'Artillerie de France pour le ſiège de la ville & marchés de Meaux en 1439. Il obtint, en 1447, des lettres du Roi, pour jouir avec ſon frère des privilèges attribués à toute la nobleſſe du Royaume. Louis XI le fit ſon Chambellan. Il mourut à Paris le 5 Juillet 1463.

GASPARD BUREAU, troiſième fils de SIMON, fut auſſi pourvu par commiſſion de la charge de Maître de l'Artillerie. Il en fut enſuite pourvu en chef en 1444. Il ſe ſignala, comme ſon frère, à la priſe de Bayeux en 1450, au ſiège de Bayonne en 1451, & à la bataille de Caſtillon en Périgord en 1453. Louis XI, à ſon avènement à la couronne, lui donna en reconnoiſſance de ſes ſervices, la charge de général réformateur & viſiteur des œuvres & ouvriers du Royaume de France & la capitainerie du château du Louvre. Il exerçoit encore la charge de Maître d'Artillerie en 1469, & mourut peu de tems après.

GEOFFROY BUREAU, Seigneur de la Tour de Vigery (dont SIMON étoit le IVe aïeul), vivoit en 1598.

Les armes: *d'azur, au chevron potencé & contrepotencé d'or, rempli de ſable, accompagné de trois buires d'or*, 2 & 1.

BUREN. Les Comtes DE BUREN étoient une branche cadette des Comtes d'*Egmond*. Ils ont eu pour auteur FRÉDÉRIC D'EGMOND, ſecond fils de GUILLAUME Ier, Comte D'EGMOND, & de *Walpurge de Meurs*. Il fut Comte de Buren par *Aleyde de Culembourg*, ſa femme. Cette branche, qui n'a formé que trois degrés, a fini à MAXIMILIEN D'EGMOND, Comte de Buren, un des plus grands Capitaines de ſon ſiècle, mort à Bruxelles, le 24 Décembre 1548, qui ne laiſſa, de *Françoiſe de Lannoy*, morte en 1562, qu'une fille unique, ANNE D'EGMOND, Comteſſe de Buren & de Leerdam, première femme, le 2 Mars 1551, de *Guillaume de Naſſau*, Prince d'Orange. Voy. EGMOND. Les armes: *échiqueté en pal, d'argent & d'azur*.

BUREN, famille noble & fort ancienne en Suiſſe. Elle a été conſidérable par les divers emplois que ceux de cette famille ont exercés, & par diverſes Terres & Seigneuries qu'elle a poſſédées.

ARNAUD DE BUREN étoit en haute eſtime en 1166. Ses deſcendans ſe retirèrent, avec grand nombre d'autres familles diſtinguées, dans la ville de Berne. Leurs emplois ne contribuèrent pas peu à l'agrandiſſement de cette République. On trouve dans cette famille 22 Sénateurs & Banderets, qui en tems de guerre & de paix ont rendu de grands ſervices à la République, de même qu'à pluſieurs Rois & Princes étrangers. Louis XII, Roi de France, appela à ſon ſervice LOUIS DE BUREN, & lui donna, avec une Compagnie de Suiſſes, des emplois conſidérables dans ſon armée pour la conquête du Milanois. Voy. Moréri ſur les Grands Hommes que cette famille a fournis.

Les armes: *d'or, au lion coupé de ſable & de gueules*.

BURES (DE), Seigneur d'Epinay, Boully, Béthencourt & Soully en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 15 Février 1668. La Roque, dans ſon *Traité des bans & arrière-bans*, dit qu'en la montre de l'an 1470, Comté de Longueville, pour NICOLAS DE BURES, ſe préſenta Jehan du Parc, armé de brigandine, ſallade & vouge. Le même Auteur, dans ſon *Traité de la Nobleſſe*, pag. 318, dit que cette famille fut annoblie par la Charte générale des Francs-Fiefs en 1470. Suivant l'*Hiſtoire de Rouen*, un DAVID DE BURES, de la ville de Dieppe, étoit Conſeiller au Parlement de Nor-

Digitized by Google

mandie en 1519; & GABRIEL DE BURES, de la ville de Dieppe, obtint du Roi CHARLES IX, en 1563, la permiſſion de faire le commerce ſur mer, ſans déroger à la Nobleſſe qu'il tenoit de NICOLAS DE BURES, annobli en 1470.

Pour l'ancienne Maiſon DE BURES, la Roque, dans ſon *Origine des noms*, p. 55, dit qu'elle portoit les armes de celle d'*Iliers*, qui ſont: *d'or, à ſix annelets de gueules, poſés 3, 2 & 1.*

BURES (DE), Sieur de Panthou, en Normandie, Election de Vire, qui porte: *d'argent, à trois faſces d'azur.*

BURES (DE), Sieur de la Morandière, en Normandie, Election de Caen, qui porte : *de ſable, à deux jumelles d'argent.*

BURGENSIS. JEAN BURGENSIS, établi à Blois, où il étoit Conſeiller, fut Médecin de la Ducheſſe d'Orléans, enſuite de Louis, Duc d'Orléans, depuis Roi de France ſous le nom de LOUIS XII. Il mourut en 1498.

JÉRÔME BURGENSIS, ſon petit-fils, après avoir été Aumônier du Roi FRANÇOIS Ier juſqu'en 1546, parvint à l'Evêché de Châlons en 1556, & aſſiſta au Sacre de CHARLES IX, en 1562. Il fonda un Collége dans la ville de Châlons, enſuite un Séminaire en 1572. Il mourut en Juin 1573. FRANÇOIS BURGENSIS, ſon neveu, étoit Secrétaire du Roi en 1568. On trouve encore GUILLAUME BURGENSIS, Conſeiller au Parlement en 1545, & SIMON BURGENSIS, Conſeiller, Médecin ordinaire de CHARLES IX, & de MARGUERITE DE FRANCE, ſa ſœur, en 1566 & 1567.

Les armes : *d'azur, à trois lions d'or, les deux du chef affrontés, tenant une fleur-de-lys auſſi d'or.*

BURGOT (DU), ou de BOURG, ou de BURGH, ou BOURKE, &c., ancienne nobleſſe qui remonte, d'après un mémoire envoyé, bien au-delà des Croiſades. On lui donne plus de 6 ſiècles d'antiquité. Elle a formé beaucoup de branches, établies en Eſpagne, en France, en Angleterre, en Irlande & ailleurs.

RICHARD BOURKE eut pour fils:

RICHARD BOURKE, IIe du nom, né le 25 Janvier 1733, ancien Capitaine dans une Brigade Irlandoiſe, & Chevalier de Saint-Louis, établi en Bretagne, & marié à Lorient, à *Marie-Jacquette de Saint-Jean de Bolingbroke*, dont:

1. & 2. GUILLAUME & autre GUILLAUME;
3. & 4. VICTOIRE & JACQUES-FLORENCE, inſcrits tous quatre pour entrer à l'Ecole Royale Militaire;
5. JEAN-RAYMOND-CHARLES, né le 12 Août 1772;

Et trois filles.

AUTRE BRANCHE établie en Languedoc.

Le chef ſorti d'Irlande paſſa en Amérique au milieu du dernier ſiècle, & ſe fixa à Saint-Chriſtophe, où il fut tué. Il y avoit épouſé *Eliſabeth Dupas*, dont:

ANTOINE DE BOURG, qui s'établit à la Guadeloupe, & y épouſa *Marie-Anne du Clerc*, ſœur du chef d'Eſcadre de ce nom, tué à l'expédition de Rio-Janeiro, où il commandoit, & fille du Lieutenant de Roi de l'Iſle, dont:

1. XAVIER DE BOURG, Chevalier, Seigneur de *Marigny*, mort ſans hoirs, Conſeiller au Conſeil ſupérieur de la Guadeloupe;
2. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, Sous-Lieutenant des Gardes-Françoiſes, mort ſans poſtérité;
3. CHARLES-ANTOINE, Mouſquetaire de la Garde du Corps du Roi, puis Conſeiller au Conſeil ſupérieur de la Guadeloupe, enſuite Conſeiller honoraire le 20 Décembre 1771, mort à Toulouſe;
4. LOUIS-ANTOINE, qui ſuit;
5. & 6. ANTOINETTE-LOUISE & ROSE-VICTOIRE, Religieuſes Carmélites en 1779, à Ploermel, en Bretagne;
7. JUSTINE-NICOLE, mariée à *Gabriel de Crieu*, Chevalier, Seigneur d'Erchiny, Gouverneur de la Guadeloupe juſqu'en 1757, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis;
8. MARIE-ANNE-ELISABETH, mariée à *N... le Roy de la Potherie*, Chevalier, Lieutenant de Roi de la Guadeloupe, & Chevalier de Saint-Louis;
9. JEANNE-FRANÇOISE, mariée au Comte de *Fond*, Lieutenant de Roi de ladite Iſle, & Chevalier de Saint-Louis;
10. Et MARIE-ANNE-FRANÇOISE DE BOURG, mariée à *Louis-Antoine Fillacier de Saint-Germain*, Gentilhomme Normand, Doyen du Conſeil-Supérieur de la Guadeloupe.

LOUIS-ANTOINE DE BOURG, Chevalier, Conſeiller au Conſeil-Supérieur de la Guadeloupe, épouſa *Jeanne-Thérèſe de Perrey*, fille de *Guillaume de Perrey*, Conſeiller audit Conſeil, dont:

1. GUILLAUME, Chevalier, Conſeiller, mort en Languedoc;

Digitized by Google

2. Louis-Henri de Bourg de Montjay, Chevalier, d'abord Officier dans le Régiment de Luxembourg, incorporé dans celui de Vatan, puis Officier à la création des Grenadiers de France, tué au dernier siège de la Guadeloupe en 1759. Il avoit épousé *Catherine-Thérèse Boisjoli-Neau*, dont:
   1. Louis-Auguste-Marie de Bourg de Montjay, Chevalier, Seigneur d'Offrery en Languedoc, né en 1758;
   2. Et Charles-Pierre, qui suit.

Charles-Pierre de Bourg, haut-justicier de Saussens, Mamerlac, Nartault, Co-Seigneur de Prunet, Vindmes, Bannières, Monteabrié, &c., Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel & Commandant au Cap-Tiburon, épousa *Marie-Angélique Gautier*, dont:
1. Charles-Jean-Louis-Henri, né au Château de Saussens en Languedoc;
2. Marie-Thérèse-Sophie de Bourg de Franqueville;
3. Et Elisabeth-Jacqueline-Angélique-Caroline de Bourg d'Esclainvilliers.

Les premières armes de cette Maison étoient: *d'azur, à trois fleurs-de-lys herminées*, que quelques branches ont encore portées dans le dernier siècle; mais ces branches ont repris depuis, avec les autres, celles qui sont: *d'or, à la croix de gueules, accompagnée en chef, au* 1 *d'un lion rampant de sable; & au* 2 *d'une main droite, aussi de sable.* Devise: *une* foi, *une* loi *& un* roi. Chaque branche s'est distinguée en ajoutant, tranchant ou changeant quelques pièces, soit dans l'*écu*, le *cimier*, les *supports* ou la *devise*, tels que l'ont fait les *Bourg de Mailot* & *Banintobert*, dont les troisième & quatrième quartiers de l'écu sont: *d'hermine*; le cimier, *un lion assis*; les supports, celui à droite, *une harpie gardant*, & à gauche, *un homme armé & cuirassé*, avec cette devise: A cruce salus.

BURIN, famille noble, originaire de Paris, qui donna, sous les règnes de François II, & Charles IX, un Officier-Général d'Artillerie dans la personne de

I. N... de Burin-Fabry, Ecuyer, Chevalier, Seigneur Châtelain de Brezons, &c., d'où sont sortis plusieurs Gentilshommes, & entr'autres,
1. Jules-Alexis de Burin-Brezons, qui servit avec distinction sous Henri III, & fut blessé à la bataille d'Anneau;
2. Philippe de Burin, Capitaine au Régiment d'Espagny;
3. Et Rolin, qui suit.

II. Rolin de Burin, Châtelain de Brezons, de la Grange & du Milieu, Seigneur de Brunoy, d'Hiers & autres lieux, principal bienfaiteur de la Congrégation des Camaldules de France, en la Maison de Grosbois, fut reçu Conseiller, Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France le 11 Septembre 1654. Il fut pourvu de l'Office de Grand-Audiencier de France le 29 Novembre 1658, & épousa *Louise de Massieu*, qui obtint par faveur ses entrées à la Cour. De ce mariage vinrent:
1. François, qui suit;
2. Et Françoise de Burin, mariée, par contrat du 12 Avril 1673, à *François de Bombelles*, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Champagne, Chevalier de Saint-Louis, Sergent-Major de la ville d'Huningue, dont elle eut entr'autres enfans:
   Henri, Comte *de Bombelles*, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Lieutenant-Général des Armées du Roi.

III. François de Burin, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur d'Anemois, Seigneur haut-justicier de Ricquebourg, de la Neuville, &c., Conseiller du Roi, Receveur-Général des Consignations du Parlement de Paris, fut maintenu dans *sa Noblesse* par Arrêt du Conseil d'Etat du 8 Août 1699. Il avoit épousé, 1° par contrat du 6 Septembre 1679, *Catherine de Samson*, lors veuve de *Nicolas le Vasseur*, Ecuyer; & 2° par contrat du 27 Août 1692, *Jeanne de Palmes*, remariée à *Claude Thevenin*, Marquis de Tanlay. Les enfans du premier lit sont:
1. François, qui suit;
2. Jacques-Alexandre, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
3. Et Catherine, Abbesse de l'Abbaye de St.-Paul de Beauvais.

Et du second lit vinrent:
4. Alexandre-François, Capitaine de Cavalerie, né en 1695;
5. Timoléon, Mousquetaire du Roi, né en 1696;
6. Et Marie-Anne de Burin.

IV. François de Burin, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Ricquebourg, de Leuche, de la Guenie, &c., Chevalier de St.-Louis, Lieutenant pour le Roi & Commandant pour Sa Majesté des Villes & Châteaux du Port-

Digitized by Google

Louis, de Lorient, &c., épouſa *N... Martin-du-Parc*, fille de *N... du Parc*, Capitaine de Vaiſſeaux du Roi, Commandant pour la Marine au Port-Louis, & de *N... du Rumain*. De ce mariage eſt iſſu :

V. François-Simon de Burin, Ecuyer, Seigneur de Ricquebourg & autres lieux, Lieutenant au Régiment de Languedoc.

SECONDE BRANCHE.

IV. Jacques-Alexandre de Burin, Ecuyer, Seigneur de la Neuville, né en 1682, ſecond fils de François, Ier du nom, & de *Catherine de Samſon*, ſa première femme, fut Capitaine au Régiment de Bombelles, & bleſſé au ſiège de Douai, Conſeiller du Roi, Commiſſaire de la Marine, & nommé, lors de ſon décès, Intendant des Isles du Vent de l'Amérique. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Avril 1714, *Marie-Angélique Wattier*. De ce mariage ſont nés :

1. Jean-Dominique, qui ſuit;
2. Angélique-Gabrielle, mariée à *Raymond de Grenier*, Chevalier de St.-Louis, Lieutenant des Frégates du Roi, fils de *Marc de Grenier*, dit *le Marquis de Lantil*, Procureur-Général au Bureau des Finances de Guyenne;
3. Et Henriette-Mélanie, dite *Mademoiſelle de la Neuville*, née en 172...

V. Jean-Dominique de Burin, Ecuyer, Seigneur de Leuche, de la Guenie & de Villemarion, entré dans le Régiment de Bourbonnois en 1734, eſt marié à *Marie-Louiſe Herbert-du-Jardin*.

Les armes : *d'azur, à la bande d'argent, accompagnée de deux ſoucis d'or*.

BURLE, en Dauphiné. I. Gautier Burle, fils de noble Hubert, & d'*Iſabeau Stanhuit*, Angloiſe de nation, ſe retira en Provence ſous le règne de la Reine Jeanne, & ſe fit naturaliſer par Lettres du 18 Juin 1379. Il quitta ſon pays, lors des troubles cauſés par la Maiſon de *Lancaſtre*, qui fit deſcendre du Trône celle d'*Yorck*. Gautier Burle eut pour fils :

II. André Burle, lequel teſta le 25 Mai 1466, & laiſſa de *Lucrèce de Thibaud* :

III. Antoine Burle, marié à *Antoinette de l'Horte*, de laquelle il eut :

IV. Louis Burle, qui épouſa, au mois de Juin 1325, *Delphine d'Albert*, & eut :

1. Balthasar, qui fut premier Gentilhomme ſervant de Charles, Cardinal de Bourbon, oncle du Roi Henri IV, & marié 1° à *Richarde d'Alphonſe*, dont il n'eut qu'une fille, mariée à noble *Gaſpard de Seillans*, Général de la Maréchauſſée de Provence; & 2° à *Angélique Biliotti*, duquel mariage vint Jean-Louis Burle, mort ſans poſtérité;
2. Et Jean, qui ſuit.

V. Jean Burle fut Secrétaire du Roi en la Chancellerie de Provence en 1572, & marié, en 1603, à *Catherine de Rogier*, dont :

1. Honoré, qui fut Conſeiller au Siège d'Aix, dont il mourut Doyen. Il laiſſa d'*Anne de Rafelis de Rognes* :

   Jean-Louis Burle, IIe du nom, mort ſans poſtérité, qui épouſa, en 1686, *Thérèſe du Pont*, fille de *Rainaud du Pont*, Seigneur d'Aurons, & d'*Honorade de Graſſe-Montauroux*.
2. Jean, IIe du nom, Capitaine d'Infanterie, mort ſans alliance;
3. Et Jean-Antoine, qui ſuit.

VI. Jean-Antoine Burle fut marié, à Manoſque, en 1636, à *Jeanne de Garnier-de-la-Javie*, dont il eut :

VII. Marc-Antoine de Burle, qui épouſa, en 1656, *Claire du Vivail*, fille de noble *Palamède du Vivail*, Seigneur de la Vallée, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Siſteron, & de *Marie de Bonfils*. Il laiſſa entr'autres enfans :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et Jeanne, mariée à *Hercule de Villeneuve-Trans-Eſclapon*.

VIII. Pierre de Burle prit le nom de *Champelos*, d'un Arrière-Fief ſitué dans la Terre de Valencolle. Il ſe maria, en 1691, à *Françoiſe de Gérard-de-Lubac*, des Co-Seigneurs de *Vachères*. De ce mariage eſt né entr'autres enfans :

IX. Jean de Burle, IIIe du nom, Seigneur de Champelos, qui épouſa, en 1727, *Madeleine-Roſe de Gombert*, fille de *Jean-Henri de Gombert*, Seigneur de Saint-Geniès & de Dromon, & de *Françoiſe de Veſe*, des Seigneurs de *Merle*. Il a de ce mariage pluſieurs filles, dont deux ſont Religieuſes à Rodez, & un fils qui ſuit.

X. N.... de Burle, reçu dans la Compagnie des Gardes de la Marine en 1755, a été fait Garde du Pavillon-Amiral après le combat naval donné contre les Anglois le 20 Mai 1756.

Les Seigneurs de *Curban* forment une ſeconde branche de cette Maiſon; ils ſont éta-

Digitized by Google

blis à Sisteron. C'est ce que nous savons sur cette famille, faute de Mémoire.

Les armes : *d'argent, à la bande d'azur chargée de trois annelets d'or, & accostée de deux croix tréflées au pied fiché de gueules & renversé.* Devise : *cruore Christi corusco.*

BURNIQUEL. Les Comtes de BURNIQUEL, qui portoient : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à la croix cléchée & pommetée d'or; aux 2 & 3 à la croix pattée d'argent*, sont sortis des Comtes DE COMENGE, par ARNAUD-ROGER DE COMENGE, Vᵉ du nom, Vicomte de Conserans. Il vivoit en 1403, & sa postérité a fini à JEAN-LOUIS DE COMENGE, Vicomte de Burniquel, qui fut maintenu dans *sa Noblesse* le 8 Août 1669. Il laissa :

MARIE-THÉRÈSE & MARIE-ANNE DE COMENGE, reçues aux Sœurs Maltoises, après avoir fait leur preuve le 16 Août 1679. Voyez COMENGE.

BURTIN, famille noble, dont étoit CATHERINE BURTIN, mariée, par contrat du 23 Juillet 1710, à *Joseph de Montdor*, Chevalier, septième fils de *Jean*, IVᵉ du nom, & de *Juste-Diane-Madeleine de Sallemard*, dont postérité.

Les armes: *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre losanges de même; au chef d'argent, chargé d'un lion passant de gueules.*

* BURY, dans le Blaisois, Diocèse de Blois, Terre & Seigneurie qui fut érigée en *Baronnie* par Lettres du mois de Juillet 1566, registrées le 13 Août suivant, en faveur de CLAUDE ROBERTET, Baron d'Alluye; elle passa ensuite à sa nièce FRANÇOISE ROBERTET-D'ALLUYE, Dame de Brou, mariée à *Tristan de Rostaing*, Seigneur de Thieux, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître général des Eaux & Forêts de France, père de CHARLES DE ROSTAING, Comte de la Guerche & de Villemonde, Baron de Brou, Conseiller du Roi en ses Conseils, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances. Ce fut en sa faveur que la *Baronnie de Bury*, unie à la Terre d'*Onzain*, fut érigée en *Comté* sous le nom DE ROSTAING, par Lettres du mois de Février 1634, registrées le 19 Juillet 1642. Le Comte DE ROSTAING, qui avoit été nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1619, mourut à Paris le 4 Janvier 1660, sans avoir été reçu. Il avoit épousé, le 7 Janvier 1612, *Anne Hurault-de-Cheverny*, dont :

LOUIS-HENRI, Marquis DE ROSTAING, qui mourut sans alliance le 16 Avril 1679;

Et FRANÇOIS DE ROSTAING, Comte de Bury, qui étant aussi mort sans enfans l'an 1666, sa veuve, *Anne-Marie d'Urre-d'Aiguebonne*, eut pour ses reprises le Comté de *Bury*. Elle mourut âgée de 91 ans, le 19 Octobre 1724, & laissa pour héritier *Jacques-Marin-Alexandre Peruchon-de-Varax*, qui devint Comte de Bury, & épousa, le 27 Août 1727, *Marie-Elisabeth Frotier-de-la-Messelière*. Il a deux frères, le Marquis & le Chevalier de Varax.

Les armes de BURY sont : *d'or, à quatre fasces de gueules.*

BUS, dans le Comtat d'Avignon. Les armes : *d'azur à l'arbre arraché & écoté d'or, soutenu par deux léopards d'argent, affrontés & couronnés d'or à l'antique.*

BUSC (DU), Seigneur de Saint-Germain, de Fresnay, & de Fresenville, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans *sa Noblesse* le 14 Août 1668. Le P. Anselme parle de RICHARD DU BUSC, qui vivoit en 1360, dont la fille, PERRONELLE DU BUSC, fut mariée, vers 1400, à *Guillaume du Bosc*, Seigneur de Tendos. La Roque, dans son *Traité des Bans & Arrière-Bans*, dit qu'en la montre de 1470, Châtellenie de Vernon, CRESPIN DU BUSC fut excusé ou exempt du service, parce qu'il étoit occupé à la garde de la tour de Vernonet. On croit que la famille DU BUSC Seigneur de la Marre, Généralité de Rouen maintenue dans *sa Noblesse* le 6 Février 1669, est la même que celle DU BUSC-DE-SAINT-GERMAIN, quoique les armes soient différentes par les métaux.

On trouve, dans l'*Histoire de la ville de Rouen*, un ÉLIE DU BUSC, Seigneur de Saint-Martin, Receveur de la ville de Rouen, qui obtint des Lettres de Noblesse en 1655; & un NICOLAS DU BUSC, Seigneur de Saint-Martin, Echevin de la même Ville en 1659.

✠ BUSON DE CHAMPDIVERS, dans le Comté de Bourgogne, originaire de Besançon, dont la Noblesse a été prouvée dans l'Ordre de Malte & dans les Chapitres nobles de la Province. Elle remonte à

JEAN BUSON, qui fut chargé par la Ville de Besançon de se trouver à une assemblée, en 1345, *au Moutier de Valentin*, entre les gens

Digitized by Google

du Comté de Bourgogne, d'une part, & ceux de la Cité de Beſançon, & ceux de M. Jean de Charon, d'autre part, au ſujet du bois de Challut; il eſt qualifié dans un titre qui ſe trouve dans les Archives de la Confrérie de la Croix de Beſançon, de Chevalier, *Miles*.

Hugues-Gabriel Buson, le chef actuel de cette famille, Seigneur de Champdivers & de Frontin, Chevalier de Saint-Georges, a épouſé *Anne-Jeanne-Baptiſte-Pierrette-Gabrielle de Matherot*, dont:

Etienne-François-Xavier de Buson, Officier aux Gardes-Françoiſes.

Les armes: *parti de gueules & d'argent, chargé de trois quinte-feuilles de l'une en l'autre.*

BUSQUE, du ſurnom de *la Morée: d'argent, à la croix de gueules*, qui eſt Achaïe ou de la Morée, *à la barre de ſable, brochante ſur le tout.* Antoine de Savoie, Prince d'Achaïe & de la Morée, vivoit en 1390. Geoffroy de la Morée, Seigneur de Buſque, Capitaine d'Infanterie, vivoit en 1580; & Guillaume de la Morée, Seigneur de Buſque, mort en 1610, a laiſſé une poſtérité qui ſubſiſte encore aujourd'hui.

BUSSERADE. Paul Busserade, Chevalier, Seigneur de Cepy, né en Brabant, fut inſtitué Lieutenant-Général de l'Artillerie de France en 1495, & fut pourvu de la charge de Maître, Viſiteur & Réformateur de l'Artillerie en 1504. Il ſe trouva au ſiège de Gênes en 1507, & fut tué au ſiège d'Aveſnes en 1512. Sa poſtérité a fini à Jean de Busserade, Maître particulier des Eaux & Forêts des Vicomtés de Giſors & de Lyon, par la réſignation de ſon père en Avril 1621.

Les armes: *patté d'or & de gueules.*

* BUSSET, Terre qui fut anciennement poſſédée par la Maiſon de *Vichy*. Guillaume, Seigneur de Vichy & de Busset, eut d'*Iſabelle de Saligny*, une fille nommée Smaragde de Vichy, qui fut ſon héritière dans les Seigneuries de *Buſſet*, de Puiſagut & de Saint-Prieſt, qu'elle porta en mariage, par contrat du vendredi après la fête de la Touſſaint de 1387, à *Maurin* ou *Morinot de Tourzel*, Baron d'Alègre, Seigneur de Tourzel, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi & de *Jean*, Duc de Berry. Yves de Tourzel, Baron d'Alègre, leur fils aîné, épouſa *Marguerite d'Apchier*, fille de *Bertrand*, Seigneur d'*Apchier*, & d'*Anne de la Gorce*; ils eurent pour ſecond fils Bertrand de Tourzel, dit d'*Alègre*, qui eut en partage *Buſſet*, Puiſagut, le Temple & Saint-Prieſt. Il épouſa, par contrat du 30 Novembre 1471, *Iſabelle de Lévis*, fille d'*Euſtache de Lévis*, Seigneur de Villeneuve-la-Crémade, & d'*Alix de Couſan*, & ils eurent:

1. Marguerite de Tourzel, dite d'*Alègre*, laquelle étant veuve ſans enfans de *Claude de Lénoncourt*, & Dame de Buſſet, de Puiſagut, le Temple & Saint-Prieſt, porta ces Terres en mariage, le 1er Janvier 1498, à Pierre de Bourbon, ſon ſecond mari;
2. Et Catherine de Tourzel-d'Alègre, mariée, par contrat du 18 Avril 1493, à Charles de Bourbon, Prince de Carency, Comte de la Marche, &c., duquel elle fut la troiſième femme.

Cette Terre & *Baronnie*, puis *Comté* en Auvergne, au Diocèſe de Clermont, a donné ſon nom à une branche de la Maiſon de *Bourbon*. Cette branche a pour auteur Louis de Bourbon. Voyez BOURBON-BUSSET.

BUSSEUL, en Mâconnois. Gabriel de Busseul, Seigneur du Parc, Saint-Martin, Senoſan, Priſey & Tornas, eut:

1. Girard, qui ſuit;
2. Philiberte, femme 1° de *Philibert de Viry*, Seigneur de Chanlecy; & 2° de *Philibert de Rogemont*, Seigneur de Pierrecloux, veuf de *Catherine de la Roche*, & fils de *Humbert de Rogemont*, Seigneur de Pierrecloux, & de *Catherine de Bletterans*.

Girard de Busseul, Seigneur du Parc en Mâconnois, vivoit en 1410, & épouſa *Antoinette de Grolée*, fille d'*Aymar*, & de *Catherine du Quart*, ſa première femme, dont il eut:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Et Claudine, Dame du Parc, de Senoſan en Mâconnois, de Dou en Dombes, femme de *Jacques Maréchal*, Chevalier, fils de *Jean*, Seigneur de Combefort, & d'*Anne de Bonnivard*.

Guillaume de Busseul, Seigneur de Sarril, vivant en 1510, épouſa *Jeanne de Rogemont*, fille de *Philibert de Rogemont*, Seigneur de Pierrecloux, & de Philiberte de Busseul, ſa ſeconde femme, dont:

Philibert de Busseul, Seigneur de Saint-

Digitized by Google

Sernin, vivant en 1520, qui épouſa *Madeleine de Sercy*, dont entr'autres enfans :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Et Françoise, femme, en 1550, de *Georges de Crémeaux*, Seigneur de Minardières, fils puîné de *Claude*, Seigneur de *Crémeaux*, Chevalier, & de *Marguerite de Saint-Symphorien*.

Charles de Busseul, Seigneur de Saint-Sernin, de Coreilles, de Germoles & la Baſtie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli de Mâcon, épouſa, l'an 1559, *Antoinette de Gorrevod*, fille de *Jean de Gorrevod*, Comte du Pont-de-Vaux, & de *Claudine de Semur*.

C'eſt ce que nous ſavons de cette famille, qui portoit pour armes : *faſcé d'or & de ſable de ſix pièces*.

BUSSIERE (la), famille de Poitou, qui porte : *d'azur, à la bande d'argent, accompagnée en chef de deux vols de même, & en pointe de deux molettes d'or*. Susanne & Marie de la Bussiere, nées en 1672 & en 1675, & reçues à Saint-Cyr au mois de Février 1686, étoient de cette famille, & prouvèrent qu'elles deſcendoient de Jean de la Bussiere, Ecuyer, qui vivoit en 1490, & étoit leur V^e^ ayeul.

BUSSON, en Bretagne. On pourroit remonter l'antiquité de cette famille juſqu'à Babin Busson, Chevalier, vivant l'an 1161 ; mais n'ayant pas de Mémoire pour en parler avec certitude, nous commencerons par

I. Robert Busson, Chevalier, vivant l'an 1380, qui ſigna la paix de Guérande. Il épouſa *Jeanne de Villaines*, fille de ce célèbre *Begue de Villaines*, Grand-Ecuyer de France, Favori des Rois Charles V & Charles VI, dont il eut :

II. Olivier Busson, Seigneur de Gazon, qui épouſa *Béatrix*, Dame de *Chevigné*, & fut père de

III. Thibaut Busson, Seigneur de Gazon, Chevalier, Chambellan du Duc de Bretagne Jean VI, qui eut un bras coupé à la priſe de Chantoceaux en 1419. Il épouſa *Iſabeau de Châteaubriant*, fille de *Brient de Châteaubriant*, Seigneur de Beaufort & du Pleſſis-Bertrand, & de *Jeanne de Tehillac*, dont vint :

IV. Jean Busson, Seigneur de Gazon, de Villaines & de Chevigné, qui épouſa *Anne d'Eſpinay*, fille de *Robert*, Sire d'*Eſpinay*, Grand-Maître de Bretagne, & de *Jeanne de Montbourcher*, dont :

V. Robert Busson, Seigneur de Gazon, de Villaines & de Chevigné, marié à *Madeleine de la Chapelle*, fille de *René*, Seigneur de *la Chapelle*, Rainſonin, & de *Jeanne de Courcillon*, dont il eut :

1. Guy, qui ſuit ;
2. Isabeau, femme de *Pierre du Gué*, Seigneur de Sernon ;
3. Barbe, mariée, en 1500, à *Jean de Champagné*, Seigneur de la Montagne ;
4. Roberte, Abbeſſe de Saint-Georges de Rennes ;
5. Et Catherine, Religieuſe dans ladite Abbaye de Saint-Georges de Rennes en 1491.

VI. Guy Busson, Seigneur de Gazon, épouſa *Jeanne de Sévigné*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Sévigné*, & de *Jacquette de Montmorency*. De ce mariage vinrent :

1. Isabeau, Dame de Gazon, femme de *Charles de Beaumanoir*, Vicomte de Beſſo ;
2. Et Françoise, femme de *Charles de Couvran*, Seigneur de Sacé, fils de *Gilles de Couvran*, Seigneur de Sacé, & de *Marguerite de Beauvau*.

Les armes : *d'argent, au lion de ſable, armé, lampaſſé & couronné d'or*.

BUSSY, en Bugey. I. Guillaume, I^er^ du nom, Seigneur de Bussy, Chevalier, donna pluſieurs biens à la Chartreuſe de Meyria en Bugey l'an 1195, & laiſſa :

1. Thomas, qui ſuit ;
2. Et Guillaume, II^e^ du nom, Chevalier, nommé dans une Charte de l'Abbaye de Cheyſery de 1237.

II. Thomas, I^er^ du nom, Chevalier, Seigneur de Bussy en 1243, fut père de :

1. Garnier, qui ſuit ;
2. Guichard, Chevalier, mentionné dans un titre de la Chartreuſe de Meyria de 1244 ;
3. Et Soffrey, Damoiſeau, qui eut pour fils :

Guillaume de Bussy, III^e^ du nom, Chevalier, qui teſta l'an 1290. Il épouſa *Agnès*, & laiſſa ſes biens à Geoffroy, Jean, Pierre, Béatrix & Marguerite de Bussy, ſes enfans.

III. Garnier, I^er^ du nom, Chevalier, Seigneur de Bussy en 1260, laiſſa :

IV. Garnier, II^e^ du nom, Seigneur de Bussy en 1310, lequel eut de *Marguerite*, dont le nom de famille ne nous eſt pas connu :

1. Thomas, II^e^ du nom, Seigneur de Bussy, qui épouſa *Clémence*, dont :

Digitized by Google

Nicolas de Bussy, mort jeune en 1350;
2. Philippe, qui ſuit;
3. Guillaume, IVe du nom, auteur de la branche des Seigneurs d'*Eyria*, rapportée ci-après;
4. Nicod, Chevalier, Châtelain de Beauvoir en Bugey, pour le Sire de Villars l'an 1324;
5. Et Humbert, Chevalier.

V. Philippe, Chevalier, Seigneur de Bussy & de Chanay en Michaille, teſta le 10 Décembre 1354, & fut marié 1° à *Jeanne de Lugny*, fille de *Joſſerand*, Seigneur de *Lugny*, & de *Marguerite de Piſeys*; & 2° à *Catherine de Viry*, fille de *Richard*, Seigneur de *Viry*, en Genevois. Il eut du premier lit:

1. Galois, Chevalier, Seigneur de Bussy, mort ſans hoirs;
2. François, qui ſuit;
3. Guigonne, femme de *François de Rogemont*, Chevalier.

Et du ſecond lit vint:

4. Et Louis, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

VI. François de Bussy, Ier du nom, Chevalier, teſta le 8 Janvier 1367. Il épouſa *Alix de la Balme*, fille de *Guillaume de la Balme*, dit *Mauclerc*, & laiſſa:

1. Jean, dit *l'Aîné*, Religieux à Cluny;
2. & 3. Autre Jean, dit *le Jeune*, & André, Chevaliers, morts ſans hoirs;
4. Et Marguerite, Religieuſe à la Déſerte à Lyon.

DEUXIÈME BRANCHE.

VI. Louis, Seigneur de Bussy & de Chanay en Michaille, troiſième fils de Philippe, & de *Catherine de Viry*, ſa ſeconde femme, épouſa, l'an 1361, *Marguerite de Langins*, fille de *Jean de Langins*, Seigneur de Vignos au Pays de Vaud, & de *Catherine de Viry*, dont il eut:

1. François, qui ſuit;
2. Catherine, femme de N..., Seigneur de *Compeys*;
3. Et Jacquette, femme de *Jean*, Seigneur de *Saleneufve*, en Genevois.

VII. François, IIe du nom, Seigneur de Bussy & de Chanay, lors de l'inſtitution des Chevaliers Hermites de Saint-Maurice, faite par Amé VII, Duc de Savoie, en ſa retraite de Ripaille: il n'y eut que ſix Chevaliers, deſquels celui-ci fut le quatrième. Il fut marié, 1° à Antoinette de Bussy, Dame d'Eyria, ſa parente, morte en 1411 ſans laiſſer d'enfans, fille de Jean de Bussy, Seigneur d'Eyria, & de *Félice de Mathefélon*; & 2° le 17 Décembre 1413, à *Eléonore de Grolée*, fille de *Guillaume de Grolée*, Seigneur de Neyrieu, & d'*Alix de Breſſieux*, dont:

1. Antoine, qui ſuit;
2. Beraud, Chevalier de la Toiſon d'Or, auquel Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, donna une penſion l'an 1430;
3. Et Louise, qui prit l'habit de Religieuſe.

VIII. Antoine de Bussy, Seigneur d'Eyria, de Chanay & de Brion en 1455, épouſa, le 3 Avril 1434, *Antoinette de Montluel*, fille de *Jean de Montluel*, Seigneur de Châtillon, & de *Guigonne de Luyrieux*, dont il eut:

1. Jacques, qui ſuit;
2. François, Seigneur d'Iſarnore, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après;
3. Philibert, Protonotaire Apoſtolique & Commandeur de St.-Antoine de Bourg, mort l'an 1504;
4. Antoinette, mariée, le 19 Octobre 1480, à *François de Gerbais*, Seigneur de Billia;
5. Jeanne, femme d'*Antoine*, Seigneur de *Genoſt*, fils d'*Euſtache*, Seigneur de *Genoſt*, & de *Louiſe de Marzey*;
6. Aimée, femme de *Guigues de Langins*, Seigneur de Buffavant;
7. Louise, femme d'*Antoine*, Seigneur de *Dortans*, fils de *Hugonin*, Seigneur de *Dortans*, & de *Guillemette de Vincelles*;
8. Et Guillemette, Dame de Geureyſſia, qui teſta le 31 Décembre 1523.

IX. Jacques de Bussy, Seigneur d'Eyria & de Chanay, Baron de Brion, Chambellan du Duc de Savoie & Gouverneur de Nice en 1477 & 1480, mourut le 7 Mars 1482. Il épouſa *Marguerite de Clermont*, fille de *Jacques de Clermont*, Seigneur de Vaulſerre, & de *Jeanne de Poitiers*, & laiſſa pour fils unique:

X. Pierre de Bussy, Seigneur d'Eyria, Vauluiſant & Lyonnières, Chevalier de l'Ordre de Savoie, qui teſta le 26 Mars 1561. Il épouſa, le 5 Avril 1503, *Jeanne de Menthon*, fille de *Georges*, Baron de *Menthon*, & de *Marie de Coligny*, & laiſſa:

XI. Jean de Bussy, Seigneur d'Eyria, Baron de Brion, qui épouſa, le 18 Janvier 1544, *Louiſe de Palmier*, veuve de *Philippe de la Tour*, Seigneur d'Hermieu, & fille de *Jean*

Digitized by Google

de Palmier, Seigneur de la Baſtie, & de *Luquette de Beauvoir*, dont vinrent:

1. Claude, qui ſuit;
2. Bernard, mort ſans hoirs;
3. Péronne, mariée, en 1588, à *Gaſpard de Malivert*, Seigneur de Conflans-ſur-Ains, fils de *Philibert de Malivert*, Seigneur de Conflans, & de *Catherine de Grillet*;
4. Et Barbe, Religieuſe à Chambéry.

XII. Claude de Bussy, Chevalier, Seigneur d'Eyria, de Buſſy & de Crangeac, Baron de Brion, épouſa *Antoinette de Dinteville*, fille de *Jean*, Seigneur de *Dinteville*, Baron de Meurville & de Grignon, & de *Gabrielle d'Eſtainville*, & ſœur de *Joachim*, Seigneur de *Dinteville*, Chevalier des deux Ordres du Roi, & ſon Lieutenant au Gouvernement de Champagne. De ce mariage vint pour fils unique:

XIII. Joachim-Antide de Bussy, Seigneur d'Eyria, de Buſſy, de Sommelone, Montpelone, Montmartin & Dinteville, Baron de Crangeac & de Brion, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui mourut en 1632. Il épouſa, le 27 Septembre 1604, *Françoiſe de Saulx*, fille de *Guillaume de Saulx*, Chevalier des deux Ordres du Roi, Comte de Tavannes & de Buzançois, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, & de *Catherine Chabot*, & laiſſa:

1. Claude-Antoine, qui ſuit;
2. Marie, Baronne de Meurville, Dame de Spoy, & de Sommelone, femme de *François*, Comte d'*Eſtaing*, Lieutenant des Gendarmes de la Reine, dont eſt venu *Joachim*, Comte d'*Eſtaing*, Marquis de Murol;
3. Et Huberte-Renée, Baronne d'Emery & de Lorme, Dame de Montpelone & de Montmartin, morte le 20 Avril 1686, mariée, par contrat du 26 Novembre 1634, à *Jean de Meſgrigny*, premier Préſident au Parlement de Provence, dont pluſieurs enfans.

XIV. Claude-Antoine de Bussy, Marquis de Dinteville, Baron d'Emery, Lieutenant des Gendarmes de la Reine, fut tué à la bataille de la Marfée l'an 1641. Il épouſa, l'an 1636, *Marguerite le Roy*, fille de *François le Roy*, Seigneur de la Grange, Bailli & Gouverneur de Melun, & de *Balthaſarde de Malain*, de la Maiſon de *Lux*. Il laiſſa une fille unique:

XV. Marguerite de Bussy, morte jeune quelque tems après ſon père.

TROISIÈME BRANCHE.

IX. François de Bussy, Chevalier, Seigneur d'Iſarnore, ſecond fils d'Antoine, Seigneur d'Eyria, & d'*Antoinette de Montluel*, mourut l'an 1534. Il épouſa *Anne de Confignon*, & laiſſa:

1. Richard, qui ſuit;
2. Jean, Chevalier, mort ſans hoirs;
3. Jeanne, morte ſans alliance;
4. Et Françoise, mariée, le 15 Février 1557, à *Louis*, Seigneur de *Chandieu*, en Dauphiné.

X. Richard de Bussy, Chevalier, Seigneur d'Iſarnore & de Chanay, mourut en 1586. Il épouſa *Jeanne de Luyrieux*, Dame du Villars, fille de *Chriſtophe de Luyrieux*, Seigneur du Villars, & de *Marguerite de Bonnivard*. Il laiſſa:

1. Prosper, mort jeune;
2. Simonne, mariée 1° à *Pierre de Villette*, Seigneur de la Cour en Bugey; & 2° à *Hercule de Lyobard*, Seigneur du Chaſtelard, fils de *Georges de Lyobard*, Seigneur du Chaſtelard, & de *Jacqueline d'Aguerre*, ſa ſeconde femme;
3. Et Louise-Philiberte, morte fille.

QUATRIÈME BRANCHE
*Seigneurs d'*Eyria.

V. Guillaume de Bussy, Chevalier, troiſième fils de Garnier, II° du nom, Seigneur de Buſſy, & de *Marguerite*, fut Seigneur d'Eyria, & vivoit l'an 1320, auquel tems il épouſa *Eléonore de la Balme*, fille d'*Anſelme de la Balme*, Chevalier, dont il eut:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Guillaume, Chevalier, Seigneur de Brion, lequel eut un bâtard nommé

Pierre de Bussy, Seigneur de Brion, qui épouſa, le 19 Juin 1410, *Marie de Châtillon*, fille de *Jean*, Seigneur de *Châ-*

Digitized by Google

tillon-de-Michaille, dont il eut pour fils:

GUILLAUME DE BUSSY, mort sans enfans. Il épousa, l'an 1432, *Jeanne de Dortans*, fille d'*André*, Seigneur de *Dortans*.

3. LOUIS, Damoiseau, mort sans hoirs;
4. LYONNETTE, Religieuse en la Chartreuse de Poletins;
5. MARGUERITE, femme d'*André de Moyria*, Seigneur dudit lieu & de Mailla, fils de *Jean*, Seigneur de *Moyria*, & de *Pétronille de Corgenon*;
6. Et HENRI, mort jeune.

VI. PIERRE DE BUSSY, Chevalier, Seigneur d'Eyria, eut de sa femme dont on ignore le nom:

1. JEAN, qui suit;
2. Et GUILLAUME, Chevalier, vivant l'an 1380, & mort sans lignée.

VII. JEAN DE BUSSY, Seigneur d'Eyria & d'Isarnore, mourut l'an 1396. Il épousa *Félicie de Mathefélon*, fille de *Girard de Mathefélon*, Seigneur de Montillet, & de *Henriette de Bussy-le-Blanc*, & laissa:

1. ANTOINETTE, Dame d'Eyria, morte sans enfans en 1411, première femme de FRANÇOIS DE BUSSY, IIe du nom, son cousin;
2. Et LOUISE, Religieuse à Saint-Pierre de Lyon.

Cette Maison, éteinte, portoit pour armes: *écartelé d'argent & d'azur*.

BUSSY, du surnom d'*Ogny*, famille qui subsiste dans Messieurs DE BUSSY, frères.

CHARLES DE BUSSY, Marquis de Castelnau, qui a commandé en Chef les Troupes Françoises aux Indes Orientales, & Brigadier le 22 Mars 1758, avoit épousé, 1° le 14 Mai 1761, *Mélanie-Artemise de Choiseul*, morte à Paris, âgée de 20 ans, le 5 Mars 1764, fille d'*Antoine-Nicolas*, Seigneur de Sommeville, & de *Renée-Marie-Michelle de Beauval*; & 2° par contrat du 2 Juin 1765, *N... de Messey*, Chanoinesse de Mons, fille de *Gabriel*, Comte de Biel, & de *Louise-Pétronille de Ligniville*.

Et N.... DE BUSSY, qui s'est établi à Metz. (Voy. CASTELNAU.)

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe; aux 2 & 3 de gueules à la bande d'argent, accompagnée de six croix recroisettées au pied fiché de même, posées en orle.*

BUSSY-LAMETH. Voy. LAMETH.

BUTAULT DE MARSAN. JACQUES-JOSEPH DE BUTAULT, Seigneur de Marsan en Bretagne, eut pour fille:

MARIE-MARGUERITE-REINE DE BUTAULT DE MARSAN, nommée au mois de Janvier 1744, Dame du Palais de feu Madame la Dauphine. Elle épousa, le 26 Février 1737, *Louis de Durfort*, Comte, puis Duc de Lorge, né le 18 Février 1714.

BUTLER. Suivant un *mémoire* envoyé, cette illustre Maison, si renommée dans l'*Histoire d'Angleterre & d'Irlande*, descend en ligne directe & masculine, sans interruption, de RICHARD Ier, petit-fils de RAOUL ou ROBERT, Duc de Normandie, qui épousa 1° *Emma*, fille de HUGUES *le Grand*, Comte de Paris; 2° *Gonnorens*; & 3° *N...* Il eut du second lit:

RICHARD II, qui descendoit de GUILLAUME *le Conquérant*.

Et du troisième lit:

GEOFFROY ou GODEFROY, qui suit.

GEOFFROY ou GODEFROY, Comte de Brionne, eut:

GILBERT, qui fonda en 1334 l'Abbaye du Bec en Normandie, conjointement avec Herlovin, qui en fut le premier Abbé: il eut deux fils qui passèrent en Angleterre, savoir:

RICHARD, qui suit;

Et BAUDOUIN, tige de la famille de *Ripariis*, Comte de Devonshire.

GILBERT eut encore pour descendant:

RICHARD STROUGBOW, Comte de Strigul & de Chepstow, dont les faits mémorables sont célébrés dans l'*Histoire de la conquête d'Irlande*, sous HENRI II, Roi d'Angleterre.

RICHARD, Grand-Echanson du Roi, créé par *Guillaume le Conquérant*, Comte de *Clare* ou de *Clarence*, eut pour enfans:

1. GILBERT, qui suit;

Digitized by Google

2. & 3. ROGER & GAUTIER, qui ne laiſſèrent pas de poſtérité;
4. ROBERT, qui faiſoit, du vivant de ſon père, les fonctions de la charge de Grand Echanſon, avec ſon frère RICHARD, d'où ils prirent le ſurnom de BOUTEILLER; le livre du Domeſday, Regiſtre des Fiefs & Seigneuries relevant & tenus de la Couronne, conſervé précieuſement à l'Echiquier de Londres, en fait mention ſous le nom de ROBERTUS LE PINCERNE DE SHROPSTHIR & RICHARDUS LE PINCERNE DE CHESHIRE. ROBERT épouſa la fille de *Simon de Saint-Liz*, Comte de Northampton & de Huntingdon, dont deſcendent les BUTLER de *Hereford-de-Bidenham*, dans le Comté de Bedford, & ceux de *Sudeley*, outre ceux de *Cornouailles* & de *Daventry*, dans le Comté de Northampton;
5. Et RICHARD, dont deſcendent les BUTLER de *Pulton*, & de ceux-ci les BUTLER de *Kant*.

GILBERT eut une poſtérité qui continua dans la plus grande ſplendeur & conſidération juſqu'à THÉOBALD ou THIBAUT, que HENRI III, fit Grand-Echanſon héréditaire du Royaume d'Irlande pour lui & ſes deſcendans à perpétuité, d'où ils prirent le nom de *Butler*, qui eſt celui de toute ſa poſtérité, & cette Charge a été poſſédée ſans interruption juſqu'à nos jours (excepté le tems de l'Anarchie dans le dernier ſiècle ſous l'uſurpateur CROMWEL), par l'aîné de la famille, & l'eſt encore aujourd'hui par Milord Comte d'*Horam*, frère unique du dernier Duc d'Ormonde, chef de cette Maiſon.

I. THÉOBALD DE BUTLER étoit fils de THOMAS DE BRIONNE (*Fitz*-WALTER, ou fils de GAUTHIER, ſelon l'uſage de ce tems-là), & d'*Agnès Becket*, ſœur de *St.-Thomas de Cantorbéry*, dont le père, *Gilbert Becket*, Gouverneur de Londres, ayant été fait captif aux Croiſades par le Sultan de Syrie, fut délivré par la Princeſſe, fille du Soudan, qui s'échappa un an après de Syrie, & vint à Londres chercher *Gilbert Becket* qui la fit baptiſer, & l'épouſa en 1138. De ce mariage ſont ſortis *St.-Thomas*, & ſa ſœur *Agnès Becket*, qui, avec ſon mari THOMAS DE BRIONNE, a fait la fameuſe fondation du grand Hôpital qu'on nomme *St.-Thomas d'Acre* à Londres.

IV. THÉOBALD DE BUTLER, arrière-petit-fils du précédent, mourut en 1285. Il épouſa *Jeanne*, fille de *Jean Fitz-Geoffry*, Comte d'*Eſſex*, dont il eut:

V. EDMOND DE BUTLER, créé *Comte de Carrick* par EDOUARD II, qui épouſa, en 1302, *Jeanne*, fille de *Jean Fitz-Gérald*, premier Comte de Kildare, de laquelle il eut:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. JEAN, tige des Lords & Vicomte d'*Ikerrin*;
3. Et LAWRENCE, mariée à *Roger de Mortimer*, Comte de March.

VI. JACQUES DE BUTLER, Ier du nom, ſecond Comte de Carrick, fut créé en 1332 par le Roi EDOUARD III, *Comte d'Ormonde*, & revêtu, pour lui & les aînés de ſes deſcendans à perpétuité, de la dignité de *Prince du Comté Palatin de Tipperary*, & mourut le 6 Janvier 1338. Il épouſa *Eléonore*, fille aînée de *Homfroi de Bohun*, VIIIe du nom, Comte de Hereford, Connétable d'Angleterre, & d'ELISABETH, fille d'EDOUARD Ier, & couſine germaine d'EDOUARD III, Roi d'Angleterre. De ce mariage vinrent:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. Et PÉTRONILLE, mariée à *Gilbert Talbot*, ancêtre des Comtes de *Shrewsbury*.

VII. JACQUES DE BUTLER, IIe du nom, ſecond Comte d'Ormonde, & troiſième de Carrick, eut d'*Eliſabeth*, fille du Chevalier *Jean Darcy*:

VIII. JACQUES DE BUTLER, IIIe du nom, troiſième Comte d'Ormonde, & quatrième de Carrick, qui mourut en 1405. Il eut d'*Anne*, fille de *Jean*, Lord *Welles*:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. Et RICHARD, filleul du Roi RICHARD II, dont les deſcendans ſont devenus par la ſuite, & ſont encore aujourd'hui, Comtes d'Ormonde & de Carrick, &c., auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

JACQUES DE BUTLER, IIIe du nom, eut auſſi pour fils naturels:

1. THOMAS DE BUTLER, Prieur de Kilminham, homme d'un génie martial, & élevé Lord-Juſticier d'Irlande en 1448;
2. Et JACQUES DE BUTLER, ſurnommé *Galdic*,

Digitized by Google

dont un descendant fut créé *Lord Baron de Caher*, en 1542.

IX. JACQUES DE BUTLER, IV^e du nom, quatrième Comte d'Ormonde, &c., mort en 1452, épousa 1° *Jeanne-Fitz-Gérald*, & 2° en 1432, *Elisabeth*, veuve de *Jean*, Lord *Grey*, & fille de *Guillaume de Beauchamp*, Lord de Bergavenny. Il eut du premier lit :

1. JACQUES, qui suit;
2. JEAN, rapporté après son frère;
3. THOMAS, qui a continué la postérité après la mort de ses deux frères aînés;
4. Et ELISABETH, mariée à *Jean Talbot*, second Comte de Shrewsbury.

X. JACQUES DE BUTLER, V^e du nom, cinquième Comte d'Ormonde, & de Carrick, fut aussi créé *Comte de Wiltshire*, Grand-Trésorier d'Angleterre, Chevalier de la Jarretière, & Vice-Roi d'Irlande en 1449. Il se trouva à la sanglante bataille de Towton, où il commandoit l'aile droite de l'Armée du Roi HENRI VI, & qui se donna le 29 Mars 1461 : il y fut fait prisonnier & décapité à Newcastle le 1^er Mai 1461, sans postérité. Le titre de *Wiltshire* fut éteint en sa personne. Il épousa 1° *Avice*, fille de *Jean Fitz-Alan*, Comte d'Arondel; 2° *Avice*, fille du Chevalier *Richard Stafford*; & 3° *Eléonore*, sœur & co-héritière d'*Edmond Beaufort*, Duc de Sommerset, de la Maison de *Lancastre*.

X. JEAN DE BUTLER, son frère, succéda aux Comtés d'Ormonde, de Carrick, &c., mais il mourut sans postérité en 1478, à Jérusalem, où sa dévotion le porta à aller visiter le St.-Sépulcre.

X. THOMAS DE BUTLER, I^er du nom, troisième fils de JACQUES, IV^e du nom, recueillit toute la succession de sa Maison, & mourut en 1515. Il épousa *Anne*, fille du Chevalier *Richard Hankford*, & d'*Anne*, fille de *Jean de Montagu*, troisième Comte de Salisbury, dont :

1. ANNE, mariée au Chevalier *Jacques de Saint-Léger*, dont les descendans sont aujourd'hui Lords Vicomtes de *Doneraile*;
2. Et MARGUERITE, mariée au Chevalier *Guillaume Boleyn*, dont elle eut le Chevalier THOMAS BOLEYN, marié à la fille du Duc de *Norfolk*, dont il eut ANNE DE BOLEYN, Reine d'Angleterre, & mère de la Reine ELISABETH.

SECONDE BRANCHE.

IX. RICHARD DE BUTLER, second fils de JACQUES DE BUTLER, III^e du nom, & d'*Anne Welles*, laissa de *Catherine*, fille de *Gildas O'Reily*, Lord Cavan :

EDMOND DE BUTLER, qui eut pour fils :

JACQUES, qui suit;

Et GAUTIER DE BUTLER, tige des Chevaliers Baronnets & Barons de *Polestown*, dont le chef étoit Capitaine & Mestre-de-Camp au Régiment de Cavalerie de Fitz-James.

X. JACQUES DE BUTLER, VI^e du nom, épousa *Sabine*, fille de *Donald Reogh Mac Murrough Cavenagh*, & laissa :

XI. PIERRE DE BUTLER, qui succéda dans tous les biens & dignités de ses ancêtres. HENRI VIII le créa aussi Comte d'Ossory en Irlande, après qu'il en eut été fait Vice-Roi. Il mourut en 1539. Il se maria avec *Marguerite Fitz-Gérald*, fille de *Gérald*, Comte de Kildare, de laquelle vinrent :

1. JACQUES, qui suit;
2. RICHARD, créé *Lord Vicomte de Mountgarret* le 23 Octobre 1550 par le Roi EDOUARD VI;

Et six filles, mariées, l'une à *Donogh-O-Brien*, Comte de Thomond; les autres aux Lords *de Caher*, *d'Uppressery*, de *Dunboyne*, de *Poër*, & de *Decies*.

XII. JACQUES DE BUTLER, VII^e du nom, Comte d'Ormonde, fut fait Vice-Roi d'Irlande vers la fin du règne de HENRI VIII, & mourut le 17 Octobre 1546. Il avoit épousé *Jeanne*, fille unique & héritière de *Jacques Fitz-Gérald*, Comte de Desmond, de laquelle il eut :

1. THOMAS, qui suit;
2. EDMOND, qui eut pour fils THÉOBALD DE BUTLER, mort sans enfans d'ELISABETH DE BUTLER, sa cousine germaine, remariée, en 1614, au Chevalier *Richard Preston*, mort en 1619;
3. JEAN, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après;
4. GAUTIER, auteur de la cinquième branche, qui viendra en son rang;

Digitized by Google

5. Jacques, auteur de la branche des Seigneurs de Butler-*Kilmonetty*, dont il eſt douteux qu'il reſte encore des ſucceſſeurs mâles.
6. & 7. Edouard & Pierre, morts ſans poſtérité;

XIII. Thomas de Butler, II^e du nom, dit *le Duffe* ou *Noir*, fut déclaré, après le décès de ſon père, Général des Troupes & Grand-Tréſorier d'Irlande par la Reine Elisabeth, ſa couſine au V^e degré, qui le créa auſſi Chevalier de la Jarretière, & mourut le 22 Novembre 1614, dans ſon Château de Carrick. Il eut de ſa ſeconde femme, *Marie Sheffield*, fille de Milord Mulgrave:

Elisabeth, qui ſuit.

Le Comte Thomas de Butler, dit *le Noir*, quelques années après être allé en Angleterre, envoya en Irlande un jeune enfant portant ſon nom, & déjà créé *Lord-Vicomte de Galmoye*. Il eſt certain (dit le *Mémoire* envoyé, ſur lequel nous avons dreſſé cette Généalogie) que le Comte le reconnoiſſoit pour ſon fils, & la tradition veut que la Reine Elisabeth fût ſa mère.

XIV. Elisabeth de Butler fut mariée par ſon père à Théobald de Butler, ſon couſin germain. Le Roi Jacques I^er créa Théobald *Lord Vicomte de* Butler-*de-Tullophelen*, & le fit Gouverneur du Comté de Carlow, honneur dont il ne jouit pas longtems, étant mort peu après ſans laiſſer de poſtérité. Le Roi força Thomas de Butler à remarier, en 1614, ſa fille Elisabeth au Chevalier *Richard Preſton*, ſon favori, qu'il créa à cette occaſion *Lord Baron Dingwal* en Ecoſſe: ce mariage n'étoit pas du goût du Comte d'Ormonde, qui n'y ſurvécut pas long-tems. A peine le Comte fut-il au tombeau que le Lord Dingwal, ſon gendre, prit les titres de Comte d'Ormonde, de Carrick, d'Oſſory & de Deſmond, en droit de ſa femme; mais dans le tems qu'il ſe croyoit aſſuré de tous les biens de ſon beau-père, il en fut privé, & mourut, dans une tempête, la nuit de St.-André 1619, venant d'Irlande en Angleterre.

TROISIÈME BRANCHE.

XIII. Jean de Butler, troiſième fils de Jacques, VII^e du nom, épouſa *Catherine*, fille de *Cormac Mac-Carty Reagh*, & laiſſa:

XIV. Gautier de Butler, qui s'empara de toute la ſucceſſion, en vertu d'une ancienne & conſtante diſpoſition dans la famille, & d'actes du Parlement d'Angleterre & d'Irlande, qui ſubſtituent les biens, titres & dignités de la Maiſon de Butler-*d'Ormonde*, au plus proche héritier mâle. Gautier de Butler ſoutint ſes droits opiniâtrement, & le Roi Jacques le fit arrêter & mener à la Tour de Londres, où il reſta ſans ſe déſiſter de ſes prétentions, juſqu'à la mort de Milord Dingwal, en 1619. Gautier mourut en 1632, & eut d'*Hélène*, fille d'*Edmond*, Vicomte de *Mountgarret*:

XV. Thomas de Butler, III^e du nom, Vicomte de Thurles, qui, paſſant auſſi d'Angleterre en Irlande, eut le malheur de périr dans la tempête la nuit de St.-André 1619. Il épouſa *Eliſabeth*, fille du Chevalier *Jean Pointz*, dont:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Richard, auteur de la quatrième branche, rapportée plus loin;
3. Marie, femme de *Georges Hamilton*, & mère de *Jacques*, tué en 1691, dont la fille, *Marguerite-Louiſe-Emilie Hamilton*, eſt veuve du Marquis de *Marmier*;
4. Et Léonore, femme de *Donagh Mac-Carty*, ſecond Comte de Clancarty, dont la fille, *Hélène Mac-Carty*, a été la ſeconde femme de *Guillaume de Burke*, ſixième Comte de Clanricarde.

XVI. Jacques de Butler, VIII^e du nom, né en 1610, ſuccéda aux honneurs & titres de ſon grand-père. Le Roi Charles I^er le créa *Marquis d'Ormonde*, & Charles II, le créa *Comte de Brecknock*, & *Duc d'Ormonde* en Angleterre & en Irlande en 1682, dont il étoit Vice-Roi. Il mourut le 21 Juillet 1688. Il épouſa en 1628, *Eliſabeth Preſton*, couſine germaine de feu ſon père, & fille & unique héritière du Lord Dingwal, mort en 1686. Ce mariage mit fin à tous les différends, & réunit tous les biens. Ils eurent:

1. Thomas, qui ſuit;
2. Richard, Comte d'Arran, marié à *Marie*, fille du Duc de *Richmond*, de laquelle il

Digitized by Google

eut CHARLOTTE, mariée, en 1699, à *Charles*, Lord *Cornwallis*;
3. JEAN, Comte de Gowran, mort ſans poſtérité;
4. ELISABETH, mariée à *Philippe Stanhope*, Comte de Cheſterfield;
5. Et MARIE DE BUTLER, mariée à *Guillaume Cavendish*, Comte de Devonshire.

XVII. THOMAS DE BUTLER, IV^e^ du nom, Comte d'Oſſory, Baron de More Park, Vice-Amiral d'Angleterre, Grand-Maître de la Maiſon de la Reine CATHERINE DE PORTUGAL, femme de CHARLES II, & Chevalier de la Jarretière, mort en 1681, avoit épouſé, le 17 Novembre 1659, *Emilie de Naſſau*, fille de *Louis*, Lord de Beverweart, fils naturel du Prince MAURICE D'ORANGE, dont:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. CHARLES, né le 4 Septembre 1671, Vicomte de Tulloch, Baron de Weſton & Cloughgrenan, Chancelier de l'Univerſité d'Oxford, qui n'a point eu d'enfans d'*Eliſabeth*, fille du Lord *Creuw-Stene*, & ſœur & cohéritière de la Ducheſſe de *Kent*;
3. ELISABETH, mariée à *Guillaume-George-Richard Stanley*, Comte de *Derby*;
4. EMILIE, qui n'a point pris d'alliance;
5. Et HENRIETTE, mariée à *Henri de Naſſau-d'Ouwerkerke*, Comte de Grantham.

XVIII. JACQUES DE BUTLER, IX^e^ du nom, né à Dublin le 29 Avril 1665, ſuccéda, après la mort de ſon père, à tous ſes biens, titres, honneurs & dignités, & fut introduit à la Chambre des Pairs d'Angleterre en qualité de Duc-Comte & Marquis d'Ormonde, tant en Angleterre qu'en Irlande, Comte de Carrick, d'Oſſory & de Brecknock, Vicomte de Thurles, Baron de More Park & de Llanthony, Grand-Echanſon héréditaire du Royaume d'Irlande, & Prince du Comté Palatin de Tipperary. Il étoit Lieutenant-Général & Capitaine de la première Compagnie des Gardes-du-Corps, & Colonel des Gardes Irlandoiſes. Il fut fait Chevalier de la Jarretière & Général de la Cavalerie ſous le Roi GUILLAUME. Il fut nommé, ſous la Reine ANNE, Vice-Roi d'Irlande, Généraliſſime de ſes troupes par mer & par terre, Gouverneur des cinq Ports juſqu'à la mort de cette Reine, puis Chancelier des Univerſités d'Oxford & de Dublin, Grand-Bailli de Weſtminſter & de Briſtol. Après la mort de la Reine ANNE, il paſſa en France, & après celle du Roi LOUIS XIV, il ſe retira en Eſpagne, où le Roi le fit Capitaine-Général; enfin en 1732, il paſſa à Avignon, où il mourut le 16 Novembre 1745. Il épouſa 1° *Anne*, fille de *Laurent*, Comte de *Rocheſter*; & 2° *Marie de Sommerſet*, fille d'*Henri*, Duc de Beaufort, & eut du premier lit:

1. MARIE, morte en 1712, mariée, en 1710, à *Jean*, Lord *Ashburnham*;
2. Et N.... morte ſans avoir été mariée.

QUATRIÈME BRANCHE.

XVI. RICHARD DE BUTLER, ſecond fils de THOMAS, III^e^ du nom, & d'*Eliſabeth Pointz*, mourut en 1701. Il épouſa *Françoiſe Touchet*, fille de *Mervin*, Comte de *Caſtlehaven*. Aux deſcendans de RICHARD DE BUTLER, ſe termine la branche aînée. Ils eurent entr'autres enfans:

GAUTHIER, père de THOMAS, qui ſuit;
Et JEAN, père de RICHARD DE BUTLER-DE-WESTCOURT, marié en 1738, à HÉLÈNE, fille de THOMAS DE BUTLER.

XVII. THOMAS DE BUTLER DE KILCASH, mourut en 1738, laiſſant entr'autres enfans:

JEAN, qui n'eſt pas encore marié;
Et HÉLÈNE DE BUTLER, mariée, en 1738, à RICHARD DE BUTLER-DE-WESTCOURT.

CINQUIÈME BRANCHE.

XIII. GAUTIER DE BUTLER, quatrième fils de JACQUES, VII^e^ du nom, épouſa *Hélène Mac-Carty-Mac-d'Onnogh*, dont:

1. PIERRE, Baron d'Ardemaile & Vicomte de Galmoye, dit *Milord Galmoye*, Pair d'Irlande, Colonel de pluſieurs Régimens d'Infanterie & de Cavalerie, premier Gentilhomme de la Chambre de JACQUES II, qui le créa, en France, *Comte de Newcaſtle*. Il fut fait Lieutenant-Général des Armées de France le 1^er^ Mars 1705, & mourut le 18 Juin 1740, âgé de 89 ans. Son fils unique a été tué à la bataille de Malplaquet le 11 Septembre 1709, à la tête des Grenadiers de ſon père. Son neveu a ſuccédé au titre

Digitized by Google

de *Lord-Vicomte de Galmoye*, & a épouſé *N.... Magennis*, fille du Lord Vicomte d'Iveagh, dont il n'a point encore d'enfans. La poſtérité de PIERRE a fini à THÉOBALD DE BUTLER, Baron d'Ardemaile, mort au ſervice du Roi à Arras en 1750;

2. Et JEAN, qui ſuit.

XIV. JEAN DE BUTLER, ſurnommé *Gambelongue*, Baron de Garryricken & de Rehanach, épouſa *Hélène Bourke* ou *Burgo*, fille de Milord de Caſtleconnel, dont:

XV. THÉOBALD DE BUTLER, qui mourut au ſervice de l'Impératrice-Reine, & laiſſa:

XVI. JEAN DE BUTLER, auteur de la branche des BUTLER-BAILLICLOHY, dans le Comté de Waterford, dont la poſtérité ſubſiſte dans la perſonne de

XVII. JACQUES DE BUTLER, Chevalier, Baronet & Baron d'Ardemaile, de Garryricken, &c., Ecuyer du Roi en ſa Grande-Ecurie, devenu l'aîné de cette branche par l'extinction de celle de PIERRE, fils aîné de GAUTHIER, auteur de la cinquième branche. JACQUES DE BUTLER a épouſé *Sophie Cooq*, fille de *Mathieu Cooq*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, dont il n'a qu'une fille.

Voilà la poſtérité de JACQUES DE BUTLER VII^e^ du nom, Comte d'Ormonde, qui s'éteint dans une fille; mais on peut remonter à celle de Milord de *Mountgarret* (RICHARD DE BUTLER, frère du Comte) & à ceux qui ſont de cette branche, puis à celle des Chevaliers, Baronets, & Barons de *Poleſtown*, enſuite à celle des Lords-Vicomtes *d'Ikerrin*, & enfin à celle des Lords-Barons de *Dunboyne*, qui deſcendent en ligne directe de JEAN DE BUTLER, frère d'EDMOND, premier Comte de Carrick.

N..... DE BUTLER mourut le 13 Mai 1752. Elle étoit veuve, le 3 Février 1738, de *Pierre-François de la Guillaumie*, & ſœur de MARIE-HÉLÈNE DE BUTLER, morte âgée d'environ 53 ans, le 21 Mai 1753, ſeconde femme, le 20 Août 1729, de *Charles-Balthaſar de Clermont-Chatte*, Comte de Rouſſillon, mort âgé de 82 ans, le 20 Avril 1740, & mère de la Marquiſe de *la Salle-Caillebot*.

Dans l'eſpace de 460 ans, c'eſt-à-dire depuis la première année du règne du Roi HENRI III juſqu'à la dernière de celui de la Reine ANNE, il y en a eu douze de cette Maiſon qui ont été vingt-neuf fois Lords, Députés, ou Vice-Rois d'Irlande. Voy. Dugdale, Camden, Pairie d'Angleterre, Echard, Collège des Hérauts-d'armes à Londres. (Généalogie dreſſée ſur un Mémoire envoyé.)

Les armes: *d'or, au chef endenché d'azur.*

BUTRON-MUXICA, Maiſon originaire d'Eſpagne. On nous a communiqué un *Mémoire* extrait & traduit d'un livre Eſpagnol, intitulé: *Nobiliaire des Maiſons & Familles d'Eſpagne*, par le P. M. Fr. Thomas Dellano, de l'Ordre de St.-Dominique, imprimé avec privilège en 1653. Il y eſt parlé de la Maiſon d'*Avendanio*, d'où ſort celle de BUTRON-MUXICA, dont nous parlerons ci-après, lorſque nous aurons fait mention de celle d'*Avendanio*.

Voici ce que dit ce mémoire traduit de l'eſpagnol, & certifié véritable par les Echevins & Magiſtrats de la ville de Cambray, & ſigné d'ALEXANDRE DE BUTRON-MUXICA, premier Lieutenant des Gardes Wallones de Sa Majeſté Catholique le 19 Novembre 1770, & de *Gérard-Guillebert van Halen*, ancien Officier de Dragons au ſervice d'Eſpagne.

La Maiſon d'*Avendanio*, dit ce Mémoire, a pour tige Don PEDRO-ORTIZ D'AVENDANIO, Seigneur fort riche, qui s'allia à une fille de Don *Sanche-Garcia de Zurbano*, & ſœur de Dona *Alberta-Sanchez de Zurbano*, mère de Don *Sancho-Garcia* ou *Galindez de Salcedo*, Seigneur d'Ayala. Il eut de ſon mariage:

JUAN-PEREZ D'AVENDANIO, qui vint s'établir à Urquizu, & parce qu'il étoit l'héritier de la Maiſon d'*Avendanio*, il en porta le nom, & il eut pour fils:

FORTUR-GARCIA D'AVENDANIO, marié avec la fille de Don *Pedro-Martinez d'Aramayona*, Seigneur dudit lieu, dont:

1. JUAN-PEREZ, qui ſuit;
2. Et MARTIN-RUYZ D'AVENDANIO, qui hérita des biens d'Urquizu.

JUAN-PEREZ D'AVENDANIO, qui hérita des biens de la Maiſon d'*Aramayona*, eut pour fils:

Digitized by Google

1. Pedro-Ortiz, tué par ſon couſin ſans laiſſer de poſtérité;
2. Juan-Galindez, auteur de la branche de Muxica, dite Butron, rapportée ci-après;
3. Fortur-Garcia, tige de la Maiſon appelée *Arteaga;*
4. Dona Mayor, mariée à Gomez-Gonzalez de Butron;
5. Dona Juana, alliée avec l'héritier de la Maiſon d'*Olaʒo;*
6. Et Dona Maria-Lopez, mariée avec *Ochoa-Ortiʒ* ou *Sancho-Ortiz de Zamudio.*

Le mémoire ci-deſſus cité marque que ce que nous venons de rapporter eſt tiré de François-Martin de Coſcojales & du livre de la Chronique de Biſcaye cité dans la Bibliothèque du Comte de Lemos & du livre de Lopez-Garcias de Salazar, au chapitre de la Maiſon d'*Urquiʒu.*

Les armes de la Maiſon d'*Avendanio* ſont: *une chemiſe* ou une *tunique moreſque herminée, percée de trois flèches d'argent enſanglantées, & le champ de ſinople.*

BRANCHE de Muxica, *dite* Butron.

Juan-Galindez, ſecond fils de Juan-Perez d'Avendanio, chef de cette branche ou de cette Maiſon, épouſa Dona *Juana Ybaneʒ*, fille de Don *Juan-Emmanuel*, Seigneur de Villena, lequel étoit fils de l'Infant Don Manuel; & celui-ci fils légitime cadet du *ſaint Roi* Don Ferdinand. Dona *Juana Ybaneʒ* étoit ſœur de Dona Juana Manuel, Reine de Caſtille, femme de Don Henriquez, II^e^ du nom, ſurnommé *le Bienfaiteur*, & auſſi ſœur de Dona Conſtança Manuel, Reine de Portugal, femme de Don Pierre, ſurnommé *le Juſticier*. Don Juan-Galindez de Muxica eut de ſon mariage:

Don Alfonso de Muxica, Seigneur de la Maiſon & des biens de *Muxica*. Il prit le nom de Alfonso, parce qu'il étoit deſcendant des Rois de Caſtille par ſa mère. Il épouſa Dona *Juana Gonʒaleʒ*, fille de *Pedro Gonʒaleʒ d'Aguero*, dit *le Bon*. De ce mariage vinrent:

Dona Maria-Alfonso de Muxica, Dame des biens de la Maiſon de Muxica, Majorat d'Avendanio.

G'eſt tout ce que nous apprend le *Nobiliaire d'Eſpagne*, ſur la Maiſon de Muxica.

Le même *Nobiliaire*, titre 15, pag. 40, parle d'un fils du Seigneur d'*Ayangueʒ*, à l'endroit où il eſt fait mention de la Maiſon de *Villela*, qui eſt la même que celle qui eſt en Biſcaye. Il s'appeloit *Juan-Pereʒ d'Ayangueʒ*, & eut:

1. Juan-Sanchez, qui reſta à la Ville;
2. Ainio-Ortiz, tige de la Maiſon d'*Ybarguen;*
3. Et Juan-Perez, auteur de la branche de Butron-Muxica, qui ſuit.

BRANCHE de Butron-Muxica.

Juan-Perez, diſent Lopez-Garcias de Salazar, & la *Chronique de Biſcaye*, épouſa Dona *Emilia d'Eſtrada*, en Aſturie. Il en eut:

Ochoa-Ybanez de Butron, marié à Dona *Toda Ybaneʒ de Balmaſeda*, qui eut pour fils:

Gomez-Gonzalez de Butron, allié à Dona *Maria d'Avendanio*. De ce mariage vint:

Gonzalo-Gomez de Butron, marié à Dona *Elviria Sancheʒ de Zamudio*, dont le triſaïeul nommé *Galuſdo*, tige de la maiſon des *Amudio*, étoit fils de Don *Ordonio*, Comte de Gaviria, fils du Roi de Navarre. Voy. *le Nobiliaire d'Eſpagne*, à l'article de *Zamudio*. Gonzalo-Gomez de Butron eut:

1. Gonzalo-Gomez, qui ſuit;
2. Et un autre Gonzalo-Gomez, rapporté après ſon frère;

Gonzalo-Gomez de Butron épouſa Dona *Maria-Alonſo de Muxica*. Par ce mariage entrèrent dans la Maiſon de Butron les biens de celle de *Muxica*, nom qu'il joignit au ſien, avec le titre de Comte d'Aramayona & de Barrica. Il eut:

Juan-Alonso de Muxica y Butron, qui n'eut point d'enfans.

Gonzalo-Gomez de Butron y Muxica, frère cadet, ſuivant l'*Hiſtoire de la famille de Lara* par Don Louis de Salazar, mouruten 1520, Il épouſa Dona *Maria-Manrique de Lara*, & laiſſa:

1. Juan-Alonso, qui ſuit;

Digitized by Google

2. Christoval de Muxica y Butron;
3. Juan-Gonzalez, qui a formé la ſeconde branche, rapportée ci-après;

Et pluſieurs autres garçons, qui formèrent différentes branches, & dont on pourroit trouver la poſtérité dans les Archives du Marquis de Mortara, Grand d'Eſpagne.

Juan-Alonso de Butron y Muxica épouſa Dona *Mencia-Manrique de Padilla*, dont il eut:

1. Gomez-Gonzalez, qui ſuit;
2. Et Christoval, qui épouſa Dona... *de Zapeta y Mendoza*, dont il n'eut point d'enfans.

Gomez-Gonzalez de Butron y Muxica s'allia à Dona *Luiſa-Manrique de Padilla*, qui teſta à Placencia en Biſcaye le 4 Octobre 1560. Il en eut:

Don Juan-Alonzo, qui ſuit;

Et Dona Mencia-Manrique, rapportée après ſon frère.

Don Juan-Alonso de Muxica y Butron épouſa Dona *Angela Manrique*, dont vinrent:

1. Don Gomez-Gonzalez, mort enfant;
2. Et Don Antonio-Gomez, qui ſuit.

Don Antonio-Gomez de Butron y Muxica ſe maria à Dona *Juana de Velaſco y Aragon*. Ils moururent ſans enfans, & leurs biens paſſèrent à leur tante

Dona Mencia-Manrique de Butron y Muxica. Elle porta ces biens à ſon mari Don *Juan d'Idiaquez*.

Don Alonso d'Idiaquez de Butron y Muxica, premier Duc de Ciudad-Réal, leur fils, mourut le 17 Octobre 1618. Il épouſa Dona *Juana de Robles*, dont il eut:

Don Juan-Alonso d'Idiaquez Butron y Muxica, né en 1597, mourut le 26 Novembre 1653. Il épouſa, en 1613, Dona *Anna-Maria d'Alava*. De cette alliance naquirent:

1. Don Francisco, qui ſuit;
2. Et Dona Isabel, qui ſera rapportée après ſon frère.

Don Francisco Idiaquez Butron y Muxica mourut le 30 Septembre 1687. Il eut de Dona *Franciſca de Boria*, morte le 25 Novembre 1693:

1. Francisco, marié à Dona *Franciſca de Guzman*, morts ſans enfans;
2. Et Dona Juana, mariée, 1° le 21 Mai 1685, à Don *Antonio Pimentel d'Ibarra*, dont Dona *Maria Pimentel d'Ibarra Butron y Muxica*, femme de Don *Louis de Boria*. qui moururent ſans enfans; & 2° le 24 Février 1692, à Don *Emmanuel-Pimentel de Zuniga*.

Dona Isabel d'Idiaquez de Butron y Muxica eut de Don *Pedro Ortiz de Villela*:

Don Antonio Juachim de Villela Butron y Muxica, qui épouſa Dona *Thérèſa de Vega*. De ce mariage eſt née:

Dona Isabel de Villela Idiaquez Butron y Muxica, mariée avec Don *Franciſco de Orozco*, dont eſt iſſue:

Dona Anna de Orozco Villela Idiaquez Butron y Muxica, mariée avec Don *Vincente Oſorio*, qui eut:

Don Francisco Osorio Orozco Villela Idiaquez Butron y Muxica, père de:

Don Juachim de Osorio Orozco Villela Idiaquez Butron y Muxica, Duc de Ciudad-Réal, Marquis de Mortara, Comte de Aramayona, Barrica, de Lences & de Tripiana, Grand d'Eſpagne de première claſſe, Capitaine aux Gardes du Roi d'Eſpagne Charles III.

Gratia Dei, ancien poëte eſpagnol, a fait ſur cette Maiſon les vers ſuivans:

Con la Sangre Real Banada
Es la Caſa de Muxica,
Que de ſu ſolar ſe explica,
Y Muchas Azan as cauſada
Parte ſe mueſtra en ſus armas,
Que en dos vezes Ganaron,
Yunas à otras Aumentaron,
Que ſon la vanda, y tres faxas.

Argote de Molina rapporte, p. 204, qu'un Seigneur de la Maiſon de Muxica ayant ſervi avec beaucoup de valeur ſous le règne de Don Ferdinand & de Dona Isabel, dans la bataille de Solado contre les Maures, le Roi Alonso le fit Chevalier de l'*Ordre de la Bande*.

SECONDE BRANCHE.

Juan-Gonzalez de Muxica y Butron, troiſième fils de Don Juan-Alonso de Butron y Muxica, & de Dona *Mencia-Manrique de Padilla*, épouſa Dona *Maria Sanchez de la Torre*. Il en prit le nom qu'il joignit à ceux de *Gomez Butron y Muxica*. Il eut:

Ochoa-Gomez de la Torre Butron y Muxica, qui eut de Dona *Maria Perez d'Arteaga*:

Ochoa-Gomez de la Torre Butron y Muxica, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacsque en 1613, qui ſe maria à *Anne de Billehé de Vierſet*, aux Pays-Bas, dont il eut:

Digitized by Google

Don Juan-Gomez de Muxica y Butron y de la Torre, lequel eut de *Barbe de Haynin*:

1. Meſſire Ernest-Ferdinand, Baron de Remy, de Lambourcy, &c., qui mourut en 1735. Il avoit épouſé *Hippolyte-Caroline d'Aouſt*, morte le 14 Avril 1730;
2. Alexandre-Eugène, qui ſuit;
3. Et Michel, Chevalier de Lambourcy, allié à *Marie-Déſirée d'Eſclaibes*, Dame d'Amerval & du Fay, dont il a eu:

Jean-François-Alexandre-Joseph de la Torre Butron y Muxica, Baron de Remy, Seigneur de Lambourcy, Amerval, du Fay, &c.

Alexandre-Eugène de Butron y Muxica, Chevalier de la Torre, Seigneur d'Obies, Baviſeau, épouſa *Hélène-Thérèſe-Joſèphe de Monaldy*, dont:

1. Jacques-André-Joseph, qui ſuit;
2. Don Alexandre-Joseph, premier Lieutenant aux Gardes Wallones de S. M. C.;
3. Et Marie-Caroline-Josèphe, mariée le 20 Mai 1759, à Meſſire *François-Erneſt-Joſeph-Amédée des Maiſières*, dont elle n'a point d'enfans.

Jacques-André-Joseph, Baron de la Torre Butron y Muxica a épouſé *Anne-Albertine-Joſèphe de Sart*. De ce mariage eſt né:

Maximilien-André-Joseph Gomez de Butron y Muxica, Baron de la Torre, Seigneur de Lambourcy, d'Obies, Baviſeau, &c., actuellement (1771) ſervant dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi.

Cette Maiſon porte: *écartelé, au 1 de gueules à un agneau d'argent, la tête contournée & poſée de front*, qui eſt de Gomez; *au 2 de gueules à une croix d'argent cantonnée de quatre buitrones d'or regardant chaque angle* (qui ſont des naces, pour faire alluſion au nom de Butron), *ladite croix chargée de cinq loups de ſable paſſans* (qui ſont les loups de Biſcaye que cette Maiſon a toujours portés en mémoire de la bataille de las Navas de Toloſa); *au 3 de gueules, à la bande d'or engoulée par deux têtes de dragons de même mordant chaque bout de ladite bande, accompagnée en chef & en pointe d'un petit écuſſon d'argent à trois faſces d'azur* (lequel étoit les anciennes armes), *le tout entouré d'une chaîne d'or en orle*, qui eſt de Muxica, ſuivant la conceſſion du Roi Alonso; *& au 4 d'azur à une tour d'argent ſurmontée d'une autre tour, ſommée d'une couronne Ducale, le tout de même, ladite tour accoſtée par deux lions d'or, ſaillans & affrontés*, qui eſt de la Torre; c'eſt ainſi que ces armes ſont décrites dans Argote de Molina, pag. 46 & 204. Supports: *deux lions d'or*. Cimier: *un lion de même iſſant d'un caſque de Chevalier, ſurmonté d'une couronne Ducale.*

Buttet: *d'azur à deux ancres d'argent, rangées en pal, au-deſſus d'une mer de ſinople, mouvante de la pointe de l'écu, & cinq étoiles d'or, poſées en chef; l'écu timbré d'un caſque de profil.* (Voyez l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, pag. 103.)

* Buzançois, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Terre & Seigneurie qui étoit poſſédée dès le XII^e^ ſiècle par la Maiſon de Prie. Vers 1527 cette Terre fut vendue par René de Prie, Chevalier, Baron de *Buzançois*, Pannetier du Roi, à *Philippe Chabot*, Amiral de France, en faveur duquel elle fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Novembre 1533, regiſtrées le 2 Mars 1534. *Philippe Chabot* mourut le 5 Juin 1543, & fut inhumé aux Céleſtins de Paris dans la chapelle d'Orléans, où le Roi fit placer ſon effigie en marbre blanc. Il fut père d'Eléonor Chabot, Comte de Charny & de *Buzançois*, dont la fille aînée, Catherine Chabot, eut le Comté de *Buzançois* en partage, qu'elle porta en 1576 à ſon mari *Guillaume de Saulx*, Comte de Tavannes. Le Comté de *Buzançois* eſt aujourd'hui dans la Maiſon *de Beauvilliers*, par l'acquiſition qu'en a faite Paul de Beauvilliers, Duc de Saint-Aignan, que le Roi d'Eſpagne Philippe V fit Grand d'Eſpagne de la première claſſe le 25 Avril 1701. Voyez Beauvilliers & Saulx-Tavannes.

Les armes de Buzançois ſont: *d'or, au chef de vair, & une aigle de gueules, onglée d'or, brochante ſur le tout.*

* Buzancy, en Champagne, Diocèſe de Reims, Election de Sainte-Menehould, Terre & Seigneurie, qui entra avec la *Principauté d'Amblize*, dans la Maiſon d'*Anglure*, par le mariage d'Antoinette d'Aspremont, avec *René d'Anglure*, Baron de Bourlemont, père d'Africain d'Anglure, dont le ſecond fils, Nicolas d'Anglure, Comte de Bourlemont, Lieutenant-Général des Armées du Roi, obtint que la *Baronnie* de *Buzancy* fut érigée

Digitized by Google

en *Marquiſat* en ſa faveur, par Lettres du mois de Septembre 1658, regiſtrées au Parlement le 14 Février 1659, & en la Chambre des Comptes le 20 Octobre 1660. Il mourut le 25 Mai 1706, âgé de 86 ans. De tous ſes enfans il ne lui reſta que ſa fille SCHOLASTIQUE-GENEVIÈVE D'ANGLURE, morte en 1717, ſans poſtérité de ſon mari *Louis d'Oraiſon*, Comte de Chamarande, Lieutenant-Général des Armées du Roi. Le Marquiſat de *Buzancy* a été acquis par JACQUES DE CHASTENET, Marquis de Puyſégur, Maréchal de France, & Chevalier des Ordres du Roi. Voyez CHASTENET-PUYSEGUR.

BUZENVAL, Maiſon qui a donné dans PAUL CHOART-DE-BUZENVAL, un Ambaſſadeur en Angleterre & enſuite en Hollande, ſous HENRI IV, qui faiſoit beaucoup de cas de cette Maiſon. Voy. CHOART-DE-BUZENVAL.

De cette famille étoit JACQUES CHOART, Avocat au Parlement de Paris, chef du Conſeil Souverain de Dombes, aïeul maternel des Avocats-Généraux *Talon*. Il fut un homme d'un grand ſavoir & d'une rare probité. Il mourut en 1614, âgé de 84 ans, après avoir paſſé 60 ans dans le Barreau & s'y être acquis beaucoup de réputation.

Les armes de BUZENVAL ſont : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de deux merlettes de ſable en chef, & d'une couleuvre en pointe.*

Digitized by Google

DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE.

CABANES, en Provence.

I. Bertrand de Cabanes eſt qualifié *Ecuyer*, dans ſon contrat de mariage de 1522, avec *Marie d'Eſtienne*, dont:

1. Claude, qui ſuit;
2. Et Barthélemy, auteur de la troiſième branche, rapportée plus loin.

II. Claude de Cabanes épouſa, en 1583, *Anne de Bionneau*, & eut:

1. Balthasar, qui ſuit;
2. Et Jean, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

III. Balthasar de Cabanes, Baron de Viens, Seigneur d'Opedette & de Saint-Quentin, fut reçu Préſident en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Provence en 1640, & marié, en 1637, à *Madeleine de Valavoire*, ſœur du Marquis de Vaux, dont:

1. François-Auguste, qui ſuit;
2. Et Jean-Balthasar, nommé à l'Evêché de Vence, après l'avoir été à celui de Graſſe.

IV. François-Auguste de Cabanes, Baron de Viens, fut reçu Conſeiller en la Cour des Comptes l'an 1675. Il épouſa *Marguerite de Boyer-Bandol*, dont entr'autres enfans:

V. Balthasar-Melchior de Cabanes, Baron de Viens, reçu dans la charge de ſon père en 1720. Il a eu de *Marie-Barbe d'Archias de Sablières*:

Marie-Marguerite-Barbe, mariée, par contrat du 11 Avril 1742, à *Jean-François-Céſar de Renaud*, Marquis d'Alein.

SECONDE BRANCHE.

III. Jean de Cabanes, ſecond fils de Claude, & d'*Anne de Bionneau*, fut Seigneur de Saint-Savournin, & marié à *Eliſabeth d'Hoſtager*. Il en eut:

IV. Claude de Cabanes, marié à *N.... de Cabre*, dont:

1. Claude, qui ſuit;
2. & 3. Et deux fils, morts Officiers, l'un de Vaiſſeau, & l'autre de Galères.

V. Claude de Cabanes, IIe du nom, Che-

Digitized by Google

valier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Galères, s'eſt marié à *N... de Guitton-Mazargues*, de la Ville de Marſeille.

TROISIÈME BRANCHE.

II. Barthélemy de Cabanes, ſecond fils de Bertrand, & de *Marie d'Eſtienne*, épouſa, le 8 Septembre 1588, *Louiſe d'Eſcalis*. Il eut pour fils:

III. Jean-Augustin de Cabanes, pourvu d'un office de Secrétaire du Roi le 7 Mars 1637. Il épouſa, le 8 Juin 1641, *Catherine de Thibaud-Tiſatti*, de Sanas. Ses fils furent:

1. Joseph, Conſeiller au Parlement de Provence, mort ſans alliance;
2. Et Melchior, qui ſuit.

IV. Melchior de Cabanes épouſa, le 24 Janvier 1688, *Eliſabeth de Cabre-Roquevaire*, dont:

1. Joseph, qui ſuit;
2. Jean, vivant ſans alliance en 1757;
3. Philippe, Prêtre, chargé de la Cure de la Paroiſſe du Saint-Eſprit pendant la contagion. Il ſervit avec zèle & mourut Abbé de Saint-Rambert;
4. Et Claude, Evêque de Gap en 1738, mort en 1741.

V. Joseph de Cabanes épouſa, le 15 Novembre 1734, *Madeleine de Gueidan*, fille de *Pierre*, Préſident à la Chambre des Comptes. *Hiſt. hér. de la Nobleſſe de Provence*, tome I, p. 205.)

Les armes: *de gueules, à la licorne furieuſe d'argent.*

CABAZAC, en Normandie, Election de Bayeux: *d'azur, à trois têtes d'hommes jouvenceaux d'argent*, 2 & 1.

CABOCHE, famille de Picardie, maintenue dans ſa Nobleſſe le 11 Novembre 1697, dont il eſt parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, p. 104, & de laquelle étoit Antoinette Caboche-de-Lalval, née en 1676, & reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre 1686, après avoir prouvé qu'Adrien de Caboche, Ecuyer, qui vivoit en 1540, étoit ſon quatrième aïeul.

Les armes: *d'argent, à trois quinte-feuilles de ſable*, 2 & 1.

CABOUR (de), en Normandie, Election de Valognes, porte: *de ſable à la bande d'argent, chargée de trois tourteaux de gueules.*

CABRAL, ancienne famille du Portugal, qui poſſède depuis fort long-tems la Châtellenie de *Belmonte* dans la Province de Beïra & d'autres Seigneuries & Fiefs, & a le privilège de ne prêter ni ſerment ni hommage.

La Généalogie de cette Maiſon, qu'on trouve dans Moréri & qui forme XV degrés, a été dreſſée ſur des Mémoires manuſcrits, communiqués par feu M. le Comte d'Ericeyra. Elle commence à

Gil-Alvarès Cabral, qui épouſa Marie-Gil Cabral, ſa couſine germaine, dont:

Pierre-Anne Cabral, qui vivoit en 1260, & fut Grand-Maître de la Garde-Robe d'Alphonse III, Roi de Portugal.

Ferdinand Cabral, ſon deſcendant, qui forme le VII^e degré, laiſſa entr'autres enfans:

Jean-Fernandez, qui ſuit;

Et Pierre-Alvarès Cabral, Commandant de la première flotte qu'Emmanuel, Roi de Portugal, envoya aux Indes-Orientales, découvrit des terres inconnues, à qui il donna le nom de Sainte-Croix, connue ſous celui du Bréſil, dont il prit poſſeſſion au nom du Roi de Portugal, le 24 Avril 1500. Il eut pour arrière-petit-fils:

Ferdinand-Alvarès Cabral, qui épouſa Dona *Jeanne de Carvalhoſa*, fille de *Ruy-Gomez*, Grand-Tréſorier de Portugal au tems du Roi Sébastien, dont vint:

Dona Marie, mariée à Dom *Jean-Louis de Vaſconcellos de Menèſes*, Gouverneur de Maragam, avec une illuſtre poſtérité.

Jean-Fernandès Cabral eut pour deſcendant, formant le XV^e degré:

Pierre-Alvarès Cabral, Châtelain de Belmonte, Brigadier d'Infanterie & Miniſtre Plénipotentiaire à la Cour d'Eſpagne où il étoit en 1734, qui a épouſé *Catherine*, fille de Dom *Antoine d'Almeida*, Comte d'Avintes. On ignore s'il a poſtérité.

Les armes: *de gueules, à deux chèvres paſſantes armées de pourpre & de ſable.*

CABRE DE ROQUEVAIRE, famille originaire du lieu d'Aubagne. Le plus ancien de ce nom dont on ait connaiſſance eſt

I. Victor Cabre, qualifié *Noble* dans ſon teſtament du 18 Février 1507. Il laiſſa, parmi pluſieurs enfans:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Pierre, lequel ſe retira à Marſeille, & épouſa, en 1502, *Marguerite Gantelme*, dont vint:

Digitized by Google

Balthasar de Cabre, élu premier Conſul de Marſeille en 1560, & marié à *Françoiſe de Vento*, de laquelle il eut:

Martin de Cabre, qui laiſſa de *Marguerite de la Cépède:*

Marquise, mariée à *Jean de Puget*, Seigneur de Tourtour & de la Condamine;

Et N..., mariée à *N..... d'Eſpagnet;*

3. Et Rolet, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

II. Jacques de Cabre ſe retira à Marſeille, & eut de ſa femme, dont on ignore le nom:

III. Louis de Cabre, élu ſecond Conſul de Marſeille en 1544, tems auquel les ſeuls Nobles pouvoient prétendre à cet honneur. Il eut pour fils:

IV. Sébastien de Cabre, auſſi ſecond Conſul de Marſeille en 1558. Il acquit la Terre de *Roquevaire* le 30 Juin 1563, & en fit hommage au Roi Charles IX. Il épouſa, en 1538, *Claire de Riſſi* ou *Rixi*, dont il éut:

1. Jean, qui ſuit;
2. Louis, rapporté après ſon frère;
3. Isabeau, mariée, le 8 Avril 1581, à *Jean de Caſtellane*, Seigneur de la Verdière & Chevalier de Saint-Michel;
4. Et Marquise, mariée, en 1584, à *N... de Doria.*

V. Jean de Cabre, Seigneur de Saint-Paul, fut maintenu dans ſa nobleſſe avec Louis, ſon frère, le 5 Janvier 1585; les Lettres-Patentes expédiées à cette occaſion furent enregiſtrées aux Archives de la Sénéchauſſée de Marſeille par Sentence du 1er Décembre 1585, & aux Archives de S. M. en Provence par Arrêt de la Cour des Comptes du 14 Octobre de la même année. Jean de Cabre épouſa *Marguerite d'Albertas de Ners*, dont:

1. Louis, Ier du nom, Seigneur de Saint-Paul, élu premier Conſul de Marſeille en 1627, mort ſans poſtérité;
2. Claire, mariée 1° au Préſident de *Blancard*, & 2° à *Jean-Etienne de Thomaſſin*, Avocat-Général au Parlement de Provence;
3. Et Acimane, mariée, par contrat du 10 Juin 1597, à *Barthélemy de Valbelle*, Seigneur de Cadarache.

V. Louis de Cabre, Seigneur de Roquevaire, fils puîné de Sébastien, & de *Claire de Riſſi* ou *Rixi*, élu premier Conſul de Marſeille en 1602, épouſa, le 19 Mai 1576, *Claire de Sade*, fille de *Jean*, Seigneur de Mazan, premier Préſident en la Cour des Comptes, & de *Sibylle de Gérente-Cabanes.* De ce mariage vinrent:

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Sibylle, mariée à *François de Raſcas*, Seigneur du Canet.

VI. Jean de Cabre, Seigneur de Roquevaire, épouſa, par contrat du 18 Juin 1609, *Marguerite de Foreſta*, fille de *Jean-Paul*, Seigneur du Caſtelar, Juge du Palais de Marſeille, & de *Marguerite de Leinche*, & petite-fille de *Jean-Auguſtin de Foreſta*, Baron de Treſt, premier Préſident au Parlement de Provence. Il en eut:

1. Louis, qui ſuit;
2. Sébastien, né le 20 Mai 1614, marié, le 6 Janvier 1665, à *Jeanne de Sabateriis*, fille de *Chriſtophe*, & de *N..... de Rodulf de Châteauneuf*, dont il eut:

Marc-Antoine, mort ſans poſtérité;

Et Mathieu, dont la branche eſt éteinte;

3. Et Gabrielle, mariée à *François Bionneau*, IIe du nom, Baron d'Airagues.

VII. Louis de Cabre, Seigneur de Roquevaire, IIe du nom, épouſa, 1° *Gabrielle de Glandevès*, morte ſans enfans; & 2° par contrat du 13 Juin 1656, *Claire de Carradet-de-Bourgogne*, dont:

1. Sébastien, qui ſuit;
2. Et Elisabeth, femme de *Melchior de Cabanes.*

VIII. Sébastien de Cabre, IIIe du nom, Seigneur de Roquevaire, a laiſſé de *N... de Gautier-la-Molle:*

1. François, qui ſuit;
2. Jean-Baptiste, mentionné après ſon frère aîné;
3. Nicolas, reçu Chevalier de Malte en 1713;

Et deux filles, mariées dans les Maiſons de *Villeneuve-d'Anſoüis* & de *Payan-Saint-Martin.*

IX. François de Cabre s'eſt marié à *N.... de Vintimille*, des Seigneurs de *Figanière*, de laquelle il n'a point d'enfans.

IX. Jean-Baptiste de Cabre, ſon frère, s'eſt marié, en 1745, à la fille de *Gaſpard d'Agoult*, Marquis d'Olières, dont il a poſtérité.

SECONDE BRANCHE.

II. Rolet de Cabre, troiſième fils de Victor, épouſa, en 1504, *Marguerite d'Arlet*, & en eut:

1. Joseph, qui ſuit;
2. & 3. Et deux filles, mariées dans les Maiſons de *Vacon* & de *Huc.*

Digitized by Google

III. JOSEPH DE CABRE, premier Conſul de Marſeille en 1570, épouſa, le 2 Juillet 1542, *Anne de Monteaux*, fille de *Charles*, & de *Madeleine de Forbin*. De ce mariage naquirent entr'autres enfans :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frère aîné ;
3. Et ANTOINE, élu Aſſeſſeur de Marſeille en 1572 & 1598, mort ſans poſtérité.

IV. CLAUDE DE CABRE épouſa, le 11 Février 1584, *Claire de Paul*, fille de *Balthaſar*, & de *Jeanne Impériali*, dont :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. Et CATHERINE, mariée à *Jean Diodé*.

V. ANTOINE DE CABRE épouſa, le 7 Septembre 1623, *Claudine de Boſſe*, fille de *Pierre*, & de *Marguerite de Salomon*, dont :

1. CLAUDE, IIe du nom, tige d'une branche, établie en Dauphiné, à préſent éteinte ;
2. Et JACQUES, qui ſuit.

VI. JACQUES DE CABRE épouſa, le 11 Octobre 1655, *Honorée de Boyer*, & en eut :

VII. ANDRÉ DE CABRE, marié, le 19 Octobre 1700, à *Suſanne Aſtoin*, dont :

1. PIERRE-MATHIEU DE CABRE, Doyen des Conſeillers au Siège de Marſeille ;
2. JOSEPH-ALEXIS, non marié en 1757 ;
3. Et MARIE-ANNE, mariée, en 1757, à *Charles-Mathias Sabathier*, Aſſeſſeur d'Aix, Procureur du Pays.

IV. FRANÇOIS DE CABRE, ſecond fils de JOSEPH, & d'*Anne de Monteaux*, épouſa *Marguerite de Rabiès*, de laquelle il eut :

1. & 2. CHARLES & JEAN-ANTOINE, le dernier mort ſans poſtérité ;
3. LOUIS, marié à *Marie d'Antoine*, mère de LOUIS DE CABRE, Chambellan du Duc d'Orléans, Régent du Royaume, mort ſans alliance ;
4. Et GUILLAUME, qui ſuit.

V. GUILLAUME DE CABRE épouſa, le 6 Juillet 1686, *Françoiſe Trouillard*, dont :

1. HYACINTHE, ancien Capitaine de Cavalerie, vivant ſans poſtérité en 1757 ;
2. FRANÇOIS, marié à Paris ;
3. GUILLAUME, Eccléſiaſtique ;

Et deux filles, non mariées en 1757.

Les différentes branches de cette famille ont été maintenues dans leur Nobleſſe par les Commiſſaires députés par le Roi pour la vérification des titres de Nobleſſe en 1667. (*Hiſt. hér. de la Nobl. de Provence*, tom. I, p. 207 & ſuiv.)

Les armes : *de gueules, à la chèvre ſaillante d'argent, ſurmontée d'une fleur-de-lys d'or.*

CACCIANEMICI, famille de Bologne en Italie, d'où ſortoient GERARD DE CACCIANEMICI, Pape, connu ſous le nom de LUCIUS II, & HUMBERT DE CACCIANEMICI, que le même Pape fit Cardinal en 1144. Il rendit de grands ſervices à ALEXANDRE III durant le ſchiſme, & mourut peu de tems après ſon Pontificat. Voyez Moréri.

CACHELEU, en Picardie, famille diviſée en trois branches, dont on trouve la Généalogie dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, pag. 105. Les armes : *d'azur, à trois pattes de loup d'or, poſés en pal, 2 & 1.*

CACQUERAY, ancienne Nobleſſe de Normandie, qui s'eſt partagée en 23 branches, & qui tire ſon origine de GUILLAUME DE CACQUERAY, Ecuyer, Sieur de la Folie en Valois, qui épouſa, en 1470, *Antoinette du Boſc-de-Radepont*. Les titres & les ſervices de cette famille furent approuvés dans la recherche que l'on fit des Nobles en 1669, & dans l'Arbre Généalogique dreſſé par le Juge d'armes en 1720.

La branche aînée s'eſt éteinte dans la perſonne de MARIE-JULIE DE CACQUERAY DE MAUCOMBLE, morte en 1764. Elle avoit épouſé, le 13 Juillet 1753, *René-Théophile de Maupeou*, Marquis de Sablonnières.

BRANCHE DE VALMENIER.

LOUIS DE CACQUERAY, Ecuyer, Sieur de Valmenier, s'établit à la Martinique en 1651, & y amena un grand nombre de domeſtiques. M. du Parquet, alors Seigneur propriétaire de l'Iſle, le reçut avec joie. Il lui accorda tout le terrain qu'il voulut, & une exemption de tous droits. En 1654, M. du Parquet le nomma Gouverneur de la Grenade. A ſon retour en 1657, il fut fait Capitaine dans la première Compagnie de Cavalerie qui fut miſe ſur pied dans les Iſles, & en cette qualité, il rendit des ſervices conſidérables à la Compagnie de 1664, en diſſipant pluſieurs ſéditions qui s'étoient élevées contre le nouveau Gouvernement. Le Roi ayant retiré les Iſles des mains de la Compagnie, & les ayant réunies à ſon Domaine en 1674, le Sieur de Baas, Lieutenant-Général de ſes Armées, & premier Gouverneur-

Digitized by Google

Général des Isles, ayant eu de nouvelles preuves de la bravoure & de la fidélité de Louis de Cacqueray, ſurtout lorſque la Flotte Hollandoiſe, commandée par Ruyter, attaqua le Fort Royal de la Martinique, le nomma pour premier Conſeiller du Conſeil-Souverain qu'il établit à la Martinique par ordre du Roi le 2 Novembre 1675. Il épouſa, le 20 Février 1664, *Catherine de Saint-Ouen*, dont :

Louis-Gaston de Cacqueray, qui a ſervi en France dans la Marine depuis 1687. Il ſe diſtingua en 1690, au combat de la Manche, où il fut bleſſé à la jambe par un éclat. Il fut fait Major, & peu après Lieutenant de Roi à Saint-Chriſtophe à la paix de Ryſwick. S'étant trouvé à la Guadeloupe en 1703, lorſque les Anglois l'attaquèrent, il fit paroître beaucoup de bravoure. Il étoit à Paris en 1717, lorſqu'on y reçut la nouvelle d'un ſoulèvement à la Martinique contre le Gouverneur-Général. La Cour le fit partir auſſitôt avec le Sieur de la Garrigue-Savigny, Major de la même Isle, pour apaiſer ce déſordre. Il s'étoit marié, le 12 Janvier 1700, à *Françoiſe-Roſe le Vaſſor-de-la-Touche*, dont :

Louis-François de Cacqueray, qui a ſervi dans les Mouſquetaires du Roi, & qui mourut en 1757. Il épouſa, par contrat du 15 Novembre 1723, *Renée de Saint-Léger de la Sauzaye*, & laiſſa :

1. Etienne-Georges, qui ſuit ;
2. Jean-Baptiste-Louis-Philippe, né le 1er Mai 1730, Lieutenant de Vaiſſeau, marié, le 14 Septembre 1767, à *Marie-Louiſe de Pradel* ;
3. Louise-Madeleine, née le 21 Juillet 1733, mariée, le 19 Février 1754, à *Charles-Paul-Emile de Cheriſey*, Capitaine de Frégate ;
4. Et Marguerite-Adélaïde de Cacqueray, née le 28 Décembre 1737, veuve, ſans enfans, en 1764, de *Charles de Pradel*, Lieutenant de Vaiſſeau.

Etienne-Georges Cacqueray de Valmenier, né le 21 Janvier 1729, épouſa, le 11 Juillet 1755, *Anne-Roſe de la Touche*, dont un garçon & une fille.

Il y a encore de cette famille deux Abbés de Cacqueray, l'un Grand-Vicaire à Angers, & l'autre Grand-Vicaire de Rennes.

Il y a *Cacqueray-des-Landes* en Bretagne, qui porte : *d'or à la faſce de gueules, accompagnée de trois roſes de même, 2 en chef & 1 en pointe*. Nous ignorons ſi c'eſt la même famille.

Il y a auſſi *Cacqueray de Saint-Iſnes*, qui porte : *d'azur, à un chevron d'or, à neuf croiſſans de même entrelaſſés, 3 & 3, 2 en chef & 1 en pointe.*

CADART. Voyez ANCEZUNE.

* CADENAC, petite Ville en Quercy, Diocèſe de Cahors, qui faiſoit autrefois partie du Comté de Rodès. Après la confiſcation de ce Comté, le Roi Louis XI la donna à *Jacques d'Armagnac*, Duc de Nemours, lequel en fit don & vente à *Gaillot* ou *Gailloy de Genouillac*, Grand-Maître de l'Artillerie. La petite-fille de ce dernier porta la Terre & Seigneurie de *Cadenac* dans la Maiſon d'Uzès, par ſon mariage avec *Jacques Baſtet-de-Cruſſol*. Voyez CRUSSOL.

* CADENET, en Provence, Diocèſe d'Apt, Terre & Seigneurie érigée en 1225 en *Vicomté*, par Guillaume, Comte de Forcalquier, en faveur de *Bertrand de Cadenet*, qu'il qualifie *ſon couſin*. De lui étoit iſſu *Pierre de Cadenet*, Grand-Sénéchal de Provence en 1341 ; ſon fils *Robert* donna *Cadenet*, par ſon teſtament de 1356, à ſon neveu *Elzéar d'Oraiſon*, père de *Baudouin*. *Pierre*, petit-fils de *Baudouin*, laiſſa par ſa mort en 1461, pour héritière de *Cadenet*, ſa fille *Louiſe d'Oraiſon*, mariée à *Philibert d'Aqua*. Leur poſtérité prit le nom d'Oraison. *Marthe*, qui devint héritière de la Vicomté de *Cadenet*, épouſa *Alexandre du Mas-de-Caſtellane*, & fut mère de *Gabrielle*, alliée à *Antoine de Villeneuve*, Marquis de Trans, qui vendit, en 1709, la Vicomté de *Cadenet* à *André d'Oraiſon*, ſon couſin, père de *Madeleine*, mariée au Duc de Caderouſſe, poſſeſſeur actuel de la Terre & Seigneurie de *Cadenet*. Voyez CADEROUSSE.

La Terre de *Cadenet* a appartenu, avec ce titre de *Comté*, à la Maiſon d'*Albert-Luynes*. *Honoré d'Albert*, Duc de Chaulnes, Maréchal de France, & frère puîné du Connétable de Luynes, avoit porté le nom de cette Seigneurie, avant qu'il eût épouſé *Charlotte d'Ailly*, Comteſſe de Chaulnes. Voyez ALBERT.

CADENET en Provence. Le Roi accorda des Lettres de Nobleſſe à François de Cadenet, Seigneur de Hans, & à tous les deſcendans de feu Elzéar de Cadenet, Docteur en Médecine, originaire de Salon, par Lettres du

Digitized by Google

11 Décembre 1549, confirmées le 16 Novembre 1567, & enregiſtrées aux Archives de Provence le 12 Février 1588.

I. ELZÉAR DE CADENET épouſa, par contrat du 7 Mars 1477, *Marguerite de Vincens-de-Rognes*, & laiſſa :

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, qui épouſa *Madeleine de Grampré*, dont il eut un fils, père d'une fille unique, qui entra dans la Maiſon des Barons de *Chaſelle* en Breſſe;
3. ROBERT, marié, en 1539, à *Honorade de Tholon-de-Sainte-Jalle*, dont :

   Un fils, Seigneur de Tournefort, Conſeiller au Parlement de Provence en 1579, qui mourut ſans poſtérité;

   Et PIERRE, qui fut Chanoine de l'Egliſe d'Aix.
4. Un autre ANTOINE, IIe du nom, qui fit la branche des Seigneurs de *Lamanon*, éteinte;
5. Et HUGUES, qui fut père de PIERRE DE CADENET, élu premier Conſul de Salon en 1590, qui laiſſa d'*Honorade de Roux* :

   ALEXANDRE DE CADENET, marié à *Marguerite de Foiſſard*, dont il eut JACQUES, maintenu dans ſa Nobleſſe le 6 Avril 1667. Il avoit épouſé, en 1643, *Madeleine de Brunet*, & ſa branche eſt auſſi éteinte.

II. ANTOINE DE CADENET, Seigneur de Tamarlet & des Piliers, teſta à Lambeſc en 1569. Il épouſa, par contrat du 7 Août 1534, *Honorée de Roux-de-Beauvezet*, & laiſſa :

1. AMBROISE, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, Prieur de Beaumont;
3. SIMON, Viguier d'Aix, Maître-d'Hôtel du Roi & Chevalier de Saint-Michel;
4. ISABEAU, mariée, en 1551, à *Jean des Rolands*;
5. Et CATHERINE, femme de *Pierre d'Arquier*, tige des Seigneurs de *Charleval*, *Barbegan* & *Saint-Eſtève*.

III. AMBROISE DE CADENET, Seigneur de Tamarlet & des Piliers, teſta à Lambeſc en 1606. Il épouſa, le 12 Décembre 1582, *Etiennette de Combau-de-la-Tour*, de la Ville de Carpentras, & laiſſa :

1. CÉSAR, qui ſuit;
2. Et ISABEAU, mariée, en 1610, à *Louis de Forbin*, Seigneur de Bonneval.

IV. CÉSAR DE CADENET, Ier du nom, Seigneur de Tamarlet, Tournefort & Aiguebelle, teſta en 1645. Il épouſa, en 1613, *Lucrèce de Biord*, fille de *Pierre*, Lieutenant-Principal au Siège d'Arles, & de *Catherine de Forbin-la-Barbent*, & laiſſa :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. & 3. CHARLES & JEAN-FRANÇOIS, reçus Chevaliers de Malte en 1629;
4. PIERRE, Religieux à l'Abbaye de Montmajour-lès-Arles;
5. Et THÉRÈSE, mariée, le 6 Octobre 1643, à *André de Renaud*, Seigneur d'Alein.

V. FRANÇOIS DE CADENET, Seigneur de Tamarlet, des Piliers, Tournefort & Aiguebelle, épouſa, en 1644, *Charlotte de Mars-Liviers*, de la Ville d'Arles, fille de *Marcellin*, Seigneur des Noyers, & de *Marthe de Meyran-d'Ubaye*. Il eut :

1. CÉSAR, qui ſuit;
2. JEAN-BAPTISTE, reçu Chevalier de Malte en 1661;
3. Et LUCRÈCE, mariée à *François de Thomas*, Seigneur de la Valette.

VI. CÉSAR DE CADENET, IIe du nom, Seigneur de Tamarlet, Tournefort & Valbonnette, épouſa, en Janvier 1677, *Gabrielle de Valavoire*, fille de *Palamède*, Comte de Monlaux, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Gabrielle du Bouſquet*, Dame de Sigonce. De cette alliance vinrent entr'autres enfans :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. AUGUSTIN, mort Prévôt de l'Egliſe d'Aix, & Conſeiller-Clerc au Parlement de la même Ville;
3. Et N.... DE CADENET, Seigneur de Tournefort, Capitaine d'une des Galères du Roi.

VII. FRANÇOIS DE CADENET, Seigneur de Charleval, Tamarlet & Aiguebelle, reçu Conſeiller au Parlement de Provence en 1698, épouſa *Catherine de Gueidan*, fille de *Pierre*, Préſident en la Cour des Comptes, dont :

1. CÉSAR, qui ſuit;
2. Et JOSEPH-FRANÇOIS, ci-devant Conſeiller-Clerc au Parlement, mort Evêque d'Agde en 1759.

VIII. CÉSAR DE CADENET, IIIe du nom, Seigneur de Charleval & d'Aiguebelle, épouſa, par contrat du 28 Avril 1734, *Angélique-Marie de Barrigue*, des Seigneurs de *Montvalon*. Il en a :

1. FRANÇOIS;
2. JOSEPH-FRANÇOIS, Capiſcol de l'Egliſe d'Agde;
3. CÉSAR-AUGUSTE;
4. JULIE-CATHERINE-AMABLE, qui a épouſé, en 1757, *Joſeph-Sébaſtien de Croze*, de la ville de Pertuis;

Digitized by Google

Et plusieurs filles. (*Hist. héroïque de la Nobl. de Provence*, tom. Ier, p. 210.)

Les armes : *d'azur, au taureau aîlé d'or, furieux ou rampant.*

* CADEROUSSE, Terre & Seigneurie, dans le Comté Venaissin, Diocèse d'Orange, divisée en trois parties, l'une desquelles fut érigée en *Duché*, par Bulle du 18 Septembre 1663, en faveur de la Maison d'*Ancezune*. Les deux autres parties appartenoient ci-devant à la Chambre Apostolique, & appartiennent aujourd'hui au Roi & à la Maison de *Fortia d'Urban*. Voyez FORTIA. Pour la Maison des Ducs de Caderousse, Vicomtes de Cadenet & Seigneurs de plusieurs autres Terres qu'elle possède en Provence & dans le Comté Venaissin, elle est une des plus anciennes & des plus illustres du pays où elle est établie (*a*).

* CADILLAC, Terre en Bretagne, possédée long-tems par les Seigneurs de ce nom, qui passa en 1614 dans la famille de *Huteau*, par le mariage de *Catherine de Cadillac*, fille unique, avec *Roland Huteau*, Seigneur dudit lieu, de la Haye-Pallue, Kervilly, Bouchelimer, &c., dont le fils étant mort sans postérité, *Thérèse*, sa fille, mariée en 1643 à *Claude*, Comte de *Lannion*, bisaïeul du Comte de *Lannion*, Chevalier des Ordres du Roi, devint héritière, ainsi que des autres Terres de sa Maison. Elle a été donnée en dot à *Marie-Anne de Lannion*, mariée, le 25 Juin 1752, à *Joseph-Gabriel-Gaspard-Anne d'Agoult*, Marquis d'Olières, dont elle est veuve : elle est fille unique de *Jean-Baptiste-Pierre-Joseph*, Marquis de *Lannion*, Maréchal-de-Camp.

CADOLLE, en Languedoc, famille maintenue dans sa Noblesse par M. de *Bezons* en 1668. Guibert de Cadolle, marié, en 1280, à *Marguerite de Langlade*, parut à l'assemblée de la Noblesse de la Province pour le fait de la guerre de Lyon en 1310.

Guillaume de Cadolle, son fils, fut fait Syndic des Nobles de Lunel en 1330, 1331 & 1339. Il épousa, en 1314, *Anne de Vic*, dont :

Bertrand de Cadolle, marié, en 1339, à *Bernardine de Cazaulx*, de laquelle il eut :

Jean de Cadolle, Seigneur de Saint-Michel, marié, en 1369, à *Françoise de Flocard*. De cette alliance vint :

François de Cadolle, qui fut Consul des Nobles de Lunel en 1439. Il épousa, en 1410, *Luce de Montredon*, fille & unique héritière de *Jacques*, Ecuyer, Co-Seigneur avec le Roi de la ville de Lunel (Fief qui depuis ce tems est dans la Famille de *Cadolle*). De ce mariage naquit :

Antoine de Cadolle, Ier du nom, qui parut à l'arrière-ban, tant pour lui que pour son père en 1458. Il épousa, en 1440, *Marguerite d'Andelle*, dont :

Guillaume de Cadolle, IIe du nom, marié, en 1467, à *Louise du Puy*, dont :

Charles de Cadolle, Ier du nom, Seigneur de Tasques, qui rendit hommage au Roi des biens nobles & cens indivis avec le Roi dans la ville & terroir de Lunel en 1503, au Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, & parut à l'Arrière-Ban en 1542. Il épousa, en 1506, *Isabeau de Mourgues*. Ses enfans furent :

1. François, marié, en 1539, à *Marguerite de la Fare*, dont :
   Fulcrand, né posthume, & mort au service sans enfans en 1562.
2. Antoine, qui suit ;
3. Et un autre François, Capitaine au Régiment de Champagne, Commandeur de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare le 1er Décembre 1680, & Chevalier de Saint-Louis, marié, en 1682, à *Marie de Prisée de la Foulquette*.

Antoine de Cadolle, IIe du nom, rendit hommage au Roi, tant pour lui que pour Fulcrand, son neveu, des Terres de Saint-Michel & de Tasques, & autres biens & Fiefs nobles en 1554, devant le Juge-Mage de Nîmes ; & la même année il se présenta à l'arrière-ban. Il épousa, en 1553, *Jeanne de Sandres*, dont :

Jacques de Cadolle, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie de 100 hommes en 1576, qui épousa, en 1589, *Tiphaine de Torrilhen*, de laquelle vint :

Charles de Cadolle, IIe du nom, commandant pour le Roi au Château de Villefranche en Italie en 1630. Il rendit en 1624 hommage au Roi en la Chambre des Comptes de Montpellier de la Terre de Tasques & autres Fiefs nobles, dans les terroir & Baronnie de Lunel, & épousa, en 1620, *Marguerite de Varanda*, dont :

(*a*) M. de *Gramont-Vachères* est aujourd'hui *Duc de Caderousse*. Voyez GRAMONT.

Digitized by Google

1. Charles, qui ſuit;
2. Marc-Antoine, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné;
3. Et François, mort ſans alliance.

Charles de Cadolle, IIIe du nom, rendit hommage au Roi de la Terre de Taſques & autres biens & Fiefs nobles en 1670, en la Chambre des Comptes de Montpellier, & en 1677 devant les Tréſoriers de France de cette ville. Il fut Capitaine au Régiment de Montpezat en 1645; ce fut lui qui, avec ſes frères, fut maintenu dans la poſſeſſion de ſa Nobleſſe, après en avoir juſtifié par pluſieurs titres. Il épouſa, en 1653, *Marguerite de Bornier*, dont:

Jean-Louis de Cadolle, Chevalier de St.-Louis en 1710, Commandant pour le Roi à Bozalo en Italie en 1734, & Lieutenant-de-Roi à Sarrelouis en 1737, qui épouſa, en 1712, *Françoiſe de Solas*, & eut:

1. Charles-François, qui ſuit;
2. Etienne, Sieur de Taſques, Capitaine au Régiment de Brancas, Chevalier de Saint-Louis;
3. Etienne-François, dit *le Chevalier de Cadolle*, Capitaine au même Régiment, auſſi Chevalier de St.-Louis;
4. Et Marie, mariée, en 1756, à *François de Ruble*, Chevalier, Major au Régiment de Brancas.

Charles-François, Marquis de Cadolle, Co-Seigneur avec le Roi de la ville de Lunel, Seigneur de Taſques, &c., Capitaine au Régiment de Montconſeil en 1732, Chevalier de Saint-Louis en 1744, épouſa, en 1737, *Bernardine de Lamoſnie*, fille & héritière de *Joſeph de Lamuſnière de Lamoſnie*, Chevalier, Seigneur de Limery, de Freſſac, de St.-Martin-de-Souſſenac, de Saint-Félix-de-Paulières, &c., Co-Seigneur de Monoblet, Baron de Durfort. De ce mariage ſont iſſus:

1. Charles-Joseph, Baron de Durfort, Lieutenant au Régiment de Trainel, né le 1er Octobre 1744;
2. Et Marie-Anne-Jacquette, née le 27 Avril 1750.

BRANCHE
des Seigneurs de Cadolle-Montelus.

Marc-Antoine de Cadolle, ſecond fils de Charles, IIe du nom, & de *Marguerite de Varanda*, fut Commandant pour le Roi, en 1686, au fort la Roche en Ardennes, & épouſa, en 1659, *Charlotte de Convers*, dont:

Jean-François, Capitaine au Régiment de Maulévrier, marié, en 1715, à *Anne de Vivet de Montelus*, de laquelle eſt né:

François de Cadolle, Marquis de Montelus, Seigneur de Taſques, de Saint-Martin-de-Juſſan, de Saint-Chriſtol-de-Rodières, &c., marié, en 1735, à *Marie-Anne de Jugede-Gadoëne*. De cette alliance ſont iſſus:

1. Louis-René, Marquis de Montelus Lieutenant au Régiment de Poitou, mort à l'Armée de Weſtphalie le 24 Avril 1757;
2. Et Marie-Anne de Cadolle.

Les armes: *de gueules, à un croiſſant d'argent renverſé, accompagné en pointe d'une étoile d'or.*

* CADOT ou KADOT. Ce nom, qui s'écrit indifféremment par un *C* ou par un *K*, eſt fort ancien en Normandie. Il faut juger de ſon antiquité par une fondation de quatre Chanoines & d'un Chantre, faite par un *Kadot*, Seigneur & Châtelain de *Gaillon* en 1205, qui ſubſiſte encore aujourd'hui dans *Gaillon:* c'eſt le premier titre qu'on trouve de ce nom. Les termes dans lequel il eſt conçu, les circonſtances qui l'accompagnent, & l'énumération des legs que ce *Kadot* fit, font aſſez connoître & ſa qualité & la conſidération dans laquelle il étoit.

Philippe-Auguste ratifia cette fondation: les Evêques de Liſieux, d'Avranches & d'Evreux aſſiſtèrent à la cérémonie de la bénédiction de cette Egliſe, bâtie & fondée pour ces Chanoines. Un le Veneur, Comte de Tillières, & pluſieurs autres Seigneurs, ſignèrent comme témoins.

Après la mort de Philippe-Auguste, le Roi Louis VIII ratifia la même fondation le 4 Mai 1232, étant à Giſors. On remarque dans les Chartes de cette Egliſe que ce *Kadot*, Châtelain de *Gaillon*, en parlant de Philippe-Auguste, dit toujours, *le Roi mon Maître*, terme qui marque mieux qu'il étoit d'une qualité diſtinguée, que 10 ou 12 Terres nobles qu'il poſſédoit, dont trois portent encore le nom de *Kadot*. La première eſt ſituée près d'Évreux, & appartenoit au feu Duc de la Force. La ſeconde, ſituée près de Caen, a été réunie au Domaine du Roi depuis pluſieurs ſiècles. La troiſième a été vendue il y a près de 100 ans à un aïeul du Marquis de la Luzerne-Briqueville, par un *Kadot*, Seigneur de *Gerville*, d'une branche cadette de celle

Digitized by Google

de *Sebbeville* ou *Sebville*, de laquelle elle eſt ſéparée depuis 1509.

La fondation dont nous venons de parler eſt en latin, ce qui a donné lieu à quelques-uns de dire que le nom latin pour exprimer *Kadot*, peut avoir une autre explication; mais il y a d'autres actes qui ont rapport avec cette fondation, & qui diſent en françois *Kadot*; entr'autres un acte paſſé dans la Juriſdiction du Pont-au-Tout en 1450, entre un Seigneur d'Harcourt & les Chanoines de Gaillon, par lequel ce Seigneur reconnoît leur devoir 14 livres de rente ſur la Terre de Bourgthéroulde, à eux données par un *Kadot*, *de grande ancienneté*: ce ſont les termes de l'acte. Il n'y a point de famille dans toute la Normandie qui porte ce nom que les *Kadot* de Sebbeville & les *Kadot* de Gerville.

Ce n'eſt là qu'une preuve évidente que les *Kadot* de Sebbeville deſcendent de ceux de Gaillon; mais il n'y a guères de famille en France qui puiſſe prouver une filiation bien ſuivie depuis 1209, & particulièrement dans la Normandie, qui a été durant pluſieurs ſiècles ravagée, brûlée, conquiſe & reconquiſe; auſſi peu de titres ſe ſont ſauvés dans cette Province pendant de ſi cruelles guerres, où l'on voyoit le père contre le fils, le frère contre le frère, dans des guerres où l'on prenoit ſon parti ſuivant ſes intérêts ou ſon inclination, ce qui mettoit toutes les Maiſons conſidérables dans le déſordre, & dans une combuſtion qui ne leur permettoit pas d'avoir beaucoup d'attention pour la conſervation de leurs titres, de ſorte qu'il en faut revenir aux faits hiſtoriques, ſuivant l'ordre des tems.

Preſque toutes les Terres que poſſédoit ce *Kadot de Gaillon* ſont tombées, par des héritières de ce nom, dans des Maiſons conſidérables, comme dans celles d'*Harcourt*, de *le Veneur*, Comte de Tillières, de *Montenay*, &c., & par conſéquent les titres concernant ces Terres. Voy. l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*.

Mais pour continuer la ſuite de la famille des *Kadot*, on trouve qu'un Guillaume Kadot acheta en 1310 une petite Terre qui ſe nommoit, & ſe nomme encore aujourd'hui, *Blactot*, près de Carentan; le contrat en fut paſſé devant *Loubart* & ſon *adjoint*, Tabellions Royaux à Carentan. Il eſt à préſumer que ce Guillaume Kadot deſcendoit de ce *Kadot*, Châtelain de Gaillon; car il n'y a que 78 ans entre la ratification de Louis VIII, faite à Giſors le 4 Mai 1232, & le contrat d'acquiſition de la Terre de *Blactot* en 1310; ce Guillaume Kadot avoit à Carentan une Maiſon, qui eſt préſentement la Maiſon-de-Ville, où ſe tient la Juſtice, & où l'on voit encore les armes de *Kadot de Sebbeville*, ſoutenues par un *Ange*.

Guillaume Kadot épouſa *Blanche de Breucourt*, fille de *Henri de Breucourt*, & d'une Demoiſelle de *Vernon*. La Maiſon de *Breucourt* eſt connue dans l'Hiſtoire par ſon antiquité & par ſa grandeur. *Henri de Breucourt*, père de *Blanche*, Châtelain de la Rivière-Thibouville & Seigneur de pluſieurs autres Terres, eut en mariage la troiſième fille de *Guillaume de Vernon*, laquelle eut pour ſon partage la Baronnie d'*Orglandes*. Ses deux ſœurs aînées eurent la Baronnie de *Néhou* & d'autres Terres. L'une des deux épouſa *Robert de la Haye*.

Henri de Breucourt n'eut que *Guillaume* & une fille nommée *Blanche*. *Guillaume* n'eut que *Jeanne de Breucourt*, héritière de la Baronnie d'Orglandes, & d'autres Terres, laquelle épouſa, en 1422, *Jean d'Oëſſé*, Baron de Goës. Elle mourut ſans enfans, & le Baron de Goës, ſon mari, épouſa en ſecondes nôces une Demoiſelle de *la Haye*, couſine germaine & héritière en partie de ſa première femme, venant l'un & l'autre des héritières de *Vernon*, qui avoient partagé les Baronnies d'*Orglandes* & de *Néhou*.

Jean d'Oëſſé obtint la confiſcation de la Baronnie d'Orglandes, étant toujours demeuré fidèle au Roi, & les héritiers de ſa première femme ayant pris le parti du Roi d'Angleterre. Ainſi la Demoiſelle de *la Haye*, ſa ſeconde femme, hérita de la Baronnie d'Orglandes. Il en eut un fils, nommé *Jean d'Oëſſé* comme lui, lequel démembra les Fief & Baronnie d'Orglandes le 10 Mai 1472, en faveur d'Honoré le Roux, Ecuyer, de la Paroiſſe de Turqueville, que *Denis Kadot*, fils puîné de *Gilles Kadot*, & chef de la branche des *Kadot de Sebbeville*, retira à droit de lignager, étant arrière-petit-fils de *Guillaume Kadot* & de *Blanche de Breucourt*, fille de *Henri de Breucourt-de-Vernon*, Baron d'Orglandes, dont Guillaume Kadot eut un fils nommé

Thibaut Kadot, marié à *Marthe*, fille de

Digitized by Google

Geoffroy du Moley-Bâcon, dont un de cette famille avoit fondé l'*Abbaye* de *Sainte-Barbe*, dans le pays d'Auge. THIBAUT KADOT n'eut que deux fils :

1. JACQUES KADOT, qui fut assez malheureux pour prendre parti contre son Roi. On le voit dans l'*Histoire de Normandie*, avec un d'Harcourt & un Breauté, excepté de l'amnistie générale que le Roi accorda à ses sujets de Normandie. Il mourut sans enfans, &, selon les apparences, le *Fief Kadot* près de Caen fut confisqué sur lui & réuni au Domaine ;
2. Et GILLES, qui suit.

GILLES KADOT fut pourvu d'une charge de Grand-Maître-d'Hôtel du Roi en 1406, & il contribua beaucoup à la construction de l'Eglise de Carentan, qui fut bâtie en 1426, y ayant fait construire une Chapelle dédiée à Saint-Eloy, avec un bout du bas côté qui tourne autour du chœur. On y voit les armes des *Kadot*, qui servent de clef de voûte tant dans la Chapelle que dans le bas côté vis-à-vis où l'on voit en alliance les armes de Grimonville & de la Hasardière, deux des plus anciennes familles de Normandie. Les armes des *Kadot* y paroissent être pour *enquerre*, étant de *gueules à la hure de sanglier de sable, couronnée d'une couronne à pointes d'or, accompagnée de trois roses aussi d'or, deux en chef & une en pointe.*

Il est certain que ces armes signifient quelque chose, mais on en ignore le principe; on sait seulement qu'on a vu écrit autour des armes : *Kadot, Sauve Roy,* sur des vieilles vitres à *Hemevès,* Terre qui a appartenu à la branche des *Kadot de Sebbeville*. La fondation de la Chapelle de St.-Eloy à Carentan, & une requête que les Artisans qui se servent du *marteau* présentent aux *Kadot*, Seigneurs de Sebbeville, à chaque mutation, pour avoir la liberté de tenir leur Confrérie dans cette Chapelle, promettant de l'entretenir, confirment assez que leurs armes ne sont pas là sans fondement, & que la Chapelle est à eux.

La donation de 12 livres de rente à l'Eglise de Carentan par DENIS KADOT, à prendre sur la maison appartenant à GUILLAUME KADOT où les armes sont encore soutenues par un *Ange,* est encore une preuve assez forte pour faire conclure qu'il descend de ce GUILLAUME KADOT, qui épousa *Blanche de Breucourt,* quand même le retrait lignager qu'il fait de la Baronnie de Breucourt, démembrée de la Baronnie d'Orglandes, ne le prouveroit pas ; de sorte qu'on ne doit point s'étonner si l'on ne prouve pas la filiation par contrat de mariage au-dessus de GILLES, puisque suivant la Coutume de Normandie les aînés emportent tous les titres, & que la branche de MICHEL KADOT, fils aîné de GILLES, est tombée en quenouille dans des Maisons éteintes, où les titres sont restés & ont été négligés comme papiers inutiles.

En un mot, quand on fera réflexion sur les guerres de Normandie, sur les désordres qu'elles ont causés dans les familles, sur les privilèges des aînés qui emportent les titres, sur les fiefs nobles portant le nom de *Kadot*, sur la vente du Fief de ce nom par un *Kadot de Gerville*, cadet de la branche de *Kadot de Sebbeville*, dans le dernier siècle; sur la négligence des cadets de cette Maison à prendre copie collationnée des titres qui restoient à leurs aînés, sur l'acquisition de Blactot, faite par GUILLAUME KADOT en 1310; sur la maison qu'il avoit à Carentan, où ses armes sont encore; sur la dépense que GILLES KADOT fit à l'Eglise de Carentan en 1426, où les armes des *Kadot* servent de clef de voûte; sur les 12 livres de rente que DENIS KADOT donne à l'Eglise de Carentan à prendre sur la maison dont on vient de parler, qui appartenoit à GUILLAUME KADOT; sur un JACQUES KADOT, que l'on trouve dans l'*Histoire de Normandie*, avec un d'Harcourt & un Breauté & quelques autres, excepté de l'amnistie donnée par CHARLES VII à ses sujets de Normandie qui avoient pris le parti du Roi d'Angleterre; sur le retrait lignager du Fief & Baronnie de Breucourt en 1473 par DENIS KADOT, à cause de BLANCHE DE BREUCOURT, sa trisayeule ; sur la possession où les KADOT DE SEBBEVILLE sont depuis ce tems, de la Baronnie de *Breucourt* & de la Terre de *Sebbeville,* érigée en *Marquisat*, qui s'étend dans six paroisses; sur les Lettres de Rois, de Princes du Sang, de Gouverneurs de la Province, d'Amiraux de France, de Secrétaires d'Etat, de Maréchaux de France, que l'on trouve dans chaque degré depuis ce tems-là ; quand on fera, dis-je, réflexion sur tous ces faits, on n'aura pas de peine à croire que les *Kadot de Sebbeville* descendent des anciens *Kadot de Gaillon,* ne se trouvant que 78 ans entre la *ratification* de Louis VIII, en 1232, & l'acquisition de

Digitized by Google

Blactot par GUILLAUME KADOT en 1310. GILLES KADOT épouſa, 1° *Guillemette Roeslard*, Dame du Fief de la Porte, dont les faubourgs de Coutances relèvent; ce qui ſe voit par les aveux rendus au Roi en 1420, & vérifiés à Coutances en 1422; 2° *Guillemette le Damandé*, fille de noble homme *N... Damandé* ou *Demandé*. Il eut du premier lit:

1. MICHEL KADOT, qui rendit aveu au Roi du même Fief en 1456. Cette branche eſt tombée en quenouille & par conſéquent les biens & les titres ont paſſé par une fille dans une autre Maiſon auſſi éteinte.

Du ſecond lit vinrent:

2. DENIS, qui ſuit;
3. Et JEAN, qui ſe fit Prêtre & mourut quelque tems après. Sa ſucceſſion fut partagée entre MICHEL, ſes frères & DENIS. C'eſt ce qui ſe voit par un accord fait entr'eux le 7 Février 1460.

DENIS KADOT, auquel le Roi CHARLES VIII, écrivit de Lyon pour le prier, à cauſe des grands beſoins de l'Etat, de lui prêter 1000 écus d'or, lui promettant de les lui rendre l'année d'après par ſon Receveur à Valognes, épouſa, en 1458, *Jeanne le Marchand*, fille de noble homme *Richard le Marchand*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Pierre-Egliſe & de Raſauville. Il eut de ſon mariage:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et LOUIS, mort ſans poſtérité.

JEAN KADOT épouſa, le 6 Février 1493, *Iſabeau de Houetteville*, dont il eut:

1. MICHEL, qui ſuit;
2. & 3. N... & N... KADOT, morts ſans poſtérité;
4. Et N.... KADOT, qui eut pour ſon partage la Terre de Gerville, qui eſt encore à préſent à ſes deſcendans.

MICHEL KADOT, Baron de Breucourt, Seigneur & Patron de Sebbeville, de Coqueneauville & de Bouteville, commanda les côtes & le plat-pays du Cotentin, par Commiſſion de Gaſpard de Coligny, Amiral de France. Il fut auſſi Député de la Nobleſſe du Bailliage de Carentan. On a des Lettres d'une *Bourbon*, Ducheſſe d'Eſtouteville & Dame de Briquebec, ſur un procès qu'elle lui avoit intenté au ſujet des chemins qu'elle prétendoit avoir ſur ſa Terre de Sebbeville. Par ſes Lettres elle s'en déſiſte, & le prie de la venir voir avec un homme de Robe pour conférer avec elle & terminer leur différend. On voit auſſi des Lettres des Rois CHARLES IX & HENRI III, écrites à ce MICHEL KADOT, qui épouſa, en 1538, *Louiſe le Lièvre*, fille de noble homme *Pierre le Lièvre*, Ecuyer, Sieur de Riou. Ils eurent:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et VERCINGETORIX, Seigneur de Hemevès & de Riou, Terres qui ſont encore dans la famille de Breucourt. Ce VERCINGETORIX, dont la branche eſt éteinte, étoit le biſayeul de la mère de *N... Dumont*, Ecuyer de feu M. le Grand Dauphin.

FRANÇOIS KADOT eut pour ſon partage la Baronnie de Breucourt & les Terres & Seigneuries de Sebbeville, de Coqueneauville & & de Bouteville, qui ont été réunies enſemble avec toutes leurs dépendances, qui s'étendent dans ſix Paroiſſes. Il eut le commandement des côtes & du plat-pays. Il ſervit utilement ſon Prince dans cet emploi. On voit par des Lettres du Duc de Montpenſier, Gouverneur de Normandie, qu'il avoit taillé en pièces un Régiment des ennemis du Roi, qui étoit retranché dans un Village, nommé Fréville. On voit auſſi une Lettre de HENRI III, qui lui marque la ſatisfaction qu'il a de ſes ſervices. Le Duc de Montpenſier lui donna en pluſieurs rencontres des ordres ſur différentes choſes, & entr'autres de ſe jeter dans Carentan pour la défendre contre le Comte de Montgommery qui alloit l'attaquer. Montgommery fit brûler le Château de Sebbeville, parce que FRANÇOIS KADOT s'étoit jeté dans Carentan. Il épouſa, en 1564, *Scholaſtique de Franquetot*, fille aînée de noble homme *Robert de Franquetot*, Seigneur de St.-Georges, & de *Marie d'Auxais*, dont il eut pour fils unique & héritier:

MICHEL KADOT, II° du nom, qui eut les Terres de ſon père & le commandement des côtes & du plat-pays. Il épouſa, en 1585, *Eliſabeth d'Aval*, Dame d'Audouville, dont:

1. GILLES, qui ſuit;
2. Et LOUIS, qui prit le nom de *Breucourt*; il n'eût que des penſions viagères avec le commandement des côtes & du plat-pays de Cotentin. Cette branche s'eſt éteinte par filles à la troiſième génération.

GILLES KADOT, II° du nom, hérita de toutes les Terres & Seigneuries de ſon père, & de la Vicomté d'Audouville qui appartenoit à ſa

Digitized by Google

mère. Il épouſa, en 1615, *Françoiſe Bellée*, fille de *Jeſuet Bellée*, Seigneur du fief de Nouille en Bouteville, & de *Perrette Julien*, dont il eut :

1. N... KADOT, mort en bas âge ;
2. FRANÇOIS, qui ſuit ;
3. Et LOUIS, qui eut en partage la Terre & Vicomté d'Audouville, la Hubert, dont il fit donation à ſon neveu BERNARDIN KADOT, fils aîné de FRANÇOIS, ſon frère.

FRANÇOIS KADOT, IIe du nom, hérita de toutes les Terres de ſon père, & mourut en 1704. Il épouſa, en 1641, *Françoiſe Gigault*, morte en 1704, ſix ſemaines avant ſon mari, tante du Maréchal de Bellefonds, & fille de *Bernardin Gigault*, Seigneur de Bellefonds & de pluſieurs autres Terres, & Gouverneur de Caen & de Valognes, & de *Jeanne Aux-Epaules*, fille de *Robert Aux-Epaules*, Seigneur de Sainte-Marie, & Chevalier des Ordres du Roi. Ils laiſſèrent :

1. BERNARDIN, qui ſuit ;
2. JACQUES, Chef d'Eſcadre, Chevalier de St.-Louis, mort en 1707, pendant le ſiège de Toulon ;
3. CHARLES-LOUIS, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Reine, & Brigadier des Armées du Roi ;
4. Et LOUIS, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi.

BERNARDIN KADOT, Seigneur de Sebbeville, &c., Aide-de-Camp du Roi, Maréchal-de-Camp de ſes Armées & Chevalier de Saint-Louis, mourut en ſon château de Sebbeville le 11 Octobre 1711, âgé de 70 ans. Il épouſa, en 1669, *Marguerite-Françoiſe Monnorot*, fille de *Pierre Monnorot*, Seigneur de Saive, de Blainville, de la Motte, & de pluſieurs autres Terres, Secrétaire du Roi, & Tréſorier-Général des Parties Caſuelles, & de *Marguerite Laugeois*, & a laiſſé pluſieurs enfans, entr'autres :

1. BERNARDIN KADOT, IIe du nom, Seigneur de Sebbeville, &c., qui a ſervi dans les Chevaux-Légers de Berry ;
2. TOUSSAINT, qui a été Colonel d'un Régiment d'Infanterie ;
3. Et CHARLES-LOUIS-FRÉDÉRIC, qui ſuit.

CHARLES-LOUIS-FRÉDÉRIC KADOT, Marquis de Sebbeville, eſt mort le 4 Octobre 1730. Il avoit épouſé *Eliſabeth-Thérèſe Chevalier-de-Montigni*, née le 13 Février 1705, remariée, le 13 Juin 1752, à *Charles-Louis de Preiſſac*, dit d'abord *le Chevalier*, puis *le Comte d'Eſclignac*. Elle a eu de ſon premier mariage :

1. ANTOINETTE-FRANÇOISE KADOT-DE-SEBBEVILLE, née le 11 Décembre 1725, morte à Chaillot le 28 Mai 1752, qui avoit épouſé, le 20 Mai 1743, *Louis*, Comte de *Mailly* ;
2. MADELEINE-BERNARDINE, née le 13 Décembre 1726, mariée, le 23 Avril 1746, à *Artus-Louis-Timoléon*, Comte de *Gouffier*, mort le 13 Mai 1747 ;
3. Et MARIE-BERNARDINE KADOT, morte le 21 Juillet 1763, âgée de 30 ans, qui avoit épouſé, par contrat du 14 Septembre 1760, *Timoléon-Antoine-Joſeph-François-Louis-Alexandre*, Comte d'*Eſpinay-Saint-Luc*, Marquis de Ligneris.

Les armes : *de gueules, à trois roſes d'or accompagnées en cœur d'une hure de ſanglier de ſable, couronnée d'or.*

* CADOUANE-GABRIAC. C'eſt une des plus anciennes Maiſons du Languedoc. *Gabriac* eſt une des 12 Baronnies qui ont entré aux Etats de Gévaudan. Les *Cadouane* en étoient poſſeſſeurs dès le XIIIe ſiècle, & prenoient indifféremment dans les titres le nom de *Cadouane* ou celui de la Baronnie de *Gabriac*, & ſouvent tous les deux, *Cadouane* aliàs de *Gabriaco*, ſelon que le rapporte l'Auteur des *Tablettes généalogiques*, part. V, p. 304. Le nom de *Gabriac* fut adopté par les deſcendans de cette Maiſon. Voyez GABRIAC.

* CADRIEU, en Quercy, où eſt ſituée la Terre de ce nom, que cette famille, connue de tous les tems par ſes alliances diſtinguées & par ſes ſervices militaires, poſſède depuis plus de 400 ans.

Les armes : *d'or, à un lion parti de gueules & de ſable langué, onglé & couronné de gueules.* (Voyez l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, pag. 107.)

CAETANI, Maiſon originaire d'Eſpagne, qui, ſelon quelques auteurs, vint s'établir à Gaëte en Italie, d'où elle a pris le nom de *Caëtani*. Le premier connu eſt

MATHIAS CAETANI qui commandoit les Armées de MAINFROY, Roi de Sicile, & laiſſa entr'autres enfans :

LOFFRED CAETANI, qui eut de N... *de Segni* :

LOFFRED, qui ſuit ;
Et BENOÎT CAETANI, créé Cardinal par le Pape CÉLESTIN V, puis Pape, en 1294, ſous le

Digitized by Google

nom de BONIFACE VIII, & mort le 12 Octobre 1303.

LOFFRED CAETANI, IIe du nom, fut le quatrième aïeul de

JACQUES CAETANI, Comte de Fondi, qui eut de *Sueve de Saint-Severin*, veuve de *Henri de Leoneſſe* :

CHRISTOPHE, qui ſuit;

Et JACQUES CAETANI, auteur de la branche des Ducs de *Sermoneta*, Marquis de Ciſterna, Princes de Caſerte, rapportée ci-après.

CHRISTOPHE CAETANI épouſa 1° *Iſabelle de Piczutis*; & 2° *Jeannelle de Furno*. Il eut du ſecond lit :

HONORÉ CAETANI, IIe du nom, qui mourut en 1489, le dernier de ſa branche. Il avoit épouſé 1° *Françoiſe de Capoue*; & 2° *Catherine Pignatelli*, & laiſſa du premier lit :

1. BALTHASAR CAETANI, Comte de Traëtto, qui mourut avant ſon père, laiſſant d'*Antonelle Caraccioli* :

   Deux filles, mariées;

2. PIERRE-BERARDIN, Grand-Protonotaire du Royaume de Naples, mort au mois de Mars 1487, auteur de la branche des Comtes de Morcone & de Fondi, Ducs de *Traëtto* :

   SCIPION CAETANI, ſon arrière-petit-fils, laiſſa entr'autres enfans ALPHONSE CAETANI, auteur de la branche des Ducs de *Laurenzano*;

3. Et ANTOINE CAETANI, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Marco*, marié à *Médée de Saint-Acapit*, Dame de Saint-Marco.

BRANCHE

des Ducs de SERMONETA, *Marquis de Ciſterna, Princes de Caſerte.*

JACQUES CAETANI, fils puîné de JACQUES, Comte de Fondi, eut pour deſcendant :

MICHEL-ANGE CAETANI, Duc de Sermoneta, Prince de Caſerte, qui épouſa, en Juin 1708, *Anne Strozzi*, fille de *Jean-Baptiſte*, Marquis de Forano.

Il y a encore en Sicile une branche de la Maiſon de CAETANI, dont l'origine n'eſt pas connue, & d'où ſortoient les Marquis de *Sortino*, Princes de *Caſſaro*. (Voyez Imhoff, *Hiſtoire d'Italie & d'Eſpagne*; Lille, *Hiſtoire de la Nobleſſe de Naples*, & Moréri.)

CAGNES, en Provence, Diocèſe de Vence, Terre & Seigneurie acquiſe par *Marc* & *Luc Grimaldi*, dont le père, *Antoine Grimaldi*, Seigneur de Prat & de la vallée de Lantoſca, avoit épouſé *Agnès-Catherine Doria*, & étoit le deuxième fils de *Reynier*, IIe du nom, neuvième Prince de *Monaco*, & de *Marguerite Ruffo*. Ce *Reynier*, tige des Seigneurs actuels de *Cagnes*, étoit iſſu, au XIVe degré, de *Grimoald*, Comte de Flandre, Maire du Palais de France, qui vivoit l'an 700 avec *Théodozinde*, ſa femme. Voyez MONACO.

L'acquiſition de la Terre & Seigneurie de *Cagnes* fut approuvée par Lettres de la Reine JEANNE du 20 Janvier 1372; & les Terres d'*Antibes*, de *Courbons*, de *Cagnes*, furent érigées les unes en *Baronnies* & les autres en *Marquiſats*, par Lettres du mois de Mars 1646, enregiſtrées à Aix le 12 Septembre ſuivant en faveur de *Jean-Henri Grimaldi*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, qui mourut fort vieux & laiſſa, de *Graſſe de Bar*, *Honoré Grimaldi*, IIe du nom, qui obtint l'érection de ſa Baronnie de *Cagnes* en *Marquiſat* par Lettres du mois de Mars 1677. Voyez GRIMALDI.

* CAGNY, Seigneurie en Beauvoiſis, entre Beauvais & Gournay, ſur la rivière du Therain, anciennement poſſédée par la Maiſon de Pecquigny. *Robert de Pecquigny*, Chevalier, en fit donation, & du tiers de la Châtellenie de Milly, à ſa femme *Iſabelle de Neuville*, qui en fit hommage le 21 Février 1486 à PIERRE DE BOURBON, Comte de Clermont. Elle étoit veuve de *Pierre*, IIe du nom, Seigneur de *Boufflers*, dont le fils aîné hérita de la Seigneurie de *Cagny*, du chef de ſa mère. (*Tabl. Gén.* part. VII, p. 151.)

Cette Terre fut érigée en *Duché* en 1695, & en *Pairie* par Lettres du mois de Décembre 1708, regiſtrées le 19 Mars 1709, en faveur de *Louis-François de Boufflers*, Maréchal de France : il fit commencer en ce lieu un magnifique Château, & y plaça en 1701 une très-belle ſtatue équeſtre de Louis *le Grand*, de la façon du célèbre Girardon, jetée en bronze par Kellers. Voyez BOUFFLERS.

CAHAGNES-DE-VERRIERES, en Normandie, Election de Caen, porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux roſes d'argent en chef & de trois poignets armés d'épée, auſſi d'argent, 1 & 2 en pointe.*

* CAHIDEUC, en Bretagne. Suivant un mé-

Digitized by Google

moire envoyé, cette ancienne Maiſon tire ſon origine de la Terre de ce nom, ſituée dans la Paroiſſe de Diffendie, Evêché de Saint-Malo & a été poſſédée par les Seigneurs de ce nom, dès le XII^e ſiècle, avant le mariage de JEANNE DE CAHIDEUC, qui, par ſon contrat du 3 Décembre 1649, porta cette Terre à Meſſire *François-Hervé d'Andigné.*

On peut regarder cette Maiſon comme très-ancienne, puiſque dès 1220 ils uſoient de ſceau, & ſe gouvernoient en leurs partages, ſuivant l'aſſiſe du Comte Geffroy. Les partages à viage, ſuivant cette aſſiſe, qui exiſte encore dans les Archives de la Maiſon de CAHIDEUC, prouvent même qu'ils étoient iſſus d'ancienne Chevalerie, puiſqu'il eſt certain que cette aſſiſe ou ordonnance ne regardoit que les Maiſons des Comtes, Barons ou Chevaliers. Il eſt vrai que lorſqu'on rédigea la très-ancienne coutume, l'on donna à tous les nobles la faculté de recevoir l'aſſiſe pour avoir lieu aux partages; mais ce ne fut que vers l'an 1350; de ſorte que l'on doit tenir pour conſtant que les Maiſons qui ſe gouvernoient dans leurs partages, ſuivant l'aſſiſe du Comte Geffroy, avant 1280, étoient Maiſons de Chevalerie.

Le nom de CAHIDEUC s'eſt écrit de différentes manières: AHEDOUC, AHIDOUC, & avant, QUEHEDOUC; c'eſt de cette ſorte qu'il ſe trouve dans un acte de 1220, paſſé entre Guillaume, Seigneur de Montauban & pluſieurs Gentilshommes, entre leſquels eſt EON DE CAHIDEUC, ou QUEHIDOUC pour la mutation & droit de bail, ou garde-noble, que le Seigneur de Montauban avoit ſur ſes vaſſaux, au droit de rachat à toute mutation. Cet acte eſt aux Archives de la Maiſon de CAHIDEUC, pris ſur l'original des Archives de Montauban, & repréſenté le 31 Août 1697, devant le Sénéchal de Rennes, & par l'Intendant du Prince de Guémenée, dont fut délivrée copie en forme, pour reſter dans les papiers des Seigneurs de CAHIDEUC.

Pluſieurs Généalogiſtes de Bretagne, le Laboureur & MM. d'Hozier, remontent le nom de CAHIDEUC au-deſſus de

I. EON DE CAHIDEUC, qui eut de *Machaud d'Acigné:*

II. GUILLAUME DE CAHIDEUC, qui mourut en 1335. Son teſtament eſt dépoſé dans les Archives de la Maiſon de CAHIDEUC. Il épouſa *Machaud de Vauferrier*, morte en 1325, iſſue d'une noble & ancienne Maiſon, dont la Terre de Vauferrier eſt ſituée dans le voiſinage de celle de CAHIDEUC. Cette ancienne nobleſſe ſubſiſte encore dans la Paroiſſe de Diffendie; & dans la réformation de 1668, elle a prouvé par titres bien en ordre, depuis 1377, que GUILLAUME DE CAHIDEUC avoit épouſé *Machaud de Vauferrier*, dont le nom eſt employé dans les réformations de 1427, 1440 & 1513, leſquelles réformations l'ont déclaré Maiſon d'ancienne extraction, ce qui a été confirmé par arrêt de la Chambre, du 14 Novembre 1668. De ce mariage vinrent:

1. GEFFROY, qui ſuit;
2. GUILLAUME;
3. Autre GUILLAUME, Prêtre;
4. GUILLOTTE, Dame de *la Barre*, de laquelle on ne ſait autre choſe;
5. N..., mariée à *Raoul de la Chaſſe;*
6. Et N.... DE CAHIDEUC, mariée à *Pierre de la Pomelaye.*

III. GEFFROY, Seigneur de CAHIDEUC, mourut dans la ſemaine de Pâques 1359. Il épouſa, en 1331, *Olive de la Morinays*, morte en 1349, dans le tems d'une grande mortalité. Elle étoit d'une ancienne Maiſon éteinte dans la perſonne d'*Uſtave*, Dame de *la Morinays.* De ce mariage vinrent:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. 3. & 4. JEHAN, GEOFFROY & PIERRE, morts de la peſte au mois d'Août 1362;
5. Et MACHAUD DE CAHIDEUC, Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Sulpice, Evêché de Rennes.

GUILLAUME DE CAHIDEUC, II^e du nom, né le 29 Septembre 1336, fut héritier principal & noble de ſes père & mère, & teſta en 1377. Il épouſa, après la fête de Saint-Pierre (nous ignorons en quelle année), *Jeanne de Tregaranteuc*, fille d'*Alain*, Seigneur de Tregaranteuc, & nièce de *Jehan de Saint-Gilles.* La Maiſon de *Tregaranteuc*, aujourd'hui éteinte, bonne & ancienne, étoit établie dans la Paroiſſe de Guegon, Evêché de Vannes, & avoit fait de très-bonnes alliances, comme avec la Maiſon de *Boisgelin.* De ce mariage ſont iſſus:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. BÉATRIX, qui épouſa *Pérot Glé*, Seigneur de la Beſneraye, dont elle eut un fils unique:

   Guillaume, mort avant ſon père, ſans laiſſer d'enfans de *Jeanne de Quedil-*

Digitized by Google

lac; au moyen de quoi GUILLAUME DE CAHIDEUC, III^e^ du nom, ſuccéda à *Guillaume Glé,* dans l'eſtoc maternel, & tranſigea, le 13 Mai 1446, avec *Jeanne de Quedillac*, lors encore mineure, autoriſée de *Thibaut de Quedillac,* ſon père, pour ce qui lui étoit dû ſur les biens de *Guillaume Glé,* ſon mari;

3. Et MARIE DE CAHIDEUC, qui rendit aveu en juveignerie à ſon frère GUILLAUME, le 4 Mars 1420, des Fiefs, Juridiction, Seigneurie ſitués dans la Paroiſſe, & ſous la juridiction de Bedecq au village du Puy, & de la Chapellenie que GUILLAUME, ſon frère, lui avoit donnés pour ſa part & portion des ſucceſſions de leur père & mère.

V. GUILLAUME DE CAHIDEUC, III^e^ du nom, déclaré par ſes père & mère, héritier principal & noble, ſe trouve parmi les nobles de la Paroiſſe de Diffendie. Il eſt qualifié Meſſire & Chevalier dans ſon contrat de mariage; ce qui ſuffit pour faire connaître l'ancienneté de la nobleſſe de cette Maiſon. Son beau-père lui céda, dans cet acte, certains héritages qu'il avoit dans les Paroiſſes de Plumengal & de Miniac-ſous-Buherel. Il épouſa, par contrat paſſé au manoir de la Boulaye, le 26 Décembre ....., *Hermine de Ferrière,* fille de *Raoul de Ferrière,* Seigneur de la Boulaye, & de *Jeanne Deſtaillée,* dont:

1. N.... de CAHIDEUC;
2. Et CHARLES, qui ſuit.

VI. CHARLES DE CAHIDEUC, héritier principal & noble de ſes père & mère, eut un long procès depuis 1450 juſqu'en 1460 devant les Juges de l'Officialité de Saint-Malo, touchant les droits honorifiques de l'Egliſe de Diffendie contre Roland, Sieur du Breuil; & ce CHARLES DE CAHIDEUC, dans les ſentences, en latin qu'on trouve, eſt qualifié *nobilis armiger.* Il paſſa une tranſaction, de concert avec ſa première épouſe, avec noble Jehan Brillant-de-Beaumanoir, & Marguerite de Crève, ſon épouſe, Seigneur & Dame de Beſſo, par laquelle ces derniers lui tranſportèrent pluſieurs rentes, à valoir ſur l'aſſiette qu'ils devoient à la Dame de CAHIDEUC. CHARLES DE CAHIDEUC tranſigea, comme mari & procureur de droit de ſa ſeconde femme, avec Gilles, Seigneur de la Clartière, touchant quelques héritages acquis par *Jean de la Noë,* ſur leſquels héritages le Seigneur de la Clartiere prétendoit quelques droits. Cette tranſaction fut ratifiée à la Cour de Nantes le 25 du même mois par *Béatrix de la Noë.* CHARLES DE CAHIDEUC mourut en 1489. Il avoit épouſé, 1° vers 1467, *Iſabeau d'Angoulvent;* & 2° *Béatrix de la Noë,* remariée à Meſſire *Arthur de Chantocé,* Seigneur de Laudevrau. Elle étoit fille aînée, héritière principale & noble, de *Jean de la Noë,* Seigneur de la Broſſe, du Brigné & de la Hunaudaye, à Saint-Colombin, & de *Françoiſe de la Chapelle.* Il eut du premier lit:

1. JEANNE, mariée 1° par ſon père à *Jehan d'Yllifran*, en faveur duquel mariage il promit à ſa fille 25 livres de rentes; & 2° à noble homme *Raoul le Champion.*

Du ſecond lit ſont iſſus:

2. CHARLES;
3. GILLES, qui ſuit;
4. GUILLAUME, auteur d'une branche éteinte. Il s'établit en Poitou, où il épouſa *N... de Crue;*
5. JEAN, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de la Guerche, qui aſſiſta en 1539, à la réformation de la Coutume; il étoit Commandeur avant 1539, avoit fait ſes preuves avant 1522, avant que l'Iſle de Rhodes eut été priſe par les Turcs;
6. Et un fils, appelé LE CLERC DE CAHIDEUC, qui s'établit dans la Paroiſſe de Miniac.

VII. GILLES DE CAHIDEUC, Seigneur de la Broſſe, du Brigné & de la Hunaudaye, fut autoriſé par *Jean de Ferrière,* Seigneur de la Boulaye, ſon grand-oncle, curateur de ce qui pouvoit appartenir à JEANNE DE CAHIDEUC, ſa ſœur, dans la ſucceſſion de leur père pour de quoi demeurer quitte, il lui céda l'hôtel, maiſon & manoir Dubois-Germigon & dépendances dans la Paroiſſe de Plouaſne, en préſence & du conſentement d'*Arthur de Chantocé,* Seigneur de Laudevrau, mari de *Béatrix de la Noë*, de laquelle il promit de fournir la ratification du premier mariage de JEANNE DE CAHIDEUC. GILLES DE CAHIDEUC reſta mineur à la mort de ſon père, ſous la tutelle de *Jean de Ferrière,* ſon grand-oncle. On le trouve ſous les qualités de noble & Ecuyer dans la réformation de la nobleſſe de l'Evêché de Saint-Malo, de 1513, pour la Terre de Cahideuc, & les dépendances toutes nobles, ſans qu'aucune roture y ſoit jointe dans la Paroiſſe de Diffendie; il eſt encore employé dans la même Paroiſſe pour la Terre de la Motte

Digitized by Google

Hunaud, & dans la Paroiſſe de Bedec, pour la Terre de Launay, tenant ces deux dernières de ſa femme. Il vendit, par contrat paſſé à Ploermel, à Regnaud de la Touche, Seigneur de Limouſinière & de Montbert, la Terre de la Hunaudaye, ſituée à Saint-Colombin, qu'il avoit eue en partage de la Maiſon de la Porte-Vezin. Il avoit épouſé *Perronne d'Erbrée*, fille & ſeule héritière de *François d'Erbrée*, Seigneur de la Chaiſe, & de *Jeanne*, Dame de *Launay*, qui devint veuve. Elle étoit d'une Maiſon qui peut être comptée entre les plus anciennes de la Province de Bretagne, & laiſſa:

1. Raoul, qui ſuit;
2. Raoul, *le Jeune*, qui fut partagé par François, ſon neveu, le 3 Novembre 1555, ſuivant l'aſſiſe du Comte Geffroy, & il eut pour tous ſes droits la ſomme de 1800 livres, outre celle de 1060 livres qu'il avoit déjà reçue de Raoul de Cahideuc, ſon frère aîné. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 12 Janvier 1536, *Catherine*, Dame de *la Haye de Breal*, de *la Foreſtier*, qui lui fit don, par ſon contrat de mariage, de la tierce partie de tous ſes biens, qui fut publiée dans la Cour de Montfort, le 4 Janvier 1540. On ne croit pas qu'il ſoit reſté des enfans de ce mariage, & ſurtout des garçons;
3. 4. & 5. Jean, Michel & Mathurin, qui furent partagés, ſuivant l'aſſiſe du Comte Geffroy, comme Raoul, en 1555;
6. Jeanne, Religieuſe au Couvent de Nantes, à qui ſon frère aîné donna une penſion de 20 livres, par acte du 4 Mai 1530, ſur la Terre de Bregnay, ſituée en la Paroiſſe de Fremay, Evêché de Nantes;
7. Et autre Jeanne de Cahideuc, dite *la jeune*, Dame de la Ville-Huchette, mentionnée au même partage, mariée à *N... Huchet de la Bédoyère*.

VIII. Raoul, Seigneur de Cahideuc & du Brigné, Ecuyer tranchant de la Reine, fut héritier principal & noble de ſon père; reçut du Roi François Ier, pour ſes bons & agréables ſervices, par lettres données à l'Abbaye de Vauluiſant, le 9 Mars 1538, la ſomme de 485 livres, 13 ſols, 4 deniers, du rachat échu ſous le Comté de Nantes, par le décès de Françoiſe de Maillé, Dame de Pontchâteau; ce qui fut confirmé par de nouvelles lettres du Roi, données à Amboiſe, le 8 Avril 1540; leſquelles lettres furent enregiſtrées le 20 Juillet 1541. Raoul de Cahideuc, allant à la guerre, fit ſon teſtament le 4 Avril 1530; par lequel on voit qu'il avoit déjà un fils, dont il veut que la tutelle ſoit donnée à ſa femme, dans le cas qu'elle ne ſe remarie pas, ou à ſes frères; & par le même teſtament, il prie ſa mère de ne faire aucune donation contre ſon fils. Mais comme il a ſurvécu longtems à ce teſtament, il n'a pas eu lieu. Il ſuivit en Flandre la Reine Eléonore d'Autriche, qui, après la mort du Roi François Ier lui donna un paſſe-port daté de Bruxelles, le 17 Septembre 1551, pour lui, trois hommes de cheval & deux hommes de pied de ſa ſuite. On voit auſſi dans ſon teſtament qu'il avoit épouſé, en 1527, *Louiſe de Leſcoet*, fille d'*Olivier de Leſcoet*, & de *Marie de la Foreſt*, dont:

IX. François, Seigneur de Cahideuc, la Broſſe, du Brigné, né avant 1530, qui partagea Raoul de Cahideuc, dit *le jeune*, ſon oncle, & ſe fit Prêtre quelque tems après la mort de ſa femme, fut Chantre & Chanoine de Rennes, Prieur de Becherel & de Saint-Nicolas-de-Montfort; fit ſon teſtament le 28 Octobre 1579, par lequel il choiſit ſa ſépulture; régla enſuite ſes affaires domeſtiques, ordonna que Jeanne de Cahideuc, Dame de la Ville-Huchette, ſa ſœur, demeureroit toute ſa vie dans la Maiſon de Cahideuc; nomma pour exécuteur de ſon teſtament, & tuteur de ſes enfans, Meſſire Pierre le Goux, Sieur de la Biardais, Conſeiller au Parlement, & mourut à Rennes où ſon cœur & ſes entrailles furent portées dans l'Egliſe des Cordeliers de ladite ville, & ſon corps dans l'Egliſe de Diffendie. Il étoit Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, & épouſa, en 1555, par contrat paſſé devant les Notaires Royaux de Ploermel, *Françoiſe de Coetlogon*, morte à Cahideuc, au mois de Juillet 1570, & inhumée dans l'Egliſe de Diffendie le 9. Elle étoit fille de noble puiſſant *Julien*, Seigneur de Coetlogon, & d'*Anne le Rouge*, Dame de Kerberio. Leurs enfans furent:

1. Arthur, qui ſuit;
2. François, né à Cahideuc, le 28 Mars 1563, baptiſé le 4 Avril ſuivant, qui fut deſtiné par ſon père à l'état eccléſiaſtique, mais il embraſſa le parti des armes, & fut Capitaine d'une Compagnie d'Arquebuſiers envoyés en garniſon dans le Château de Montfort par le Duc de Montpenſier, Lieutenant-Général des Armées en Bretagne. Il trouva ce Château hors d'état de défenſe, ce qui l'o-

Digitized by Google

bligea de le faire rétablir à ſes frais. Il fut envoyé, en 1590, par le Duc de Montpenſier, au ſecours de la ville de Sablé, où il fut fait priſonnier, conduit à Dinan par le parti de la Ligue, n'en ſortit qu'en payant une rançon de 2800 écus; ſervit encore ſous le Duc de Montpenſier; & après avoir reçu pluſieurs bleſſures, il ſe retira & entra dans l'état eccléſiaſtique où ſon père l'avoit deſtiné, & mourut à l'âge de 35 ans;

3. Jeanne, née le 20 Mai 1561, morte en 1563;
4. Autre Jeanne, née le 10 Mars 1568, partagée par Arthur, ſon frère aîné; reſta fille, teſta au mois de Mars 1622, mourut le même mois, & fut enterrée dans l'Egliſe de Diffendie;
5. Et Françoise de Cahideuc, née le 15 Juillet 1570, qui ne vécut pas.

X. Arthur, Seigneur de Cahideuc, né le 1er Février 1562, baptiſé le 7, en l'Egliſe de Saint-Germain, n'avoit que 17 ans à la mort de ſon père; embraſſa le parti des armes, dans le tems que la Ligue déſoloit le Royaume & preſque toute la Bretagne; il s'attacha au parti du Roi Henri III, qui lui donna une Compagnie de Chevaux-Légers, avec laquelle il fut commandé, en 1592, d'aller défendre, ſous M. le Duc de Montpenſier, la ville de Malestroit; & en 1595, M. de Saint-Luc, Lieutenant-Général, ayant arrêté de faire aſſiéger le fort de l'Isle-Triſtan, Arthur de Cahideuc eut la commiſſion d'en faire le blocus avec les Compagnies de Chevaux-Légers des Régimens d'Infanterie de Sourdiac, de Courbouſſon, & autres forces tirées de différentes places. Henri IV, en conſidération de ſes ſervices, l'honora, en 1596, du collier de ſon ordre; lui donna le Brevet de Gentilhomme de ſa Chambre, le commandement d'une Compagnie de 50 hommes d'armes de ſes ordonnances, dont il prêta ſerment entre les mains du Maréchal de Briſſac, Lieutenant-Général pour le Roi en Bretagne; lui fit don, par brevet du 28 Mars 1609, d'une ſomme de 5000 livres à prendre ſur les deniers extraordinaires de ſes épargnes; & Louis XIII, par un autre Brevet du 29 Août 1611, lui donna une penſion de 600 livres qui lui fut augmentée juſqu'à la ſomme de 2000 livres, par Brevet du 20 Février 1615; & par un autre du 17 Septembre 1616, il lui accorda une autre ſomme de 3000 livres, à recevoir ſur les deniers ordinaires & extraordinaires de ſes épargnes. Outre tous ces ſervices remplis avec aſſiduité à la guerre, il fut de l'aſſemblée des Etats de la Province, & en fut Penſionnaire, le 18 Mai 1598, par le Maréchal de Briſſac. Il y remplit les emplois les plus diſtingués. Il fut Député à l'Aſſemblée des Etats-Généraux convoqués à Sens, & enſuite à Paris; & ceux de Bretagne, par leſquels il avoit été Député en 1616, lui donnèrent une gratification pour les ſervices qu'il avoit rendus au Roi & à la Province, & pour ce qui lui étoit dû de ſes appointemens & l'entretien de ſa Compagnie de Chevaux-Légers. En l'abſence du Baron de Pontchâteau, qui avoit préſidé à l'ordre de la Nobleſſe, les Etats le nommèrent Chevalier de l'Ordre du Roi, pour y préſider, ce qu'il fit depuis le 11 Octobre, jour de ſon élection, juſqu'au 29 du même mois. Il fit ſon teſtament à Cahideuc, le 14 Juillet 1630, par lequel il régla le partage entre les deux enfans qu'il eut de ſes deux femmes, mourut au mois de Mai 1630, & fut enterré dans l'Egliſe de Diffendie. Il avoit épouſé 1° *Louiſe de Tyvarlen*, morte à Cahideuc, le 6 Janvier 1615, pendant que ſon mari étoit aux Etats-Généraux, & inhumée au chanceau de l'Egliſe de Diffendie. Elle étoit veuve de *Jean Lanvaulx*, Seigneur de Beaulieu, duquel vint une fille, qui ne vécut pas. Elle étoit fille de *Nicolas de Tyvarlen*, & de *Louiſe de Roſmadec*; & 2° *Jeanne de Baude*, morte à Beaulieu le 28 Février 1629, & inhumée dans la Paroiſſe de Bignan, Evêché de Vannes. Elle étoit fille de *Guillaume de Baude*, & de *Marguerite de Coeteruran*; ayant appris qu'ils étoient parens au IIIe degré, le Cardinal de Barbins, Légat en France, leur accorda une diſpenſe datée de Fontainebleau, le 25 Mai 1625, adreſſée à l'Official de Vannes, qui, en conſéquence, leur permet d'habiter enſemble, par ſon ordonnance du 22 Octobre 1627. Il eut du premier lit:

1. Sébastien-René, qui ſuit.

Et du ſecond lit:

2. Et Marie de Cahideuc, qui reſta ſous la tutelle de Sébastien-René, Seigneur de Cahideuc, ſon frère conſanguin, du conſentement duquel & de celui de Meſſire François Loiſel, Préſident de Brie, & *Mathurine de Baude*, ſa compagne, couſine germaine de Marie de Cahideuc, elle épouſa, par contrat paſſé le 8 Septembre 1641, Meſſire *Touſſaint du Fay*, Seigneur de Guilhé.

Digitized by Google

XI. Sébastien-René, Seigneur de Cahideuc, né le 23 Mai 1605, & baptiſé le 25 Juin, fut Député dans une Aſſemblée tenue à Dinan, en 1634, pour aſſiſter dans la Chambre des Comptes à l'examen du compte du Tréſorier des Etats, ſe fit aimer, eſtimer & conſidérer dans cette aſſemblée près de 40 ans; les Députés des Etats en Cour avoient été chargés de ſupplier le Roi d'accorder à Sébastien-René de Cahideuc la même penſion qu'avoit ſon père. Il y eut des oppoſitions à ſon mariage, parce que ſa femme étoit mineure, & Sébastien-René de Cahideuc trouva dans ſa Maiſon, & dans celle du Bois-de-la-Motte, beaucoup d'affaires qui l'occupèrent déſagréablement toute ſa vie. Il mourut à Saint-Malo, le 25 Mars 1670. Il avoit épouſé, le 2 Février 1633, *Guyonne de Montbourcher*, qui hérita de la Terre du Bois-de-la-Motte, en 1654, de *Jean d'Avaugour*, ſon couſin, & après la mort de ſon mari, elle ſuccéda encore à l'Eſtoc paternel de Meſſire *François Loiſel*, Préſident à Mortier; elle mourut à Rennes, le 13 Février 1688, & ſuivant ſa volonté, elle fut inhumée, le 17, dans l'Egliſe de Trigavon. Elle étoit reſtée fille unique de *Gabriel de Montbourcher*, Chevalier, Seigneur de Tremereuc, & de *Françoiſe de Maſſuel*. De ce mariage vinrent :

1. François, né le 5 Avril 1635, mort en 1639;
2. Gabriel, né en 1636, mort en 1637;
3. Jean-François, qui ſuit;
4. Jeanne, née le 2 Février 1634, mariée, par contrat du 3 Octobre 1649, à Meſſire *François-Hervé d'Andigné*, Seigneur de la Chaſſe, auquel elle porta la Terre de Cahideuc, pour terminer des procès qui duroient depuis nombre d'années, entre les Seigneurs d'*Andigné* & les Seigneurs de Cahideuc; cette Terre étant enclavée dans celle de la Chaſſe, & le Château de même nom, où demeuroient les Seigneurs; elle eſt ſituée dans la Paroiſſe de Diffendie, dont MM. de Cahideuc étoient Seigneurs, & en conſéquence la Terre de Cahideuc, qui eſt aujourd'hui poſſédée par le Marquis de *la Chaſſe d'Andigné*, un des riches Seigneurs de la Province de Bretagne;
5. Et Lucrèce de Cahideuc, née à Paris en 1638, & morte à Rennes en Octobre 1639, fut inhumée dans l'Egliſe des Minimes.

XII. Jean-François de Cahideuc, Seigneur du Bois-de-la-Motte, né en 1640, baptiſé en l'Egliſe de Diffendie, épouſa *Gillonne-Charlotte de Langan*, fille de Meſſire *Céſar de Langan*, Seigneur, Baron Du Bois-Février, & de *Charlotte de Conſtantin*. La Maiſon de *Langan* eſt une des plus nobles & des plus anciennes de la Province de Bretagne. De ce mariage ſont nés :

1. Jean-François, qui ſuit;
2. Henri-Charles, rapporté après ſon frère aîné;
3. Emmanuel-Auguste, auteur de la branche cadette, rapportée ci-après;
4. Achille, né au Bois-de-la-Motte, tué en Septembre 1688, dans le combat naval commandé par Emmanuel-Auguste, ſon frère, commandant une Eſcadre de 6 Vaiſſeaux de guerre, & de 2 Frégates, montant le Vaiſſeau nommé *le Magnanime*, où il remporta une victoire complète;
5. Marie-Anne, morte fille en 1679;
6. Julie-Lucrèce, auſſi morte fille;
7. Et Claire-Hippolyte de Cahideuc, née à Rennes en 1681, qui a pris le voile dans la Maiſon de la Viſitation de Rennes, & en eſt morte Supérieure au mois de Juillet 1752.

XIII. Jean-François de Cahideuc, II^e du nom, baptiſé le 9 Juin 1665, s'acquit une grande eſtime dans le ſervice, & fut tué en Savoie, au mois d'Août 1692, étant Capitaine de Dragons ſans avoir été marié.

XIII. Henri-Charles de Cahideuc, né à Rennes, le 19 Novembre 1673, fut, ainſi que ſon père, Marquis du Bois-de-la-Motte, & Seigneur de la Terre de la Breteſche, en Poitou; il ne ſervit pas, & épouſa 1° *Jeanne de la Haye*, fille de *Pierre de la Haye*, d'une bonne & ancienne famille de la Province, employée dans les réformations de 1414, 1440 & 1513, pour la Terre de la Haye; & 2° à N... *de la Tramblaye*. Il eut du premier lit :

Un fils, qui n'a pas ſervi & ſe retira dans ſon Marquiſat du Bois-de-la-Motte;
Quatre fils, entrés au ſervice de la Marine, ſous la conduite d'Emmanuel-Auguste, leur oncle: deux ſont morts à Saint-Domingue, le troiſième a été tué, en Septembre 1688, dans le combat naval donné par ſon oncle contre les Anglois, & le quatrième eſt mort de la ſuite d'une maladie à Breſt;
Une fille, morte fort jeune;
Et une autre fille, qui vit au Château du Bois-de-la-Motte, avec ſon frère.

BRANCHE CADETTE.

XIII. Emmanuel-Auguste de Cahideuc,

Digitized by Google

troisième fils de JEAN-FRANÇOIS, Ier du nom, & de *Gillonne-Charlotte de Langan*, né à Rennes en 1683, entra au service de la Marine en 1698, devint Vice-Amiral de France, Cordon rouge, & Grand-Croix de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, s'acquit toute la gloire poſſible; a joui toute ſa vie d'une grande réputation, & mourut le 24 Octobre 1764. Il avoit épouſé, en 1695, *Jeanne-Françoiſe d'Andigné*, fille de Meſſire *Charles-René d'Andigné*, Seigneur de la Chaſſe, & de *Jeanne de Brehan*, dont :

CHARLES-FRANÇOIS-EMMANUEL, qui ſuit;
Et une fille, dont nous n'avons nulle connoiſſance.

XIV. CHARLES-FRANÇOIS-EMMANUEL DE CAHIDEUC, né à la Chaſſe, le 1er Février 1720, eſt entré dans la Marine, & a continué ſon ſervice juſqu'en 1761, que ſa mauvaiſe ſanté l'a forcé à demander ſa retraite dès 1758, & que le Roi & le Miniſtre lui refuſèrent, comme on le voit par les lettres de MM. de Machaud & de Maſſiac. Il mourut le 5 Juin 1766, & avoit épouſé, le 21 Février 1757, *Jeanne-Madeleine-Eugénie de Boiſgelin*, fille de *Renaud-Gabriel de Boiſgelin-de-Cucé*, Préſident à Mortier du Parlement de Bretagne, Marquis de Cucé, & de *Jeanne-Françoiſe-Marie du Roſcoet*, Dame de Leſturdant, dont:

EMMANUEL-PAUL-VINCENT, né le 1er Mai 1764.

Les armes : *de gueules & deux têtes de léopard d'or*. Deviſe: *antiqua fortis virtute*, telle qu'on la voit autour deſdites armes, en alliances avec les Maiſons de *la Hunaudaye*, de *Roſmadec*, de *Tyvarlen*, de *Coetlogon*, de *Leſcoet*, d'*Erbrée*, de *la Boulaye-Ferrière*, en pierre, tant au-dedans qu'au dehors de la maiſon de Cahideuc, & baſſes-cours, ornés du collier de l'Ordre de Saint-Michel & ſoutenues de *deux léopards*. On voit encore leſdites armes ou liſière dans le Chanceau, & dans deux chapelles de l'Egliſe de Diffendie; & l'antiquité de ces armes ſe prouve encore par un acte de 1280, ſcellé du ſceau d'EON DE CAHIDEUC, qui eſt dépoſé aux archives de cette Maiſon.

CAHORS, en Quercy. Cette famille, dont il eſt parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, p. 109, étoit anciennement ſurnommée POL.

PIERRE DE CAHORS, Seigneur de la Sarladie, qui vivoit en 1529, épouſa *Yolande Suris*, & fut le quatrième aïeul de

PIERRE DE CAHORS, Ecuyer, Seigneur de la Sarladie, qui eut de *Marthe de la Garde-Saigne*:

LOUISE DE CAHORS-DE-LA-SARLADIE, née le 23 Octobre 1675, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Mars 1687, & prouva qu'elle deſcendoit au Ve degré de PIERRE, rapporté en tête de cet article.

Les armes: *d'azur, à un ours paſſant d'or, au chef d'argent, chargé de trois croix de gueules*.

CAHUSAC (DE), en Languedoc. HUGUES-ROGER DE CAHUSAC, Ecuyer, Seigneur d'Herminis, héritier de LOUIS-ROGER DE CAHUSAC, Comte de Caux, rendit hommage au Roi le 9 Juillet 1543 de la Seigneurie de *Caux*, mouvante de la Sénéchauſſée de Carcaſſonne.

FRANÇOIS-ROGER DE CAHUSAC, Ier du nom, ſon fils, Ecuyer, Seigneur de Caux, épouſa, par contrat paſſé le 10 Janvier 1580 (*Olivier*, Notaire à Cahuſac), *Jeanne d'Hebrail*, fille de noble *Antoine*, Seigneur de Dalon, & de *Louiſe de Paulin*. Il en eut:

HENRI-ROGER DE CAHUSAC, Seigneur de Feſtes, qui fut Lieutenant de 100 hommes d'armes des ordonnances du Roi; il teſta le 23 Juin 1666, & ordonna qu'on l'enterrât avec ſes prédéceſſeurs dans l'Egliſe de Caux; inſtitua ſon héritier FRANÇOIS-ROGER, ſon fils aîné, & lui ſubſtitua HENRI ROGER. Il y eut en ſa faveur un Jugement rendu à Montpellier le 1er Octobre 1670 par M. *Bazin de Bezons*, Intendant dans cette Généralité, par lequel il fut déclaré *noble* & *iſſu de noble Race*, en conſéquence des titres qu'il avoit produits depuis 1379. Il épouſa *Gabrielle de Hautpoul*, fille de *François-Pierre*, Seigneur & Baron de Rennes & d'Auxillon, & de *Marguerite de Saint-Jean de Pontis*, dont:

1. FRANÇOIS-ROGER, qui ſuit;
2. Et HENRI-ROGER DE CAHUSAC.

FRANÇOIS-ROGER DE CAHUSAC, IIe du nom, Seigneur de Caux, fit ſon teſtament le 30 Novembre 1669, par lequel il voulut être enterré avec ſes prédéceſſeurs dans l'Egliſe de Caux; & il inſtitua héritière ſon épouſe, à condition de rendre ſon hérédité à noble LOUIS-ROGER, ſon fils, qui ſuit. Il épouſa, le 6 Mars 1666, par contrat paſſé devant *Falgoux*, Notaire au lieu de Caux, Diocèſe de Carcaſſonne, *Françoiſe de Rochefort*, fille

Digitized by Google

de *Louis*, Seigneur & Baron de Marquain, & de *Gabrielle de Roquefeuille*.

Louis-Roger de Cahusac, Capitaine de Cavalerie, Seigneur de Caux, &c., épouſa, par contrat paſſé devant *Barſelon*, Notaire à Carcaſſonne, le 14 Janvier 1695, *Henriette de Murat*, fille de *Jean*, Préſident en la Sénéchauſſée de Carcaſſonne, & d'*Anne Fournier*, dont:

Louis-Joseph-Roger de Cahusac, né le 31 Janvier & baptiſé le 1er Février 1699 dans l'Egliſe de St.-Michel à Carcaſſonne, qui fut préſenté, & fit ſes preuves au mois de Novembre 1714 pour être reçu Page du Roi dans ſa Petite-Ecurie.

C'eſt ce que nous ſavons ſur cette famille, qui porte pour armes: *d'or, à trois pals ondés d'azur.*

CAIGNOU (de), en Normandie, famille ancienne, établie dans la Paroiſſe de Magny, proche le Bourg de la Ferté-Macé. Elle a poſſédé pluſieurs Fiefs dans cette Paroiſſe, à l'un deſquels, anciennement nommé *la Métairie*, elle a donné le nom du Fief de *Caignou*.

Jean de Caignou étoit en 1300 Seigneur de la Sergenterie noble de la Ferté-Macé.

Guillaume de Caignou, Ecuyer, Seigneur de la Métairie, du Val de Gourbes, de Saint-Julien & de ladite Sergenterie, vivoit en 1374. Il laiſſa d'*Eléonore de Patry*, fille de *Mathurin*, Ecuyer du Sire de Bourbon, & de *Zabet de Courcy*, deux fils, tous deux nommés Jean. Ils firent leurs partages le 24 Avril 1409: le premier fut Seigneur de la Métairie & du Val de Gourbes; le ſecond fut Seigneur de Saint-Julien & de ladite Sergenterie. Deux branches ſont ſorties de ces deux frères, ou de leurs deſcendans.

Le dernier d'une de ces branches a été Guillaume de Caignou, Préſident en l'Echiquier d'Alençon, Chancelier du Duché d'Alençon, Seigneur de Maheudin, d'Antoigny, de Monceaux, de Saint-Julien, du Bois de Commeaux, de Vauloger, du Val de Gourbes & de la Sergenterie noble de la Ferté-Macé. Jacques de Caignou, ſon frère, fut Abbé Régulier de la Luzerne, proche Avranches. Ce Guillaume laiſſa de *Catherine des Buats*:

1. Françoise, qui épouſa, par contrat de l'an 1511, *Sonnart de Sainte-Marie*, Seigneur de Sainte-Marie-la-Robert, fils de *Sonnart*, Ier du nom, Seigneur dudit lieu, & de *Guillelmine de Silly*;
2. Marguerite, qui épouſa *Jean Moinet*, Seigneur de Neaufle;
3. Et N... de Caignou, mariée à N..., dont ſont iſſus les Seigneurs de *la Paupelière* & de *Boiſſimon*.

L'autre branche étoit repréſentée en 1450 par Jean de Caignou, Ecuyer, Seigneur de la Métairie, qui fit preuve de Nobleſſe devant *Montfault*, en 1463. Il eut un fils auſſi nommé Jean, Seigneur de la Métairie, qui épouſa, par contrat du 30 Avril 1469, *Robine de Sainte-Marie*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Lignac. De ce mariage vint:

Guillaume de Caignou, Ecuyer, Seigneur de la Métairie, qui épouſa, par contrat du 16 Février 1506, *Françoiſe de Saint-Boſmer*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Louiſe de Pannard*, dont naquirent:

1. Jean, qui ſuit;
2. Et André, rapporté après ſon frère.

Jean de Caignou épouſa *Marguerite de la Fièce*, & en eut:

Jean de Caignou, Ecuyer, Seigneur de la Métairie, qui épouſa *Hélène Bocquenſey*, dont:

André de Caignou, qui laiſſa d'*Iſabeau du Bois*:

Antoine de Caignou, Ecuyer, Sieur de la Rivière, maintenu dans ſa Nobleſſe en 1666 par M. de *Merle*, Intendant d'Alençon, lors de la recherche de la Nobleſſe. Il épouſa *Madeleine Jouenne*, de laquelle il eut:

1. Jean-Jacques, qui ſuit;
2. Et François, rapporté après ſon frère.

Jean-Jacques de Caignou épouſa, en 1713, *Reine Petard*, fille de *Gaſpard*, Ecuyer, Sieur de Rocherville, & de *Marie des Natours*. Il a eu de ce mariage:

1. N..... de Caignou, qui a commandé une Frégate au ſervice de la Compagnie des Indes;
2. Et N..... mariée à *N..... de Vaugirald*, dans la Province du Maine.

François de Caignou, ſecond fils d'Antoine, s'eſt auſſi marié & a laiſſé des enfans.

André de Caignou, ſecond fils de Guillaume, & de *Françoiſe de Saint-Boſmer*, Maréchal-des-Logis d'une Compagnie d'Ordonnance, mourut fort âgé le 27 Janvier 1607. Il épouſa, par contrat du 8 Mars 1551, *Geneviève le Pelletier*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur du Meſnil-Bellenger, & d'*Anne de Mornay*, & laiſſa:

Digitized by Google

1. François, qui ſuit;
2. Et Jacques, rapporté ci-après.

François de Caignou, Ecuyer, Sieur de Boiſmagny, mourut âgé de 41 ans le 12 Février 1634. Il épouſa, par contrat du 16 Avril 1582, *Guillemette de Caulonges*, fille de *Léon*, Ecuyer, Seigneur de Herſes & de la Providence, & de *Marie de Champ*, Dame de Champ & de Valtrot, & eut pour fils:

1. Julien, qui ſuit;
2. Et Nicolas, mort ſans alliance.

Julien de Caignou, Ecuyer, Sieur de Boiſmagny, mourut en 1669. Il épouſa, en 1638, *Louiſe le Gentil*, fille de *Claude*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Madeleine Granger*, & laiſſa:

1. Claude de Caignou, Prêtre, Prieur de Beaufort;
2. Anne-Marie, morte en 1703, mariée 1° à *Jacques d'Orglandes*, Baron de Briouze; & 2° à *Jacques Redin*, Seigneur de la Chalerie;
3. Louise-Françoise, épouſe de *Pierre de Broſſet*, Seigneur de la Chaux & de Cuiſſaie;
4. Et Marguerite, Religieuſe.

Jacques de Caignou, ſecond fils d'André, & de *Geneviève le Pelletier*, s'établit en Anjou, & laiſſa un fils nommé

Claude de Caignou, Ecuyer, Sieur de la Frenaie, marié, le 26 Février 1607, à *Michelle de Chevrier*, de laquelle il eut:

1. Louise, épouſe de *Georges Mabile*, Ecuyer, Sieur de la Paumelière;
2. Et Jeanne, épouſe de *Gabriel de Saune*, Chevalier, Seigneur de la Mutaie, dont elle n'eut qu'une fille, mariée à *N... de la Bretèche*.

Les armes: *d'azur, à trois bandes d'or.*

CAILHOU-D'ESIGNAC, en Poitou, famille ancienne, & éteinte dans Catherine-Virginie Cailhou-d'Esignac, décédée à Paris le 28 Février 1756, âgée de 66 ans. Les armes étoient: *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à trois hures de ſanglier de ſable; aux 2 & 3 de gueules, ſemé de caillous d'or; & ſur le tout d'or, au lion léopardé de ſinople.*

CAILLAU DE LA GRAULET, famille noble de l'Albigeois, qui poſſédoit dans le dernier ſiècle les Terres des Allemands, Valcournouſe, &c. Jean Caillau de la Graulet, Baron deſdits lieux, dernier mâle de cette famille, avoit épouſé *Françoiſe de Villeneuve*, iſſue des *Villeneuve*, Seigneurs de *Sainte-Camelle* & des *Bedos-Tréville*. Toute leur ſucceſſion paſſa à leurs trois filles:

1. Catherine, mariée, en 1698, à *François de Bruyères*, IV° du nom, Baron de Chalabre;
2. N..., mariée à N..., Seigneur *du Vernet*;
3. Et N... Caillau de la Graulet, mariée au Seigneur de *Fajac*. Les héritiers de ceux-ci poſſèdent la Terre de *Valcournouſe*.

*CAILLEBOT DE LA SALLE. René de Caillebot, Ecuyer, Seigneur du Meſnil-Thomas, vivoit en 1454. Il fut le biſaïeul de Robert de Caillebot, qui laiſſa:

Louis de Caillebot, Seigneur de la Salle, Capitaine aux Gardes, marié à *Léonarde de Montliard*, dont:

Louis de Caillebot, Seigneur de la Salle & de Montpinçon, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde, Lieutenant-Général des Armées du Roi, en faveur duquel la Terre & Seigneurie de *Champſonels*, en Normandie, fut érigée en *Marquiſat* ſous le nom de *la Salle*, par Lettres du mois de Juillet 1673, enregiſtrées le 29 Décembre ſuivant. Il mourut le 1er Mars 1682, laiſſant d'*Anne-Madeleine Martel de Montpinçon*, entr'autres enfans:

1. François, qui fut Evêque de Tournay;
2. Et Louis, qui ſuit.

Louis de Caillebot, Marquis de la Salle, Maître de la Garde-Robe du Roi, Chevalier de ſes Ordres le 30 Novembre 1688, mourut le 7 Décembre 1728. Il avoit épouſé, le 8 Octobre 1712, *Jeanne-Hélène Gillain*, morte le 24 Avril 1738, âgée de 72 ans, fille de *François-Antoine*, Seigneur du Port-de-Bénouville, &c., & d'*Hélène de Marguerit*. De ce mariage eſt iſſu:

Marie-Louis de Caillebot, né le 11 Février 1716, Marquis de la Salle, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde, marié, 1° le 10 Mars 1734, à *Marie-Françoiſe-Charlotte-Benoiſe de Mareuil*, morte le 2 Novembre 1742; & 2° le 4 Août 1750, à *Marie-Charlotte de Clermont-Chatte*, née le 16 Janvier 1731, fille de *Charles-Balthaſar*, Comte de Rouſſillon, & de *Marie Butler*, ſa ſeconde femme. Il a eu du premier lit:

1. Marie-Hélène-Charlotte, Dame du Palais de la Reine, morte à Paris de la petite-vérole le 27 Janvier 1766, dans ſa 27e an-

Digitized by Google

née. Elle avoit épouſé, le 3 Mars 1760, *Joachim-Charles-Laure de Montaigu*, Vicomte de Beaune, Colonel du Régiment de Bretagne, Infanterie, en 1759.

Et du ſecond lit:

2. Marie-Jean-Louis, né en 1751, mort le 7 Juin 1753;
3. Et Marie-Anne-Louis, né le 2 Septembre 1753.

Le titre de Marquiſat de la Salle a été transféré ſur la Terre de *Montpinçon* par Lettres du mois de Juillet 1730, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Rouen le 16 Janvier 1732.

Les armes : *d'or, à ſix annelets de gueules poſés 3, 2 & 1.*

CAILLIERES, famille noble & ancienne de Normandie, dont étoit Jacques de Caillieres, Chevalier, Gouverneur de Cherbourg, marié à *N..... Potier-de-Courcy*, ſœur de *Guyonne Potier-de-Courcy*, mariée à *Gédéon Dagobert*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Waaſt, &c. (voyez ce mot), & fille de *Pierre Potier*, Chevalier, Seigneur & Patron de Courcy, proche Coutances, & de noble *Catherine Adam-de-la-Haulle*. Il eut de ce mariage, entr'autres enfans:

1. N... de Caillieres, Chevalier, qui fut Conſeiller-Secrétaire du Cabinet du Roi, & Plénipotentiaire à la Paix de Ryſwick;
2. Et N.... de Caillieres, Chevalier, Vice-Roi du Canada.

CAILLOUEY, Sieur de la Conté, en Normandie, Election de Bayeux, porte: *d'azur, à 3 aigles d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

CAILLY, en Normandie, Diocèſe de Rouen, Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Septembre 1661, regiſtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Rouen, en faveur de Jacques le Fevre-de-Caumartin, Seigneur de Saint-Port & de Saint-Aſſiſe, Maître des Requêtes, Conſeiller d'Etat, & Ambaſſadeur en Suiſſe, ſecond fils de Louis le Fevre, Seigneur de Caumartin, Garde-des-Sceaux de France en 1622. Voy. FEVRE-DE-CAUMARTIN (le).

CAIRE, en Provence, famille dont la filiation remonte à

I. Jean-Marie Caire, qui vivoit avant 1358. Il eſt qualifié de *Noble* dans le teſtament de ſon fils

II. François-Marie Caire, qui étoit Seigneur & Commandant du Fort du Lauzet & de la Vallée de Barcelonnette, ainſi qu'il eſt prouvé par des Lettres-Patentes conſervées en original, données en forme de Règlement le 29 Juin 1358 par *Louis de Tarente*, alors Souverain de cette Vallée, par leſquelles ce Prince accorde à noble François-Marie Caire des prérogatives & privilèges conſidérables en conſidération des ſervices qu'il en avoit reçus à la guerre. Par ſon teſtament, qui eſt du 26 Avril 1379, on voit qu'il avoit épouſé *Marie de Jacobis*, qu'il fit uſufruitière de tous ſes biens, & qu'il en eut:

1. Joseph, qui ſuit;
2. Marie-Catherine, mariée à noble *Pierre-Antoine de Jaubertis de la Rouine*;
3. Et Juliane-Félice, mariée à noble *Philippe-Vincent de Grimaldi*, de Turin.

III. Joseph Caire, héritier univerſel de ſon père, épouſa, le 20 Octobre 1381, *Catherine-Louiſe de Beſſonny*, fille de noble *Jean-Louis*; il prend la qualité de *très Noble* dans ſon contrat de mariage. Suivant ſon teſtament du 7 Octobre 1405, il n'eut qu'un fils nommé

IV. Jean-Pierre, qui épouſa, par contrat du 5 Septembre 1417, *Marie de Hugonis*, fille de *Joſeph de Hugonis de la Maure*, d'une famille dont eſt ſorti le Cardinal *Hugues de Saint-Cheo*. Suivant ſon teſtament daté du 17 Novembre 1447, il eut de ſon mariage:

1. Gabriel, qui ſuit;
2. Joseph, marié à *Marie-Joſéphine de Saint-Jean*;
3. Pierre, légataire de ſon père;
4. Claude, marié avec *Thérèſe-Angélique Deſpons*;
5. Antoine, légataire de ſon père;
6. Et Jeanne, auſſi légataire de ſon père.

V. Gabriel Caire épouſa, le 4 Février 1448, *Marie d'Iſoardis de Saint-Flary*, fille de *Jacques*, Capitaine, ainſi qu'il conſte par ſon contrat de mariage. Il n'eut d'elle qu'un fils nommé

VI. Jacques Caire, qui entra au ſervice du Duc de Savoie, pour-lors Souverain de ſa patrie. Il fut fait Capitaine-Commandant des troupes de la Vallée en conſidération de ſes ſervices. Philippe II, Duc de Savoie, lui accorda enſuite le gouvernement de ladite Vallée, ainſi que le commandement particulier du

Digitized by Google

Fort du Lauzet, par Lettres-Patentes du 20 Août 1501. Il fit ſon teſtament le 17 Mai 1503, & avoit épouſé, le 4 Octobre 1483, *Catherine Donaudy de l'Arche*, fille d'*Antoine*, dont naquirent:

1. Marc-Antoine, qui ſuit;
2. 3. 4. & 5. Pierre, Antoine, Louis & Marie.

VII. Marc-Antoine Caire, Commandant du Fort du Lauzet après ſon père, reçut en 1536, à la défenſe de ce Fort attaqué par les troupes Françoiſes qui voulurent pénétrer en Piémont ſous François Ier, un coup d'arquebuſe à la cuiſſe, dont il mourut peu de temps après à Barcelonnette. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Juin 1504, *Antoinette-Marie de Condorcet*, fille d'*Etienne-Déſiré*, dont il eut:

1. Pierre, qui ſervit dans le Régiment de Savoie;
2. Et Louis, qui ſuit.

VIII. Louis Caire, Commandant du Lauzet, ainſi qu'il eſt prouvé par ſon teſtament du 17 Octobre 1569, avoit épouſé, le 3 Février 1538, *Anne de Bologne*, fille de *Joſeph*, Capitaine de Barcelonnette. Il en eut:

1. Esprit, qui ſuit;
2. Pierre;
3. Et Marie-Elisabeth, mariée avec le Capitaine *Jean d'Audiffret*, de Jauzier.

IX. Esprit Caire, Commandant du Fort du Lauzet & des Milices de toute la Vallée de Barcelonnette en conſidération de ſes ſervices, épouſa *Marguerite-Thérèſe d'Armardis de Saint-Salvador*, au Comté de Nice, dont il eut ſix garçons & une fille, entr'autres:

1. Pierre, Préfet de toute la Vallée par Lettres-Patentes du 2 Juillet 1602, données par Victor-Amédée Ier;
2. Jean, qui ſuit;
3. Et Susanne-Marie, mariée à noble *François-Guillaume de Bonne*.

X. Jean Caire teſta le 4 Novembre 1629. Il épouſa, à Barcelonnette, le 4 Juillet 1602, *Anne-Françoiſe Lebrun de Larra*, fille d'*Honoré*, & laiſſa:

1. Jean-Pierre, qui ſervit dans les troupes Maritimes de Provence, & s'établit à Turin. Il eut de *Marie de Teiſſeires*, de Faucon:

   Marguerite, mariée au Comte *Joſeph-Antoine-Bonaventure Paraquin*, de Turin;

   Et Rose Caire, mariée au Comte *Hyacinthe Nomis*, de la même Ville;
2. Et Honoré, qui ſuit.

XI. Honoré Caire, né à Lauzet le 28 Décembre 1606, Lieutenant ès Troupes Maritimes de Provence, épouſa, le 6 Septembre 1636, *Blanche Nègre*, fille d'*Antoine*, ci-devant Seigneur de Saint-Barthélemy du Lavère, dont il eut:

XII. Jean Caire, qui épouſa, le 9 Mars 1666, *Thérèſe Juliānis*, fille de *Pierre*, & de *Chriſtine Artigues*. Il fut père de

XIII. Joseph Caire, qui fut fait Enſeigne dans le Régiment Royal des Vaiſſeaux, Infanterie, le 20 Juillet 1704, Lieutenant le 8 Avril 1705, Capitaine le 15 Novembre 1710, Chevalier de St.-Louis & Major de Siſteron en 1723, & Major d'Antibes en 1724, où il eſt mort le 5 Août 1764. Il s'étoit démis de ſon majorat en 1760, & avoit épouſé, à Taraſcon le 20 Juin 1722, *Françoiſe de Bergier*, fille de *Jean-Louis*, Ecuyer, & d'*Eliſabeth de Coulet*, de Taraſcon. Il a laiſſé:

1. François, qui ſuit;
2. Elisabeth, veuve de *Jean-Guy Canabalin-de-Laborde*, Chevalier de St.-Louis, Brigadier des Armées du Roi, & Colonel-Commandant en ſecond des Grenadiers de France;
3. Et Françoise, mariée à *Etienne de Courton*, Chevalier de St.-Louis, & actuellement Major d'Antibes.

XIV. François Caire, Lieutenant au Régiment de Picardie le 4 Décembre 1743, s'eſt trouvé aux principaux ſièges de la précédente guerre, tant en Allemagne qu'en Flandre; a paſſé enſuite dans le Corps du Génie, où il eſt actuellement Chevalier de Saint-Louis & Capitaine; & s'eſt marié au Canada, le 20 Janvier 1760, à *Marie-Eliſabeth Lebé*, fille de *Jacques Lebé*, & de *Marie-Eliſabeth de Girardin*. De trois enfans qu'il a eu, il ne lui reſte que:

1. François-Ursule-Marie, âgé de cinq ans, en Octobre 1770;
2. Et Françoise-Marie-Elisabeth-Antoinette-Josèphe-Adélaïde Caire.

Cette famille a fourni à l'Egliſe pluſieurs Prélats recommandables, tels que Lazare Caire, Evêque d'Ecuménie, mort en 1461; Jérôme Caire, d'abord Prévôt de la Cathé-

Digitized by Google

drale de Carmagnole en Piémont, & Vicaire-Général de l'Archevêque de Turin, & enſuite Evêque de Latran, mort en 1573; GUILLAUME CAIRE, Abbé de Saint-Pierre ès Ferrare, mort en 1625; & PIERRE-FRANÇOIS CAIRE, ſon frère, qui lui ſuccéda en la même Abbaye, mort en 1632.

Les armes: *de gueules, à la bande de ſable bordée de deux filets d'argent, accompagnée d'une levrette de même, au chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.* (Extrait du Supplément à l'*Hiſtoire de la Nobleſſe de Provence*).

CAIRON (DE), Sieur de Maizerets, en Normandie, Election de Bayeux, porte: *de gueules à trois coquilles d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

Il y a une autre famille du même nom, dont il eſt parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, p. 100, qui porte: *d'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois billettes de même, poſées en pal, 2 en chef & 1 en pointe.*

CALABRE, famille originaire de Champagne, établie à Paris, qualifiée anciennement du titre de *Noble*, & jouiſſant actuellement de tous les privilèges de la Nobleſſe, en vertu d'un office de Conſeiller-Secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie. Elle ſubſiſte en la perſonne de

PIERRE CALABRE, né le 16 Janvier 1702, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, pourvu de cet office le 17 Août 1748, marié 1° par contrat du 23 Janvier 1736, à *Antoinette Bourote*, fille de *Nicolas Bourote*, & d'*Anne Jacquart*; & 2° par autre contrat du 8 Juin 1743, à *Marie-Antoinette Jacquemin*, fille d'*Alexis Jacquemin*, & de *Marie-Anne Gouveau*. Du premier lit ſont iſſus:

1. ANTOINE-ETIENNE-CALABRE, Ecuyer, né le 17 Octobre 1742;
2. PERRETTE-ANTOINETTE.

Et du ſecond lit:

3. ANTOINE, Ecuyer, né le 15 Octobre 1747;
4. PIERRE-LOUIS, né le 25 Mars 1750;
5. AUGUSTIN, Ecuyer, né le 19 Janvier 1752;
6. & 7. MARIE & ANGÉLIQUE CALABRE, nées le 19 Décembre 1744. Voyez l'*Armorial de France*, reg. V, part. I.

Les armes: *d'argent, à un chêne de ſinople fruité d'or, mouvant d'une terraſſe de même, & un bras au naturel vêtu de gueules, ſortant du côté droit de l'arbre, tenant un ſabre d'argent, la pointe en haut, ayant la poignée & la garde d'or, & un caſque de ſable, poſé de profil ſur ladite terraſſe, au côté gauche de l'écu.* C'eſt ainſi qu'elles ont été réglées par le *Juge d'armes de France* le 8 Août 1749.

CALAMAN, en Provence, famille qui ſubſiſte dans JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER CALAMAN, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes d'Aix le 3 Janvier 1756, marié, en ſecondes noces par contrat du 27 Novembre 1747, à *Anne-Agnès Beſſon*, dont:

1. LOUIS-FRANÇOIS-DE-SALES;
2. Et PIERRE-FRANÇOIS-XAVIER DE CALAMAN.

Les armes: *d'azur, au chevron accompagné de trois roſes, le tout d'or.* (*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 213.)

CALAS, famille de Provence, dont eſt JEAN-CHARLES CALAS, Seigneur de Villepeys, reçu Conſeiller du Roi, Receveur-Général des Domaines & Bois de Provence le 17 Juillet 1744, qui a poſtérité de ſa première femme. Il s'eſt remarié à *N... de Rolland*, de la Ville de Marſeille, dont il n'a point d'enfans.

Les armes: *de gueules, à la foi d'or, en faſce mouvante d'argent des deux flancs, & tenant trois lis d'or.* (*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 213.)

CALENGE ou CHALANGE, en Normandie, famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 14 Août 1666, de laquelle étoient, dit Maſſeville, en ſon *Hiſtoire de Rouen*, JACQUES DE CALENGE, Préſident au Parlement de cette Ville en 1499; GUILLAUME DE CALENGE, fils du Préſident, Conſeiller-Clerc en 1508, mort en 1555; & JEANNE CALENGE, morte le 1er. Décembre 1531, femme de *Claude le Roux*, Seigneur de Bourgthéroulde.

Les armes: *de gueules, à trois ſoleils d'or, 2 & 1.*

* CALLAC, en Bretagne, Diocèſe de Quimper, Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Septembre 1644, enregiſtrées au Parlement de Bretagne le 17 Juin 1645, en faveur de JOSEPH-EUGÈNE ROGIER, Comte de Villeneuve.

CALLETOT, en Normandie. Du Cheſne, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon de Montmorency*, appelle la famille de *Calletot* noble

Digitized by Google

& illuſtre : elle eſt alliée à la Maiſon de *Montmorency* & à celle du *Bec-Creſpin*, illuſtre dès le tems des premiers Ducs de Normandie. *Pierre de Calletot*, Chevalier, fut mis en 1262 au nombre des Bienfaiteurs du Prieuré du Mont-aux-Malades, près de Rouen, dit l'*Hiſtoire de cette Ville*, tom. III, pag. 192. *Jean de Montmorency*, Ier du nom, épouſa, vers 1315, *Jeanne de Calletot*, fille de *Guillaume de Calletot*, Seigneur de Berneval en Caux ; & ſa ſœur, Dame des Trois-Villes en la Forêt de Lyons, épouſa *Guillaume du Bec-Creſpin*, Seigneur de Mauny. *Laurence de Calletot*, Dame de Raffetot, épouſa, en 1355, *Pierre de Canouville*, IIIe du nom ; & par ce mariage, la Terre de *Raffetot* entra dans la Maiſon de Canouville. Voyez CANOUVILLE.

Les armes : *d'or, à une levrette de ſable, rampante, accolée de gueules.*

CALLOUET, famille du Valois, de laquelle étoit MARIE-ANNE DE CALLOUET, née en 1677, & reçue à Saint-Cyr au mois de Juillet 1686, après avoir prouvé que HUBERT DE CALLOUET, Seigneur de Valoret, qui vivoit en 1540, étoit ſon quatrième aïeul.

Les armes : *d'hermines, au lion d'azur, lampaſſé & armé de gueules.*

CALMEIL, en Guyenne, porte : *d'azur, à trois yeux d'argent, rangés en faſce, ſurmontés, chacun, d'une étoile d'or, & une levrette courante à la pointe de l'écu.* Voyez l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, p. 110.

CALONNE-DE-COURTEBONNE, ancienne famille du Boulonnois, qui a pris & donné des alliances dans les plus grandes Maiſons du Royaume.

BAUDOUIN DE CALONNE poſſédoit en 1380 la Baronnie de *Courtebonne*, du Comté de Guines. Il eut de *Chriſtine Paillard :*

FLOUR DE CALONNE, Baron de Courtebonne, marié à *Antoinette de Licques*, dont :

FLOUR OU FLORENT DE CALONNE, Seigneur de Beverlinghen, Baron de Courtebonne, qui épouſa *Jeanne de Bournonville*, dont vint :

FLOUR DE CALONNE, IIIe du nom, Baron de Courtebonne, Seigneur de Beverlinghen & d'Alembon, qui fut Mayeur de Saint-Omer en 1529. Il eut de *Claude d'Humières :*

ANTOINE DE CALONNE, Baron de Courtebonne, marié avec *Agnès d'Averhoult*, fille d'*Antoine*, IIe du nom, Seigneur d'Helfaut, & de *Jeanne du Biez*. De ce mariage naquirent :

1. GABRIEL DE CALONNE, Abbé de Licques, qui céda ſon droit d'aîneſſe à ſon frère ;
2. Et FLORENT, qui ſuit.

FLORENT DE CALONNE, Baron de Courtebonne, épouſa, en 1577, *Antoinette le Bouteiller-de-Mouſſy*, morte en 1638, âgée de plus de 85 ans. Elle étoit fille de *Jean le Bouteiller-de-Senlis*, Seigneur de Mouſſy-le-Vieil & de Mouſſy-le-Neuf, & d'*Antoinette de Piedefer-de-Guyencourt*. Voyez le tom. VI, des *Grands Officiers de la Couronne*, p. 261. Ils eurent :

GABRIEL DE CALONNE, Chevalier, Seigneur & Baron de Courtebonne, de Beverlinghen & Boncour, qui fut Guidon des Gendarmes, des Chevaux-Légers du Comte de Saint-Pol, puis Capitaine des Chevaux-Légers, & Lieutenant de Roi au Gouvernement de Calais. Il épouſa, le 8 Juillet 1613, *Marguerite du Belloy-de-Landrethun*, fille de *Charles*, Seigneur de Landrethun, & de *Jeanne de Halwin*, Dame d'Athin près de Montreuil. Il eut :

CHARLES DE CALONNE, en faveur duquel la Baronnie de *Courtebonne* fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Juin 1671, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 6 & 12 Septembre 1672. Il fut Maréchal-de-Camp, Lieutenant de Roi à Calais, Commandant au Gouvernement d'Heſdin, & ſe maria, le 28 Juin 1647, à *Anne*, fille de *Jacques de Chaulnes*, Conſeiller d'Etat. De ſon mariage naquirent :

1. JACQUES-LOUIS, qui ſuit ;
2. CHARLES, Abbé de la Couronne en Angoumois, & de Chaulnes en Brie, décédé en 1723 ;
3. LOUIS-JACQUES-GABRIEL, Commandeur de l'Ordre de Malte, Capitaine d'une des Galères du Roi, & Capitaine des Gardes de l'Etendart, mort en 1730 ;
4. Et ANNE, morte le 16 Mai 1737, âgée de 86 ans, veuve le 10 Mai 1705, de *François le Tonnelier-de-Breteuil*, Marquis de Fontenay-Treſigny, Sire de Villebert, Baron de Boitron. Ils laiſſèrent trois fils.

JACQUES-LOUIS DE CALONNE, Marquis de Courtebonne, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Directeur-Général de la Cavalerie, Lieutenant de Roi de la Province d'Artois, Gouverneur d'Heſdin, mourut le 23 Fé-

Digitized by Google

vrier 1705. Il laiſſa de *Marie-Françoiſe de Gerard*, morte le 30 Novembre 1745 :

JEAN-JACQUES-LOUIS DE CALONNE, Marquis de Courtebonne, né le 2 Mars 1699, Lieutenant de Roi de la Province d'Artois, fait Maréchal-de-Camp le 2 Mars 1744, & ci-devant Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Bourguignons, mort dans ſes Terres en Picardie le 11 Août 1754, qui avoit épouſé, le 16 Avril 1735, *Iſabelle-Claire-Joſéphine-Guislaine de la Tour-Saint-Quentin*, née le 14 Juin 1703, morte à Paris le 28 Novembre 1761. Elle avoit épouſé, 1° le 31 Mai 1726, *Jacques-Gilles-Bonaventure de Carnin*, Marquis de Lillers, mort le 19 Novembre 1734. Elle en avoit eu une fille qui s'eſt faite Religieuſe à la Viſitation de Sainte-Marie à Paris. La Marquiſe de Courtebonne étoit ſœur du Comte de *la Tour-Saint-Quentin*, marié à Courtrai, & de N... femme du Baron de *Quiſquen*, des Comtes de *Carloo* à Bruxelles. JEAN-JACQUES-LOUIS laiſſa :

1. LOUIS-JOSEPH, qui ſuit ;
2. MARIE-LOUISE-JOSÈPHE, morte ſans enfans, mariée, le 7 Janvier 1755, à *Jean-Baptiſte-François-Gabriel-Louis de Contaud*, Marquis de Coulanges près Auxerre ;
3. Et CHARLOTTE-GUISLAINE, née le 7 Septembre 1757.

LOUIS-JOSEPH DE CALONNE, Marquis de Courtebonne, a épouſé, par contrat ſigné à Verſailles le 6 Juillet 1766, célébration le 8 dans l'Egliſe de N. D. de Paris par le feu Abbé d'Agoult, Doyen du Chapitre, *N.... de Gouffier*, Chanoineſſe de Remiremont en Lorraine, fille de *François-Louis*, Marquis de Thois.

Les armes : *d'argent, à l'aigle éployée de ſable, becquée & onglée de gueules.*

CALOUIN, famille noble & ancienne, établie en Languedoc depuis le milieu du XVI^e^ ſiècle, & qui y poſſède actuellement la Terre de *Tréville*, au Diocèſe de St.-Papoul. Il eſt certain 1° que cette famille eſt originaire de l'Anjou ; 2° qu'elle portoit anciennement le nom de *Calay* ou *Calain*, qu'elle n'a décidément quitté que depuis ſon établiſſement en Languedoc, s'étant fixée à celui de *Calouin* ou *Calouyn*, qu'elle commença à adopter au commencement du XVI^e^ ſiècle ; 3° qu'elle étoit bien ancienne en Anjou, puiſque depuis un tems immémorial elle y avoit donné ſon nom à une Terre encore appelée *la Calouinière*, & poſſédée par le Marquis de *la Boulaye*, deſcendant directement d'une CALOUIN ; & qu'il exiſte encore à Douai une Chapelle dite *des Calavins*, comme ayant été très-anciennement fondée par cette Maiſon ; 4° qu'elle y tenoit un rang diſtingué, puiſqu'elle prit toujours ſes alliances dans les meilleures Maiſons ; 5° qu'elle a toujours occupé des places propres à la ſeule Nobleſſe, & qu'au commencement du dernier ſiècle, une CALOUIN fut Grande-Prieure de Fontevrault, dignité toujours occupée par les perſonnes de la première diſtinction ; 6° enfin qu'elle jouiſſoit du plus grand crédit auprès des Princes de la Maiſon de BOURBON, actuellement régnante. On ſe contente d'indiquer ces faits, qui ſont notoires ou juſtifiés par de bons titres, & l'on ſe fixe à l'époque de ſon établiſſement en Languedoc, qui par elle-même donne une juſte idée du rang que cette famille tenoit en Anjou.

Lorſque les affaires, occaſionnées par la nouvelle réforme, commencèrent à menacer le Royaume, l'on penſa ſérieuſement à ſe ſouſtraire à leurs traits. Les Eccléſiaſtiques, comme les plus menacés, ſongèrent aux moyens de mettre leurs perſonnes & leurs biens en ſûreté. Les étincelles de la ligue rendirent ces précautions encore plus néceſſaires, & l'intérêt de l'Etat en fit même un devoir à l'égard de certains lieux. Il eſt en Languedoc un fameux Monaſtère, appelé *Protüille*, qui fut fondé par St. Dominique, pour ſouſtraire les Demoiſelles de condition aux fureurs des Albigeois ; pour remplir ces vues, il fallut élever une eſpèce de fort. La maiſon fut donc environnée de bons murs, flanqués par des tours, défendus par de larges foſſés, & accompagnés de ponts-levis protégés par de bonnes défenſes. Cette heureuſe conſtruction ſubſiſtant encore au XVI^e^ ſiècle, on crut devoir en profiter, ſoit pour la ſûreté des perſonnes qui compoſoient la Maiſon, ſoit pour y établir des poſtes utiles aux intérêts de l'Etat. Lorſqu'il fut queſtion d'y placer un chef, on conſulta Madame MADELEINE DE BOURBON, Prieure de ce Monaſtère, qui fit tomber le choix ſur *noble*

THOMAS DE CALOUYN, *aliàs* CALAYN, Seigneur *de la Calouynière*, ou *Calaynière*, Ecuyer de HENRI, Prince de Navarre, & ſecond fils de *noble* ROLAND DE CALOUYN, Seigneur dudit lieu, & de Villeneuve, Villepelle, la Barre, Beauregard, &c., ſuivant qu'il paroît

Digitized by Google

par un Jugement de maintenue de Nobleſſe, rendu contradictoirement le 2 Mars 1702 par M. de *Lamoignon de Baſville*, Intendant en Languedoc, & Commiſſaire du Roi pour la recherche des faux Nobles. Voyez PATRY.

CALVIERE (DE), ancienne Nobleſſe du Comtat Venaiſſin, établie en Languedoc, qui ſubſiſte aujourd'hui dans trois branches, qui ſont celle des Barons de *Confoulens*, celle des Barons de *Saint-Côme*, & celle des Seigneurs de *Boucoiran*. Nous allons donner la filiation de cette famille, d'après un Mémoire qui nous eſt parvenu.

I. ANTOINE & RAYMOND DE CALVIÈRE, frères, Chevaliers, réſidens à Montfrin, au Diocèſe d'Uzès, tranſigèrent avec Clément Abbaron, leur Seigneur dominant, le 4 Août 1508; vendirent des biens nobles qu'ils avoient dans la Seigneurie de Montfrin à frère Charles-Alleman de Roche-Chinard, Grand-Prieur de Saint-Gilles, par contrat du 10 Mai 1510. On ignore ſi ANTOINE DE CALVIÈRE fut marié; mais RAYMOND, ſon frère, qui fit ſon teſtament par acte paſſé devant *Pierre Vigilatoris*, Notaire à Montfrin, le 8 Avril 1521, par lequel il ſubſtitue ANTOINE DE CALVIÈRE, ſon frère à ſes enfans, avoit épouſé *Félice Vidal*, ou *Vitalis*, fille de *Jean*, & de *Madeleine de Buade*, dont :

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. NICOLAS, auteur de la branche des Seigneurs & Barons de *Saint-Côme*, rapportée ci-après;
3. ROBERT, auteur de la branche des Seigneurs de *Boucoiran*, qui viendra en ſon rang;
4. 5. & 6. JEANNE, PERRETTE & JEANNETTE, qui eurent chacune, par le teſtament de leur père & mère, une ſomme d'argent, deux robes de noces & une ceinture d'argent.

II. GUILLAUME DE CALVIÈRE, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Céſaire en Languedoc, rendit hommage au Roi pour cette Terre le 16 Décembre 1554; fut d'abord Avocat & Procureur du Roi & de la Reine de Navarre au Siège Préſidial de Nîmes, pour la Baronnie de *Meruis*, par Lettres données du Château de Nérac le 8 Octobre 1550, enſuite Préſident au Préſidial de Nîmes, par Lettres de Proviſion du 7 Août 1557; & enfin premier Préſident du Parlement d'Orange, par Lettres de Proviſion données à Amſterdam le 31 Mai 1565 par GUILLAUME DE NASSAU. Il fut chargé en 1567, par les Proteſtans, du Gouvernement de Nîmes avec 16 autres citoyens, & envoyé par WARIK, Gouverneur de la Principauté d'Orange, en 1568, à Caderouſſe dans le Comtat Venaiſſin, pour s'aboucher avec le Baron de la Garde, que le Roi avoit chargé de s'emparer d'Orange, & teſta les 29 Octobre 1568 & 29 Juillet 1570. Il avoit épouſé, le 28 Juillet 1540, *Roſe de Faucon*, ſœur de *Françoiſe de Faucon*, mariée à *Antoine de Brueis*, avec leſquels il tranſigea pour la dot de ſa femme le 3 Juillet 1564. De ce mariage vinrent :

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. NICOLAS, Chevalier, Guidon de la Compagnie des Chevaux-Légers du Capitaine Mourenoirac, qui fut donné en ôtage par ſon père pour l'aſſurance du traité de la Principauté d'Orange du 8 Septembre 1568;
3. Et FRANÇOISE, mariée, 1° par contrat du 4 Mai 1553, à *Jacques d'Entil*, Seigneur de Vigonès, au Diocèſe de Mende; & 2° par autre du 16 Juillet 1564, à *Joſeph Joſſaud*, Conſeiller au Préſidial de Nîmes.

III. GUILLAUME DE CALVIÈRE, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Céſaire & de Gouſignan, Préſident au Parlement d'Orange après ſon père, fit ſon teſtament par acte paſſé devant *Bliſſon*, Notaire à Vézénobre, le 1er Janvier 1598, dans lequel il rappelle tous ſes enfans. Il épouſa par contrat paſſé devant *Boneti*, Notaire à Toulouſe, le 23 Septembre 1559, *Iſabelle d'Affis*, fille de *Jean d'Affis*, Chevalier, premier Préſident du Parlement de Toulouſe, & de *Catherine de Tournois*, dont :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. MARC, Chevalier, Conſeiller, premier Avocat-Général, & Préſident du Parlement de Toulouſe, Conſeiller d'Etat & au Conſeil privé en 1612, &c., qui fit ſon teſtament par acte paſſé devant *Jean Paſchal*, Notaire à Toulouſe, le 15 Septembre 1627, par lequel il fit pour environ 100,000 livres de legs pieux, inſtitua ſon héritière la Dame de *Mélet*, ſa ſœur, & voulut être enterré dans la Chapelle de Notre-Dame des Prébendés de la Douzaine, en l'Egliſe Cathédrale de Toulouſe, & mourut ſans alliance;
3. JEAN, Chevalier, Seigneur de Lanas, Abbé d'Aigues-Mortes ou Pſalmodi en 1612, & mort le 7 Août 1660;
4. SUSANNE, mariée, en 1698, à *Robert de la Croix*, de la Ville de Nîmes;
5. ROSE, femme de *Guillaume de Mélet*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, inſtituée

Digitized by Google

héritière de Marc de Calvière, ſon frère, Préſident en la même Cour, par ſon teſtament du 15 Septembre 1627;

6. Jeanne, mariée, en 1612, à *Henri Hardoüin*, Seigneur de la Calmette;
7. Et Claudine, femme d'*Arnoul de Vincens*, Gouverneur de Maubec & de Robion au Comtat Venaiſſin, & Gentilhomme originaire de Vicence dans l'Etat de Veniſe. Guillaume de Calvière, IIe du nom, leur père, leur avoit légué à chacune par ſon teſtament 4000 liv. tournois, & quatre robes de ſoie.

IV. Pierre de Calvière, Chevalier, Seigneur de Saint-Céſaire, au Diocèſe d'Uzès, &c., Viguier pour le Roi de la Ville de Nîmes, fit trois teſtamens: le premier, devant *Guirau*, Notaire à Nîmes, le 3 Novembre 1612; le ſecond, en 1617; & le troiſième, devant *Etienne Mathieu*, Notaire à Brignon, le 2 Mai 1633; & mourut dans la Religion Proteſtante en 1640 dans ſon Château de Saint-Céſaire. Il avoit épouſé, par contrat paſſé au Château de Caveirac devant *Mathurin Brugier*, Notaire de Nîmes, le 31 Mai 1604, *Elips* ou *Alix du Terroux*, fille d'*Antoine du Terroux*, Seigneur de Foiſſes, & de *Françoiſe de Carles*, femme en ſecondes noces de *Pierre-Robert de Caveirac*, Seigneur dudit lieu. De ce mariage vinrent:

1. Marc, Chevalier, Baron de Confoulens & d'Hauterive, Seigneur de Saint-Céſaire, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, qui fut admis à l'Aſſemblée des Etats du Languedoc par délibération du 9 Février 1649, après avoir prouvé ſa Nobleſſe. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Juin 1646, *Madeleine de Cayres-d'Entragues*, Dame de Hautpoil, fille aînée de *Louis-Roſtain*, Baron de Confoulens & d'Hauterive, Seigneur de Hautpoil, Mazaguet, Pont-de-Carn, &c., Baron des Etats de Languedoc, mort en 1646, & de *Madeleine d'Ancezune-Caderouſſe*, dont il eut:

   Charlotte de Calvière, qu'il mit ſous la tutelle de Jean de Calvière, Abbé de Saint-Pierre de Pſalmodi, ſon oncle, par ſon teſtament paſſé devant *Mathieu Libouds*, Notaire à Nîmes, le 13 Mai 1652, 15 jours avant ſa mort. Charlotte de Calvière, héritière de ſes père & mère, fut mariée (voyez la cinquième des Cauſes contenues dans le 1er vol. de *la continuation des Cauſes célèbres*, édit. de 1769) à la Guyolle, Diocèſe de Rodez, le 8 Janvier 1660, à *Fulcran-Guilhem de Clermont-Lodève-de-Caſtelnau*, Vicomte du Boſc, Seigneur de Sacelle & de Saint-Privat, mort au mois de Juin 1715. Leur mariage avoit été réhabilité le 19 Mars 1666, & ils n'en laiſſèrent qu'une fille nommée *Marie-Guilhem de Clermont*, mariée, par contrat du 27 Mars 1690, à *Jean-Alexandre de Toulouſe-Lautrec*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Languedoc, Dragons, tué dans les guerres d'Italie le 7 Mai 1704, laiſſant poſtérité.

2. Pierre, ſubſtitué à ſon frère aîné, dont on ignore la poſtérité;
3. Antoine, qui ſuit;
4. François, ſubſtitué à ſes frères;
5. Françoiſe, légataire de ſon père en 1633;
6. Jeanne, mariée lors du teſtament de ſon père à *Louis de Villages*, Seigneur de Bernès;
7. & 8. Rose & Marguerite, toutes deux nommées dans le teſtament de leur père, & mortes ſans alliances.

V. Antoine de Calviere, Chevalier, né le 23 Mars 1615, & deſtiné à l'état Eccléſiaſtique par ſon père, fut d'abord Prieur de Notre-Dame de la Daurade à Toulouſe en 1633, enſuite Aumônier de la Reine Anne d'Autriche, & Abbé de St.-Pierre de Pſalmodi; mais ayant renoncé à ſes Bénéfices & pris le parti des armes, il obtint un Régiment d'Infanterie par commiſſion du 7 Juin 1645; c'eſt depuis cette époque qu'on le trouve qualifié *Baron de Confoulens, Seigneur de Saint-Céſaire, de Lanas, de Valbone*, &c. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Jean Bonpar*, Notaire à Montpellier, le 22 Août 1656, *Marthe de la Roche*, fille de *Claude de la Roche*, Chevalier, Préſident de la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Montpellier, & de *Marguerite de Clauſel*, qui la dotèrent de 100000 livres, & de laquelle il eut deux fils, dont elle étoit tutrice, lorſqu'elle fut maintenue dans ſa Nobleſſe par Jugement rendu par M. de *Bezons*, Intendant en Languedoc le 13 Décembre 1668. Leurs enfans furent:

1. Charles-Claude, qui ſuit;
2. Et Claude-Louis, Capitaine de Dragons au Régiment de Ganges, qui fut maintenu avec ſon frère dans la qualité de Noble en 1668, & mourut en Languedoc en 1698, des bleſſures qu'il avoit reçues au ſiège de Namur en 1696.

Digitized by Google

VI. Charles-Claude de Calviere, Chevalier, Baron de Confoulens, de Lanas, de Valbone, &c., né à Paris en 1664, épouſa, en l'Egliſe paroiſſiale de St.-Agricole d'Avignon, où il avoit fixé ſa réſidence, le 26 Juin 1692, *Antoinette d'Albon*, veuve le 20 Mai 1691, de *Léon de Valbelle*, Marquis de Montfuron, Comte de Ribiers, & fille de *Gaſpard d'Albon*, Marquis de Saint-Forgeux, Baron d'Avanges, Seigneur de Vindri, &c., & de *Françoiſe Damas-de-Thiange*. Il paſſa contrat de mariage avec ſa femme, devant *Caſſille*, Notaire à Lyon, le 22 Janvier 1701, en préſence de *Claude-Joſeph d'Albon*, Archidiacre & Comte de Lyon; de *Camille d'Albon*, Prince d'Yvetot, & Marquis de Saint-Forgeux; de *Claude d'Albon*, Capitaine des Carabiniers, & du Marquis de *Broſſia*, ſes beaux-frères; & en eut:

VII. Charles-François de Calvière, Chevalier, né à Avignon le 22 Avril 1693, reçu [illegible] du Roi en ſa Petite-Ecurie le 21 Mars 1711, depuis Ecuyer ordinaire de Sa Majeſté dans la même Ecurie, & ſucceſſivement Exempt, Major & Chef de Brigade de ſes Gardes-du-Corps, Compagnie de Villeroy en 1743, &c., qui eſt aujourd'hui Lieutenant-Général des Armées du Roi depuis le mois de Décembre 1748, & Commandeur de Saint-Louis. Il a été marié, 1° à *Jeanne de Montfaucon*, fille de *David de Montfaucon*, & d'*Anne-Louiſe de Montarnaud*; & 2° au mois de Novembre 1733, à *N... de Calvière*, ſa couſine au V^e^ degré, fille d'*Alphonſe de Calvière*, Chevalier Seigneur de Vézénobre & de Boucoiran, & de *N.... Durand-de-Pontaujards*. On ignore s'il en a poſtérité.

BRANCHE des Seigneurs & Barons de Saint-Côme, en Languedoc.

II. Nicolas de Calvière, Chevalier, Seigneur de Saint-Côme, ſecond fils de Raymond, & de *Félice Vidal* ou *Vitalis*, rendit hommage au Roi de ſa Terre de Saint-Côme le 23 Mars 1552, & acquit par contrat du 19 Septembre 1557, la Terre & Seigneurie de *la Boiſſière*, de Jacques de Bouzène, Chevalier, Seigneur dudit lieu. Il ſe diſtingua dans le parti Proteſtant pendant les guerres de la Ligue, dans leſquelles il ſervit d'abord en qualité d'Enſeigne de la Compagnie de Pierre Suau, dit le Capitaine Bouillargue, en 1567, ſurprit la ville de Nîmes le 15 Novembre 1569, & en fut fait Gouverneur le 11 Juin 1580; ſe trouva au ſecours de Montpellier & à la levée du ſiège de cette Ville que le Maréchal de Montmorency-Damville, Gouverneur de la Province, faiſoit en perſonne le 1^er^ Octobre 1577, fut fait Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi par Brevet du 22 Janvier 1581, & teſta le 26 Mai 1592. Il épouſa, 1° le 23 Mars 1552, *Françoiſe Brochet*, fille de *Jacques Brochet*, & de *Roſe de Faucon*; 2° après 1577, *Françoiſe de Vabres*; & 3° *Louiſe Bérard*. Suivant ſon teſtament, il n'eut d'enfans que de ſa première femme, ſavoir:

1. Honoré, Chevalier, dont on ignore la deſtinée;
2. François, qui ſuit;
3. Hélie, Chevalier, mort jeune;
4. Daniel, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après;
5. Pellegrin, Chevalier, mort à Nîmes le 12 Mai 1603;
6. & 7. Jacques & Jean, morts avant leur père;
8. Roſe, née en 1558, & morte en 1644, qui avoit épouſé, par contrat du 15 Octobre 1576, *Jean Boileau*, Seigneur de Caſtelnau & de Sainte-Croix, dont elle devint veuve;
9. Et Françoise de Calvière.

III. François de Calvière, Chevalier, Seigneur de Saint-Côme & de la Boiſſière, ſervoit ſous Barchon, Gouverneur d'Orange, lorſque cette Ville fut ſurpriſe par le Sieur de Glandage en 1574, fut pourvu d'une charge de Gentilhomme ſervant du Roi le 1^er^ Juin 1580, nommé Colonel d'un Régiment d'Infanterie par commiſſion de 1588, & mourut avant 1592. Il avoit fait ſon teſtament le 7 Juin 1589, & avoit épouſé, par contrat du 3 Décembre 1581, *Marie Captal de Saint-Jory*; elle ſe remaria à *Paul de Freslas*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe. De ſon premier mari elle eut:

1. Nicolas, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Côme & de la Boiſſière, mort à Nîmes le 1^er^ Août 1608;
2. Claude, qui ſuit;
3. Et Louise, mariée, le 19 Octobre 1611, à *Philippe Goulard*, Chevalier, Seigneur de Taraube.

IV. Claude de Calvière, Chevalier, Baron de Saint-Côme, Seigneur de la Boiſſière & de Saint-André, Capitaine au Régiment de Fontcouverte Infanterie, par commiſſion du 21

Digitized by Google

Mai 1610, disposa de ses biens par son testament du 20 Octobre 1625, en faveur de ses enfans. Il épousa, par contrat du 2 Octobre 1611, *Julie Louet-de-Nogaret*, fille de *Jean Louet*, IIe du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Calvisson, de Nogaret, &c., & de *Marguerite Grimaldi-de-Beuil*. Il eut:

1. François, qui suit;
2. & 3. Henri & Jean-Louis, dont on ignore la postérité;
4. Rose, mariée, le 10 Mars 1630, à *Antoine de Brueis*, Seigneur de Souvinargues & de Saint-Etienne-d'Escale;
5. Marguerite, mariée, le 14 Juillet 1640, à *Georges de la Roque-Bouillac*, Baron de Bar & de la Guinerie;
6. Madeleine, femme de *Pierre Bucasse*, Juge-maje de Lectoure;
7. & 8. Louise & Victoire, Religieuses.

V. François de Calvière, IIe du nom, Chevalier, Baron de Saint-Côme, Seigneur de la Boissière & de Saint-André, Capitaine au Régiment de Calvisson, Infanterie, par commission du 16 Décembre 1635, épousa, par contrat du 15 Juillet 1647, *Marguerite Perrinet-d'Arzilliers*, sœur de *Gaspard Perrinet*, Marquis d'Arzilliers, & fille d'*Alexandre Perrinet*, Colonel d'Infanterie, & de *Susanne de Launay*. Il eut de ce mariage:

1. Gaspard, qui suit;
2. Nicolas, Chevalier, Seigneur de la Boissière, mort à Nîmes le 16 Août 1671;
3. Rose, femme de *Pierre Vaësc*, Seigneur de Merle;
4. Claudine, mariée à *Pierre-Armand de Châteauvieux*;
5. Marguerite, mariée, le 29 Décembre 1682, à *Daniel de Beauffort*;
6. Et Susanne, alliée à *Georges d'Ardel*, Chevalier, Seigneur de la Plaine.

VI. Gaspard de Calvière, Chevalier, Baron de Saint-Côme, Seigneur de la Boissière & de Saint-André, né en 1648, fut d'abord Cornette au Régiment de Cavalerie du Marquis d'Arzilliers, son oncle maternel, par Brevet du 16 Décembre 1666, & depuis Colonel d'un Régiment de Milice & Inspecteur d'Infanterie au Diocèse de Nîmes. Il fut assassiné par des Camisards le Dimanche 13 Août 1702, en allant de Vauvert à la Boissière, comme il sortoit du bois de Candiac, près de Vestric. Il avoit épousé, à Nîmes, par contrat du 15 Octobre 1674, *Françoise d'André*, & laissa:

1. Jean-François, qui suit;
2. Françoise, née au mois de Juin 1683;
3. Gabrielle-Thérèse, mariée, avant 1720, & veuve avant 1730, de *Jean-Louis Reynaud*, Seigneur de Las-Cours, de Saint-Martin & de Gaujac;
4. Et Madeleine, Religieuse à Sommières.

VII. Jean-François de Calvière, Chevalier, Baron de Saint-Côme, Seigneur de la Boissière & de Saint-André, né en 1700, épousa, par contrat du 25 Avril 1724, *Madeleine de Génas*, fille de *Louis de Génas*, Seigneur de Beauvoisin & de Durfort, & d'*Olympe Boisson*. On ignore s'il en a postérité.

III. Daniel de Calvière, Chevalier, quatrième fils de Nicolas, Chevalier, Seigneur de Saint-Côme, de la Boissière, Gouverneur de Nîmes, &c., & de *Françoise Brochet*, sa première femme, fut Lieutenant-Criminel en la Sénéchaussée de Beaucaire & de Nîmes par Lettres de Provisions données au camp de Saint-Denis le 15 Août 1590, & testa le Février 1636. Il avoit épousé, avant [illegible] *Jeanne de Rochemaure*, fille de *Jean de Rochemaure*, Seigneur de la Devèze, & de *Jeanne Tourillon*, dont il eut:

1. Jean-Louis, mort à Nîmes le 7 Février 1620;
2. Charles, qui suit;
3. Louis, né en 1623, & mort en 1648;
4. Gabrielle, née en 1600, morte en 1689, mariée, par contrat du 2 Mai 1624, à *Louis Galepin*, Conseiller au Présidial de Nîmes;
5. Et Rose, née en 1615, & morte en 1646, sans alliance.

IV. Charles de Calvière, Chevalier, succéda à son père dans sa charge de Lieutenant-Criminel en la Sénéchaussée de Beaucaire & de Nîmes, dont il fut pourvu par Lettres de 1636; fut maintenu dans la qualité de Noble, & reconnu pour tel, par Jugement du 22 Août 1669; & mourut à Nîmes, âgé d'environ 86 ans, le 4 Juillet 1693. Il avoit épousé, par contrat du 27 Octobre 1643, *Gabrielle de Fontfroide*, dont il eut:

1. Rose, née en 1644;
2. Catherine, née en 1646;
3. Gabrielle, mariée, par contrat du 29 Avril 1664, à *Paul-Dominique de Séguins-de-Pazzi*, Marquis d'Aubignan, Seigneur des Baumettes & de Lauriol, à Carpentras;
4. Marie, née en 1648, mariée, par contrat du 27 Avril 1677, à *Dominique de Paniſſe*, Baron de Montfaucon & de Maligeai, Seigneur de Montfort;
5. Et Anne, née en 1650, morte en 1689, ma-

Digitized by Google

riée, le 3 Novembre 1672, à *Pierre le Fèvre*, Lieutenant-Criminel à Nîmes, mort en 1709.

BRANCHE des Seigneurs DE BOUCOIRAN.

II. ROBERT DE CALVIÈRE, Chevalier, troisième fils de RAYMOND, & de *Félice Vidal* ou *Vitalis*, devint Seigneur de Boucoiran en Languedoc, Diocèse d'Uzès, par l'acquisition qu'il en fit le 26 Novembre 1566. Il avoit transigé le 10 Décembre 1556 avec GUILLAUME DE CALVIÈRE, son frère aîné, pour ce qui lui revenoit sur les biens de leur père, & testa le 21 Janvier 1570. Il avoit épousé, vers 1546, *Claudine de Leugue* (*de Leuga*), fille d'*Abel*, Seigneur de la Graille, & Gouverneur du Fort de Saint-André-de-Villeneuve, mort en 1588, & de *Marguerite de Fiennes*, dont il eut :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. ANNE, mariée, par contrat passé dans le Château de Boucoiran le 24 Février 1593, à *Pierre de Vignoles*, Seigneur de Prades;
3. Et MARGUERITE, mariée à *Gaillard des Martins*, Seigneur d'Arénas, Juge-Maje de Nîmes, mort en 1603.

III. GUILLAUME DE CALVIÈRE, Chevalier, né en 1547, Seigneur de Boucoiran, rendit hommage pour cette Terre, au nom de son père, le 11 Juin 1567, testa le 23 Avril 1630, & mourut au mois de Septembre 1632. Il épousa, par contrat du 6 Juillet 1591, *Isabelle Barrière*, qui testa le 22 Septembre 1636, & mourut en 1647. Elle étoit fille de *François Barrière*, Seigneur des Nages & de Soulorgues, & de *Catherine d'Arcier*, & laissa :

1. & 2. FRANÇOIS & ANTOINE, légataires de leur mère par son premier testament du 18 Juin 1621;
3. ABEL, Chevalier, Seigneur & Baron de Boucoiran, mort en 1629, & inhumé à Aubais le 7 Octobre 1629. Il avoit épousé *Madeleine de Fay*, fille d'*Henri de Fay*, Chevalier, Baron de Peyrault & de Vézénobre, & de *Jeanne de Chambon*, sa première femme. Il en eut :

   ISABELLE DE CALVIÈRE, mariée, par contrat du 14 Avril 1655, à *Jean-Baptiste d'Urre-de-Brotin*, Marquis de Montanégues, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & depuis Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc;

4. LOUIS, qui suit;
5. PIERRE, légataire de sa mère en 1621;
6. FRANÇOISE, mariée, le 9 Mai 1617, à *Jean-Valentin de Sades*, Seigneur d'Aiguières;
7. ANNE, morte à Castelnau en 1656, qui avoit épousé, le 17 Mars 1619, *Nicolas Boileau*, Seigneur de Castelnau;
8. CLAUDINE, mariée, par contrat du 18 Novembre 1623, à *Claude-Guy d'Airebandouse*, Seigneur de Clairan & de Massanes; qui fit son testament le 29 Décembre 1635,
9. Et MARGUERITE, mariée, en 1627, à *Jean Pelet*, Seigneur des Granges-Gontardes.

IV. LOUIS DE CALVIÈRE, Chevalier, Seigneur & Baron de Boucoiran & de Leugue, après ses frères, fut second Président au Présidial de Nîmes & vendit cet office, en 1645, à François de Rochemaure, Seigneur des Nages. Il fut maintenu en sa qualité de Noble, & reconnu pour tel par Jugement rendu par M. *de Bezons*, Intendant en Languedoc, le 16 Janvier 1671. Il épousa, par contrat du 30 Octobre 1650, *Anne Thierry*, fille d'*Antoine Thierry*, & d'*Anne de Bouchas*, de Villeneuve-lès-Avignon, & eut entr'autres enfans :

1. ABEL-ANTOINE, qui suit;
2. Et JEAN-LOUIS, Chevalier, Seigneur de Massillargues, qui laissa plusieurs enfans d'*Olympe-Marie Brun-de-Domossargues*, née en 1661, & morte en 1724.

V. ABEL-ANTOINE de CALVIÈRE, Chevalier, Seigneur & Baron de Boucoiran, de Leugue, de Vézénobre, &c., né en 1652, épousa, par contrat du 21 Décembre 1671, *Isabelle-Gabrielle de Ségla*, fille de *Louis de Ségla*, Baron de Ribaulté, Seigneur du Chailar & d'Yverne, & de *Susanne Amabrie*, sa première femme, dont il eut :

1. LOUIS-FRANÇOIS, né à Nîmes le 24 Mai 1680;
2. JOSEPH, Marquis de Vézénobre, Lieutenant-Colonel de Dragons, tué à la levée du siège de Turin le 7 Septembre 1706;
3. HENRI, tué au même siège;
4. ALPHONSE, qui suit;
5. JEAN, dit le *Chevalier de Boucoiran*, né en 1683, Officier aux Gardes-Françoises en 1712, tué à la bataille de Dettingen, le Jeudi 27 Juin 1743, Capitaine au même Régiment & Brigadier des Armées du Roi;
6. Autre JOSEPH, dit *le Jeune*, Abbé de Boucoiran, Prieur de Villenouvette, Paroisse de Vauvert, au Diocèse de Nîmes, & nommé à l'Abbaye de Saint-Pierre d'Auxerre au mois de Juillet 1743;
7. Et MARIE-ANNE, mariée, par contrat du 26

Digitized by Google

Février 1702. à *Joſeph Roux*, Chevalier, Seigneur de Navaſſelle, au Diocèſe d'Uzès, réſidant à Avignon, Colonel de Dragons & Brigadier des Armées du Roi, dont le fils nommé *Jean-Louis Roux*, fut reçu Page aux Ecuries du Roi en 1720.

VI. ALPHONSE DE CALVIÈRE, Chevalier, Baron de Boucoiran & de Vézénobre, mort vers 1735, avoit épouſé, en 1716, *N..... Durand*, fille de *Pierre Durand*, Chevalier, Seigneur de Pontaujards en Dauphiné, & d'*Olympe-Françoiſe de Merle-de-la-Gorce*, dont il a laiſſé:

1. JEAN DE CALVIÈRE;
2. N... Dame de Boucoiran & de Vézénobre, mariée, au mois de Novembre 1733, à CHARLES-FRANÇOIS DE CALVIÈRE, ſon couſin au V^e degré;

Et deux autres filles.

Les armes: *d'or, à trois faſces de ſable, chargées chacune de deux beſans d'argent; au chef de même chargé d'un ſanglier paſſant de ſable.* Mémoire envoyé.

CALVISSON, Baronnie en Languedoc, érigée en Marquiſat par Louis XIV, au mois de Mai 1644, en faveur de *Jean-Louis de Louet*. Voyez LOUET.

CAMARA, famille des plus illuſtres de Portugal, qui a donné ſucceſſivement 8 gouverneurs de l'Isle de Madère. Elle commence à JEAN-GONSALVE ZARCO, Officier de la maiſon de l'Infant Dom Henri, fils de JEAN I^er, Roi de Portugal. Il découvrit, par l'ordre du même Infant, l'Isle de Madère, & prit le nom DA CAMARA, pour ſes enfans, à l'occaſion de ce que mettant pied à terre à la découverte de l'Isle de Madère, il rencontra une petite grotte qui ſervait de gîte à des loups marins, à qui il donna le nom de chambre à coucher des loups. Il eſt la tige des branches ſuivantes:

I. Celle des Comtes d'*Atouguia*, qui prit le nom d'*Attaide*. Elle avoit pour chef en 1720

Dom LOUIS D'ATTAIDE, douzième Comte d'Atouguia, qui épouſa Dona *Claire Maſcarenhas*, morte au mois d'Août 1733, troiſième fille de Dom *Ferdinand*. Ils eurent:

Dom JÉRÔME D'ATTAIDE, né au mois de Juillet 1720, marié à Dona *Marie-Anne-Bernarde de Tavora*, fille de *François d'Aſſiſe*, Marquis de Tavora.

II. La branche des Seigneurs de l'*Isle déſerte*, dont était chef LOUIS-GONSALVE DA CAMARA-BOUTINHO, né en 1688, qui épouſa Dona *Eliſabeth de Mendoza*, fille de *Nuno de Mendoza*, Comte de Valdereis, député de l'Aſſemblée des trois Etats. Ils eurent:

1. GASTON-GONSALVE DA CAMARA;
2. ELÉONOR;
3. NUNO DA CAMARA;

Et d'autres enfans.

III. La branche d'*Almotace-Mores*, ou Grands-Pannetiers de Portugal, qui ſubſiſte dans LAURENT-GONSALVE DA CAMARA-COUTINHO, qui n'étoit pas encore marié en 1734.

IV. Et la branche des Comtes de *Villafranca* & de *Ribeiragrande*, dont eſt JOSEPH-RODRIGUE-DESIDERE-GONSALVE DA CAMARA-TELLEZ, II^e du nom, quatrième Comte de Ribeiragrande, ſeptième Comte de Villafranca, & onzième Gouverneur & Seigneur héréditaire de l'Isle de Saint-Michel, né à Lisbonne en 1712, & marié à *Dona Marguerite-Françoiſe de Lorraine*, fille de *Bernard-Antoine de Tavora*, II^e du nom, Comte d'Alvar, dont:

1. Dom LOUIS DA CAMARA, né le 24 Décembre 1729, mort de la petite-vérole au mois de Novembre 1734;
2. Et Dona JEANNE DA CAMARA.

Voy. la Généalogie de cette Maiſon dans Moréri.

La Maiſon de CAMARA porte: *de ſinople, à la tour d'argent ſurmontée d'une croix d'or, ſoutenue de deux loups marins, la mer baignant le pied de cette tour.*

CAMBEFORT, Maiſon originaire d'Ecoſſe, établie d'abord au Puy en Vélay, où elle eut l'honneur, en 1245, de recevoir & de loger Saint Louis. Ceux de ce nom étoient déjà dans ce tems qualifiés *Chevaliers*. Ils paſſèrent enſuite dans le Diocèſe de Saint-Flour, puis à Agen, où JULIEN DE CAMBEFORT, Colonel d'un Régiment de ſon nom, & Gentilhomme ordinaire de la Reine MARGUERITE DE NAVARRE, reçut & logea cette Princeſſe, qui lui donna les plus grands témoignages de bonté. Elle eſt établie aujourd'hui à Etain en Lorraine.

N... DE CAMBEFORT eut pour enfans:

1. PIERRE-PAUL, qui ſuit;

Digitized by Google

2. N.., marié à N.., dont deux filles, mariées;
3. Et Agnès-Françoise de Cambefort, mariée, en 1726, à *Jean de Caumont*, Seigneur de la Tour, Capitaine au Régiment de Beauvoisis, d'une noblesse établie dans l'Armagnac.

Pierre-Paul de Cambefort, Chevalier, né le 18 Mai 1704, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel de Cavalerie le 25 Septembre 1749, épousa, en 1745, *Agnès-Gabrielle de Fiennes le Carlier*, fille de *Pierre-Etienne*, Chevalier, Vicomte d'Ully, ancien Capitaine au Régiment de la Couronne, dont pour enfans vivans:

1. Joseph-Paul-Augustin, né en 1751, qui a eu commission de Capitaine d'Infanterie en 1772, & le rang de Major en 1776;
2. Jeanne-Barbe, née le 21 Décembre 1746;
3. Et Jeanne de Cambefort, née le 6 Août 1755; elles ont été toutes deux, six ans, pensionnaires du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar.

CAMBERNON (de), noble & ancienne famille de Normandie, qui étoit représentée par deux frères:

Guillaume & Jean, qui suivent.

Guillaume de Cambernon, Chevalier, laissa de son mariage avec une Dame dont le nom est inconnu, pour fille & unique héritière:

Barbe de Cambernon, mariée à *Richard de Pierrepont*, Chevalier, dont, entr'autres enfans, *Jeanne*, mariée à *François le Maître*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Savigny, proche Coutances, dont vint *Isabeau le Maître-de-Livet*, mariée à *Robert Dagobert*, Ecuyer, Seigneur de la Hairie, de Saint-Vaast, de Giauchi, &c., dont postérité. Voy. DAGOBERT.

Jean de Cambernon laissa de son mariage, pour ses seules & uniques héritières, ses filles:

Marguerite, qui épousa *Olivier Marthel*, Ecuyer, frère d'*Etienne Marthel*, Evêque de Coutances: cette famille est aujourd'hui représentée par le Marquis de *la Salle*, dont la mère étoit une *Marthel*.

Gillette, qui épousa *Hervieu de Carbonnel*, Marquis de Canisy, aujourd'hui représenté par le Marquis de *Faudoas*, à cause de la Dame de *Carbonnel-Canisy*, sa mère;

Et Jeanne, qui épousa noble homme *Jacques Dubois*, Marquis de Pirou, aujourd'hui représenté par les Marquis de Pirou, de Vassy & de Bressé.

C'est ce que nous savons sur cette famille, dont nous n'avons point reçu de mémoire.

CAMBIS (de), Maison aussi distinguée par son ancienneté que par ses illustrations, & par le rôle qu'elle a joué dans les révolutions de la République de Florence. Elle est originaire de cette Ville, & est connue depuis les premiers tems de cette République par les Charges qu'elle y a exercées, par les alliances qu'elle y a contractées, par les monumens qu'on y a élevés à sa gloire, & qui subsistent encore aujourd'hui.

Au commencement du XVI^e^ siècle Dominique de Cambi ou Cambis, fils de Luc de Cambis, & de *Marie de Pazzi*, acheta la Baronnie d'*Alais* de la Maison de *Pelet-Narbonne*. Jacques Nardi, dans son *Histoire de Florence*, & Pierre Boissat, dans son Livre intitulé le *Brillant de la Reine*, ou *les Vies des Hommes Illustres* du nom de *Médicis*, parlent du siège & de la prise du fort Château de *Cambi*, qui étoit situé près la Ville de Prato en Toscane, entre Florence & Pistoie, & ils rapportent que le Vice-Roi de Naples fit passer par le fil de l'épée toutes les Troupes qui le défendoient.

Ce n'est pas seulement en Toscane que subsistent divers monumens qui sont autant de témoignages de la grandeur de la Maison de Cambis. Il en est d'autres dans la Ville de Naples qui prouvent la même chose d'une manière certaine & inconteſtable: la Maison de Cambis étoit établie à Naples avant qu'elle vint se domicilier en Toscane. Paolo ou Paul Mini, dans son *Histoire des Maisons illustres de Provence*, atteste que plusieurs rues de cette Ville portoient le nom de *Cambi*, & il ajoute que la Maison de ce nom possédoit plusieurs Places & Châteaux dans le Royaume de Naples. On voit encore dans ce Royaume, ainsi qu'en Toscane, plusieurs tours & autres grands édifices qui sont ornés des armes de la Maison de *Cambis*; ce qui confirme le sentiment de l'auteur qu'on vient de citer.

Ces monumens sont fort anciens, mais il n'est pas surprenant qu'ils subsistent encore aujourd'hui, parce que nous savons des meilleurs Historiens que les Loix de la République de Florence, aussi bien que celles de la plupart des Villes d'Italie, défendoient aux nouveaux acquéreurs de Palais & de Maisons d'en ôter les armes des anciens propriétaires: il est vrai que ces Loix ont paru s'anéantir par la suite du tems; mais la reconnoissance

Digitized by Google

& le reſpect ont continué de faire ce qu'elles ordonnoient alors qu'elles étoient en vigueur.

Ristorus Cambi & Burnettus Cambi intervinrent à la ratification de la paix qui fut conclue entre la République de Florence & celle de Piſe en 1256. Dante Cambi, haut Prieur & Seigneur de la Liberté, vivoit en 1290 & 1300. Nero Cambi étoit Gonfalonier en 1421. Outre ces hommes illuſtres, dont on fait mention en paſſant, on trouve encore pluſieurs Gouverneurs de Villes & Montagnes de Piſtoie, du nom de *Cambi*, & une infinité de grands Hommes du même nom, que les Hiſtoriens font connoître par des traits également vrais & brillans. *Julien de Médicis* ayant été tué le 26 Avril 1478 dans l'Egliſe de *Santa Reparata* à Florence, & ſon frère *Laurent de Médicis* bleſſé par la conjuration des Pazzi, Salviati & Blandini, les familles qui étoient alliées à ces derniers furent obligées de quitter l'Etat de Florence. Alors Luc de Cambi, le même qui avoit été quatre fois Grand-Gonfalonier de la République de ce nom, vint s'établir à Avignon avec ſa famille, & bientôt il ſe forma en cette Ville pluſieurs branches du nom de *Cambis*. Les alliances que cette Maiſon a contractées, & celles qu'elle a données, n'ont pas moins contribué à ſon éclat que les grands Hommes qu'elle a fournis à la France. Luc de Cambis avoit épouſé *Marie de Pazzi*, dont il eut entr'autres enfans :

1. Dominique, qui ſuit, tige de la branche des Barons d'*Alais;*
2. 3. & 4. Antoine, Alexandre & Victor ;
5. Nicolas, auteur de la branche éteinte des Seigneurs d'*Auvaro ;*
6. Et Pierre de Cambis, auteur de la branche aînée, rapportée plus loin.

BRANCHE des Barons d'Alais.

Dominique de Cambis laiſſa de *Marguerite de Damians :*

Louis de Cambis, marié à *Marguerite de Pluviers*, dont entr'autres enfans :

François, qui ſuit ;
Jean ;
Et Théodore, auteur de la quatrième branche, Seigneurs de *Frons* & de *Serignac*, qui viendra en ſon rang.

François de Cambis, Gentilhomme ordinaire de la Chambre & Chevalier de l'Ordre de Henri III, Roi de France, en faveur duquel ce Monarque étant à Avignon au mois de Décembre 1574, érigea la Baronnie d'*Alais* en *Vicomté*, épouſa *Madeleine de Villeneuve*, dont :

Georges de Cambis, Vicomte d'Alais, qui eut d'*Iſabelle de Thézan*, fille d'*Olivier*, Vicomte de Pujols :

Jacques de Cambis, qui s'éleva par le ſervice de 30 campagnes au grade de Lieutenant-Général des Armées du Roi ; & en cette qualité, ainſi qu'en celle de Général de la Cavalerie Françoiſe, il ſe ſignala d'une manière également diſtinguée & brillante : il fut bleſſé au ſiège de Lérida, à Flix & à Tortoſe ; mais ſa valeur ne lui permettant pas de faire attention à ſes bleſſures, il continua de ſervir avec autant de zèle que d'utilité. Enfin, en 1653, ce vaillant Capitaine, à la tête de la Cavalerie Françoiſe, pouſſant avec un courage héroïque les ennemis au ſiège de Gironne ; il y reçut le 1er Août le coup mortel, & il fut fait priſonnier à cette action, & conduit à Palamos, où il mourut le 21 Août 1653.

Le Roi avoit depuis peu honoré Jacques de Cambis de l'expectative de Maréchal de France, & lui avoit donné la permiſſion de porter *deux bâtons fleurdelyſés & paſſés en ſautoir derrière l'écu de ſes armes, & des étendarts autour de la couronne de Vicomte*. Le corps du Vicomte d'Alais & celui de ſon fils furent tranſportés dans l'Egliſe Collégiale, aujourd'hui Cathédrale d'Alais, où ils furent inhumés le 8 Septembre 1653. On conſerve, dans la Sacriſtie de cette Egliſe, l'épée de bataille de ce brave Officier-Général. Sur cette épée ſont gravés ces mots :

Je ſuis Cambis pour ma Foi,
Ma Maîtreſſe eſt mon Roi :
Si tu m'attends, confeſſe-toi.

Il eut pour enfans :

1. Jacques de Cambis, qui avoit été bleſſé & fait priſonnier avec ſon père, mourut auſſi à Palamos, en 1653 ;
2. Isabelle, qui épouſa *Jacques de Bérard*, Seigneur de Montalet ;
3. Et Anne de Cambis, mariée, le 11 Avril 1655, à *Jean-François de la Fare*, Baron de la Salle, Meſtre-de-Camp de Cavalerie. Par ces deux mariages la Vicomté d'Alais a été portée dans les Maiſons de *Montalet* & de *la Fare*, & partagée entr'elles.

BRANCHE AINÉE établie à Avignon.

Pierre de Cambis, ſixième fils de Luc,

Digitized by Google

& de *Marie de Pazzi*, eut pour petit-fils:

Louis de Cambis, auteur de la branche des Seigneurs d'*Orſan*, qui laiſſa:

Jean, qui ſuit;

Et Paul de Cambis, auteur de la branche des Marquis de *Velleron*, rapportée plus loin.

Jean de Cambis fut le troiſième aïeul de:

Louis-Charles de Cambis, Marquis de Lorſan & de Lagnes, qui épouſa, en 1723, *Anne-Eliſabeth de Pierre*, dont:

Jacques-François, Vicomte de Cambis, né le 7 Mars 1727, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom en Mars 1749, puis Brigadier en 1762, qui épouſa, le 18 Novembre 1755, *Gabrielle-Charlotte-Françoiſe d'Alſace-Hénin-Liétard*, née le 28 Juin 1729, fille d'*Alexandre-Gabriel-Joſeph*, Prince de Chimay, & de *Gabrielle-Françoiſe de Beauvau*.

SECONDE BRANCHE.

Marquis de Velleron, *auſſi établie à Avignon.*

Paul de Cambis, ſecond fils de Louis, épouſa, le 21 Février 1621, *Gabrielle de Rodulf*, dont:

François de Cambis, Marquis de Velleron, marié, le 30 Décembre 1652, à *Jeanne de Forbin*, mariée, 1° le 1er Mars 1639, à *Sébaſtien d'Albertas*, Seigneur de Gemenos, & fille de *Gaſpard*, Marquis de Janſon, & de *Claire de Libertat*. Ils eurent entr'autres enfans:

Joseph, qui ſuit;

Et Louis-Dominique de Cambis, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après.

Joseph de Cambis, Marquis de Velleron, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, premier Chef d'Eſcadre des Galères du Roi, Capitaine-Général des côtes de Provence, mourut le 6 Janvier 1736. Il avoit épouſé *Angélique de Cambis*, Dame de Fargues, dont:

1. Joseph-Louis-Dominique, qui ſuit;
2. Angélique-Toussaint, mariée, le 16 Mars 1716, à *Joſeph-Louis Gras*, Seigneur de Preville;
3. Et Jeanne de Cambis, mariée, le 16 Avril 1719, à *Antoine Hortager*, Seigneur de Roquetaillade.

Joseph-Louis-Dominique de Cambis, Marquis de Velleron, né en Novembre 1706, Seigneur de Cayrane ou Queyrane & de Fargues, ancien Capitaine de Dragons, a ſervi avec diſtinction en cette qualité au ſiège de Pizzighittone, à la priſe du Château de Colorno, & aux batailles de Parme & de Guaſtalla. Il épouſa, le 13 Avril 1741, *Anne-Louiſe de la Queille*, fille d'*Anne-Gilbert*, Marquis de Châteaugay, premier Lieutenant Général au Duché de Bourgogne, Gouverneur de Bourbon-Lancy & du Fort de Talent, & de *Marie-Joſéphine*, Comteſſe d'*Amanzé*, dont:

Marie-Joséphine-Louise-Sophie de Cambis.

TROISIÈME BRANCHE,

Etablie à Paris.

Louis-Dominique, Comte de Cambis, ſecond fils de François, & de *Jeanne de Forbin*, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées & ſon Ambaſſadeur, d'abord auprès du Roi de Sardaigne, & ſucceſſivement auprès de l'Empereur & du Roi d'Angleterre, mourut à Londres, le 12 Février 1740. Il avoit épouſé *Catherine-Nicole Gruyn*, morte le 10 Avril 1765, dans ſa 60e année, dont:

Dominique-Joseph-Nicolas, qui ſuit;

Et Anne-Victoire de Cambis, née à Turin le 1er Juin 1726, morte à Paris le 22 Septembre 1756, qui épouſa, le 18 Avril 1746, *François-Fortuné*, Comte d'*Herbouville*.

Dominique-Joseph-Nicolas, Marquis de Cambis, né le 1er Mars 1725, Brigadier de Cavalerie en Décembre 1748, Meſtre-de-Camp du Régiment de Bourbon, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi le 15 Février 1761, Gouverneur de Siſteron & de la Tour de Villeneuve-lez-Avignon, a épouſé, le 27 Décembre 1760, *Marie Palatin de Dio de Montperroux*, fille unique & héritière de *Guſtave*, & de *Marie-Gabrielle Tiſon d'Argence*. Voyez ACHARD.

QUATRIÈME BRANCHE.

Barons de Frons *& de* Serignac, *établie en Languedoc.*

Théodore de Cambis, troiſième fils de Louis, eſt l'auteur de cette branche, qui a été maintenue dans ſa Nobleſſe le 20 Décembre 1668, & ſubſiſte dans

N... de Cambis, Baron de Frons & de Serignac, qui a été Colonel d'un Régiment de Grenadiers-Royaux de ſon nom. Il a pour fils:

Digitized by Google

Jacques-David, Comte de Cambis, qui épouſa, le 31 Mai 1763, *Marie-Antoinette Bouret de Valroche*, fille d'*Antoine-François*, Seigneur de Croiſſy, dont :

Adrien-Jacques-Maurice, né le 19 Août 1764;
Et N... de Cambis, né le 22 Octobre 1765.

Les armes : *d'azur, au chêne d'or, mouvant d'une montagne de ſix coupeaux, & d'argent à deux traits chacun.*

CAMBOUT, Maiſon ancienne & illuſtre, originaire de Bretagne, qui a pour auteur

I. Alain, Ier du nom, Seigneur du Cambout, qui vendit au Chapitre de Vannes les dîmes de Moreac. Ce degré & les deux ſuivans ſont prouvés par un acte d'Alain du Cambout, IIe du nom, de 1276.

II. Gilbert, Ier du nom, ſon fils, Seigneur du Cambout, fut père de :

III. Gilles, Seigneur du Cambout & de Kerſalio, qualifié *Monſegnor Gilles Cambout, Chevalier*, dans un titre d'avant la Madeleine 1264. Des mémoires lui donnent pour femme *Olive*, ſœur de *Jean*, Seigneur de *Coetlogon*, & pour enfans :

1. Alain, qui ſuit;
2. Eon, Chevalier en 1276;
3. Et Jean, mentionné dans un titre de l'Abbaye de St.-Aubin de 1277.

IV. Alain, IIe du nom, Seigneur du Cambout, qualifié *Ecuyer* dans un titre du mois de Juillet 1270, épouſa, par contrat du 11 Mai 1271, *Jeanne Bedou*, fille de *Guillaume*, & d'*Olive*, dont :

1. Gilbert, qui ſuit;
2. Alain, qualifié *Ecuyer* dans l'échange qu'il fit le Jeudi après l'Apparition de St.-Michel, en 1302, avec Gilbert du Cambout, ſon frère. Il eut de *Marion :*

   Gilbert du Cambout, mentionné dans un acte de 1347, qu'il paſſa avec Jean du Cambout, ſon neveu;

3. Simon, Prêtre;
4. Eon, qui eut un fils nommé Olivier, auquel *Marguerite*, ſa tante, donna en 1347 un tenement en la Ville de Penhoët;
5. Jeanne, mariée, en 1409, à *Jean Herſard*, Seigneur de Vaucouronne, père de *Roland;*
6. Et Marguerite, mentionnée dans l'acte de 1347, qu'elle paſſa en faveur d'Eon, ſon neveu.

V. Gilbert, IIe du nom, Seigneur du Cambout, épouſa, avant 1347, *Marguerite Goyon de Matignon*, remariée, en 1361, à *Thomas Parcevaux*, Seigneur de Canavet, & fille d'*Etienne*, & de *Jeanne*, ſa première femme. Elle eut de ſon premier mariage :

1. Jean du Cambout, tué à la bataille d'Auray en 1364, portant la bannière de Jean, Vicomte de Rohan, pour le parti de Charles de Blois;
2. Alain, qui ſuit;
3. Aliette (Moréri dit Amiette), mariée, avant 1374, à *Jean de Moulinières*, Chevalier;
4. Mahaud, femme, avant 1372, de *Guillaume de la Cornillière;*
5. Et Thomine, mariée à *Olivier*, Seigneur de *la Houſſaye*, près Gael en l'Evêché de Saint-Malo.

VI. Alain, IIIe du nom, Seigneur du Cambout, Echanſon du Duc de Bretagne en 1372, & Ecuyer de la Ducheſſe de Bretagne en 1410, épouſa 1° *Jeanne de Tournemine*, fille de *Guillaume*, & d'*Aliette de Pluſquellec*, morte en 1382; & 2° *Orable Piquet*, veuve de *N...* Seigneur de *Montagu*. Il eut du premier lit :

1. Etienne, qui ſuit;
2. Jean, qui ſe trouva à la journée d'Azincourt en 1415 & y demeura priſonnier, & ſervit en qualité de *Chevalier* ſous le Comte de Richmond : il mourut en 1428 ſans enfans de *Jeanne de Rohan*, fille d'*Olivier*, Seigneur du Gué-de-l'Isle, & d'*Aviſette*, Dame de la Châteigneraye;
3. Et Thomine, mariée à *Jean*, Seigneur de *Montagu* en Normandie, fils du Seigneur de Montagu, & d'*Orable Piquet*, pour lors remariée à Alain du Cambout, IIIe du nom, ci-deſſus mentionné.

VII. Etienne, Seigneur du Cambout, Ecuyer, Echanſon du Roi & du Duc de Bourgogne, Capitaine & Gouverneur de Moncontour, de la Hunaudaye, &c., mourut en 1342. Il épouſa, en 1312, *Catherine de la Motte*, fille d'*Alain*, & de *Jeanne de la Mouſſaye*, ſa première femme, dont :

1. Jean, qui ſuit;
2. Jeanne, femme de *Roland le Danois;*
3. Jacquette, femme de *Jean le Noir*, Seigneur de Kerlay;
4. Béatrix, femme de *Thomas le Noir*, Seigneur de la Lande;
5. Aliette, femme de *Nicolas Laurans-de-Noyal;*
6. Et une autre Aliette, femme de *Jean de Rochen.*

On trouve encore Marguerite du Cambout, mariée, en Juin 1447, à *Jean Billart.*

VIII. Jean, Ier du nom, Seigneur du Cam-

Digitized by Google

BOUT & de Blois, épouſa en 1444, *Jeanne de Quelen*, morte en 1480, priſonnière des François, fille de *Jean*, & de *Marie de Coesbic*, dont:

1. JEAN, qui ſuit;
2. GUILLAUME, marié à l'héritière du Seigneur *du Clos*, près Lamballe;
3. CATHERINE, femme de *Jean de Chateautro*, Seigneur du Cartier;
4. ORFRAISE, Religieuſe à St.-Georges de Rennes, puis Prieure de Plugeno;
5. GUILLEMETTE, femme de *Guillaume Chalon*, Seigneur de Vauclerc;
6. Et N..... DU CAMBOUT, femme du Seigneur de *Lorme*.

JEAN eut encore un fils naturel.

IX. JEAN, II^e^ du nom, Seigneur DU CAMBOUT, &c., Conſeiller & Maître-d'Hôtel du Duc de Bretagne, pourvu le 18 Mai 1507 par la Reine ANNE, Ducheſſe de Bretagne, de l'Office de Capitaine de Ceſſon, fut nommé par le Roi FRANÇOIS I^er^, le 20 Mars 1535, Capitaine de Jugon, & mourut le 8 Octobre 1535, fort âgé. Il avoit épouſé, le 22 Février 1480, *Robine Avaleuc*, morte âgée de près de 100 ans en 1546, fille d'*Olivier*, Seigneur de la Grée, & de *Jeanne Bot*. Il eut pour enfans:

1. ALAIN, qui ſuit;
2. JEAN, Seigneur du Chef-de-Bois, père de FRANÇOIS DU CAMBOUT, Seigneur du Chef-de-Bois, âgé de 60 ans en 1579, Capitaine de l'Arrière-Ban de Saint-Brieuc, qui eut pour fils RENÉ, auſſi Capitaine de l'Arrière-Ban de Saint-Brieuc;
3. MARIE, femme de *François Trouſſier*, Seigneur de la Gabetière, Paroiſſe de Saint-Brieuc, Diocèſe de Saint-Malo, qui ſe remaria à *Louiſe de la Cheſnaye*;
4. ANNE, femme de *Jean du Bois-Riou*;

Et deux filles, l'une Religieuſe, & l'autre morte ſans avoir été mariée.

X. ALAIN, IV^e^ du nom, Seigneur du CAMBOUT, Capitaine de la Tour de Ceſſon le 8 Juin 1522, mourut en Novembre 1534. Il eut de *Jacquemine Madeuc*, fille de *Roland*, Seigneur de Guemadeuc, & de *Perronelle de Coëtquen*:

1. N..... Seigneur DU CAMBOUT, Page du Roi FRANÇOIS I^er^ à la bataille de Pavie, tué depuis aux guerres de Piémont ſous le Maréchal de Montejean;
2. RENÉ, qui ſuit;
3. ANNE, mariée, le 17 Décembre 1531, à *Jean le Vayer*, Ecuyer, Seigneur de la Morandaye, fils aîné de *Charles*, & de *Marguerite Quodillac*;
4. Et JEANNE, femme de *René Brebant*, Seigneur de la Roche.

XI. RENÉ, Seigneur DU CAMBOUT, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes ordonnances, Conſeiller en ſes Conſeils, Capitaine de l'Arrière-Ban des Evêchés de Saint-Brieuc & de Nantes, Grand-Veneur & Grand-Maître des Eaux & Forêts de Bretagne, mourut au mois de Mars 1577. Il eut de *Françoiſe Baye*, Dame de Coislin & de Merionec, fille de *François*, & de *Jeanne Chauvin*, Dame de Coislin:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. RENÉ, Capitaine de l'Arrière-Ban de l'Evêché de Saint-Brieuc, mort ſans enfans;
3. PHILIPPE, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Bretagne, qui tranſigea avec ſon frère aîné pour ſon partage le 4 Juillet 1577. Il eut de *Françoiſe du Pleſſis*, fille de *Jean*, & de *Jeanne de Tregus*:

   PHILIPPE, Seigneur de Valleron, Capitaine de la Chèze, mort ſans enfans de *Marie Bonnier*;

   JACQUES, Seigneur du Pleſſis, qui n'eut point d'enfans de *N.....*, veuve du Seigneur de *Francheville*;

   JEAN, Chevalier de Malte;

   Et SUSANNE, mariée à *Pierre du Griffon*, Seigneur d'Argenteuil & de Villeneuve-ſur-Beuvron, près Blois.
4. LOUISE, mariée, le 4 Avril 1560, à *Louis de la Fontaine*, Seigneur de Cleray & de Beuville;
5. PERRONELLE, femme de *Mathurin de Mars*, Seigneur de Sainte-Agathe;
6. JEANNE, mariée à *Bonabes de la Motte*, Seigneur de Launay-Guenguen;
7. Et N..... DU CAMBOUT, que des mémoires diſent avoir épouſé le Seigneur du *Moulinblot*.

XII. FRANÇOIS, Seigneur DU CAMBOUT, de Coislin, de Merionec, &c., Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Grand-Veneur & Général Réformateur des Eaux & Forêts de Bretagne, Capitaine & Gouverneur des Ville & Château de Nantes, mourut le 12 Octobre 1625, âgé de 83 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Avril 1565, *Louiſe du Pleſſis-Richelieu*, Dame de Beçay, fille de *Louis*, Seigneur de Richelieu, & de *Françoiſe de Rochechouart*, dont:

HENRI, Baron de Pontchâteau, mort jeune;

Digitized by Google

2. Charles, qui ſuit;
3. Louis, auteur de la branche des Seigneurs de *Beçay*, & Marquis du *Cambout*, rapportée ci-après;
4. Et Françoise, morte jeune.

XIII. Charles du Cambout, Marquis de Coislin, Baron de Pontchâteau, &c., Conſeiller au Conſeil d'Etat & Privé, Gouverneur des Ville & Forteresſe de Breſt, Lieutenant-Général de la Baſſe-Bretagne, Préſident à l'Aſſemblée de la Nobleſſe en qualité d'ancien Baron de la Province en 1624, Député des Etats de Bretagne pour l'Ordre de la Nobleſſe le 31 Août 1625, maintenu par Lettres du 6 Mai 1630 en toutes les Aſſemblées publiques de la Province, aux Aſſiſes & Tenues d'Etat dans le rang des anciens Barons du Pays; Lieutenant de Roi au Gouvernement des Evêchés de Saint-Brieuc, de Léon, de Cornouailles & de Tréguier, par Lettres du 16 Septembre 1631, Chevalier des Ordres du Roi en 1633; eut par Lettres du 22 Janvier de la même année ſéance & voie délibérative au Parlement de Bretagne, & mourut en 1648. Il avoit épouſé 1° *Philippe de Beurges*, Dame de Sivry en Lorraine, & de la Mogulaye en Bretagne, fille unique de *Charles*, & de *Jeanne Leſcoët*, Dame de la Mogulaye; & 2° *Lucrèce de Quinquempoix*, veuve de *Jean Trouſſier*, & fille d'*Henri de Quinquempoix*, & d'*Hélène de Clermont-d'Amboiſe*. Elle eſt morte ſans enfans de ſon ſecond mariage. Du premier lit naquirent:

1. César, qui ſuit;
2. François, deſtiné à l'Egliſe, puis Baron de Pontchâteau: il eut une épaule caſſée au ſiège d'Aire en 1641, & mourut en 1650;
3. Sébastien-Joseph, Abbé de St.-Gildas-aux-Bois, de la Vieville & de Geneſton, dont il ſe démit en 1665 pour mener une vie pénitente & inconnue. Il mourut à Paris ſur la Paroiſſe St.-Gervais le 27 Juin 1690, âgé de 56 ans & 6 mois; ſon corps fut porté à Port-Royal des Champs, & depuis transféré en 1711 à Magny-Leſſart;
4. Marie, mariée, le 28 Novembre 1634, à *Bernard de Nogaret*, Duc d'Epernon & de la Valette, Pair de France, Colonel-Général de l'Infanterie Françoiſe, dont elle fut la ſeconde femme;
5. Marguerite-Philippe, morte à Paris d'apoplexie le 9 Décembre 1674, & inhumée dans l'Egliſe des Capucins à Paris, mariée, 1° en 1634, à *Antoine de l'Age*, Duc de Puylaurens, Pair de France, fils de *René*, & de *Jeanne Pot-Rodes*; & 2° le 31 Janvier 1639, à *Henri de Lorraine*, Comte d'Harcourt, d'Armagnac & de Brionne, Grand-Ecuyer de France.

XIV. César du Cambout, Marquis de Coislin, Comte de Crécy, Colonel-Général des Suiſſes & Griſons, Lieutenant-Général des Armées du Roi, en faveur duquel la Seigneurie de *Coislin* fut érigée en *Marquiſat*, par lettres du mois d'Août 1634, & par d'autres de ſurannation du mois de Décembre 1656, enregiſtrées au Parlement de Rennes le 11 Octobre 1659, & en la Chambre des Comptes de Nantes en 1661. Il ſe ſignala principalement dans le paſſage du Rhin à Mayence, à la retraite de Veudre, à la priſe de Heſdin & d'Arras, & mourut en 1641, âgé de 28 ans, des bleſſures qu'il avoit reçues au ſiège d'Aire. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Janvier 1634, *Marie Séguier*, morte le 31 Août 1710, âgée de 92 ans, après s'être remariée, en 1644, à *Guy*, Marquis de *Laval* & de *Sablé*, troiſième fils de *Philippe-Emmanuel*, & de *Madeleine de Souvré*; elle étoit fille de *Pierre*, Chancelier de France, & de *Marie Fabry*, & eut de ſon premier mariage:

1. Armand, qui ſuit;
2. Pierre, né en 1639, Cardinal, Evêque d'Orléans, premier Aumônier du Roi, puis Grand-Aumônier de France, Chanoine de l'Egliſe de Paris, Abbé de Saint-Victor de la même Ville, de Saint-Jean d'Amiens, de Saint-Gildas-aux-Bois, Prieur & Seigneur d'Argenteuil, de Notre-Dame de Longchamp, de Longpont, de Saint-Pierre d'Abbeville, de Notre-Dame de Guais, & Prélat-Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, à la Promotion du 31 Décembre 1688, qui mourut à Verſailles le 5 Février 1706, & fut inhumé dans ſa Cathédrale;
3. Et Charles-César, né en 1641, Chevalier de Malte non-profès, mort à Verſailles le 13 Février 1699. Il fut enterré à Port-Royal des Champs, & transféré, comme ſon oncle, à Magny-Leſſart en 1711.

XV. Armand du Cambout, né le 2 Septembre 1635, baptiſé le 14 Février 1638, Meſtre-de-Camp-Général de la Cavalerie-Légère de France, Lieutenant-Général en Baſſe-Bretagne, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, obtint que les Baronnies de *Pontchâteau* & les Seigneuries de la *Roche-Bernard* fuſſent unies en ſa faveur au Marquiſat de Coislin, lors de ſon érection en Duché-Pai-

Digitized by Google

rie au mois de Décembre 1663. Il fut un des quatre Seigneurs donnés en ôtage au Sacre du Roi Louis XIV, pour la Sainte Ampoule le 17 Juin 1654; nommé Prévôt de Paris le 13 Août 1669, eut les Proviſions de cette charge le 29 Juin 1670, n'en prit pas poſſeſſion & s'en démit en 1685. Il fut fait Chevalier des Ordres du Roi à la Promotion du 31 Décembre 1688, & mourut le 16 Septembre 1702; ſon corps fut porté dans l'Egliſe des Recollets de Saint-Denis en France, ainſi que, le 9 Septembre 1705, celui de ſa femme. Il avoit épouſé, le 29 Mars, 1654, *Madeleine du Halgoët*, fille unique & héritière de *Philippe*, Maître des Requêtes, & de *Louiſe de la Biſtrade*. Il en eut :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Armand-Jérôme, mort jeune ;
3. Dominique, Chevalier de Malte, auſſi mort jeune ;
4. César-Philippe-François, Abbé, mort au mois de Février 1680;
5. Henri-Charles, rapporté après ſon frère aîné ;
6. Et Madeleine-Armande, morte le 30 Janvier 1721, âgée de 56 ans, & enterrée aux Pénitens de Nazareth, mariée, le 10 Avril 1689, à *Maximilien-Pierre-François-Nicolas de Béthune*, Duc de Sully, Pair de France.

XVI. Pierre du Cambout, Duc de Coislin, Pair de France, Marquis de Pontchâteau, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, prêta ſerment au Parlement le 11 Décembre 1702, teſta le 25 Novembre 1709, & mourut le 7 Mai 1710, âgé de 46 ans, ſans enfans. Il avoit épouſé, par contrat des 4 & 5 Mai 1683, *Louiſe-Marie d'Alègre*, morte le 15 Septembre 1692, fille d'*Emmanuel*, Marquis d'Alègre, & de *Marie Raymond de Modène*.

XVI. Henri-Charles du Cambout, Duc de Coislin, Pair de France, Baron de Pontchâteau & de la Roche-Bernard, Préſident-né des Etats de Bretagne, premier Baron de Champagne, Comte de Crécy, &c., né le 15 Septembre 1664, fut d'abord Chevalier de Malte, puis premier Aumônier du Roi en ſurvivance du Cardinal de Coislin ſon oncle le 3 Mars 1682, Abbé de Saint-Georges de Bocherville en 1684, Evêque de Metz le 26 Mai 1697, ſacré le 22 Décembre ſuivant, Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit le 15 Mai 1701, a ſuccédé à ſon frère dans le Duché-Pairie de Coislin & a pris ſéance au Parlement en qualité de *Duc & Pair* le 31 Mars 1711, fut reçu l'un des 40 de l'Académie Françoiſe en 1710, & Honoraire de celle des Inſcriptions & Belles-Lettres. Il a employé plus de 50000 écus à faire bâtir en 1728 un Corps-de-Caſerne à Metz, pour les Officiers & les Soldats de la garniſon, & pour ſoulager cette Ville. Il en a fait bâtir un autre en 1709, avec la même dépenſe; & pour donner encore des marques de ſon zèle, il a fait conſtruire un Séminaire à Metz, pour y former de jeunes Eccléſiaſtiques, & y a fondé des places pour qu'ils y ſoient nourris & enſeignés gratuitement. Il eſt mort à Paris le 28 Novembre 1732, & fut enterré aux Pénitens de Nazareth. Voy. ſon Eloge, tom. IX. pag. 247, *Hiſt. de l'Acad. des Inſcrip. & Belles-Lettres de Paris*, in-4, & tom. III. pag. 288, in-8.

BRANCHE
des Seigneurs de Beçay *& Marquis* du Cambout.

XIII. Louis, troiſième fils de François, Seigneur du Cambout & de Coislin, & de *Louiſe du Pleſſis-Richelieu*, fut Seigneur de Beçay, & Gouverneur des Isles d'Oleron, tranſigea avec Charles, ſon frère aîné, ſur le partage des biens de leurs père & mère par acte paſſé à Blain en Bretagne le 25 Octobre 1629. Il épouſa 1° *Gilberte du Puy-du-Fou*, veuve de *Philippe de Châteaubriant*, Seigneur des Roches-Baritaud, & fille de *René*, Seigneur du Puy-du-Fou, & de *Catherine-Charlotte de la Rochefoucauld-Barbeſieux*; & 2° *Renée Arrel*, Dame de Kermarker, veuve 1° de *Jean Guegan*; & 2° de *Jean Budes*. Il eut de ſa première femme :

XIV. Jérôme du Cambout, Seigneur de Beçay, Gouverneur des Isles, Ports & Havres de Rhuys & du Château de Sucinio, Lieutenant au Gouvernement de Breſt, qui épouſa, le 30 Janvier 1619, *Marie*, Dame de *Carheil*, de Villeneuve & de Caeſden, qui étoit morte en 1649. Elle étoit fille de *Michel*, & de *Jacquette de Kermeno*, Dame de Caeſden, & laiſſa :

1. Charles. Seigneur de Carheil ;
2. Sébastien, Seigneur de Villeneuve ;
3. François, Seigneur de Carheil : tous les trois morts ſans alliances ;
4. Et René, qui ſuit.

XV. René du Cambout, Comte de Carheil, Gouverneur de l'Isle de Rhuys & du Château

Digitized by Google

de Sucinio, épouſa 1° *Jeanne Raoul*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Guibougère, Conſeiller au Parlement de Bretagne, Sénéchal de Nantes, enſuite premier Evêque de la Rochelle, & d'*Yvonne Charette*; & 2° par contrat du 16 Avril 1688, *Louiſe-Françoiſe de Laurière*, fille de *Léon*, & de *Gilberte Regneau*. Il eut du premier lit :

1. Armand, mort ſans alliance;
2. Jacques, qui ſuit;
3. Armand-Joseph, Comte du Cambout par la donation que *Pierre*, Duc de Coislin, lui en fit. Il fut Capitaine & Major dans le premier Régiment des Dragons de Bretagne, & ſe trouva au combat de la Marſaille où il fut bleſſé. Il épouſa, par contrat du 28 Février 1707, *Marguerite le Maître*, morte ſans enfans en 1708. Elle étoit veuve d'*Olivier du Bois-Guiheneuc*, Seigneur de la Cour de Bouet;
4. Guillaume, Chevalier de Malte, mort Lieutenant de Vaiſſeau;
5. Anne-Marie-Louise, morte en 1693, fille d'honneur de Mademoiſelle d'Orléans-Montpenſier, petite-fille de France, mariée, par contrat du 16 Décembre 1683, à *Jean-François de Genouillac-de-Gourdon*, Comte de Vaillac, fils aîné de *Jean-Paul*, & de *Marie-Félice de Voiſins*, ſa première femme;
6. Armande-Marie-Madeleine, morte âgée de 58 ans le 28 Décembre 1724, auſſi fille d'honneur de Mademoiſelle d'Orléans-Montpenſier, mariée, par contrat du 19 Mars 1695, à *Gaſpard de Mouſtiers*, Vicomte de Merainville, Gouverneur de Narbonne, Brigadier des Armées du Roi, mort le 30 Décembre 1724, âgé de 76 ans, ſecond fils de *François*, Chevalier des Ordres, & de *Marguerite de la Jugie*, Comteſſe de Rieux.

Du ſecond lit ſont nés :

7. Charles-Louis, Enſeigne de Vaiſſeau en 1727;
8. Et Louise, Religieuſe à Rennes, puis Abbeſſe de Nidoiſeau, Diocèſe d'Angers, par nomination du Roi le 13 Décembre 1717.

XVI. Jacques, Marquis du Cambout, Comte de Carheil, Seigneur de Villeneuve, Colonel du premier Régiment de Dragons de Bretagne, en 1688, puis d'un Régiment de Dragons de ſon nom en 1701, Inſpecteur-Général de la Cavalerie & des Dragons de l'armée de Catalogne, Gouverneur de l'Isle de Rhuys & du Château de Sucinio, Brigadier des Armées du Roi, fut tué au combat de Carpy, au paſſage de l'Adige, le 9 Juillet 1701, dans une rencontre contre les troupes Impériales. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Janvier 1679, *Renée-Marie le Marchand*, fille & héritière de *Jean*, Seigneur de la Rebourſière, & de *Perrine Drouet*, dont :

1. Pierre-Louis, qui ſuit;
2. Anne-François-Guillaume, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Sous-Doyen de l'Egliſe d'Orléans, Aumônier du Roi en 1711, Abbé de Saint-Memie, Diocèſe de Châlons, en 1712, Agent-Général du Clergé de France en 1719, ſacré à Paris le 19 Novembre de la même année Evêque de Tarbes par le Cardinal de Noailles, aſſiſté des Evêques de Lectoure & de Vannes. Il eſt mort dans ſon Diocèſe le 10 Juillet 1729, âgé de 43 ans;
3. Et Jeanne.

XVII. Pierre-Louis, Marquis du Cambout, Gouverneur de l'Isle de Rhuys & du Château de Sucinio, Capitaine de Dragons, épouſa, par contrat du 4 Mai 1704, *Madeleine-Béatrix le Brun-de-Troadio*, dont :

1. Pierre-Armand, qui ſuit;
2. & 3. Renée-Marguerite & Marie-Joséphe.

XVIII. Pierre-Armand du Cambout, Comte de Carheil & Marquis de Coislin, après avoir retiré cette Terre de ceux qui l'avoient acquiſe, fut Capitaine de Dragons en ſecond au Régiment d'Orléans, & mourut en 1738. Il épouſa, en 1727, *Renée-Angélique de Talhouet*, Comteſſe de Keravion, dont :

1. Charles-Georges-René, qui ſuit;
2. Georges-Armand, dit le *Chevalier du Cambout*, né en 1730, mort;
3. Pierre, dit le *Chevalier de Coislin*, Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie en 1750, & Capitaine au Régiment Royal-Piémont, Cavalerie;
4. Et une fille.

XIX. Charles-Georges-René du Cambout, Marquis de Coislin, Comte de Carheil, né en 1728, ſucceſſivement Capitaine de Dragons dans le Régiment de la Reine, & le 15 Juin 1750, Colonel dans les Grenadiers de France, Colonel du Régiment de Brie en 1751, & Brigadier des Armées du Roi en 1762, a épouſé, le 8 Avril 1750, *Marie-Anne-Louiſe-Adélaïde de Mailly*, fille de *Louis*, Comte de Rubempré, depuis Marquis de Nesle, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ſes Ordres & premier Ecuyer de feu

Digitized by Google

Madame la Dauphine, & d'*Anne-Françoiſe-Eliſabeth Arbaleſte de-Melun*, une des Dames du Palais de la même Princeſſe. Ils eurent :

PIERRE-LOUIS, né le 12 Février 1769 (après 19 ans de mariage).

Les armes : *de gueules, à trois faſces échiquetées d'azur & d'argent de deux traits chacune.* (*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tome IV, p. 801 & ſuiv.)

CAMBRAY. *Charles de Saint-Albin*, né le 5 Avril 1698, Archevêque, Duc de Cambray, le 17 Octobre 1723, Comte de Cambreſis, & Prince de l'Empire, ci-devant Evêque Duc de Laon, & Pair de France, Abbé Commendataire de Saint-Ouen de Rouen & de Saint-Evroul, Diocèſe de Liſieux, mourut le 9 Mai 1764. Il étoit fils naturel de Philippe II, Duc d'Orléans.

CAMBRAY, en Picardie. JEAN DE CAMBRAY, fils de HUGUES, Ecuyer, Seigneur de Maubuiſſon, épouſa, par contrat paſſé à Péronne en 1550, *Adrienne Dupleſſis*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Courtemont, & eſt la tige de deux branches.

BRANCHE AINÉE.

FLORIMOND DE CAMBRAY, Seigneur de la Neuville & de Villers en Picardie, épouſa, le 21 Octobre 1715, *Marie-Angélique Gouffier*, fille de *Jean-Alexandre*, Seigneur de Braleux, & de *Marie-Marguerite de Brieſt-d'Aillies*, dont :

1. MAXIMILIEN-EUGÈNE-FLORIMOND, qui ſuit ;
2. MARIE-CHARLES-FRANÇOIS, Chevalier de Villers, né le 15 Octobre 1719, Capitaine dans le Régiment de Condé, Cavalerie ;
3. MARIE-ADÉLAÏDE-FÉLICITÉ ;
4. Et MARIANNE-HENRIETTE-CHRISTINE DE CAMBRAY.

MAXIMILIEN-EUGÈNE-FLORIMOND DE CAMBRAY, Comte de Villers, né le 21 Octobre 1716, ancien Major dans le Régiment de Condé, Cavalerie, épouſa, le 9 Mai 1750, *Aimée-Suſanne-Charlotte Deſloquois de Schulemberg*, dont

Une fille, née le 24 Février 1751.

La branche cadette poſſédoit la Terre de *Digny* en Gâtinois, & a fini à CHARLES DE CAMBRAY, deſcendant d'ACHILLE, Chevalier, Seigneur de Digny, mort à 21 ans, ſans alliance, en 1730. La Terre de Digny paſſa à *Nicolas de Foyal*, Chevalier, Seigneur d'Allonnes, comme plus proche, à cauſe de MARIE DE CAMBRAY, ſa mère.

Une autre famille du même nom, dont étoit ADAM DE CAMBRAY, mort premier Préſident du Parlement de Paris le 15 Mars 1456, portoit : *de gueules, à la faſce d'argent, chargée d'une autre faſce d'azur, & accompagnée de trois loups rampans d'or.*

Il y apparence que le premier Préſident avoit pour frère JEAN RUPE, l'un & l'autre natifs de la ville de Cambray, dont ils adoptèrent le nom & quittèrent celui de *Rupe*.

JEAN, Ier du nom, dit DE CAMBRAY, eut de *Marguerite Ghambellan* :

JEAN DE CAMBRAY, IIe du nom, Pannetier du Roi, qui épouſa *Geoffrette Cœur*, fille du célèbre *Jacques Cœur*, Argentier du Roi, mort en 1456, & de *Macée de Leopar*, dont :

JEAN DE CAMBRAY, IIIe du nom, auquel on donne pour frère GUILLAUME DE CAMBRAY, mort Archevêque de Bourges en 1505, & pour femme *Marie de Corbie*, fille d'*Arnaud*, Chancelier de France, qui le rendit père de :

MICHEL DE CAMBRAY, Chevalier, Seigneur de Therieux, marié à *Perrette de Treignac*, Dame de Soulangis, dont :

JEAN DE CAMBRAY, IVe du nom, Chevalier, Vicomte de Soulangis, Seigneur de Folanay, qui eut de *Geneviève le Maréchal* :

MARIE DE CAMBRAY, Vicomteſſe de Soulangis, femme d'*Antoine de la Grange*, Seigneur d'Arquien.

Les armes de Cambray en Picardie ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un trèfle arraché, le tout d'or.*

L'Armorial dreſſé ſous le Roi CHARLES V, en 1368, parle de M. GUILLEBERT DE CAMBRAY, & de M. JEAN DE CAMBRAY-DE-PREAULX, qui portoient : *d'azur, à trois lions d'or, 2 & 1.* Cette famille eſt éteinte il y a longtems.

CAMELIN en Provence, famille qui a donné en 1594 un Evêque de Fréjus dans BARTHÉLEMY DE CAMELIN, qui y fonda une Maiſon de Jéſuites, un Couvent de Dominicains, & un Monaſtère du même Ordre, & un Evêque de Philadelphie en 1621, qui ſuccéda à ſon oncle en 1638. Les mémoires de M. de Tourville font mention d'ANNIBAL DE CAMELIN, Capitaine de Bombardiers, qui fut envoyé par M. du Queſne à l'expédition d'Al-

Digitized by Google

ger. Cette famille ſubſiſte en trois branches : Joseph de Camelin, ancien Mouſquetaire du Roi eſt chef de la première. Honoré de Camelin, non encore marié, eſt auteur de la ſeconde ; & Joseph-Marius de Camelin, chef de la troiſième, a épouſé, par contrat du 29 Juin 1734, *Marie-Anne de Brunel*, de laquelle ſont iſſus :

Etienne & Angélique de Camelin.

Les armes : *d'azur au chameau ſurmonté de trois étoiles, le tout d'or.* Deviſe : *Deo favente.* Voyez l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, pag. 213.

* CAMENBERT, Baronnie proche Argentan en Normandie, laquelle eſt poſſédée par l'Abbeſſe & les Religieuſes d'Almanèche.

CAMILLY. Voyez BLOUET.

CAMINADE, famille ancienne du Haut-Languedoc, dont il eſt parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. II, part. I, fol. 37, & dans la *Généalogie de la Maiſon de France*, tom. II, fol. 1587. Une branche s'eſt éteinte dans

Philippe Caminade, Préſident à Mortier au Parlement de Toulouſe, qui avoit épouſé, le 26 Juillet 1640, *Anne Deſplats*, fille d'un Conſeiller au même Parlement. Ils eurent :

1. Marthe, mariée, le 20 Mars 1656, à *Jean-Georges de Garaud de Donneville*, Seigneur dudit lieu, Marquis de Miremont, Baron de Mauveſin, Préſident au Parlement de Toulouſe, dont *Jeanne Françoiſe*, qui épouſa, en 1679, *Yves*, Marquis d'*Alègre*, Maréchal de France.
2. Marie-Gabrielle, mariée, le 17 Février 1663, à N... *de Chaſtenet ;*
3. Marie, mariée, le 9 Juin 1663, à N... *de Montbrun*, Préſident au Parlement de Toulouſe ;
4. Et Jeanne-Marie Caminade, qui épouſa, le 5 Août 1663, N... *Daſſezat de Toupignon*, Conſeiller de Grand'Chambre au même Parlement.

AUTRE BRANCHE.

Jean Caminade de Rocquecombe, près Toulouſe, né le 4 Août 1711, Seigneur d'Auvilliers, Avron, Beauregard Chaſlenet & autres lieux, épouſa, le 16 Avril 1742, *Marie-Anne de Chalopin*, dont :

1. Claude-Olivier Caminade de Castres, né le 10 Février 1745, Ecuyer, Seigneur du Marquiſat de Bains, Boullogne, la Graſſe, Juvillier, Tartigni, le Queſnoy, Chaſtenet & autres lieux, Conſeiller du Roi en ſes conſeils, Maître des Requêtes honoraire de l'Hôtel de M. le Comte d'Artois, Contrôleur-Général des menus de la chambre de M. le Duc d'Orléans, ancien Juge, Auditeur général de l'Infanterie & du Régiment des Gardes-Françoiſes, Tréſorier, Receveur-Général des Domaines & Bois de la province de Dauphiné & principauté d'Orange, & ci-devant Contrôleur-Général des Finances & Domaines du Bourbonnois, marié, le 2 Octobre 1773, à *Marie-Sophie-Dionis*, morte le 16 Septembre 1774, fille de *Charles Dionis*, ancien Mouſquetaire de la première compagnie de la Garde du Roi ;
2. Marc-Alexandre, Seigneur de la Châtellenie de Briatexte en Albigeois, Secrétaire ordinaire de S. A. Monſeigneur le Prince de Condé, né le 27 Février 1746, marié, le 5 Novembre 1778, à *Louiſe-Thérèſe du Patel de la Croix*, dont :

   Amélie-Renée-Juſtine Caminade, née le 22 Août 1778 ;
3. Jean-Jacques Caminade de Chastelet, né le 21 Novembre 1751, Seigneur de Nieuil, Mornac & autres lieux, Conſeiller, Avocat du Roi & de Monſeigneur le Comte d'Artois au ſiège Royal de Cognac ;
4. Et Jean-François Caminade, Seigneur de Beauregard, né en 1752, Lieutenant des chaſſes du Roi.

Les armes : *un écu de gueules, à un chevron d'or, accompagné de quatre étoiles d'argent, poſées 3 en chef & 1 en pointe :* ledit écu timbré d'un caſque de profil, orné de ſes lambrequins d'or, de gueules & d'argent.

CAMOENS, ancienne famille du Portugal. On trouve dès 1370 un Vasco-Pires de Camoens, qui paſſa de Galice en Portugal, lorſque Ferdinand faiſoit la guerre à Henri III, Roi de Caſtille. Il épouſa *Marie-Anne Tenreiro*, fille de Gonçalo Tenreiro, Amiral de Portugal, dont :

Gonçalo, Jean & Constance, deſquels il y a encore d'illuſtres deſcendans. Cette famille a donné, dans Louis de Camoens, un célèbre Poète Portugais, Auteur de *la Luſiade*, né à Lisbonne ; les uns diſent en 1517, d'autres en 1524. Il mourut en 1579. Voyez ſon article dans le XXVII^e^ vol. du P. Niceron, ou dans Moréri.

CAMP en Artois. N... Camp eut pour fils :

Joseph-Augustin, qui ſuit ;

Digitized by Google

Et N... CAMP, qui habite Saint-Omer. Il a un fils.

JOSEPH-AUGUSTIN Camp, Ecuyer, Avocat au Parlement, ancien Echevin de la Ville d'Arras en 1753, 1754, 1755 & 1756, fut Député des Etats d'Artois à la Cour pour le Tiers-Etat en 1758 & 1759. C'eſt en conſidération des ſervices de ſes ancêtres & des ſiens, que ledit JOSEPH-AUGUSTIN a obtenu les Lettres de maintenue & de confirmation de Nobleſſe, données à Verſailles en Août 1759, pour lui & ſa poſtérité, née & à naître en légitime mariage. Il a épouſé *Jeanne-Françoiſe Gamand*, dont :

HENRIETTE-FRANÇOISE CAMP.

Les armes dont cette famille eſt en poſſeſſion depuis pluſieurs ſiècles ſont : *d'argent, à un treillis de gueules de ſix pièces, 3 en pal, & 3 en faſce, l'écu timbré d'un caſque de profil, orné de ſes lambrequins.*

CAMPAGNE, famille noble, originaire du Ponthieu établie ſur la fin du XV^e ſiècle dans le Boulonnois. Elle poſſède depuis près de 300 ans la Terre de Godinthun.

JEAN DE CAMPAGNE épouſa en 1526, *Iſabeau le François*.

GABRIEL DE CAMPAGNE, ſon deſcendant, Ecuyer, eut de *Marie-Catherine Touillet :*

CATHERINE DE CAMPAGNE, née le 22 Mai 1683, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre 1691, après avoir prouvé qu'elle deſcendoit de JEAN DE CAMPAGNE.

Les branches de *Godinthun*, *Bouthillers*, *la Varenne* & *Longueville*, ſont éteintes.

BRANCHE
des Seigneurs D'AVRICOURT, *iſſue de celle de* GODINTHUN.

N... DE CAMPAGNE eut pour fils :

N... DE CAMPAGNE, qui ſuit ;

Et ANTOINE-FRANÇOIS DE CAMPAGNE DE GODINTHUN, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'Infanterie, qui demeure à Boulogne. Il eſt veuf ſans enfans.

N... DE CAMPAGNE laiſſa pour enfans :

1. ANNE-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. CHARLES DE CAMPAGNE DE VIENNE, Chanoine & Vicaire-Général de Noyon ;
3. Autre CHARLES DE CAMPAGNE DE PLANCY, Chevalier de Saint-Louis, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Major des Ville & Château de Boulogne ;
4. MARIE-LOUIS-VICTOR DE CAMPAGNE, appelé *le Chevalier d'Avricourt*, Chevalier de St.-Louis & Capitaine au Régiment de Poitou.

ANNE-FRANÇOIS DE CAMPAGNE, Seigneur d'Avricourt, de Vienne, de la Salle, de Ponthieu, de la Ville de Roye en partie, & Baron de Plancy, épouſa, en 1752, *Anne Huault de Bernay*, dont un fils & une fille.

Les armes : *de gueules, ſemé de trèfles d'or, & trois croix ancrées d'argent poſées deux en chef & une en pointe.*

CAMPBELL, ancienne & illuſtre Maiſon d'Ecoſſe qui ſe nommoit autrefois O DUBIN.

DIARMED O DUBIN, vaillant guerrier, laiſſa :

PAUL O DUBIN, Seigneur de Lochow, qui eut pour fille unique :

ÈVE O DUBIN, qui épouſa GILESPICK O DUBIN, ſon parent, qui prit le nom de CAMPBELL pour immortaliſer par-là un ſervice qu'il avoit rendu à la France dans le IX^e ſiècle, ſous le règne de Malcolm Canmore.

COLINMORE CAMPBELL, un de ſes deſcendans, ſe trouva en 1292 à Barwick, lorſqu'EDOUARD I^er, Roi d'Angleterre, s'y tranſporta pour terminer le différend qui régnoit entre Jean Bailleul & Robert Bruce, au ſujet de la Couronne d'Ecoſſe. Il épouſa une Dame de la Maiſon de *Sainclair*, & laiſſa :

NIEL, qui ſuit ;

Et DUNCAN CAMPBELL DE REDCASTLE, auteur de la branche des Comtes de *Loudon*, rapportée plus loin.

NIEL CAMPBELL aſſiſta, en 1306, au couronnement de ROBERT I^er, & mourut en 1316. Il épouſa *Marguerite Bruce*, & fut le biſaïeul de

COLIN CAMPBELL, qui laiſſa de *Marguerite Stuart :*

ARCHIBALD, qui ſuit ;

Et COLIN CAMPBELL, auteur de la branche des Comtes de *Braidalbin*, qui viendra en ſon rang.

ARCHIBALD CAMPBELL épouſa *Eliſabeth Somerville*, dont :

COLIN CAMPBELL, qui fut créé en 1457 Comte d'Argyle, par JACQUES II, & employé aux affaires les plus importantes de l'Etat, devint Lord, Grand-Chancelier, & mourut en 1492. Il épouſa *Iſabelle Stuart*, & fut le IV^e aïeul de

ARCHIBALD CAMPBELL, élevé par JACQUES I^er, Roi d'Angleterre le 15 Novembre 1641, à la dignité de Marquis d'Argyle, & décapité le 27 Mai 1661. Il avoit épouſé *Marguerite Douglas*.

Digitized by Google

ARCHIBALD CAMPBELL, ſon petit-fils, fut fait Duc d'Argyle le 23 Juin 1701, & mourut en 1703, laiſſant d'*Eliſabeth Talmaſh de Helmingham:*

JEAN CAMPBELL, Duc & Comte de Greenvich, Duc, Marquis & Comte d'Argyle, Amiral héréditaire des côtes occidentales d'Ecoſſe, qui donna des preuves de ſa valeur dans la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne. Il vivoit encore en 1728.

BRANCHE
des Comtes de LOUDON.

DUNCAN CAMPBELL DE REDCASTLE, ſecond fils de COLINMORE CAMPBELL, acquit par mariage la Seigneurie de Loudon.

HUGUES CAMPBELL, un de ſes deſcendans, créé en 1604 Baron de Loudon, par JACQUES VI, fut le triſaïeul de

HUGUES CAMPBELL, Comte & Baron de Loudun, premier Commiſſaire de l'Egliſe d'Ecoſſe, un des 16 Pairs de l'Egliſe ſeptentrionale d'Ecoſſe, qui mourut en Décembre 1731.

BRANCHE
des Comtes de BRAIDALBIN.

COLIN CAMPBELL, ſecond fils de COLIN CAMPBELL, & de *Marguerite Stuart,* eut pour deſcendant:

JEAN CAMPBELL, qui fut nommé par CHARLES II, le 28 Janvier 1678, *Comte de Braidalbin,* dans le pays de Perth; le Roi GUILLAUME le créa en 1692 Conſeiller-Intime. Il mourut le 19 Mars 1717, âgé de 81 ans, laiſſant de *Marie,* fille de *Henri Rich,* Comte de Hollande:

DUNCAN;
Et JEAN, qui ſuit.

JEAN CAMPBELL, devint en 1725 Lord Lieutenant du pays de Perth, & vivoit encore en 1728. Il épouſa *Henriette Villiers,* ſœur d'*Edouard,* Comte de Jerſey, dont:

JEAN CAMPBELL qui étoit en 1720 premier Ecuyer des Princeſſes Royales, créé en 1725 Chevalier du Bain, & Ambaſſadeur extraordinaire en Danemark. Il épouſa *Annabelle Grey,* morte le 2 Mars 1727, fille de *Henri Grey,* Duc de Kent, dont:

Un fils, mort le 12 Mai 1727, âgé de 6 ans;
Et une fille.

(Voyez le ſupplément du *Dictionnaire* de Bayle & Moréri). On parle de la famille de CAMPBELL dans les *Délices de la Grande-Bretagne & de l'Irlande,* ſurtout dans les tom. VI & VII, où l'on écrit au lieu de *Campbel, Campbells.*

CAMPEGGI ou CAMPÉGE, famille illuſtre & très-conſidérée en Italie depuis pluſieurs ſiècles. Symphorien Champier dit, en dédiant ſon ouvrage de *Monarchiâ Gallorum,* au Cardinal LAURENT CAMPÉGE, que cette famille étoit originaire de France par CHRÉTIEN CAMPÉGE, qui étoit de Dauphiné & eut 12 enfans, dont deux ſuivirent à Naples CHARLES DE FRANCE, frère du Roi SAINT LOUIS. L'aîné des deux s'établit à Tortoſe & forma la branche des *Campége* de Pavie. Son frère, nommé JEAN, reſta juſqu'à ſa mort à Bologne, & y fit une branche particulière, dont étoit le Cardinal LAURENT CAMPEGGI, mort le 19 Juillet 1539, dont on peut voir l'article dans Moréri, ainſi que celui de BARTHÉLEMY CAMPEGGI, qui ſe rendit célèbre par ſa probité & par ſa doctrine. Il vivoit ſur la fin du XIV^e^ ſiècle.

CAMPET. De cette famille étoit LOUIS DE CAMPET de Saujon, Chevalier, Seigneur, Baron de la Rivière, Bloyac, la Mothe & des Arennes, marié à *Jeanne-Marguerite de Murray* ou *Meuré,* Ecoſſoiſe de nation, dont:

CHARLES-FRANÇOIS DE CAMPET, Seigneur, Comte de Saujon en Aunis, Baron de la Rivière & d'Houzillac, Chevalier de St.-Louis, Lieutenant en Guyenne au département de l'Agénois & du Baſadois, Gouverneur de Pont-de-l'Arche en Normandie, ci-devant & ſucceſſivement Aide-Major d'une Compagnie, Enſeigne & Lieutenant des Gardes-du-Corps, Brigadier de Cavalerie, qui mourut le 1^er^ Mars 1740. Il avoit épouſé, le 11 Mars 1724, *Marie-Louiſe-Angélique de Barberin de Reignac,* morte le 24 Janvier 1777, remariée, au mois de Novembre 1747, à *Joſeph-Auguſte,* Comte de *Montmorency-Laval,* mort en 1783. Elle étoit fille & unique héritière de *Louis de Barberin,* Comte de Reignac (*Mercure de France* de Mars 1740, pag. 613.)

* CAMPET, au pays des Landes en Gaſcogne, Diocèſe de Dax, Terre & Seigneurie qui fut apportée vers le milieu du XV^e^ ſiècle, par *Marguerite de Luxe,* à JEAN DU LION ou DULION, Seigneur de Vianne Abbé-Lay d'Orthès, ſecond fils d'ESPAING DU LION, III^e^ du nom, iſſu d'une noble & ancienne famille connue en Béarn dès 1150. Voyez DULION.

Digitized by Google

CAMPION ou CHAMPION, en Normandie, ancienne nobleſſe dont les titres originaux nous ont été communiqués ; l'Hiſtoire de cette Province la remonte juſques dans le XI^e ſiècle. M. Huet en parle dans ſon *Origine de Caen*. Dumoulin fait mention d'un NICOLE DE CAMPION, Chevalier, qui accompagna, en 1096, *Robert II*, dit Courte-Heuſe, Duc de Normandie, à la conquête de la Terre-Sainte. La Roque, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, fait mention d'un MAHY DE CAMPION, & d'autres du même nom, qui dans le XIV^e ſiècle, eurent l'honneur de réſider à l'Echiquier de Normandie.

BRANCHE de SAINT-MARTIN.

« GUILLAUME DE CAMPION épouſa, en 1300, l'héritière de la Terre de *Saint-Martin* de Percy, en Baſſe-Normandie.

Son deſcendant, le chef actuel de cette branche, qui poſſède encore cette Terre, n'a plus que des filles, mais il a un couſin germain du même nom, Seigneur & Patron de Buiſſon, Election de Carentan, & un autre, Seigneur de Langrie. »

BRANCHE des Seigneurs de MONTPOIGNAN.

GUILLAUME DE CAMPION, Chevalier, Seigneur d'Eſquaquelon & de Thuiſſimé, épouſa, en 1480, *Françoiſe de Montpoignan*, héritière de cette Terre, ſituée en Haute-Normandie, près d'Elbeuf ſur Seine, & qui appartient encore à cette branche. Ils eurent pour deſcendant :

CHARLES-FRANÇOIS CAMPION, Chevalier, Seigneur de Montpoignan, qui épouſa *Marie-Jeanne-Claude du Barquet*, dont :

1. CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. GEORGES, né au mois d'Octobre 1746, reçu Chevalier de Malte & auparavant Page du Grand-Maître Pintho, qui a fait pluſieurs caravanes ſur mer ;
3. Et FRANÇOIS-CONSTANT DE CAMPION, né le 16 Avril 1747, reçu auſſi au rang des Chevaliers de juſtice en la vénérable langue, & du Grand-Prieuré de France, de minorité, eſt Lieutenant des Vaiſſeaux de la Religion, Profès dans cet Ordre, & Commandeur de Puiſſieux. Il a fait nombre de campagnes dans le Levant, où il a combattu contre les Infidèles.

CHARLES-FRANÇOIS DE CAMPION a ſervi dans la dernière guerre d'Allemagne, & a été bleſſé au ſiège d'Aménebourg. Il a épouſé, en 1779, *Adrienne-Louiſe-Sophie du Oullay*, fille de *Jean du Oullay*, Conſeiller honoraire au Parlement de Normandie, Seigneur Haut-Juſticier de Saint-Aubin le Vertueux, près Bernay, & de *Roſalie-Thérèſe-Hilaire de Mellimont*.

Nous n'avons rien à dire ſur les autres branches, qui toutes ont diſtingué long-tems leurs écuſſons de quelques pièces particulières, comme la branche de *Saint-Martin*, d'un *lambel* ; celle de *Montpoignan*, d'une *cotice* ; celle de *Garancière*, d'une *bordure*, ainſi que cela ſe pratiquoit jadis parmi les cadets, mais aujourd'hui toutes les branches qui ſubſiſtent portent : *d'or, au lion d'azur, rampant, & lampaſſé de gueules*.

* CAMPMAS, Terre & Seigneurie qui fut acquiſe en 1666 par NICOLAS DE CAMPMAS, qui en 1668 en rendit hommage, en qualité de Vicomte, en la Chambre des Comptes de Navarre. Il avoit été pourvu d'une charge de Tréſorier de France le 10 Juin 1635, à la première création du Bureau des Finances de Montauban. Il fut fait Maître-d'Hôtel du Roi par Lettres du 6 Octobre 1649, & fut créé Conſeiller d'Etat par Brevet du 13 Mars 1652, en récompenſe des ſervices qu'il avoit rendus aux Rois Louis XIII & Louis XIV, dans les emplois & commiſſions dont il fut chargé, & dont il s'étoit acquitté avec autant de zèle que de capacité. Il avoit épouſé, en 1634, *Antoinette de Garibal*, & laiſſa :

GUILLAUME DE CAMPMAS, Seigneur & Vicomte d'Elves, qui épouſa, en 1667, *Iſabeau de Raynaldi*, & eut :

1. NICOLAS, qui ſuit ;
2. Et FRANÇOIS, rapporté après ſon frère.

NICOLAS DE CAMPMAS, dit de *Saint-Remi*, Vicomte d'Elves, mort en 1648, premier Préſident des Tréſoriers de France de la Généralité de Montauban, lequel n'ayant point été marié a fait héritier JEAN-GUILLAUME-NICOLAS-MELCHIOR DE CAMPMAS, ſon neveu.

FRANÇOIS, Seigneur de Cirq, ancien Capitaine de Dragons au Régiment de Lautrec, eut pour fils aîné :

JEAN-GUILLAUME-NICOLAS-MELCHIOR DE CAMPMAS, à préſent Seigneur, Vicomte d'Elves, Seigneur de Saint-Remi, la Baſtiolle, Saint-Cirq, &c., qui eſt Tréſorier de France

Digitized by Google

en la Généralité de Montauban. Il a épouſé, en 1747, *Marie-Jacqueline de Colonges*, fille d'*Alexis-Dauphin*, Ecuyer, Seigneur de Sénac, dont trois fils & deux filles (*Tablet. Généal.* part. VII, p. 241.)

CAMPOYER, famille de Normandie.

JEAN DE CAMPOYER épouſa, en Mai 1556, *Marie de Gaudouin*.

MARGUERITE DE CAMPOYER-DE-LA-BROSSE, qui fut reçue à St.-Cyr au mois de Janvier 1686, prouva ſa Nobleſſe depuis JEAN DE CAMPOYER.

Les armes : *d'or, à trois faſces de gueules, accompagnées de cinq annelets de même*, 3 & 2.

CAMPRONT, en Normandie, famille établie dans les Elections d'Avranches & de Coutances.

ENGUERRAND DE CAMPRONT ou CAMPROUT, Chevalier Banneret, portoit pour armes : *d'argent, à la quinte-feuille de gueules*, ſelon le catalogue des Chevaliers Normands qui furent à la Terre-Sainte avec GODEFROY DE BOUILLON : ce Catalogue ſe trouve à la fin de l'*Hiſtoire de Normandie*, par Gabriel du Moulin, mais il eſt bien poſtérieur.

THOMAS DE CAMPRONT, qualifié d'*honnête Ecuyer*, eut une fille, nommée ELISABETH DE CAMPRONT, mariée, le 23 Février 1411, à *Robert d'Eſcajeul*, Seigneur de la Ramée.

ADAM DE CAMPRONT étoit Valet-Tranchant & Ecuyer du Roi dans le XV^e^ ſiècle. Il eſt cité par la Roque, pour prouver que cette charge étoit honorable, avec Gauvain de Dreux, iſſu du ſang Royal de France, Pierre & Jean de la Trémoïlle, Aubert Hangeſt, Jean d'Eſtouteville, Charles d'Ivry, Chevalier, Guillaume Marcel, Louis de Rabodanges, & Charles d'Harcourt, Baron de Beuvron.

ROGER DE CAMPRONT, Prêtre du Diocèſe de Tours, fils de ROGER, Ecuyer, vivoit vers le milieu du XV^e^ ſiècle.

JACQUES-ANTOINE DE CAMPRONT, reçu Chevalier de Malte le 7 Juillet 1669, portoit les mêmes armes qu'ENGUERRAND DE CAMPRONT, mentionné ci-deſſus, *avec la croix de Malte*. Voyez l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, pag. 1437, & l'*Hiſtoire de Malte*.

CAMPSERVEUR, en Normandie. Selon la Roque, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, pag. 1443 & 1497, JEAN DE CAMPSERVEUR, Ecuyer, avoit procès en 1454 avec Colette de Hauville, veuve de Guillaume de Murdrac; & GUILLAUME CAMPSERVEUR vivoit en 1388. C'eſt ce que nous ſavons de cette famille, dont nous n'avons point reçu de Mémoire.

Les armes : *d'azur, à trois faſces d'argent au chevron de gueules, brochant ſur le tout*.

CAMUS, famille originaire d'Auxonne, diſtinguée dans la Robe, qui deſcend de

I. NICOLAS CAMUS, I^er^ du nom, Ecuyer, Seigneur de Marcilly, qui fut Capitaine & Maire d'Auxonne. Il eut pour fils :

II. PERNET CAMUS, Ecuyer, Seigneur de Marcilly, qui fut auſſi Maire d'Auxonne, & père de

III. JEAN CAMUS, Baron de Bagnols en Lyonnois, Seigneur de Châtillon, &c., qui épouſa *Antoinette de Vignol*, Dame d'Argini, de Pontcarré, &c., dont il eut :

1. ANTOINE CAMUS, Seigneur de *Rivière* & *du Perron*, duquel deſcendent les Seigneurs de ce nom ;
2. JEAN, Seigneur de *Saint-Bonnet*, dont ſont iſſus les Seigneurs de ce nom dans la Province de Lyonnois, & dont étoit le célèbre JEAN-PIERRE CAMUS, né à Paris en 1582, Evêque du Bellay ſous HENRI IV en 1609, qui quitta ſon Evêché en 1629, & mourut à l'Hôtel des Incurables à Paris, le 26 Avril 1652. Son ſavoir & ſa vertu le rendirent digne de l'Epiſcopat. Il fut, dit l'Abbé le Clerc, le génie le plus fécond de ſon ſiècle. Il eſt parlé dans les *Mémoires de Trévoux* (Janvier 1728), d'environ 130 volumes ſortis de la plume de ce ſavant Prélat ;
3. CLAUDE, Baron de *Bagnols* & de *Châtillon*, Tréſorier-Général des Finances à Lyon. De lui deſcendent les Seigneurs de ce nom, établis dans le Lyonnois ;
4. Et GEOFFROY, qui ſuit.

IV. GEOFFROY CAMUS, Seigneur de Pontcarré & de Torcy, ayant pris le parti de la Robe, vint s'établir à Paris, fut reçu Maître des Requêtes en 1573, nommé en 1588 par HENRI III à la charge de premier Préſident du Parlement de Provence, à laquelle il ne put être reçu par les obſtacles des ligueurs. Il y fut une ſeconde fois nommé par HENRI IV en 1596, ſans pouvoir encore y être reçu, pour les mêmes raiſons, & mourut Conſeiller d'Etat. Il eut de *Jeanne Sanguin*, fille de *Jacques*, Seigneur de Livry, Lieutenant

Digitized by Google

des Eaux & Forêts, & de *Barbe de Thou*, sœur de *Christophe de Thou*, premier Président du Parlement de Paris :

1. Nicolas, qui suit ;
2. Jacques, nommé Evêque de Séez en 1614, & mort en 1650 ;
3. Un autre Nicolas, Secrétaire des commandemens des trois Princesses, filles du Roi Henri IV, qui furent : l'une Reine d'Espagne, l'autre Reine d'Angleterre, & la troisième Duchesse de Savoie ;
4. Antoinette, seconde femme de *Jacques Prévost*, Seigneur de Saint-Cyr, Maître des Requêtes ;
5. Anne, alliée à *Elie Laisné*, Seigneur de la Marguerie, Président du Parlement de Dijon, puis Conseiller d'Etat ;
6. Et Jeanne, Coadjutrice d'*Anne de Thou*, sa grand'tante, Abbesse de St.-Antoine des Champs, à laquelle elle succéda.

V. Nicolas Camus, II^e^ du nom, Seigneur de Pontcarré, &c., mourut Sous-Doyen du Parlement en 1645, ayant eu de *Madeleine de Pincé* :

1. Nicolas, qui suit ;
2. Jacques, Chevalier de Malte ;
3. Pierre, Seigneur de Trojan, Conseiller, Aumônier du Roi, mort en 1684 ;
4. Jeanne, mariée à *Jean Morineau*, Seigneur d'Esure, Secrétaire du Roi, mort en Novembre 1679 ;
5. Et N.... Religieuse.

VI. Nicolas Camus, III^e^ du nom, Seigneur de Pontcarré, du Bois-Pincé, &c., fut reçu Conseiller au Parlement en Avril 1636, & mourut en Novembre 1660, ayant eu d'*Hélène Hallé*, morte en Novembre 1661 :

1. Nicolas, qui suit ;
2. Elie, Chevalier de Malte, mort le 27 Novembre 1709, dans sa 62^e^ année. Il s'est rendu recommandable par sa charité envers les pauvres ;

Et trois filles, mortes sans alliance.

VII. Nicolas Camus, IV^e^ du nom, Seigneur de Pontcarré, &c., fut reçu Conseiller au Parlement en 1661, puis Conseiller d'honneur en tous les Parlemens du Royaume, & mourut en 1705, âgé de 66 ans. Il avoit épousé *Marguerite-Hélène Durand*, morte le 13 Octobre 1705, âgée de 55 ans, fille unique d'*Ursin Durand*, Conseiller au Parlement, & d'*Elisabeth Bouer-des-Fontaines*, dont il eut entr'autres enfans :

1. Nicolas-Pierre, qui suit ;
2. Ursin Camus-Durand-de-Pontcarré, Conseiller au Parlement en 1698, mort sans alliance le 23 Décembre 1715, dans sa 42^e^ année ;
3. Et Jeanne-Philiberte, morte le 1^er^ Mai 1711, dans sa 41^e^ année, & sans postérité, mariée, le 13 Août 1697, à *Etienne Bochart-de-Saron*, Président de la première Chambre des Enquêtes du Parlement.

VIII. Nicolas-Pierre Camus, Seigneur de Pontcarré, fut reçu Conseiller au Parlement en Février 1688, Maître des Requêtes en 1691, premier Président du Parlement de Rouen en Août 1703, & mourut le 10 Décembre 1734. Il avoit épousé, 1° en Avril 1695, *Marie-Anne-Claude-Auguste le Boulanger*, morte en couches le 27 Mars 1702, fille unique d'*Auguste-Macé le Boulanger*, Seigneur de Viarmes, Mafflé, &c., Maître des Requêtes, & Président au Grand-Conseil, & d'*Anne de la Forêt* ; 2° en Mars 1703, *Marie-Françoise-Michelle de Bragelongne*, morte en Juin 1705, fille unique de *Christophe-François*, Seigneur d'Engenville, &c., Conseiller au Parlement, & de *Marie Chanlate* ; 3° en Février 1706, *Jeanne-Marguerite de Boyvin*, morte le 3 Juin 1718, dans sa 35^e^ année, fille de *Jean-Baptiste de Boyvin*, Seigneur de Bonnetot, premier Président en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Rouen ; & 4° le 23 Septembre 1723, *Anne Laisné*, sa cousine, fille de *Michel Laisné*, Seigneur de la Marguerie, & de *Marie Bonneau*. Il a eu du premier lit :

1. Geoffroy-Macé, qui suit ;
2. Jean-Baptiste-Elie Camus-de-Pontcarré, Seigneur de Viarmes, fait Maître des Requêtes le 17 Mai 1726, & Intendant de Bretagne en 1734, qui épousa 1° en Décembre 1731, *Geneviève Paulmier-de-la-Bucaille*, morte le 20 Décembre 1734, veuve en 1731 de *Charles-Etienne Maignard*, Seigneur de la Vaupalière ; & 2° *Louise-Françoise Raoul-de-la-Guibourgère*. Il a eu du premier lit :

   Une fille ;

   Et Nicolas-Elie-Pierre Camus-de-Viarmes, ancien Prévôt des Marchands de Paris, marié, le 22 Juin 1752, à Angélique-Elisabeth Camus-de-Pontcarré, sa cousine germaine, fille de Geoffroy-Macé, premier Président au Parlement de Rouen, & de *Marie-Marguerite-Elisabeth de Baussan*, sa seconde femme.

Du second lit sont issus :

Digitized by Google

3. JEANNE, mariée, le 21 Septembre 1724, à *Louis-Chriſtophe de la Rochefoucauld*, Marquis de Langeac, mort le 7 Janvier 1734, laiſſant deux filles connues ſous le nom de *Meſdemoiſelles d'Urfé*;
4. Et MADELEINE-HÉLÈNE, mariée, en 1726, à *François de Laſtic*, III^e du nom, Marquis de Laſtic. (Voyez LASTIC.)

Du troiſième lit ſont nés:

5. NICOLAS-MARIE-FRANÇOIS, Conſeiller au Parlement de Rouen en 1729;
6. Et MARIE-GENEVIÈVE, mariée, par contrat du 6 Novembre 1729, à *Louis de Leſpinay*, Seigneur de Marteville, mort dans ſa 42^e année, le 11 Avril 1753.

IX. GEOFFROY-MACÉ CAMUS, Seigneur de Pontcarré, &c., ancien premier Préſident du Parlement de Rouen, mort le 28 Janvier 1767, avoit épouſé, 1° en Février 1719, *Marie-Anne de Jaſſaud*, morte ſans enfans en 1727, fille d'*André-Nicolas*, Préſident en la Chambre des Comptes, & de *Marie-Anne Couſtart*; & 2° le 1^er Mars 1728, *Marguerite-Eliſabeth de Bauſſan*, fille unique de *François*, Seigneur de Blanville, &c., Maître des Requêtes, Intendant d'Orléans, & de *Marie-Anne Rellier*, ſa première femme. Il y a eu de ce dernier mariage:

N..., mariée au Marquis de *Briqueville*. Voy. ce mot;
Et ANGÉLIQUE-ELISABETH, qui a épouſé le 22 Juin 1752, ſon couſin germain NICOLAS-ELIE-PIERRE CAMUS-DE-PONTCARRÉ-DE-VIARMES.

BRANCHE des Seigneurs D'ARGINI.

Elle a pour auteur

IMBERT CAMUS, Seigneur de Bagnols, marié à *Geneviève Chaudron*, qui lui porta en mariage le Marquiſat de *Puſignan*.

JEAN CAMUS, ſon fils aîné, Marquis de Puſignan, Lieutenant-Général des Armées du Roi, fut tué à la tête du Régiment de Languedoc en 1689. Il avoit épouſé *N..... de la Poype-de-Saint-Julien*, dont deux fils:

N... CAMUS, le cadet, nommé le *Comte d'Argini*, né en 1687, a laiſſé:

N... mort en 1700;
Et CHARLES-JOSEPH-LUCAS, qui ſuit.

CHARLES-JOSEPH-LUCAS DE CAMUS-DE-COUSTIN, Marquis d'Argini & de Puſignan, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, épouſa *Marie-Louiſe-Charlotte Bontemps*, morte âgée de 36 ans le 23 Mars 1730, fille aînée de *Louis-Alexandre Bontemps*, premier Valet-de-Chambre du Roi, Gouverneur du Château des Tuileries, mort à 76 ans le 22 Mars 1742, & de *Charlotte le Vaſſeur-de-Saint-Vrain*, ſa première femme, morte le 29 Août 1709.

Outre ces branches de la famille de CAMUS établie à Paris, & illuſtre par pluſieurs Magiſtrats, qui ont exercé avec diſtinction des charges conſidérables, il y a encore une branche établie dans le Lyonnois. Cette branche remonte à JEAN CAMUS, qui fit l'acquiſition par contrat paſſé le 17 Août 1566, devant *Fournier* & *Brulé*, Notaires à Paris, de la Terre & Seigneurie de *Bagnols*, de Florimond Robertet, Conſeiller du Roi & Secrétaire de ſes Commandemens. Il épouſa, le 25 Janvier 1520, par contrat paſſé par-devant *Mazenot*, Notaire à Lyon, *Antoinette de Vignols*. Il eut:

CLAUDE CAMUS, Conſeiller du Roi & Général de ſes Finances en la Généralité de Lyon, qui fit ſon teſtament le 7 Juillet 1571, reçu par *Pierre Fort*, Notaire à Lyon, par lequel il donne à CHARLES, ſon fils qui ſuit, la Seigneurie de Bagnols avec celle de Frontenas. Il épouſa, par contrat du 10 Février 1564, *Anne Grolier*, qui étant veuve teſta le 6 Novembre 1619. Elle étoit fille de noble homme *François Grolier*, Seigneur de Fleuri, Notaire & Secrétaire du Roi, & de *Françoiſe de Grillet*.

CHARLES CAMUS, Ecuyer, Seigneur d'Ivours, de la Blancherie, obtint le 26 Mai 1612 du Commiſſaire, pour la recherche du Domaine du Roi en la Généralité de Lyon, main-levée de la Terre, Seigneurie & Baronnie de Bagnols qui lui avoit été ſaiſie par contrat du 13 Juin 1593. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Jean Granier*, Notaire à Lyon, *Claude Peirat*, fille de *N.....*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur d'Ivours & de Villeneuve, & d'*Hélène d'Albiſſe*. Il eut pluſieurs enfans, entr'autres:

ANTOINE CAMUS, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre & Seigneur d'Argini;
GASPARD CAMUS, Ecuyer, Seigneur & Baron de Châtillon;
IMBERT CAMUS, Ecuyer, Seigneur d'Ivours;
Et JACQUES, qui ſuit.

JACQUES CAMUS, Conſeiller du Roi & Lieutenant-Général, Civil & Criminel au Bail-

Digitized by Google

liage de Bugey, Bellai & Valromei, qui partagèrent ſa ſucceſſion & les biens qui leur avoient été échus par la mort d'*Anne Grolier*, leur aïeule. Il eut d'*Hélène d'Oncieu* :

CLAUDE, qui ſuit;

Et JEAN-CLAUDE CAMUS, Ecuyer, Seigneur d'Ivours & de la Blancherie, qui fit ſes preuves de Nobleſſe paternelle & maternelle, pour être pourvu d'un Canonicat dans l'Egliſe noble de Saint-Pierre de Vienne en Dauphiné. Il y eut auſſi procès-verbal des preuves pour la réception dans l'Ordre de Malte de JEAN-PIERRE CAMUS, frère de JEAN-PIERRE, fait au Chapitre tenu à Lyon par le Commandeur de la Refudière le 18 Juillet 1642.

CLAUDE CAMUS, Ecuyer de la Grande-Ecurie du Roi, rendit aveu & dénombrement du Fief noble d'Ivours & de la Blancherie, au Bureau des Finances de Lyon le 13 Mai 1671. Il eut commiſſion le 23 Septembre 1674 de Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement de Lyonnois & Beaujolois, pour recevoir les deniers qui devoient être fournis par les Roturiers provenans de la ſaiſie de leurs Fiefs, faute d'avoir ſervi à l'arrière-ban. Il épouſa, par contrat du 24 Août 1665, *Anne de Châtillon*, fille d'*Annet*, Seigneur de Montarboux & de Taſnei, & de *Claude Sicard*, Dame de Cublaiſe, & eut :

ANNET CAMUS, Chevalier, Seigneur d'Ivours, né le 4 Novembre 1667, & baptiſé le 15 Janvier 1668 dans l'Egliſe paroiſſiale de St.-Michel de Lyon.

C'eſt tout ce que nous ſavons de cette branche, qui porte les mêmes armes que celle de Paris, ſavoir : *d'azur, à trois croiſſans d'argent, 2 & 1, & une étoile d'or en abyme avec un caſque couronné d'un cercle de Baron.*

CAMUS-DE-LA-GRANGE-BLIGNY. Cette famille noble, originaire de Troyes en Champagne, a pour auteur

I. NICOLAS LE CAMUS, Secrétaire d'Etat en 1617, puis Conſeiller d'Etat en 1620, qui fut recommandable par les Affaires importantes qu'on lui confia. Il mourut en Novembre 1648, âgé de 80 ans. Il avoit épouſé, le 1er Janvier 1598, *Marie Colbert*, morte en 1642, tante germaine du grand Miniſtre de ce nom, & fille de *Gérard Colbert*, & de *Marie Pingré de Neuilly*. Ils eurent :

1. NICOLAS, qui ſuit;

2. ANTOINE, Seigneur d'Hemeri, Courcerin, &c., Conſeiller au Parlement, premier Préſident aux Enquêtes, Maître des Requêtes, Intendant en Languedoc & enſuite de la Généralité de Paris, Préſident en la Chambre des Comptes, puis Contrôleur-Général des Finances, qui mourut le 25 Janvier 1687, âgé de 84 ans, laiſſant d'*Iſabelle Feydeau*, née le 9 Octobre 1613, morte le 13 avril 1676, fille de *Denis*, Seigneur de Brou :

   1. DENIS LE CAMUS, Préſident de la Cour des Aides, mort ſans alliance le 11 Janvier 1688;
   2. ANDRÉ, Conſeiller au Parlement, mort auſſi ſans alliance le 1er Janvier 1695;
   3. ETIENNE, Chanoine Régulier de Sainte-Geneviève;
   4. N....., Religieuſe de l'Abbaye Saint-Antoine, morte en 1731;
   5. Et MARIE, alliée à *Adrien de Hannivel*, Comte de Mannevilette, Marquis de Crevecœur, &c., Secrétaire des Commandemens de PHILIPPE DE FRANCE, dont étoit fille la feue Comteſſe de Tonnerre.

3. EDOUARD, Conſeiller au Parlement de Grenoble, puis en celui de Paris, & enſuite Procureur-Général de la Cour des Aides: il quitta cette Charge pour ſe faire Prêtre, & mourut le 24 Février 1674, âgé de 70 ans, après avoir donné de ſon vivant de grands biens aux Carmélites du grand Couvent, où il fut enterré;
4. ETIENNE, Maître des Comptes à Grenoble, puis Surintendant des Bâtimens, mort le 29 Juin 1673, ſans laiſſer de poſtérité de *Madeleine de Colbert*, née en 1625, morte le 8 Juillet 1696, remariée à *Claude Pellot*, premier Préſident du Parlement de Rouen, mort le 3 Août 1683;
5. ANDRÉ-GÉRARD, Conſeiller au Grand-Conſeil, puis Procureur-Général de la Cour des Aides & Conſeiller d'Etat, mort le 15 Décembre 1698, âgé de 88 ans, ſans enfans de *Charlotte Melſon*, célèbre par ſon eſprit & par ſes poéſies, morte le 22 Juin 1702. Voy. ſon article dans Moréri;
6. JEAN, Conſeiller au Parlement, puis Maître des Requêtes & Intendant de Champagne, mort le 26 Juin 1680, ſans alliance;
7. MARIE, morte le 4 Septembre 1678, qui épouſa *Michel Particelli*, Seigneur d'Hemeri, Surintendant des Finances;
8. CATHERINE, Carmélite au grand Couvent de Paris, morte en 1668;
9. FRANÇOISE, morte le 20 Octobre 1680, mariée à *René le Roux*, Seigneur du Pleſſis-

Digitized by Google

Saint-Antoine, Maître des Requêtes, puis Conseiller d'Etat;

10. Et CLAUDE, morte le 30 Juillet 1668, première femme de *Claude Pellot*, premier Président du Parlement de Rouen.

II. NICOLAS LE CAMUS, Conseiller au Grand-Conseil, Procureur-Général de la Cour des Aides en 1631, Conseiller d'Etat en 1632, Intendant de l'Armée en Italie & en Languedoc, mourut en 1636. Il épousa *Marguerite de la Barre*, morte le 3 Septembre 1661, remariée à *Jacques le Tellier*, Seigneur de la Chapelle, Intendant des Finances, dont:

1. NICOLAS, qui suit;
2. CHARLES, Seigneur de Montaudier & de Puypin, Capitaine-Major du Régiment de Normandie, Gouverneur du Fort de Meouillon en Provence, où il s'établit en s'y mariant à *Angélique de Pontevès*, fille d'*Annibal*, Seigneur de Saint-André, dont:

   JOSEPH-FRANÇOIS LE CAMUS, qui a épousé, en Provence, *N..... de Roquexante-Granbois*, dont:

   NICOLE LE CAMUS, mariée au Marquis de *Cabre de Roquevaire;*

   JOSEPH-CHARLES-AUGUSTE, appelé le *Comte le Camus*, Brigadier des Armées du Roi le 11 Avril 1767, Gouverneur de la Ville & Château de Meouillon, Chevalier Magistral de Malte, a épousé, le 18 Février 1755, ANNE-NICOLE LE CAMUS, sa parente, seconde fille de NICOLAS LE CAMUS, ancien premier Président de la Cour des Aides, & Commandeur des Ordres du Roi;

   Et N.... LE CAMUS, veuve de *N.... le Gaultier la Molle*, ancien Conseiller au Parlement d'Aix;

3. ETIENNE, Evêque, Prince de Grenoble & Cardinal, né le 24 Novembre 1632, mort le 12 Septembre 1707: il fit les pauvres ses héritiers. Voy. Moréri;
4. ANDRÉ-GERARD, Maître des Comptes, mort le 26 Septembre 1717, sans postérité. Il avoit épousé *Anne-Marie de Creil*, morte le 9 Mars 1718, mariée, 1° le 17 Juin 1658, à *Melchisedec Leroux*, Seigneur de Saint-Parasy. Elle étoit fille d'*Etienne*, Conseiller au Grand-Conseil;
5. JEAN, Conseiller de la Cour des Aides, puis Maître des Requêtes, Intendant en Auvergne, mort le 28 Juillet 1710, âgé de 73 ans, Lieutenant-Civil au Châtelet de Paris, avec la réputation d'un des plus intègres & des plus habiles Magistrats de son siècle. Il eut de *Marie-Catherine du Jardin*, morte le 14 Juin 1719 en sa 70e année, pour fille unique:

   MARIE-CATHERINE LE CAMUS, morte le 11 Mai 1696, âgée de 25 ans, première femme, le 26 Juin 1690, de *Jean-Aimard Nicolaï*, Marquis de Goussainville, premier Président en la Chambre des Comptes;

6. MARIE, morte au berceau;
7. Une autre MARIE, Religieuse à Popincourt, morte à 84 ans;
8. MADELEINE, Supérieure du Monastère de Popincourt, morte âgée de 82 ans;
9. Et APOLLINE, inhumée aux Minimes le 19 Octobre 1652, femme de *François-Bernard*, Seigneur de *Montebise*.

III. NICOLAS LE CAMUS, Seigneur de la Grange-Bligny, &c., successivement Conseiller au Grand-Conseil, grand Rapporteur & Procureur-Général de la Cour des Aides, premier Président de la même Cour en 1672, office qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée le 12 Mars 1715, dans sa 90e année, avoit épousé *Marie-Geneviève Larcher*, morte en Février 1686, fille de *Michel*, Président en la Chambre des Comptes, dont il eut:

1. NICOLAS, qui suit;
2. FRANÇOIS-GERMAIN, Marquis de Bligny, d'abord Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, puis Colonel du Régiment de Saintonge, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, mort le 9 Mars 1728. Il avoit épousé, en 1716, *Bonne de Barillon*, morte le 13 Août 1755, fille d'*Antoine*, Maître des Requêtes, & laissa un fils, Officier aux Gardes;
3. PIERRE, Prieur de Beré, Docteur de Sorbonne, mort le 15 Avril 1725;
4. CLAUDE, dit le *Chevalier le Camus*, Lieutenant de Vaisseau pour le Roi, mort au siège de la Scalette en Sicile, en 1676;
5. LÉON-ETIENNE, Maître des Requêtes, mort Intendant à Pau le 14 Juillet 17[illegible] laisser d'enfans vivans de *Catherine-Susanne Aubert;*
6. MARIE, mariée, en 1690, à *Jean-René Bazan*, Marquis de Flamenville, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 14 Avril 1715;
7. & 8. MARIE & THÉRÈSE, mortes Religieuses à Poissy;
9. Et APOLLINE, morte Religieuse de Sainte-Marie, de la rue du Bac.

IV. NICOLAS LE CAMUS, Seigneur de la Grange-Bligny, &c., Conseiller en la Cour des Aides, puis Maître des Requêtes, reçu le 7 Juillet 1707, en survivance de son père, en la

Digitized by Google

Charge de premier Préſident de la même Cour; mais il mourut avant lui le 15 Janvier 1712, laiſſant de *Marie-Eliſabeth Langlois*, fille de *Jacques*, Secrétaire du Roi:

1. NICOLAS, qui ſuit;
2. JACQUES-CHARLES, Bachelier en Théologie, mort le 23 Septembre 1713;
3. ROBERT-JEAN, Capitaine de Dragons, qui a pris le parti de l'Egliſe;
4. ELISABETH, mariée, le 27 Mai 1716, à *Jean-Baptiſte-Louis Andrault*, Maréchal de Langeron, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Chevalier de la Toiſon-d'Or, & ci-devant Ambaſſadeur en Eſpagne, mort le 22 Mars 1754;

Et deux filles, l'une Religieuſe à l'Hôpital de Saint-Gervais, & l'autre Abbeſſe de la Ferté-Milon.

V. NICOLAS LE CAMUS, Conſeiller de la Cour des Aides, nommé premier Préſident de la même Cour en Février 1714 en ſurvivance de ſon grand-père, en prit poſſeſſion le 15 Mars 1715; le Roi lui donna le 1er Avril la Charge de Prévôt & Grand-Maître des Cérémonies de ſes Ordres. Il s'eſt démis de ſa Charge de premier Préſident de la Cour des Aides au mois d'Avril 1746, & eſt mort le 7 Janvier 1767. Il avoit épouſé, 1° le 14 Mai 1714, *Charlotte-Madeleine Brugier*, morte le 2 Octobre 1722, en ſa 27e année, fille unique d'*Edme*, Ecuyer, Seigneur de Voiſe & de Montrouge, & d'*Hélène de Laiſtre*; & 2° le 23 Décembre 1722, *Marie-Anne le Maître*, fille unique de *François*, Seigneur de Perſac, & de *Marie-Marguerite Boucher*, dont:

1. NICOLAS, qui ſuit;
2. NICOLAS-LOUIS, reçu Chevalier de Malte, mort en bas âge;
3. ANNE-GENEVIÈVE;
4. ANNE-NICOLE, mariée, le 18 Février 1755, à ſon couſin JOSEPH-CHARLES-AUGUSTE, Comte LE CAMUS.

VI. NICOLAS LE CAMUS, né le 19 Décembre 1727, appelé le *Marquis de Bligny*, eſt Capitaine aux Gardes-Françoiſes, & Brigadier des Armées en 1762. Il a épouſé, en Août 1751, *Geneviève-Marie Augeard*, dont une fille.

Les armes: *de gueules, au pélican d'argent enſanglanté de gueules dans ſon aire, au chef couſu d'azur, chargé d'une fleur-de-lys d'or.*

CAMUS-DE-RECOLOGNE, famille originaire de Franche-Comté. La Terre de *Recologne* a été érigée en *Marquiſat*, ſous le nom de *Camus*, par Lettres du mois de Février 1746, enregiſtrées au Parlement de Beſançon en faveur de JEAN-MAURICE LE CAMUS, Préſident à Mortier audit Parlement.

CAMUS (LE), famille qu'on croit originaire du Poitou, où elle poſſédoit la Terre de *la Borde-Popelinière*.

MARTIN LE CAMUS, fils de CHARLES, Docteur en Médecine, fut Conſeiller au Parlement de Paris. Il mourut l'an 1564, & laiſſa:

ANTOINE LE CAMUS, Chevalier, Seigneur de Jambeville, Marquis de Maillebois, Préſident au même Parlement. CHARLES IX le nomma Conſeiller au Grand-Conſeil privé en 1573, il n'avoit alors que 22 ans. HENRI III lui donna la charge de Maître des Requêtes en 1585. HENRI IV le fit, en 1590, Intendant de Juſtice en Normandie, & l'honora d'une charge de ſon Conſeil d'Etat & Privé, & enſuite de Préſident en 1595, & d'une charge de Préſident à Mortier qu'il exerça depuis 1602 juſqu'en 1619. Il eut de *Marie le Clerc*, deux fils & trois filles, dont il ne reſta qu'ANNE LE CAMUS, mariée deux fois, & morte ſans enfans.

CAMUSET. N.... CAMUSET épouſa, en 1763, *Alexandre Magnus*, Comte de *Sparre* en 1737. Voyez SPARRE.

CANAYE, à Paris. Ce nom eſt connu depuis le 5 Mars 1495, que vivoit SEVERIN CANAYE, biſayeul de PIERRE CANAYE, Sieur de Poncourt, marié, le 22 Mars 1547, à *Deniſe Rouillé*, des Seigneurs de *Meslay*. De ce mariage vinrent entr'autres enfans:

1. PIERRE, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, mort ſans enfans de *Françoiſe Baron*;
2. JEAN, qui ſuit;
3. PHILIPPE, Sieur de Poncourt, mort en 1630, laiſſant, de *Claude de Châulne*, pluſieurs enfans, entre leſquels étoit

   MARTHE CANAYE, mariée à *Pierre du Bois*, Seigneur de Ménetou & de Montjai, dont poſtérité;

4. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Branay*, rapportée ci-après;
5. DENISE, femme de *François Gaudart*, Conſeiller au Parlement, & Doyen de la quatrième Chambre des Enquêtes;
6. SUSANNE, mariée à *Etienne Tournebu*, auſſi Conſeiller au Parlement;

Digitized by Google

7. Et Geneviève, qui épouſa *François Gobelin*, Seigneur de la Marche.

Jean Canaye, Sieur de Poncourt, Maître des Comptes, reçu le 6 Juin 1589, épouſa *Eliſabeth Bourneau*, fille de *François Bourneau*, Ecuyer, & de *Marthe Foulon*, & il en eut :

1. Jean, Conſeiller au Parlement, reçu le 27 Février 1627, mort en 1633, âgé de 33 ans, ſans alliance ;
2. Jacques, qui ſuit ;
3. Et Pierre, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, marié, le 22 Novembre 1628, à *Marie Farou*, fille d'*Iſaac Farou*, Ecuyer, Sieur de Saint-Marſolle, & d'*Eliſabeth Martin*, dont deux filles.

Jacques Canaye, Seigneur des Roches, de Grandfond, &c., Conſeiller au Grand-Conſeil, puis au Parlement, où il fut reçu le 30 Décembre 1633, mourut Sous-Doyen du Parlement le 23 Septembre 1686. Il avoit épouſé, le 15 Septembre 1641, *Eſpérance Fautrier*, Dame de Malval, fille de *Jean Fautrier*, Ecuyer, Seigneur de Malval & de Saint-Héand, près de Montbriſon en Forez, & d'*Anne Papon*, dont il eut :

1. Etienne, qui ſuit ;
2. Charles, Abbé, né le 24 Juin 1650 ;
3. Anne, mariée, le 11 Décembre 1666, à *Guillaume de Montigny*, Seigneur de Montigny & de Sours, Baron de la Coudray & de Longpré-les-Corps-Saints, mort en 1686 ;
4. Marie, mariée, par contrat du 30 Décembre 1674, à *Pierre Carel*, Seigneur de Vaux près Evreux, de Boncour, de Cailloit, de Villarville, de Saint-Arnoul, de Meantry, de Bouglon, &c. ;
5. 6. & 7. Claude, Espérance & Marie Canaye, la jeune, toutes trois Religieuſes au Couvent des filles de Sainte-Marie à Montbriſon en Forez.

Etienne Canaye, Seigneur des Roches, de Grandfond, de Malval, de Saint-Héand, de Saint-Symphorien-le-Château, &c., Conſeiller au Parlement & Doyen du Parlement de Paris, depuis le mois de Mai 1737, y ayant été reçu le 19 Janvier 1685, mourut le 19 Janvier 1744 dans ſa 96e année. Il avoit épouſé, le 20 Avril 1689, *Marie-Jeanne Garnier*, Dame de Montreau, fille unique de *Mathieu Garnier*, Seigneur de Montreau, Préſident à Mortier au Parlement de Metz, & de *Marie-Anne Tronçon*, Dame de Chaumontel, près d'Ecouen. De ce mariage vinrent :

1. Jacques-Etienne, Seigneur de Montreau, Conſeiller au Parlement, où il fut reçu le 1er Avril 1718, puis Maître des Requêtes, mort ſans enfans le 2 Juillet 1732. Il avoit épouſé, le 19 Décembre 1726, *Claude-Françoiſe Petit-de-Paſſy*, morte le 27 Avril 1739, âgée de 29 ans ; elle s'étoit remariée, le 3 Novembre 1734, à *Charles de Marnais*, Comte de Verceil en Dauphiné, Exempt des Gardes-du-Corps, & Gouverneur de Dôle en Franche-Comté. Elle étoit nièce de Madame *le Blanc*, femme du Miniſtre de la Guerre, & fille de *François-Nicolas Petit*, Seigneur de Paſſy près de Sens, Lieutenant-Général d'Epée au Bailliage & Siège Préſidial de Sens, & de *Jacqueline-Marguerite Richer*, laquelle a épouſé, en ſecondes noces, le 22 Juillet 1738, *René de Thumery*, Seigneur de Boiſſiſe ;
2. Et Etienne Canaye, Seigneur de Montreau, des Roches, de Grandfond, de Malval, de Saint-Héand, &c., ci-devant Prêtre de l'Oratoire, appelé l'*Abbé de Canaye*, Membre de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris, qui eſt le dernier de ſon nom, vivant en 1771.

BRANCHE des Seigneurs de Branay.

Jacques Canaye, Seigneur de Branay, quatrième fils de Pierre Canaye, Sieur de Poncourt, & de *Deniſe Rouillé*, fut Ecuyer de la Petite-Ecurie, & acheta la Terre & Seigneurie de *Branay* le 24 Avril 1585. Il épouſa, par contrat du 30 Avril 1602, *Madeleine le Valois*, fille de *Louis le Valois*, Ecuyer, Seigneur de Fontaine, de Villette & d'Etrefon, & de *Catherine Bourdin*, dont il eut :

1. Philippe, qui ſuit ;
2. Et Susanne Canaye, mariée à *Louis de Bloſſet*, Seigneur de Coulon, dont poſtérité.

Philippe Canaye, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Branay, marié, le 2 Décembre 1623, à *Claudine de Bloſſet*, fille de *Louis de Bloſſet*, Ecuyer, Seigneur de Coulon, & de *Marie de Loron*, eut entr'autres enfans :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Isaac, mort à Girone en Eſpagne ;
3. Et Susanne Canaye, Dame de Branay & des Barres, qu'elle acquit par décret du 1er Juin 1688, non mariée en 1701.

Louis Canaye, Ecuyer, Seigneur de Branay, Gentilhomme de Monſieur le Prince de Condé, fut maintenu dans ſa *Nobleſſe* par Arrêt du Conſeil du 15 Octobre 1667. Il épou-

Digitized by Google

ſa, par contrat du 7 Octobre 1665, *Françoiſe le Sueur*, dont :

PHILIPPE CANAYE, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Branay, mort ſans enfans après le 29 Juin 1727. Il épouſa *Françoiſe de Meuves*, fille d'*Etienne de Meuves*, Secrétaire du Roi, & de *Marie Mariette*.

BRANCHE
des Seigneurs DE FRESNE.

JACQUES CANAYE, Seigneur de Freſne, près de Berny, à trois lieues de Paris, étoit ſecond fils de JEAN CANAYE, & de *Marguerite Gobelin*. JEAN CANAYE, Secrétaire du Roi, ſon frère, Seigneur de Freſne, lui donna cette Terre à charge de ſubſtitution le 14 Juin 1572. Il fut Avocat célèbre au Parlement de Paris, & Ambaſſadeur en Suiſſe pour le Roi HENRI II, & avoit la tutelle des enfans mineurs de PIERRE CANAYE, ſon frère aîné, en 1566. Il avoit épouſé *Marie de Flexelles*, morte le 22 Janvier 1578, & enterrée à Saint-Severin. Elle étoit fille de *Philippe de Flexelles*, Seigneur de la Haute-Fontaine & du Pleſſis, & de *Guillemette de Machault*. De ce mariage naquirent :

1. PHILIPPE, qui ſuit ;
2. MADELEINE, mariée à *Paul Parent*, Ecuyer, Seigneur de Villemenon ;
3. SUSANNE, mariée, à *Alexandre le Grand*, Conſeiller au Parlement, reçu le 18 Septembre 1573, & mort en 1620 ;
4. MARIE, mariée 1° à *Louis de Goüi*, Sieur de Ponceau ; & 2° à *Charles d'Eſtourmel*, Sieur de Plainville ;
5. Et ANNE CANAYE, vivante ſans alliance en 1624.

PHILIPPE CANAYE, Seigneur de Freſne, né à Paris en 1551, Conſeiller au Grand-Conſeil, puis Préſident au Parlement de Toulouſe, Ambaſſadeur à Veniſe & Conſeiller d'Etat en 1596, mourut à Paris le 27 Février 1610, & fut enterré dans l'Egliſe de Freſne, près de Berny. Il épouſa *Renée de Courcillon*, fille de *Louis de Courcillon*, Seigneur de Dangeau, & de *Jacqueline de Cintray*, Dame de Breviande, dont :

1. CASIMIR, Seigneur de Freſne, mort à Tours, ſans alliance ;
2. FRÉDÉRIC, qui ſuit ;
3. PHILIPPE, Seigneur de Montreau dans le pays Chartrain, mort au ſiège de Maeſtricht en 1676, ſans avoir été marié ;
4. MARIE, mariée au Seigneur de *la Guépie*, en Languedoc ;
5. MADELEINE, mariée, le 3 Août 1595, à *Pierre de Bayard*, Baron de Ferrière en Languedoc ;
6. Et RENÉE CANAYE, mariée, le 11 Février 1609, à *Thomas de Rupiere*, Seigneur de Survie en Normandie, mort en 1629.

FRÉDÉRIC CANAYE, Ier du nom, Seigneur de Freſne, de Montreau & de Vaugien, épouſa *Anne de Honville*, fille de *Pierre de Honville*, Seigneur de la Jalleſſiere & de Mainvilliers, & de *Marie de Tilliers*, & en eut :

1. FRÉDÉRIC, qui ſuit ;
2. Et RENÉE CANAYE, femme de *Charles de Juſſac*, Seigneur de Beaufort, &c.

FRÉDÉRIC CANAYE, IIe du nom, Seigneur de Freſne, de Montreau & de Vaugien, fut Page de M. le Duc d'Orléans, & épouſa *Madeleine de Sillans*, fille d'*Antoine de Sillans*, Seigneur de Creuilly, & d'*Anne Fabry*. De ce mariage vinrent :

1. FRÉDÉRIC, IIIe du nom, Seigneur de Freſne, de Montreau, de la Chaize, &c., né le 14 Octobre 1672, mort ſans alliance après le 25 Juillet 1727 ;
2. ANTOINETTE-HENRIETTE, morte ſans enfans en 1714. Elle épouſa *Charles le Normand*, Fermier-Général ;
3. & 4. CATHERINE & MADELEINE CANAYE, vivantes ſans alliance le 25 Juillet 1727.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de trois étoiles d'argent, mal ordonnées, & en pointe d'une roſe d'or, tigée & feuillée de même.* Supports : *deux levrettes au naturel.*

CANDALE, ancienne Nobleſſe originaire du Béarn. La Baronnie de *Doazit*, dans la Sénéchauſſée de Saint-Séver, eſt entrée dans la Maiſon de FOIX-CANDALE, par un échange que fit en 1439 GASTON DE FOIX, Ier du nom, pendant qu'il étoit au ſervice du Roi d'Angleterre, avec noble homme Louis d'Epoys. JEAN DE FOIX, ſon fils, devint Comte de *Candale*, par ſon mariage avec *Marguerite Lapole-Suffolk*, Comteſſe de Candale. (Voyez FOIX.)

* CANDAU, en Béarn, Diocèſe de Leſcar : les Terres & Seigneuries de *Candau*, *Caſtelis*, *Plaſſifs*, &c., furent, par Lettres de 172... unies & érigées en *Marquiſat* ſous le nom de *Candau*, en faveur de *N... de Neys* ou *Nays*, Conſeiller au Parlement de Navarre. (Voy. NEYS.)

* CANDÉ, *Baronnie* en Anjou, Diocèſe

Digitized by Google

d'Angers, qui appartient à S. A. S. M. le Prince de Condé: il y a fix Châtellenies, & plus de 40 Terres en haute Juſtice qui en relèvent. C'étoit autrefois une place forte, & connue dans l'Hiſtoire à cauſe du ſiège qu'en fit en 1106 *Geoffroy Martel*, IIe du nôm, qui y fut tué. Elle eſt nommée CANDÉ-*en-Lauré*, dans l'aveu que *Jean de Laval*, Sire de Châteaubriant, en rendit le 20 Octobre 1517, à LOUISE DE SAVOIE, Ducheſſe d'Anjou & d'Angoumois, mère de FRANÇOIS Ier. Ménard prétend qu'elle a été ainſi nommée, parce qu'elle a été autrefois le douaire d'*Emme*, femme d'un Comte d'Anjou.

CANDIE, en Breſſe, ancienne Maiſon éteinte, dont parle Guichenon dans ſon *Hiſtoire de Breſſe*, qui portoit pour armes: *de gueules, ſemé de fleurs-de-lys d'or à la bande d'azur ſur le tout.*

CANDOLLE. C'eſt, ſuivant l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, Noſtradamus, Bouche, Gaufridy, le Moine des Isles d'Or, l'Abbé Robert, &c., une famille des plus anciennes & des plus diſtinguées de la Provence. Elle tire ſon origine de

I. PONS DE CANDOLLE, Baron de Peynier en 1184, qui eut pour fils:

II. RAYMOND DE CANDOLLE, Chevalier de l'Eperon d'or, mort au ſervice de ſon Souverain, où il s'étoit montré avec diſtinction vers 1203. Il eut:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. PIERRE, donné en ôtage avec pluſieurs autres Gentilshommes de Marſeille pour la délivrance de CHARLES d'*Anjou;*
3. Et BERTRAND, qui commanda la Flotte envoyée à Naples contre Mainfroy par le même Prince. Il s'établit dans ce Royaume où il fit la branche illuſtre de *Caldora*, alliée aux Caraccioli, Princes de Melphe, aux Torelles, aux Torſes, aux Caraffa & autres. CHARLES Ier, s'étant emparé de Naples, confiſqua tous les biens de cette Maiſon. BERLINGUIERO CALDORA, qui reſtoit ſeul de ſa branche qui s'y étoit établie, ſe réfugia en France. FRANÇOIS Ier le reçut avec bonté, le fit Chevalier de ſon Ordre, lui donna une Compagnie de 1000 hommes d'armes & les Gouvernemens de Savignan, du Château de Muret & de Villefranche en Beaujolois. Sa Majeſté l'envoya enſuite à Rome en qualité d'Ambaſſadeur. Il mourut ſans avoir été marié en revenant de ſon Ambaſſade.

III. GUILLAUME DE CANDOLLE continua la poſtérité en Provence, fut Chevalier de l'Eperon d'or, & eut pour enfans:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. JACQUES, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jéruſalem;
3. ROSTANG, tiré de l'Ordre de St-Dominique pour être Evêque de Sydon, & après Archevêque de Negrepont. Il aſſiſta au Concile de Vienne où il ſe diſtingua par ſon eſprit;
4. Et DOUCE, mariée à *Pierre Gaufridy*, de la ville d'Aix.

IV. PIERRE DE CANDOLLE, Ier du nom, Chevalier de l'Eperon d'or, ſervit avec beaucoup de diſtinction, & eut de *Marguerite de Gaufridy*, fille de *Pierre*:

1. BERTRAND, qui ſuit;
2. Et RAYMOND, mort ſans alliance.

V. BERTRAND DE CANDOLLE, Ier du nom, ſe maria à Dame *Nicolave*, dont il eut:

1. HUGON, qui ſuit;
2. PIERRE, qui n'eut point d'enfans d'*Adalazic de Tourrevès*, fille de *Geoffroy*, Chevalier;
3. Et BARTHÉLEMY, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, tué dans un combat contre les Infidèles.

VI. HUGONDE CANDOLLE, Seigneur d'Oriol, Mimet, Pourrières, Puiloubier, & Baron des deux Signes, fit ſon teſtament, reçu par *Salinis*, Notaire, en 1334. Il épouſa *Sillette Vincens*, fille de *Pierre*, Chevalier, & laiſſa:

1. BERTRAND, qui ſuit;
2. Et PIERRE, mort ſans poſtérité.

VII. BERTRAND DE CANDOLLE, IIe du nom, Seigneur d'Oriol & autres lieux, fut onze fois premier Conſul de Marſeille, & épouſa *Béatrix de Montolieu*, fille de *Blaquerias*, Damoiſeau, dont:

1. BLAQUERIAS, qui ſuit;
2. CANDOLLET, qui ſervit dans les Armées du Roi;
3. BARTHÉLEMY, marié à *Mathiève de Pontevès*, de laquelle il n'eut point d'enfans;
4. Et GASSOLE, Abbeſſe de l'Abbaye Royale de Sion-lès-Marſeille.

VIII. BLAQUERIAS DE CANDOLLE épouſa *Alix des Rouſtans-de-Vaquieres*, de la ville d'Arles, dont:

IX. BERTRAND DE CANDOLLE, IIIe du nom, qui obtint du Roi RENÉ des Lettres-Patentes expédiées le 13 Mars 1437, par leſquelles ce

Digitized by Google

Prince déclare qu'en récompenſe de ſes ſervices, & de ceux de ſes ancêtres & de ſon ancienne Nobleſſe, tant maſculine que féminine, le terroir de la Penne appartenant audit noble BERTRAND, ſeroit exempt de toutes impoſitions quelconques. Il fut premier Conſul de Marſeille, & député par cette Ville en 1420, pour ſe trouver au mariage de Louis avec *Yolande d'Aragon*. Il épouſa, par contrat paſſé le 23 Septembre 1432, *Brigitte de Remeſan*, fille de *Julien*, de laquelle il eut :

1. ÉTIENNE, qui ſuit ;
2. JEAN, Religieux de St.-Victor-lès-Marſeille ;
3. PERCEVAL, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jéruſalem ;
4. JACQUES, Ier du nom, marié à *Paule de Vincens*, dont il eut quatre filles, mariées dans les Maiſons de *Remeſan*, d'*Aigoux*, de *Spinola* & de *Clapiers* ;
5. Et FOUQUET, qui prit alliance avec *Marthe Amielle*.

Cette branche a fini dans la perſonne de la Marquiſe de Candolle, mariée à *N.... de Vincheguerre*.

Les alliances de cette branche ſont avec les Maiſons de *Caſtellane*, de *Valbelle*, &c.

X. ÉTIENNE DE CANDOLLE, Seigneur de Penne & autres lieux, fut premier Conſul de Marſeille dans les années 1452 & 1489. Il épouſa, le 16 Septembre 1480, *Renée de la Foreſt*, fille de *Jean*, Ecuyer, de Bourges en Berry, & de *Barthélemie de Vento*, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. BERTRAND, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné ;
3. PIERRE, Religieux à St.-Victor-lès-Marſeille ;
4. Et JEANNE, mariée à *Jacques Odo de Caſtelan*, de Florence.

XI. JEAN DE CANDOLLE, Ier du nom, Seigneur de la Penne, &c., fut Viguier & premier Conſul de Marſeille. Il épouſa une fille de la Maiſon d'*Aigoux*, dont il eut :

1. PIERRE DE CANDOLLE, IIe du nom, qui eut, de *Catherine de Gombert-de-Dromont*, deux filles, mariées dans la Maiſon de *Garnier*, connue aujourd'hui par les Seigneuries de Julhians & de Fonblanque qu'elle poſſède ;
2. & 3. CÔME & BERNARDIN, qui ayant embraſſé le Calviniſme, paſſèrent à Genève où ils ont établi leur Famille, qui ſubſiſte dans la perſonne de PIRAMUS DE CANDOLLE, dont les ancêtres ont été Seigneurs de Saint-Laurent, & ont toujours ſervi dans les troupes Suiſſes au ſervice de France & de Piémont.

XI. BERTRAND DE CANDOLLE, IVe du nom, ſecond fils d'ÉTIENNE, & de *Renée de la Foreſt*, fut premier Conſul de Marſeille, & épouſa, le 17 Septembre 1518, *Georgette Capel*, fille de *Barthélemy*, dont il eut :

XII. PIERRE DE CANDOLLE, IIIe du nom, premier Conſul de Marſeille, qui épouſa, le 20 Janvier 1568, *Melchione de Seillans*, fille de *Pierre*, dont :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. Et un autre PIERRE, Portier de l'Abbaye St.-Victor de Marſeille.

XIII. PIERRE DE CANDOLLE, IVe du nom, épouſa, par contrat du 3 Février 1591, *Anne de Durand*, fille de *N.... de Durand*, dont :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. ANTOINE, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné ;
3. MADELEINE, mariée à N... *d'Altoviti* ;
4. Et CATHERINE, mariée à N... *le Blanc*.

XIV. JACQUES DE CANDOLLE, IIe du nom, épouſa, le 26 Avril 1626, *Louiſe d'Etienne*, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. & 3. PIERRE & ANGE, Religieux à l'Abbaye de St.-Victor-lès-Marſeille.

XV. JEAN DE CANDOLLE, IIe du nom, épouſa, en 1679, *Claire de Mercurini*, dont :

1. PIERRE, mort dans le tems de la contagion ;
2. JACQUES, admis à l'une des places de l'Abbaye ſécularisée de St.-Victor de Marſeille le 14 Février 1748 ;
3. Et MADELEINE, mariée dans la Maiſon de *Monier*, de Marſeille.

XIV. ANTOINE DE CANDOLLE, Ier du nom, ſecond fils de PIERRE, & d'*Anne de Durand*, ſervit dans la Compagnie des Chevaux-Légers d'ordonnance du Roi, commandée par Charles de Lorraine, Duc de Guiſe, & commanda enſuite une des Galères de Sa Majeſté. Après s'être trouvé dans différens ſièges & combats, où il reçut pluſieurs bleſſures, il ſe retira du ſervice & fut premier Conſul de Marſeille en 1659, épouſa, le 19 Février 1642, *Marſeille d'Arnaud*, fille de *Barthélemy*, Ecuyer, & eut :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. Et ANGE, Religieux de l'Abbaye Royale de St.-Victor-lès-Marſeille.

XV. JACQUES DE CANDOLLE, IIIe du nom, épouſa, par contrat du 4 Avril 1671, *Thérèſe de Sicard*, dont :

Digitized by Google

XVI. GASPARD DE CANDOLLE, marié, 1° le 14 Février 1696, à *Madeleine de Chambon-de-Velaux*, fille de *Rodolphe*, Baron de Velaux, & Secrétaire du Roi; & 2° le 21 Septembre 1723, à la fille de noble *Pierre de Porrade*, Chevalier, & de *Françoiſe-Thérèſe du Menc-Campagne*. Il a eu du premier lit :

1. RODOLPHE, marié ſans poſtérité à *Charlotte-Félicité de Vintimille-de-Sciſſons*;
2. CLAIRE, mariée à *Jules d'Albertas de Jourques*, Chevalier.

Et du ſecond lit :

3. ANTOINE-PAUL-AUGUSTIN, qui ſuit.

XVII. ANTOINE-PAUL-AUGUSTIN DE CANDOLLE, ancien Officier des Galères, a épouſé, par contrat du 6 Septembre 1749, *Jeanne-Félicité de Beaumont*, fille de *Jean-Baptiſte*, dont :

JEAN-BAPTISTE-GASPARD DE CANDOLLE.

Les armes : *écartelé d'or & d'azur*. Légende : *Cœlum cœli Domino, terram autem dedit filiis hominum*.

CANDOSNE, Sieur de Savigny, en Normandie, Election de Valognes, porte pour armes : *d'azur, à l'épée d'argent, poſée en pal, la poignée d'or cantonnée de quatre molettes, auſſi d'argent*.

CANGE. Voy. FRESNE (DU).

* CANILLAC (DE), Terre & *Marquiſat* que GUERINE DE CANILLAC, fille unique du Marquis de ce nom, & d'*Alixent de Poitiers*, porta avec les autres biens de ſa Maiſon dans celle de *Rogier de Beaufort*, par ſon mariage avec *Guillaume*, II^e^ du nom, Seigneur de Beaufort-en-Vallée au Pays d'Anjou. Elle fut la ſeconde femme de ce *Guillaume*, & elle en eut *le Marquis de Beaufort*, auteur des Seigneurs de *Canillac*. *Jacques de Beaufort*, Marquis de Canillac, &c., ſon petit-fils, n'eut point d'enfans de Jacqueline, fille de *Jean* V, Sire de Créquy, & de *Louiſe de la Tour*. Il donna, par contrat du 30 Avril 1511, à *Jacques de Montboiſſier*, ſon filleul, le Marquiſat de *Canillac* & ſes autres Terres & Seigneuries, à condition de porter les noms & armes de *Beaufort*; ce qu'il confirme en le mariant le 20 Avril 1513.

La Maiſon de *Canillac*, noble & ancienne, a donné un Cardinal, Archevêque de Toulouſe, dans RAYMOND DE CANILLAC, mort à Avignon le 20 Juin 1573; & dans le même ſiècle un Evêque de Saint-Flour en la perſonne de DIEUDONNÉ DE CANILLAC; ces Seigneurs ſe ſont ſignalés pour le ſervice de nos Rois & de l'Etat, pluſieurs y ont perdu la vie dans le XVI^e^ ſiècle; & *Jean de Beaufort*, Marquis de Canillac, défendit, contre les Proteſtans, la Ville de Saintes en 1570. Voyez MONTBOISSIER.

* CANISY, en Normandie, Diocèſe de Coutances, Terre & Seigneurie de laquelle dépendent 14 ou 15 Fiefs nobles, qui a été poſſédée dès le XIII^e^ ſiècle par la Maiſon de *Carbonnel*.

RENÉ DE CARBONNEL, Seigneur & Baron du *Homet*, *Courſy* & *Caniſy*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine & Gouverneur d'Avranches, Lieutenant de Roi au Bailliage du Côtentin, obtint du Roi, en conſidération de ſa naiſſance, de ſes ſervices & de ceux de ſon père HERVÉ DE CARBONNEL, Seigneur de Caniſy, Cambernon, &c., Chevalier du Saint-Eſprit, l'union & l'érection des Baronnies de *Courſy*, du *Homet* & de *Caniſy* (compoſées, la première, de 32 Paroiſſes, d'où relèvent 56 Fiefs ou Terres nobles; & la dernière de 28 Paroiſſes, d'où relèvent auſſi 27 Fiefs ou Terres nobles), en Marquiſat, ſous le titre de *Marquiſat de Caniſy* par Lettres de Décembre 1619, regiſtrées en 1643. Par ces Lettres le Roi confirma l'acte d'échange paſſé à Saint-Lo entre Charles de Matignon, Comte de Thorigny, Baron de Saint-Lo, & HERVÉ DE CARBONNEL, Seigneur de Caniſy, le 8 Novembre 1619; en vertu duquel la Terre & Seigneurie de la Meauffe-ſur-Rille, qui relevoit de la Baronnie du *Homet*, ſera tenue & relevera à l'avenir de la Baronnie de Saint-Lo, au lieu de la Terre de *Caniſy*, laquelle, par ce moyen, ſera perpétuellement unie & incorporée à la Baronnie du *Homet*, mouvante & relevante nuement & ſans moyen du Roi à cauſe de ſon Château de Carentan, comme celle de *Courſy* à cauſe de ſon Château de Falaiſe. Voyez CARBONNEL.

CANITZ, Maiſon ancienne, originaire d'Eſclavonie, qui s'eſt répandue depuis longtems dans la Luſace ſupérieure, & qui demeura d'abord à Goerlitz, où elle avoit place dans le Sénat, de même que le reſte de la Nobleſſe. MARCEL DE CANITZ vivoit en 1185;

Digitized by Google

Bernard de Canitz, Bourgmeſtre de Goerlitz, vivoit en 1399, & André de Canitz le fut en 1458.

Christophe-Frédéric de Canitz, Seigneur de Fiſchbach, poſſédoit au commencement du XVII^e ſiècle la Terre de *Ritſchen* dans la Luſace ſupérieure; mais s'étant attiré la diſgrâce de l'Empereur Ferdinand II, il fut dépouillé de cette Terre.

Depuis ce tems-là les *Canitz* ne poſſédèrent plus rien dans la Luſace ſupérieure juſqu'à ce qu'Othon-Louis de Canitz, Colonel au ſervice du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, iſſu d'une branche de cette Maiſon qui s'établit en Pruſſe, acquit par ſon mariage avec N.... *de Kyau*, les Terres nobles de Haine-Wald, Spitz-Cunnerſdorff, Oberwitz, &c., leſquelles, après ſa mort, échurent en partage à Samuel-Frédéric de Canitz, Chambellan du Roi de Pruſſe & Capitaine du Bailliage de Sehſten: cette branche eſt diſtinguée depuis pluſieurs ſiècles en Pruſſe.

Jean de Canitz, d'une autre branche, étoit en 1520 Prévôt de Saint-Petersberge, & fort eſtimé du Duc de Saxe.

Christophe-Henri de Canitz, Seigneur de Mutſchen, Treben, &c., s'eſt diſtingué dans les armées en qualité de Général du Roi de Pologne. Il mourut ſubitement en 1718, laiſſant un fils poſthume nommé Jean-Gottlieb. Voy. Moréri.

CANIVET, en Normandie, Election de Bayeux.

Jacques-Louis de Canivet, Chevalier, Seigneur de Vaqueville, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Commandant de Port en Beſſin, épouſa, le 12 Novembre 1727, *Marie-Louiſe Goſſelin*, dont:

Marie-Mélanie de Canivet, mariée, le 29 Mai 1744, à *Jean-Charles-Gabriel de Valentin*, Seigneur de Vitray. Voyez VALENTIN.

Les armes: *d'azur, à trois canifs d'argent, emmanchés d'or, poſés 2 & 1.*

CANON, en Lorraine. Nicolas Canon, Chanoine & Grand-Chantre de la Primatiale de Lorraine, acheta avec *Pétronille du Four*, ſa belle-ſœur, le 5 Mai 1704, de *François Hurault*, le Marquiſat de Ville-ſur-Illon. *Pétronille du Four*, morte en 1723, étoit veuve de Claude-François, Baron de Canon & du St.-Empire, Seigneur de Brick en Siléſie, Miniſtre d'Etat des Ducs Charles IV, Charles V & de Léopold; Ambaſſadeur Plénipotentiaire de l'Empereur Léopold & de la Ducheſſe de Lorraine, mère du Duc Léopold, au Traité de Ryſwick. Il mourut premier Préſident au Parlement de Nancy en 1702, & avoit été créé Baron du St.-Empire par diplôme du 1^er Avril 1674, confirmé par le Duc Charles V le 5 Mai 1677, regiſtré au Parlement de Lorraine le 2 Juillet 1698 & le 4 Décembre ſuivant.

Charles, ſon fils unique, Baron de Canon & du St.-Empire, Marquis de Ville-ſur-Illon, Seigneur de Brick en Siléſie, mourut le 4 Août 1742. Il avoit épouſé, le 6 Mars 1698, *Jeanne-Henriette de Ficquelmont*, morte le 28 Février 1732, fille de *Jean-François*, Comte de Ficquelmont, Capitaine-Commandant une Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Duc Léopold, & de *Marguerite de Chauvirey*, dont il a eu:

1. Jean-Pierre-Nicolas, qui ſuit;
2. Et Charles, Baron de Canon & du St.-Empire, dit le *Marquis de Ville*, Seigneur de Brick en Siléſie, Chambellan de Leurs Majeſtés Impériale et Royale, Général-Major & Commandant à Debretchin, marié, en 1741, à N.... Comteſſe de *Heisler*, fille du Comte de ce nom, Capitaine-Général de la Moravie.

Jean-Pierre-Nicolas, Baron de Canon & du St.-Empire, Marquis de Ville-ſur-Illon, épouſa, le 30 Avril 1726, *Gabrielle*, Comteſſe de *Hunolſtein*, fille de *François-Hermann*, Comte de Hunolſtein, Maréchal de Lorraine & du Barrois, & de *Marguerite le Begue*, ſa ſeconde femme. Il en eut:

1. Charles-Gabriel, Marquis de Ville, Capitaine au Régiment du Meſtre-de-Camp-Général de Dragons;
2. Joseph-Dieudonné;
3. Philippe-Charles, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de Champagne le 19 Octobre 1740;
4. & 5. Hermann-François & François-Antoine;
6. Et Jean-Baptiste-Louis, Enſeigne au Régiment Royal-Rouſſillon.

(*Tablettes Généalog. & Hiſtor.*, part. VII, p. 75.)

CANONVILLE ou CANOUVILLE, en Normandie, Maiſon qui a le ſort de celles qui ſont ſi anciennes qu'on n'en découvre point l'origine; mais il eſt conſtant que de toute

Digitized by Google

antiquité elle a été au rang des plus illuſtres de la Province. Voyez Ducheſne, *Hiſt. Norm.*, p. 126.

Le nom de *Canonville*, comme tous les anciens noms, ſe trouve écrit fort diverſement, tantôt avec un *C*, un *K* ou un *Q* indifféremment, & ſouvent avec le changement ou le retranchement de quelques lettres, ſuivant l'ignorance ou la différente prononciation des conſonnes; mais il eſt aiſé de faire voir que c'eſt la même choſe, ſe rencontrant quelquefois en trois ou quatre manières différentes dans le même titre ou le même Auteur.

Il y avoit un CANONVILLE au paſſage de GUILLAUME *le Conquérant* en Angleterre, & l'on en voit dans ce Pays-là juſqu'à la fin du règne d'EDOUARD I^er^, c'eſt-à-dire vers 1300.

En Normandie RICHARD DE CANONVILLE eſt nommé avec les plus grands Seigneurs du Pays, dans deux Chartes de HENRI II, Roi d'ANGLETERRE & Duc de Normandie, qui contiennent, l'une des Privilèges accordés aux Habitans de Rouen, vers 1175; & l'autre donnés à l'Abbaye de Jumiéges vers le même tems. Par une troiſième Charte du même HENRI II, & une Bulle du Pape LUCIUS III, de 1181, qui confirment les donations faites à l'Abbaye de Vallemont, il paroît que GUILLAUME DE CANONVILLE y avoit aumôné quelques revenus. Voyez l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, par la Roque, tom. II, pag. 1802, 1858 & 1859; *Neuſtria pia*, pag. 872 & ſuiv.

Le premier (ſuivant les titres de cette Maiſon & les Regiſtres de l'Echiquier en divers endroits, particulièrement depuis 1505 juſqu'en 1512) qu'on trouve avoir fait ſouche eſt

RAOUL DE CANONVILLE qui, outre la Terre de *Canonville*, ſituée dans le Pays de Caux, qui étoit de tems immémorial dans la Maiſon, & dont elle avoit pris le nom, poſſédoit celles de Veneſville & de Malleville, qui ſont encore aujourd'hui à Meſſieurs de *Raffetot*, aînés des branches qui ſubſiſtent. Le père, de ſon vivant, avoit donné cette dernière Terre en partage à ſon fils RAOUL, ce que RICHARD *Cœur-de-Lion*, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, confirma par ſa Charte du 1^er^ Mars de la dixième année de ſon règne, en préſence de pluſieurs Evêques & Seigneurs de ſa Cour. RAOUL laiſſa:

1. GUILLAUME, dont la branche s'éteignit à la cinquième ou ſixième génération, vers 1410 dans GUILLAUME DE CANONVILLE, dont la ſœur *Eléonore* épouſa *Roger Suhard*, Gentilhomme du Beſſin;
2. RAOUL, Seigneur de Malleville, par ceſſion de ſon père, mort ſans enfans, quelques années après;
3. PIERRE, qui ſuit, & dont les deſcendans ont fait les différentes branches qui ſubſiſtent;
4. & 5. ROBERT & JEAN DE CANONVILLE.

PIERRE DE CANONVILLE, I^er^ du nom, Chevalier, Seigneur de Malleville, eut auſſi en partage la Terre de *Malleville*, que GUILLAUME, ſon frère aîné, abandonna en ſa faveur, en préſence de pluſieurs Seigneurs du Pays nommés dans l'acte, de ROBERT & JEAN DE CANONVILLE, ſes frères, & autres Chevaliers; ce que JEAN, ſurnommé *ſans Terre*, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, confirma pareillement par ſa Charte donnée au Château-Gaillard, près Andely, le 31 Août de la première année de ſon règne. On a le *Vidimus* de ces trois Chartes par le Lieutenant-Général René de Coſſé, Seigneur de Briſſac, Grand-Pannetier, Grand-Fauconnier & Bailli de Caux, du 4 Mars 1504.

En ce tems-là les cadets des premières Maiſons du Royaume, des Princes, & même des Rois de France, avoient coutume de porter le nom des Terres qui leur étoient données en partage: c'eſt ce que nous apprennent l'Hiſtoire des Maiſons de *Montmorency*, *Béthune*, *Chatillon*, *Dreux*, &c., par Ducheſne, & l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, par la Roque. Suivant cet uſage, PIERRE prit celui de *Malleville*, que ſa poſtérité conſerva juſque vers 1410; & c'eſt ſous ce nom de *Malleville* qu'on trouve des Seigneurs de *Canonville* en pluſieurs occaſions mémorables. GUILLAUME DE MALLEVILLE fut un des Chevaliers qui accompagnèrent Mathieu de Montmorency, IV^e^ du nom, Amiral & Grand-Chambellan, & Jean d'Harcourt, lorſqu'en 1295 ils paſſèrent en Angleterre avec un grand nombre de Seigneurs du Pays & des autres Provinces, prirent la Ville de Douvres, la pillèrent & la brûlèrent. Dans la revue que fit Louis d'Harcourt, Vicomte de Chatelleraut & Chevalier *Banneret*, le 2 Septembre 1357, il y avoit un JOHAN DE MALLEVILLE, Chevalier. En 1368 JEAN DE MALLEVILLE étoit un des ſix Chevaliers qui étoient dans les Troupes dont Jean d'Harcourt fit la revue. Dans le compte des prêts faits par le Roi pour le voyage d'Alle-

Digitized by Google

magne en 1388, on y voit JEAN & PERRIN DE MALLEVILLE, Chevaliers. En 1440 Fécamp fut remis entre les mains des François par le Seigneur de Malleville, &c. Voyez Duchesne, *Hiſtoire de la Maiſon de Montmorency*; & la Roque, *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*.

De ce PIERRE DE CANONVILLE, Ier du nom, deſcendit

PIERRE DE CANONVILLE, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Malleville, qui épouſa, par contrat paſſé le 24 Août 1282, *Iſabeau de l'Eſpinay*, Dame de cette Terre, & d'un Fief qui eſt dans Sainte-Hélène près de Fécamp. Ils eurent :

PIERRE DE CANONVILLE, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Malleville, qui épouſa, par traité paſſé devant *Sinſon* & *Blaiſe*, Notaires à Boslebec, le Lundi avant la Madeleine 1355, *Laurence de Calletot*, Dame de Raffetot. Par ce mariage la Terre de *Raffetot* entra dans la Maiſon, & les aînés, qui en ont pris le nom, la poſſèdent encore aujourd'hui. Les enfans ſortis de ce mariage qui partagèrent la ſucceſſion avec leur mère, par acte paſſé devant *Pierre Queſnel*, Notaire à Cany, le 24 Février 1390, furent :

PIERRE DE CANONVILLE, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Malleville & de Raffetot, qui épouſa *Iſabeau de Magneville*, Dame de Beuſeville-la-Guerard, d'un nom fort connu dans l'Hiſtoire de Normandie ;

Et JEAN, qui ſuit.

JEAN DE CANONVILLE, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Malleville, Raffetot & Beuſeville-la-Guerard, reprit, vers 1410, à l'extinction de la branche aînée, le nom & les pleines armes de *Canonville* qu'il avoit toujours portées briſées auparavant, ſuivant l'uſage de ce tems-là. Cependant comme ces Seigneurs étoient bien plus connus dans le pays ſous le nom de *Malleville*, que ſous celui de *Canonville*, on ne laiſſa pas de continuer à les y appeler encore long-tems après, juſqu'à ce qu'ils euſſent reconnu de quelle importance il étoit de faire voir au Public leur véritable origine, dans l'incident qu'on leur forma mal-à-propos, duquel nous parlerons ci-après. Il eut pluſieurs enfans qui partagèrent ſa ſucceſſion, par acte paſſé devant *Martin le Poſt*, Notaire à Montivilliers, le Dimanche 21 Septembre 1455. PIERRE DE CANONVILLE, Ve du nom, à la recherche qui fut faite en 1540, préſenta ſa généalogie, accompagnée des titres juſtificatifs dont les regiſtres de l'Echiquier font mention en pluſieurs endroits. Il déclara que c'étoit tant pour lui que pour ſes fils. JEAN DE CANONVILLE épouſa, par traité paſſé devant *Pierre Queſnel*, Notaire à Cany, le Jeudi 3 Juillet 1404, *Marie de Boſcherville*.

GUILLAUME DE CANONVILLE, leur fils, Chevalier, Seigneur de Malleville, Raffetot, Beuſeville-la-Guerard, &c., épouſa *Jeanne de Gueurres*, Dame de cette Terre, auprès de Dieppe, qu'elle porta dans la Maiſon de *Canonville*. Cette Dame étoit de très-bonne Maiſon, & alliée par ſon aïeul à *Anne de Maſquerel*, aux Maiſons Royales de France, d'Angleterre & de Chypre. De ce mariage vint :

JEAN DE CANONVILLE, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Malleville, Raffetot, Beuſeville-la-Guerard, Gueurres & Veneſville, qui étoit un très-riche & très-puiſſant Seigneur. Ce fut lui qui ſoutint ce grand procès que lui attira l'équivoque des noms de Malleville & de Canonville, dont il faut dire le ſujet. Depuis RAOUL DE CANONVILLE, ſon ſixième aïeul, la Terre de Veneſville avoit toujours ſuivi le partage des aînés juſqu'en 1383, que GUILLAUME DE CANONVILLE, dernier de ſa branche, la donna en mariage à ſa ſœur ELÉONORE DE CANONVILLE, qui épouſa un Gentilhomme du Beſſin, appelé *Roger Suhard*, d'une aſſez bonne Maiſon de ce pays-là, dit la Roque dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, tom. II, p. 1445.

En 1505, *Guillaume Suhart*, leur petit-fils, l'ayant vendue à un autre Gentilhomme, appelé Manchon, & JEAN DE CANONVILLE, IIe du nom, l'ayant retirée à *droit-de-ſang*, Manchon s'y oppoſa : il reconnoiſſoit à la vérité la haute origine des Seigneurs de Malleville (*paſſée ſous 400 ans*, ce ſont les termes de la production); mais il prétendoit que c'étoit une Maiſon différente de celle de *Canonville*, dont ils n'avoient pris le nom que depuis un certain tems; ſur quoi JEAN DE CANONVILLE remontant juſqu'à RAOUL, qui vivoit en 1122, prouva ſi bien ſa deſcendance par les traités de mariages, les partages des Terres qui avoient été ou qui étoient encore dans la Maiſon depuis pluſieurs ſiècles, par les Egliſes & les Châteaux où étoient les mêmes armes que les ſiennes (*de gueules, à trois molettes d'éperon d'or*, marquées dans l'Arrêt), que ſes ancêtres avoient toujours portées, & par l'Ar-

Digitized by Google

rêt de l'Echiquier du 26 Novembre 1512, que la Terre lui fut adjugée; ainſi elle rentra dans ſa Maiſon, & elle appartient encore aujourd'hui à MM. de *Raffetot*. Ce JEAN DE CANONVILLE, II^e^ du nom, préſenta ſon aveu à la Chambre des Comptes de Paris le 22 Juillet 1498. Il épouſa *Anne de Gromeſnil*, Dame de la Terre de Gromeſnil & de celle de Beaucamp, Harcamville, Provemont & Fiſchencourt. Les Seigneurs de Gromeſnil étoient d'une des meilleures Maiſons de la Province, & avoient eu de très-grandes alliances. Le dernier de ce nom fut *Robert de Gromeſnil*, qui avoit épouſé *Marie Bloſſet*, de la Maiſon d'*Eſneval*. Ils eurent :

PIERRE DE CANONVILLE, V^e^ du nom, qui fut Seigneur des mêmes Terres que ſon père, & partagea le 24 Octobre 1519, comme arrière-petit-fils de *Marie de Boſcherville*, la ſucceſſion de noble *Jeanne de Fleurigny*, fille de noble & puiſſant Seigneur *Philippe de Fleurigny*, avec noble perſonne Guy d'Orbec, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Perrine de Jeucourt, Dame de Matignon, Thorigny & Quietteville, & Claude d'Annebaut, depuis Maréchal de France. Il épouſa, le 15 Novembre 1509, *Renée Chauvin*, Dame d'Auſonville-Eſneval & d'Auſonville-ſur-Bacqueville, fille de Meſſire *Louis Chauvin*, Chevalier, Seigneur de Birac & Poſſe, Ecuyer d'Ecurie ordinaire du Roi CHARLES VIII, & de *Louiſe de Longchamp*, Dame dudit lieu, & des Terres de Calleville & de Muſgros. Ils eurent :

1. JEAN, qui ſuit;
2. NICOLAS, Seigneur de Gromeſnil, de Beaucamp & d'Oudalle, auteur de la branche des Seigneurs de *Canonville-Gromeſnil*, rapportée ci-après;
3. Et FRANÇOIS DE CANONVILLE, Doyen de la Cathédrale d'Evreux.

BRANCHE
des Seigneurs DE CANONVILLE-RAFFETOT.

JEAN DE CANONVILLE, III^e^ du nom, Seigneur d'Auſonville-Eſneval & de Boſcherville, épouſa, par traité du 15 Janvier 1536, paſſé devant les Notaires de Boslebec, *Antoinette de Rouvroy-de-Saint-Simon*, fille de *Mery de Saint-Simon*, Seigneur de Précy, de Balagny & de Bouqueval, & de *Giraude du Prat*, fille du célèbre Chancelier de ce nom, qui fut depuis Cardinal & Légat à *Latere* en France. De ce mariage vint :

ANTOINE DE CANONVILLE, Seigneur de Malleville-Raffetot, Beuſeville-la-Guerard, Gueurres, Veneſville, Auſonville-Eſneval & autres Terres, qui épouſa, par traité paſſé devant les Notaires d'Aumale le 25 Mai 1571, *Françoiſe de la Motte*, fille de *Jean de la Motte*, Chevalier, Seigneur de Montigny. Il en eut :

1. FRANÇOIS, qui ne laiſſa point d'enfans de *Jeanne de Hautemer-de-Fervaques*, mariée, 1° le 18 Mai 1579, à *Claude d'Eſtampes*, Sieur de la Ferté-Imbault, elle étoit fille de *Guillaume de Hautemer*, Maréchal de France;
2. Et ALEXANDRE, qui ſuit.

ALEXANDRE DE CANONVILLE, I^er^ du nom, épouſa, en 1629, *Françoiſe de Choiſeul-Praslin*, fille de *Charles*, & couſine germaine de *Céſar de Choiſeul-du-Pleſſis-Praslin*, d'une Maiſon alliée à la Maiſon Royale de *Dreux*, il y a plus de 450 ans. De ce mariage naquirent :

1. ALEXANDRE, qui ſuit;
2. N....., tué en Hongrie;
3. N... mariée à *N..... le Grand*, Préſident à la Chambre des Comptes de Dijon;
4. Et N... mariée à *N..... de Pertuis*, Gouverneur de Menin.

ALEXANDRE DE CANONVILLE, II^e^ du nom, Seigneur de Malleville, Raffetot, Beuſeville-la-Guerard, Gueurres, Veneſville, Claire[illegible], Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mourut en Janvier 1681. Il épouſa *Henriette-Catherine de Gramont*, qui, après la mort de ſon mari ſe fit Religieuſe aux filles du Saint-Sacrement à Paris. Elle étoit fille d'*Antoine* III, Duc & Pair, & Maréchal de Gramont, dont entr'autres enfans :

ANTOINE-ALEXANDRE DE CANONVILLE, Marquis de Raffetot, Colonel du Régiment de Berry, fait Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1^er^ Octobre 1718, qui épouſa *N.... de Pertuis*, ſa couſine germaine.

LOUIS-AUGUSTIN DE CANONVILLE, leur deſcendant, Marquis de Raffetot, Seigneur du Pleſſis-Chivray, de Goeurs, Vignacourt, &c., mourut noyé en Octobre 1742. Il épouſa, en 1724, *Conſtance-Geneviève-Catherine-Louiſe de Pardieu d'Avremenil*, fille de *Philippe*, Marquis d'Avremenil, & de *Geneviève du Meſniel-de-Sommery*, dont entr'autres enfans :

Digitized by Google

CHARLES-LOUIS-JOSEPH-ALEXANDRE DE CANONVILLE, Marquis de Raffetot, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers Dauphin, & depuis Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de Berry, qui épousa, le 18 Mai 1756, *Marguerite-Marie-Louise-Victoire Barberie de Saint-Conteſt*, née le 13 Mars 1738, mariée 1° le 6 Juin 1753, à *Louis-Henri-Félix du Plessis-Châtillon*, Comte de Châteaumeillant, né le 24 Novembre 1726, mort le 25 Août 1754. Elle étoit fille de *François-Dominique Barberie*, Seigneur de la Chateigneraye, & de *Jeanne-Monique des Vieux*. De ce mariage ſont iſſus pluſieurs enfans.

Les armes de CANONVILLE-RAFFETOT, comme ci-devant.

BRANCHE des Seigneurs DE CANONVILLE-GROMESNIL.

NICOLAS DE CANONVILLE, fils puîné de PIERRE, V° du nom, fut Seigneur de Gromeſnil, Beaucamp, Oudalle & autres Terres, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & épouſa, par traité paſſé à Saint-Germain-en-Laye le 20 Avril 1543, *Louiſe de Serviat*, Dame de Criquetot, Terre ſituée dans la campagne du Neubourg. Ils eurent :

LOUIS DE CANONVILLE, Chevalier de l'Ordre du Roi, l'un des 100 Gentilshommes de ſon Hôtel, Gentilhomme de la Chambre de Monſeigneur le Duc d'Anjou, frère du Roi, Enſeigne de 50 hommes d'armes, Seigneur de Gromeſnil, Beaucamp, Oudalle, du Meſnil-au-Vicomte, du Breuil, Burey, Louverſey, Criquetot & Ectot. On voit ſon tombeau dans le chœur de l'Egliſe de Villettes. Il avoit épouſé, par traité paſſé devant les Notaires de Beaumont-le-Roger le 27 Août 1577, *Barbe de Chambray*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Chambray, Baron d'Auffay & de Thevray, & de *Bonaventure de Prunelé*, ſœur de *René*, qui épouſa ANNE DE DREUX, Princeſſe du Sang Royal de France. Il eut:

1. GABRIEL, qui ſuit;
2. PIERRE DE CANONVILLE, qui eut pour fils AIMAR DE CANONVILLE, qui fut père de CHARLOTTE, mariée à un Gentilhomme appelé *Hector des Marès-de-Belleſoſſe*;
3. Et ANTOINE; rapporté après ſon frère aîné.

GABRIEL DE CANONVILLE, Seigneur de Gromeſnil, Beaucamp, Oudalle, Criquetot, Bailli de Caux & Chevalier de l'Ordre du Roi, dont on voit le tombeau dans l'Egliſe de Gromeſnil, avoit épouſé, par traité du 23 Septembre 1607, paſſé devant les Notaires de Montivilliers, *Madeleine le Roux*, Dame de Touffreville, Grez & Pouville, Raimbortot, du Bellay en France, &c. Elle étoit fille de *Charles le Roux-de-Touffreville* & d'*Anne de Bagyś*, & petite-fille de *Jean de Bagys*, & d'*Anne de Gondy*, ſœur du Maréchal Duc de Retz, & du Cardinal de ce nom, & tante de deux Cardinaux & Archevêques de Paris. De ce mariage eſt né:

ADRIEN DE CANONVILLE, Chevalier, Seigneur de Gromeſnil, Beaucamp, Criquetot, &c., qui épouſa *Marie-Eliſabeth Bretel*, Marquiſe de Gremonville, fille de *Nicolas*, Seigneur de Gremonville, & d'*Anne-Françoiſe de Loménie*. Ils eurent :

ANNE-MARIE-MADELEINE DE CANONVILLE, morte le 25 Novembre 1741, qui épouſa, 1° par contrat du 5 Avril 1684, paſſé devant *Morice* & *Gruchet*, Notaires à Rouen, *Robert le Roux*, IV° du nom, Baron d'Eſneval, Ambaſſadeur en Portugal, puis en Pologne, mort en 1693, auquel elle porta la Terre de Criquetot; & 2° le 5 Janvier 1700, *Charles-François de Montholon*, Seigneur du Vivier & d'Aubervilliers, premier Préſident au Parlement de Rouen, mort le 9 Juin 1703.

ANTOINE DE CANONVILLE fut marié, & eut :

1. PIERRE, marié à *Françoiſe Bretel*, dont il eut :

   CHARLES, qui fut marié;
   Et FRANÇOIS, Eccléſiaſtique.

2. ADRIEN;

Et quelques filles mariées.

Ce que nous venons de rapporter de l'ancienne Maiſon de CANONVILLE eſt extrait d'un Mémoire hiſtorique, & imprimé à Rouen ſur la fin du dernier ſiècle, où ſe trouvent les Généalogies de pluſieurs anciennes Maiſons de Normandie, comme celles de *le Roux-d'Eſneval*, *Bretel*, *Tournebu*, *Prunelé*. Voyez ces mots.

CANTELMI, Maiſon des plus illuſtres du Royaume de Naples. CHARLES II, Roi d'Angleterre, reconnut par un acte ſolemnel de 1683, que cette Maiſon étoit ſortie des Rois d'Ecoſſe, & il avoua pour ſes parens ceux qui en portoient le nom. CHARLES II, Roi d'Eſpagne, approuva la publication de cet acte en 1688, & la confirma de nouveau, autant qu'il étoit en lui. EVERARD, dernier fils de DUNCAN,

Digitized by Google

Ier, Roi d'Ecoſſe dans le XIe ſiècle, fut obligé, après la mort de ſon père, aſſaſſiné par *Macbeth*, uſurpateur de la Couronne, de ſe retirer en Angleterre auprès du Roi SAINT EDOUARD. On l'avoit ſurnommé *Cantelm* ou plutôt *Kanklam*, pour la force de ſon eſprit. De-là il paſſa en Normandie près des Ducs, qui étoient ſes parens, & s'établit en France. *Antoine d'Ecoſſe*, ſon fils, fut Seigneur de Lue & de Trilli, eut de grands biens en Provence. Sous le Comte *Raymond*, il prit le nom de *Cantelm*. Ses enfans ſuivirent CHARLES, Duc d'Anjou, dans la conquête du Royaume de Naples, & s'y établirent. Ils eurent la Terre de *Popoli*, qui fut érigée en *Duché* dans le XVIe ſiècle par le Roi d'Eſpagne PHILIPPE II.

La Généalogie de cette Maiſon commence à JACQUES CANTELMI, auquel CHARLES d'Anjou, Roi de Naples, donna la Terre de Popoli. Elle a formé deux branches.

PREMIÈRE BRANCHE.

Comtes DE POPOLI.

JEAN-JOSEPH-BONAVENTURE CANTELMI, Comte de Popoli, mourut en 1560. Il épouſa *Portia Colonne*, dont :

FRANÇOIS CANTELMI, le dernier de ſa branche, mort en 1556, ſans laiſſer de poſtérité de *Julie de Médicis*, fille naturelle d'*Alexandre*, Duc de Toſcane.

DEUXIÈME BRANCHE.

Princes DE PETTERANO, *Ducs* DE POPOLI.

FABRICE CANTELMI, Duc de Popoli, fut créé Prince de Petterano, par PHILIPPE IV, Roi d'Eſpagne, & épouſa *Béatrix Brancia*, fille de *François*, Duc de Belvedère, dont :

JOSEPH, qui ſuit ;

JACQUES CANTELMI, né le 27 Juin 1645, Inquiſiteur à Malte, enſuite Nonce à Veniſe, en Pologne, & à Vienne, & encore Nonce extraordinaire à la Cour de l'Empereur, & à la Diète d'Augsbourg lorſque l'Empereur JOSEPH y fut élu Roi des Romains. Le Pape ALEXANDRE VIII le créa Cardinal en 1690 ; il fut enſuite Archevêque de Capoue, & quitta ce ſiège pour celui de Naples, où il fut des premiers à ſe déclarer pour le Roi PHILIPPE V, qu'il eut la joie de recevoir à Naples en 1702. Il mourut le 11 Décembre 1702 ;

Et ROSTAING CANTELMI, rapporté après ſon frère aîné.

JOSEPH CANTELMI, Duc de Popoli, laiſſa de *Diane Caëtani d'Aragon* :

BÉATRIX CANTELMI, morte le 26 Juin 1711, qui épouſa, en 1690, ROSTAING CANTELMI, ſon oncle.

ROSTAING CANTELMI, né en 1653, après avoir ſervi en Sicile, en Eſpagne, en Afrique & en Flandre, où il ſe diſtingua en qualité de Major-Général de Bataille, ſe retira en 1696 dans le Royaume de Naples, & fut nommé Général des troupes de ce Royaume. CHARLES II, Roi d'Eſpagne étant mort en 1700, il fut des premiers à reconnoître PHILIPPE V. LOUIS XIV le nomma Chevalier de l'Ordre du St.-Eſprit en Juin 1701. Le Roi d'Eſpagne le nomma Meſtre-de-Camp-Général dans le Royaume de Naples en Février 1702, & Capitaine d'une des quatre Compagnies de ſes Gardes-du-Corps en Novembre 1703. Il ſervit lors de la priſe de Barcelone par l'Archiduc d'Autriche, depuis Empereur, en Octobre 1705, prit poſſeſſion de la Grandeſſe d'Eſpagne le 5 Avril 1706, en ſe couvrant la première fois devant le Roi, & fut fait Commandeur de Baſtiments, de Léon, de l'Ordre de Saint-Jacques, au mois de Novembre 1706. Il ſe diſtingua à la bataille d'Almanza en Valence le 25 Août 1707, fut nommé Général de Catalogne en Mars 1713, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or en Juillet 1714, qu'il reçut le 16 Août ſuivant, fut fait Conſeiller du Conſeil de Guerre & du Conſeil des Finances en 1715, & nommé Gouverneur du Prince des Aſturies en Juillet 1716. Il épouſa, en 1690, BÉATRIX CANTELMI, Princeſſe de Petterano, ſa nièce, morte le 26 Juin 1711, fille de JOSEPH, Duc de Popoli, dont il a eu :

JOSEPH CANTELMI, Prince de Petterano, marié, le 22 Avril 1717, à *Catherine-Berthe de Boufflers*, née le 21 Septembre 1702, nommée en 1717 Dame d'honneur de la Reine d'Eſpagne, & enſuite Dame du Palais, morte le 16 Juillet 1738. Elle étoit fille de *Louis-François*, Duc de *Boufflers*, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi & de la Toiſon d'Or, & de *Catherine-Charlotte de Gramont*. (Voyez Lellis, *Famiglie Napoli* ; Imhoff, *Hiſt. Généal. d'Italie & d'Eſpagne* ; le P. Anſelme, Moréri, *Mémoires du tems*, &c.)

CANTILLANA. Don JOSEPH de Baeza & Viſentelo, des Marquis de Caſtromonté, Grand

Digitized by Google

d'Eſpagne, Comte de CANTILLANA, & Marquis de Brénès en Andalouſie, Chevalier de l'Ordre de Saint-Janvier, Ambaſſadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire de S. M. Sicilienne à la Cour de France en Juillet 1753, n'eſt pas marié.

CANU, Sieur de Baſmarey & du Martel, en Normandie, Election de Caen, porte : *de gueules, au lion d'or, au chef de même.*

* CANVILLE. La Terre de Canville, ſituée dans le Bailliage de Caux, au milieu des terres, ſur le chemin de Rouen à Fécamp, a donné l'origine à cette Maiſon. Il y a ſi longtems que cette famille eſt éteinte en Normandie, que nous n'en pouvons parler que confuſément d'après quelques Mémoires extraits des Echiquiers de la Province & des Regiſtres de la Chambre des Comptes de Paris, qui contiennent une Charte de HENRI II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, donnée à Rouen & faite en faveur de l'Abbaye de Jumiéges, dans laquelle ſont témoins RICHARD DE CANVILLE & GIRARD DE CANVILLE, Chevaliers, avec Rotrou de Warvick, Archevêque de Rouen, Richard du Homet, Connétable de Normandie, Robert Marmion, Saher de Quincy, Robert d'Eſtouteville, & autres. Mais cette Maiſon de CANVILLE, dont les puînés ſe ſont établis en Angleterre, y a été très-floriſſante & y ſubſiſte encore à préſent. Il appert des regiſtres de l'Abbaye de Comba, que HUGUES, Sire de CANVILLE en Normandie, vivant en 1098, eut :

1. HUGUES, Sire de CANVILLE, qui fit la branche aînée dans le pays, à préſent éteinte, & dont nous ne pouvons parler, faute de Mémoire ;
2. Et RICHARD, qui ſuit.

RICHARD DE CANVILLE, Chevalier, paſſa en Angleterre vers 1142, & y fonda l'Abbaye de Comba ſous le règne d'ETIENNE, Roi d'Angleterre, vers 1150. Il laiſſa :

1. VAUTIER, qui ſuit ;
2. RICHARD, Chevalier ;
3. GIRARD, rapporté ci-après ;
4. GUILLAUME, auteur de la branche de *Serkinton*, dont il ſera parlé enſuite ;
5. Et MATHILDE, mariée à *Guillaume de Ros*, Chevalier.

VAUTIER DE CANVILLE, Chevalier, eut pour enfans :

1. GEOFFROY, Chevalier, vivant ſous le Roi JEAN, dont la poſtérité eſt ignorée ;
2. PÉTRONILLE, mariée à *Richard de Curſon*, Chevalier ;
3. ALICIE, mariée à *Robert d'Eſeby* ;
4. Et MATHILDE, mariée à *Thomas d'Aſteley*, fils de *Philippe*, Sire d'*Aſteley*, vivant ſous HENRI II.

GIRARD DE CANVILLE, Chevalier, troiſième fils de RICHARD DE CANVILLE, épouſa *Jeanne* ou *Nicole de la Haye*, dont il eut pour fils & ſucceſſeur :

RICHARD DE CANVILLE, Chevalier, qui épouſa *Iſabelle d'Harcourt*, fille d'*Olivier d'Harcourt*, Baron en Angleterre, & de *Mathilde Marmion*.

BRANCHE DE SERKINTON.

GUILLAUME DE CANVILLE, quatrième fils de RICHARD DE CANVILLE, vivoit ſous le Roi HENRI III. Il épouſa *Alberede Marmion*, fille & héritière de *Geoffroy Marmion*, & ſœur de *Robert* & de *Richard*, Milords de *Marmion*, & laiſſa :

1. RICHARD, Chevalier, qui épouſa *Euſtache*, veuve de *Thomas de Verdon* ;
2. GUILLAUME, qui ſuit ;
3. GEOFFROY, tige de la branche des Seigneurs de *Clifton*, rapportée ci-après ;
4. Et THOMAS, Prêtre.

GUILLAUME DE CANVILLE, Seigneur de Serkinton, laiſſa :

1. THOMAS, qui ſuit ;
2. Et GUILLAUME, Chevalier.

THOMAS DE CANVILLE, Chevalier, Seigneur de Serkinton, vivant ſous le Roi EDOUARD Ier, épouſa *Agnès*, dont il eut :

1. GEOFFROY, qui ſuit ;
2. Et FÉLICE, mariée à *Philippe d'Urnaſſel*, Chevalier.

GEOFFROY DE CANVILLE, Milord de Mandet & de Serkinton, épouſa *Eliſabeth*, de laquelle il eut :

GIRARD DE CANVILLE, Seigneur de Serkinton, Chevalier, qui fut père de

ELISABETH DE CANVILLE, qui épouſa *Robert Burdet* ou *Bourdet*, Chevalier.

BRANCHE DE CLIFTON.

GEOFFROY DE CANVILLE, Chevalier, Seigneur de Clifton, troiſième fils de GUILLAUME, & d'*Alberede Marmion*, eut pour fils & ſuc-

Digitized by Google

GUILLAUME DE CANVILLE, Chevalier, Seigneur de Clifton, qui laiſſa entr'autres enfans :.

GEOFFROY DE CANVILLE, Chevalier, Seigneur de Clifton, vivant ſous le Roi EDOUARD Ier, qui épouſa *Mande de Briane*, fille de *Guy*, Seigneur de *Brian*, dont il eut :

GUILLAUME DE CANVILLE, Chevalier, Seigneur de Clifton, qui eut :

1. MANDE DE CANVILLE, mariée à *Richard*, Comte de *Stafford* ;
2. Et MARGUERITE DE CANVILLE, mariée à *Richard de Vernon*, Seigneur de Haddon.

Suivant les Armoriaux, GEOFFROY DE CANVILLE portoit : *d'azur, à trois léopards d'or* ; mais GUILLAUME DE CANVILLE n'en portoit *que deux*, ainſi que BERTRAND DE CANVILLE, Seigneur de Benonville. De la branche reſtée en Normandie étoit JEANNE DE CANVILLE, femme de *Jean de Villiers*, Baron de Coulonces.

Les armes : *d'azur, à trois léopards d'or, poſés l'un ſur l'autre, armés & lampaſſés de gueules.*

*CANY, en Normandie, Terre & Seigneurie conſidérable avec titre de *Marquiſat*, poſſédée par la famille de BEC-DE-LIEVRE. Voy. ce mot

CAPEL, famille illuſtre d'Angleterre. ARTHUR CAPEL, né en 1635, créé par le Roi CHARLES II, Vicomte de *Malden* & Comte d'*Eſſex*, le 20 Août 1661, mourut le 13 Juillet 1683. Il épouſa *Eliſabeth*, fille d'*Algernon Percy*, Comte de Northumberland, dont :

ALGERNON CAPEL, Comte d'Eſſex, qui fut Gentilhomme de la Chambre du Roi GUILLAUME, Colonel d'un Régiment de Dragons, & Lord-Lieutenant & Garde des Rôles du Comté d'Hertford. La Reine ANNE le fit Commandant de la Tour & Lieutenant-Général de ſes armées. Il mourut le 10 Janvier 1710, & avoit épouſé, en 1692, *Marie Bentinck*, remariée à *Conyers d'Arcy* ; elle étoit fille de *Guillaume Bentinck*, Comte de Portland, & d'*Anne Villiers*. Ils eurent :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. & 3. ELISABETH & MARIE.

GUILLAUME CAPEL fut Comte d'Eſſex, Vicomte de Malden, Baron Capel de Hadham, Lord-Lieutenant du Comté d'Hertford, honoré en 1725 de l'Ordre du Chardon, & mourut le 8 Janvier 1743. Il épouſa, 1° en 1718, *Jeanne Hyde*, morte en 1724, fille de *Henri Hyde*, Comte de Clarendon ; & 2° le 3 Février 1726, *Eliſabeth Ruſſel*, fille de *Wriotheſley*, Duc de Bedford. Il eut du premier lit :

1. & 2. CAROLINE & JEANNE, mortes avant 1726 ;
3. & 4. CHARLOTTE & MARIE.

(Voyez Moréri, édit. de 1759).

CAPENDU. La Vicomté de *Bourſonne*, dans la Généralité de Soiſſons, eſt poſſédée depuis plus de 200 ans par la famille de CAPENDU.

CHARLES DE CAPENDU, Ecuyer, Seigneur de Capendu & du Pronnai, Vicomte de Bourſonne, Pair du Comté de Saint-Paul en Artois, Maître des Eaux & Forêts du Duché de Valois, charge poſſédée par tous ſes deſcendans juſqu'à préſent, et nommé parmi les Nobles dans le procès-verbal de rédaction de la Coutume de ce Duché, fait le 13 Septembre 1539, mourut en Septembre 1546. Il avoit épouſé, le 26 Avril 1528, *Antoinette de Ligny*, & en eut :

HENRI DE CAPENDU, Chevalier, Vicomte de Bourſonne, qui épouſa, le 22 Juin 1579, *Antoinette de Monchy-Senarpont*, baptiſée le 18 Mars 1561, morte le 9 Juillet 1626, après s'être remariée 2° à *Philippe de Setouville*, Seigneur de Vaux ; & 3° à *Jean de Gaillard*, Seigneur de Raucourt. Ils eurent :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. ANNE, mariée à *Louis de Sébouville*, Seigneur des Marets ;
3. MARIE, veuve d'*Adrien de Mailly*, Seigneur de la Houſſaye ;
4. Et LOUISE, mariée à *François Tiercelin*, Seigneur de Neufmoulin.

CHARLES DE CAPENDU, IIe du nom, Chevalier, Vicomte de Bourſonne, Seigneur d'Ouchy-le-Châtel & de la Villeneuve, Maître des Eaux & Forêts du Bailliage de Valois, épouſa, le 25 Février 1602, *Antoinette de Sébouville*, & fut père de

CHARLES DE CAPENDU, IIIe du nom, Vicomte de Bourſonne, marié, le 13 Juin 1655, à *Renée-Madeleine de Vaſſan*, dont il eut entr'autres enfans, pour fils aîné

CHARLES DE CAPENDU, IVe du nom, Vicomte de Bourſonne, Seigneur de Capendu & d'Henneſès, Commandeur de Moreuil,

Digitized by Google

de l'Ordre de Saint-Lazare, Chevalier de St.-Louis, épouſa, le 26 Septembre 1689, *Jeanne-Baptiſte de Gaune*. De ce mariage ſont nés:

1. Charles, né le 31 Mars 1695, reçu Page du Roi en ſa Grande-Ecurie le 5 Avril 1710;
2. Et Amable-Paul-Jean-Baptiste, né le 29 Juin 1698, reçu le 30 Avril 1703 Chevalier de Malte dans le Grand-Prieuré de France, où ſon oncle René de Capendu avoit été admis, & reçu auſſi Page du Roi, comme ſon frère aîné, le 2 Mai 1713. Voy. *Tablettes généalogiques & hiſtoriques*, part. VII, p. 240.

Les armes: *d'argent, à trois faſces de gueules, ſurmontées de trois merlettes de ſable, rangées en chef*. Voy. BOURSONNE.

CAPPELIN, Seigneur de Berquery en Normandie, Election de Valognes: *d'azur, à deux chevrons d'or*.

CAPPON, en Normandie, Election de Valognes: *d'argent, à trois loſanges de gueules, 2 & 1, & trois mouchetures d'hermines de ſable, 1 & 2*.

CAPPONI, célèbre famille de Florence, de laquelle deſcendent pluſieurs Ambaſſadeurs, Conſeillers, Cardinaux & Savans.

Ginon Capponi, ſurnommé *l'ancien*, fut envoyé Ambaſſadeur en pluſieurs Cours de la part de la République de Veniſe, dont il devint Gonfalonier. Nori Capponi ſon fils, employé dans pluſieurs députations, mourut en 1457. Deux autres Capponi, connus par leurs Ouvrages, ont porté le nom de Ginon.

Guillaume Capponi étoit Ambaſſadeur de Florence, & Evêque de Cortone en 1505, & mourut en 1512.

Ferrante Capponi, né en 1611, revêtu de pluſieurs emplois diſtingués ſous Ferdinand II, Grand-Duc de Toſcane, étoit Gouverneur de Florence. Cosme III l'établit ſon Miniſtre d'Etat, & l'employa dans pluſieurs affaires importantes. Il mourut en 1688.

Aloys, ou Louis Capponi, iſſu de la même famille, étoit Abbé lorſque le Pape Léon XI le fit Tréſorier de l'Egliſe. Paul V le créa en 1608 Cardinal-Diacre du titre de *Sainte-Agathe*, puis Prêtre du titre de Saint-Charles, de Saint-Pierre-ès-Liens, & de Saint-Laurent *in Lucinâ*. Il devint outre cela Légat à Bologne, Archevêque de Ravenne, & Sous-Doyen du Collège des Cardinaux. Il réſigna ſon Archevêché en 1645, eut un parti pour le ſouverain Pontificat après la mort d'Innocent X, mais qui ne réuſſit point, & mourut en 1659. Voy. Moréri.

CAPPY en Champagne, famille qui ſubſiſte dans François Cappy, Ecuyer, Seigneur d'Athys, du grand & petit Ecury, de Champagne, de Buſſy-le-Château, de la Cheppe & de Cuperly, qui obtint le 5 Mai 1706 un brevet de Cornette dans le Régiment de Cappy-Cavalerie, incorporé depuis dans le Régiment du Roi; en fut fait Capitaine le 1er Février 1708, Major de ce même Régiment le 11 Juillet 1711; fut confirmé dans ſa Nobleſſe par Lettres du mois d'Octobre 1716, & nommé Chevalier de Saint-Louis le 16 Octobre 1721. Il a épouſé, par contrat du 22 Avril 1724, *Marie-Madeleine de Bougard*, fille de *Gilles*, Ecuyer, Seigneur de Potrel & de Saint-Manvieux, Chevalier de St.-Louis, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, & d'*Antoinette Sanouret*, dont ſont iſſus:

1. Gilles-Jean-François-Denis, né le 17 Avril 1726, Ecuyer, Seigneur d'Athys, Penſionnaire du Roi & Capitaine dans le Régiment d'Harcourt, Cavalerie;
2. Et César-Marie Cappy, né le 21 Octobre 1734, Seigneur du grand & petit Ecury & de Champagne, l'un des Chevaux-Légers de la Garde du Roi.

Les armes: *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois merlettes de même, poſées 2 en chef & 1 en pointe*. (Voy. l'*Armorial de France*, reg. V, part. I.)

CAPRIS, en Savoie, Nobleſſe qui produit des certificats ſignés par le Duc de ce nom (Emmanuel-Philibert), ſcellés du ſceau de ce Prince & de celui du Sénat de Turin, par leſquels il eſt prouvé qu'elle eſt des plus anciennes & des plus illuſtres de Savoie. On la croit originaire d'Allemagne, ſa carte généalogique eſt tirée en grande partie d'un Plaidoyer imprimé fait contre la famille de *Ferrery*, qui lui diſputoit la prééminence. Le Duc de Savoie jugea ce différend en faveur des Capris, ainſi qu'il appert par un Arrêt dont copie, communiquée à l'auteur de l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tirée ſur l'original, eſt ſignée par le Duc de Savoie lui-même.

Il y eſt fait mention des grands hommes que

Digitized by Google

cette Maiſon a produits, parmi leſquels on trouve ETIENNE CAPRIS, Général des Finances de Savoie ſous trois différens Princes; MAURICE CAPRIS, Comte de Montmaures, Gentilhomme de la Chambre de CHARLES-EMMANUEL, Duc de Savoie; Sergent-Major-Général de Bataille, Colonel d'Infanterie, Conſeiller d'Etat, Gouverneur de Villeneuve, Carmagnolle & de la Citadelle de Turin; ETIENNE CAPRIS, Abbé de Mulegio, enſuite Evêque d'Aſt, Gouverneur de feu Illuſtriſſime Dom CHARLES, Conſeiller d'Etat & Grand-Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade; LAZARE CAPRIS, qui ſuccéda à l'Abbaye du précédent, fut Référendaire de l'une & l'autre ſignature, Gouverneur d'Orviéto, Terny, Forli & Vice-Légat de Bologne; FRANÇOIS & GASPARD CAPRIS, Généraux d'Armées; PHILIPPE-EMMANUEL CAPRIS, Seigneur d'Ateſſano & de Corveia, Colonel d'Infanterie, mort à la bataille d'Avigliana; JEAN CAPRIS, Archevêque de Milan, &c. Tous ces grands hommes ſe trouvent dans la carte généalogique de cette Maiſon, qu'on imprima à l'occaſion du différend dont on vient de parler.

Ce qui en prouve encore l'ancienneté, ce ſont trois Chapelles qu'elle poſſède depuis pluſieurs ſiècles dans l'Egliſe de Saint-Auguſtin de Biella, où l'on trouve des mauſolées en marbre érigés à la gloire des *Capris*, ornés de leurs armes & d'épitaphes qui marquent le rang diſtingué qu'ils ont toujours tenu dans leur Ville. Ils jouiſſent du même avantage dans le magnifique Temple de St.-Jérôme, érigé & fondé par le Bienheureux JEAN CAPRIS, Confeſſeur de la Ducheſſe BLANCHE de Savoie, & preſque dans toutes les Egliſes de Biella.

On trouve dans un Ecrit de l'an 1000, uni aux Statuts de Biella, *Jacobus de Collocapra*, qualifié *nobilis Dominus & Miles*, &c.; un autre *Jacobus de Collocapra*, qui a auſſi les mêmes qualifications. En 1187, OTTOBON & ARDISSON CAPRIS prirent l'inveſtiture des décimes de Biella, & dans l'acte de ladite inveſtiture il ſe trouve ces paroles : *Prout prædeceſſores*, ce qui prouve que leurs pères étoient dans la même poſſeſſion.

THIBAUD VORCELINO & ALBERT CAPRIS étoient Gouverneurs de leur Ville aux années 1204, 1225 & 1263; & par un acte de 1266, il eſt prouvé que la famille de *Ferrery* payoit à celle de *Capris* la décime des animaux qu'elle élevoit dans ſes domaines, raiſon qu'on fit valoir dans le Plaidoyer, & qui ſervit à faire débouter les *Ferrery* de leurs prétentions.

Dans une Aſſemblée qu'il y eut à Biella en 1308, JACQUES CAPRIS étoit à la tête des Seigneurs qui la compoſoient, & on trouve dans les Regiſtres de cette Ville qu'ALBERT & GUILLAUME CAPRIS en étoient premiers Conſuls aux années 1360 & 1370.

ODON-FRANÇOIS CAPRIS fut Commandeur de Rhodes, & le premier qui porta dans la Ville de Biella la Croix de Saint-Jean de Jéruſalem. LAURENT CAPRIS, Bailli d'Avillana, fut Gentilhomme du Prince EMMANUEL, Duc de Savoie; & après lui cette Maiſon a eu cinq autres Chevaliers du même Ordre, ſavoir : JÉRÔME, PIERRE, LOUIS, PHILIBERT, & FRANÇOIS-AMÉDÉE CAPRIS, Capitaine de Cavalerie.

I. JACQUES CAPRIS, aliàs GROMIS, *Miles*, paſſa, en 1414, avec l'Evêque Oblato, une tranſaction, dans laquelle il eſt dit père de

II. JEAN CAPRIS, Gouverneur de Biella en 1433, qui eut pour fils :

III. PIERRE CAPRIS, Seigneur de Ternengo, Cereta, Valdengo & Balocco, Conſeiller d'Etat du Duc CHARLES I^er & du Duc JEAN-AMÉDÉE. Il eut pluſieurs fils qui firent différentes branches.

IV. DENIS CAPRIS, l'un d'eux, ſe retira à Upais en Dauphiné à cauſe des acquiſitions conſidérables qu'il y fit en 1495. Il épouſa noble *Louiſe de Malpointe*, dont :

V. LOUIS CAPRIS, Chevalier, Capitaine d'Arquebuſiers à cheval, lequel vint s'établir à Mizon, & de-là à Brignoles. Il avoit épouſé *Jeanne de Gervaſi*, d'une ancienne famille du Dauphiné, & en eut entr'autres enfans :

VI. PIERRE CAPRIS, II^e du nom, Capitaine de 100 hommes. Il porta long-tems les armes en France, lors des troubles de la Religion, ſous le commandement des Seigneurs de Soubiſe, Cipières & Senas. Il épouſa *Louiſe de Fougaſſe*, d'une famille diſtinguée, de laquelle il laiſſa :

VII. LOUIS-ESPRIT CAPRIS, Chevalier, Capitaine d'Arquebuſiers à cheval, & enſuite Gouverneur du Fort de Notre-Dame-de-la-Garde. Il eſt cité avec honneur dans pluſieurs endroits de l'*Hiſtoire de Provence*, par Honoré Maynier. Il fut maintenu dans ſon ancienne nobleſſe ſur l'expoſé de ſes titres par Arrêt du 5 Mars 1598; le Roi le fit Gentil-

Digitized by Google

homme de ſa Chambre le 3 Juin 1613, & il épouſa, par contrat paſſé à Ollioules le 6 Juin 1598, *Marquiſe de Boyer-Bandol.* Il eut :

VIII. Antoine Capris, Chevalier, Seigneur de Beauvezer, qui acheta la Charge de principal Magiſtrat du Siège Royal de la Ville de Cuers, où il ſe retira. Il épouſa, par contrat paſſé à Barjols en 1651, *Lucrèce de Rodulph,* fille unique & héritière de *François,* & de *Catherine de Pontevès,* Dame d'Amirat. De ce mariage naquirent :

1. Joseph, qui ſuit ;
2. Et Antoine, qui entra d'abord dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes, & mourut Capitaine des Grenadiers de la première Compagnie du Régiment de Talard, Chevalier de St.-Louis, & ayant 800 livres de penſion. Il avoit ſervi avec diſtinction, & reçu pluſieurs bleſſures dans les différens ſièges & combats où il s'étoit trouvé.

IX. Joseph Capris, Seigneur d'Amirat & de Beauvezer, ſuccéda à la Charge de ſon père, fut maintenu dans ſa nobleſſe par Ordonnance de M. *le Bret,* Intendant en Provence, le 13 Août 1710. Il épouſa, par contrat paſſé à Cuers le 26 Octobre 1688, *Marie-Roſe de Court,* fille unique & héritière d'une famille de ce nom établie à Toulon.

X. Antoine Capris, Seigneur de Beauvezer, qui exerce la charge de ſon père, épouſa, par contrat du 24 Février 1721, *Eliſabeth de Beaumont* (dont la mère étoit *Rochas*, & l'aïeule *Arcuſſia*, des Vicomtes d'*Eſparron*, ſœur de deux Chevaliers de Malte), dont :

1. Joseph-Bernard, Chevalier ;
2. Jean-Baptiste, qui a été Jéſuite ;
3. Félix-Dieudonné, Religieux de l'Ordre de Cîteaux ;
4. Charles-Auguſtin, Eccléſiaſtique ;
5. Et Marie-Aimée-Fortunée.

Outre la branche dont nous venons de parler, il y en a encore trois autres :

La première, qui eſt celle des Seigneurs de *Gromis*, fait ſa demeure à Biella.

Il ne reſte plus de la ſeconde, établie à Chambéry, que le *Comte de Capris*, Seigneur de la Peyſſe, Gentilhomme du Duc de Bavière, Lieutenant-Colonel de ſes Gardes & Chevalier de l'Ordre de St.-Georges, pour lequel il faut les mêmes preuves qu'aux Comtes de Lyon.

La troiſième branche eſt établie à Turin, où le Chevalier *Capris*, Marquis de Ciglié, & oncle-germain du Comte *Capris-de-Ciglié* qui ſoutient cette branche, eſt Majordome du Duc de Savoie, Général-Major de ſes Troupes, & Grand-Cordon des Ordres de St.-Maurice & de Saint-Lazare, avec une penſion de 4000 livres. (Extrait de l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, pag. 221 & ſuiv.)

Les armes : *d'or, à la tête de chèvre de ſable.*

CARACCIOLI, Maiſon des plus illuſtres, des plus anciennes & des plus étendues du Royaume de Naples. On la croit originaire de Grèce, & établie à Naples dès le IX^e ou X^e ſiècle. Elle a été depuis diviſée en deux branches.

BRANCHE de Rossi.

Elle a produit :

1. Les Comtes de *Gerace* & de *Terra Nova.*
2. Les Comtes de *Nicaſtro*, Princes de *Forino*, Ducs de *Belcaſtro.*
3. Les Marquis de *Miſuraca*, Seigneurs de *Banderano.*
4. Les Marquis de *Vico* & de *Torrecuſo*, Comtes de *Biccari,* Ducs d'*Airole* & de *St.-Vito.*
5. Les Barons de *Salvia,* Marquis de *Brienza.*
6. Les Princes d'*Avellino* & de *Torella,* Ducs d'*Atripalda,* de *Borano* & de *Montenegro,* Marquis de *San-Eramo* & de *Brienza.*

Les armes : *d'or, à trois bandes de gueules, au chef d'azur.*

BRANCHE *Del* Leone *ou de* Pisquitti.

D'où ſont iſſus :

1. Les Comtes de *Piſciotta* & de *Paretto.*
2. Les Seigneurs d'*Orta,* Comtes de *Nicaſtro,* Ducs de *Feroletto,* Marquis de *Gioioſa,* Ducs de *Rocca*, *Rainola*, d'*Atella* & de *Girifalco.*
3. Les Ducs de *Caggiano,* depuis de *Martina*, Marquis de *Macchia-Godena* & de *Caſtellaneta.*
4. Les Ducs de *Sicignano,* Marquis de *Binetto.*
5. Les Marquis de *Bucchianio,* Princes de *San-Buono* & de *Villa-Santa,* Ducs de *Celenza* & de *Caſtel-Sangro.*

Digitized by Google

6. Les Princes de *Marſico Vetere*, Ducs de *Girifalco* & de *Monte-Sardo*, Marquis de *Bariſciano*.

7. Les Ducs & Princes de *Melphes*, Marquis de *Grottola*, rapportés plus loin.

8. Les Comtes de *Saint-Angelo*.

9. Les Marquis de *Capriglia* & de *Caſtel-Guidone*, Ducs de *Miranda*, Seigneurs de *Villa-Maina*.

10. Les Marquis de *Caſa d'Albero*, de *Volturata*, de *Cervirana* & de *San-Eramo* Princes de *Terra-Nova*.

Les armes : *d'or, au lion d'azur.*

BRANCHE
des Ducs & Princes DE MELPHES, *Marquis* DE GROTTOLA (éteinte).

JEAN DE CARACCIOLI, Maréchal de France, en Décembre 1544, mourut le 29 Juillet 1550, âgé d'environ 70 ans.

Les armes : *bandé d'or & de gueules de ſix pièces, au chef d'azur.*

A cette famille appartenoit

THOMAS, Marquis de CARACCIOLI, né en 1651, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Briançon, Commandant des Villes de Mezières, de Charleville & de Sédan, qui mourut le 26 Janvier 1755.

Cette grande Maiſon a donné 7 Cardinaux, un Patriarche, 17 Archevêques, 24 Evêques, un Maréchal de France, un Lieutenant-Général des Armées de France, un nombre conſidérable d'Officiers du Royaume de Naples, 4 Chevaliers de la Toiſon d'Or & 5 Grands d'Eſpagne. On compte dans cette famille 12 Principautés, 27 Duchés, 26 Marquiſats & une fois autant de Comtés. Voyez Imhoff, *Notitia Italiæ*; Moréri & le P. Anſelme, tom. VIII, p. 199.

CARAFFE ou CARAFFA, Maiſon illuſtre du Royaume de Naples, que quelques-uns font deſcendre d'un Roi de Sardaigne, dans le XI^e ſiècle, & d'autres d'un Chevalier de la Maiſon de *Caraccioli*, attaché à l'Empereur *Othon*, dans le X^e ſiècle.

On reconnoît pour chef de la Maiſon de Caraffa, PHILIPPE CARAFFA, Seigneur de Ripa-Longa, mort en 1220. De lui ſont ſorties les deux branches ſuivantes :

L'une eſt nommée de *Spina*; l'autre, *de Statera*, pour ſe diſtinguer. La première a mis à côté de ſon écuſſon, ou derrière en ſautoir, *deux bâtons d'épine verte*; & l'autre, *deux peſons*.

BRANCHE
de SPINA.

Elle a produit :

1. Celle des Comtes de *Sainte-Severine*, éteinte dans le XVII^e ſiècle, dans la perſonne de VESPASIEN, dernier Comte de Sainte-Severine.

2. Celle des Comtes de *Grotteria*, Ducs de *Caſtelvetere*, Princes de *la Roccella* & de *Botero*, éteinte dans CHARLES-MARIE, Prince de *la Roccella* & de *Botero*, mort ſans enfans en 1695, âgé de 49 ans.

3. Celle des Ducs de *Bruzzano*, qui ſubſiſte.

4. Celle des Comtes de *Policaſtro*, dont HECTOR CARAFFA, Comte de *Policaſtro*, qui vivoit encore en 1710.

5. Celle des Ducs de *Forli* & de *Montenegro*, éteinte.

BRANCHE
de STATERA.

D'où ſont iſſues :

6. Celle des Seigneurs de *Flumara*, de *Seſſola*, de *Roſito* & de *St.-Alpin*, éteinte.

7. Celle des Comtes d'*Airola* & de *Ruvo*, Ducs d'*Andria*, &c., éteinte.

8. Celle des Marquis de *Montenegro*, Princes de *Chiuſano*, qui ſubſiſte.

9. Celle des Ducs d'*Ariano*, de *Cerſi*, de *Campoleto*, Comtes de *Montecalvo*, Princes de *Sopino*, éteinte.

10. Celle des Marquis de *San-Lucido*, Ducs de *Jelzi*.

11. Celle des Princes de *Stigliano*, Ducs de *Mandragon*, Comtes de *Morcone*:

12. Celle des Ducs de *Laurino*, Princes de *St.-Laurent*.

13. Celle des Ducs de *Mataloni*, Princes de *Colobraro*. Le Duc de Matalone, Grand-Sénéchal de Naples, & chef de ſa branche, eſt mort à Naples, le 11 Décembre 1765, âgé de 34 ans.

14. Celle des Ducs de *Nocera*, de *Noja* & de *Cancellara*.

15. Celle des Marquis d'*Anzi*, Princes de *Belvedère*, qui ſubſiſte.

16. Celle des Comtes de *Matalone* & de *Cerretta*, Marquis de *Branello*.

17. Et celle des Comtes de *Montorio*, éteinte.

Digitized by Google

Cette Maiſon a produit beaucoup de grands Hommes dans l'Egliſe & les Armées. On compte dans ſes différentes branches, qui ſont au nombre de 17, un Pape, 12 Cardinaux, 36 tant Archevêques qu'Evêques, dont 9 Archevêques de Naples; un Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, un Lieutenant du Grand-Maître; pluſieurs Chevaliers de la Toiſon d'Or, Grands d'Eſpagne, Princes, Ducs, Généraux d'Ordre, &c. Voyez Imhoff., *Hiſt. Généal. d'Ital*;—*Famil. Ital.*, par Sanſovin;—*Famil. Napolit.*, par Amirato; —*Hiſt. Généal. de Caraf.*, par Aldémarius.

* CARAMAN, ancien Comté en Languedoc, connu anciennement ſous le nom de *Carmen*, aujourd'hui ſous celui de *Caraman*, poſſédé par Victor-Maurice Riquet, Marquis de Caraman. Voyez RIQUET.

CARBONNEL (de), Maiſon l'une des plus anciennes de la Province de Normandie.

Herbert de Carbonnel, Seigneur de Caniſy, qui vivoit en 1286, fut père de Guillaume, mort en 1345, & aïeul de Hue ou Hugues, qui mourut en 1357, & dont le fils, Guillaume II, ſervoit à la guerre de 1407 avec ſept Ecuyers. Il laiſſa :

Guillaume, qui ſuit;
Et Jean, rapporté après ſon frère.

Guillaume III, dont le Roi d'Angleterre confiſqua les biens en 1419. Après la mort de celui-ci la Terre de *Caniſy* retourna à la poſtérité de ſon frère. Il n'eut qu'une fille, nommée

Guillemette de Carbonnel, morte en 1486.

Jean de Carbonnel, Seigneur de Mauloué & de Gréville, épouſa *Jeanne Thiſon*, dont :

Jean de Carbonnel, Seigneur de Mauloué, qui épouſa *Jeanne d'Anquetonville*, & en eut

Jean, III° du nom, Seigneur de Caniſy en 1486 par le décès de Guillemette, ſa couſine. Il épouſa *Françoiſe de Saint-Gilles de Fleury*, & eut

Robert de Carbonnel, Seigneur de Caniſy & de Mauloué, marié, le 25 Mai 1506, à *Catherine de Silly*, dont vint :

Philippe de Carbonnel, Seigneur de Caniſy, Chevalier de l'Ordre du Roi, auquel *Guillemette de Cambernon* porta en dot les Terres de *Cambernon*, de *Montpinçon* & de *Trégoti*. Ils eurent :

Hervé de Carbonnel, Seigneur de Caniſy, Cambernon, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1581, Capitaine de 50 Lances en 1589, Lieutenant de Roi au Gouvernement de la Baſſe-Normandie, & nommé en 1604 Chevalier du Saint-Eſprit ſans avoir été reçu. Il épouſa, en 1588, *Anne de Matignon*, fille de *Jacques*, Maréchal de France, laquelle lui apporta la Baronnie du *Homet*. Il en eut :

René de Carbonnel, Seigneur & Baron du *Homet*, *Courſy* & *Caniſy*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine & Gouverneur d'Avranches, Lieutenant de Roi au Bailliage du Cotentin, en faveur duquel le Roi, tant en conſidération de ſa naiſſance que de ſes ſervices & de ceux de ſon père, unit les Baronnies de *Courſy*, du *Homet* & de *Caniſy*, & les érigea en *Marquiſat*, ſous le nom de *Marquiſat de Caniſy*, par Lettres du mois de Décembre 1619, regiſtrées en 1643. Il épouſa, en 1607, *Claude Pelet-de-la-Verune*, dont il eut entr'autres enfans :

1. Hervé, qui ſuit;
2. Et François, rapporté après ſon frère.

Hervé de Carbonnel ſuccéda au Marquiſat de Caniſy & aux emplois de ſon père, & mourut le 6 Janvier 1693. Il épouſa, en 1643, *Catherine de Juyé-de-Champrond*, & laiſſa :

René de Carbonnel, II° du nom, Marquis de Caniſy, Gouverneur d'Avranches, qui eut de ſa première femme, *Catherine-Madeleine de Sillans-de-Creuilly* :

N... qui n'a point été mariée;
Et Marie-Hervée de Carbonnel, qui épouſa, en 1709, *Antoine de Faudoas*, Comte de Serillac.

François de Carbonnel, Comte de Caniſy, ſecond fils de René, premier Marquis de Caniſy, épouſa *Louiſe le Roux-de-Gonfreville*, dont naquit :

Gaspard-Claude, dit le *Comte de Carbonnel*, qui épouſa, en 1676, *Charlotte de la Paluelle*, fille & héritière d'*Iſaac*, Marquis de la Paluelle, & de *Marie-Renée de Roſmadec*, dont :

René-Anne, qui ſuit;
Et Jacques-Michel de Carbonnel, rapporté après ſon frère.

René-Anne de Carbonnel, Comte de Caniſy, Marquis de la Paluelle, Lieutenant de Roi en Baſſe-Normandie, Brigadier de ſes Armées, mort en 1725, avoit épouſé *Thérèſe-Eléonore Gueſtre-de-Préval*, dont vint :

Françoise-Renée de Canisy, appelée *Com-*

Digitized by Google

teſſe de Forcalquier, née en 1725, mariée 1° à *Antoine-François de Pardaillan*, Marquis d'Antin, Vice-Amiral de France, mort le 24 Avril 1741; & 2° le 6 Mars 1742, à *Louis-Bufile de Brancas*, Comte de Forcalquier, Grand d'Eſpagne, mort le 3 Février 1753.

JACQUES-MICHEL, dit le *Comte de Carbonnel*, ſecond fils de FRANÇOIS, Chevalier de St.-Louis, Capitaine de Dragons dans le Régiment d'Orléans, a épouſé, à Châlons, en 1726, *Jeanne-Claude de Pinteville-de-la-Motte*, dont il a eu :

1. N...DE CARBONNEL, Marquis de Caniſy, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine de Gendarmerie, & aujourd'hui Colonel de Cavalerie, qui épouſa, en 1753, *Marguerite de Vaſſy;*
2. Et ELÉONOR-CLAUDE DE CARBONNEL, Comte de Caniſy, Exempt des Gardes-du-Corps, qui épouſa, le 6 Août 1763, *Hélène-Henriette de Vaſſy*, fille de *Bruno-Emmanuel-Marie-Eſprit*, Marquis de Vaſſy, & de *Suſanne-Françoiſe-Jeanne de Vaſſy*.

Il y a une troiſième branche, dont eſt chef : JEAN-LOUIS DE CARBONNEL, Seigneur d'Actonville, Belval, &c., né en 1729, Chevalier de Saint-Louis, ancien Officier au Régiment des Gardes, marié, en Mai 1763, à *N.... Teſſon*, dont pluſieurs enfans.

Les armes : *coupé de gueules ſur azur, à trois beſans d'argent chargés d'hermines.*

* CARBONNIÈRES, Maiſon établie en Périgord depuis 1417, par le mariage de JEAN DE CARBONNIÈRES, II° du nom, avec *Jeanne de Salaignac*, Dame de Pelvery, & veuve de *Boſc de Benac-Navailles*, qui tire ſon origine des Terre & Baronnie de *Carbonnières*, Paroiſſe des Goules, Diocèſe de Tulle en Limouſin, & limitrophe de l'Auvergne. Cette proximité a induit quelques Auteurs, & le P. Meneſtrier entr'autres, à placer *Carbonnières* dans cette dernière Province; peut-être auſſi le ſéjour des Seigneurs de ce nom, au château de Pennières, qui eſt plus commode, mieux ſitué, & à une heure de chemin de Carbonnières, dont il dépend, a pu contribuer à donner à cette famille l'Auvergne pour origine. Le vieux château de Carbonnières, chef-lieu & berceau des Seigneurs de ce nom, montre moins avoir été une maiſon habitable qu'une de ces retraites de ſûreté, que la licence du gouvernement féodal rendoit abſolument néceſſaire. Il ne s'y voit plus que des ruines & deux groſſes tours carrées fort élevées, qui annoncent l'antiquité la plus reculée. Auſſi le P. de St.-Amable, Carme déchauſſé, met-il au nombre des Maiſons anciennes & ſignalées du haut Limouſin celle de CARBONNIÈRES, à laquelle dans ſon III° vol. in-folio, imprimé à Limoges en 1685, il donne une origine qu'il remonte aux tems des proſcriptions. Si l'opinion de cet Auteur n'eſt point une preuve, elle eſt au moins une forte préſomption de l'ancienneté des Seigneurs de Carbonnières, ſurtout lorſqu'elle ſe trouve ſoutenue par des actes authentiques qui viennent d'être vérifiés récemment ſur les originaux conſervés aux Archives de l'Egliſe de Tulle.

Etienne Baluſe les indique dans ſon Hiſtoire latine de cette Ville, imprimée à Paris en 1717, & dit que la Maiſon de Carbonnières étoit illuſtre dans la Paroiſſe des Goules au voiſinage de Tulle dès 1070, puiſqu'*Unie*, fille d'*Archambaud*, II° du nom, Vicomte de Comborn, Prince en Aquitaine, & de *Rotberge de Rochechouart*, avoit épouſé RIGALD DE CARBONNIÈRES. Elle avoit pour frères *Archambaud*, III° du nom; *Bernard*, Vicomtes de Comborn; *Ebald*, Vicomte de Ventadour, & étoit petite-fille de *Guillaume*, Vicomte de Turenne.

Unie de Comborn, ſa mère, GIRBERT & BERNARD DE CARBONNIÈRES, ſes frères, furent préſens le 21 Mars 1070, à l'acte d'entrée en Religion que fit WILLELMUS ou GUILLAUME DE CARBONNIÈRES, à l'Abbaye de Tulle, à laquelle elle fit en ce même jour quelque donation; il en fut élu Abbé en 1092, & cette même année ſon frère GIRBERT, avec le conſentement de ſa mère *Unie de Comborn*, fit à ce Monaſtère une nouvelle donation. Cet Abbé gouverna l'Egliſe de Limoges pendant une aſſez longue vacance du Siège, & ſa mémoire fut en grande vénération pour la dépenſe & les ſoins qu'il employa à la reconſtruction du Monaſtère & de l'Egliſe de Tulle. Le *Gallia Chriſtiana* en parle avec le même éloge. Baluſe cite encore pluſieurs autres actes ſouſcrits par les Seigneurs de Carbonnières dans le XI° ſiècle.

Un acte du même tems, tiré d'un autre Auteur, vient à l'appui de l'ancienneté de ce nom. On lit dans l'Hiſtoire de Maurienne, de la Royale Maiſon de Savoie, imprimée à Lyon par Guillaume Barbier en 1660, que HUMBERT, II° du nom, Comte de Maurienne, vint à Clermont où étoit le Pape URBAIN II, & qu'il

Digitized by Google

y fit une donation au Prieuré du Bourget près Lyon l'an 1095, en préſence de MANTHELIN DE CARBONNIÈRES, Geoffroy de Gramont, Guy de Mirbel & Valère de Deſſe, qui ſcellèrent l'acte de leur ſceau avec le Comte de Savoie.

La Terre & Baronnie de *Carbonnières* eſt très-conſidérable, & par le nombre de Paroiſſes qui la compoſent, & par celui des Terres & Fiefs qui en relèvent. Une foule de fois & hommages, aveux, & dénombremens rendus aux anciens Seigneurs & Barons de Carbonnières, confirment que cette Terre eſt un grand Fief, un Fief de dignité, par la quantité de ces différens titres, & la qualité des vaſſaux qui s'obligeoient à ſuivre leur Seigneur ſupérieur à la guerre, &c. Elle s'étend dans les Diocèſes de Tulle, Limoges, Saint-Flour, Clermont & Rodez. Elle a été de tems immémorial poſſédée par les Seigneurs de ſon nom juſques vers le milieu du XIV^e^ ſiècle, qu'une fille unique de RIGALD DE CARBONNIÈRES, IV^e^ du nom, aînée de ſa Maiſon, en porta la majeure partie des biens & tous les titres dans celle du Baron de *Montal*, Seigneur de la Roquebrou, qu'elle avoit épouſé, repréſenté d'abord par le Marquis d'*Eſcars de Merville*; il ne fut réſervé à JEAN DE CARBONNIÈRES, frère puîné de RIGALD IV, que partie de la Seigneurie de *Carbonnières*, avec les Terres & Châteaux de Merle & Pennières, dont a joui ſa poſtérité juſqu'en 1509, qu'ALAIN DE CARBONNIÈRES échangea les reſtes de l'ancien domaine de ſes pères avec *Pons de Gontaut*, Baron de Biron, ſon beau-frère, contre la Terre de la Capelle ou de la Chapelle-Biron en Agénois. La Maiſon de Biron vendit en 1561 tout ce qu'elle avoit à Carbonnières, Merle & Pennières, à la maiſon de *Noailles*, qui en jouit aujourd'hui pour ſa partie qui eſt en Auvergne; & le Marquis d'*Eſcars* celle qui eſt en Limouſin. Chacune de ces deux Maiſons, par arrangement, s'eſt réſervée une tour du vieux Château, & prend la qualité de *Baron de Carbonnières*. Depuis ſix mois, le Duc de Noailles vient de réunir le tout par un échange fait avec le Baron de Villume, qui étoit au lieu & place du Marquis d'Eſcars.

On a tiré des titres de la Baronnie de *Carbonnières*, conſervés aux Archives de la Maiſon de Noailles, la majeure partie des preuves & de la filiation des anciens Seigneurs du nom juſqu'à JEAN DE CARBONNIÈRES, II^e^ du nom, établi en Périgord. Si on eût eu la même facilité de puiſer dans le tréſor du Marquis d'Eſcars-de-Merville, Seigneur de la Roquebrou, où tous les anciens titres des Seigneurs de *Carbonnières* doivent ſe trouver, on en auroit pu tirer plus de lumières & d'illuſtration.

I. RIGALD DE CARBONNIÈRES, I^er^ du nom, Seigneur & Baron dudit lieu, avoit épouſé vers le milieu du XI^e^ ſiècle, ainſi que le rapporte Baluſe, *Unie de Comborn*, fille d'*Archambaud*, II^e^ du nom, Vicomte de *Comborn*, un des Princes d'Aquitaine, & de *Rotberge de Rochechouart*. Il avoit eu pour enfans, ce qui eſt prouvé par l'acte de réception en religion du 21 Mars 1070 de ſon fils aîné:

GUILLAUME DE CARBONNIÈRES, élu Abbé de Tulle en 1092;
GIRBERT, qui ſuit;
Et BERNARD.

Les originaux de la donation de GIRBERT, faite à cette Abbaye cette année, & de celle d'*Unie de Comborn*, ſa mère, en 1070, ſont conſervés aux Archives de Tulle, & y ont été vérifiés par le Syndic du Chapitre en 1768.

II. GIRBERT DE CARBONNIÈRES, Baron & Seigneur dudit lieu, avoit ſuccédé à ſon père avant 1070, ce qui doit être préſumé de ce qu'il n'eſt point fait mention de lui dans l'acte de profeſſion de ſon fils GUILLAUME du 21 Mars 1070, auquel aſſiſtèrent les deux familles de *Comborn* & de *Carbonnières*, & ainſi qu'il eſt prouvé par Baluſe. Il vivoit encore en 1092, lors de la donation qu'il fit à ſon frère GUILLAUME, cette année. Le nom de ſa femme eſt inconnu. Son fils fut:

III. MANTHELIN DE CARBONNIÈRES, Baron & Seigneur dudit lieu, qui lui ſuccéda dans tous ſes biens. Ce fut lui qui ſigna, en 1095, l'acte de donation faite au Prieuré du Bourget près Lyon, par le Comte de Savoie. Il eut:

IV. N... DE CARBONNIÈRES, Baron & Seigneur dudit lieu, qui lui ſuccéda, & fut père de:

V. RIGALD DE CARBONNIÈRES, II^e^ du nom, Baron & Seigneur dudit lieu, lequel vivoit encore en 1254, comme il eſt juſtifié par un hommage qui lui fut rendu aux Calendes de Mars 1254 par Guival de Merle, Chevalier, & Guillaume, ſon fils, Damoiſeau, en préſence de Girald Guittard, Chevalier, & Rigald de Fontanges, MILES, reçu par *Guillaume Armandi*, Notaire public au Château de Car-

Digitized by Google

bonnières. Il fit un échange, le 6 des Ides de Septembre 1270, avec Guy de Perteils, Chevalier, préſent & acceptant HUGUES DE CARBONNIÈRES, Damoiſeau, ſon fils aîné. Il eſt ſcellé de leur ſceau, de celui de Guy de Perteils, Chevalier, & de celui d'Henri, fils du Seigneur Comte de Rodès. Il eut:

1. HUGUES, qui ſuit;
2. & 3. RIGALD & GARSIE, nommés dans un hommage de 1296, rendu au Vicomte de Turenne;

Et une fille, mariée à *Aymeric de Curmont*, Damoiſeau.

VI. HUGUES DE CARBONNIÈRES, Baron & Seigneur dudit lieu, avoit ſuccédé à ſon père dès 1278, ſuivant la Sentence arbitrale rendue le Mardi avant l'Aſcenſion audit an, par Guy d'Eſcorailles, Damoiſeau, entre Boſon de Miremont, Chevalier, & ledit HUGUES DE CARBONNIÈRES, Damoiſeau, au ſujet de 3000 ſols Clermontois auxquels le feu Seigneur RIGALD DE CARBONNIÈRES, ſon père, avoit été condamné en faveur dudit de Miremont. Le Mardi d'après l'Aſcenſion 1282, fut rendu hommage à noble & puiſſant Seigneur HUGUES DE CARBONNIÈRES, Chevalier, par Frère Thomas de Souvielle, Chevalier, Maître-Général de tout l'Ordre Militaire de St.-Jean de Jéruſalem, en-deçà & au-delà de la mer, pour lui & ſes ſucceſſeurs, à cauſe de ſa Maiſon & Commanderie Delroſſou, ſituée dans la Paroiſſe de Pſeaux, mouvante en fief franc & noble dudit Seigneur de Carbonnières, laquelle Commanderie ledit Grand-Maître reconnoît avoir été fondée par les prédéceſſeurs d'*Agnès de Givilly*, épouſe dudit Seigneur de *Carbonnières:* il fut fait au Chapitre Général tenu à Bougny près Orléans, & ſcellé du Sceau dudit Grand-Maître & du Chapitre. HUGUES DE CARBONNIÈRES eut d'*Agnès de Givilly*, fille d'*Arnaud*, Chevalier, Seigneur de Merle:

1 RIGALD, qui ſuit;
2. MARGUERITE, mariée, par contrat paſſé devant *Pierre Perchai*, Notaire, le 11 Juin 1306, à noble *Reynal Favart*, Damoiſeau;
3. Et AIGLINE, mariée à noble *Bertrand de Clavière*, Seigneur de Châteauneuf.

VII. RIGALD DE CARBONNIÈRES, III^e^ du nom, Chevalier, Seigneur & Baron dudit lieu, auquel fut rendu hommage, ſuivant un acte paſſé devant *Jean Aſtorg*, Notaire Royal à Pennières, en préſence de noble Seigneur Etienne d'Eſcorailles, Chevalier, le Lundi après la fête de Saint-André 1342, par Frère Jean de Paris, Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Lazare de Jéruſalem, à cauſe de ſa Commanderie Delroſſou, ſes appartenances & dépendances. Il épouſa *Delphine d'Eſcorailles*, fille d'*Etienne*, Chevalier; ce qui eſt juſtifié par le contrat d'aſſiette des rentes en haute-juſtice, fait par ledit Seigneur d'*Eſcorailles* audit Seigneur de CARBONNIÈRES, ſon gendre, & à ladite *Delphine d'Eſcorailles*, ſa fille, dans les Paroiſſes de Saint-Bonet près Salerne, Saint-Martin de Malmoron, & Saint-Martin-Chantales, en date du Samedi après la Saint-Martin d'hiver 1319. Leurs enfans furent:

1. RIGALD DE CARBONNIÈRES, Chevalier, Seigneur & Baron dudit lieu, qui eut

   Une fille, mariée au Baron de *Montal*, Seigneur de la Roquebrou, à qui elle porta tous les biens & titres de la Maiſon de *Carbonnières*, excepté *Merle, Pennières & partie de la Seigneurie de Carbonnieres*, qui en furent démembrés pour ſervir d'apanage à JEAN DE CARBONNIÈRES, ſon frère puîné, comme il le dit dans ſon teſtament du 22 Juin 1422;
2. Et JEAN, qui ſuit.

VIII. JEAN DE CARBONNIÈRES, I^er^ du nom, Chevalier, Seigneur de Merle & de Pennières, & en partie de la Baronnie de Carbonnières, fit ſon teſtament le 22 Juin 1422, dans lequel il prend la qualité de *haut & puiſſant*, déclare qu'il n'a reçu du bien de ſes père & mère, que partie de la Baronnie de Carbonnières avec Merle & Pennières, inſtitue ſon héritier GUY DE CARBONNIÈRES, ſon petit-fils, & ordonne que ſon corps ſoit porté au Prieuré de Griſoulet, auprès de celui de ſa femme, dans le tombeau des anciens Barons de Carbonnières, ſes ancêtres. Il épouſa, vers 1364, *Garine de Perteils*. Ses enfans furent:

1. RIGALD DE CARBONNIÈRES, Baron dudit lieu, Seigneur de Merle & de Pennières, lequel mourut avant ſon père, & laiſſa de *Catherine de Belchaire-ſur-Veſer:*

   GUY DE CARBONNIÈRES, dénommé dans le teſtament de ſon aïeul du 22 Juin 1422, qui fit ſon teſtament en 1488, par lequel il inſtitue ſon héritier ALAIN DE CARBONNIÈRES, troiſième fils d'ANTOINE, ſon couſin germain; MARGUERITE DE CARBONNIÈRES, mariée à *Guy d'Albaret*, Seigneur de Clavières; & DELPHINE DE CARBONNIÈRES, mariée à *Jean de la*

Digitized by Google

Roque, Grand-Bailli des Montagnes du Duché d'Auvergne. Il épouſa 1° *Marguerite de Montferrand*, fille de haut & puiſſant *Jean*, Baron de Montferrand; & 2° par contrat paſſé devant *Jean Maté*, Notaire à Saint-Antonin, le 22 Septembre 1459, *Jeanne de Comminges*, fille de haut & puiſſant *Raymond de Comminges*, Vicomte de Burniquel, deſquelles il n'eut point d'enfans;

2. Jean, qui ſuit;
3. Et Pierre, Religieux-Carme d'Aurillac, qui fit bâtir à ſes frais le Cloître de ce Couvent.

IX. Jean de Carbonnières, IIe du nom, Damoiſeau du Château de ce nom, épouſa, 1° par contrat du 18 Mai 1417, du vivant de ſon père, dans lequel il eſt dit habitant de la Paroiſſe des Goules, au Diocèſe de Tulle, *Jeanne de Salignac*, Dame de Pelvery, au Diocèſe de Sarlat, de la Selve, Delvialart, & pour un tiers de la Chapelle-Albaret, qui fit ſon teſtament par acte paſſé devant *Lavaret*, Notaire de Salignac, le 22 Mai 1424, préſence de nobles Seigneurs Hugues, Baron de Noailles, & Jean de la Chaſſaigne, & mourut en 1424. Elle étoit veuve en premières noces de *Boſc-de-Benac-Navaille*, fille & ſœur de *Jean* & *Raymond de Salignac*, Sénéchaux & Gouverneurs du Périgord & de l'Angoumois; & 2° *Hélène Daubepeyre*, laquelle étoit également veuve de *Bernard de Guerre*, Chevalier, Seigneur de Jayac & Archiniac en Périgord. Il eut du premier lit:

1. Jean, qui ſuit.

Et du ſecond lit vint:

2. Antoine, auteur de la branche des Seigneurs de la *Chapelle-Biron*, établie en Limouſin, rapportée ci-après.

X. Jean de Carbonnières, IIIe du nom, Damoiſeau du Château de ce nom, devint par ſon mariage Seigneur de Jayac & Archiniac en Périgord, fut Gouverneur de Dome pour le Roi, & de Larche pour le Duc de Penthièvre, *lequel*, par une Lettre datée de Ségur le 19 Janvier 1447, *lui recommanda ſa place de Larche, lui reproche vivement d'avoir mis en liberté, ſans l'en avoir prévenu*, Archambaud d'Abzac, *& lui envoie le Prévôt de Perperat, & Maître* Jean Ducheine, *ſon Procureur de Montignac, pour aviſer à tout ce qu'il conviendra de faire pour la conſervation de ladite place.* Cette Lettre très-étendue eſt ſignée Jehan, & adreſſée à *notre très-cher & grand ami le Sire de* Geac, *Capitaine de Dome.* Il épouſa, en 1444, *Catherine de Guerre*, fille & unique héritière de haut & puiſſant *Bernard de Guerre*, Chevalier, Seigneur de Jayac & Archiniac en Périgord, & de noble *Hélène Daubepeyre*. Ses enfans furent:

1. Jean, qui ſuit;
2. Bardin ou Bernard, qui fut Seigneur de Belchaire & de la Peyronie, & qui teſta en 1310, en faveur d'Elie ou Hugues de Carbonnières, ſon neveu;
3. Et N.... de Carbonnières, femme de noble *Pierre de Comarque*, Seigneur de Beyſac, de Lomel, &c.

XI. Jean de Carbonnières, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Jayac & Archiniac, mourut en 1484, & avoit fait un teſtament le 12 Mars de cette année, par lequel il inſtitue héritier ſon fils aîné, lui ſubſtitue ſon frère cadet, & à leur défaut Bardin de Carbonnières, ſon frère & leur oncle, & nomme ſes exécuteurs *Antoine de Salignac*, oncle de ſa femme, & le Seigneur de *Comborn*, ſon beau-père. Il épouſa, par contrat du 14 Décembre 1480, *Soubirane de Comborn*, fille de haut & puiſſant *Louis*, Vicomte de Comborn, deſcendant des anciens Vicomtes de Turenne & de Limoges, Seigneur d'Enval, &c., & de *Jeanne de Salignac*, ſœur du Baron de ce nom. Ce mariage renouvella l'alliance que ſon aïeul avoit déjà avec la Maiſon de Comborn dès le XIe ſiècle. Il laiſſa entr'autres enfans:

1. Bertrand, qui ſuit;
2. Elie ou Hugues, auteur de la branche des Marquis de *Carbonnières-Saint-Brice*, établie en Limouſin, rapportée plus loin. Ils étoient tous les deux ſous la tutèle de leur mère en 1484.

XII. Bertrand de Carbonnières, Chevalier, qui ſuccéda à ſon père dans les Terres & Châteaux de Jayac & Archiniac, épouſa, par contrat paſſé au lieu de la Galie, Paroiſſe de Saint-Félix, préſence de nobles & puiſſans Seigneurs Bertrand de Salignac, Seigneur dudit lieu; Jean de la Douze, Chevalier, Seigneur dudit lieu; Jean de Comborn, Chevalier; Jean de Lançais & autres, le 18 Décembre 1506, noble *Françoiſe de la Cropte*, fille de

Digitized by Google

noble *François de la Cropte*, Vicomte de Lançais, Seigneur d'Abzac, &c., allié aux Maiſons de *Turenne*, *Limeuil*, *la Douze* & *Sardiny*, dont:

1. Charles, qui ſuit;
2. Gautier, dit *le Capitaine Jayac*, qui ſervit le Roi avec diſtinction. Moréri en parle avec éloge à l'article de la ville de Sârlat, dont il fit lever le ſiège au Vicomte de Turenne en 1587, après trois ſemaines de vigoureuſes attaques. Il s'y étoit enfermé à la prière des habitans avec le Capitaine Fénélon, y fut bleſſé à la jambe, & mourut peu après ſans avoir pris d'alliance;
3. Julienne, mariée & veuve de *Gilles de Courbières*, Seigneur de Courbières;
4. Jeanne, mariée à *Antoine Savy*, Chevalier, Seigneur de la Chaſſaigne;
5. Et Hélène, mariée à noble *François des Ecuyers*, Seigneur de Bariſſac, &c.

XIII. Charles de Carbonnières, Chevalier, Seigneur de Jayac, Archiniac, &c., fait Chevalier de l'Ordre du Roi, par Brevet du 14 Septembre 1570, dont S. M. lui fit donner avis le 30 du même mois par M. de Périgord, ſon couſin, eſt dénommé dans un paſſeport du mois d'Avril 1577, donné à Nerac par le Roi de Navarre, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en Guyenne, par lequel ce Prince ordonne de *laiſſer paſſer les Sieurs* de Jayac (Charles de Carbonnières) *&* de Montmeije, *accompagnés de leurs Gens, armes, chevaux & bagages, s'en allant aux noces des filles du Seigneur* de Biron, *Grand-Maître & Général de l'Artillerie de France*. Ce paſſeport eſt ſigné Henri, &, plus bas, *de Mazelières*, & ſcellé des armes de Navarre. Ce Prince lui écrivit de Montauban le 19 Août 1578, la lettre dont la teneur ſuit, & dont la ſouſcription eſt à *Monſieur* de Jayac, *Chevalier de l'Ordre du Roi*.

Monſieur de Jayac, *délibérant partir bientôt pour aller recueillir la Reine, ma femme, qui s'en vient dans le pays, j'ai aviſé de vous écrire la préſente, pour le déſir que j'ai d'être accompagné de mes ſerviteurs & amis, au nombre deſquels je vous tiens pour l'un des plus affectionnés, vous priant bien fort de vous tenir prêt pour me venir trouver lorſque je vous manderai, & vous ſerez le très-bien venu, & me ferez un ſingulier plaiſir, lequel je reconnoîtrai en toutes les occaſions qui s'en préſenteront, d'auſſi bonne volonté que je prie le Créateur vous tenir, Monſieur* de Jayac, *en ſa ſainte & digne garde. Votre bien bon ami*, Henri. Il avoit épouſé, par contrat paſſé au Château de Jayac le 22 Septembre 1538, *Marguerite de Prohet*, fille de noble *Jean*, Baron d'Ardennes en Poitou, Seigneur de Saint-Clément en Limouſin, & de Saint-Martial en Périgord, & d'*Iſabeau du Repaire*, dont il eut:

1. Jean, qui fut Baron de Montroché dans la Baſſe-Marche, & ne laiſſa qu'un fils mort ſans poſtérité;
2. Gautier, mort au ſervice;
3. Jean, qui ſuit;
4. François, mort ſans alliance;
5. Autre Jean, Doyen de Sarlat, Aumônier du Roi en 1594, & Député de la Province de Bordeaux avec les Evêques de Maillezais & d'Agen & le Doyen de Saintes, pour l'aſſemblée du Clergé de 1605;
6. Autre Jean, dit *Ponton*, qui teſta en faveur de Jean *le jeune*, ſon frère, qui ſuit;
7. Jeanne, mariée à *Gautier de Verdier*, Seigneur de Chanac, d'Allaſeac, &c.;
8. & 9. Léonarde & Catherine, qui firent bâtir le petit Château de Jayac, & teſtèrent en faveur de Jean, leur frère, Doyen de l'Egliſe de Sarlat, lequel avoit réuni de ſes copartageans les deux tiers de la Terre de Jayac & d'Archiniac, qu'il laiſſa par ſon teſtament à Louis de Carbonnières, ſon neveu & ſon ſucceſſeur au Doyenné de Sarlat.

XIV. Jean de Carbonnières, V^e^ du nom, dit *le Jeune*, Chevalier, Seigneur de Saint-Chamaſſy & en partie de Jayac & d'Archiniac, épouſa, par contrat paſſé devant *Sauval*, Notaire Royal, en 1597, *Rachel de Larmandie-de-Longa*, fille de *Bertrand de Larmandie*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Longa, & de très-noble Françoise de Bourbon-Malause, fille de haut & puiſſant Jean, Vicomte de Lavedan & Baron de Malauſe, & de *Jeanne de Noailles*, & ſœur de Louise de Bourbon, Abbeſſe de Fontevrault. Il eut de ce mariage:

1. François, qui ſuit;
2. Louis, Prieur de Sadillac, & Doyen de Sarlat après Jean, ſon oncle, qui lui laiſſa par ſon teſtament les deux tiers de la Terre de Jayac & d'Archiniac, avec le petit Château de Jayac & ſes autres biens;
3. Henri, Prieur d'Archiniac & Chanoine de Sarlat;
4. Et autre Henri, qui fut Seigneur de Puiſſarumpion en Périgord, & laiſſa de *Françoiſe de Gondin-de-la-Gindonie*:

Digitized by Google

JEAN DE CARBONNIÈRES, lequel produiſit ſes titres de Nobleſſe en Avril 1667, au Commiſſaire député en cette partie par Sa Majeſté, & laiſſa

Une fille, mariée dans la Maiſon de *Montpezat*.

XV. FRANÇOIS DE CARBONNIÈRES, Chevalier, Seigneur de Saint-Chamaſſy, & en partie de Jayac & Archiniac, teſta en 1663, & avoit épouſé, par contrat du 26 Février 1635, *Valérie d'Olier*, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Poujade, & d'*Elie de Prelat*, dont il eut:

1. JEAN-BAPTISTE, qui produiſit ſes titres de Nobleſſe au Commiſſaire député en cette partie par S. M. au mois de Décembre 1666, & mourut ſans alliance, laiſſant pour héritier LOUIS DE CARBONNIÈRES, Doyen de Sarlat, ſon oncle, en faveur duquel il teſta le 13 Mai 1669;
2. LOUIS, mort jeune;
3. HENRI, qui ſuit;
4. Autre HENRI, auteur de la branche des Seigneurs de *Mayac* qui viendra en ſon rang
5. & 6. FRANÇOISE & JEANNE.

XVI. HENRI DE CARBONNIÈRES, Chevalier, Seigneur de Lauzède, de Saint-Chamaſſy, & en partie de Jayac & Archiniac, épouſa, par contrat paſſé devant *Grangier*, Notaire Royal, en 1674, *Louiſe de la Porte*, fille de Meſſire *Raymond de la Porte*, Capitaine au Régiment de la Chabrerie, & de *Jeanne de Pompadour*, de laquelle vinrent:

1. LOUIS, qui ſuit;
2. SCARDON, qui fut Officier d'Infanterie, & n'a laiſſé de l'héritière de *Pierſumade*, qu'un fils unique, tué en Italie, Enſeigne au Régiment des Gardes Lorraines;

Et pluſieurs autres fils & filles, partie dans l'Egliſe, & partie non mariés.

XVII. LOUIS DE CARBONNIÈRES, Chevalier, Seigneur de Lauzède, de Saint-Chamaſſy, & en partie de Jayac & d'Archiniac, a ſervi dans la Maiſon du Roi, & eſt mort la nuit du 9 au 10 Mai 1779, dans ſa 93e année. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Mai 1748, *Marguerite de Vaſſal*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de la Queyzie, & d'*Iſabeau de la Borie-de-Campagne*, dont il a:

1. JEAN, Sous-Lieutenant au Régiment du Roi, Cavalerie;
2. & 3. N... & N... Chevaliers;
4. & 5. N... & N... Demoiſelles.

BRANCHE des Seigneurs DE MAYAC.

XVI. HENRI DE CARBONNIÈRES, dit *le Jeune*, Chevalier, Seigneur de Mayac, quatrième fils de FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Jayac, &c. & de *Valérie d'Olier*, devint par la mort de LOUIS DE CARBONNIÈRES, Doyen de Sarlat, ſon oncle, propriétaire des deux Châteaux & des deux tiers de la Terre de Jayac & d'Archiniac, qu'il lui avoit légués, ainſi que ſes autres biens, ſuivant ſon teſtament du 17 Septembre 1672, par lequel il les grève de ſubſtitution juſqu'à la quatrième génération. Il épouſa fort jeune, par contrat du 23 Septembre 1657, *Jeanne du Burg*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Force, & de *Jeanne du Maz*. Leurs enfans furent:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. JEAN, rapporté après ſon frère;
3. LOUIS, Religieux à Terraſſon;
4. Autre JEAN, Capitaine au Régiment de Luxembourg, qui n'a laiſſé qu'une fille;
5. Autre JEAN, marié à Terraſſon, & mort ſans poſtérité, Aide-Major du Régiment de Cambréſis;
6. HENRI, Général des Bénédictins, appelés les *Exempts*;
7. FRANÇOIS, Prévôt de la Dornat;
8. Autre JEAN, Prieur de Pompart;
9. Autre FRANÇOIS, Prieur de Vigeois;
10. Autre JEAN, Prieur de Cagnotte;
11. FRANÇOISE, mariée à *N... Bial*;
12. Et GABRIELLE, morte fille.

XVII. FRANÇOIS DE CARBONNIÈRES, Chevalier, Seigneur en partie des Terres & Châteaux de Jayac & Archiniac, &c., épouſa, par contrat paſſé devant *Teyſſier*, Notaire Royal, le 30 Novembre 1682, *Marguerite de Gimel*, fille aînée de Meſſire *Gabriel*, Seigneur de la Lande, de Curtojaux, Lieutenant-Colonel au Régiment de Clairembault, & de *Féliciane des Bordes*, dont il eut:

1. JEAN, dit le *Baron de Carbonnières*, Capitaine au Régiment de Champagne, mort ſans enfans. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Août 1713, *Marguerite de Nadalou*, fille & unique héritière de *Jean de Nadalou*, & de *Marie de Maſſau-de-Clérans*;
2. LOUIS, dit *le Baron de Carbonnières*, ancien Officier de Cavalerie, Seigneur en partie des Terres & Châteaux de Jayac & Archiniac, marié avec *N... de Theille*, Dame de Panaſſon-ſur-Dordogne, de laquelle il n'a point d'enfans;

Digitized by Google

3. Françoise de Carbonnières, mariée à *N... de Maubuiſſon*, Seigneur de la Boiſſière, dont poſtérité;
4. Et N... de Carbonnières, dite *Mademoiſelle de Jayac*, morte en 1771.

XVII. Jean de Carbonnières, dit *le Chevalier de Jayac*, ſecond fils d'Henri, dit *le Jeune*, & de *Jeanne du Burg*, Officier au Régiment de Champagne, où il fut bleſſé, mourut Commandant du Château de Niort. Il avoit épouſé, à Belle-Isle, par contrat du 13 Mai 1713, *Jeanne-Marie du Poutet*, fille de Meſſire *Maximilien du Poutet*, Ecuyer, Seigneur de Beauſéjour, Mouſquetaire du Roi de la première Compagnie, & Capitaine-Aide-Major des Isle & Citadelle de Belle-Isle-en-Mer, dont il a laiſſé:

1. Jean-Maximin, qui ſuit;
2. Louis, Prieur de Bar-ſur-Aube en Champagne depuis 1738;
3. & 4. Deux filles, mortes en bas âge;
5. Et Françoise, née au mois d'Octobre 1714, ſans alliance.

XVIII. Jean-Maximin de Carbonnières, Chevalier, Seigneur de Mayac, & en partie de Jayac & Archiniac, Capitaine au Régiment de Guyenne, & Chevalier de St.-Louis, mourut à Sarlat en Novembre 1753. Il avoit épouſé, au mois de Novembre 1750, *N... de Maubuiſſon-de-la-Boiſſière*, fille du Seigneur de la Boiſſière, & de *Françoiſe de Carbonnières*, ſa couſine germaine, dont une fille unique:

Madeleine de Carbonnières, née le 22 Juillet 1752.

BRANCHE
des Marquis de Carbonnières-Saint-Brice, *établie en Limouſin.*

XII. Élie ou Hugues de Carbonnières, Chevalier, Seigneur en partie de Jayac, ſecond fils de Jean, IV^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Jayac & Archiniac, & de *Soubirane de Comborn*, fut héritier de Bardin ou Bernard de Carbonnières, Seigneur de Belchaire & de la Peyronie, ſon oncle, qui teſta en ſa faveur en 1510. Il épouſa, le 25 Juillet 1499, *Iſabeau de Chapt*, fille de noble *Pierre de Chapt*, Chevalier, Seigneur de Lage, & de *Marie de Roſière*, Dame de Chambéry en Limouſin, dont:

XIII. François de Carbonnières, I^er^ du nom, Seigneur de Chambéry, la Vigne, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine & Gouverneur des Villes & Châteaux de Maubert-Fontaine, Rocroy, & de la Citadelle de Lyon, tranſigea en 1548 avec Charles de Carbonnières, ſon couſin germain, Seigneur de Jayac & Chevalier de l'Ordre du Roi, pour raiſon du teſtament de Bardin de Carbonnières, Seigneur de Belchaire & de la Peyronie, leur grand-oncle commun, & épouſa, 1° *Anne Guyot*; & 2° *Françoiſe de la Baſtie*, laquelle, devenue veuve, quitta la tutèle & garde-noble de ſon fils, pour épouſer le Seigneur de *la Martonie*. Elle étoit fille d'*Annet*, Baron de Château-Morand, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marguerite de Pompadour*. Il eut du premier lit:

1. Christophe, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine & Gouverneur des Villes & Châteaux de Maubert-Fontaine, Rocroy & Limoges, & de la Citadelle de Lyon, qui eut la garde-noble & tutèle de ſon frère utérin, dont nous allons parler, après que ſa mère l'eut quitté pour ſe remarier, & mourut ſans poſtérité.

Et du ſecond lit vint:

2. Christophe, dit *le Jeune*, qui ſuit.

XIV. Christophe de Carbonnières, dit *le Jeune*, ſuccéda à ſon père & à ſon frère aîné du premier lit, & épouſa, par contrat du 10 Août 1587, *Gillone Pot*, fille de *N... Pot*, Seigneur de Lavau, & de *Gabrielle de Puy-Faucon*, dont:

XV. Annet de Carbonnières, Chevalier, Seigneur de Saint-Brice, la Vigne, Chambéry, &c., qui épouſa, par contrat du 9 Février 1625, *Françoiſe de Montiers*, fille de haut & puiſſant Seigneur *Jean de Montiers*, Vicomte de Mérinville, & de *Françoiſe de Châtenier*, dont:

XVI. Melchior de Carbonnières, I^er^ du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Brice, la Vigne, Chambéry, la Rouſſière, Bouſſignac, &c., qui produiſit ſes titres de Nobleſſe, d'après leſquels il y fut maintenu par Ordonnance du 18 Février 1668, & épouſa, par contrat paſſé devant *Bavot* & *Bouchard*, Notaires à Poitiers, le 7 Juillet 1657, *Anne-Marie de Beſſay*, fille de haut & puiſſant *Louis de Beſſay*, Chevalier, Seigneur & Comte dudit lieu, Baron de Saint-Hilaire, Traverſe, &c., & de *Marie Renaud*, dont il eut:

XVII. François de Carbonnières, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Brice, la

Digitized by Google

Vigne, Chambéry, la Rouſſière, Bouſſignac, &c., qui épouſa, par contrat du 7 Février 1693, *Françoiſe de la Tour-d'Aiſnay*, fille de Meſſire *Olivier*, Seigneur de la Gorée, & de *Louiſe le Maître*, dont il a eu :

1. Melchior, qui ſuit;
2. François, Chevalier de Malte en 1702, qui épouſa, le 8 Avril 1723, *Marguerite de Guittard*, fille de *Marc de Guittard*, Chevalier, & de *Jeanne de Royère*, dont :

   Melchior de Carbonnières, Officier au Régiment de Dauphin, Dragons, lequel n'a point d'enfans de *N... Barbou;*

   François de Carbonnières, mort à Straſbourg Capitaine-Aide-Major du Régiment de Vaubecourt;

   Autre François de Carbonnières, lequel eſt Docteur de Sorbonne, Chanoine & Vicaire-Général d'Arras;

   Et Jeanne de Carbonnières, d'abord élevée à Saint-Cyr, & depuis mariée à *N... de la Pomelie*, Seigneur de Chenevrière en Limouſin;
3. N... de Carbonnières, mariée, 1° au Comte *des Paux*, dont des enfans; & 2° au Comte de *Bailleul;*
4. Et N... de Carbonnières, mariée au Seigneur de *Terſac*.

XVIII. Melchior de Carbonnières, II° du nom, Chevalier, Comte de Saint-Brice, Seigneur de la Vigne, Chambéry, la Rouſſière, Bouſſignac, &c., épouſa, le 13 Juillet 1713, *Françoiſe de la Breüille*, fille de *Jean de la Breüille*, Seigneur de Chantrezac en Angoumois, & de *Julie d'Abzac*, dont :

1. François-Jean-Baptiſte, qui ſuit;
2. N... de Carbonnières, Chevalier, lequel a ſervi, & eſt mort ſans alliance;
3. N..., Carmélite à Limoges;
4. Et N.... de Carbonnières, Bernardine à Montluçon.

XIX. François-Jean-Baptiſte de Carbonnières, Marquis de Carbonnières, Comte de Saint-Brice, Seigneur de la Vigne, Chambéry, la Rouſſière, Bouſſignac, &c., épouſa, par contrat du 14 Novembre 1730, *Louiſe-Françoiſe-Armande de Rilhac*, Baronne de Bouſſac en Berry, fille de *Louis-Marie*, Marquis de Rilhac, Baron de Bouſſac & Lieutenant-Colonel de Cavalerie, & de *N.... Doradour-du-Maſnadequ*, dont :

1. Charles-Henri, qui ſuit;
2. Jean, dit *le Vicomte de Carbonnières*, Capitaine au Régiment de Normandie;
3. & 4. Gilbert-Alexandre & René-Henri, Aumônier de Monſeigneur le Comte de Provence, tous les deux Chanoines du noble Chapitre de Saint-Claude & Vicaires-Généraux, le premier de l'Evêché de Blois, & le ſecond de celui d'Auxerre;
5. Henri-Auguste, dit *le Chevalier de Carbonnières*, Officier au Régiment de Lyonnois, Infanterie, Chevalier de Malte;
6. Louise-Melchiore, ſeconde femme, le 29 Mai 1761, de *Charles-Louis d'Argouges*, Marquis de Ranes;
7. Louise-Françoise, Religieuſe au Couvent des Dames de la Viſitation, de la rue Saint-Jacques à Paris;
8. Madeleine-Paule, dite *Mademoiſelle de Saint-Brice*, à laquelle le Roi a accordé au mois de Septembre 1778, le titre de *Dame*, ſous le nom de *Comteſſe Paule de Carbonnières;*
9. Anne-Françoise, Religieuſe-Bernardine à Montluçon;

Et quatre autres enfans, morts en bas âge.

XX. Charles-Henri de Carbonnières, Chevalier, dit *le Comte de Carbonnières*, Mouſquetaire du Roi de la ſeconde Compagnie, marié, au mois de Mai 1768, à *N... du Carteron de la Péruſe*, fille de *N... du Carteron*, Chevalier, Seigneur de la Péruſe & de Beaulieu, & de *N...*

BRANCHE
des Seigneurs de la Chapelle-Biron, *établie en Limouſin.*

X. Antoine de Carbonnières, Chevalier, ſecond fils de Jean, II° du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Carbonnières, de Jayac, Archiniac, &c., & d'*Hélène Daubepeyre*, ſa ſeconde femme, eut en partage la Terre & Seigneurie de Pelvery, & épouſa, 1° par contrat de 1468, *Jeanne d'Abzac*, fille de *Jean*, Seigneur de la Douze, Reillac, &c., & d'*Agnès de Montlouis;* & 2° par contrat du 13 Octobre 1479, *Jeanne de la Tour*, Dame de Neuvillars, de Faux, de Mons & de Bannes en Périgord, veuve de *Mathurin de Paleyrac*. Il eut du premier lit :

1. Poncet, Chevalier, qui laiſſa de *Marguerite de Paleyrac :*

   Raymond de Carbonnières, Chevalier, Seigneur de Pelvery, qui épouſa *Jeanne de Saint-Aſtier*, fille du Seigneur de *Saint-Aſtier*, & de *Françoiſe d'Hautefort*, dont :

   François de Carbonnières, marié à

Digitized by Google

Catherine de Bourdeilles-Matha, qui eut :

FRANÇOISE DE CARBONNIÈRES, laquelle fut mariée à *N.... de Rilhac*, Chevalier, Seigneur dudit lieu en Auvergne, à qui elle porta des biens considérables, & entr'autres la Terre de Pelvery, où ils fixèrent leur résidence, & où la plûpart des titres de la Maison de Carbonnières, depuis son établissement en Périgord en 1417, se trouvent encore. Ils sont aujourd'hui entre les mains du Marquis de *Montmeije*, à qui la Terre de Pelvery a passé.

2. JEAN, Bénédictin & Grand-Chambrier à la Réole ;
3. ALAIN, qui suit ;
4. GUY, Prieur de Montgaillard ;
5. ANTOINETTE, mariée au Seigneur de *Lofcefur-Vefère ;*
6. CATHERINE, mariée au Seigneur de *Saint-Léon*, aussi *fur-Vefère ;*
7. JEANNE, mariée à *Jean de Cuniac*, Seigneur de Pauliac ;
8. LISONE, qui épousa *Jean du Poujet*, Seigneur du Repaire en Quercy, dont la petite-fille, *Antoinette du Poujet*, fut mariée, le 3 Mars 1577, à *Charles de Beaumont*, Seigneur de Montfort en Dauphiné ;
9. MARTHE, mariée au Seigneur de *la Peyrouse.*

Et du second lit vinrent :

10. Autre JEAN, lequel mourut sans postérité de l'héritière *de Laxion ;*
11. Autre JEAN, Bénédictin à la Réole ;
12. LION, mort sans enfans de l'héritière *de la Grillère ;*
13. HUGUES, Capitaine de 50 Lances, qui fut tué au siège d'Eudes en Gascogne ;
14. ANTOINE, Capitaine de 40 hommes d'Ordonnance, tué dans la même Province ;
15. & 16. MARGUERITE & FRANÇOISE, mortes sans alliance ;
17. GABRIELLE, mariée au Seigneur de *Saint-Exupéry*, en Périgord ;
18. Et LOUISE, Religieuse à Forgantier.

XI. ALAIN DE CARBONNIÈRES, Chevalier, devint Seigneur & Baron de Carbonnières, Merle & Pennières, par la donation que lui en fit GUY DE CARBONNIÈRES, son cousin issu de germain, par son testament de l'an 1488. Il épousa, 1° par contrat du 22 Janvier 1496, *Gabrielle de Gontaut-Saint-Geniez*, fille de *Jean*, Seigneur de Badefol & de Saint-Geniez, morte sans postérité ; & 2° par contrat passé devant *Amelain*, Notaire à Sarlat, en 1501, *Marguerite de Gontaut-Biron*, fille de *Gaston de Gontaut*, Baron de Biron, & de *Catherine de Salaignac* ; & sœur d'*Armand*, Evêque de Sarlat, & de *Pons*, Baron de Biron. Ce fut avec ce dernier qu'il échangea, en 1509, l'ancien patrimoine de ses pères, qu'il avoit à Carbonnières, Merle & Pennières, pour la Terre de *la Capelle* ou *Chapelle-Biron* en Agénois.

De ce second mariage sont nés :

1. JEAN, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & Capitaine de 100 Lances, tué au combat de Saint-Quentin en 1557 ;
2. JACQUES, Chevalier, Commandant de l'Infanterie françoise en Ecosse, à la place de d'Andelot, qui prit Keith où il fut blessé. Il servit avec distinction au siège de Poitiers, à celui de Metz en 1552 ; fut envoyé au Prince ALBERT, dont on se défioit, pour en sonder les dispositions ; & tué à l'attaque de l'Isle-Dieu. M. de Thou l'appelle un homme de cœur & d'expérience ;
3. CHARLES, qui suit ;
4. Et DAUPHINE, mariée à *François de Fayole*, Chevalier, Seigneur de Tocane en Périgord.

XII. CHARLES DE CARBONNIÈRES, Chevalier, Seigneur de la Capelle, ou Chapelle-Biron, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 Lances au titre de 100 hommes, succéda à son père & à ses frères. Il étoit si considéré de son tems, que la Noblesse de la Haute-Guyenne le députa pour porter les Cahiers à l'Assemblée des Etats-Généraux du Royaume, & que CHARLES IX établit en sa faveur *des marchés* dans sa Terre de la *Chapelle-Biron*, par Lettres-Patentes qu'il lui accorda, avec lesquelles il joignit une lettre particulière dans laquelle il le traite de *son bien aimé & Féal Chevalier*, & lui mande qu'*en reconnoissance des bons services qu'il lui a rendus, il lui envoye le Collier de son Ordre par* son cousin *de Biron*. Il épousa 1° *Marie de Fumel-Montségur ;* & 2° le 28 Mars 1556, *Françoise du Fraisse*, Dame du Breuil, veuve sans enfans d'*Antoine de Lustrac*. Elle lui apporta en dot la Terre du Pin près d'Uzerches, & les autres biens de sa Maison. Les enfans du premier lit furent :

1. JEAN, qui mourut sans enfans, après avoir été marié en Dauphiné ;

Digitized by Google

2. N... mariée à *N... de Railhac;*
3. Judith, mariée 1° à *Geoffroy de la Bachélerie*, Seigneur d'Eyjaux; & 2° par contrat du 28 Juin 1582, à *Germain de Beaupoil*, Baron de Saint-Aulaire;
4. Et N... de Carbonnières, mariée à N... de *Saint-Chamaran.*

Du second lit vinrent :

5. Jean-Carle, qui suit;
6. Guillaume, qui mourut sans enfans, Commandant d'un Régiment d'Infanterie. Il épousa l'héritière de *Pleinefelve;*
7. Gilbert, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes du Prince de Guise, mort sans postérité de *Sara de Fumel*, laquelle étoit veuve du Seigneur de *Guiseard*, Gouverneur de Tournon;
8. & 9. Deux filles, mariées dans les Maisons de *Daubepeyre* & de la *Tourasse;*
10. Et une autre fille, Abbesse du Bugue en Périgord.

XIII. Jean-Carle de Carbonnières, Chevalier, Seigneur de la Chapelle-Biron, du Pin, Salon, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes, Colonel d'un Régiment de 1200 hommes d'Infanterie, & Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, épousa, par contrat du 12 Octobre 1590, *Susanne de Pompadour*, fille de haut & puissant Seigneur *Louis*, Vicomte de Pompadour, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Peyronne de la Guiche*, dont il eut :

1. Charles, tué au siège de Montheur, Capitaine de 50 hommes d'ordonnance;
2. Louis, tué au siège de la Rochelle en 1628, Capitaine dans le Régiment de Pompadour;
3. Et Jean, qui suit.

XIV. Jean de Carbonnières, Chevalier, Seigneur de la Chapelle-Biron, du Pin, le Fraisse, Salon, &c., Capitaine de 30 Lances au titre de 50 hommes d'ordonnance, Colonel d'un Régiment de 12 Compagnies d'Infanterie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & Maréchal de ses Camps & Armées, épousa, 1° par contrat du 17 Juin 1625, *Françoise du Maine-du-Bourg* en Quercy, fille de Messire *Isaac du Maine*, Baron du Bourg, & de *Jeanne de Saint-Projet*, morte sans postérité; & 2° par contrat passé devant *Leydet*, Notaire à Agen, le 29 Juin 1632, *Henriette d'Estrades*, fille d'Honneur de la Reine, sœur de *Godefroy*, Comte d'Estrades & Maréchal de France, & fille de *François*, Comte d'Estrades, Gentilhomme de la Chambre du Roi & son Maître-d'Hôtel ordinaire, & de *Susanne de Secondat-de-Roques*, dont il eut :

1. Philibert, qui suit;
2. Gilbert, qui mourut sans enfans, Commandant du Régiment d'Estrades;
3. Jean-Gilbert, tué au service, Capitaine au Régiment de Turenne;
4. Foucaud, mort sans alliance;
5. Henri, Prieur du Mont-aux-Malades en Normandie;

Et deux filles, l'aînée Abbesse de Saint-Jean-le-Grand à Autun, la cadette Religieuse dans la même Abbaye.

XV. Philibert de Carbonnières, Chevalier, Seigneur de la Chapelle-Biron, du Pin, le Fraisse, Salon, &c., Capitaine d'une Compagnie de 80 hommes de Cavalerie au Régiment de Mazarin, épousa, par contrat du 24 Mars 1659, *Lucrèce de la Beaume-de-Forsat*, fille d'*Henri-François*, & de *N..... de Jay-de-Saint-Germain*, dont il eut :

1. François, qui suit;
2. Gilbert, Comte de Carbonnières, qui épousa *Anne de Faure*, dont :

   Jacqueline de Carbonnières, mariée, par contrat du 24 Janvier 1748, à *François*, III° du nom, Comte de *Gironde-de-Piles.*

3. Jean-Gilbert, mort sans alliance;
4. Autre François, qui a épousé *Thérèse de Fumel-Montaigu*, dont une fille;
5. Bernard-Sylvain, Chevalier, Seigneur de la Mothe-Douté près Tournon, mort sans enfans en son Château de la Mothe-Douté;
6. Jean-Foucaud, mort Chevalier de Malte;
7. Et Marie-Rose, morte fille.

XVI. François de Carbonnières, Marquis de la Chapelle-Biron, Seigneur de le Fraisse, du Pin, Salon, &c., Capitaine au Régiment de Bassevilliers, Cavalerie, épousa, par contrat du 11 Décembre 1691, *Angélique-Césarine de Foix*, Comtesse de Rabat & Baronne de Saint-Jory, fille de haut & puissant *Gaston de Foix*, descendant des anciens Comtes & Souverains de Foix, & de *N..... du Faur-de-Saint-Jory*, dont il eut :

1. François-Gaston, qui suit;
2. Et Marie, mariée au Marquis de *Losse* en Périgord, dont elle n'a laissé qu'une fille, mariée à *Vincent-Sylvestre*, Comte de *Valence-Timbrune*, Maréchal-de-Camp.

XVII. François-Gaston de Carbonnières, Chevalier, Marquis de la Chapelle-Biron, Comte de Rabat, Baron de Saint-Jory & Sei-

Digitized by Google

gneur du Pin, le Fraiſſe, Salon, &c., Mouſquetaire du Roi, mourut ſans enfans en 1755, & avoit fait un teſtament la même année en faveur du Comte de *Sabran*, Officier de Gendarmerie, ſon couſin iſſu de germain, par lequel il laiſſe à ſa veuve l'uſufruit & jouiſſance de toutes ſes Terres qu'il ſubſtitue à l'aîné de la branche des Marquis de *Carbonnières-Saint-Brice*, dans le cas où le Comte de *Sabran* viendroit à décéder ſans poſtérité. Il épouſa, en 1725, *Anne de Miran-Verduſſan*, fille de *Louis de Miran*, Comte de Cauſac, & de *Marie de Raymond*.

Il exiſtoit en Auvergne il y a un ſiècle une autre branche des Seigneurs de Carbonnières, qui produiſit ſes titres à M. de *Fortia*, Commiſſaire départi pour la recherche de la Nobleſſe en 1666, afin d'y être maintenue.

Jean de Carbonnières, Seigneur d'Orgon, qui produiſit le premier, eſt dit âgé de 58 ans, n'avoir que des filles, & faire ſa réſidence à la Roquebrou. Il employe la production de Géraud de Carbonnières, ſon neveu, qu'il dit chef de ſa famille, lequel Géraud déclare n'avoir point d'enfans de ſon mariage avec *Charlotte de la Mole*, & demeurer habituellement en ſon Château de la Barthe, Paroiſſe de Saint-Gérous, reſſort des Bailliage & Election d'Aurillac; que les biens qu'il poſſède ſont ſitués dans les Paroiſſes de Saint-Gérous, Péri & la Sigabaſſière. Pierre de Carbonnières, Chevalier de Malte en 1602, qui étoit de leur branche & lignée, eſt rappelé dans cette production.

Elle portoit pour armes, ainſi que les autres dont nous venons de parler: *d'argent, ſemé de charbons de ſable ardens de gueules, à trois bandes d'azur.*

* CARCADO ou KERCADO, Terre & Seigneurie en Bretagne, qui fut laiſſée en héritage à *Olive*, femme d'*Eon le Sénéchal*, en 1300. Cet *Eon* réunit à la Seigneurie de *Kercado* celle de *Bot-au-Sénéchal*, qui dès 1258 faiſoit partie d'un Fief à Haute-Juſtice, appelé la *Sénéchallie*, parce qu'il étoit attaché à la dignité de Sénéchal en Bretagne, charge dont les premiers poſſeſſeurs avoient affecté de prendre le nom dès 1184, & ils n'en ont point laiſſé d'autre à leurs deſcendans que celui de *le Sénéchal*, auquel on a joint depuis le nom de *Kercado* & celui de *Molac*, pour diſtinguer les branches.

La Terre appelée *Sénéchallie*, qui étoit ſituée dans la Vicomté de Rohan, eſt le ſeul monument qui reſte en Bretagne d'un *Glèbe*, ou Fief attaché à la dignité de Sénéchal & poſſédé héréditairement. Cette Terre devoit être d'une étendue conſidérable, puiſqu'on voit par un titre de 1258 qu'elle étoit compoſée des Châtellenies de Cœtniel, de la Motte-Donon, Saint-Caradec, Cadelac, Uzel, la Guillio, Guern & Molac. Les fonctions du Sénéchal étoient d'avoir le commandement ſur la Nobleſſe & ſur les Troupes, & de veiller ſur l'adminiſtration de la Juſtice & des Finances.

Les deſcendans de l'héritière de la branche aînée du nom de *Kercado*, portèrent par héritage les deux tiers de la *Sénéchallie* avec la Charge de Sénéchal, féodé de la Vicomté de Rohan, dans les Maiſons de *Trebrimoel*, de *Molac*, de *Rieux*, de *Rohan*, de *la Chapelle*, de *Roſmadec*, & il n'en reſta que la Seigneurie de *Bot-au-Sénéchal*, ou *Saint-Caradec*, qui a été poſſédée, depuis le XII^e^ ſiècle juſqu'à préſent, par ceux du nom & du ſang de *le Sénéchal-Kercado*. Voyez SÉNÉCHAL-KERCADO.

* CARCES, Terre & Seigneurie en Provence, Diocèſe de Fréjus, qui appartenoit à *Guillaume de Cotignac*, lequel fut établi avec *Romée de Villeneuve*, tuteur de la Comteſſe Béatrix de Provence. *Mathilde de Cotignac*, ſa fille, porta cette Terre à ſon mari *Fouquet de Pontevès*, qui accompagna Charles d'Anjou, Comte de Provence, en ſon expédition de Naples. De lui deſcendoit *Jean de Pontevès*, Lieutenant-Général de Provence, Chevalier de l'Ordre du Roi, en faveur duquel la Seigneurie de *Carces* fut érigée en *Comté*, avec Juridiction d'*Appeau* & droit de ſucceſſion à ſa ſœur & à ſes enfans mâles & femelles, par Lettres du mois de Mai 1571, confirmées en Juin 1611, & enregiſtrées le 14 Janvier 1619. Son fils *Gaſpard*, mort en 1610, fut père de *Jean*, qui, ſe voyant ſans enfans, fit en 1656 héritier du Comté de *Carces*, ſon neveu *François de Simiane*, Marquis de Gordes. Voyez SIMIANE.

* CARDAILLAC, Maiſon qui tire ſon nom du Bourg de *Cardaillac* dans le Quercy, près de Figeac, vers les frontières de l'Auvergne, une des plus anciennes Baronnies du Pays, qui depuis a porté le titre de *Marquiſat*. Cette Maiſon a donné un Evêque de Cahors

Digitized by Google

en 1209 dans *Guillaume de Cardaillac*, mort en 1234, un Evêque de Saint-Papoul dans un autre *Guillaume de Cardaillac*, mort en 1367; & un autre Evêque de Cahors dans *François de Cardaillac*, mort en 1404. Cette Maiſon a encore donné dans le XVII^e^ ſiècle des Evêques de Rodez & de Montauban. La Seigneurie de Bioule fut érigée en Comté l'an 1610, en faveur d'ANTOINE DE CARDAILLAC de Levis, qui eut pour héritier ſon frère

Louis, Marquis de Cardaillac, Lieutenant-Général en Languedoc, & Chevalier des Ordres du Roi, décédé ſans poſtérité en 1666.

Son petit-neveu, *Triſtan du Faur*, Seigneur de Saint-Jori, devint Comte de Bioule & Marquis de Cardaillac.

Son fils, JACQUES-LOUIS, mort en 1708, eſt père de

TRISTAN DU FAUR DE CARDAILLAC, Marquis de Cardaillac, Comte de Bioule, Baron de Saint-Jori, marié, le 20 Octobre 1739, à *Marie-Henriette du Bourg-Cavaignes*, fille de *Jean-Mathias*, Seigneur de la Peirouze, iſſu d'*Antoine du Bourg*, Chancelier de France en 1535, & de *Louiſe de Quentin de Beaujeu*.

Les armes: *de gueules, au lion armé, lampaſſé & couronné d'or, à l'orle de treize beſans d'argent.*

CARDEVAC D'HAVRINCOURT, Nobleſſe originaire d'Artois. *Marie de Blondel*, Dame des Hauts-Bois & d'Havrincourt, épouſa, 1° le 9 Juillet 1606, FERDINAND DE CARDEVAC, Ecuyer, Seigneur de Beaumont, auquel elle porta la Baronnie d'Havrincourt, & qui avoit épouſé, 1° en Mars 1592, *Madeleine de la Motte-Baraffle*. *Marie de Blondel* ſe remaria à *Jean de la Motte-Baraffle*, Seigneur d'Iſque, Baron d'Havrincourt, mort en 1642. Elle eut du premier lit:

PIERRE DE CARDEVAC, Baron d'Havrincourt, Seigneur des Hauts-Bois, qui épouſa, par contrat du 2 Avril 1635, *Anne-Jeanne de Thieulaine*, & en eut:

ANTOINE-FRANÇOIS DE CARDEVAC, Baron d'Havrincourt, Seigneur des Hauts-Bois, qui épouſa, par contrat du 26 Juin 1664, *Anne-Marie-Madeleine de Preudhomme-d'Haillies*, dont:

FRANÇOIS-DOMINIQUE DE CARDEVAC, Chevalier, Baron d'Havrincourt, en faveur duquel la Baronnie de ce nom fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Septembre 1693, enregiſtrées au Conſeil d'Artois le 1^er^ Juin 1694, au Bureau des Finances & Domaine de la Généralité de Lille le 10 Janvier 1698. Le Marquis d'Havrincourt, alors Colonel du Régiment d'Artois, Dragons, fut fait en 1705, Gouverneur d'Heſdin, & mourut le 4 Avril 1743. Il épouſa, le 10 Mars 1705, *Anne-Gabrielle d'Oſmont*, morte à l'Abbaye de Montreuil le 12 Novembre 1762, dans ſa 82^e^ année, dont:

1. LOUIS, qui ſuit;
2. ANTOINE-FRANÇOIS, *aliàs* CHARLES-HENRI, mort jeune;
3. CHARLES-GABRIEL-DOMINIQUE, né le 1^er^ Décembre 1722, Chevalier de Malte, Exempt des Gardes-du-Corps, Meſtre-de-Camp de Cavalerie;
4. MARIE-ADÉLAÏDE-CATHERINE, Abbeſſe de Montreuil-les-Dames, Diocèſe de Laon;
5. MARIE-CHRISTINE, morte le 14 Avril 1761, mariée, par contrat du 21 Novembre 1749, à *Gabriel-François-Melchior*, Comte de *la Myre*, mort le 16 Mars 1777;
6. Et MARIE-JOSÈPHE, Religieuſe à l'Abbaye de Montreuil, morte en 1778.

LOUIS DE CARDEVAC, Marquis d'Havrincourt, né le 20 Juin 1707, d'abord Meſtre-de-Camp-Lieutenant du Régiment des Cuiraſſiers, fait Brigadier de Cavalerie le 2 Mai 1744, Maréchal-de-Camp le 1^er^ Janvier 1748, & nommé Ambaſſadeur auprès du Roi de Suède le 24 Mai 1749, eſt mort Ambaſſadeur de Hollande le 15 Février 1767. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Juin 1737, *Antoinette-Barbonne-Thérèſe de Languet*, née le 15 Septembre 1723, fille unique de *Jacques-Vincent*, Seigneur, Comte de Gergy en Bourgogne, qui a été Ambaſſadeur de France à Veniſe, & nièce de *Jean-Joſeph Languet*, Archevêque de Sens, & de l'ancien Curé de St.-Sulpice. De ce mariage ſont iſſus:

1. ANNE-GABRIEL-PIERRE, né le 21 Septembre 1739, Marquis d'Havrincourt, Colonel au Corps des Grenadiers de France & Gouverneur d'Heſdin;
2. CHARLES-PHILIBERT-LOUIS, né le 3 Octobre 1743, nommé *le Chevalier d'Havrincourt*, Capitaine de Cavalerie;
3. MARIE-JOSÈPHE-FÉLICITÉ, née le 24 Septembre 1741, morte au mois de Mars 1767, mariée, le 4 Octobre 1765, à *N... de Villages*, Marquis de Villevielle, Gentilhomme du Languedoc;
4. MARIE-ANNE-JEANNE, née le 17 Juin 1749;

Digitized by Google

5. Et MARIE-CATHERINE, née à Stockholm en Août 1752.

Il y a la branche de *Gouy*, dont eſt l'Evêque de Perpignan.

Les armes: *d'hermines, au chef de ſable.*

CARDON (DE), en Lorraine. DANIEL DE CARDON, Chevalier, Seigneur de Vidampierre & de Heyppes, Chambellan de HENRI, Duc de Lorraine, épouſa, le 26 Janvier 1624, *Louiſe de la Mothe*, fille de *Louis de la Mothe*, Seigneur de Vandéleville, de Courcelles & de Lanfroicourt, & d'*Anne de Gaſtinois*, qui lui porta en mariage la Seigneurie de Vandéville, près de Vezeliſe en Lorraine.

JEAN-PHILIPPE DE CARDON, leur fils, Seigneur de Vidampierre, de Heyppes, de Vandéleville & de Courcelles, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Duc CHARLES IV, & Grand-Gruyer de Lorraine, épouſa, par contrat du 19 Mai 1657, *Marie de Tournebulle*, fille d'*Æneas*, Seigneur de Saint-Lumier & de Poſſeſſe, Gouverneur du Fort de Nieulet, & Lieutenant au Gouvernement d'Ardres, & de *Nicole de Comitin*, dont il eut:

JEAN-PHILIPPE DE CARDON, dit *le Vicomte de Vidampierre*, Chevalier de Saint-Louis, Major du Régiment du Roi, Infanterie, avec Brevet de Colonel, puis Conſeiller d'Etat & Chambellan du Duc LÉOPOLD, premier Gentilhomme de la Chambre des Princes ſes fils, enfin premier Gentilhomme de la Chambre du feu Empereur, & Grand-Bailli de Saint-Mihiel, mort à Nancy le 30 Juin 1744: ce fut en ſa faveur que la Terre de *Vandéleville* fut érigée en *Comté* par Lettres du 15 Décembre 1723. Il avoit épouſé, le 7 Mars 1707, *Françoiſe-Gabrielle-Charlotte-Eugénie de Capizucchi-Bologne*, fille de *Pierre-Louis*, Marquis de Bonnecourt, & de *Charlotte-Eliſabeth de Brouſſel*, fille de *Charles*, Ecuyer, Baron d'Ambonville, & de *Nicole-Françoiſe du Châtelet*. De ce mariage ſont nés:

1. JEAN-JOSEPH-ANTOINE, Comte de Vandéleville;
2. CHARLES-HUMBERT, Comte de Cardon, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Vintimille en 1743, marié, en Octobre 1748, à *N... de Grandvilla*;
3. LÉOPOLDINE-ELISABETH, d'abord Fille d'honneur de S. A. R. Madame la Ducheſſe de Lorraine, & puis mariée, en 1726, à *François*, Comte de *Bloiſſe* & d'Hannonville, Chambellan du Duc LÉOPOLD;
4. ANNE-MARGUERITE, auſſi Fille d'honneur de S. A. R. Madame la Ducheſſe de Lorraine, enſuite mariée, par contrat du 29 Avril 1736, à *Joſeph-Jean-François-Alexandre*, Comte de *Roſières* & d'Euveſin, à préſent Grand-Bailli de Thiaucourt;
5. N...., qui a épouſé, en 1743, *N... de Grivel*, Seigneur de la Muyre & de Nancuiſſe en Franche-Comté;
6. Et N...., mariée, le 10 Février 1744, à *N... du Tertre*, dit *le Marquis de Chilly*, en Franche-Comté, Capitaine au Régiment de Monaco. (*Tab. Gén.* part. VIII, p. 236).

Il y a une famille du nom de CARDON, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France*, reg. I, part. I, p. 114, qui porte pour armes: *d'azur, à trois chardons d'or, poſés 2 & 1, l'écu timbré d'un caſque de profil.*

On trouve encore une autre famille de ce nom, Seigneur de *Verins*, qui porte pour armes: *écartelé, d'argent & de gueules.*

* CARDONNE, Duché dans la Catalogne, qui fut érigé en *Pairie* en faveur du Maréchal de *la Mothe-Houdancourt*, au mois d'Avril 1642; les Lettres ne furent point enregiſtrées. Il mourut le 24 Mai 1657, ne laiſſant que des filles.

La ville de Cardonne en Catalogne, a donné ſon nom aux Seigneurs de la Maiſon de *Folch*, parmi leſquels on compte pluſieurs Gouverneurs de Province, deux Cardinaux, & divers Prélats. Elle a eu d'illuſtres alliances avec la Maiſon Royale d'Aragon, & avec les plus grandes d'Eſpagne, diſent Mariana & Imhoff.

Jacques Cardonne, de la Maiſon de *Folch*, fait Cardinal par le Pape PIE II, en 1461, fut Evêque d'Urgel, & vivoit dans le XV^e^ ſiècle.

Henri Cardonne, mort en 1530, âgé de 45 ans, fut Cardinal & Archevêque de Montréal.

Jean-Baptiſte Cardonne, Evêque de Tortoſe en Catalogne, vivoit dans le XVI^e^ ſiècle, & mourut en 1590.

Silva, Marquis de Montemayor, a été nommé héritier des biens de cette grande Maiſon par le dernier Prince de Cardonne, vraiſemblablement comme deſcendu d'*Emmanuel de Silva*, ſixième Marquis de Montemayor, & d'*Iſabelle Folch-de-Cardonne*, ſœur de *Joſeph*, Comte de Cardonne. Voy. Imhoff, pag. 68, de la Généalogie de la Maiſon de *Cordoue*.

Digitized by Google

CAREL-DE-MERCEY, famille de Normandie, qui fut maintenue dans ſa nobleſſe le Août 1668. Elle avoit prouvé ſa nobleſſe depuis

GUILLAUME DE CAREL, Ecuyer, qui épouſa, par contrat paſſé le 3 Juin 1393, *Léonore de Bouquetot.*

GUILLAUME DE CAREL étoit Chanoine de la Cathédrale de Rouen en 1408.

JEAN DE CAREL, Ecuyer, Seigneur de Meautrix & de Preaux, épouſa, par contrat paſſé le 17 Novembre 1537, reçu par *Doubel*, Tabellion, à Touques, *Jacqueline des Champs*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur d'Ivetot, & de *Marie de Courville.*

JACQUES DE CAREL-DE-MERCEY fit profeſſion dans l'Ordre de Malte au rang de Frère-Chevalier de cet Ordre, en 1612. Il portoit pour armes: *d'hermines, à la bande componée d'or & de gueules.*

FRANÇOIS DE CAREL, neveu du précédent, fut reçu dans le même Ordre le 14 Novembre 1659.

MADELEINE DE CAREL-DE-MERCEY, née le 5 Mai 1679, fut reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre 1686. (Voyez l'*Hiſtoire de la ville de Rouen.*)

LOUIS DE CAREL, Préſident en la Chambre des Comptes à Rouen en 1691, mourut au mois d'Octobre 1717. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Mai 1700, *Jeanne-Thérèſe de Bec de Lièvre*, morte le 14 Décembre 1755, fille de *Thomas-Charles*, Marquis de Quévilly, & de *Marie-Anne Pellot*, dont:

1. CATHERINE-MADELEINE-THÉRÈSE, née en 1701, morte le 4 Janvier 1749, qui épouſa, en 1717, *Charles*, Marquis de *Houdetot*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 5 Juin 1748;
2. ANNE-LOUISE, née en 1702, mariée, 1° en 1717, à *Jean-Nicolas-Louis de Bailleul*, Marquis de Château-Gontier; & 2° à *N.... Scott de la Mézangère*, Comte de Roys;
3. Et JEANNE-THÉRÈSE DE CAREL, née en 1703, morte le 23 Février 1774, qui épouſa, en 1718, *Antoine-Nicolas du Meſniel*, Marquis de Sommery.

Les armes: *d'hermines, à trois carreaux d'azur.*

* CARENCY, Terre & Seigneurie en Artois. Les anciens Seigneurs de *Carency*, ſortis des *Comtes de la Marche*, par JEAN DE BOURBON, Seigneur de Carency en Artois, &c., troiſième fils de JEAN DE BOURBON, Ier du nom, Comte de la Marche, & de *Catherine*, Comteſſe de *Vendôme*, morte en Janvier 1458, ont fini à

BERTRAND DE BOURBON, Chevalier, Seigneur de Carency, tué à la bataille de Marignan en 1515 ſans poſtérité, laiſſant héritière de tous ſes biens

ISABELLE DE BOURBON, ſa ſœur, qui ſuit.

Cette branche portoit pour armes: *de* FRANCE, *au bâton de gueules péri en bande, chargé de trois lionceaux d'argent, & une bordure engrêlée de gueules.*

ISABEAU DE BOURBON, Princeſſe de Carency, épouſa, le 22 Février 1516, *Jean d'Eſcars*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi FRANÇOIS Ier, auquel elle porta la Terre de Carency.

FRANÇOIS D'ESCARS, leur fils, Seigneur de la Vauguyon, & Prince de Carency, vendit les quatre cinquièmes en 1599, & l'autre quint en 1604 de cette Terre, à M. le Duc d'*Arenberg*, qui la revendit en 1606 à PHILIPPE DE BÉTHENCOURT, Seigneur & Pair d'Aix en Artois, Conſeiller du Conſeil de guerre de Sa Majeſté Catholique, Gouverneur de Courtray, Capitaine de 50 hommes d'armes du Prince de Ligne, qui épouſa *Catherine de Damant*, dont pour fille unique:

MARIE DE BETHENCOURT, Dame de Carency, Paire d'Aix, qui porta cette Terre dans la Maiſon de *Touſtain*, en épouſant, par contrat paſſé devant *Prévôt*, Notaire à Longueval en Vermandois, le 9 Septembre 1626, *Jacques Touſtain-de-Fronteboſc*, Vicomte de Vauſtain, & Chevalier de l'Ordre du Roi, mort le 4 Octobre 1653.

NICOLAS-PHILIPPE TOUSTAIN, leur fils, Vicomte de Vauſtain, Marquis & Comte de Carency, Pair d'Aix, & premier Baron du pays d'Artois, fut huit fois député de la Nobleſſe en Cour pour les Etats d'Artois en 1663, 1665, 1666, 1667, 1668, 1681 & 1682. Il obtint du feu Roi Louis XIV des Lettres-Patentes le 25 Août 1665, par leſquelles Sa Majeſté donna à ladite Terre de *Carency* les titres de *Marquiſat* & de *Comté*, ſans *néanmoins* (eſt-il dit dans leſdites Lettres), *déroger au titre de Principauté* que ladite Terre avoit porté. Le motif d'obtention deſdites Lettres fut fondé ſur ce qu'aucuns des ancêtres de l'impétrant avoient long-tems porté les titres de *Comtes* d'Hyems & de Montfort, &

Digitized by Google

de Baron du Bec-Creſpin; & que pluſieurs avoient été auſſi députés de la Nobleſſe en Cour, pour porter au Roi les cahiers des Etats de Normandie en 1522 & 1523.

François-Joseph Toustain, ſon fils unique, Marquis & Comte de Carency, eſt mort ſans alliance en 1727; mais les autres branches de ſa famille, établies en Normandie, Beauce & Lorraine, ſubſiſtent. Voy. TOUSTAIN. Le *Marquis de Carency* avoit vendu en 1719 les Marquiſat & Comté de Carency à *Marie-Anne de Bertrand-de-la-Baxinière*, veuve ſans enfans de Claude de Dreux, Comte de Nancré, Lieutenant-Général & Gouverneur d'Artois, dont elle avoit été la ſeconde femme, étant veuf d'*Aimée-Thérèſe de Montgommery*. Elle mourut âgée d'environ 80 ans, après avoir fait donation de la Terre de *Carency* à ſon beau-fils

Claude-Edme de Dreux, Comte de Nancré, mort le 12 Septembre 1729, qui avoit épouſé, le 26 Juin 1702, *Marie-Thérèſe de Montmorency-Logny*, fille de *Guillaume-François de Montmorency*, Vicomte de Roulers, & de *Claire-Eugénie de Hornes*; mais la Comteſſe de Nancré ayant ſurvécu à ſes deux filles, mortes ſans enfans, elle a hérité des Marquiſats de *Nancré* & de *Carency*, dont elle a diſpoſé en faveur de ſon neveu

Philippe-François de Montmorency, Seigneur de Coiſy, Cardonnet, Poulainville, &c., Lieutenant-Général des Armées du Roi, ſecond fils de François, Seigneur de Neuville-Wiſtace, Vicomte de Roulers, appelé *le Prince de Montmorency*, mort en 1704, & de *Charlotte-Louiſe de Saveuſe*. Voy. MONTMORENCY-LOGNY.

CARETTE, Sieur de Sommereux, dont il eſt parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, pag. 114, famille qui porte: *de gueules, à un bras droit de carnation gantelé d'argent, mouvant du flanc gauche de l'écu, & tenant de ſa main une épée auſſi d'argent, la garde & la poignée d'or, & poſée en barre la pointe en haut; l'écu timbré d'un caſque de profil.*

CARETTO. C'eſt une des plus anciennes & des plus nobles familles d'Italie. Elle eſt féconde en Hommes illuſtres, & on prétend qu'elle tire ſon origine de Witikind, Prince de Saxe, ſoumis par Charlemagne.

Aleran, fils de ce Witikind, laiſſa Othon, Guillaume, Theres & Boniface, de qui ſont venus les Marquis de *Savonne*, d'*Intiſad*, de *Ceva*, de *Buſca* & de *Saluces*. La Maiſon de *Caretto* a été une branche de cette dernière, qui a pour tige un certain Anselne. C'eſt de lui, dit-on, qu'eſt deſcendu

Galeas Caretto, qui vivoit ſur la fin du XV^e^ ſiècle: les Génois le chaſſèrent de Final. Il eut pour enfans:

1. Alphonse, qui ſuit;
2. Fabrice, Grand-Maître de Rhodes;
3. Charles-Dominique, Cardinal;
4. Et Louis ou Aloisio, Evêque de Cahors.

Alphonse Caretto, I^er^ du nom, Marquis de Final, fit travailler aux fortifications de cette Place. L'Empereur Maximilien I^er^ l'honora de la qualité de Vicaire de l'Empire. C'eſt de lui que ſont deſcendus les autres Seigneurs de la Maiſon de Caretto. Il eut pour enfans:

1. Paul, Evêque de Cahors, Abbé de Bellecombe;
2. Et Alphonse, qui ſuit.

Alphonse, II^e^ du nom, Marquis de Caretto ſur lequel Philippe II, Roi d'Eſpagne, uſurpa Final en 1571, y rentra juſqu'en 1602, que le Comte de Fuentes prit cette Place par ordre de Philippe III, Roi d'Eſpagne. Les Eſpagnols menèrent chez eux Alphonse II, le dernier de ſa Maiſon, âgé de plus de 80 ans, & le firent mourir après l'avoir forcé d'accepter un traité de protection. Voyez Moréri & le P. Anſelme.

Les armes: *d'or, à cinq bandes de gueules.*

CAREY. Guillaume Carey, Ecuyer du Corps de Henri VIII, Roi d'Angleterre, deſcendoit de la noble & ancienne Maiſon de Cokkington, dans le Comté de Devon en Angleterre. Il épouſa *Marie*, fille de *Thomas Boleyn*, ſœur d'*Anne*, ſeconde femme de Henri VIII. Il en eut:

Henri, fait Chevalier de l'Ordre de la Jarretière au commencement du règne de la Reine Elisabeth, & enſuite Baron du Royaume ſous le titre de *Lord Hundſon*. Il laiſſa:

1. Georges, Chevalier de l'Ordre de la Jarretière, Grand-Chambellan de la Reine, qui mourut ſans enfans mâles;
2. Jean, qui ſuit;
3. Et Robert Carey, rapporté après ſon frère.

Jean Carey eut pour fils:

Digitized by Google

HENRI, qui fut fait Vicomte de Rocheſter ſous JACQUES Ier, & Comte de Douvres ſous CHARLES Ier.

JEAN, ſon fils & héritier, mourut ſans enfans mâles.

ROBERT, Lord Hundſon, étoit Garde des Marches d'Ecoſſe la 40e année du règne de la Reine ELISABETH. Il fut Lord Carey de Lexington dans le Comté d'Yorck, & enſuite Duc de Montmouth, ſous le règne de CHARLES Ier.

HENRI, ſon fils, lui ſuccéda dans ſes titres, & laiſſa :

Deux fils & huit filles.

Voy. les *Pairs d'Angleterre.* par Imhoff; & Moréri.

* CARHEIL ou CAREILHE, Terre & Seigneurie en Bretagne, qui fut portée en mariage, l'an 1669, par *Marie*, fille de *Michel*, Seigneur de Careilhe, à *Jérôme du Cambout*, Seigneur de Beçay, Lieutenant au Gouvernement de Breſt, père de *René*, Gouverneur de l'Isle de Ruis, en faveur duquel cette Seigneurie fut érigée en *Vicomté* par Lettres du mois de Juin 1658, enregiſtrées au Parlement de Rennes le 14 Juillet 1659. Voyez CAMBOUT, pour la Généalogie de cette Maiſon.

CARIÈRE. CLÉMENT DE CARIÈRE d'Aufrery, né à Toulouſe le 4 Janvier 1684, épouſa, 1° le 1er Décembre 1705, *Marie-Anne de Caſtet*; & 2° le 24 Avril 1725, *Paule de Labat*. Il eut du premier lit :

1. MARIE-ANNE, mariée à *Laurent de la Forcade;*
2. Et ELISABETH, mariée à N... *Deſpie.*

Du ſecond lit ſont iſſus :

3. JACQUES-HENRI, Prêtre;
4. PAUL-BARTHÉLEMY, Diacre;
5. PIERRE-CLÉMENT, Chevalier de Malte;
6. HENRI-MARIE, Lieutenant dans le Régiment de Puyſégur;
7. Et MARIE-ANNE DE CARIÈRE D'AUFRERY.

* CARIGNAN. La ville & Prévôté d'Yvoy dans le Luxembourg François, à quatre lieues de Sédan, fut donnée au mois de Mai 1661, par LOUIS XIV, à EUGÈNE-MAURICE DE SAVOIE, Comte de Soiſſons, & à ſes hoirs & ayant-cauſe, pour toujours. Le même Prince l'érigea en Duché au mois de Juillet 1662, en faveur du même EUGÈNE-MAURICE DE SAVOIE. Il mourut le 7 Juin 1673, & quoiqu'il eût laiſſé des enfans, dont l'aîné a eu poſtérité, le Duché de *Carignan* a été poſſédé par VICTOR AMÉDÉE, premier Prince du ſang de Savoie, Colonel-Général des Gardes du Duc de Savoie, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, fils d'EMMANUEL-PHILIBERT-AMÉDÉE DE SAVOIE, Prince de Carignan. Voyez SAVOIE. M. le Duc de Penthièvre a fait l'acquiſition du Duché de Carignan.

CARITAT. C'eſt une des plus anciennes Maiſons de la Principauté d'Orange. Dans les actes de la Maiſon de Caritat-de-Condorcet, ceux de ce nom prennent la qualité de *nobles & puiſſans* en 1320, vis-à-vis le Dauphin & les Barons de Merouillon, qui étoient Souverains.

Dans le territoire d'Orange il y a le Fief de Caritat. Cette Maiſon ſubſiſte en deux branches.

BRANCHE AINÉE

FOUQUET DE CARITAT étoit Grand-Prieur de Toulouſe lors du ſiège de Rhodes.

N.... DE CARITAT étoit évêque d'Orange en 1447.

N... DE CARITAT laiſſa pour enfans :

N... qui ſuit;

JACQUES-MARIE, né le 11 Novembre 1703, Evêque de Gap & d'Auxerre, ſacré en 1742, puis Evêque de Liſieux en 1761;

Et SUSANNE DE CARITAT DE CONDORCET, mariée à *Laurent du Puy-Montbrun*, IIe du nom, Comte de Rochefort.

N... DE CARITAT DE CONDORCET eut pour fils :

MARIE-JEAN-ANTOINE-NICOLAS CARITAT, Comte, puis Marquis de CONDORCET, né le 7 Septembre 1743, marié à N... *de Bréſil*, dont pluſieurs enfans en bas âge.

La branche cadette établie en Picardie a auſſi des repréſentans mâles.

Les alliances de la Maiſon de *Caritat* ſont avec celles de *la Roche-Montauban, Artaud, Agonet, Montmaur, Montpezat*, &c. (*Mercure de Mars*, 1755, p. 174.)

Les armes : *d'azur, au dragon volant d'or, lampaſſé & armé de ſable à la bordure de même.*

CARITE, en Normandie, Election de Bayeux, famille qui porte : *de gueules, au lion rampant d'or.*

CARLIER (LE). Cette famille originaire du Cambreſis, & tranſplantée en Picardie

Digitized by Google

vers le commencement du XVI^e siècle, l'une des plus anciennes du Cambrésis, est du nombre de celles qui ont été victimes des différentes guerres allumées dans cette Province. Elle ne peut aujourd'hui prouver l'antiquité de son origine que par les Auteurs qui ont travaillé à l'Histoire de cette même Province. Son nom est quelquefois écrit sur les titres *Carlier*, *de Carlier* & *de Carlir*, mais presque toujours *le Carlier*, qui est la dernière manière de l'écrire, que nous suivrons dans cette généalogie.

Selon l'*Armorial gén. de France*, reg. V, part. I, Gélic fait mention de cette famille en termes honorables, ainsi qu'Emmanuel Meteren, dans son *Histoire des Pays-Bas*, imprimée à la Haye en 1655. Le premier connu de ce nom par titres est

I. JEAN LE CARLIER, Ecuyer, Seigneur de Pinon, marié à *Jacqueline de Flory*, dont :

II. JEAN LE CARLIER, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Pinon, qui se maria, par contrat du 4 Mars 1472, à *Jeanne de Louverval*, dont :

III. LOUIS LE CARLIER, dit *Remy*, Seigneur de Pinon, de Masnières, de Rieux en partie, Baron de la Prée, marié 1° à *Jéromette de Reniaulme*, fille de *Jean*, Seigneur de Rieux, de Naves & de Paliencourt en partie, & d'*Anne d'Aussut*; & 2° à *Madeleine de la Quellerie*, laquelle testa au mois de Juin 1571, & ordonna sa sépulture dans l'Eglise de St.-Georges de Cambray. Il eut de son premier mariage :

IV. JEAN LE CARLIER, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Pinon & de Rieux, lequel donna à la Princesse d'Epinoy le 22 Octobre 1573, son dénombrement du fief de Pinon, qui lui étoit échu par la mort de son père, & qui étoit de la mouvance de la Seigneurie de Walencourt. Il épousa 1° *Barbe de Hénin*, morte le 6 Septembre 1576, fille de *Claude*, & d'*Anne de la Fontaine*, & 2° *Isabelle des Cordes*. Il eut du premier lit :

1. LOUIS, Chevalier, Baron de la Prée, Seigneur de Masnières, &c., Capitaine & Gouverneur des Ville & Château d'Etaples, né à Cambray, qui fut créé *Chevalier* le 20 Mars 1590, par l'Empereur RODOLPHE II, obtint le 17 Octobre 1592, des provisions de Gentilhomme de la Chambre d'*Ernest*, Archevêque, Prince & Electeur de Cologne, Evêque de Liège; vint, peu de tems après, s'établir à la Cour de France, où il obtint du Roi HENRI *le Grand* des Lettres de naturalité le 25 Janvier 1600, & fut honoré d'une charge de Gentilhomme ordinaire de sa Chambre le 24 Mai 1607. Il fit son testament conjointement avec sa femme & mourut sans postérité. Il avoit épousé, par contrat du 12 Mars 1582, *Marie Thomas*, qui vivoit encore le 6 Février 1621;
2. JEAN, Ecuyer, Seigneur de Pinon, &c., qui vint s'établir à Paris & ensuite à Cambray, où il épousa, par contrat du 9 Décembre 1587, *Elisabeth de Rommecourt*, fille de *Jean*, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Duc d'Anjou, & d'*Edmée de Brabant*;
3. BARBE, morte sans alliance;
4. & 5. MARGUERITE & ANNE, mariées;
6. Et MARIE, morte sans alliance.

Du second lit vinrent :

7. PHILIPPE, qui suit;
8. & 9. JEANNE & ANNE, mariées.

V. PHILIPPE LE CARLIER, Chevalier, Seigneur d'Herlyes, de Quéan, &c., né à Anvers en Brabant, obtint des Lettres de naturalité du Roi HENRI IV, au mois de Juillet 1608, & mourut le 2 Janvier 1648. Il avoit épousé, le 29 Mars 1606, *Susanne de Nogentel*, fille de *Jacques*, Seigneur de Nogentel, & de *Marie Perrot*. Il en eut :

1. & 2. PHILIPPE & JACQUES, morts en bas âge;
3. LOUIS, qui suit;
4. & 5. MARIE & MADELEINE, mariées;
6. & 7. ELISABETH & SUSANNE, mortes sans alliance.

VI. LOUIS LE CARLIER, Seigneur d'Herlyes, &c., qualifié *Chevalier* dans son contrat de mariage, servit âgé de 16 ans, en qualité de Cadet au Régiment des Gardes, successivement dans la Gendarmerie, & ensuite dans le Régiment de la Ferté-Senneterre. Il justifia de sa Noblesse devant M. *Colbert*, Intendant de Picardie, en 1666, & mourut en 1671. Il épousa, par contrat passé le 2 Janvier 1648, *Madeleine Brunier*, qui vivoit encore le 11 Août 1696. Elle étoit fille d'*Abel*, premier Médecin de MONSIEUR, frère de LOUIS XIV, & d'*Elisabeth des Champs*. Ils eurent :

1. LOUIS, né en 1649, Lieutenant d'Infanterie, tué au siège de Nimègue en 1672;
2. ABEL, né en 1652, d'abord Capitaine de Carabiniers, ensuite Lieutenant-Colonel au Régiment de Bissy, Cavalerie. Il servit avec honneur dans les guerres de LOUIS XIV, où il reçut plusieurs blessures, & mourut sans enfans. Il avoit épousé, en 1706, *Ma-*

Digitized by Google

rie-Anne le Duchat, fille d'un Conſeiller au Parlement de Metz;

3. Jacques, né en 1655, Capitaine dans le Régiment de Cayeu, Cavalerie, le 27 Septembre 1691, Major dans celui de la Feronnaye le 22 Mars 1697, Lieutenant-Colonel dans le même Régiment le 30 Octobre 1704, & Chevalier de Saint-Louis. Il teſta le 22 Septembre 1728, & mourut ſans alliance le 7 Décembre 1735 au Château d'Herlyes;
4. Salomon, qui ſuit;
5. Et Marguerite-Madeleine, morte ſans alliance, en 1744.

VII. Salomon le Carlier, Vicomte de Troſly, Seigneur d'Herlyes, &c., né en 1658, Chevalier de Saint-Louis, paſſa ſucceſſivement aux grades de Cornette, Lieutenant & Capitaine, & parvint à la Majorité du Régiment de Biſſy, Cavalerie, avant le 22 Mars 1697, ſervit en la même qualité dans celui d'Eſtaniol, dont il fut fait Lieutenant-Colonel le 17 Juillet 1708. Il teſta le 24 Juin 1734, & mourut le 13 Mai 1736. Il avoit épouſé, le 6 Juillet 1709, *Madeleine Trinquand*, fille de *Nicolas*, Secrétaire du Roi, & d'*Anne Berthe*, dont il eut:

1. Jacques-Nicolas, qui ſuit;
2. Louis-Nicolas, né en 1711, Chevalier de Saint-Louis, qui ſervit pendant onze ans en qualité de Mouſquetaire du Roi dans ſa première Compagnie, & obtint en 1734 une Compagnie de Cavalerie au Régiment de Berry;
3. Anne-Claude, né le 2 Mai 1715, admis en 1727, dans les Cadets-Gentilshommes de Cambray, ſucceſſivement Lieutenant au Régiment de Guyenne, Infanterie, en 1731, Capitaine dans celui de Berry en 1740, & Chevalier de Saint-Louis en 1745. Il a acheté en 1747 la Terre de Chaltrait près Epernay, & a épouſé *Marie-Nicole de Lattaignant*, fille de *Pierre*, Seigneur de Grangemenant;
4. Anne-Michel, mort âgé de 10 ans;
5. Louis-Salomon, appelé *le Chevalier d'Herlyes*, Chevalier de Saint-Louis, aujourd'hui Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, & marié, en 1755, à *N... Pepin*;
6. Et Geneviève-Madeleine-Louise, mariée, en 1737, à *Jean-François-Alexandre de Maquerel*, Seigneur de Quémy, Chevalier de St.-Louis & Capitaine au Régiment de Beuvron, Cavalerie.

VIII. Jacques-Nicolas le Carlier, Seigneur d'Herlyes, &c., né le 6 Septembre 1710, ci-devant Mouſquetaire du Roi dans ſa première Compagnie, a épouſé, par contrat du 1er Août 1738, *Louiſe-Olympe de Berry-d'Eſſertaux*, fille de *Chriſtophe*, Marquis d'Eſſertaux, & de *Catherine-Marguerite-Françoiſe Moret-de-Bournonville*, dont:

1. Louis-Nicolas, né le 3 Juin 1740, reçu Page du Roi en ſa Grande-Ecurie en 1757;
2. & 3. Prosper-Henri & Jean-Bonaventure;
4. & 5. Marie-Madeleine-Louise-Thérèse & Adélaide-Olympe;
6. & 7. Sophie-Gertrude & Eulalie-Urſule le Carlier.

Les armes: *d'argent, à un lion de ſable, la langue & les griffes de gueules, parti de ſable à une roue d'or.*

* CARLOO, Terre & Seigneurie dans les Pays-Bas, qui étoit dans la Maiſon de *van der Noot* dès le milieu du XVIe ſiècle, érigée en *Baronnie* par Lettres de 1678, en faveur de Rogier-Vauthier van der Noot, Seigneur de Duyſt, Capelle & Glabeck, Député des Nobles en Brabant, mort en 1710. Voyez NOOT (van der).

* CARMAIN, Vicomté enclavée dans la Province du Languedoc, vendue par *Bertrand de Lautrec à Pierre Dueze* ou de Veze, Seigneur de Saint-Félix, frère du Pape Jean XXII, & fils d'Arnaud de Vèze, Seigneur de Saint-Félix. Cette vente fut confirmée pour lui & pour Armand, ſon fils, par le Roi en 1322. Armand épouſa *Roſine d'Albret*, & en eut Hugues, Vicomte de Carmain, dont le fils Jean ayant épouſé, en 1427, *Iſabeau de Foix*, fille d'*Archambaud*, Seigneur de Navailles, leur poſtérité prit le ſurnom de *Foix*. De ce mariage vint Jean de Foix-Carmain, en faveur duquel le Roi Louis XI érigea en *Comté* la Vicomté de *Carmain*.

Le premier de la Maiſon de Carmain, originaire du Quercy, qui quitta le nom de *Vèze*, fut Hugues, lequel prit celui de *Carmain*, & ſa poſtérité l'a toujours conſervé depuis: il épouſa, en 1398, *Béatrix de Perille*.

Jeanne de Foix-Carmain, héritière de la branche aînée, épouſa, le 22 Septembre 1592, *Adrien de Montluc*, Seigneur de Monteſquiou, Prince de Chabanois. Les branches ſorties de la Maiſon de Carmain ſont:

1° Les Barons de *Sault* & Vicomtes de *Venez*, éteints. Marguerite de Carmain-de-Foix, Dame de Venez, fille de *N... Carmain-de-Foix*, & d'Aldonce de Carmain, épouſa *Jean de Bernuis*, Seigneur de Palfica.

Digitized by Google

2° Les Seigneurs de *Negrepeliſſe* en Quercy, auſſi éteints. CATHERINE DE CARMAIN, Comteſſe de Negrepeliſſe, Baronne de Lagnac, devint héritière des biens de ſa branche, & fut mariée 1° à *Henri-Ebrard*, Baron de Saint-Sulpice, tué à Blois en 1576; & 2° le 20 Décembre 1578, à *Jean de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, Maréchal de France.

3° Et les Seigneurs de *la Pommarède*, qui ont commencé à ANTOINE DE CARMAIN, ſecond fils de JEAN, Vicomte de Carmain, & de *Catherine de Coarazé*: il fut Seigneur de la Pommarède, & épouſa, en 1492, *Antoinette de Saint-Etienne*. Sa poſtérité a fini à

GABRIEL DE SAINT-ETIENNE, Chevalier, Marquis de Carmain, Baron de la Pommarède, marié, en 1702, à *Paule de Viguier-Bidault*, de laquelle il n'a que des filles. Voy. MONTLUC.

CARMEN ou KERMAN, en Bretagne, Diocèſe de Saint-Pol-de-Léon, Terre & Seigneurie qui fut portée en mariage par *Béatrix de Kermaouen*, aujourd'hui *Kerman*, à ſon mari *François de Léon*, frère puîné du Vicomte. Leur poſtérité prit le nom de *Kerman*, & fondit vers 1470 dans la Maiſon de *Pluſquellec*, par le mariage de *Françoiſe*, fille de *Guy de Kerman*, avec *Jean de Pluſquellec*, à la charge du nom & des armes de *Kerman*, que porta leur fils *Maurice*.

Claude de Kerman, fille de celui-ci, qui devint l'héritière de *Kerman* par la mort de ſes frères, épouſa, en 1577, *François de Maillé*, Seigneur de Villeromain, iſſu au XVI° degré d'*Hilduin de Maillé*, & d'*Agnès de Vendôme*, qui vivoient vers 1060. Ce fut en faveur de *Charles de Maillé*, leur fils, que la Terre de *Kerman* fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois d'Août 1612, regiſtrées à Rennes. Son arrière-petit-fils, *Donatien de Maillé*, mourut le 22 Octobre 1745, ayant fait le 8 Juin 1736 abandon de ſes biens à ſes créanciers. Voyez MAILLÉ. Le Marquiſat de *Kerman* a été acquis en 1741 par M. *Crozat-du-Châtel*.

CARNEIRO, Maiſon illuſtre de Portugal, que quelques-uns font venir de France. JEAN CARNEIRO, ſelon eux, s'appeloit JEAN MOUTON, ce que ſignifie *Carneiro*, & vint s'établir en la Ville de Porto. D'autres font deſcendre cette Maiſon de MARTIN CARNEIRO, Grand-Veneur de JEAN I^er^, Roi de Portugal. La branche aînée ſubſiſte dans

CHARLES CARNEIRO, fiancé, en 1734, à ſa couſine germaine Dona *Anne de Noronha*, fille de *Cajetano de Mello de Caſtro*, & de Dona *Marie-Anne de Faro*.

Il y a eu deux branches de cette Maiſon, ſavoir celle des Seigneurs de *Carneiro*, établie aux Indes orientales; & celle des Seigneurs d'*Alcaçova-Carneiro*, toutes deux éteintes.

Les armes: *de gueules, à la faſce d'azur, avec trois fleurs-de-lys d'or, aux deux moutons paſſans d'argent*. Voyez Moréri.

CARNIN, en Artois. I. JACQUES DE CARNIN, Chevalier, vivant en 1203, eut de *Marie d'Avion*:

II. ALBERT DE CARNIN, marié à *Jeanne de Raiſſe*, dont:

III. JEAN DE CARNIN, I^er^ du nom, Seigneur de Méricourt, mort en 1339 au ſervice du Duc de Bourgogne, qui avoit épouſé *Anne de Wendin*, dont:

IV. JEAN DE CARNIN, II° du nom, Seigneur de Villiers, de Méricourt, &c., marié à *Marie*, fille d'*Antoine*, Seigneur de *Mareſquel*, & de *Gudule de Heule*, dont:

V. JEAN DE CARNIN, III° du nom, Seigneur de Villiers, marié, en 1385, à *Agnès de Raincheval*, dite de *Châteauvilain*, dont:

VI. THOMAS DE CARNIN, Seigneur de Villiers, la Motte, &c., marié à *Michelle Chucquet*, dite *Sapignies*, qui en étoit veuve en 1457. Elle en eut:

VII. JEAN DE CARNIN, IV° du nom, Seigneur de Villiers, la Motte, &c., Page, puis Echanſon du Duc de Bourgogne, & Echevin d'Arras ès années 1486, 1487 & 1490, mort vers 1498. Il avoit épouſé *Jacqueline de Bauffremez*, fille de *Louis*, Seigneur de Caurelus, & d'*Hélène de Beauffort-de-Bullecourt*, dont vint:

VIII. ROBERT DE CARNIN, Seigneur de Villiers, &c., marié à *Jeanne de Flory*, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Auſſimont & de Saint-Léger, & d'*Antoinette de Senlis*, dont il eut:

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. Et THOMAS, Seigneur de Lagnicourt, auteur de la branche des Seigneurs de *Staden*, de laquelle eſt chef *Jean-François-Joſeph-Florent*, né le 17 Avril 1712, Comte de Staden, qui épouſa, le 4 Février 1744, *Caroline-Jeanne le Poyvre*, née le 21 Avril 1722, ſa couſine au II° degré, dont il a des enfans.

Digitized by Google

IX. Claude de Carnin, Seigneur de Villiers, Gommecourt, Auſſimont, Senlis, &c., épouſa, en 1574, *Marie de Marquais*, fille de *Jean*, Seigneur de Villiers, & de *Claudine de Wadripont*, dite *de Cordes*, dont vint:

X. Jean de Carnin, V^e du nom, Seigneur de Saint-Léger, Fontaine, Auſſimont, Senlis, &c., mort le 24 Février 1621, qui devint Seigneur de Nédonchel par ſon mariage avec *Iſabeau Morel*, & eut:

1. Jean-Baptiste, qui ſuit;
2. Jacques, Chevalier de Malte;
3. Et Maximilien-Adrien-François, Seigneur de *Saint-Léger*, auteur d'une branche éteinte au commencement de ce ſiècle.

XI. Jean-Baptiste de Carnin, Seigneur de Nédonchel, Lillers, &c., épouſa, en 1655, *Marie-Claire d'Oſtrel-de-Lières*, fille de *Gilles*, Seigneur & Vicomte de Lières, Comte de Saint-Venant, Gouverneur & Grand-Bailli de Saint-Omer, & de *Marie-Catherine de la Tramerie*. Il eut:

XII. Maximilien-François de Carnin, Seigneur de Nédonchel, Lillers, Bonrecourt, Eſquernes, &c., en faveur duquel la Terre de *Nédonchel* fut érigée en *Marquiſat* par Lettres-Patentes de 1694. Il mourut le 28 Août 1710, & avoit épouſé, par contrat paſſé le 14 Mai 1691, *Alexandrine-Charlotte de Béthune-des-Planques*, née le 20 Septembre 1673, morte le 6 Octobre 1746, fille de *Charles-Jacques-François*, Marquis d'Heſdigneul, & d'*Anne-Marie-Marguerite-Françoiſe de Noyelles*, de laquelle ſont nés:

1. Jacques-Gilles-Bonaventure de Carnin, dit *le Marquis de Lillers*, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, mort le 19 Novembre 1734 des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de Parme. Il épouſa, le 31 Mai 1726, *Iſabelle-Claire-Joſèphe-Guislaine de la Tour-Saint-Quentin*, née le 14 Juin 1703, morte le 28 Novembre 1761, remariée, le 16 Avril 1735, à *Jean-Jacques-Louis de Calonne*, Marquis de Courtebonne, mort le 11 Août 1754. Elle eut du premier lit une fille, qui eſt Religieuſe de la Viſitation de Sainte-Marie à Paris;
2. N...., dit *le Marquis de Nédonchel*, mort ſans alliance;
3. Albert-François de Carnin, Marquis de Lillers, Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Eſpagne, & Commandant d'un Bataillon des Gardes Wallones, marié 1° à N.... Marquiſe de *Gironella*; & 2° en Mai 1761, à *Marie-Antoinette de Ferrer-y-Pinos*, veuve de Dom *Juan de Caſtro*, Capitaine-Général & Gouverneur de la Province d'Eſtramadure;
4. Théodore-Marie, dit *le Comte de Lillers*, Général & Colonel des Grenaderis Wallons au ſervice de la République de Hollande, mort le 5 Mai 1762;
5. Albert, dit l'*Abbé de Lillers*, Chanoine & Archidiacre de la Cathédrale de Saint-Omer;
6. Marie-Claire-Eugénie, d'abord Chanoineſſe de Maubeuge, puis mariée, en 1714, à *Jean-Hermann d'Hinniſdaël*, Baron de Fumal, dont elle a laiſſé pluſieurs enfans;
7. N... Mademoiſelle de Lillers, Chanoineſſe de Maubeuge;
8. Et Marie-Françoise, d'abord Chanoineſſe à Denain, enſuite mariée, en Octobre 1738, à *N... de Berghes-Saint-Winock*, Vicomte d'Arleux, mort en Avril 1757, duquel elle a des enfans. (*Tab. Généal.*, part. VIII, p. 55.)

Les armes: *de gueules, à trois têtes de léopards d'or.*

CAROMB, au Comté Venaiſſin, Diocèſe de Carpentras, Terre & Seigneurie qui dès 1200 étoit poſſédée par *Charles de Baux*. Dans la ſuite cette Terre a paſſé ſucceſſivement dans les Maiſons de *Villars*, des Ducs d'*Andria*, de *Peyre-de-Thoiras*, de *Foix*, de *Châlons-Orange*, de *Veſe*, d'*Agoult* & de *la Baume-Montrevel*. Celle-ci qui la poſſède actuellement, l'a eue, au commencement du dernier ſiècle, par le mariage de *Claude de la Baume-Montrevel*, avec *Jeanne d'Agoult*, héritière de la Terre & Seigneurie de *Caromb*.

CARONDELET, ancienne Maiſon originaire de Breſſe en Franche-Comté, & aujourd'hui établie dans les Pays-Bas. Ses alliances ſont avec les meilleures familles de l'une & de l'autre Province. Les premiers de ce nom portoient originairement les qualités de *Sires* & de *Barons*; c'eſt ce que nous apprennent d'anciens titres, & la Patente qui leur fut donnée à Gand le 18 Mars 1430, par Philippe, Duc de Bourgogne, ſous ſon ſcel, enregiſtrée aux Chambres d'Armoiries.

Carpentier, dans ſon *Nobiliaire du Cambréſis*, cite Grammaye *in ſuo Namurco*, lequel plus au fait de l'origine de cette Maiſon que Dunod de Charnage, qui, de ſon aveu, n'a travaillé que ſur de ſimples notes, *la fait deſcendre d'une noble & ancienne Maiſon*

Digitized by Google

d'Aquitaine, qui, ayant ſuivi les étendarts des Ducs de Bourgogne, établit ſon domicile en les dix-ſept Provinces.

Des Enquêtes authentiques tenues au Parlement de Dôle après que les Seigneurs de *Carondelet* ſe furent retirés de la Franche-Comté, & ſcellées du ſcel de cette Cour le 7 Avril avant Pâques 1535, apprennent *qu'ils eſtoient iſſus & partis de nobles & vertueux progéniteurs Gentilshommes de nom & d'armes, pour tels tenus & réputés.... que leur Maiſon eſt des plus anchiennes Maiſons que ſoient ès Villes de Dôle & Poligny, tenues, eſtimées & réputées nobles, tant de progéniteurs, richeſſes, que excellentes vertus... qu'ils ont toujours eſté alliés à bonnes & nobles Maiſons, & telle en eſt la fame & commune renommée en ce lieu de Dôle... tellement qu'ils ont toujours eſté tenus & réputés Gentilshommes de race, de tous ceulx qui d'eulx & leurs progéniteurs les Barons de Chauldey ont heu congnoiſſance.., & ladicte Maiſon & Famille des Carondelet eſtre anchiennement noble.*

La filiation prouvée par titres commence à

I. Guillaume (*a*), fils puîné d'un Baron de *Chauldey*, aliàs *Chandée*, & lui-même devenu Baron dudit Chauldey en Breſſe, lors *appendice* de Savoie, vivant dès 1201. Il fit hommage de cette Seigneurie en 1272 à Amé de Savoie, Sieur de Baugé & de Breſſe, & fut ſurnommé *Caronde*. Sa ſépulture ſe voyoit encore en 1651 à Saint-Amour, où il étoit représenté en *homme de guerre couvert d'une caſaque fourrée de petit-gris, armoriée* de ſes armes : *d'azur, à la bande & aux ſix beſans d'or*. Il eut entr'autres enfans de *Marguerite Ray*, fille d'*Othon de la Roche*, Sire de *Ray* :

Jean, qui ſuit
Et Etienne & Guichard, qui continuèrent le nom de Chandée.

II. Jean de Chauldey, dit Carondelet (par un Duc de Bourgogne dont il étoit très-aimé), *à cauſe de ſa taille petite & ronde*, dit une ancienne Charte, Chevalier, Baron de *Chauldey*, vendit cette Baronnie, depuis nommée la Baronnie de *Chandée* dans le Bailliage de Bourg, à ſon frère le Bailli de Viennois, & ne fit aucun changement à ſon écuſſon, qu'il conſerva entier, de même que les Barons de *Chandée*. Il eſt prouvé marié, en 1395, à *Marie de Montmartin*, héritière de Montliard, fille du Sire de Montmartin, Maiſon illuſtre au Reſſort de Baume, ſuivant un acte de partage qui le qualifie de *Nobilis & generoſus miles cognomine Carondeletus*. Il eut

1. Jacques, dit *le Chevalier des Tournois ;*
2. Et Jean, qui ſuit.

III. Jean Carondelet, IIe du nom, fut Seigneur de Montliard & de Chamodans en Savoie. Au-deſſous de ſa ſtatue repréſentée à genoux ſur le haut d'une petite colonne de pierre blanche dans la Chapelle de Saint-Blaiſe, chez les Cordeliers de Bourg-en-Breſ-

(*a*) Guichenon, Hiſtoriographe du Roi au Préſidial de Bourg-en-Breſſe, fait ce Guillaume de Chandée originaire du Dauphiné, ſur ce qu'il portoit la qualité de Seigneur de l'Ecluſe au Bailliage de Vienne, quand il vint demeurer en Breſſe : il dit qu'Amé IV, depuis Comte de Savoie, l'amena en Breſſe en 1272, & lui donna des Terres à Saint-Denis près de Bourg, pour en faire ſon *Chevalier-Homme-lige*, & qu'il laiſſa entr'autres enfans :

Hugues, Bailli de Viennois, père de
Jean, qui eut la Seigneurie de *Chandée*, par le partage qu'il fit le Lundi devant la Nativité de Notre-Dame 1313, des biens de ſon père, avec ſes frères ;
Et Lancelot & Ode.

On a trouvé dans un cabinet du Château de *Chandée*, en la Paroiſſe de Vandeins, les deſcendans de cet Hugues, commençans audit Jean, ſon fils, ſculptés ſur une boiſerie dans l'ordre de leurs alliances en ligne directe : ce monument qui eſt ce que nous ayons de plus certain pour diriger nos recherches, mérite d'être conſervé.

I. Jean de Chandée, *Catherine de Seyſſel*, 1315.
II. Hugonin de Chandée, *Béatrix de Grolée*, 1343.
III. Odet de Chandée, *Marguerite de Tournon*, 1425.
IV. Hugonin de Chandée, *Jeanne du Saix*, 1431.
V. Gaspard de Chandée, marié, 1° en 1472, à *Philiberte de Varax*, & 2° à *Catherine de Coſtain*.
VI. Jacques de Chandée, *Madeleine de Corſant*, 1533.
VII. Claude de Chandée, *Claudine de Rogemont*, 1566.

Au deſſous étoient ces vers :

Il eſt beau de rendre notoire
Par un long ordre de mémoire
Tous ſes ayeux d'honneur veſtus ;
Mais plus belle encore eſt la gloire
De ſuivre, ou paſſer leurs vertus.
Ja ne ſera Chandée.
1584.

Ceci étoit l'ouvrage de Claude II, Baron de Chandée (fils de Claude Ier, qui teſta le 26 Avril 1589, marié, en 1566, à *Claudine de Rogemont*), lequel ayant épouſé, le 15 Février 1585, *Iſabeau de Chabeu*, en eut Gaspard de Chandée, mort au berceau, & lui-même mourut peu après.

Digitized by Google

ſe, ſe déchiffroient ces mots: *Sire Jehan Carondelet eſtois, jaidis noble parayge que avois: huy de alès ma compeigne, Jehenne Salins que feis feime. Moulte avois les deſtains combaitu; ains iceulx feurent incouru, que fuſt....* 1357. Il épouſa *Jeanne de Salins-la-Tour*, Dame de Saler en Dauphiné. On leur connoît deux fils:

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Eustache Carondelet, qualifié de *Damoiſeau*, & mort ſans hoirs. Il avoit épouſé *Catherine d'Eſtrabonne*.

IV. Jean Carondelet, IIIe du nom, eſt le premier qui fit acquiſition des héritiers de Raimbaut l'Arbeleſtier, du droit de chaſſer, pêcher & prendre bois dans les forêts de Vaivre & Mangette, qu'il tint en Fief noble des Ducs de Bourgogne, ſuivant une Patente qui lui fut donnée à Dôle, par *Marguerite*, Comteſſe de *Flandre*, le 2 Février 1363. Il eſt, entre pluſieurs titres, particulièrement connu par l'extrait ſuivant de la Patente du Duc de Bourgogne ci-deſſus mentionnée. *L'aultre (fils) cy dict, Jehan III, Seigneur de Chamodans, Duchault, Salians, fuſt en fame de braveure & preudhomie, Gentil Chlr, que alla de vie à trépas an xiijc. ſoixante-onze, laiſſant ligne ſenextre dont feurent Threſoriers en Dôle & Poligny. En oultre eut eſpeuze icelui Gentil Chlr, Iſabeau Magnanet* (en la Vicomté d'Auxonne, dont les armes ſont: d'or, engrêlé de gueules, à trois lions rampans de ſinople, 2 & 1.) *fille à Sire Adolphe, Baron de Orvans, & à Jacqueline Raicourt; leſquels Jehan & Iſabeau mariés heurent quatre enfans, aſſavoir, &c.* Au défaut de ces connoiſſances, Dunod & l'Auteur des *Mémoires hiſt. de Poligny*, ont rangé ces Tréſoriers, iſſus d'*Odette*, ſœur de *Jean Chouſat*, Tréſorier de Dôle, avec les Seigneurs de ce nom, témoignant néanmoins leur ſurpriſe de ce contraſte avec leurs alliances illuſtres. Leurs enfans furent:

1. Guillaume Carondelet, Chevalier de Croiſade, marié à Auxonne, mort ſans poſtérité, ayant vendu ſes biens pour ſe croiſer;
2. Claude, Chanoine de Vienne en Dauphiné;
3. Jeanne, mariée 1° à *Guy d'Antherailles*; & 2° à *Jean de Beauval*, Seigneur de Ste.-Anne, dont elle eut quatre Demoiſelles;
4. Et Jean, qui ſuit.

V. Jean Carondelet, IVe du nom, né à Auxonne, ſervit ſous le Duc de Bourgogne, qui le créa Chevalier à la tête de l'armée. Il marcha ſous ſes étendarts, & fut fait priſonnier devant Nicopolis le 28 Septembre 1397, avec le Comte de Nevers, qui récompenſa ſon courage, comme on le verra ci-après. Jean Carondelet paya 7000 florins de Florence pour ſa rançon, & revint à Poligny où il *deſpenda beaucoup* (dit un titre ancien) *en jouſtes & tournois, délaiſſant ſes enfans pouvres Gentilshommes*. Un acte de donation le fait voir encore vivant en 1444. Il eut d'*Odette Fourcault* (dont les armes ſont: *d'azur, au ſautoir engrêlé d'or*), fille de Sire *Odelin Fourcault-Prot*, Seigneur d'Eſcaudin, Gentilhomme de la ville de Poligny, & d'*Anne de Saint-Mauris*:

1. Jean, qui ſuit;
2. Claudine, mariée à *Jean Sarget*, Seigneur de Traſnoy, dont elle étoit veuve en 1462; elle en eut *Jeanne Sarget*, mariée à *Jean de Saint-Mauris*;
3. Blanche, épouſe de *Gérard de Robat*, Seigneur de Mangny;
4. Simonne, mariée avec *Guigue de Montaigu*, fils d'*Etienne de Montaigu*, Ecuyer, en la ville de Poligny;
5. Pierre Carondelet, Seigneur de Déchault & de Chaï, inſcrit parmi les Nobles-Privilégiés de Poligny, ſous l'an 1462, au Terrier du rôle des maiſons de cette Ville. On le trouve marié, dès 1430, à *Blanche de Vourry*, aliàs *Ivori* (qui porte: *d'azur, à trois beſans d'or*), auteurs de la branche de *Déchault*, alliée avec les Maiſons de *Vauldrey*, *la Beaume*, &c., établie à Poligny, où l'on voit encore aujourd'hui un édifice nommé *le Portail Carondelet*.

VI. Jean Carondelet, Ve du nom, fut dès ſa jeuneſſe Chef d'une Compagnie militaire d'Arbalêtriers, & depuis chargé de différentes commiſſions de la part du bon Duc Philippe, qui lui confirma, par Lettres données à Salins le 31 Juillet 1401, le droit qu'avoient ſes ancêtres de chaſſe, de pêche, & de prendre bois dans toute l'étendue du Comté de Bourgogne; pourquoi il eſt inſcrit & qualifié d'*Ecuyer* dans le Terrier du Domaine de Poligny en la Chambre des Comptes. Il mourut vers 1464. Il épouſa, par contrat paſſé à Dôle en 1426, *Jeanne de Baſan*, Demoiſelle de nom & d'armes, fille de *Gérard de Baſan* (qui portoit: *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux beſans & d'un troi-*

Digitized by Google

fième en pointe, d'argent), Seigneur du Pin, & de *Charlotte de Coquillaulx*. Il laiſſa :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. PIERRE, mort jeune ;
3. ETIENNE, Conſeiller-Maître des Requêtes du Duc CHARLES, Doyen de St. Hippolyte à Poligny, mort en 1472 ;
4. JACQUES, Maître-d'Hôtel de l'Empereur MAXIMILIEN & du Roi de Caſtille, lequel étant Gouverneur de la Ville de Dôle, fut fait priſonnier par le Roi de France Louis XI, dont il fut après Maître-d'Hôtel ; il vivoit encore en 1497. Les *Mémoires Hiſt. de Poligny* le diſent Ambaſſadeur en France. Il épouſa *N.... de la Brimetière*, en Bretagne, dont :

   CATHERINE CARONDELET, qui épouſa *Jean de Chaſteigner*, Seigneur de Beaulieu en Poitou ;
5. GÉRARD, Ecuyer d'écurie du Duc CHARLES *le Hardi*, mort à la journée de Nancy aux pieds de ſon Maître le 5 Janvier 1477 ;
6. LOUIS, tué à la bataille de Montlhéry le 16 Juillet 1465 ;
7. Et CLAUDE CARONDELET, Chanoine de Châlons-ſur-Saône, puis Haut-Doyen de Beſançon, Ambaſſadeur de la Maiſon de Bourgogne vers le Pape CALIXTE III, mort en 1486, inhumé à Malines, devant la Châſſe de St.-Rombaut.

VII. JEAN CARONDELET, VI^e^ du nom, né à Dôle en 1428, Chevalier, Seigneur de Champvans en Franche-Comté, Solre, Releghem & Potelles, quitta la Franche-Comté en 1469, pour ſe retirer dans les Pays-Bas, où il fut créé en 1478, par l'Archiduc MAXIMILIEN, ſon Grand-Chancelier Civil & Militaire, & en même tems de la Flandre & de la Bourgogne ; ce Prince le nommoit d'affection *ſon bon Chancelier* (Voy. Dunod-de-Charnage, *Nobil. de Bourg.* art. CARONDELET). Il s'acquit dans cette dignité beaucoup d'eſtime & de réputation, ayant été l'un des Seigneurs de la ſuite de MAXIMILIEN que les Gantois révoltés empriſonnèrent, & auxquels ils voulurent trancher la tête. Sur la fin de ſes jours, il fit une riche fondation dans l'Egliſe Collégiale & Paroiſſiale de Dôle ſa patrie, où l'on voit encore aujourd'hui ſon portrait dans le Tableau de l'Autel des Prîmes : il eſt revêtu *d'une grande robe d'écarlate fourrée d'hermines*, ſur une cotte-d'armes. Son mauſolée en marbre ſe voit dans le Chœur de cette Egliſe au côté droit du grand Autel. Il mourut à Malines le 21 Mars 1501. Il avoit épouſé, à Dôle, en 1466, *Marguerite de Chaſſey*, morte le 30 Mai 1511 ; ſon corps fut dépoſé à côté de celui de ſon époux ſous le même mauſolée, & leurs entrailles furent placées devant la Châſſe de St. Rombaut à Malines, à côté de CLAUDE CARONDELET, leur oncle (qui portoit : *d'azur, à la face d'argent, accompagnée de deux étoiles d'or, 1 en chef & 1 en pointe*). Elle étoit fille de *Hugues*, Chevalier, Seigneur de Chaſley, & d'*Alix de Chiéley*. Leurs enfans furent :

1. CLAUDE DE CARONDELET, né à Dôle en 1467, Chevalier, Seigneur de Solre-ſur Sambre, Conſeiller, Chambellan de l'Empereur CHARLES V, Ambaſſadeur de l'Empereur MAXIMILIEN en 1506, vers le Roi d'Angleterre, pour négocier le mariage de ſa fille, la Ducheſſe de Savoie, avec ce Prince ; & ſon Envoyé ordinaire vers les Rois de Hongrie & de Bohême, Chef du Conſeil-Privé de l'Empereur. Il mourut en 1518. Il épouſa aux Pays-Bas *Jacqueline de Joigny*, dite de *Pamele*, Dame d'honneur de la Reine de Caſtille, laquelle vivoit encore en 1540, ſuivant un acte par lequel elle & ſes trois fils reconnoiſſent que l'Archevêque de Palerme, & PAUL DE CARONDELET, ſon neveu, leur couſin, ont acquitté les donations à eux faites par feu FERRY DE CARONDELET, l'Archidiacre, leur oncle, &c. Ils eurent :

   1. JEAN, chef de la branche de *Solre* aux Pays-Bas, éteinte en 1634, 1637 & 1640, dans les Maiſons de *Mérode-Deynſe*, dit *Rubempré*, de *Preſſy-de-Flenckes*, & de *Choiſeul d'Iſché* ;
   2. CLAUDE, qui fut d'Egliſe ;
   3. Et FERRY, chef de la branche de *Potelles*, aujourd'hui aux Pays-Bas, dont les aînés ont pris ſucceſſivement alliance avec les Maiſons d'*Eſne*, *Horion*, *Gengniès*, *Mérode-Goëdſenhoënen*, *d'Eſclaibes-d'Amerval*, *Pronville* & *Aigneville-Millancourt*.

2. JEAN CARONDELET, Archevêque de Palerme, Primat de Sicile, Préſident du Conſeil-Privé des Pays-Bas, Chancelier Perpétuel de Flandre, &c., mourut en 1544 & fut inhumé en l'Egliſe de St.-Donat à Bruges ſous le riche mauſolée qu'il s'y étoit fait conſtruire. Il fut Tuteur de PAUL DE CARONDELET, ſon neveu, que lui & FERRY, ſon frère, avoient fait émanciper en 1515, ſuivant un acte donné par le Magiſtrat de Beſançon ;
3. GUILLAUME DE CARONDELET, Vicomte d'Haërlebeque, Seigneur de Prévoſte, Page du Roi de Caſtille, enſuite Gentilhomme de

Digitized by Google

l'Archiduc PHILIPPE, surnommé *le Bel*, depuis Roi d'Espagne sous le nom de PHILIPPE Ier, Echanson de l'Empereur CHARLES-QUINT, & premier Ecuyer-Tranchant du Roi de Castille, & depuis de l'Empereur Il mourut en 1526, sans laisser d'enfans d'*Agnès Frémault;*

4. ANNE DE CARONDELET, morte sans enfans en 1532, mariée 1° à *Gérard de Hénin-Liétard*, Seigneur de Boslu, fils de *Pierre*, Chevalier de la Toison-d'Or, & d'*Isabeau de Lalaing*, mort sans enfans en 1491; & 2° à *Jean de Luxembourg-Ligny*, dit *Caulus*, Seigneur de Haubourdin en la Châtellenie de Lille;
5. JEANNE DE CARONDELET, mariée à *Charles de Poitiers*, en Bourgogne, de la Maison des Comtes de *Valentinois* en Dauphiné; ils eurent 17 enfans (Voyez le P. Anselme, tom. II), & furent enterrés dans l'Eglise des Carmes-Déchaussés à Malines, sous un mausolée avec leurs seize quartiers, & l'inscription suivante: *Ci gissent Messieur* CHARLES DE POITIERS, *Chevalier & Seigneur de Vadans, Dormans, Sonans, & Conseiller & Chambellan de l'Empereur* CHARLES V; *& Dame* JEHANNE DE CARONDELET, *son épouse, Dame desdits lieux, qui trespassant à Soeur, ledit Messieur* CHARLES *le 8 Mai* 1539, *& ladite Dame le* 13 *Juillet* 1537;
6. CHARLES DE CARONDELET, Chevalier, Seigneur de Potelles, Conseiller de CHARLES-QUINT, Gouverneur des Ville d'Enghien, & Châtelain d'Ath, où il gît avec épitaphe. Il n'eut point d'enfans d'*Henriette de Mauville-Créton*. Ils moururent en 1539. Par ce décès, la Terre de *Potelles* retournant à l'Archevêque, son frère, ce Prélat en fit donation le 5 Mars 1539 à FERRY DE CARONDELET, dit *Potelles*, son neveu;
7. FERRY DE CARONDELET, qui suit;
8. MARGUERITE DE CARONDELET, morte en 1543, seconde femme de *Simon du Chastel*, dit *la Hovardrie*, Seigneur de Cavrines près de Lille en Flandre. De ce mariage naquirent deux filles;
9. FRANÇOISE DE CARONDELET, Religieuse à Galilée à Gand;
10. GUILLEMETTE DE CARONDELET, Religieuse à Nazareth à Ath;
11. PHILIPPE DE CARONDELET, Vicomte d'Haërlebeque, Seigneur de Champvans où il résidoit, & d'une partie de Réleghem, Ecuyer-Tranchant de l'Empereur CHARLES-QUINT, & de *Marguerite*, Duchesse de Savoie, fille de l'Empereur MAXIMILIEN. Une lettre écrite de sa main en 1529 à l'Archevêque son frère, fait voir qu'il espéroit obtenir de l'Empereur le rétablissement des fortifications de la Ville de Dôle. Il mourut en 1547. Il épousa *Anne de Bentinck*, en Gueldre, dont:

CHARLES DE CARONDELET, qui vendit en 1566, la Terre de Champvans à *Henri de Mauville*, & s'allia trois fois avec les Maisons de *Jausse-de-Maslaing*, de *Gavre-Liédékerke* & de *Harchies-Mouton*. Il ne laissa que des filles qu'il eut de sa troisième femme, lesquelles ont fini cette branche des Vicomtes d'*Haërlebeque*, quelques-unes s'étant mariées, & les autres étant Chanoinesses à Moustiers, Nivelle, Munster-Bilsen & Maubeuge.

VIII. FERRY DE CARONDELET, né aux Pays-Bas en 1473, Seigneur de Réleghem en partie, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur MAXIMILIEN, & son Ambassadeur en Hongrie, ratifia le 29 Juin 1497, avec CLAUDE DE CARONDELET, son frère, en qualité de Procureur de *noble & puissant Seigneur, Messire* JEAN DE CARONDELET, leur père, les donations faites à l'Eglise de Dôle; cet acte le qualifie d'*ancien Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté*. FERRY, devenu veuf, embrassa l'état Ecclésiastique, fut Archidiacre de Besançon, Abbé de Montbenoît, & Gouverneur de Viterbe jusqu'à la mort du Cardinal de Guise. Il mourut de la pierre le 27 Juin 1528, au retour d'une Ambassade qu'il fit à Rome, où Raphaël fit le célèbre portrait que nous en avons, gravé par Larmessin. Son corps fut transporté à Besançon & enterré dans la Métropole, où l'on voit son mausolée avec son épitaphe, & celle de sa femme. Il épousa, sur la fin de Mars 1501, *Digna de Baux*, Dame de Gleuro, morte le 18 Octobre 1503 (qui portoit: *(d'azur, à la bande d'or chargée de trois fautoirs de gueules)*, sœur de *Catherine de Baux*, mariée avec postérité à *Guillaume de Mérode*, toutes deux filles de *Jacques de Baux*, Chevalier, avoué de Duffle, Seigneur de Goedsenhoënen, & d'*Hellewigne de Harduwemont*, dont PAUL qui suit, lequel eut la Seigneurie de *Gleuro*, dont FERRY avoit fait le relief comme mari & bail de sadite épouse le 30 Janvier 1502. Il occupa plusieurs charges & emplois sous l'Empereur CHARLES-QUINT.

On connoît à FERRY deux enfans naturels:

PAUL, Licencié ès Loix, mort sans hoirs, marié à *Marie Savors;*

Digitized by Google

Et ISABEAU DE CARONDELET, mariée à *Philippe*, bâtard de *Blois-Châtillon*.

IX. PAUL DE CARONDELET, né au château de Réleghem en 1501, Chevalier, Capitaine d'une Compagnie de 100 Cuiraſſiers pour Sa Majeſté Catholique, Seigneur de Winghe, Gleuro, Mouſti-ſur-le-Thil, Nilpiéreuſe, Delval, & de la Chapelle-à-Saint-Lambert, ratifia le 28 Octobre 1567, avec *Anne d'Ailly*, ſa femme, étant aſſiſté du Sieur de Carondelet de Solre, ſon couſin, les donations faites à PAUL, marié avec *Marie Savors*, & ISABEAU DE CARONDELET, enfans naturels de ſon père, comparans en cette qualité devant les Echevins de Douai. Il ſe diſtingua dans la profeſſion des armes, principalement à la journée de Mulberg contre les Saxons, où il reçut un coup de ſabre ſur la tête. Il teſta le 30 Juillet 1577, au profit de PAUL, Seigneur de Mouſty, ſon fils aîné, dénommant pour ſes exécuteurs le Seigneur d'Ailly de Pecquigny, JEAN DE CARONDELET, Seigneur de Solre, *ſon couſin*, & *Ferry d'Udekem*, parent de ſa ſeconde femme. Il mourut à ſon château de Mouſty le 21 Février 1581, & y fut inhumé dans l'Egliſe paroiſſiale. Il eſt qualifié ſur l'inſcription élevée à ſa mémoire, de *très-hault & très-puiſſant Seigneur*. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 28 Novembre 1549, *Anne d'Ailly*, Dame dudit Mouſty, de Prés en Varennes & de Leſdain, morte le 18 Novembre 1572, fille de *Louis d'Ailly*, Baron de Baingtun en Boulenois, Seigneur de Varennes (dont les biſaïeuls *Raoul d'Ailly*, Seigneur dudit Varennes, & *Jacqueline de Béthune* (chefs de cette branche de *Varennes*), avoient marié, le 24 Novembre 1435, *Jacqueline d'Ailly*, leur fille, avec *Jean de Bourgogne*, Comte de Nevers, arrière-petit-fils du Roi JEAN) & de *Marie de Montenay*. PAUL DE CARONDELET épouſa 2° *Anne d'Udekem*, en Brabant, Dame de Nilpiéreuſe, &c. Du premier lit il eut:

1. PAUL DE CARONDELET, qui ſuit;
2. Un autre PAUL, mort jeune;
3. HÉLÈNE DE CARONDELET, reçue en 1571, Chanoineſſe de l'illuſtre Chapitre de Nivelle en Brabant.

Du ſecond lit naquirent:

4. CHARLES DE CARONDELET, Seigneur de Nilpiéreuſe, tué en 1590 en défendant le château de Caſſel;
5. Et LÉONIUS DE CARONDELET, mort à 7 ans.

X. PAUL DE CARONDELET, II° du nom, né au château de Mouſty-ſur-le-Thil en 1551, fut Seigneur dudit Mouſty, Baron de Noyelle-ſur-Selle, dans la province de Hainaut, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majeſté Catholique; il ſe diſtingua ſous le Comte d'Egmont, à la bataille d'Ivry qu'HENRI IV gagna contre les Ligueurs & les Eſpagnols, & ramena les débris de l'Armée après la mort de ce Comte. Il fut établi Gouverneur & Franc-Garennier des Ville & Châtellenie de Bouchain & du Comté d'Oſtrevant en 1593, créé Chevalier par Lettres-Patentes données à Madrid le 21 Avril 1597, & fait Conſeiller du Conſeil de Guerre de Sa Majeſté en 1607. Ses exploits & ſa valeur lui méritèrent l'eſtime des Archiducs ALBERT & ISABELLE; la famille conſerve les Lettres que ce Prince & cette Princeſſe lui écrivirent. Il fut choiſi le 16 Janvier 1598 avec FERRY DE CARONDELET-POTELLES, Gouverneur de Menin, par toutes les branches de la famille aſſemblées à Crupet, pour aller trouver les Comtes de Gavre & de Hornes, & leur faire voir que méchamment & calomnieuſement ils les diſoient iſſus de race de longue robe, pour avoir eu un Chancelier de l'Empire, piqués de ce que les Chanoineſſes de Mons leur avoient préféré une Demoiſelle DE CARONDELET, de quoi, ſuivant le procès-verbal dreſſé par les témoins, ils ſe rétractèrent. Il mourut à Bouchain le 1er Mai 1625. Son cœur & ſes entrailles furent portés dans l'Egliſe de Noyelle. L'inſcription qu'on y lit devant marque qu'il étoit auſſi Vicomte de la Heſtre, Seigneur de *Maulde*, qu'il acheta, de *Winghen*, *la Motte*, *Fermond* & *Manſart*. Il épouſa, 1° en 1574, *Hélène d'Ennetières-de-Beaumez*; 2° en 1586, *Florence de Breucaudin*, Dame dudit lieu; & 3° par contrat du 20 Mai 1588, *Anne*, héritière & dernière du nom de *Montigny-Saint-Chriſtophe*, morte le 13 Août 1638, fille de *Georges de Montigny*, Chevalier, Seigneur de Noyelle, Colonel d'un Régiment Wallon, Gouverneur de Bouchain, & de *Charlotte de Nouvelles* (petite-fille d'*Antoine de Montigny*, & de *Jeanne de Montmorency*). Il eut du troiſième lit:

1. GEORGES DE CARONDELET, Chevalier, Baron de Noyelle, Seigneur de Villers-Aubois, après ſon père Gouverneur de Bouchain, du Conſeil de Guerre de Sa Majeſté, Député de la Nobleſſe des Etats du Comté de Hainaut en 1631, qui mourut le 9 Avril

Digitized by Google

1633. Il avoit épouſé, en 1617, MARIE DE CARONDELET-POTELLES, héritière de Plouïch, ſa couſine au IIIe degré, fille unique de FERRY DE CARONDELET, Chevalier, Gouverneur de la ville de Menin, & de *Marie de la Hamaide*, Dame dudit Plouïch. Il en eut :

CHARLES, mort le 24 Octobre 1639, ſans alliance, âgé de 21 ans, étant au ſervice.

2. JEAN DE CARONDELET, Seigneur de Prémecques-lès-Lille, Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie, mort dans le Palatinat en 1621 ;
3. FRANÇOIS, ſurnommé *le grand Carondelet*, pour ſa libéralité, Seigneur de Prémecques, après ſon frère, Haut Doyen de l'Egliſe de Cambray, envoyé de l'Infante ISABELLE en Angleterre, avec Don Carlos Coloma, refuſa en 1626 l'Evêché de Saint-Omer, que cette Princeſſe lui offrit. En 1631, à l'occaſion de la retraite de la Reine-mère dans les Pays-Bas, il fut envoyé avec la qualité d'Ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne à la Cour de France vers le Roi LOUIS XIII, lors à Monceaux. L'Hiſtoire du Miniſtère du Cardinal de Richelieu dit qu'il fut reçu avec toutes ſortes d'honneurs, traité avec magnificence, & que le Roi lui fit préſent à ſon départ d'une *croix de diamans* de 2000 écus. Il mourut ſur la fin de 1635 ;
4. ANNE DE CARONDELET, morte ſans alliance ;
5. JEANNE DE CARONDELET, Dame de Weims, puis de Prémecques, morte en 1678, mariée 1° à *Philippe du Chaſtel*, Chevalier, Seigneur de Beauvolers, dont elle eut deux fils, morts jeunes ; 2° à *Jacques de Landas*, Chevalier, Vicomte du Heule, Grand-Pannetier héréditaire du Pays & Comté de Hainaut, ſans enfans ;
6. PAUL DE CARONDELET, dit *le Baron de Villers*, Seigneur d'Haine-Saint-Pierre, Chanoine de l'Egliſe de Cambray, Gentilhomme des Etats de Mons, premier Conſeiller-Eccléſiaſtique de la Noble & Souveraine Cour à Mons, employé par Sa Majeſté Catholique en qualité de Négociateur auprès de ſa perſonne, mort en 1644 ;
7. ALEXANDRE DE CARONDELET, Religieux de l'Abbaye de St.-Waaſt d'Arras ;
8. CATHERINE DE CARONDELET, reçue en 1613 Chanoineſſe du Chapitre de Sainte-Remfroye à Denain, qui enſuite remercia de ſa prébende pour épouſer *Nicolas de Bonmarché*, Seigneur de Montifaut, dont elle eut pluſieurs enfans, entr'autres *Françoiſe*, Chanoineſſe à Denain. Son corps fut apporté d'Argeries à Noyelle, où elle eſt inhumée avec épitaphe ;
9. ANTOINE DE CARONDELET, qui ſuit ;
10. FERRY DE CARONDELET, mort au berceau ;
11. MARGUERITE DE CARONDELET, Prieure de l'Abbaye noble d'Aveſnes-lès-Arras ;
12. Et MICHELLE, DE CARONDELET, mariée à *Jacques-Antoine d'Albertençon*, Lieutenant-Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & enſuite Gouverneur de la ville de Furnes en Flandre, vivoient en 1640. Elle en eut pluſieurs enfans, les uns morts jeunes, les autres ſans alliances.

XI. ANTOINE DE CARONDELET, Chevalier, Seigneur de Maulde, qu'il vendit, né au château de Noyelle le 17 Juillet 1602, devenu héritier de ſes frères & de CHARLES, ſon neveu, Baron dudit Noyelle, Vicomte de la Heſtre, Seigneur de Haine-Saint-Pierre, &c., créé par l'Infante ISABELLE Général-Major d'un terce de 15 Compagnies Wallones le 26 Mai 1631. Carpentier, Auteur contemporain, dit *que ſa branche ſe domicilia quelques années à Cambray, & ſe fit connoître par tout le Cambréſis juſqu'à nos jours, où l'on révère encore les mérites de M. le Baron de Noyelle, qui eut pour frère ce grand Doyen de Cambray, & ce Gouverneur de Bouchain, &c.* ANTOINE DE CARONDELET mourut le 17 Avril 1684 ; il fut inhumé avec ſon épouſe dans leur caveau en l'Egliſe Paroiſſiale de Noyelle, où l'on voit leur épitaphe. Il épouſa, par contrat du 13 Décembre 1649, *Jeanne-Louiſe*, née Comteſſe de *Lannoy* & du Saint-Empire, morte le 22 Octobre 1692, fille de *Jean-Baptiſte*, né Comte de Lannoy, Chevalier, Seigneur du Hautpont, & de *Jeanne de Coudenhove*. De ce mariage ſont nés :

1. FERDINAND DE CARONDELET, Chevalier, Baron de Noyelle, Capitaine dans le Régiment Wallon de Famechon, mort le 27 Janvier 1690, ſans alliance ;
2. ANTOINE, mort au berceau ;
3. ANNE-CATHERINE-ANTOINETTE, Religieuſe à l'Abbaye noble d'Aveſnes-lès-Arras ;
4. ANNE-THÉRÈSE, reçue Chanoineſſe de Denain en 1665, qui harangua au nom de ſon Chapitre le Roi LOUIS XIV. Ayant remercié de ſa prébende, elle épouſa *Jacques de Grandville*, Seigneur dudit lieu en Picardie. Elle en eut :

   Jeanne-Françoiſe de Grandville, fille unique, mariée à *Pierre-Joſeph de la Hamaide*, Seigneur de Warnave, morte ſans poſtérité ;

5. EMERENCE-ERIGENNE, morte au berceau ;
6. ALEXANDRE, qui ſuit ;

Digitized by Google

7. Marie, Dame de Guennebreucq & de Steenbreucq, morte ſans alliance;
8. Antoine-Philippe, Capitaine dans le Régiment de Piémont, tué en 1689 d'un boulet au paſſage du Roi Jacques d'Irlande en France, ſans alliance;
9. Claire-Alberte, épouſe de *François Ologhem*, Capitaine des Gardes du Roi d'Angleterre, dont *François-Denis Ologhem*, mort âgé de 14 ans, étant Page du Roi Jacques;
10. Et François-Louis-Théodore de Carondelet, Religieux de l'Abbaye de St.-Waaſt d'Arras, Prévôt d'Haſpres, où il mourut en 1742.

XII. Alexandre de Carondelet, né au Château de Noyelle le 7 Février 1657, Chevalier, Baron dudit Noyelle, Vicomte de la Heſtre, Seigneur d'Haine-Saint-Pierre, Guennebreucq & Steenbreucq, Mouſquetaire de la Maiſon du Roi Louis XIV, dès leur inſtitution, mourut le 22 Avril 1719, & fut inhumé à Noyelle dans le caveau de ſes ancêtres, avec épitaphe. Il épouſa, par contrat du 24 Novembre 1690, *Marie-Bonne de Bacquehem*, morte à Hardingham, où elle gît, Diocèſe de Boulogne-ſur-Mer, le 3 Janvier 1733. Elle étoit fille de *Jean-François de Bacquehem*, Chevalier, Seigneur du Liez, & de *Marie-Jeanne de Nédonchel-Bouvignies*. De ce mariage ſont nés:

1. Jean-Louis, qui ſuit;
2. Guillaume, dit *le Baron de Carondelet*, Capitaine de bataillon, mort en Bavière en 1743, ſans laiſſer d'enfans de *Marie-Anne-Joſephe du Mortier*;
3. Claire-Bonne-Alexandrine, reçue Chanoineſſe de Mouſtiers dans le Comté de Namur, qui enſuite ſe maria à *Philippe-Albert*, Baron de *Neverlée*, Lieutenant-Gouverneur de Namur, dont *Marie-Anne-Charlotte de Neverlée*, fille unique, reçue Chanoineſſe dudit Mouſtiers à l'âge de deux ans, morte jeune;
4. Adrienne-Alexandrine, mariée ſans enfans, en 1732, à *Jean-Pierre*, Vicomte des *Androuïns*, mort;
5. Jean-Albert, mort âgé de 15 ans;
6. Martial, ancien premier Commandant de Bataillon dans le Régiment de Rohan-Rochefort, Chevalier de Saint-Louis;
7. Louis-Charles, Seigneur d'Alentun, ancien Commandant de Bataillon dans le Régiment de Biron, Chevalier de St.-Louis, marié ſans enfans à *Marie-Joſephe-Urſule du Velin*;
8. N.... de Carondelet, mort ondoyé;
9. Jeanne-Louise, dite *de Prémecques*, reçue en 1717, Chanoineſſe de Mouſtiers, où elle gît, morte en 1732 en odeur de ſainteté;
10. Françoise-Thérèse, Chanoineſſe régulière de l'Abbaye noble d'Aveſnes-les-Arras;
11. & 12. François-Marie-Hubert, & Jean-Baptiste, frères jumeaux, morts jeunes;
13. Et François-Louis de Carondelet, Seigneur d'Haine, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment de Saint-Mauris, mort en 1765, de la ſuite de la bleſſure d'une balle reçue dans l'œil au ſiège du Port-Mahon. On voit ſon mauſolée en marbre dans l'Egliſe de Noyelle.

XIII. Jean-Louis de Carondelet, né à Valenciennes le 22 Novembre 1691, Chevalier, Baron de Noyelle, Vicomte de la Heſtre & du pays de Langue, Seigneur d'Haine-Saint-Pierre, Briat, &c., fut maintenu & gardé par Arrêt rendu au Bureau des Finances à Lille, commis pour les reliefs des mouvances de Sa Majeſté, dans les qualités de *Chevalier* & de *Baron de Noyelle*, poſſédées par ſes ancêtres ſous les Rois d'Eſpagne. Il a ſervi dans le Régiment d'Iſenghien, & s'eſt trouvé très-jeune à la bataille de Malplaquet. Il épouſa, 1° par contrat du 3 Novembre 1722, *Marie-Marguerite-Louiſe de Raſoir*, Dame d'Audomez; & 2° le 10 Juin 1732 (diſpenſes accordées par le Pape Clément XII), *Marie-Angélique-Bernarde de Raſoir*, ſa belle-ſœur, Vicomteſſe de Langle, Dame du grand & du petit Hove, fille de *Louis-François-Joſeph de Raſoir*, Chevalier, Seigneur d'Audomez, & de *Marie-Louiſe*, née Baronne de *Woërden-d'Héemſtede*. Du premier lit ſont nés entr'autres enfans:

1. Marie-Anne-Louise, Dame d'Audomez, veuve avec enfans, de *Ferdinand-Michel-Joſeph d'Eſclaibes*, né Comte de Clairmont en Cambréſis;
2. Marie-Louise-Claire, Chanoineſſe régulière de l'Abbaye noble d'Aveſnes-lès-Arras;
3. Théodore-Félicité-Parfaite, auſſi Chanoineſſe de cette même Maiſon, nommée par le Roi, en 1765, Abbeſſe de l'Abbaye Royale de Bertaucourt près d'Amiens.

Du ſecond lit:

4. Jean-Louis-Nicolas-Guislain, dit *le Vicomte de Carondelet*, au ſervice de Sa Majeſté depuis 14 ans;
5. Alexandre-Louis-Benoît, Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne, Chanoine

Digitized by Google

& Dignitaire de l'Eglise de Seclin en Flandre;

6. François-Louis-Hector, dit *le Baron de Carondelet*, au service du Roi d'Espagne dans ses Gardes Wallones en qualité d'Aide-Major, reçu Chevalier de Malte de la Langue de France;
7. Jean-Amélie-César, dit *le Chevalier de Carondelet*, Sous-Lieutenant dans le Régiment de Bourbon, aussi Chevalier de Malte;
8. Louise-Angélique-Iris, à marier;
9. Marie-Françoise-Parfaite, Religieuse à l'Abbaye noble d'Estrun-lès-Arras;
10. Marie-Thérèse-Josèphe, mariée, en 1770, à *Pierre-Auguste-Marie des Waziers*, Comte de Roncq, Gentilhomme des Etats de Lille en Flandre;
11. Jeanne-Louise, Religieuse aux Dames de St.-François de Sales à Lille;
12. Marie-Louise-Bernarde, Religieuse aux Dames de Menin;
13. Louise-Barthélemie, Elève de la Maison Royale de Saint-Cyr-lès-Versailles, Religieuse aux Dames nobles d'Oudenarde;
14. Et Catherine-Védastine-Honorée de Carondelet, Elève de l'Abbaye de St.-Paul près de Beauvais.

Les armes: *d'azur, à la bande & à six besans d'or, posés en orle.* La branche de Solre portoit *la bande simple.* Potelles la portoit *chargée en chef d'une merlette de sable.* Noyelle, d'un *croissant d'azur.* Haerlebeque, *d'une étoile de gueules.* Déchault, *d'un sautoir d'azur.* Cimier: *deux ailerons d'azur, armoriés chacun de la bande & besans comme l'écu, entre les ailerons, le col & la tête d'un lion au naturel.* Couronne: *celle de Baron ancien.* Supports: *deux lions.*

Jean de Carondelet, IV^e^ du nom, ayant reçu du Comte de Nevers, en récompense de son courage, un *bouclier* sur lequel étoient ces trois mots: Aquila et Leo, ses descendans ont continué de les porter en devise au bas de leurs armes. Leur cri de guerre est: A moi, Chauldey.

Voici les quartiers portés par les Demoiselles de Carondelet, ci-devant mentionnées Chanoinesses dans différens Chapitres des Pays-Bas:

1. Hélène de Carondelet, Chanoinesse de Nivelle en Brabant, portoit les quartiers de *Carondelet, Chassey, Baux,* & de *Harauwemont*, pour les paternels; *Ailly-de-Varennes, Bournonville, Montenay* & *Belloy*, pour les maternels.

2. Catherine de Carondelet, Chanoinesse à Denain, portoit: *Carondelet, Baux, Ailly-de-Varennes* & *Montenay*, paternels; *Montigny-Saint-Christophe, Montmorency, Nouvelles* & *Menghestrut*, maternels.

3. Anne-Thérèse de Carondelet, aussi Chanoinesse à Denain, portoit: *Carondelet, Ailly-de-Varennes, Montigny-Saint-Christophe,* & *Nouvelles*, paternels; *Lannoy-du-Hautpont, Quesnoy, Coudenhove* & *Baudrenghien*, maternels.

4. Claire-Bonne-Alexandrine de Carondelet, & sa sœur, Chanoinesses à Mousties, portoient: *Carondelet, Montigny-Saint-Christophe, Lannoy-du-Hautpont* & *Coudenhove*, paternels; *Bacquehem, le Vasseur-d'Esquelbecque, Nédonchel-Bouvignies,* & *Lannoy-Desplechain*, maternels.

Le Nobiliaire de Provence, tom. III, in-12, imprimé à Paris en 1693, rapporte une branche de Carondelet-Talant, qu'il fait sortir d'un certain Charles de Carondelet, Gentilhomme Flamand, qui, s'étant retiré en France, épousa, en 1545, *Marie de Richebourg*, dont les descendans se sont établis à Aix. Cette branche est demeurée inconnue aux cinq autres, & s'est éteinte depuis peu; on ne sait à quel auteur en rapporter l'origine.

(Article dressé sur les titres authentiques de cette Maison, communiqués.)

* CAROUGES, Terre située dans le Bailliage d'Alençon, entre cette Ville & celle d'Argentan, qui a donné son nom à une ancienne Maison éteinte depuis si long-tems, que nous n'en pouvons donner qu'une notice, faute de Mémoire.

Richard, Seigneur de Carouges, fut nommé témoin, avec plusieurs autres, de la vie & des mœurs de Mathieu, Sire de Montmorency, l'an 1287.

Huguette de Carouges épousa, l'an 1289, *Robert*, III^e^ du nom, Sire d'*Achey*, fils de *Jean*, III^e^ du nom, Sire d'*Achey*, & de *Lucette de Clinchamp*.

Jean de Carouges, Chevalier, vivoit l'an 1348, comme il paroît par un titre de ce tems-là.

Le combat mémorable arrivé l'an 1386 sous le Roi Charles VI, entre Jean de Carouges, Ecuyer, & Jacques le Gris, est rapporté dans toutes les Histoires; le premier prétendant que celui-ci avoit violé sa femme. On en peut

Digitized by Google

voir l'hiſtoire toute entière dans Jean Juvénal des Urſins, impreſſion du Louvre, fol. 59, & dans le *Théâtre d'honneur*, de la Colombière, tom. II, fol. 203.

N... DE CAROUGES étoit Abbé du Bec-Hellouin vers 1388, comme le prouve une Charte de ce tems-là.

THOMAS DE CAROUGES, Chevalier, eut abſolution de Louis d'Harcourt, Archevêque de Rouen, pour avoir rompu une Egliſe & en avoir retiré un priſonnier l'an 1417.

Parmi les 119 Gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglois l'an 1423, eſt nommé le Sieur J..... DE CAROUGES.

ROBERT DE CAROUGES, Seigneur de Fontaine-la-Sorel, Chevalier, ſigna à un titre de 1453.

MARGUERITE DE CAROUGES épouſa, l'an 1530, *Foulque de Bailleul*, Seigneur de Renouart, fils de *Guillaume de Bailleul*, Seigneur de Renouart, & d'*Agnès de Congé*.

Cette Terre eſt tombée dans la Maiſon d'*Arval*, dont l'héritière *Marguerite d'Arval*, Dame de Carouges, fonda l'Egliſe Collégiale dudit Carouge, & épouſa *Jean de Bloſſet*, Seigneur de Saint-Pierre, dont vint *Marie de Bloſſet*, Dame de Carouges, femme de *Philippe le Veneur*, Baron de Tillières, dans la Maiſon duquel la Terre de *Carouges* a paſſé.

Les armes: *de gueules, ſemé de fleurs-de-lys d'argent*.

CARPENTIER-DE-CRECY, famille noble originaire du Cambréſis, qui remonte ſon origine aux anciens Seigneurs de Gouy ou de Goy, fort renommés dès 1036.

BARTHÉLEMY & RENAUD CARPENTIER, iſſus de ROGER, Sire de Gouy, ſont connus par les dons qu'ils firent à l'Abbaye de Vaucelles près de Cambray, comme il paroît par les Archives de cette Abbaye dès 1160.

SIGER & GODEFROY CARPENTIER, frères deſcendus de RENAUD, formèrent deux branches, dont pluſieurs autres ſont ſorties. Quelques-uns des deſcendans de GODEFROY ſe retirèrent en Angleterre & en Hollande, où ils prirent des armes différentes de celles de leurs prédéceſſeurs.

Les deſcendans de SIGER CARPENTIER ſe maintinrent avec honneur & diſtinction dans la Flandre.

ARTHUS CARPENTIER, II^e du nom, tué à la chaſſe en 1421, épouſa, vers 1398, *Louiſe de Bouchaveſne*, dont entr'autres enfans:

GUILLAUME, qui ſuit;

Et FRANÇOIS, né en 1415, marié, en 1433, à *Jeanne de Serre*, dont:

JACQUES CARPENTIER, Chevalier, Seigneur d'Aumont & de Berthier, né en 1434, qui, par ſon teſtament du 16 Octobre 1479, inſtitua COLINET CARPENTIER héritier de tous ſes biens. Il mourut vers 1485.

GUILLAUME CARPENTIER, Chevalier, Seigneur de Vannes & d'Attiche, Gouverneur de Thérouenne, ſe retira en France au XV^e ſiècle. Il avoit épouſé, vers 1428, *Renette de Wainonville*, dont pour troiſième fils COLINET, qui ſuit.

BRANCHE
de CHANGY, *en Nivernois* (exiſtante).

COLINET CARPENTIER, né en 1431, fut Seigneur de Crécy en Nivernois, Terre que ſa femme lui apporta en dot. Il devint héritier univerſel de ſon couſin germain JACQUES, le 16 Octobre 1479, à la charge de prendre ſes armes. Il porta depuis: *d'azur, à une étoile d'or, accompagnée de trois croiſſans d'argent, 2 en chef & 1 en pointe*; ce qui a été exécuté également par tous ſes deſcendans. Il épouſa, par contrat paſſé le 15 Janvier 1463, *Jeanne de Savigny*.

BRANCHE
de CRECY, *iſſue de la précédente*.

JEAN CARPENTIER, IV^e du nom, Chevalier, Seigneur de Crecy, épouſa, le 28 Février 1637, *Radegonde Ory*, dont:

JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit;

Et CLAUDE, *aliàs* CLAUDE-ETIENNE, auteur de la branche des Seigneurs de *la Thuilerie*, qui ſubſiſtoit en 1763.

JEAN-FRANÇOIS CARPENTIER, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Crecy, épouſa, le 18 Février 1697, *Marguerite de la Souche-de-Saint-Auguſtin*, dont:

GILBERT CARPENTIER, Chevalier, Seigneur de Crecy & autres lieux, ſeul reſtant de ſa branche. Il porte les mêmes armes ci-deſſus déſignées, *écartelées* de celles de *la Souche-de-Saint-Auguſtin*, de *Moncoquier* & de *Follé*, & a épouſé, le 23 Février 1724, *Louiſe Thoynard*, fille de *Barthélemy*, Ecuyer, Sei-

Digitized by Google

gneur d'Ambron, &c., & de *Madeleine-Nicole Guymont*. Il en a eu :

1. GILBERT, né le 18 Mars 1726 ;
2. CLAUDE, né le 7 Novembre 1727 ;
3. CHARLES-FRANÇOIS, né le 22 Janvier 1732, & mort en Février 1732 ;
4. MARGUERITE, née le 3 Janvier 1725 ;
5. Et MARIE, née le 15 Novembre 1729. (*Hiſtoire de Cambray & du Cambréſis*, vol. II, part. III, pag. 366 & ſuiv. ; Les *Grands Officiers de la Couronne*, tom. IX, pag. 470 ; & Moréri).

CARPENTIN (DE), ancienne nobleſſe originaire de Ponthieu, où elle étoit connue au commencement du XIV^e ſiècle. Elle remonte à

JEAN CARPENTIN, Ecuyer, qui épouſa, en 1320, N... *de Craon*, parente de *Guillaume*, Seigneur de la Ferté-Bernard, puis de Dommart de Barneville en Ponthieu.

Cette famille ſubſiſte en trois branches.

PREMIÈRE BRANCHE, Seigneurs de CUMONT, *en Ponthieu.*

Elle eſt repréſentée par deux frères, ſavoir :

MARC-ANTOINE DE CARPENTIN, Chevalier, Seigneur de Gapenne, ancien Capitaine des Grenadiers du Régiment d'Aunis, Chevalier de Saint-Louis, retiré du ſervice, qui épouſa, en 1752, *Marie-Marguerite-Marthe de Buiſſy*, née en 1728, fille de *François-Joſeph*, Vicomte du Meſnil, & de *Marie-Marguerite le Bel d'Huchenneville*, dont :

N... DE CARPENTIN, mariée à N... DE CARPENTIN, ſon couſin ;

Et JEAN-CHARLES DE CARPENTIN, Capitaine retiré du Régiment d'Aunis, & Chevalier de St.-Louis, non marié.

SECONDE BRANCHE, établie au Perche.

Il ne reſte que trois frères, ſavoir :

N... DE CARPENTIN, Chevalier, Seigneur de Laurières, qui a été Page du Roi. Il eſt marié & a une fille, jeune ;

N... DE CARPENTIN, Chevalier, Seigneur de la Galezière, a été Mouſquetaire du Roi dans ſa première Compagnie, & eſt Chevalier de Saint-Louis. Il eſt marié & a une fille en bas âge ;

Et N... DE CARPENTIN, Chevalier de Saint-Louis, marié à N... DE CARPENTIN, ſa couſine, fille de MARC-ANTOINE, Seigneur de Gapenne, & de *Marie-Marguerite-Marthe de Buiſſy*.

TROISIÈME BRANCHE.

AUGUSTIN-CÉSAR DE CARPENTIN, Chevalier, Seigneur de Berteville, le petit Pendé, né le 7 Février 1701, Capitaine de Cavalerie, ancien Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Noailles, penſionné de Sa Majeſté, Chevalier de Saint-Louis, épouſa, par contrat du 5 Février 1728, *Françoiſe-Claudine de Rambures*, fille de Meſſire *Claude*, Chevalier, Seigneur de Vandricourt, & de *Françoiſe-Charlotte de Calonne-Courtebonne*, dont il reſte pour enfans vivans :

1. LOUIS-NICOLAS, appelé *le Chevalier de Carpentin*, né le 30 Juin 1733, Capitaine au Régiment provincial de Péronne, non marié ;
2. FRANÇOIS-LAURENT, Chevalier, né le 10 Août 1739, qui a été reçu à l'Ecole Royale Militaire le 26 Octobre 1754, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, Capitaine au Régiment de Bretagne, Infanterie le 4 Juillet 1777. Il épouſa, par contrat du 9 Décembre 1776, *Marie-Catherine-Henriette-Sophie de Schillinger*, morte, dont :

   AUGUSTIN-CÉSAR-HENRI-FRANÇOIS DE CARPENTIN.
3. MADELEINE-ANTOINETTE, aînée des précédens, mariée à N... *Heurard*, Ecuyer, Seigneur de Fongalland, ancien Garde-du-Corps du Roi, & Aide-Major de la place de Briançon ;
4. Et ANNE-ELISABETH-REINE DE CARPENTIN, qui a été élevée à Saint-Cyr, non mariée.

Les armes : *d'argent à trois fleurs-de-lys, au pied coupé de gueules*, 2 & 1. Supports : *deux ſauvages armés chacun d'une maſſue baſſe*. Cimier : une renommée tenant une banderolle avec ces mots : *A tout*.

CARRION, en Anjou. Un Mémoire adreſſé à l'Auteur du *Mercure de France* du mois de Juillet 1742, porte que cette famille eſt ſi ancienne qu'elle remonte juſqu'à l'an 1300 ; & il y eſt dit qu'elle eſt alliée entr'autres avec les Maiſons de *Beauvau*, *du Bellay* & de *Lenoncourt*.

PIERRE CARRION, Seigneur de l'Epronnière en Anjou, commandoit en 1651 un eſcadron de l'Arrière-Ban : il fut fait dans le même tems Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. Suivant le même Mémoire il avoit pour fils puîné :

1. PIERRE-JOSEPH CARRION, Chevalier de St.-Louis, Lieutenant de Vaiſſeaux du Roi de-

Digitized by Google

puis 1693, mort au Hâvre-de-Grâce en Normandie le 1er Mai 1742, âgé de 88 ans. Il avoit épouſé, en 1692, *Etiennette Tixier*, fille de noble homme *André Tixier*, Seigneur de Saint-Prix, de laquelle il a laiſſé:

1. André-Joseph Carrion, lequel a ſervi dans la Marine;
2. Charles, Prêtre;
3. Et Jean-Baptiste Carrion, Gouverneur de Montluel en Breſſe, & Gentilhomme de Mademoiſelle Louiſe-Anne de Bourbon-Condé.

2. François Carrion, Seigneur du *Petit-Pont*, Colonel d'Infanterie, mort Lieutenant de Roi de la Baſſée, lequel a fait une branche;
3. Claude-Marie, mariée à *François le Camus de Fontaine-Villefort;*
4. Perrine-Hélène, mariée à *Jean-Georges de Gruter*, Gentilhomme Allemand, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom;
5. Et Marie-Susanne Carrion, mariée à *Antoine de la Haye-Montbault.*

CARRION-DE-NISAS, famille noble du Languedoc, qui rapporte ſon origine aux Carrion d'Eſpagne.

N... de Carrion laiſſa:

1. N..., qui ſuit;
2. Et Henri de Carrion, rapporté après ſon frère.

N... de Carrion eut pour fils:

Jean-François de Carrion, Baron de Niſas, qui épouſa, le 29 Juin 1729, ſa couſine Marie-Thérèse de Carrion, née le 13 Juillet 1714, dont:

1. François-Emmanuel de Carrion-de-Nisas, né le 27 Novembre 1731;
2. Marie-Gabrielle-Françoise, née le 5 Février 1730;
3. & 4. Henriette & Louise.

Henri de Carrion, Marquis de Niſas, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 20 Février 1734, & l'un des Lieutenans de Roi de la Province du Languedoc, mourut dans ſa Terre de Murviel le 15 Novembre 1754, âgé de 94 ans. Il avoit épouſé, le 20 Avril 1712, *Anne-Gabrielle de Murviel*, qui lui apporta la Baronnie de ce nom, ſituée dans les Etats de Languedoc. Elle mourut le 4 Novembre 1754, âgée de 70 ans, dans ſa Terre en Languedoc, & étoit fille de *Jean-Louis*, Marquis & Baron de Murviel, & d'*Antoinette de la Tour-Gouvernet*. Ils eurent:

1. Henri-François, qui ſuit;
2. Henri-Guillaume, né le 20 Juillet 1715, Capitaine d'Infanterie;
3. Marie-Thérèse, née le 13 Juillet 1714, mariée, le 29 Juin 1729 à ſon couſin, Jean-François de Carrion, Baron de Niſas;
4. Et Marie-Henriette-Françoise, née le 23 Février 1718, mariée 1° à *Louis-Joſeph Boyer*, Baron de Sorgues & des Etats du Languedoc; & 2° le 3 Juillet 1740, à *Ferdinand Spinola*, Marquis d'Arquata.

Henri-François de Carrion de Nisas, Marquis de Murviel en Languedoc, & en cette qualité, Baron des Etats de la Province, né le 12 Février 1713, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment d'Ancenis, depuis Chevreuſe & Brancas, épouſa, le 10 Juin 1744, *Henriette-Madeleine-Julie-Joſèphe de Cruſſol-Saint-Sulpice*, née le 2 Avril 1725, morte le 27 Juillet 1775, au Château de l'Hermenault, en Bas-Poitou. Elle étoit fille de *Philippe-Emmanuel de Cruſſol*, Marquis de Saint-Sulpice, & de *Marie-Antoinette d'Eſtaing*, dont:

Une fille unique.

Les armes: *d'azur, à une tour d'argent donjonnée de trois tourelles de même, crénelées & maçonnées de ſable.*

CARRY, Terre & Seigneurie en Provence, poſſédée en 1763 par la Maiſon de *Gerente* ou *Jarente*. Voy. ce mot.

CARUEL DE BORAN. Catherine de Caruel, Dame de Boran, fille de Guy de Caruel, Seigneur de Boran & d'Anfreville, épouſa *Antoine de Joigny*, Baron de Bellebrune.

Les armes: *d'argent, à trois merlettes de gueules, écartelé d'argent, à une aigle de ſable*, qui eſt d'Anfreville.

CARUEL-DE-MEREY, en Normandie: il eſt fait mention dans l'*Hiſtoire de Malte*, par l'Abbé de Vertot, de Pierre Caruel-de-Merey, du Diocèſe d'Evreux, reçu Chevalier de Malte en 1603. Cette famille a été maintenue dans ſa Nobleſſe le 17 Août 1666, & les armes ſont: *d'argent, à trois merlettes de ſable, 2 & 1, l'écu bordé de gueules.*

CARVOISIN, en Picardie, famille originaire des Marches Milanoiſes, dont étoit:

Digitized by Google

N... DE CARVOISIN, qui eut pour fils :

CHARLES-LOUIS, qui suit ;

Et N... DE CARVOISIN, père de

JACQUES-FRANÇOIS, dit *le Marquis d'Achey*, ci-devant Capitaine de Gendarmerie, lequel a épousé, le 3 Mai 1757, *Marie-Catherine-Jeanne Jubert-de-Bouville.*

CHARLES-LOUIS, Marquis DE CARVOISIN, ci-devant Sous-Lieutenant des Mousquetaires Gris, & Maréchal-de-Camp en 1758, épousa, le 14 Avril 1749, *Jeanne-Charlotte d'Artaguette-d'Hiron*, veuve sans enfans de *N.... de Courbon*, & mariée 3° à *N... de Béhan*, Comte de Beuil. Elle étoit fille de *Jean-Baptiste-Martin*, & de *Victoire Guillard*. De cette alliance il a :

CHARLES DE CARVOISIN, né le 22 Février 1750.

Les armes : *d'or, à la bande de gueules, au chef d'azur.* Voyez l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, p. 115 ; & les *Mercures* de Janvier 1719, p. 195 ; de Décembre 1739, p. 2945, & de Juillet 1742, p. 1678.

CASAUX. Les Seigneurs de ce nom sont une branche cadette de l'ancienne famille de *Lartigue*. Voy. LARTIGUE.

CASSAGNET, famille noble qui tire son nom d'une Seigneurie en Armagnac, au Diocèse d'Auch, dans la Juridiction de Gondrin sur la Losse, & près du ruisseau de Grésillon.

I. PONS, Seigneur DE CASSAGNET, rendit hommage de cette Seigneurie le 30 Novembre 1411. Il le renouvela le 8 Janvier 1457, pour la *Sale* noble de Cassagnet (c'est le nom qu'on donne en Guyenne aux Seigneuries & aux maisons habitées par la Noblesse, comme celui de *Maisonforte* en Dauphiné). PONS DE CASSAGNET eut pour enfans :

1. SANS, qui suit ;
2. & 3. RAYMOND & ARNAUD.

II. SANS, Seigneur de CASSAGNET, testa le 8 Février 1467, & eut de *Bourguine de Verdusan :*

1. MANAUD, qui suit ;
2. 3. & 4. PONS, GUIRAUD & PERRETTE, nommés dans le testament de leur père, & substitués les uns aux autres.

III. MANAUD, Seigneur DE CASSAGNET, épousa, le 10 Juin 1484, *Agnès de Lasseran-de-Massencomme*, & en eut :

IV. BERTRAND, Seigneur DE CASSAGNET, qui fit des acquisitions autour de la *Sale de Cassagnet* les 20 Mars 1512 & 29 Octobre 1518. Il avoit épousé *Marguerite de Bouzet*, Dame de la Sale-de-Tilladet, dans la Juridiction de Gondrin, de Roquas & de Pomasan. Elle testa le 2 Novembre 1523, & étoit fille d'*Antoine de Bouzet*, & de *Catherine des Bordes*, dont :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. FRANÇOIS, Seigneur de Saint-Orens & de la Roque, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Sénéchal du Bazadois : il testa le 13 Avril 1588, & fut inhumé dans la Cathédrale de Condom. Il fut marié deux fois, & n'eut que deux filles du premier lit, & un fils naturel, auquel il légua 300 écus & son entretien, jusqu'à ce qu'il eut 400 écus de rente en bénéfices ;
3. CATHERINE ;
4. Et PAULE-LOUISE, mariée à *Bertrand de Baylens*, Baron de Poyanne, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Chevalier de l'Ordre du Roi.

V. ANTOINE DE CASSAGNET, Seigneur de Tilladet, &c., servit avec distinction dans les guerres de Piémont, fut Gouverneur de Verrue en 1555, servit en Guyenne sous Blaise de Montluc en 1562, fut fait Chevalier de St.-Michel par CHARLES IX, Gentilhomme de sa Chambre, & Gouverneur de Bordeaux en l'absence de Montluc. Il fut blessé devant Mont-de-Marsan en 1569, & laissa de *Jeanne de Bresolles :*

VI. BERNARD DE CASSAGNET, Seigneur de Tilladet, né en 1555, à qui HENRI IV donna le 5 Août 1589, une Compagnie du Régiment des Gardes, vacante par la mort de Marivaux ; il le fit Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & Gouverneur de Bourg-sur-Mer. Il servoit dans l'Armée de LOUIS XIII en 1622, & mourut de la peste à Béziers. Il avoit épousé en secondes noces, par contrat du 19 Septembre 1588, *Jeanne de Narbonne*, fille de *Bernard*, Marquis de Fimarcon, & de *Françoise de Bruyères-Chalabre*, dont :

1. PAUL-ANTOINE, qui suit ;
2. ROGER, tué en 1629, à l'attaque des Barricades de Suse ;
3. Et GABRIEL, Capitaine aux Gardes-Françoises, Gouverneur de Bapaume & de Brisach en 1652, mort en 1660, laissant de *Madeleine le Tellier*, fille de *Michel*, II° du nom, Seigneur de Chaville, Chancelier de France, & de *Claude Chauvelin :*

Digitized by Google

Louis de Cassagnet, Capitaine aux Gardes, tué à Paris en 1651, par la livrée du Duc d'Epernon;

Jean-Baptiste, dit *le Marquis de Tilladet*, Capitaine-Lieutenant des cent Suiſſes de la Garde du Roi, Maître de la Garderobe, Lieutenant-Général de ſes Armées en Août 1688, bleſſé au combat de Steinkerque le 3 Août 1692, & mort le 22 du même mois;

Gabriel, dit *le Chevalier de Tilladet*, reçu Chevalier de Malte en 1647, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur d'Aire, & mort le 11 Juillet 1702;

Michel, Abbé de la Hance, Evêque de Mâcon, né en 1637, mort le 6 Septembre 16...;

Et Claude-Antoinette, née le 12 Avril 1638, morte à Paris le 16 Mai 1726, mariée, en 1655, à *Gilles de Bouzet*, Marquis de Roquepine, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de la Capelle, mort en Octobre 1679, laiſſant l'Abbé de *Roquepine*, vivant en 1748.

VII. Paul-Antoine de Cassagnet, Seigneur de Tilladet & de Coſſens, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de Bapaume, dont il ſe démit avant le 15 Janvier 1651, & nommé à l'Ordre du St.-Eſprit, mourut le 23 Mars 1664. Il avoit épouſé, 1° le 21 Juin 1607, *Antoinette-Françoiſe d'Eſparbès*, fille & héritière de *Jacques*, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Françoiſe de Voiſins-de-Montaut*; & 2° le 14 Mars 1623, par diſpenſe, *Paule-Françoiſe de Narbonne*, ſa couſine au III^e^ degré, qui hérita de toutes les Terres de ſa Maiſon par la mort de ſes 5 frères. Elle mourut le 5 Octobre 1687, & étoit fille d'*Amalric*, Marquis de Fimarcon, &c. Ils eurent:

1. Charles, Prêtre en 1655, mort à Condom le 8 Octobre 1687;
2. Jean-Jacques, qui ſuit;
3. François, Exempt des Gardes-du-Corps, Colonel d'un Régiment de Dragons en 1673, Brigadier des Armées du Roi, tué à la bataille de Saint-Denis près Mons, le 14 Août 1678;
4. Et Marie, née le 21 Novembre 1634, mariée, le 19 Mai 1654, à *Charles de Bouzet*.

VIII. Jean-Jacques de Cassagnet, Marquis de Fimarcon, &c., né en 1628, Colonel du Régiment d'Anjou en 1652, mort à Paris le 28 Janvier 1708, avoit épouſé, 1° le 19 Mars 1656, *Angélique de Roquelaure*, qui teſta en 1678, fille d'*Antoine*, Seigneur de Roquelaure, Maréchal de France, & de *Suſanne de Baſſabat-Pordeac*, ſa ſeconde femme; & 2° le 8 Février 1682, *Deniſe-Philiberte de Polaſtron*, morte le 19 Juin 1715, fille de *Charles-Oger*, Seigneur de la Hilière, & de *Claire de Geraud-Monteſquiou*. Du premier lit vinrent:

1. Paul-Gaston, dit *le Marquis de Narbonne*, Colonel de Dragons en 1678, Brigadier des Armées du Roi, mort à Mons le 6 Août 1692, des bleſſures qu'il reçut au combat de Steinkerque;
2. Jacques, Marquis de Fimarcon, &c., né le 15 Mars 1659, Capitaine de Dragons dans le Régiment de ſon frère, & Colonel du même Régiment après la mort de ſon frère, Brigadier des Armées du Roi, Maréchal-de-Camp en 1704, Lieutenant-Général en 1718, Commandant en Rouſſillon, Cardaigne & Conflans en Mars 1713, Gouverneur de Villefranche en 1717, de Mont-Louis en 1723, Chevalier des Ordres le 2 Février 1724, qui mourut le 15 Mars 1730. Il épouſa, le 12 Mai 1705, *Madeleine de Baſchi*, née le 3 Août 1683, morte à Paris le 18 Mars 1733, fille de *Louis*, Marquis d'Aubais, Baron du Cayla, &c., & d'*Anne Boiſſon*, dont:
   - Un garçon, mort en naiſſant, le 20 Décembre 1708;
   - Jeanne-Angélique de Cassagnet, née le 29 Janvier 1706, morte le 5 Août 1710;
   - Et Denise-Charlotte, née le 19 Mars 1707, morte le 30 Juin 1712;
3. Charles-Henri, baptiſé le 23 Juin 1660, Abbé de Bonnefont, Diocèſe de Comminges, mort le 8 Octobre 1700;
4. Charles, Comte de la Tour près Fleurence, Seigneur d'Aurenque, &c., né le 26 Novembre 1663, mort le 2 Juin 1721;
5. Louise, née en 1659, morte en Janvier 1731, qui épouſa, par contrat du 29 Octobre 1685, *Jean-Aimeric de Preiſſac*, Marquis d'Eſclignac, mort en Août 1721;
6. & 7. Louise-Thérèse & Claire;
8. Catherine, née en 1665, morte en 1733. Elle avoit épouſé, en Septembre 1695, *Alexandre de Verduſan*, Comte de Miran.

Du ſecond lit vinrent:

9. Charles-François, dit le *Marquis de Tilladet*, né le 6 Novembre 1682, Lieutenant des Gendarmes Ecoſſois, Colonel de Dragons en 1705, & mort le 15 Octobre 1708;
10. Michel-Louis, Comte d'Eſtaffort, né vers

Digitized by Google

1689, Colonel de Dragons, après la mort de ſon frère, mort le 24 Février 1710;
11. AIMERI, qui ſuit;
12. IPHIGÉNIE-CHARLOTTE-OCTAVIE, morte le 6 Juillet 1714, mariée, le 8 Avril 1706, à *François de Narbonne*, Seigneur de Birac & d'Aubiac, au Diocèſe d'Agen, remarié & vivant en 1748, père de pluſieurs enfans;
13. JEANNE-MARIE, mariée, vers le 27 Décembre 1711, à *Jean de Biran*, Comte de Goas, mort le 4 Mai 1724, dont le fils, *Louis de Biran*, né en Août 1721, Colonel du Régiment de Berry, & Brigadier des Armées du Roi, fut tué au combat de l'Aſſiette, entre Exilles & Feneſtrelles, le 19 Juillet 1747.

IX. AIMERI DE CASSAGNET, Marquis de Fimarcon en 1730, né le 18 Mars 1696, Chevalier de Malte de minorité, fit ſes preuves le 5 Juin 1708, fut Colonel-Lieutenant du Régiment de Bourbon, Infanterie, Brigadier des Armées du Roi le 14 Janvier 1734, Maréchal-de-Camp le 1er Janvier 1740, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1er Janvier 1748, mourut ſans poſtérité. Il épouſa, le 15 Octobre 1730, *Madeleine-Eliſabeth du Haillet*, fille de *Robert*, Capitaine d'une Compagnie franche de Gendarmes de l'Iſle de la Martinique, & de *Marguerite le Pierre*.

Les armes: *d'azur, à la bande d'or.*

CASSAL ou CASSALI, famille noble militaire, originaire d'Italie, établie en 1578 aux Pays-Bas du tems d'Alexandre Farnèſe de Parme, avec le corps de 6000 hommes qu'on y envoya.

GUILLAUME DE CASSAL, Seigneur de Ny, &c., ancien Capitaine d'Infanterie au ſervice d'Eſpagne, épouſa noble *Dieudonnée-Henriette-Michelle d'Ochain*, dite de *Jemeppe*, dont entr'autres enfans:

1. JOSEPH-REMI, qui ſuit;
2. CATHERINE-CÉCILE, élue Supérieure de la Congrégation de Notre-Dame à Mons, le 20 Mars 1778;
3. MARGUERITE-CLAIRE-JOSEPHE, non mariée;
4. Et ERNESTINE-HENRIETTE-JOSEPHE-MICHELLE DE CASSAL-DE-NY, mariée, le 9 Février 1764, à Meſſire *Jacques-Albert-François-Louis*, Baron de *Flaveau* & de *Louverval*, dont il ne reſte que *Louiſe-Xavière-Albertine-Joſephe de Flaveau*, née le 21 Mars 1773, dont la preuve de la filiation paternelle & maternelle de chaque génération, ainſi que leur ancienne nobleſſe, m'a été produite par acte authentique & légaliſé par gens de loi.

JOSEPH-REMI DE CASSAL, Seigneur de Ny, Rianwez, grand & petit Han, Hampteau, &c., n'eſt pas marié.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au lion d'argent rampant; & aux 2 & 3 d'or, à un cornet de ſable à feneſtre.* Supports: *deux lions.* Couronne de Baron.

CASSAN, ancienne Nobleſſe du Diocèſe de Béziers, dont étoit HENRI DE CASSAN-D'AURIAC, vivant vers la fin du XVe ſiècle. Il fut père de

JACQUES DE CASSAN, marié à *Marguerite de Théſan*, dont il eut:

1. 2. & 3. HENRI, BARTHÉLEMY & ARNAUD;
4. PIERRE, qui ſuit;
5. Et CATHERINE, mariée à *Pierre de Valat.*

PIERRE DE CASSAN fut Docteur ès Loix, & père de

JEAN DE CASSAN, Conſeiller au Sénéchal de Béziers, lequel eut pour fils:

JACQUES DE CASSAN, IIe du nom, Conſeiller au même Sénéchal, & marié à *Jacquette de Brunet*, dont:

1. RENÉ, qui ſuit;
2. PIERRE;
3. Et HENRIETTE, mariée à *Jean de Veirac.*

RENÉ DE CASSAN épouſa 1° *Jacquette de Montagne*; & 2° *Anne d'Olivier.* Il eut du premier lit:

1. JACQUETTE, mariée à *Etienne de Montagne*, ſon parent.

Et du ſecond lit:

2. MARIE-ANGÉLIQUE, mariée à *Etienne de Villeras*, Seigneur de Cacarra, héritier de cette Maiſon;
3. Et ANNE-CATHERINE, femme de *Joſeph de Caſmajou*, Seigneur du Carla.

CASSANT (DE), famille originaire de Piémont, naturaliſée en France en 1583, qui porte: *bandé d'or & de ſinople de ſix pièces, les bandes de ſinople chargées, chacune, d'une fourmi de ſable; & un chef d'or chargé d'une aigle de ſable, les aîle étendues.* Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, pag. 116.

* CASSES (DES), en Lauraguais, Maiſon éteinte, & d'une Nobleſſe très-ancienne, qui poſſédoit la Terre de ce nom, au Diocèſe de Saint-Papoul. On n'en trouve plus de veſtiges depuis le XVIe ſiècle que

JEAN DES CASSES, Ecuyer, Seigneur des

Digitized by Google

Caſſes, qui épouſa *Catherine de Vidal*, dont il eut:

1. MATHIEU;
2. HUGUES, qui ſuit;
3. & 4. JEANNE & ANNE.

HUGUES DES CASSES, Damoiſeau, Seigneur des Caſſes, épouſa *Jauſſerande de Loubens-de-Verdalle*, dont:

PHILIPPE DES CASSES, Damoiſeau, Seigneur des Caſſes, qui épouſa *Marie de Graves*.

Le dernier dont les actes faſſent mention, eſt FRANÇOIS DES CASSES, Chevalier, Seigneur dudit lieu, auquel on ne connoît aucune deſcendance.

CASSINEL, Maiſon originaire d'Italie, & une des plus anciennes de la ville de Lucques. Le premier dont on ait connaiſſance eſt

JEAN CASSINEL, Chevalier, qui épouſa *Marguerite*, native de la ville de Lucques, dont il eut:

1. BETHIN, qui ſuit;
2. Et SORNARD, Chevalier, père de CONSTANCE, mariée en France à *Jean Guy*, Chevalier.

BETHIN CASSINEL, établi en France avec ſon frère SORNARD dès 1291, étoit Monnoyeur du Roi en 1297, & de la Monnoie de Toulouſe en 1300. Il prit la même année la qualité de Pannetier du Roi & de Maître de ſes Monnoies. Il ſervit le Roi PHILIPPE-*le-Bel*, qui le fit Chevalier de ſon Ordre & Châtelain de Galargues en Languedoc, & mourut à Paris le 18 Octobre 1312. Il avoit épouſé 1° *Jeanne Garnier*; & 2° *Wierne*.... Du premier lit vint:

1. GUILLAUME, qui ſuit.

Et du ſecond lit naquirent:

2. JEAN Seigneur de Galargues, lequel ſervoit en qualité de *Chevalier-Bachelier*, avec 5 Ecuyers de la Compagnie, ſous le gouvernement du Duc de Bourgogne, en la chevauchée que le Roi faiſoit en Flandre pour le fait de Bourbourg, & fut reçu à Châlons en Champagne le 28 Juillet 1383. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt inconnu, ALBERT CASSINEL, Seigneur de Galargues, mort ſans poſtérité;
3. Et GUYOTTE, dont on ignore la deſtinée.

GUILLAUME CASSINEL, Chevalier, conteſta en 1312 le teſtament de ſon père fait en faveur de ſon frère puîné du ſecond lit, & mourut en 1340, laiſſant:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et SIMON, dit *Torcol*, mort ſans lignée en 1369.

FRANÇOIS CASSINEL reprit le procès pour les biens de Languedoc contre JEAN, ſon oncle, & y rentra après la mort d'ALBERT CASSINEL, ſon couſin. Il ſervit les Rois PHILIPPE DE VALOIS & JEAN, ſon fils, en qualité de *Sergent d'armes*, ès parties de Poitou & de Bretagne, & mourut à Paris le 23 Octobre 1360. Il avoit épouſé *Alips les Champs*, fille de *N*.... Seigneurs de Greſille, & peut-être de Pomponne, dont il laiſſa:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. GUY, Religieux Infirmier de St.-Martin-des-Champs à Paris;
3. FERRY, Co-Seigneur de Galargues, puis Seigneur de Sourvilliers, de Marcouſſis & de la Ronce. Il fut d'abord Clerc & Notaire du Roi, enſuite Archidiacre du Vexin dans l'Egliſe de Rouen, & étoit du Conſeil du Roi, lorſqu'il fut fait Evêque de Lodève en 1384, d'où il fut transféré à celui d'Auxerre. Il fut fait Archevêque de Reims en Novembre 1389, & mourut de poiſon à Nîmes le 26 Mai 1390;
4. BERTRAND, Chantre & Chanoine de l'Egliſe d'Auxerre, mort le 29 Septembre 1397;
5. JEAN, Chevalier de St.-Jean de Jéruſalem;
6. BIOTE, morte en 1394, mariée à *Gérard de Montagu*, Secrétaire du Roi & Tréſorier des Chartes, mort le 17 Septembre 1380;
7. Et N.... CASSINEL, mariée à *N*.... *de Coindre*.

GUILLAUME CASSINEL, II° du nom, Chevalier, Seigneur de Romainville, de Pomponne & de Ver, ſervit les Rois CHARLES V & CHARLES VI en diverſes charges, car il fut Sergent d'Armes du Roi CHARLES V, puis Maître-d'Hôtel du Roi CHARLES VI, & d'*Iſabeau de Bavière*, ſon épouſe, & mourut le 27 Avril 1413. Il ſe maria, 1° en 1371, à *Iſabeau de Châtillon*, mariée, 1° le 1er Septembre 1363, à *Mathieu*, Sire de Roye, & fille de *Gaucher de Châtillon*, Seigneur de Roſoy & de Clacy, Vidame de Laonnois, & de *Marie de Coucy*; & 2° avant le 23 Octobre 1387, à *Felice Boulot*, veuve de *Jean Blancher*, Secrétaire du Roi. Il laiſſa de ſa première femme:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. RAOUL, Chevalier, Seigneur de Cuys & d'Anyſe en Champagne, lequel épouſa *Marguerite de Luxembourg*, remariée à *Guillaume de Tilly*, & fille de *Jean*, dit *Caulces de Luxembourg*, bâtard de Ligny, & de *Jeanne d'Encre*. RAOUL eut:

Digitized by Google

Gérard Cassinel, Seigneur de Cuys, qui vivoit en 1455;

Et Jeanne, vivante en 1430 avec *Jacques de Lavieu*, Chevalier, ſon mari;

3. Et Marie, mariée, en 1383, à *Gaucher de Châtillon*, Seigneur de Troty & de Marigny, dont elle fut la première femme.

Guillaume Cassinel, II^e^ du nom, peut encore avoir eu pour fils naturel

Guyot, bâtard de *Caſſinel*, qui obtint une rémiſſion mentionnée au Regiſtre des Chartes, coté 166, années 1411 & 1412.

Guillaume Cassinel, III^e^ du nom, Chevalier, Chambellan du Roi Charles VII, Seigneur de Pomponne, de Ver & de Romainville, vivoit encore le 15 Octobre 1415. Il épouſa *Marie de Joui*, dont il eut:

1. Marie, mariée, par contrat du 27 Août 1407, à *Jean de Chartres*, Seigneur de Saint-Vincent, Saint-Etienne & Vaudrières près de Châlons-ſur-Saône, fils de *Bertaut*, Chevalier, & de *Huguette de Frolois;*
2. Gérarde, élevée fille d'Honneur de la Reine Isabeau de Bavière, mariée 1° à *Bertrand de Rochefort*, Chevalier, fils de *N... de Rochefort*, & d'*Aliénor de Montagne;* & 2° à *Antoine de Bohan*, Seigneur de la Rochette;
3. Et Catherine, Religieuſe à l'Abbaye de Poiſſy.

Voy. Ducheſne, *Hiſtoire de Châtillon*, pag. 451 & ſuiv. & le Père Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. II. pag. 38 & ſuiv.

Les armes: *vairé d'or & de gueules, au bâton d'azur, poſé en bande.*

*CASSINI, famille noble du Comté de Nice.

Jean-Dominique Cassini, né le 8 Juin 1625, mort le 14 Septembre 1712, fut l'un des plus célèbres Aſtronomes de ſon ſiècle.

Jacques Cassini, ſon fils, Seigneur de Thury, ancien Maître des Comptes & Conſeiller d'Etat, Penſionnaire de l'Académie des Sciences, mort le 16 Avril 1756, âgé de 80 ans, fut père de

Jean-Dominique Cassini, Seigneur de Thury, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes, auſſi Penſionnaire de l'Académie des Sciences, lequel a épouſé *Bonne-Marie de Murard*, morte à Paris en l'Hôtel-Royal de l'Obſervatoire le 3 Juin 1746, laiſſant:

Marie-Bonne Cassini, née le 26 Mai 1746.

Cette famille ſubſiſte.

Les armes: *d'or, à la faſce d'azur, accompagnée de ſix étoiles à ſix pointes chacune, rangées en faſce, trois en chef & trois en pointe.*

*CASSIS, Terre en Provence, Diocèſe de Marſeille, qui fait partie de la Baronnie d'Aubagne, dont eſt Seigneur l'Evêque de Marſeille.

CASTAGNÈRE, Seigneur de Châteauneuf; famille qui a donné un Prévôt des Marchands de Paris dans Pierre-Antoine de Castagnère, Conſeiller d'Etat.

Les armes: *d'or, au châtaigner arraché de ſinople.*

* CASTAIGNOS, famille noble & ancienne, dont une branche cadette eſt établie à St.-Sever, Capitale de Gaſcogne, depuis plus de deux ſiècles.

Un parent de cette famille nous a communiqué les titres qui lui avoient été confiés, & qui en prouvent évidemment la nobleſſe. Ils donnent même des préſomptions avantageuſes ſur ſon compte. Ces titres ne remontent la filiation qu'à ſa ſéparation d'avec la branche aînée, qui fut s'établir à Metz, où elle eſt tombée en quenouille. Elle y a joui de la plus grande conſidération, comme l'ont certifié des perſonnes notables de cette ville: elle poſſédoit encore des titres qui prouvoient ſon ancienneté & ſon mérite. Mais les Seigneurs de Castaignos exiſtant aujourd'hui ont négligé de les raſſembler, parce qu'ils en avoient ſuffiſamment pour prouver leur état & leur nobleſſe. Il y a des Maiſons de ce nom en Italie & en Eſpagne, où elles poſſédoient, au commencement de ce ſiècle, les premières charges. Des deſcendans de ces Maiſons ont dit à ceux de la famille de Castaignos, qu'ils étoient originaires de France, & qu'il y avoit une très-grande reſſemblance dans leurs armes.

Dans le pays on a une opinion très-avantageuſe de cette famille qu'on appelle depuis pluſieurs ſiècles *lous guerriers de* Castaignos. Nous allons en donner la généalogie par filiation ſuivie, dreſſée d'après lesdits titres communiqués:

I. Bertrand de Castaignos, Lieutenant de la Compagnie de gens de pied du Capitaine Laroque, fit ſon teſtament le 17 Février 1544, devant *Arnaud de Fagedet*, Notaire à Saint-Sever. Il épouſa *Suſanne de Lafitau*, dont:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et Jean de Castaignos.

Digitized by Google

II. Pierre de Castaignos fit ſon teſtament le 15 Août 1589, devant *Dupouy*, Notaire Royal à Saint-Sever. Il épouſa *Anne de Lucat*, dont :

1. Sever, qui ſuit ;
2. Marc ;
3. Arnaud ;
4. Raymone ;
5. Et Jeanne de Castaignos.

III. Sever de Castaignos ne ſuivit pas l'exemple de ſes ancêtres à porter les armes pour ſa patrie ; il ſe conſacra à l'utilité de ſes concitoyens, en occupant avec diſtinction les premières charges de la ville de Saint-Sever (comme le dit la lettre de la Reine de Navarre, en date du 9 Mars 1568), & fit ſon teſtament le 22 Avril 1618, devant *Ducaſſe*, Notaire Royal à Saint-Sever. Il épouſa *Marthe de Ribe*, dont :

1. Jean-Jacques ;
2. Odet, qui ſuit ;
3. Pierre ;
4. Et Arnaud-Mathieu de Castaignos.

IV. Odet de Castaignos, Capitaine au Régiment de Béarn, fut au ſiége de..... en..... après s'être diſtingué en pluſieurs occaſions. Il avoit épouſé *Jeanne de Fort*, dont :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Et Rocquette de Castaignos.

V. Pierre de Castaignos, II^e^ du nom, Capitaine d'Infanterie, fit ſon teſtament avec ſa femme, le 10 Mars 1706. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 8 Septembre 1668, devant *Lafitte*, Notaire Royal à Saint-Sever, *Marie de la Doue*, dont :

1. Joseph, qui ſuit ;
2. Pierre, Officier au Régiment de Royal-Marine, & Chevalier de Saint-Louis ;
3. Jean, qui a ſervi dans le Régiment d'Auvergne l'eſpace de 37 ans. Il fut bleſſé dans pluſieurs batailles, mais très-grièvement à celle de Parme ; il fut choiſi pour former & commander le troiſième Bataillon du Régiment d'Auvergne, qu'on créa en 1743 ; en 1745, on créa le quatrième Bataillon du même Régiment qu'il diſciplina ; on l'aſſembla à Malines, où il commanda pour le Roi, en 1747 & 1748. Ses bleſſures le forcèrent de quitter le ſervice, & il en mourut peu de tems après. On conſerve encore pluſieurs lettres que le Maréchal de Saxe lui écrivit, étant Commandant à Malines, par leſquelles on voit que ce grand Général l'honoroit de ſon eſtime ;
4. Jean, Prêtre, Curé de Condures ;
5. Et Marie-Thérèse de Castaignos, mariée à *N... d'Ortès*, Ecuyer. Le Chevalier d'*Ortès*, leur fils, eſt aujourd'hui Maréchal-de-Camp.

VI. Joseph de Castaignos, Ecuyer, Seigneur de Mirando, a ſervi pendant 20 ans dans les Dragons, & fit ſon teſtament le 2 Juillet 1742, devant le Notaire Royal de Saint-Sever. Il épouſa *Marie-Anne de Cloche*, fille de *Jean de Cloche*, Ecuyer, Baron de Fargues, & de *Marguerite de l'Abadie-Gauzis*, dont :

1. Fortanier, qui ſuit ;
2. Jean, Curé de Condures ;
3. Madeleine ;
4. Et Marie-Madeleine de Castaignos.

VII. Fortanier de Castaignos, Chevalier, Seigneur de Mirando, entré Sous-Lieutenant au Régiment d'Auvergne en 1742, Capitaine en 1746 ; reçu Chevalier de Saint-Louis au Camp de Corbac, par M. le Maréchal Duc de Broglie, le 17 Juillet 1760 ; Capitaine de Grenadiers en 1761, & Major d'Infanterie en 1768 : dans laquelle année, ſes bleſſures le forcèrent à demander ſa retraite. Il a fait toute la guerre de Flandre avec le Maréchal Comte de Saxe, & s'eſt trouvé aux batailles de Fontenoy, Rocoux, Lawfeld ; aux ſièges d'Ypres, Menin, Furnes, Tournay, Oudenarde, Bruxelles, Mons, Namur, Berg-op-Zoom & Maeſtricht ; a fait toutes les campagnes de Hanovre & d'Allemagne ; & s'eſt trouvé à toutes les batailles, chocs ou ſièges où le Régiment d'Auvergne a été employé pendant cette pénible guerre. A l'affaire de Cloſtercamp où le Régiment fut preſqu'entièrement détruit, il s'y ſignala avec une valeur ſurprenante, chargea 3 fois les ennemis, & fit priſonnier de guerre un Colonel Anglois.

Copie de la Lettre de M. de Choiseul, *Miniſtre, à M. de* Castaignos, *Capitaine, &c.*

Sur le compte, Monſieur, que j'ai rendu au Roi, de vos ſervices & de la valeur avec laquelle vous avez chargé trois fois les ennemis, à l'affaire de Cloſtercamp, où vous avez fait un Colonel Anglois priſonnier de guerre, Sa Majeſté a bien voulu, pour vous donner une marque particulière de la ſatisfaction qu'elle en a, vous accorder une penſion de 400 *livres dans l'Ordre militaire de Saint-Louis. Je vous en donne avis avec*

Digitized by Google

bien du plaiſir, & ſuis, Monſieur, votre très-humble & très-affectionné ſerviteur. Signé le Duc de CHOISEUL.

FORTANIER DE CASTAIGNOS, épouſa par contrat paſſé à Bordeaux le 11 Juillet 1769, devant *Duprat*, Notaire, *Françoiſe d'Abadie*, fille de Meſſire *Jean d'Abadie*, Seigneur de Murailles, Conſeiller du Roi & Lieutenant-Général de la Sénéchauſſée & Préſidial de Bazas, & d'*Anne Dupuch-Deſtrac de Vermond*, dont :

1. JEAN-MARIE-ANNE ;
2. FRANÇOISE ;
3. Et MARIE-MADELEINE DE CASTAIGNOS.

Les armes : *d'or, à un châtaigner de ſinople ;* au-deſſus, vers le chef, *une aigle éployée de ſable, membrée & becquée de gueules, le tout dextré d'une épée priſe en pal, la pointe en haut, & ſeneſtré d'une étoile d'azur.* Timbre : *le haume ou métal tarré du côté droit, à cinq grilles avec lambrequins compoſés du métal de l'écu.*

Il y a à Saint-Sever deux MM. de CASTAIGNOS, frères, de la même famille que celle ci-deſſus ; mais nous ne connaiſſons pas l'époque de la ſéparation de cette branche, ni même ſa généalogie, n'ayant pas fourni de Mémoire. L'un de ces meſſieurs eſt décoré de la croix de Saint-Louis, & a été Capitaine de Grenadiers-Royaux.

Cette famille a été maintenue dans ſon ancienne nobleſſe par les Commiſſaires députés par Sa Majeſté pour la recherche des uſurpateurs des titres de nobleſſe.

CASTAING. Une Généalogie, dit l'Auteur des *Tablettes hiſtoriques & généalogiques*, fait deſcendre le Pape URBAIN VII, de cette Maiſon. *N.... de Navailles*, petite-fille de *Bertronnet de Navailles*, tige des Seigneurs de *Labatut-Figuères*, porta en dot la Terre de *Barinque* à RAMONET DE CASTAING, père de JEAN DE CASTAING, marié à *Marguerite de Moret*, dont il eut GASTON DE CASTAING. Celui-ci épouſa, le 7 Juin 1572, *Marguerite de Carrere*, Vicomteſſe d'Eſcures. Il en eut CATHERINE DE CASTAING, héritière de *Barinque*, qu'elle porta en dot en 1592 à *Jean de Lomagne*, III^e^ du nom, dit de *Terride*. Voy. LOMAGNE.

CASTANIER, Seigneur d'Auriac. GUILLAUME CASTANIER-D'AURIAC, né en 1702, premier Préſident au Grand-Conſeil, Conſeiller d'Etat, mourut à Fontainebleau le 3 Décembre 1765. Il avoit épouſé *Marie-Louiſe de Lamoignon-de-Blancmeſnil*, née le 7 Juillet 1719, dont :

FRANÇOIS-GUILLAUME CASTANIER-D'AURIAC, premier Avocat-Général au Grand-Conſeil, né le 29 Mai 1739, qui mourut à Paris le 30 Juillet 1762.

Les armes : *d'argent, au châtaigner de ſinople, fruité d'or ſur une terraſſe de même ; au chef d'azur chargé d'un croiſſant, accoſté de deux étoiles d'argent.*

CASTEL-DE-NEUVILLETTE, en Normandie, ancienne famille originaire du Vermandois, proche de Ham en Picardie, dont les branches aînées qui y ſubſiſtoient ſont éteintes il y a plus de 300 ans.

ROBERT, Seigneur DU CASTEL, connu par ſes talens dans l'art de la Poëſie, vivoit en 1260, ainſi que l'a remarqué le Préſident Fauchet.

COLART DU CASTEL, Chevalier, ſervoit avec ſa Compagnie en 1373 ſous Hugues de Châtillon, Sire de Dampierre, & Grand-Maître des Arbalétriers de France, ſuivant la montre qui en fut faite l'an 1373.

La Morlière rapporte une alliance fort ancienne d'un nommé *Robert de Tiercelin*, avec YOLANDE DU CASTEL, fille de HUGUES, Seigneur DU CASTEL, dont naquit *Jean de Tiercelin*, qui épouſa *Marguerite du Bellay*, fille du Seigneur du Bellay, Sire d'Yvetot.

Une branche cadette, établie vers 1500 au hameau de *Neuvillette*, dans le Comté d'Eu, proche Dieppe, a été maintenue dans ſa Nobleſſe le 10 Juillet 1670 par M. de *la Galiſſonnière*, Intendant de Picardie. Elle a pour auteur

I. GUILLAUME DU CASTEL, Chevalier, Seigneur d'Aubigny, de Halu, Capy-ſur-Somme, Empre, Chanteraine, Havillers, qui étoit un des Officiers qui ſervoient dans les Armées du Roi CHARLES VII, & vivoit en 1425 & 1443, ſelon pluſieurs hommages. Il fut père de

II. PIERRE DU CASTEL, Chevalier, Seigneur de Halu, Capy-ſur-Somme & autres lieux, qui laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom :

III. JEAN DE CASTEL, que la profeſſion des armes avoit attiré dans la Normandie. Il fut

Digitized by Google

Chevalier, Seigneur de Halu, Capy-ſur-Somme, & autres lieux, & eut de *Jeanne de Cayeu* :

1. Jean, qualifié dans pluſieurs actes d'*homme d'armes* de la Compagnie de Rubempré, marié à *Claude du Mornay*, qui ne lui donna que des filles;
2. Et Robert, qui ſuit.

IV. Robert du Castel, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Neuvillette, épouſa, par contrat du 23 Octobre 1571, *Cécile de Chiffreville*, dont:

1. Robert, qui ſuit;
2. Et Louis du Castel-du-Rosé, auteur d'une branche qui ſubſiſte dans Louis-Charles du Castel, Ecuyer, Seigneur du Roſé, marié à *Louiſe le Sénéchal*.

V. Robert du Castel, IIe du nom, épouſa, par contrat du 23 Novembre 1597, *Anne de la Berquerie*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, dont:

1. Joachim, homme d'armes dans la Compagnie de Gaston de France, Duc d'Orléans, mort ſans poſtérité, marié à *Gilberte de Waudricourt*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Dalnay;
2. Et François, qui ſuit.

VI. François du Castel, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Neuvillette, Officier dans le Régiment de Piémont, épouſa, par contrat du 28 Septembre 1641, *Marguerite d'Hoyer*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Montplaiſir, dont:

1. Charles, tué au ſervice étant Capitaine au Régiment de Schulemberg;
2. Et François, qui ſuit.

VII. François du Castel, IIe du nom, quitta le ſurnom de *Neuvillette*, pour prendre celui de *Bernimont*. Il ſervit dans le Régiment du Roi, Infanterie, & épouſa, par contrat du 11 Mai 1674, *Françoiſe-Thérèſe de Belleval*, fille unique d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur d'Angerville, d'Emonville, & de Reminil, de Teuffe, &c., & de *Catherine de Monchy*, fille de *Charles*, Baron de Viſmes, Seigneur de Senarpont. Ils eurent :

1 François-Joachim, qui ſuit;
2. & 3. Joseph & Louis. Ils ont ſervi tous les trois dans la Maiſon du Roi, & les deux derniers ſont morts ſans poſtérité.

VIII. François-Joachim du Castel épouſa, par contrat du 16 Juin 1714, *Anne-Charlotte de Belleval*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Tilloy, & de *Marie de Belleval*, (celle-ci fille de *Marie de Rambures*), dont:

1. François-Joseph, qui ſuit;
2. Et Jean-François, lequel a ſervi dans la Maiſon du Roi pendant la guerre de 1743 juſqu'en 1749.

IX. François-Joseph du Castel-de-Neuvillette, Ecuyer, Seigneur de Reminil & de Barbery, demeurant à Biville, proche Dieppe, fut enſuite Seigneur d'Aubigny, de Halu, Capy-ſur-Somme, Empre, Chanteraine, Havillers. Il a ſervi d'abord dans les Gardes-du-Corps de Sa Majeſté, Compagnie d'Harcourt, depuis 1736; juſqu'en 1747, s'eſt trouvé aux batailles de Dettingen ſur le Mein, à celles de Fontenoy & de Rocoux; a fait la campagne en 1744 en Flandre & en Alſace, a été au ſiège de Fribourg, & s'eſt trouvé preſque à tous les ſièges qui ſe ſont faits en Flandre pendant la guerre qui a commencé en 1743. Il eſt le dernier de ſa famille, & n'eſt point marié.

Les armes : *d'argent, à trois chevrons d'azur, avec une merlette de même.*

CASTEL-DE-SAINT-PIERRE-EGLISE, en Normandie. La Roque, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, pag. 968, dit que Guillaume du Castel fit preuve de Nobleſſe à la Cour des Aides de Rouen le 10 Mars 1528. Il étoit père de Guillaume du Castel, mentionné dans un Arrêt du 15 Mars 1569. Celui-ci eut pour fils Nicolas du Castel, qui ſuit.

L'Abbé de Vertot, dans ſon *Hiſtoire de Malte*, fait mention de Hyacinthe du Castel de Saint-Pierre-Egliſe, reçu Chevalier de Malte en 1681.

Nicolas Castel, Seigneur de Saint-Pierre-Egliſe, qui fit preuves de Nobleſſe en 1598 devant les Commiſſaires députés par le Roi Henri IV, épouſa, par contrat du 13 Septembre 1596, *Jeanne de Couvert*, dont:

Charles Castel, Marquis de Saint-Pierre, Seigneur de Courcy, Clitour, Varouville, Coqueville, la Motte, le Vaaſt, Canteloup & Morſalines, Grand-Bailli du Cotentin, qui obtint que la Seigneurie de Saint-Pierre en Normandie fut érigée en Baronnie par Lettres du mois de Février 1644. Il épouſa, le 2 Mars 1642, *Madeleine*, fille de *Bernardin Gigault*, Marquis de Bellefonds, & de *Jeanne*, fille de *Henri-Robert Aux-Epaules*, Marquis de Sainte-Marie, dont:

Digitized by Google

1. Bon-Thomas Castel, Marquis de Saint-Pierre, Grand-Bailli du Cotentin, qui, de *Marie des Hommets*, a eu pour fils unique:

   Bon-Hervé Castel, Marquis de Saint-Pierre, Capitaine des Gendarmes d'Anjou, né en 1685, veuf de *Barbe-Catherine de Turgis*, Dame de Canteleu, de laquelle il n'eut point d'enfans;

2. Charles Castel, Abbé de Tiron, de l'Académie Françoiſe, premier Aumônier de feu Madame;
3. François-Antoine Castel, Chevalier de Malte, Commandeur de Piethon;
4. Et Louis-Hyacinthe, qui ſuit.

Louis-Hyacinthe Castel-de-Saint-Pierre, Marquis de Crèvecœur & de Kerfily, né en 1659, premier Ecuyer de Son Alteſſe Royale Madame la Ducheſſe d'Orléans, ci-devant Capitaine de Vaiſſeaux, mourut à Paris le 21 Avril 1748. Il avoit épouſé, le 3 Avril 1688, *Françoiſe-Jeanne*, morte le 27 Février 1740, fille de *N... de Kerven*, Seigneur de Kerfily, d'une ancienne Nobleſſe de Bretagne, & de *N... Kerconſtantin*, dont:

1. Gabriel, Abbé d'Evron, mort en 1745;
2. Et Louis-Sébastien, qui ſuit.

Louis-Sébastien Castel, Marquis de Crèvecœur & de Kerfily, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, premier Ecuyer de Son Alteſſe Royale, né en 1691, mourut le 1er Mai 1749. Il épouſa, en 1720, *Charlotte-Catherine Farges*, remariée au Comte de *Lutzelbourg*, & eut:

1. Louis-Tancrède Castel, Comte de Crèvecœur, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Enſeigne des Gendarmes de Bretagne, né le 25 Septembre 1722, mort ſans alliance au ſiège de Charleroy en 1746;
2. Françoise Castel, mariée, en 1742, à *Charles de Broſſes*, Comte de Tournay, Baron de Monfalcon, Préſident à Mortier du Parlement de Dijon, de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres;
3. & 4. Aglaé & Henriette. (*Mercure de France*, du mois de Mai 1748, p. 201.)

Les armes: *de gueules, à un chevron d'argent, accompagné de trois roſes d'or, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

CASTEL, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Saint-Martin-de-Blagny, Election de Bayeux: *de gueules, à trois châteaux d'argent, 2 & 1, au chef d'or, chargé d'un lambel du champ.*

CASTEL, Sieur de Benneville, Election de Carentan: *d'or, au château de ſable.*

*CASTELBAJAC en Bigorre. C'eſt une des premières Baronnies de ce Comté, dont on ne connoît pas plus l'érection que celle du Comté, & on peut même croire aiſément qu'ils ſont de même date & de même tems. Le Baron de Castelbajac étoit Pair du Comté de Bigorre, un de ſes Aſſeſſeurs lors du Jugement de ſes vaſſaux, & il ne pouvoit être jugé que par ſes Pairs, Compagnons & Frères, préſidés par le Comte; ce n'eſt même qu'à ce rang de Pairie qu'on peut rapporter ces mots: *Principibus Terræ meæ*, que *Centulle de Béarn*, Comte de Bigorre, mit en uſage pour le Seigneur de Castelbajac, & ceux qui ſont nommés dans l'acte d'union, qu'il fit en 1080, de l'Abbaye de St.-Savin à celle de Marſeille. Le Seigneur de Caſtelbajac fut nommé le premier après le Vicomte, dans l'acte de conſécration de l'Egliſe abbatiale de St.-Pée de Generez en 1096, tant à cauſe du rang de ſa Terre, que de la dignité qui en fut alors reconnue.

Les Seigneurs de ce nom, dont l'origine ſe perd dans les tems les plus reculés, ne paroiſſent, ſuivant les plus anciens actes, que dans un rang ſupérieur à la plus grande partie des Nobles de Bigorre. On lit même dans un plaidoyer fait au Parlement de Toulouſe en 1495, au ſujet du procès mû entre les Seigneurs de Bénac & d'Oſſun, pour l'hommage de la Terre de Lane, qu'il n'y avoit alors aucun Seigneur en Bigorre que le Comte, qui eut juridiction *ou* des hommages, excepté le Seigneur de Castelbajac: *En Beguorre n'a aucun que aye juriſdiction ne homage, ſinon lo Comte, excepté* Chastelbayac, *dans lequel on dit avoir juriſdiction.* Ce ſont les termes du plaidoyer qui eſt conſervé dans les Archives d'Oſſun.

Cette Maiſon a poſſédé une grande partie des Terres du Pays, & entr'autres: Heches, dans la vallée d'Aure; la Viguerie de Gourdon, Séméac, Ourleix, Saint-Luc, Orieux, Lubret, Aſpin, Campiſtrous, Aſtugue, Mont-d'Oleron, Gauſſan, Bernet, Rouède, Pedare, Panaſſac, la Molière, Ferrabourg, Manent, Veſuës, Vera, Briſcos, Serragaſſies, Caſtillon. Boüilh, Tajan, Caſanave, Forgues, &c. Les armoiries de Castelbajac étoient originairement *d'azur, à la croix d'argent.* C'eſt ainſi qu'elles ſe voient dans des anciens monumens,

Digitized by Google

à la voûte de la Tour de Monraſtruc, à la Croix de Séméac, au Cloître des Jacobins de Bagnères, dans l'Egliſe des Carmes de Trie, dans l'Egliſe paroiſſiale de Bernet, aux portes du château de Lubret & de la ſalle de Bernet, &c. Le nom de CASTELBAYAC eſt en lettres gothiques, au-deſſous de ces armoiries, tenues par *un Ange*, aux Jacobins de Bagnères; autrement on auroit pû croire que c'étoient celles des Seigneurs de *Barbaſan*, qui portoient *d'azur, à la croix d'or*, & ſoutenues également par *un Ange*.

Les Seigneurs de ce nom prétendent avoir donné naiſſance à ENECO ARISTA, premier Roi de Navarre. Ce Prince, dit M. de Marca, chap. viij du liv. II, de ſon *Hiſtoire de Béarn*, portoit: *d'azur, à la croix d'argent*, qui étoit l'écu de la Maiſon de CASTELBAJAC, & il n'y avoit que cette famille dans le Comté de Bigorre qui les portoit telles; mais ce n'eſt qu'une conjecture.

Les Seigneurs de CASTELBAJAC portent à préſent pour armes: *d'azur, à la croix d'argent, abaiſſée en pointe ſous trois fleurs-de-lys d'or en chef, poſées 2 & 1*. On ignore depuis quel tems ils ont ajoûté à leurs armes *les fleurs-de-lys*, & s'ils les portent en vertu d'une conceſſion particulière; mais ce qu'il y a de certain, c'eſt que ce ne peut être que depuis la réduction faite des *fleurs-de-lys ſans nombre, à trois dans l'écu des Rois de France* en 1381, ſuivant la Roque, dans ſon *Traité ſingulier du Blaſon*. On a varié la poſition des fleurs-de-lys ſur les différens meubles & bâtimens des Seigneurs de ce nom; ſur quelques-uns elles ſont *en chef*, ſur quelques-autres elles occupent *la partie ſupérieure de l'écu, & la croix remplit le reſte*; & ſur d'autres *la croix eſt en abîme*. On croit que la ſituation de la Baronnie de CASTELBAJAC a porté ſes Seigneurs, à l'exemple des Comtes de *Foix*, d'*Armagnac*, de *Comminges*, &c., à décorer leur écuſſon de fleurs-de-lys, & à abaiſſer ſous elles la croix de leurs armes, pour prouver, par cette démarche éclatante, leur attachement inviolable au parti de la France, qui, pendant plus d'un ſiècle, fut ſujette à bien des revers dans tout le Languedoc.

La fidélité des Seigneurs de CASTELBAJAC fut ſi épurée, que, quoique le Miniſtère fut autrefois très-attentif à ne point élever à la dignité de *Sénéchaux des Provinces* ceux qui y poſſédoient des Terres, & qu'il fût même défendu aux Sénéchaux de faire des acquiſitions, ou de contracter des alliances dans les pays où ils étoient envoyés, ils furent exemptés d'une loi qui paroît ſi ſévère.

I. ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC, le premier de ce nom dont on ait connaiſſance, prêta ſerment de fidélité à *Centulle*, Comte de Bigorre, vers 1078, & donna pour caution GUILLAUME-ARNAUD DE CASTELBAJAC, ſon frère, Raymond d'Eſparos, Odon de Bénac, Pelerin de Lavedan, Arnaud-Guilhem des Angles, & autres Seigneurs. Voy. le *Cartulaire de Bigorre*, Tréſor de Pau, nº 147.

II. BERNARD DE CASTELBAJAC, Ier du nom, fut préſent le 1er Avril 1080, à l'union que *Centulle*, Comte de Bigorre, fit de l'Abbaye de St.-Savin en Lavedan, à la Congrégation de St.-Victor de Marſeille, pour y établir la diſcipline régulière. C'eſt dans cet Acte que le Comte donne aux Seigneurs qui le ſignèrent avec lui ce titre: *Principibus terræ meæ*, etc. Il aſſiſta encore en 1096 à la conſécration de l'Egliſe de St.-Pée de Generez, où il tint le premier rang, après les Vicomtes.

III. BERNARD DE CASTELBAJAC, IIe du nom, Seigneur & Baron de Caſtelbajac, fut témoin en 1186 à l'accord paſſé entre Armand, Evêque de Tarbes, & ſon Chapitre, & l'Abbé & les Religieux de l'Eſcaledieu, Ordre de Cîteaux, ſur les dîmes des fonds de terre qui appartenoient au Monaſtère, par lequel ces derniers promirent en outre de ne point conſtruire d'Abbaye de leur Ordre depuis Maubourguet juſqu'à Bagnères, ſans le conſentement exprès du Chapitre de Tarbes, & de ne point étendre leurs poſſeſſions de Monthauhan, tirant au midi. M. de Marca, dans ſon *Hiſtoire de Béarn*, liv. IV, dit que le même BERNARD DE CASTELBAJAC eut querelle en 1190 avec Arnaud de Montaner, & qu'il donna pour caution à Stéphanie, Comteſſe de Bigorre, Guillaume-Arnaud d'Aſtier.

IV. ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC, IIe du nom, Seigneur & Baron de Caſtelbajac, fut préſent au privilège que *Gaſton de Foix*, premier mari de *Pétronille*, Comteſſe de Bigorre, donna aux habitans des Landes, ſituées ſur les frontières du pays de Béarn, le 4 avant les ides de Mars 1214.

V. BERNARD DE CASTELBAJAC, IIIe du nom, Seigneur de Caſtelbajac, fut l'un des quatre Barons que *Pétronille*, Comteſſe de Bigorre, lors de ſon mariage en troiſièmes noces, le

Digitized by Google

1er Novembre 1216, avec *Guy de Montfort*, donna pour caution des engagemens qu'elle avoit pris dans le contrat de mariage. Les trois autres furent Raymond-Garcie de Lavedan, Coutebon d'Antin, & Arnaud-Guilhem de Barbaſan.

VI. Raymond-Arnaud de Castelbajac, Seigneur dudit lieu, de Séméac, d'Ourleix, &c., étoit devenu en 1281 Seigneur de Séméac, ou par acquiſition des héritiers de Raymond le Bas, ou par le mariage de quelqu'un de ſes ancêtres, avec une fille de ce nom. Ayant pris diſpute avec les habitans de Tarbes, Eſquivat de Chabanois, Comte de Bigorre, les fit tranſiger, & Raymond-Arnaud de Castelbajac prit, dans l'acte qui eſt aux Archives de ladite Ville, la qualité de *noble & puiſſant homme*. Le Comte de Bigorre lui donna quelque tems après la Terre & Seigneurie d'Ourleix, avec un fort Château, ſur les ruines duquel eſt aujourd'hui bâtie l'Egliſe dudit lieu, que celui-ci céda à un Seigneur du nom de la Roche-Fontenilles, pour la dot de N.... de Castelbajac, ſuivant ce qu'on apprend du Syndic de Tarbes, dans un procès contre le Seigneur d'Ourleix en 1447, dans lequel Bernard de la Roche, Seigneur de Fontenille & d'Ourleix, aſſuroit que depuis un tems immémorial ſa famille poſſédoit la Terre d'Ourleix. Il eut entr'autres enfans de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. Arnaud-Raymond, qui ſuit ;
2. Pierre, Viguier de Gourdon à vie, Co-Seigneur de Laguian & de Caumont en Pardiac, dénommé dans un acte du 1er Septembre 1283, & qualifié dans une enquête de 1300, *Chevalier, Baron de Bigorre ;*
3. Autre Arnaud-Raymond, Chanoine de Tarbes, qui fut choiſi le 7 Avril 1309, ſuivant le Cenſuel de Lavedan, pour Arbitre, entre le Seigneur de Caſtedloboo, & les habitans de cette Vallée, & prononça la Sentence arbitrale le 11 Juin 1313 ;
4. Et N..., qui a fait la branche des Seigneurs de *Lubert* ou *Lubret*, rapportée ci-après.

VII. Arnaud-Raymond de Castelbajac, IIIe du nom, Seigneur de Caſtelbajac, &c., eſt dénommé dans pluſieurs actes authentiques, avec Pierre, ſon frère, 1° dans un acte du 1er Septembre 1283, auquel il appoſa ſon ſceau, ainſi que pluſieurs autres Seigneurs. La Nobleſſe de Bigorre s'étoit aſſemblée par devant Arnaud-Raymond, Evêque de Tarbes, & pluſieurs autres Prélats, Abbés & Commandeurs, qui reconnurent par ledit acte, qui eſt au Tréſor des Chartes du Roi à Pau, *Conſtance de Béarn*, en qualité de Comteſſe de Bigorre. Pierre de Castelbajac, ſon frère, qui y eſt qualifié de *Chevalier*, ne le ſcella point cependant avec beaucoup d'autres, non pas qu'ils ne le puſſent faire, mais parce qu'il eſt à préſumer qu'ils n'avoient point leurs ſceaux ſur eux. Neuf ans après, les mêmes Prélats & Seigneurs, du nombre deſquels étoit Arnaud-Raymond de Castelbajac, ſignèrent & ſcellèrent un certificat du droit de *Conſtance de Béarn*, ſur le Bigorre, qu'ils envoyèrent, ſuivant M. de Marca, le 9 Octobre 1292, au Roi Philippe IV, dit *le Bel*, par lequel, en le ſuppliant de la maintenir, ils inſinuèrent l'invalidité du mariage de *Guy de Montfort*, avec *Pétronille*, & lui déclarèrent ne pouvoir en conſcience reconnoître d'autre Dame que *Conſtance ;* & lors d'une Enquête de 1300, il eſt qualifié avec Pierre, ſon frère, de *Chevaliers, Barons de Bigorre*. Il eut pour fils :

VIII. Bernard de Castelbajac, IVe du nom, Damoiſeau, Seigneur de Caſtelbajac, Séméac, Rouède & Saint-Luc, qui prit le parti de Bernard, Ve du nom, Comte d'Aſtarac, depuis 1299 à 1330, dans la guerre que celui-ci fit à Bernard, Ve du nom, Comte de Comminges, ſon beau-père, mort en 1312. Bernard de Castelbajac, qui étoit brouillé avec le Comte d'Aſtarac, fut charmé de cette occaſion, & s'étant joint à lui avec un grand nombre de ſoldats, contre le Comte de Comminges, ils remportèrent ſur lui la victoire la plus complète ; ce qui cauſa la parfaite réconciliation & la cordiale amitié qui fut depuis ce tems-là entre le Comte & lui. Voy. Bruchelle, en ſa *Chronique du Diocèſe d'Auch*, part. III, p. 541. Il aſſiſta, avec pluſieurs autres Seigneurs Damoiſeaux, le 13 Août 1321, à la tranſaction paſſée entre Roger de Mauléon, Abbé de l'Eſcaledieu, & les Officiers Comtaux de Bigorre, au ſujet de la propriété d'un bois ſitué entre Aurenſan & Monthauhan, près de la Gauroo. Bernard de Castelbajac poſſédoit le terrain où eſt à préſent le village de Saint-Luc. Jean de Trie, Sénéchal de Toulouſe, avoit fait bâtir la nouvelle Peuplade ou Baſtide de Trie, près Saint-Luc, & y avoit donné des Juges & Coutumes le 18 Janvier 1323 (vieux ſtyle). Le Seigneur de Castelbajac, excité par cet établiſſement, appela le

Digitized by Google

Roi de France & de Navarre, Comte de Bigorre, en association & paréage des revenus & fiefs dudit terroir de Saint-Luc, qu'ils partagèrent, & le Roi lui donna la moitié des émolumens de la Juſtice. Saint-Luc devint une Baſtide Royale, &, par la protection du Roi, une Terre que les Seigneurs voiſins devoient reſpecter. Jean ou Jourdain de Lubert, Sénéchal de Bigorre, ſtipula pour le Roi dans le contrat de paréage, qu'il ſcella de ſon ſceau. Il mourut avant 1326, & eut, entr'autres enfans, de *Blanche de Comminges:*

1. ARNAUD-RAYMOND, qui ſuit;
2. Et CONSTANCE, qui fut mariée, le 15 Octobre 1351, à *Genſès*, IIe du nom, Baron de *Monteſquiou-d'Angles.*

IX. ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Caſtelbajac, Séméac, Saint-Luc, &c., ſuivant un acte paſſé devant *Dominique Stellæ*, Notaire à Tarbes, qui eſt aux Archives d'Oſſun, du Mardi avant la fête de la Purification de la Vierge 1326 (vieux ſtyle), ce qui revient, à notre façon de compter, au 28 Janvier 1327, dans lequel il eſt qualifié de *noble Damoiſeau, fils & héritier de feu noble* BERNARD DE CASTELBAJAC, *Damoiſeau, &c.*, préſenta dans la nouvelle Baſtide de Saint-Luc, à Dominique de Larré, Lieutenant d'Arnaud de Bonis, Bachelier en Droit, Juge ordinaire de Bigorre pour le Roi de France & de Navarre, Comte de Bigorre, deux *Lettres-Patentes;* les premières, datées de Tarbes le 7 Décembre 1326, émanées de Guillaume de Carſſan, Chevalier, Seigneur de Saint-Paul, Sénéchal de Bigorre, ordonnoient au *Baile* de Saint-Luc, ou ſon Lieutenant, d'obſerver exactement le paréage fait entre feu Jourdain de Luberto ou Lubertio, Sénéchal de Bigorre, & feu BERNARD DE CASTELBAJAC, Seigneur de ladite Baſtide; & les ſecondes, accordées par Raoul Chaloti, dans le lieu de Saint-Luc, le Lundi après la fête de Noël, c'eſt-à-dire le 29 Décembre 1326, ordonnoient au Juge de Bigorre, que, *vû la Requête à lui préſentée par noble* Blanche de Comminges, *veuve de noble* BERNARD DE CASTELBAJAC, *faiſant pour elle & ſes enfans, héritiers dudit Damoiſeau*, il ait à les faire jouir des droits à eux dûs dans ladite Baſtide, pour laquelle feu ſon mari avoit appelé le Roi de France & de Navarre, Comte de Bigorre, en paréage. Il tranſigea en 1327, avec le Seigneur de Lubret, touchant les armoiries de ſa Maiſon, ſuivant qu'il paroît dans l'inventaire des titres de la Maiſon d'Oſſun, fait en 1629, dans lequel cet accord eſt relaté. ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC fut preſque toujours au ſervice, & il eſt compris comme tel, dans les Lettres du Roi PHILIPPE V, dit *le Long*, en date du 23 Août 1350, pour le Ban & Arrière-Ban. La Roque, dans ſon *Traité du Ban & Arrière-Ban*, ſe contente de le citer ſous ce nom, *le Sire* de *Caſtelbaïart*, aliàs *Caſtedbajach*, ou *Caſtrum-Bayacum*. JEAN DE FRANCE, Duc de Normandie, Lieutenant-Général de PHILIPPE VI, ſon père, donna la Viguerie de Gourdon, qui étoit à la bienſéance du Seigneur de *Caſtelbajac*, à ce dernier, par Lettres datées d'Exideüil le 8 Janvier 1346, dans leſquelles il eſt qualifié de *Chevalier*, adreſſées à Guillaume de Montenay, Chevalier, Sénéchal de Bigorre, qui ordonna à Garaud ou Géraud, ſon frère & ſon Lieutenant, de l'en mettre en poſſeſſion. On fit eſtimation du revenu de cette Viguerie; & ſuivant un inventaire général des titres du Château de Pau, fol. 284, il paroît qu'au mois d'Août 1346 le Roi PHILIPPE confirma la donation faite par le Duc de Normandie, ſon fils aîné, de la Terre & Viguerie de Gourdon, en toute juſtice, tous droits, privilèges, franchiſes, cens, rentes, moulins bâtis ou places pour en conſtruire (*molendinis, molendinariis*), avec réſerve des hommages pour les biens nobles qui ſe trouveroient dans ladite Viguerie, le tout *pour ſervices rendus aux guerres par* ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC. Dans le même inventaire, art. 11, cotte 5, eſt le *Vidimé* fait en 1352, de la donation de JEAN, Roi de France, faite au Seigneur de CASTELBAJAC, du droit que Sa Majeſté prenoit ſur Montaſtruc en Burg, de 70 livres de rente annuelle en accroiſſement de relief, au lieu de Caſtillon en Bigorre, & auſſi la donation que ce Prince lui avoit faite étant Duc de Normandie, de 220 livres de rente ſur Gourdon, avec ſes édifices, forteresſes, viguerie & juſtice, à perpétuité.

Froiſſard fait mention, dit D. Vaiſſette, tom. V, p. 284, que lors de la guerre qu'eurent le Comte d'Armagnac, le Comte de Foix, le Connétable de Bourbon, & le Maréchal de Clermont, qui commandoient alors en Guyenne & en Languedoc contre le Prince de Galles, qui avoit ravagé cette dernière Province en

Digitized by Google

Octobre & Novembre 1355, le Comte d'Armagnac ſe porta le 8 Juin 1356 devant Moiſſac, & qu'enfin étant retourné à Agen le 8 Octobre ſuivant, *il envoya* ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC *dans la Sénéchauſſée de Bigorre, pour la garder avec* 100 *hommes d'armes, &* 200 *Sergens à pied.*

Olhagaraï, pag. 283 de l'*Hiſt. des Comtes de Foix*, rapporte que le Comte d'Armagnac livra bataille à Gaſton de Foix devant Launac, qu'il y fut totalement défait, que ſon armée étoit des plus belles, & qu'on mena au Comte de Foix pluſieurs priſonniers, du nombre deſquels étoit le Seigneur de CASTELBAJAC, qui ne fut pas mieux traité que les autres priſonniers, leſquels en total il avoit rançonnés de plus d'un million. ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC, IV^e^ du nom, eut entr'autres enfans de ſa femme, dont on ignore le nom:

1. ARNAUD-RAYMOND, qui ſuit;
2. BERNARD, qui fut Chevalier, & aſſaſſiné. Il avoit inſtitué pour ſon héritier noble *Manaud de Bénac*, III^e^ du nom, ſon neveu;
3. ARNAUD, auteur de la branche des Seigneurs de *Clarac*, rapportée ci-après;
4. Et CONSTANCE, qui fut Dame de Boüilh, de Saint-Luc & de Locrap, & morte avant 1405, ſuivant qu'il paroît par une Sentence rendue par-devant *Jean de la Lane*, Sénéchal de Bigorre, le 29 Mai 1405, par laquelle ledit Sieur ſon mari, & noble BERNARD DE CASTELBAJAC ſon neveu, ſont nommés tuteurs aux perſonne & biens de *Manaud de Bénac*, III^e^ du nom, leur fils, mort ſans poſtérité, laiſſant tous ſes biens à Madame d'*Oſſun*, l'une de ſes deux ſœurs. Voy. BÉNAC & OSSUN. Elle épouſa, après 1389, noble *Manaud de Bénac*, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Lane & du Caſtera, fils aîné de *Raymond-Arnaud de Bénac*, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Lane, & d'*Anxiette de Las*, Dame du Caſtera.

ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC, IV^e^ du nom, eut auſſi un fils naturel, s'il en faut croire D. Vaiſſette, qui aſſure que le mot *Bore* ſignifie *Bâtard*. C'eſt la qualité qu'on lui donne dans la diſpute d'entre les Seigneurs de *Caſtelbajac* & de Caſtedloboo, qui fut terminée par tranſaction de l'an 1390.

X. ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC, V^e^ du nom, Seigneur de Caſtelbajac, Montaſtruc, Bures, Seméac, Orieux, Saint-Luc, Boüilh, Campiſtrous, Tajan, Aſpin, Vernede, Aſtugue, Caſanave, Forgues, & autres Terres, Chevalier, Sénéchal de Bigorre, ayant abandonné le parti du Comte d'Armagnac, fut dépouillé le 30 Juin 1373 de la Viguerie de Gourdon en Bigorre, par le Duc d'Anjou, qui en diſpoſa en faveur de ce Comte, au préjudice de la donation qui en avoit été faite à perpétuité au Seigneur de CASTELBAJAC, ſon père. Il rendit hommage de ſes Terres & Seigneuries ci-deſſus citées au Roi le 2 Janvier 1389 (vieux ſtyle), ce qui revient à 1390, ſuivant notre façon de compter; lequel hommage ſe trouve aux Archives de la Tréſorerie de Toulouſe, aujourd'hui à Montpellier, au 91^e^ feuillet du livre des hommages rendus pour 1389. Il eut diſpute avec noble Arnaud-Garcie de Lavedan, Seigneur de Caſtedloboo, au ſujet des fiefs du petit territoire appelé *Lexivach*, ſitué entre Séméac & Soües, qui fut terminée par tranſaction de 1390. Il avoit épouſé *Jeanne de Barbaſan*, fille aînée de *Ménaud*, Chevalier, Seigneur de Barbaſan, & de *Roſe de Mankaut*, & ſœur d'*Arnaud-Guilhem de Barbaſan*, dit le *Chevalier ſans reproche*, Chambellan du Roi CHARLES VII, & en eut:

1. BERNARD, qui ſuit;
2. Et CIVILIE, mariée, par contrat paſſé devant *Pierre Trilhoté*, Notaire, le 1^er^ Avril 1417, à noble *Bernard de Coaraſe*.

XI. BERNARD DE CASTELBAJAC, V^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Caſtelbajac, Seméac, Orieux, Campiſtrous, Tajan, Aſpin, Vernede, Aſtugue, Caſanave, Forgues, & autres lieux, Sénéchal de Bigorre, nommé tuteur de noble *Manaud de Bénac*, III^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Lane, ſon couſin germain, par acte du 29 Mai 1405, fut inſtitué héritier d'*Arnaud-Guilhem de Barbaſan*, ſon oncle maternel, par ſon teſtament du 10 Août 1410, & rentra en poſſeſſion de la Viguerie de Gourdon, ſuivant un acte du 26 Février 1421. Il étoit en 1426 Sénéchal de Bigorre, ſuivant qu'il paroît par la permiſſion ſignée Jean de Fita, Juge-Mage de Bigorre, donnée en ſon nom à *Arnaud de Galhardo*, Notaire, d'extraire & collationner les actes paſſés devant Pierre de Turco, qui avoit retenu l'acte de vente de Boüilh, conſenti par les tuteurs dudit Sieur de *Bénac*, ſon couſin germain. Il avoit vendu par contrat paſſé devant *Dominique de Salineriis*, Notaire à Tarbes, le 14 Février 1407, le lieu de Pujet ou de Pujo, dans la vallée d'Aure, à noble Odet de Rivière, Seigneur de Sarriac & de Peuntous,

Digitized by Google

pour 200 francs d'or. Il eut entr'autres enfans de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. Arnaud-Raymond, qui ſuit ;
2. Bertrand, Seigneur de la Buſquera, témoin en 1462 à la quittance de noble Marguerite de Villambis, femme d'Odet, Seigneur de Mun ;
3. Pierre-Arnaud, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Paul*, en Neſtès, rapportée ci-après ;
4. Et Gauxionde, mariée à *Bertrand de Barège*, Seigneur de Galeſet, ſuivant qu'il paroît par une obligation paſſée devant *Pierre Bertrandi*, Notaire de Toulouſe, le 8 Avril 1448, par laquelle ſes frères reconnurent devoir donner 18 écus d'or pour reſtant de ſa dot.

XII. Arnaud-Raymond de Castelbajac, VI^e^ du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Seméac, Orieux, Campiſtrous, Tajan, Aſpin, Vernede, Caſanave, &c., ayant diſputé à noble Odet de Rivière la vente que lui avoit fait ſon père de la terre de Pujet, dont il n'avoit point été mis en poſſeſſion, ce dernier l'attaqua en Juſtice, & il fut enfin convenu, par tranſaction paſſée entr'eux devant *Guillaume de Colmeriis*, Notaire à Tarbes, le 2 Avril 1443, que le Seigneur de Castelbajac céderoit audit Odet de Rivière la Terre d'Aſtugue avec tous ſes droits; ce qu'il exécuta par le même acte. Il épouſa 1° *N....*; & 2° par contrat du 25 Novembre 1443, *Anne de Montlezun*, fille de noble *Jean de Montlezun*, Seigneur de Saint-Lary & de Betplan, & de *Jacquette de Landorre*, & donna quittance de ſa dot le 13 Septembre 1447. Du premier lit vint :

1. Bernard, Chevalier, Seigneur de Caſtelbajac, mort à Villefranche-de-Panades, étant à l'Armée de Catalogne, qui épouſa *Blanche-Flore d'Aure*, remariée à N... *de Montlezun*, Seigneur de Betplan & de Saint-Lari. Bernard eut :

   Un fils & une fille, qui ne lui ſurvécurent pas long-tems, auxquels ſuccéda, en vertu de la Coutume générale du Pays de Bigorre, Pierre-Arnaud de Castelbajac, leur oncle, ſuivant qu'il paroît par une enquête de 1462.

Et du ſecond lit :

2. Pierre-Arnaud, qui ſuit ;
3. Pierre, Protonotaire du St.-Siège, Chanoine & Archidiacre de Tarbes, qui vivoit encore en 1483 ;
4. Et Bertrand, Chevalier, Seigneur de Bures, qui vendit au Chapitre de Tarbes la dîme de Peyraube, près de Clarac & Bordes, par acte du 22 Mai 1467.

XIII. Pierre-Arnaud de Castelbajac, Chevalier, Seigneur de Caſtelbajac, Heches, &c., Viguier de Gourdon, Sénéchal de Bigorre, ayant été envoyé en poſſeſſion des biens de ſon frère aîné conſanguin, ſuivant une Enquête de 1462, malgré les prétentions de *Blanche-Flore d'Aure*, ſa belle-ſœur, qui en fut exclue, ſongea à s'établir. La ſubſtitution appoſée à ſon contrat de mariage fut ratifiée devant *Jacques Colin*, Notaire, le 18 Février 1466 (vieux ſtyle), & on lui paya pour ſa dot la ſomme de 6210 écus 10 ſols bons & 10 deniers, ſuivant la quittance retenue par *Ruppe*, Notaire, le 6 Février 1479 (vieux ſtyle): cette ſomme étoit alors conſidérable, & montoit en livres tournois à 8386 liv. 19 ſols 10 deniers. Ayant pris diſpute avec ſes Emphitéotes de Caſtelbajac, au ſujet des Terres communes, il nomma de concert avec ſes Parties le 14 Mars 1480 (vieux ſtyle), pour arbitrer le différend, le Curé de Caſtelbajac, noble Arnaud de Castelbajac, Seigneur de Bernet en Aſtarac, & pluſieurs autres, qui rendirent Sentence arbitrale le même jour en la maiſon de noble Arnaud de Juſſan, Curé de Caſtelbajac, laquelle fut écrite & retenue par *Bertrand Carreria*, Notaire de Tarbes. Il fut témoin au teſtament que Phœbus, Roi de Navarre, fit à Pampelune au mois de Janvier 1483 (vieux ſtyle), bailla en fief le bois de Bajole, dépendant de ſa Seigneurie de Heches, aux habitans de Gaſabe, en Rivière-Verdun, dans le cours de 1485; & donna ordre d'élargir des priſons de Tarbes, en ſa qualité de Sénéchal de Bigorre, le 30 Juin 1494, à la prière de noble Odet de Castelbajac, Seigneur de Lubret, & de noble Arnaud-Guilhem & Sanſanar de Majorau, noble Manaud de Majorau, qui y étoit arrêté à la Requête du Procureur Comtal, & dont ils ſe rendirent cautions. Il épouſa, par contrat du 15 Janvier 1460 (vieux ſtyle), *Antoinette de Lavedan*, fille puînée de *Raymond-Garcie*, Vicomte de Lavedan, & de *Bellegaſte de Monteſquieu*, & ſœur de *Jeanne de Lavedan*, mariée à *Jean du Lion*. Il eut entr'autres enfans :

1. Gaston, qui ſuit ;
2. Jeannot, dit de l'*Eſcudé*, auteur de la branche des Seigneurs de *Liſos*, rapportée ci-après ;

Digitized by Google

3. Raymond-Garcie, Protonotaire du St.-Siège, Abbé Commendataire de Saint-Orens, de la Réole en Bigorre, Curé de la Hitte, & enfin de Pujols & Camalez, qui mourut en 1530;
4. Pierre, mort ſans poſtérité, qui fut témoin à la quittance que donna le 23 Avril 1498 noble Raymond d'Aubarède, Seigneur de Peyraube, de partie de la dot de Marie d'Antin, ſa femme. Pierre épouſa *Jeannette d'Aſtan*, Dame de Dours, dont il fut le premier mari. Elle étoit fille & héritière de noble *Arnaud d'Aſtan*, Seigneur de Dours;
5. 6. 7. & 8. Et pluſieurs filles, dont l'une entr'autres, nommée Antoinette, Dame de Soréac, obtint du Pape Léon X, des Indulgences le 4 Octobre 1516.

XIV. Gaston de Castelbajac, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Seméac, Heches, Ere, &c., Viguier de Gourdon, Sénéchal de Bigorre, &c., avoit été nommé tuteur de *Jeannette d'Aſtan*, ſa belle-ſœur, ſuivant une procuration qu'il donna en ladite qualité, par acte reçu par *Gilleti*, Notaire de Dours, le 28 Août 1496, préſence entr'autres de Manaud d'Aſtan, Archi-Prêtre de Laguian, ſon oncle. Il étoit Sénéchal de Bigorre, ſuivant 1° une défenſe qu'il fit en ladite qualité aux habitans d'Aurenſan, le 31 Octobre 1502, de prêter ſerment à Jacques de Bellavidère, Prieur de Saint-Léger, ſans la permiſſion de la Reine de Navarre, Comteſſe de Bigorre; & 2° une Ordonnance qu'il avoit rendue le 28 Août précédent contre ceux qui refuſeroient de payer le Péage & la Gabelle à cette Princeſſe. Il vendit le 8 Mars 1506, devant *Pierre Pujolio*, moyennant 300 écus petits ou 405 liv. à noble Odet de Castelbajac, Seigneur de Lubret, les droits qu'il avoit acquis de noble Bertrand de Monbardon, Seigneur dudit lieu & de Montacut, ſur un moulin appelé de *Montacut*, ſitué ſur le bord de la Role; accompagna, avec ſon frère, Abbé de la Réole, le 3 Novembre 1508, Jacques de Durfort, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, Exécuteur d'Arrêt entre la Reine de Navarre, Comteſſe de Bigorre, Bertrand de Monteſquieu & Roger d'Offun, à la Requête d'Aners de Montaut, Ecuyer, Baron de Bénac. Gaston alla ſervir ſous *Jean d'Albret*, Roi de Navarre, dans l'armée que ce Prince avoit levée pour recouvrer ſon Royaume; & ayant été attaqué d'un catarre, il mourut à Tudelle en 1510, entre les bras de Jean d'Iſauguier, Seigneur de Dours, ſans avoir pu être adminiſtré. Il y avoit, le 13 Avril de cette année, un Pierre de Castelbajac, Infirmier du Chapitre de Tarbes, dont on ignore le degré de parenté avec Gaston. Ce dernier épouſa, pour aſſouvir la prétention du Seigneur de Saint-Lary, par contrat paſſé devant *Pierre Arrerio*, Notaire de Tarbes, préſence de noble Manaud de Castelbajac, Seigneur de Gauſſens, & de noble Arnaud de Castelbajac, Seigneur de Bernet, *Marie de Montlezun*, fille de *N....*, Seigneur de Betplan & de Saint-Lari, & de *Blanche-Flore d'Aure*, ſa ſeconde femme, qui lui conſtituèrent en dot 2500 écus petits ou 3375 livres. Il eut entr'autres enfans:

1. Bernard, qui ſuit;
2. & 3. Manaud, appelé *le Chevalier d'Aſtugue*, & autre Manaud, appelé *le Baron de Caſtelbajac*, Seigneur de Campiſtrous, morts ſans alliance. Ce dernier avoit été Gentilhomme de l'Hôtel du Roi de Navarre;
4. Guillaume, né en 1503, Prêtre, Protonotaire du St.-Siège, & Baron de Caſtelbajac, qui tranſigea par acte paſſé devant *Jacques Gilleti*, Notaire au Château de Séméac, le 8 Janvier 1521, avec Bernard, ſon frère, pour ſa légitime, qui fut réglée à 1500 écus petits. Cet accord ſe fit en préſence de Pierre-Arnaud de Castelbajac & de Hugues ſon fils naturel. Bernard lui céda, peu de tems après, la Terre de Mont-d'Oleron, à charge de reverſion dans ſa Maiſon. Noble Antoine de Lavedan lui réſigna le 6 Mai 1521 ſes Cures de Viele & de Hiis, quoiqu'il n'eût alors que 18 ans, par acte paſſé devant le même Notaire, dans lequel il eſt qualifié de *Noble, d'une Famille de Barons du côté paternel & maternel: de genere Baronum ex utroque parente.* Il étoit Prieur de Saint-Vincent & de Saint-Martin, lorſqu'il fut nommé à un Canonicat double de Tarbes par Roger de Montaut, Evêque de Tarbes. Il fut ſucceſſivement Curé de Saint-Jean-Baptiſte d'Orieux, puis de Mieſan, Diocèſe d'Auch; permuta cette dernière Cure en 1531 contre celle de Barbaſan; fut Prieur de Lanſac en 1533, & Curé de Caſtelbajac en 1544. Il approuva le 2 Mai 1545 les Coutumes de Campiſtrous, ſuivant qu'il paroît par la ceſſion qu'il fit ledit jour en conſéquence, au Baron de Liſos, ſon couſin germain, de la Terre d'Orieux, à cauſe des aliénations qu'il avoit été obligé de faire pour lui, lorſqu'il étoit priſonnier à la Conciergerie de Toulouſe, faute d'avoir payé une amende au Roi de Navarre, & mourut peu de tems après. Il eut 2 enfans naturels:

Digitized by Google

Pierre, qui fut Moine de Saint-Pée ou à Saint-Savin;

Et *Anne*, laquelle, après avoir demeuré quelques tems au Château de ſon oncle, fut mariée à noble *Jacques Duclos*, Capitaine, Habitant de Tournai-ſur-Loire, dont elle étoit veuve en 1595, ſuivant qu'il paroît par ſon teſtament paſſé devant *Guillaume Menvielle*, Notaire de Bordes, le 2 Septembre 1595, par lequel elle fit ſon héritier noble *Jacques d'Aure*, Baron de l'Arbouſt, Montaguſt, &c.

5. MELCHIOR, Seigneur de Vivès ou Bivès en Lomagne, qui épouſa *Jeanne Folaſtre-de-la-Hilère*, dont:

PHILIBERTE DE CASTELBAJAC, mariée, le 26 Juillet 1626, à *Octavien du Bouzet*, ſuivant ce que rapporte l'Abbé de Séguenville, pag. 225 de l'*Hiſt. Généalog. de la Maiſon de Faudoas*;

6. JEAN, mort en bas âge, & enterré à Séméac;

7. & 8. BABILLE & CHARLES, morts au berceau;

9. Et LOUISE, qui fut héritière de ſa Maiſon. Elle fut élevée à la Cour de Navarre en qualité de fille d'honneur de la Reine, teſta par acte paſſé devant *Caſtera*, Notaire, le 14 Août 1564, & mourut peu de tems après, laiſſant poſtérité. Elle épouſa, par contrat paſſé devant *Jean la Cour* & *Jean Chaptaur*, Notaires, le 16 Septembre 1524, noble *Jean de Durfort*, Ecuyer, Co-Seigneur de Pujols, en Bazadois, Seigneur de Cantenac & Yſſan, en Bourdelois, fils de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Duras, Blanquefort, &c., dont elle étoit veuve le 28 Juin 1556. Voy. DURFORT-DE-DURAS.

GASTON DE CASTELBAJAC eut encore pluſieurs enfans naturels:

1. *Jean*, Seigneur de Bures, né en 1486, qui prenoit le titre de *premier Bâtard de la Maiſon de* CASTELBAJAC, fut préſent, le 15 Mars 1541, au contrat de mariage de noble Chriſtophe d'Angos, I^er^ du nom, Seigneur de Boucarès, avec Bertrande de Caſaux, reçu devant *Ulmo*, Notaire de Caſtelnau; donna reconnoiſſance de la dot de ſa femme le 7 Octobre 1542, & mourut au mois d'Août 1545. Il fut inhumé dans l'Egliſe de Bures. Il épouſa *Françoiſe de Juſſan*, ſœur de noble *Gaſton de Juſſan*, Seigneur de Bourg & d'Eſpielhem-Nébouſan, & laiſſa pour fils unique

Bernard de Caſtelbajac, qui fut marié avec *Gabrielle de Mareſteings*, fille du Seigneur de la Garde en Aſtarac, qui lui apporta en dot 4000 liv. en argent, & 400 liv. en accouſtremens. Il lui aſſigna, par acte paſſé devant *Dufourq*, Notaire de Tarbes, le 20 Mars 1563, 1500 liv. ſur ſa Terre de Bures, & le ſurplus ſur les droits ſeigneuriaux de Luc & de Bégole, qu'il avoit acquis. Il eut de ſa femme demeurée veuve, *Gaſpard*, qui ſuit, & une fille qui ne fut pas mariée.

Gaſpard de Caſtelbajac, Seigneur de Bures, de Luc & de Bégole, eut procès, conjointement avec ſa mère, devant la Chambre de l'Edit ſéante à Caſtelnaudary, contre Jacques de Durfort, à la bienſéance duquel étoit la Terre de Bures. Il fut terminé par tranſaction du 23 Mai 1574, du conſentement de noble Chriſtophe d'Angos, Seigneur de Boucarès, grand-oncle, par alliance de *Gaſpard*, & Hugues d'Angos, ſon fils. Bures demeura au Seigneur de Durfort, qui lui céda en contr'échange le terroir de Pédarre, paſſé depuis dans la Maiſon de *Sarlaboys*. En lui s'éteignit la branche du premier bâtard de la Maiſon de CASTELBAJAC, connue ſous le nom des Seigneurs de *Bures*.

2. *Arnaud*, qui fut préſent, en 1541, à l'hommage rendu par noble Arnaud-Guilhem d'Angos, Seigneur de Villenabe & d'Angos; & quoiqu'il fût qualifié dans cet acte de *Bâtard de Caſtelbajac*, il eſt nommé avant noble Mathaud de la Roque, Seigneur de Saint-Martin; Jean, Seigneur de Bénac, & Jean, Seigneur de la Caſſagne;

3. 4. & 5. *Jeanne*, *Marie*, & autre *Jeanne*, toutes trois dénommées dans le teſtament fait le 10 Mai 1521, par BERNARD DE CASTELBAJAC, fils aîné dudit GASTON, leur père.

XV. BERNARD DE CASTELBAJAC, VI^e^ du nom, Chevalier, Baron de Caſtelbajac & du Mont-d'Oleron Seigneur de Heches, Seméac, Montaſtruc, Orieux, Aſpin, Aſque, Campiſtrous, Aſtugue, Juſſan, &c., Viguier de Gourdon, &c., étoit âgé de 15 à 16 ans lors de la mort de ſon père, avec lequel il étoit à l'armée, & le Seigneur de Dours, qui le ramena dans ſes Terres. Il conſentit le 31 Décembre 1520 procuration dans le Château de Séméac, en préſence de noble Arnaud-Guilhem de Lavedan, Capitaine de la Salle-Comtale de Tar-

Digitized by Google

bes; ſervit en Italie deux ans avant la priſe du Roi, & portoit l'Enſeigne du Vicomte de Lavedan, ſon couſin. Ce fut lorſqu'il ſe préparoit à ſe rendre à l'armée, qu'il fit devant *Pierre Pujolio*, Notaire, ſon teſtament au Château de Montaſtruc: il y déclara vouloir être inhumé à l'Egliſe de Seméac, où ſes ancêtres étoient enterrés, & y fonda la Chapelle de Notre-Dame le 9 Octobre 1531; fit différens legs à MANAUD DE CASTELBAJAC, Seigneur de Gauſſan; GUILLAUME DE CASTELBAJAC, Curé de la Viele & de Hiis; & à LOUISE DE CASTELBAJAC, ſes frères & ſœur germains; à ſes deux frères naturels *Jeannot* & *Arnaud*, bâtards DE CASTELBAJAC; à Arnaud-Guilhem, bâtard de Lavedan, Capitaine de la Salle-Comtale de Tarbes; & inſtitue héritier le poſthume dont ſa femme étoit groſſe, avec ſubſtitution en faveur de ſes frères. Il avoit choiſi pour ſes exécuteurs teſtamentaires nobles JEAN DE CASTELBAJAC, Chanoine & Chambrier de l'Egliſe de Tarbes; Claude d'Eſpagne, Seigneur de Paneſac; JEAN DE CASTELBAJAC, Seigneur de Bernet; & Pierre-Arnaud de Peyreguerio, Bachelier en Droit; & avoit fait ce teſtament (qui fut expédié par *Jean Aula*, Notaire), préſence de noble PIERRE-ARNAUD DE CASTELBAJAC, Seigneur de Saint-Paul; & de noble Bernard de Brolha, de la Ville de Muret. Il étoit Chambellan du Roi de Navarre. Le ſecond mariage, qu'il contracta contre ſon inclination, fit ſa perte, & cauſa la ruine de ſa Maiſon. Il devoit épouſer ANNE DE CASTELBAJAC, fille de JEAN, Seigneur de Bernet & de Deveſe, & de *Françoiſe d'Eſpagne*, ſœur de ſa première femme. Elle étoit âgée de 22 ans, d'une branche ſortie depuis long-tems de la Maiſon DE CASTELBAJAC, & lors veuve de noble *Arnaud d'Ozon*, Seigneur de Tournoo & de Pouſans près Caſtelnau-de-Magnoac. Il avoit promis de l'épouſer, & vivoit avec elle dans cette intention, lorſqu'il y fut détourné par ſa belle-mère prétendue, qui fit jouer tous les reſſorts imaginables pour faire épouſer ſa fille au Seigneur DE CASTELBAJAC, auquel elle avoit offert ſa protection dans un Procès criminel qu'il avoit au Parlement de Toulouſe: elle fit même citer cette veuve devant l'Official & Grand-Vicaire de cette Ville, pour déduire ſes raiſons, qui chargea de cette commiſſion un Prêtre de Montaſtruc. Celui-ci l'ayant citée comme elle ſortoit de la Meſſe, elle tomba tout-à-coup en foibleſſe, & fut attaquée d'épilepſie; & ayant négligé d'aller ou envoyer à Tarbes, elle fut condamnée par défaut à ſe déſiſter des juſtes prétentions qu'elle avoit ſur le cœur dudit Seigneur DE CASTELBAJAC, qu'elle déclara ſuivre comme une femme fait ſon mari, & auquel elle obéiſſoit en tout. Cette Sentence fit le malheur des deux perſonnes. ANNE DE CASTELBAJAC donna, de déſeſpoir, tout ſon bien à ſes beaux-frères, à la charge d'avoir ſoin d'elle le reſte de ſes jours; & le Seigneur DE CASTELBAJAC, ſon prétendu, fut marié par le Co-Official de Toulouſe avec *Claire de Vabres*. Il eut différens Procès criminels à Toulouſe pour crimes de meurtre dont on l'accuſoit, pour leſquels il fit offrir au Roi de Navarre tous ſes biens après ſa mort, s'il vouloit lui obtenir ſa grâce de la Cour de France. Dans une Enquête qu'il ſigna lui-même, & envoya à Paulon de Monteſquieu, Seigneur d'Artagnan, Ecuyer du Roi de Navarre, il expoſe qu'allant de Montaſtruc à Heches, accompagné de ſa femme, de ſa belle-ſœur, d'une Demoiſelle & de valets qui les portoient en croupe, il fut attaqué par deux Seigneurs du nom de Sarlabous & de Lompné, qui bleſſèrent ſon laquais à coup de trait & d'épée, tuèrent un cheval; mais que ſes domeſtiques donnèrent à chacun des agreſſeurs un coup d'épée ſur la tête dont ils moururent depuis. Il donna au Seigneur d'Arros, en vûe d'obtenir encore grâce pour quelqu'autre crime, la Terre d'Aſtugue, par acte paſſé devant *Guillaume Canolle*, Notaire à Tarbes, le 14 Septembre 1544; vendit depuis la Terre du Mont-d'Oleron au Seigneur de Monteſpan, celles d'Aſque & de Seméac à la Dame de Grammont & à l'Archevêque de Bordeaux; teſta le 4 Août 1545 en faveur de ſa ſeconde femme, & mourut peu de tems après. Il avoit épouſé 1° *Marguerite d'Eſpagne*, de la Maiſon de *Séches*, près de Toulouſe, dont il eut pluſieurs enfans morts en bas âge, ſœur de *Françoiſe d'Eſpagne*, veuve du Seigneur de *Deveſe*; & 2° *Claire de Vabres*, qui ne jouit pas long-tems des uſurpations qu'elles avoit faites depuis ſon mariage, & mourut en 1547 ſans poſtérité. Elle étoit fille de *Michel*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & de *Marguerite Dumaine*, & ſœur de *Bernard de Vabres*, Viguier de Toulouſe. Ainſi finit la branche aînée des Seigneurs & Barons DE CASTELBAJAC.

Digitized by Google

BRANCHE

des Seigneurs DE LISOS.

XIV. JEANNOT ou JEAN DE CASTELBAJAC, dit de *l'Escudé*, second fils de PIERRE-ARNAUD, Baron de Castelbajac, & d'*Antoinette de Lavedan*, servoit en Avril, Mai & Juin 1526 en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie de 56 hommes, & de 118 Archers, du nombre de 60 Lances fournies des ordonnances du Roi, commandée par HENRI D'ALBRET, IIe du nom, Roi de Navarre. Il eut pour son apanage la Terre de Bures, qu'il vendit à noble *Françoise de Jussan*, femme de *Jeannot*, premier bâtard de GASTON DE CASTELBAJAC, son frère aîné. Il fournit le dénombrement de sa Terre de Lisos le 13 Septembre 1537, & en rendit hommage, tant en son nom que comme mari & maître des biens de sa femme, Dame de Lisos, le 11 Septembre 1541, à Bigorre, devant l'Evêque de l'Escure, présence de nobles Jeannot de Soréac, Seigneur de Bisquer; Odet de Mun & Antoine de Castelnau, Seigneur de la Loubère. Il épousa, avant 1531, *Catherine de Forgues*, Dame de Lisos, Gaussade & Perulh, fille & héritière de noble *Pierre de Forgues*, Seigneur de Gensac, & de noble *Menjette de Furno*, Dame de Lisos, sa première femme, qu'il avoit épousée par contrat du 2 Septembre 1500, laquelle avoit consenti procuration le 8 Juillet 1495 en faveur dudit Sieur de Forgues & de noble Guilhem-Arnaud de Navailles, pour rendre hommage, en son nom, au Roi de Navarre de sa Terre de Lisos; ce qui fut exécuté le 16 Juillet 1495 par acte passé devant *Castaing*, Notaire. Il eut de ce mariage:

1. BERNARD, qui suit;
2. Et ANTOINETTE, qui fut héritière de son frère, & porta la Terre de Lisos, par mariage, à *Jean-Arnaud de Fosseries*, Seigneur de Gonès, dont elle fut la seconde femme.

XV. BERNARD DE CASTELBAJAC, VIIe du nom, Chevalier, Baron de Lisos, fut tenu sur les fonts par BERNARD DE CASTELBAJAC VI, Baron dudit lieu, son cousin germain. JEANNOT, son père, fit tous ses efforts pour obliger son neveu à donner ses biens au Baron de Lisos son fils; mais il lui opposa toujours la substitution appposée au contrat de mariage de ses père & mère. Il fut Lieutenant du Capitaine de Bénac, servit dans la Compagnie des Gendarmes du Maréchal de Bellegarde, fut Lieutenant de Roi de l'Isle-d'Arsègue; & testa le 12 Mai 15... en faveur de GUILLAUME DE CASTELBAJAC, son cousin germain, Prêtre, Baron d'Orieux, &c. Celui-ci ayant été longtems prisonnier à la Conciergerie de Toulouse, au sujet de quelque amende qu'il devoit au Roi, le Baron de Lisos vendit pour l'en tirer la Terre de Caussade en Rivière-Basse, & dépensa plus de 2000 livres. En récompense GUILLAUME lui céda, par contrat passé devant *Jean Reyria*, Notaire à Tarbes, le 20 Avril 1555, la Terre d'Orieux, dont il prit possession le 8 Mai suivant, & reçut le serment de fidélité des habitans. Le baron de Lisos eut un grand Procès au Sénéchal de Tarbes, contre Jean-Paul de Montaut, Baron de Bénac; cette affaire ayant été portée par appel au Parlement de Toulouse, BERNARD DE CASTELBAJAC fut condamné à perdre la vie & en 20000 livres envers le Seigneur de Bénac. Le Baron de Lisos prit des Lettres pour être relevé du défaut; & enfin, pour assoupir cette affaire, il chargea Madeleine de Montaut de sa procuration passée devant ledit *Jean Boüilh*, Notaire de Collongnes le 26 Novembre 1575, en vertu de laquelle elle transigea par acte passé le 30 du même mois devant *Arnaud-Guilhem Torner*, Notaire, avec Philippe de Montaut, Baron de Bénac, frère & héritier dudit *Jean-Paul*. Il testa par acte passé devant *Sentailles*, Notaire, le 9 Décembre 1578, présence de noble Gaston de Rocafort, Seigneur de Bastanès, & légua par icelui trois écus un tiers au Sieur de Gonès, son neveu. Malgré ces dispositions il y eut Procès entre *Marie de Navailles*, sa veuve, & ANTOINETTE DE CASTELBAJAC, Dame de Gonès, sa sœur, qui fut mise en possession de la Terre de son frère. En lui finit la branche des Seigneurs de *Lisos*. Il épousa, par contrat passé devant *Jean Boüilh*, Notaire du Comtat de Bigorre, résidant à Collongnes dans la maison seigneuriale de Dours, le 20 Avril 1573, *Marie de Navailles*, âgée de 25 ans, sœur de *François*, & fille de noble *Antoine de Navailles*, Baron de Montaux, Seigneur de Labatus, Higuerre, Commandeur de Bessaut, & d'*Anne de la Borde*. Ce contrat fut ratifié à Lisos le 4 Février 1574 par noble *Arnaud de Navailles*, son oncle paternel.

Digitized by Google

BRANCHE des Seigneurs DE SAINT-PAUL, *en Neſtès.*

XII. PIERRE-ARNAUD DE CASTELBAJAC, Ier du nom de ſa branche, Chevalier, troiſième fils de BERNARD, Ve du nom, Baron de Caſtelbajac, épouſa, par contrat du 25 Décembre 1446, *Iſabelle Eſpagnol*, qui lui porta en dot 797 livres 14 ſols 3 deniers & la Terre de Saint-Paul, qui lui provenoit de ſa mère, à laquelle noble *Fortanier de Saint-Paul*, ſon frère, en avoit fait don pour ſa dot. *Iſabelle* mourut en 1490 après avoir inſtitué par teſtament pour héritiers ſes enfans du premier & du ſecond lit, qui partagèrent en 1519 la Terre & Seigneurie de Saint-Paul. Elle s'étoit remariée à noble *Pierre de Couret*, & eut *Raymond-Jean de Couret*, qui fut marié, & eut, entr'autres enfans, *Bernard*, & *Antoine de Couret*, qui mourut bien avant ſon frère aîné. Elle étoit fille & unique héritière de *Pierre Eſpagnol*, & de *Catherine de Saint-Paul*, qu'il avoit épouſée par contrat du 17 Avril 1424. Elle avoit eu du premier lit :

1. PIERRE-ARNAUD, qui ſuit;
2. Et HUGUES, qui donna par acte paſſé devant *Pierre Pujolio*, Notaire de Tarbes, le 2 Juillet 1502, procuration à noble Odon de Doazon, Archiprêtre de la Ville de Monrejau, & mourut avant ſon frère aîné.

XIII. PIERRE-ARNAUD DE CASTELBAJAC, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Paul & d'Ardiége, poſſédoit une vigne à Montaſtruc: il n'eut point d'enfans, & teſta par acte paſſé devant *Barthélemy Parage*, Notaire de Monrejau, le 27 Juillet 1536, en faveur de GUILLAUME DE CASTELBAJAC, ſon parent, Prêtre, Protonotaire. Il épouſa *Jeanne de Maſas*, qui teſta par acte paſſé devant *Jean Seyres*, Notaire de la même Ville de Monrejau, le 28 Mars 1550, en faveur de *Bernard de Couret*, neveu utérin dudit Sieur ſon mari, & mourut peu de tems après.

PIERRE-ARNAUD DE CASTELBAJAC avoit eu, avant ſon mariage, un fils naturel appelé

Hugues, qui aſſiſta avec lui au teſtament de BERNARD DE CASTELBAJAC, VIe du nom, en 1521. En lui finit la branche des Seigneurs de *Saint-Paul*, en Neſtès.

BRANCHE des Seigneurs DE CLARAC.

X. ARNAUD DE CASTELBAJAC, Chevalier, troiſième fils d'ARNAUD-RAYMOND, IVe du nom, étoit marié au 3 Novembre 1379 & au 9 Février 1408, avec *Marie de Clarac*, ſuivant qu'il paroît par deux quittances qu'ils donnèrent tous deux ces jours-là, d'argent & linge conſtitués en dot à cette dernière par *Guilhem-Arnaud de Clarac*, ſon frère.

Cette branche s'eſt éteinte vers la fin du XVIe ſiècle, dans deux frères:

SANS-GARCIE DE CASTELBAJAC, Seigneur de Clarac, qui teſta le 16 Juin 1512, & mourut peu après. Il épouſa *Jeanne de Goyrans*, fille de noble *Raymond*, de Toulouſe, & ſœur de *Jean*, Chanoine de Lombez, de *Bernard* & de *Pierre de Goyrans*, de laquelle il n'eut point d'enfans;

Et JEAN DE CASTELBAJAC, Curé d'Antiſt & d'Ordiſan, & Chanoine de Tarbes, qui ſe porta héritier de ſon frère & eut procès avec ſa belle-ſœur; mais il fut terminé le 30 Juin 1525, par la permiſſion que donna *Raymond de Goyrans* à ſa fille, de lui vendre la Seigneurie de Clarac pour la ſomme de 1400 liv. tournois. Cette ceſſion fut conſentie le lendemain à Toulouſe, préſence des frères de ſa belle-ſœur, & de nobles Pierre de Voiſins, Seigneur d'Auſſona, de Pierre de Turre, Seigneur de Chaſtanet, & Odet de Mun, Seigneur de Mun. Ce dernier prêta l'argent dont il avoit beſoin, à JEAN DE CASTELBAJAC, pour ſe faire reconnoître, le 17 Septembre 1525, par les habitans de Clarac, & reçut leur ſerment de fidélité. Le Chanoine DE CASTELBAJAC préſenta, en qualité de Seigneur de Clarac, Jean de Theus, Prêtre de Mun, à la Cure de Saint-Sernin de Clarac, vacante par la mort d'Arnaud de Melat, arrivée le 11 Décembre 1531. Il étoit Chanoine de Tarbes en 1521, lorſque BERNARD DE CASTELBAJAC, VIe du nom, ſon parent, fit ſon teſtament auquel il fut préſent. Il eſt déclaré, par un des témoins de l'enquête de 1547, que ce Chanoine étoit proche parent de BERNARD VI, & pour prouver la Coutume de Bigorre dans la ſucceſſion entre nobles, ce témoin dépoſe en ces termes : *ainſi en a-t-il vu uſer en la Maiſon de Clarac, où, après que le Seigneur & fils aîné fut trépaſſé ſans enfans, ſon frère qui avoit nom* JEAN, *Chanoine de Tarbes, ſuccé-*

Digitized by Google

da à la maiſon; leſquels de Clarac *ſont autrefois deſcendans de ladite Maiſon de* CASTELBAJAC, *& en portent le cognom.* Il mourut peu de tems après 1547, & dès le 2 Août 1546, Odet de Mun étoit maître de Clarac, que ſes deſcendans poſſèdent aujourd'hui. En lui finit la branche des Seigneurs de *Clarac*.

BRANCHE
des Seigneurs DE MANHAUD, *dont on n'a point trouvé la jonction avec les précédentes.*

BERTRAND DE CASTELBAJAC, Chevalier, Seigneur de Manhaud, eut entr'autres enfans de ſa femme, dont on ignore le nom, JEANNE DE CASTELBAJAC, mariée du vivant de ſon père, qui lui conſtitua en dot 400 écus petits, par contrat paſſé devant *Bernard Cardeſa*, Notaire réſident à Manhaud, le 24 Mars 1493, à noble *Arnaud-Guilhem de Soréac*, Seigneur de Lane au Comté de Bigorre, lors veuf en premières noces. Nobles Carbondemont, Seigneur de Mont; Bernard de Soreau, Seigneur de Viſquer, & Auger de Villambis, Seigneur de Villambis, aſſiſtèrent à ce contrat.

BRANCHE
des Seigneurs DE BERNET & ROUÈDE, *dont on n'a point trouvé également la jonction avec les précédentes.*

ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC, Ecuyer, Seigneur de Bernet, de Rouède & de Pannefac, teſta par acte paſſé devant *Gagnade*, Notaire de Rouède, le 7 Février 1474, & mourut peu après, laiſſant de *Philippe d'Orbeſſan*, entr'autres enfans :

1. JEAN-RAYMOND, qui vendit conjointement avec ſon père, par contrat paſſé devant *Raymond Voiſins*, Notaire, le 27 Mai 1658, conſervé aux Archives d'Oſſun, à noble Roger d'Eſpagne, les droits qu'ils avoient ſur la Terre de Pannefac, & duquel l'alliance eſt ignorée;
2. BERNARD, qui ſuit, auteur de la branche des Seigneurs de *Rouède*, &c.;
3. ARNAUD, auteur de celle des Seigneurs de *Bernet*, *Bera* & *Cuclas*, rapportée ci-après;
4. JEAN, Seigneur de Manent & de Veſſües, qui vivoit encore en 1477, ſans alliance;
5. Et MARGUERITE-BELLEDONNE, qui vivoit encore en Mars 1477, ſans alliance, ſuivant qu'il paroît par un Arrêt du Parlement de Toulouſe, mis au ſamedi 7 dudit mois, & prononcé par Bernard Lauret, premier Préſident, le 16 de ce mois, entre ARNAUD, fils de BERNARD, demandeur, d'une part; & elle, ARNAUD & JEAN DE CASTELBAJAC, ſes frères, nobles Pierre de Mont, & Odet de Forgues, oppoſans, d'autre part, au ſujet d'un partage de biens. Par cet Arrêt ARNAUD, JEAN & MARGUERITE-BELLEDONNE, frères & ſœur, furent déboutés de leurs prétentions touchant les lieux de la Molière, Ferrabourg, Pannefac & Rouède, dans leſquels ARNAUD, leur neveu, fut conſervé; elle fut maintenue dans ſa légitime; JEAN, dans la poſſeſſion des lieux de Manent & de Veſſües; ARNAUD, dans ceux de Bernet & de Bera; Odet de Forgues, dans celui de Serraguaſſies; & Pierre de Mont, qui demandoit Ferranet, admis à plus grande preuve.

BRANCHE
des Seigneurs DE ROUÈDE, &c., *iſſue de celle des Seigneurs* DE MANHAUD.

BERNARD DE CASTELBAJAC, Ecuyer, Seigneur de Rouède, Pannefac, Ferrabourg, &c., eut entr'autres enfans de ſa femme, dont on ignore le nom :

ARNAUD DE CASTELBAJAC, Seigneur des mêmes Terres, qui fut maintenu en ſon entière jouiſſance, par Arrêt rendu contradictoirement au Parlement de Toulouſe le 16 Mars 1477, contre ARNAUD, JEAN & MARGUERITE-BELLEDONNE DE CASTELBAJAC, ſes oncles & tante, & conſorts, comme fils unique & héritier de BERNARD, ſon père, & leur frère aîné. Il fixa ſa réſidence à Rouède, & épouſa *Marguerite d'Iſalguier*, remariée à *Jean de Béon*, Vicomte de Serre. Elle eut du premier mariage :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et MARGUERITE, qui épouſa, par contrat du 10 Novembre 1540, *Aimeric de Béon*, Seigneur du Maſſet, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes ordonnances.

JEAN DE CASTELBAJAC, Ecuyer, Seigneur de Rouède, de Pannefac & de Ferrabourg, vivoit encore avec ſa femme en 1541, ſuivant qu'il paroît par une quittance qu'il conſentit le 20 Juin de cette même année, en faveur de *Jean de Montlezun*, Seigneur de Saint-Lary, frère conſanguin de ſa femme, préſence de nobles *Jean de Montlezun*, Chanoine d'Auch, & *François de Manas*, Seigneur de Durfort, lequel avoit pour femme *Marie de Montlezun*. Il mourut peu de tems après ſans enfans. Il épouſa *Anne de Montlezun*, qui conſentit une quittance le 15 Septembre 1552,

Digitized by Google

& fut un des témoins de l'enquête de 1549, ſur les promeſſes de BERNARD DE CASTELBAJAC, VI^e du nom, ſon couſin germain, à la veuve de Tournoo. Elle étoit fille de MANHAUD, Seigneur de Saint-Lary, & de *Marguerite de Monteſquiou.*

BRANCHE

des Seigneurs DE BERNET, BERA *&* CUCLAS, *iſſue de celle des Seigneurs* DE MANHAUD.

ARNAUD DE CASTELBAJAC, Ecuyer, troiſième fils d'ARNAUD-RAYMOND, & de *Philippe d'Orbeſſan*, eut en partage, ſuivant l'Arrêt du Parlement de Toulouſe du 16 Mars 1477, obtenu par ARNAUD, ſon neveu, les Terres & Seigneuries de Bernet & de Bera. Il fut l'un des arbitres choiſis par le Seigneur & la Communauté de Caſtelbajac le 14 Mars 1480, pour juger leurs différends. On le croit neveu de PIERRE-ARNAUD DE CASTELBAJAC, Evêque de Pamiers de 1483 à 1494, qui fit bâtir l'Egliſe de Bernet, & étoit ſoutenu de la faveur du Roi & de la Reine de Navarre. Il eut entr'autres enfans de ſa femme, dont le nom eſt inconnu :

JEAN DE CASTELBAJAC, Ecuyer, Seigneur de Bernet & de Bera, qui fut témoin en 1521 au teſtament de BERNARD DE CASTELBAJAC, VI^e du nom, & eut entr'autres enfans, de *Françoiſe d'Eſpagne :*

1. ANNE, née en 1509, qui fut mariée à noble *Arnaud d'Oſon*, Seigneur de Pouſans & de Tournoo, & frère d'*Anne d'Oſon*, mariée à *N.... de Mareſtang*, Seigneur de la Garde en Aſtarac, de Tournoo, dont elle reſta veuve, âgée de 22 ans ; BERNARD DE CASTELBAJAC, VI^e du nom, ſe maria en ſecondes noces, nonobſtant les promeſſes qu'il lui avoit faites, préſence de Madame de *Mareſtang*, ſa belle-ſœur, à Mademoiſelle de *Vabres ;*
2. Et N.... DE CASTELBAJAC, qui ſuit.

N.... DE CASTELBAJAC, duquel eſt iſſu après pluſieurs degrés :

JEAN DE CASTELBAJAC, II^e du nom, qualifié de *Chevalier, Seigneur de Bernet, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi*, dans une obligation paſſée devant *Arnaud Menvielle*, Notaire à Tarbes, le 6 Septembre 1654, à ſon profit, par le Syndical des habitans de Bordes, à qui il avoit prêté quelque argent. Il eſt encore qualifié *Seigneur de Bernet, Cuclas, & autres places*, dans un accord paſſé entre les Seigneurs de CASTELBAJAC & de Bénac, ſur les droits de Coriſande de Bénac, en 1664, auquel il fut préſent. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. BERNARD, Chevalier, Seigneur de Bernet, qui mourut vers 1699, laiſſant de *Jeanne de Mauléon de Durban :*
   1. MARIE-ANNE, Dame de Bernet, mariée, par contrat paſſé le 17 Août 1693, à *Godefroy de Durfort-Duras*, Marquis de Caſtelbajac ;
   2. MARIE-ELISABETH, mariée à *Georges d'Obeſſan*, Chevalier ;
   3. Et JEANNE-FRANÇOISE DE CASTELBAJAC, qui épouſa *Paul de Timbrune*, Comte de Valence.
2. JEAN-BERTRAND, Chevalier, Seigneur de Cuclas, qui laiſſa de *Jeanne d'Antin-d'Ouforet*, JEANNE-MARIE, mariée, par contrat paſſé devant *Faugnier*, Notaire, le 6 Août 1707, à *Jean de Mont*, Vicomte d'Uſer, fils aîné de *Philippe*, & de *Jeanne-Gabrielle de Montlezun ;*
3. Et autre BERNARD, qui ſuit.

BERNARD DE CASTELBAJAC, dit *le Chevalier de Caſtelbajac*, demeurant ordinairement à Mauveſin, épouſa noble *Catherine de Cardaillac*, Dame de Lormé & de la Goute, dont :

1. BERNARD, Marquis de Caſtelbajac, Chevalier de l'Ordre Militaire de St.-Louis, & Capitaine de Grenadiers au Régiment d'Eu, qui fut tué au ſiège d'Oſtende, le 18 Août 1745, ſans laiſſer d'enfans d'*Anne-Nicole de Lions-d'Eſpaux*, remariée au Marquis de *Champlais* en Bretagne ;
2. LOUIS, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment d'Eu, tué par un parti de Huſſards, deux jours avant la bataille de Rocoux, le 9 Octobre 1746 ;
3. Et JEAN, qui ſuit.

JEAN DE CASTELBAJAC, Chevalier, d'abord d'Egliſe, donataire, par contrat paſſé devant *Dufour*, Notaire de Mirande, le 12 Août 1722, de tous les biens de Marie de la Caſſaigne-du-Peſqué, qu'elle lui abandonna par ledit acte ; a quitté, après la mort de ſes deux frères, le parti de l'Egliſe, & devint *Marquis de Caſtelbajac*. Il mourut le 9 Juillet 1753. Il épouſa, par contrat du 3 Mars 1750, *Marie de Toron*, fille unique de noble *Joſeph-Gratien*, Chevalier, Seigneur de Boulin & de Lane en partie, Conſeiller du Roi, & ſon Procureur en la Sénéchauſſée de Bigorre, & de *Marie de Caulotte*, dont :

JEAN, né le 24 Octobre 1753.

Digitized by Google

BRANCHE
des Seigneurs DE LUBERT *ou* LUBRET, *&* DE LA GARDE.

VII. N... DE CASTELBAJAC, Ecuyer, Seigneur de Lubret, quatrième fils de RAYMOND-ARNAUD, eut entr'autres enfans de ſa femme, dont on ignore le nom :

VIII. JEAN, Ier du nom, ou JOURDAIN DE CASTELBAJAC, Ecuyer, Seigneur de Lubret, qui fut Sénéchal de Bigorre, & ſcella de ſon ſceau le contrat de paréage qu'il avoit ſtipulé pour le Roi de France & de Navarre, Comte de Bigorre, après 1323, avec BERNARD DE CASTELBAJAC, ſon couſin germain, de la Seigneurie de St.-Luc, à laquelle ce dernier avoit aſſocié ce Prince pour moitié, ſous la protection de laquelle il la mit, & qui devint par ce moyen une Baſtide royale. Il tranſigea en 1326, avec ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC, IVe du nom, fils de ce dernier, ſon couſin, au ſujet des armoiries de leur Maiſon, & eut entr'autres enfans de ſa femme, dont on ignore le nom :

IX. N.... DE CASTELBAJAC, Ecuyer, qui fut Seigneur de Lubret, & eut entr'autres enfans, de ſa femme, dont le nom eſt inconnu :

X. GAILLARDET DE CASTELBAJAC, Ecuyer, Seigneur de Lubret, qui comparut devant les Commiſſaires de Jean, Comte de Foix & de Bigorre, qui faiſoient le Cenſier-terrier du Pays, auxquels il déclara *qu'il devoit hommage & ſervice militaire au Comte, à cauſe de ſa Terre de Lubret*. Il fut père, entr'autres enfans, de

XI. JEAN DE CASTELBAJAC, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Lubret, qui fut préſent, avec GAILLARDET, ſon père, à la vente qui fut faite & conſentie le 7 Février 1433, dans la ville de Trie, par Bernard de Manas, Damoiſeau, Seigneur de Durfort, de 5 ſols de Morlaus, dans le fief du territoire de la Marque, en faveur de noble Pierre de Bruſaut; & eut pour enfans de ſa femme, dont on ignore auſſi le nom :

1. ODET, qui ſuit ;
2. Et BERTRAND, rapporté après ſon frère.

XII. ODET DE CASTELBAJAC, Chevalier, Seigneur de Lubret, qualifié de *Capitaine du Château de Rabaſteens*, dans des objections qu'on fit contre lui dans le procès qu'il avoit pour l'hommage de Lane, rendit hommage pour ſa Terre & Seigneurie de Lubret, dans le réfectoire des Jacobins d'Orthez, le 28 Août 1473, au Comte de Bigorre, entre les mains de Jean de Béarn, Seigneur de Gerdereſt, Sénéchal de Béarn, Commiſſaire de Madame MADELEINE DE FRANCE, Princeſſe de Viane, comme Tutrice de la perſonne & biens de FRANÇOIS-PHŒBUS, par la grâce de Dieu, Prince de Viane, Comte de Foix & de Bigorre, Seigneur de Béarn, Vicomte de Caſtelbon, Marſan, Gavardan & Nébouſan, Pair de France. Il rendit également hommage au Seigneur de Saint-Luc en 1475, pour ce qu'il tenoit de ſa mouvance. Noble Auger d'Oſſun, Seigneur d'Oſſun, Lane & Saint-Luc, fondé de procuration de Bourgouine de Barège, ſa femme, lui vendit, le 16 Mai 1480, la Terre de Saint-Luc, avec clauſe expreſſe, que ſi cette dernière venoit à perdre le procès qu'elle avoit contre noble Jean de Monteſquiou, ODET DE CASTELBAJAC ſe mettroit en poſſeſſion du Fief noble & Caverie de la Motte-d'Ourleix; mais le contrat eut lieu, & celui-ci en reçut l'inveſtiture le 5 Octobre 1490, de noble PIERRE-ARNAUD DE CASTELBAJAC, dans la place, vis-à-vis la porte des Carmes de Tarbes. Il fit depuis abandon de cette Terre le 11 Août 1496, à Roger d'Oſſun, préſence de noble PIERRE DE CASTELBAJAC, & mourut peu de tems après, laiſſant de N.... :

1. ANNE, qui fut Dame de Lubret, & vendit, le 15 Février 1541, à noble Jean de Mont, habitant de Mont-de-Maraſt, une métairie & un moulin ſitués dans Saint-Luc & la Peyre. La Terre de Lubret étoit encore en 1662 dans les mains de Léonard de Chelle, Chevalier, Seigneur de Lubret. Elle épouſa noble *Pierre de Chelle*, dont elle eut poſtérité;
2. Et BELESGARDE, qui épouſa, par contrat paſſé à Lubret le 25 Janvier 1531, préſence de nobles Arnaud de Baudean, Seigneur dudit lieu, Arnaud de Lompné, Seigneur d'Auzon, & Arnaud-Guilhem d'Angos, Seigneur de Villenave, noble *Roger de Villepinte*, fils de *Lancelot*, & neveu de *Guillaume de Villepinte*, Prêtre.

XII. BERTRAND DE CASTELBAJAC, Chevalier, ſecond fils de JEAN, Seigneur de Lubret, fut revêtu & mis en poſſeſſion par Jean Aula, Juge-Mage de Bigorre, & Lieutenant de PIERRE-ARNAUD DE CASTELBAJAC, Sénéchal du même pays, le 20 Octobre 1486, des fiefs & appartenances de la Peyre & de Saint-Lary, dont il avoit demandé l'inveſtiture par Lettres du

Digitized by Google

15 Mars 1584, & que ſon beau-père avoit acquis le 27 Juin 1473. Menjolet Duclos, du lieu de Soyeux, déclara, par acte paſſé devant *Gilleri*, Notaire, le 13 Janvier 1492, devoir lui donner ſix écus petits; & en 1494, il étoit Châtelain de la Salle-Comtale de Tarbes. Roger d'Oſſun ayant voulu le faire ouïr dans une enquête contre le Seigneur de Bénac, il fut récuſé, 1° parce qu'il avoit tué, en place publique, un tailleur nommé le Breton; 2° parce qu'il étoit Capitaine-Châtelain de la Salle-Comtale de Tarbes, Château appartenant à la Reine de Navarre, Comteſſe de Bigorre, Partie dans le Procès; & 3° parce qu'il avoit marié une de ſes filles à *Pierre de Darré*; mais malgré cette récuſation, il y fut oüi, parce qu'il ne s'agiſſoit que d'un fait d'hommage, & que d'ailleurs il avoit eu ſa grâce pour le meurtre. Il donna quittance devant *Averano*, Notaire, le 6 Juin 1503, aux Gardes d'Ours-Belle-Iſle, d'une ſomme de 25 écus petits qu'ils lui devoient, teſta le 15 Janvier 1509, & mourut peu après. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Bernard Matholibus*, Notaire de Trie, dans le Couvent des Carmes de Tarbes, le 23 Janvier 1477, *Marie de Sales*, fille de noble *Jacques de Sales*, Seigneur de la Garde en Bigorre, & d'*Agnès de Burg*. Par ce contrat de mariage, qui fut paſſé, préſence de noble Guillaume de Baliros, Seigneur de Faxano, & Gouverneur de Barbaſan, & Jean d'Aveno, Curé de Caſtera; *Jacques de Sales* conſtitua à ſa fille la Terre de la Garde & les Fiefs de Gajan, & confirma cette donation par ſon teſtament paſſé devant *Jacques Beauxis*, Notaire, le 7 Septembre 1483, à cauſe d'autres enfans qu'il avoit eus d'*Amorine de Dornée*, ſa ſeconde femme. Bertrand de Castelbajac en fut nommé exécuteur, ainſi que de celui que fit le 18 des mêmes mois & an ladite *Amorine de Dornée*, ſa belle-mère. Ils eurent:

1. Jean, qui ſuit;
2. N..., mariée à *Pierre de Darré*;
3. Jeanne, mariée à *Antoine de Lavedan*, Seigneur de Caſaubon;
4. Et Antoinette, mariée à noble *Bernard de Doazon*, frère de noble *Odon de Doazon*, Archi-Prêtre de Monrejau en 1502. Elle en étoit veuve le 15 Janvier 1509, que ſon père lui légua deux florins, pour tout ſupplément de légitime, par ſon codicille.

XIII. Jean de Castelbajac, III° du nom, Chevalier, Seigneur de la Garde en Bigorre, né en 1581, ſuivant qu'il paroît par l'enquête pour Guillaume & Louise de Castelbajac du 27 Octobre 1547, dans laquelle il déclare avoir environ 66 ans, qu'il étoit de même nom & armes, qu'il avoit ſervi de longue main ſous Gaston, dont il n'étoit point parent, c'eſt-à-dire dans un degré à faire rejeter ſon témoignage. Il avoit été témoin à une autre enquête de 1545, & fournit le 11 Septembre 1538 devant Jacques de Foix, Evêque de l'Eſcure, le dénombrement de ſa Terre & Seigneurie de la Garde. Le 10 Septembre 1535, il avoit été choiſi conjointement avec noble Jean d'Andoings, dit *le Capitaine d'Andoings*, Gouverneur de Bayonne, par les habitans de Gajan & de Taraſteix, pour donner leur déciſion, à laquelle ils s'en rapportoient, ſur la diſpute qu'ils avoient pour leurs bois. Il fut auſſi préſent à la ceſſion que fit chez François de Palatz, Tréſorier de Bigorre, par acte paſſé devant *Andreſt*, Notaire, le 23 Juin 1530, de ſes droits ſur l'Abbaye de Jacques de Foix, Evêque d'Oléron, frère Arnaud Guilhem d'Ortho, élu Abbé par les Religieux de Saint-Orens de la Réale. Il paroît dans les Regiſtres de Fontano au 26 Mars 1506 en qualité d'Ecuyer, fut témoin le 6 Avril 1508 à un accord paſſé devant *Pierre Pujolio*, Notaire, entre des particuliers de Saint-Lezer ſur des voies de fait dans un mariage. Il étoit alors Capitaine-Châtelain de la Salle-Comtale de Tarbes, & poſſédoit la Seigneurie de la Garde en 1519, ſuivant qu'il paroît par une tranſaction paſſée devant Averano, Notaire, le 4 Mai de cette même année, entre Antoine d'Omex, Seigneur dudit lieu, petit-fils de noble Pierre d'Omex, d'une part, qui devoit épouſer Catherine de Noſtino, fille de Bernard, & de Madeleine de Noſtino, laquelle, devenue veuve, épouſa en ſecondes noces noble Guillaume de Forguerii, du lieu de Layrac, & ladite Dame de Forguerii, d'autre part. Jean de Castelbajac avoit épouſé *Iſabeau d'Arnaudet*, de laquelle il eut:

1. Bernard, Chevalier, Seigneur de la Garde, qui fut choiſi par noble Antoine de Buros, Ecuyer, Seigneur de Buros, pour Exécuteur de ſon teſtament du 13 Septembre 1554. Il avoit été témoin conjointement avec Pierre, ſon frère, à la vente faite par

Digitized by Google

acte passé devant *Bertrand Dufour*, Notaire de Tarbes, le 31 Août précédent, par noble Gaillard d'Aure, Chevalier, Seigneur de l'Arboust & Sénéchal de Néboufan, à noble Arnaud d'Antin, Sénéchal de Bigorre, de la moitié de Bastrez, & à celle que consentit, en faveur du même Sénéchal de Bigorre, le 1er Avril 1566, noble Savari d'Aure, frère & Procureur fondé dudit Gaillard, devant le même Notaire, du reste des droits qu'il avoit à Bastrez. Il avoit transigé par acte passé devant *Jacques Beauxis*, Notaire, le 4 Juillet 1556, avec Odet & Bertrand de Baget, son beau-frère, sur le différend qu'ils avoient eu pour une somme dûe aux héritiers de Jacques de Sales, son bisaïeul paternel; & assisté avec nobles Arnaud-Guilhem d'Angos, Seigneur de Villenave, Jean, Baron d'Antin, Pierre & Jean d'Antin, Protonotaire & Chanoines de Tarbes, au contrat de mariage passé devant *Arnaud Andreſt* & *Bertrand Dufour*, Notaires, le 23 Décembre 1558, entre noble Claude de Castelnau, Seigneur de la Loubère, & *Andrée d'Antin*, fille d'*Arnaud*, Sénéchal de Bigorre & Chevalier de l'Ordre du Roi. Il eut de *Simonne de Baudean*, sœur de noble *André-Georges de Baudean*, Seigneur de Clermont:

Jeanne de Castelbajac, qui épousa noble *Bernardon Ducos*, auquel elle porta les biens de sa branche. Elle vivoit encore le 13 Mai 1587, suivant qu'il paroît par la vente qu'elle fit ledit jour par acte passé devant *Sébastien Noguet*, Notaire, de sa Terre de la Garde à Isabeau de Pomier-de-Rimbles, femme de noble Pierre d'Orniac, Ecuyer, Seigneur de Chastenet & Habitant de Tarbes;

Et Andrée de Castelbajac, qui fut légataire particulière de sa mère, & mourut sans alliance.

2. Pierre, qui suit, connu sous le nom de Seigneur de *Casteljaloux*;
3. Jacques, Protonotaire du Saint-Siège;
4. Peyronne, qui avoit fait un testament, contre lequel Pierre de Castelbajac, son frère, protesta, & mourut en 1574. Elle épousa, sans enfans, 1° le 28 Août 1535, noble *Jean de Pielet*, mort en 1545; & 2° *François Debordes*, Capitaine, Habitant de Vielle, qui testa le 4 Janvier 1560, & mourut peu après;
5. Madeleine, qui confirma par testament la donation qu'elle avoit précédemment faite de tous ses biens par acte passé devant *Labat*, Notaire de Geune, le 12 Janvier 1571, à ses frères, & à *Françoise de Peyros*, sa nièce, à la charge de partage avec *Dumont* son second mari. Elle épousa 1° en 1542, noble *Antoine de Buros*, Seigneur de Buros, en la Paroisse de Remeng, qui la fit & institua, n'ayant point d'enfans, son héritière, par son testament passé devant *Jean Lyon*, Notaire, le 13 Septembre 1544; & 2° *Pierre Dumont*;
6. Jeanne, mariée à *N... de Peyros*, du Diocèse d'Aire, dont elle eut, entr'autres enfans, ladite *Françoise de Peyros*, donataire de Madeleine de Castelbajac, sa tante;
7. Elienor, mariée à *Thibaut de Ganaiche*, Conseiller du Roi en la Cour du Sénéchal de Bigorre;
8. Catherine, laquelle étoit veuve le 15 Mars 1587, de *Jacques de la Molère*, Monnoyeur en la Monnoie de Morlas, suivant qu'il paroît par une procuration qu'elle donna ledit jour à Pierre, son frère, Seigneur de Casteljaloux, pour se faire payer de sa légitime sur la Maison de la Garde, & du légat que lui avoit fait Jacques, leur frère, d'une vigne blanche, sise au terroir de la Garde;
9. Et Anne, qui donna procuration le 11 Décembre 1556 devant *Dufour*, Notaire de Tarbes, pour se faire payer d'une somme de 525 liv. restant dûe de celle de 1700 liv. à laquelle elle avoit transigé précédemment devant *Dautiac* ou *Dantras*, Notaire de Bordeaux, avec noble Jeanne Celadonne, femme de Jean Girard, Greffier de la Ville de Saint-Sever, Cap de Gascogne, pour les droits qu'elle avoit sur les biens de deux de ses enfans, & un légat à elle fait par noble Bernard de Marreux, Ecuyer, son premier mari. Elle épousa noble *Bertrand de Baget*, Ecuyer, Seigneur de Moles.

BRANCHE
des Seigneurs de Casteljaloux.

XIV. Pierre de Castelbajac, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Casteljaloux en Pardiac, & Co-Seigneur de Buros, Diocèse d'Aire, devint, par la mort de son frère aîné, Seigneur de la Garde, chef des noms & armes de sa branche. Il vendit à Jeanne, sa nièce, par acte passé devant *Sébastien Noguet*, Notaire de Tarbes, le 14 Mai 1587, ses droits sur la Terre de la Garde qu'elle avoit vendue par contrat de la veille à Madame d'Orniac. Ces ventes furent annulées par Arrêts du Parlement de Toulouse des 28 Août 1610, 9 Mars 1611 & 5 Juin 1612. Il épousa, par contrat passé dans le Château de Castelnau, en Chalosse, devant *Jean Larquier*, Notaire

Digitized by Google

Royal de la Ville de Geune, le 4 Mai 1567, *Jeanne de Bruyères*, fille de noble *Gabriel*, Chevalier, Seigneur d'Eſtampes, &c., & de *Catherine d'Aſtan*, & ſœur d'*Antoinette de Bruyères*, mariée, par contrat paſſé dans le Château de Caſtelfran, Diocèſe de Tarbes, devant *Guyon Arnaud*, Notaire de Villecomtat, le 13 Mars 1557, à noble *Auger de Talaſac*, Seigneur de Saint-Agnet & de Bahiis. Son beau-frère, au nom & comme fondé de pouvoir de ſon beau-père, lui conſtitua en dot pour tous droits la ſomme de 1750 liv. pour ſûreté de laquelle on lui donna la Terre de Caſteljaloux en Pardiac. PEYRONE DE CASTELBAJAC, ſa ſœur, lui donna la métairie de Puyjolieu, ſituée dans les Terres de Vielle & de Marrench, qu'il échangea depuis avec celle de Teulé par acte paſſé devant *Nolibos*, Notaire, le 19 Février 1593. Il laiſſa entr'autres enfans:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. ANTOINETTE, qui épouſa, 1° par contrat paſſé devant *Meilhon*, Notaire, le 19 Mai 1591, noble *Bertrand de Couteux*, Seigneur de la Peyrie, fils de *Jean de Couteux*, & de *Laine* ou *Hélène d'Autrans*; & 2° *Jean Briget*, duquel étant auſſi devenue veuve, elle tranſigea, au nom & comme adminiſtratrice de ſes enfans, avec Gabriel Caixon, Receveur des décimes au Diocèſe de Tarbes, le 5 Septembre 1620, par l'entremiſe de PIERRE DE CASTELBAJAC, Seigneur de la Garde, ſon frère;
3. Et CATHERINE, mariée, le 7 Novembre 1601, préſence de PIERRE, ſon frère, à *Pierre de la Caſe*, Syndic-Général du Comté de Bigorre.

XV. PIERRE DE CASTELBAJAC, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Caſteljaloux, Co-Seigneur de Buros, vendit, à faculté de rachat perpétuel, par contrat paſſé devant *Sabien*, Notaire de Saint-Sever, ſa Co-Seigneurie de Buros en faveur de Pierre Boulin, Procureur d'Office du Seigneur de Caſtelnau, & de Hélène de Peyros, ſa femme, nièce de Françoiſe de Peyros, qui avoit l'autre moitié, le 7 Juillet 1597. Il vivoit encore le 26 Mai 1631, ſuivant qu'il paroît par un contrat de mariage paſſé devant *Pierre la Fargue*, Notaire, ledit jour, entre noble Arnaud-Guillaume d'Ibos, d'une part, & Iſabeau de Pardaillan, d'autre part, auquel il aſſiſta. Il épouſa, par contrat paſſé dans le Château de Blouſſon en Pardiac, le 12 Septembre 1615, *Jacquette de Pardaillan*, remariée à *Jean-Gabriel de Troman*, Seigneur de Blouſſon, & fille de noble *Guy*, Seigneur de la Serre & de la Rivière, & de *Marguerite de Verduſan-de-Miran*. Elle étoit ſœur, ſuivant le teſtament de ſon père paſſé devant *Pierre d'Yſac*, Notaire, le 22 Novembre 1606, de *Samſon*, *Bertrand*, *Jean* & *Léonore de Pardaillan*. Il eut de ſon mariage:

1. JEAN-GABRIEL, qui ſuit;
2. Et ANNE, mariée à *Jean d'Abadie*.

XVI. JEAN-GABRIEL DE CASTELBAJAC, Chevalier, Seigneur de Caſteljaloux, épouſa, par contrat du 24 Novembre 1630, *Paule de Maſencorne*, qui teſta le 28 Mars 1689. Elle étoit fille de noble *Manaud*, Seigneur de la Caſſagne, & de *Françoiſe d'Incamps*, & ſœur de *François de Maſencorne*, Chevalier. Il en eut:

1. MANAUD, qui ſuit;
2. Et PAUL, dit *le Sieur de l'Artigolle*, qui teſta par acte paſſé devant *Caſaux*, Notaire de Bietplan, & mourut ſans alliance.

XVII. MANAUD DE CASTELBAJAC, Chevalier, Seigneur de Caſteljaloux & de Carole, après avoir ſervi dans le Régiment de Navarre en qualité de Capitaine, épouſa, par contrat paſſé dans le Château de Chelle, en Nébouſan, le 24 Septembre 1681, *Marie d'Aſſon-d'Argelez*, fille de noble *Jean d'Aſſon*, Seigneur d'Argelez, Caſtillon, Chelle, Bette & Eſconnets, & de *Marie Dumeſtre*, & ſœur de *Jean-François d'Aſſon*, Seigneur d'Argelez, Caſtillon, Chelle, Bette, Eſconnets, & de noble *Germain d'Aſſon*, Seigneur de Gelle, qui ſignèrent audit contrat. Il eut de ce mariage:

1. PAUL, tué au ſervice;
2. JACQUES, qui ſuit;
3. THÉRÈSE, morte en 1747, mariée à *Clément de la Roquette*, Seigneur de Carole, Conſeiller en l'Election d'Aſtarac;
4. MADELEINE, qui épouſa, par contrat du 13 Juillet 1718, retenu par *Jean Deſcarré*, Notaire de Tarbes, *Jean-Arnaud de Fournet*, Seigneur d'Ourouix, frère de *Céſar de Fournet*, ancien Lieutenant au Régiment du Maine;
5. MARIE-THÉRÈSE, Religieuſe de Fontevrault au Prieuré de Momerre, dont elle eſt Prieure depuis 1750;
6. Et PAULINE, morte ſans alliance.

XVIII. JACQUES DE CASTELBAJAC, Cheva-

Digitized by Google

lier, Seigneur de Caſteljaloux, la Caſſaigne, Oléac, &c., & Seigneur-Engagiſte du Domaine de la Ville de Rabaſteens, né le 14 Avril 1685, qui acheta, par contrat paſſé devant *Junea*, Notaire de Rabaſteens, le 6 Janvier 1725, la Terre & Seigneurie de la Caſſaigne, d'Armand de Gontaut, Marquis de Biron, & mourut peu de tems après. Il épouſa, en 1715, *Catherine d'Armagnac*, qui teſta par acte paſſé devant *Sorbetz*, Notaire de Ville-Comtale, qui fut clos le 26 Juillet 1726. Elle étoit fille unique & héritière de noble *François d'Armagnac*, Seigneur d'Oléac, & de *Marie de Gaſcor*. Ils eurent :

1. Barthélemy, qui ſuit ;
2. Paul, dit *le Chevalier de Caſtelbajac*, né le 19 Août 1718, qui a ſervi pendant pluſieurs années dans les Mouſquetaires du Roi de la ſeconde Compagnie, & eſt aujourd'hui Capitaine au Régiment Royal Cantabres ;
3. 4. 5. 6. & 7. Manuel, Marie, N...., N..... & N....., tous morts en bas âge.

XIX. Barthélemy de Caſtelbajac, Chevalier, Seigneur de la Caſſaigne, Caſteljaloux, Oléac, & Seigneur-Engagiſte du Domaine de la Ville de Rabaſteens, né le 24 Août 1716, appelé *le Baron de Caſtelbajac*, après avoir ſervi durant ſix ans dans les Mouſquetaires du Roi de la ſeconde Compagnie, a épouſé, par contrat paſſé devant *Peret*, Notaire de Vic, le 8 Février 1739, *Louiſe de Monda*, morte en Septembre 1747, fille unique de *Louis*, Seigneur d'Oſt, Mauſan, Us, Inſpecteur & Directeur des Haras en Bigorre, ci-devant Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Villeroi, & d'*Anne de Gerde*, & il en a :

1. Louis-Gaston, né le 7 Février 1746 ;
2. Marie-Jacquette-Victoire, née le 7 Décembre 1739 ;
3. Louise, née le 18 Mars 1741 ;
4. & Paule-Victoire, née le 15 Mai 1744.

Les armes, voy. ci-devant col. 762 & 763. (Généalogie dreſſée ſur un mémoire envoyé.)

CASTELLAN ou CASTELLANI, famille établie à Barjols, & qui eſt originaire de la République de Florence, à laquelle elle a donné pluſieurs Gonfalonniers, ce qui eſt prouvé par un Arrêt porté par les Commiſſaires députés pour la vérification des titres de Nobleſſe de cette famille, lorſqu'elle vint s'établir en Provence, enregiſtrés aux Archives de Sa Majeſté.

I. Etienne-Lancisa Castellan, ayant ſuivi le parti de François Ier contre Charles-Quint, fut obligé d'abandonner ſes biens, dont les deux fils qu'il laiſſa, Hodol & Jacques Castellani, ſe mirent en poſſeſſion en 1524. François Ier, en récompenſe des ſervices qu'il avoit reçus d'Etienne Castellani, lui donna des Lettres-Patentes par leſquelles Sa Majeſté lui permettoit d'acquérir biens & maiſons dans la cité de Marſeille, & de jouir de tous les privilèges dont jouiſſoient les Gentilshommes de cette Ville, où il ſe retira. Hodol, ſon fils aîné, vint le joindre, & après ſa mort Jacques Castellani vint auſſi à Marſeille pour partager, avec ſon frère, la ſucceſſion de leur père ; ils partagèrent encore les biens qu'ils avoient poſſédés dans le Royaume de Naples, où Jacques de Castellani retourna.

II. Hodol de Castellani reſta à Marſeille, & y épouſa *Jeanne de Candolle*, dont il eut entr'autres enfans :

III. Jean de Castellan, qui épouſa, en 1555, *Honorade Pourcelle*, dont :

IV. Victor de Castellan, qui épouſa en 1576 *Marguerite de Beccarts*, fille de *Thomas*, Gentilhomme Piémontois, Conſeiller du Roi & ſon Lieutenant-Général en la Ville d'Aix. De ce mariage vint :

V. Gaspard de Castellan, qui mourut étant Major dans le Régiment de Provence. Il épouſa, en 1604, *Blanche de Nicolai*, de la ville d'Arles, & laiſſa :

VI. Balthasar de Castellan, qui fut pourvu en 1649 du Commandement du Château de Bouc. Il mourut Lieutenant au ſiège du Comté de Carces, & laiſſa d'*Anne d'Aguillinqui* :

VII. Jean-François de Castellan, qui épouſa, 1° en 1663, *Angélique de Raymond-d'Eoux*, dont il n'eut qu'une fille ; & 2° *Thérèſe de Braqueti-de-Chaſteuil*, de laquelle il laiſſa

1. François, qui ſuit ;
2. Et Joseph, mort au ſervice.

VIII. François de Castellan épouſa, en 1703, *N.....*, dont on ignore le nom, & eut de ce mariage :

1. Joseph, mort ſans enfans ;
2. Et Pompée, qui ſuit.

Digitized by Google

IX. POMPÉE DE CASTELLAN a épouſé, en 1741, *Anne-Eliſabeth d'Albert*, dont :

1. & 2. POMPÉE & TOUSSAINT DE CASTELLAN.

(Voy. *Hiſt. Héroïq. de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 239 & ſuiv.)

Les armes : *de gueules, au château ſommé de deux tours d'or, maçonnées de ſable.*

*CASTELLANE, en Provence, Diocèſe de Senez, Terre & Seigneurie qui a été poſſédée long-tems en ſouveraineté par la Maiſon de ce nom, l'une des plus anciennes & des plus illuſtres, non-ſeulement de la Provence, mais encore du Royaume. On lit dans des chartes des X^e, XI^e & XII^e ſiècles, que la Maiſon de *Caſtellane* étoit ſouveraine en ce tems-là.

Les Auteurs qui en ont parlé s'accordent tous ſur ce point, mais ils ſont de différens ſentimens ſur l'origine de ſa ſouveraineté. Les uns prétendent qu'elle la tenoit des Princes de Caſtille, & ils en jugent par la conformité du nom & des armes qu'il y a entre cette Maiſon & le Royaume de Caſtille. Les autres aſſurent au contraire qu'elle tenoit ſa ſouveraineté de la Ville même qui porte ſon nom, dont GUILLAUME DE CASTELLANE ſe rendit maître dans le X^e ſiècle pendant la décadence de l'Empire d'Allemagne en-deçà des Alpes & du Rhin; par conſéquent il n'eſt pas poſſible de rien dire de poſitif ſur cet objet, qui ſe perd dans l'obſcurité des tems.

I. BONIFACE DE CASTELLANE, I^er du nom, qui étoit vraiſemblablement petit-fils de GUILLAUME, dont on vient de parler, fut choiſi en 1089 avec Falco-Dodo, Prince de Calian, & Aimond, Comte de Saint-Gilles, pour être arbitre des différends qui ſubſiſtoient alors entre l'Abbé de Saint-Victor-lès-Marſeille & celui de Saint-Honoré de Lerins. Il fut auſſi garant D'IDELPHONSE, Comte de Provence, dans un traité qui fut fait entre ce Prince & le Comte de Nice.

II. LAUGIER DE CASTELLANE, ſucceſſeur de BONIFACE, eſt nommé dans une Charte conſervée dans les Archives de l'Evêché d'Apt, datée du tems que Laugier d'Agoult en étoit Evêque, c'eſt-à-dire du commencement du XII^e ſiècle.

III. BONIFACE DE CASTELLANE, II^e du nom, fut le premier des Barons de la Province qui prêtèrent hommage en 1146 à BÉRENGER, Comte de Provence, dans la Ville de Taraſcon. Il ſuivit le parti de la Princeſſe ETIENNETTE DES BAUX contre les BÉRENGER, Comtes de Provence.

IV. BONIFACE DE CASTELLANE, III^e du nom, qualifié *Baron de Caſtellane*, Seigneur de Salernes & de pluſieurs autres Terres & Châteaux, ſe croyant Souverain de ſes petits Etats, voulut ſe ſouſtraire à l'hommage qu'il devoit à ſon Prince. Mais ayant été aſſiégé dans ſa Ville de *Caſtellane*, par IDELPHONSE, Roi d'Aragon, & par ALPHONSE, ſon fils, Comte de Provence, il fut réduit à la dernière extrémité, & contraint d'accepter la loi du vainqueur. Il ſe retira à Graſſe, où il prêta hommage pour toutes les Terres qu'il poſſédoit, dans le mois d'Octobre 1189.

V. ROUX DE CASTELLANE, ſon fils, Seigneur de Caſtellane, Salernes, Villecroſe, &c., paſſa pluſieurs tranſactions aux années 1205 & 1214, & laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom :

VI. BONIFACE DE CASTELLANE, IV^e du nom, qui fut Seigneur de Caſtellane, Salernes, Villecroſe, & de 26 autres Terres, pour leſquelles il prêta hommage au Comte RAYMOND BÉRENGER en 1226. Il épouſa *Agnès Spata* ou *Spada*, Dame de Riez, dont il eut :

1. BONIFACE, qui ſuit ;
2. Et BONIFACE, dit GALBERT, auteur de la branche des Seigneurs de *la Verdière*, rapportée plus loin.

BRANCHE
des Seigneurs DE CASTELLANE-RIEZ.

VII. BONIFACE DE CASTELLANE, V^e du nom, Seigneur de Caſtellane, Riez, Saint-Martin & de pluſieurs autres lieux, ayant porté les Marſeillois à la révolte contre CHARLES D'ANJOU, I^er du nom, Comte de Provence, fut décapité à Marſeille en 1247, & ſa Terre de *Caſtellane* fut confiſquée. Il avoit épouſé, 1° *Alix des Baux*, fille de *Hugues*, Vicomte de Marſeille ; & 2° *Sibylle de Signe*, Dame de Toulon, iſſue auſſi des Vicomtes de Marſeille, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent :

1. BONIFACE, qui ſuit ;
2. Et HUGUES, dit DES BAUX, rapporté après ſon frère.

VIII. BONIFACE, VI^e du nom, ſurnommé le *Prince de Caſtellane*, fut un de ces fameux Poëtes Provençaux, auxquels on donna le nom de *Troubadours*. Il dédia ſes Poéſies à CHARLES D'ANJOU, Comte de Provence, qu'il

Digitized by Google

accompagna à Naples en 1264, & mourut peu de tems après ſans enfans.

VIII. Hugues de Castellane, dit *des Baux*, ſon frère, continua la poſtérité. Il portoit la qualité de *Chevalier*, lorſqu'il fut nommé tuteur des enfans de Raymond & de Geoffroy de Castellane, ſes couſins germains, le 29 Juillet 1307. De lui naquit :

IX. Boniface de Castellane, VII^e du nom, Seigneur d'Allemagne, Grimaud, Garcin, &c., qui fit ſon teſtament le 29 Mai 1350. Il épouſa 1° *Roſſoline Irras*, fille de *Geoffroy*, Seigneur de la Garde ; & 2° *Béatrix d'Eſparron*, Dame de Demandols & de Châteauneuf, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit naquit :

X. Jacques de Castellane, Seigneur de pluſieurs Terres, qui eut d'*Agnès* :

XI. Boniface de Castellane, VIII^e du nom, Seigneur d'Allemagne, qui épouſa *Marguerite de Simiane-Châteauneuf*, dont :

XII. Florens de Castellane, Seigneur d'Allemagne, &c., qui épouſa *Florie de Blacas*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Beaudinar, & de *Cécile de Villeneuve*, de laquelle il eut :

1. Boniface, qui ſuit ;
2. Esparron, chef de la branche des Seigneurs de *Mazaugues* & d'*Andon*, rapportée plus loin ;
3. Et Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Norante* & de *Chaudon*, qui viendra en ſon rang.

XIII. Boniface de Castellane, IX^e du nom, Seigneur d'Allemagne, teſta le 16 Février 1440 en faveur de ſes trois fils. Il épouſa *Antoinette de Pontevès*, fille de *Jean*, Vicomte de Bargeme, & de *Sibylle d'Adhémar*, dont :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Claude, Seigneur de Gaſſin ;
3. Et Jean, Chevalier de Rhodes, mort Bailli de Manoſque, & Commandeur de Puimoiſſon.

XIV. Antoine de Castellane, Seigneur d'Allemagne, épouſa *Honorée de Glandevès*, fille d'*Iſnard*, Seigneur de Cujes, dont :

1. Boniface, qui ſuit ;
2. Jean, auteur des branches de *Clavet*, *Saint-Veran-la-Colombe* & *Freſſinouſe*, éteintes ;
3. Et Claude, auteur de la branche des Marquis de *Grimaud*, Barons de *Saint-Juers*, rapportée ci-après.

XV. Boniface de Castellane, X^e du nom, fut marié, & ſa tige finit deux générations après lui.

BRANCHE des Marquis de Grimaud.

XV. Claude de Castellane, troiſième fils d'Antoine, Seigneur d'Allemagne, & d'*Honorée de Glandevès*, fut Baron de Saint-Juers, par acquiſition du 31 Janvier 1509 (*Reboul*, Notaire), & épouſa, par contrat du 10 Mai 1508, *Louiſe Aube de Roquemartine*. Il en eut :

1. Honoré, qui ſuit ;
2. Et Françoise, mariée à *Jean de Bonne-de-Leſdiguères*, père du Connétable de ce nom.

XVI. Honoré de Castellane, I^er du nom, Seigneur de Saint-Juers, épouſa, le 8 Octobre 1526, *Honorée de Laſcaris-Vintimille de Tende*, dont :

XVII. Honoré de Castellane, II^e du nom, Baron de Châteauneuf & de Gaſſin, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1569, qui épouſa, le 12 Janvier 1555, Blanche de Castellane, de la branche de *Salernes*, dont :

XVIII. Marc-Antoine de Castellane, I^er du nom, Baron de Saint-Juers, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de ſes Camps & Armées en 1625, Gouverneur des Villes de Riez & de Seyne, Capitaine de 50 hommes d'armes, & marié, le 31 Août 1603, à *Diane du Mas de Caſtellane-Allemagne*. De cette alliance naquirent :

1. François, qui ſuit ;
2. Catherine, mariée, le 3 Janvier 1633, à *Louis de Blacas*, II^e du nom, Seigneur d'Aulps ;
3. Et N... de Castellane, mariée à N... *de Serrethèſe*.

XIX. François de Castellane, Marquis de Grimaud & de Saint-Juers, épouſa, le 31 Octobre 1623, *Marguerite de Forbin-de-Janſon*, de laquelle il laiſſa :

1. Marc-Antoine, qui ſuit ;
2. Laurence, mariée à *Céſar de Renaud*, Seigneur d'Alein ;
3. Geneviève, mariée à *Jean-Baptiſte de Suffren*, Marquis de Saint-Tropez & de Saint-Cannat ;
4. Et N... de Castellane, mariée à N... *de Guiran-la-Molle*.

XX. Marc-Antoine de Castellane, II^e du nom, Marquis de Grimaud & de Saint-Juers,

Digitized by Google

eut de *Marguerite de Lombard-Montauroux :*

XXI. Toussaint de Castellane, Marquis de Grimaud & de Saint-Juers, marié à *Anne de Félix-de-Creiſſet,* dont ſont iſſus :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit;
2. & 3. Boniface & Pierre, Chevaliers de Malte;
4. Antoine, Officier de la Marine;
5. Julie, mariée à *Louis de Lauzières,* Marquis de *Themines,* en Languedoc;
6. N.... mariée à *Marc-Antoine Venel,* ci-devant Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances;
7. Et N... de Castellane, mariée, en 1750, à *Joſeph de Graſſe,* Seigneur de Briançon.

XXII. Jean-Baptiste de Castellane, Chevalier, Marquis de Grimaud & de Saint-Juers, Brigadier des Armées du Roi, eſt marié à Paris depuis 1741 à Françoise-Pauline de Castellane, des Seigneurs de *Norante,* de laquelle il a des enfans.

BRANCHE
des Seigneurs de Mazaugues & d'Andon.

XIII. Esparron de Castellane, fils puîné de Florens, Baron d'Allemagne, & de *Florie de Blacas-Beaudinar,* fut Seigneur d'Andon, d'Auzet, &c. Il laiſſa de *N..... de l'Eſtrange de Carbonel:*

1. Jacques, qui ſuit;
2. Pierre, Archidiacre de l'Egliſe d'Aix;
3. Et Guillemette, mariée à *Jean de Duranti.*

XIV. Jacques de Castellane, Seigneur d'Andon & d'Auriac, épouſa *Roſſoline de Boniface,* Dame de Mazaugues, & en eut :

1. Honoré, qui ſuit;
2. Et Anne, mariée à *Pierre de Demandols,* Seigneur dudit lieu.

XV. Honoré de Castellane, Seigneur de Mazaugues & d'Andon, épouſa *Madeleine de Gazelly.* De ce mariage vinrent :

1. Louis, qui ſuit;
2. Et François, mentionné ci-après.

XVI. Louis de Castellane, Seigneur d'Andon, & en partie de Mazaugues, eut de *Marie de Villeneuve,* fille d'*Honoré,* Comte de Tourretes :

XVII. Jean-Baptiste de Castellane, qui épouſa *Lucrèce de Vintimille-Tourves,* & eut :

XVIII. Henri de Castellane, Seigneur d'Andon & de Mazaugues, marié à *Jeanne de Glandevès-Cujes,* dont :

XIX. François de Castellane, Co-Seigneur de Mazaugues & d'Andon, qui laiſſa de *Marthe de Caradet:*

1. François, qui ſuit;
2. & 3. Et deux Chevaliers de Malte.

XX. François de Castellane a continué cette branche à Marſeille, où elle eſt connue ſous le nom de *Caſtellane d'Andon.*

XVI. François de Castellane, Co-Seigneur de Mazaugues, fils puîné d'Honoré, Seigneur d'Andon, & de *Madeleine de Gazelly,* épouſa *Anne d'Agoult d'Olières,* & en eut :

XVII. Pierre de Castellane, marié, en 1551, à *Louiſe d'Arcuſſia d'Eſparron,* dont :

1. Charles, qui ſuit;
2. Et René, Chevalier de Malte.

XVIII. Charles de Castellane épouſa *Diane d'Agoult-de-Seiſſons,* & laiſſa :

1. Alexandre, qui ſuit;
2. Et Balthasar, Chevalier de Malte.

XIX. Alexandre de Castellane, marié à *Marguerite du Mougin,* eut pour enfans :

1. Antoine, qui ſuit;
2. & 3. Jacques & Alexandre, Chevaliers de Malte en 1655.

XX. Antoine de Castellane, Ier du nom, Co-Seigneur de Mazaugues, laiſſa de *Marie de Blegier :*

XXI. Antoine de Castellane, IIe du nom, qui eut d'*Anne de Martel,* fille d'un Maréchal-de-Camp :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit;
2. & 3. Joseph & Honoré, dont on ignore la deſtinée;
4. Et une fille, mariée dans la Maiſon d'*Albertas,* d'une branche cadette des Seigneurs de *Jouques,* établie à Aubagne.

XXII. Jean-Baptiste de Castellane, Seigneur de Mazaugues, veuf de *Marguerite de l'Eſtang-de-Parade,* fille de *Joſeph,* mort Doyen des Conſeillers au Parlement de Provence, a :

Boniface, Surléon & Henriette de Castellane.

BRANCHE
des Seigneurs de Norante & de Chaudon.

XIII. Jean de Castellane, troiſième fils de

Digitized by Google

FLORENS, Baron d'Allemagne, & de *Florie de Blacas Beaudinar*, fut Seigneur de Chaudon, par donation du Roi RENÉ, le 19 Mars 1435. Il eut :

XIV. FLORENS DE CASTELLANE, Seigneur de Chaudon & de Norante, qui vivoit en 1490, & laiſſa :

XV. VINCENT DE CASTELLANE, Seigneur des mêmes Terres, qui épouſa, par contrat du 10 Décembre 1500, *Madeleine de Villeneuve-Tourretes*, dont :

XVI. MAXIME DE CASTELLANE, Seigneur de Chaudon & de Norante, qui teſta en 1525 en faveur de CLAUDE, qui ſuit, qu'il avoit eu d'*Honorée de Laſcaris-Vintimille de Tende:*

XVII. CLAUDE DE CASTELLANE étoit Seigneur de Tournon, Norante, &c., dont il prêta foi & hommage par procureur le 4 Mai 1537 & en 1541. Il fut fait Gouverneur de Riez le 10 Mai 1542, & épouſa, par contrat du 21 Janvier 1545, *Anne de Guigonis*, fille d'*Antoine*, Co-Seigneur de Riez, dont :

1. HONORÉ, qui ſuit ;
2. SCIPION, chef de la branche des Seigneurs de *Majaſtre*, rapportée ci-après ;
3. Et CLAUDE, auteur d'une branche qui eſt éteinte.

XVIII. HONORÉ DE CASTELLANE, Seigneur en partie de Chaudon, épouſa, par contrat du 22 Novembre 1580, *Françoiſe de Giraud*, fille de *Jean*, Conſeiller au Parlement de Provence, & de *Marguerite de Pinchinas*, dont :

XIX. JEAN DE CASTELLANE, Baron de Greoux, Seigneur de Norante & de Chaudon, marié, le 11 Janvier 1610, à *Hélène de Rame*. Ses enfans furent :

1. HORACE, qui ſuit ;
2. Et ANNE, mariée, dès 1630, à *Claude d'Autric-de-Vintimille*, Seigneur de Beauduin.

XX. HORACE DE CASTELLANE de Rame, Marquis de Crotes, Baron de Chaudon, Norante & Creiſſet, épouſa, par contrat du 7 Septembre 1644, *Anne de Bonne*, dont :

JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit ;
N... DE CASTELLANE, rapporté plus loin ;
Et PIERRE-JOSEPH DE CASTELLANE, Chanoine de l'Egliſe d'Aix, mort Evêque de Fréjus.

XXI. JEAN-FRANÇOIS, Marquis de CASTELLANE, Seigneur de Norante, épouſa *Madeleine de Gruel de Villebois*, d'une noble famille du Dauphiné, & eut :

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit ;
2. JACQUES-BONIFACE, Chanoine de l'Egliſe d'Aix ;
3. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 17 Avril 1708, à *Jean-Antoine de Riquetti*, Marquis de Mirabeau, baptiſé le 29 Novembre 1666, mort en 1737 ;
4. Et N... DE CASTELLANE, Abbeſſe en Poitou.

XXII. JEAN-BAPTISTE DE CASTELLANE, Seigneur de Norante, ancien Capitaine de Galères, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Gentilhomme de M. le Duc d'Orléans, épouſa *Marie-Anne Rouillé*, fille de *Marie-Louis-Paulin*, Comte de Jouy, & de *Marie-Angélique d'Acquin*, dont :

FRANÇOISE-PAULINE, mariée, en 1741, à ſon couſin JEAN-BAPTISTE DE CASTELLANE, Marquis de Saint-Juers ;
Et une autre fille.

XXI. N... DE CASTELLANE, ſecond fils d'HORACE, s'établit en Poitou vers la fin du dernier ſiècle. Il y mourut Maréchal-de-Camp, & laiſſa :

1. N... qui eſt marié, & a un fils unique ;
2. ANDRÉ, d'abord Théologal de l'Egliſe d'Aix, mort Evêque de Glandevès ;
3. Et JEAN DE CASTELLANE, né en 1698, qui a ſervi en qualité de Capitaine au Régiment Royal-Vaiſſeaux ; puis a été Religieux profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, au Grand-Prieuré d'Aquitaine, Commandeur de la Ville-Dieu, & mourut à Poitiers, le 17 Février 1773.

BRANCHE
des Seigneurs DE MAJASTRE.

XVIII. SCIPION DE CASTELLANE, Ier du nom, fils puîné de CLAUDE Ier, Seigneur de Norante, & d'*Anne de Guigonis*, teſta le 6 Juin 1605 (*Gaſſendy*, Notaire), en faveur de ſon fils. Il épouſa, par contrat du 20 Mars 1580, *Françoiſe Dumaine* dont :

XIX. SCIPION DE CASTELLANE, IIe du nom, Seigneur de Majaſtre, qui fit l'arrentement de cette Terre le 13 Juillet 1624, & épouſa, le 22 Juillet 1614, *Caſſandre de Lombard*, des Seigneurs de *Gourdon*, dont :

XX. CHARLES DE CASTELLANE, Seigneur de Majaſtre & d'Alane, qui fut père de :

1. HENRI, qui ſuit ;
2. Et ELISABETH, mariée à *Hubert de Laugier*, Seigneur de Châteauredon.

XXI. HENRI DE CASTELLANE, Ier du nom Seigneur de Majaſtre, élu premier Conſul

Digitized by Google

d'Aix, Procureur du pays, épouſa *Honorée de Ferrier-Auribeau*, dont :

1. Gaspard, qui ſuit ;
2. César, reçu Chevalier de Malte en 1716 ;
3. Et Rose, mariée, le 29 Avril 1723, à *Jean-Etienne de Bernardy*, Vicomte de Valernes.

XXII. Gaspard de Castellane, Seigneur de Majaſtre & de Gréaſque, a laiſſé d'*Eliſabeth-Charlotte Fouquier :*

XXIII. Henri de Castellane, II^e^ du nom, Seigneur des mêmes Terres & Procureur joint des Etats de Provence, marié, par contrat du 14 Septembre 1745, à *Anne-Marguerite-Alphonſine de Valbelle-Meyrargue*, fille de *Geoffroy*, IV^e^ du nom, Baron de Meyrargue, & de *Marguerite-Delphine de Valbelle*, dont il a un fils.

SECONDE BRANCHE, *Seigneurs* de la Verdière.

VII. Boniface de Castellane, dit Galbert, fils puîné de Boniface, IV^e^ du nom, Baron de Caſtellane, & d'*Agnès Spata* ou *Spada*, Dame de Rez, reçut en don de ſon père les Terres de Peiroles, Mouſteiret, la Baſtide & autres. Il eut pour fils :

VIII. Raymond-Gaufrid de Castellane, qui épouſa *Aliſſendo*, dont Boniface *le majeur*, qui ſuit ; & Boniface, dit *le mineur*.

IX. Boniface de Castellane, II^e^ du nom, dit *le majeur*, Seigneur de Peiroles & autres lieux, fut père de

X. Boniface de Castellane, III^e^ du nom, Seigneur d'Entrecaſteaux, de Peiroles & autres lieux, qui vivoit ès années 1344 & 1363, ſuivant pluſieurs actes qu'il paſſa alors. Il eut pour fils

XI. Reforciat de Castellane, I^er^ du nom, à qui la Reine Jeanne confirma certains privilèges. Il teſta le 10 Janvier 1404, & eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. Reforciat, qui ſuit ;
2. Et Georges, auteur de la branche des Seigneurs d'*Eſparron* & de *Saint-Julien*, rapportée ci-après.

XII. Reforciat de Castellane, II^e^ du nom, Seigneur de Fos & ſa Vallée, d'Entrecaſteaux, la Verdière, Varages, Jouques, Caſtelet, Peiroles, Moiſſac, Tourves & autres lieux, fit hommage de ſes Terres à Isabelle, Reine de Jéruſalem & de Sicile, le 22 Septembre 1435. Il épouſa *Marguerite de Roquefeuil*, & eut :

1. Boniface, qui continua cette branche, dont le dernier fut Jean-Baptiste de Castellane, Seigneur de la Verdière, premier Conſul d'Aix, Procureur du Pays ès années 1640 & 1654, marié ſans enfans à *Marthe de Cabre-Roquevaire ;*
2. Honoré, auteur de la branche des Comtes de *Grignan*, dont nous parlerons ;
3. Et Reforciat, troiſième tige de la branche des Seigneurs de *Laval* & de *Fos*, éteinte.

BRANCHE *des Comtes* de Grignan *& Marquis* d'Entrecasteaux.

XIII. Honoré de Castellane, I^er^ du nom, Seigneur d'Entrecaſteaux, Peiroles & autres lieux, fit hommage de ſes Terres à la Reine Isabelle en 1440. Il teſta le 29 Mai 1446, après avoir épouſé, par contrat paſſé le 30 Mars 1441, *Andrivette de Villeneuve-des-Arcs*, & eut :

XIV. Honoré de Castellane, II^e^ du nom, qui fut Seigneur d'Entrecaſteaux, de Peiroles, de Moiſſac, de Bargemont, de Sainte-Croix, d'Eſparron, de Paillières & de Courmes, dont il prêta hommage le 4 Mai 1465. Il fit ſon teſtament le 22 Juin 1477, & laiſſa de *Jeanne de Glandevès-Faucon :*

XV. Gaspard de Castellane, I^er^ du nom, qui teſta le 17 Juillet 1531 en faveur de ſon fils. Il épouſa, le 6 Janvier 1498, *Blanche Adhémar de Grignan*, dont :

XVI. Gaspard de Castellane, II^e^ du nom, qui fut légataire de Melchione de Castellane, mariée 1° à *Michel du Pujet*, Seigneur de Figanière ; & 2° à *Joſeph de Cambis*, Seigneur d'Auvare. Gaspard hérita du Comte de Grignan, ſon oncle maternel, à la charge de porter le nom & les armes de la Maiſon d'*Adhémar*. Il fit hommage de ſes Terres au Roi François I^er^ le 15 Septembre 1531, & teſta le 15 Novembre 1564. Il épouſa, 1° le 1^er^ Juin 1529, *Anne de Tournon*, fille de *Juſt*, & nièce du Cardinal de Tournon ; & 2° le 24 Mai 1555, *Lucrèce de Grimaldi*, Dame d'honneur de la Reine. Du premier lit naquirent :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Antoine, auteur de la branche des Seigneurs de *Moiſſac*, établie en Dauphiné.

Et du ſecond lit vint :

3. Et Françoise de Castellane-Adhémar, mariée ſans enfans à *Gaſpard de Brancas*, Baron d'Oiſe.

Digitized by Google

XVII. Louis de Castellane-Adhémar de Monteil, Comte de Grignan, Capitaine de 50 hommes d'armes, Chevalier des Ordres du Roi en 1584, Lieutenant-Général en Provence, en 1576, testa le 4 Mai 1592. Il avoit épousé, le 24 Mai 1554, *Isabeau de Pontevès*, sœur de *Jean*, Comte de Carces, Grand-Sénéchal & Lieutenant-Général en Provence, & laissa:

1. Louis-François, qui suit;
2. Louis, tige de la branche des Seigneurs de *Pierrerue*, rapportée ci-après;
3. Jean-Louis, reçu Chevalier de Malte, mort Commandeur de Bastia en Quercy;
4. Marguerite, Abbesse des Dames de la Celle;
5. Clerice, mariée à *Jean de Guers*, Seigneur de Castelnau;
6. Lucrèce, mariée, par contrat du 12 Juillet 1606, à *Antoine de Forbin*, Seigneur de Gardanne;
7. Et Claudine, mariée à *François de Foresta*, Seigneur des Rougiers, Conseiller au Parlement de Provence.

XVIII. Louis-François de Castellane-Adhémar fit une branche, dont étoit François de Castellane-Adhémar, Comte de Grignan, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant-Général au Gouvernement de Provence, qui a laissé de *Françoise-Marguerite de Sévigné*, sa troisième femme:

Pauline, morte le 3 Juillet 1737, qui épousa *Louis III*, Marquis de *Simiane*, né en 1670, mort le 23 Février 1718.

Cette branche, actuellement éteinte, a produit des Archevêques d'Arles, de Corinthe, plusieurs Evêques, des Chevaliers des Ordres du Roi, de Malte, des Maréchaux-de-Camp, & a fait les meilleures alliances de la Province.

BRANCHE des Seigneurs de Pierrerue.

XVIII. Louis de Castellane-Adhémar fut légataire de son père de la somme de 30000 livres. Il épousa, par contrat du 19 Novembre 1599, *Anne de Bouliers de Mathei*, fille héritière de *Claude*, Seigneur de Pierrerue, & de *Marguerite des Porcellets de Maillane*, & eut:

XIX. Charles de Castellane-Adhémar, Ier du nom, Seigneur de Pierrerue, qui épousa, le 5 Novembre 1628, *Jeanne d'Eyroux*, dont:

XX. Charles de Castellane-Adhémar, IIe du nom, qui épousa, le 31 Juillet 1653, *Anne de Pontevès de Sillans*, & eut deux garçons:

La branche du premier réside à Forcalquier, & N... de Castellane-Adhémar, Capitaine de Vaisseaux, Chevalier de Saint-Louis, en est le chef;

La seconde est établie à Marseille depuis le mariage de N..... de Castellane-Adhémar, Officier de Vaisseaux & Chevalier de Saint-Louis, avec *N... de Mallet*, dont il a deux fils.

BRANCHE des Seigneurs d'Esparron & de Saint-Julien.

XII. Georges de Castellane, fils puîné de Reforciat, Ier du nom, eut de sa femme, dont on ignore le nom, entr'autres enfans:

XIII. Raymond-Geoffroy de Castellane, Seigneur de Saint-Julien & de Reguisse, qui épousa *Philippe d'Esparron*, Dame d'Esparron & de Saint-Julien, dont:

1. Boniface, qui suit;
2. Louis, Seigneur de Saint-Julien, lequel épousa de *Prohane*, Dame d'Esparron:
   N...., mariée, l'an 1522, à *François de Gerente*, Baron de Senas, grand Président de la Cour des Maîtres Rationaux;
3. Et Georges, IIe du nom, auteur de la branche des Seigneurs d'*Aluys* & de *Dine*, éteinte.

XIV. Boniface de Castellane, Seigneur de Reguisse & d'Esparron, testa le 9 Avril 1524. Il épousa, par contrat du 4 Juin 1488, *Honorée de Forbin*, fille du grand *Palamède de Forbin*, Seigneur de Soliers, Gouverneur de Provence, & de *Marguerite de Castillon-Beynes*, & laissa:

1. Gaspard, qui suit;
2. Et Renée, mariée, en 1531, à *Gaspard de Demandols*.

XV. Gaspard de Castellane, Seigneur d'Esparron, de Saint-Julien & de Reguisse, testa le 10 Novembre 1574. Il épousa *Honorée de Lascaris de Tende*, & laissa:

1. Pierre, qui suit;
2. Et Henri, duquel descendent les Seigneurs de *Magnan* & d'*Entrepens*.

XVI. Pierre de Castellane, Ier du nom, Seigneur de Saint-Julien & d'Esparron, prend

Digitized by Google

la qualité de *haut & puiſſant Seigneur, Chevalier de l'Ordre du Roi*, dans ſon teſtament qu'il fit le 7 Septembre 1606. Il épouſa, 1° par contrat du 8 Juillet 1550, *Gabrielle de Glandevès*, fille de *Pierre*, Baron de Faucon, & de *Madeleine de Villemus*; & 2° *Marguerite Silve*. Du premier lit ſont iſſus :

1. JEAN, qui ſuit;
2. POMPÉE, auteur de la branche des Seigneurs de *Novejan*, rapportée ci-après;
3. GASPARD, Chevalier de Malte;

Et quelques filles, mariées dans les Maiſons de *Durand-Fuveau*, de CASTELLANE-LA-VERDIÈRE, & autres.

Du ſecond lit vint :

Un fils, dont on ignore la deſtinée.

XVII. JEAN DE CASTELLANE, I^er du nom, Seigneur d'Eſparron & de Saint-Julien, épouſa, par contrat du 26 Juillet 1579, *Aimare d'Albertas-Gemenos*, mariée, 1° le 6 Octobre 1570, à *François de Gerente*, Baron de Senas. Il eut :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. Et CATHERINE, mariée, en 1609, à *Gaſpard de Thomas*, Baron de Sainte-Marguerite & de la Garde.

XVIII. PIERRE DE CASTELLANE, II^e du nom, Seigneur d'Eſparron & de Saint-Julien, teſta le 27 Novembre 1646 en faveur de ſon fils. Il épouſa, le 16 Août 1615, MADELEINE DE CASTELLANE-MAJASTRE, & laiſſa :

XIX. JEAN DE CASTELLANE, II^e du nom, Seigneur de Saint-Julien & de Bioſc, qui épouſa, le 10 Février 1657, *Madeleine de Sabran*, fille de *Charles*, Seigneur d'Aiguine, & de *Marguerite de Monier de Châteaudeuil*, dont :

CHARLES, qui ſuit;
Et pluſieurs Chevaliers de Malte.

XX. CHARLES DE CASTELLANE, Seigneur d'Eſparron, de Saint-Julien & de Bioſc, fut élu premier Conſul d'Aix, Procureur du pays, l'an 1705, & marié à la fille de *Joſeph-Jean-Baptiſte de Suffren*, Doyen de la Cour du Parlement, & de GENEVIÈVE DE CASTELLANE DE SAINT-JUERS. De cette alliance ſont iſſus :

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;
2. GASPARD, rapporté après ſon frère;
3. N..., qui a épouſé le Marquis de *Savine*, de la Maiſon de *la Font*, en Dauphiné;

Et N.., mariée à *Gaſpard-Amiel de Maurellet*, Marquis de la Roquette, Seigneur de Cabriès, Préſident en la Chambre des Comptes de Provence.

XXI. JEAN-BAPTISTE DE CASTELLANE, Marquis d'Eſparron, Enſeigne des Gardes-du-Corps de Villeroi en Janvier 1739, fait Major de Gendarmerie en 1743, Brigadier le 2 Mai 1744, & Maréchal-de-Camp le 1^er Janvier 1748, a épouſé *Julie de Simiane*, ſeconde fille de *Louis*, Marquis de Simiane, & de PAULINE DE CASTELLANE-ADHÉMAR, dont il lui reſtoit deux filles en 1755.

XXI. GASPARD DE CASTELLANE, ci-devant Chevalier de Malte, dit *le Vicomte de Caſtellane*, Colonel du Régiment de Penthièvre, épouſa, en 1745, *Renée de Fournier*, dont :

1. MARIE-MARGUERITE-MADELEINE-ADÉLAÏDE, morte le 29 Mars 1770. Elle avoit épouſé, par contrat du 18 Novembre 1764, *Charles-Emmanuel-Marie-Madelon de Vintimille-du-Luc*, dit *le Marquis du Luc*;
2. Et MARIE-THÉRÈSE-JOSÈPHE, mariée, par contrat du 13 Juillet 1768, à *Adrien-Joſeph-Ghislain*, Vicomte & Prince de *Berghes*, mort en 1773, dont une fille.

BRANCHE des Seigneurs DE NOVEJAN.

XVII. POMPÉE DE CASTELLANE, fils puîné de PIERRE, I^er du nom, Seigneur d'Eſparron, & de *Gabrielle de Glandevès-Faucon*, mourut en 1612. Il épouſa, en 1580, *Lucrèce Artaud de Montauban*, & laiſſa :

1. JEAN-PIERRE, qui ſuit;
2. JEAN, rapporté après la poſtérité de ſon aîné;
3. & 4. ANTOINE & FRANÇOISE; ils tranſigèrent après la mort de leur père décédé *ab inteſtat*.

XVIII. JEAN-PIERRE DE CASTELLANE, Seigneur de Novejan, eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

XIX. JEAN DE CASTELLANE, Seigneur de Novejan, qui fut père de :

1. MICHEL-ANGE ou JEAN-ANGE, qui ſuit;
2. JEAN-JOSEPH, Abbé de Saint-Léon en Lorraine;
3. Et GABRIELLE-GASPARDE DE CASTELLANE, mariée à *Jean-Baptiſte de Bruges*, Exempt des Gardes-du-Corps, qui a un fils marié, & une fille.

XX. MICHEL-ANGE ou JEAN-ANGE, Seigneur de Novejan, dit *le Comte de Caſtellane*, Gouverneur de Niort, & ci-devant Ambaſſadeur à la Porte, ancien Capitaine du Ré-

Digitized by Google

giment d'Orléans, Dragons, & fait Brigadier des armées du Roi le 1er Janvier 1748, a été Colonel-Lieutenant du Régiment d'Eu depuis 1746, fait Brigadier le 10 Février 1759, & Maréchal-de-Camp le 25 Juillet 1762. Il a épouſé, en 1729, *Catherine de la Treille-Sorbs,* proche parente du feu Cardinal de *Fleury*, Miniſtre d'Etat, dont:

1. Esprit-François-Henri, qui ſuit;
2. Et Jean-Arnaud, né le 11 Décembre 1733, Evêque de Mende.

XXI. Esprit-François-Henri de Castellane-Novejan, dit *le Marquis de Caſtellane,* Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, puis Capitaine de Gendarmerie, actuellement Maréchal-de-Camp, & Chevalier d'honneur de Madame Sophie, épouſa, le 12 Octobre 1750, *Charlotte-Armande Charon de Menars*, née le 26 Décembre 1732, fille de *Michel-Jean-Baptiſte*, Marquis de Menars, & d'*Anne de Caſtera-de-la-Rivière*. Ils eurent:

1. Boniface-Louis-André, né le 4 Août 1758, qui épouſa, le 18 Mai 1778, *Adélaïde-Louiſe-Guyonne de Rohan-Chabot*, née le 18 Janvier 1761, fille de *Charles-Roſalie*, Vicomte de Chabot, & de *Guyonne-Hyacinthe de Pons-Saint-Maurice;*
2. Et Esprit-Boniface de Castellane, né en 1763.

XVIII. Jean de Castellane, fils puîné de Pompée, épouſa *Marguerite de Forêts*, de la Ville de Grignan, & en eut:

XIX. Scipion de Castellane, marié, le 24 Juin 166[illegible], à *Marguerite du Roure de Beauvoir*, dont les deſcendans réſident à Saint-Paul-trois-Châteaux, en Dauphiné.

Cette illuſtre Maiſon a donné plus de 60 Chevaliers à l'Ordre de Malte, & a fait juſqu'à 25 branches, toutes diſtinguées par leurs emplois & leurs alliances. Celles dont on n'a pas rapporté la filiation ſont éteintes, & d'après l'Auteur de l'*Hiſtoire héroïque & univerſelle de la nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 226 & ſuiv., & le *Dictionnaire des Gaules*, on s'eſt contenté de les indiquer pour abréger.

Les armes: *de gueules, à un château d'or ouvert, crénelé & ſommé de trois tours de même, mâçonnées de ſable; celle du milieu plus élevée que les deux autres.*

* CASTELLAR (le), Seigneurie entre Nice & Monaco, qui appartient de tems immémorial à la Maiſon de *Vintimille*, par la branche des *Vintimille-Laſcaris;* quatre de ſes rameaux la poſſèdent aujourd'hui en commun. Cette ancienneté de poſſeſſion a fait dire à un Poète dans ſes adieux aux *Caſtellar* (pièce de vers compoſée pour vanter la ſituation agréable de cette place), ce qui ſuit:

. . . . . .

Illuſtres Laſcaris, votre race féconde
Préſide dans ces lieux depuis près de mille ans

. . . . . .

Guidon Lascaris, des Comtes de Vintimille & de Tende, Auteur dans le XIVe ſiècle de la branche de *Châteauneuf* en Provence, tranſplantée en Languedoc l'an 1593, & perpétuée juſqu'à nos jours, comme on le verra au mot VINTIMILLE, en étoit Seigneur. Il en rendit hommage le 16 Avril 1406, ainſi que de celle de *Golbs*, dont il étoit auſſi Seigneur: on voit l'acte de cet hommage dans les Archives du Roi à Aix, Reg. homm. arm. N, n° 9, p. 23. Ces deux Terres reſtèrent en partage à la poſtérité d'Henri & de Guillaume, fils puînés dudit Guidon. Louis, leur aîné, fut Seigneur de Châteauneuf & de la Garde, en Provence. Voy. CHATEAUNEUF & VINTIMILLE.

CASTELLAS, en Suiſſe. N... de Castellas, Lieutenant-Général, Colonel d'un Régiment Suiſſe de ſon nom, eſt Commandeur de l'Ordre Militaire de Saint-Louis.

CASTELLAS, en Auvergne, originaire du Comté de Foix. N.... de Castellas laiſſa pour enfans:

1. Jean-Antoine, Chanoine, Comte de Lyon, né le 8 Juillet 1735;
2. Jean, né le 8 Août 1741, Cornette au Régiment de Clermont-Prince, Cavalerie;
3. Guillaume, né en Décembre 1744, Chanoine, Comte de Lyon;
4. Henri, né en Avril 1746, Chanoine, Comte de Lyon;
5. Antoine, né le 2 Juin 1748;
6. Isabelle;
7. N..., mariée, en 1758, à *N... de Gueſſier;*
8. Philippine, penſionnaire à Notre-Dame de Saint-Flour;
9. Et Marie.

* CASTELLET (le), Terre & Seigneurie dans le Comté Venaiſſin, qui entra dans la Maiſon de *Galléan* le 4 Octobre 1605, par le mariage d'*Iſabeau de Guilhem*, Dame du

Digitized by Google

Caſtellet & de *Cadarache*, avec *Jean-Vincent de Galléan*, Gentilhomme de la Chambre du Roi en 1622. De cette alliance vint, entr'autres enfans, *François de Galléan*, dit *le Marquis du Caſtellet*, &c., aïeul de *Charles-Noël de Galléan*, Baron des Iſſarts & de Courtines, Sire & Marquis de Salernes, Seigneur des Angles, après la mort de ſon frère cadet, & en cette qualité ſubſtitué au nom & armes de Caſtellane, Comte du Caſtellet. Voy. GALLÉAN.

CASTELLI. JEAN-ANTOINE-MARIE DE CASTELLI, Comte de Cornilian, Chambellan & Lieutenant-Général & Capitaine des Gardes au ſervice du Roi de Pologne, épouſa, en 1721, *Marie-Henriette-Françoiſe-Thérèſe de Boiſſchotte*, fille de *Charles-Erneſt-François*, Comte d'Erps, dont:

FRÉDÉRIC-AUGUSTE-JOSEPH DE CASTELLI.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 de* Boiſſchotte; *aux 2 & 3 de* Lannoy de Flandre; *& ſur le tout d'argent, chargé d'un château de gueules, donjonné de trois tours de même.*

CASTELLO (DE), Maiſon noble & ancienne du Poitou, dont nous ne donnons la Généalogie que de la branche des *Fontaines, Teſſon, les Taſnières*, &c.

JEAN DE CASTELLO, Ecuyer, Seigneur des Fontaines & des Houmes, dans la Paroiſſe de Verine en Poitou, vivoit en 1512, & fut père de

JACQUES DE CASTELLO, Ecuyer, Seigneur des Fontaines & des Houmes, qui épouſa, par contrat du 20 Mai 1530, *Françoiſe Fourré*, fille de *François Fourré*, Ecuyer, Seigneur, Baron de Dampierre-ſur-Boutonne. Il en eut:

PIERRE DE CASTELLO, I^er^ du nom, Ecuyer, Seigneur des Fontaines & des Houmes, qui épouſa, par contrat du 17 Juin 1579, *Anaſtaſie Rochier*, fille de *Jacques Rochier*, Ecuyer, Seigneur de la Fontaine, Paroiſſe de Neré en Poitou, dont:

RENÉ DE CASTELLO, Ecuyer, Seigneur des Fontaines, de Gibourne, & autres lieux, qui épouſa, par contrat du 17 Octobre 1600, *Catherine des Frans*, fille de *René des Frans*, Ecuyer, Seigneur de Lauvagneuſe, & d'*Eſther Eluard*, Dame de Teſſon, les Taſnières & l'Effors. De cette alliance vint:

PIERRE DE CASTELLO, II^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur des Fontaines, Teſſon, les Taſnières, &c., qui épouſa 1° *Marie de Béchillon*, fille de *René de Béchillon*, Ecuyer, Seigneur de Dirlaux, &c.; & 2° par contrat du 14 Mai 1647, *Eliſabeth Gourjault*, fille de *Claude Gourjault*, Ecuyer, Seigneur de Venours. Du premier lit il eut:

MARIE DE CASTELLO, mariée à *N.... de Laurencie*, Chevalier, Seigneur de Villeneuve-la-Comteſſe en Poitou, maintenu dans ſa *Nobleſſe de race* en 1666, par Ordonnance de M. d'*Agueſſeau*, Intendant de Limoges.

Et du ſecond lit:

GASPARD, qui ſuit;
Et autres enfans, qui n'ont pas laiſſé de poſtérité.

GASPARD DE CASTELLO, Ecuyer, Seigneur de l'Effors, les Taſnières, &c., ancien Capitaine au Régiment de Navarre, fut maintenu en 1600, avec PIERRE, ſon frère aîné, dans leur *nobleſſe de race*, par Ordonnance de M. *Pinon*, Intendant de Poitiers. Il épouſa, par contrat du 16 Août 1698, *Eliſabeth Gadouin*, fille de *Thomas Gadouin*, Ecuyer, Seigneur des Morinières, & de *Marguerite de Perichon*, Dame de la Touche-Marteau. De ce mariage naquit pour fille unique:

MARGUERITE-ELISABETH DE CASTELLO, morte en 1753, mariée, par contrat du 26 Avril 1717, à *Jacques-Charles-François de la Perrière*, Ecuyer, Seigneur de Roiffé, dont poſtérité. Voy. DE LA PERRIÈRE.

Les armes: *d'or, à trois aigles éployées à deux têtes, bécquées, onglées & couronnée de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.* (Mémoir dreſſé ſur titres originaux communiqués).

CASTELLOBRANCO, famille ancienne & illuſtre de Portugal, dont la branche aînée a fini à

LOUP VAS DE CASTELLOBRANCO, III^e^ du nom, qui a laiſſé de Dona *Guiomar de Mello*:

Dona ISABELLE de Noronha, mariée à FRANÇOIS DE MELLO DE CASTELLOBRANCO, Seigneur de la Terre de Roriça, dont la poſtérité ne ſubſiſte plus.

Les autres branches de cette Maiſon ſont:
Celle des Seigneurs de *Pombeiro*, dont étoit Dom PIERRE DE CASTELLOBRANCO, III^e^ du nom, mort ſans poſtérité le 2 Avril 1733. Il épouſa 1° *Lucie de Meneſès*; & 2° *Marie-Roſe de Noronha*;
Celle de *Villanova*, fondue avec celle de *Lancaſtre*, des Grands-Commandeurs d'Avis.

Digitized by Google

Celle de *Meirinhes Mores*, du Royaume, incorporée dans la Maiſon de *Maſcarenhas*, de la branche des Comtes d'*Obides*;

Et la branche des Comtes de *Redondo*, fondue dans celle de *Souſa*, Seigneurs de *Gouvea*.

CASTELLOBRANCO, dits de LEIRIA, Maiſon qui commence à

ANTOINE DE CASTELLOBRANCO, établi dans la ville de Leiria, en Portugal, avec ſon père DIEGUE VAS DE CASTELLOBRANCO.

Elle ſubſiſte dans

PIERRE DE SOUSA DE CASTELLOBRANCO, Seigneur de Guardova, Capitaine de Vaiſſeau, Colonel au Régiment de la Marine, qui a ſervi dans la guerre contre l'Eſpagne ſur terre, & s'eſt trouvé au combat naval de Gibraltar en 1705; au ſecours des Vénitiens en 1717; & au combat naval de 1718 de la Flotte Chrétienne contre celle des Ottomans. Il épouſa ſa nièce HÉLÈNE-MAHAUDE DE CASTELLOBRANCO, fille d'ANTOINE VAS DE CASTELLOBRANCO, Commandeur de Sainte-Marie de Caminha, Secrétaire de FRANÇOIS, Infant de Portugal, dont ſont nés :

1. JOSEPH DE SOUSA DE CASTELLOBRANCO, né le 2 Mai 1710, mort en bas âge;
2. Et ANTOINE DE SOUSA DE CASTELLOBRANCO, qui n'avoit pas encore pris d'alliance en 1734. Voy. Moréri.

*CASTELNAU, ancienne Maiſon éteinte, qui eſt originaire du pays de Bigorre, & a pris ſon nom de la fortereſſe de Caſtelnau en Azun, au Bailliage de Lavedan, ſituée ſur les monts Pyrénées, laquelle de tems immémorial appartenoit aux aînés de cette famille. Le premier, du nom de CASTELNAU, dont on ait connoiſſance eſt

I. JEAN-BERNARD, Seigneur de CASTELNAU en Azun. On lui donne pour ſœur ISABEAU DE CASTELNAU, femme de *Bernard*, Baron de *Coaraze*; ſon épouſe fut *Urſule de Toulouſe*, avec laquelle il vivoit l'an 1260, & dont il eut entr'autres enfans :

II. BERNARD, Ier du nom, Seigneur DE CASTELNAU, mort avant 1300, qui laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom :

III. MENAUD, Seigneur DE CASTELNAU, Chevalier, vivant en 1339, qui eut de ſa femme, dont le nom eſt inconnu :

IV. GARCIE-ARNAUD, Ier du nom, Seigneur DE CASTELNAU, qui vivoit en 1350. Il épouſa *Mahaut de la Loubère*, dont il eut entr'autres enfans :

V. JEAN-RAYMOND, Seigneur DE CASTELNAU, Chevalier, vivant en 1367, qui épouſa *Alpais de Levis*, de la Maiſon de *Mirepoix*, dont :

VI. OUDET, Seigneur DE CASTELNAU, Chevalier, vivant l'an 1400, qui avoit épouſé *Catherine de Gramont*, dont il eut :

1. BERNARD, qui ſuit;
2. Et RAYMOND-GARCIE, Seigneur de la Mauviſſière, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après.

VII. BERNARD, IIe du nom, Seigneur DE CASTELNAU, Chevalier, vivant en 1412, épouſa *Condor de Barege*, dont vint :

VIII. GARCIE-ARNAUD, IIe du nom, Seigneur DE CASTELNAU, de la Loubère, Julos, Linhac & Eſcobrires, qui vivoit en 1431, & avoit épouſé *Jacquette des Angles*, Dame de la Loubère; veuve de *Bernard de Baſillac*, Seigneur de Loir, dont elle avoit des enfans. Il en eut :

IX. RAYMOND-GUILHEM, Seigneur DE CASTELNAU, Chevalier, qui vivoit en 1447, & mourut l'an 1449. Il avoit épouſé *Catherine de Manas*, fille de *Bertrand de Manas*, Chevalier, Seigneur de Montbardon, dont :

1. BERNARD, Seigneur de Caſtelnau, de la Loubère & Miélan en 1475, mort ſans hoirs;
2. Et LANCELOT, qui ſuit.

X. LANCELOT, Seigneur DE CASTELNAU, de la Loubère, Julos & Argelles, Chevalier, vivant en 1477, teſta l'an 1508. Il épouſa *Marguerite de Coaraze*, fille de *Bernard de Coaraze*, Baron de Vérac, & de *Brunette*. Ils eurent :

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. JEAN, qui fut d'Egliſe;
3. DOMINIQUE, Chevalier, Seigneur de Lyhac, dans le Comté de Bigorre;
4. ANNE, mariée à *Arnaud-Guillaum de Saint-Paſtour*, Seigneur de Bonrepos;
5. FRANÇOISE, mariée, l'an 1507, à *Pierre de Lavedan*, Seigneur d'*Horgues*, fils de *Bernard de Lavedan*;
6. Et JEANNE, mariée au Seigneur de *Conſiſe*, au pays de Lavedan.

XI. ANTOINE, Seigneur DE CASTELNAU, de la Loubère & de Miélan, épouſa, en 1510, *Catherine de Bazilac*, fille de *Pierre*, Baron de *Bazilac*, & de *N.... de Levis*, dont il eut :

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. Et ANNE, mariée à *Menaud de Bourbon*, Baron de Barbazan, fils de *Jean de Bourbon*, Vicomte de Lavedan, & d'*Antoinette d'Anjou*.

Digitized by Google

XII. Claude de Castelnau, dit de *Coaraze*, Chevalier, Seigneur de Caſtelnau, de la Loubère, de Coaraze et de Miélan, épouſa, l'an 1558, *Andrée d'Antin*, fille d'*Arnaud*, Baron d'*Antin*, Sénéchal de Bigorre, et d'*Anne d'Andouins*, ſa première femme. De ce mariage vinrent :

1. Jean, Chevalier, Seigneur de Caſtelnau, mort ſans hoirs l'an 1580 ;
2. Et Etienne, qui ſuit.

XIII. Etienne-de-Castelnau de Coaraze, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Caſtelnau, de la Loubère & de Miélan, Baron de Verac en 1582, épouſa *Jeanne de Bazillac*, fille unique d'*Etienne de Bazillac*, & de *Françoiſe de Lévis*, dont il eut :

1. N... Baron de la Loubère, mort à Paris ſans hoirs l'an 1621 ;
2. Etienne, qui ſuit ;
3. Jean-Jacques, Chevalier, qui a été marié en Béarn, & a laiſſé des enfans ;
4. Jean-François, Chevalier de Malte ;
5. Louis, Chevalier, mort ſans hoirs ;
6. Antonin, Chevalier ;
7. Jeanne-Angélique, mariée, par contrat du 10 Août 1629, à *Jean-Claude de Lévis*, Seigneur de Leran ;
8. & Louise, mariée à *François Ier*, Marquis d'*Oſſun*.

XIV. Etienne de Castelnau de Coaraze, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Caſtelnau, de la Loubère, Julos & Miélan, épouſa *Paule de Saint-Sivié-Montaut*, fille unique de *Bernard*, Seigneur de Saint-Sivié & de Montaut, dont il eut deux fils & une fille.

BRANCHE
des Seigneurs de la Mauvissière.

VII. Raymond-Garcie de Castelnau, Chevalier, ſecond fils d'Oudet, Seigneur de Caſtelnau, & de *Catherine de Gramont*, vivoit l'an 1412, & eut pour fils :

VIII. Menaud de Castelnau, Chevalier, qui ſuccéda à ſon père l'an 1449, & laiſſa :

IX. Jean de Castelnau, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de la Rivière en 1461, lequel eut de ſon épouſe, dont le nom eſt inconnu :

1. Jacques, Seigneur de la Rivière, mort ſans être marié ;
2. & Pierre, qui ſuit.

X. Pierre de Castelnau, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de la Rivière après ſon frère aîné, & de la Princerie, s'attacha au ſervice de Louis, Duc d'Orléans, depuis Roi ſous le nom de Louis XII, qui le fit Ecuyer de ſon Ecurie, & épouſa, l'an 1482, *Jeanne de Valée*, Dame de Puygabil, veuve de *Jacques Guy*, Seigneur d'*Aviré*, près d'Amboiſe. Il en eut :

1. Jacques, Seigneur de la Rivière ;
2. Pierre, Chevalier, mort ſans hoirs ;
3. Louis, Chevalier, mort aux guerres d'Italie ;
4. Jean, qui ſuit ;
5. Louise, mariée à *Hector du Dreſnay*, Seigneur de Cholet ;
6. Et Marguerite, mariée au Seigneur de *Saint-Briz*.

XI. Jean de Castelnau, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Mauviſſière, de la Princerie & du Rouvre en 1507, & Capitaine d'Infanterie, épouſa, par contrat du 21 Octobre 1514, *Jeanne du Meſnil*, fille de *François*, Seigneur *du Meſnil*, en la Paroiſſe de Braye, & de *Louiſe de Villebon*. Il eut :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Michel, Chevalier, auteur de la ſeconde branche des Seigneurs de *la Mauviſſière*, rapportée ci-après ;
3. Vespasien, Chevalier, qui fut tué au ſiège de Saint-Jean d'Angely en 1569 ;
4. Titus, Chevalier, Seigneur de la Princerie en Touraine, qui fut Gentilhomme ordinaire & Capitaine des Gardes-Suiſſes de M. le Duc d'Alençon, frère du Roi Charles IX, fut aſſaſſiné à la Cour de René de Courtenay, en 1573. Il épouſa ſans enfans, *Jeanne de Courtenay*, veuve de *Guillaume de Saint-Phalle*, Seigneur de Neuilly, & fille de *René de Courtenay*, Seigneur de la Ferté-Loupière, & de *Perrenelle de la Roche* ;
5. François, Chevalier, Conſeiller & Aumônier du Roi, & Abbé de Cuſſy, au Diocèſe de Laon ;
6. Jeanne, mariée au Seigneur de *Coligère*, près l'Encloiſtre ;
7. Marguerite, mariée au Seigneur de *Boiſmaiſtre* en Berry ;
8. Marie, mariée au Seigneur *du Breuil*, en la Paroiſſe de Neuvy en Touraine ;
9. Et Madeleine, morte fille.

XII. Pierre de Castelnau, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Mauviſſière & du Rouvre, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller en ſes Conſeils, premier Maître-d'Hôtel de François de France, Duc d'Anjou & de Brabant en 1581, ſon Lieutenant-Général aux Comté du Maine & Seigneurie de Château-du-Loir, fut aſſaſſiné à Dunkerque où

Digitized by Google

il étoit avec le Duc d'Alençon, peu de jours après le maſſacre d'Anvers en 1585. Il avoit épouſé 1° *Jeanne Hamelin*, d'une Maiſon de Touraine, établie en Anjou, fille de *René Hamelin*, Seigneur des Moulins, & de *Madeleine le Veneur*, Dame d'Eſpinay; & 2° *Marguerite de Sigonneau*, veuve de *François de Grugelin*, Sieur de Vaugelay, & fille de *Macé de Sigonneau*, Seigneur de la Perdrillière, & de *Jeanne d'Amours*. Il n'eut point d'enfans du premier lit; mais du ſecond vinrent:

1. Christophe, qui ſuit;
2. Mathurin, Chevalier, auteur de la branche des Seigneurs du *Rouvre*, rapportée ci-après;
3. Et Françoise, mariée à *François de Juſton*, Seigneur de la Foſſe.

XIII. Christophe de Castelnau, Chevalier de l'Ordre du Roi, & ſon Maître-d'Hôtel ordinaire, Seigneur de la Mauviſſière & des Monceaux, ſervit le Roi dans ſes armées, fut pris en une rencontre en 1581, & fut enterré à Croſmière en Anjou. Il avoit épouſé *Renée de Boiſnay*, fille de *François de Boiſnay*, Seigneur de la Motte, Saint-Lubin, & de *Louiſe de Saint-François*, dont il eut:

1. Urban, qui ſuit;
2. Anne-Michel, Chevalier, Abbé de Cuſſy;
3. Et Louis, Seigneur en partie de la Mauviſſière, rapporté après ſon frère aîné.

XIV. Urban de Castelnau, Chevalier, Seigneur en partie de la Mauviſſière, de la Haye & de la Foſſe, mourut avant ſon père au ſiège de Montauban en 1621, & avoit épouſé *Marie de Sarcé*, Dame de la Haye, fille de *Jean de Sarcé*, Seigneur de la Haye, & de *Jacqueline de Juſton*. Il laiſſa:

1. Anne, Chevalier, Seigneur en partie de la Mauviſſière & de la Haye, mort âgé de 18 ans, en l'Abbaye de Cuſſy, au retour de ſa première campagne;
2. Et Urbane, Dame en partie de la Mauviſſière, qui a porté tous les biens de ſa branche, par mariage, à *Jacques de Segraye*, Seigneur de Segraye au pays du Maine, fils aîné de *Louis*, Seigneur de Segraye, & de *Madeleine de Boucher*.

XIV. Louis de Castelnau, Chevalier, Seigneur en partie de la Mauviſſière & de Bois-Joly, troiſième fils de Christophe, Chevalier, Seigneur de la Mauviſſière, & de *Renée de Boiſnay*, fut Capitaine d'Infanterie, & épouſa, le 2 Décembre 1624, *Marguerite de Tours*, Dame de la Grâce, fille de *Jean de Tours*, Seigneur de la Badie, & de *Marguerite de Belrieu*. Il en eut:

1. Christophe, Chevalier, qui vendit la Seigneurie de la Mauviſſière l'an 1655 à Gilles de Rougé, Ecuyer, Seigneur de Roiſſon, & demeuroit en Guyenne;
2. Gabriel, Chevalier;
3. Et Marguerite, qui épouſa, l'an 1653, *Jean-Pierre de Belrieu*, Seigneur de Saint-Dizier, fils de *Jean de Belrieu*, Seigneur de Saint-Dizier, & de *Marie de Bergnes*.

BRANCHE des Seigneurs du Rouvre.

XIII. Mathurin de Castelnau, Chevalier, Seigneur du Rouvre en Touraine, & de Bois-Joly, Maître-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie & Capitaine au Régiment des Gardes du Roi, ſecond fils de Pierre, II° du nom, Chevalier, Seigneur de la Mauviſſière, & de *Marguerite de Sigonneau*, ſa ſeconde femme, mourut au ſiège de Montpellier en 1622, & fut enterré au Prieuré de l'Encloiſtre, près Samblançay en Touraine. Il avoit épouſé *Marie Genton*, fille de *Durand Genton*, Seigneur de Millaudres, & de *Marie de Walcob*. De ce mariage vinrent:

1. Charles, Chevalier, Seigneur de Quincy en Berry, qui épouſa *Gabrielle de Vièvre*, fille de *Claude de Vièvre*, Seigneur de la Salle, & de *Marie de l'Eſtang*, dont il eut:

   Marie de Castelnau, Religieuſe Carmélite de Paris.

2. Louis, qui ſuit;
3. Gabrielle, mariée à *René de Bets*, Seigneur de la Rheſeloire, fils de *Charles*, Seigneur de la Rheſeloire, & de *Madeleine de Hélieu*;
4. Marguerite, Religieuſe à l'Encloiſtre en Touraine;
5. Et Angélique, Religieuſe au même lieu.

XIV. Louis de Castelnau, Chevalier, Seigneur du Rouvre, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & Gouverneur de Bourbourg, épouſa *Marguerite de Palluau*, fille de *Denis de Palluau*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Madeleine de Montholon*. Il en eut:

1. Jacques, Chevalier, qui fut Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie;
2. Jérôme, deſtiné à l'Etat Eccléſiaſtique;
3. Et Catherine, Religieuſe au Couvent des Urſulines à Corbeil.

Digitized by Google

SECONDE BRANCHE des Seigneurs DE LA MAUVISSIÈRE.

XII. MICHEL DE CASTELNAU, Ier du nom, Chevalier, Seigneur en partie de la Mauviſſière, Baron de Jonville & de Concreſſant, d'Ièvre-le-Châtel, Comte de Beaumont-le-Roger, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller en ſes Conſeils, Capitaine de 100 hommes d'armes de ſes Ordonnances, & Gouverneur pour Sa Majeſté de Saint-Dizier, ſecond fils de JEAN, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Mauviſſière, &c., & de *Jeanne du Meſnil*, fut employé dans diverſes négociations du tems des Rois CHARLES IX & HENRI III, & principalement à l'Ambaſſade d'Angleterre, dans laquelle il ſe rendit célèbre. C'eſt lui qui a écrit les *Mémoires* que le Sieur le Laboureur a mis au jour, avec ſa Généalogie. Il teſta à Londres en 1585, mourut en 1592, & avoit épouſé, l'an 1575, *Marie Bochetel*, fille de *Jacques Bochetel*, Seigneur de Brouilliamenon, & de *Marie de Morogues*. Il eut:

1. EDOUARD-ROBERT, Chevalier, Baron de Jonville, qui fut tué en duel à Paris, ſans enfans;
2. JACQUES, qui ſuit;
3. CATHERINE-MARIE, née en Angleterre, Dame de la Lande, morte à Montigny le 2 Juillet 1612, laiſſant poſtérité, qui épouſa, l'an 1595, *Louis de Rochechouart*, Seigneur de la Broſſe de Jars. Voy. ROCHECHOUART;
4. Et ELISABETH, née auſſi en Angleterre, tenue ſur les Fonts-de-Baptême par la Reine ELISABETH, & morte jeune.

XIII. JACQUES DE CASTELNAU-BOCHETEL, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de la Mauviſſière, Baron de Jonville, & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, recueillit la ſucceſſion de ſon aïeul maternel, à condition d'en porter le nom. Il mourut en 1647, & fut enterré à Bourges. Il avoit épouſé, en 1610, *Charlotte de Rouxel*, dite de *Medavy*, fille de *Pierre de Rouxel*, Baron de *Medavy*, Bailli d'Evreux, Gouverneur de Verneuil & d'Argentan, & de *Charlotte de Hautemer-Fervaques*. Il en eut:

1. HENRI, Chevalier, Baron de Jonville, tué d'un coup de canon au ſiège de la Rochelle l'an 1627, ſans avoir été marié;
2. FRANÇOIS, Chevalier, Baron de la Mauviſſière, tué en duel à Paris en 1635;
3. JACQUES, qui ſuit;
4. MARIE, mariée, 1° en 1642, à *Jean de Pierre-Buffière*, Baron de Comborn, Marquis de Chambaret, fils de *Henri de Pierre-Buffière*, Marquis de Chambaret & de *Françoiſe de Pierre-Buffière*; & 2° à *Philibert de Thurin*, Chevalier, fils de *Philibert de Thurin*, Préſident au Grand-Conſeil, & de *Catherine le Picart*;
5. ANNE, Religieuſe en l'Abbaye de Gomer-Fontaine, dont elle a été Abbeſſe;
6. Et N..... morte fille.

XIV. JACQUES DE CASTELNAU, IIe du nom, Chevalier, Marquis de Caſtelnau, Baron de Jonville, Seigneur de Saint-Lézaire, Saint-Georges, Poyneux, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Lieutenant-Général en ſes Armées, Gouverneur de Breſt, & Maréchal de France, fit ſes premières armes en Hollande, & de retour en France, il ſervit aux ſièges & priſes de Corbie en 1636; du Caſtelet, en 1638; de Heſdin, en 1639; d'Arras, en 1640; & d'Aire, en 1641; ſe ſignala au combat de Fribourg en 1644; & à la bataille de Norlingue en 1645, où il ſervit en qualité de Maréchal-de-Bataille, fut enſuite Maréchal-de-Camp, Gouverneur de la Barrée en 1647, & de Breſt en 1648; & nommé Chevalier des Ordres du Roi le 9 Février 1651. La Terre de Caſtelnau fut érigée en *Marquiſat* en 1652, en faveur du Maréchal, pour lui, ſes hoirs & ayant-cauſe. Il eut le commandement de l'aîle gauche de l'armée à la bataille de Dunes, près Dunkerque, le 14 Juin 1658; fut bleſſé deux jours après au ſiège de cette place, dont il mourut à Calais le 15 Juillet 1658 en ſa 38e année, ayant été honoré du bâton de Maréchal de France, par Lettres données à Mardick le 20 Juin précédent, regiſtrées au Greffe de la Connétablie à Paris, après ſa mort, le 12 Décembre 1658. Son corps fut porté à Bourges, où il eſt enterré dans l'Egliſe des Jacobins. Il avoit épouſé, au mois de Mars 1640, *Marie de Girard*, morte le 19 Juillet 1696, fille de *Pierre de Girard*, Seigneur de l'Eſpinay, Conſeiller & Maître-d'Hôtel du Roi, dont il a laiſſé:

1. MICHEL, qui ſuit;
2. MARIE-MADELEINE, morte à 12 ans en l'Abbaye de Gomer-Fontaine au mois d'Octobre 1656;
3. Et MARIE-CHARLOTTE, née en 1647, morte le 29 Janvier 1694, qui épouſa, le 15 Mai 1668, *Antoine-Charles*, Duc de *Gramont*, Pair de France, dont elle fut la première femme. Voy. GRAMONT.

Digitized by Google

XV. MICHEL DE CASTELNAU, II^e du nom, Chevalier, Marquis de Caſtelnau, Baron de Jonville, Gouverneur de Breſt & Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, mourut à Utrecht le 2 Décembre 1672, âgé de 27 ans, de la bleſſure qu'il reçut à l'attaque d'Ameyden. Il avoit épouſé *Louiſe-Marie Foucault*, morte le 4 Juillet 1709, fille de *Louis Foucault*, Comte du Daugnon, Maréchal de France, & de *Marie Fourré-de-Dampierre*. Il en eut :

1. HENRIETTE-JULIE, morte le 24 Septembre 1716, dans ſon Château de la Buzardière, au pays du Maine, ſeconde femme de *Nicolas de Murat*, dit *le Comte de Murat*, Comte de Gilbertez, Baron de Cronces & de Pleaux, Seigneur de Villeneuve & de Brouſſe, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & lors veuf de *Marie de la Tour-de-Murat*;
2. MARIE-CÉSARIE, Chanoineſſe à Eſpinal;
3. Et N... morte fille.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au château ouvert d'argent, crenelé & maçonné de ſable, & ſommé de trois donjons avec leurs girouettes*, qui eſt DE CASTELNAU; *aux 2 & 3 d'or, à deux loups paſſans l'un au-deſſus l'autre, de ſable*, qui eſt DE LA LOUBÈRE; & ſur le tout, *d'or, à trois chevrons de ſable*.

CASTELPERS, en Rouergue. RAYMOND DE CASTELPERS hérita de la Vicomté de Panat. *Jean de Lévis*, oncle de ſa femme, ſe voyant ſans enfans, le fit ſon héritier. Il épouſa, le 16 Avril 1513, *Marguerite de Narbonne*, fille de *Jean*, Seigneur de Talleyrand, & d'*Iſène* ou *Alix de Lévis*, & eut entr'autres enfans :

JEAN DE CASTELPERS, qui teſta le 2 Octobre 1557. Il avoit épouſé, le 17 Janvier 1550, *Jeanne de Clermont-Lodève*, qui fit ſon teſtament le 12 Mars 1598, & laiſſa :

JEAN DE CASTELPERS, Baron de Panat, Vicomte de Peyrebrune, &c., qui mourut le 12 Mars 1598. Il épouſa, le 10 Avril 1570, *Anne de Lévis-Quelus*, fille d'*Antoine*, Chevalier des Ordres du Roi. De ce mariage vint :

DAVID DE CASTELPERS, Vicomte de Panat, marié à *Anne de Verne-de-Corneillan*, fille d'*Antoine*, Vicomte de Corneillan, & de *Jeanne de Lau*, dont :

ANNE DE CASTELPERS, qui épouſa, le 27 Octobre 1635, ſon couſin, *Louis de Brunet-de-Caſtelpers*, Baron de Pujols & de Caſtelpers, Vicomte d'Ambialet & Montbans, auquel elle porta les Vicomtés de *Panat* & de *Cadars*, & pluſieurs autres Terres conſidérables. Voy. BRUNET.

* CASTERA, Terre & Seigneurie en Languedoc, Diocèſe de Rieux, dont Louis XIII fit don à *Jacques de Minut*, Sénéchal de Rouergue, en faveur duquel il l'érigea en *Marquiſat*. Ce Marquis étoit fils de *Georges de Minut*, Gentilhomme Milanois, qui étoit en France ſous le Roi FRANÇOIS I^er, & qui fut premier Préſident du Parlement de Toulouſe le 4 Août 1425. *Jacques de Minut* fut père d'*Antoine de Minut*, Baron de Caſtera, qui épouſa *Marthe du Potier-la-Terraſſe*. Il ne vint de ce mariage qu'une fille, *Anne de Minut-de-Caſtera*, qui épouſa *Charles de Gontaut*, Seigneur de Cabrères, Baron de Gramat & de Loubreſſec, Page de la Chambre de Louis XIII, qui teſta le 20 Août 1660. (*Tablettes généal.*, part. VIII.)

CASTIGLIONE, Maiſon originaire de Milan, qui a donné en 1227 un Cardinal dans GEOFFROY CASTIGLIONE, élu Pape en 1241, ſous le nom de CÉLESTIN IV, qui mourut le 8 Octobre 1241. Son neveu, GEOFFROY CASTIGLIONE, fut créé Cardinal en 1244, & mourut en 1245. BRANDO CASTIGLIONE fut fait Evêque de Plaiſance par le Pape GRÉGOIRE XII, & JEAN XXII le mit au nombre des Cardinaux en 1411. Le Pape MARTIN V l'envoya Légat en Allemagne, & EUGÈNE IV l'employa en Lombardie, où il mourut en 1443, âgé de 93 ans. JEAN CASTIGLIONE, Evêque de Pavie, envoyé Nonce en Allemagne par le Pape NICOLAS V, fut créé Cardinal en 1456 par CALIXTE III, & PIE II lui confia la Légation de la Marche d'Ancône : il mourut à Macerata le 14 Avril 1460. CHRISTOPHE CASTIGLIONE, célèbre Juriſconſulte du XV^e ſiècle, enſeigna le Droit dans les Univerſités de Parme, de Pavie & de Sienne, & mourut à Pavie le 16 Mai 1425. Voy. Moréri.

* CASTILLE, Royaume le plus conſidérable d'Eſpagne en Europe, qui n'étoit autrefois qu'un *Comté* dépendant des Rois de *Léon*, & qui ne fut honoré du titre de *Royaume* qu'en 1037, du tems du Roi FERDINAND. La Caſtille fut gouvernée par des Comtes depuis FERDINAND GONZALÈS vers 904 ou 930, juſqu'à GARCIA-FERNANDEZ, mort ſans enfans en 1028, laiſſant cette Souveraineté à NAGNA, ſa ſœur, femme de SANCHE, dit *le Grand*, Roi de Navarre, qui l'érigea en Royaume.

Digitized by Google

FERDINAND II, Roi de *Léon*, héritant de ſon petit-neveu, Roi de Caſtille, unit en ſa perſonne ces deux Royaumes vers 1217. Il a été uni à l'Aragon ſous FERDINAND & ISABELLE en 1474, en comptant depuis la mort de HENRI, Roi de Caſtille, ou en 1467, en comptant depuis que JEANNE, fille de HENRI IV, ſe fit Religieuſe dans le Monaſtère de Coïmbre.

On trouve dans Moréri la ſucceſſion chronologique & généalogique des Comtes & des Rois de Caſtille juſqu'à JEANNE, Reine de Caſtille, de Léon, d'Aragon, de Grenade, de Naples, de Sicile, &c., née le 6 Novembre 1479, morte le 11 Avril 1555, mariée, le 21 Octobre 1496, à PHILIPPE Ier D'AUTRICHE, Roi d'Eſpagne. Elle eut entr'autres enfans CHARLES V, Empereur & Roi d'Eſpagne.

Les Maiſons ſorties des Rois de Caſtille ſont :

1. Les Ducs de *Medina del Rioſeco*, ſortis de FERDINAND Ier, bâtard de Caſtille, né en 1333, fils naturel d'ALPHONSE XI, Roi de Caſtille & de Léon. Ils ont fini à JEAN-THOMAS-HENRIQUÈS de *Cabrera*, Amirante de Caſtille, qui, en 1702, quitta le ſervice d'Eſpagne, & mourut en 1705 à Eſtremos, ſur les frontières de Portugal. Les Connétables de Caſtille, ſurnommés *Henriquès*, Ducs de Médina del Rioſeco & de Ribera, portoient les armes de Caſtille, & étoient iſſus d'un bâtard de Caſtille ;

2. Les Seigneurs de *Lunel*, ſortis de FERDINAND, Infant de Caſtille, dit de *la Cerda*, dont ſa poſtérité prit le nom, fils aîné d'ALPHONSE XI, Roi de Caſtille & de Léon. Les Seigneurs de *la Cerda* ont fini à LOUIS DE LA CERDA, IIe du nom, mort en 1469, ne laiſſant qu'une fille ;

3. Les Seigneurs de *Lara*, ſortis des précédens par FERDINAND DE LA CERDA, ſecond fils de FERDINAND, Infant de Caſtille, & de BLANCHE DE FRANCE, fille du Roi SAINT LOUIS, qui n'ont formé que II degrés ;

4. La branche des Seigneurs de *Penafiel*, qui a eu pour auteur MANUEL, Infant de Caſtille, ſeptième fils de SAINT FERDINAND, IIIe du nom, Roi de Caſtille & de Léon, & de *Béatrix de Souabe*, mort en 1285. Cette branche a fini à JEAN-MANUEL, qui n'a eu que *Marine*, mariée, en 1489, à *Baudouin*, bâtard de Bourgogne ;

5. Et les Comtes d'*Aumale*, qui ſont ſortis des Rois de Caſtille par FERDINAND, Infant de Caſtille, fils puîné de SAINT FERDINAND. Il porta le titre de *Comte d'Aumale*, & prit le ſurnom de *Ponthieu*, qu'il laiſſa à ſa poſtérité, finie à JEAN DE PONTHIEU, IIe du nom, Comte d'Aumale, &c., qui laiſſa BLANCHE DE PONTHIEU, Comteſſe d'Aumale, morte le 12 Mai 1387 ; mariée en 1340 à *Jean V*, Comte d'Harcourt, Seigneur d'Elbeuf ; & JEANNE DE PONTHIEU, Dame d'Epernon, mariée à *Jean VI*, Comte de Vendôme & de Caſtres, mort le 30 Mai 1376. Voy. Mariana, *Hiſt. d'Eſpagne* ; Imhoff, Moréri, &c.

CASTILLE, famille originaire de Paris. PHILIPPE CASTILLE, Receveur-Général du Clergé de France en 1580, & Secrétaire du Roi le 16 Février 1588, eut de *Geneviève Guérin* :

1. PHILIPPE, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS, auteur de la branche de *Villemareuil*, rapportée ci-après ;
3. PIERRE, auteur de celle de *Montjeu*, qui viendra en ſon rang ;
4. MARIE, mariée à *Pierre de Larche*, Préſident aux Enquêtes ;
5. Et N..., Religieuſe.

PHILIPPE DE CASTILLE, Seigneur de Chenoiſe, Grand-Maître des Logis de la Maiſon du Roi, épouſa *Catherine de Ligny*, fille de *N... de Ligny*, Receveur des Conſignations, dont :

1. PHILIPPE, commandant 400 Vénitiens, mort en revenant ;
2. ROGER, tué à la bataille d'Avein en 1635, commandant un Régiment de Cavalerie ;
3. JEAN, qui ſuit ;
4. FRANÇOIS, Capitaine dans le Régiment de Varimont, mort à la Mothe ;
5. CÉSAR, Page du Duc d'Orléans tué en duel ;
6. CATHERINE, morte le 24 Septembre 1635, mariée à *Gilbert-Gaſpard de Montmorin*, Comte de Saint-Herem, mort le 27 Février 1660 ;

Et trois filles, dont deux Religieuſes au Pont-aux-Dames, & la troiſième à Clermont.

JEAN DE CASTILLE, Marquis de Chenoiſe, Baron de Boucaut en 1639, en faveur duquel la Seigneurie de Chenoiſe fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Mai 1652, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 6 Septembre & 15 Décembre 1653, épouſa *Diane-Louiſe de Bouvent*, fille de *Thomas*, Baron de Troiſly, Seigneur de Fleurre, Gentilhomme de la Cham-

Digitized by Google

bre du Roi, & d'*Eliſée de Miremont*, dont:

1. & 2. François-Philippe & Jean;
3. Alphonse, qui ſuit;
4. Marie-Madeleine, morte ſans enfans le 7 Octobre 1738, âgée de plus de 96 ans, mariée, le 4 Octobre 1663, à *Euſtache de Conflans*, Comte de Vezilly;

Et deux filles, Religieuſes.

Alphonse de Castille, Marquis de Chenoiſe, Lieutenant de Roi de Champagne & de Brie, mourut le 18 Février 1713. Il avoit épouſé *Anne-Marguerite Ranchin*, dont:

Philippe-Gaspard de Castille, Marquis de Chenoiſe, Baron de Troiſly, Vicomte de Nesle, Lieutenant de Roi en Champagne & Brie, auparavant Enſeigne des Gendarmes d'Anjou, qui mourut en Mai 1726. Il avoit épouſé, en 1716, *Marguerite-Françoiſe-Gabrielle d'Eſtancheau*, morte le 20 Mai 1762, fille de *Gabriel d'Eſtancheau*, Secrétaire du Roi & des Commandemens de Monseigneur, aïeul du Roi Louis XV, & de *Catherine-Charlotte Augis*, dont:

Charlotte-Gabrielle, morte le 11 Février 1738, âgée de 20 ans, mariée au Marquis de *Vaugenlieu*, Capitaine dans le Régiment du Roi Dragons;

Louise-Marguerite, mariée, en Mai 1741, à *Robert Langlois*, Sieur de la Fortelle, Préſident en la Chambre des Comptes de Paris;

N... qui a épouſé le Marquis d'*Hervilly*;

Et N... de Castille, dont nous ignorons la deſtinée.

Les armes: *de gueules, à une tour de Caſtille d'or.*

BRANCHE DE VILLEMAREUIL.

François de Castille, Seigneur de Villemareuil, ſecond fils de Philippe, & de *Geneviève Guérin*, Receveur-Général du Clergé en 1598, Receveur-Général des Décimes en 1606, Secrétaire du Roi le 20 Mai 1607, & Surintendant de la Maiſon du Duc d'Orléans en 1615, épouſa *N... Gamin*, dont:

1. François, qui ſuit;
2. Henri, Seigneur des Mères, Intendant du Duc d'Orléans, qui épouſa *Jeanne de Mauny*, & en eut:

   Nicolas-Charles de Castille;
3. Et Autre Henri, Seigneur de Reddemont, Conſeiller au Parlement de Grenoble, mort ſans enfans.

François de Castille, Seigneur de Villemareuil, Conſeiller au Parlement de Paris le 19 Août 1624, épouſa *Charlotte Garault*, fille de *Claude*, Seigneur de Belleaſſiſe, Conſeiller au même Parlement, & de *Charlotte le Clerc*, dont il eut:

1. François, mort jeune;
2. & 3. Deux filles, Religieuſes Carmélites;
4. Et Marie-Madeleine, morte le 12 Décembre 1716, âgée de plus de 80 ans, mariée à *Nicolas Fouquet*, Surintendant des Finances, laiſſant des enfans.

BRANCHE DE MONTJEU.

Pierre de Castille, Seigneur de Blancbuiſſon, troiſième fils de Philippe, & de *Geneviève Guérin*, Conſeiller au Grand-Conſeil le 8 Juin 1601, Maître des Requêtes le 14 Avril 1611, Conſeiller d'Etat, Contrôleur-Général & Intendant des Finances, & Ambaſſadeur en Suiſſe, mourut à Avignon le 24 Juin 1629, âgé de 48 ans. Il épouſa *Charlotte Jeannin*, morte en 1640, fille de *Pierre Jeannin*, Seigneur de Montjeu, Surintendant des Finances, & d'*Anne Gueniot*, & laiſſa:

1. Pierre, Conſeiller au Parlement de Paris en Juin 1631, mort ſans alliance;
2. Nicolas, Abbé de Saint-Benigne de Dijon en 1625, de Saint-Martin d'Autun, de Buxière & de Saint-Marien d'Auxerre depuis 1628 juſqu'en 1639, mort le 3 Mars 1658;
3. Nicolas, qui ſuit;
4. Henri, Abbé de Saint-Marien d'Auxerre, de Saint-Martin d'Autun en 1654, & Prieur d'Anry, mort en 1670;
5. Charlotte de Castille, morte en 1659, mariée, 1° en 1620, à *Charles Chabot*, Comte de Charny; & 2° en 1632, à *Henri de Talleyrand*, Comte de Chalais;
6. 7. & 8. Anne, Isabelle & Angélique, toutes trois Religieuſes au Pont-aux-Dames.

Nicolas de Castille, dit Jeannin par adoption, Conſeiller au Parlement de Paris le 1er Septembre 1634, puis Maître des Requêtes le 20 Mars 1642, Tréſorier de l'Epargne, Secrétaire des Ordres du Roi, Marquis de Montjeu, mort en Août 1691, avoit épouſé *Claude Fieubet*, fille de *Gaſpard Fieubet*, Sieur de Jaillac, Tréſorier de l'Epargne, & de *Claude Aidier*, dont:

Gaspard-Jeannin de Castille, Marquis de Montjeu, Conſeiller au Parlement de Metz, mourut le 3 Mars 1688. Il avoit épouſé, le 18

Digitized by Google

Juillet 1678, *Louiſe-Diane Dauvet*, morte le 7 Décembre 1717, fille de *Nicolas Dauvet*, Comte Des Marais, Grand-Fauconnier de France, & de *Chriſtine de Lantaige*, dont:

MARIE-LOUISE-CHRISTINE DE CASTILLE, Marquiſe de Montjeu, née en 1679, morte le 11 Janvier 1736, mariée, le 2 Juillet 1705, à *Anne-Marie-Joſeph de Lorraine*, Prince d'Harcourt & de Guiſe-ſur-Moſelle. Voy. CHENOISE & MONTJEU.

Les armes, *d'azur, à la tour d'or ouverte & maçonnée, donjonnée de trois petites tours de même.*

* CASTILLE, Seigneurie dans l'Uſège qui fut unie à celle d'*Argilliers* & autres Fiefs, & érigée en *Baronnie* par Lettres du mois d'Avril 1748, regiſtrées au Parlement de Toulouſe le 5 Juillet ſuivant, à la Chambre des Comptes de Montpellier le 10 Septembre 1748, & au Bureau des Finances de la même Ville le 12 Juin 1749, en faveur de GABRIEL DE FROMENT, III^e^ du nom, Seigneur d'Argilliers, & en conſidération des ſervices que ſes ancêtres rendirent aux Rois & à l'Egliſe durant les troubles de la Religion, excités dans le XVI^e^ ſiècle, ayant été les ſeuls parmi la Nobleſſe du pays d'Uſège qui n'euſſent pas ſuivi le parti de l'erreur; ce qui cauſa l'incendie de leurs titres & la perte de leurs biens. Voy. FROMENT.

CASTILLON-DE-BEYNES, en Provence. Les Marquis de Beynes & les Seigneurs du Caſtellet, du nom DE CASTILLON, ſont originaires du Royaume de Naples.

I. LUC DE CASTILLON, noble Napolitain, ſuivit en Provence vers 1390 LOUIS D'ANJOU, II^e^ du nom, Roi de Sicile, & s'attacha ſi fort au ſervice de ce Prince, qu'il mérita d'être Secrétaire de ſes Commandemens. Il l'employa pluſieurs fois dans des négociations importantes. En 1406, il fut envoyé à Charles d'Aube, Seigneur de Pierrerue, au Royaume de Naples, pour recevoir au nom du Prince les hommages des Prélats, Barons & Gentilshommes de cet Etat, & pour traiter le mariage de MARIE, fille de Louis, avec le Prince de Tarente. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom:

1. CHARLES, qui ſuit;
2. Et COLO, auteur de la branche des Seigneurs de *Cucurron*, tige de pluſieurs autres, actuellement éteintes.

II. CHARLES DE CASTILLON fut revêtu de pluſieurs emplois honorables. Louis III, Roi de Sicile, le fit Conſeiller de ſon Conſeil d'Etat, & Maître-Rational de la Cour Royale ſéante à Aix. En 1434, ce Prince lui donna la Terre d'*Airague*, qu'il poſſéda avec la Baronnie d'*Aubagne*, & les Seigneuries de *Roquefort*, de *Caſſis*, de *Saint-Marcel* & du *Caſtellet*. CHARLES VII le pourvut de pluſieurs charges, & le Roi RENÉ ayant inſtitué l'Ordre du Croiſſant dans la Ville d'Angers le 11 Août 1448, CHARLES DE CASTILLON fut choiſi pour en être Chevalier. Il fit ſon teſtament le 12 Décembre 1450, & mourut à Aubagne où il fut enſeveli le 4 Janvier 1461. Il laiſſa de *Madeleine de Quiqueran*:

1. RENÉ, qui ſuit;
2. Et JEANNE, mariée, par contrat du 28 Janvier 1455, à *Palamède de Forbin*, ſurnommé *le Grand*, Seigneur de Soliers, Vicomte de Martigues, Gouverneur & Grand-Sénéchal de Provence, mort en Février 1508.

III. RENÉ DE CASTILLON, Baron d'Aubagne & de Beynes, Ecuyer du Roi Louis XI, par Lettres du 5 Août 1482, obtint de ce Prince une penſion de 300 florins le 8 Janvier 1489, & fut élu premier Conſul d'Arles aux années 1481 & 1494. Il fit ſon teſtament le 1^er^ Janvier 1498, & mourut le 24 Mai ſuivant. Il avoit épouſé, le 19 Juin 1471, *Jeanne de Villeneuve*, fille de noble *Arnaud*, Seigneur de Trans & des Arcs, & d'*Honorée de Bachis*. De ce mariage naquirent:

FRANÇOIS, qui ſuit;
Et trois filles, mariées dans les Maiſons de *Caſtellane-la-Verdière*, de *Villeneuve-des-Arcs* & d'*Aube-Roquemartine*.

IV. FRANÇOIS DE CASTILLON, Seigneur de Beynes, fut ſix fois premier Conſul d'Arles, & épouſa, le 12 Octobre 1506, *Marguerite de Gerente*, dont:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. HONORÉ, chef de la branche des Seigneurs du *Caſtellet*, qui exiſte à Toulon en la perſonne de *N... de Caſtillon*, Officier de Vaiſſeaux;
3. ARDOIN, reçu Chevalier de Rhodes en 1560, qui rendit des ſervices conſidérables au Roi. Il l'en récompenſa en lui donnant pour 6 ans la jouiſſance du Greffe des Appellations d'Arles par Lettres du 1^er^ Février 1555. Il mourut à Syracuſe des bleſſures qu'il avoit reçues dans un combat naval contre les

Digitized by Google

Turcs; il étoit Commandeur de Sainte-Luce & de Soliers;

4. Et MARGUERITE, mariée, en 1555, à *Louis de Cays*.

V. PIERRE DE CASTILLON, Seigneur de Beynes, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1568, fut élu premier Conſul d'Arles aux années 1562, 1568, 1573 & 1584. Il fit ſon teſtament le 29 Novembre 1591, & mourut le 21 Septembre 1593. Il épouſa, le 7 Octobre 1540, *Renée de Caſtellane*, Dame de Meaille, fille d'*Honoré*, Baron de Fos, & de *Louiſe de Viete*, dont:

1. JEAN-LÉON, qui ſuit;
2. Et MADELEINE, mariée, le 29 Septembre 1575, à *Jean de Renaud*, Seigneur d'Alein, Chevalier de Saint-Michel.

VI. JEAN-LÉON DE CASTILLON, Seigneur de Beynes, ſavoit parfaitement lire & écrire, quoiqu'il fut ſourd & muet de naiſſance. Il compoſa même la Généalogie des Comtes de Provence, & épouſa, le 10 Mai 1566, *Honorée de Graſſe-du-Bar*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Briançon, & de *Nicaiſe de Ruſſan*. De ce mariage naquit entr'autres enfans:

VII. PIERRE DE CASTILLON, marié, le 4 Octobre 1598, à *Françoiſe de Varadier*, dont:

1. JEAN DE CASTILLON, mort dans les armées du Roi, étant Officier de Cavalerie;
2. Et FRANÇOIS, qui ſuit.

VIII. FRANÇOIS DE CASTILLON, Seigneur de Meaille, épouſa, le 11 Avril 1624, *Madeleine de Varadier*, nièce de la précédente, fille de *Laurent*, Seigneur de Saint-Andiol, & de *Marguerite de Forbin-la-Barben*, dont il eut:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. HONORÉE, qui épouſa, en 1643, *Arnaud de Monyer*, Seigneur de Châteaudeuil, Préſident à Mortier au Parlement de Provence;
3. Et FRANÇOISE, mariée à *Joſeph de Cays*.

IX. PIERRE DE CASTILLON, Marquis de Beynes, Grand-Sénéchal du Siège d'Arles, élu premier Conſul d'Aix en 1680, en faveur duquel la Terre de Beynes fut érigée en Marquiſat par Lettres du mois d'Avril 1673, enregiſtrées au Parlement d'Aix le 12 Mars 1674. Il épouſa, 1° le 9 Octobre 1645, *Lucrèce de Forbin-la-Barben*; & 2° l'an 1668, *Anne-Thérèſe de Scarron*, fille de *Thomas*, Marquis de Vavre & de Merigni, & de *Françoiſe de Diodé*. Du premier lit naquit:

LUCRÈCE, mariée à *Charles de Grimaldi*, Marquis de Réguſſe.

Et du ſecond lit:

MARC-ANTOINE, qui ſuit;

N... DE CASTILLON, mariée au Sieur de *Lahaud*, Gentilhomme Flamand;

Et N... DE CASTILLON, mariée à noble de *Montfort*, Ecuyer de la Ville d'Arles.

X. MARC-ANTOINE DE CASTILLON, Marquis de Beynes, épouſa, à Montpellier en 1717, *Marianne du Ché*, fille de *Jean*, Avocat-Général en la Cour des Aides, & d'*Antoinette Gaſon*, dont:

1. JEAN-PIERRE, qui ſuit;
2. Et ANNE, mariée à *Louis de Bouchet-de-Faucon*, Conſeiller au Parlement de Provence.

XI. JEAN-PIERRE DE CASTILLON, Chevalier, Marquis de Beynes, ci-devant Page de la Petite-Ecurie du Roi, eſt marié à Arles avec *N... de Serre*, Dame de la Roque, dont il n'a qu'une fille. Voy. BEINE ou BEYNES. Les autres branches de cette famille ſont éteintes.

Les armes: *de gueules, à trois annelets d'argent, 2 en chef & 1 en pointe*, avec cette deviſe donnée par le Roi RENÉ: *Bonté de Caſtillon. (Hiſt. héroïq. de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, pag. 241.)

CASTILLON-DE-MOUCHAN, en Condomois.

Cette ancienne Nobleſſe tire ſon nom de la petite Ville de CASTILLON en Périgord (fameuſe ſous CHARLES IX, & encore plus ſous CHARLES VII, par le ſanglant ſiège où périrent les malheureux Talbot, père & fils), au rapport du *Mercure de France*, du mois d'Août 1708, qui dit que cette famille s'étant établie dans le Condomois, en étoit une des plus anciennes. Elle remonte par actes, Lettres-Patentes, ceſſions, donations faites par EDOUARD Ier, Roi d'Angleterre, à 1284, titres précieux qu'elle a découverts depuis peu.

I. ELIE DE CASTILLON, Ier du nom, qualifié *Miles*, Chevalier, vivant en 1284, avoit pour frère ARNAUD DE MAUVESIN. Cet ELIE eſt connu par un acte d'EDOUARD Ier, Roi d'Angleterre, qui lui rendit la terre de Beaumanoir, & lui fit livrer le Château & la Châtellenie de Puinormand. ARNAUD, ſon frère, eſt connu par une tranſaction de 1288, qu'il paſſa avec le Roi EDOUARD, pour le péage ou Communauté des droits de la Vicomté de Juillac. ELIE

Digitized by Google

DE CASTILLON eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

PONS, qui ſuit;

Et BARTHÉLEMY, établi en Périgord, où il forma une branche éteinte. On trouve, en faveur de ce BARTHÉLEMY DE CASTILLON, pluſieurs Arrêts & tranſactions qui ſont dans le II^e vol. des Reg. du Parlement de Paris, datés de 1328 & 1333.

II. PONS DE CASTILLON, I^er du nom, qualifié *Miles*, nommé par Lettres-Patentes d'EDOUARD II, données à Weſtminſter le 12 Mars 1307, Grand-Sénéchal de Saintonge, fut maintenu par d'autres Lettres-Patentes du 6 Mars 1333, d'EDOUARD III, ſucceſſeur d'EDOUARD II, dans la poſſeſſion de ſes terres, & ce Prince lui accorda ſa protection ainſi qu'à ſes Vaſſaux. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

1. GUILLAUME-AMANIEU, qui ſuit;
2. PIERRE, Chevalier, auquel le Roi EDOUARD III céda, par Lettres-Patentes du 24 Juin 1341, le Château & la Châtellenie de Montendre;
3. Et GUILLAUME, Chevalier.

III. GUILLAUME-AMANIEU, I^er du nom, Vicomte DE CASTILLON, ſuccéda à ſon père dans ſes terres & charge, & y joignit, par acte du 4 Mars 1341, la Terre de Pellegrue avec la haute & baſſe Juſtice; mais il eſt à préſumer qu'EDOUARD III le dépouilla de toutes les terres que lui & ſes prédéceſſeurs avoient donné à ſa famille, pour le punir d'avoir pris les armes en 1344 contre lui en faveur des François, lorſque les Anglois deſcendirent à Bayonne ſous la conduite du Comte de Derby, & de ce qu'il s'étoit trouvé à la défenſe de Bergerac avec le Comte de l'Isle, qui en étoit Gouverneur pour PHILIPPE VI, Roi de France, avec les Comtes de Comminges, de Périgord, de Carmain, de Valentinois, de Mirande, de Duras, le Vicomte de Villemeur & pluſieurs autres Seigneurs de la première diſtinction, comme le rapporte Dupleix dans ſon *Hiſtoire de France*, p. 486; mais les affaires ayant changé de face en 1346, le Roi lui donna un ſauf-conduit. Il eut de *Jeanne de Cazenave* :

1. PONS, qui ſuit;
2. ELIE;
3. Et THÉOBALD.

IV. PONS, II^e du nom, Vicomte DE CASTILLON, qualifié *Miles*, & *Jeanne de Cazenave*, ſa mère, reçurent d'EDOUARD III, Roi d'Angleterre, le 4 Septembre 1354, les Terres de Caſtillon, de la Marque, de Saint-Mambert, & toutes celles qu'ils avoient poſſédées dans le Medone, avec la juſtice; & les Lettres-Patentes en furent expédiées le 18 Juin 1358, à la réquiſition du Comte de Grilly, Commandant en Condomois pour ce Prince, qui reſtitua auſſi le Château de Puynormand à ELIE DE CASTILLON, frère puîné de PONS II, ainſi que le bien de Gammaria. Par d'autres Lettres du 23 Mai 1362, le même Prince pour faire juſtice à THÉOBALD DE CASTILLON, autre frère dudit PONS, le maintint dans la terre de Temburſe, dépendante de Saint-Mambert. PONS eut de ſa femme, qu'on ne connoît point :

V. ROGER-BERNARD, Vicomte DE CASTILLON, de la Marque, de Saint-Mambert, &c., qui reçut d'EDOUARD III, le 20 Novembre 1372, la terre de *Mauveſin*, & par Lettres-Patentes du même jour la Viguerie de cette terre, poſſédée depuis, ſans interruption juſqu'à ce jour, par ſes deſcendans. Il eut pour fils :

VI. PONS, III^e du nom, Vicomte DE CASTILLON, Seigneur de Mauveſin & autres lieux, qui fonda, en 1378, dans l'Egliſe Cathédrale de Condom, une Chapelle appelée *Deſcotis*, dont le titre original eſt dans la famille. RICHARD II, Roi d'Angleterre, lui donna, au mois d'Avril 1393, un ſauf-conduit pour ſe rendre en Angleterre avec le Seigneur Florimond de Leſparre, & le Vicomte d'Orte, afin qu'il put traiter avec eux, & prendre les meſures néceſſaires & relatives à l'état actuel des affaires de l'Aquitaine, ce qui fait voir certainement que s'il n'en étoit pas Gouverneur, il devoit au moins être revêtu d'une autre charge conſidérable, ou jouir d'une grande conſidération; ce qui le prouve eſt une commiſſion donnée par le même Prince en 1397, pour prendre poſſeſſion, au nom d'Egmond, Duc d'Yorck, du Château & Châtellenie de Mortagne ſur la Gironde. RICHARD II lui donna le Gouvernement de la ville d'Aix, par Lettres datées d'Haverford le 13 mai 1399, & HENRI IV, ſucceſſeur de RICHARD II, par des Lettres-Patentes, datées de Weſtminſter le 8 Février 1408, lui donna le Bailliage & Péage d'Artigues, dans le Duché d'Albret, qu'il réunit à la Seigneurie de Mauveſin, enclavée dans ladite Paroiſſe, & qui s'étend dans cinq autres contiguës, où le Seigneur

Digitized by Google

poſſeſſeur actuel de cette terre, a les fiefs & droits ſeigneuriaux, même dans la Paroiſſe d'Artigues, comme une Chapelle où eſt ſon banc & la ſépulture de ſes ancêtres, ce qui fait une ſeule & même Seigneurie. Le même HENRI, Roi d'Angleterre, par d'autres Lettres-Patentes, expédiées à Bordeaux le 1er Mai 1400, avoit donné à PONS, IIIe du nom, la maiſon & terre de Tartas. Il eut pour fils & unique héritier :

VII. PONS, IVe du nom, Vicomte DE CASTILLON, qui ſuccéda à ſon père dans toutes ſes terres, & auquel le Roi HENRI V confirma, en 1413, tous ſes droits ſur la maiſon & terre de Tartas, le Bailliage & péage d'Artigues, dont lui avoit fait don HENRI IV, ſon prédéceſſeur. Par Arrêt du 1er Juillet 1415, donné à Weſtminſter, le même Prince oblige les Vaſſaux du Vicomte DE CASTILLON à faire la garde & autres ſujétions au Château de la Marque & aux terres en dépendantes. On trouve dans le rôle Normand de 1420, un ſauf-conduit d'HENRI V, pour PONS DE CASTILLON, & dans le même rôle on voit que ce Prince avoit donné l'Archidiaconé d'Evreux à JEAN DE CASTILLON. PONS, IVe du nom, acquit en 1422, du Roi HENRI V, les droits que ſon prédéceſſeur pouvoit s'être réſervés ſur les Baronnies de Caſtillon, de la Marque, &c. HENRI VI, ſucceſſeur de HENRI V, lui donna, par Brevet du 12 Octobre 1423, la garde du Château de Bidos en Aquitaine, & par autre du 6 Mars 1424, il le nomma Gouverneur de ce Château. En 1425, ſur des procès qu'on lui intenta, HENRI V, étant dans ſon Conſeil, rendit un Arrêt le 28 Avril de la même année, par lequel il établiſſoit les droits de PONS DE CASTILLON ; cet Arrêt rend invalide tant le teſtament de ſon aïeul que tous ceux qui avoient été faits en ſa faveur. Le même Prince, en 1426, en donna un autre, par lequel, pour rendre juſtice audit PONS DE CASTILLON, il déclare les droits qu'il devoit avoir ſur le domaine & la Baronnie de Caſtillon : cet Arrêt eſt du 14 Septembre, & par un troiſième, du 16 Juin 1429, ce Prince déclare que lui & ſon Conſeil ne pouvant pas juger un procès en appel, entre PONS DE CASTILLON & Gaſton de Foix, Comte de Longueville, pour une portion de la terre de Caſtelnau de Médoc, il nomme une Commiſſion pour l'inſtruire. PONS DE CASTILLON avoit épouſé *Jeanne de Salles*, remariée au comte de *Longueville*, fille & ſœur de MM. de *Salles*, Chevaliers. Elle eut de ſon premier mari :

VIII. JEAN, Ier du nom, Vicomte DE CASTILLON, qualifié *Miles*, qui obtint du Roi HENRI VI, en 1444, un Arrêt daté de Weſtminſter, le 20 Octobre, pour nommer des Commiſſaires afin d'ouir & juger un procès que ſa mère, la tutrice, avant d'épouſer le Comte de Longueville, avoit intenté à Médard de Durfort, Seigneur de Duras, pour les droits que ſon fils JEAN, Vicomte DE CASTILLON, avoit ſur la Maiſon de *Salles*, en vertu du teſtament de feu *Jean de Salles*, Chevalier. Ce fut dans ce tems, que les Anglois obligés de quitter la Guyenne, emportèrent & dépoſèrent dans la tour de Londres les papiers et titres d'un grand nombre de familles de cette Province. Cette révolution dérangea les affaires du Vicomte DE CASTILLON, & ſa Famille ne conſerva dans la ſuite & dans cette partie que la Seigneurie de *Mauvefin*, avec les fiefs dans la Paroiſſe d'Artigues, & autres en la juridiction de Moncrabeau, donnée par EDOUARD III, & augmentée, comme on l'a dit, de deux directes que JEAN DE CASTILLON laiſſa, en 1451, à ſes fils, qui reſtèrent Co-Seigneurs de ces objets, ce qui fait croire que leur père mourut ſans teſter, que l'un d'eux, GUILLAUME, ne ſe maria pas, ou qu'il mourut ſans poſtérité, puiſque tous les biens furent réunis ſur la tête de MERIGON, fils d'AMANIEU, dont on va parler. JEAN laiſſa :

AMANIEU, qui ſuit ;
Et GUILLAUME, qui fut Lieutenant-Général pour le Roi à Condom, & mourut en 1520.

IX. AMANIEU DE CASTILLON, qualifié *Miles*, Co-Seigneur avec GUILLAUME ſon frère, ſont connus par pluſieurs contrats de vente, entr'autres par celui de 1473, d'un fief dans la ville de Condom, fait par GUILLAUME DE CASTILLON, à Mathieu Marcelli, paſſé devant *Raymond de la Sioutat*, Notaire de cette ville, dont l'original ſe conſerve dans la famille. AMANIEU eut pour enfans :

MÉRIGON, qui ſuit ;
Et PIERRE, lequel fonda dans la Cathédrale de Condom, une proceſſion qui ſe fait tous les ans le lendemain de Saint-Joſeph, & ſe rend en l'Egliſe des Carmes de la même ville. Il mourut peu de tems après ſans alliance, & laiſſa tous ſes biens à ſon neveu JEAN DE CASTILLON, fils de MERIGON, ſon frère.

X. MERIGON DE CASTILLON, Seigneur de

Digitized by Google

Mauvesin, vendit, le 18 Octobre 1496, certains fiefs, dépendans de ſadite Seigneurie, à Armand-Guilhem de Genſac. L'acte fut paſſé par *Augier de Feumouſa*, Notaire de Moncrabeau, & l'original eſt entre les mains du chef de cette famille. MERIGON eut pour fils:

XI. JEAN DE CASTILLON, IIe du nom, Seigneur de Mauveſin, marié, par contrat paſſé au Château de Berrac en Condomois, le 30 Mars 1510, à *Anne de Berrac*, fille de noble *Gilles de Berrac*, Seigneur de Cadreil & autres lieux, & d'*Anne de Montlezun*, dont vint:

XII. GUY ou GUIRAUD DE CASTILLON, Ecuyer, Seigneur de Mauveſin, de Carboſte & de Leſcout, qui, par ſon contrat de mariage, pour perpétuer le nom & les armes de ſa Maiſon, ſuivant l'uſage entre *Nobles*, ſubſtitua les uns aux autres, tous les enfans qui naîtroient de ce mariage. Il ne vivoit plus le 15 Juin 1569. Il épouſa, par contrat du 9 Juillet 1547, *Iſabeau du Bouzet*, fille de noble *Jean du Bouzet*, Seigneur de Roquepine & de Pouy, & laiſſa:

1. GUY, mentionné dans un acte paſſé en l'Evêché de Condom, le 13 Mars 1589, en préſence de Meſſire N... Duchemin, Evêque; de N..... de Caſſagnet, Gouverneur pour le Roi, & de tous les habitans, tant de Robe que d'Epée, qui *déclarent* d'une même voix qu'ils ont toujours reconnu GUY DE CASTILLON, pour un *Gentilhomme de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine*, ainſi que *ſes Ancêtres*; & qu'il avoit un Régiment pour le Roi lors des troubles du Royaume. Il mourut ſans alliance;
2. MICHEL, qui ſuit;
3. Et CATHERINE, mariée, 1° par contrat du 15 Avril 1569, à noble *Odet de Montlezun*, Ecuyer, Seigneur de Pouy; & 2° par contrat du 5 Février 1579, à *Bernard de Patras*, Seigneur de Campagno.

XIII. MICHEL DE CASTILLON, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauveſin, de Carboſte & de Leſcout, Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes, par commiſſion du 15 Mai 1589, avoit été un des 41 Capitaines, Gentilshommes Gaſcons, qui échappèrent à l'aſſaut que donna Montluc au Mont de Marſan contre Montgommery, en 1589, ſuivant Dupleix, p. 753 de ſon *Hiſtoire de France*. Un *Mémoire* domeſtique dit auſſi qu'il avoit été Meſtre-de-Camp de ſix Compagnies ſous le Roi HENRI III. Il rendit hommage, le 22 Juin 1584, au Roi de Navarre, Duc d'Albret, pour ſes Maiſons & Terres nobles de Mauveſin & de Leſcout, & mourut avant le 26 Novembre 1596. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Janvier 1573, *Jeanne de Lupiac*, qui vivoit le 16 Septembre 1617, fille de *Bernard de Lupiac*, Seigneur de Montcaſſin, & d'*Hélène de Nogaret*, tante de *Jean-Louis de Nogaret*, Seigneur de la Valette, Duc d'Epernon, Pair & Amiral de France, & laiſſa:

1. JEAN, qui ſuit;
2. LOUIS, mort avant le 14 Novembre 1612;
3. FRISE, mariée, par contrat du 26 Novembre 1596, à noble *Jean de Salles*, Seigneur de Mons, fils de *N... de Salles*, & d'*Antoinette de Biran*;
4. CHARLOTTE, mariée, par contrat du 7 Décembre 1612, à *Jean-Jacques Geſtas de Floran*, Seigneur de Bouzon & de Betous;
5. Et CATHERINE, mariée, 1° par contrat du 31 Juillet 1619, à *Blaiſe de Noaillan*, Seigneur de Réaup; & 2° par contrat du 11 Juillet 1624, à *Jean-Jacques de Monteſquieu*, Seigneur de Monteſquieu, frère d'*Amanieu*, Seigneur de Saintrailles.

XIV. JEAN DE CASTILLON, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauveſin, de Carboſte & de la Concudſante, Capitaine au Régiment de Guyenne, Infanterie, rendit hommage au Roi, le 17 Mars 1613, pour ſes maiſons & terres nobles de Mauveſin, de Leſcout & de la Concudſante, mouvantes du Duché d'Albret, fut député par la Nobleſſe de ce Duché avec Raymond de Montcaſſin, pour aſſiſter aux Etats-Généraux du Royaume, tenus à Paris en 1614. Il eſt, dans la liſte de ces Députés, qualifié *Meſſire, Chevalier & Baron de Mauveſin*. Il étoit, le 21 Octobre 1615, & le 6 Février 1616, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de pied dans le Régiment de Guyenne: c'eſt lui que regarde une commiſſion donnée par Sa Majeſté, le 26 Février 1619, au Sieur de *Mauveſin*, de Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de pied, du nombre des dix Compagnies qui devoient compoſer le Régiment du Comte de Suze. Il fut auſſi premier Capitaine du Régiment de Guyenne, toutes les trois fois que ce Régiment fut mis en pied, & Meſtre-de-Camp, par commiſſion du Roi du 28 Février 1619, laquelle fut produite dans l'inventaire des titres de la famille, lors de la recherche des faux nobles, faite par M. *Pellot*, le 11 Octobre 1667. Il mourut le 8 Janvier 1624. Il

Digitized by Google

avoit épouſé, par contrat du 27 Novembre 1611, *Marguerite de Bezolles*, qui fit hommage au Roi le 8 Janvier 1624, pour la Maiſon noble de Mauveſin, au nom de ſon fils aîné. Elle vivoit encore le 5 Janvier 1637, & étoit ſœur de *Bernard*, Seigneur de la Graule, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant de la Compagnie de 100 hommes d'armes du Seigneur de Roquelaure, Lieutenant-Général pour le Roi en Guyenne, & fille de *Jean de Bezolles*, Seigneur dudit lieu de Beaumont, de Mouchan, de la Graule, &c., & de *Paule de Narbonne*, fille de *Bernard de Narbonne*, Seigneur de Firmacon. Leurs enfans furent:

1. Michel, qui ſuit;
2. Bernard, Seigneur de Mouchan, mineur le 5 Janvier 1637;
3. Jeanne, mariée à *Octavien de Maſparault*, Seigneur du Buy & de Terraſſon, dont *Madeleine de Maſparault*, mariée, le 7 Avril 1664, à *Bertrand de Montalembert*, Seigneur de la Mothe & de Rouets;
4. Et Marie de Castillon qui, étant veuve, fonda de ſon patrimoine, en 1657, le Couvent des Religieuſes de Notre-Dame de la ville de Mezin, avec des privilèges pour ſes deſcendans de la Maiſon de Castillon, en ligne directe, dont la famille jouit depuis ce tems-là. Les Lettres-Patentes du Roi qui autoriſent cette fondation, accordées à Marie de Castillon, au mois de Novembre 1685, furent enregiſtrées au Parlement de Bordeaux le 24 Juillet 1686. Elle épouſa *François de Geré*, Seigneur de Sainte-Geſme, dont elle n'eut point d'enfans.

XV. Michel de Castillon, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauveſin, de Carboſte, de la Concudſante, &c., qui, à l'âge de 21 ans, fut Enſeigne de la Colonelle du Régiment de Calonges, ſervit en cette qualité en Hollande ſous le Maréchal de Brezé, devint enſuite Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & épouſa, par contrat du 5 Janvier 1637, *Françoiſe de Cous*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Rigodie, & de *Jeanne du Comte*. *Jacques de Cous* étoit fils de *Philippe de Cous*, & de *Marie du Chemin*, ſœur de *Jean du Chemin*, quinzième Evêque de Condom, & fille de *Guy du Chemin*, & de *Jeanne de Comborn*, de l'illuſtre Maiſon des Vicomtes de *Comborn*. Il eut:

1. Jean, qui ſuit;
2. Joseph, Prêtre, Docteur en Théologie, Chanoine & Prévôt de l'Egliſe Cathédrale de Condom, dont il devint Doyen. Il fut préſenté à Louis XIV, & Sa Majeſté lui dit qu'elle avoit perdu, dans la perſonne de ſon frère Jean, Seigneur de Mouchan, un de ſes meilleurs Officiers, & qu'elle feroit toujours avec plaiſir ce qu'elle pourroit pour l'avancement de ceux qui portoient ſon nom. Quelque tems après il fut nommé, le 1er Novembre 1710, à l'Abbaye de Flaran, Diocèſe d'Auch. Le Roi d'Eſpagne demanda auſſi un des neveux de M. de *Mouchan*, pour en prendre ſoin, & il partit pour Madrid, avec la permiſſion de Louis XIV, dit un des *Mercures de France* de l'année 1708;
3. Jean-François, Seigneur de Courbian, de Mauveſin & de la Concudſante, qui fit hommage de ſes deux dernières Terres, le 24 Juillet 1682, au Duc de Bouillon, comme Duc d'Albret. Il commanda la Nobleſſe à l'arrière-ban, qui fut convoqué à Medoc;
4. Autre Jean, Seigneur de Mouchan, Mouſquetaire de la première Compagnie de la Garde ordinaire du Roi, puis Brigadier de la même Compagnie, Capitaine au Régiment de Bourbonnois, Infanterie, par Commiſſion du 5 Juillet 1687, & Capitaine de Grenadiers au même Régiment, par Commiſſion du 23 Février 1702. Il ſervit la même année en Italie, fut fait Colonel Réformé à la ſuite du même Régiment, par Lettres du 5 Janvier 1703, &, le 20 Octobre 1704, Major-Général d'Infanterie, ſous le Maréchal de Teſſé, en Eſpagne; reçut ordre, le 1er Avril 1705, en qualité de Colonel Réformé, de ſe rendre à la ſuite du Régiment d'Orléans, Infanterie; fut fait Brigadier d'Infanterie le 4 Octobre ſuivant; reçut un nouvel ordre, le 7 Février 1706, d'aller ſervir, en cette qualité, en Eſpagne, ſous le Maréchal de Teſſé; & le 4 Avril 1707, en la même qualité de Major-Général d'Infanterie, ſous les Duc d'Orléans & Maréchal de Berwick; fut fait, au mois de Mai de la même année, Colonel du Régiment de Sillery, Infanterie; reçut un autre ordre, le 10 Mai 1708, d'aller ſervir en Eſpagne, en qualité de Major-Général, ſous le Duc d'Orléans; fut choiſi par Louis XIV pour être un des ſix Gentilshommes qu'il attacha à la perſonne de Philippe V, lorſqu'il fut prendre poſſeſſion de la Couronne d'Eſpagne; & le ſeul que le Roi, après ſon paſſage en Eſpagne, retint auprès de ſa perſonne. Il fut tué au ſiège de Tortoſe le 25 Juin 1708, fort regretté de toute l'armée, & n'avoit point été marié;
5. & 6. Marguerite & Louise, Religieuſes au

Digitized by Google

Monaſtère de Notre-Dame de Mezin, fondé par MARIE DE CASTILLON, leur tante.

XVI. JEAN DE CASTILLON, IV^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauveſin, Carboſte, &c., d'abord Page du Roi dans ſes Ecuries, enſuite Mouſquetaire de ſa Garde en ſa première Compagnie, produiſit ſes titres devant M. *Pellot*, Intendant de Guyenne, & fut maintenu dans ſa nobleſſe le 11 Octobre 1673. Il épouſa, par diſpenſe de la Cour de Rome, du 18 Juin 1671, contrat paſſé le 20 Juin 1673, *Marguerite de Mélignan*, fille de *Jean-Bernard de Mélignan*, Seigneur de Trignan, & de *Claire de Noaillan*, dont :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Autre JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Carboſte, Prévôt de l'Egliſe de Condom ;
3. MARGUERITE, dite *Mademoiſelle de Caſtillon*, morte ſans alliance ;
4. FRANÇOISE, dite *Mademoiſelle de Mouchan*, morte fille ;
5. Et N... DE CASTILLON, dite *Mademoiſelle de Corbian*, Religieuſe au Monaſtère de Notre-Dame de Mezin.

XVII. JEAN-FRANÇOIS DE CASTILLON, Ecuyer, Baron de la Salle, Seigneur de Mauveſin, de Carboſte & de la Concudſante, Lieutenant dans le Régiment de Bourbonnois, Infanterie, épouſa, par contrat du 23 Février 1702, *Marie de Faulong* (*a*), fille de *Jean*, & d'*Iſabeau de Gerbous*, dont :

1. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Mouchan, né le 20 Décembre 1704, Sous-Brigadier dans la première Compagnie des Mouſquetaires de la Garde ordinaire du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, mort de ſes bleſſures à la bataille de Dettingen, le 27 Juin 1743. Il avoit épouſé *Catherine de Joigny de Bellebrune*, remariée à *Jean-Baptiſte-Henri de Fayard*, Seigneur de Malboug & de Calonges. Ils eurent :

   Un fils, mort jeune, en 1773 ;
   Et MARIE-ANNE.

2. JOSEPH, qui ſuit ;
3. JEAN, Seigneur de Carboſte, né le 27 Août 1709, Prêtre, Docteur en Théologie, Prévôt & Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Condom, Grand-Vicaire de ce Diocèſe & Prieur de Buzet ;
4. Autre JOSEPH, né le 3 Octobre 1712, d'abord Cadet & Gentilhomme dans la Marine, puis Lieutenant des troupes du département de Rochefort, mort dans un voyage de long cours ;
5. JEAN-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Mauveſin, né le 22 Mai 1714, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Montboiſſier ;
6. JEAN, Seigneur de la Salle, né le 1^er Février 1715, Prêtre, Curé de Trignan ;
7. MICHEL, né le 22 Février 1717, auteur de la ſeconde branche de *Caſtillon de Mouchan*, rapportée ci-après ;
8. LOUISE, dite *Mademoiſelle de Mauveſin*, née le 22 Février 1708, Religieuſe au Monaſtère de Notre-Dame de Mezin ;
9. ELISABETH, née le 9 Février 1711 ;
10. MARIE, née le 8 Août 1718, mariée à *Louis le Sueur de Perès*, Seigneur de Pujols, de Bidet, de la Morclerc, &c. ;
11. MARGUERITE, née le 1^er Octobre 1719, Religieuſe au Monaſtère de Notre-Dame de Mezin ;
12. Et FRANÇOISE DE CASTILLON, née le 7 Mai 1721, mariée, par contrat du 24 Juin 1749, à *François Dudon*, oncle de N.... *Dudon*, Procureur-Général au Parlement de Bordeaux.

XVIII. JOSEPH DE CASTILLON, Chevalier, Seigneur de Mouchan, de Mauveſin, né le 21 Septembre 1706, fait le 28 Janvier 1725 Enſeigne de la Compagnie Colonelle du Régiment de Foix, Infanterie, & ſucceſſivement Lieutenant d'une même Compagnie au Régiment, obtint, le 24 Novembre 1734, un Brevet d'Aide-Major de ce Régiment ; & le 23 Février 1735 une Commiſſion pour y tenir rang de Capitaine. Il a épouſé, 1° par contrat du 16 Juillet 1736, *Marie-Anne de Chantegrit*, veuve de *Jean-Baptiſte du Barry*, Seigneur de la Salle, ancien Garde-du-Corps du Roi, & fille d'*Antoine de Chantegrit*, ancien Capitaine au Régiment de la Vieille-Marine, & de *Marie de Baudouin* ; & 2° par contrat du 10 Juin 1743, *Marie-Anne de Bi-*

(*a*) Cette famille de *Faulong* eſt une ancienne Nobleſſe, ſuivant le certificat du Juge d'armes de France, & lors de la demande des francs-fiefs qui fut faite à *Nicolas de Faulong* par des partiſans ; il en porta ſa plainte par-devant Sa Majeſté, qui lui donna ſes Lettres-Patentes, dans leſquelles elle déclare que vû les titres & la Généalogie de ſon amé de *Faulong*, Ecuyer, il eſt iſſu d'une ancienne Nobleſſe qui a toujours joui des prérogatives, & en conſéquence Sa Majeſté déclare que lui & ſes deſcendans jouiront des droits dont ont joui ſes ancêtres, & dont ont droit de jouir tous les Nobles de ſon Royaume, & qu'il ſoit inſcrit, s'il ne l'a pas été, dans le Catalogue des Nobles de la Province de Guyenne. *Signé* LOUIS.

Digitized by Google

gos de Belloc, fille de *Joſeph-François*, Seigneur de Belloc, & de *Marie de Gerbous de la Grange*. Du premier lit ſont iſſus :

1. Joseph, qui ſuit ;
2. Antoine, Chevalier, né le 24 Juin 1737, Lieutenant au Régiment de Belſunce, Infanterie, en Février 1756, devenu Capitaine le 4 Août 1772, puis Capitaine dans la Légion de Naſſau le 16 Août 1779. Il épouſa, en 1774, *Marie-Marguerite-Victoire Prevoſt*, fille de *Charles*, Lieutenant de Cavalerie, dont :

   Charles-Auguste ;
   Antoine-Louis-Charles, Chevalier ;
   Et Marie-Jeanne-Victoire de Castillon.

3. Et Marie-Anne, née le 1er Août 1741, mariée à *Joſeph de Vacquieuſe*, Seigneur de la Moragues, mort.

Du ſecond lit ſont iſſus :

4. Autre Joseph, Chevalier, dit *le Baron de Caſtillon*, né le 14 Avril 1744, Capitaine au Régiment de Baſſigny, Infanterie, Major de la ville de Beſançon en 1779, qui épouſa, par contrat paſſé le 31 Juillet 1775, à Beſançon, *Antoinette-Françoiſe-Marie Boutin*, fille de Meſſire *Thomas*, Seigneur de Diancourt, & de *Pierrette-Philiberte de Rigoine de Chantal*, dont :

   Pierrette-Joséphine-Victoire-Clotilde, née le 1er Juin 1776.

5. Marie-Anne, née le 12 Mars 1750 ;
6. Jean-François, né le 2 Août 1751, Docteur en Théologie, Prieur de Saint-Jean de Maſcalac, le 5 Janvier 1774, Prêtre, Vicaire-Général de Lombès en Juillet 1777, penſionné du Roi par Brevet du 11 Octobre 1778, donné à Marly, S. M. y étant ;
7. Autre Antoine, né le 10 Octobre 1752, Prêtre, Docteur en Théologie de l'Univerſité de Toulouſe par Lettres du 30 Juin 1775 ;
8. Un troiſième Joseph, né le 26 Juillet 1755, Chevalier, Lieutenant au Régiment de Baſſigny ;
9. Et Jean-Armand de Castillon, né le 8 Avril 1759, Lieutenant au même Régiment.

XIX. Joseph de Castillon, IIe du nom, Chevalier, Baron de Mauveſin, Seigneur de la Concudſante, né le 28 Mai 1737, fut en 1746, Lieutenant au Régiment de Montboiſſier, depuis Joyeuſe, & aujourd'hui Vaubecourt, dont il eſt ſorti le 18 Mars 1756. Depuis la Réforme faite en 1748, il a été Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie le 1er Juillet 1753, ſuivant qu'il paroît par un certificat de M. le Comte de Brionne, Grand-Ecuyer de France, en date du 18 Mars 1756, puis rentré dans le même Régiment en qualité de Capitaine, & Chevalier de Saint-Louis, avec penſion du feu Roi, a été dangereuſement bleſſé dans les guerres du Hanovre. Il épouſa, par contrat du 23 Janvier 1769, *Marie-Anne Dudon*, ſa couſine germaine, née le 22 Septembre 1750, fille de *François*, & de *Françoiſe de Caſtillon*. Ils eurent :

1. Antoine-Joseph-Anne-Gonsalve, né le 9 Mars 1779 ;
2. Marie, née en Octobre 1772 ;
3. Louise, née le 25 Décembre 1773 ;
4. Marie-Marguerite-Jeanne, née le 18 Mai 1775 ;
5. Et autre Marie, née en 1776.

SECONDE BRANCHE
DE CASTILLON DE MOUCHAN.

XVIII. Michel de Castillon, Comte de Mouchan, né le 26 Février 1717, ſeptième fils de *Jean-François*, & de *Marie de Faulong*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment de Baſſigny, Infanterie, s'eſt retiré en 1778, après 45 ans de ſervice, en conſidération deſquels Sa Majeſté lui a accordé une penſion de 3000 livres. Il épouſa, le 16 Mars 1755, *Marie de Compagne de Barjoneau*, fille de *François*, & de N... *de Barjoneau*, dont :

1. Dominique, Chevalier, né le 13 Août 1771 ;
2. Marie, née le 17 Octobre 1759 ;
3. Louise-Françoise, née le 10 Novembre 1764, morte à Saint-Cyr, où elle avoit été reçue en 1773, ainſi que ſa ſœur cadette ;
4. Et Marie-Anne, née le 28 Août 1768.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à trois tours d'argent, poſées 2 & 1 ; aux 2 & 3 d'azur, à un rocher d'argent, mouvant de la pointe de l'écu.*

CASTRES, Ville dans l'Albigeois, que Simon, Comte de Montfort, conquit & donna à ſon frère Guy de Montfort, Seigneur de la Ferté-Aleps en Beauce, qui l'avoit accompagné dans ſon expédition contre les Albigeois. Il fut père de Philippe, Seigneur de Caſtres, qui laiſſa Philippe II, dont la ſeconde fille, Éléonore de Montfort, devint Dame de Castres & de la Ferté-Aleps, qu'elle porta à ſon mari Jean V, Comte de Vendôme, père de Bouchard VI, qui eut Jean VI, en faveur duquel la Seigneurie de *Caſtres* fut érigée en

Digitized by Google

Comté par Lettres du 25 Août 1356. Il eut :

Bouchard VII, qui mourut ſans enfans en 1400 ;

Et Catherine de Vendôme, qui devint héritière des Comtés de Vendôme & de Caſtres. Elle épouſa Jean de Bourbon, Comte de la Marche. Louis de Bourbon, ſon ſecond fils, eut en partage les biens de ſa mère.

Le Comté de Caſtres paſſa de la Maiſon des Comtes de Vendôme dans celle des Comtes d'Armagnac. Louis XI l'ayant ſaiſi ſur le dernier Seigneur de la Maiſon d'Armagnac, le donna à *Boiſſilis del Guidice*, à la mort duquel ce Comté fut réuni à la Couronne.

*CASTRIES, en Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Terre, Seigneurie & Baronnie qui fut acquiſe le 19 Avril 1495 de *Guillaume de Pierre*, Seigneur de Ganges, par *Guillaume de la Croix*, Gouverneur de Montpellier depuis 1493, & cinquième aïeul de René-Gaspard de la Croix, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Gouverneur & Sénéchal de Montpellier, créé *Marquis de Caſtries* en Mars 1645, & honoré du Collier des Ordres le 31 Décembre 1661. Voy. CROIX-DE-CASTRIES.

CASTRO, famille ancienne & illuſtre de Portugal & d'Eſpagne ; elle porte : *d'argent, à ſix tourteaux ou beſans d'azur*, 2, 2 & 2.

Ceux de la Maiſon de *Caſtro* qui deſcendent de Ferdinand de Castro, Comte de Caſtro-Xeris, portent : *d'or, à treize tourteaux d'azur*, 3 *par* 3 & 1 *au bas de l'écu.*

Cette Maiſon vient de Nuno Belchide, Gentilhomme Allemand de Cologne, venu en Eſpagne l'an 884, où il épouſa *Imlla*, fille du Comte *Diegue de Porcellos*, le même qui peupla la ville de Burgos. De lui naquit :

Nuno-Razura, l'un des Juges de Caſtille, & qui fut père de :

Thérèse Nunes, épouſe d'*Alain Calvo*, auſſi Juge de Caſtille, qui eut :

Ferdinand Laines, de qui deſcendoit le *Cid Ruy Dias de Bivar*, marié à *Diegue Laines* ;

Bermudo ;

Alain ;

Et Dièguе, qui s'établit à Penafiel, peupla cette Ville, & eſt la tige de la Maiſon de Castro. Voilà l'origine de cette Maiſon, ſelon quelques Généalogiſtes.

Pierre, Comte de Barcellos, célèbre Généalogiſte & bâtard de Denis, Roi de Portugal, commence cette Maiſon à

Gutterre, à qui il donne une fille nommée *Gontro de Goterre*, épouſe de *Nuno-Alvar Damaya*, qui étoit bâtard d'Alphonse V, Roi de Léon, mort en 1027, & fut père, dit ce Généalogiſte, de Ximène-Nunes, qui épouſa Ferdinand Laines, frère de Dièguе Laines, épouſe du *Cid Ruy Dias de Bivar*, dont Alvar-Fernandes, Seigneur ou Châtelain de Caſtro-Xeris, qui épouſa Dona *Mecie* ou *Melice Anzures*, fille du Comte *Pierre Anzures de Caton*, dont Marie-Alvar, épouſe de *Ferdinand Fernandes*, qui a ſuccédé dans les biens & Seigneuries de la Maiſon de *Caſtro*.

On en trouve la Généalogie dans Moréri, ſuivant l'opinion du ſavant Louis de Salazar-de-Castro, dans ſon Livre intitulé *Glorias de la Caſa Farnèſe* ; ce qui eſt très-avéré & prouvé par pluſieurs titres.

Dom Pierre-Fernandez de Castro, ſurnommé *le Caſtillan*, né en 1155, mourut en 1214. Il épouſa, ſelon les auteurs Eſpagnols, Ximène Grines ; & ſelon les Auteurs Portugois, il épouſa *Marie Sanche*, dont :

Alvar-Pires, qui ſuit.

Dom Pierre-Fernandez de Castro eut pour bâtard :

Ferdinand-Pires, auteur de la branche de *Caſtro de Melgaço*, rapportée ci-après.

Alvar-Pires de Castro eut pour deſcendant :

Dom Salvador-François de Castro, dernier rejeton de la branche aînée, qui ne laiſſa que des filles.

Les autres branches ſont celles :

Des Comtes de Monsanto, Marquis de Castres,

Des Seigneurs de Monsanto,

Des Seigneurs de Valbelhas,

Des Seigneurs de Boquilobo,

Des Seigneurs de Reris,

Des Comtes de Mesquitella,

Des Seigneurs de Lanhoso, Comtes de *Baſto*. Voyez Moréri.

BRANCHE
de Castro de Melgaço, *en Galice.*

Ferdinand-Pires, bâtard de Dom Pierre-Fernandes de Castro, laiſſa :

Jean-Fernandes de Castro, dont :

Ferdinand-Eanes de Castro, qui eut pour deſcendant :

Digitized by Google

ANTOINE DE MELLO DE CASTRO, qui n'étoit pas marié en 1734.

BRANCHE
des Comtes DAS GALVEAS, *iſſue de la précédente.*

ANTOINE DE MELLO DE CASTRO, troiſième Comte das Galveas, épouſa Dona *Agnès de Lancaſtro*, dont il n'avoit pas d'enfans en 1734.

CASTRO DO RIO. On commence la Généalogie de cette Maiſon par

DIEGUE DE CASTRO DO RIO, qui vivoit du tems du Roi JEAN III, qui l'honora fort de ſa bienveillance. Il eut pour deſcendant:

FRANÇOIS-VINCENT-XAVIER FURTADO, DE CASTRO-RIO DE MENDOÇA, né le 30 Avril 1719, qui a été Capitaine dans le Régiment de Campo-Mayor, Infanterie.

Les armes: *d'argent, à deux faſces ondées de ſinople, avec neuf tourteaux de gueules*, 3, 3 & 3, *mis en faſce.*

CATELAN, porte: *d'argent, au levrier paſſant de ſable, colleté d'or; au chef de gueules, chargé de trois molettes d'éperon d'or.*

CATHALAN, famille noble de Provence, dont les actes ſucceſſifs, qui en font mention, ſont une preuve inconteſtable de ſon ancienneté en Provence. Le premier dont on a connoiſſance eſt

I. GUILLAUME DE CATHALAN ou GUILLELMUS CATHALANI, qui ſe trouva, l'an 1160, parmi les Seigneurs-Gentilshommes qui aſſiſtèrent à l'accord paſſé entre Raymond V, Comte de Toulouſe, & Conſtance, ſa femme d'une part; & l'Abbé de Saint-Gilles, de l'autre; il fut préſent, en 1160, avec pluſieurs autres Seigneurs à la vente d'un pré & d'un marais de biens, faite par le même Raymond & ſa femme au chapitre de Saint-Gilles; lorſqu'en 1178, les Vicomtes de Marſeille exemptèrent les Chevaliers de Saint-Jean de Jéruſalem du péage & autres droits, GUILLAUME DE CATHALAN fut du nombre des Gentilshommes appelés pour être préſens à l'acte. Il eut pour fils & ſucceſſeur:

II. GUILLAUME DE CATHALAN, IIe du nom, qui ſe trouva du nombre des Gentilshommes appelés, en 1209, à une donation faite par Garſandre, femme d'Alphonſe II, du Comté de Forcalquier, à Raymond Béranger, ſon fils, en 1214, les mêmes témoins furent rappelés pour la ratification de la même donation, & GUILLAUME DE CATHALAN fut du nombre des Gentilshommes qui ſignèrent la confédération faite en 1228, entre Raymond Béranger & la ville d'Arles, contre Marſeille. Il eut pour fils:

III. JACQUES DE CATHALAN ou JACOBUS CATHALANI, qui fut du nombre des Gentilshommes qui accompagnèrent Charles d'Anjou allant combattre Mainfroy, en 1264. Il laiſſa pour fils:

IV. DEOTATUS CATHALANI, nommé Commiſſaire, en 1310, à l'interrogatoire des Templiers, qui laiſſa pour ſucceſſeur:

V. ANTOINE DE CATHALAN, Conſul de Marſeille en 1360; l'âge ſeul donnoit alors le pas. Il laiſſa:

ANTOINE, qui ſuit;
Et PIERRE DE CATHALAN, Abbé de Franquevaux, en 1390.

VI. ANTOINE DE CATHALAN, IIe du nom, eſt nommé parmi les illuſtres Barons qui s'oppoſèrent au Duc d'Anjou. Il laiſſa:

VII. FRANÇOIS DE CATHALAN, qui eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré:

VIII. PIERRE DE CATHALAN, Seigneur de Verdacher, Terre qu'il eut par héritage, & de laquelle il prêta hommage en 1506. Il fut Conſul d'Aix, du rang des nobles, en 1517, & fit donation entre-vifs de tous ſes biens à ſon fils HONORÉ. Il avoit épouſé, à Aix, en 1481, noble *Antoinette de Planſſe*, dont:

1. HONORÉ, qui ſuit;
2. LOUIS;
3. MARGUERITE, mariée à noble *François de Gombeſt;*
4. DELPHINE, mariée à noble *Alexis de Gaufredy;*

Et deux autres filles, dont une Religieuſe à Sainte-Claire à Aix, en 1516.

IX. HONORÉ DE CATHALAN, Seigneur de Verdacher, prêta hommage pour ſa Terre en 1529; il fut, ainſi que ſon frère, du nombre des Gentilshommes proclamés par CHARLES-QUINT en 1535, & furent obligés de quitter leur pays. Il eut:

X. JACQUES DE CATHALAN, IIe du nom, qui laiſſa:

XI. PIERRE DE CATHALAN, IIe du nom, Aide-Major du Régiment aujourd'hui Lyonnois, qui mourut en 1677, à Ath en Hainaut,

Digitized by Google

ſes bleſſures. Il avoit épouſé *Anne Paraire*, dont:

XII. JACQUES DE CATHALAN, IIIe du nom, marié en Languedoc, à *Marie de Cauſſe*, dont:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. Et ETIENNE DE CATHALAN, rapporté après la poſtérité de ſon frère.

XIII. JACQUES DE CATHALAN, IVe du nom, épouſa *Marie-Thérèſe de Rua de Paradis*, dont:

XIV. JACQUES-CHRISTOPHE DE CATHALAN, marié, en Languedoc, à *Priſcile-Madeleine de Dejan-Caderouſſe-de-Montval*, dont pluſieurs enfans en bas âge, en 1786.

XIII. ETIENNE DE CATHALAN, ſecond fils de JACQUES, IIIe du nom, & de *Marie de Cauſſe*, épouſa en Languedoc, *Marie d'Hugues*, dont:

XIV. JACQUES-JOSEPH-ETIENNE DE CATHALAN.

Les armes: *de gueules, à trois bandes d'or.*

CATHUS, en Poitou. JEAN CATHUS, Chevalier, Seigneur du Bois près Beauvoir-ſur-Mer, qui vivoit en 1323, eut:

1. HUGUES, qui ſuit;
2. Et JEAN, Chevalier, qui épouſa, en 1375, *Jeanne Droueline*, dont il n'eut point d'enfans.

HUGUES CATHUS, Chevalier, Seigneur du Bois & de Saint-Generoux, épouſa, 1° ſans enfans, *Henriette Châteigner*, veuve de *Jean de Chevigné*, Seigneur de l'Eſſart; & 2° *Jeanne Jouſſeaume*, dont il eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et FRANÇOISE, mariée à *Pierre Deſcloudis*, Seigneur de Parnay.

JEAN CATHUS, Seigneur des Granges, du Bois, Saint-Generoux & de Linaux, épouſa, 1° *Marguerite Voyer*; & 2° *Robinette du Pleſſis*. Il eut du premier lit:

1. CHARLES, qui ſuit;
2. MAURICE, mort ſans lignée;
3. MARGUERITE, morte fille;
4. MARIE, mariée à *Balthaſar Cailleteau*, Seigneur de Roncelotière.

Du ſecond lit vint:

5. Et LOUIS, Seigneur de Laſſi, rapporté après ſon frère aîné.

CHARLES CATHUS, Seigneur des Granges & de Saint-Generoux, épouſa *Jeanne Châteigner*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Roche-Poſay, & de *Jeanne de Varèze*, dont il eut:

JEAN, Seigneur des Granges, mort ſans lignée.

LOUIS CATHUS, Seigneur de Laſſi, Capitaine de Talmond, fils de JEAN, & de *Robinette du Pleſſis*, ſa ſeconde femme, épouſa *Catherine de Conſdun*, fille de *Guy*, Seigneur de Chaliez, & de *Catherine de Ponſſart*, dont:

1. JEAN, qui ſuit;
2. MARGUERITE, mariée à *Jean Jouſſeaume*, Seigneur de Lauge-Forgereuſe, fils de *Jacques*, & de *Jeanne de la Roche*;
3. ANNE, mariée à *Chriſtophe des Granges*, Seigneur de la Gaſconnière & de Beauchêne;
4. Et FRANÇOISE, mariée à *Pierre de Halledey*, Seigneur de Fonfrède.

JEAN CATHUS, Seigneur des Granges & de Linaux, Capitaine de Talmond, épouſa 1° *Marie du Verger*; & 2° *Marie de Nuchèze*, veuve d'*Antoine de Fouilloux*. Il eut du premier lit:

1. CLAUDE, mariée à *Pierre des Nouches*.

Et du ſecond lit:

2. HARDI, qui ſuit;
3. GUILLAUME, Abbé de Boisgroslaud;
4. CLAUDE, mort ſans avoir eu d'enfans de *Françoiſe Legure*;
5. Et FRANÇOIS, auſſi mort ſans hoirs.

HARDI CATHUS, Seigneur des Granges, épouſa *Jeanne du Fouilloux*, dont il eut:

1. JOACHIM, Seigneur des Granges, mort ſans enfans;
2. URBAIN, auſſi mort ſans enfans;
3. MARIE, mariée 1° à *Jean de la Haye*, Seigneur de la Haye & de Jouzé; & 2° à *Gabriel de la Rye*, Seigneur de la Coſte & de Mezières;
4. Et JEANNE, mariée à *Etienne de Faye*, Seigneur de la Razillière.

CATINAT, famille éteinte, originaire de Mortagne-au-Perche, qui a donné un Maréchal de France, dont nous parlerons ci-après, & qui remonte à

NICOLAS CATINAT, Seigneur de Bougis, Lieutenant-Général de Mortagne-au-Perche, qui vivoit encore en 1583. Il eut de *Guillelmine de Boyères*:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. RENÉE, mariée, en 1587, à *Gilles Galeran Creſtot*, Receveur des Décimes du Perche, mort en 1601;

Digitized by Google

3. Et Louise, mariée à *Guillaume Flottey*, Sieur de la Bigotière.

Pierre Catinat, Seigneur de la Fauconnerie & de Cirey, Conſeiller au Parlement de Paris le 27 Février 1587, mourut en 1626. Il épouſa, le 29 Juillet 1587, *Geneviève Ligier*, morte le 14 Octobre 1604, âgée de 36 ans, fille de *Jacques*, Tréſorier de la Maiſon du Cardinal de Bourbon, Secrétaire du Roi, & de *Marie Buchaut*. De ce mariage vinrent:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Georges, Lieutenant-Général à Tours, puis Abbé de Saint-Julien de cette Ville, mort le 29 Décembre 1652;
3. Jacques, Seigneur de Bougis, Secrétaire du Roi en 1630;
4. Guillaume, mort Conſeiller au Parlement;
5. Claude, mariée à *Guillaume Morel*, Sieur de Putanges;
6. Et Geneviève, mariée à *Mathurin de Rubentel*, Seigneur de Maudetour & de Soiſy, dont un Capitaine aux Gardes, & depuis Lieutenant-Général.

Pierre Catinat, Conſeiller au Parlement de Paris le 5 Mai 1623, mort Doyen en 1673, avoit épouſé, le 8 Janvier 1621, *Françoiſe Poille*, Dame de Saint-Gratien, morte en Juillet 1649, fille de *Jacques*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Catherine Tiraqueau*, dont entr'autres enfans:

1. René, qui ſuit;
2. Pierre, Abbé de Saint-Julien de Tours, mort en 1676;
3. Clément, né en 1636, Prieur de Saint-Jauron, puis Abbé de Saint-Julien, mort en 1687;
4. Nicolas, né le 1er Septembre 1637, Capitaine aux Gardes, Maréchal-de-Camp en 1680, Lieutenant-Général en 1688, Maréchal de France le 27 Mars 1693, mort ſans alliance le 22 Février 1712. Voy. ſon article dans *Moréri* & le P. *Anſelme*;
5. Charles-François, Capitaine aux Gardes, tué au ſiège de Lille en 1667, âgé de 32 ans;
6. Guillaume, auſſi Capitaine aux Gardes, mort ſans alliance le 19 Mars 1701;
7. Françoise, née en 1627, morte le 19 Mars 1702, mariée, le 21 Janvier 1652, à *Claude Pucelle*, Avocat au Parlement;
8. Et Antoinette, née en 1647, Religieuſe à la Ville l'Evêque, morte en Mai 1738;

Et un fils, & ſept filles, mortes jeunes.

René Catinat, Seigneur de Saint-Mars & de Courtroye, né le 30 Avril 1630, Conſeiller au Parlement de Paris, le 29 Mai 1655, puis Conſeiller d'honneur au même Parlement, mourut ſubitement le 24 Janvier 1704. Il avoit épouſé *Françoiſe Frézon*, morte en Juillet 1720, fille de *François*, Correcteur des Comptes, & de *Catherine Feydeau*, & eut:

1. Louis, Abbé de Saint-Julien, mort en Juillet 1714, âgé de 51 ans;
2. Et Pierre, qui ſuit.

Pierre Catinat, Seigneur de Saint-Mars, & enſuite de Saint-Gratien, né le 10 Avril 1670, Conſeiller au Parlement de Paris le 2 Janvier 1697, mourut le 26 Juillet 1756. Il épouſa, le 8 Juin 1700, *Marie Fraguier*, fille de *Nicolas Fraguier*, Conſeiller au Parlement, & de *Jeanne Charpentier*, dont:

1. Marie-Renée Catinat, Dame de Saint-Gratien, née le 27 Novembre 1701, mariée, 1° en 1724, à *Jacques-Antoine de Saint-Simon*, Marquis de Courtomer, Colonel au Régiment de Soiſſons, mort le 19 Juin 1724, & 2° le 29 Août 1726, à *Guillaume de Lamoignon*, Seigneur de Montrevault, Maître des Requêtes, puis Préſident à Mortier au Parlement de Paris, dont il n'y a point eu d'enfans;
2. Marie, Religieuſe à la Ville l'Evêque;
3. Et Marie-Françoise, née le 3 Décembre 1703, mariée à *Jean-François le Vayer*, Maître des Requêtes, mort le 5 Mai 1764.

Les armes: *d'argent, à la croix de gueules, chargée de neuf coquilles d'or.*

CATTOLICA, Maiſon illuſtre de Sicile, dont les Seigneurs portent le titre de Prince. Le Prince de ce nom eſt Grand d'Eſpagne.

CAUCHON, famille qui a donné un Evêque & un Comte de Beauvais dans Pierre Cauchon, ſous le règne de Charles VI. Cette Maiſon s'eſt diviſée en différentes branches, qui ſont celles: 1° des Seigneurs de *Godard* & de *Savigny-ſur-Arde*; 2° des Seigneurs de *Cillery* & de *Puiſeux*; 3° des Seigneurs de *Vercenay*, de *Dugny*, de *Lery*, de *Muiſon*, d'*Aviſi* & de *Vigueux*; 4° des Seigneurs du *Fay* & de *Sommièvre*; 5° des Seigneurs de *Condé* & de *Treslon*; 6° des Seigneurs du *Terrier*, Barons de *la Sainte-Ampoule*, de *Neuflize*, Vicomtes d'*Unchair*; 7° & des Seigneurs de *Maupas*, Barons du *Tour*, dont étoit Henri Cauchon-de-Maupas, Abbé de Saint-Denis de Reims, premier Aumônier de la Reine, mère du Roi Louis XIV, Evêque du Puy, enſuite d'Evreux, mort en 1681.

Digitized by Google

On peut, ſur ces diverſes branches, conſulter le *Nobiliaire de Champagne*.

Les armes : *de gueules, au griffon d'or.*

* CAULAINCOURT. Cette noble Maiſon, l'une des plus anciennes de la province de Picardie (*è præcipuâ militis Nobilitate*, dit M. de Thou), porte le nom de l'ancienne Châtellenie de Caulaincourt, qui peut le lui avoir donné; ce qui paroît faire remonter néceſſairement cette ancienne Maiſon, dont on ne connoît point d'époque, à l'origine des fiefs. Cette Châtellenie, qui eſt ſituée près de l'ancienne Capitale du Vermandois, à trois lieues des Villes de Saint-Quentin, Péronne & Ham, & à laquelle furent unies les Terres de Beauvoir, de Verchi & de Tombes, a été érigée *en Marquiſat* par Lettres-Patentes du mois de Décembre 1714, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris les 29 Juillet & 21 Août 1715; & comme ce titre de *Châtellenie* y avoit été omis par inattention, ce même titre a été confirmé par autres Lettres-Patentes du 21 Juin 1755. Elle a toujours pris ſes alliances dans les plus nobles Maiſons, & entr'autres dans celles de *Hangeſt*, de *Longueval*, de *Créquy*, d'*Ailly*, de *Pellevé*, de *Hénin-Liétard*, de *Moy*, de *Morlaix-de-Muſeau*, du *Biez*, de *Micé*, de *Sailly*, de *Lameth*, de *Gonnelieu*, d'*Eſtrées*, d'*Eſtourmel*, de *Béthune*, de *Voyer*, de *l'Hôpital*, &c.

On connoît les fréquentes & longues guerres qui ont déſolé nos anciennes frontières pendant le XVI^e^ ſiècle, & les différens ſièges que la Ville de Saint-Quentin a eſſuyés; la trève de cinq ans conclue au mois de Janvier 1556, à l'Abbaye de Vaucelles; le ſecond ſiège de cette Ville en 1557, &c., & il n'eſt pas moins connu que cette même Ville, aſſez forte pour ces tems-là, étoit la retraite de la Nobleſſe du Vermandois, & par conſéquent dépoſitaire de ſes titres. Les Seigneurs de CAULAINCOURT y avoient alors, ſous le titre d'*hôtel*, une habitation qu'ils s'y ſont conſervée juſqu'au commencement du ſiècle préſent. Ainſi ils ont dû éprouver le ſort commun à toute la Nobleſſe de cette partie de la Picardie. Les anciens titres de leur Maiſon y furent perdus avec les actes publics de la Ville même, qui auroient pu y ſuppléer au moins en partie. Il eſt aiſé d'y vérifier qu'il ne s'y trouve preſque aucun acte public, antérieur à cette époque du ſecond ſiège en 1557. Auſſi n'eſt-ce que par des haſards heureux que la Maiſon de CAULAINCOURT a recouvré quelques titres plus anciens, dont nous allons parler ci-après.

Un acte de notoriété du 15 Décembre 1551, octroyé au Seigneur-Châtelain de CAULAINCOURT, après la priſe de la Ville de Saint-Quentin par les Eſpagnols, fait mention que ce Seigneur *faiſoit faire guet & garde dans ſon Château-Fort*, ce qui ne l'empêcha pas d'être alors pillé & ravagé par les ennemis. Cet acte, qui n'a eu pour objet que de conſtater la perte forcée des anciens titres de cette Maiſon, dont on auroit pu ſuppoſer la conſervation poſſible dans ledit Château, qualifié de *Fort*, rend néceſſairement ſa cauſe commune avec toute la Nobleſſe de Vermandois, & l'empêche de pouvoir donner une preuve ſuivie de filiation, avant & depuis les titres ci-après, juſqu'à la fin du XIII^e^ ſiècle; mais cette preuve qui s'établit cependant légalement depuis le commencement du XV^e^ ſiècle, ainſi qu'on le verra ci-après, par une filiation de onze générations, ne porte-t-elle pas, pour les tems même qui ont précédé cette époque, un caractère d'authenticité inconteſtable, par la réception d'*Anne de Septfontaines*, fille de *Jean de Septfontaines*, & de MARIE DE CAULAINCOURT, au titre de Chanoineſſe du Chapitre noble de Denain, où elle porta pour ſes quartiers admis, les Maiſons de *Septfontaines*, de CAULAINCOURT, de *le Vaſſeur*, de *le Pleſſier*, de *Gonnelieu*, de *Leveſque*, de *Hénin-Liétard* & d'*Eſtrées* ? Pourroit-on même ſuppoſer avec quelque vraiſemblance, que ces quartiers nobles admis dès 1620, dans un ancien Chapitre de Flandre, dont on connoît la régularité & même la rigueur, n'ayent pas remonté au moins juſqu'à la fin du XIII^e^ ſiècle.

Quoi qu'il en ſoit, nous allons donner la généalogie de cette Maiſon, d'après un *Mémoire* qui nous a été envoyé, dreſſé d'après, y eſt-il dit, les titres raſſemblés pour la préſentation de MARGUERITE-LOUISE-ANGÉLIQUE DE CAULAINCOURT, nommée à une place de Chanoineſſe au Chapitre noble de Denain, & depuis mariée au Marquis de *Brantes*.

Titres anciens recouvrés.

1° Une tranſaction & accord fait en 1200, entre noble JEAN DE CAULAINCOURT, I^er^ du nom, Seigneur-Châtelain de Caulaincourt,

Digitized by Google

Marteville, Vendelle & de Jaucourt en partie, & les habitans & communauté de Felchain, leſquels, attendu la difficulté de moudre leurs grains, ſe ſont ſoumis à la bannalité du moulin de Caulaincourt. Cette bannalité ſubſiſte encore.

2° Une autre tranſaction & Sentence Arbitrale du 18 Juin 1317, entre JEAN DE CAULAINCOURT, II° du nom, Seigneur-Châtelain dudit lieu, Marteville, Vendelle & de Jaucourt en partie, ſous l'autorité de RAOUL DE CAULAINCOURT, ſon oncle & tuteur, & les habitans & communauté dudit Felchain.

Et 3° Un acte d'*homme vivant & mourant*, du 17 Octobre 1321, donné par l'Abbaye de Vermand, Ordre des Prémontrés, audit JEAN DE CAULAINCOURT, II° du nom, pour pluſieurs terres appartenantes à ladite Abbaye, de la cenſive de la Châtellenie de Caulaincourt. Ces droits ſubſiſtent encore aujourd'hui.

Filiation ſuivie & légalement prouvée, ou *Généalogie.*

I. GAUCHER DE CAULAINCOURT, Ecuyer, Seigneur-Châtelain de Caulaincourt & dépendances, Marteville, Vendelle, & de Jaucourt en partie, eſt le premier du nom dont la filiation non interrompue eſt prouvée. Il vivoit à la fin du XIII° ſiècle, ſuivant qu'il paroît par le teſtament de *Jeanne de Behurelle*, ſa femme, du 7 Octobre 1443, dans lequel elle eſt dite ſa veuve, & femme en ſecondes noces de noble *Henri de Sailly*. Ce teſtament ne peut laiſſer aucun doute que ce GAUCHER DE CAULAINCOURT ne deſcendît des deux JEAN DE CAULAINCOURT, mentionnés dans les trois titres précédens, des années 1200, 1317 & 1321, toutes les poſſeſſions y dénommées étant les mêmes, & ne prouve pas moins qu'il vivoit au moins vers 1370, & étoit marié avant 1400, puiſqu'il eſt de 1443, & que GILLES DE CAULAINCOURT, leur fils aîné, qui en fut nommé exécuteur, ſe maria en 1445.

GAUCHER DE CAULAINCOURT, alors auſſi Seigneur de Marteville, eſt rappelé, vers la fin du XIV° ſiècle, dans l'*Hiſtoire de la vie de St.-Quentin*, par Claude de la Fons, p. 392, à l'occaſion d'une anecdote ſingulière, qui dit *que les clous qui ſervirent au martyre de St.-Quentin, furent forgés à Marteville, & que pour cette cauſe il ne pouvoit s'y établir aucun Maréchal.* Cette même anecdote rapporte encore *que ledit* GAUCHER DE CAULAINCOURT, *Seigneur de Marteville, avoit amené de Normandie un ſerviteur, Maréchal de ſon métier, lequel entreprit quelques fermes de labour, & ſe fâchant d'acheter des autres, les ouvrages qu'il pouvoit faire lui-même, leva une forge, où il travailla du métier de Maréchal, qu'on l'avoit averti qu'il s'en trouveroit mal, & qu'il ſe ſentiroit des clous de St.-Quentin.* Soit par haſard, ou autrement, il paſſe pour conſtant qu'il devint enflé, & mourut d'une mort très-douloureuſe. Il eſt encore notoire qu'aucun Maréchal n'oſe même à préſent s'établir à Marteville, dans la crainte d'un ſemblable malheur; crainte conſervée par une tradition qu'on ne peut détruire dans l'opinion du peuple. Ses enfans furent:

1. GILLES, qui ſuit;
2. 3. & 4. ANNE, JACQUES & PASQUETTE, Demoiſelles, auxquelles la Dame leur mère donna, par ſon teſtament ſus énoncé, les biens de Varlep, Belloy, Flaucourt & Aſſevillers;
5. Et MARIE, morte Religieuſe à l'Abbaye de St.-Benoît d'Origny, auſſi nommée dans le teſtament de ſa mère de 1443.

II. GILLES DE CAULAINCOURT, Ecuyer, fils aîné, Seigneur-Châtelain de Caulaincourt & dépendances, Marteville, Vendelle, Jaucourt en partie, & de Bihecourt, nommé exécuteur du teſtament de *Jeanne de Behurelle*, ſa mère, du 7 Octobre 1443, conjointement avec *Henri de Sailly*, ſon ſecond mari, donna dénombrement de ſa Châtellenie de Caulaincourt le 18 Décembre 1447, obtint Sentence arbitrale le 22 Juin 1448, rendue entre lui & les Abbé & Religieux de l'Abbaye de Vermand, par laquelle ces derniers furent condamnés à continuer de ſervir au Seigneur-Châtelain de Caulaincourt huit rez d'avoine par an (cette redevance ſe paye encore annuellement aujourd'hui au Seigneur de Caulaincourt). Il donna encore le dénombrement de ſa Châtellenie de Caulaincourt le 18 Avril 1449, à Jean, Seigneur d'Aplaincourt, Gouverneur & Bailli de la Terre & Seigneurie de Nesle, pour haut & puiſſant Seigneur Jean de Sainte-Maure, Chevalier, Seigneur de Montgauguier & de Nesle; & vivoit encore en 1460, ſuivant qu'il paroît par une tranſaction du 8 Janvier de cette même année, paſſée entre lui & Jean Taſſart, dit Ga-

Digitized by Google

vain, Ecuyer, par laquelle ledit GILLES DE CAULAINCOURT affranchit la maiſon dudit Gavain, ſon prochain, de la bannalité du four, à la charge d'un chapon au jour de St.-Etienne, confeſſant devoir autres cenſives, au jour de St.-Remi, *chef d'Octobre*. Cette tranſaction fut reçue & ſignée ſur le replis, par *Antoine Vailly*, Tabellion à Saint-Quentin, & ſcellée de cire verte. Il épouſa, en 1445, *Eliſabeth le Catte*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. MAYOT, morte ſans hoirs ;
3. MARIE, qui épouſa, par contrat du 9 Août 1462, *Jean de Monſures*, dit *Maillard*, Ecuyer, fils de *Jean de Monſures*, dit *Maillard*, Ecuyer, Seigneur de Monſures en partie, & de *N... de Saint-Remy*. On lui donna en dot les Villes & Terres de Boſchavot, Guénémicourt, Betembos, Saint-Dégrés & de Duvalalés en Bos ;
4. Et ISABELLE, qui fut mariée, vers 1463, à *Jacques du Bos-Raoulin*, dit *Darly*, Ecuyer.

III. JEAN DE CAULAINCOURT, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur & Châtelain dudit lieu, de Marteville, Vendelle & Jaucourt en partie, donna dénombrement de ſa Châtellenie de Caulaincourt le 12 Novembre 1477, dont il obtint des Lettres de relief le 22 Décembre 1478 ; & fit acquiſition par contrat du 15 Novembre 1480, de Jean Pinchatte, dit Gringard-de-Landry-Fay, de la Terre & Seigneurie, en *franc-alleu*, de Bihecourt. Il avoit épouſé, en 1480, *Jeanne le Vaſſeur*, dont il eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. GILLES, Ecuyer, Seigneur de Marteville, Vendelle & Jaucourt en partie, qui épouſa *Antoinette de Septfontaines* ;
3. PHILIPPINE, mariée à *Louis de Billy*, Ecuyer ;
4. MARIE, qui épouſa *Jean de Sepfontaines*, Ecuyer, dont la fille *Anne de Septfontaines*, de laquelle nous avons ci-devant parlé, a été reçue Chanoineſſe au Chapitre noble de Denain en 1620, après avoir établi ſes huit quartiers. Elle mourut en 1633 ;
5. Et JEANNE, mariée à *Louis de Hangeſt*, Seigneur d'Argenlieu.

IV. JEAN DE CAULAINCOURT, IV^e du nom, Chevalier, Seigneur-Châtelain de Caulaincourt, Marteville, Vendelle, Jaucourt en partie, & de Bihecourt, épouſa, 1° par contrat paſſé devant *Jean Crétu*, Auditeur du Roi à Amiens, préſence de *Jeanne le Vaſſeur*, ſa mère, alors veuve, le 8 Janvier 1504, *Louiſe d'Azincourt*, qui lui apporta en dot la Terre & Seigneurie de Candas, fille cadette de défunt *Adrien d'Azincourt*, Chevalier, Seigneur de Wargniers, Belleſtre & de la Vicomté de Dompart, & de *Yolande de Longueval* ; & 2° ſans enfans, par autre contrat du 16 Décembre 1519, *Jeanne de Moy*, fille d'*Antoine de Moy*, Sénéchal du Vermandois, Seigneur de Fontaines-Notre-Dame, Trélon & Holnon, & de *N... de Sainte-Blanche*. Il eut du premier lit :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. JACQUES, Ecuyer, qui devint Seigneur de Warcy, Teneur, Outre, Mepuis, & autres lieux, par ſon mariage avec *Jeanne de la Haye*. Ils moururent l'un & l'autre en 1580 & 1585, ainſi qu'il ſe voit en 1770, ſur une épitaphe en l'Égliſe du Village de Teneur, dans le Comté de Saint-Pol en Artois, dans laquelle ſont repris leurs quartiers nobles, avec l'écuſſon de leurs armoiries, cimier & deviſe. Le cimier eſt *un buſte de ſauvage étouffant une aigle dans ſes bras* ; la deviſe : *deſir n'a repos*. Cette épitaphe fut recueillie en forme légale, lors de la préſentation de MARGUERITE-LOUISE-ANGÉLIQUE DE CAULAINCOURT, au Chapitre de Denain ;
3. Et MARIE, qui fut mariée, par contrat du 16 Décembre 1528, à *Jean de Boubers*, Ecuyer, Seigneur de Lamboncourt, fils d'*Antoine de Boubers*, Ecuyer, & de *Françoiſe de la Roziere*.

JEAN DE CAULAINCOURT, IV^e du nom, eut encore un fils naturel, nommé, comme c'étoit alors l'uſage,

Le Bâtard de Caulaincourt, qui étoit en 1557, Lieutenant de la Gouvernance de Lille.

V. JEAN DE CAULAINCOURT, V^e du nom, qualifié *Seigneur-Châtelain de Caulaincourt, Marteville, Vendelle, Jaucourt en partie, Bihecourt, Candas*, &c., dans les Lettres de relief, & le dénombrement de ſa Châtellenie de Caulaincourt des 15 Septembre 1517 & 28 Avril 1523, fut Capitaine de 500 hommes, puis Lieutenant pour le Roi en la Ville de Saint-Quentin, & de la *Religion Prétendue Réformée*. C'eſt cette même Religion profeſſée par ſes enfans & petits-enfans juſqu'à LOUIS DE CAULAINCOURT, reſté mineur & élevé dans la Catholique, qui paroît les avoir éloignés des charges & emplois auxquels les ſervices dudit JEAN, V^e du nom, ſembloient de-

Digitized by Google

voir leur donner des droits héréditaires. La Châtellenie de Caulaincourt & autres biens de ce dernier ayant été pillés, ravagés & brûlés par les ennemis, & s'étant fort distingué au siège de Saint-Quentin en 1557, sous l'Amiral de Coligny, il fut gratifié par le Roi Henri II, suivant ses Lettres-Patentes du 19 Octobre 1557, *de la franchise des droits* d'entrée & de sortie *du Royaume, des bleds, vins & autres marchandises non-prohibées, qui ne sont pas dénommées, pour le tout faire mener, tant par terre que par mer, & par eaux douces ès Pays-Bas du Roi d'Espagne.* Ces gratifications & privilèges ont subsisté dans la Maison de Caulaincourt jusqu'en 1725, époque de la suppression desdits droits & privilèges, qui étoient fixés à 1000 pièces de vin, &c. Jean de Caulaincourt, Ve du nom, vivoit encore en 1567 & 1568, suivant des Lettres de relief, & un dénombrement des 17 Février 1567 & 24 Août 1568. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Valleran Fournel*, Notaire à Boulogne-sur-Mer, le 4 Août 1531, *Françoise du Biez*, fille de *Jean du Biez*, Chevalier, Seigneur de Bécourt, Baron de Nielle, Sénéchal & Gouverneur du Boulonois, & d'*Amicie de Bauval*, Dame d'Ignaucourt, & nièce d'*Oudart du Biez*, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi, Sénéchal & Gouverneur du Boulonois, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, & Capitaine des Ville & Château de Boulogne-sur-Mer, & depuis Maréchal de France, qui signèrent audit contrat, ainsi que Jacques de Caulaincourt, Ecuyer, son frère. Il eut:

VI. Robert de Caulaincourt, Ier du nom, Chevalier, Seigneur-Châtelain de Caulaincourt, Marteville, Vendelle, Jaucourt en partie, Bihecourt, Candas, &c., qui transigea par acte passé devant *François du Buir*, Notaire à Boulogne-sur-Mer, le 21 Juin 1568, avec *Jacques du Biez*, son oncle, Chevalier, Seigneur de Boncourt, Ignaucourt & Engaine, sur les différends qu'ils avoient pour le payement du reste de la dot de 800 liv. qui avoit été promise à *Françoise du Biez*, sa mère, & fut *maintenu* par Arrêts des Commissaires-Généraux du Conseil, députés par Sa Majesté pour la recherche des usurpateurs du titre de Noble des 8 Mai & 8 Août 1599 (conservés aujourd'hui en *originaux* dans la famille), *dans tous les privilèges de sa Noblesse*, après l'avoir justifiée par *titres & enquête* jusqu'en 1300. Il avoit rendu hommage de sa Châtellenie de Caulaincourt, mouvante du Marquisat de Nesle, à Jean de Laval, Marquis de Nesle, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de 50 Hommes d'armes de ses Ordonnances, le 26 Octobre 1577, suivant l'acte d'aveu, signé *Péan* & scellé. Il épousa, par contrat passé devant *Jean Brisset*, Notaire à Boulogne, le 5 Octobre 1571, *Renée d'Ailly*, Dame & héritière de Doncœur, Senlis, Guénémicourt, Dumesnil, Baronne d'Hermelinghen, fille unique de *Robert d'Ailly*, Chevalier, Seigneur des mêmes Terres, & de *Catherine de Saint-Remy*, sa veuve, lors femme en secondes noces de *Jean de Calonne*, Chevalier, Seigneur & Baron d'Alembon. Il eut:

1. Robert, qui suit;
2. Claude, Ecuyer, mort sans hoirs;
3. Catherine, morte sans hoirs, mariée, par contrat du 5 Février 1593, à *Antoine de Gonnelieu*, fils d'*Antoine de Gonnelieu*, Chevalier des Ordres du Roi, Ecuyer de sa Grande-Ecurie, & de *Charlotte de Bosbeck;*
4. Et Anne, qui fut mariée, par contrat du 2 Mars 1612, à *Georges d'Héricourt.*

VII. Robert de Caulaincourt, IIe du nom, Chevalier, qualifié dans des Lettres de relief du 28 Juin 1612, Seigneur-Châtelain de Caulaincourt, Marteville, Vendelle, Jaucourt en partie, Bihecourt, Candas, Doncœur, Guénémicourt, Senlis, Dumesnil, Baron d'Hermelinghen, &c., fut pourvu d'une Compagnie de 100 hommes par commission du 19 Août 1615, & racheta par contrat passé devant de *Laube*, Notaire à Saint-Quentin, le 24 Avril 1623, une rente constituée le 18 Juillet 1596, par ses père & mère. Il épousa, par contrat passé devant *Antoine Souillart*, Notaire à Noyon, le 21 Septembre 1621, *Marie d'Estourmel-Frestoy*, fille de *Louis d'Estourmel*, Chevalier, Seigneur du Frestoy, Candeure, Neuvisi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Françoise de Blanchefort-de-Créquy*. Il eut:

1. Louis, qui suit;
2. Et Marie, qui fut mariée, par contrat du 9 Avril 1646, à *Louis de Lameth*, Chevalier, Seigneur de Hennencourt, & autres lieux, mort le 20 Septembre 1669.

VIII. Louis de Caulaincourt, Chevalier, Seigneur-Châtelain dudit lieu, Marteville,

Digitized by Google

Vendelle, Jaucourt en partie, Bihecourt, Candas, Doncœur, Guénémicourt, Senlis, Dumeſnil, Baron d'Hermelinghen, du Freſtoy, &c., étoit mineur & ſous la tutelle de CLAUDE DE CAULAINCOURT, ſon oncle, lorſque ce dernier le fit pourvoir, par diſpenſe d'âge, en 1643, d'une charge de Conſeiller au Grand-Conſeil, à l'effet d'y avoir ſes cauſes commiſes, pour ſoutenir un procès conſidérable qu'il avoit contre ladite MARIE DE CAULAINCOURT, ſa ſœur aînée, qui fut mariée à *Louis de Lameth*. Il vendit cette charge en 1645, fut Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers de S. A. R. Monſeigneur le Duc d'ORLÉANS, par commiſſion du 18 Février 1648, & épouſa, par contrat paſſé devant *Michel le Tur*, Tabellion au ſiége de Trun, Vicomté d'Argentan, le 17 Mars 1655, *Eliſabeth-Charlotte de Miée*, Baronne de Gueſpré, fille de *Philippe de Miée*, Chevalier, Capitaine de la Compagnie des Gendarmes de la Reine MARIE DE MÉDICIS, & de *Charlotte de Morlaix-de-Muſeau*. De ce mariage vinrent:

1. CHARLES, Chevalier, Page du Roi LOUIS XIV, qui fut tué auprès de ce Prince en 1673 au ſiège de Maeſtricht, & dont le cœur eſt dépoſé dans le caveau de la Chapelle Seigneuriale de l'Egliſe de Caulaincourt;
2. LOUIS-ALEXANDRE, Chevalier, mort ſans hoirs le 8 Juin 1675;
3. FRANÇOIS-ARMAND, qui ſuit;
4. Et LOUIS, auteur d'une autre branche, établie en Normandie, & rapportée ci-après.

IX. FRANÇOIS-ARMAND DE CAULAINCOURT, Chevalier, né le 22 Mars 1666, & baptiſé en l'Egliſe Paroiſſiale de Caulaincourt, Diocèſe de Noyon, le 3 Octobre 1671, fut Seigneur des mêmes Terres que ſon père, & obtint l'érection de la Châtellenie de Caulaincourt en *Marquiſat* en 1714, pour lui, ſes enfans & poſtérité maſculine, ſous le nom & dénomination du *Marquiſat de Caulaincourt*, & la confirmation comme *ancienne Châtellenie* par autres Lettres-Patentes du 21 Juin 1755. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Juin 1689, *Françoiſe de Béthune*, fille de *Maximilien de Béthune*, Chevalier, Marquis de Béthune, Comte d'Orval, & de *Catherine de la Porte-de-Montagny*. Il eut:

1. LOUIS-ARMAND, qui ſuit;
2. GENEVIÈVE-ANGÉLIQUE, qui épouſa, par contrat du 17 Juin 1719, *Hyacinthe de Blondel*, Chevalier, Baron de Drouhot, Colonel d'un Régiment de Cavalerie au ſervice d'Eſpagne. Seigneur de grand & petit Lez, Ménil, Golart, Féchain, du Barlay &c., fils de *Louis de Blondel*, Chevalier, Seigneur du Barlay, &c., & de *Marie-Catherine de Drouhot*;
3. Et MARGUERITE-ANGÉLIQUE, mariée à noble *Jean d'Haudoire*, Irlandois d'origine.

X. LOUIS-ARMAND DE CAULAINCOURT, Chevalier, Seigneur-Châtelain & Marquis de Caulaincourt, &c., Capitaine de Cavalerie, épouſa par contrat du 1er Juillet 1716, *Gabrielle-Pélagie de Bovelles*, fille & unique héritière de *François de Bovelles*, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier, Seigneur d'Eppeville, Verlaines, Miulles, Coupevoye, Aubigny, Planque, Bois-des-Aulnois & des parties d'Eppeville, & de *Marie Hurault de Weïl*, Dame de Rubrette & autres lieux, Grande-Bouteillière héréditaire de l'Abbaye Royale de Saint-Denis en France. Il en eut:

1. MARC-LOUIS, qui ſuit;
2. GABRIEL-HYACINTHE, Officier des Grenadiers à cheval, mort ſans hoirs;
3. JACQUES-JOSEPH, dit le *Chevalier d'Eppeville*, Exempt des Gardes-du-Corps;
4. 5. & 6. Trois autres garçons, morts en bas âge;
7. GENEVIÈVE, mariée 1° à *Benoît de la Verde-des-Valons*, Colonel d'Infanterie; & 2° le 13 Août 1756, à *Charles François-Marie*, Comte d'*Aumale*, Brigadier des Armées du Roi, ſervant dans le Génie;
8. MARGUERITE-LOUISE-ANGÉLIQUE, d'abord nommée à une place de Chanoineſſe au Chapitre noble de Denain, & mariée, depuis 1758, à *Antoine-Philippe-Barthélemy-Ignace du Blanc*, Chevalier, Marquis de *Brantes*, du Comtat d'Avignon;
9. Et MARIE-ANTOINETTE-FÉLICITÉ, mariée, 1° le 25 Février 1748, à *Pierre Grimod-Dufort*, Intendant-Général des Poſtes, mort le 25 Octobre 1748; & 2° le 19 Novembre 1757, à *Jean-Jacques le Franc*, Chevalier, Marquis de Pompignan-le-Franc, &c.

XI. MARC-LOUIS DE CAULAINCOURT, Chevalier, Seigneur-Châtelain & Marquis de Caulaincourt, Seigneur de Marteville, Vendelle, Jaucourt, Bihecourt, Candas, Doncœur, Guénémicourt, Senlis, Dumeſnil, Baron d'Hermelinghen, du Freſtoy, Seigneur de Verchy, Tréſion, Tombes, Beauvais, Tertry, du Fief de Faucompré, de celui des Bois-des-Aulnois, & des parties d'Eppeville, de Coupevoye, Aubigny, Planque, Rubrette & autres Ter-

Digitized by Google

res, & Grand-Bouteillier héréditaire de l'Abbaye Royale de Saint-Denis en France, mouvant en fief de ladite Abbaye, auquel fief titré eſt attaché le droit de *committimus*. Ce titre doit ſon origine à Jacques Allegrain, Chancelier de Louis VI, dit le *Gros*; il tomba par partage du 6 Mars 1644 dans la Maiſon de *Hurault-de-Weïl*, de laquelle il a paſſé dans celle de *Caulaincourt* en 1716. Le Marquis de CAULAINCOURT eſt Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & a épouſé, par contrat du 27 Octobre 1739, *Henriette d'Hervilly*, fille de *Louis-François d'Hervilly*, Chevalier, Seigneur de Deviſe, Lechelle, Delva, Sort, Houſſay, Dury, Laveſne, Sommette, &c., & d'*Antoinette de Montejean*. Ils ont pour fils unique :

XII. GABRIEL-LOUIS DE CAULAINCOURT, Chevalier, né le 15 Novembre 1740, d'abord Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi, aujourd'hui Capitaine de Cuiraſſiers, qui préſenta tous les titres originaux relatés dans cette *Généalogie* à M. de *Beaujeon*, Généalogiſte de la Cour, qui les adopta en 1767, en conſéquence des Lettres du Roi qui ordonnoient un nouvel examen de la nobleſſe, de nom & d'armes, pour jouir des honneurs de la Cour, même pour les aſpirans dont les pères y avoient été admis, ainſi que l'avoit été nombre d'années auparavant le père de ce dernier, ſur le rapport de M. de *Clairambault*, alors Généalogiſte de la Cour.

AUTRE BRANCHE, établie en Normandie.

IX. LOUIS DE CAULAINCOURT, Chevalier, Comte de Caulaincourt, quatrième fils de Louis, Châtelain dudit lieu, &c., & d'*Eliſabeth-Charlotte de Miée*, né le 14, & baptiſé en l'Egliſe Paroiſſiale de Caulaincourt le 22 Août 1667, vint s'établir en Normandie en 1708 & 1709, poſſédant du chef de *Geneviève de Miée*, ſa tante maternelle, Vicomteſſe de Meaux, les Terres & Seigneuries de Gueſpré, la Bigue, Bouvet, la Chapperonnière près Liſieux, Saint-Taurin, les Iſs, &c. Il épouſa, par contrat du 1er Avril 1697, *Marguerite Houillier*, dont :

1. LOUIS-HENRI, qui ſuit ;
2. LOUIS-ARMAND, né en Décembre 1707, ancien Capitaine au Régiment de Picardie, & Chevalier de St-Louis, forcé de quitter le ſervice à cauſe de ſes bleſſures. Il s'eſt marié & a poſtérité ;
3. LOUIS-GABRIEL, Abbé de l'Abbaye de Saint-Juſt, en Picardie, Doyen des Andelys, & Aumônier du Roi, mort en 1751 ;
4. Et MARGUERITE, mariée à *N.... du Tiremois*, Comte de Teſtu, en Normandie, morte laiſſant un fils marié.

X. LOUIS-HENRI DE CAULAINCOURT, Chevalier, Comte de Caulaincourt, épouſa, en 1726, *Suſanne-Françoiſe-Geneviève de Bailleul-de-Vic*, fille de *Jacques-François de Bailleul*, Chevalier, Seigneur de Vic, & de *Suſanne du Monnier*, dont :

1. LOUIS-FRANÇOIS-JACQUES, qui ſuit ;
2. ANNE-JACQUES-FRANÇOIS-LOUIS, mort Capitaine de Cavalerie au Régiment de Montcalm ;
3. LOUIS-MARIE, mort Officier de Marine ;
4. RENÉ-LOUIS-FRANÇOIS-MARIE, dit l'*Abbé de Caulaincourt*, né en 1738, actuellement Aumônier du Roi ;
5. Et SUSANNE-LOUISE-FRANÇOISE-HENRIETTE, morte en 1758, mariée, par contrat du 27 Mars 1741, à *Nicolas-François-Dominique Dufour*, Chevalier, Baron de Cuy.

XI. LOUIS-FRANÇOIS-JACQUES DE CAULAINCOURT, Chevalier, Comte de Caulaincourt, épouſa, le 26 Février 1759, *Marie-Opportune de Thiboutot*, fille de *Louis-François*, Marquis de Thiboutot, & de *Marie-Anne-Roſe de Montgommery*, ſa ſeconde femme, dont :

1. LOUIS-HENRI, Chevalier ;
2. & 3. MARIE & ANNE, Demoiſelles.

Les armes de la Maiſon de CAULAINCOURT ſont : *de ſable, au chef d'or*. Supports : *deux ſauvages*. Cimier : *un buſte de ſauvage, étouffant une aigle dans ſes bras*. Deviſe : *deſir n'a repos*.

Les Comtes de CAULAINCOURT portent pour briſure : *un lambel de trois pendans de gueules*, ſur le chef.

Il y a dans la Saintonge du reſſort de Saint-Jean d'Angely, une famille noble du nom de *Colincourt*, qui ſe dit être une branche de la Maiſon de *Caulaincourt* de Picardie. Elle a été maintenue dans ſa Nobleſſe le 1er Septembre 1667, par M. *Barentin*, Intendant de Poitiers. Elle ſubſiſte, & a pour Auteur

JOSIAS DE COLINCOURT, Ecuyer, Seigneur de Lanoys en Picardie, Capitaine d'une Compagnie d'Arquebuſiers à Cheval, ſous l'autorité du Roi de Navarre, fils de FRENIN DE COLIN-

Digitized by Google

COURT, Seigneur de Lanoys, & de *Marie Louvet*, qui épouſa, le 7 Mai 1588, *Madeleine Rigeon*, Dame de la Touche, dans la Paroiſſe de Varaire, près Saint-Jean d'Angely.

CAULET DE GRAMMONT. JEAN-GEORGES DE CAULET, Marquis de Grammont, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mourut le 8 Mars 1753, âgé de 70 ans, laiſſant de *N... de Clairac :*

ANNE-JEANNE-AMABLE DE CAULET DE GRAMMONT, mariée, par contrat ſigné le 15 (célébration le 22 Septembre 1752), à *Jacques de la Roche-Fontenilles*, Marquis de Genſac.

CAUMARTIN. Voy. FÈVRE DE CAUMARTIN (LE).

CAUMIA DE BAILLEUX, en Béarn, famille qui, depuis la réunion de cette Province au Royaume de France, a fourni des Officiers, dont pluſieurs ont eu des Commandemens où ils ſe ſont fait honneur.

JACQUES DE CAUMIA, fils de JEAN, Seigneur de Dinfabeau, paſſa au ſervice de LOUIS XIII. Il épouſa, en 1630, *N.... de Bailleux*, fille unique & héritière d'un Ecuyer de MADAME, ſœur unique du Roi de Navarre, & petite-fille d'un Ecuyer de ce Monarque. Il eut :

JEAN, qui ſuit ;
Deux fils, qui prirent le parti des armes, comme leur père ; tués, l'un au ſiège de Meſſine en Sicile, en 1675, l'autre au ſiège de Valence en Piémont ;
Et deux autres fils, qui moururent au ſervice.

JEAN DE CAUMIA ſervit pendant pluſieurs années en qualité d'Aide-de-Camp du Vicomte de Turenne, qui l'honoroit de ſon eſtime. Il ſe diſtingua au ſiège de Mouzon, & ſe maria à *N... de Seney*, fille d'un Conſeiller au Parlement de Navarre, dont :

1. ARMAND, qui ſuit ;
2. Et FRANÇOIS, qui a ſervi pendant 44 ans avec une diſtinction peu commune. Il eut le commandement des Grenadiers, & fut tué à leur tête à l'aſſaut de la ville de Bruxelles le 19 Février 1746.

ARMAND DE CAUMIA fit les campagnes de Flandre, d'Italie & d'Eſpagne ſous LOUIS XIV, où il donna des preuves de ſa valeur, & ſe fit diſtinguer aux ſièges de Turin & de Lérida, où il fut bleſſé. Il épouſa, en 1710, *Madeleine-Claire de Gaſſion*, nièce du Maréchal de ce nom, dont :

1. JEAN-HENRI, qui ſuit ;
2. N.... DE CAUMIA, Capitaine au Régiment de Briqueville, & Chevalier de St.-Louis ;
3. N... DE CAUMIA, dit *le Chevalier de Bailleux*, Capitaine au Régiment de Brancas, & Chevalier de Saint-Louis ;
4. Et N.... DE CAUMIA, Eccléſiaſtique, & Vicaire-Général de l'Evêché de Dax.

JEAN-HENRI DE CAUMIA a ſervi pluſieurs années, & après avoir fait les campagnes d'Italie, il s'eſt retiré à cauſe du dérangement de ſa ſanté. En conſidération de ſes ſervices militaires & de ceux de ſa famille, il a obtenu que les Seigneuries de *Bailleux*, *Saint-André*, & *Château d'André*, fuſſent érigées en *Comté* ſous le nom de *Caumia*, par Lettres-Patentes données à Verſailles au mois de Février 1756, regiſtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes & Finances de Navarre au mois de Mars ſuivant. Il a eu de *Jeanne de Momas*, fille & héritière du Baron de Momas :

1. PIERRE-MARIE-ANTOINE, né le 21 Août 1751 ;
2. Et JEAN-FRANÇOIS, né le 19 Janvier 1753.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la tour d'argent, maçonnée ouverte & percée de ſable ; aux 2 & 3 d'argent à trois flammes de gueules & rangées en faſce.*

* CAUMONT, dans le Comté Venaiſſin, Diocèſe de Cavaillon, très-ancien Fief, qui étoit poſſédé par indivis, par les Comtes de Barcelone & de Toulouſe. Cela ſe prouve par le partage qui fut fait en 1125 entre *Ildephonſe*, Comte de Toulouſe, & *Raymond*, Comte de Barcelone, époux de *Dulcie* ou *Douce*, & de *Faidette*, filles de *Gilbert*, Comte de Provence. Ce partage fut confirmé par l'Empereur FRÉDÉRIC BARBEROUSSE, en 1163, ſous le haut domaine duquel étoient les Etats de ces Princes qui contractoient.

En 1171 & 1172, RAYMOND V, Comte de Toulouſe, inféoda la quatrième partie du Fief de *Caumont* à *Giraud l'Amy*, de la Maiſon de Sabran, ſous la réſerve du haut domaine & de l'Albergue. Enſuite en 1202, RAYMOND VI, fils de RAYMOND V, abandonna audit *Giraud* & à *Pierre l'Amy*, fils d'un autre *Giraud*, l'Albergue que ſon père s'étoit réſervée à *Caumont*, en échange des Terres que ce même *l'Amy* lui céda en Languedoc.

Digitized by Google

Quelque tems après ce Comte de Toulouſe ayant embraſſé l'héréſie des Albigeois (ce qui fut imité par ſon fils RAYMOND VII), le Comté de Toulouſe fut réuni, par le traité de Paris de 1228, à la Couronne de France, & le Comté Venaiſſin, donné à l'Egliſe Romaine. C'eſt en conſéquence de ce traité que le Cardinal de Saint-Ange, Légat du Saint Siège, ordonna à *Giraud* & à *Pierre l'Amy* de ne plus reconnoître le Comte de Toulouſe.

En 1253, *Giraud l'Amy*, *Pierre l'Amy*, & *Raybaud Laugier*, prêtèrent hommage à *Alphonſe de Poitiers*, mari de *Jeanne*, fille de *Raymond VII*, Comte de Toulouſe, qui, par le même traité de Paris, avoit obtenu la jouiſſance du Comté Venaiſſin ſa vie durant.

On voit par un partage de 1268, fait entre les Seigneurs de *Caumont*, que *Roſtaing d'Agoult* le poſſédoit avec *Giraud l'Amy*. Enfin, en 1295, *Giraud l'Amy* prêta hommage au Pape, & depuis ce tems il fut poſſédé par *Guy de Saint-Martial*, Baron de Lers, & Général de l'Egliſe. Vers 1419, la Comteſſe d'Avellino, *Alix des Baux*, en poſſédoit la moitié & la 30e partie de l'autre moitié. Le reſte étoit poſſédé par *Louis de Simiane* & par *Geoffroy de Venaſque*.

En 1430, la portion de la Comteſſe d'Avellino & de ſon ſucceſſeur *Guillaume des Baux*, fut adjugée à *Catherine de Caſtello*, veuve de *Guillaume d'Entrevaux*, qui la vendit la même année à *Barthélemy de Prohane*. Les hoirs de ce dernier la vendirent en 1440 à *Théodore de Valpergue d'Aſti*, qui en fit donation le 16 Février 1448 à *Michel*, ſon neveu.

L'autre portion de ce Fief étoit poſſédée par la Maiſon de *Seytres*, originaire de Creſt en Dauphiné; elle l'acquit en 1441, par le mariage de *Jean de Seytres*, avec *Delphine Spifami*, fille de *Balthaſar*, originaire de Lucques en Italie. C'eſt du Pape NICOLAS V, que *Pierre Spifami* l'avoit eue le 12 Octobre 1449. *Balthaſar Spifami*, fils de *Pierre*, acquit en 1471 la 30e partie que poſſédoit *Michel de Valpergue*, Co-Seigneur de ce lieu, ſur la moitié & ſur la 30e partie de l'autre moitié.

En 1482, le Pape SIXTE IV inféoda une autre portion de ce Fief au même *Balthaſar Spifami*. Enfin *Olivier de Seytres*, fils de *Jean*, qui avoit acquis en 1480 la portion de *Geoffroy de Venaſque*, réunit celle des *Spifami*, dont il fut héritier univerſel.

Quant à celle de *Michel de Valpergue*, celui-ci la donna par teſtament, en 1483, à *Boniface*, *Julien*, *Louis* & *Donnat de Peruſſis*, Florentins, en paiement de ce qu'il leur devoit. *Louis* en devint ſeul poſſeſſeur par un accord de 1496, & il acquit en 1518 la portion de *Louis de Simiane*, de *Melchior*, fils d'*Etienne*. Enfin *Louis de Peruſſis*, IIe du nom, n'ayant eu que *Louiſe-Françoiſe*, celle-ci épouſa *Gabriel de Grillet*, Seigneur de Briſſac. De ce mariage vint *Blanche-Richarde de Grillet de Péruſſis*, qui épouſa, en 1622, *Louis de Seytres*, déjà Seigneur en partie de *Caumont*, & lui porta, comme héritière de *Louis de Peruſſis*, la portion de cette Terre qui avoit été poſſédée juſqu'alors par la Maiſon de *Peruſſis*. C'eſt depuis ce tems que la Maiſon de *Seytres* poſſède en totalité le Fief de *Caumont*, qui a été juſqu'en 1768 ſous la mouvance de la Chambre Apoſtolique, & qui depuis eſt ſous celle du Roi. Voy. SEYTRES.

CAUMONT. La Maiſon de CAUMONT LA FORCE reconnoît pour tige

I. BEGD, Seigneur de CAUMONT & de Caſtelnau, qui donna en 1211 à l'Abbaye de Grammont le lieu de Meriniac, près de Miremont en Agénois, depuis érigé en Prieuré. Il laiſſa :

II. GUILHEM, Seigneur de CAUMONT & de Caſtelnau, qui fut père de

III. GUILHEM, IIe du nom, Seigneur de CAUMONT. On lui donne pour enfans :

1. BERTRAND, qui ſuit;
2. RAYMOND, Evêque de Rodez en 1294;
3. Et BERENGER, vivant en 1271.

IV. BERTRAND, Seigneur de CAUMONT, de Samazan & de Montpouillan, ſervit le Roi PHILIPPE-*le-Bel*, ſous le Comte d'Artois en 1296, & laiſſa d'*Indie*, fille de *Jourdain*, Seigneur de Lille :

1. GUILHEM, qui ſuit;
2. Et TALEZE DE CAUMONT, mariée à *Arnaud*, Seigneur de *Gironde*.

V. GUILHEM, IIIe du nom, Seigneur de CAUMONT, Samazan & Montpouillan, Sénéchal de Toulouſe, vivoit en 1337. Il avoit épouſé *Meraude de Mauléon*, fille d'*Auger*, Vicomte de Soule, dont il eut :

1. GUILHEM-RAYMOND, qui ſuit;
2. Et INDIE DE CAUMONT, mariée, 1o en 1316, à *Gaſton d'Armagnac*, Vicomte de Fezen-

Digitized by Google

zaguet; & 2° en 1323, à *Guy de Cominges*, Seigneur de Lombez.

VI. GUILHEM-RAYMOND, Ier du nom, fut deshérité par ſon père, parce qu'il tenoit le parti des Anglois; mais le Roi PHILIPPE DE VALOIS, ayant fait la paix avec eux en Août 1342, le remit en tous ſes biens, & ordonna que la Baronnie de *Caumont* reſſortiroit devant le Sénéchal d'Agénois, & lui fit d'autres biens. Il avoit épouſé *Eſclarmonde des Pins*, fille de *Sanxonnet*, Seigneur de Monheur & de Taillebourg, dont il eut:

1. NOMPAR, qui ſuit;
2. & 3. JEAN & GASTON, ſubſtitués à leur frère aîné.

Il eut auſſi deux fils naturels:

Guillaume & *Raymond*.

VII. NOMPAR, Seigneur de CAUMONT, de Samazan, de Montpouillan, & de Gontaut, vivoit en 1400. Il avoit épouſé, par contrat du 26 Novembre 1368, *Magne de Caſtelnau*, fille de *Jean*, Seigneur de Caſtelnau, & de *Gallienne d'Albret*, dont il eut:

1. GUILHEM-RAYMOND, qui ſuit;
2. PAUL, Seigneur de Feuillet & de Gontaut;
3. Et FRANÇOIS, qui fut Religieux.

VIII. GUILHEM-RAYMOND, IIe du nom, Seigneur de CAUMONT, Samazan, &c., eut pour enfans de *Jeanne de Cardaillac*, dite de *Valade*:

1. NOMPAR, IIe du nom, qui fit le voyage de la Terre-Sainte, & mourut en Angleterre où il s'étoit retiré, ſans poſtérité de *Jeanne de Durfort*;
2. Et BRANDELIS, qui ſuit.

IX. BRANDELIS DE CAUMONT, Seigneur de Caſtelnau & de Berbiguieres, obtint du Roi CHARLES VII, les biens de ſa Maiſon confiſqués ſur ſon frère aîné; & le Roi LOUIS XI lui permit en 1463 d'en rétablir les fortifications qui avoient été raſées. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Janvier 1444, *Marguerite*, fille naturelle d'*Olivier de Bretagne*, Comte de Penthièvre, dont il eut:

1. PONCET, mort ſans alliance;
2. Et CHARLES, qui ſuit.

X. CHARLES, Ier du nom, Seigneur de CAUMONT, Caſtelnau, &c., vivoit en 1508. Il épouſa *Jeanne de Benac*, dont il eut:

1. FRANÇOIS, Seigneur de CAUMONT, Caſtelmoron, &c., vivant en 1515, qui épouſa, le 20 Janvier 1477, *Claude de Cardaillac*, fille de *Mathurin*, Seigneur de Brengues, dont:

   CHARLES DE CAUMONT, mort ſans alliance;
2. CHARLES, qui ſuit;
3. Et MARGUERITE, mariée, 1° en 1477, à *Jean de Cardaillac*, Seigneur de Brengues; & 2° à *Bertrand d'Eſcodeca*, Seigneur de Boiſſe.

XI. CHARLES DE CAUMONT, IIe du nom, Seigneur de Caſtelnau, Tonneins, &c., puis de Caumont, après la mort de CHARLES, ſon neveu, mourut en 1527. Il avoit épouſé *Jeanne de Péruſſe-d'Eſcars*, fille de *Geoffroy*, Seigneur d'Eſcars, & de *Françoiſe d'Arpajon*, dont il eut:

1. FRANÇOIS, Seigneur de Caumont, mort ſans alliance;
2. GEOFFROY, qui ſuit;
3. FRANÇOIS, rapporté après ſon frère aîné;
4. JEAN, Seigneur de Montpouillan, mort ſans laiſſer de poſtérité de *Jeanne de Gontaut*, Dame de Briſembourg, fille de *Jean*, & d'*Anne de Bonneval*;
5. CLAUDE, mariée à *Antoine de Cardaillac*, IIe du nom, Seigneur de Bioule, Co-Seigneur de Cardaillac;
6. Et MARGUERITE, mariée, en 1540, à *Antoine-Hector de Cardaillac*, dit de *Peyre*, Baron de Saint-Cirq & de Peyre, Co-Seigneur de Cardaillac.

XII. GEOFFROY DE CAUMONT, Abbé de Clerac & d'Uzerche, ayant recueilli la ſucceſſion de ſon frère aîné, quitta ſes bénéfices, & épouſa, le 16 Octobre 1568, *Marguerite de Luſtrac*, Dame de Fronſac, veuve de *Jacques d'Albon*, Seigneur de Saint-André, Maréchal de France, & fille d'*Antoine*, Seigneur de Luſtrac, & de *Françoiſe de Pompadour*, dont il eut:

1. JEAN, mort le 9 Juillet 1579;
2. Et ANNE DE CAUMONT, née poſthume le 19 Juin 1574, morte le 2 Juin 1642, mariée 1° à *Henri de Péruſſe d'Eſcars*, Prince de Carency, mort en 1590; & 2° le 5 Février 1595, à *François d'Orléans-Longueville*, Comte de Saint-Paul.

XII. FRANÇOIS DE CAUMONT, troiſième fils de CHARLES II, Seigneur de Caumont, &c., & de *Jeanne de Péruſſe d'Eſcars*, Seigneur de Caſtelnau, ſuivit le parti des Huguenots & fut tué à Paris dans ſon lit, le 24 Août 1572. Il avoit épouſé, le 15 Mai 1554, *Philippe de Beaupoil*, Dame de la Force en Périgord, de Mas-Durand, d'Aymet de Montboyer, &c., veuve de *François de Vivon-*

Digitized by Google

ne, Seigneur de la Châtaigneraye, & fille de *François de Beaupoil*, Seigneur de la Force, &c., & de *Philippe de Pellegrue*, dont il eut :

1. Arnaud, qui eut la même deſtinée que ſon père ;
2. Et Jacques-Nompar, qui ſuit.

XIII. Jacques-Nompar de Caumont, Duc de la Force, Pair & Maréchal de France, s'attacha fort jeune au Roi Henri IV, qu'il ſervit en diverſes occaſions à la journée d'Arques. Sous Louis XIII il prit le parti des Prétendus Réformés contre le Roi ; & emmena quelques troupes pour empêcher celles de Sa Majeſté d'entrer dans Montauban en 1621 ; puis s'étant ſoumis au Roi, il fut fait Maréchal de France à Sainte-Foi le 27 Mai 1622, & Lieutenant-Général de l'Armée de Piémont. Il prit Pignerol, & défit les Eſpagnols à Carignan en 1630. Il ſervit en Languedoc en 1631, & en 1634 en Lorraine & en Allemagne, où il fit lever le ſiège de Philippſbourg, ſecourut Heidelberg, & prit Spire le 21 Mars 1635. Il rendit encore de bons ſervices en diverſes autres occaſions. Le Roi érigea ſa Terre de la Force en Périgord en *Duché-Pairie* en 1637. Depuis, ce Maréchal s'étant retiré chez lui, à cauſe de ſon grand âge, il mourut à Bergerac le 10 Mai 1652, âgé d'environ 97 ans. Il avoit été marié, 1° le 5 Février 1577, à *Charlotte de Gontaut*, fille d'*Armand*, Seigneur de Biron, Maréchal de France ; 2° à *Anne de Mornai*, veuve de *Jacques des Noues*, Seigneur de la Tabariere, & fille du fameux *Philippe de Mornai*, Seigneur du Pleſſis-Marli ; & 3° à *Iſabelle de Clermont-Gallerande*, veuve de *Gédéon Borſelaer*, Baron de Langeraſck & du St.-Empire, Ambaſſadeur des Etats de Hollande en France. Il n'eut point d'enfans de ces deux dernières, mais du premier lit vinrent :

1. Armand-Nompar, qui ſuit ;
2. Henri-Nompar, rapporté après ſon frère aîné ;
3. Jacques, Seigneur de Mas-Durand, tué au ſiège de Juliers en 1610 ;
4. Charles, Seigneur de Mas-Durand, mort ſans alliance ;
5. Pierre, Baron d'Aymet, qui épouſa *Jeanne de Favas*, Vicomteſſe de Caſtels, fille de *Jean*, & de *Marthe de Pierre-Buffiere*, dont il eut :
   1. Jean de Caumont, Marquis d'Aymet, Vicomte de Caſtels, mort en 1661 ;
   2. Et Jeanne, mariée, le 7 Avril 1673, à Guy de Caumont, Marquis d'Orbec.
6. Jean, Seigneur de Montpouillan, favori du Roi Louis XIII, qui, pendant quelque tems, ſuivit le parti des Prétendus Réformés, dont le Maréchal, ſon père, étoit le chef en Guyenne, & fut bleſſé à mort à la tête, dans une ſortie, en défendant Tonneins, ſans avoir été marié ;
7. Jean, Marquis de Tonneins, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, mort ſans lignée ;
8. François, Marquis de *Caſtelmoron*, Seigneur de Montpouillan, &c., Maréchal-de-Camp, Gouverneur de la Principauté de Montbéliard & du Comté de Bethford, qui épouſa *Marguerite de Vicoſe*, Dame de Caſenove, &c., fille de *Henri* Baron de Caſtelnau, & de *Marie de Favars*, dont :
   1. Marie, mariée, le 21 Février 1674, à *Charles Bordeaux de Rochefort*, Marquis de Théobon ;
   2. Jeanne, mariée, le 10 Août 1684, à *Marc-Auguſte de Briquemault* ;
   3. N... Demoiſelle de Caſtelmoron ;
   4. Et Charlotte-Rose, Demoiſelle de Brion ;
9. Jacqueline, première femme, le 19 Décembre 1620, de *François de Béthune*, Duc d'Orval, Chevalier des Ordres du Roi ;
10. Et Isabelle, morte jeune.

XIV. Arnaud-Nompar de Caumont, Duc de la Force, Pair & Maréchal de France, porta les armes en Italie, en Allemagne & ailleurs, ſe démit de la charge de Grand-Maître de la Garde-Robe en 1637, fut nommé Maréchal de France après la mort de ſon père en 1652, & mourut en ſon château de la Force le 16 Décembre 1675, âgé de près de 90 ans. Il avoit épouſé 1° *Jeanne de la Rochefaton*, Dame de Saveilles ; & 2° le 22 Septembre 1667, *Louiſe de Belſunce*, ſa parente, qui mourut de la petite-vérole en 1680, ſans poſtérité. De ſa première femme il eut :

1. Jacques, Marquis de Maugeri, mort ſans alliance ;
2. Et Charlotte, Dame de Saveilles, morte ſans poſtérité le 13 Avril 1666, âgée de 43 ans, mariée, en 1653, à *Henri de la Tour*, Vicomte de Turenne, Maréchal de France, & Maréchal-de-Camp-Général des Armées du Roi.

XIV. Henri-Nompar de Caumont, né en 1582, ſecond fils de Jacques-Nompar, Duc de la Force, Pair & Maréchal de France, &

Digitized by Google

de *Charlotte de Gontaut-Biron*, ſa première femme, porta long-tems le nom de *Marquis de Caſtelnau*, ſervit le Roi Louis XIII, ſous le Maréchal, ſon père, en pluſieurs occaſions, en qualité de Maréchal-de-Camp, fut Duc de la Force, Pair de France après la mort de ſon frère aîné, & mourut en janvier 1678. Il avoit épouſé *Marguerite d'Eſcodeca*, Dame de Boëſſe, dont il eut :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Henri, mort jeune ;
3. Pierre, Marquis de Cugnac, mort ſans poſtérité de N.... *Turguet de Mayerne*, Baronne d'Aubonne ;
4. Armand, Marquis de Montpouillan, Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Angleterre, Lieutenant-Général des Armées des Etats de Hollande, Gouverneur de Naërden, mort à la Haye le 16 Mai 1701, âgé de 86 ans. Il avoit épouſé 1° *Amable-Guillelmine de Brederode*, fille de *Wolfard*, Seigneur de Brederode, dont il a eu une fille, mariée en Angleterre ; & 2° *Grace-Angélique-Françoiſe Arazola d'Ognate*, remariée, le 1er Juin 1702, à *Marc-Antoine du Boſc*, Marquis de Bouchet, Seigneur de Servieres, Maître des Requêtes & Intendant de la Maiſon de Madame la Ducheſſe de Bourgogne ;
5. Charlotte, morte âgée de 82 ans, mariée à *Gabriel de Caumont*, Comte de Lauzun ;
6. Diane, mariée, le 26 Avril 1637, à *Charles-René du Puy de Tournon*, Marquis de Montbrun en Dauphiné ;
7. Jeanne, mariée à *Cyrus de Montaut*, Marquis de Navailles, Seigneur de Benac ;
8. Jacqueline, morte le 10 Mai 1702, âgée de 91 ans, mariée à *Henri de Vivant*, Comte de Panjas ;
9. Et Henriette, Demoiſelle de Caſtelnau.

XV. Jacques de Caumont, Marquis de Boëſſe, &c, tué au ſiège de la Mothe en Lorraine en 1634, avoit épouſé *Louiſe de Saint-Georges de Verac*, fille d'*Olivier*, Seigneur de Verac, dont il eut :

1. Jacques-Nompar, qui ſuit ;
2. Olivier, Seigneur de Taſſai ;
3. Et Charlotte, Demoiſelle de Boëſſe.

XVI. Jacques-Nompar de Caumont, Duc de la Force, Pair de France après la mort de ſon grand-père, mourut le 19 Avril 1699, après être rentré dans le ſein de l'Egliſe par l'abjuration qu'il fit des erreurs des Calviniſtes. Il avoit épouſé, 1° en 1661, *Marie de Saint-Simon*, Marquiſe de Courtomer, morte en 1670. Elle avoit fait annuller par Arrêt du Parlement de Paris du 8 Février 1659, confirmé par autre Arrêt du 18 Février 1675, ſon précédent mariage, avec *René de Cordouan*, Marquis de Langey. Elle étoit fille d'*Arnaud*, Seigneur de Courtomer, & de *Suſanne Magdelène* ; & 2° le 12 Mars 1673, *Suſanne de Beringhen*, fille de *Jean*, Seigneur de Flehedel & de Langarzeau, &c. Il eut du premier lit :

1. Jeanne, morte le 8 Mai 1716, mariée, le 26 Avril 1682, à *Claude-Antoine de Saint-Simon*, Marquis de Courtomer ;
2. Marie-Anne-Louise, fille d'honneur de Madame la Dauphine, mariée le 8 Mars 1688, à *Louis de Beauvoir*, Comte du Roure, Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc, tué à la bataille de Fleurus le 1er Juillet 1690 ;
3. Et Marguerite.

Du ſecond lit vinrent :

4. Henri-Jacques, qui ſuit ;
5. François-Nompar, Marquis de la Force, né le 2 Mars 1678, Aide-de-Camp du Duc de Vendôme, tué en Août 1702 en Italie, par la chûte de la baſcule du pont-levis de Viadana, allant porter les ordres de ce Général ;
6. Armand-Nompar, Marquis de la Force, rapporté après ſon frère aîné ;
7. Charlotte, Religieuſe aux filles Sainte-Marie, qui fut nommée Abbeſſe d'Iſſi le 15 Août 1714 ;
8. & 9. Susanne & Magne.

XVII. Henri-Jacques de Caumont, Pair de France, Colonel d'un Régiment, né le 5 Mars 1675, porta le nom de *Duc de Caumont*, juſqu'à la mort de ſon père, qu'il reprit celui de *Duc de la Force*. Il a ſignalé ſon zèle en contribuant par des ſommes très-conſidérables à l'entretien des Miſſionnaires, pour la réunion des Calviniſtes de France ; ſa généroſité a été juſqu'à payer des penſions à pluſieurs nouveaux réunis. Il fut reçu à l'Académie Françoiſe le 28 Janvier 1715, & mourut le 20 Juillet 1726. Il épouſa, le 18 Juin 1698 *Anne-Marie de Beuzelin de Boſmelet*, fille unique de *Jean*, Seigneur de Boſmelet, Préſident à Mortier au Parlement de Rouen, & de *Renée Bouthillier-de-Chavigni*.

XVII. Armand-Nompar, troiſième fils de Jacques-Nompar, & de *Suſanne de Beringhen*, appelé *Marquis de Caumont* & *Marquis de la Force*, né le 7 Mars 1679, chef des

Digitized by Google

noms & armes de Caumont, devenu Duc de la Force après la mort de ſon frère aîné. Il épouſa, le 17 Juillet 1713, *Anne-Eliſabeth de Gruel*, qui avoit été reçue à Saint-Cyr en 1687, morte le 17 Mars 1758. Elle avoit épouſé, 1° le 6 Décembre 1704, *Jean-François-Michel*, Sieur de la Broſſe. Elle étoit fille de *Jacques*, Seigneur de Boiſmont près Argentan en Baſſe-Normandie, dont :

1. JACQUES-NOMPAR, Duc par démiſſion de ſon père, & appelé *Duc de Caumont*, né le 18 Avril 1714, mort à Bagnières le 14 Juillet 1755. Il avoit épouſé, le 8 Avril 1730, *Marie-Louiſe de Noailles*, née le 8 Septembre 1710, une des Dames de compagnie de feu Madame la Dauphine, fille d'*Adrien-Maurice*, Maréchal de Noailles ;
2. ARMAND, Marquis de la Force, né le 10 Juin 1721, tué devant Coni le 30 Septembre 1744, étant Colonel du Régiment de Beauce. Il avoit épouſé, le 14 Juin 1742, *Marie-Philiberte Amelot*, fille du ſecond lit de *Jean-Jacques*, Seigneur de Chaillou en Touraine, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, Prévôt, Maître des Cérémonies, & Commandeur des Ordres du Roi ;
3. Et OLYMPE, née le 21 Août 1718, morte le 6 Juillet 1757, mariée, le 13 Janvier 1739, à *Anne-Hilarion de Galard de Braſſac*, Comte de Béarn.

BRANCHE

des Seigneurs DE BERBIGUIERES *& de* MONTBETON, *reconnue pour avoir tige commune avec les Ducs de* LA FORCE.

JEAN-FRANÇOIS DE CAUMONT, Sire de Beauvilla, épouſa, par contrat du 19 Avril 1720, *Jeanne de Maury*, dont :

BERTRAND, qui ſuit ;
Et quatre filles.

BERTRAND DE CAUMONT, Chevalier, Seigneur de Beauvilla, né le 1er Août 1724, titré *Marquis de Caumont*, Garde-du-Corps de Sa Majeſté, puis Gentilhomme de la Chambre de MONSIEUR, mourut le 22 Janvier 1773. Il épouſa, le 5 Juin 1757, *Adélaïde-Luce-Madeleine de Galard de Braſſac*, née le 9 Décembre 1739, Gouvernante des enfans de Monſeigneur le Comte d'Artois, & fille d'*Anne-Hilarion*, Comte de Béarn, & d'*Olympe de Caumont*, dont :

1. LOUIS-JOSEPH-NOMPAR, né le 22 Avril 1768 ;
2. FRANÇOIS-PHILIBERT-BERTRAND-NOMPAR, né en Novembre 1772 ;
3. N... mariée, en 1779, au Comte de *Balbi* ;
4. MARIE, mariée, en 1781, à *François-Anne-Louis*, Marquis de *Lordat*, né le 16 Novembre 1734 ;
5. CATHERINE, mariée, par contrat paſſé le 1er Août 1779, à *Gilbert*, Comte de *Gironde de Pilles*, né le 4 Juillet 1750,
6. Et ANTOINETTE-FRANÇOISE-MARIE, née le 1er Juillet 1771.

Voyez ſur la jonction de ces deux branches un Mémoire imprimé en 1757, reconnu véritable par le feu Duc de la Force, ſur les preuves juſtifiées devant Sa Majeſté par feu M. *Clairambault*, Généalogiſte des Ordres du Roi. Voy. auſſi le Préſident de Thou, d'Aubigné, d'Avila, P. Mathieu & Dupleix.

Les armes de CAUMONT-LA-FORCE ſont : *d'azur, à trois léopards d'or l'un ſur l'autre, armés & lampaſſés de gueules*. La deviſe ou cri eſt : *Ferme, Caumont*.

CAUMONT-LAUZUN. Outre la Maiſon de *Caumont-la-Force*, dont nous venons de donner la Généalogie, il y a encore eu *Caumont-Lauzun*, branche de la précédente, dont étoit FRANÇOIS DE CAUMONT, créé Comte de Lauzun en 1570, marié, le 9 Juillet 1534, à *Charlotte de la Roche-Andry*, dont il eut entr'autres enfans :

GABRIEL-NOMPAR DE CAUMONT, Comte de Lauzun, Vicomte de Montbahus, Baron de *Puiguilhem*, & Chevalier des Ordres du Roi en 1585, qui épouſa, le 30 Mars 1560, *Charlotte*, fille de *Louis*, Seigneur d'*Eſtiſſac*, dont il eut entr'autres enfans :

1. FRANÇOIS-NOMPAR, qui ſuit ;
2. Et CHARLOTTE-CATHERINE, mariée à *Alexandre*, Baron de *Clermont-Lodève*.

FRANÇOIS-NOMPAR DE CAUMONT, Comte de Lauzun, &c., Chevalier des Ordres du Roi, épouſa *Catherine*, fille de *Philibert de Gramont*, Comte de Guiche, dont :

1. GABRIEL-NOMPAR, qui ſuit ;
2. ELIE ;
3. Et CHARLOTTE, morte le 21 Janvier 1671, âgée de 77 ans, mariée, en 1611, à *Jean-Frédéric de Foix*, Comte de Gurſon.

GABRIEL-NOMPAR DE CAUMONT, Comte de Lauzun, &c., épouſa, 1° le 6 Avril 1620, *N... de Neufbourg* ; & 2° en Juin 1630, CHARLOTTE, fille de HENRI DE CAUMONT-LA-FORCE, Marquis de Caſtelnau, dont il eut :

1. JACQUES, Comte de Lauzun, mort ſans alliance ;
2. ANTOINE-NOMPAR, qui ſuit ;

Digitized by Google

3. GABRIEL, Vicomte de Lauzun, mort le 17 Octobre 1692, ſans alliance;
4. FRANÇOIS, Comte de Lauzun, mort auſſi ſans alliance, âgé de 60 ans, le 30 Décembre 1707;
5. DIANE-CHARLOTTE, morte le 4 Novembre 1720, dans ſa 88e année, mariée, le 28 Avril 1663, à *Armand de Bautru*, Comte de Nogent, Maréchal-de-Camp, Lieutenant-Général de la Province d'Auvergne, & Maître de la Garde-robe du Roi;
6. ANNE, morte le 6 Octobre 1722, dans ſa 81e année, mariée, le 21 Juillet 1668, à *Armand de Belſunce*, Grand-Sénéchal & Marquis de Caſtelmoron, Gouverneur des Provinces d'Agénois & de Condomois;
7. CHARLOTTE, Abbeſſe de N.-D. de Saintes, morte en Octobre 1701;
8. Et FRANÇOISE, Abbeſſe de Roncerai, morte en Novembre 1714, âgée de 64 ans.

ANTOINE-NOMPAR DE CAUMONT, Duc de Lauzun, Marquis de Puiguilhem, Chevalier de l'Ordre de la Jarretière, ci-devant Colonel-Général des Dragons de France, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, & Gouverneur du Berry, mort le 19 Novembre 1723, âgé de 90 ans 6 mois, avoit épouſé, le 21 Mai 1695, *Geneviève-Marie de Durfort*, fille de *Guy-Aldonce*, Duc de Lorges, Pair & Maréchal de France, &c., & de *Geneviève de Fremont*. Il n'en eut point d'enfans. Voyez l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IV, pag. 467 & ſuiv.

Les armes: *tiercé en bande d'or, de gueules & d'azur.*

CAUQUIGNY, famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 21 Février 1668, & dont étoit PIERRE DE CAUQUIGNY, Seigneur de Cauville, Préſident en la Chambre des Comptes de Rouen en 1629. Voy. l'*Hiſtoire de la Ville de Rouen*, tom. I.

Les armes: *d'azur, à 3 trèfles d'or, 2 & 1.*

* CAUSANS en Dauphiné, dans la Principauté d'Orange, Terre & Seigneurie qui étoit poſſédée vers 1250, en partie par RAYMOND DE VINCENS, dont le petit-fils PIERRE acquit l'autre partie par ſon mariage du 15 Mars 1346 avec *Françoiſe*, fille & héritière de *Bertrand de Mauléon*. De ce mariage vint BARTHÉLEMY DE VINCENS, qui prit le nom & les armes de Mauléon, en vertu du Teſtament de *Jacques de Mauléon*, ſon oncle maternel. Ce même BARTHÉLEMY eſt le huitième aïeul de LOUIS DE VINCENS DE MAULÉON, en faveur duquel la Seigneurie de *Cauſans* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres de *Guillaume-Henri de Naſſau*, Prince d'Orange, du 28 Août 1667, vérifiées au Parlement de Grenoble le 16 Novembre 1679. Voyez VINCENS DE MAULÉON.

CAUSSADE, ancienne Maiſon de Bretagne fondue dans celle d'ESTUER. Voy. ce mot.

CAUVIGNY DE BOUTONVILLIERS, en Normandie, Election de Caen. La Roque parle de cette famille dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, pag. 1526. Il en eſt fait mention dans l'*Origine de Caen*, pag. 324: on y lit que FRANÇOIS & ſon neveu JACQUES DE CAUVIGNY ont été célèbres par leurs vers. Ils vivoient vers 1600.

Les armes: *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de trois merlettes de même; au chef de ſable, chargé de trois coquilles d'argent.*

* CAUVISSON ou CALVISSON. C'eſt une des 22 Baronnies des Etats de Languedoc, que *Marguerite de Murat*, fille de *Bernard*, Vicomte de Murat, porta à ſon mari, *Louis de Louet*, Chambellan du Roi CHARLES VI. Il fut quatrième aïeul de *Jean-Louis de Louet*, créé *Marquis de Cauviſſon* ou *Calviſſon* au mois de Mai 1644, par LOUIS XIV, & mort enſuite Maréchal-de-Camp. Ce Marquiſat fut compoſé du bourg de Cauviſſon, des Paroiſſes de Biſac, Sincens, Livières, Aigues-Vives, Vergeſe, Coudognan, Congenies, Uchau, Mus, Langlade, Saint-Dioniſe, Clarenſac, Marueje, Aujargues, Pondres, Saint-Blancaſſy, Parignargues & Aubart. Voyez LOUET-DE-CAUVISSON.

CAUX. Cette famille eſt connue à Marſeille depuis plus de 200 ans. Elle s'eſt alliée avec pluſieurs familles diſtinguées, tant en Provence que dans le Comtat d'Avignon. De cette famille ſont ſortis pluſieurs Officiers, tant des Galères & Vaiſſeaux du Roi, que d'Infanterie & de Cavalerie, & un Gouverneur de Notre-Dame-de-la-Garde de Marſeille.

PIERRE DE CAUX, Ecuyer, Officier des Galères de Marſeille, épouſa, par contrat reçu à Aix, le 8 Décembre 1602, *Louiſe de Gantès*, fille de *N.... de Gantès*, Chevalier, Seigneur de Valbonnette, & de *Françoiſe de Bus*, du Comtat d'Avignon, dont entr'autres enfans:

N.... DE CAUX, qui laiſſa:

Digitized by Google

Dominique, qui ſuit ;
Et N... de Caux, qui fut Chanoine à la Major de Marſeille & Grand-Vicaire-Général de l'Evêché de ladite Ville.

Dominique, Marquis de Caux, Officier de Galères, épouſa, le 3 Septembre 1719, *Catherine de Fortia*, née le 1er Décembre 1691, morte en 1778, fille de *Paul de Fortia*, Marquis d'Urban, & de *Marie-Eſprite de Viſſec de la Tude de Ganges*, dont :

Rose-Emilie de Caux, héritière de tous les biens de ſa Maiſon, & la dernière du nom, mariée, en 1748, à *Hercule-Paul-Catherine*, Marquis de *Fortia d'Urban*, ſon couſin germain, né le 14 Mars 1718.

Les armes : *d'azur, au bélier paſſant d'argent, clariné d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même.*

Depuis l'alliance de cette famille avec celle de *Gantès*, ceux de ce nom ont ajouté à leurs armes : *coupé d'azur, à quatre emmanches d'or, mouvantes du chef du coupé*, qui ſont celles de Gantès.

CAVELET, Maiſon du Pays de Caux dans la Haute-Normandie. La Terre de Verboc, ſituée dans cette Province, fut de nouveau érigée en Baronnie, par Lettres du mois d'Avril 1653, en faveur de Pierre Cavelet, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Civil & Criminel, & Préſident au Préſidial de Caudebec.

CAVENDISH, nom d'une illuſtre Maiſon d'Angleterre, qui deſcend d'une branche cadette des *Gernon*, perſonnages d'une grande diſtinction dans les Comtés de Norfolk & d'Eſſex. Ils s'établirent à Cavendish, dans le Comté de Suffolk, & prirent pour ſurnom celui de cette place.

Guillaume Cavendish de Chatſworth, dans le Comté de Derby, jeta ſous le règne du Roi Henri VIII les fondemens de la grandeur dont cette Maiſon jouit encore à préſent. Il fut membre du Conſeil Privé, & la Reine Marie l'éleva à la dignité de Chevalier. Il épouſa 1° *Marguerite*, fille d'*Edmond Boſtock*, Ecuyer de Walcroft ; 2° *Eliſabeth*, fille de *Thomas Conyngsby*, Ecuyer ; & 3° *Eliſabeth Hardwick*, veuve de *Richard Barley*, Ecuyer, & fille de *Jean Hardwick*, dont :

1. Henri, qui mourut en 1616, ſans poſtérité légitime ;
2. Guillaume, qui ſuit ;
3. Et Charles, marié 1° à *N...*, & 2° à *Catherine*, Baronne *Ogle*, fille de *Cuthbert*, Lord Ogle, dont :

Guillaume, Baron du Royaume, la 18e année du règne de Jacques Ier, ſous le titre de *Lord Ogle*, puis Vicomte de Mansfield. Le Roi Charles Ier le fit Marquis de Newcaſtle, & le Roi Charles II le créa Comte d'Ogle & Duc de Newcaſtle.

Guillaume Cavendish hérita de tous les grands biens de ſon père, fut créé, le 2 Août 1618, Comte de *Devonshire*, & mourut le 3 Mars 1625. Il épouſa 1° *Anne*, fille d'*Henri Kighley* ; & 2° *Eliſabeth*, fille d'*Edouard Boughton*, Ecuyer de Cauſton, & laiſſa du premier lit :

Guillaume Cavendish, Comte de Devonshire, qui mourut en 1628, laiſſant de *Chriſtine Bruce* :

Guillaume Cavendish, Comte de Devonshire, fait Chevalier du Bain au couronnement de Charles Ier, qui mourut en 1684. (Voyez Moréri.)

CAYEU, Terre en Picardie, ſituée ſur le bord de la mer près Saint-Valery, qui a donné ſon nom à une famille éteinte, des plus anciennes de la Province.

Baudouin de Cayeu, ſurnommé de *Caihot*, eſt le premier que l'on trouve de ce nom. Il ſouſcrivit avec Roger de Cayeu, ſon frère, à un titre d'*Euſtache*, Comte de Boulogne de 1107. Il eut pour fils :

Arnoul de Cayeu, vaillant Chevalier, qui fut choiſi par *Baudouin*, ſecond Comte de Guines, pour Gouverneur d'*Arnoul*, ſon fils, en 1181. Il avoit épouſé *Alix*, Dame de *Bauclinghen*, dont :

1. Anseau, qui ſuit ;
2. Guillaume, rapporté après ſon frère aîné ;
3. Arnoul, Chevalier, mort ſans alliance ;
4. Et Eustache, Chevalier, mort ſans hoirs.

Anseau de Cayeu, Chevalier, nommé entre les Chevaliers-Bannerets ſous Philippe-Auguste en 1205, fut à la conquête de Conſtantinople. Il s'établit dans le pays & s'y maria avec *Eudoxie*, fille de *Théodore Laſcaris*, Prince de Nicée. Nous ignorons s'il y fit branche.

Guillaume de Cayeu, Seigneur de Cayeu & de Boullencourt en 1210, épouſa 1° *Eliſabeth de Béthune*, Dame de Carency, fille

Digitized by Google

& héritière d'*Albert de Béthune*, III^e du nom, Seigneur de Carency; & 2° *Marguerite*.... du consentement de laquelle il donna, en 1239, à l'Eglise du Mont-Saint-Martin un *muid de Froment*, mesure de la Ville d'Eu, à prendre dans sa grange de Boullencourt. Il eut du premier lit :

GUILLAUME DE CAYEU, II^e du nom, Seigneur de Cayeu & de Boullencourt, Chevalier, qui signa, en 1242, à un titre avec Jean de Goüy, Jean de Lonriel, Robert Brisepée-de-Villiers, Baudouin Bridon, du Mesnil-Colard de Carieul, Hubert de Carency, dit Clignet, & Gilles, dit Bourlet de Carency. Il n'eut de sa femme dont on ignore le nom, que

CATHERINE DE CAYEU, Dame de Carency, mariée à *Nicolas de Condé*, dit de *Bailleul*, Chevalier, Seigneur de Bailleul, de Mauriaumez & de Fontaines en 1261 & 1286, fils de *Jacques de Condé*, Seigneur de Bailleul, & d'une fille d'*Eustache*, III^e du nom, Seigneur de Renx ou Reux, dont vint aussi une fille unique, *Catherine de Condé*, Dame de Carency, mariée à *Jacques de Châtillon*, dit de *Saint-Paul*, Seigneur de Leuze, Gouverneur de Flandre.

Il y a eu une autre branche de la Maison de CAYEU, Seigneurs de *Senarpont*; mais il y a long-tems qu'elle est éteinte, & l'on ne peut savoir d'où elle est sortie, à moins que ce ne fût d'un des cadets d'ANSEAU & de GUILLAUME DE CAYEU, qu'on a cru être mort sans lignée.

MATHIEU DE CAYEU, Seigneur de Senarpont, sorti d'ARNOUL ou d'EUSTACHE DE CAYEU, laissa de sa femme dont on ignore le nom :

1. JEAN, qui suit;
2. MATHIEU, rapporté après son frère;
3. Et JEANNE, mariée à *Jean des Essarts*, Seigneur d'Ambleville.

JEAN DE CAYEU, Seigneur de Senarpont, eut pour fille unique :

CATHERINE DE CAYEU, Dame de Senarpont, mariée à *Guillaume Martel*, Seigneur de Bacqueville, dont le fils *Guillaume Martel*, II^e du nom, mourut sans enfans.

MATHIEU DE CAYEU, II^e du nom, Chevalier, second fils de MATHIEU, Seigneur de Senarpont, épousa *Jeanne*, Dame de *Wimes*, dont :

JEAN DE CAYEU, Seigneur de Wimes, marié à *Isabeau d'Ailly*, fille de *Robert*, Seigneur d'Ailly, & de *Marguerite de Pecquigny*, sa seconde femme, dont :

JEAN DE CAYEU, II^e du nom, Seigneur de Wimes, Chevalier, lequel eut de grands procès avec Julien des Essarts, fils de Jean, Seigneur d'Ambleville, & de JEANNE DE CAYEU, pour la Terre de Senarpont. Nous ignorons s'il a eu postérité.

On trouve encore de la même Maison un RENAUD DE CAYEU, Chevalier, qui épousa *Gilles de Ponthieu*, dont vinrent entr'autres enfans :

1. ISABELLE DE CAYEU, mariée à *Jean*, Baron de *Mailly*, de Conti & de Talmas;
2. Et ANTOINE DE CAYEU, Seigneur de Belleroye, qui épousa *Jacqueline de Formentier*, fille de *Jean de Formentier*, Seigneur d'Ondeville, & d'*Alix le Clerc*, dont vint :

   ANTOINETTE DE CAYEU, mariée à *Antoine de Goussencourt*, Seigneur de Misery.

Les armes de cette ancienne Maison éteinte sont : *parti d'or & d'azur, à la croix ancrée de gueules sur le tout.*

CAYLAR (DU), en Languedoc. La Généalogie que nous allons donner de cette Maison a été dressée par M. Gastelier de la Tour, Auteur du *Nobiliaire* de cette Province, & nous a été remise il y a quelques années, pour être insérée dans ce Dictionnaire, par M. l'Abbé Thomasseau-de-Curzay.

Cette Maison, dit l'Auteur, descend des anciens Barons DU CAYLAR, au Diocèse de Lodève, qui, selon la plus commune opinion, étoient issus de l'illustre Maison des *Bermond*, Seigneurs de Sauvre, d'Anduse, &c., & qui, pour suivre RAYMOND VI, Comte de Toulouse, à la conquête de la Terre-Sainte, vendirent la Baronnie *du Caylar* aux Evêques de Lodève, qui la possèdent encore. Les révolutions du Languedoc ne permettent pas de porter jusqu'à cette époque une Généalogie suivie, & non interrompue; mais il existe des monumens épars qui l'en dédommagent en partie, & dont la mémoire est consacrée par l'honneur d'avoir produit en la personne de Jean de Saint-Bonnet, Seigneur de Toiras, un Maréchal de France célèbre, & admis aux ordres de Sa Majesté.

GÉNÉALOGIE.

I. BERNARD DU CAYLAR, I^er du nom, Chevalier, mort avant le 13 Novembre 1296, avoit

Digitized by Google

épouſé 1° *N....*, & 2° *Marie de Fodières*, veuve de *Pierre Deodati*, & fille de *Jourdain de Fodières*, Seigneur de Pezenas, & de *Béatrix*. Il eut du premier lit :

II. Bernard du Caylar, II^e^ du nom, Damoiſeau, Seigneur d'une portion du Château de Roujan, qui eut des différends avec *Hugues de Fodières*, oncle de ſa femme; ils paſſèrent un compromis le 13 Novembre 1696, en vertu duquel les arbitres donnèrent une Sentence le 29 Décembre ſuivant, qui condamna ce dernier à lui payer 3300 ſols tournois pour toutes ſes prétentions. Il avoit épouſé *Alaiſis Deodati*, morte en 1296, fille de *Pierre Deodati*, Seigneur de Pouſols, & de *Marie de Fodières*, ſeconde femme de ſon père. Leurs enfans furent :

1. Bernard, qui ſuit ;
2. & 3. Hugues, nommé dans la Sentence de 1296, avec Aixande, ſa ſœur.

III. Bernard du Caylar, III^e^ du nom, Co-Seigneur de Roujan, dénommé dans la Sentence de 1296, étoit mort le 23 Mars 1318, lorſque ſon teſtament fut ratifié par ſes enfans, qui partagèrent ſes biens le 10 des calendes d'Avril 1318. On ignore le nom de ſa femme, dont il eut :

1. Bernard, qui ſuit ;
2. & 3. Pierre, & Guillaume, âgé de plus de 16 ans en 1318 ;
4. Et Berenguier, Moine à l'Abbaye d'Aniane.

IV. Bernard du Caylar, IV^e^ du nom, Co-Seigneur de Roujan, mourut avant le 14 Novembre 1386, & avoit épouſé *Ferrande de Ceſte*, qui lui ſurvécut, & dont il eut :

1. Hugues, qui ſuit ;
2. Et Pierre, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

V. Hugues du Caylar, Damoiſeau, Co-Seigneur de Roujan, fit l'inventaire des biens de ſon père le 14 Novembre 1386, & en accepta l'héritage ſous bénéfice d'inventaire : il teſta le 6 Décembre 1390, & avoit épouſé *N... de Joyeuſe*, morte avant lui, dont il eut :

1. Hugues, qui ſuit ;
2. Guillaume, auteur de la branche des Seigneurs de *Toiras*, rapportée plus loin ;
3. Et Bernard, Moine-Infirmier au Prieuré de Caſſan.

VI. Hugues du Caylar, II^e^ du nom, Co-Seigneur de Roujan, Seigneur de Pouſols & de Spondillan, rendit hommage devant le Sénéchal de Carcaſſonne le 10 Mai 1389, comme Procureur de ſon père, pour les fiefs de Roujan, de Spondillan & de Pouſols, & teſta le 13 Avril 1420. Il épouſa *Catherine*, dont :

VII. Bertrand du Caylar, Seigneur de Spondillan, qui continua la poſtérité, & a fait la branche des Seigneurs de *Spondillan*. Il épouſa *Jeanne*, dont :

Philippe ;
Et Raymond, qui ſuit.

VIII. Raymond du Caylar épouſa, le 23 Juin 1447, *Antoinette d'Arpajon*, dont :

IX. Guillaume du Caylar, marié à *Catherine de Mar...*, qui laiſſa :

X. Paul du Caylar, qui épouſa, le 13 Décembre 1523, *Jeanne des Porcellets*, dont entr'autres enfans :

1. & 2. Timothée & Guillaume ;
3. Jacques, qui ſuit ;
4. Et Guillaume du Caylar, auteur de la branche des Seigneurs de *Puiſſerguier*, rapportée plus loin.

XI. Jacques du Caylar, Co-Seigneur de Spondillan, Gouverneur de Béziers le 8 Octobre 1599, en fut mis en poſſeſſion le 3 Février 1600, & s'en démit en faveur de ſon neveu le 15 Juin 1603. Il étoit mort en 1607, & eut d'*Alizette d'Avanſon* :

XII. Guillaume du Caylar, Lieutenant au Gouvernement de la Ville & Citadelle de Béziers, & Capitaine de la garniſon, qui épouſa, par contrat du 23 Février 1607, *Marie de la Courtade*, dont :

XIII. Jean du Caylar, né le 11 Avril 1611, qui épouſa, le 26 Avril 1637, *Charlotte de Lort*, dont entr'autres enfans :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Et Henri du Caylar, rapporté après ſon frère.

XIV. Pierre du Caylar, Seigneur de Spondillan, né le 8 Juillet 1638, fut maintenu dans ſa nobleſſe par l'Intendant du Languedoc le 10 Décembre 1668, & prit alors le nom de *Bermond*. Il épouſa, le 10 Mai 1678, *Armande-Agnès Eſprit*, morte en 1710, dont il eut :

1. Pierre-Jacques de Bermond, né en 1679, mort en 1680 ;
2. Joseph-Louis de Bermond, né le 25 Août 1683, Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Noailles ;

Digitized by Google

3. Amable de Bermond, mort jeune;
4. Jean-Jacques de Bermond, né le 4 Octobre 1686, Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Beauvoisis;
5. Jean-Pierre-Aphrodise de Bermond, né le 11 Janvier 1688, Capitaine dans le Régiment d'Epinay;
6. Julien-Amable de Bermond, né le 9 Janvier 1691, Lieutenant au Régiment de Villeneuve, Infanterie, mort en 1711;
7. Gabriel de Bermond, né le 17 Février 1698;
8. François de Bermond, né le 18 Février 1699;
9. Geneviève de Bermond, née le 22 Septembre 1680, mariée, le 19 Avril 1712, à *Jean-Baptiste de Fornier*, Seigneur de Chalançay;
10. Gabrielle-Félice de Bermond, née le 5 Avril 1682, Chanoinesse dans l'Abbaye du Saint-Esprit à Béziers;
11. Marie-Marguerite de Bermond, née le 20 Avril 1689, mariée, le 30 Avril 1710, à *Gabriel de Valat de Cabreirolles*, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Bourbonnois;
12. Et Armande-Agnès de Bermond, née le 11 Avril 1695, Chanoinesse au Saint-Esprit à Béziers.

XIV. Henri du Caylar de Bermond, second fils de Jean du Caylar, Co-Seigneur de Spondillan, & de *Charlotte de Lort*, né le 11 Mai 1644, mourut le 13 Janvier 1702. Il eut de *Marie de Villemur-Riotot:*

1. Pierre-Joseph de Bermond, Capitaine dans le Régiment du Roi;
2. François de Bermond, Ecclésiastique;
3. Charlotte de Bermond;
4. Gabrielle de Bermond, née le 12 Janvier 168..., morte le 11 Novembre 1710, qui épousa, le 28 Septembre 1706, *Pierre de Sarte-d'Espagnac*;
5. Et Lisette de Bermond.

BRANCHE
des Seigneurs de Puisserguier.

XI. Guillaume du Caylar, quatrième fils de *Paul*, & de *Jeanne des Porcellets*, fut Seigneur d'une partie de Spondillan, dont il portoit le nom, fut fait Capitaine de Gendarmes le 19 Juillet 1559, & servoit en 1562 dans le parti du Prince de Condé: il combattit à la tête de sa troupe, appelée la Cornette de Spondillan-le-Prince, à la bataille de Jarnac, où il fut fait prisonnier en 1569. Il fut fait Capitaine-Gouverneur de la Ville & Citadelle de Béziers, que le Maréchal de Damville fit bâtir en 1582. Il devint Capitaine de 30 lances des ordonnances le 22 Septembre 1596, & fut confirmé dans le Gouvernement de la ville de Béziers, par le Roi Henri IV, le 11 Novembre 1596.

Jean-Auguste de Bermond, son arrière-petit-fils, d'abord Ecclésiastique, devint ensuite Seigneur de Puisserguier, de Cazillac, &c., Capitaine dans le Régiment de Navarre, & mourut le dernier de sa branche. Il avoit épousé, par contrat du 26 Novembre 1682, *Antoinette de Sarret*, dont:

Madeleine-Henri;
Un autre fils;
Quatre filles, Religieuses;
Et N..., veuve de *N... du Mayeul.*

BRANCHE
de Saint-Bonnet, *Seigneurs* de Toiras.

VI. Guillaume du Caylar, second fils de Hugues I^er^, & de *N... de Joyeuse*, épousa, 1° avant le 22 Janvier 1377, *Catherine de Montferrier*, fille de *Raymond*, Co-Seigneur de Montferrier (issu de *Guillaume*, Baron de Montpellier), & de *Navarre de l'Estang*. Il en hérita, quoiqu'il n'eut pas d'enfans, à la charge seulement de porter *ses armes*, qui sont: *d'or, à trois fers à cheval de gueules, cloués du champ, posés 2 & 1*; ce qu'il fit; 2° le 27 Juin 1386, *Louise de Saint-Bonnet*, fille de *Pierre*, Seigneur de Toiras, & d'*Avoie de Mandagout. Pierre de Saint-Bonnet*, son père, par son testament du 27 Avril 1398, substitua ses biens à ses deux fils *Raymond Gauffridi* & *Jean*, &, à leur défaut, aux enfans mâles de *Louise*, à la charge de porter le nom & les armes de Saint-Bonnet, qui sont: *de gueules, au lion d'or*; & 3° *Miracle*, dont il n'eut pas d'enfans & que l'on ne connoît que parce qu'elle vivoit encore lorsque son mari fit son testament le 24 Juillet 1420. Il eut du second lit huit enfans, parmi lesquels

VII. Jean du Caylar, le troisième fils, laissa:

VIII. Guillaume du Caylar, II^e^ du nom, en faveur duquel la substitution faite par *Pierre de Saint-Bonnet* fut confirmée, en 1460, par le testament de son petit-fils *Gausselin*, Seigneur de Toiras, de Peyre, de Salendres, de Saint-Jean de Gardonnenques, de la Forest, de Sainte-Croix, du Mielet, &c., qui, en donnant tous ses biens à Guillaume II du

Digitized by Google

Caylar, l'obligea de nouveau à porter ſon nom & ſes armes, & même encore à demeurer au Château de Toiras, ſous peine d'être privé de ſon héritage. Guillaume II prit donc les nom & armes de *Saint-Bonnet*, qu'il écartela de celles de *Montferrier*, qu'il portoit déjà : il ne retint de celles du Caylar que les ſupports & cimier, qui ſont: *deux lions de ſable, & un demi-lion de même, armés & lampaſſés de gueules,* en quoi il a été ſuivi par ſes ſucceſſeurs, mais il conſerva le nom du Caylar. Il épouſa, 1° par contrat du 9 Décembre 1444, *Marguerite de la Fare;* & 2° le 22 Mai 1445, *Marguerite de Cadoine,* dont entr'autres enfans :

IX. Guillaume du Caylar-Saint-Bonnet, III^e du nom, qui épouſa, en 1491, *Marguerite de Nogaret,* dont :

X. Antoine du Caylar-Saint-Bonnet, Seigneur de Toiras, qui épouſa, par contrat du 24 Avril 1526, *Gabrielle de Rochemure,* dont entr'autres enfans :

1. Raymond ;
2. Louis, qui ſuit ;
3. Guillaume ;
4. Et Aymar, auteur de la branche des Seigneurs de *Reſtinclières*, rapportée plus loin.

XI. Louis de Saint-Bonnet, marié, par contrat du 20 Septembre 1556, à *Marthe de Sandres*, fut le triſaïeul de

Jacques de Saint-Bonnet et de Bermond du Caylar, Seigneur de Toiras, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe, par jugement de M. de *Bezons,* Intendant en Languedoc, le 10 Septembre 1668, & mourut le dernier de ſa branche.

BRANCHE des Seigneurs de Restinclières.

Aymar de Saint-Bonnet, quatrième fils d'Antoine, & de *Gabrielle de Rochemure*, épouſa, par contrat du 19 Février 1572, *Françoiſe de Claret de Saint-Félix*, dont entr'autres enfans :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Claude, Agent du Clergé, Abbé de Saint-Gilles & de Longvilliers, Prieur de Longpont, près Paris, & de Perſy en Bourgogne, Evêque de Nîmes, mort ſubitement le 4 Mai 1642 ;
3. Jean, Maréchal de France, Gentilhomme de Languedoc, né le 1^er Mars 1585. Il fut d'abord Page du Prince de Condé, qui le fit premier Gentilhomme de ſa Chambre : il le ſuivit en Flandre en 1609, fut envoyé en Eſpagne en 1618, & à ſon retour fait Capitaine de la Volière des Thuileries, & Capitaine aux Gardes en 1620. Il s'en démit en 1624, fut Meſtre-de-Camp au Régiment de Champagne ; obligea le Seigneur de Soubiſe d'abandonner le pays de Medoc en 1625, ſe rendit maître de l'Isle de Rhé ; en fut établi Gouverneur, & fait Vice-Amiral de la mer : il eut enſuite le Gouvernement de la Rochelle & du pays d'Aunis ; défendit courageuſement durant trois mois & demi le fort de Saint-Martin de l'Isle de Rhé, contre les Anglois, & eut grande part à la victoire gagnée ſur eux le 8 Novembre 1627. Il ſervit peu après en qualité de Maréchal-de-Camp au ſiège de la Rochelle, où il ſe diſtingua. Après la réduction de cette place, il fut envoyé en Montferrat commander les troupes du Roi ; reçut le bâton de Maréchal de France le 13 Septembre 1630, & fut nommé Lieutenant-Général de l'armée du Roi en Italie. Il fut encore pourvu du Gouvernement d'Auvergne, & employé à former une ligue en Italie, & à terminer le différend du Duc de Savoie avec la République de Veniſe. Il fut admis aux Ordres de Sa Majeſté. Le Brevet fut expédié en 1633, après l'information faite par le Cardinal de Lyon, & les preuves reçues ; mais les Statuts de l'Ordre ne permettant pas d'envoyer le cordon bleu aux abſens, il ne le reçut pas. Il étoit alors en Italie pour le ſervice du Roi, où peu de tems après il fut diſgracié par des motifs particuliers au premier Miniſtre, & fort éloignés de ternir la gloire du Maréchal, qui, exilé, dépouillé de ſon Gouvernement & de ſes penſions, fut cependant choiſi par le Duc de Savoie, de qui il avoit reçu mille bienfaits, pour être Lieutenant-Général de ſon armée, à laquelle la France joignit des troupes conſidérables. Le Roi approuva ce choix & le nouvel emploi du Maréchal, par une lettre de cachet qu'il lui écrivit. Il mourut en le rempliſſant, devant la forteresſe de Fontanete, d'un coup de mouſquet, le 14 Juin 1636.

Jacques de Saint-Bonnet, Seigneur de Reſtinclières, eut pour petit-fils :

Jacques-François de Bermond-du-Caylar-de-Saint-Bonnet, Marquis de Toiras, Comte d'Aubijoux & autres Terres, Brigadier des Armées du Roi, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers Dauphin, tué au combat de Leuze le 18 Septembre 1691, qui épouſa, le

Digitized by Google

19 Mars 1691, *Françoiſe-Louiſe de Bérard*, dont la fille unique & héritière

ELISABETH-MARIE-LOUISE-NICOLE DE BERMOND-DU-CAYLAR DE SAINT-BONNET, née le 20 Décembre 1691, Comteſſe d'Aubijoux, Dame de Sauveterre, de Reſtinclières & autres Terres, mourut le 30 Septembre 1752. Elle épouſa, le 30 Juillet 1715, *Alexandre de la Rochefoucauld*, Duc de la Roche-Guyon, puis de la Rochefoucauld. Voyez ROCHEFOUCAULD.

DEUXIÈME BRANCHE.

V. PIERRE DU CAYLAR, I^er^ du nom, Damoiſeau, ſecond fils de BERNARD, IV^e^ du nom, & de *Ferrande de Ceſte*, fit hommage au Roi pour le fief qu'il avoit au Château de Spondillan le 30 Avril 1387, & paya une albergue de 18 ſols pour celui qu'il avoit auſſi au Château de Pouſols. Il avoit fait un teſtament du vivant de ſon père, devant le même Notaire, le 4 Août 1384, par lequel il inſtitua héritiers ſes deux fils en fort bas âge. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Bernard Étienne*, Notaire, le 5 Août 1380, N..., & laiſſa :

1. HUGUES, qui ſuit ;
2. & JEAN, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après.

VI. HUGUES DU CAYLAR, Damoiſeau, teſta le 16 Octobre 1456 par acte paſſé devant *du Brugue*, Notaire ledit jour, & avoit épouſé *Guillaumette d'Anglas*, dont il eut :

1. BERTRAND, héritier de ſon père, tige de la branche des Seigneurs *d'Anglas* & de *Laſcours*, dont la poſtérité fut maintenue le 20 Décembre 1668 dans GUIDON DU CAYLAR, II^e^ du nom, & PIERRE DU CAYLAR, IV^e^ du nom, père & fils. Cette branche finit peu de temps après par la mort, ſans enfans, de trois fils que PIERRE DU CAYLAR, IV^e^ du nom, perdit au ſervice du Roi ;
2. Et RAYMOND, qui tranſigea avec ſon frère aîné par acte paſſé devant *du Brugue*, Notaire, le 3 Février 1464.

TROISIÈME BRANCHE.

VI. JEAN DU CAYLAR, I^er^ du nom, Damoiſeau, ſecond fils de PIERRE, I^er^ du nom, forma une autre branche à Ganzac, Diocèſe d'Uzès, par le mariage qu'il contracta avec *Catherine de Cabannes*, fille de noble *Jean de Cabannes* & de noble *Arnaude du Pont*. On n'a pu recouvrer l'acte de ce mariage ; mais la donation faite par ces deux époux par acte paſſé devant *Jean Allemandi*, Notaire, le 6 Mars 1441, en faveur de noble Guillaume de Caſtillon, de la moitié de leurs biens préſens & à venir, prouve qu'alors ils étoient mariés depuis trop long-tems pour prétendre avoir des enfans. Cette donation & la naiſſance d'ANTOINE DU CAYLAR, leur fils unique, qui ſuit, donna lieu à la tranſaction paſſée entre les mêmes perſonnes, devant le même Notaire, le 19 Août 1448. Il teſta devant *Jean Allemandi*, Notaire, le 20 Juillet 1463, & fit un legs à *Catherine de Cabannes*, ſa femme, qu'il lui aſſigna ſur ce qu'il lui étoit encore dû par la ſucceſſion d'HUGUES DU CAYLAR, ſon frère, pour les cauſes mentionnées dans ſon contrat de mariage, & inſtitua héritier ſon fils

VII. ANTOINE DU CAYLAR, Damoiſeau qui, ſuivant une copie collationnée à ſon original par de la Corrée, garde des Archives du Domaine de la ville de Nîmes, donna dénombrement aux Commiſſaires députés par le Roi en 1503 des biens nobles qu'il poſſédoit en la Sénéchauſſée de Nîmes, & fut père de

VIII. JEAN DU CAYLAR, II^e^ du nom, Damoiſeau, qui reconnut, conjointement avec noble *Jean de Virgile* le jeune, son beau-frère, par actes paſſés devant *Jean Valette*, Notaire à Nîmes, les 30 & 31 Août 1531, tenir du Roi à fief franc & noble, ſous la charge de ſervir Sa Majeſté en ſon ban & arrière-ban, une Terre appelée *le Moulin de la Reſſe*, avec des cenſives ſur quelques fiefs du Territoire et juridiction de Treſques, ainſi qu'ils ſe voient encore ſur les Regiſtres de S. A. S. Monſeigneur le Prince de Conti, comme Seigneur & Baron de Bagnols, ſubſtitué aux droits du Roi en ladite ville. Il fit ſon teſtament par acte paſſé devant *Vital Parat*, Notaire, le 12 Septembre 1572, dans lequel il ſe déclare *fils d'*ANTOINE DU CAYLAR, & fait un legs à noble *Catherine de Virgile*, ſa femme, dont il eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. & 3. GOMMERGUE & BLANCHE, Demoiſelles.

IX. JEAN DU CAYLAR, III^e^ du nom, Chevalier, teſta devant *Jean Borreli*, Notaire, le 28 Janvier 1609. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Guillaume Fotcher*, Notaire, le 28 Mars 1557, *Simonne de Baralhe*, veuve de *Barthélemy de Monts*, & fille de *Jean de Baralhe*. Il en eut :

Digitized by Google

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Arnaud, chef d'une branche établie en Normandie, éteinte aux guerres d'Italie en 1734, par la mort des deux derniers mâles, Capitaines au Régiment de la Reine, Infanterie ;
3. Et Louise, mariée à noble *Etienne de Virgile*.

X. Pierre du Caylar, IIe du nom, Chevalier, teſta devant *Antoine-Jean Agniel*, Notaire, le 23 Juillet 1635. Il épouſa par contrat paſſé devant *Boucheni*, Notaire, le 29 Décembre 1588, *Marie des Pierres*, fille de noble *Simon des Pierres*, & de *Peyronne Daumas*. Il eut :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Anne, mariée à noble *Jacques de Virgile* ;
3. Et Marguerite, mariée à noble *Jean de Vacheres*.

XI. Louis du Caylar, Ier du nom, Chevalier, fut maintenu dans ſa nobleſſe, avec Louis du Caylar, IIe du nom, ſon fils aîné, le 20 Décembre 1668, ſur les actes collationnés par MM. de *Fonfroide* & *Joffre*, Commiſſaires à ce députés ; & teſta devant *du Serre*, Notaire, le 12 Octobre 1670. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Jean Bonnet*, Notaire, le 24 Décembre 1623, *Claude du Jal*, fille de Sire *Antoine du Jal*, & de *Cécile de Bouchas*. Ses enfans furent :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Jean-Mathieu, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après ;
3. Jean, Chanoine de l'Egliſe d'Alais ;
4. Pierre, mort ſans alliance ;
5. Et 6. Marie & Angélique, Demoiſelles.

XII. Louis du Caylar, IIe du nom, Chevalier, déjà maintenu dans ſa nobleſſe, avec ſon père, le 20 Décembre 1668, le fut de nouveau le 26 Août 1697, par Jugement de M. de *Lamoignon*, Intendant du Languedoc, lors de la ſeconde recherche. Il mourut vers 1705, & avoit épouſé, 1° ſans enfans, le 8 Août 1649, *Anne de Froment* ; & 2° vers 1660, *Louiſe Chabert*, dont :

XIII. Louise du Caylar, héritière des biens de ſes pères & mères, qui épouſa, en 1680, noble *Antoine de Prunet*, Chevalier, Seigneur de Boiſſet, dont :

1. *Jean-Joſeph de Prunet*, Chevalier, Seigneur de Boiſſet, de Soutelle, &c., qui mourut en 1718 ſans poſtérité. Il épouſa, en 1701, *Eliſabeth-Engracie de Bérard*, fille de *Marcellin de Bérard*, Baron d'Alais, Marquis de Montalet, & de *N... de la Fare* ;
2. *Marguerite de Prunet*, morte en 1721, mariée, en 1709, à *Jacques de Boreli*, Chevalier, Seigneur de Roqueſervière, dont un fils unique, *Jean-Jacques-Joſeph Boreli*, Marquis de Roqueſervière, marié, en 1745, dont des enfans ;
3. Et *Louiſe de Prunet*, morte ſans poſtérité en Février 1733, mariée, en 1714, à *Jean-Baptiſte du Deffant*, Marquis de la Lande, Lieutenant-Général des Armées du Roi & des Provinces d'Orléanois, Dunois & Vendômois, Gouverneur de Neuf-Briſſac.

QUATRIÈME BRANCHE.

XII. Jean-Mathieu du Caylar, Ier du nom, Chevalier, ſecond fils de Louis, Ier du nom, & de *Claude du Jal*, né le 2 Avril 1637, baptiſé le 28 Octobre ſuivant, fut émancipé par acte paſſé devant *Blanchard*, Notaire, le 3 Octobre 1663, & s'établit en Provence. Il mourut, ſans teſter, le 16 Février 1724. Il épouſa, par contrat paſſé devant *la Pierre*, Notaire, le 14 Octobre 1663, *Françoiſe de Ferre*, fille de noble *Pierre-Antoine de Ferre*, & de *Jeanne de la Pierre*, dont : . . . .

Cinq enfans, morts jeunes & ſans alliance, avant leur père ;

6. Pierre, né le 8 Mars 1677, mort en 1730, Religieux de l'ancien Ordre de St.-Benoît, & Prieur de Bellenave en Bourbonnois ;
7. Jean, qui ſuit ;
8. Et N... morte ſans poſtérité, mariée à Alais, du vivant de ſon père, à *N... de Ribes*.

XIII. Jean du Caylar, IVe du nom, Chevalier, né le 21 Juin 1679, teſta devant *Fabre* Notaire, le 13 Octobre 1727, & mourut le 28 Octobre 1729. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Fabre*, Notaire, le 23 Juillet 1703, *Anne de Caſtillon*, fille unique de noble *Jean-Joſeph de Caſtillon*, iſſu des anciens Seigneurs de *Cucurron*, & de *Honorade Vincent*, & laiſſa :

1. Jean-Mathieu, qui ſuit ;
2. Joseph, de l'ancien Ordre de Saint-Benoît, Grand-Vicaire de Digne, né le 27 Septembre 1709 ;
3. Jean-Baptiste, né le 21 Juin 1712, mort à Sainte-Lucie en Amérique en 1750, où il avoit épouſé *N.... Roblot*, dont une fille ;
4. Pierre-Paul, né le 29 Juin 1716, Abbé de Saint-Urbain le 25 Septembre 1757, nommé Evêque de Digne le 29 Janvier 1758, ſacré à Paris le 16 Avril ſuivant ;

Digitized by Google

5. Joseph-Hyacinthe, né le 29 Décembre 1718, de la Congrégation de l'Oratoire ;
6. Marguerite, née le 13 Décembre 1710, morte ſans alliance le 19 Février 1762 ;
7. Gabrielle, née le 29 Mai 1715, morte le 1er Décembre 1744, Religieuſe de la Viſitation à Digne ;
8. Claire, née le 31 Août 1717, mariée, le 8 Juillet 1743, à *Gaſpard de Cymon ;*
9. Catherine, née le 28 Mars 1723, morte en 1753, Religieuſe Bernardine à Manoſque
10. Et Marie-Thérèse, née le 20 Mars 1725, morte le 26 Septembre 1730.

XIV. Jean-Mathieu du Caylar, IIe du nom, Chevalier, né le 23 Mars 1707, a été reçu Cadet au Régiment Royal-Artillerie en Juin 1724, & Lieutenant au Régiment de Touraine en Décembre 1725. La mort prématurée de ſon père, & la nombreuſe famille qu'il laiſſoit, l'obligèrent à quitter le ſervice en Décembre 1729. Il a épouſé, à Marſeille, le 29 Octobre 1733, *Marie-Eliſabeth du Pont*, dont le contrat n'a été paſſé devant *Olivier*, Notaire, qu'en 1737, fille de *Jean-Charles du Pont*, & de *Jeanne le Roux*. Il en a :

1. Jean-Polyeucte, qui ſuit ;
2. Jean-Joseph-Tranquille, né le 23 Mai 1746 ;
3. Et Marie-Jeanne, née le 8 Août 1747.

XV. Jean-Polyeucte du Caylar, Chevalier, né le 13 Février 1737, a été reçu Conſeiller au Parlement de Provence le 2 Mai 1760. (Généalogie dreſſée d'après le P. Anſelme & ſur titres envoyés).

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à trois bandes de gueules, au chef couſu du champ, chargé d'un lion naiſſant de ſable ; le chef ſoutenu d'une deviſe auſſi d'or, chargée de trois tréfles de ſable ; aux 2 & 3 d'azur, au porte-harnois d'argent, chargé d'une croix de gueules ; au chef d'argent, chargé d'un ſoleil de gueules, accoſté de deux croiſſans de même.* Supports & Cimier : *deux lions de ſable, & un lion naiſſant de même, armés & lampaſſés de gueules.*

CAYLUS. On écrit Cailus & Quelus, dit l'Auteur des *Tablettes Hiſtoriques & Généalogiques*. Voyez Tubières pour la Maiſon des Ducs & Comtes de Caylus, & du défunt Evêque d'Auxerre. C'eſt une ancienne & illuſtre famille originaire du Languedoc.

Deodat, Seigneur de *Caylus*, fut mandé pour la guerre d'Outre-mer en 1313 ; il étoit marié, avant 1325, à *Alix-Sacie-Guillelmine de Clermont*. Il fut père de

Deodat, IIe du nom, Seigneur de Caylus & d'Olargnes, qui mourut en 1362. Il épouſa *Hélène de Caſtelnau-de-Caumont*, qui teſta en 1398.

Raymond de Caylus, leur quatrième fils, mourut en 1428. Il étoit devenu Seigneur de Blanes & de Colombières, par ſon mariage, le 25 Novembre 1389, avec *Marguerite de Bruſques*, & laiſſa pour fils aîné

Pierre de Caylus, Seigneur de Colombières, qui teſta le 26 Juillet 1456. Il avoit épouſé, le 26 Janvier 1405, *Antoinette Galand de Celan*, de laquelle il eut :

Jean de Caylus, Seigneur de Colombières, qui teſta le 10 Décembre 1510. Il épouſa *Bertrande Delpech*, dont :

Pierre de Caylus, IIe du nom, Seigneur de Carombes, & en partie de Colombières & de Saint-Martin, qui teſta en 1535. Il épouſa, en 1501, *Marguerite de la Roque*, dont :

Etienne de Caylus, Seigneur de Colombières, qui mourut vers 1591. Il épouſa *Béatrix de Beron*, qui lui porta en dot la Seigneurie de *Rouairoux* en Languedoc, mouvante du Comté de Caſtres. Son fils aîné fut

Pierre de Caylus, IIIe du nom, Seigneur de Colombières & de Rouairoux, Gouverneur de la Ville de Saint-Pons-de-Thomières en 1585, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre en 1593, qui teſta le 29 Mai 1599. Il épouſa en ſecondes noces *Aldonce de Peirace-de-Boiſſezon*, dont vint :

François de Caylus, Seigneur de Colombières & de Rouairoux, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui teſta le 20 Décembre 1665. Il épouſa, le 3 Février 1633, *Claire Boyer-de-Sorgues*, & laiſſa :

Jean de Caylus, Vicomte de Vaillan, Seigneur de Colombières & de Caſtelnau, qui obtint que la Seigneurie de *Rouairoux* fut érigée en *Baronnie*, avec les droits d'entrée aux Etats-Généraux de Languedoc, par Lettres du mois de Janvier 1680, enregiſtrées au Parlement de Toulouſe & en la Chambre des comptes de Montpellier les 24 Mai & 28 Novembre de la même année. Il avoit épouſé, le 23 Janvier 1670, *Marie de Bonzi*, ſœur du Cardinal de *Bonzi*, dont :

Pierre-Joseph-Hyacinthe, dit *le Marquis*

Digitized by Google

de Caylus, Chevalier de la Toiſon d'Or, Lieutenant-Général au Gouvernement de Rouſſillon & de Cerdagne, mourut le 2 Avril 1736. Il épouſa, le 7 Juillet 1708, *Eliſabeth Brunet-de-Pujols*, ſa couſine germaine, & a laiſſé :

1. Joseph-François, qui ſuit ;
2. Marie-Joseph-Hyacinthe, né le 8 Décembre 1722, Comte de Caylus, Chevalier de Saint-Louis, marié à *N... d'Alich*, ſa couſine germaine, dont des enfans ;
3. Marie-Antoinette-Gabrielle, née le 25 Mars 1712 ;
4. Marie-Henriette, née le 5 Avril 1714 ;
5. Et Marie-Elisabeth de Caylus, née le 24 Septembre 1720.

Joseph-François, Baron de Caylus, Chevalier de Saint-Louis, né le 19 Décembre 1716, épouſa, le 29 Août 1751, *Amable-Eliſabeth-Jeanne de Beaumont-Pompignan*, dont trois filles.

CAYS, famille originaire de Nice, & établie à *Arles* depuis 400 ans, qui a pour auteur

Jacques de Cays, Amiral des mers ſous Charles d'Anjou, Ier du nom. Il fut envoyé en 1262 avec une armée navale pour ſoumettre les Génois, qu'il obligea de prêter ſerment de fidélité à ce Prince.

Bertrand de Cays, ſon fils, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Sainte-Luce ou du Temple en 1340, amena trois de ſes neveux en Provence, Jacques, François & un autre François, avec leſquels il fit un don conſidérable à l'Egliſe de Saint-Trophime d'Arles, diſent les Chartes de cette Egliſe du XIVe ſiècle, en action de grâces des victoires que l'Amiral de Cays avoit remportées : les deux derniers furent Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem.

Jacques de Cays, l'aîné, premier ſyndic d'Arles en 1353 & 1359, épouſa, en 1351, *Raymonde de Leſtang-de-Parade*, dont il eut :

Pons de Cays, Syndic de la même Ville en 1387, Juge-Mage de Provence, & Chancelier ſous les Comtes, marié, en 1417, à *Geneviève de Quiqueran*, dont :

1. Nicolas, qui ſuit ;
2. Fouquet, Chevalier de l'Ordre du Porc-épic, Ecuyer de la Reine Yolande de Sicile & de Louis III, ſon fils ;
3. Et Raymonde, mariée à *Jean de Sade*, Juge-Mage de Provence.

Nicolas de Cays, quatre fois premier Conſul de la Ville d'Arles, épouſa *Monone des Porcellets*, fille d'*Elzéar*, & de *Catherine de Bompar*, dont :

Alexis de Cays, marié, le 12 Janvier 1440, à *Raymonde de Boche*, dont :

Paulet de Cays, qui épouſa, le 2 Avril 1473, *Orientine de Grille*, & eut :

Jean de Cays, qui épouſa, en 1518, *Bernardine d'Iſnard*, dont :

Louis de Cays, marié, le 9 Janvier 1555, à *Marguerite de Caſtillon*. Ils eurent :

Hardouin de Cays, qui épouſa, par contrat du 18 Mai 1587, *Renée de Leſtang-de-Parade*, dont :

Gilles de Cays, qui épouſa, le 30 Avril 1617, *Julie des Porcellets-de-Fos*, dont :

Joseph, qui ſuit ;
Et deux filles, mariées dans les Maiſons de *Biord* & de *Girard*.

Joseph de Cays épouſa, le 14 Avril 1650, *Françoiſe de Caſtillon*, fille de *François*, Seigneur de Meaille, & de *Madeleine de Varadier-Saint-Andiol*, dont :

1. François, qui ſuit ;
2. & 3. Joseph & Pierre, reçus Chevaliers de Malte en 1662.

François de Cays épouſa *N..... de Laugier*, fille de *Charles de Laugier*, Seigneur de Montblanc, Conſeiller au Parlement de Provence, & de *N..... de Glandevès-Rouſſet*, dont des garçons. Le cadet eſt marié avec la Demoiſelle de *Grille-Roubias*. (*Hiſt. héroiq. de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, pag. 245.)

Les armes : *d'or, au lion d'azur couronné à l'antique, lampaſſé & vilené de gueules.*

CAZALIS, en Bretagne : *d'or, à trois faſces d'azur.*

CAZE (de), en Languedoc, en Provence & à Paris. Cette famille, d'après l'*Hiſt. héroïq. de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, pag. 246, & l'*Armorial gén. de France*, reg. V, part. I, a été maintenue dans ſa Nobleſſe par Ordonnance rendue en faveur de Jean de Caze, Maître-d'Hôtel du Roi, par M. *du Gué*, Intendant de Lyon, le 18 Août 1668, & par un Arrêt des Commiſſaires-Généraux députés par Sa Majeſté en Provence pour la recherche des uſurpateurs de la Nobleſſe rendu le 5 Décembre 1668, par lequel François, Georges, autre François & Pierre Caze, furent déclarés *Nobles & iſſus de noble race & lignée*.

I. Noble Jean Caze, Ier du nom, Ecuyer,

Digitized by Google

vivoit en 1530, & mourut le 11 Août 1558. Il eut de *Jeanne de Michel:*

1. MILAN, qui ſuit;
2. JEAN, Capitaine, qui eut poſtérité;
3. FRANÇOIS, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
4. MARTIN, Receveur des Tailles dans le pays de Forez à Montbrizon, marié à *Gilberte Greſolon*, dont il eut poſtérité;
5. Et GILBERTE, veuve dès 1585 d'*Etienne Rigon*, Procureur en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier.

II. MILAN CAZE, Conſeiller du Roi, Tréſorier & Receveur-Général de ſes emprunts en la Ville de Lyon, épouſa 1° *Ancelie de Gele;* & 2° par contrat du 13 Octobre 1555, *Jeanne David*, fille de *Jacques*, Bourgeois de Lyon. Il étoit mort, ainſi que ſa ſeconde femme, avant le 26 Avril 1585. Du premier lit il eut:

1. HÉLÈNE.

Et du ſecond lit:

2. JACQUES, qui ſuit;
3. DAVID;
4. ANNE, mariée, par contrat du 7 Février 1587, à *Céſar Beraud*, Receveur pour le Roi à Lyon;
5. Et MARIE, qui teſta le 26 Avril 1585 en faveur d'HÉLÈNE, ſa ſœur.

III. JACQUES CAZE, Ier du nom, né le 6 Juin 1558, fut pourvu le 22 Juin 1597 d'un office de Conſeiller du Roi & d'Auditeur en ſa Chambre des Comptes de Montpellier. Il teſta les 21 Avril 1614 & 30 Juillet 1617, mourut quelques jours avant le 6 Juillet 1620, & fut enterré dans le cimetière de ceux de la Religion Réformée, dont il faiſoit profeſſion. Il avoit épouſé 1° *Madeleine de Roſtang*, fille d'*Adam*, & de *Françoiſe d'Aurone;* & 2° *Madeleine de Maſſanes*, ſœur de *Pierre*, Conſeiller du Roi & Général en ſa Cour des Aides de Montpellier. Il eut du premier lit:

1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. DAVID, deſtiné au ſervice de la Marine, qui fit le voyage de Scio en 1612;
3. JACQUES, légataire de ſon père en 1614.

Et du ſecond lit:

4. ANTOINE, pourvu le 15 Octobre 1623 de la charge de Conſeiller du Roi & d'Auditeur en ſa Chambre des Comptes de Montpellier;
5. PIERRE;
6. JEAN, baptiſé le 30 Décembre 1608, pourvu le 25 Décembre 1648 d'une charge de Conſeiller & Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & maintenu dans ſa Nobleſſe par M. *du Gué* le 18 Août 1668. Il vivoit encore le 22 Septembre 1670, date d'une donation qu'il fit de la ſomme de 4000 livres aux Anciens de l'Egliſe prétendue Réformée de Lyon. Il épouſa, le 5 Mars 1640, *Marie Huguetan;*
7. FRANÇOIS, rappelé dans le ſecond teſtament de ſon père;
8. & 9. ISABEAU & MARGUERITE, mortes ſans alliance.

IV. JEAN-FRANÇOIS DE CAZE, Ier du nom, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Tréſorier de France, Général des Finances, & Grand-Voyer en la Généralité de Provence, teſta le 4 Avril 1640, & choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe des Auguſtins de Marſeille, où il fut enterré le 24 Décembre ſuivant. Il épouſa, par contrat du 12 Août 1612, *Eliſabeth d'Arquier*, morte avant le 19 Août 1644, fille de noble *Etienne d'Arquier*, Seigneur de Charleval, & de *Madeleine de Beaulan*. Leurs enfans furent:

1. DAVID, qui ſuit;
2. PIERRE, né le 10 Janvier 1620, qui teſta le 19 Mai 1690, & voulut être enterré dans l'Egliſe des Grands-Auguſtins de Marſeille. Il épouſa *Marie Chauvin*, qu'il inſtitua ſon héritière univerſelle;
3. FRANÇOIS, qui fit un accord avec *Jeanne de Vincheguerre*, ſa belle-ſœur, le 15 Février 1657;
4. JACQUES, qui fit ſon teſtament le 31 Mars 1646, avant que de s'embarquer ſur les Galères du Roi;
5. CHARLOTTE, mariée à *Jean d'Arquier*, Seigneur de Barbegan;
6. ISABEAU, mariée à *Michel d'Arquier*, Seigneur de Saint-Eſteve;
7. FRANÇOISE, Religieuſe au Monaſtère de Saint-Bernard de Toulon;
8. & 9. MARGUERITE & JEANNE, Religieuſes au Monaſtère de Sion à Marſeille.

V. DAVID DE CAZE, Ecuyer, Baron des Barres, Seigneur de Charleval, Conſeiller du Roi, Tréſorier de France, & Général de ſes Finances en la Généralité de Provence le 12 Mars 1642, entra enſuite dans le Corps des Galères. Il en fut fait Capitaine peu de tems avant le 1er Mars 1644, teſta le 19 Août ſuivant, & fut tué dans le Bois de Boulogne-lès-Paris le 17 Mai 1651, par François de Bionneau, Seigneur d'Ayrargues, d'où il fut tranſporté dans l'Egliſe des Minimes de Chaillot, dit des *Bons Hommes*, où il fut enterré le 22 du même mois. Il épouſa, à Marſeille le 31 Juillet 1634,

Digitized by Google

Anne de Vincheguerre, fille d'*Alexandre*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Sa Majeſté, Gouverneur de la Tour de Saint-Jean-lès-Marſeille, & de *Claire d'Amalric*, dont:

1. Jean-François, mort ſans laiſſer de poſtérité;
2. & 3. Philandre & Alexandre;
4. Louis, qui ſuit;
5. Joseph;
6. Charlotte;
7. Et Madeleine, inhumée le 14 Février 1609, dans l'Egliſe des Grands-Auguſtins de Marſeille.

VI. Louis de Caze, Ecuyer, Seigneur de Charleval, épouſa, par contrat du 19 Décembre 1677, *Anne de Roque*, morte âgée d'environ 69 ans, le 6 Mars 1728, fille de *Joſeph*, Procureur-Général au Siège de la Ville d'Aix, & de *Marguerite de Bonnaud*, dont:

VII. Gaspard-Hyacinthe de Caze, Ecuyer, Baron de la Bove, Seigneur du grand & petit Juvincout, &c., Conſeiller du Roi, Tréſorier-Général des Poſtes et Relais de France, & Fermier-Général, né le 8 Septembre 1678, qui acquit, le 31 Décembre 1679, la Terre & Seigneurie de la Bove, & obtint, au mois de Mars 1740, des Lettres-Patentes en forme de Charte, par leſquelles Sa Majeſté confirma à ladite Terre le titre de *Baronnie*, dont elle étoit depuis long-tems décorée. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Octobre 1710, *Marie-Henriette de Watelet*, fille de *Nicolas*, Conſeiller du Roi, Receveur des deniers patrimoniaux de la Ville de Rhétel, depuis Conſeiller-Secrétaire de Sa Majeſté, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, & de *Claude Tiercelet*, dont:

1. Louis-Nicolas, né le 27 Juillet 1712, mort le 16 Janvier 1717;
2. Gaspard-Henri, qui ſuit;
3. Anne-Nicolas-Robert, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frère aîné;
4. Jean-Louis, né le 3 Septembre 1719, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes;
5. Henriette-Madeleine, née le 29 Septembre 1713, mariée, le 22 Août 1731, à *Jean-Louis Rouillé d'Orfeuille*, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel;
6. Anne-Marie-Catherine, née le 4 Novembre 1714, mariée, le 30 Octobre 1735, à *François de Louet-de-Murat-de-Nogaret*, Marquis de Calviſſon, alors Capitaine dans le Régiment Dauphin, Cavalerie;
7. Charlotte-Nicole, née le 16 Janvier 1717, mariée, le 27 Août 1736, à *Claude-François-Palamède de Forbin*, Seigneur de la Barbent, appelé *le Marquis de la Barbent*;
8. Et Thérèse-Henriette.

VIII. Gaspard-Henri de Caze, Ecuyer, Baron de la Bove, Seigneur du grand & petit Juvincourt, &c., né le 28 Juillet 1711, Conſeiller au Parlement de Paris par proviſions du 17 Août 1731, depuis Intendant du Commerce, Maître des Requêtes ordinaires de l'Hôtel du Roi, Intendant de Juſtice, Police & Finances de la Généralité de Pau, mourut le 4 Novembre 1750. Il épouſa, par contrat du 13 Décembre 1737, *Marguerite-Claude de Boullongne*, née le 27 Janvier 1720, fille de *Jean*, Intendant des Ordres de Sa Majeſté, alors Conſeiller au Parlement de Metz, & depuis Conſeiller d'Etat et Intendant des Finances, & de *Catherine-Charlotte de Beaufort*, dont:

Gaspard-Louis de Caze, Ecuyer, né le 9 Mai 1740, appelé *Baron de la Bove*, Avocat du Roi au Châtelet, puis premier Préſident au Parlement de Pau en ſurvivance, qui épouſa, 1° en 1761, *N... le Doux*; & 2° par contrat ſigné le 10 Mars 1768, *N... de la Borde*, fille de *Jean-Joseph*, ci-devant Banquier de la Cour, et de *N... Nettine*.

VIII. Anne-Nicolas-Robert de Caze, Ecuyer, né au mois de Janvier 1718, troiſième fils de *Gaſpard-Hyacinthe*, & de *Marie-Henriette de Watelet*, ci-devant Secrétaire du Cabinet du Roi, Conſeiller de Sa Majeſté, Tréſorier-Général des Poſtes & Relais de France & Fermier-Général, a épouſé, 1° par contrat du 23 Septembre 1739, *Marie-Suſanne-Françoiſe Brunet d'Evry*, fille de *Gilles*, Baron de Châtel-de-Montagne, première Baronnie du Bourbonnois, &c., Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maître des Requêtes Honoraire de ſon Hôtel, et de *Françoiſe-Suſanne Bignon*; & 2° par contrat du 24 Décembre 1747, *Suſanne-Félix Lescarmotier*, fille de *Jean-Baptiſte*, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire de Sa Majeſté, Maison, Couronne de France & de ſes Finances, & de *Suſanne Coellot-de-Monthereux*. Il a du ſecond lit:

1. Alexandre-Louis de Caze, Ecuyer, né le 22 Février 1751;

Digitized by Google

2. Et ANNE-CLAUDE, Ecuyer, né le 9 Septembre 1754.

SECONDE BRANCHE.

II. FRANÇOIS CAZE, troisième fils de JEAN, Ier du nom, & de *Jeanne de Michel*, eſt qualifié *noble* & *Ecuyer* de la ville de Montpellier, dans ſon contrat de mariage du 29 Septembre 1549, avec *Catherine Candolle*, fille de *Barthélemy*, & de *Madeleine de Montheaux*, dont il eut :

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit ;
2. ANDRÉ, qui fut Conſul pour le Roi, ſur la réſignation de JEAN-BAPTISTE, ſon frère. Sa poſtérité s'eſt éteinte dans ſon petit-fils noble PIERRE DE CAZE, ainſi dénommé dans ſon contrat de mariage avec *Marguerite de Georget-d'Olieres*, fille de *Jean-François*, & de *Madeleine de Lombart* ;
3. Et CLAUDE.

III. JEAN-BAPTISTE CAZE, Ecuyer, qualifié Conſul pour le Roi en l'iſle de Scio dans ſon contrat de mariage avec *Virginie de Nouveau*, fille de *Jean*, & de *Marguerite de Bouquin*, eut pour enfans :

1. FRANÇOIS qui ſuit ;
2. 3. Et 4. MARC, ANTOINE & ANDRÉ.

IV. FRANÇOIS CAZE, IIe du nom de ſa branche, qualifié *Ecuyer* de la Ville de Marſeille dans ſon contrat de mariage du 8 Décembre 1619, avec *Bradamante de Vincheguerre*, fille de *Jacques*, Commandant les Galères de France, Lieutenant-Général des Armées Navales, tué au ſiège de la Rochelle ſous Louis XIII, en 1622, & de *Sébaſtienne de Franqui*, a eu pour enfans :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. GEORGES, déclaré avec ſon frère aîné ; — un autre FRANÇOIS & PIERRE CAZE, *noble & iſſu de noble race & de lignée*, par jugement rendu le 5 Décembre 1668, par les Commiſſaires-Généraux députés par le Roi en Provence, pour la recherche des uſurpateurs de la Nobleſſe.

V. FRANÇOIS CAZE, IIIe du nom, Ecuyer, qualifié *noble* dans ſon contrat de mariage, ſervit le Roi pendant 20 années en qualité de Lieutenant de la Galère du Commandeur de *Vincheguerre*, ſon oncle, & Lieutenant de la Galère dans la campagne faite en 1647. Il vivoit encore le 12 Février 1660, & avoit épouſé, le 28 Juillet 1652, *Françoiſe Martin*, dont il eut :

Deux fils, dont on ignore la deſtinée.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux loſanges de même, & en pointe d'un lion auſſi d'or.*

CAZENAVE : *d'azur à une maiſon d'or et un chef d'argent, chargé de deux canards de ſable ; l'écu timbré d'un caſque de profil.* Voyez l'*Armorial de France*, reg. I, part. I, pag. 119.

* CAZILLAC en Quercy, Diocèſe de Cahors, Terre et Seigneurie réputée la ſeconde *Baronnie* de Quercy, qui fut déclarée ancienne Baronnie, & Châtellenie relevante du Roi, par Arrêt du Parlement de Paris du 4 Mai 1465. Elle a été poſſédée pendant plus de 500 ans par une ancienne Maiſon, du nom de *Berail*, mais plus connue ſous celui de *Cazillac*. FRANÇOIS, Baron de *Cazillac*, mort le 29 Juillet 1679, le dernier mâle de ſa Maiſon, eut pour fille unique CHARLOTTE-MARIE, Baronne de *Cazillac*, Vicomteſſe de Ceſſac, Marquiſe de Milhac, &c. mariée, en 1651, à *Charles le Genevois*, marquis de Bleigny, Tremilly, &c., dont naquit *Marie-Renée le Genevois*, Dame de Ceſſac, Bleigny, Tremilly, &c., qui ſuccéda à ſon aïeul dans la Baronnie de *Cazillac*. Elle épouſa, le 30 Août 1684, *François Voiſin*, Seigneur de Bougueval, Meſtre-de-Camp du Colonel-Général de la Cavalerie. N'ayant point d'enfans, ils vendirent cette Baronnie, par acte du 3 Mars 1689, au Duc de Bouillon, d'où elle paſſa au pouvoir du Roi, par l'acquiſition de la Vicomté de Turenne, le 8 Mai 1738 ; & elle a été vendue par les Commiſſaires de Sa Majeſté le 2 Mai 1748, à titre de propriété incommutable, à *Jean-Baptiſte-Joſeph Sahuguet-Damarzit*, Chevalier, Seigneur d'Eſpagnac, Brigadier des Armées du Roi, ſon Lieutenant-Général au Gouvernement d'Iſſoudun, &c. Voy. SAHUGUET-D'AMARZIT.

CECCONY, en Italie. JOSEPH-ATHANASE, Comte de CECCONY, épouſa, en 174.., *Louiſe-Françoiſe Davy de la Fautrière*, ſœur germaine de *Louis*, Conſeiller au Parlement, dont deux filles.

CÉCILE, en Franche-Comté. Cette famille, originaire de la Terre de Fraſne en Montagne, s'établit à Salins dans le XVIe ſiècle. Elle a formé pluſieurs branches éteintes. D'une de ces branches étoit PIERRE CÉCILE, Conſeiller au Parlement de Dôle en 1586.

Digitized by Google

Les armes : *bandé de gueules & d'argent de ſix pièces, timbré d'une licorne naiſſante de gueules.*

* CÉLY, en Bierre, Seigneurie et Châtellenie qui fut portée en mariage avec celle de *Bonneuil*, par *Françoiſe-Charlotte de Thou*, à *Chriſtophe-Auguſte de Harlay*, père de *Nicolas-Auguſte*, en faveur duquel les Terres & Seigneuries de *Saint-Germain* & de *Choiſy*-ſur-Eſcolle furent unies à la Châtellenie de *Cély*, & érigées en *Comté* par Lettres du mois de Décembre 1670, enregiſtrées au Parlement de Paris le 22 Mai, & en la Chambre des Comptes le 5 Juin 1671.

CENTURION. C'eſt une des 28 familles de la vieille Nobleſſe de Gênes, iſſue de celle des *Urſins*, l'une des premières Maiſons d'Italie. Elle eſt alliée aux premières Maiſons de la République de Gênes, où elle a toujours poſſédé les premiers emplois & tenu le rang le plus diſtingué. Nous allons donner la Généalogie de la branche de cette Maiſon, établie à Gênes, d'après un *Mémoire* écrit en langue Eſpagnole qui nous a été envoyé par M. le Marquis de Monaſterio.

I. JEAN URSINO, Ier du nom, iſſu des Comtes de *Coll*, dans la Poüille, de laquelle branche étoit le Pape NICOLAS III, épouſa, *Séraphine Ultramarino*, d'une ancienne famille de Grèce établie à Gênes avant 1150. Elle vivoit en 1239 & en 1241, & eut pour fils :

II. JEAN URSINO, IIe du nom, qui vivoit avant 1250, & prit le nom d'*Ultramarino*, parce qu'il étoit né après la mort de ſon père, & avoit hérité des biens d'*Abel-Guillaume Ultramarino*, ſon aïeul maternel. Ses ſucceſſeurs ont conſervé le ſeul nom *d'Ultramarino* juſqu'en 1375, que ceux de cette famille s'étant unis à pluſieurs autres, & particulièrement aux Maiſons de *Beſtagni*, *Bechinoni*, *Scotti*, *Canzelli*, *Travari* & *Navoi*, pour réſiſter aux *Guelfes* & *Gibelins*, ils formèrent un *Albergho*, qu'ils appelèrent à cauſe de leur petit nombre *Centurion*. Toutes ces familles, pour ſe reconnoître & ſe diſtinguer, unirent à leurs noms propres celui de *Centurion*, & celle-ci en conſéquence s'appela depuis CENTURION-ULTRAMARINO. JEAN URSINO ou ULTRAMARINO, IIe du nom, eut pour enfans de JACOMÉE ULTRAMARINO, ſa parente, laquelle vivoit encore en 1275 :

1. 2. 3. 4. & 5. GABRIEL, GUILLAUME, MELIANO, RAFO, & GUIRAUD ;
6. FRANÇOIS, qui ſuit ;
7. 8. 9. 10. & 11. MATHIEU, PHILIPPE, EMMANUEL, BARTHÉLEMY, & PIERRE.

III. FRANÇOIS ULTRAMARINO, vivant en 1340, eut entr'autres enfans de *Violante* :

1. FRANCHESQUINO ou FRANÇOIS, qui épouſa *Lino de Grimaldi* ;
2. HERMANA, mariée à *Antoine de Grimaldi* ;
3. DANIEL, qui ſuit ;
4. GUILLAUME ;
5. CATHALINA, mariée à *Franchesquino* ou *François Lomelini* ;
6. Et DESPIRA ou DÉSIRÉE.

IV. DANIEL ULTRAMARINO, vivant ès années 1352 & 1358, eut pour enfans de *Luciano* :

1. ADAM, qui ſuit ;
2. 3. 4. & 5. LOUIS, AMBROISE, NICOLAS & DANIEL.

V. ADAM CENTURION-ULTRAMARINO vivoit en 1408, & étoit marié à *Ginebra* ou *Geneviève Doria*, fille d'*Azzio Doria*, dont il eut :

1. BAPTISTE, qui ſuit ;
2. 3. & 4. JÉRÔME, AUGUSTIN & BENOÎT ;
5. ALOISIA ou LOUISE, mariée à *Auguſtin Doria* ;
6. MARIETTE, mariée à *Louis Cataneo* ;
7. Et CATHERINE.

VI. BAPTISTE CENTURION-ULTRAMARINO, Ier du nom, vivant en 1465, épouſa *Mariette Cataneo*, ſœur de *Louis*, tous deux enfans de *Jacques Cataneo*, & de *Nino*. Il en eut :

1. LUCIEN, qui ſuit ;
2. & 3. BARTHÉLEMY & ADAM ;
4. & 5. FRANCHESQUETA ou FRANÇOISE, & VIZENCIA ou VINCENTE, Religieuſe.

VII. LUCIEN CENTURION-ULTRAMARINO, Noble Patrice de Gênes, vivant en 1493, & mort le 13 Août 1506, avoit épouſé *Claire di Negro*, fille de *Benoît di Negro*, fils de *Damien*, & de *Madeleine Spinola*, fille de *Jules*, dont vinrent :

1. BAPTISTE, qui ſuit ;
2. BENOÎT, auteur de la ſeconde branche établie à Gênes, rapportée ci-après ;
3. ADAM, auteur de la troiſième branche, qui eſt celle des Marquis d'*Eſtepa* & de *Laula*, en Eſpagne, mentionnée plus loin ;
4. JACQUES, qui vivoit en 1528 ;
5. Et AUGUSTIN, auteur de la cinquième branche, qui eſt celle des Marquis de *Maſſon*, à Gênes, qui viendra en ſon rang.

VIII. BAPTISTE CENTURION-ULTRAMARINO,

Digitized by Google

II^e du nom, Noble Patrice de Gênes, quitta à l'âge de 28 ans le nom d'*Ultramarino*, pour retenir celui de *Centurion*, à l'exemple de la vieille Nobleſſe de Gênes en 1528. Il mourut le 13 Février 1557, & avoit épouſé *Blanquineta* ou *Blanche Spinola*, fille de *Chriſtoval* ou *Chriſtophe Spinola-de-Luculi*, & de *Claire Lomelini*. Il eut :

1. & 2. Nicolas & Lucien ;
3. Christoval, ou Christophe, qui ſuit ;
4. Marie, mariée à *Conſtantin Gentil ;*
5. Claire, mariée à *Jean-Ambroiſe Negroni ;*
6. Pauline, mariée à *Geoffroy Lercaro ;*
7. Marietine ou Martine, mariée à *Léonard Gentil ;*
8. Et Madeleine, mariée à *Auguſtin Spinola*, duquel étant veuve, elle ſe fit Religieuse Carmélite Deſcalzo, fondé par les Comtes de Gênes, où elle mourut en odeur de ſainteté.

IX. Christoval ou Christophe-Ultramarino, né en 1525, vivoit encore en 1549. Il mourut laiſſant une fondation de 6 livres de rente annuelle & perpétuelle. Il épouſa *Ligineta di Negro*, fille de *Vincent di Negro*, & de *Cathalina Sauli*, toutes deux des premières Maiſons de Gênes, & eut pour enfans :

1. Marc-Antoine-Gaspard, qui fut Religieux Théatin, ſous le nom de P. *Saint-Laurent ;*
2. Baptiste, né en 1557, qui fit pluſieurs fondations, tant en faveur de ſa famille, que de celle de la République de Gênes, & autres. Il épouſa *Artémiſe Imperiali*, dont il eut pour fils unique :
   V. P. Frère Nicolas de Jésus-Maria-Centurion, Religieux Carme Déchauſſé mort en odeur de ſainteté.
3. Philippe, qui ſuit ;
4. Adam, auteur de la branche des Marquis de *Monaſterio*, rapportée ci-après ;
5. Vincent, qui commanda une Eſcadre des Galères d'Eſpagne, & mourut en 1610, ſans poſtérité de *Marie de Grimaldi*, fille d'*Alexandre ;*
6. Jean-Jacques, qui fut Sénateur de Gênes en 1622 & 1636, & mourut en 1643, laiſſant de *Madeleine Sauli*, fille de *Laurent :*
   Jean-Esteban ou Etienne Centurion, Sénateur en 1661, & du Grand-Conſeil en 1663, qui fit pluſieurs fondations, & mourut en 1688, ſans poſtérité de *Marie Spinola*, fille de *Lucas Spinola*, des Ducs de *San-Pedro ;*
7. Octave, premier Marquis de Monaſterio, Duc au Royaume de Naples, Chevalier, Commandeur de la Zarza, & de l'Ordre d'Alcantara, Capitaine de Cavalerie, Tréſorier-Général des places & frontières d'Eſpagne, & de la Junte, Conſeiller au Conſeil de Guerre, Colonel-Général de l'Infanterie, Grand-Maître de la Garde-robe des Infans d'Eſpagne, &c., mort en 1653, après avoir fait différens legs pieux, & laiſſant de *Batina Doria*, fille d'*Auguſtin Doria*, Duc de Gênes, & de *Clianeta Spinola :*
   Claire Centurion, morte ſans poſtérité, mariée à Domingo Centurion, ſon couſin.
8. Et Géronime, mariée à *Ambroiſe Doria*, Duc de Gênes.

X. Philippe Centurion-Ultramarino, né en 1558, Sénateur en 1629, & mort en 1649, avoit épouſé *Claire Grillo*, fille d'*Agabito Grillo*, & de Livie Centurion, fille de Marc Centurion, premier Marquis d'Eſtepa, dont :

1. Agabito, qui ſuit ;
2. Jean-Baptiste, qui fut Chevalier, Commandeur de l'Ordre de Calatrava, mort laiſſant d'*Orientina Lomelini :*
   Philippe Centurion, marié à *Jeanne Lomelini*, dont :
   Clélie Centurion, qui étoit mariée, en 1691, à *Alexandre Grimaldi*, fils de *Pierre-François.*
3. Vincent, qui fut Comte de Laula, & mourut en 1697 ;
4. Et Domingo, Chevalier de Malte, qui vivoit encore en 1650.

XI. Agabito Centurion-Ultramarino, Noble Patrice & Sénateur de Gênes, mort ſur la fin de 1668, avoit épouſé *Jéronime Imperiali*, fille de *Jean-Vincent Imperiali*, dont il eut :

1. Christoval ou Christophe-Baptiste, qui ſuit ;
2. 3. & 4. Domingo, Lucien & Adam.

XII. Christophe-Baptiste Centurion-Ultramarino, Noble Patrice de Gênes, premier Sénateur en 1697, fut un Seigneur magnifique, & recevoit tous les Seigneurs François qui paſſoient par Gênes, dans un palais ſuperbe, où il les traitoit ſplendidement. Il mourut laiſſant d'*Anne-Marie Doria*, fille de *Vincent Doria :*

1. Vincent-Baptiste, qui ſuit ;
2. Agabito ;
3. Pierre-François, mort en 1746 ;
4. Angel-Marie ;
5. Joseph-Marie, Clerc ;

Digitized by Google

6. Et P. JEAN-MARIE, Religieux Théatin de Saint-Sixte de Gênes, né en 1681, qui a été un Ecrivain célèbre, & a donné, outre beaucoup de Généalogies, plusieurs bons livres, & des relations.

XIII. VINCENT-BAPTISTE CENTURION-ULTRAMARINO, Noble Patrice de Gênes, étoit marié, en 1702, à *Barbe Cataneo*, fille de *Thomas Cataneo*, & d'ANNE-MARIE CENTURION. De ce mariage naquirent :

1. PHILIPPE-CHRISTOPHE, qui suit ;
2. Et JÉRONIME, qui a épousé à Naples *Jean-Lucas Imperiali*, Marquis de Laciano, dont elle a *Domingo* & *Vincent Imperiali*.

XIV. PHILIPPE-CHRISTOPHE CENTURION, Noble Patrice de Gênes, épousa, en 1746, *Marie Saluzzo*, fille d'*Augustin Saluzzo*, Noble Patrice de Gênes, & de *Consesso Menor*. On ignore s'il en a postérité.

BRANCHE des Marquis DE MONASTERIO.

X. ADAM CENTURION, Ier du nom de sa branche, quatrième fils de CHRISTOVAL ou CHRISTOPHE, Noble Patrice de Gênes, & de *Ligineta di Negro*, fut Sénateur en 1629, & mourut en 1635. Il avoit épousé *Charetina Cataneo*, fille de *Domingo Cataneo*, des Princes de *San-Nicandro*, & en eut :

1. DOMINGO, qui suit ;
2. JEAN-BAPTISTE, qui vivoit encore en 1650 ;
3. CHRISTOVAL ou CHRISTOPHE, rapporté après son frère ;
4. CHARLES, né en 1617, & mort à Madrid en 1653, sans alliance ;
5. FRANÇOIS-MARIE, né à Gênes en 1625, & mort à Madrid en 1664, aussi sans alliance ;
6. LIBIE, qui épousa *Philippe Spinola*, Comte de Tasarolo, dont descendent les Comtes de cette Maison, de la plus ancienne Noblesse ;
7. MARIE-FRANÇOISE, mariée au Comte *Ambroise di Negro* ;
8. Et CATHALINA, qui épousa le Marquis *Ansalio Imperiali*, dont la postérité subsiste à Gênes.

XI. DOMINGO ou DOMINIQUE CENTURION, Ier du nom, Noble Patrice de Gênes, fut troisième Marquis de Monasterio, & Duc au Royaume de Naples, après la mort de sa fille, ANNE-MARIE, & Chevalier-Commandeur de l'Ordre d'Alcantara, & mourut en 1662. Il épousa, en 1625, CLAIRE CENTURION, sa cousine germaine, fille d'OCTAVE, premier Marquis de Monasterio, dont :

ANNE-MARIE, seconde Marquise de Monasterio, née à Gênes en 1637, & morte à Madrid en 1655, après son traité de Mariage avec le Prince *Doria*.

XI. CHRISTOVAL ou CHRISTOPHE CENTURION, troisième fils d'ADAM, & de *Charetina Cataneo*, fut quatrième Marquis de Monasterio, & Duc au Royaume de Naples, après la mort de DOMINIQUE, son frère aîné, & mourut à Madrid en 1701. Il épousa, en 1636, BARBE CENTURION, fille de JEAN-AUGUSTIN CENTURION-ULTRAMARINO, & laissa :

1. ADAM, qui commandoit sur les Galères de Naples, & mourut à Gênes en 1670 ;
2. JEAN-AUGUSTIN, né en 1649, qui se fit, en 1666, Religieux de la Trinité Descalzo, à Madrid, où il mourut le 12 Décembre 1671, en odeur de sainteté ;
3. DOMINGUO ou DOMINIQUE, qui suit ;
4. CLAIRE-MARIE, mariée à *François-Marie Spinola* ;
5. JEANNE-FELICE, Religieuse ;
6. FELICE, mariée à *Charles-Marie Doria* ;
7. SYLVIE, mariée à *Ambroise Spinola*, Marquis de Mont-Moulin ;
8. Et ANNE-MARIE, mariée à *Thomas Cataneo*, dont vinrent : *Barbe Cataneo*, mariée, en 1702, à VINCENT-BAPTISTE CENTURION ; & *Charles Cataneo*, Sénateur en 1745.

XII. DOMINIQUE CENTURION, IIe du nom, Noble Patrice de Gênes, né à Gênes en 1645, cinquième Marquis de Monasterio, & Duc au Royaume de Naples, fut Capitaine de Cavalerie Corse à Milan en 1684, & Maître-d'Hôtel de la Reine veuve d'Espagne en 1702 (MARIE-ANNE DE NEUBOURG) ; Ambassadeur auprès du Roi régnant en 1703, & mourut en 1705. Il avoit épousé *Marie-Louise Doria*, morte en 1699, fille de *Jean-Baptiste Doria*, & de *Marie Spinola*, & eut :

1. ADAM, qui suit ;
2. BARBE, Comtesse de *Villareal*, morte sans postérité ;
3. Et CLAIRE, née en 1683, mariée, en 1709, à *Scipion de Sangro*, Duc de Casa-Calenda, Grand d'Espagne, qui mourut en 1747, laissant pour héritières *Marie-Louise de Sangro*, Duchesse de Casa-Calenda, mariée à *Lucio de Sangro*, son cousin, Prince de Zenini, dont postérité ; & *Anne-Marie de Sangro*, morte sans postérité de *Jean-Baptiste d'Avalos*, Marquis de Pescara & de Basque, Duc de Monte-Sarcho, & Prince de Troye.

Digitized by Google

XIII. Adam Centurion, IIe du nom, ſixième Marquis de Monaſterio, & Duc au Royaume de Naples, Noble Patrice de Gênes, naquit en cette Ville en 1677; fut en 1701 nommé Capitaine de Cavalerie Corſe à Milan, au même Régiment de ſon père; ſe trouva à l'attaque de Crémone, à la bataille de Luzzara, aux ſièges de Guaſtalla & de Verceil, fit les fonctions de Commiſſaire-Général en Lombardie; commanda une Compagnie de Volontaires pendant la guerre d'Eſtramadure, & les ſièges de Sexez, Badaſos, Olivenza, & de Camp-Major; ſe trouva à la bataille de la Gudine, &c., & mourut en 1744. Il épouſa, en 1712, *Marie-Eſpérance de Gazeta-de-Fonſeca*, Marquiſe de la Lapilla, iſſue de l'ancienne & illuſtre Maiſon de *Fonſeca*, fille de *Jean de Gazeta-Guttierrez-Giron*, & de *Fauſte de Fonſeca*, Marquiſe de la Lapilla, dont:

1. Joseph, qui ſuit;
2. Et Marie-Raphaèle, morte en 1744, ſans avoir été mariée.

XIV. Joseph Centurion, ſeptième Marquis de Monaſterio, Duc au Royaume de Naples, & Noble Patrice de Gênes, a ſuccédé à ſon père en 1744, & a épouſé, en 1756, *Antonie de Vera-de-Montezuma*, fille de Dom *Diégo de Vera-Mendoza-de-Faſardo*, & d'*Andrée de Montezuma-Guzman-de-Silba*, Marquiſe d'Eſpinardo. De ce mariage ſont iſſus:

1. Adam, né le 13 Décembre 1758;
2. Nicolas, né le 7 Août 1761;
3. Jean-Augustin, né le 9 Janvier 1763, reçu Chevalier de Malte de minorité, & mort le 26 Novembre 1766;
4. Vincent, né le 1er Février 1765, reçu Chevalier de Malte comme ſon frère, & mort au mois d'Octobre 1767;
5. Et Marie-Louise, née le 26 Août 1757.

De cette branche deſcendent les Comtes de *Taſarolo*, les Princes de *Roſano*, les Ducs de *Caſa-Calenda*, & autres.

SECONDE BRANCHE, établie à Gênes.

VIII. Benoît Centurion-Ultramarino, ſecond fils de Lucien, Noble Patrice de Gênes, & de *Claire di Negro*, vivoit en 1529, & eut de ſa femme, dont on ignore le nom:

1. & 2. Jean & André;
3. Et Louis, qui ſuit.

IX. Louis Centurion-Ultramarino, Ier du nom, Sénateur de Gênes en 1582, laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom:

1. Jeannot, qui ſuit;
2. Et Batine, qui épouſa *Charles de Grimaldi*, fils de *Jean-François de Grimaldi*, Duc de Terre-Neuve, & de *Lélie Spinola*, ſœur du Marquis *Ambroiſe Spinola*. De ce mariage ſont iſſus les Ducs de *Terre-Neuve*.

X. Jeannot Centurion-Ultramarino, noble Patrice de Gênes, vivoit en 1601, & eut de ſa femme, dont le nom eſt inconnu:

XI. Louis Centurion-Ultramarino, IIe du nom, noble Patrice de Gênes, qui laiſſa de ſa femme, dont on ignore auſſi le nom:

XII. Thomas Centurion-Ultramarino, noble Patrice de Gênes, qui eut de ſa femme, dont le nom eſt inconnu:

XIII. Luis ou Louis Centurion-Ultramarino, IIIe du nom, noble Patrice de Gênes, Conſeiller-Maître & Préſident en cette Ville. On ignore ſi depuis 1769 il a contracté alliance.

TROISIÈME BRANCHE, Marquis d'Estepa, *en Eſpagne, & de* Laula.

VIII. Adam Centurion-Ultramarino, Ier du nom de ſa branche, noble Patrice de Gênes, troiſième fils de Lucien, & de *Claire di Negro*, étoit un homme célèbre, ſuivant les *Annales* de Gênes, & vivoit en 1550. Il fut nommé par *André Doria*, Gouverneur de Gênes en 1528, rendit de grands ſervices à la République & à Charles V en 1535, avec ſes Galères, & ſe ſignala en la guerre d'Allemagne contre l'Empereur. Il fut créé en 1543 Marquis de Laula, Vibola & du Mont-de-Bay, ſervit à la journée d'Argel, où il perdit ſes Galères, & mourut en 1568. Il avoit épouſé *Orienana de Grimaldi*, fille d'*Anſelme de Grimaldi*, dont:

1. Marc, qui ſuit;
2. Et Gineta, mariée à *Jeannot Doria*, couſin d'*André Doria*, dont deſcendent les Princes de *Doria*. Elle eut de ce mariage *Jean Doria*.

IX. Marc Centurion-Ultramarino, noble Patrice de Gênes, premier Marquis d'Eſtepa, fut nommé, par *André Doria*, Lieutenant-Général de ſes Galères en 1547, & mourut à Madrid en 1565. Il avoit épouſé *Batina Negroni*, fille d'*Alexandre Negroni*, & de *Madeleine Spinola*, dont il eut:

1. Alexandre, qui fut *Arzobiſpo* de Gênes

Digitized by Google

2. Jean-Baptiste, qui ſuit;
3. Côme, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après;
4. Charles, qui fut Chevalier de l'Ordre de Santiago, & Général des Galères de Gênes. Il ſe trouva en toutes les guerres d'Eſpagne, & particulièrement à la priſe de la Marſaille, dans laquelle il étoit Meſtre-de-Camp d'un détachement d'Italiens, &c. Il mourut à Gênes, laiſſant pour fille:

   Libie Centurion, mariée à Marc Centurion, ſon couſin germain;

5. Marie, mariée à *Lazare de Grimaldi*, Duc de Gênes;
6. Marie-Madeleine, mariée à *Barthélemy Lomelini*;
7. Porcia, mariée 1° à *Jean-Baptiſte Spinola*; & 2° à *Erteban Lomelini*;
8. Orientina, mariée à *Raphaël de Grimaldi*;
9. Et Libie, mariée à *Agabito Grillo*, dont poſtérité ſubſiſtante à Gênes.

X. Jean-Baptiste Centurion-Ultramarino, Ier du nom, ſecond Marquis d'Eſtepa & de Laula, &c., fut Menin de l'Infant Dom Carlos, qu'il ſervit dans les guerres de Grenade & de Portugal, & à la défenſe de Cadix; & Capitaine-Général de ſes Galères. Il mourut au mois de Juin 1625, & avoit épouſé *Marie Fernandez de Cordoue*, fille du Grand-Commandeur Dom *Diégo Fernandez de Cordoue*, & de *Marie-Laure de Caſtille*, toutes deux des premières Maiſons d'Eſpagne. Il en eut:

1. Adam, qui ſuit;
2. François, qui fut Menin de l'Infant Dom Philippe III. Etant veuf, il ſe fit d'Egliſe, & le Cardinal Spinola lui donna le Canonicat de Sevilla. Il épouſa *Sanche de Mendoza-Senoxa*, iſſue des Maiſons d'*Alborrnoz*, *Barrientos*, *Toralla*, *Beteta* & autres. Il mourut laiſſant:

   Léonore, mariée à Adam Centurion, ſon oncle;

3. Jean, qui fut Menin du Prince & de l'Infante Dona Isabelle-Claire-Eugénie, Tréſorier de la Sainte-Egliſe de Cordoue, & Abbé de Laula, en Italie;
4. Philippe, Grand-Maître Collégial de Cuenca de Salamanca, Camérier Eccléſiaſtique de l'Infant Cardinal de *Fernando*, & Chanoine de Tolède;
5. Et Anne, mariée au Marquis de *Camaraſa*.

XI. Adam Centurion-Ultramarino, IIe du nom, troiſième Marquis d'Eſtepa & de Laula, Menin du Prince Dom Philippe, Capitaine de 500 hommes, pour la défenſe de Cadix, & de 300 hommes lors de la guerre de Portugal, Lieutenant d'Aragon, & Gouverneur de Cartaſena & Ultimamente, mourut en 1658. Il épouſa 1° *Marie-Anne de Guzman*, morte ſans poſtérité, fille du Marquis d'Algavaſa, & d'Ardaleu; & 2° Léonore Centurion, ſa nièce, fille de François, ſon frèr cadet. Il laiſſa de ſa ſeconde femme:

1. Cécile-François-Bonaventure, qui ſuit;
2. Luis ou Louis, rapporté après ſon frère;
3. François, Capitaine de 200 hommes de la Compagnie du Marquis Dom Cécile, ſon frère aîné, au ſecours de Badajoz, & depuis Capitaine de la Cavalerie Corſe;
4. Sanche, qui épouſa 1° *Antoine Pimentel*, Comte de Benabente; & 2° Dom Jean de Cordoue-Centurion, Grand-Maître Collégial d'Arrobiſpo en Salamanca, Surintendant de l'armée d'Eſtramadure & du Conſeil des Indes, dont elle eut:

   Sébastien Centurion, qui ſuivit les rebelles juſqu'à Barcelone, & mourut ſans poſtérité de *Cathalina*.

XII. Cécile-François-Bonaventure Centurion-Ultramarino, quatrième Marquis d'Eſtepa & de Laula, ſervit le Roi dans toutes les occaſions qui ſe rencontrèrent, & épouſa *Luiſa Meſia* ou *Louiſe-Meſie de Porto Carrero de Tolède d'Aragon & de Cordoue*, fille du Marquis de la Guardia & Comte de Sainte-Eufemie, dont il eut:

1. Joseph, Marquis de Laula, qui mourut ſans alliance;
2. Et Françoise, mariée 1° à *Sauveur de Caſtro* ou de *Caſtre*, frère du Comte de Lemur, mort ſans poſtérité; & 2° à Dom *Jean de Palafox*, de la Maiſon des Marquis d'*Ariza*.

XII. Luis ou Louis Centurion-Ultramarino, ſecond fils d'Adam, & de Léonore Centurion, ſa ſeconde femme, fut cinquième Marquis d'Eſtepa & de Laula, après la mort de ſon frère aîné & de ſon neveu, & mourut, laiſſant d'*Iſabelle d'Arias*, fille du Comte de Punonrroſtro:

1. Emmanuel, qui ſuit;
2. Marie-Louise, mariée 1° ſans enfans à Dom *Ignace de Guzman*, Marquis d'Almanza; & 2° à Jean-Baptiste Centurion, Marquis d'Eſtepa, ſon couſin;
3. Et Isabelle, mariée à Dom *Diegue d'A-*

Digitized by Google

rias, & d'Avila, Comte de Punonrroſtro, ſon couſin germain, Grand d'Eſpagne, mort en Janvier 1751, âgé de 56 ans & deux mois.

XIII. EMMANUEL CENTURION-ULTRAMARINO, ſixième Marquis d'Eſtepa, de Laula, &c., Grand d'Eſpagne, &c., épouſa *Marie-Léonore de Velaſco*, fille du Comte de Baraſas, de la Maiſon de Parme, dont il a eu :

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;
2. N..., qui avoit épouſé le Comte de *Salduena*, fils aîné du Comte de *Montellano*, dont elle n'eut point d'enfans;
3. Et MARIE-LOUISE, qui épouſa 1° le Marquis de *Bedmar*, Grand d'Eſpagne; & 2° JEAN-BAPTISTE CENTURION.

XIV. JEAN-BAPTISTE CENTURION-ULTRAMARINO, II^e du nom, ſeptième Marquis d'Eſtepa, de Laula, Vibola, Mont-de-Bay, &c., Grand d'Eſpagne, troiſième comte de Fuenſalida, & autres Terres, a épouſé MARIE-LOUISE CENTURION, ſa tante, & hérita, après la mort de ſa mère, des Terre & Comté de Fuenſalida. On ignore s'il a poſtérité.

QUATRIÈME BRANCHE, établie à Gênes, iſſue de celle des Marquis D'ESTEPA, *&c.*

X. CÔME CENTURION-ULTRAMARINO, troiſième fils de MARC, premier Marquis d'Eſtepa, & de *Batina Negroni*, Gentilhomme de la Chambre de PHILIPPE II, qu'il ſuivit à la guerre de Portugal, & Sénateur de Gênes en 1603, où il mourut, avoit épouſé *Porcie Lomelini*, dont :

XI. MARC CENTURION-ULTRAMARINO, noble Patrice de Gênes, né en 1595, Sénateur de cette Ville en 1643, & mort en 1677, qui avoit épouſé, en 1620, LIBIE CENTURION, ſa couſine germaine, fille de CHARLES. Ils eurent :

1. CÔME, qui fut Sénateur de Gênes en 1672, & père de
   MARCIE CENTURION, mariée à *Ambroiſe Imperiali;*
2. BAPTISTE, qui ſuit;
3. OCTAVE, marié à *Véronique Fieſco*, qui vivoit encore en 1684. Elle étoit fille de *Hubo Fieſco;*
4. Et ALEXANDRE, lequel paſſa à Rome, où il aſſiſta à l'aſſemblée qui s'y tenoit pendant les troubles. Ce fut ſa voix qui emporta & détermina l'élection du Pape SIXTE V. Il fut nommé Conſeiller extraordinaire de Gênes en 1571, l'un des Commiſſaires députés en 1593, pour régler des articles de paix, & trois fois Ambaſſadeur auprès de la Cour de Rome, Gouverneur de Rome & de Ferrare, ſous le Pape CLÉMENT VIII, qui le nomma ſon Ambaſſadeur en Eſpagne en 1601, vers l'Infante Dona ANNE, devenue Reine de France, & depuis Gouverneur de Ravenne. Il mourut ſans alliance.

XII. BAPTISTE CENTURION-ULTRAMARINO, noble Patrice de Gênes, né en 1638, Sénateur en 1693, avoit épouſé, en 1674, *Marie-Thérèſe Spinola*, fille de *Maximilien Spinola*, Comte de Taſarolo, & de LIBIE CENTURION, fille d'ADAM, de la branche des Marquis de *Monaſterio*, de laquelle il eut :

1. CHARLES, qui ſuit;
2. Et N....., mariée à *Conſtantin Balbi*, dont elle eut *Jacques*, & *François-Marie Balbi*, marié à *N.... Spinola*, Comteſſe de Silvela, & Princeſſe de Molfeta.

XIII. CHARLES-ADAM CENTURION-ULTRAMARINO, noble Patrice de Gênes, né en 1677, Sénateur en 1744, & mort en 1756, laiſſa de *Julie Imperiali :*

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;
2. Et DOMINIQUE, qui eſt du Petit-Conſeil de Gênes.

XIV. JEAN-BAPTISTE CENTURION-ULTRAMARINO, noble Patrice de Gênes, & du Grand-Conſeil de cette Ville, eſt veuf de *Placide Pallavicini*, dont on ignore s'il a eu poſtérité. De cette branche deſcendent les Ducs de *Bejar, Gandia, Terranova & Auſſis;* les Marquis d'*Aytona, Ariza, Malagon, Camaraſa* & *Leyva;* les Comtes de *Renoſirroſtro*, & les Princes de *Catolica* & *Doria*.

CINQUIÈME BRANCHE, Marquis DE MASSON.

VIII. AUGUSTIN CENTURION-ULTRAMARINO, cinquième fils de LUCIEN, noble Patrice de Gênes, & de *Claire di Negro*, vivoit en 1540, & eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. NICOLAS;
2. Et JULES, qui ſuit.

IX. JULES CENTURION-ULTRAMARINO, I^er du nom, noble Patrice de Gênes, vivoit en 1579, & mourut laiſſant pour enfans, de ſa femme, dont le nom eſt inconnu :

1. CHARLES, qui n'a laiſſé que des bâtards;
2. JEAN-AUGUSTIN, qui ſuit;
3. Et NICOLAS.

X. JEAN-AUGUSTIN CENTURION-ULTRAMARINO, I^er du nom, noble Patrice de Gênes, vi-

Digitized by Google

voit en 1600, & avoit épouſé *Sylvie Spinola*, fille de *Jean-Bernard Spinola*, & de *Marie Gentil*, dont il laiſſa :

1. Jules, qui ſuit ;
2. Jean-Baptiste, mort à Milan, ſans alliance en 1649 ;
3. Et Barbe, mariée, en 1636, à ſon couſin, Christophe Centurion-Ultramarino, quatrième Marquis de Monaſterio.

XI. Jules Centurion-Ultramarino, II^e^ du nom, noble Patrice de Gênes, né en 1624, fut nommé, le 8 Février 1685, Sénateur de cette Ville, où il avoit poſſédé différentes places de Magiſtrature, & mourut peu de jours après. Il avoit épouſé *Madeleine Spinola*, fille de *Lazare Spinola*, dont il eut :

1. Jean-Augustin, qui ſuit ;
2. Lazare, Sénateur de Gênes en 1707 ;
3. Et Sylvie, mariée à *Jean-Jacques Imperiali*, qui fut Duc de Gênes.

XII. Jean-Augustin Centurion-Ultramarino, II^e^ du nom, noble Patrice de Gênes, fut honoré de divers emplois par cette République, qui avoit en lui la plus grande confiance. En 1702, il fut un des Commiſſaires nommés pour recevoir Philippe V à ſon paſſage à Gênes ; & en 1711, nommé Sénateur. Peu après il paſſa avec une Commiſſion à Milan, où il mourut en 1730. Il avoit hérité de la Terre de Maſſon, qui avoit appartenu à Lazare de Grimaldi-Céba, & laiſſa d'*Aurélie Palabezini*, fille de *Jean-François Palabezini* :

1. Jules, qui ſuit ;
2. Lazare, lequel ſervit dans différens emplois, & fut nommé Sénateur en 1747 ;
3. Et François-Marie, Chevalier de Malte & Sénateur.

XIII. Jules-Centurion-Ultramarino, III^e^ du nom, noble Patrice de Gênes, Marquis de Maſſon, a continué de ſervir la République, avec ſon père, & a été nommé Sénateur en 1742. On ignore s'il a contracté alliance.

Les armes : *d'or, à la bande échiquetée d'argent & de gueules de trois traits, accompagnée en chef d'une roſe de gueules, feuillée & boutonnée de même, & en pointe de trois fleurs-de-lys d'azur.* Cimier : *un ours iſſant d'une couronne ducale, & tenant de ſes pattes de devant une roſe de gueules.*

De cette ancienne & illuſtre Maiſon étoient :

1° Jean Centurion-Ultramarino, fils de Raphael, noble Patrice de Gênes, qui fut un des plus valeureux & des plus grands Capitaines de ſon tems. Il vivoit en 1389, & avoit mené les Génois au ſecours du Roi de France, dans la guerre qu'il avoit contre les Mores de Tunis ; fut nommé Amiral d'une armée navale de 40 Galères, avec leſquelles il arriva devant Tunis, ſe diſtingua & s'acquit la plus grande eſtime de la République de Gênes, qui le gratifia, en récompenſe, d'une penſion conſidérable ; & du Roi de France, qui lui permit, en 1397, de porter dans ſes armes les *trois fleurs-de-lys*, qui ſont au bas de ſon écu, au lieu de *la roſe*, que le Pape Boniface VIII lui avoit permis de porter. Il fut enfin Vicaire-Général du Conſeil de la Reine Marguerite de Naples, quand le Roi Charles III fut en Hongrie, après la mort duquel il fut élu Conſul & Protecteur du Roi Ladislas, ſon fils ; & fut trois fois Général de l'armée de France à Gênes.

2° Paul Centurion, autre fils de Raphael, qui fut un ſavant dans l'art de la Coſmographie, où il excelloit en 1426, & fit divers ouvrages célèbres. Il fut deux fois Ambaſſadeur de la République vers le Pape, avec lequel il traita différentes affaires de religion, paſſa enſuite en Angleterre, où il fut bien reçu du Roi qui lui procura du ſervice ; & mourut à Londres.

3° Guillaume Centurion-Ultramarino, qui vivoit en 1398, dans la plus grande réputation au fait de la guerre.

4° Cathalina Centurion, morte en 1462, laiſſant poſtérité de *Thomas Paléologue*, fils de Manuel Paléologue, Empereur de Conſtantinople, & frère des Empereurs Jean & Constantin,

5° Jean Centurion, Ambaſſadeur en 1413 du Pape Jean XXIII, qui étoit venu à Lodi avec l'Empereur Sigismond.

6° Eliano ou Elie Centurion, nommé en 1413 l'un des 12 Réformateurs des Coutumes du Pays.

7° Borbone Centurion, nommé en 1447 un des Députés de la République de Gênes.

8° Aloisio Centurion, nommé en 1471 l'un des Ambaſſadeurs de la République, pour aller complimenter le Pape Sixte IV ſur ſon exaltation.

9° Anfrone Centurion, qui étoit en 1472 un des anciens Conſuls de la République.

10° Galiot Centurion, créé *Duc* en 1468, & depuis Sénateur. Il avoit occupé les principaux emplois de la République.

Digitized by Google

11° Jacques Centurion, nommé en 1499 l'un des 24 Ambaſſadeurs que la République envoya à Milan, vers Louis XI, pour ſe ſoumettre & recevoir la confirmation de ſes privilèges. Ce fut une des Ambaſſades la plus ſolennelle.

12° Et Simon Centurion, vivant en 1527, lequel traita la grande union des factieux, qui procura la paix à la République. Il étoit un des plus habiles & des plus grands Patriciens de ſon tems, & rendit des ſervices importans à cette République, qui le nomma l'un des 12 Réformateurs, & des Prieurs de la liberté, en 1528.

CERDA, famille noble du Portugal, de laquelle eſt Gonçale-Emmanuel-Galvas de la Cerda, Commandeur de St.-Barthélemy de Rabal, dans l'Ordre du Chriſt, Conſeiller au Conſeil d'Outre-mer & de Junte, de la Séréniſſime Maiſon de *Bragance*, l'un des membres du Conſeil de Sa Majeſté Très-Fidèle, & ſon Envoyé-Extraordinaire en France, &c., appelé le *Commandeur de la Cerda*. Il eſt né en 1693, a été nommé Commandeur de St.-Barthélemy de Rabal en 1709, Envoyé-Extraordinaire à la Cour de France en Octobre 1749, & a été marié, en 1710, à Dona *Marie-Françoiſe de Mendoſe*, morte en 1716, fille d'*Antoine Botado de Macedo* & *de Mendoſe*, ancien Colonel au ſervice de Portugal, &c. Il en a eu :

Joseph-Galvas de la Cerda, né en 1715, nommé Miniſtre en France en 1749, & Commandeur de St.-Julien d'Aqualonga en 1750. Voy. Moréri.

* CERESTE, Seigneurie érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Janvier 1674, enregiſtrées à Aix en faveur d'Henri de Brancas de Forcalquier, fils d'Honoré, & de *Marie Adhémar-de-Monteil*, ſa première femme. Voy. BRANCAS.

CERF (le), famille de Normandie, originaire de Pont-Audemer, mais établie à Rouen, & iſſue de

Pierre le Cerf, Capitaine des côtes ſous Charles VII, qui, paſſant par l'Abbaye de Greslain, ſituée à quatre lieues de Pont-Audemer & à une lieue d'Honfleur, Port-de-mer où Pierre le Cerf exerçoit ſon emploi, lui donna de ſon propre mouvement des Lettres de Nobleſſe, datées de cette Abbaye de 1449. Il eſt parlé de cette famille dans l'*Hiſt. de Rouen*, tom. IV, p. 413, in-fol. Elle a été maintenue dans ſa Nobleſſe le 29 Janvier 1668.

Guillaume le Cerf étoit Echevin de Rouen en 1449 & 1479.

Jean le Cerf, Préſident au Préſidial du Bailliage de Rouen, étoit de la Confrérie des Pénitens le 27 Septembre 1593, & il fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Godard de cette Ville.

Laurent le Cerf de la Vieville fut revêtu en 1671 de la charge de Garde-des-Sceaux du Parlement de Normandie créée en 1499, & épouſa *Madeleine Hellouin de Menibus*, fille de *N.... de Menibus*, Préſident en la Cour des Aides de Normandie, & ſœur de *N... de Menibus*, Avocat-Général au Parlement de Rouen. Il eut pluſieurs enfans, dont l'aîné fut

Jean-Laurent le Cerf de la Vieville, diſtingué par ſon eſprit, qui fut pourvu de la charge de ſon père en 1696, & publia en 1704 un Livre, intitulé : *Comparaiſon de la Muſique Italienne & de la Muſique Françoiſe*, pour répondre au livre que l'Abbé Raguenel avoit publié en 1702, où il faiſoit le parallèle des Opéra Italiens & François. Cette diſpute fut vive, & en 1706 Jean-Laurent le Cerf de la Vieville publia deux nouveaux volumes ſur cette matière. Il en préparoit même un quatrième lorſqu'il mourut le 10 Novembre 1707, âgé de 33 ans. Ces particularités viennent d'un frère de défunt Dom Philippe, Religieux Bénédictin à l'Abbaye de Fécamp.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois cœurs de même, 2 en chef & 1 en pointe*.

CERF (du), à Ypres, en Flandre, qui ſelon l'*Armorial général de France*, reg. I, part. I, porte : *d'or, à une tête de cerf de gueules, écartelé d'argent, à deux faſces de ſable*.

* CERISAY, Christophe de Cerisay, Seigneur de Vetty, acheta le 29 Juin 1491 de *François de Colombières* la Baronnie de *la Haye du Puy*, en Baſſe-Normandie. Marie de Cerisay, ſa fille, unique héritière, porta cette Baronnie en dot à *Gaſton de Brezé*, Vicomte de Fauquernon, Seigneur de Planes & de Montmartin, vivant en 1509. Voy. BREZÉ.

CERIZ. On trouve dans la Généalogie de la Maiſon du *Châtelet* une Jeanne de Ceriz,

Digitized by Google

veuve depuis 1374 de *Simon de Deuilly*, Chevalier, remariée à *Charles du Châtelet*, Seigneur de Fontenoy que l'on conjecture, par le tems auquél il vivoit, être fils d'*Erard*, mentionné dans un compte de 1385.

Les armes: *d'argent, à trois fuſées de ſable, miſes en faſce.*

† CERNAY, en Dormois, dans la Province de Champagne, Diocèſe de Reims, ancienne Baronnie, que *Françoiſe de Neufchâtel*, fille de *Jean de Neufchâtel*, Baron de Cernay, & de *Marie de Blois-Treslon*, & veuve de *Jacques d'Aſpremont*, Baron de Saint-Loup, porta en dot, le 17 Juillet 1591, à *Jean le Danois*, Seigneur de Novion, Beſgny, Saint-Georges, Roberſat & Raiſmes, Grand-Maréchal & premier Vicomte héréditaire du Pays & Comté de Hainaut, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Sous-Lieutenant au Gouvernement de Rocroy, & Capitaine d'une Compagnie entretenue dans ladite Ville. Voy. DANOIS.

CERVELLE-DU-DESERT, Maiſon originaire de Bretagne, dont étoit AMBROISE DE LA CERVELLE, Seigneur de la Grande-Barre, du Deſert, du Feron, de Leſpas, & en partie de Kerreto & de la Lance. Il obtint que la *Grande-Barre*, Terre & Seigneurie conſidérable en Baſſe-Normandie, mouvante du Roi à cauſe de ſon Duché d'Alençon, compoſée de cinq Paroiſſes avec de grandes mouvances, fût érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois d'Août 1750, tant en conſidération de ſes ſervices, qu'à cauſe de ſon ancienne extraction.

Leſdites Lettres-Patentes portent, qu'il eſt iſſu des anciens Barons de *la Courbonnaye*, connus depuis plus de 500 ans dans les Provinces de Bretagne & de Normandie, en qualité de Seigneurs d'une partie de l'Avranchin. Ils ont tenu rang dans les Armées & à la Cour des Rois. SYLVESTRE DE LA CERVELLE étoit Evêque de Coutances & Grand-Aumônier de France. Ces Seigneurs ont été depuis connus ſous le nom de *la Cervelle du Deſert* & leurs alliances ont toujours répondu à leur Nobleſſe.

Les armes: *de ſable, à trois loſanges d'or en faſce.*

CESAR, Maiſon illuſtre de Portugal. Nunes de Leam, Généalogiſte Portugais, en commence la Généalogie à JEAN CESAR, qui vivoit du tems d'ALPHONSE VI, Roi de Caſtille.

VASCO-FERNANDEZ CÉSAR s'acquit une grande réputation ſous les Rois EMMANUEL & JEAN III, & mourut en 1582.

LOUIS CESAR, ſon fils, fut Provéditeur de l'Arſenal de la Marine de Lisbonne.

PIERRE-CESAR DE MENESES étoit Gouverneur d'Angola, quand les Hollandois prirent la Capitale de ce Royaume en 1643. Il ſervit avec diſtinction en Flandre, & le Roi JACQUES IV le fit Conſeiller de Guerre. Voy. Moréri.

CESARGE. M. l'abbé *de Meffray de Ceſarge* a été nommé le 2 Septembre 1769 Maître de l'Oratoire du Roi. Voy. MEFFRAY.

CESARINI, famille noble de Rome, qui a donné pluſieurs Cardinaux. JULIEN CESARINI fut élevé à cette dignité en 1426 par MARTIN V, & mourut en Novembre 1444, & ALEXANDRE CESARINI le fut auſſi le 1er Juillet 1517. Il mourut le 13 Février 1542. Voy. Moréri.

CESNE ou SESNE-DE-MENILLES (LE), en Normandie. La Roque dans ſon *Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt*, pag. 512, 1316, 1869 & 1994, fait mention d'un GUILLAUME LE CESNE, Chapelain & Secrétaire du Roi de France, qui eut main-levée de ſon temporel du Roi d'Angleterre HENRI V, en 1421; d'un JEAN LE CESNE, qui partagea le 26 Décembre 1373 un héritage venant de Jean de Boiſſey, avec Roger de Murdrac, Bernard de la Tour, Jean de Fontaines & Jean Tirel; & de LOUISE LE CESNE, femme de *Jacques le Conte*, Baron de Nonant, Seigneur de Cernières, fils de *Charles le Conte*, & de *Catherine d'Anfreville*. Il en étoit veuf en 1529, & ſe remaria à *Bonne d'Eſpinay-Saint-Luc*.

Les armes: *écartelé, d'argent & de gueules.*

* CESTAYROLS, en Languedoc, Diocèſe d'Albi, Terre, Seigneurie & ancienne *Baronnie*, qui donne entrée aux aſſiettes du Diocèſe d'Albi. Elle eſt paſſée dans la Maiſon d'*Iſarn* par le mariage de *N..... de Clermont-du-Boſc*, Dame de *Ceſtayrols*, avec *Urbain d'Iſarn*, Seigneur de Valladi, qui de cette alliance n'a laiſſé qu'un fils.

* CEYS ou SCEY, en Franche-Comté. Selon l'Abbé Guillaume, Auteur de *l'Hiſtoire Généalogique des Sires de Salins*, au

Digitized by Google

Comté de Bourgogne, imprimée à Beſançon en 1757, p. 179 & ſuiv., cette Maiſon eſt du nombre de celles dont l'origine ſe perd dans les tems les plus reculés. On en trouve des monumens dans le X^e ſiècle, les Egliſes & les Monaſtères ſont remplis de Chartes qui contiennent les libéralités qui leur ont été faites par les Seigneurs de ce nom; le tréſor de la Chambre des Comptes du Comté de Bourgogne en renferme pluſieurs, & l'on en conſerve encore davantage dans des Archives particulières.

Le rang que la Maiſon de *Ceys* ou *Scey* occupe aujourd'hui parmi les plus anciennes du pays, n'égale pas celui dont elle jouiſſoit dans les XII^e, XIII^e & XIV^e ſiècles. Elle étoit alors au plus haut degré de ſa gloire, alliée aux Maiſons de *Montfaucon*, de *Trave*, de *Neufchâtel*, de *Beauffremont*, de *Cuſance* & de *Varre*. Elle comptoit parmi ſes Vaſſaux un grand nombre de Gentilshommes qui combattoient ſous ſa bannière, & paroiſſant avec puiſſance à la Cour de ces Princes, elle ſembloit en quelque ſorte participer à leur état.

La trop grande multiplication des branches qu'elle produiſit en diminua inſenſiblement la ſplendeur: les aînées s'éteignirent, leurs principales Terres furent portées par des héritiers dans des Maiſons étrangères; & les branches cadettes, diviſant continuellement entre leurs enfans les biens qu'elles avoient eu en partage, ne furent plus que l'ombre de ce qu'elles avoient été. Depuis un ſiècle, des circonſtances plus favorables les ramènent par degré à leur premier éclat.

Le Château de *Ceys* ou *Scey* en Varaix, ſitué dans le Bailliage d'Ornans, a donné ſon nom à ces Seigneurs, qui avoient leur ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Etienne de Beſançon. On y voyoit, avant la deſtruction de cette Cathédrale, les armes anciennes de cette Maiſon en pluſieurs endroits qui étoient *vairées*: ces armes ont été changées depuis long-tems. Nous donnerons à la fin de cet article celles que cette Maiſon porte aujourd'hui.

Gerfroy, Archevêque de Beſançon, accorda vers 937, à titre de *Précaire*, à Attelle, qualifiée *noble Matrone*, la Terre de *Frotey*, ſituée dans le Comté des Portiſiens, pour en jouir elle & ſes deux fils. Elle s'attribua injuſtement la propriété de cette Terre, qui n'avoit été cédée que pour un tems limité à ſes ancêtres. Les deſcendans d'Attelle la conſervèrent pendant plus d'un ſiècle, & les Evêques, qui ſuccédèrent à Gerfroy, ne les inquiétèrent point dans leur poſſeſſion, ſoit qu'ils en euſſent ignoré le titre, ſoit qu'ils euſſent été retenus par la crainte; mais Hugues III, touché de la perte des biens qu'on enlevoit continuellement à ſon Egliſe, répéta ce don momentané à Othon de Ceys, ſucceſſeur d'Attelle. Ce Seigneur ſe rendit aux inſtances de Hugues, & lui remit non-ſeulement la Terre qu'il lui demandoit, mais encore l'Egliſe d'*Eſtrelle* & les deux tiers des dîmes du même lieu.

Pétronille, ſon épouſe, Robert & Humbert de Ceys, ſes fils, conſentirent à cette ceſſion. La Charte en fut faite publiquement le 6 des ides de Septembre, la 3^e année du Pontificat de Hugues, ſous le règne de l'Empereur Henri III, & ſignée de Meynier, Doyen de Saint-Jean, Hugues Joreth, Doyen de Saint-Etienne; Guillaume, Archidiacre de cette Egliſe; Guy de Cicon, Raymond & Payen de Ceys; Richard & Lambert de Tiſſe, frères: les anathêmes les plus terribles furent prononcés contre ceux qui en feroient les infracteurs.

Le tems qui s'eſt écoulé depuis Attelle juſqu'à Othon de Ceys, ſon ſucceſſeur, a dû comprendre pluſieurs générations, puiſqu'il renferme environ 150 ans. Vouloir en remplir le vuide, ce ſeroit ſe livrer à des idées au-deſſous de la conjecture, & par conſéquent fort éloignées de la vérité; on peut préſumer, ſans s'en écarter, qu'Attelle a été la biſaïeule de

I. Pierre de Ceys, I^er du nom, qui eſt appelé *Sire du Château de Ceys* dans une Charte de 1090 ou 1092, par laquelle Amédée, Sire de Montfaucon, rend ſes ſucceſſeurs Vaſſaux de l'Archevêque de Beſançon, en reconnoiſſance de ce que ce Prélat avoit engagé Pierre de Ceys à lui rendre la partie du Fief qu'il lui retenoit. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom:

II. Othon de Ceys, Sire du Château de Ceys, qui reſtitua vers 1092 à Hugues, III^e du nom, Archevêque de Beſançon, la Terre de *Frotey*, que Gerfroy avoit laiſſée à ſa triſaïeule Attelle, à titre de *Précaire*. Il eut de *Pétronille*:

1. Robert, qui ſuit;

Digitized by Google

2. Et HUMBERT, chef de la huitième branche, dont il ſera parlé à ſon rang.

III. ROBERT, SIRE DE CEYS, Chevalier, eſt nommé dans la reſtitution faite par ſon père à l'Archevêque HUGUES III. Il fut témoin l'an 1133 de la donation faite à l'Egliſe de Saint-Paul de Beſançon par Gaucher, III^e du nom, Sire de Salins, & laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt inconnu :

1. PONCE, qui détenoit l'an 1132, avec ſes frères, l'Abbaye de Bregilles à l'Archevêque Anſtric. Il ne s'en déſiſta que ſous la promeſſe que ce Prélat lui fit de donner le premier Archidiaconat vacant à ETIENNE DE CEYS, ſon frère, & une ſomme de 20 ſols à chaque Synode juſqu'au tems qu'il ſeroit Archidiacre;
2. RAALD, qui ſuit;
3. WILLAUME, Chanoine de Beſançon;
4. Et ETIENNE, auſſi Chanoine de Beſançon & Archidiacre.

IV. RAALD, I^er du nom, SIRE DE CEYS, Chevalier, donna, du tems de Conſtantin, Abbé de Balerne, aux Religieux qui demeuroient à Migette, le droit qu'il avoit dans un moulin conſtruit ſur la rivière de la Loue. Il eut pour enfans :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. RAALD, Chevalier, auteur de la ſeptième branche, rapportée plus loin;
3. Et HUMBERT, qui ſe déſiſta vers 1160 en faveur de l'Abbaye de Lieu-Croiſſant, de ce qu'on lui diſputoit à Senargens. Il fut témoin, du tems de Humbert, Archevêque de Beſançon, de la donation faite à ce Monaſtère par Guillaume de Say, & aſſiſta avec PIERRE & RAALD, ſes frères, au traité fait entre les Religieux de Billon & Guy de Meilant.

V. PIERRE, II^e du nom, Sire DE CEYS, Chevalier, fut témoin de la donation du moulin de Souvans faite à l'Egliſe de Saint-Etienne de Beſançon par Poncette de Trave, veuve de Guillaume, Comte de Bourgogne, & par les Comtes Etienne & Gerard, ſes fils; & de celle que WILLAUME DE SCEY fit à l'Abbaye de Lieu-Croiſſant. Il fonda vers 1134 celle de Billon avec les Seigneurs de Charancey & de Châtillon; affranchit le lieu où ce Monaſtère fut conſtruit du cens dont il étoit affecté envers lui, & lui donna des droits de pêche dans la rivière de la Loue. Il fut l'Arbitre des différends qui régnoient entre les Religieux de cette Abbaye & Guy de Meilant, au ſujet des prétentions de ce Chevalier ſur les lieux de Migette & de Saint-Aſne, & de celles qui étoient entre les mêmes Religieux & Hugues de Lay. Il eſt nommé, avant le Vicomte de Veſoul, les Seigneurs de Joux, d'Etrabonne & de Cicon, dans le don des Terres de *Quingey, Liesle & Lombard*, fait par l'Empereur FRÉDÉRIC à Odon de Champagne l'an 1166. Ses enfans furent :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. OTHON, Chevalier, qui, prêt à ſuccomber ſous le poids d'une maladie mortelle, légua à l'Abbaye de Billon le cens annuel de deux bichets de bled dans ſes moulins de Cademene, un muid de vin en ſes vignes de Vorges, & un ſujet avec ſon *meix* à Rurey. PIERRE DE CEYS approuva cette aumône l'an 1192, le lendemain des obſèques de ſon frère;
3. Et JEAN, Chanoine & Archidiacre de Beſançon, qui conſentit l'an 1192 au don fait à l'Abbaye de Billon par OTHON, ſon frère.

VI. PIERRE, III^e du nom, SIRE DE CEYS, donna l'an 1154 à l'Abbaye de Bellevaux ce qu'il avoit à Foucherans. Il étoit à la ſuite de l'Empereur FRÉDÉRIC l'an 1179, & fut témoin d'un diplôme de ce Prince en faveur des Citoyens de Beſançon. Il confirma l'an 1192 l'aumône qu'OTHON DE CEYS, ſon frère, qui venoit de mourir, avoit faite aux Religieux de Billon, & toutes les libéralités de ſes prédéceſſeurs envers ce Monaſtère; la Charte en fut ſcellée du ſceau d'OTHON DE CEYS, qui n'avoit pas encore été *briſé*. Il approuva de nouveau l'an 1196 tous les dons de ſes ancêtres à cette Egliſe, particulièrement ceux de ſon père, & les augmenta de ce qu'il poſſédoit à Epeugney. Il avoit épouſé, avant 1154, *Bonne de Montfaucon*, fille de *Richard*, Sire de *Montfaucon*, & d'*Agnès*, Comteſſe de *Montbéliard*, & eut :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. RICHARD, tige de la ſixième branche, rapportée plus loin;
3. HUMBERT, que nous croyons chef de la neuvième branche, qui viendra en ſon rang;
4. Et OTHON, rappellé dans une Charte de l'Abbaye de Billon de 1253.

VII. PIERRE, IV^e du nom, SIRE DE CEYS & de Montrond, joignit le nom de *Montbéliard* au ſien, à cauſe de l'alliance que ſon père avoit contractée avec la ſœur du Comte de Montbéliard. Il ſe qualifie *neveu de Richard*, Comte de *Montbéliard*, dans un accord qu'il

Digitized by Google

fit avec Henri de Saint-Hippolyte, Chanoine de Beſançon, au ſujet du Val de la Corbère, ſitué auprès de Montgeſoye, du tems de l'Archevêque Amédée. Etant ſur le point de partir pour le voyage d'Outre-mer, il rendit l'an 1239 aux Religieux de Billon deux ſujets qu'il leur avoit enlevés au Village de Thurey, qui provenoient de l'aumône de HUMBERT, ſon frère. Depuis cette époque, on ne trouve plus rien touchant PIERRE DE CEYS : le malheureux ſuccès de la Croiſade de laquelle il étoit, fait préſumer qu'il y périt. Il épouſa *Clémence de Neuſchâtel,* dont vinrent :

1. HENRI, qui ſuit;
2. CÉCILE, mariée à *Henri de Ronchamps*, Chevalier ;
3. Et JOYETTE, mariée à *Marcel de Muler*, Chevalier, dit *le Louverent*, qui approuva l'an 1239 les donations faites à l'Abbaye de Billon, par PIERRE DE CEYS, ſon beau-père.

VIII. HENRI, Sire DE CEYS, Damoiſeau, fut témoin des libéralités de ſon père envers le Monaſtère de Billon, le Chapitre de Sainte-Madeleine de Beſançon & l'Abbaye de Saint-Paul en 1229, 1230 & 1235. Il fut père de

IX. OTHON DE CEYS, qui eut pour fils, ſuivant le Nécrologe de l'Egliſe de Saint-Etienne de Beſançon :

X. RAALD, IIe du nom, Sire DE CEYS, nommé avec JEAN, fils DE JACQUETTE DE CEYS, dans une vente faite à Laure de Commercy, épouſe du Comte Jean, l'an 1263, par Gerard de Neufchâtel, Connétable du Comté de Bourgogne. Il étoit mort en 1300, ſuivant une Charte datée de cette année, par laquelle *Jeanne*, Dame de *Fertans*, ſa veuve, & JEAN DE CEYS, ſon fils, furent condamnés à reſtituer à l'Abbaye de Billon la ſixième partie du patronage des Egliſes de Colans & d'Eternoz, qui avoit été léguée à ce Monaſtère par Etienne, Seigneur d'Eternoz, Damoiſeau, en 1299. Elle teſta l'an 1329 le Lundi d'après la Fête de St. Jean-Baptiſte, choiſit ſa ſépulture dans la Chapelle qu'elle avoit fait conſtruire en l'Egliſe de Fertans, & nomma pour Exécuteurs de ſes volontés l'Official de Beſançon, Jean de Jaucourt, Abbé de Saint-Seigne, & Alexandre de Nozeroy, Chevalier. Elle fit un codicille le mois ſuivant, le Samedi d'avant la Fête de Sainte-Madeleine, par lequel elle ordonna à ſon héritier de faire placer une *bannière* aux armes de ſon père dans l'Egliſe où il avoit été inhumé, de couvrir d'une tombe le lieu où repoſoit le corps de *Richard de Fertans,* ſon frère, Religieux de l'Ordre de Saint-François, & de reſtituer à Eliette, fille de Richard d'Amancey, les héritages qu'elle lui retenoit. Ses enfans furent :

1. JEAN, qui ſuit;
2. RENAUD, qui mourut au mois de Juin, ſuivant le Nécrologe de l'Egliſe de Saint-Etienne de Beſançon, à laquelle il donna le droit qu'il avoit dans le patronage de l'Egliſe de Déſervillers, & dans les petites dîmes du même lieu;
3. NICOLETTE, qui teſta au mois de Novembre 1335, élut ſa ſépulture en l'Egliſe de Saint-Juſt-d'Arbois, auprès de ſon ſecond époux; inſtitua héritier *Guillaume d'Eternoz*, ſon fils, & chargea de l'exécution de ſes volontés Renaud de Tramelay, Prieur d'Arbois, & THIBAUT DE CEYS, Chevalier, ſon neveu. Elle avoit épouſé 1° *N....* Seigneur d'*Eternoz*; 2° *Humbert*, dit *Borrelet*, Ecuyer; & 3° *Guillaume*, dit *Moine*, Sire de *Champrougeroux* ;
4. Et JEANNE, mariée à *Simonin de Vaudrey*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui aſſigna les deniers dotaux de ſon épouſe ſur ſa Terre de *Vaudrey* au mois de Juillet 1321, ſous le ſceau de Jean de Châlon, Comte d'Auxerre & de Tonnerre, & Sire de Rochefort. Elle fut mère d'*Odet*, & de *Marguerite de Vaudrey*, nommées dans le teſtament de *Jeanne de Fertans*, leur aïeule, de 1329.

XI. JEAN DE CEYS, Damoiſeau, Sire dudit lieu, reſtitua l'an 1300, avec *Jeanne,* ſa mère, à l'Abbaye de Billon, la ſixième partie des patronages des Egliſes de Colans & d'Eternoz : il teſta en 1305, choiſit ſa ſépulture dans une Chapelle de l'Egliſe de Saint-Etienne de Beſançon, fondée par ſon père; donna 100 livres à cette Egliſe pour ſon anniverſaire; inſtitua héritiers ſes enfans, léguant ſon Château de *Ceys* en préciput à THIBAUT, ſon fils unique; & pria *Simon de Montbéliard*, Sire de Montrond, & Gerard d'Arguel, ſon oncle, d'être les exécuteurs de ſes diſpoſitions. Il augmenta, par ſon codicille daté de la même année, les revenus de la Chapelle fondée par ſon père. Il eut d'*Agnès de Cuſance :*

1. THIBAUT, qui ſuit;
2. 3. & 4. JEANNETTE, CATHERINE & MARGUERITE, rappelées dans le teſtament de leur père;
5. ALIX, Dame de Remiremont, mariée à

Digitized by Google

Henri de Verchamps, Chevalier, dont elle eut *Jeanne de Verchamps*, mentionnée dans le teſtament d'*Iſabelle*, ſa tante, Dame de Lod ;

6. Isabelle, qui teſta en 1358, & fit pluſieurs legs, mariée à *Jean de Thoraiſe*, Sire de Lod ;
7. Agathe ;
8. Et Simonette, née après la mort de ſon père, Religieuſe au Monaſtère d'Ornans.

XII. Thibaut de Ceys, Chevalier, Sire dudit lieu & de Fertans, aſſiſta en 1333 aux repriſes de Fief de Perrenat d'Arlay & de Guillemin de Nant, Ecuyers, envers Jean de Châlon, Seigneur d'Arlay. Il fut témoin du traité fait à Avignon le 17 Juin 1334 entre *Humbert*, Dauphin Viennois, & Jean, Sire de Faucogney, au ſujet du douaire d'Isabelle de France, épouſe de ce dernier Seigneur. Il fut Gardien du Comté de Bourgogne pour la Comteſſe de Flandre en 1349 & 1351. Il aliéna beaucoup de ſes biens, on en ignore le motif, mais cette aliénation fut le principe de la décadence de ſa Maiſon. Ce fut peut-être l'exceſſive rançon, qu'Henri de Vienne exigea de ce Seigneur qu'il avoit fait priſonnier. Il mourut vers 1380, & fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Etienne de Beſançon, où il fonda ſon anniverſaire de 200 florins. Il eut de *Nicole*, dont on ignore le ſurnom :

1. Radat ou Raald, qui ſuit ;
2. Jean, mort avant 1354 ſans alliance ;
3. Richard, Damoiſeau, qui vint vers 1326 au ſecours de la cité de Beſançon, qui avoit guerre contre le Duc de Bourgogne : il mérita, par ſes belles actions, d'être admis au nombre de ſes Citoyens & mourut ſans alliance ;
4. Philippe, auteur de la première branche, rapportée ci-après ;
5. Clémence, mariée, le 29 Janvier 1343, à *Jacques de Longevelle-ſur-l'Ognon*, Chevalier, Sire d'Exers ;
6. Et Simonne, dont on ignore la deſtinée.

Thibaut eut encore

Une fille naturelle, qui fut mariée.

XIII. Radat ou Raald de Ceys, IIIe du nom, Damoiſeau, épouſa *Marguerite d'Aquel*, Dame en partie de Neublans. Ils vécurent peu de tems enſemble, & ne laiſſèrent que

1. Jeanne, qui ſuit ;
2. Et Etiennette, morte jeune.

XIV. Jeanne de Ceys, Dame dudit lieu & de Neublans en partie, fut promiſe en mariage par Thibaut, ſon aïeul, en 1364, à *Richard de Varre*, fils de *Jean*, Seigneur de Varre, Chevalier, & de *Clémence de Bayon*, Dame de Bourguignon.

PREMIÈRE BRANCHE.

XIII. Philippe de Ceys, Chevalier, quatrième fils de Thibaut, Sire de Ceys, hérita du nom de ſon père & de ſes ancêtres, ſans hériter de leur fortune, & n'en recueillit que la Terre de *Fertans*. La Maiſon de *Varre* jouiſſoit d'une partie de l'ancien patrimoine des Seigneurs de *Ceys*, & les créances de Gérard de Cuſance avoient abſorbé l'autre partie. Ce Seigneur fut témoin en 1379 de la repriſe de Fief de Pierre, Sire de Montmartin, envers Hugues de Châlon, Sire d'Arlay. Il avoit épouſé *Alixant de Juley*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur dudit lieu au Duché de Bourgogne, & de *Marguerite de Chaillay*, dont :

1. Huguenin, qui ſuit ;
2. Thibaut, auteur de la cinquième branche, rapportée plus loin ;
3. & 4. Jean & Philippe, morts ſans alliance.

XIV. Huguenin de Ceys, Damoiſeau, Seigneur de Fertans en partie, & de Chantonay, eut avant tous partages l'an 1372 vingt livrées de terre de rente annuelle, que ſon père avoit acquiſes au Val de Mièges de Jean de Châlon, Sire de Cuſeau, pour 370 petits florins d'or. Jean de Vergy, Maréchal de Bourgogne, lui manda en 1394 de ſe rendre à Perrigny en état de combattre contre le Seigneur de Beaujeu, qui faiſoit des incurſions dans le Comté de Bourgogne. Il fut l'un des Gentilshommes qui cautionnèrent l'an 1397 les promeſſes de mariage de *Louis de Châlon* avec *Jeanne de Montbéliard*. Il fit hommage, en 1406, au Prince d'Orange, à cauſe de ſon Château de Montmahon, de ſa forte Maiſon de Fertans & des Fiefs qui en dépendoient ; teſta le Mercredi d'avant la Fête de Saint André en 1415 ; choiſit ſa ſépulture en l'Egliſe de Fertans auprès de celle de ſon père ; & partagea ſes biens entre ſes quatre fils qu'il eut de *Jeanne de Sauvagney*, fille de *Henri*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & d'*Etiennette Mouchet*, qui ſont :

1. Etienne, qui ſuit ;
2. Jean ;

Digitized by Google

3. Henri, rapporté après ſon frère aîné;
4. Philippe, qui fit une donation entre-vifs de tous ſes biens à Charles de Ceys, ſon couſin, l'an 1426, au cas qu'il mourût ſans enfans;
5. Et Jeanne, mariée 1° à *Hugues*, Seigneur de *Belmont*, Chevalier; & 2° à *Thibaut de Maiſonvaux*, Ecuyer: elle eut deux filles de ſon premier mari, & du ſecond un fils & une fille.

XV. Etienne de Scey (le nom de ſa Maiſon s'écrivoit ainſi de ſon tems), Damoiſeau, Seigneur de Chantonay, eut pour parrain Etienne Mouchet, ſon grand-oncle, qui lui fit un legs par ſon teſtament de 1400. Il fut reçu à la Confrérie de Saint-Georges en 1452, & avoit épouſé *Alix de Molans*, veuve de *Jean de Bucey*, Ecuyer, dont il n'eut point d'enfans.

XV. Henri de Scey, Seigneur de Fertans, Groſon, &c., troiſième fils de Huguenin, & de *Jeanne de Sauvagney*, fit hommage le 4 Octobre 1422, à Louis de Châlon, Prince d'Orange, du Château de Fertans & des Fiefs qui en relevoient. Il teſta à Dôle le 9 Décembre 1466, & choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe Collégiale de cette Ville. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à la Ville d'Arbois le 22 Août 1427, *Cécile de Groſon*, remariée, le 4 Septembre 1466, à *Philippe d'Oiſelet*, Ecuyer, Seigneur de Clervans. Elle étoit fille de *Robert*, Ecuyer, Seigneur de Groſon, & de *Marguerite de Soillet*. Henri de Scey laiſſa:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Guillaume, Ecuyer, Seigneur de Larray, qui teſta à Beſançon le 12 Juin 1494, choiſit ſa ſépulture en l'Egliſe des Cordeliers de cette Ville, fit des legs à Henri & Jean, fils de Jacques, ſon frère aîné, qui étoit mort; inſtitua pour ſon héritier Jean, ſon frère, & nomma pour Exécuteur Jacques Jouffroy, Seigneur de Marchaut, ſon neveu;
3. Jean, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
4. Etiennette, mariée, le 18 Mars 1442, à *Pierre d'Ornans*, Ecuyer;
5. Louise, mariée, le 4 Septembre 1466, à *Guillaume d'Oiſelet*, fils de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur de Clervans;
6. Agnès, Religieuſe à l'Abbaye de Migette;
7. Jeanne, qui, par ſon teſtament, élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Fertans auprès de ſes ancêtres;
8. Et Huguette, Religieuſe au Monaſtère des Dames de Battant de Beſançon.

XVI. Jacques de Scey, Ecuyer, Seigneur de Fertans, reprit en Fief l'an 1471 de Charles de Neufchâtel, Archevêque de Beſançon, les patronages des Egliſes de Fertans, Eternoz & Déſervillers; & l'an 1473, de Gérard Lonvy, Seigneur de Givry, ce qu'il tenoit de la mouvance du Château de Montrond. Il teſta au Château de Fertans en 1483, & ordonna que ſon corps fut inhumé dans l'Egliſe de ce lieu. Il avoit épouſé, 1° par contrat paſſé à la Ville de Gray le 10 Août 1474, *Thibaude de Beaujeu*, fille de *Pierre*, Seigneur de Mont-Saint-Ligier, & de *Jeanne de Montot*, Dame de Mornay. Il n'eut point d'enfans de cette Dame, qui teſta le 27 Octobre 1477, & fonda une Chapelle en l'Egliſe de Fertans où elle voulut être inhumée; & 2° le 8 Août 1478, *Jeanne le Fèvre*, veuve d'*Huguenin de Pointes*, Ecuyer, & fille de noble homme *Mathieu le Fèvre*, Juge-Régal de la Cité de Beſançon, & de *Catherine Louvet*. Il en eut:

1. Henri, qui ſuit;
2. Et Jean, Chevalier, Seigneur de Fertans en partie, Capitaine d'une Compagnie de 200 chevaux pour le ſervice de l'Empereur, par Lettres-Patentes datées à Malines le 26 Février 1516. Il épouſa 1° *Iſabeau d'Achey*, veuve de *Philibert de Chauvirey*, Seigneur de Châteauvilain & de Colombier, & fille de *Jean d'Achey*, Chevalier, Seigneur de Thoraiſe, Bailli d'Auxois, & d'*Adrienne de Vaudrey*; & 2° par contrat du 9 Novembre 1523, *Bonne Vincent*, Dame d'Artau-Fontaine, veuve de *Guillaume de Lambrey*, Ecuyer, & fille de *Jean Vincent*, Secrétaire du Duc de Bourgogne, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vint pour fille unique:

   Françoise de Scey, Dame d'Artau-Fontaine, par la donation qui lui avoit été faite de cette Terre par *Bonne Vincent*, ſa belle-mère. Elle épouſa *Marc de Beaujeu*, Ecuyer, Seigneur de Montot & d'Aroz, qu'elle inſtitua ſon héritier par ſon teſtament de 1542.

XVII. Henri de Scey, Chevalier, Seigneur de Fertans, &c., reprit en Fief l'an 1480, de Jean de Châlon, Prince d'Orange, ſon Château de Fertans. Il fut reçu à la Confrérie de Saint-Georges en 1519; teſta dans la Ville de Salins le 4 Mars 1544, & choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe de Fertans, dans le caveau qu'il avoit fait conſtruire & où il avoit fait dépoſer

Digitized by Google

les oſſemens de ſes prédéceſſeurs. Il avoit épouſé 1° *Catherine de la Palud*, dont il n'eut point d'enfans; & 2° par contrat paſſé à Beſançon au mois de Mai 1499, *Anne de Petitepierre*, fille de *Pancras*, Ecuyer, Seigneur de Cromari, & d'*Anne de Clervaux*. Il en eut:

1. Jean, mort jeune & ſans alliance;
2. Madeleine, Dame de Fertans, mariée, au Château de ce nom, le 16 Septembre 1522, à *Etienne de Montrichard*, Ecuyer, Seigneur de Flamerans, fils de *Pierre*, & de *Catherine de Flamerans*;
3. Et Catherine, mariée à *Etienne Bouveret*, Ecuyer, Seigneur de Chilley.

SECONDE BRANCHE.

XVI. Jean de Scey, Ecuyer, Seigneur du Larderet, de Chantonay, Groſon, &c., ſecond fils de Henri, & de *Cécile de Groſon*, épouſa, par contrat paſſé à Beſançon le 25 Novembre 1484, *Catherine d'Epenoy*, qui teſta à Beſançon le 18 Mars 1513, après s'être remariée à *Guillaume d'Evans*, Ecuyer. Elle étoit fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Maillot, & de *Guyette Beurreville*. Elle eut de ſon premier mari:

1. Etienne, qui ſuit;
2. Jacques, mort ſans alliance;
3. Claude, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné;
4. Un autre Claude, Religieux de l'Ordre de Saint-Benoît, au Prieuré de Vaux-ſur-Poligny. Il étoit Religieux au Monaſtère de Baume en 1522;
5. Jeanne, mariée à *Jean de Champagne*, Ecuyer, Seigneur d'Auxanges;
6. Louise, mariée, par contrat du 21 Juillet 1505, à *Guillaume de Beaujeu*, Ecuyer, Seigneur de Venères & Mont-Saint-Ligier, elle en étoit veuve en 1522;
7. Pernette, mariée à *Anatole de Gevigney*, Ecuyer, Seigneur de Courcelles;
8. Et Perronne, mariée à *Simon d'Aurillot*, Ecuyer, Seigneur d'Aiſſey en Champagne.

Jean de Scey eut encore un fils naturel nommé

Henri, à qui Jeanne de Scey légua 10 livres par ſon teſtament de 1510.

XVII. Etienne de Scey, Chevalier, Seigneur de Maillot, &c., fut commis en 1505, avec d'autres Gentilshommes, pour régir les biens qui provenoient de la ſucceſſion de Thibaut de Neufchâtel, Maréchal de Bourgogne. Il fut admis dans la Confrérie de St.-Georges en 1518, & épouſa *Bonne Buffot*, fille de *Jacques*, Conſeiller au Parlement de Dôle. Il ne fut pas long-tems ſans ſe repentir de cette alliance. L'inégalité de condition, jointe au caractère intraitable de ſon épouſe, l'engagèrent à quitter ſa patrie, & à aller ſervir en Hongrie avec un Régiment qu'il leva. Sa femme le fit diſpoſer de tous ſes biens en ſa faveur, avant ſon départ; mais il ne fut pas plutôt éloigné d'elle, qu'il changea ſes diſpoſitions, & inſtitua héritier Claude de Scey, ſon frère, dans un teſtament qu'il fit dans la Ville de Genève. Sa femme ayant appris cette nouvelle, brûla dans ſa colère tous les titres de la Maiſon de *Ceys*, qui étoient dans les Châteaux de Buthier & de Pin, & dans la Maiſon de Beſançon. Etienne mourut en Hongrie, combattant pour le ſervice de ſon Prince & de la Religion. On conſerve dans la Maiſon de *Ceys* l'étendard du Régiment qu'il avoit levé contre les Turcs. Il eſt de taffetas blanc & noir, avec une croix de Saint-André, & cette deviſe en lettres d'or: ***Changer ne veux***, Etienne de Scey.

XVII. Claude de Scey, Ecuyer, Seigneur de Maillot, Buthier, Epenoy, &c., troiſième fils de Jean, & de *Catherine d'Epenoy*, combattit en 1519 contre Guillaume de Vergy, Seigneur de Montferrand, au *tournoi* qui ſe fit au Château de Nozeroy, dont Philibert de Châlon, Prince d'Orange, fut le Chef. Accablé ſous le poids des infirmités, & parvenu à une extrême vieilleſſe, il teſta au Château de Buthier le 14 Septembre 1573, & choiſit ſa ſépulture en l'Egliſe de Veſigneux, au cas qu'il mourût dans ſa Terre de Maillot, ou dans l'Egliſe de Buthier, s'il décédoit au Château de ce nom. Il épouſa 1° *Anne de Quingey*, veuve de *Claude de Haraucourt*, & fille de *Jean*, Chevalier; 2° *Marguerite de Chauvirey*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu en partie & de Vaire; & 3° *Adrienne d'Andelot*, veuve de *Jean de Séroz*, Baron de Choye. Elle étoit fille de *Simon*, Ecuyer, Seigneur de Myon, & d'*Henriette de Cornon*. Il eut du premier lit:

1. Jeanne, mariée, en 1540, à *Jacques de Montureux*, Ecuyer, fils de *Guyot*, Chevalier, Seigneur de Méliſey.

Du ſecond lit vinrent:

2. Claude, mort jeune;

Digitized by Google

3. ANATOLE, qui ſuit;
4. ANNE, mariée à *Jacques de Nance*, Ecuyer;
5. JEANNE, mariée, par traité paſſé au Château de Maillot le 27 Juillet 1552, à *Jean de Cleron*, Ecuyer, Seigneur du Larderet;
6. BONNE, mariée 1° à *Charles Pillot*, Ecuyer, Seigneur du Châtelard, qui teſta en 1559; & 2° à *Benigne de Chaffoy*, Ecuyer, Seigneur d'Anjou;
7. FRANÇOISE, mariée, vers 1564, à *Claude du Vernoy*, dit d'*Epenoy*, Ecuyer;
8. ISABELLE, Abbeſſe de Migette.

Et du troiſième lit:

9. PIERRE, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après;
10. ANTOINE, tué, le 7 Octobre 1571, à la bataille de Lépante;
11. Et ANNE, mariée à *Melchior Guierche*, Ecuyer, Seigneur de Chenêvre & d'Andelot.

XVIII. ANATOLE DE SCEY, Chevalier, Seigneur de Maillot, Groſon, &c., Gouverneur de la Ville de Dôle, tranſigea en 1576 avec *Adrienne d'Andelot*, ſa belle-mère, & PIERRE DE SCEY, ſon frère, ſur pluſieurs prétentions réciproques qui furent remiſes à l'arbitrage de Jean-Baptiſte d'Andelot, Chevalier, Bailli de Dôle, & d'Antoine d'Orſans, Seigneur d'Eſnans. Il épouſa *Suſanne d'Achey*, remariée, par contrat paſſé en la Ville d'Arbois, le 9 Février 1591, à *Charles de Poitiers*, Chevalier, Baron & Seigneur de Vadans, la Ferté, Molamboz, &c. Elle étoit fille de *Charles*, Baron de Thoraiſe, Chevalier d'honneur au Parlement de Dôle, Gouverneur de la même Ville, & de *Marguerite Perrenot de Grandvelle*. Elle eut de ſon premier mari:

1. JÉRÔME, Ecuyer, qui n'eut point d'enfans de *Claudine de Guierche*;
2. Et ANTOINE-BAPTISTE, qui ſuit.

XIX. ANTOINE-BAPTISTE DE SCEY, Chevalier, Seigneur de Maillot, Groſon, Epenoy, &c., Gouverneur de Dôle, reprit de Fief, l'an 1619, envers Sa Majeſté entre les mains de Cléridus de Vergy, Gouverneur du Comté de Bourgogne, la Seigneurie de Maillot & ſes dépendances. Il épouſa, en 1597, *Charlotte de Poligny* fille de *Gaſpard*, Chevalier, Baron de Trave, Seigneur de Châtillon & d'Evans, Gouverneur de Gray, & de *Françoiſe de Montfort*, dont:

1. FRANÇOISE, mariée à *Charles d'Achey*, Baron de Thoraiſe, à qui elle porta la Terre de *Maillot*;
2. LOUISE, mariée à *Pierre de Neufchâtel*, Baron de Gorgier;
3. & 4. ANNE & JEANNE, Religieuſes en l'Abbaye de Neuville;
5. CHARLOTTE, mariée 1° au Baron de *Bilan*; & 2° à *Marc de Montagu*, Baron de Boutavent;
6. SUSANNE, Religieuſe Carmélite à Dôle;
7. Et une autre CHARLOTTE, Religieuſe à la Viſitation de Beſançon.

TROISIÈME BRANCHE.

XVIII. PIERRE DE SCEY, Chevalier, Seigneur de Buthier, Pin, Beaumotte, &c., troiſième fils de CLAUDE, & d'*Adrienne d'Andelot*, ſa troiſième femme, eut pour Curateur *Jean-Baptiſte d'Andelot*, Seigneur d'Olans. Il fut reçu à la Confrérie de Saint-Georges en 1594, teſta à Beſançon le 23 Juillet 1595; & mourut en 1597, laiſſant d'*Anne de Poligny*, fille de *Joachim*, Chevalier, Seigneur de Châtillon-ſur-Liſon, & d'*Anne de Montrichard*:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. LOUIS, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après;
3. ANATOLE, Religieux & Célerier en l'Abbaye de Saint-Claude;
4. SUSANNE, morte jeune;
5. ANTOINETTE, mariée au Seigneur de *Beaurepaire*;
6. CHARLOTTE, Religieuſe à l'Abbaye de Migette;
7. Et une autre ANTOINETTE, Religieuſe Annonciade.

XIX. FRANÇOIS DE SCEY, Ecuyer, Seigneur de Buthier, Beaumotte, Emagny, Pin, &c., épouſa *Anne de Châtenay*, fille de *Gratian*, Seigneur de Briçon, & de *Charlotte de Senailly*, dont:

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;
2. ALEXANDRE, Religieux & Chambellan en l'Abbaye de St.-Claude;
3. ANATOLE, Chevalier de Malte, Lieutenant-Colonel d'un Régiment de Cavalerie pour le ſervice du Roi d'Eſpagne;
4. JEAN, rapporté après ſon aîné;
5. MADELEINE, mariée à *Louis de Chavirey*, Chevalier, Seigneur de Recologne, Colonel d'un Terce Bourguignon, fils de *Claude-Frédéric*, Echanſon héréditaire de l'Archevêché de Beſançon, & d'*Anne de Cointet*;
6. Et MARGUERITE, morte au berceau.

XX. JEAN-BAPTISTE, Comte DE CEYS ou SCEY, Chevalier, Seigneur de Buthier, Pin, &c., ſervit utilement le Roi d'Eſpagne &

Digitized by Google

l'Archiduc, fut Capitaine d'une Compagnie de 100 Cuiraſſiers en 1631; accompagna, en 1632, avec ſa troupe le Duc d'Orléans qui ſe retiroit de France pour quelques mécontentemens; acquit l'eſtime de ce Prince, qui le mit au nombre des Gentilshommes de ſa Chambre, fut pourvu en 1642 de l'emploi de Colonel au Régiment d'Aumont par Claude de Bauffremont, Gouverneur au Comté de Bourgogne; ſe trouva à la bataille de Rocroy en 1643, à celle de Liorens en 1645, & dans l'armée de Catalogne en 1648, où il fut nommé par le Roi Meſtre-de-Camp d'un Terce d'Infanterie Bourguignone; fut fait Gouverneur d'Alguaire la même année; & repaſſa en 1649 dans le Comté de Bourgogne pour s'oppoſer aux mouvemens des ennemis qui menaçoient cette Province. Il y termina ſa carrière, comblé d'honneur & de gloire.

XX. Jean de Scey, quatrième fils de François, & d'*Anne de Châtenay*, mérita, par ſon habileté & ſon expérience à la guerre, d'être choiſi pour commander, en qualité de Lieutenant-Général, la Cavalerie de Bourgogne dans l'armée de Catalogne, par Lettres datées à Sarragoſſe le 12 Août 1645. Il ſecourut la même année le Château d'Aager, battit l'ennemi auprès de Fragues, lui enleva trois drapeaux, & y fut bleſſé au bras droit d'un coup de piſtolet: il contribua, en 1646, au gain de la bataille de Lérida en forçant les retranchemens des François, qui furent obligés de lever le ſiége de cette place. Des ſervices ſi ſignalés furent récompenſés par une penſion de 1000 écus que le Roi d'Eſpagne lui donna en 1647, & par le titre de *Marquis de la Menglane*, en Italie, dont il fut décoré. Il ſe diſtingua depuis au ſecours de Girone, & reçut à cette occaſion du Roi d'Eſpagne une Lettre de remercîmens. Son mariage fut conclu avec la fille du Comte de *Fointes*, dans le Duché de Mantoue, mais il n'eut pas lieu. Il mourut ſans alliance, inſtituant ſon héritier Jean-Claude de Scey, ſon couſin.

QUATRIÈME BRANCHE.

XIX. Louis de Scey, Baron de Chevroz, Seigneur d'Emagny, Epenoy, &c., ſecond fils de Pierre, & d'*Anne de Poligny*, teſta à Beſançon le 22 Juin 1628. Il épouſa *Antoinette de Pillot*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur du Châtelard, & de *Claudine de Viſemal*, & laiſſa:

1. Anatole, Capitaine de Cavalerie, tué à l'attaque du Château d'Arbent;
2. Benigne, tué au ſiège du Château de Ray;
3. Jean-Claude, qui ſuit;
4. Louis, Capitaine de Cavalerie en Eſpagne, depuis Meſtre-de-Camp de Cavalerie & Brigadier des Armées du Roi, mort ſans enfans d'*Anne-Eléonore de Thomaſſin*, remariée à *Charles-Gabriel*, Marquis *du Châtelet*. Elle étoit fille de *Charles*, Baron de Montboillon, & de *Claudine-Eugénie de Pierrefontaine*;
5. Claudine, mariée à *Jean-Claude Nardin*, Ecuyer, Seigneur de Montarlot;
6. 7. 8. 9. & 10. Etiennette, Claudine, dite *la jeune*, Marie, Marguerite & Claudine-Etiennette, nommées dans le teſtament de leur père.

XX. Jean-Claude, Comte de Ceys ou Scey, Baron de Chevroz, Seigneur de Larray, &c., ſuccéda dans les Terres de Buthier, Pin & Beaumotte, à Jean-Baptiste & Jean de Scey, ſes couſins, morts ſans poſtérité. Il épouſa *Albertine de Bliderſvick*, fille de *Gaſpard*, Baron de Monclé, & de *Marguerite de Mantoche*, dont il eut:

1. Claude-Louis, qui ſuit;
2. Jean-Antoine;
3. Louise-Caroline, mariée à *N...*, *de Moréal*, Seigneur de Moiſſey;
4. Et N..... de Scey, Abbeſſe de Battant.

XXI. Claude-Louis, Comte de Scey, Seigneur de Buthier, Pin, Beaumotte, Emagny, &c., acheta la Terre de Scey, qui avoit donné le nom à ſa Maiſon, & laiſſa de *Marguerite-Charlotte-Nicole de Saint-Mauris-Montbarey*:

1. Antoine-Alexandre, Meſtre-de-Camp du Régiment du Roi, Dragons;
2. Jean-Baptiste, Chanoine de St.-Pierre de Mâcon, & Aumônier du Roi;
3. 4. & 5. Desle, Benigne, Chanoineſſe de Château-Châlon; & Marie-Gabrielle.

CINQUIÈME BRANCHE.

XIV. Thibaut de Ceys, Damoiſeau, Seigneur de Fertans en partie, ſecond fils de Philippe, & d'*Alixant de Juley*, partagea en 1402 avec Huguenin, ſon frère, les Fiefs qui relevoient de la forte Maiſon de Fertans, & il lui fit hommage en 1408 des biens qui lui étoient échus par ce partage. Il épouſa 1° *Etevenette de Dommartin*, fille de *Hugues*, Chevalier; & 2° *Huguette*, mentionnée ſans autre ſurnom dans le teſtament de Huguenin

Digitized by Google

DE CEYS, ſon beau-frère. Il eut du premier mariage :

XV. RICHARD DE SCEY, Ecuyer, Seigneur de Fertans en partie, qui traita le 9 Octobre 1467, au nom de ſa femme avec Antoine & Odet de Rigney, nés du premier mariage de cette Dame, pour le douaire & les autres prétentions de ſon épouſe ſur les biens de ſes fils. Il épouſa *Jeanne de la Rochelle,* veuve d'*Odet de Rigney*, Ecuyer, & eut :

XVI. JEAN DE SCEY, Chevalier, Seigneur de Fertans en partie, & de Châtillon-ſur-Liſon, qui teſta dans la Ville de Salins le 23 Juin 1498, choiſit ſa ſépulture en l'Egliſe de Fertans, où eſt celle de ſes ancêtres; légua l'uſufruit de ſes biens à ſon épouſe, & ce qu'il avoit à Peſmes, à *Odet de Rigney,* Ecuyer, ſon frère utérin; inſtitua ſon héritier JEAN DE CEYS, ſon couſin, & le chargea de l'exécution de ſes volontés. Il épouſa, en 1476, *Claude de Montagu,* Dame de Châtillon-ſur-Liſon & du Saulcy en Auxois, morte en 1505. Elle teſta au Château de Châtillon le 17 Juillet, & céda à JEAN DE CEYS, héritier de ſon mari, tout ce qui lui étoit dû en la Seigneurie de Fertans; inſtitua pour ſes héritiers Pierre de Poligny, Seigneur de Coges, ſon couſin, Guillaume de Ravenne, Seigneur de Joux en Auxois; & Jeanne de Ravenne, ſa ſœur. Elle étoit fille de *Jean,* Chevalier, Seigneur de Châtillon-ſur-Liſon & du Saulcy, & de *Marguerite de Joux.*

SIXIÈME BRANCHE.

VII. RICHARD DE CEYS, Ier du nom, Sire de la Baume & de Ceys en partie, ſecond fils de PIERRE, IIIe du nom, & de *Bonne de Montfaucon,* ajouta, de même que ſon frère, le nom de *Montbéliard* au ſien. Il fut du nombre des Seigneurs à qui l'Empereur HENRI recommanda l'an 1237, les intérêts de l'Egliſe de St.-Etienne de Beſançon : il déclara en 1241 que ce qu'il avoit à Gonſſans relevoit de l'Abbaye de Luxeul, à l'exception des fiefs que les Gentilshommes, ſes vaſſaux, tenoient de lui en ce lieu. Il eut pour fils unique :

VIII. RICHARD DE CEYS, IIe du nom, dit de *Montbéliard*, Sire de la Baume & de Ceys en partie, qui donna l'an 1243, à l'Abbaye de Billon, du conſentement de ſon épouſe, & de PIERRE, ſon fils, ce qu'il percevoit dans les revenus des Egliſes de Cleron & Déſervillers, conſiſtant en dîmes, & oblations faites pour les morts. Il étoit mort en 1277, & avoit épouſé *Alix*, qui paroît avoir été fille de *Gérard*, Ier du nom, Sire de *Durne,* dont :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. ETIENNE, Damoiſeau, qui fit hommage, en 1262, à JEAN, Comte de Bourgogne, de la Maiſon Forte d'Odon de Fertans. Il fut fait Chevalier peu de tems après 1282, & mourut ſans poſtérité. Sa mort eſt rapportée au mois d'Octobre dans le Nécrologe de l'Egliſe de Beſançon ;
3. Et GÉRARD, Ecuyer, qui aliéna au mois de Février 1303, en faveur de MAHAUD, Comteſſe de Bourgogne, la moitié indiviſe du Château & de la Terre de *Ceys* pour 4000 livres & 10 livrées de terre de rente annuelle, que cette Comteſſe lui aſſigna en 1305, ſur les ſalines de Salins.

IX. PIERRE DE CEYS, Chevalier, Sire dudit lieu en partie, & des Châteaux d'Autefeuille & de la Baume, fut témoin des dons faits par ſon père à l'Abbaye de Billon, en 1243 & 1247. Il ne laiſſa de *Marguerite* que deux filles :

X. ELVIS & ISABELLE DE CEYS, qui vendirent l'an 1298, à Gauthier de Montfaucon, le Château d'Autefeuille, & celui de la Baume, ſitué au-deſſus du Prieuré de Moûtier-Haute-Pierre, avec leurs dépendances, leurs fiefs & arrière-fiefs; & tout ce qu'elles poſſédoient depuis la Cité de Beſançon juſqu'à Pontarlier, & depuis la Ville de *Montbéliard* juſqu'au Bourg de Salins, pour la ſomme de 1428 livres, ſe réſervant la part qu'elles avoient eue dans la ſucceſſion d'ETIENNE DE CEYS, & celle qu'elles pourroient encore avoir dans les biens de GÉRARD DE CEYS, leur oncle. *Marguerite,* leur mère, ſouſcrivit à cette aliénation.

SEPTIÈME BRANCHE.

V. RAALD DE CEYS, Chevalier, fils puîné de RAALD Ier du nom, donna à l'Abbaye de Lieu-Croiſſant, ce qu'il avoit à Etrapes & dans la montagne qui portoit ce nom. Il fit un nouveau don à ce Monaſtère entre les mains d'HUMBERT, Archevêque de Beſançon, de ce qu'il poſſédoit au territoire de Senargens, du conſentement de ſa femme *N..... de Montbis* & de ſon fils.

VI. HUMBERT DE CEYS, Chevalier, qui fit don l'an 1209, au Chapitre de St.-Etienne de Beſançon, des dîmes de Fontenelles, Uzelles & Recologne. Il épouſa *Gaſconette*, dont :

1. HUMBERT, qui ſuit ;
2. Et PIERRE, Chevalier, rappelé dans le don

Digitized by Google

fait par sa mère à l'Eglise de St.-Etienne de Besançon en 1209, qui épousa *Guillemette*, fille de *Richard de Fondremand*, Chevalier, dont il n'eut qu'une fille nommée Adeline.

VII. Humbert de Ceys, II^e^ du nom, Chevalier, vivoit en 1230, avec son épouse, suivant un titre de l'Abbaye de Bellevaux. Le Nécrologe de l'Abbaye de St.-Paul de Besançon porte qu'il fut inhumé en cette Eglise, à laquelle il avoit donné un *meix* à Cleron le 4 des Nones de Mai. Il eut d'*Elisabeth de Montmartin:*

VIII. Aimé de Ceys, Damoiseau, qui est mentionné avec Humbert, son père, & Guillaume, son fils, dans une Charte de l'Abbaye de Bellevaux de 1230. Ses enfans furent:

1. Guillaume, qui suit;
2. Henri, Chanoine & Grand-Archidiacre de l'Eglise de St.-Etienne de Besançon, dans laquelle il fonda une Chapelle en l'honneur de St.-Pierre & de St.-Paul, par son testament de 1284, dont *Henri d'Ufies*, son neveu, Chanoine de Besançon, augmenta les revenus en 1317. Le Nécrologe de l'Abbaye de St.-Paul rapporte la mort de Henri de Ceys au 3 des Nones de Juin;
3. Et N... épouse de *N... d'Ufies*.

IX. Guillaume de Ceys, Chevalier, testa l'an 1266, & élut sa sépulture dans l'Eglise de Saint-Etienne de Besançon, à laquelle il donna ce qu'il avoit au village d'Eprey, voulant que Pierre, son fils, Chanoine de cette Eglise, en eût la jouissance pendant sa vie. Il nomma pour exécuter ses volontés *Henri d'Ufies*, son neveu, & Philippe de Ceys, son cousin, Chanoines de Besançon. Il institua héritiers les enfans suivans qu'il eut de *Marguerite de Cromary:*

1. Renaud, Chanoine & Grand-Archidiacre de l'Eglise de Besançon en 1304, mort en 1306;
2. Pierre, dit *Munnier*, Chanoine de Besançon, Doyen du Chapitre de Calmoûtier, mentionné dans le testament d'Etienne de Vesoul, Chanoine de Calmoûtier & de Remiremont, de 1318. Il testa en 1331, voulut être inhumé dans l'Eglise de Calmoûtier, institua héritiers Thomas, son frère, & Philipette, fille de Henri de Ceys, Damoiseau, aussi son frère; & chargea de l'accomplissement de ses dispositions Guillaume de Ceys, Chanoine de Besançon, & Thomas de Ceys, Curé de Lielle, ses neveux. Son sceau apposé à cet acte représente, d'un côté, les armes anciennes de la Maison de *Ceys*, & de l'autre, *une croix ancrée;*
3. Henri, qui suit;
4. Et Thomas, qui vendit en 1302, à Hugues de Bourgogne, ce qu'il avoit en la Seigneurie de Sauvagney, pour 150 livres. Il reprit de fief envers Henri, son frère, en 1304, ce qu'il avoit eu en partage dans les Terres de *Maillot* & de *Montigny* près d'Arbois, & fut héritier de Pierre, son frère, en 1331.

X. Henri de Ceys, Damoiseau, Seigneur de Sauvagney en partie, aliéna en 1299 ce qu'il avoit dans cette Terre, en faveur de Hugues de Bourgogne, pour 140 livres. Il reçut l'hommage de Thomas de Ceys, son frère, en 1304, fonda en 1306 l'anniversaire de Renaud, son frère, dans l'Eglise de Saint-Etienne de Besançon, à laquelle il donna pour cet effet ce qu'il possédoit à Cleron, & mourut avant 1331, laissant de *Marguerite:*

1. Pierre, dont on ignore la postérité;
2. Guillaume, Chanoine de Besançon;
3. Thomas, Curé de Lielle;
4. Et Philipette.

HUITIÈME BRANCHE.

III. Humbert de Ceys, Chevalier, second fils d'Othon, & de *Pétronille*, eut pour enfans:

1. Thorinbert, qui suit;
2. & Robert, qui donna à l'Abbaye de Balerne un terrain, situé auprès de la rivière de la Loue, sur lequel on avoit autrefois construit un moulin, dont on voyoit encore les ruines.

IV. Thorinbert de Ceys, Chevalier, voyant avec peine les Religieux de Balerne élever des bâtimens, & édifier un moulin dans l'emplacement qui leur avoit été cédé par son frère, forma le dessein d'en empêcher la construction ou de la retarder; mais bientôt il fut appaisé par une somme d'argent que les Religieux lui payèrent, & il confirma ce qu'il avoit résolu de disputer, en présence de Garnier, Clerc, & de Bernard de Ceys, & du consentement de *Hugues d'Amancey*, son cousin. Il eut pour fils

V. Pierre & Etienne de Ceys, qui approuvèrent les traités faits par leur père. La postérité de Pierre n'est pas connue. Il paroît qu'Etienne fut la tige de la Maison de *Fertans*, dont la branche aînée finit au commencement du XIV^e^ siècle dans la personne de

Digitized by Google

Jeanne de Fertans, qui porta le Château de ce nom à RAALD DE CEYS, ſon époux.

NEUVIÈME BRANCHE.

VII. HUMBERT DE CEYS, Chevalier, vivant vers 1250, & que nous croyons troiſième fils de PIERRE III^e^ du nom, & de *Bonne de Montfaucon*, eut pour fils :

1. PERRIN, qui ſuit;
2. Et PHILIPPE, qui vendit en 1262 à JEAN, Comte de Bourgogne, pour 40 livres, la part qu'il avoit dans le puits de Montmahou, qui comprenoit la 16^e^ partie de l'eau ſalée de cette ſource.

VIII. PERRIN DE CEYS, Damoiſeau, aliéna en 1260 en faveur de JEAN, Comte de Bourgogne, & de la Comteſſe LAURE, ſon épouſe, ce qu'il avoit en la Terre de Montmahou pour 80 livres : par le même acte, il fit hommage à ce Comte de ce qu'il avoit à Nam, Eternoz, la Sarrée, Coulans, & de ce que ſon frère PHILIPPE tenoit de ſon Fief à Meilant. Il céda en 1263 à la Comteſſe LAURE, pour 30 livres, tout le droit qu'il avoit dans le Fief de Montagney qui relevoit de lui, & qu'elle avoit acquis de GÉRARD, Connétable du Comté de Bourgogne : il eſt nommé, avec Othon de Bannans, Chevalier, dans un titre de 1264. Il eut de *N.... de Montmoret:*

1. ETIENNE, dont on ignore la poſtérité;
2. Et JEAN, qui ſuit.

IX. JEAN DE CEYS, Chevalier, reprit en Fief en 1268 de LAURE, Comteſſe de Bourgogne, un quartier & demi de *muire* qu'il percevoit dans les Salines, réſervant le droit des héritiers d'ETIENNE DE CEYS, ſon frère aîné. Il fit hommage en 1286 à Jean de Châlon, Sire d'Arlay, de ce qu'il poſſédoit à Déſervillers, tant en Terre qu'en Juſtice, ſauf la fidélité qu'il devoit à l'Archevêque de Beſançon, & à *Simon de Montbéliard*, Seigneur de Montrond. Il eut d'*Yolande :*

1. GERARD, qui ſuit;
2. GILET, Ecuyer, qui fut Exécuteur du teſtament d'Iſabelle, fille de Jean de Salins, Damoiſeau, dit *Rachait*, l'an 1308. Il le fut encore de ceux de Marguerite, femme de Jean de la Chaſſagne; de Renaud, dit *Leupard*, Ecuyer, & de Henri de Saint-Quentin, en 1313, 1322 & 1324;
3. JEAN, auteur de la dixième branche, rapportée ci-après;
4. GUY, Damoiſeau, qui vivoit encore en 1360, ſuivant un titre de cette année.

X. GERARD DE CEYS, Chevalier, épouſa *Blanche*, fille aînée de *Renaud Frerrier* de Salins, Chevalier, & d'*Alix*, qui l'inſtitua héritière en 1294. Il eut :

XI. JEAN DE CEYS, Ecuyer, appelé fils de GERARD dans un acte de 1332. On ignore ſa poſtérité.

DIXIÈME BRANCHE.

X. JEAN DE CEYS, Chevalier, troiſième fils de JEAN, & d'*Yolande*, épouſa *Agnès de la Tour-Saint-Quentin*, mentionnée dans le teſtament d'Etevenin le Ruillard de Salins, de 1339. Il en eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. ROBERT, Ecuyer, qui ſervoit en 1359 ſous la bannière de Jean de Vaugrenans, dans l'armée du Duc de Bourgogne;
3. Et BÉATRIX, ſeconde femme de *Jean de Thoraiſe*, Damoiſeau, qui teſta en 1348.

XI. JEAN DE CEYS, II^e^ du nom, Ecuyer, ſe reconnut redevable avec *Agnès de la Tour-Saint-Quentin*, ſa mère, à Etienne Merceret de Salins, d'une ſomme de 2656 livres, l'an 1339. Il ſervoit en 1359 avec ROBERT, ſon frère, dans la Compagnie du Sire de Vaugrenans, & eut pour enfans :

1. THOMAS, Ecuyer, qui eut de *N... d'Orſans :*

   CLAUDE DE CEYS, Chanoine de Saint-Paul de Beſançon, lequel eut un legs de dix florins dans le teſtament de *Catherine d'Orſans*, ſa couſine, de 1435, veuve d'*Odat Martel-de-Sancey*, Ecuyer;

2. OTHENIN, qui reprit de Fief l'an 1402 envers Guy Guilloz de Chenecey, Chevalier;
3. Et PIERRE, qui ſuit.

XII. PIERRE DE CEYS, Ecuyer, eſt nommé comme fils de JEAN DE CEYS, dans le teſtament d'HUGUENIN DE CEYS, Seigneur de Fertans, de 1415. Il eut pour fils :

XIII. HENRI DE CEYS, Ecuyer, qui épouſa, le 11 Décembre 1455, par traité paſſé au Château de Cleron, *Catherine de Chaſſagne*, fille de *Pierre*, & de *Claudine de Maiſières*. De ce mariage naquirent :

HUMBERT, JEANNE, MARGUERITE & LOUISE, qui eurent chacun un legs de 15 ſols dans le teſtament de *Pierre de Chaſſagne*, leur oncle, du 19 Mai 1500. On ignore le ſort & la poſtérité de ces enfans.

Digitized by Google

Autres Seigneurs de la Maiſon de CEYS *ou* SCEY.

HUGUES DE CEYS eſt nommé dans une donation faite à l'Abbaye de Flavigny par RENAUD, Comte de Bourgogne, datée du 15 des Calendes de Juin 1037.

HENRI DE CEYS eſt rappelé dans une Charte de l'Egliſe de Beſançon de 1060.

HUGUES II, Archevêque de Beſançon, confirma en 1083 le don de l'Egliſe de Saint-Germain de Groſon, fait à Bernard, Abbé de Baume, par HUMBERT DE CEYS, Chanoine de ſon Egliſe, fils de WIDE, du Château DE CEYS.

RAYMOND & PAGAN DE CEYS vivoient quelques années après.

LIEBAUD DE CEYS, Chevalier, fut témoin du don fait à l'Abbaye de Clugny par HUMBERT, III^e du nom, Sire de Salins, vers 1120.

HUMBERT DE CEYS étoit Grand-Archidiacre de Beſançon en 1129, & ſigna une Charte de l'Archevêque Anſeric, en faveur des Chanoines de Saint-Etienne de Dijon.

HENRI DE CEYS étoit Chanoine de Beſançon en 1132.

ROBERT DE CEYS eſt mentionné dans un titre de l'Abbaye de Saint-Paul de 1133.

PIERRE, dit MARGOZ DE CEYS, ſe déſiſta dans le tems de la fondation de l'Abbaye de Billon, des prétentions qu'il avoit contre ce Monaſtère, du conſentement de *Mabile*, épouſe de ſon frère, & de GÉRARD, fils de *Mabile*.

GUILLAUME DE CEYS, Chevalier, né de la fille d'*Etienne*, Sire de Trave, fut préſent l'an 1152 aux libéralités de *Guy de Trave*, ſon oncle, envers le Monaſtère de Bithaine. Il aſſiſta en 1169 au don fait à l'Abbaye de Charlieu par ETIENNE, Comte de Bourgogne, qui venoit de prendre la Croix; & fut témoin l'an 1173 de celui qu'il fit à l'Abbaye de Tart, d'un *bouillon de muire* dans les Salines de Lons-le-Saunier, & de ſes aumônes, & de celles de la Comteſſe JUDITH, envers les Religieux de Clairefontaine.

GUY ou GUILLEN DE CEYS vivoit en 1147, & RENAUD DE CEYS en 1196.

CÉCILE DE CEYS, veuve de *Ponce-Rigaud de Vuillaffans*, donna l'an 1140, à l'Abbaye de Billon, *deux bichets de bled* du conſentement de Philippe, Seigneur d'Abbans.

HENRI DE CEYS, dit *Payen*, tranſigea l'an 1253 avec les Religieux du Monaſtère de Billon, au ſujet d'un cens annuel de *deux bichets de froment*. Il leur en aſſigna un troiſième en 1275 ſur ſon moulin de la Cademene, du conſentement de *Vuillemette*, ſon épouſe, d'HUGUES, WIDE, MARGUERITE, PONCETTE & BÉATRIX, ſes enfans.

ROBERT DE CEYS, fils de GUILLAUME, ſurnommé *le Roux*, promit aux mêmes Religieux en 1259 de garantir envers Jacques de Cleron, Chevalier, le don qui leur avoit été fait par ſon père.

GUYE DE CEYS, fille de ROBERT, donna en 1275 à Humbert, Prieur de Courtefontaine, le droit qu'elle avoit dans les ſucceſſions de ſes père & mère, & dans celle de MOREL DE CEYS, ſon frère. *Jean*, Comte de Bourgogne, acquit en 1261 de PIERRE, dit BILLART DE CEYS, Chevalier, *deux meix* habités au Village de Levier, pour 20 livres.

JEAN & JACQUES DE CEYS, frères, fils de feu JACQUES DE CEYS, Chevalier, vendirent en 1260 la moitié des dîmes d'Amondans à HENRI DE CEYS, Chanoine & Grand-Archidiacre de l'Egliſe de Beſançon, pour 26 livres.

HUGUES DE CEYS, Chanoine & Sous-Chantre de la même Egliſe, eſt rappelé dans une Charte du Chapitre de Sainte-Madeleine de 1265: il fut dans la ſuite Archidiacre de Salins. Le Nécrologe de l'Egliſe de Saint-Etienne de Beſançon porte qu'il mourut au mois d'Avril.

GUILLAUME DE CEYS, vivant vers 1245, eut pour fils

GUY DE CEYS, qui donna en 1267 à l'Abbaye de Billon les dîmes de Maiſières, en préſence d'Hugues, Abbé de Saint-Vincent, & de Jean, Abbé de Saint-Paul.

HENRI DE CEYS étoit Grand-Chantre de l'Egliſe de Saint-Etienne en 1269.

Arquens de Salins, veuve de PIERRE, dit QUASSART DE CEYS, Damoiſeau, teſta en 1275, choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe des Frères Prêcheurs de Beſançon, inſtitua héritières MARGUERITE & ISABELLE, ſes filles, & nomma pour Exécuteur de ſes volontés Philippe de Salins, ſon frère, Chanoine de Sainte-Madeleine.

THIERRY, SIMON & ETIENNE DE CEYS, Chevaliers, furent excommuniés en 1276, à cauſe des violences auxquelles ils s'étoient portés envers Eude, Archevêque de Beſançon.

GUILLAUME DE CEYS, & *Anne de Joux*, ſa femme, firent des dons en 1276 au Chapitre de Saint-Etienne.

MARGUERITE DE CEYS, fille de GUY DE CEYS,

Digitized by Google

Chevalier, vivoit en 1277 avec *Jean de Cleron*, ſon mari.

Un autre GUILLAUME DE CEYS, Chevalier, étoit co-partageant avec Pierre de Liſine en 1277. Il eſt nommé dans l'acquiſition faite l'an 1281 par Jean de Châlon, Sire d'Arlay, des fils de Jean de Vaux, Chevalier : il reçut en Fief en 1282, de l'Abbé de Saint-Paul, des *meix* & des héritages au Village de Branne; fit hommage en 1287 au Sire d'Arlay de ce qu'il poſſédoit à Charnoy, & cautionna en 1292 pour 100 marcs d'argent Humbert, Sire de Rougemont, envers Mile, Poincard & Jean de Durne, frères.

PHILIPPE DE CEYS étoit Chanoine & Ecolâtre de l'Egliſe de Beſançon en 1298. Il appoſa ſon ſceau en 1294 au teſtament de Guy de la Tour, Archidiacre de Beſançon & Chanoine de Châlon. Il fut Exécuteur de ceux de Gérard de Pierrefontaine, Prêtre en 1304, & de Guillaume de Laicey, Chanoine de Sainte-Madeleine, en 1305.

JEANNE DE CEYS, épouſe d'*Othon*, Sire de *Bauffremont*, vendit en 1301, au Comte de Bourgogne, 100 florins de rente ſur le communal des ſalines de Salins, ſuivant l'inventaire des titres de la Chambre des Comptes de Dôle.

Le Fief de PERRETTE DE CEYS tomba dans le lot de Henri & de Gérard de Montfaucon, frères, dans le partage des Fiefs de la Maiſon de Montfaucon fait en 1318.

JEAN DE CEYS, Chevalier, fut préſent à l'accord fait l'an 1319 entre Hugues de Châlon, Sire d'Arlay, & Pierre de Granſon, Seigneur de Belmont.

Huguette, veuve d'ETIENNE DE CEYS, dit *Quatre-Livres*, Damoiſeau, fut témoin du teſtament de Catherine de Montluel, Dame de Cuſeau, en 1320.

GUILLAUME DE CEYS, Chanoine de Beſançon, fut Exécuteur du teſtament d'Odon de Belmont, Chanoine de Calmoutier, en 1331, & de celui de Jean de la Baume, Archidiacre de Faverney, en 1349.

On voit dans l'ancien cloître de l'Abbaye de Saint-Paul l'épitaphe de JEAN DE CEYS, Prieur de Roſey, mort en 1333.

PIERRE DE CEYS étoit Chanoine de Beſançon en 1334.

GUILLAUME DE CEYS, Chevalier, eſt nommé dans le teſtament de Beſançon Legerot de Cleron, de 1336.

RICHARD DE CEYS, Ecuyer, combattoit en 1358 ſous la bannière de Henri de Vienne, Sire de Mirebel.

Philippe de Cornon & Jacques Mouchet, Ecuyers, reprirent en Fief le 27 Juin 1411 du Seigneur d'Arlay, ce qu'ils avoient eu de la ſucceſſion de feu JACQUETTE DE CEYS.

ANNE DE CEYS ou DE SCEY étoit Religieuſe de Migette en 1496; MARIE en 1536, & NICOLE en 1636.

Les armes : *de ſable, au lion d'or, couronné de même, armé & lampaſſé de gueules, avec neuf croiſettes recroiſettées au pied fiché d'or; timbrées, couronnées d'or, ſurhauſſées d'un lévrier d'argent, & ſupportées par deux lions d'or.*

CHABANNES. Quatre mémoires imprimés qui ont paru en 1759, ſur cette Maiſon, diſent que *Chabannes*, *Chabannois* & *Chabanées* ſont le même nom, qu'il n'y a de différence qu'une ſimple inflexion de voix de plus ou de moins, parce que la prononciation du mot a changé. Ainſi, ſuivant les anciennes généalogies de la Maiſon de Chabannes, il faut dire *Chabannes*, *Chabannois* ou *Chabanées*.

Cette Maiſon ne remonte dans le P. Anſelme, qu'à ROBERT DE CHABANNES; mais d'anciens titres vérifiés par le Généalogiſte des Ordres du Roi, en 1761, font connoître

I. ESCHIVAT DE CHABANNES, ou CHABANÉES, qui épouſa, vers 1170, *Matebrune de Ventadour*. Depuis ce mariage, cette branche de la Maiſon de *Chabannes* demeura fixée aux environs de Ventadour & de Charlus-le-Pailloux, qui en dépendoit, dans le Bas-Limouſin. Il eut :

II. EBLES DE CHABANNES, Ier du nom, Co-Seigneur de Charlus-le-Pailloux, ancien patrimoine de la famille de Ventadour, qui vivoit vers 1215, comme il eſt prouvé par une donation qu'il fit alors du conſentement de ſon fils EBLES DE CHABANNES (*ejus filio annuente*), dit le Cartulaire de l'Abbaye de Bonaigue, près de Ventadour. Il étoit filleul du Vicomte de Ventadour, nommé *Ebles*.

III. EBLES, IIe du nom, laiſſa :

IV. EBLES DE CHABANNES, IIIe du nom, Co-Seigneur de Charlus-le-Pailloux, conjointement avec les Seigneurs de Ventadour, qui parut comme témoin aux pactes ou promeſſes de mariage de Robert VI, Comte d'Auvergne, & de Béatrix de Montgaſcon, fille de

Digitized by Google

François, & d'Iſabeau de Ventadour, qui avoit pour père Ebles, Vicomte de Ventadour, & pour mère, Dauphine de la Tour-d'Auvergne. Cet acte dont il eſt parlé par Baluze, dans les preuves de ſon *Hiſtoire d'Auvergne*, pag. 122, eſt de 1274. EBLES DE CHABANNES, III^e du nom, épouſa *N... de Gouzon*, fille du Seigneur de la Roche-Guillebaud, dans la Marche, dont il eut :

1. ANDRÉ, qui ſuit ;
2. Et EBLES, qui fut père d'un autre EBLES, lequel fit la branche de *Chabannes-la-Force*, éteinte avant la fin du XIV^e ſiècle.

V. ANDRÉ DE CHABANNES, Co-Seigneur de Charlus-le-Pailloux & autres lieux, eut pour enfans :

1. EBLES, qui ſuit ;
2. Et CLAIRE, qui épouſa *Bernard de Saint-Martial*, Baron de Rochefort, Seigneur de Saint-Martial & de Châteauvert.

VI. EBLES DE CHABANNES, IV^e du nom, épouſa *N... de Leſtrange*, en Vivarais, originaire du Limouſin, dont vint :

VII. HUGUES DE CHABANNES, Co-Seigneur de Charlus-le-Pailloux, qui épouſa, au mois d'Août 1352, *Gaillarde de Madic*, fille de *Géraud I^er*, Seigneur de Madic. Il eut :

VIII. ROBERT DE CHABANNES, Chevalier, tué à la journée d'Azincourt, le 25 Octobre 1415. Il épouſa, vers 1390, *Hélis* ou *Alix de Bort de Pierrefitte*, dont entr'autres enfans :

1. HUGUES, tué, en 1423, à la bataille de Crévant ;
2. JACQUES, qui ſuit ;
3. Et ANTOINE DE CHABANNES, auteur de la branche des Comtes de *Dammartin*, rapportée plus loin.

IX. JACQUES DE CHABANNES, I^er du nom, Grand-Maître de France, connu dans l'Hiſtoire de France par ſes exploits contre les Anglois, auquel le Roi CHARLES VII fit don de la Baronnie de *Curton* en Guyenne, dont l'aîné de la Maiſon de Chabannes porte le nom avec une ſubſtitution graduelle & perpétuelle, & conceſſion de nos Rois, mourut le 20 Octobre 1453. Il épouſa 1° *Anne de Launay* ; & 2° par contrat du 4 Octobre 1432, *Anne de Lavieu*, dont il eut :

1. GEOFFROY, qui ſuit ;
2. Et GILBERT, auteur de la branche des Seigneurs de *Curton*, rapportée ci-après.

X. GEOFFROY DE CHABANNES, Chevalier, Seigneur de Charlus, &c., Conſeiller & Chambellan du Duc de Bourgogne, fut fait Chevalier au ſiège de Bayonne en 1451, par GASTON, Comte de Foix. Le Duc de Bourbon le nomma Lieutenant-Général de ſon Gouvernement de Languedoc, & l'établit Capitaine & Gouverneur du Comté & de la Ville de l'Isle-Jourdain, le 22 Juin 1459. Il fut Capitaine d'une Compagnie de 25 Lanciers, & enſuite Gouverneur du Pont-Saint-Eſprit. Il épouſa, en 1462, *Charlotte de Prie*, dont entr'autres enfans :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. ANTOINE, Protonotaire du Saint-Siège, Prieur de Saint-Martin d'Ambert en 1494, Evêque du Puy & Comte de Velay, en 1516, mort en Septembre 1535 ;
3. Et ANNE, qui épouſa, par contrat du 8 Novembre 1481, *Charles de Bourbon*, Prince de *Carency*, Prince du Sang de France.

XI. JACQUES DE CHABANNES, II^e du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſi connu dans l'Hiſtoire ſous le nom de *Maréchal de la Paliſſe*, fut Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en Bourbonnois, Auvergne, Forez, Beaujolois, Dombes & Lyonnois. Il ſe rendit recommandable dans toutes les guerres d'Italie de ſon tems, ſuivit le Roi CHARLES VIII à la conquête du Royaume de Naples, en 1495 ; ſervit auſſi le Roi LOUIS XII en 1500, au recouvrement du Duché de Milan, & à la priſe de pluſieurs places dans l'Abruzze & la Pouille ; demeura priſonnier du Duc de Terranova à la défenſe de la Ville de Rouvre, en 1502 ; combattit en 1503 à la bataille de Cerignoles ; ſe trouva en 1506 à la priſe de Bologne, & en 1507 à celle de Gênes, où il fut bleſſé ; & ſe comporta généreuſement à la bataille d'Agnadel, donnée en 1509, & à la priſe de Padoue faite par l'Empereur, ſur les Vénitiens. Le Roi le fit Capitaine de 500 hommes d'armes & le pourvut de la charge de Grand-Maître, à la place du feu Seigneur de Chaumont ; il lui donna encore le Gouvernement du Duché de Milan, après la célèbre journée de Ravennes, au gain de la bataille de laquelle il contribua beaucoup, & demeura priſonnier à celle des Eperons en 1513, après s'être comporté en grand Capitaine. Il ſe démit en 1515 de la charge de Grand-Maître, au lieu de laquelle il fut créé Maréchal de France, continua ſes ſervices en Italie, & ſe trouva à la priſe de Villefranche, & à la bataille de Marignan la même année ;

Digitized by Google

ſe rendit à Calais en 1521, pour traiter de la paix avec les Députés de l'Empereur, & n'ayant rien conclu, il retourna en Italie; commanda le corps d'armée au combat de la Bicoque, en 1522; paſſa ſur les Frontières d'Eſpagne, où il ſecourut Fontarabie; obligea le Connétable de Bourbon de lever le ſiège qu'il avoit mis devant Marſeille, en 1523, & finit glorieuſement ſes jours à la bataille de Pavie, le 24 Février 1525. C'eſt ainſi que mourut cet honorable Seigneur, dit Brantôme. Il épouſa, 1° en 1493, *Jeanne de Montberon*; & 2° par contrat du 20 Février 1513, *Marie de Melun-Epinoy*, morte le 10 Octobre 1553. Elle étoit veuve de *Jean de Bruges*, Seigneur de la Gruthuſe. Du ſecond lit vint:

XII. Charles de Chabannes, qui fut tué, en 1552, au ſiège de Metz, ſous Henri II. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 30 Mai 1536, *Anne de Mendoze*, morte en 1541; & 2° le 17 Septembre 1545, *Catherine de la Rochefoucauld*, morte en 1577, remariée, 1° en 1559, à *René du Puy du Fou*; & 2° à *Jacques Rouault*, Seigneur de Landreau. Charles eut du premier lit:

Antoine de Chabannes, mort le dernier de ſa branche.

BRANCHE des Seigneurs de Curton.

X. Gilbert de Chabannes, Seigneur de Curton, ſecond fils de Jacques, I^er^ du nom, & d'*Anne de Lavieu*, ſa ſeconde femme, fut Baron de Rochefort & de Cauſſade, Seigneur de Curton, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi, Chevalier de ſon Ordre, Gouverneur & Sénéchal du Limouſin. Il avoit été mis dès ſa jeuneſſe auprès du Duc de Normandie, depuis Duc de Guyenne, lequel le fit ſon Conſeiller & Chambellan, Bailli & Capitaine de Giſors en 1465. Ce Duc étant mort, Louis XI lui confirma au mois de Mars 1472 tous les dons qui lui avoient été faits; le fit Gouverneur du Limouſin en 1473. Il l'avoit honoré du Collier de l'Ordre de St.-Michel en 1469, & cinq ans après le députa comme ſon Ambaſſadeur vers le Duc de Bourgogne, pour ſigner la trève qui fut conclue à Bouvines entre le Roi & ce Duc. Ce prince lui engagea la Châtellenie de Mirebel, par Lettres du mois de Juin 1478, où il le qualifie ſon Couſin, & lui donna deux ans après la juriſdiction de ſes Terres de Mirebel & de Beauville. Il avoit eu le Gouvernement de ſon fils en 1488, & étoit mort en 1493. Il épouſa, 1° le 16 Novembre 1469, *Françoiſe de la Tour-d'Auvergne*, dont les ſœurs ſont entrées dans les Maiſons de *Médicis* & de *Stuart*, famille Royale d'Ecoſſe; & 2° par contrat du 30 Août 1484, *Catherine de Bourbon-Vendôme*, Princeſſe du Sang, dont il n'eut que des filles, qui furent Religieuſes: c'eſt la ſeconde alliance de la Maiſon de *Chabannes* avec celle de France. Il eut de ſa première femme:

XI. Jean de Chabannes, Seigneur de Curton, &c., qui épouſa, par contrat du 6 Février 1497, *Françoiſe de Blanchefort*, Dame de Boislami & de Nozerolles, dont entr'autres enfans:

XII. Joachim de Chabannes, Sénéchal de Toulouſe & de l'Albigeois, Chevalier d'Honneur de la Reine Catherine de Médicis, de laquelle il étoit parent par *Françoiſe de la Tour-d'Auvergne*, ſon aïeule. Il fut Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes des ordonnances & obtint du Roi Henri II l'érection de la Terre de *Rochefort*, ſituée en Auvergne, en *Comté*, par Lettres données à Paris au mois d'Octobre 1556, enregiſtrées au Parlement le 20 Mai 1557, à la Chambre des Comptes le 2 Juin de la même année, & en la Sénéchauſſée d'Auvergne le 23 Août ſuivant. Voici la teneur de ces Lettres: *Ayant vu à l'œil & reconnu par effet les grands, vertueux & recommandables ſervices que notre très-Amé & Féal Couſin*, Joachim de Chabannes, *Chevalier de notre Ordre, & d'Honneur de notre très-Chère & Amée Compagne la Reine, Baron de Curton & Rochefort, en Auvergne, créons & érigeons, & élevons par les préſentes, en dignités, titres, noms & prééminences de Comté, pour dorénavant audit titre & nom de Comte de Rochefort, en jouir & uſer pleinement, paiſiblement & perpétuellement par lèdit Chabannes, ſes hoirs, ſucceſſeurs, & ayans cauſe, tant mâles que femelles: voulons & nous plaît, que lui & ſes ſucceſſeurs ſoient tenus, cenſés, réputés & appelés Comtes dudit Comté de Rochefort, &c.* Joachim de Chabannes mourut à Paris au mois d'Août 1559. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 17 janvier 1522, *Perronnelle de Lévis*; 2° par contrat du 28 Janvier 1526, *Louiſe de Pompadour*; 3° par contrat du 31 Décembre

Digitized by Google

1533, *Claude de la Rochefoucauld;* & 4° par contrat du 12 Février 1547, *Charlotte de Vienne,* née le 4 Janvier 1513, gouvernante des enfans de France, mariée, 1° par contrat du 17 Novembre 1526, à *Jacques,* Baron de *Montboiſſier.* Du premier lit vinrent :

1. Françoise, morte jeune;
2. Catherine, mariée, le 26 Novembre 1540, à *François* I^er^, Vicomte d'*Eſtaing;*
3. Jean, tué le 13 Août 1554, à la bataille de Renty. Il avoit épouſé, le 5 Décembre 1547, *Françoiſe de Montboiſſier-Canillac,* morte le 1^er^ Août 1607, remariée le 1^er^ Juin 1558, à *Philippe de Rochechouart,* Baron de Couches, mort le 8 juin 1587.

Du ſecond lit ſont iſſues :

4. Isabelle, Abbeſſe du Pont-aux-Dames, en Brie;
5. Hélène, Abbeſſe de la Vaſſin;
6. Catherine, mariée, par contrat du 9 Mars 1545, à *François II de Bar,* Seigneur de Baugy.

Il eut du troiſième lit :

7. François, qui ſuit;
8. Jeanne, mariée, par contrat du 21 Décembre 1558, à *Jean de Chaslus,* Baron d'Orcival;
9. Catherine, mariée, par contrat du 28 Décembre 1558, à *Claude,* Baron de *Leſtrange;*
10. Autre Marguerite, Abbeſſe de Bonneſaigne, morte le 8 avril 1605.

Du quatrième lit ſont nés :

11. Autre François, auteur de la branche de *Saignes,* rapportée plus loin;
12. Gabriel, tige de la branche des Comtes de *Pionſat,* qui viendra en ſon rang;
13. Gilberte, mariée, le 14 Février 1565, à *Jean de Montboiſſier,* Marquis de Canillac;
14. Et Jeanne, mariée à *Simon de Loges,* Seigneur de la Boulaye.

XIII. François de Chabannes, premier Marquis de Curton, par Lettres du mois de Décembre 1563, Comte de Rochefort, Vicomte de la Roche-Maſſelin, Lieutenant-Général pour le Roi en Auvergne, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes de ſes ordonnances & Conſeiller d'Etat, fut fait Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1583. Il ſoutint le parti du Roi contre la ligue, en Auvergne, avec un zèle admirable, & défit en 1590, à la bataille d'Iſſoire, le Comte de Randan, Chef des troupes de la ligue, qui mourut de ſes bleſſures, & après la mort duquel il fut pourvu de la Lieutenance-Générale d'Auvergne. Il mourut avant le 18 Décembre 1604. Il épouſa, par contrat du 24 Avril 1561, *Renée du Prat,* dont :

1. Christophe, Marquis de Curton, qui fut bleſſé à la bataille d'Iſſoire, & mourut en 1636. Il épouſa, 1° le 29 Septembre 1591, *Marie de Cruſſol;* & 2° par contrat du 18 Août 1617, *Claude Julhien;*
2. Henri, Vicomte de la Roche-Marchelin, marié, par contrat du 24 Février 1642, à *Renée de Lenoncourt,* en Lorraine, morte ſans enfans;
3. Jean-Charles, qui ſuit;
4. Antoine, Seigneur de Nebouzat, baptiſé le 29 Août 1581, mort ſans enfans. Il épouſa *Marie de Montaignac,* veuve de *Charles de Gain,* Baron de Plaigne;
5. Et Gabrielle, Abbeſſe de l'Eſclache en 1646.

François de Chabannes eut encore une fille naturelle, nommée

Marguerite, mariée, le 28 Janvier 1588, à *Claude Nouel,* Avocat au Parlement & Maître des Requêtes de la Reine.

XIV. Jean-Charles de Chabannes, Marquis de Curton, &c., ſe trouva au combat d'Iſſoire en 1590, & eut de *Louiſe de Margival:*

1. François, Seigneur de Saint-Angeau, aſſaſſiné par le bâtard de Christophe de Chabannes, Marquis de Curton, ſon oncle, en Août 1659;
2. Christophe, qui ſuit;
3. Gabriel, Seigneur de Chaumont, tué au ſiège de Bapaume en 1636, ſans avoir été marié;
4. Isabelle, Abbeſſe de l'Eſclache & de la Vaſſin, morte le 3 Mai 1663;
5. Et Marie, Religieuſe à la Vaſſin.

XV. Christophe de Chabannes, Marquis de Curton, épouſa, par contrat du 15 Février 1653, *Gabrielle-Françoiſe de Rivoire,* du Palais, dont :

1. Henri, qui ſuit;
2. Gilbert, Capitaine de Carabiniers, mort ſans enfans après 1716;
3. Pierre, Abbé de Saint-Pierre de Vienne, vivant en 1730;
4. Jean, dit le *Chevalier de Chabannes,* Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, tué au combat de Steinkerque, le 3 Août 1692. Il fut marié & n'eut point d'enfans;

Digitized by Google

5. Jean-Marie, Eccléſiaſtique, mort en 1699;
6. Françoise, Prieure, puis Abbeſſe de la Vaſſin, morte le 20 Janvier 1690;
7. Elisabeth, Abbeſſe de la Vaſſin, morte le 8 Février 1730;
8. Et Anne, Religieuſe au même Monaſtère.

XVI. Henri de Chabannes, Marquis de Curton, &c., ſe ſignala à la bataille de Senef en 1674, & en pluſieurs autres occaſions. Il mourut à Paris le 16 Mai 1714, & avoit été marié, 1° par contrat du 16 Août 1680, à *Gabrielle de Montlezun*, fille de *François*, Seigneur de Beſmaux, Gouverneur de la Baſtille; & 2° en 1709, à *Catherine-Gaſparde de Scorailles de Rouſſille*, morte ſans enfans le 21 Janvier 1736, âgée de 48 ans & 6 mois, veuve de *Sébaſtien de Roſmadec*, Marquis de Molac. Il eut du premier lit:

1. Jacques, Marquis de Curton, né en 1683, Aide-de-Camp de Monſeigneur le Duc de Bourgogne, Meſtre-de-Camp du Régiment Royal-Cravate, mort à Prague en Bohême, Lieutenant-Général des Armées le 9 Octobre 1742, ſans enfans. Il épouſa, en 1706, *Marie-Charlotte Gluck*, morte le 15 Janvier 1724, âgée de 48 ans, veuve de *Jacques de Vaſſan*, Seigneur de la Tournelle;
2. Antoine, Marquis de Curton après la mort de ſon frère, en faveur duquel s'eſt ouverte la ſubſtitution du Marquiſat de Curton & du Palais, dans le Forez, ancien Colonel du Régiment de Côtentin, Infanterie, mort le 1er Octobre 1759, âgé de 74 ans. Il épouſa *Charlotte-Joſéphine-Henriette de Gironde*, morte le 19 Novembre 1756, dont:

   Marie-Anne-Marguerite, mariée, le 18 Mai 1776, à *Louis-Alexandre de Caſſanhes de Beaufort*, Comte de Miramont;
3. Jean, qui ſuit;
4. Françoise-Gabrielle, mariée, le 2 Juillet 1697, à *Jean-Paul de Rochechouart-Barbazan-Aſtarac*, Marquis de Faudoas;
5. Charlotte, Abbeſſe de la Vaſſin;
6. Elisabeth, Prieure de Sainte-Colombe à Vienne;
7. Et Françoise, Religieuſe Bénédictine à Montargis.

XVII. Jean, dit le *Comte de Chabannes*, Comte de Rochefort & de Paulagnac, en Auvergne, a été appelé, après la mort de ſon frère, le *Marquis de Curton*, & au défaut d'hoirs mâles, à la ſubſtitution de Curton & de celle du Palais, dans le Forez, par le Marquis de Rivoire du Palais, ſon couſin. Il a épouſé, par contrat du 15 Novembre 1731, *Marie-Claire-Eliſabeth de Roquefeuil*, fille de *Jean-Gabriel*, Marquis de Roquefeuil, & de *Marie-Anne de Croix*, en Flandre, dont:

1. Pierre, dit le *Marquis de Chabannes*, né le 14 Septembre 1732, Capitaine de Dragons, tué au combat de Sondershauſen, contre les Heſſois, le 23 Juillet 1758, ſans avoir été marié;
2. Charles, qui ſuit;
3. Et Jeanne-Françoise, née en 1735, mariée 1° à *Jean*, Marquis de *Bochart-Champigny*; & 2° par contrat ſigné le 13 Mars 1763, à *Louis-Honoré*, Marquis de *Montillet*, Enſeigne de la première Compagnie des Mouſquetaires.

XVIII. Charles, dit le *Comte de Chabannes*, Comte de Rochefort, dont la Terre eſt titrée en Comté, par Lettres-Patentes du Roi Henri II, données au mois d'Octobre 1556, rapportées ci-devant, né en Août 1737, Colonel dans les Grenadiers de France, auparavant Garde de la Marine, depuis Enſeigne de Vaiſſeaux, s'eſt trouvé au ſiège du Port-Mahon. Il eſt devenu le ſeul mâle de ſa branche par la mort de Pierre ſon frère, & a épouſé, le 20 Février 1759, *Marie-Eliſabeth de Talleyrand*, nommée Dame pour accompagner Madame, par brevet du 4 Mars 1759. Elle étoit fille de *Daniel-Marie-Anne*, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de Normandie & Menin de feu Monſeigneur le Dauphin, & de *Marie-Eliſabeth de Chamillart*, Dame du Palais de la Reine. Ils eurent:

1. Jacques-Charles-Gilbert, né le 3 Août 1760;
2. Et Jean-Frédéric de Chabannes, né le 17 Décembre 1762.

BRANCHE des Seigneurs de Saignes.

XIII. François de Chabannes, Ier du nom, fils de Joachim, Seigneur de Curton, & de *Charlotte de Vienne*, ſa quatrième femme, nommée, dans les Mémoires de la Reine Marguerite, *Madame de Curton*, Gouvernante des Enfans de France, & nommément de cette Reine, fut Comte de Saignes, Seigneur de Boislami, &c., par la donation que lui en fit ſon père, le 26 Septembre 1554, à condition de porter le nom & les armes de

Digitized by Google

Blanchefort, avec ſubſtitution perpétuelle pour les mâles, d'aîné en aîné. Il eſt qualifié de *Chevalier de l'Ordre du Roi*, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes de ſes ordonnances, & Conſeiller d'Etat dans le contrat de ſon fils aîné, l'an 1602. Il épouſa, le 18 Septembre 1570, *Valentine d'Armes*, fille de *François*, & d'*Anne Bernard*, dont :

1. François, qui ſuit ;
2. Jacques, auteur de la branche des Seigneurs du *Verger*, rapportée ci-après ;
3. Joachim, tige de la branche des Seigneurs de *Trucy*, qui viendra en ſon rang ;
4. Edme, Seigneur de Sainte-Colombe, mort Capucin, après 1610 ;
5. Et Gilberte, morte le 27 Août 1614, âgée de 19 ans, mariée, par contrat du 12 Mai 1612, à *Claude*, Seigneur de *la Rivière*.

XIV. François de Chabannes, II^e^ du nom, Comte de Saignes, Seigneur de Boislami, &c., eſt qualifié de *Chevalier de l'Ordre du Roi*, & Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, dans le contrat de mariage d'Anselme, ſon ſecond fils, en 1644. Il épouſa, 1° par contrat du 7 Février 1595, *Serène de Crevant*, & 2° par contrat du 2 Octobre 1602, *Hélene de Daillon-du-Lude*, & laiſſa du ſecond lit :

1. François, III^e^ du nom, marié, 1° en 1630, à *Anne Dauvet de Rieux* ; & 2° à *Marie de Cluys*, dont :

   Joseph, né en 1668, Mouſquetaire, mort en 1688 ;
   Et Madeleine, Religieuſe à Bleſſac.

2. Et Anselme, qui ſuit.

BRANCHE des Seigneurs de Nozerolles.

XV. Anselme de Chabannes, Seigneur de Nozerolles, mort au mois d'Août 1683, avoit épouſé, par contrat du 7 Février 1644, *Gabrielle de Leſtrange*, dont :

1. François, qui ſuit ;
2. Anne-Marie, Seigneur de Mariol, rapporté après la poſtérité de ſon frère ;
3. Pierre, Lieutenant dans le Régiment de Normandie en 1689 ;
4. Et N..., tous deux morts ſans enfans.

XVI. François de Chabannes, IV^e^ du nom, mort en 1668, épouſa *Marguerite de la Marche*, & eut :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Et François de Chabannes-de-Nozerolles.

XVII. Pierre de Chabannes, Seigneur de Nozerolles, a épouſé, le 8 Septembre 1717, *Léonarde-Françoiſe Galland*, Dame de la Vareine, dont :

1. Sylvain-Léonard, Chanoine de Saint-Pierre de Vienne, Chapitre noble, Aumônier du Roi depuis 1753, & Abbé de la Creſte, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Langres, dernier rejeton de ſa branche ;
2. Et Marie-Françoise, née le 3 Septembre 1727, mariée, en Janvier 1748, à *N... de la Marche*, Seigneur de Puyguilhem.

BRANCHE des Seigneurs de Mariol.

XVI. Anne-Marie de Chabannes, Seigneur de Mariol, fils puîné d'Anselme, Seigneur de Nozerolles, & de *Gabrielle de Leſtrange*, épouſa, par contrat du 16 Février 1681, *Henriette Coeffier*, du même nom & de la même famille du Maréchal d'*Effiat*. De ce mariage vinrent :

1. Gilbert-Honoré, né le 30 Décembre 1682, reçu Page de la Grande-Ecurie du Roi en Avril 1700, Capitaine de Dragons en 1705, puis Exempt des Gardes-du-Corps, tué Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, à la bataille de Dettingen ſur le Mein le 27 Juin 1743, à la tête des Gardes-du-Corps dont il étoit Lieutenant, ſans avoir laiſſé d'enfans. Il avoit épouſé, le 25 Juin 1737, *Angélique-Geneviève Titon de Villegenon*, morte le 8 Décembre 1739, âgée de 23 ans. Elle étoit fille unique de *Louis*, Seigneur de Villegenon, Inſpecteur-Général du Magaſin Royal des armes, & de *Geneviève le Fèvre d'Eaubonne* ;
2. Joseph, baptiſé le 19 Mars 1690, Enſeigne de Vaiſſeaux du Roi, tué au ſiège de Douai en 1709 ;
3. François, mort quelque tems après ſon frère, étant Capitaine de Vaiſſeaux ;
4. Et Henriette, née le 18 Novembre 1681, élevée à Saint-Cyr, mariée à *Pierre Feydeau*, Chevalier de Saint-Louis, dont une fille, mariée, en Bourgogne, au Comte d'*Hugone*.

BRANCHE des Seigneurs du Verger.

XIV. Jacques de Chabannes, ſecond fils de François, I^er^ du nom, Comte de Saignes, & de *Valentine d'Armes*, épouſa, le 13 Août

Digitized by Google

1610, *Gabrielle de Babute*, dont entr'autres enfans :

XV. François de Chabannes, Seigneur du Verger, qui épouſa, le 12 Février 1645, *Antoinette Monnot*, dont :

1. Hubert, qui ſuit ;
2. Henri-Gaston, Chevalier ;
3. René ;
4. Gabrielle ;
5. & 6. Antoinette & Marie, Religieuſes (tous ſans enfans.)

XVI. Hubert de Chabannes épouſa, par contrat du 29 Août 1678, *Marie de Charry*, dont :

1. Paul, qui ſuit ;
2. & 3. Marie & Jeanne, mortes ſans alliance.

XVII. Paul de Chabannes, Seigneur du Verger, &c., né le 5 Août 1685, a épouſé, le 1er Juillet 1715, *Marie-Madeleine Salonnyer*, fille unique de *Guillaume*, Seigneur de Rozimont, dont :

1. Louis-Jacques, Grand-Vicaire de Nevers, Prieur du Prieuré de Cheimes, Diocèſe de Chartres, par nomination du Roi ;
2. Claude-François, né le 29 Novembre 1719, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Broglie, aujourd'hui Lameth, Chevalier de Saint-Louis ;
3. Louis-Antoine, né le 16 Janvier 1721, Capitaine dans le Régiment de Lyonnois, Infanterie ;
4. Guillaume-Hubert, Abbé d'Epiry ;
5. Gabriel-Jacques, né le 29 Août 1723, tué ſur mer ;
6. Claude-Joachim, né le 27 Juillet 1730, Lieutenant en 1758, dans le Régiment de la Tour-du-Pin, Infanterie ;
7. Marie-Madeleine, morte jeune ;
8. Et Charlotte-Cesarée, née le 25 Octobre 1718, Religieuſe au Prieuré de Sainte-Colombe, à Vienne.

BRANCHE des Seigneurs de Trucy.

XIV. Joachim de Chabannes, troiſième fils de François, Ier du nom, Comte de Saignes, & de *Valentine d'Armes*, Seigneur de Trucy, eſt qualifié *Chevalier de l'Ordre du Roi*, dans le contrat de Jacques de Chabannes, ſon frère, paſſé le 13 Août 1610. Il épouſa, par contrat du 13 Avril 1598, *Gilberte de Bourbon-Buſſet*, fille de *Jean*, Seigneur de la Mothe-Feuilly, dont :

1. Joachim ;
2. François, marié & père d'un fils ;
3. Gabriel, marié, en 1632, à *Julienne de Saint-Aubin ;*
4. Un fils ;
5. Et Jeanne, mariée, en 1620, à *Jean de Saconnin*, Baron de Brezolles.

Cette branche eſt éteinte.

BRANCHE des Comtes de Pionsat.

XIII. Gabriel de Chabannes, dernier fils de Joachim, Seigneur de Curton, & de *Charlotte de Vienne*, ſa quatrième femme, fut Gentilhomme-Servant du Duc d'Anjou. Il eſt qualifié *Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi*, & premier Echanſon de la Reine, dans le partage qu'il fit le 11 Octobre 1581, de la ſucceſſion de ſes père & mère : il prenoit auſſi la qualité de *Chevalier de l'Ordre du Roi*. Il eut de *Gabrielle d'Apchon :*

XIV. Jacques de Chabannes, Comte de Pionſat, pourvu de la charge de Lieutenant-Général pour le Roi en Bourbonnois, le 13 Août 1650, fut tué en 1652 au ſiège de Montrond, combattant en qualité de Maréchal-de-Camp dans l'armée Royale, contre M. le Prince de Condé. Il épouſa, par contrat du 9 Mars 1604, *Charlotte de Chazeron*, Dame de Pionſat, fille de *Gilbert*, Seigneur de Chazeron, Gouverneur du Bourbonnois & Chevalier des Ordres du Roi, dont entr'autres enfans :

XV. Gilbert de Chabannes, Ier du nom, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Roi, ſous le Comte de Saint-Geran, puis Meſtre-de-Camp d'un Régiment. Il fut fait Maréchal-des-Camps & Armées du Roi le 23 Août 1650, Lieutenant-Général du Pays de Bourbonnois, le 17 Août 1652. Il épouſa, le 24 Mai 1637, *Marie de Champfeu*, remariée, le 3 Janvier 1655, à *Édouard*, Comte de *Montmorin de Saint-Herem*, d'où ſont ſortis les Seigneurs de Montmorin de Saint-Herem. Il en eut :

1. Gilbert, qui ſuit ;
2. Thomas, auteur de la branche des Seigneurs de *Chamiane*, rapportée ci-après ;
3. 4. & 5. Gilberte, Susanne & Marie, toutes trois Religieuſes.

XVI. Gilbert, IIe du nom, dit le *Marquis de Chabannes*, &c., né le 16 Juillet 1646, fut d'abord Capitaine dans le Régiment de Navarre en 1669, Lieutenant-Colonel du même Régiment à la bataille d'Hochſtett en 1704, Colonel au mois d'Avril 1706, puis Briga-

Digitized by Google

dier des Armées du Roi, Gouverneur de l'Isle & Citadelle d'Oleron en Janvier 1709. Il fut un des grands Capitaines de son tems. M. le Duc de Bourgogne l'honora de ses bontés. Il servit plus de 50 ans, & contribua au gain de la bataille de Spierbach, en Octobre 1703, par un mouvement qu'il fit faire à la brigade de Navarre, qu'il commandoit, d'où est venu : *à moi Navarre ;* ce fut son expression. Il ne se distingua pas moins à la bataille d'Hochstett en 1704, car ne voulant jamais consentir à la capitulation de Belheim, où 26 bataillons & 4 Régimens de Dragons, qu'on avoit laissés dans le Village, furent pris & enveloppés, il fit brûler les drapeaux du Régiment de Navarre, & obtint qu'il sortiroit avec une certaine quantité d'armes & de fusils. Il mourut le 20 Avril 1720. Il épousa, par contrat du 30 Juillet 1681, *Anne-Françoise de Lutzelbourg*, dont :

1. Gilbert-Gaspard, qui suit ;
2. François-Antoine, Marquis de la Palisse, né en 1686, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 2 Mai 1744, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Gouverneur de Verdun & du Verdunois, ci-devant Major des Gardes-Françoises, ensuite Lieutenant-Colonel du même Régiment, Commandant pour le Roi en 1745, dans le pays d'Aunis, la Rochelle, Poitou, &c., mourut à Paris le 23 Décembre 1754, sans avoir laissé d'enfans. Il avoit épousé 1° *Marie-Claudine Cahouet de Beauvais*, morte le 29 Septembre 1744, mariée, 1° le 10 Juillet 1714, à *Olivier le Fèvre d'Ormesson*, Seigneur d'Unchair, né le 20 Septembre 1686, mort le 31 Mars 1718. François-Antoine de Chabannes épousa, 2° en Novembre 1745, *Marie-Félicité du Plessis-Châtillon*, héritière de sa Maison par la mort de son frère, remariée, en Février 1760, à *Charles-Armand-Martial*, Comte de *Narbonne-Pelet ;*
3. Thomas, baptisé le 6 Décembre 1688, Capitaine dans le Régiment de Navarre, puis Mestre-de-Camp à la suite du même Régiment, Brigadier des Armées du Roi en 1719, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare le 27 Août 1722, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi en 1735, tué le 7 Juin 1735, d'un coup de pied de cheval en commandant pour le Roi à Kirchheim, au-delà du Rhin, sans avoir été marié ;
4. Charles, Comte de Chabannes, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Colonel-Général, mort sans alliance au mois de Juillet 1749, à Saint-Mihiel en Lorraine, âgé de 55 ans ;
5. Marguerite, Religieuse, morte à la Madeleine de Tresnel, à Paris ;
6. Et Anne-Josèphe, née le 16 Octobre 1690, reçue à Saint-Cyr au mois de Janvier 1699, mariée, en 1707, à *François de la Queuille*, Seigneur de Pramenoux, fils de *Claude de la Queuille*, Vicomte de Châteaugay, dont une fille unique, mariée au Comte de *Langeac*, ci-devant Mestre-de-Camp du Régiment de Conti, Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roi.

XVII. Gilbert-Gaspard de Chabannes, Comte de Pionsat, né le 7 Septembre 1685, reçu Page de la Petite-Ecurie du Roi le 1er Janvier 1703, successivement Capitaine dans le Régiment des Gardes-Françoises, Colonel du Régiment de la Reine, Dragons, Brigadier des Armées du Roi, Maréchal-Général-des-Logis en Italie, des Armées de France, d'Espagne & de Savoie, combinées dans la guerre de 1734 & 1735, est mort en 1746. Il épousa, en 1708, *Philiberte d'Apchon*, fille de *Claude-Éléonor*, Marquis d'Apchon, premier Baron & Sénéchal d'Auvergne, qui lui a porté en mariage la Baronnie d'Apchon, dont :

1. Gilbert-Blaise, né le 3 Février 1712, Abbé de Saint-Méen en 1743, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Saint-Malo, qu'il remit au Roi. Il fut nommé Abbé de Notre-Dame de Bonport, Ordre de Cîteaux, en 1745, & a été député la même année à l'Assemblée générale du Clergé ;
2. Jean-Baptiste, qui suit ;
3. Joseph, Prieur de Nantes, Ordre de Saint-Benoît dans le Bugey, où il est mort jeune en 1738.

XVIII. Jean-Baptiste de Chabannes, né le 3 Octobre 1714, Comte de Pionsat & de Belabre, Comte d'Apchon, premier Baron d'Auvergne, Marquis de la Palisse par substitution & donation du feu Comte de Chabannes, son oncle, Cornette des Mousquetaires noirs en Mars 1740, Brigadier des Armées le 20 Mars 1747, Enseigne en 1752, Sous-Lieutenant en 1754, & ensuite Maréchal-de-Camp le 1er Mars 1758, s'est trouvé en Italie aux batailles de Parme & de Guastalla ; en Allemagne à celle de Dettingen, en 1743, où il fut blessé d'un coup de fusil à la jambe ; & en Flandre, à celle de Rocoux en 1746. Il sert depuis 30 ans, & a épousé, le 8 Mars 1743, *Marie-Olive Bernard de Coubert*, née le 14 Août 1727.

Digitized by Google

BRANCHE des Seigneurs de CHAMIANE.

XVI. THOMAS, dit le *Comte de Chabannes*, ſecond fils de GILBERT, I^er^ du nom, Comte de Pionſat, & de *Marie de Champfeu*, vivoit le 6 Décembre 1688. Il eut d'*Anne Boyer :*

1. JACQUES-LOUIS, Capitaine au Régiment de Bourbonnois, depuis Meſtre-de-Camp d'Infanterie, Aide-Maréchal-des-Logis de l'Armée du Roi, ſous les ordres du Prince de Conti, tué à la bataille de Cony le 5 Septembre 1744. Il étoit Seigneur de Chamiane, & n'a point été marié;
2. JOSEPH-GASPARD, né en 1702, Abbé de Valricher & Evêque d'Agen, après avoir été Agent général du Clergé, mort en 1767;
3. JACQUELINE, Abbeſſe de Bonlieu en 1729, & depuis de la Beniſſons-Dieu, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Lyon, morte;
4. Et GILBERTE, Abbeſſe de Beaumont, près de Clermont, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe de Clermont, morte.

BRANCHE des Comtes de DAMMARTIN.

IX. ANTOINE DE CHABANNES, Comte de Dammartin, Grand-Maître de France, troiſième fils de ROBERT, Seigneur de Charlus, mourut le 25 Décembre 1448. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Septembre 1439, *Marguerite de Nanteuil*, dont :

JEAN DE CHABANNES, qui épouſa 1° *Marguerite de Calabre*; & 2° *Suſanne de Bourbon*, remariée à *Charles*, Seigneur de *Boulainvilliers*, & de Beaumont-ſur-Oiſe. Du premier lit vint :

1. ANNE, née en 1485, morte après 1527, qui épouſa, en 1496, *Jacques de Coligny*, Seigneur de Châtillon-ſur-Loing.

Du ſecond lit ſont nées :

2. ANTOINETTE, morte en 1527, qui épouſa *René d'Anjou*, Seigneur de Mézières;
3. Et AVOIE DE CHABANNES, mariée, 1° en 1504, à *Edmond de Prie*, Baron de Buſançais; 2° à *Jacques de la Trémoïlle*, Chevalier, Seigneur de Mauléon; & 3° à *Jacques de Brizay*, Chevalier, Seigneur de Villegongis.

Ces trois filles ont porté dans les Maiſons où elles ſont entrées les grands Fiefs de cette branche, comme le Comté de Dammartin, & nommément la Terre de Saint-Fargeau dans la branche de *Bourbon-Montpenſier*.

La branche aînée des Seigneurs de *Curton* a toujours conſervé juſqu'à préſent les anciennes Terres patrimoniales, comme *Curton*, *Saint-Angeau*, *Rochefort*, & *Madic*, en Auvergne.

Les Rois LOUIS XI, CHARLES VIII, LOUIS XII, FRANÇOIS I^er^, HENRI II, CHARLES IX, FRANÇOIS II & HENRI III, ont honoré du titre de *Couſin* les Seigneurs de Chabannes.

Il y a de la Maiſon de Chabannes des bâtards légitimés, dans le Quercy & l'Auvergne, qui ont fait de fort bonnes alliances & avec des Maiſons diſtinguées, mais qui ne ſont que des bâtards reconnus.

Voy. ſur cette Maiſon le tom. VII de l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, pag. 129 & ſuiv., & Moréri.

Les armes : *de gueules, à un lion d'hermines, armé, lampaſſé & couronné d'or.*

* CHABANOIS, en Angoumois, Diocèſe de Limoges, Terre & Seigneurie poſſédée dans le X^e^ ſiècle par AIMARD, dont le fils JOURDAIN, fut à la première Croiſade en 1099. N..., fille & héritière de JOURDAIN, épouſa *Guillaume de Mathas*, dont le petit-fils GUILLAUME II, Comte de *Chabanois*, Seigneur de Confolent, vivoit vers 1200. ECHIVAT, II^e^ du nom, petit-fils de GUILLAUME II, mourut en 1283.

LAURE, ſa ſœur & ſon héritière, épouſa 1° *Raymond*, Vicomte de *Turenne*, & 2° *Simon de Rochechouart*, Seigneur de Tonnay-Charente, mort en 1316. *Jean de Rochechouart*, arrière-petit-fils de *Simon*, eut pour héritière ſa ſœur *Jeanne*, qui épouſa *Miles de Thouars*, Seigneur de Pouzaugues. *Miles II*, petit-fils de ce dernier, vivoit en 1419.

Catherine de Thouars, ſa ſœur, lui ſuccéda, & fut héritière de Chabanois, Confolent, Pouzaugues, &c. Elle vivoit en 1460, & épouſa JEAN DE VENDÔME, Vidame de Chartres, qui vivoit en 1460, & dont le fils JEAN III étoit qualifié *Prince de Chabanois* en 1481.

FRANÇOIS DE VENDÔME, arrière-petit-fils de JEAN III, mourut ſans poſtérité le 7 Décembre 1562, ayant vendu Chabanois à *Joachim de Monteſquiou*, dit de *Montluc*, qui mourut en 1567. *Blaiſe de Montluc*, Maréchal de France, frère de ce dernier, & ſon ſucceſſeur, mourut en Juillet 1573. *Adrien de Montluc*, ſon petit-fils, Comte de Carmaing, eſt qualifié *Prince de Chabanois*, dont les droits lui furent donnés par ſon aïeul, & mourut le 22 Janvier 1646.

Digitized by Google

Sa fille *Jeanne* fut ſon héritière, & elle mourut le 2 Mai 1657, ayant épouſé *Charles d'Eſcoubleau*, Marquis de Sourdis, dont la petite-fille *Angélique d'Eſcoubleau*, héritière de *Chabanois*, épouſa, le 24 mars 1702, *Gilbert Colbert-de-Saint-Pouange*, qualifié ſeulement *Marquis de Chabanois*. Voy. COLBERT.

CHABANS, en Périgord. Suivant un Mémoire dreſſé ſur titres, & envoyé par M. le Comte de *Chabans-de-Joumard*, demeurant auprès de la Chapelle-Faucher en Périgord, GUILLAUME, quatrième Comte de Poitiers & Duc d'Aquitaine, épouſa 1° la fille de *Guillaume*, dit *Longue-Epée*, Duc de Normandie, dont il eut un fils nommé *Guillaume*, qui fut, après lui, Duc d'Aquitaine & Comte de Poitiers; & 2° la fille du Comte de *Toulouſe*, dont il eut entr'autres enfans:

HUGUES DE POITIERS, à cauſe de ſa mère, & *Prince de Chabans*, à cauſe de l'apanage qu'il eut de ſon père, pour aller à la conquête de la Terre-Sainte, qui vendit la plus grande partie de ſes biens. Il épouſa, en 1098, la fille du Comte de *la Marche*, dont il eut:

GUILLAUME & LOUIS, qui ſuit. Tous deux prirent le nom de l'apanage de leur père, ſavoir: *Chabans de Chabans*, & gardèrent les armes de leur ancienne Maiſon, qui ſont: *de gueules, entouré de douze beſans d'or, au lion d'argent rampant, armé, lampaſſé & couronné d'or.*

I. LOUIS DE CHABANS, ſecond fils de HUGUES, Seigneur dudit lieu de Chabans, épouſa, en 1140, *Erminte*, fille du Comte de *Périgord*, dont:

II. CHARLES DE CHABANS, Seigneur dudit lieu, qui épouſa, en 1170, *Agnès de Pon*. Il eut:

III. ÉLIE DE CHABANS, Seigneur dudit lieu, marié, en 1203, à *Charlotte de Gontaut*, fille du Baron de Biron. Il eut:

IV. MATHIEU DE CHABANS, ce qui eſt prouvé par ſon teſtament des Calendes de Janvier 1281, & par un contrat de tranſaction du 6 des Ides de Juin 1257. Il fut Chambellan du Roi St. Louis, & épouſa *Almoïs Folcois*, fille de *Bernard*, Seigneur de Montagrier, dont:

V. ÉLIE DE CHABANS, II° du nom, qui eſt prouvé par le teſtament d'*Almoïs Folcois*, ſa mère, veuve de MATHIEU DE CHABANS, daté des Ides de Mai 1291. Il épouſa, en 1288, une *Rochechouart*, dont:

VI. MATHIEU DE CHABANS, II° du nom, qui épouſa, 1° par contrat du mercredi avant la Saint-Luc 1305, *Peyronne de la Tour-Blanche*; & 2° le mardi après la fête de la Sainte-Trinité 1322, *Marguerite de la Marche*. Il eut du premier lit:

VII. ADHÉMAR OU AIMAR DE CHABANS, qui épouſa, 1° le mardi après la fête de la Trinité 1322, *Agnès du Luc*; & 2° *Agnès Vigier de Juverlhac*. Il eut du premier lit:

VIII. ÉLIE DE CHABANS, III° du nom, qui, étant Grand-Pannetier, épouſa, le 3 Décembre 1402, *Anne Vigier*. Il eut:

IX. JEAN DE CHABANS, qui épouſa, en ſecondes noces, le 2 Juin 1439, *Catherine de Loſſe*. Ils eurent:

X. ADHÉMAR OU AIMAR DE CHABANS, II° du nom, qui épouſa, le 23 Février 1496, *Almoize Daitz de Meymi*, dont:

XI. CHARLES DE CHABANS, II° du nom, né en 1498, marié, le 9 Juin 1516, à *Marguerite de Farges*. De ce mariage naquit:

XII. PIERRE DE CHABANS, Chevalier de l'Ordre du Roi & premier Gentilhomme de ſa Chambre, qui employa preſque tout ſon bien au ſervice de HENRI III, du tems des guerres civiles, & mourut avant le 29 Décembre 1574. Il épouſa, le 16 Juillet 1554, *Louiſe Prévoſt de Sanſac*, & eut:

XIII. ANTOINE DE CHABANS, qui fut auſſi premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & eut le Gouvernement du Château & Marquiſat de Fronſac, qu'il avoit aſſiégé & pris pour HENRI IV. Il épouſa, le 24 Août 1588, *Philippe de Joumard*, dont:

XIV. GASPARD, Marquis de CHABANS, Capitaine de 50 hommes d'armes, ſous les ordres de M. de Saint-Preus, ſon beau-père. Il épouſa, le 26 Janvier 1615, *Henriette de Juſſac-d'Ambleville*, dont:

XV. ANTOINE, Marquis de CHABANS, né en 1626, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, ſervant ſous les ordres du Duc de Guiſe, à ſon expédition de Naples; marié 1° à *Marguerite Sabari*, Romaine de nation, & 2° en 1681, à *Suſanne de Loſſe*, nièce du Maréchal de Noailles. Il eut de ce ſecond mariage:

XVI. ANNET-JULES, Marquis de CHABANS, qui mourut le 24 Décembre 1752. Il épouſa, en Mai 1703, *Souveraine de Perry*, de la Maiſon de *Saint-Auvent*, dont:

Digitized by Google

1. Isaac, qui ſuit;
2. Léon-François, premier Capitaine de Grenadiers, avec brevet de Lieutenant-Colonel au Régiment de Poitou;
3. Jean, Abbé, Comte de Lyon, mort le 16 Octobre 1759;
4. Armand, dit *le Chevalier de Chabans*, Capitaine au Régiment de Poitou, tué à la bataille de Parme, le 29 Juin 1734;
5. François;
6. & 7. Deux filles, Religieuſes à l'Abbaye Royale de Ligneux en Périgord;
8. Et une autre fille, Religieuſe au Prieuré Royal de Saint-Pardoux, auſſi en Périgord.

XVII. Isaac, Comte de Chabans, Seigneur de la Chapelle-Faucher, de Meneſples, de Saint-Georges, &c., a épouſé, le 15 Juin 1730, *Dorothée de Marſange-de-Vaury*, Dame de Champelière & de Pérignac en Poitou. De ce mariage ſont nés:

1. Jean-Alexandre, Marquis de Chabans, Capitaine de Cavalerie au Régiment Dauphin, marié, le 12 Avril 1765, à *Marie de Loſſe*, Dame de la Borie-Fricard, de Chabans, de Bayac, fille de *Jean*, Vicomte de *Loſſe*, dont:

   Marie-Anne;
   Et Marie-Anne-Julie;

2. Annet-Joumard de Chabans, né le 14 Septembre 1732, Comte de Lyon, & Vicaire-Général de l'Evêché d'Autun;
3. Pierre de Chabans, ancien Lieutenant au Régiment de Poitou, enſuite Page de la Grande-Ecurie du Roi, retenu Ecuyer de ladite Ecurie, mort le 12 Mars 1764;
4. Armand, mort le 4 Avril 1779;
5. Dorothée, mariée, par contrat du 19 Février 1757, à *Henri*, Marquis de *la Faye*, Seigneur de la Martinie, de Douxat & de Chardeuil, dont deux enfans;
6. Et Marie, née en 1741, Religieuſe-Profeſſe au Prieuré Royal de Saint-Pardoux en Périgord.

BRANCHE
des Comtes de Richemont.

Pierre de Chabans épouſa, par contrat du 7 Avril 1729, *Françoiſe de la Garde*, dont:

1. François, Prêtre & Chanoine de la Cathédrale de Périgueux;
2. Nicolas, qui ſuit;
3. Marie-Blaise, mariée, par contrat du 26 Février 1748, à *Pierre*, Comte de *la Marthonie*, Seigneur de la Salle, mort ſans enfans;
4. Marguerite, mariée à *Jean-Baptiſte Souc de Plancher*, Seigneur, Baron de Berbiguières, Chevalier de Saint-Louis & ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Piémont. Ils n'ont pas d'enfans;
5. Et Renée, morte jeune.

Nicolas de Chabans, Seigneur, Comte de Richemont, de la Chapelle-Montmoreau & de Condat, épouſa, 1° par contrat du 15 Février 1762, *Thérèſe-Andrée-Angélique le Berthon*, fille d'*André-François*, premier Préſident au Parlement de Bordeaux; & 2° par contrat du 23 Juin 1765, *Eliſabeth-Catherine d'Aloigny*, fille de *Thomas*, Marquis d'Aloigny, Seigneur de Villars, la Rolphie & du Puy-Saint-Aſtier. Il eut du ſecond lit:

1. André-Jacques-Hyacinthe-François, né le 31 Mars 1767;
2. Et René-Jean-Paul-Antoine, né au mois de Juin 1768.

Les armes: *d'azur, au lion d'or enclos dans une orle de onze beſans de même.* Supports: *deux lions.* Cimier: *une couronne de Comte.*

CHABENAT, Seigneur de Bonneuil & de la Malmaiſon, famille noble dont étoit

Etienne de Chabenat, Seigneur de Bonneuil-ſur-Marne, Vicomte de Savigny, Baron de Nouan, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Introducteur des Ambaſſadeurs, qui mourut le 24 Avril 1680, laiſſant de *Madeleine Petit-de-Paſſy:*

Michel de Chabenat, Seigneur de Bonneuil, Introducteur des Ambaſſadeurs, marié à *Catherine-Charlotte le Febvre-de-la-Malmaiſon*, dont:

Louis-Etienne de Chabenat, Seigneur de Bonneuil & de la Malmaiſon, Conſeiller au Parlement depuis le 5 Août 1716, mort à Paris le 6 Décembre 1747, dans la 53e année de ſon âge, laiſſant de *Marie-Madeleine Boucher*, morte le 8 Mars 1742:

1. André-Charles-Louis, reçu Conſeiller au Parlement le 21 Août 1744, marié, en 1761, à N. . *Jaſſaud;*
2. N... de Chabenat, Officier dans le Régiment des Gardes-Françoiſes;
3. Et N... de Chabenat, qui n'étoit pas encore pourvu en 1747.

Les armes: *d'argent, à trois penſées au naturel, tigées & feuillées de ſinople; au chef d'azur, chargé d'un ſoleil d'or.*

CHABERT. La famille des Seigneurs de Pontauvart, en Normandie, Election de Coutances, du nom de *Chabert*, maintenue dans

Digitized by Google

ſon ancienne Nobleſſe, porte : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au bâton d'argent paſſé dans trois couronnes ducales d'or ; aux 2 & 3 de gueules, à la bande d'argent, chargée de trois rocs d'échiquier de ſable.*

Nous ignorons ſi les Seigneurs du *Meſnil* qui ont été établis à Hodan en Braye, & ſi ceux de *Granvillet* établis en Limouſin ſubſiſtent. Mais nous trouvons encore dans l'*Hiſtoire hér. de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, pag. 248 & 249, deux familles dans la Ville de Toulon du nom de *Chabert* d'ancienne Nobleſſe, maintenues en conſéquence, & qui ont donné nombre d'Officiers diſtingués dans la Marine ; l'une a poſſédé une partie de la Seigneurie de la Garde. A cette famille appartenoit

N... DE CHABERT, qui laiſſa :

N... DE CHABERT, qui ſuit ;

Et N.... DE CHABERT, marié à *Charlotte de Pontevès de Giens*, fille de *François*, Seigneur de Giens, & de *Catherine d'Andrea*, dont :

N... DE CHABERT, veuve de N... Vicomte de *Berghes*.

N... DE CHABERT eut pour fils :

JOSEPH-FÉLIX DE CHABERT, Sous-Commiſſaire de la Marine.

Cette Maiſon eſt alliée aux familles de *Thomas-la-Garde*, de *Gaillard* & de *Pontevès-Giens*.

Les armes : *de gueules, au ſautoir d'argent.*

Quant à l'autre famille alliée aux Maiſons de *Noble-du-Reveſt*, de *Cuos-Cogolin* & de *Burgues*, employée dans les catalogues des Gentilshommes du Ban & Arrière-Ban, & dont la qualité de *Chevalier* eſt reconnue admiſe par les Cours ſouveraines dans divers actes, ſoit d'hommage au Roi ou autres, comme dans la citation que nous en avions faite dans le tome IV, ou premier du Supplément de la première Edition de ce Dictionnaire, nous avions renvoyé les lecteurs à l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, il eſt indiſpenſable de les avertir qu'outre le peu de connoiſſance, qu'ils verront par eux-mêmes, que l'auteur de ce Livre avoit de cette famille, puiſqu'il avoue qu'il n'en avoit vu aucun titre, il y a fait une erreur que nous avons répétée par rapport aux émaux des armoiries, & que nous devons corriger avec d'autant plus de raiſon, que notre première citation juſtifie le fondement de la précaution que les deux repréſentans actuels de cette famille prirent dès l'année de la publication du livre. Ils s'adreſſèrent à l'Aſſemblée de la Nobleſſe de Provence, pour lui faire remarquer que le préjudice que pouvoit porter à leur véritable état, dans l'ordre de la Nobleſſe, un article auſſi brièvement & vaguement conçu, & même avec une faute eſſentielle dans la gravure des armes, dans un ouvrage qui étant dédié à cette même Aſſemblée, ſembloit emporter ſon approbation, ne pouvoit être bien ſuppléé que par une déclaration bien émanée d'elle, portant un témoignage authentique des caractères diſtinctifs de l'ancienne Nobleſſe de leur famille.

La déclaration fut en effet expédiée le 22 Août 1768, par Meſſieurs les Syndics du Corps de la Nobleſſe, portant, que ſur la connoiſſance certaine qu'ils en avoient ſur les titres qui leur avoient été repréſentés en original, & ſur ce qu'ils en avoient vû dans les regiſtres publics, la famille de *Chabert*, établie à Toulon, & dont ſont iſſus les deux Requérans, eſt *noble d'ancienne extraction & lignée de nom & d'armes ;* & que ſes armoiries, ainſi qu'on les voit en divers monumens authentiques, exiſtans dans ladite ville, ſont *d'argent, à la herſe ſarraſine de gueules ; l'écu timbré d'un caſque*, tel que le portent les Chevaliers, *ſoutenu par des hommes cuiraſſés & armés à l'antique, ayant leurs lances ornées de cornettes.* Cimier : *une main tenant une maſſue.* Deviſe : POSTES PORTASQUE REFREGIT.

Le repréſentant de la branche aînée eſt, comme on le voit dans le Nobiliaire cité, JOSEPH-BERNARD, Marquis de CHABERT, Capitaine de Frégates du Roi, Membre des Académies royales des Sciences de Paris & de Breſt, de celles de Londres, de Berlin & de Bologne, Chevalier de Saint Louis, Grand-Croix de ceux de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, honoré à la Cour de Naples des grandes entrées de la Chambre.

Le repréſentant de la branche cadette eſt ANNIBAL-MICHEL DE CHABERT-DE-BURGUES, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, Chevalier du même Ordre de Saint-Louis, dont la fille aînée, MARGUERITE-JOSÈPHE DE CHABERT, eſt actuellement une des Demoiſelles que Sa Majeſté fait élever à Saint-Cyr.

Il y a de fortes préſomptions que toutes

Digitized by Google

les familles actuelles d'ancienne Nobleſſe du nom de *Chabert*, quoique établies dans des Provinces éloignées, ſont autant de branches de l'ancienne Maiſon de ce nom connue avec diſtinction en Dauphiné dans les XIV^e & XV^e ſiècles.

Quant à la différence de leurs armes, on ſait que dans beaucoup de familles il y a autant d'écuſſons que de branches. Les deux dernières familles que nous venons de citer, en ſont un exemple d'autant plus frappant, qu'indépendamment de leur réſidence dans la même Ville, chacune prouve de ſon côté ſon ancienne Nobleſſe & ſa parenté réciproque par pluſieurs papiers domeſtiques, où le degré de leur ſéparation eſt ſeulement incertain, & cependant leurs armes ſont tout à la fois différentes de leur tronc & entr'elles.

CHABESTAN, Maiſon très-ancienne du Dauphiné, qui a donné ſon nom à une Terre au Diocèſe de Gap, érigée enſuite en *Comté*.

GUIGUES CHABESTAN vivoit au XIII^e ſiècle; & par acte du 4 des Calendes de Décembre 1233, il eſt qualifié noble *Guigues de Chabeſtan*, Seigneur dudit lieu, Chevalier, en latin *Miles*, qualité qui ne ſe donnoit qu'à la haute Nobleſſe, & même aux Dauphins, dit Chorier, dans ſon *Hiſtoire du Dauphiné*, p. 836 & 838.

Par ce même acte, qui eſt une tranſaction en latin, ſur parchemin, qui exiſte en entier, malgré ſa vétuſté, noble GUY ou GUYT DE CHABESTAN, *Miles*, & noble JEAN DE CHABESTAN, *Miles*, tous deux fils de noble GUIGUES DE CHABESTAN, Seigneur dudit lieu (ils ſont tous trois ainſi qualifiés), étant en conteſtation & procès pour un ſupplément de légitime, tranſigent; & GUY s'oblige de payer dans quatre ans, & en quatre payemens égaux, à JEAN, ſon frère, qui ſe plaignoit d'avoir été grandement grevé ou lézé par le dernier teſtament de leur père, les frais dudit procès, & 4000 ſols Viennois pour compléter tous les droits de JEAN ſur les biens paternels, ce qui fut ſtipulé & accordé par l'entremiſe & par le Conſeil de noble *Bertrand d'Agoult*, Chevalier (*Miles*), Seigneur de Miſon, leur parent, préſent, & de pluſieurs autres de même y dénommés; ledit acte paſſé par *Bertrand Rolandi*, Clerc d'Aſpres & Notaire public, par autorité Apoſtolique, Impériale & Delphinale, au Château de *Chabeſtan*, ſous les indictions précédentes, c'eſt-à-dire l'an de l'Incarnation du Seigneur 1233, & le 4 des Calendes de Décembre, ſous le Pontificat de GRÉGOIRE IX, ſous l'Empire de FRÉDÉRIC & ſous le règne de GUIGUES, Dauphin, Comte de Viennois & d'Albon.

I. GUIGUES DE CHABESTAN, ci-deſſus mentionné, & vivant au XIII^e ſiècle, eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. GUY, qui ſuit;
2. Et JEAN, qui a fait la branche de *Chabeſtan de Montoſeur*, dont la poſtérité a ſubſiſté long-tems avec honneur, & qui eſt éteinte. Allard en parle dans ſes généalogies.

II. GUY DE CHABESTAN eut de *Montorline de Méouillon*, fille de *Hugues* Baron de Méouillon (les Barons de Méouillon étoient Souverains en Dauphiné, voy. Chorier, dans ſon *Hiſtoire*, pag. 778), FOULQUES, qui ſuit, comme il conſte par un Cadaſtre de 1225, des Terres de Ribeiret & de Sorbiers, dès-lors & encore à préſent dans cette Maiſon.

III. FOULQUES DE CHABESTAN épouſa, en 1260, *Marie de Rivière*, d'une ancienne Maiſon de Dauphiné (voy. Allard & Chorier), fille de *N.... de Rivière*, Seigneur de Bruis & de Sainte-Marie, par ſa femme *N.... d'Alauzon*. Il eut :

IV. CLAUDE DE CHABESTAN, qui épouſa, en 1296, *Juſtine de la Tour*, dont :

V. BERTRAND DE CHABESTAN, I^er du nom, qui épouſa, en 1340, *Biette d'Agoult*, fille d'*Amédée*, Seigneur de la Baume-des-Arnauds, & eut :

VI. BERTRAND DE CHABESTAN, II^e du nom, qui épouſa *Claudine de Révillaſc*, fille de *N.... de Révillaſc*, dont ANTOINE qui ſuit. Les *Révillaſc* ſont venus de Piémont en Dauphiné, & on tient qu'ils deſcendent de l'illuſtre Maiſon des *Colonne*, Romains. Voy. Allard.

VII. ANTOINE DE CHABESTAN, I^er du nom, marié, en 1385, à *Alix de Montalin*, eut :

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. Et CATHERINE, mariée, en 1420, à *François de Bonne*, Seigneur de Leſdiguières, biſaïeul du Connétable. Voy. LESDIGUIÈRES. *Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, par le P. Anſelme.

VIII. ANTOINE DE CHABESTAN, II^e du nom, épouſa, en 1416, *Jeanne de Caſtillon*, dont :

1. ANTOINE, qui ſuit;

Digitized by Google

2. Guillaumette, mariée, en 1454, à *Pierre du Pilhon;*
3. Et une autre fille, mariée à *N.... de Révillasc.*

IX. Antoine de Chabestan, III^e^ du nom, épousa, en 1466, *Marguerite du Pilhon*, fille d'*Arnaud* (*de Apillione*, disent les actes latins, voy. la Généalogie par Chorier & par Allard), au Diocèse de Die, & d'*Agnès Faure de Boulogne*. De ce mariage vint :

X. Claude de Chabestan, Seigneur du Pilhon, qui épousa, en 1482, *Radegonde de Rivière*, dont :

1. & 2. Vincent, qui suit, & Humbert.

XI. Vincent de Chabestan, Seigneur du Pilhon, épousa, en 1517, par contrat passé devant *Gabriel Armand*, Notaire de Serres, *Louise d'Alauzon*, fille de *Gerenton d'Alauzon*, & sœur de *Geneviève*, qui fut mariée à *Claude Bérenger*, Seigneur du Pipet, comme il conste par le testament de *Gerenton d'Alauzon*, en faveur de Vincent de Chabestan, son gendre, en date du 13 Mai 1355, par *Barillon*, Notaire de Saint-André. Il eut :

XII. Antoine de Chabestan, IV^e^ du nom, qui épousa, en 1557, *Jeanne de Bouvard*, fille de *Guillaume*, d'une Maison très-noble venue de Franche-Comté en Dauphiné. Voy. Chorier & Allard. De ce mariage vinrent :

1. Louis, qui suit;
2. Sébastienne, mariée à *N.... de Beaumont de la Motte-Chalençon;*
3. Et Claire, mariée à *Christophe Blain-de-Maral*, Seigneur du Poët & de Crochan.

XIII. Louis de Chabestan-d'Alauzon. Le 5 Décembre 1553, il fut ordonné par Henri II, Roi de France, aux Baillis de Gap & des Baronnies, de faire payer à *notre cher & féal amé* Louis de Chabestan-d'Alauzon, Capitaine de 200 hommes de pied, & Lieutenant de 50 hommes d'armes, les droits seigneuriaux & services que les Vassaux de Ribeiret ont coutume de lui payer & à ses prédécesseurs, nonobstant qu'il n'apparoisse de titres perdus & anéantis par les guerres & autres infortunes. Cet ordre est le septième du règne du Roi. On le trouve dans les Archives du Château de Ribeiret, appartenant à présent au Marquis de Champoléon par sa femme, héritière de la Maison. On y trouve aussi une commission de Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, de 1588, en faveur dudit Louis de Chabestan-d'Alauzon, pour lever 100 hommes de pied, & une de Mestre-de-Camp de Cavalerie de Henri IV, de 1601; une autre en faveur de Pierre, son fils, du 3 Novembre 1621, pour lever 100 hommes de pied; & une en faveur de François-Ignace de 1656, pour une Compagnie de Chevaux-Légers au Régiment de Bissy. Il épousa, en 1583, par contrat passé devant *le Baud*, Notaire, *Claudine de Morges*, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu, de Ventavon, de Lespine & autres places, d'une branche de la Maison de *Bérenger* (voy. la Généalogie dans Chorier, Allard, ses *Tables Généalogiques*, &c.), & de *Claire de Pelissier de Saint-Ferréol*. Il en eut :

1. Louis, mort jeune. Il fut Capitaine de 200 hommes de pied & de 50 hommes d'armes, & Mestre-de-Camp de Cavalerie;
2. Et Pierre, qui suit.

XIV. Pierre de Chabestan-d'Alauzon, Capitaine de 100 hommes, épousa, en 1623, *Leriane de Prisis*, & eut :

1. François-Ignace, qui suit;
2. Alexandre, qui a fait branche à Carpentras;
3. N.... Prévôt de l'Eglise de cette Ville;
4. N.... surnommé *le brave Sorbiers;*

Et plusieurs filles.

XV. François-Ignace de Chabestan-d'Alauzon, I^er^ du nom, Seigneur de Ribeiret, de Sorbiers & autres places, épousa 1° *Marie de Faure-de-Boulogne*, fille de noble *N.... Faure-de-Boulogne*, Seigneur de Saint-Secre, & de *N.... d'Urre;* 2° *Alexandrine d'Achard de Ferrus*, fille de *Charles*, Seigneur de Sainte-Colombe, Chauvat & autres places, & d'*Isabeau de Gay;* 3° une veuve, dont il n'eut point d'enfans; & 4° *Marie de Blocard-de-Rahégude*. Du premier lit vint :

1. Jean, Capitaine au Régiment d'Auvergne, tué jeune au siège de Fontarabie, sans alliance.

Du second lit est issu :

2. Pierre-Dominique, qui suit.

Et du quatrième lit naquirent :

3. François-Ignace, rapporté après la postérité de son aîné;
4. & 5. Et deux autres garçons, appelés *Chevaliers de Chabestan*, Capitaines de Grenadiers, l'un dans le Régiment de Montconseil, & l'autre dans celui de Médoc, tous deux tués dans les dernières guerres sans avoir été mariés.

XVI. Pierre-Dominique de Chabestan-

Digitized by Google

d'Alauzon, Chef des noms & armes, marié, en 1700, à *Anne de Fournier de Chauvert*, fille de *Lambert*, Capitaine au Régiment de l'Alteſſe, & de *Françoiſe Joſſerand de Pertuis*. (*Fournier de Chauvert* eſt une branche de la Maiſon de ce nom, M. le Marquis d'*Aultanne*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, eſt l'aîné de cette Maiſon.) De ce mariage ſont iſſus :

1. Joseph-Ignace, Seigneur de Sorbiers & de Montvert;
2. Et Augustin, Prêtre, Docteur en Théologie & Prévôt de l'Egliſe Royale de Guerrande en Bretagne, & devenu aîné par la mort de ſon frère, qui n'a point laiſſé d'enfans.

XVI. François-Ignace de Chabestan-d'Alauzon, II^e^ du nom, Seigneur de Ribeiret, a épouſé, en 1724, *Marie de Serre de Roche-Colombe*, nièce de *N.... de Serre de Roche-Colombe*, mort Lieutenant de Roi, & Commandant de Metz, dont :

N.... mariée au Marquis de *Champoléon*, Capitaine au Régiment des Cuiraſſiers du Roi, dont une fille auſſi unique.

De la branche cadette de cette Maiſon, il ne reſte que

Joseph-François de Chabestan-d'Alauzon, fort âgé en 1765, dont :

Un fils unique, mort ſans enfans, marié à *Marie-Jacqueline de Villefranche*, filleule du Chevalier de Saint-George, père du Cardinal d'Yorck, réſidant à Rome.

Tous les papiers concernant la Nobleſſe de *Chabeſtan* ſont au Château de ce nom. Deux cadets de cette Maiſon ſe ſont ſignalés au ſiège de Candie, dit Allard dans ſa Généalogie. César & Jean de Chabestan s'y diſtinguèrent, & parurent être les plus braves, dit Chorier. L'un étoit Commandant de la Place, & l'autre fut ſurnommé Chabestan-le-Balafré. On obſerve auſſi que tous ont pris la qualité de *Nobles* & de *Chevaliers*, & que Louis de Chabestan-d'Alauzon y a ajouté celle de *Haut & Puiſſant Seigneur*, ce qui a été ſuivi par les autres.

Les alliances de la Maiſon de Chabestan ſont avec *Méouillon*, fondue dans celle de *Grolée-Viriville*, pluſieurs fois avec *Agoult*, *Bonne-Leſdiguières*, *Rivière*, *Morges*, branche de *Bérenger*, *Caſtillon*, *Révillaſc*, *la Tour-du-Pin*, *Gruel*, *Urre*, *du Pilhon*, *Faure*, *Boulogne*, *Bouvard*, *Achard de Sainte-Colombe*, &c.

Les armes : *d'azur, au lion d'or armé & lampaſſé de gueules, accompagné en chef de ſix étoiles d'or.* Supports : *deux griffons.*

CHABEU ou CHABEUF, en Breſſe, ancienne Maiſon éteinte, qui a formé quatre branches. La première, celle des Seigneurs de *Saint-Trivier* en Dombes, dont elle prit le nom, & qui s'eſt éteinte dans une fille mariée aux Seigneurs de *Lugny* & de *Ruffey*. La ſeconde eſt celle des Seigneurs de l'*Abbergement* en Breſſe. La troiſième, celle des Seigneurs de *Chazelles* en Dombes. Et la quatrième, celle des Seigneurs de *la Colonge* & de *la Tour-de-Pronneins*. Voici ce qu'un manuſcrit nous apprend de la dernière.

Jean de Chabeu, Chevalier, Seigneur de la Tour-de-Pronneins, vivoit en 1400. Il épouſa *Jeanne de Feillens*, fille & héritière d'*Antoine*, Seigneur de Feillens, & d'*Etiennette de Bletterans*, dont :

1. Jean, qui ſuit;
2. Guillaume, Seigneur de la Tour-de-Pronneins, auteur de la branche des Seigneurs de *la Colonge*, rapportée ci-après;
3. Catherine, mariée à *Guillaume de Melin*, Seigneur de Thoiria;
4. Et Lionnette, Religieuſe à Neuville.

Jean de Chabeu, II^e^ du nom, Seigneur de Feillens, mort en 1466, avoit épouſé, au mois de Novembre 1443, *Marguerite de Botheon*, dont :

Jean de Chabeu, III^e^ du nom, Seigneur de Feillens & de Becerel, Ecuyer, Pannetier ordinaire de la Ducheſſe de Savoie en 1494, qui épouſa 1° *Antoinette de Laye*, fille de *Pierre*, Seigneur de Meximieux en Dombes, & de *Marguerite de Chavanne*, ſa ſeconde femme; & 2° *Louiſe de Ferlay*, veuve de *Jean*, Seigneur de *Verfey*, & fille de *Claude*, Seigneur de Sathonay, & de *Louiſe de Luyrieux*. Du premier lit naquirent :

1. Humbert, qui ſuit;
2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Becerel*, rapportée ci-après;
3. Antoinette, Prieure de Saint-Thomas en Forez;
4. Marguerite, mariée, en 1498, à *Balthaſar de Craus*, Seigneur dudit lieu en Savoie;
5. Et Claire, mariée 1° à *François*, Seigneur de *Verfey*; 2° à *Philibert de Laye*, Sei-

Digitized by Google

gneur de Treyverney; & 3° à *Claude de la Tonnière*, Seigneur de Peycien en Bugey.

Il eut du ſecond lit :

6. Anne, morte ſans alliance;
7. Et Françoise, mariée à *Louis de Pingon*, Seigneur dudit lieu, Ambaſſadeur pour le Duc de Savoie en Suiſſe, fils de *Louis*, Conſeiller d'Etat du même Duc de Savoie.

Humbert de Chabeu, Seigneur de Feillens & de Verſey, fit le voyage de Jéruſalem en 1521, & fut fait Chevalier du Saint-Sépulcre. Il mourut en 1541, & laiſſa de *Catherine de Monſpey*, fille de *Jacques*, Seigneur de Beoſt, & de *Françoiſe de Boulainvilliers* :

1. François, qui ſuit;
2. Claude, Seigneur de Verſey, mort ſans alliance;
3. Jacques, Chevalier de Malte;
4. Claudine, Prieure de Saint-Thomas en Forez;
5. Claire, mariée, en 1557, à Philibert de Chabeu, Seigneur de la Colonge;
6. & 7. Jacqueline & Françoise.

François de Chabeu, Seigneur de Feillens, de Verſey & de Saint-Dizier-le-Déſert, mourut en 1591. Il épouſa, en 1568, *Hélène d'Aguerre*, Dame de Longes, fille de *Guillenton d'Aguerre*, Seigneur de Marquiny-au-Bois, & de *Madeleine de la Fontaine*. Il laiſſa :

1. Isabeau, Dame de Feillens, mariée 1° à *Claude*, Baron de Chandée; & 2° à *Antoine de Champier*, Seigneur de la Favergne, Bailli de Bugey;
2. Et Lucrèce, Dame de Longes, mariée 1° à *François-Aymé de la Forêt*, Seigneur de Gramont, mort en 1603; & 2° en 1611, à *Philippe Dinet*, Seigneur de Saint-Romain, frère de *Gaſpard*, Evêque de Mâcon.

BRANCHE des Seigneurs de Becerel.

Jean de Chabeu, Seigneur de Becerel, ſecond fils de Jean III° du nom, & d'*Antoinette de Laye*, ſa première femme, fit hommage, le 5 Août 1516, de la Seigneurie de Becerel au Roi François I^er^, & mourut en 1550. Il épouſa, le 22 Janvier 1531, *Françoiſe de Civria*, remariée à *Jean*, Seigneur du Planet, fille de *Claude*, Seigneur de Civria & de *Jeanne de Beaupont*, & laiſſa :

1. Claude, qui ſuit;
2. 3. & 4. Jeanne, Léonarde & Egyptienne.

Claude de Chabeu, Seigneur de Becerel, épouſa, 1° le 5 Septembre 1580, *Louiſe de la Geliere*, Dame de Cornaton, veuve de *Claude Becerel*, Seigneur de Marlia, & fille de *Claude de la Geliere*, Seigneur de Cornaton, & de *Jacqueline de Rogemont*; & 2° *Péronne de Puget*, fille de *Humbert*, Seigneur de Vernay, Capitaine de 50 Lances en Savoie, & de *Lucrèce de Vionnet*. Il eut du premier lit :

1. Philibert, mort ſans alliance.

Et du ſecond lit :

2. Marc-Antoine, Seigneur de Becerel, mort ſans avoir été marié, au ſiège de Caſal, fait par le Marquis de Spinola;
3. Philiberte, mariée à *Claude-Gaſpard Bachet*, Seigneur de Meſiria;
4. Louise, Supérieure au Couvent des Urſulines de Châtillon-lez-Dombes;
5. & 6. Jeanne & Catherine, mortes filles.

BRANCHE des Seigneurs de la Colonge

Guillaume de Chabeu, Seigneur de la Tour-de-Pronneins & de Merages, ſecond fils de Jean I^er^ du nom, & de *Jeanne de Feillens*, vivoit en 1470. Il épouſa *Claudine Maréchal*, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Tour, &c., & de *Catherine de Corneiſſia*, dont :

Georges de Chabeu, Seigneur de la Colonge, de la Tour-de-Pronneins & de Cartelet en Dombes, Lieutenant-Général pour le Roi en Beaujolois & Dombes, ſous le Maréchal de Saint-André, qui épouſa *Guillemette de Fougères*, Dame de Teyſé, fille de *Philippe*, & de *Jeanne de Varey*, dont :

1. Philibert, qui ſuit;
2. François, Chevalier de Malte, dont les preuves furent faites en 1555;
3. Guillaume, mort jeune;
4. Antoinette, mariée à *Jacques de la Fontaine*, Seigneur de la Veyſe;
5. Et Elie, mariée à *Antoine de Louvat*, Seigneur de Champolon.

Philibert de Chabeu, Seigneur de la Colonge, de Merages & de la Tour-de-Pronneins, épouſa, 1° en 1557, Claire de Chabeu, ſa parente, fille de Humbert, & de *Catherine de Monſpey*; & 2° *Catherine de Saint-Paul*, Dame de Montgaland. Il eut du premier lit :

1. Jacques, Seigneur de la Colonge, mort ſans avoir été marié;
2. Claudine, mariée 1° à *Jean*, Seigneur de

Digitized by Google

la Mayſe & de la Gardette; & 2° à *Jean de Luyrieux*, Seigneur de Montnerau.

Du ſecond lit vint :

3. Et FRANÇOISE.

C'eſt ce que nous ſavons ſur cette ancienne famille éteinte, qui portoit pour armes : *d'or, à la bande de gueules.*

CHABIEL DE MORIÈRE, en Poitou, originaire d'Eſpagne. RODRIGUE CHABIEL, ſe trouvant Officier-Commandant dans une place de la domination Eſpagnole, priſe d'aſſaut par les François, ne fut redevable de la vie qu'à la clémence du Général, qui ne mit d'autre prix à ſa conſervation, qu'un engagement de paſſer au ſervice de France. Or il obtint une charge de Commiſſaire Provincial d'Artillerie, s'y maria; & déſirant y faire un établiſſement ſolide à ſes enfans, il obtint, au mois de Mai 1634, des lettres de naturalité. Il eut :

1. CHARLES, qui ſuit;
2. Et HENRI-CHARLES, Prieur de Labourdière.

CHARLES CHABIEL épouſa, par contrat du 9 Juillet 1661, *Jeanne Herboreau*. Il eſt avec ſon père dans ce contrat de mariage, qualifié de *Meſſire*. Ses enfans furent :

1. JEAN, qui ſuit;
2. CLAUDE, rapporté après ſon aîné;
3. Et ANDRÉ, mentionné après ſes deux frères.

JEAN CHABIEL, né le 25 Octobre 1663, prit le parti de la robe, & épouſa, le 23 Novembre 1699, *Marguerite Poupeau*, dont :

JEAN-MATHIEU CHABIEL, baptiſé en Octobre 1700, Lieutenant dans le Régiment de Miromenil. Il quitta le ſervice à la paix qui ſuivit la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne, & qui occaſionna une réforme conſidérable dans les troupes; ce qui l'obligea à prendre le parti de la robe & d'exercer juſqu'à ſa mort, arrivée le 12 Mai 1743, une charge de Procureur du Roi, à Poitiers. Il épouſa, en ſecondes noces, par contrat du 10 Septembre 1731, *Marguerite Charet*, fille de *Marc-Antoine Charet*, Ecuyer, Sieur de la Marſandrie, dont il a eu :

1. HUGUES-LOUIS, Capitaine au Régiment de Lorraine, tué en 1760, à la bataille de Vandavachy, près Pondichéry;
2. Et JEAN-MATHIEU CHABIEL DE MORIÈRE, né poſthume le 6 Octobre 1743.

CLAUDE CHABIEL, Seigneur de la Motte-Bureau, ſecond fils de CHARLES, commença d'abord à ſervir dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes à Longwy; il y reſta l'eſpace de 3 années, & le 1er Décembre 1691, il obtint une commiſſion de Sous-Lieutenant dans le Régiment de Boufflers, Compagnie de Pimodan; le 21 Mars 1693 il monta à la place de Lieutenant dans le même Régiment; le 22 Janvier 1697, il fut pourvu de celle de Capitaine dans le même Régiment, qui devint Miroménil; réformé à la paix à la ſuite de ſon Régiment, & remplacé le 1er Mars 1701 dans le ſecond Bataillon, il paſſa à l'Aide-Majorité le 16 Octobre 1704; fut bleſſé en 1691 au ſiège de Namur, de l'éclat d'une bombe, & s'eſt trouvé au combat de Steinkerque, au ſiège d'Ath, à celui de Valence, en Italie, à ceux de Satatiare, de Monteſſarto & de Barcelone. Le ſiège de Lérida lui fut fatal par une bleſſure qu'il y reçut, il ſervit à la bataille d'Almanza; enfin ſes jours échappés à tant de périls furent terminés au ſiège de Béthune. Il y fut tué le 11 Août 1710, à la tête de la Compagnie des Grenadiers, dont il étoit Capitaine. Il a laiſſé de *Charlotte Ragonneau :*

MARIE-JEANNE-FRANÇOISE CHABIEL DE MORIÈRE, mariée, le 21 Décembre 1735, à *Aimard-Iſidore de Moulins*, Comte de Rochefort. Voy. MOULINS DE ROCHEFORT.

ANDRÉ CHABIEL, troiſième fils de Meſſire CHARLES CHABIEL DE MORIÈRE, né le 3 Octobre 1667, commença à ſervir en 1691, dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes de la Citadelle de Strasbourg; il en eſt ſorti en 1692 pour remplir la place de Sous-Lieutenant au Régiment de Boufflers; en 1694, il y a obtenu le grade de Lieutenant; en 1701, il a quitté le Régiment de Boufflers, devenu Miromenil, pour former une Compagnie dans celui de Maiſontiers, alors nouvellement créé; au mois de Juin 1704, il parvint à la Majorité, & en devint Lieutenant-Colonel au mois d'Octobre 1710; & après avoir été décoré de la Croix de Saint-Louis, il mourut au lieu de Chaux près Bedfort, le 2 Janvier 1733. Il avoit épouſé, le 24 Avril 1709, *Jeanne-Marie Noblat*, veuve de Meſſire *François de Beaujeu*. Il eſt qualifié dans ſon contrat de mariage d'*Illuſtre André Chabiel de Morière*, & a laiſſé pour enfans :

1. ALEXANDRE-MELCHIOR, qui ſuit;
2. Et JEAN-FRANÇOIS CHABIEL DE MORIÈRE,

Digitized by Google

Chanoine de la Collégiale de Bedfort, en Alſace.

ALEXANDRE-MELCHIOR CHABIEL DE MORIÈRE, né à Bedfort le 4 Février 1716, Seigneur de Sevigny en Champagne, fut deſtiné à courir la même carrière que ſes ancêtres. Dès l'âge de 13 ans il eut une Lieutenance de Milice au Bataillon de la Haute-Alſace; ſa commiſſion eſt du 1er Mai 1729. Le 11 Mai 1734 il entra Sous-Lieutenant dans le Régiment d'Enghien, le 16 Décembre ſuivant il parvint à la charge de Lieutenant, & le 6 Août 1740 il paſſa à une Compagnie. Ses ſervices diſtingués lui firent mériter la Croix de Saint-Louis, & il en fut décoré le 4 Août 1747, après la bataille de Lawfeld. Le 3 Septembre 1759, après la bataille de Minden, il devint Capitaine de Grenadiers, & le 16 Mars 1760 il fut fait Lieutenant-Colonel dans le même Régiment: il s'eſt trouvé pendant le cours de ces ſervices à ſept batailles, où le Régiment d'Enghien s'eſt diſtingué, à cinq ſièges du premier ordre, à deux forcemens de lignes; & enfin il a été d'une quantité de détachemens de guerre où l'on a combattu. La paix lui ayant procuré plus de tranquilité qu'il n'en avoit eu juſqu'alors, il a épouſé, par contrat du 18 Mai 1764, *Marie-Florence-Joſèphe Fabry*, fille de *François-Joſeph Fabry*, Procureur-Général & Domanial de M. le Duc d'Orléans, dont:

Un fils, né en 1766.

Les armes: *d'azur, à trois pommes de pin d'or, poſées 2 & 1.*

CHABO DE L'ECHERENNE: *d'azur, à trois fleurs-de-lys d'argent, au chef du ſecond, chargé d'un lion iſſant de ſable.*

CHABOT, ancienne Maiſon du Poitou, connue depuis

I. GUILLAUME CHABOT, qui vivoit en 1040. Il eſt nommé avec *Guillaume*, Duc de Guyenne, & autres grands Seigneurs du Poitou, dans l'acte de fondation de l'Abbaye de la Trinité de Vendôme, faite par *Geoffroy Martel*, Comte d'Anjou. On croit qu'il eut pour enfans:

1. THIBAUT, qui ſuit;
2. ITHIER, Evêque de Langres en 1052, mort vers 1073;
3. LEZIN, qui ſuivoit la Cour du Roi PHILIPPE Ier en 1072;
4. EUDES, nommé dans un titre de l'Abbaye de Vendôme de 1086;
5. PIERRE, nommé dans le même titre, avec *Perrenette*, ſa femme, THIBAUT, PIERRE, dit *la Tour*, BAYARD & RAOUL CHABOT, ſes enfans.

II. THIBAUT CHABOT, Seigneur de Sainte-Hermine, vivoit ès-années 1060 & 1100. Il épouſa, en 1092, *Mirabilis*, veuve de *Raoul de Mauléon*, dont il eut:

1. SEBRAN, qui ſuit;
2. GAUDIN, vivant en 1148;
3. BRIANT, vivant en 1151;
4. Et BELINE, vivante en 1120.

III. SEBRAN CHABOT, Seigneur de Vouvent, fit le voyage de Jéruſalem, vivoit en 1151, & laiſſa d'*Agnès*:

1. THIBAUT, qui ſuit;
2. SEBRAN, élu Evêque de Limoges en 1177, & mort en 1197;
3. & 4. PIERRE & GARNIER;
5. Et ERMELINE, mariée à *Pierre Lunel*, du conſentement duquel elle ſe fit Religieuſe à Fontevrault en 1150.

IV. THIBAUT CHABOT, IIe du nom, Seigneur de Vouvent, vivoit en 1173, & eut:

1. THIBAUT, qui ſuit;
2. Et EUSTACHE, Dame de Vouvent, morte en 1229, mariée à *Geoffroy de Leſignem*.

V. THIBAUT CHABOT, IIIe du nom, Sire de Roche-Cervière & de la Grève, fut préſent avec pluſieurs autres grands Seigneurs au traité de Trève conclue en 1206, entre le Roi PHILIPPE-AUGUSTE & JEAN, Roi d'Angleterre. Il épouſa *Marguerite*, Dame de *la Mothe-Achard* & de la Maurière, fille de *Guillaume*, dont il eut:

1. THIBAUT, qui ſuit;
2. GÉRARD, Seigneur de la Mothe-Achard & de la Maurière, tige de la branche des Barons de *Retz*, rapportée ci-après;
3. Et SEBRAN, auteur de la branche des Seigneurs de *la Grève*, qui viendra en ſon rang.

VI. THIBAUT CHABOT, IVe du nom, Sire de la Roche-Cervière, &c., teſta en 1250. Il épouſa *Œnor de Broſſe*, Dame des Eſſars, fille de *Bertrand*, IIIe du nom, Vicomte de Broſſe, dont:

1. SEBRAN, qui ſuit;
2. & 3. THIBAUT & GÉRARD, vivans en 1303;
4. Et MARGUERITE, mariée, en 1243, à *Guillaume de Beaumont*.

Digitized by Google

VII. SEBRAN CHABOT, IIe du nom, Seigneur de Roche-Cervière & des Eſſars, fut un des principaux Seigneurs du Poitou, qui traitèrent en 1269 avec Alphonſe, Comte de Poitiers, du réglement du rachat des Fiefs à Merci. Il laiſſa :

1. N..., Dame de la Roche-Cervière, Terre qu'elle porta dans la Maiſon de *Ruffec ;*
2. Et MAHAUT CHABOT, Dame des Eſſars, mariée à *Savary de Vivonne*, Seigneur de Thers.

BRANCHE des Barons DE RETZ.

VI. GERARD CHABOT, ſecond fils de THIBAUT, IIIe du nom, & de *Marguerite*, Dame de *la Mothe-Achard*, eut en partage les Terres de la Mothe-Achard & de la Maurière. Il étoit mort en 1250, & avoit épouſé *Euſtache de Retz*, dite *Aliette*, fille & héritière de *Raoul*, Sire de Retz, Machecoul, Ferlerons, Fredeſons, &c., dont il eut :

1. GERARD, qui ſuit ;
2. GEOFFROY, Seigneur de la Maurière ;
3. Et EUSTACHE, mariée à *Gerard de Machecoul*, Seigneur du Couſtumier & de la Benaſte.

VII. GÉRARD CHABOT, IIe du nom, Baron de Retz, fit le voyage d'Aragon avec les autres Barons de Bretagne en 1285. Il avoit épouſé, 1° avant 1266, *Amicie de Château-Gontier ;* & 2° *Jeanne*, fille de *Maurice*, Ve du nom, Seigneur de *Craon*, & d'*Iſabeau de Lezignem-la-Marche*, dont :

1. GERARD, qui ſuit ;
2. RAOUL, mort en 1329 ;
3. GUILLAUME, Seigneur de la Mothe-Achard, la Maurière, &c., qui mourut en Sicile, où il avoit épouſé *Guillemette de Preſſai*, dont il eut :

   SIMON, mort ſans poſtérité.

VIII. GERARD CHABOT, IIIe du nom, ſurnommé *le Benoît*, Baron de Retz, &c., vivoit en 1342, & laiſſa de *Marie-Clémence de Parthenay*, fille de *Guillaume l'Archevêque*, & de *Jeanne de Monfort*, ſa première femme :

1. GERARD, qui ſuit ;
2. JEANNE, dite *la Folle*, pour s'être mariée ſans le conſentement de ſes parens. Elle mourut vers 1341, & avoit épouſé 1° *Jean*, Seigneur de *la Muſſe-Ponthus*, à cauſe de quoi elle fut exhérédée en 1333 ; & 2° *Foulques de Laval*, Seigneur de Chaloyau.

IX. GERARD CHABOT, IVe du nom, Baron de Retz, la Mothe-Achard, &c., mort en 1342, laiſſa de *Catherine de Laval*, Dame d'Avrilli en Anjou, fille de *Guy*, IXe du nom, Sire de *Laval* & de Vitré, & de *Béatrix de Grave*, un fils unique nommé

X. GERARD CHABOT, Ve du nom, Baron de Retz, Seigneur de la Mothe-Achard, &c., qui mourut avant 1362. Il avoit épouſé *Philippe Bertrand*, fille aînée de *Robert*, Seigneur de Briquebec, Maréchal de France, & de *Marie de Sully*, dont :

1. GERARD, qui ſuit ;
2. Et JEANNE, Dame de Retz, morte le 16 Janvier 1406, mariée à *François de Chauvigni*, Baron de Retz, à cauſe d'elle.

XI. GERARD CHABOT, VIe du nom, Baron de Retz, &c., aſſiſta *Charles de Blois* à la bataille d'Aurai en 1364, où il demeura priſonnier, & mourut peu après, ſans enfans de *Marguerite*, Comteſſe de *Sancerre*.

BRANCHE des Seigneurs DE LA GRÈVE.

VI. SEBRAN CHABOT, dit *le Prud'homme*, troiſième fils de THIBAUT, IIIe du nom, & de *Marguerite*, Dame de *la Mothe-Achard*, eut en partage les Terres de la Grève, de Larrière, des Granges, de Fontenaye, &c., ſervit le Roi PHILIPPE *le Hardi* contre le Comte de Foix, & étoit mort en 1298. Il laiſſa d'*Ayrois de Châteaumur*, Dame d'Oulmes & de Chantemesle, &c. :

1. THIBAUT, qui ſuit ;
2. GERARD, qui ſe trouva aux guerres de Flandre en 1303 & 1304 ;
3. SEBRAN, vivant en 1303 ;
4. GUILLAUME, Seigneur de Chantemesle, Champigni, Sainte-Gemme, & Sainte-Radegonde de Mureis. Il fut mandé au mois de Novembre 1318 de ſe rendre à Paris, pour aller contre les Flamands. Il épouſa *Jeanne Pouverelle*, dont il eut :

   LOUIS, ſur lequel les Terres de Champigni & de Sainte-Gemme furent vendues en 1350 pour payer les dettes de ſon père. Il ſervit en 1352 & 1356 ;

5. GEHEUDIN, qui obtint rémiſſion en 1391 des violences qu'il avoit commiſes contre les Seigneurs de la Grève, ſes couſins. Il fut marié, & eut ſix fils & trois filles ;
6. SEBRAN, compris dans la rémiſſion de ſon frère, étant tous deux priſonniers à Paris ;

Digitized by Google

7. Et Œnor, mariée à *Ebles de Rochefort*, Seigneur de la Faye.

VII. Thibaut Chabot, Ier du nom de ſa branche, Seigneur de la Grève, du petit Château de Vouvent, de Larrière, de Fontenaye & des Granges, épouſa *Jeanne de Saint-Vincent :* elle étoit veuve en 1327. Il en eut:

1. Thibaut, qui ſuit;
2. & 3. Marguerite & Jeanne, mortes ſans enfans.

VIII. Thibaut Chabot, Ier du nom, Seigneur de la Grève, &c., fut pendant 16 ans ſous la tutelle de Guillaume Chabot, Seigneur de Chantemesle, ſon oncle, contre lequel il eut depuis de grands procès, & contre ſa veuve & ſes enfans au ſujet de la reddition de compte de ſa tutelle. Il obtint contre eux condamnation, & mourut en 1355, laiſſant de *N.... de Machecoul*, Dame du Couſtumier, fille de *Gerard*, Seigneur de la Benaſte, &c., & de *Léonarde de Thouars :*

1. Thibaut, qui ſuit;
2. Et Guillaume, qui a fait la branche des Seigneurs de *la Turmellière* & de *Liré*, finie à

   Renée Chabot, qui épouſa, le 12 Octobre 1504, *Jean du Bellay*, Seigneur de Pontferon.

IX. Thibaut Chabot, IIIe du nom, Seigneur de la Grève, &c., reprit en 1377 le procès que ſon père avoit eu contre les enfans de *Guillaume Chabot*, ſon grand-oncle, & en obtint la Terre de Chantemesle. Il vivoit en 1385, & avoit épouſé, avant 1365, *Amicie de Maure*, fille de *Jean*, IVe du nom, & d'*Aliette de Rochefort*, Dame de Queilhac, dont:

1. Louis, qui ſuit;
2. Et Marie, mariée à *Guy de Beaumont*, Seigneur de Breſſuire.

X. Louis Chabot, Ier du nom, Seigneur de la Grève, Chantemesle, &c., mourut en 1422. Il épouſa *Marie de Craon*, Dame de Moncontour, Marnes, Montſoreau, Colombières, Jarnac-ſur-Charente, Precigny, Verneuil & Ferrières, fille de *Guillaume de Craon*, Vicomte de Châteaudun, & de *Jeanne*, Dame de *Montbazon*, dont :

1. Thibaut, qui ſuit;
2. Renaud, auteur de la branche des Seigneurs de *Jarnac*, rapportée ci-après;
3. & 4. Jean & Anne, morts ſans alliance.

XI. Thibaut Chabot, IVe du nom, Seigneur de la Grève, & à cauſe de ſa mère Seigneur de Moncontour, Montſoreau, &c., mourut à la journée de Patay, dite *des Harengs*, contre les Anglois, en 1428. Il avoit épouſé, en Juin 1422, *Bruniſſinde d'Argenton*, fille aînée de *Guillaume d'Argenton*, & de *Jeanne de Naillac*, dont :

1. Louis, qui ſuit;
2. Catherine, morte en 1466, mariée, en Mars 1445, à *Charles de Châtillon*, Seigneur de Sourvilliers, Marigni, Bouville;
3. Et Jeanne, mariée, en Mars 1445, à *Jean de Chambes*, premier Maître-d'Hôtel du Roi, qui acquit la Terre de Montſoreau de ſon beau-frère.

XII. Louis Chabot, IIe du nom, Seigneur de la Grève, Moncontour, &c., Conſeiller & Chambellan du Roi, n'avoit que quatre ou cinq ans lors de la mort de ſon père, & reſta ſous la garde de ſa mère. Il fut à la conquête de Guyenne en 1453. Le Roi Louis XI le retint ſon Conſeiller & Chambellan, par Lettres du 6 Avril 1464. Il aſſiſta trois ans après aux Etats tenus à Tours, commanda le ban & arrière-ban de la Nobleſſe du Poitou ès années 1472 & 1475, & mourut en 1486. Il avoit épouſé, le 3 Juin 1444, *Jeanne de Courcillon*, morte le 26 Août 1472, fille de *Guillaume*, Seigneur de Montleon & de Tillai, Bailli & Capitaine de Chartres, & de *Thomine de l'Epine*. Quelques mémoires lui donnent pour ſeconde femme *Heſſerine Chapperon*, dont il n'eut point d'enfans; ceux qu'il eut de ſa première femme furent :

1. René, Seigneur de la Grève, mort avant 1469;
2. Marie, nommée au teſtament de ſon père;
3. Madeleine, mariée, le 4 Janvier 1469, à *Navarrot d'Anglade*, Chevalier, Capitaine de Mauleon, dont elle n'eut point d'enfans: après ſon décès les grands biens de cette branche entrèrent dans la Maiſon de *Châtillon*.

BRANCHE des Seigneurs de Jarnac.

XI. Renaud Chabot, Seigneur de Jarnac, &c., ſecond fils de Louis Chabot, Ier du nom, Seigneur de la Grève, &c., & de *Marie de Craon*, Dame de Jarnac, &c., eut en partage la Terre de *Jarnac-ſur-Charente*, fut Conſeiller & Chambellan du Roi, & mourut vers 1476. Il avoit épouſé, 1° *Françoiſe de la Rochefoucauld*, veuve de *Gilles d'Appelvoiſin*,

Digitized by Google

& fille de *Guy*, Seigneur de Barbeſieux, & de *Roſine de Montaut*, Dame de Verteuil; & 2° *Iſabeau de Rochechouart*, fille & héritière de *Jean*, Seigneur d'Aſpremont & de Brion, & de *Jeanne de la Tour-Landry*, Dame de Clervaux. Du premier lit vinrent :

1. Marguerite, qui étoit ſous la tutelle de ſon père en 1440;
2. Et Agnès, mariée à *Guy Chenin*, Seigneur de l'Isle-Bapaume.

Du ſecond lit ſont iſſus :

3. Louis, Seigneur de Jarnac, &c., mort avant 1480 ſans laiſſer d'enfans de *Jeanne de Montberon;*
4. Antoine, Chevalier de Rhodes & Grand-Prieur de France, mort le 6 Novembre 1507;
5. François, Seigneur de Jarnac après ſon frère aîné, Abbé de Caſtres & de Baignes, mort en 1493;
6. Jacques, qui ſuit;
7. Robert, Seigneur de Clervaux, Baron d'Aſpremont, marié à *Antoinette d'Illiers*, fille de *Jean*, & de *Marguerite de Chourſes*. Il eut :
   1. Paul Chabot, Seigneur de Clervaux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, mort après 1560 ſans enfans. Il avoit épouſé, en Octobre 1537, *Jacqueline de Montigni*, fille de *Jacques*, & de *Léonore de Ferrières;*
   2. Anne, mariée à *Jean de la Tour-Landry*, fils de *Hardouin de Maillé*, dit de *la Tour-Landry*, Baron de Châteauroux, &c., & de *Françoiſe de la Tour;*
   3. Et Isabelle, mariée 1° à *Charles de Vivonne*, Baron de la Châtaigneraye, fils d'*André*, Seigneur dudit lieu, & de *Louiſe de Daillon-du-Lude;* & 2° à *Jacques Turpin*, Seigneur de Criſſé;
8. Marguerite, mariée à *Pierre de Reillac*, Vicomte de Merinville & de Brigueil;
9. Françoise, mariée, en Mai 1456, à *Renaud de Sainte-Maure*, Seigneur de Jonzac;
10. Jeanne, mariée, en 1466, à *Pierre de Saint-Julien*, Seigneur de Laſſeré;
11. Et Philippe, mariée, en 1469, à *Antoine de Clerembault*, Seigneur de la Pleſſe, fils de *Gilles*, & de *Jeanne Sauvage*.

XII. Jacques Chabot, Seigneur de Jarnac, de Brion, d'Aſpremont, &c., Conſeiller & Chambellan du Roi en 1490, étoit mort en 1496. Il avoit épouſé, le 15 Septembre 1485, *Madeleine de Luxembourg*, veuve de *Charles de Sainte-Maure*, Seigneur de Puyſeuls : ce mariage n'eut point d'effet, ou elle en fut ſéparée. Elle étoit fille de *Thibaut*, Seigneur de Fiennes, & de *Philippe de Melun*, Dame de Sottenghen. Il eut :

1. Charles, qui ſuit;
2. Philippe, auteur de la branche des Seigneurs de *Brion*, Comtes de *Charni* & de *Buzançois*, rapportée plus loin;
3. Et Catherine, mariée à *Bertrand*, Seigneur d'*Eſtiſſac*.

XIII. Charles Chabot, Baron de Jarnac, &c., rendit de grands ſervices à François Ier, qui le fit Chevalier de ſon Ordre, Gouverneur de la Rochelle & du Pays d'Aunis, Maire perpétuel de Bordeaux, Capitaine du Château de Ha, & Vice-Amiral de Guyenne en 1544. Il épouſa, 1° en 1506, *Jeanne de Saint-Gelais*, Dame de Saint-Gelais, de Saint-Aulaye & de Monlieu, fille unique de *Jean*, & de *Marguerite de Durfort-Duras;* & 2° *Madeleine du Puyguyon*, fille de *Jacques*, & de *Marguerite Amenard*. Du premier mariage vinrent :

1. Louis, qui fut au voyage de Naples avec le Seigneur de Lautrec en 1528, & y mourut;
2. Et Guy, qui ſuit.

Du ſecond lit vinrent :

3. Charles, Seigneur de Sainte-Foi, Guidon de la Compagnie de 50 Lances des Ordonnances de Guy Chabot, ſon frère, mort en 1573, laiſſant de *Marie Joubert :*
   Esther Chabot, Dame d'Antilly, le Marais, du Breuil, & en partie de Jarnac, mariée à *Charles de Fonſeque*, Baron de Surgères;
4. Catherine, vivante en 1548;
5. Et Jeanne, mariée à *Pierre Buffière*, Vicomte de Châteauneuf en Périgord.

XIV. Guy Chabot, Ier du nom, Baron de Jarnac, Seigneur de Saint-Gelais, Saint-Aulaye, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre & du Duc d'Orléans, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur & Lieutenant pour le Roi de la Rochelle & Pays d'Aunis, Maire perpétuel de Bordeaux, & Capitaine du Château de Ha, ſoutint au commencement du règne de Henri II ce fameux combat en champ clos, dans le parc de Saint-Germain-en-Laye, contre François de Vivonne, Seigneur de la Châtaigneraye. Il y fut vainqueur, & parla ſi ſagement de ſa victoire, que le Roi l'ayant fait monter ſur l'échafaud où il étoit, lui dit qu'il avoit combattu en *Céſar*, & parlé en *Cicéron* (Voy.

Digitized by Google

le détail de ce combat dans les Additions aux *Mémoires de Caſtelnau*, par le Laboureur pag. 600 & ſuiv.). Il avoit épouſé, en 1540, *Louiſe de Piſſeleu*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Heilli, & de *Madeleine de Laval*, dont :

1. Léonor, qui ſuit ;
2. Charles, mort ſans poſtérité ;
3. Et Jeanne, mariée, 1° à *Anne d'Anglure*, Baron de Givri ; & 2° à *Claude de la Châtre*, Seigneur de la Maiſonfort, Maréchal de France.

XV. Léonor Chabot, Baron de Jarnac, Seigneur de Saint-Aulaye, &c., ſervit le Roi Henri IV en ſes guerres, & mourut en 1605. Il avoit épouſé 1° *Marguerite de Durfort*, fille de *Symphorien*, Seigneur de Duras, & de *Barbe Cauchon-Maupas* ; & 2° en Mars 1571, *Marie de Rochechouart*, fille & héritière de *Charles*, Seigneur de Saint-Amand, & de *Françoiſe de Maricourt*. Du premier lit vinrent :

1. Guy, qui ſuit ;
2. Jean, Seigneur de Saint-Aulaye, mort ſans laiſſer de poſtérité de *Charlotte de Clermont*, fille de *Georges*, Marquis de Gallerande, & de *Marie Clutin* ;
3. Charles, auteur de la branche de *Saint-Aulaye*, rapportée ci-après ;
4. François, Chevalier ;
5. 6. & 7. Hélène, Françoise & Catherine, Religieuſes.

Du ſecond mariage ſont iſſues :

8. Eléonore, Comteſſe de Conac, mariée 1° à *Louis de Vivonne*, Seigneur de la Châtaigneraye ; & 2° à *Jacques d'Harcourt*, Marquis de Beuvron ;
9. Claude, mariée à *Aloph Rouaut*, Seigneur de Thiembrune & de Serifontaine ;
10. Et Marie, mariée 1° à *Urbain Gillier*, Seigneur de Puygareau, Baron de Marchande ; & 2° par contrat du 9 Août 1640, à *François de Vernou*, Seigneur de la Rivière-Bonneuil.

XVI. Guy Chabot, II° du nom, Baron de Jarnac, Seigneur de Saint-Gelais, &c., Capitaine de 100 Chevaux-Légers, Conſeiller d'Etat & Lieutenant-Général en Saintonge ſous le Prince de Condé, teſta en 1640. Il avoit épouſé 1° *Claude Marouette*, Dame de Montagrier ; & 2° *Marie de la Rochefoucauld*, fille d'*Iſaac*, Baron de Montendre, & d'*Hélène de Fonſeque*. Du premier lit vint :

1. Jacques, Seigneur de Monlieu, mort imbécille.

Et du ſecond lit ſont iſſus :

2. Louis, qui ſuit ;
3. Guy-Charles, Doyen de Saintes en 1665 ;
4. François, Chevalier de Malte ;
5. Claire, Carmélite à Paris ;
6. & 7. Charlotte & Marie, Religieuſes à Saintes.

XVII. Louis Chabot, Comte de Jarnac, Seigneur de Saint-Gelais, &c., Maréchal-de-Camp, & Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, eut commiſſion, en Octobre 1651, d'aſſembler la Nobleſſe à Cognac, & mourut vers 1666. Il avoit épouſé, en 1640, *Catherine de la Roche-Beaucourt*, fille de *Jean*, Seigneur de Soubran, Lieutenant de Roi de la Ville d'Angoulême, & de *Jeanne de Galard de Béarn*, dont :

1. Guy-Henri, qui ſuit ;
2. Henri, mort jeune ;
3. Guy-Charles, Doyen de Saintes ;
4. Joseph-Louis-Augustin, Chevalier de Malte en 1675 ;
5. Hélène-Françoise, mariée à *Charles-François de la Rochefoucauld*, Marquis de Surgères, né en 1663, mort en Décembre 1714 ;
6. Et Julie-Eustache, Demoiſelle de Jarnac, morte en 1687.

XVIII. Guy-Henri Chabot, Comte de Jarnac, Marquis de Soubran, &c., né le 27 Novembre 1648, fut Lieutenant-Général pour le Roi en Saintonge & en Angoumois en Janvier 1678, & mourut le 6 Novembre 1690. Il avoit épouſé 1° *Marie-Claire de Créquy*, morte le 29 Mars 1684, âgée de 37 ans, fille unique d'*Adrien*, Seigneur de la Creſſonnière, Vicomte de Houles, &c., & de *Jeanne-Lamberte de Lannoy* ; & 2° en Mai 1688 *Charlotte-Armande de Rohan*, morte en 1754, remariée, en 1691, à *Pons de Pons*, Comte de Roquefort, mort le 17 Août 1705. Elle étoit fille aînée de *Charles*, Duc de Montbazon, & d'*Armande de Schomberg*. Il eut de ſon premier mariage :

1. Louis, Comte de Jarnac, né en Novembre 1675, mort en Mars 1691 ;
2. Et Gillone-Gabrielle.

Du ſecond mariage eſt venue :

3. Henriette-Charlotte, le P. Anſelme dit Anne-Marie-Louise Chabot, Comteſſe de Jarnac, Marquiſe de Soubran, Semouſſat, Servillac, &c., héritière de ſa Maiſon, née

Digitized by Google

le 3 Juin 1690 & baptiſée à Saint-Pierre de Jarnac le 4, morte le 27 Août 1769, qui épouſa, 1° en Juillet 1709, *Paul-Auguſte-Gaſton de la Rochefoucauld*, Chevalier de Montendre, Colonel du Régiment de Béarn, & Brigadier des Armées du Roi, Comte de Jarnac à cauſe d'elle, mort ſans enfans le 19 Décembre 1714; & 2° le 19 Juin 1715, *Charles-Annibal de Rohan-Chabot*, Chevalier de Léon, ſon couſin au IV° degré, devenu Comte de Jarnac par cette alliance, & mort le 20 Novembre 1762.

Cette Dame, n'ayant point d'enfans, a ſubſtitué aux Cadets de ſon nom, & nommément au *Vicomte de Rohan*, neveu de ſon mari, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, frère puîné du Comte de *Rohan-Chabot*, le Comté de *Jarnac*, ſitué en Angoumois, à condition de porter déſormais le nom & les armes ſeules de *Chabot*. A cet effet elle a obtenu des Lettres-Patentes le 27 Mai 1751, par leſquelles le Roi, en faveur des appelés à cette ſubſtitution, dérogea à d'autres Lettres-Patentes du 15 Septembre 1746, par leſquelles la branche cadette de *Chabot* eſt obligée de joindre aux nom & armes de *Chabot* les nom & armes de *Rohan*. Le Vicomte de *Rohan* en conſéquence a pris le nom de *Vicomte de Chabot*; & en cas qu'il n'ait point d'enfans la ſubſtitution paſſera au ſecond fils du Comte de Chabot, Lieutenant-Général.

BRANCHE
des Seigneurs DE SAINT-AULAYE, *Ducs* DE ROHAN, *Pairs de France.*

XVI. CHARLES CHABOT, Seigneur de Saint-Aulaye, troiſième fils de LÉONOR, Seigneur de Jarnac, & de *Marguerite de Durfort*, épouſa, en 1613, *Henriette de Lur*, fille de *Michel*, Seigneur de Longa, & de *Marie Raguier d'Eſternay*, dont il eut:

1. CHARLES, Seigneur de Saint-Aulaye, tué en Catalogne, au ſiège de Lérida en 1646;
2. HENRI, qui ſuit;
3. GUY-ALDONCE, dit *le Chevalier de Chabot*, Maréchal-de-Camp, mort des bleſſures qu'il reçut au ſiège de Dunkerque, au mois d'Octobre 1646;
4. JEANNE, morte ſans alliance;
5. LYDIE, mariée, en 1634, à *François l'Eſpinay*, Seigneur de Bellevue;
6. ANNE, dite *Mademoiſelle de Chabot*;
7. Et JUDITH, dite MARGUERITE DE CHABOT, Religieuſe, morte à Farmoutier.

XVII. HENRI CHABOT, Seigneur de Saint-Aulaye, puis Duc de Rohan, Pair de France, Gouverneur d'Anjou en 1647, prêta ſerment de *Duc* & *Pair* au Parlement le 15 Juillet 1652, mourut le 27 Février 1657, âgé de 39 ans, & fut inhumé dans la Chapelle d'Orléans des Céleſtins de Paris, où ſe voit ſa ſtatue & ſon tombeau. Il avoit épouſé, le 6 Juin 1645 (à condition que l'aîné des enfans porteroit le nom & les armes de *Rohan*), *Marguerite*, Ducheſſe de *Rohan*, Princeſſe de Léon, Comteſſe de Porrhoët, nommée tutrice de ſes enfans par Lettres-Patentes données à Paris le 10 Juin 1665, regiſtrées au Parlement le 5 Octobre ſuivant. Le fils y eſt nommé *Rohan-Chabot*, & les filles *Chabot-Rohan*. Elle mourut le 9 Avril 1684, âgée de 67 ans. Elle étoit fille & héritière de *Henri*, Duc de *Rohan*, & de *Marguerite de Béthune-Sully*. Ils eurent:

1. N... DE ROHAN-CHABOT, dit *le Chevalier de Chabot*, mort jeune le 6 Novembre 1646,
2. LOUIS, qui ſuit;
3. ANNE CHABOT-ROHAN, Dame de Soubiſe, morte le 4 Février 1709, âgée de 61 ans, & inhumée d'abord aux Feuillans de la rue Saint-Honoré, & enſuite transférée aux Religieuſes de la Merci le 1er Février 1710. Elle épouſa, le 17 Avril 1663, *François de Rohan*, Prince de Soubiſe;
4. MARGUERITE CHABOT-ROHAN, mariée, en 1662, à *Malo*, Marquis de *Coëtquen*, Gouverneur de Saint-Malo, mort le 24 Avril 1679;
5. PÉLAGIE CHABOT-ROHAN, morte le 18 Août 1698, mariée, le 18 Avril 1668, à *Alexandre-Guillaume de Melun*, Prince d'Epinoy, Chevalier des Ordres du Roi, mort le 16 Avril 1679.

XVIII. LOUIS DE ROHAN-CHABOT, Duc de Rohan, Pair de France, Prince de Léon, Comte de Porrhoët & de Moret, Marquis de Blain, de Monlieu & de Saint-Aulaye, baptiſé au Louvre le 4 Novembre 1652, ſervit aux ſièges & priſes de Tournay, de Douai & de Lille en 1667, & en d'autres occaſions: il prêta ſerment de *Duc* & *Pair* au Parlement le 12 Mai 1689, & mourut la nuit du 17 au 18 Août 1727. Il avoit épouſé, à Saint-Cloud, le 28 Juillet 1678, *Marie-Eliſabeth du Bec*, morte le 27 Mars 1743, fille unique de *François-René*, Marquis de Vardes, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur d'Aigues-Mortes, & de *Catherine Nicolaï*, dont:

1. LOUIS-BRETAGNE-ALAIN, qui ſuit;

Digitized by Google

2. Guy-Auguste, rapporté après la poſtérité de ſon frère aîné ;
3. Charles-Annibal de Rohan-Chabot, Comte de Jarnac-ſur-Charente, né le 14 Janvier 1687, Colonel-Réformé d'Infanterie, qui mourut le 20 Novembre 1762. Il épouſa, le 19 Juin 1715, *Anne-Marie-Louiſe Chabot*, née le 3 Juin 1690, morte le 27 Août 1769, mariée, 1° en Juillet 1709, à *Paul-Auguſte Gaſton de la Rochefoucauld*, Chevalier de Montendre, mort le 19 Décembre 1714. Elle étoit fille de *Guy Chabot*, Comte de Jarnac, & de *Marie-Claire de Créquy* ;
4. Marie-Marguerite-Françoise, dite *Mademoiſelle de Rohan*, née le 25 Décembre 1680, morte le 28 Janvier 1706, mariée, par contrat du 12 Mai 1700, à *Louis-Pierre-Engelbert*, Comte de *la Marck* & de Schleiden, &c., avoué héréditaire du Marquiſat de Franchemont, & Comte du Saint-Empire, Chevalier des Ordres du Roi ;
5. Anne-Henriette-Charlotte, née le 18 Janvier 1682, morte à Paris le 12 Mai 1751, ſans laiſſer de poſtérité, mariée, par contrat du 10 Juin 1710, à *Alphonſe-Dominique-François*, Prince de *Berghes*, Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon-d'Or, Brigadier des Armées du Roi Catholique, & Gouverneur-Commandant de ſes Gardes-du-Corps à cheval dans les Pays-Bas, mort à Bruxelles le 4 Avril 1720 ;
6. Charlotte, dite *Mademoiſelle de Porrhoët* ;
7. Françoise-Gabrielle, née le 5 Octobre 1685, morte Religieuſe en l'Abbaye de Notre-Dame de Soiſſons ;
8. Julie-Victoire, née le 3 Décembre 1688, Religieuſe en la même Abbaye, depuis Prieure de Notre-Dame de Lieſſe, près Paris, Ordre de Saint-Benoît, morte le 10 Octobre 1730 ;
9. Constance-Eléonore, née le 14 Février 1691 ;
10. Marie-Armande, née le 4 Octobre 1692, Prieure perpétuelle de Notre-Dame de Bon-Secours, Ordre de Saint-Benoît, Fauxbourg Saint-Antoine, à Paris, morte dans ce Couvent le 29 Janvier 1742 ;
11. Et Marie-Louise, née le 24 Octobre 1697.

XIX. Louis-Bretagne-Alain de Rohan-Chabot, Duc de Rohan, Pair de France, Prince de Léon, Comte de Porrhoët & de Moret, Marquis de Blain, de Monlieu & de Saint-Aulaye, né le 26 Septembre 1679, fut reçu au Parlement en qualité de *Duc & Pair de France* le 12 Août 1728. Le Roi lui donna le Gouvernement de la Ville de Leictoure, vacant par la mort de ſon beau-père, arrivée le 6 Mai 1738. Il mourut le 10 Août 1738. Il avoit épouſé, par contrat du 29 Mai 1708, *Françoiſe de Roquelaure*, morte à Toulouſe, où elle étoit à la pourſuite d'un procès le 5 Mai 1741, âgée de 58 ans, fille aînée de *Gaſton-Jean-Baptiſte-Antoine*, Duc de *Roquelaure*, Maréchal de France, & de *Marie-Louiſe de Laval*. Ils eurent :

1. Louis-Marie-Bretagne-Dominique, qui ſuit ;
2. Louis-François, appelé le *Vicomte de Rohan*, que ſa mère fit ſon légataire univerſel. Il fut fait Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie ci-devant Villars, au mois de Juillet 1735. Dans la même année, il fut Député des Etats de la Province de Bretagne par la Nobleſſe, pour en préſenter les cahiers au Roi : la Comteſſe de Jarnac, ſa tante, lui a ſubſtitué le Comté de Jarnac le 27 Mai 1751, à condition de porter le nom & les armes ſeules de *Chabot*, & en conſéquence le *Vicomte de Rohan* prit le titre de *Vicomte de Chabot*, & mourut le 16 Octobre 1753, à Paris, de la petite-vérole. Il a épouſé, le 1er Février 1752, *Marie-Jeanne-Olympe de Bonnevie*, Dame du Marquiſat de *Vervins* en Picardie, née le 8 Septembre 1737, remariée, le 21 Avril 1755, à *Marie-François-Henri*, alors Comte, aujourd'hui Duc de *Coigny*, & elle a eu les honneurs de Ducheſſe à la Cour. Elle eſt fille & unique héritière de *Jean-Charles, de Bonnevie*, Conſeiller, Commiſſaire à la première Chambre des Requêtes du Palais, & de *Marie Moreau* ;
3. Louis-Auguste, né le 10 Juin 1722, d'abord tonſuré & Chanoine de Strasbourg. Après la mort du Vicomte de Chabot, ſon frère, il quitta l'état Eccléſiaſtique, entra dans les Mouſquetaires, & prit en même-tems le titre de *Vicomte de Rohan*. Le Roi lui donna, au mois de Juin 1744, le Régiment de Cavalerie ci-devant Lévis-Châteaumorand. Il fut fait Brigadier des Armées du Roi, pour avoir apporté à Sa Majeſté les drapeaux pris à la Bataille de Rocoux le 11 Octobre 1746, & Maréchal-de-Camp le 16 Février 1748 ;
4. Louise-Armande-Julie, née le 30 Mars 1712. Le Maréchal-Duc de Roquelaure, ſon aïeul maternel, lui a laiſſé par ſon teſtament 100 mille livres en argent une fois payées. Elle épouſa, le 4 Février 1739, *Daniel-François de Gelas*, dit *le Comte de Lautrec*, Maréchal de France, mort le 14 Février 1762, ſans enfans vivans de ſon mariage ;

Digitized by Google

5. Marie-Armande, née le 4 Août 1713, qui partit avec ſon mari le 3 Octobre 1739, pour rejoindre à Bayonne la Princeſſe Marie-Louise de France, femme de l'Infant Don Philippe, qui alloit en Eſpagne, & ſe rendit en ce Royaume à ſa ſuite. Elle mourut le 26 Mai 1750, à Fernan-Nunès, près Madrid. Elle avoit épouſé, le 28 Septembre 1739, *Pierre-Joſeph de Los-Rios*, Comte de Fernan-Nunès, Grand d'Eſpagne & Général des Galères de Sa Majeſté Catholique, mort en 1745.

Louis-Bretagne-Alain eut encore

Une fille naturelle, Religieuſe à Saint-Mandé, près Paris.

XX. Louis-Marie-Bretagne-Dominique de Rohan-Chabot, Duc de Rohan en Bretagne, Prince de Léon, Vicomte de Porrhoët, *Duc du Lude* & de *Roquelaure*, Comte de Porrhoët & d'Aſtarac en Gaſcogne, & Marquis de Blain, né le 17 Janvier 1710, a été fait Colonel d'Infanterie de Vermandois le 20 Février 1734, & le 15 Avril 1738 Colonel d'un autre Régiment, le premier des ſix petits-vieux Corps, ci-devant Richelieu, & Brigadier des Armées du Roi à la promotion du mois de Février 1743. Il vendit au mois de Janvier 1745 ſon Régiment avec l'agrément du Roi, & quitta le ſervice. Il épouſa, 1° le 18 Décembre 1735, *Charlotte-Roſalie de Châtillon*, née le 1er Mai 1719, Dame du Palais de Madame la Dauphine au mois de Janvier 1745, morte le 6 Avril 1753. Elle étoit fille unique d'*Alexis-Madeleine-Roſalie*, Comte, puis Duc de Châtillon, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général, & de *Charlotte-Vautrude Voiſin*; & 2° le 23 Mai 1758, *Emilie de Cruſſol*, née le 26 Octobre 1732, fille de *Charles-Emmanuel*, Duc de Cruſſol, & d'*Emilie de la Rochefoucauld*. Du premier lit vinrent:

1. Louis-Bretagne-Charles, Prince de Léon, né le 12 Novembre 1747, mort le 27 Avril 1757;
2. Et Gabrielle-Sophie, née le 27 Février 1743, morte le 24 Juillet 1757.

XIX. Guy-Auguste de Rohan-Chabot, ſecond fils de Louis, & de *Marie-Eliſabeth du Bec*, né le 18 Août 1683, Seigneur de Kergueunec & autres Terres en Bretagne, dit d'abord *le Chevalier de Rohan*, a pris enſuite le titre de *Comte de Chabot*. Il a été Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Dragons, ci-devant Sainte-Hermine, au mois de Décembre 1702, Brigadier le 29 Janvier 1709, Chevalier de Saint-Louis & Maréchal-de-Camp le 1er Février 1719, Lieutenant-Général à la promotion du 7 Mars 1734, & mourut le 13 Septembre 1760. Il épouſa, 1° le 7 Février 1729, *Yvonne-Sylvie du Breil-de-Rais*, riche héritière de Bretagne, morte à Paris le 15 Juillet 1740, âgée de 28 ans, fille de *Charles*, Marquis de Rais, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare; & 2° le 25 Mai 1744, *Marie-Scholaſtique-Apolline Howard*, ſœur du Comte de Stafford, Pair d'Angleterre, née le 20 Février 1721, morte en 1769. Il laiſſa de ſon premier mariage:

1. Louis-Antoine-Auguste, qui ſuit;
2. Louis-Anne, né le 11 Septembre 1735, mort en 1746;
3. Charles-Roſalie, appelé le *Vicomte de Chabot*, né le 19 Juillet 1740, qui a eu pour parrain le Duc de Mortemart, & pour marraine la Ducheſſe de Rohan. Il a été Colonel d'un Régiment de Dragons de ſon nom, & a épouſé, le 17 Décembre 1759, *Guyonne-Hyacinthe de Pons-Saint-Maurice*, morte en couches de

   Adélaïde-Louiſe-Guyonne, née le 18 Janvier 1761, mariée, le 18 Mai 1778, à *Boniface-Louis-André*, Comte de *Caſtellane*;

4. Et Marie-Sylvie, née le 12 Décembre 1729, mariée, 1° le 7 Septembre 1749, à *Jean-Baptiſte-Louis*, Comte de *Clermont d'Amboiſe*, Lieutenant-Général, mort le 18 Septembre 1761; & 2° le 14 Mars 1764, à *Charles-Juſt*, Prince de *Beauvau*, Capitaine des Gardes-du-Corps.

XX. Louis-Antoine-Auguste de Rohan-Chabot, né le 20 Avril 1733, tenu ſur les fonts par le Prince de Léon & la Ducheſſe de Lorges, appelé le *Comte de Chabot*, Maréchal-de-Camp en 1762, ci-devant Colonel du Régiment Royal-Etranger, Cavalerie, a épouſé, le 12 Avril 1757, *Eliſabeth-Louiſe de la Rochefoucauld*, née le 17 Juin 1740, dont:

1. Alexandre-Louis-Auguste, né le 3 Décembre 1761, Comte de Polduc;
2. Et Alexandrine-Charlotte-Sophie, née le 4 Octobre 1763.

BRANCHE
des Seigneurs de Brion, *Comtes de* Charny *& de* Buzançois.

XIII. Philippe Chabot, ſecond fils de Jacques, Seigneur de Jarnac & de Brion, & de *Madeleine de Luxembourg*, eut en partage

Digitized by Google

les Seigneuries de Brion, d'Aſpremont, &c., & fut Comte de Charny & de Buzançois. Il s'attacha au Roi François Ier avant qu'il fût monté ſur le Trône, & ce Prince qui l'honora de ſa bienveillance, le pourvut du Gouvernement du Duché de Valois le 28 Octobre 1524, de la charge d'Amiral le 23 Mars 1525, & du Gouvernement de Bourgogne. Il fut fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel & de la Jarretière, mourut le 1er Juin 1543, & fut enterré aux Céleſtins dans la Chapelle d'Orléans, où ſe voit ſon effigie en marbre blanc, que le Roi lui fit faire. Voy. ſon article dans Moréri ou dans le P. Anſelme, au Chapitre des *Amiraux de France*. Il avoit épouſé, le 10 Janvier 1526, *Françoiſe de Longwy*, Dame de Pagny & de Mirebeau en Bourgogne, remariée à *Jacques de Péruſſe*, Seigneur d'Eſcars. Elle étoit fille aînée & héritière de *Jean*, Seigneur de Givry, & de *Jeanne d'Angoulême*. Les enfans du premier lit furent :

1. Léonor, qui ſuit ;
2. François, auteur de la branche des Marquis de *Mirebeau*, rapportée ci-après ;
3. Françoise, mariée, par contrat du 1er Décembre 1545, à *Charles de la Rochefoucauld*, Baron de Barbezieux, mort le 15 Juin 1583 ;
4. Antoinette, mariée à *Jean d'Aumont*, VIe du nom, Comte de Châteauroux, Maréchal de France ;
5. Anne, qui fut Dame de la Reine Marie Stuart, femme du Roi François II, en 1559, & de Marguerite de France, fille du Roi Henri II, en 1562 juſqu'en 1570. Elle épouſa, par contrat du 18 Janvier 1559, *Charles de Halwin*, Duc de Halwin, Pair de France ;
6. Et Jeanne, Abbeſſe du Paraclet, qui ſe fit de la Religion prétendue Réformée, & garda ſon Abbaye, où elle mourut, y entretenant toujours le Service Divin ſans y aſſiſter.

XIV. Léonor Chabot, Comte de Charny & de Buzançois, Seigneur de Pagny, Grand-Ecuyer de France, rendit de grands ſervices au Roi Henri III, qui le fit Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne : il fut Capitaine d'une Compagnie de 50 Lances des Ordonnances du Roi dès le 2 Novembre 1557, & mourut au mois d'Août 1597. Voy. ſon article au Chapitre des *Grands-Ecuyers de France*, dans le P. Anſelme. Il avoit épouſé, 1° le 13 Février 1549, *Claude Gouffier*, fille aînée de *Claude*, Duc de Roannois, & de *Jacqueline de la Trémoïlle* ; & 2° *Françoiſe de Rye*, Dame de Longwy, fille unique de *Joachim*, Seigneur de Rye, Chevalier de la Toiſon-d'Or, Colonel-Général de la Cavalerie légère de l'Empereur Charles V, & d'*Antoinette de Longwy*, Dame de Givry. Du premier lit naquirent :

1. Catherine, Comteſſe de Buzançois, morte au mois de Juillet 1609, âgée de 48 ans, première femme, le 18 Octobre 1576, de *Guillaume de Saulx*, Comte de Tavannes ;
2. Charlotte, morte en 1606, mariée, en 1578, à *Jacques le Veneur*, Comte de Tillières, fils de *Tanneguy*, premier Comte de Tillières, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Madeleine de Pompadour*.

Et du ſecond lit vinrent :

3. Marguerite, Comteſſe de Charny, morte à Paris le 29 Septembre 1652, âgée de 87 ans, mariée à *Charles de Lorraine*, Ier du nom, Duc d'Elbeuf ;
4. Catherine, morte ſans poſtérité en 1588, mariée, en 1584, à *Claude de Vergy*, IIe du nom, Comte de Champlite, nommé Chevalier de la Toiſon-d'Or en 1599, fils de *François*, & de *Claudine de Pontallier* ;
5. Françoise, morte ſans enfans en 1602, mariée, le 27 Février 1588, à *Henri Hurault*, Comte de Chivernay ;
6. Et Léonore, mariée, en 1598, à *Chriſtophe de Rye*, Marquis de Varambon, Comte de Varax, Chevalier de la Toiſon-d'Or & Bailli de Dôle, Colonel de l'Infanterie de Bourgogne pour le Roi d'Eſpagne aux Pays-Bas, fils de *Philibert*, & de *Claudine de Tournon*.

Léonor Chabot eut encore d'*Etiennette Teſſard*, pour filles naturelles :

Françoiſe, mariée à *Jean-Baptiſte de Vidal*, Seigneur de Cruſilles en Chabanois ;
Et *Marguerite*.

BRANCHE des Marquis de Mirebeau.

XIV. François Chabot, Marquis de Mirebeau, Comte de Charny, Baron de Chaumont & de Charroux, Seigneur de Brion, Chevalier des Ordres du Roi, ſecond fils de Philippe, Amiral de France, & de *Françoiſe de Longwy*, épouſa 1° *Françoiſe*, Dame de *Lugny*, fille héritière de *Jean*, & de *Françoiſe de Polignac* ; & 2° le 25 Décembre 1565, *Catherine de Silly*, fille de *Louis*,

Digitized by Google

Seigneur de la Rocheguyon, & d'*Anne de Laval*. Du premier lit vint :

1. CATHERINE, Dame de Lugny, morte en 1587, mariée, le 14 Janvier 1579, à *Jean de Saulx-Tavannes*.

Et du second lit naquirent :

2. JACQUES, qui suit;
3. HENRI, Seigneur de Fontaine-Françoise, mort sans alliance;
4. LÉONOR, Seigneur de Brion, mort sans enfans de *Diane de Marmier*, fille de *Clériadus*, Baron de Talmey, Menin de l'Infante ISABELLE, Chevalier d'honneur au Parlement de Dôle, & de *Renée de Pontallier*;
5. FRANÇOIS, Chevalier de Malte;
6. CHARLES, Religieux & Chambrier de l'Abbaye de Saint-Benigne de Dijon, mort le 29 janvier 1624;
7. Autre CHARLES, Seigneur de Charroux, mort avant son frère aîné, marié à *Françoise Bernard-de-Montessus*, fille d'*André*, Seigneur de Soixans & de la Vezure, & de *Catherine Faulquier*, dont il eut :

   JACQUES CHABOT, Comte de Charny, mort sans enfans en 1644;
   MARGUERITE-FRANÇOISE, Dame de Charroux, morte en 1654, mariée à *Henri*, Comte de *Bonneval*;
   MARIE-CHARLOTTE, Religieuse à Notre-Dame de Soissons;
   Et MARIE-CATHERINE, morte jeune;

8. Et ANNE, mariée à *Henri*, Baron de *Fours*.

XV. JACQUES CHABOT, Marquis de Mirebeau, Comte de Charny, fut Conseiller du Roi en ses Conseils, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Mestre-de-Camp du Régiment de Champagne, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, & Chevalier des Ordres du Roi le 5 Janvier 1597. Il mourut d'apoplexie, en Bourgogne, le Vendredi-Saint 29 Mars 1630, & avoit épousé, 1° en 1574, *Anne de Coligny*, fille de *François*, Seigneur d'Andelot, & d'*Anne de Salm*; & 2° en 1622, *Antoinette de Lomenie*, morte le 4 Juin 1638, sans enfans, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Ville-aux-Clercs, Secrétaire d'Etat, & d'*Anne d'Aubourg*. Il eut du premier lit :

1. CHARLES, qui suit;
2. Et CATHERINE, morte le 7 Mars 1662, mariée 1° le 25 Juillet 1615, à *César-Auguste de Saint-Lary*, dit de *Bellegarde*, Baron de Termes, Grand-Ecuyer de France, & 2° en 1635, à *Claude Vignier*, Seigneur de Saint-Liebaud & de Villemor, Président au Parlement de Metz.

XVI. CHARLES CHABOT, Comte de Charny, &c., mourut au service du Roi en 1621, sans laisser de postérité. Il épousa, en 1620, *Charlotte de Castille*, fille de *Pierre*, Contrôleur-Général & Intendant des Finances, & de *Charlotte Jannin*.

Les armes : *d'or, à trois Chabots de gueules, 2 & 1*.

Le P. ANSELME, tom. IX de son *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, aux additions, pag. 442, donne d'autres branches du nom & des armes de *Chabot*, qui sont : 1° celle des Seigneurs de *Laleu*; 2° celle des Seigneurs du *Vivier*, de *la Martinière* & d'*Aigrefin*; 3° celle des Seigneurs de *Chazeaux* & de *la Chapelle*; & 4° celle des Seigneurs du *Chaignau*.

De cette dernière branche étoit le Comte de *Chabot-la-Serre*, Colonel commandant en 1747 le Corps des Volontaires Royaux de 3000 hommes. Il étoit auparavant Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, il a été nommé Brigadier des Armées du Roi au mois d'Octobre 1747, & le 8 Novembre suivant le feu Maréchal Duc de Belle-Isle le dépêcha vers le Roi, pour informer Sa Majesté des avantages remportés sur les troupes de l'Impératrice Reine de Hongrie, & sur celles du Roi de Sardaigne, par l'armée combinée de France & d'Espagne.

Ces différentes branches du nom de *Chabot* portent les mêmes armes que la Maison de *Chabot*, dont nous venons de donner la généalogie d'après le P. Anselme & Moréri.

Suivant un Mémoire Domestique de la branche des Chabot, Seigneurs du *Vivier*, qui nous fut envoyé,

MICHEL CHABOT, Seigneur du Vivier, vivoit vers 1440. La maintenue de cette branche par M. *Bignon*, Intendant d'Amiens, est de 1697. Il eut :

FERRAND CHABOT, qui se maria en 1459.

THOMAS CHABOT, son fils, Seigneur de Belle-Hôtellerie, épousa, par contrat de 1494, *Jeanne Avril*, dont il eut entr'autres enfans :

MATHURIN CHABOT, Seigneur de Belle-Hôtellerie, qui épousa, par contrat de 1550, *Anne de Savignac*, de laquelle vint entr'autres enfans :

MARIN CHABOT, Seigneur de Belle-Hôtellerie, qui épousa, par contrat du 5 Novembre

Digitized by Google

1583, *Jeanne de Lucienne*, Dame de Boisgirard, fille de *Louis de Lucienne*, Seigneur du Buisson, & d'*Isabelle de Toreil*. Il eut :

François Chabot, Ier du nom, Seigneur de Boisgirard, de Belle-Hôtellerie & des Patis, Gentilhomme ordinaire du Prince de Longueville, qui épousa, par contrat du 25 Mai 1627, *Anne Courlion*, fille de *Jacques*, Ecuyer, & de *Catherine Prénel*, dont :

François Chabot, IIe du nom, Seigneur de Boisgirard, de Villers, de la Fontenelle, & de Lignère-la-Carelle, qui servit avec distinction, & fut Gouverneur des Châteaux de Tancerville & de Lucheu. Il épousa, en 1677, *Louise-Angélique le Porquier*, fille de *Nicolas*, Lieutenant-Général au Comté de Chaumont en Vexin, & de *Françoise de Dreux*, dont :

1. François, Seigneur desdites Terres, qui fut Page de la Grande-Ecurie en 1699, ensuite Lieutenant dans le Régiment de Condé, Cavalerie, où il servit avec distinction, & Chevalier de Saint-Louis, mort sans alliance ;
2. Jean-Baptiste, qui suit ;
3. Louis-François, Major dans le Régiment de Guyenne, & Chevalier de Saint-Louis ;
4. Henri, aussi Chevalier de Saint-Louis, & mort en 1743 Major dans le même Régiment ;
5. Jean-François, mort jeune ;
6. Françoise-Louise, mariée, en 1702 ;
7. Marie-Catherine, née en 1679, reçue Chanoinesse de Remiremont vers la fin du dernier siècle, Dame de la Clef-d'Or, & d'Honneur d'une Princesse d'Allemagne, mariée, en 1703, au Seigneur d'*Ornand ;*
8. Louise-Angélique, née en 1683 ;
9. Marie-Anne, née en 1684 ;
10. Marie-Madeleine, mariée, en 1717, au Seigneur de *Boisdefre ;*
11. Et Marie-Agnès, morte en 1694.

Jean-Baptiste Chabot succéda à son frère aîné dans les Seigneuries de Lignère-la-Carelle, &c., & épousa, en 1744, *Marie-Anne du Bouchet*, fille de *Jacques*, Seigneur de Montimer, & de *Marguerite Gueroult de Boislereau*, dont :

1. François-Louis, né en 1746 ;
2. Et Marie-Anne, née en 1748.

A Arras, de l'imprimerie de H. Schoutheer, rue des Trois-Visages, nº 53.

Digitized by Google

Digitized by Google

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Le *Dictionnaire de la Nobleſſe* ſera diſtribué par demi-volume de près de 500 colonnes in-4°, imprimé ſur beau papier vergé collé, en caractères neufs gravés & fondus exprès par M. Réné, Directeur de la FONDERIE GÉNÉRALE. Il aura 17 volumes in-4° & un *Armorial* de même format, publié pour la première fois, donnant les blaſons de Familles inſérées dans l'ouvrage.

Le *Dictionnaire de la Nobleſſe* ſera terminé par une TABLE GÉNÉRALE de tous les noms de Familles, de Terres, de Fiefs, d'Alliances cités dans le corps de l'ouvrage. Celle-ci offrira d'un coup-d'œil la réunion de toutes les Familles nobles de la France & des pays étrangers mentionnées dans la publication, & renverra, pour l'hiſtorique propre à chacune d'elles, au volume qui la concernera. Cette diſpoſition épargnera les recherches longues & fatigantes que néceſſitent les anciennes éditions du *Dictionnaire de la Nobleſſe* & ſes nombreux ſuppléments.

Le prix du demi-volume, *au domicile des éditeurs*, eſt de 10 francs.

Un grand nombre de Maiſons nobles nous ayant déjà honorés de leurs ſouſcriptions, notre publication tend à s'écouler rapidement, & dès lors, le prix de l'ouvrage ſera augmenté pour les nouveaux ſouſcripteurs au fur & à meſure de la publication des volumes ſubſéquents.

Les ſouſcripteurs recevront, à titre de prime, un ARMORIAL repréſentant les blaſons de Familles dont les notices ſont compriſes dans cette édition; ils auront, de plus, la faculté de faire inſérer, *ſans frais*, à la fin de l'ouvrage, une ANNOTATION excluſivement généalogique ou de filiation, dont l'étendue ne pourra dépaſſer trente lignes; les Notices des éditions in-8° & in-4° du *Dictionnaire de la Nobleſſe* ſeront reproduites textuellement; les Annotations, qui tendront à les modifier, ſeront placées à la fin de l'ouvrage; elles devront être baſées ſur des documents authentiques, & pourront être puiſées dans les Recueils généalogiques antérieurs à 1789 & dans ceux de MM. DE SAINT-ALLAIS, DE COURCELLES, &c.

A Arras, de l'Imprimerie de H. Schoutheer, rue des Trois-Visages, n° 53.

Digitized by Google